REVUE

DES

DEUX MONDES

LIXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XCII. — 1er MARS 1889.

Paris.— Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-DOUZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1889

AP
20
R5
pér. 3
t. 92

20357

LES

FIANCÉS DE RADEGONDE

QUATRIÈME PARTIE (1).

XVII.

L'époque de la session approchait. Gaudru était suffisamment gorgé de jouissances locales; sa maison ne désemplissait pas de demandeurs venant réclamer le prix de leur dévoûment, on payait en promesses à bouche ouverte. La porte du Bournais était assaillie de mendians : les uns emportaient quelques sous, d'autres se contentaient d'une espérance; la matinée des deux hommes était employée à répondre aux lettres reçues. Gaudru, la main dans son gilet, dictait, comme Napoléon. Laglaine mettait en français le fatras informe de son maître; mais Gaudru le grainetier voulait un champ plus vaste. Il s'endormait le soir sur une pile de journaux de toutes nuances, sans être jamais parvenu à les distinguer entre eux : son éducation politique s'était bornée jusqu'ici aux quelques mots dont il avait augmenté son vocabulaire.

La date du départ fut fixée; il fallait choisir un appartement, marquer sa place à la chambre, prendre enfin l'air du bureau.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, du 1er et du 15 février.

Laglaine comptait beaucoup sur ce changement d'habitude pour guérir ce qu'il appelait la maladie de Radegonde. La petite provinciale se griserait vite de l'atmosphère parisienne ; ses enfantillages ne résisteraient pas à cet enivrement, elle songerait alors à épouser l'homme digne d'elle, en dépit du lourdaud oublié dans sa province avec ses vieilles robes et ses chaussures de campagne. Un beau matin, le bruit se répandit dans la rue du Parvis-Saint-Hilaire que le nouveau député avait quitté la ville.

Sosthène ne fut pas surpris : il s'attendait à cette séparation ; il eut pourtant une vraie douleur quand l'omnibus de la gare emporta vers l'inconnu celle qu'il aimait. La surveillance des derniers jours, le changement qu'avait apporté l'élément politique dans les habitudes de la maison, n'avaient pas permis à Radegonde de se dérober une minute pour dire adieu à son ami.

Sosthène désormais se rendait presque chaque soir à Brémailles ; la ville lui paraissait vide. C'était sa seule distraction.

La santé de Pierre déclinait de jour en jour et, par cette solidarité des existences longtemps confondues, les souffrances de l'un rendaient mortelles les inquiétudes de l'autre. Jeannette dépérissait ; malgré son énergie, elle était à peine en état de donner des soins à son mari. Le jeune homme passait souvent la nuit à Brémailles. Sa vieille mère avait des étouffemens suivis de syncopes. Pierre n'appelait même plus le père Piolant. Comme tous ceux de son espèce, il était réfractaire aux soins de la faculté. Superstitieux comme les gens du peuple, il méprisait tout remède qui n'était point enveloppé de merveilleux ; mais il était plein de confiance pour les empiriques ou les demi-sorciers guérissant par des paroles, des exorcismes ou des simples : il faisait venir ceux qu'on lui indiquait et se conformait à leurs prescriptions. A la demande pressante de Sosthène, il consentit pourtant à voir un médecin pour sa femme. Le jour même, le jeune homme ramena un docteur de sa clientèle. Il ne fallait pas un long examen pour constater la maladie de la pauvre vieille ; sa respiration haletante, sa maigreur, la transparence de son teint étaient autant de symptômes alarmans. La pauvre femme était usée, toute sa vie elle avait fait un peu plus que ses forces, brûlé plus de charbon que sa nature n'en comportait : la machine était à bout et ne donnait plus de chaleur. Le jeune docteur prescrivit tout ce qui pouvait ranimer cette existence presque éteinte, mais sans espoir de succès ; il ne dissimula pas son inquiétude. Sosthène aurait bien désiré que Pierre le consultât, mais il n'y voulut consentir, il avait peur des médecins, peur surtout de connaître la vérité. Les empiriques lui promettaient la guérison, et à défaut d'autres remèdes, ils lui donnaient l'espérance. Toute-

fois, le docteur l'examina à la dérobée pendant la consultation. En regagnant sa voiture, il dit à Sosthène :

— Vos deux vieillards sont aussi malades l'un que l'autre; je ne sauraís dire lequel arrivera le premier dans cette course vers la tombe; la femme est absolument détruite, l'homme a une hypertrophie du cœur, et l'enflure des extrémités indique qu'il n'ira pas loin. Souhaitons qu'il meure le premier : dans l'état de la pauvre femme, les facultés morales sont bien émoussées; chez l'homme, au contraire, la tête est restée vivante, et par affection, par habitude, par égoïsme peut-être, il ressentira vivement la perte de sa compagne. Un changement dans la forme des soins lui portera le dernier coup. Je reviendrai si vous le désirez, mais je ne puis rien ni pour l'un ni pour l'autre; c'est un acte de conscience de vous en avertir.

Une nuit, la vieille paysanne qui gardait les vieillards appela Sosthène. Jeannette était toute blanche et respirait à peine; elle était en syncope. On employa tous les moyens, mais la pauvre femme s'éteignit dans ses bras sans avoir repris connaissance.

Pierre, à côté, ne se rendait pas compte de ce qui se passait, il s'éveilla pour s'informer. On éteignit les lumières pour le rendormir. Au petit jour, Sosthène fut obligé de lui faire connaître la vérité, le moribond ne la devinait que trop. Il ne manifesta aucune douleur; pas un mot, pas une larme, il pâlit affreusement et eut peine à reprendre sa respiration. Il demanda à voix basse qu'on soulevât ses oreillers, puis, s'étant presque assis, il regarda le visage blanchi de sa pauvre compagne. Comme Sosthène voulait baisser le rideau du lit :

— Laisse, dit-il, j'ai encore bien des choses à lui dire.

Il demanda si on avait fait prévenir à l'église. On n'avait point encore eu le temps. Une heure après, le fermier ramenait le curé de la paroisse dans sa carriole.

Le prêtre était un gros homme âgé; sa face rubiconde était encore engourdie de sommeil. Il commença ses prières avec la voix indifférente et professionnelle de ceux qui ont la grande habitude de voir mourir : l'émotion ne saurait atteindre ceux dont le rôle est de secourir les maux de ce monde et de soutenir les défaillances à l'heure suprême. Sosthène, debout, tenait la main de la morte; la vieille servante, agenouillée, répondait à haute voix aux prières du prêtre; les paysans de la ferme étaient venus prier. Par la fenêtre ouverte, un âcre parfum de terre humide pénétrait dans la chambre; le soleil se jouait sur les courtines du lit. Le vieillard, impassible, la tête sur la main, regardait le spectacle avec des yeux sans larmes. Les prières terminées, il donna d'une voix claire ses in-

structions : bien que ne pratiquant pas d'ordinaire, il voulait une cérémonie luxueuse; rien ne devait être épargné.

Quand le curé fut parti, il appela Sosthène :

— Prends mes clés sous mon oreiller, dit-il, et écoute-moi.

Après avoir plongé à plusieurs reprises sous le traversin du vieillard, Sosthène ramena un trousseau de clés de différentes grandeurs. Pierre en choisit une.

— Ouvre le secrétaire, dit-il; tu trouveras dans le premier tiroir à droite un sac de toile plein d'or. Compte cinq mille francs; tu les remettras au curé, il paiera la cérémonie, le surplus sera pour les pauvres. Le sac contient le double de la somme; dans quelques jours, le reste servira pour moi, et, puisque nous sommes sur ce chapitre, épuisons-le. Écoute : le tiroir de gauche renferme des papiers; quand j'aurai rejoint ta mère, tu y trouveras les instructions qui te concernent.

Sosthène compta la somme, s'assura que les papiers étaient en place, referma le secrétaire et remit les clés sous le traversin du mourant.

— Maintenant, retirez-vous tous : je la veux toute à moi pendant cette dernière journée.

Sosthène insista pour arracher son père à ce douloureux spectacle; mais la volonté du vieillard était immuable, il ne voulut pas quitter sa chambre ; il fallut l'y laisser seul. La vieille femme vint pour allumer un cierge et placer un rameau dans un plat rempli d'eau bénite :

— Laissez, dit-il, je veux que rien ne soit changé jusqu'à la dernière minute. — Et le cadavre, déjà rigide sous la couverture, resta éclairé par le jour cru de la fenêtre entr'ouverte.

Le vieillard assista du lit, sur lequel il était inerte, aux apprêts funèbres, et, le matin, il vit partir celle qu'il n'avait pas quittée depuis quarante ans. Au moment où le cercueil passa la porte, il envoya de sa main velue et noueuse un baiser d'adieu à sa compagne.

— Le seul reproche que j'aie à lui faire, dit-il, c'est de partir la première.

Quand Sosthène revint après la cérémonie, il le trouva debout. Par un suprême effort de volonté, il était parvenu, malgré sa garde, à descendre sur sa bergère; il s'était fait rouler jusqu'à la fenêtre. Depuis près de deux mois, il n'avait tenté cet effort; il était épuisé. Le soleil éclairait sa face exsangue, accentuait les rides profondes et la transparence blême de sa chair sans vie.

Sosthène lui fit de timides reproches sur cette imprudence.

— A quoi bon, répondit-il, j'ai déjà trop lutté; j'aurais dû partir avant elle, le ciel ne l'a pas voulu; maintenant je me laisse

couler, j'en ai assez, mon garçon. Partout je serai mieux qu'ici... tout seul. J'ai voulu voir le ciel et la terre avant de descendre sous l'une et de monter dans l'autre. Tout s'est bien passé? On a eu l'air content?

— Oui, tout, monsieur Pierre.

— Écoute encore, mon enfant, tu vas t'en aller, tu es nécessaire là-bas, et moi je n'ai plus besoin de personne; je veux être seul, tu reviendras demain.

Comme la bonne rentrait :

— Vous allez me préparer son lit, je veux mourir dans le même, j'y tiens.

Sosthène aida à le recoucher et partit; il savait que jusqu'à la dernière minute il faudrait lui obéir.

La semaine s'écoula sans changement sensible dans l'état du malade. Le vieux Pierre, depuis la mort de sa femme, semblait avoir perdu la parole; il vivait en lui; la vie extérieure n'avait plus aucun intérêt, il cherchait seulement à se rappeler. Le plus souvent, appuyé sur son coude, il laissait échapper des mots isolés, jamais liés en phrases; c'étaient des jalons plantés dans ses souvenirs; il évoquait mentalement les faits et repassait sa vie : l'avenir était fermé, il retournait en arrière.

Un soir il fit approcher Sosthène :

— Et les Gaudru? dit-il.

— Ils sont partis, répondit le jeune homme.

— Tu aimes toujours la petite?

— Oui et non, elle m'a quitté sans me rien dire.

— Oublie-la, tu vaux mieux que ces imbéciles; ils te regretteront, souviens-toi de ce que je te dis. Ne perds pas de vue mes papiers dans le secrétaire; tu trouveras là mes dernières volontés.

Huit jours après cet entretien, par une belle après-midi de novembre, le vieillard s'éteignit lentement, sans souffrance et sans regret; en foulant son lit avec ses deux mains raidies, il prononça ces dernières paroles : « Moi aussi, là,.. » exprimant ainsi la joie de mourir où sa femme s'était éteinte.

Le docteur ne s'était point trompé : quinze jours avaient suffi pour effacer ces deux existences. Le départ de Pierre eût peut-être laissé vivre Jeannette, mais, Jeannette morte, Pierre devait la suivre. Sosthène, désormais, était bien seul au monde. Aujourd'hui, il était privé de toute affection.

Il obéit de point en point aux prescriptions imposées par son père adoptif : la cérémonie réglée pour la femme fut exactement reproduite pour le maître. Le jeune homme sentait s'éveiller en lui un sentiment nouveau; pour agir, il n'avait plus à consulter personne,

au contraire on prenait son avis pour la moindre chose : il avait une importance qu'il n'avait jamais soupçonnée. La fortune de Rabazou, dissimulée avec soin, devait être grosse ; certaines expressions lui revenaient à la mémoire, la résistance inexplicable à son mariage lui donnait à réfléchir.

Quel pouvait être l'héritier? Pour la cérémonie, les fermiers avaient pris ses ordres; le curé de la commune s'inclinait tout bas en lui parlant. Il respirait une atmosphère de puissance inconnue. Il se sentait quelqu'un subitement.

Aussitôt après la mort, Mélin-Changobert, l'homme de confiance du drapier, était accouru et l'avait aidé dans tous les détails. Quand Pierre fut en repos dans le cimetière du village, le notaire prit le bras de Sosthène et, l'abritant sous un vaste parapluie de cotonnade, le brouillard commençant à tomber :

— Mon garçon, lui dit-il, nous avons beaucoup à causer; il faut te mettre au courant de ta nouvelle situation et, par ce fait, me décharger à ton profit de la gérance d'une fortune importante et très compliquée dans sa forme.

Sosthène quitta le bras de son interlocuteur, pâlit, chancela, et serait certainement tombé si le vieil homme ne l'eût appuyé contre la muraille du château.

La confirmation de ses espérances lui causait un profond bouleversement ; un arrêt du cœur lui avait donné un vertige subit. Il ne fut pas long à se remettre, et reprenant le bras du notaire :

— Vous dites?

— Je dis, mon garçon, que les affaires de la succession doivent être réglées le plus promptement possible, dans ton intérêt et dans le mien. On t'a élevé sous un boisseau ; c'était un principe absolu chez le pauvre défunt. J'ai souvent combattu ses idées à cet égard, sans pouvoir jamais les modifier; aujourd'hui je suis appelé à juger les conséquences de cet entêtement, je ferai du moins tous mes efforts pour les atténuer.

Cette idée entrait difficilement dans la tête du jeune homme: s'endormir commerçant modeste et s'éveiller millionnaire, c'était trop brusque.

— Écoute-moi bien, mon ami, continua le notaire; la plupart des titres de propriétés et les valeurs de Rabazou sont à mon étude; j'ai un testament olographe des deux époux, mais tu dois avoir ici même un double de ce testament et des papiers concernant des instructions personnelles.

— Oui, lors de la mort de ma mère, en me remettant l'argent destiné à ses funérailles et aux siennes, car il avait tout prévu, il m'a désigné un tiroir du secrétaire contenant ses papiers. Je n'ai pas voulu en prendre connaissance sans vous.

— Tu as bien fait, mon enfant; maintenant rien ne nous empêche de procéder.

Le jour baissait rapidement; les deux hommes rentrèrent dans la chambre mortuaire par la porte latérale du château.

La vieille servante les précéda avec une lumière. La pièce se ressentait du désordre de la dernière heure; rien n'avait été remis en place: près du lit, sur une petite table, le buis baignait encore dans l'écuelle d'eau bénite; les cierges éteints laissaient après eux une vague odeur de sacristie, mélangée de chlore et de médicamens. Les fleurs d'automne, dont la couche était jonchée, répandaient un parfum fade; le sol était couvert de boue apportée par les prêtres et les assistans.

Sosthène ouvrit la fenêtre; une bouffée d'air fit vaciller la lumière. Le jeune homme prit dans la poche de son vêtement le paquet de clés que lui avait remis Pierre avant de mourir. Il en essaya plusieurs, abaissa la planche du secrétaire, puis, sortant le tiroir qui renferme les papiers, il vint le déposer sur la table. Le notaire en connaissait, à peu de choses près, le contenu. Pierre écrivait très difficilement; il avait constamment recours à son homme de confiance pour rédiger les pièces dont il avait besoin; quelques-unes étaient écrites par Jeannette d'une main tremblante de vieil écolier.

Mélin-Changobert prit une liasse, la feuilleta rapidement et, tirant une lettre cachetée de cire noire imprimée d'une croix, il la tendit à Sosthène; elle portait sa suscription.

— Ferme la fenêtre, lui dit-il, mets-toi près de moi et lis.

Sosthène fut pris d'un tremblement involontaire; il ferma, et vint s'asseoir. Le notaire, accoudé à la table, les yeux dans le vide, attendait la main à l'oreille en forme d'entonnoir. Sosthène rompit le cachet: l'enveloppe contenait une feuille simple écrite d'un seul côté de la main de Pierre; la date était postérieure à la mort de Jeannette.

« Sosthène, mon enfant, j'ai jamais voulu que tu croies que tu étais riche, et ça parce que je voulais t'amener à l'âge de raison, si le bon Dieu voulait, élevé dans la modestie et le travail. Si tu avais connu ta position à venir, tu aurais peut-être fait un mauvais sujet, je ne le voulais pas; aujourd'hui que tu es en âge de comprendre, que tu connais le prix de l'argent, puisque tu as su en gagner toi-même, tu cours moins de risque de faire des sottises; ta vieille mère t'a élevé chrétiennement, moi je t'ai élevé honnêtement, avec ça tu dois aller tout seul et tout droit. Ne te monte pas la tête; jouis de ce que tu possèdes pour toi et pour le bien de tous; tâche de rester utile et jamais sans rien faire. Pas haut avec les petits, pas plat devant les grands. Tu vas avoir à te défendre contre la po-

litesse de tous ceux qui t'ont méprisé jusqu'à cette heure : ne sois ni trop sévère n trop accueillant. Quand on a beaucoup d'argent, ça donne beaucoup de mal pour s'en bien servir ; c'est peut-être pour ça que je n'ai jamais su qu'en gagner ; après, j'étais trop vieux pour en faire usage, mais tu me remplaceras : moi je l'ai amassé, à toi d'en jouir ; tu es assez jeune pour apprendre.

« Je n'ai pas besoin de te dire d'être honnête, j'ai confiance en toi, et ordonné, c'est la seule façon de se servir de ce qu'on a. Marie-toi vite : une famille, c'est le premier luxe que doit se donner un homme. Si j'ai détourné ton mariage avec la fille de cet imbécile de Gaudru, c'est que j'ai pensé que tu pouvais faire mieux.

« Donne ton commerce à ton premier commis ; j'exige qu'il laisse sur son enseigne : « Successeur de Pierre Rabazou. » Ça te rappellera, si tu l'oubliais, l'origine de ta fortune.

« J'ai longtemps hésité à t'adopter et à te donner mon nom ; ta pauvre mère me l'avait demandé bien souvent, je n'ai jamais voulu. Si tu avais été mon fils, tu aurais soupçonné ton avenir et tu n'aurais plus travaillé ; j'ai voulu que ce que j'avais amassé restât à quelqu'un qui sût bien s'en servir. Ne fais jamais de politique, c'est l'affaire de ceux qui ne savent pas faire autre chose ; ne renie jamais tes égaux, n'oublie jamais les malheureux, prends conseil en toutes choses de mon ami Mélin-Changobert ; il est dépositaire de toute ma fortune, tu peux et tu dois te fier à lui.

« Tu feras élever dans le cimetière du village une belle pierre sur laquelle on écrira mon nom : Rabazou, et celui de ma pauvre Jeannette, avec la date, le tout simple, mais riche : la modestie affectée, c'est encore de l'orgueil.

« J'entends que tu prennes le rang que comporte ta fortune ; tu rouvriras le château en respectant, sans y rien changer, la chambre où nous avons vécu.

« Adieu, mon garçon ; tâche d'être aussi heureux dans ta richesse que je l'ai été moi-même dans ma médiocrité. Je t'embrasse.

« Ton vieux père : **Pierre Rabazou.** »

Sosthène put à peine achever sa lecture ; ses yeux étaient inondés de larmes ; elles coulaient lentement le long de sa moustache brune et tombaient sur ses mains.

Outre cette lettre, le casier contenait des instructions sur le rendement et sur la culture, un inventaire détaillé du mobilier du château et un plan cadastral du parc et de la terre. Sosthène fut étonné de son étendue : elle comprenait plus de seize cents hectares, divisés en une infinité de petites fermes dont la gérance était

confiée à Mélin-Changobert. On pensait que Rabazou avait vendu les terres en détail pour conserver uniquement le château et le parc, d'une contenance de soixante hectares ; il avait, au contraire, constamment acheté tout ce qui pouvait l'arrondir.

Parmi les papiers, un petit portefeuille en peau de requin vert à fermoir d'argent attira l'attention de Sosthène ; il contenait une note écrite au crayon : « Mon garçon, comme il est essentiel que tu aies de l'argent liquide pour les frais de succession, comme, d'autre part, je t'ai fait tort en te faisant héritier au titre le plus onéreux, j'ai mis de côté à peu près la somme nécessaire. Tu trouveras dans la cave, en descendant par l'escalier, sous le grand pavillon de droite, une caisse remplie de bouteilles vides et cassées ; tu soulèveras le verre et, sous une couche de sable, tu trouveras l'argent en pièces et en billets ; joint au revenu que je n'ai pu encaisser et que conserve Mélin, tu réaliseras ce qu'il faut pour acquitter à peu près les droits de succession.

Monte-Cristo, en découvrant la grotte, fut certainement moins surpris. Sosthène remit les papiers en place, ferma le secrétaire et resta abîmé dans la bergère.

Mélin-Changobert se leva, tendit la main au jeune homme et lui donna rendez-vous pour le lendemain à son étude.

XVIII.

Quand Sosthène eut mis son vieil ami en voiture, il rentra dans l'unique chambre du château. Il se sentait incapable de mettre ordre à ses idées ; elles se succédaient si rapidement dans sa cervelle qu'il en ressentait une fatigue extrême, comme s'il eût suivi sa pensée en courant ; la tête lui tournait au moral et au physique.

La bonne entra pour lui offrir ses services ; il tressaillit douloureusement comme quelqu'un qui vient d'être subitement éveillé :

— Vous n'allez pas rester sans manger, lui dit-elle, faut se faire une raison. — Puis, attirant vers le jeune homme une petite table recouverte de toile, elle apporta de sa cuisine la maigre pitance qu'elle avait préparée, s'assit en face de son maître, suivant l'usage de la maison, et il fit avec elle son dernier dîner de pauvre.

Après le repas, Sosthène fut saisi d'une agitation fébrile ; il commençait à comprendre, le rêve prenait consistance ; son étonnement, presque pénible au début, devenait agréable. « Je suis riche, se disait-il, très riche, libre, jeune, je vais pouvoir... » Ici le souvenir de Radegonde lui remonta violemment au cœur ; son premier mouvement était de courir à elle pour lui faire partager sa joie et

tenter une nouvelle démarche. Mais elle était partie sans lui dire adieu. A cette heure, il n'était pas fâché de tirer du père une innocente vengeance. Le regret de ceux qu'il venait de perdre lui faisait venir des larmes où la reconnaissance avait sa part, puis son imagination repartait à la conquête de la vie.

La vieille femme s'était retirée dans le taudis qui lui servait de chambre; on entendait son ronflement sonore : la pauvre servante avait passé bien des nuits au chevet de ses deux malades.

Sosthène était seul, bien seul; il regrettait de n'avoir personne avec qui s'épancher. C'était le mauvais côté de l'éducation des vieux : il était sans amis; dans la crainte de le perdre, on avait pris soin de l'isoler.

Le vent s'était élevé au dehors, la pluie frappait violemment contre les vitres; la bise d'automne, en passant sous les portes disjointes, avait des sifflemens aigus, des bruits d'orgues d'une douceur de plainte, suivis de rugissemens de bêtes fauves.

Sosthène ferma les contrevens rouillés; la bougie s'éteignit, dans l'obscurité il eut peur : les secousses qu'il venait d'éprouver avaient ébranlé ses nerfs.

Après avoir barricadé la porte de la cuisine, il rouvrit le secrétaire et se mit de nouveau à fouiller les différens tiroirs; la petite glace, tachée par l'humidité, lui renvoyait son image : il avait peine à se reconnaître. Le meuble était rempli de choses sans valeur en apparence : une pierre ramassée un certain jour, une fleur séchée, un bout de ruban, des graines, un fruit bizarre, quelques photographies, le livre des récoltes de chaque année, le carnet de comptes des vignerons et des entrepreneurs à tâche, des morceaux de meubles cassés, un portefeuille bourré de quittances; dans un casier du haut, l'instrument en fer dont se servent les ramoneurs pour racler la suie et une date collée au dos : 3 novembre 1820, celle de l'arrivée en Poitou; un bouquet de mariage, des fleurs jaunies, ornées de petites boules en verre étamé.

Sosthène ne se lassait pas de fouiller dans ces souvenirs d'un autre; il avait souvent vu le vieux Rabazou ouvrir le meuble; mais c'était l'arche sainte : jamais la clé ne restait à la serrure, il ne la confiait à personne. Le jeune homme ressentait le plaisir qu'on éprouve à pénétrer dans des lieux dont on a toujours vu la porte close. Il éprouvait une joie d'enfant indiscret à lire les lettres. Des faits restés obscurs lui étaient expliqués; il découvrit des papiers ayant trait à sa naissance : il était bien le fils d'une paysanne morte en couches, Clorinde Goulu, du village de Saint-Julien. Ce souvenir n'éveillait aucun regret; il n'est pas naturel de chérir ceux qu'on n'a pas connus : la voix du sang est une invention de dramaturges. L'acte de mariage des vieux sans contrat, — ils n'avaient rien à cette

époque, — l'image de sa première communion, quand il allait chez les frères pour apprendre à lire.

Comme il se disposait à refermer le tiroir et rejeter dans le silence de la tombe tous ces souvenirs évoqués, Sosthène avisa un papier jauni : c'était un plan des sous-sols. Les caves très vastes, taillées dans le tuf, s'étendaient non-seulement au-dessous du château, mais encore sous les communs et une partie de la cour d'honneur. Du temps du marquis de Boursonne, des compartimens avaient été murés pour conserver des vins et éviter qu'on y touchât avant certaine époque. Sosthène avait souvent entendu dire qu'au-dessus des voûtes était écrite la date de la fermeture. Les souterrains qui s'étendaient sous la cour et sous les communs avaient une entrée particulière. Pierre n'était point à même d'opérer une surveillance constante ; redoutant, d'autre part, qu'on pénétrât sous lui, il avait muré et terrassé cette issue ; de ce fait, une grande partie du sous-sol était impraticable.

Sosthène ne voulut point attendre au lendemain pour s'assurer que la somme était à sa place ; son imagination surexcitée lui fournissait l'énergie nécessaire. En plein jour, sa démarche pouvait être observée ; il importait qu'elle ne fût pas connue : l'heure était des plus propices à cette excursion mystérieuse.

Il prit le trousseau de clés et les enveloppa dans son mouchoir. Il agissait comme un malfaiteur, prenant autant de peine pour entrer en possession de son bien qu'un voleur pour s'emparer de celui d'un autre.

Après avoir ouvert avec peine la porte de communication, le jeune homme s'engagea dans le corridor. Ses pas sur la dalle se répercutaient longuement comme dans une église déserte ; sa lumière tremblante projetait une lueur incertaine sur les objets et sur les glaces. Les portes des salons étaient soigneusement fermées. Il arriva au bout de la galerie et recula d'épouvante. Quelqu'un venait à lui. Un frisson affreux lui parcourait les membres et le paralysait. Quel pouvait être cet inconnu, un revenant ou un voleur? Il haussa sa bougie ; l'homme reproduisit le même geste ; alors seulement il se reconnut ; lui-même venait à sa propre rencontre : une glace immense garnissait le fond. La secousse avait été si douloureuse qu'il n'avait pas la force d'en rire ; il se hâta. Il était trop nerveux ; il fallait en finir avec cette expédition nocturne.

Le château se terminait à l'aile droite du nord par un pavillon carré faisant saillie sur la façade ; la pièce du rez-de-chaussée contenait la cage d'un escalier montant au premier étage. Sous les marches de pierre s'ouvrait une porte basse. Sosthène posa sa bougie pour chercher la serrure ; il eut la plus grande peine à la faire mouvoir ; enfin la porte céda : un second escalier de pierre, étroit et glissant, descendait

jusqu'au sous-sol. Une première cave régnait sous l'antichambre; le jeune homme en fit rapidement le tour; elle était vide. Par le soupirail garni de fer, un vent glacial menaçait d'éteindre la lumière. Sosthène la protégeait de sa main ouverte. Une porte également fermée à clé faisait communiquer avec une autre pièce souterraine. Cette seconde cave contenait des vieux meubles, des caisses, des bois de toute espèce et des tonneaux vides; une descente bardée de fer permettait d'encaver. Sosthène avait oublié les indications du papier, la crainte de se tromper lui causait une terreur vague; pourrait-il se souvenir? Qu'allait-il trouver? Il cherchait en vain la caisse de verre cassé; ne voyant rien, il ouvrit une troisième porte. En pénétrant, l'air du soupirail souffla sa lumière. Le frisson douloureux qu'il avait ressenti dans le couloir l'étreignit de nouveau à la gorge. Il cherchait d'une main maladroite sa boîte d'allumettes; il l'avait prise, il en était certain, pourtant il ne la trouvait pas; il l'avait à la main qu'il cherchait encore. Son énergie, dont il faisait usage pour la première fois de son existence, lui faisait défaut. Il n'était pas brave, il dut se l'avouer; mais le but poursuivi avait trop d'intérêt pour ne pas l'emporter sur la crainte : il parvint à rallumer sa bougie et la protégea cette fois avec les pans de sa veste.

La troisième cave ne contenait que des tonneaux; en les frappant, Sosthène s'aperçut qu'ils étaient remplis. Il ouvrit successivement six caves, dont trois étaient garnies jusqu'à la voûte de barriques pleines. A la dernière, il reconnut la porte murée qui séparait celles du château. Malgré son attention, Sosthène n'avait rien vu qui ressemblât à la caisse précieuse : il commençait à douter; pourtant la note était affirmative. Il revint sur ses pas; la peur avait disparu; il n'avait plus qu'une crainte : ne pas retrouver l'argent.

Dans la quatrième cave, il n'avait pas remarqué, dissimulée entre deux tonneaux, une petite porte basse, au point qu'il fallait s'incliner à mi-corps pour passer sous la voûte. Sosthène approcha sa lumière et aperçut des verres dont les facettes brillaient dans l'obscurité comme des pierres précieuses; il pénétra dans le caveau étroit dont la voûte surbaissée permettait à peine de se tenir debout. Dans un angle, se trouvait une vaste caisse remplie de tessons de bouteilles. Sosthène dut s'appuyer à la muraille pour reprendre haleine. A côté, un gant de daim tailladé indiquait suffisamment sa destination; le jeune homme y introduisit sa main et commença à déblayer les morceaux de verre; il les mettait de côté doucement pour ne pas faire de bruit. Il atteignit bientôt une couche assez épaisse de cendres mélangées de charbon; à l'aide d'un tesson, il fit un trou et rencontra le fond. « Rien, se dit-il, on m'a trompé; » pourtant, en mesurant la profondeur, il constata qu'entre la planche et la dernière paroi, il existait certainement une

cavité; il la retira et, sous cette dernière barricade, apparurent des sacs d'or et d'argent.

Il lui semblait toujours entendre des bruits de pas, mais il était bien seul et en possession de son trésor; chaque sac avait au cou, attaché par une ficelle, la note de son contenu.

Il eût voulu tout emporter immédiatement; mais, après avoir soulevé un premier sac, il reconnut l'impuissance de ses efforts et remit l'argent en place.

Le seul parti sage était de laisser les choses en l'état; depuis longtemps il en était ainsi; il fallait patienter quelques jours encore, il consulterait Mélin. Il remit la planche, la couche de cendre et les tessons de bouteilles; et, après avoir successivement fermé les portes avec le plus grand soin, Sosthène remonta à la chambre. La vieille femme ronflait toujours. La pluie frappait les volets, le vent ébranlait les cheminées; mais Sosthène était aguerri, sa pensée, maintenant tout à sa découverte, était trop absorbante pour laisser place à aucun autre sentiment. La fatigue, au petit jour, finit par l'endormir.

XIX.

Nestor Mélin-Changobert était un homme sur les limites indécises de l'âge mûr et de la vieillesse. Grand, maigre, avec beaucoup de distinction, son visage rigoureusement rasé était empreint d'une douceur vague due à de grands yeux bleus d'un charme féminin. De longs cheveux gris, déjà rares, s'étalaient sans ordre sur son crâne et descendaient sur le collet de sa redingote noire. Sa bouche était ordinairement plissée par un sourire ironique. Il parlait peu, achevait rarement ses phrases, ne disait jamais sa pensée et se contentait de sourire à ce que disaient les autres. Il passait dans sa clientèle pour un notaire instruit et un homme intègre. Il avait la confiance de la plupart des riches familles du pays, et gérait leurs biens avec une grande prudence; mais quand l'un de ses cliens faisait une mauvaise affaire sans l'avoir consulté, il réprimait mal un mouvement de satisfaction : c'était sa vengeance. Il était d'une discrétion à toute épreuve; il lui arrivait parfois de prêter l'argent du père au fils, du frère au frère; jamais il ne l'avait révélé.

Il était mystérieux pour lui-même comme pour ses cliens; personne ne connaissait sa fortune et son chiffre d'affaires.

Il avait une famille, mais il n'en avait nul souci. Sa femme, bien qu'ils vécussent officiellement sous le même toit, avait sa maison absolument distincte; une incompatibilité d'humeur les sé-

parait aussi sûrement qu'aucune loi : sans affection et sans haine, ils semblaient s'ignorer. Les enfans qu'ils avaient eus, au début de leur mariage, vivaient au loin ; aucun lien de tendresse ne les rattachait à cette maison étrange.

Le vieil hôtel qu'ils habitaient place Saint-Pierre-le-Puellier avait deux issues et deux corps de bâtimens séparés par une cour humide et encaissée, dont les pavés symétriques étaient plantés en rayons de roues. Mme Mélin habitait sur la place ; l'appartement et l'étude de son mari donnaient sur la rue. Par ce fait, ils n'étaient que voisins ; une petite grille, à claire-voie, isolait la maison. L'étude était au premier étage ; un escalier en bois conduisait directement à la pièce où travaillaient les clercs ; à la suite, se trouvait le cabinet du notaire. Son bureau, près de la fenêtre, était entouré d'un grillage en bois blanc pour le tenir à l'abri de ses cliens importuns ; c'était un aristocrate et un délicat à sa manière : il avait horreur que les paysans lui parlassent de trop près.

Une petite servante infirme faisait son ménage et servait le déjeuner dans une grande pièce, lambrissée de chêne, au rez-de-chaussée de l'hôtel.

La maison de la place Saint-Pierre-le-Puellier était exclusivement réservée aux affaires et à la vie courante ; mais, pour son existence privée et un peu mystérieuse, le notaire avait un second domicile dont l'accès était interdit. Mélin-Changobert, dès l'époque où les premiers différends s'étaient élevés entre sa femme et lui, avait acquis une vaste *clôture* dans laquelle il faisait du jardinage et autre chose,.. disait-on. Excepté le dimanche, où il appartenait exclusivement à sa clientèle campagnarde, chaque jour, à partir de quatre heures, quelque temps qu'il fît, on le voyait descendre vers la rivière. Son jardin était situé entre le Clain et la rue du Chat-Rouge, avec entrée sur les boulevards extérieurs ; le pavillon qu'il occupait donnait directement sur la rue. Là encore, une vieille servante faisait son ménage et son dîner.

Pendant les beaux jours, à dater du printemps, il mettait habit bas et s'occupait d'horticulture avec un aide ; celui-ci n'avait jamais pénétré dans l'habitation : il arrivait par la porte du boulevard, se reposait et mangeait sous un petit hangar qui servait de serre. Le pavillon du notaire semblait inhabité : sur la rue, les volets étaient soigneusement cadenassés, et sur le jardin, d'épais rideaux, constamment baissés, ne laissaient pénétrer aucun regard. Le rez-de-chaussée se composait d'une cuisine, où couchait la bonne, et d'une salle à manger. Au premier étage, il y avait deux chambres confortablement meublées : des vases remplis de fleurs, des gravures, des tableaux, témoignant un certain goût ; par-dessus tout, un parfum de distinction, de jeunesse et de vie élégante qui tranchait

singulièrement avec les allures ordinaires du tabellion. Ici s'écoulait la seconde moitié de l'existence de Mélin-Changobert. Sous prétexte de jardinage, et avec la discrétion qu'exigeait son état, l'homme, sur cet autel mystérieux, venait sacrifier à ses passions secrètes, car il adorait les femmes. La rue, déserte et mal famée, le mettait à l'abri des yeux indiscrets : il ne courait aucun risque de rencontrer ici quelqu'un de sa respectable clientèle ; l'éloignement du quartier permettait de croire qu'il avait choisi ce terrain pour se livrer à son goût favori. On le savait riche, généreux et discret ; plus d'une femme, qui n'aurait osé contracter un emprunt à l'étude, acceptait ici un cadeau dont le reçu ne laissait pas de traces.

On disait tout cela vaguement par les faubourgs : chacun racontait des anecdotes ; personne ne les avait jamais contrôlées. Le notaire faisait ses affaires avec intelligence et honnêteté ; il importait peu que l'homme privé fût plus ou moins dissolu.

Quand il traversait le faubourg, remontant chez lui le matin avec un melon sous le bras, ou de beaux fruits dans un panier, il avait surtout l'air d'un bon bourgeois rentrant de sa maison de campagne. De plus, il était obligeant, donnait souvent de bons conseils, sans en tirer bénéfice. On disait de lui : C'est un brave homme.

XX.

Sosthène s'éveilla brisé ; son sommeil avait été souvent troublé après son excursion nocturne. Dans son cauchemar, les chauves-souris lui apparaissaient comme autant de mauvais génies préposés à la garde du trésor. Au jour, il se leva et partit pour la ville.

La pluie avait cessé, il faisait froid ; le soleil, un soleil pâle, se montrait par intervalles à travers les nuages ; les prairies étaient givrées. Sosthène avait hâte d'entrer dans sa vie nouvelle ; il voulait avoir la preuve officielle de la révélation intime de Mélin-Changobert. Il voulait être riche pour tout le monde : jusqu'ici, il l'était seulement pour lui et pour son notaire ; il désirait surtout que Radegonde l'apprît. Gaudru serait bien attrapé ? Son amour, à cette heure, se mêlait d'un besoin de représailles.

Ses commis finissaient de retirer les volets du magasin quand il arriva rue du Parvis. Il éprouva un grand plaisir à comparer ce qu'il était hier et ce qu'il allait être demain. En attendant l'heure d'aller chez le notaire, il trompait son impatience en visitant la maison, son berceau. Il monta à sa chambre pour prendre des habits de deuil ; il visita le réduit où sa vieille mère avait mis sa couchette

pendant sa première enfance, la petite chambre qu'il avait habitée plus tard, et enfin celle qu'occupaient les deux époux. Il avait rêvé d'y vivre un jour avec Radegonde; son ambition alors ne dépassait pas cette espérance; aujourd'hui, tout cela était oublié. Les cliens arrivaient; il descendit au magasin : il voulait être petit marchand jusqu'au bout, la transition serait plus sensible. Il mettait du raffinement dans sa jouissance; peut-être aussi voulait-il trouver les heures moins longues; le notaire avait dit dans la matinée. Vers dix heures, Sosthène prit son chapeau et des gants pour avoir l'air d'un monsieur. En passant devant le magasin de Gaudru, il marcha plus lentement. Malgré sa préoccupation, une bouffée de souvenirs amoureux lui remonta au cœur.

Quand Sosthène traversa la place Saint-Pierre-le-Puellier, Mélin-Changobert sortait de table : il entrait dans ses habitudes de déjeuner de bonne heure, en venant de son jardin, avant de se mettre au travail. La servante infirme introduisit le jeune homme dans la salle à manger. Le notaire se rôtissait les jambes devant un feu de sarmens, en achevant des marrons grillés qu'il prenait dans un vase de terre devant la cheminée.

— Mon garçon, assieds-toi; tu vois, je t'attendais. Tu as déjeuné, je suppose?

— Non, répondit le jeune homme, mais je n'ai pas faim.

— En effet, tu es tout pâle. Ce n'est pas le moment d'être malade; mais il y a là-haut de quoi te guérir : montons.

Mélin grimpa à l'étude par l'escalier de bois. En traversant la pièce où se tenaient les clercs, le principal se leva pour regarder Sosthène comme une bête curieuse.

— Collet, dit le notaire, veillez à ce que personne ne me dérange; je suis absent pour tout le monde. Prétextez un inventaire, ce que vous voudrez; si vous avez quelque chose à prendre ici, faites vite, je ferme ma porte.

Le jeune clerc, grand garçon décharné à tournure de séminariste, promit de se conformer aux ordres, et, après être entré, Changobert poussa le verrou intérieur.

Sosthène tremblait. Le tabellion lui répéta trois fois de s'asseoir; il regardait d'un air hébété.

Mélin, ayant ouvert sa caisse, en retira une liasse de papiers, prit au milieu une grande enveloppe cachetée de noir et vint se mettre à son bureau en face du jeune homme.

Mélin était méthodique; il coupa l'enveloppe avec un canif, la mit de côté, déplia lentement le contenu et commença sa lecture.

Sosthène était en nage.

CHATEAU DE BRÉMAILLES

11 juin 187...

CECI EST MON TESTAMENT :

« Je soussigné, Pierre Rabazou, natif du Cantal, sain de corps et d'esprit, lègue en toute propriété à Jeannette Sacré, ma femme, tout mon avoir. Si, contre mon attente, elle succombait la première, je lègue à Sosthène Goulu, mon enfant d'adoption, pour en jouir au jour de mon décès, la totalité de mes biens meubles et immeubles, terres, valeurs, hypothèques, argent en caisse ; enfin ma fortune telle qu'elle se comporte, à charge pour lui de : 1° donner à mon excellent ami et conseiller dévoué, pour ses peines et soins, 50,000 francs ; à la maison de l'orphelinat qui l'a recueilli, à titre de don perpétuel, 60,000 francs pour fonder une rente de 2,500 fr., qui servira chaque année à l'éducation et à l'apprentissage d'un garçon choisi dans l'établissement; plus une rente perpétuelle de 5,000 francs pour l'entretien de la maison. Le don portera le nom de ma femme, en capital, 120,000 francs; à la vieille bonne qui nous a servis jusqu'à la fin, une rente viagère de 1,000 francs; au fermier Bussereau, qui m'aura conduit au cimetière, 5,000 francs; à ma paroisse de Brézé-sur-Miosson, une rente perpétuelle de 1,200 francs; plus, pour l'entretien de nos tombes confiées à la fabrique, une rente perpétuelle de 3,000 francs; à la ville, ma maison de la rue du Parvis, pour en faire un refuge pour les pauvres enfans de l'Auvergne tombés malades dans le pays; en plus, pour les soins et le rapatriement, une rente perpétuelle de 3,000 francs. »

Le testament contenait en outre quelques dons insignifians à d'anciens serviteurs, à un commissionnaire de la rue du Parvis.

Quand Mélin-Changobert eut achevé la lecture de la première partie du testament, il fit une pause et regarda Sosthène :

— Maintenant, mon garçon, je t'ai lu les charges, il est juste que je t'énumère les bénéfices :

« ... Ma fortune à l'heure de mon décès, se compose ainsi qu'il suit : 1° ma terre de Brémailles, comprenant le château, le parc et les dix-sept fermes, d'une contenance totale de 1,600 hectares, ainsi que le constatent les titres de propriété attenans. »

Le notaire prit une liasse de titres, et, l'élevant à la hauteur de son visage. — En ordre, dit-il; — 2° ma forêt de Champ-Morand, située aux confins de la Vienne et de l'Indre, d'une contenance de 1,400 hectares, suivant titres de propriété y attenant; 3° plus, dix immeubles neufs construits rue des Arènes ; 4° 1,200,000 francs d'hypothèques légales sur les terres du département de la Vienne et des

Deux-Sèvres, suivant détail; 5° 80,000 francs de rente 3 pour 100 converti; 6° 20,000 francs de rente en consolidé anglais; 7° 5,000 actions gaz; 8° 10,000 obligations et actions des différentes compagnies; 9° enfin, une encaisse dont le montant, connu de Mélin-Changobert et devant varier jusqu'à mon décès, est confié à sa bonne foi. »

Sosthène n'entendait plus depuis longtemps. Il avait eu des éblouissemens; sa cervelle s'était refusée à suivre les détails de cette énumération féerique. Il n'avait jamais soupçonné cette fortune colossale. Il s'était rapproché de la table et restait la tête appuyée sur ses mains.

Le bonhomme le secoua :

— Tu as bien entendu?

— Oui, mais laissez-moi me remettre.

— Oh! tu as le temps, mais moi j'ai besoin d'achever, j'ai autre chose à faire. Allons, secoue-toi et écoute :

Ainsi donc, mon garçon, d'après les comptes établis et dont tu peux prendre connaissance, — les pièces sont en règle, — la fortune laissée par ton père, — donnons-lui ce nom, bien qu'aucun titre n'y autorise, — la fortune, dis-je, s'élève, tant en meubles, immeubles, hypothèques et valeurs diverses, déduction faite des différens legs, à la somme totale de neuf millions quatre cent soixante-dix mille francs en chiffres ronds, qui représentent un revenu approximatif de quatre cent cinquante mille livres de rente.

En acceptant d'être l'exécuteur testamentaire de mon vieux client, j'ai pris l'engagement, non-seulement de rester ton notaire, mais encore ton ami, ton tuteur et un peu ton guide dans la vie peu ordinaire que tu entames et à laquelle, contre mon avis, tu as été si mal préparé; il te faut maintenant apprendre ce que tu devrais connaître depuis longtemps : à gouverner une grande fortune.

Rabazou était en affaires l'une des plus grandes intelligences que j'aie rencontrées, mais il péchait par un vice originaire : le défaut d'éducation. Il était resté, en dépit de tout, paysan auvergnat. Je suis son notaire depuis vingt-cinq ans. Mon prédécesseur, Me Baudin, avait fait son premier contrat vers 183... Tu ne soupçonnes sans doute pas comment cette fortune colossale a été amassée par un homme sachant à peine lire et écrire, et n'ayant d'autre industrie qu'un petit commerce dont tu as pris la suite? Je puis t'éclairer sur cet étrange phénomène, et comme il pourrait s'élever dans ton esprit des doutes sur la légitimité de ces biens, il est de mon devoir de t'en faire connaître l'origine.

Pierre Rabazou est venu à Poitiers vers l'année 1820.

— Oui, dit Sosthène, il m'a souvent raconté ses débuts; il était de ceux qui sont fiers d'avoir fait leur chemin en sabots.

— Tu connais ce détail, mais à cause du mystère dont il s'entourait, tu dois ignorer bien des choses. J'y vais suppléer autant que possible.

Les braves gens qui avaient recueilli Pierre lors de sa maladie s'appelaient Charcelet; ils faisaient le commerce des laines. Pierre prit chez eux le goût et un peu la pratique des affaires; sans quitter précisément ses bienfaiteurs, il fit pour son compte un petit commerce de peaux, de chiffons et de ferraille. A vingt et un ans, il était en mesure de s'acheter un homme; délivré de cette préoccupation, il fonda, rue du Parvis-Saint-Hilaire, sa boutique de draperies; en 1830, il épousait Jeannette Sacré, une paysanne sans famille comme lui, et qui l'a singulièrement aidé dans son entreprise gigantesque. Ils étaient du même âge, de la même race pour ainsi dire; après de longues années de mariage, ils t'ont recueilli. Tu te demandes sans doute pourquoi les braves gens ne t'ont pas adopté. Je me suis moi-même souvent posé cette question. Je n'ai jamais partagé la manière de voir de Pierre à cet égard, sa femme non plus, je dois le dire. Sa fortune a été amassée avec une intelligence et une volonté peu communes. Avant les chemins de fer et les actions des diverses grandes compagnies, l'épargne ne sortait guère du département et se plaçait sur hypothèques par l'entremise des notaires. De là l'origine de ses hypothèques. Quand les chemins de fer ont émis des titres, avec un flair étonnant, Rabazou a mis tout ce qu'il a pu réaliser en actions au pair; de là date la seconde phase de sa fortune.

J'ai succédé à Me Baudin le 9 avril 184.. Les différentes révolutions avaient jeté un grand désordre dans les fortunes territoriales du département. Rabazou sut en tirer profit: il prit des hypothèques sur nombre de terres qu'il a pu vendre en détail depuis; c'est sa dernière manière, celle que je connais le mieux. Quand j'ai racheté l'étude, personne de nous ne soupçonnait la fortune de Pierre; nous traitions le drapier de vieux gêneur, qui dérangeait les clercs pour un sac de noix: grande fut ma surprise en constatant qu'il était un des gros cliens de la maison. Après sa vente aux jésuites et sa spéculation des casernes, il entreprit le quartier neuf de la rue des Arènes, dont il possédait une grande partie. Personne autre que nous n'a jamais su qu'il en fût propriétaire. J'achetais, je faisais les traités, j'hypothéquais en mon nom. On soupçonnait vaguement que Pierre était riche, mais on lui supposait à peine quelques centaines de mille francs.

Quand il acheta en 185.. la terre du marquis de Boursonne, pour la première fois je l'ai vu perdre la tête; il avait éprouvé subitement pour Brémailles un amour de vieillard. Il en avait comme toujours dissimulé l'acquisition, afin de la détailler sans sortir de

mon étude; mais quand il eut visité le château, il n'eut pas le courage de le vendre. Tu ne saurais te faire une idée du génie déployé pour déguiser sa terre : contrats de vente fictifs, baux au nom d'un tiers, morcellement des fermes, il employa tous les moyens; nous avons même dû en inventer. Enfin, il parvint à conserver, ou plutôt à paraître ne conserver que le château, qu'il masqua, démarqua, aveugla, comme tu peux le voir, afin d'y vivre et d'y mourir. Il s'est beaucoup servi de ce fait pour exploiter sa médiocrité apparente : —Cette maison me ruine, disait-il constamment. Enfin, mon garçon, pour me résumer, la fortune de Pierre Rabazou est le résultat d'un travail opiniâtre, d'une intelligence des affaires toujours en éveil; avec cela, aucun besoin et aucune distraction. Sa femme et lui n'ont jamais dépensé huit mille francs par an; tu juges, avec un pareil avoir, combien la boule de neige peut être grosse !

Au point de vue moral, quelques soins que j'y aie mis, je n'ai jamais pu découvrir le principe de ce caractère, je dois l'avouer. Pierre n'était point un avare dans la véritable acception; c'était un artiste à sa manière. Il poursuivait des combinaisons d'affaires comme un auteur dramatique cherche un sujet de pièce. Il travaillait de la même façon, et quand il avait un gros succès, il en était plus fier comme preuve d'intelligence que pour les bénéfices qu'il en tirait. La fin le prouve. Il aurait pu t'adopter, te procurer l'alliance qu'il eût désirée; il a préféré le coup de théâtre dont la pensée l'a rendu heureux pendant les dernières années de sa vie. Évidemment, Rabazou a voulu faire un roman en action; tu n'as point à t'en plaindre; il te reste maintenant à faire bon usage de la fortune qu'il a si habilement amassée. Il m'a chargé de guider tes premiers pas. Je vais faire pour toi comme je ferais pour un fils, après, tu voleras de tes propres ailes.

Ta position nouvelle sera connue demain; tu vas devenir légendaire. Il faut redouter pour toi ce qui arrive à l'homme affamé en face d'une table bien servie : l'indigestion. Dans ce cas, on recommande de manger avec prudence; je t'engage à agir de même. Il existe deux autres dangers contre lesquels je dois te mettre en garde : les femmes et les aventuriers.

Pierre te conseille le mariage le plus tôt possible; ici encore je ne suis pas de son avis. Il te faut acquérir, acheter, pourrais-je dire, l'expérience qui te manque avant de tenter un établissement définitif; à cette heure, tu serais certainement victime d'une combinaison intéressée. A moins que ton amour pour Radegonde ne persiste, ceci te regarde; mais là encore, avant de rien conclure, je t'engage à réfléchir : ce qui était très bien pour un commerçant peut n'être plus à la taille d'un millionnaire.

Le monde est rempli de gens sans présent et sans avenir, dont le passé douteux éteint toute délicatesse; ceux-là sont à l'affût des gens comme toi. Ils leur vendent le plus cher possible la science qu'ils ont acquise. Incapables de rien faire, avides de jouissance, sans courage et sans résignation, ils trompent, par quelques heures d'orgie, la faim ou leur misère. Flatteurs par état, mauvais conseillers pour mieux pêcher en eau trouble, ils vont s'abattre sur toi comme la puce sur le chien. Faisant bénéfice de tout, ils toucheront une double commission de toi et de tes fournisseurs; ils monteront tes chevaux, boiront ton vin, se chaufferont à ton feu, commanderont tes domestiques, tireront profit de tout pour te lâcher et te renier à la fin, s'ils y trouvent avantage. Méfie-toi de ceux-là; cherche des amis dans tes pairs, si tu en trouves. Sois généreux, ta fortune t'y autorise; mais jamais dupe : le ridicule ne se rachète pas. Ceci pour les hommes. C'est le moindre danger.

Les femmes sont plus à craindre, et, dès demain, elles assiégeront ta porte. Depuis la douairière faiseuse de mariage jusqu'aux filles qui se vendent, depuis les marchandes d'amour jusqu'aux demoiselles de famille en quête d'un séducteur responsable, toutes vont viser au cœur; prends-les pour ce qu'elles valent. Aie de l'amour si tu peux, du plaisir si tu veux, mais n'engage jamais ta vie; quand tu te donneras tout entier, assure-toi à l'avance que celle que tu as choisie est digne de porter ton nom.

En un mot, mon garçon, aime tant que tu pourras, dépense largement ton cœur, ta personne et ta bourse, mais ne confonds pas : ne donne jamais ton cœur à celles qui ne méritent que ton argent. Use de tout dans la mesure du possible, mais garde une part, la meilleure, pour celle qui viendra à toi avec une étoile au front. Ne confonds jamais l'amour et le plaisir.

Tu vas faire bien des écoles; je pourrais te les épargner que je ne le tenterais pas : la vie se paie, paie donc et vis. Maintenant je n'ai plus rien à te dire; à mesure que les faits se produiront, s'il y a lieu, je te donnerai mon avis. Je te mets la bride sur le cou, et de loin je t'observe...

Sosthène n'était pas mûr pour cet enseignement; il avait trop à apprendre. A cette heure, il était ivre; un vertige intolérable lui tournait la tête; obéissant à un besoin d'expansion enfantine, il se jeta dans les bras du notaire et l'inonda de larmes.

Mélin-Changobert ne s'était pas trompé. Le lendemain, les journaux de la localité répandaient à profusion l'histoire de Sosthène, en la poétisant, il va sans dire : un vieil Auvergnat avait laissé vingt millions cachés dans une paillasse, disaient les uns; d'autres, un petit mercier laissait pour dix millions d'immeubles à son premier commis. On avait découvert, après décès, une cave pleine d'or;

l'héritier, un enfant recueilli, se trouvait subitement à la tête d'une fortune colossale.

Laglaine était accouru; aussitôt débarqué, il avait pris ses informations et rédigé lui-même la note pour son journal. La chose avait son importance : il était à craindre que la résistance de Gaudru ne tombât vite devant l'héritage fabuleux de Sosthène, il fallait faire naître d'autres difficultés et, au besoin, tirer parti de cette nouvelle situation pour hâter la conclusion de ses projets. Gaudru avait voulu accompagner son secrétaire; Laglaine s'y était opposé. Il s'était engagé à le tenir au courant des besoins de ses électeurs. Il apportait en son nom quelques récompenses honorifiques : une croix de chevalier pour Colasson et des rubans d'officier d'académie et du Mérite agricole autant qu'il en avait pu obtenir.

Après avoir préparé ses batteries, fait paraître ses articles, il écrivit au député :

« Quelle aventure! Qui se fût jamais douté que ce petit boutiquier, votre voisin, allait devenir un Crésus? Aussi quelle folie de la part de ce vieux marchand d'habits de choisir un pareil pot pour mettre d'aussi bon onguent. Le pauvre garçon n'a rien de ce qu'il faut pour tenir l'emploi de millionnaire.

« Je doute qu'il sache de longtemps manger son bien avec propreté; on parle déjà de femmes du meilleur monde qui le recherchent en sevrage et se chargent de son éducation. Je ne vous dis pas les noms : en cherchant dans vos souvenirs, vous les trouverez sans aucun doute.

« Vos rubans ont fait le meilleur effet. Je serai de retour prochainement. Assurez ces dames de mon profond respect,

« LAGLAINE. »

En lançant la nouvelle des femmes du monde, le journaliste n'avait fait que devancer les événemens. Le notaire l'avait bien prévu : dès le lendemain de leur conversation, la rue du Parvis-Saint-Hilaire était assaillie par des mendians de tous ordres, et le facteur déposait sur le comptoir du magasin un formidable paquet de lettres, les unes déguisées, les autres brutales, toutes visant à la bourse par des procédés différens.

Le premier commis avait beau répondre que M. Sosthène ne paraissait pas rue du Parvis, le magasin ne désemplissait pas. Pourtant il disait vrai. Sosthène, par la crainte d'être suivi comme une bête curieuse, s'était retranché à Brémailles; il avait besoin de se recueillir.

L'argent de la cave l'embarrassait beaucoup. Mélin-Changobert vint l'aider un soir. Ils passèrent à eux deux une partie de la nuit

à déménager ce trésor, dont le poids eût fait couler un navire : les deux tiers étaient en pièces de cent sous. Ils remontèrent les sacs dans une des chambres du rez-de-chaussée et les chargèrent sans bruit dans une vieille berline, épave de la prospérité des Boursonne, que Sosthène avait préparée à l'avance.

Avant le jour, comme des voleurs, ils prirent le chemin de la ville ; les nuits sont heureusement longues en novembre. Au milieu de la route, Changobert, accroupi sur le tas d'or comme un Bouddha indien, sentit le plancher de l'antique voiture céder sous le poids ; il prévint Sosthène, qui était sur le siège. Il était temps ; un premier sac était déjà tombé sur la route. On alluma la lanterne, et les deux hommes, avec les planches du siège et le drap de la doublure, parvinrent à masquer cette voie d'or. Il fallut aller au pas jusqu'à la barrière ; on la passa heureusement avant qu'il fît jour, et la ville était encore endormie quand les sacs furent bien et dûment emmagasinés dans la caisse et dans les armoires de l'étude. Les affaires de la succession pouvaient suivre leur cours, Sosthène avait de quoi payer les frais.

Laglaine continuait à tenir Gaudru au courant de l'affaire ; il voulait amener lentement Radegonde à considérer Sosthène comme perdu pour elle, il ne voulait pas rentrer à Paris sans avoir consommé leur brouille ; il comptait sur le premier mouvement de dépit de la jeune fille pour se faire accepter.

Un matin, en entrant dans le cabinet du préfet, il croisa M. de Champereux qui sortait ; le comte prit familièrement le bras du journaliste et l'entraîna dans un coin de l'antichambre :

— Vous êtes pressé ? lui demanda-t-il.

— Non, pas précisément ; je vous écoute.

— Vous connaissez, mon ami, notre rôle actif, compromettant pour ainsi dire, dans l'élection Gaudru. Mme de Champereux et moi, nous nous sommes littéralement jetés à l'eau pour lui ; je ne le regrette pas, j'ai agi selon mes convictions, mais nous nous sommes aliéné nos meilleurs amis et nos derniers soutiens. Vous n'ignorez pas les difficultés de ma position ; Gaudru m'a formellement promis au moins la place d'inspecteur d'agriculture ; le préfet, je viens de l'interroger, n'a encore rien reçu. Je vous demande en grâce de ne point m'abandonner et de rafraîchir la mémoire à notre cher député.

— Mais on ne vous oublie pas : j'ai obtenu pour vous le Mérite agricole.

— Oui, je vous en remercie ; mais maintenant que j'ai le Mérite, ne vous semble-t-il pas juste de m'en accorder les privilèges ? Mon Dieu ! je le sais, ce n'est pas le Pérou ; mais les terres rendent si mal en ce moment, que le moindre petit bénéfice serait précieux... Et puis je voudrais faire quelque chose pour mon pays.

Une idée subite traversa le cerveau de Laglaine :

— Au fait, dit-il, j'ai peut-être mieux à vous offrir ; attendez-moi un instant.

— Faites, faites, cher ami.

Laglaine entra chez le préfet, comme il le faisait d'ordinaire, sans se faire annoncer ; il en ressortit après cinq minutes d'entretien.

— Voulez-vous m'accompagner au journal ? nous causerons en chemin, dit-il à M. de Champereux.

— Volontiers, répondit le comte. — Et les deux hommes s'engagèrent dans un dédale de petites rues aboutissant à la Prévôté.

— Il vous reste un château ? demanda brusquement Laglaine.

— Oui, une terre dont je porte le nom et qui m'est précieuse à ce titre.

— Elle est située près de Brémailles et pour ainsi dire enclavée.

— C'est la vérité, hélas ! ce vieux drôle de Rabazou s'est emparé de mes terres, sous prétexte de m'obliger. Je me suis aperçu trop tard du tour que m'a joué Mélin-Changobert en me rendant de prétendus services ; on va toujours sans méfiance et, un beau matin, on est exécuté !..

— A votre place, je me dédommagerais en me faisant l'intendant, le conseiller, si vous aimez mieux, de l'héritier de ses biens.

— Y pensez-vous ? Moi, M. de Champereux, me mettre aux gages de ce vilain petit drapier !

— Vous consentez bien à vous mettre au service du gouvernement : quelle différence ?

— Ho ! ce n'est pas tout à fait la même chose.

— Vous avez peut-être raison ; je vous disais ça en l'air : j'entrevoyais par là un moyen d'utiliser votre grande expérience, car la terre en vaut la peine, dit-on.

— Mon Dieu ! je suis loin d'être féroce. Si, par le fait du voisinage, des relations venaient à s'établir, il se pourrait que j'aidasse le jeune homme de mes conseils, mais rien de plus.

— Bien ! n'insistons pas, reprit le journaliste. Dès mon retour, je parlerai de vous à M. Gaudru.

Laglaine, en tout ceci, était d'une perfidie noire ; il savait, à n'en pas douter, que l'idée germerait vite dans la cervelle du gentilhomme ruiné : il voulait surtout introduire la comtesse chez Sosthène ; une fois dans la place, elle ferait, à coup sûr, assez de tapage pour amener Radegonde à oublier son fiancé.

A la porte de l'imprimerie, les deux hommes se séparèrent ; ils ne devaient plus se revoir ; Laglaine repartait, disait-il, le jour même pour Paris.

M. de Champereux, comme l'avait prévu le journaliste, n'était pas homme à laisser tomber une aussi bonne semence en terre

stérile; tout en marchant, il mûrissait l'idée : le ménage n'en était plus à considérer la légitimité des moyens. Appuyés l'un sur l'autre avec une fidélité touchante, ils avaient descendu de compagnie les rudes pentes de la misère : l'union, commencée avec un luxe et un appétit de plaisir que ne comportait pas leur modeste fortune en terre, les époux n'avaient pas tardé à être aux expédiens. Ils avaient les mêmes aspirations et une égale indépendance morale; ils s'étaient donné mutuellement le champ libre pour chasser sur toutes terres, chacun à sa façon, se réservant de goûter les bénéfices en commun. Depuis près de dix ans, cette association fonctionnait sans entraves : le comte faisait feu de tout bois et mangeait à plus d'un râtelier; pour comble d'industrie, il rabattait le gibier de toute sorte dans les filets de la comtesse. Celle-ci, non moins adroite, promettait toujours, donnait seulement quand elle y était contrainte, et si discrètement, que la médisance tenait des propos vagues, sans pouvoir citer avec certitude aucun fait. On parlait en ce moment de Colasson, mais sans preuves; sa position lui servait surtout à tirer parti d'une sorte d'entremise entre les différens mondes de la ville. « Je ne suis d'aucune coterie, disait-elle; mon mari et moi tenons à rester bien avec tout le monde; il y a des braves gens partout. » Son salon servait parfois de terrain neutre pour des rencontres politiques ou matrimoniales; par ce fait, le couple jouissait d'une considération douteuse, mais rien n'était assez apparent pour autoriser la rupture ouverte avec aucune famille du pays. Comme les affaires dont ils se mêlaient n'étaient jamais très propres, ceux-là mêmes qui les employaient étaient les premiers à se taire.

Ils avaient depuis longtemps hypothéqué, puis vendu l'hôtel de la rue du Gervis-Vert. Ils n'avaient plus qu'un pied-à-terre à Poitiers; leur principale habitation était à Champereux, disaient-ils. A la campagne, où ils laissaient tout tomber, ils prétendaient que leur vrai domicile était la ville. De fait, ils vivaient d'expédiens entre ces deux misères. Ils habitaient, rue des Écossais, une ancienne porte de ville dont la voûte était surmontée d'un pavillon à deux étages. Grâce aux épaves du passé, la comtesse avait arrangé une installation originale avec plus de goût que de confort; elle prétextait du pittoresque qui l'avait séduite pour s'excuser de la modestie de sa demeure. « Nous sommes, disait-elle, souvent dans la rue et toujours sur la porte. » Elle se payait d'esprit.

Quand les fournisseurs montraient les dents à la ville, on se sauvait à Champereux; la campagne n'offrait-elle plus de ressources, on revenait à la ville; et, discrètement, on se fournissait pendant quelques jours dans les quartiers excentriques. L'argent qui pas-

sait par la maison suffisait à peine à la toilette du ménage et à l'entretien d'une voiture indispensable pour les voyages entre Champereux et Poitiers.

Les robes de madame en absorbaient une grande partie, bien qu'elle dépensât, pour se faire habiller à crédit et à bon compte, plus de diplomatie qu'il n'en faut à un ambassadeur. Elle savait découvrir des modistes et des couturières à leurs débuts, leur promettait une clientèle et leur en donnait parfois; elle les aidait de ses conseils, leur amenait ses amies; et, quand la note était trop grosse, elle disparaissait pour en chercher d'autres.

Par de faibles acomptes distribués chaque année à leurs créanciers, ils parvenaient à parer le scandale; mais cet exercice constant sur une corde raide ne pouvait être indéfini. La comtesse arrivait à l'âge où l'on regarde les femmes avec moins d'indulgence : elle frisait la quarantaine; on la trouvait déjà moins spirituelle parce qu'elle était moins fraîche et un peu moins désirable. Que de femmes paraissent intelligentes qui ne sont que jolies! Au printemps, on leur accorde tous les dons, pour leur refuser à l'automne la moindre qualité.

XXI.

Mme de Champereux avait à peine quitté son lit quand le comte entra dans son appartement. Une petite servante, en costume du pays, mettait le couvert sur un coin de table encombrée, dans la chambre même de sa maîtresse.

Ellen de Champereux, frileusement enfouie au fond d'un grand fauteuil, se rôtissait les jambes devant un feu de sarmens allumé pour son réveil. Ses longs cheveux châtains pendaient en désordre au fond d'une résille de nuit. Un observateur eût découvert aux tempes quelques fils blancs que la coiffure n'avait pas encore dissimulés. Malgré cet abandon matinal, la comtesse était belle de cette beauté de fruit mûr si séduisante pour les hommes jeunes. L'embonpoint ne l'avait point encore touchée; elle était sur la juste limite de la plénitude. Sa robe de chambre de peluche vieil or, trop luxueuse pour sortir du lit, laissait deviner, sous l'épaisseur de l'étoffe, des richesses soutenues sans artifice. A travers des bas de fil percés, on voyait la peau blanche d'un pied gras, chaussé de pantoufles éculées. Tout, dans cet intérieur, depuis la femme jusqu'au mobilier, sentait le luxe et la misère. C'était plutôt un campement qu'une installation définitive.

Le papier, en lambeaux, était caché en partie par des portraits de famille d'assez bonne peinture, à côté de photographies récentes

et de gravures sans valeur. A la poutre maîtresse pendait un lustre en cristal de Venise; sur la cheminée, des lampes huileuses; près du lit, un bougeoir de cuivre vert-de-grisé; sur le carreau, des loques dépareillées tenaient lieu de tapis.

A côté de cette chambre, une petite pièce carrée montrait encore un certain luxe : on avait réuni là les meilleures pièces du mobilier restant des deux habitations. C'était le salon; il était ouvert un jour par semaine, le soir, quand la comtesse donnait le thé à ses intimes du moment. C'était la seule pièce présentable de cet intérieur : le reste de la maison était indescriptible.

En entendant marcher, la comtesse se retourna avec un geste nonchalant de jolie femme :

— C'est vous, Hector?

— Oui, je viens de la préfecture, je voulais savoir où en est notre affaire. Laglaine est ici.

— Vous l'avez vu?

— Oui, je l'ai saisi au passage; pendant son séjour, il vient chaque matin à la préfecture. Mais déjeunons, je vous raconterai à table ce que nous avons dit.

La comtesse retourna sa bergère, se rapprocha par de petites secousses, et, dépliant sa serviette, appuya ses deux coudes sur la toile cirée. La servante mit sur un réchaud sans feu un plat fumant et se retira.

— Voyons, que vous a dit Laglaine?

— Il croit nous avoir suffisamment payés avec le Mérite agricole.

— L'imbécile, c'est vous qui lui faites bien de l'honneur. Enfin, que lui avez-vous répondu?

— Je lui ai rappelé ce que nous avons fait pour sa cause; mais quand on n'a plus besoin de vous, c'est s'aliéner les gens que de leur rappeler les services rendus; aussi ai-je glissé rapidement. Ce qui est fait est oublié; il faut trouver maintenant une utilité quelconque à faire valoir.

— Oui, mais laquelle?

— Peut-être ai-je trouvé.

La comtesse s'était arrêtée; elle avait posé sa fourchette.

— Mais quoi?

— Il m'a parlé du nouveau Crésus, du petit marchand, notre voisin; c'est à voir. Pour lui, pas d'erreur : c'est une façon de se débarrasser de nous. Il a insinué qu'avec mes connaissances en agriculture, nos relations étendues, nous pouvions être utiles à ce garçon : c'est la Providence qui l'a mis sur notre chemin. Il me conseille, au lieu de chercher une position variable et toujours

aléatoire, de m'attacher à cette fortune solide et à l'étoile qui se lève.

La comtesse dressait l'oreille comme un chien en entendant le lancer.

— Eh bien! dit-elle, ce n'est peut-être pas si bête; en tout cas, c'est une idée; je ne dis pas qu'il faille lui en savoir gré, mais ça mérite réflexion.

Les époux avaient une façon particulière de se comprendre. Comme tous ceux qui ont l'habitude de travailler en commun, ils se devinaient à certains signes, sans qu'il fût nécessaire d'employer des mots toujours difficiles à prononcer. Le comte était compris, et, sans pousser plus loin leur plan de campagne, ils commençaient l'un et l'autre à disposer leurs batteries.

Le repas terminé, le comte alluma un cigare et sortit, laissant la comtesse procéder à sa toilette de jour.

M. de Champereux passait sa vie dehors et ne rentrait au logis qu'à l'heure des repas, encore fallait-il qu'il ne rencontrât pas un déjeuner d'occasion. Ce qui avait été, au début de son mariage, une distraction de gentilhomme oisif, était devenu, par la suite, une nécessité d'homme besogneux. Comme les chiffonniers s'en vont par les rues, tête basse, le crochet à la main, en quête d'un morceau de papier ou d'un bout de cigare, ainsi s'en allait le comte, le nez au vent, à la recherche d'une idée, d'un événement imprévu qui lui donnât un profit quelconque, ne fût-ce qu'un déjeuner. Il connaissait tous les fournisseurs de la ville, depuis les maquignons et les carrossiers jusqu'aux tailleurs et aux marchands de bric-à-brac; il leur conduisait les flâneurs. « Vous qui savez tout, lui disait-on souvent, vous ne connaîtriez pas?.. » Il connaissait toujours, et de petites commissions timidement offertes et discrètement acceptées constituaient pour lui ce qu'il appelait une part dans les bénéfices. Il continuait ainsi à s'habiller avec l'élégance indispensable à son crédit. Tous les jeunes gens à leurs débuts passaient par ses mains. Ceux qui n'étaient point encore cotés dans un certain monde étaient fiers de leur intimité avec le comte de Champereux; il était le compagnon de leurs fêtes et le conseiller doublement intéressé de leurs dépenses.

Sosthène rentrait tout à fait dans les attributions du comte; il y avait songé tout d'abord, mais il le trouvait encore un peu trop imprégné de parfum de boutique pour le lancer sans préparation dans la vie élégante. L'idée de la campagne ne lui était pas venue; là, il y avait moins d'inconvéniens, il saurait l'y maintenir, la comtesse aidant, jusqu'à ce qu'il fût présentable.

Après le départ de son mari, la comtesse sonna et fit enlever

le déjeuner, puis retourna son fauteuil pour présenter au feu ses pieds refroidis. On avait mis à côté d'elle, sur un guéridon, du café dans une tasse ébréchée; elle buvait à gorgées lentes tout en réfléchissant. « Retourner à la campagne en ce moment, se disait-elle, quand je rentre à peine,.. c'est dur, et sous quel prétexte?.. La chasse, je le sais bien... On trouve toujours en cherchant un peu;.. il le faut!.. Hector peut avoir là une situation inespérée. On dit ce garçon immensément riche... » Elle ne s'avouait pas le vrai but qu'elle poursuivait; comme beaucoup de gens, elle pratiquait l'hypocrisie pour elle-même. Il fallait voir, sonder le terrain, préparer l'opinion, toutes choses dans lesquelles la comtesse était de première force.

Au milieu de ses réflexions, elle bondit de son fauteuil, comme soulevée par une résolution subite; elle étira ses beaux bras, dont la robe de chambre en s'abaissant laissait voir la blancheur, cambra sa belle taille et se précipita vers son cabinet de toilette. Au bout d'une heure, la comtesse Ellen en sortait armée de pied en cap. Aux yeux d'une Parisienne, elle eût paru trop habillée pour sortir à pied à cette heure; mais l'usage de la province n'est pas de faire les visites en voiture : les provinciales n'ont pas le respect de certaines nuances, elles ne connaissent pas la demi-toilette; pour faire des visites, même intimes, elles se mettent sous les armes. La comtesse, en outre, avait les mêmes raisons que son mari pour paraître constamment dans ses atours; les gens à fortune solide ont seuls le droit de montrer certaines négligences. On dit tout au plus d'eux : Sont-ils simples! Devant les autres, on dirait : Doivent-ils être bas pour être aussi mal mis! Quelque critique qu'on pût faire, la comtesse était réellement superbe ainsi; elle avait cet air modeste et vainqueur de la femme qui part pour des conquêtes assurées.

A Paris, la variété des faits divers et la nouvelle du jour fournissent ample matière à la conversation. Un événement quelconque ne saurait rester sur la brèche plus de vingt-quatre heures. En province, il en est autrement. Un incident, un scandale vient-il à se produire, la conversation générale s'en empare, depuis la boutique du marchand jusqu'au paveur dans la rue; du coiffeur au café, du cercle à l'hôtel aristocratique, de l'antichambre au salon, il n'y a qu'un seul sujet : on peut aller n'importe où, au hasard, et finir la phrase commencée, et cela pendant des jours, des semaines, des mois, quelquefois des années. Ellen de Champereux était donc assurée, quel que fût le salon où elle se présenterait, d'entendre parler de Sosthène Goulu, le héros du moment.

Elle débutait chaque jour par ses visites de fournisseurs; elle allai s'asseoir familièrement chez sa modiste, causer avec une cou-

turière nouvelle, écouter les cancans, en faire elle-même. Elle accrochait en passant quelques friandises chez le marchand de comestibles; elle se montrait aimable et familière pour tous : elle appelait cela payer ses dettes. Le moyen de demander de l'argent à une femme aussi aimable et si peu fière!

A quatre heures, à la tombée du jour, elle commença ses visites du monde, allant du faubourg Saint-Hilaire à Blossac, de la riche bourgeoisie au salon aristocratique. A six heures, après de nombreux détours, elle entra à la préfecture; c'était le jour de Mme Colasson. Là, comme partout, on parlait de Sosthène.

— Cette petite Gaudru a été sotte, disait la préfète quand la comtesse entra. On dit que ce garçon, lorsqu'il était drapier, se pâmait tout le jour devant ses sacs de farine. Après tout, on ne peut pas deviner. Si on pouvait le marier dans notre monde, ce serait pour nous une bonne recrue : mais vous verrez qu'une fille sans le sou descendra tout droit des croisades pour mettre la main sur le magot, et on le coiffera d'une couronne de marquis, pour la plus grande gloire des ancêtres de la demoiselle. Mais, j'y songe, ma chère amie, Champereux touche Brémailles: vous devriez entreprendre cette conquête et nous amener ce jeune Crésus: le préfet, je suis sûr, vous en serait reconnaissant.

— Vous plaisantez, ma chère : je ne connais pas ce garçon. M. de Champereux était en mauvais termes avec le vieil Auvergnat. Il nous avait dépouillés, je ne sais sous quel prétexte, d'une partie de nos terres. Il faudrait que son héritier fît de profondes courbettes pour que mon mari le reçût. Pourtant, nous avons pour principe de nous montrer accueillans avec nos voisins. Moi, je me désintéresse de la question; plus tard on verra. Pour le moment, chère amie, je viens prendre congé de vous; nous avons beaucoup à faire à Champereux, et mon tyran m'emmène faire ses plantations et fermer la chasse : les hommes ne savent jamais s'ennuyer seuls.

— Eh bien! adieu : mais, dans votre solitude, songez à mon idée: c'est un roman à lire... à la campagne, par cette température.

Partout, dans les mêmes termes, la comtesse avait annoncé son départ. C'était une sage précaution. Par cela même qu'on n'a pas beaucoup à voir, tout le monde, en province, regarde la même chose. Au commencement de la semaine suivante, le départ des Champereux fut décidé.

Champereux avait été, avant 1789, le centre d'une terre importante. Les marquis de Boursonne et les comtes de Champereux possédaient une grande partie de la commune de Brezé. Les deux familles avaient émigré; mais les châteaux n'ayant point trouvé acquéreur dans la vente des biens nationaux, les propriétaires

avaient pu rentrer, à leur retour, en possession de leurs biens. Nous avons vu que le marquis de Boursonne, absolument ruiné, avait dû vendre sa terre à Rabazou; les Champereux avaient été moins vite; ils étaient plus modestes et s'étaient usés plus lentement. Pourtant, peu à peu, la propriété s'était dispersée par lambeaux, et Pierre l'avait en grande partie jointe au domaine des Boursonne.

A cette heure, le château était réduit à sa plus simple expression : à peine restait-il dix hectares autour; l'ombre des tourelles, au soleil couchant, devait s'allonger sur les terres du voisin. L'ancien château n'existait plus; à peine avait-on conservé les fondations et une tour ronde pour faire une cage d'escalier. C'était actuellement une maison simple, datant de Charles X. La façade principale regardait la vallée du Miosson. La petite rivière arrosait à la fois le parc de Brémailles et servait de limite à celui de Champereux.

Le château n'avait point été réparé depuis longues années; les toitures montraient les lattes, et les murs décrépis étaient marbrés de salpêtre. Le jardinier était parti depuis longtemps, laissant les pelouses et les allées confondues. Un vieux serviteur, ankylosé dans ses habitudes, s'employait à tout et ne suffisait à rien; il se payait en denrées et consommait ses gages en boissons.

Comme à la ville, M. et Mme de Champereux avaient restreint leur logement aux pièces strictement nécessaires : le grand salon avait été démeublé au profit de celui de Poitiers, la salle à manger en tenait lieu; c'était la seule pièce chauffée l'hiver.

Au premier étage, les époux avaient deux chambres contiguës, garnies l'une et l'autre de meubles de l'empire, usés, cassés et jamais réparés. Celle de la comtesse Ellen avait eu, au moment de son mariage, quelques pièces de mobilier moderne qui faisaient d'autant plus jurer la vétusté de l'ancien. Les papiers étaient défraîchis; les rideaux, brûlés par le soleil, restaient pliés pour ne pas montrer leur détresse; la garniture de cheminée avait disparu; partout on sentait la gêne. L'écurie seule était presque en ordre; le comte y entretenait deux chevaux. Il était connaisseur et savait s'en servir; c'était son dernier luxe. Il maquignonnait un peu pour les conserver : « L'homme n'est rien, disait-il, s'il n'est placé sur un piédestal. »

Le comte avait dit dans son cercle qu'il allait fermer la chasse, et la comtesse qu'elle voulait surveiller les plantations d'automne.

XXII.

Sosthène avait peine à s'habituer à sa fortune subite. Il restait à Brémailles au milieu de ses richesses comme un enfant gorgé

d'étrennes, ne sachant à quel jouet donner la préférence. Il suffisait d'éveiller ce château princier pour y retrouver le luxe et le confort d'une grande habitation, mais il était incapable d'en faire usage. Pourtant il avait fait venir le maçon du pays pour déboucher les ouvertures. Mélin-Changobert lui avait envoyé un architecte et, pendant une semaine, ils combinèrent un projet de restauration provisoire. M. Bonneau fit ouvrir au rez-de-chaussée les fenêtres d'un appartement occupé jadis par la dernière marquise. En attendant la réfection générale, Sosthène pouvait s'en contenter. C'était une grande pièce de l'époque de Louis XVI, dont les boiseries disparaissaient sous une bibliothèque treillagée à rideaux de percale verte. A la suite venait une chambre dont le mobilier semblait dessiné par Moreau; au pied du lit, une porte sous tenture conduisait dans un petit salon d'atours entresolé, muni de toutes les élégances de l'époque; une table de toilette en bois des îles faisait face à une baignoire en marbre blanc encaissée dans le sol.

Le mobilier n'avait aucunement souffert; tout semblait ancien sans être vieux, dans ce château de la Belle au Bois-Dormant. Pendant que le père Bonneau, un savant modeste chargé de la restauration des monumens religieux de la contrée, réparait, déblayait l'intérieur, Sosthène, aidé du maître clerc de Mélin et guidé par les fermiers, parcourait les terres et prenait connaissance de ses états. Il fut surpris de trouver les fermes relativement en ordre. Rabazou n'avait jamais voulu réparer le château qu'il habitait, mais pour les fermes, il faisait secrètement le nécessaire. Mélin-Changobert avait un crédit spécial à cet effet.

Un jour, pendant l'une de ses tournées de propriétaire, Sosthène vint à passer devant le château de Champereux. Bien qu'à une faible distance de Brémailles, il n'était jamais venu de ce côté. Il s'informa des habitans; le fermier le renseigna : il n'y donna pour l'instant d'autre attention.

Le comte se tenait sous sa tente. Un autre, moins adroit, aurait brusqué les choses en faisant naître une occasion d'aller à Brémailles. M. de Champereux jugeait sagement qu'un homme de son monde et de son âge allant le premier à un voisin plus jeune et plus riche ferait une faute; il préféra s'en remettre au hasard : un voisinage aussi rapproché devait nécessairement lui fournir un prétexte.

Le Miesson, la petite rivière qui bordait Champereux et traversait le parc de Brémailles, n'avait point été curée depuis longtemps. Sur la limite des deux propriétés, il y avait un moulin appartenant à Sosthène. Le meunier exigeait pour continuer son bail que la rivière fût mise en état. Ce travail devait être fait en com-

mun par les propriétaires riverains. Sosthène écrivit au comte pour lui soumettre la question.

M. de Champereux répondit aussitôt qu'il était prêt à se rendre sur les lieux pour examiner le travail; il serait heureux, ajoutait-il, de cette occasion de faire sa connaissance. Avec son zèle de nouveau propriétaire, Sosthène fixa le rendez-vous au jour suivant. Le comte ne manqua pas de s'y rendre; il mit son fusil sur son épaule, siffla son chien et marcha le long de la rive jusqu'au moulin de Mazerai.

Sosthène était arrivé le premier. Sur la porte du moulin, le meunier Doury lui expliquait le mécanisme de la vanne. En apercevant le comte, il marcha vers lui; mais, pris d'une timidité subite, il ne sut que dire. Celui-ci le mit vite à l'aise en lui tendant la main. Le comte Hector avait au plus haut point ce charme particulier à ceux qui dans la vie ont eu souvent besoin des autres; il y ajoutait une rondeur distinguée.

— Mon cher voisin, dit-il, enchanté de vous connaître; je m'empresse d'ajouter que je suis tout à votre service. Voulez-vous vous charger de l'affaire? Je m'en rapporte entièrement à vous.

Sosthène répondit que cela ne lui semblait pas équitable, et les deux hommes, précédés du meunier, s'engagèrent dans les prés sur la rive du Miosson.

— Comptez-vous fixer votre résidence à Brémailles? demanda le comte.

— Oui, provisoirement, répondit le jeune homme, au moins pendant mon deuil; j'ai beaucoup à faire pour rouvrir le château et prendre connaissance du domaine.

— Je comprends, mais vous n'allez pas enfermer à perpétuité votre jeunesse à la campagne. Avec votre tournure et votre... fortune, on doit faire figure dans le monde, morbleu!

Sosthène confessa qu'il aimerait à faire des connaissances, mais il n'en avait aucune. Ses affaires en règle, il comptait voyager.

Arrivé au point limitrophe des deux propriétés, le comte, très coulant, approuva sans réserve l'entreprise, et les deux fermiers se retirèrent après avoir pris congé.

Sosthène prenait un plaisir extrême à la conversation de M. de Champereux. Il était dans une période de transition difficile; ses anciens camarades, rares du reste, ne venaient plus le voir; sa position nouvelle imposait une grande réserve. Il restait dans la solitude; aussi accueillait-il avec empressement cette compagnie imprévue.

Il y eut hésitation après le départ des paysans; le comte se demandait s'il était préférable d'amener le jeune homme chez lui

ou de le reconduire lui-même à Brémailles; ce dernier parti l'emporta. Il ne le connaissait pas assez pour montrer sa détresse : il fallait un apprentissage; aussi offrit-il de remonter vers le château; il pouvait tirer une bécassine le long de la rivière.

— Croyez-vous, dit-il, que je ne connais pas votre habitation?

Sosthène exprima son étonnement.

— Mon Dieu! vous allez comprendre : j'étais au collège et plus tard à Paris pendant le règne des Boursonne, quand j'ai pris possession de Champereux; votre... père avait acquis Brémailles, et l'occasion ne s'est jamais présentée d'échanger des visites. Quand je dis... échanger des visites, autant avouer que les difficultés ont commencé presque avec notre mutuelle prise de possession. Je suis aussi négligent en affaires que votre père était minutieux. Je dois le confesser, j'aime la campagne pour le plaisir qu'elle donne, mais je la déteste pour les charges qu'elle entraîne. Quand une affaire litigieuse apparaît, je m'empresse de fuir. Je vous avoue mes défauts, ma franchise peut-être me vaudra votre indulgence, car je n'espère pas changer. Le père Rabazou ne m'a jamais pardonné; il m'avait voué une haine invincible et, malgré mes connaissances en agriculture, il me tenait en faible estime. J'ai tout lieu d'espérer que vous n'accepterez pas sans réserve cette partie de son héritage.

Sosthène, jusqu'ici, avait plié l'échine devant tout le monde; il éprouvait une gêne en même temps qu'un plaisir à voir quelqu'un se courber devant lui.

Il ne savait comment s'y prendre pour inviter le comte à entrer chez lui; pourtant il eût été fier de le recevoir.

— Si monsieur le comte voulait me faire l'honneur;.. ma maison n'est pas digne encore de lui, mais... enfin, je serais bien heureux. Peut-être me donneriez-vous quelques bons avis.

— Mais comment donc! Je suis curieux de voir ce diamant dans sa gangue; j'ai souvent entendu dire à mon père que c'était une merveille.

Les deux hommes s'éloignèrent du ruisseau pour rejoindre la route. Durant la marche, M. de Champereux continuait son rôle de séducteur; il avait l'art de s'emparer des gens par une bonhomie apparente et un tact digne d'une cause plus élevée. Quand il avait trouvé le défaut de la cuirasse, il frappait sans relâche à la même place. Il s'était bien aperçu que la timidité de Sosthène cachait une vanité immense. Il mit à profit sa découverte, ne parlant jamais de lui et de ses affaires que pour les abaisser et en faire un piédestal à l'autre. En entrant dans la cour d'honneur déserte, le jeune homme était conquis.

— Oui, c'est bien ça, dit le comte en s'arrêtant : grande tournure. Quel parti on peut tirer de tout cela avec votre fortune! Ah! jeune homme, marchez avec précaution ; vous avez un trésor, ne le gâchez pas.

Sosthène, ravi, voulut tout montrer. Le comte, en dehors de son but, était réellement séduit. Le château commençait à recouvrer la vue; le jour entrait à flots dans les salons du rez-de-chaussée. Le mobilier, les tentures, les tableaux semblaient secouer leur poussière et s'éveiller d'un long sommeil. M. de Champereux connaissait les belles choses, ça faisait partie de son état. Il se fit le cicerone de Sosthène pour lui faire apprécier toutes ses richesses ignorées. Le jour commençait à baisser que le comte était encore au château. Il ne pouvait rassasier ses yeux; son instinct de bibelotier lui montrait tout remis en place et en valeur.

Les deux hommes se séparèrent en se serrant les mains.

— Si j'osais, monsieur le comte, vous demander des conseils? dit Sosthène.

Le comte n'attendait pas moins.

— Comment donc! mais ce sera un véritable plaisir pour moi. — Et il disait vrai. — A votre tour, vous me devez une visite. Mme de Champereux sera charmée de vous connaître; elle aussi pourra vous être utile. Au revoir. — Le comte appela son chien et reprit par le plus court le chemin de Champereux.

Ce soir-là, les trois nouveaux voisins firent à la veillée le même rêve sous des formes différentes.

Le jour suivant, Sosthène songea à rendre sa visite, mais il fut pris au moment du départ d'une hésitation invincible ; maintenant qu'il connaissait le comte, il était moins embarrassé ; mais la comtesse, comment l'aborder, que lui dirait-il ? Cette rencontre avec une grande dame inconnue lui semblait la conquête de la Toison d'or. Il se donna une semaine encore ; il avait besoin de se familiariser avec cette idée. En parcourant le château à la suite des ouvriers, il se posait des problèmes, s'efforçait de les résoudre. Son costume l'embarrassait ; surtout il ne savait pas encore être simple, où l'aurait-il appris? En tout ceci, l'intimité du comte pouvait lui être précieuse.

Après plusieurs jours d'hésitations, presque douloureuses, entre son désir et ses craintes, il partit enfin pour Champereux. Le ciel était superbe; la route par un beau soleil d'été de Saint-Martin était poudreuse ; les troupeaux en la suivant soulevaient des nuages à l'odeur de vanille.

Il arriva au château par la cour et ne fut pas surpris de l'air d'abandon ni du désordre général, il était habitué à cet état de

choses; du reste, l'émotion ne lui laissait guère le loisir d'observer; il souhaitait surtout être plus vieux d'une heure.

Le chien d'arrêt qui sommeillait au pied du perron l'annonça en aboyant; la petite bonne entrevue à la ville parut au sommet des marches; elle avait sa consigne, elle fit taire le chien et ne demanda pas le nom du visiteur.

— M. le comte est chez lui? demanda-t-il. Voulez-vous lui dire que c'est M. Sosthène Goulu, son voisin.

— Montez, monsieur, répondit la soubrette en réprimant mal un sourire à l'énoncé du nom; et, précédant le jeune homme, elle l'introduisit brusquement dans la salle à manger servant de salon.

Le comte, en costume de chasse, se chauffait les jambes en fumant une longue pipe.

— Ah! ah! enfin, vous voilà, jeune sauvage! Je vous avais annoncé à ma femme, depuis une semaine; elle a gagné un torticolis à retourner la tête au moindre aboiement du chien. La Fine, monte prévenir madame.

Joséphine, familièrement appelée La Fine, disparut aussitôt.

Sosthène, embarrassé, finit par s'asseoir. Il avait un chapeau haut de forme dont il ne savait que faire et des gants noirs comme pour suivre un enterrement. Il regardait sans rien dire. Il attendait la comtesse; l'émotion lui serrait un peu la gorge.

— Vos travaux avancent-ils? demanda le comte. Comme tout cela doit vous intéresser! Si j'avais eu dans ma vie pareille bonne fortune, je serais mort de joie. Ici, vous le voyez, cela diffère de Brémailles; mais nous habitons si peu et tout est si cher qu'on regarde à deux fois avant d'entreprendre une restauration. Ma femme n'aime guère la campagne; aussi sommes-nous toujours en camp volant; et puis, vous l'avouerai-je? le régime qu'on nous impose nous oblige à beaucoup de prudence. Avec l'incertitude actuelle, on n'a pas le cœur de faire des travaux : on vit au jour le jour.

Sosthène ignorait l'intimité de M. de Champereux avec la préfecture. Ce langage ne pouvait pas l'étonner. Le comte lançait ce ballon pour savoir sur quel terrain marcher. La réserve de Sosthène le laissa dans le doute; son silence, dans ce cas, n'était point une opinion.

On entendit un froufrou de robe dans l'antichambre; la porte s'ouvrit et la comtesse parut. Elle avait mis pour la circonstance toutes voiles dehors. Avec son tact habituel, elle avait habilement combiné ce qui devait séduire un garçon jeune et sans expérience; pour un autre, un costume élégant de campagne eût été la note: pour celui-ci, elle voulait être plus solennelle. Elle portait un corsage de satin noir sur une jupe de faille; ses beaux cheveux bruns, re-

levés en casque sur la nuque, retombaient sur le front en frisures légères; ses pieds étaient chaussés de bas de soie foncés. Elle n'avait pas un bijou, et ses mains nues pendaient sans autre ornement qu'un gros cercle d'or.

Le comte s'était levé :

— Notre voisin dont je vous avais annoncé la visite, ma chère amie, dit-il.

La comtesse éclaira sa belle figure de son meilleur sourire, ce qui ne l'empêcha pas de regarder Sosthène comme un cheval qu'on veut acheter. Rien ne lui échappait : ni la beauté banale, ni la timidité, ni le costume révélant un défaut absolu du monde. La redingote de séminariste, les gants noirs et le chapeau de soie étaient des indices certains. La rougeur répandue sur les joues du jeune homme à son entrée dénonçait une candeur qu'elle jugea de bon augure.

— M. de Champereux, en effet, monsieur, m'avait annoncé votre visite, et, je dois l'avouer, je l'attendais avec impatience. Il n'est pas donné tous les jours de voir de près le héros d'un roman, d'un conte de fées, pourrais-je dire.

— Madame la comtesse, vous êtes bien bonne.

— Mon mari est revenu émerveillé de sa visite à Brémailles, et il se connaît en belles choses.

Sosthène avait la langue collée au palais ; il faisait des gestes, mais il ne pouvait trouver un mot. Il avait entrevu plusieurs fois Mme de Champereux dans la rue, à Blossac, mais il ne l'avait pas jugée aussi belle; le charme opérait du premier coup d'œil. Elle avait mis à ce dessein toute sa force de séduction sous une réserve étudiée.

— Vous avez l'intention de vous fixer dans votre château, m'a-t-on dit ; pour mon compte, monsieur, je m'applaudis fort de cette détermination : votre voisinage sera une grande ressource pour notre maison. Puissiez-vous en dire autant du nôtre !

Le comte vint au secours de Sosthène. Le malheureux rougissait, pâlissait et faisait peine à voir. Il se confondait en révérences sans pouvoir rien exprimer.

— Monsieur Goulu, je vous l'ai dit, ma chère amie, doit passer le temps de son deuil à Brémailles; il a de quoi occuper ses loisirs, je vous assure. Il m'a promis de nous visiter souvent, car nous serons retenus ici nous-mêmes une partie de l'hiver.

Sosthène confirma par des mots entrecoupés les paroles du comte, et la conversation se continua par des lieux-communs, des racontages sur le pays, sur la propriété, la chasse, et les projets de réunion.

Quand Sosthène se leva pour prendre congé, Mme de Champereux lui tendit sa belle main. Sous son gant noir, il en sentit la souplesse et la chaleur: elle la laissait dans la sienne; lui la gardait par gaucherie. La jeune femme soulignait chaque mot d'une pression accentuée.

— A bientôt, monsieur, n'est-ce pas? à bientôt! N'oubliez pas votre promesse, sous peine de vous la voir rappeler durement. Je compte, du reste, aller bientôt faire la connaissance de vos trésors, avant même que vous les ayez dépoussiérés.

Sosthène répondit qu'il en serait très fier. Le comte le reconduisit jusqu'à la grille de la cour, et on se sépara enchantés les uns des autres.

— Quel nom difficile à prononcer! dit la comtesse quand son mari rentra; j'ai failli rire en l'entendant. Être Goulu, passe; mais on ne l'avoue pas devant M. le maire! Bien décrassé, il ne serait pas autrement mal, ce garçon. Il est bêtement superbe!

— Pour le nom, ma chère, nous n'y pouvons rien. En ce moment, il est Goulu; plus tard, on pourra lui insinuer d'être Goulu de quelque chose. En attendant, il faut le supporter ainsi.

Mme de Champereux avait vu d'un œil sûr l'effet produit sur le jeune homme; elle songeait déjà au parti qu'elle en pouvait tirer. Elle l'avait dit, elle le trouvait bêtement superbe; elle l'eût préféré moins beau, mais elle n'en était plus à tenir compte de ses préférences: elle était depuis longtemps résignée à faire flèche de tout bois. Le râtelier était vide: l'industrie du ménage ne trouvait pas souvent une aussi belle occasion de s'exercer.

ADRIEN CHABOT.

(La dernière partie au prochain n°.)

LORIS-MÉLIKOF

NOTES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Le général comte Loris-Mélikof vient de s'éteindre à Nice, où il finissait malade et oublié. L'excès de l'oubli a presque égalé l'excès récent de son insigne fortune. Le temps n'est pas loin où sa mort eût fait l'entretien de toute l'Europe, où elle eût paru une catastrophe nationale pour la Russie. Depuis trois quarts de siècle, depuis Spéransky, nul n'était monté si haut dans ce pays, nul n'y avait reçu des pouvoirs aussi étendus, avec un blanc-seing pour entreprendre une réorganisation de l'état.

Il resta fidèle alors aux amitiés nouées en des jours plus modestes. J'en puis témoigner, ce souvenir m'oblige envers le mort furtif et solitaire ; mais je n'en ressens aucune gêne pour parler de lui avec impartialité. Spectateur de sa tentative, j'ai gardé des doutes sur la valeur pratique des idées qui la dirigèrent : je n'ai jamais eu un doute sur la bonne volonté de l'homme. Il a pu se tromper; il n'a jamais fait le mal sciemment.

Cette esquisse sera forcément incomplète. Si reculés que paraissent les événemens auxquels elle nous reporte, ils sont encore trop proches pour que l'histoire y moissonne en toute liberté. En retraçant le rôle de Loris, on devra taire des circonstances qui achèveraient d'en éclairer les côtés obscurs. On évitera autant que possible de nommer ses collaborateurs encore vivans. Quelques-uns d'entre

eux eurent une part considérable dans les luttes soutenues par leur ami; ils interpréteront peut-être ma réserve comme un manque de mémoire ou d'équité; je préfère ces reproches à celui d'indiscrétion. Le personnage principal nous occupera seul. Il serait injuste de laisser s'évanouir cette figure sans que quelqu'un essayât d'en fixer les contours.

I.

Loris-Mélikof appartenait à une famille noble du Caucase, de souche géorgienne suivant les uns, arménienne suivant les autres, rattachée en tout cas à cette dernière communauté par la religion et les affinités. Ce petit peuple arménien, dispersé sur toute l'Asie, a donné ou opposé à ses divers maîtres quelques politiques de premier ordre; j'en ai connu deux à l'œuvre : l'évêque Azarian et Nubar-Pacha; ils m'ont paru égaux sinon supérieurs aux hommes d'état que j'ai vus jouer sur de plus grands théâtres. Toute la personne de Loris criait son origine; du premier coup d'œil on reconnaissait en lui le montagnard du Caucase, croisé de Géorgien et d'Arménien. Les traits caractéristiques de la race étaient fortement accusés sur son visage; le teint, le regard achevaient de trahir l'Oriental. L'empreinte européenne se retrouvait dans l'intelligence malicieuse qui animait cette physionomie, un peu trop mobile, mieux faite pour séduire dans la conversation que pour s'imposer dans la représentation. Au temps de ses grandeurs, quand il apparaissait aux cérémonies en tête des hauts fonctionnaires du Palais d'Hiver, sa figure n'était pas à l'ordonnance, pour ainsi dire; elle tranchait trop vivement sur le type ethnographique, sur l'habitude physique des grands seigneurs russes. Cela lui a nui.

Entré tout jeune au service militaire, il fournit au Caucase une carrière utile, brillante si l'on veut, mais de cet éclat amorti qu'ont les carrières provinciales, faites loin de la cour. Il apprit son métier sous les ordres de Voronzof, dans les luttes quotidiennes contre les insoumis du Daghestan; en 1855, il tâta de la grande guerre avec les Turcs. Général-major dès 1856, l'âge lui apporta lentement les hauts grades. Sa renommée ne sortait pas des montagnes où elle avait grandi, où il se confina durant trente ans, négligeant de venir la soigner à Pétersbourg. Quand éclata la guerre turque de 1877, quand on apprit qu'un général Loris-Mélikof commandait une des armées d'Asie, ce nom inconnu dans la capitale ne dit rien au grand public. Les événemens l'apprirent vite à toutes les bouches. Loris entrait dans ses courtes années de chance, dans cette clairière illuminée de soleil où l'homme public

passe un moment, après être sorti de l'ombre et avant d'y rentrer. Victorieux à Ardahan, à Avliar, il relevait le premier la fortune des armes russes, qui pliait à cette époque sur toute la ligne des opérations, du Danube au Caucase. Il attachait son nom à la prise de Kars, la citadelle turque réputée imprenable, au pied de laquelle s'usaient depuis un siècle les efforts de la Russie. De tous les faits de guerre en Asie, ce fut le plus flatteur pour l'orgueil national. Le lendemain, le « héros de Kars » était populaire en bas, désigné en haut à la faveur et aux dignités. Il reçut après la paix le titre de comte; il se décida enfin à venir gérer sa gloire à Pétersbourg, au printemps de 1878.

Loris débuta timidement sur ce terrain inconnu et malaisé. Il y arrivait à cinquante ans, dénué de tous les appuis qui préparent et assurent la marche d'un ambitieux : liens de parenté, relations anciennes, science exacte de la cour et de la société, toutes choses plus nécessaires que l'esprit et que la gloire elle-même à qui veut manœuvrer dans ces régions. Il y reçut l'accueil froid et dédaigneux que les aristocraties dirigeantes réservent d'habitude aux intrus qui viennent leur disputer une part de la faveur et des places. Qu'on s'imagine, en se reportant dans un milieu social identique, un soldat de fortune signalé dans le Piémont ou dans la Biscaye, et apparaissant sur le tard à Versailles pour y faire de grands établissemens; il n'est pas difficile de deviner comment Saint-Simon eût parlé de cette espèce. C'est ainsi qu'on parlait de « l'Arménien » dans les salons de Pétersbourg, quand on y vit se lever son étoile. Loris s'étudia à désarmer ces hostilités par beaucoup de simplicité et de bonne grâce; le charme de sa conversation lui rattacha bientôt des partisans.

Cette conversation montrait un esprit aussi nouveau que le visage du causeur dans le monde où il se révélait : plein de feu, d'originalité, de vues personnelles, avec un singulier mélange de finesse pratique et d'idéalisme. Elle témoignait de vastes lectures, de réflexions accumulées, d'une instruction solide, mais tout abstraite et livresque, telle qu'avait pu l'acquérir un soldat du Caucase travaillant à part lui dans la solitude intellectuelle des campemens. Ce soldat parlait souvent comme un professeur; il se plaisait aux rapprochemens historiques, aux échappées sur les systèmes philosophiques, économiques. Il savait toutes choses comme notre langue, dont il connaissait à merveille le mécanisme et les ressources sur le papier, mais qu'il n'employait pas volontiers, ne l'ayant jamais pratiquée. Par la suite, avec les responsabilités du pouvoir, sa parole se fit plus contenue ; ceux-là en ont goûté seuls toute la séduction, qui l'ont entendue à ce premier moment, alors que Loris pensait et s'exprimait comme un homme du XVIIe siècle,

avec un abandon généreux et spirituel, avec une confiance juvénile dans l'infaillibilité des principes. Il n'était pas encore rompu aux affaires.

Qu'elle est juste et éloquente, cette expression consacrée par l'usage! Il y a en effet quelque chose de rompu chez celui qui a fait l'effort de manier les hommes; il apprend aussitôt à limiter son espoir, il monte d'un mouvement plus timide et plus sûr. Quand un politique affronte les grosses parties avant d'avoir subi cette rupture, il a tout son vol, mais sur des précipices; les grandes réussites n'appartiennent qu'à celui-là, qui sait encore oser; elles sont rares; plus fréquentes et très meurtrières sont les chutes qui l'attendent. Ce fut le cas de Loris. Les gens de cour l'écoutaient développer ses idées avec le respect involontaire que la supériorité intellectuelle leur impose, avec le sourire rassuré de l'expérience. Ils estiment que les principes abstraits, thèmes de spéculations intéressantes après dîner, n'ont rien à démêler avec la conduite des intérêts quotidiens. Ils accordent aux idées la même attention qu'au feu central qui bout incessamment sous nos pieds; on en parle avec curiosité, sans crainte, on n'en sera jamais incommodé : les tremblemens de terre ne comptent pas dans les accidens prévus par le plus habile architecte. Les gens de cour pensent comme M. Thiers, le jour où il disait à un intime : « Il n'y a eu de tout temps, il n'y a encore qu'un certain nombre de ficelles pour gouverner les hommes; et je les connais toutes. » Ils ont raison neuf fois sur dix; la dixième, l'idée novatrice fait irruption dans leurs affaires et trompe tous leurs calculs; blessés, ahuris, ils se relèvent après la catastrophe, ils renouent les ficelles et reprennent vite confiance dans la vertu éprouvée de ces bonnes directrices. Ils savent qu'elles finiront toujours par étrangler les idées et l'imprudent qui tente de les réaliser; qu'elles ralentiront du moins la marche de cet audacieux, jusqu'au jour où il renoncera à la plupart de ses idées et fera un compromis avec les intérêts; jusqu'au jour où on le proclamera « rompu aux affaires. »

Tout en s'affermissant dans la coulisse, le général guettait l'occasion d'entrer en scène. Elle lui vint, comme il arrive toujours, sous une forme inattendue. Au mois de janvier 1879, la « peste de Vetlianka » éclatait. Dieu! que c'est déjà loin, ces choses d'il y a dix ans! Qui se souvient aujourd'hui de la peste de Vetlianka, du paysan Naoum Procofief, de la panique indescriptible qui affola durant quelques semaines toute la Russie, et bientôt toute l'Europe? Une maladie contagieuse s'était déclarée dans les *stanitzas* cosaques du bas Volga; les médecins de l'endroit avaient cru reconnaître la peste; les dépêches parlaient de cadavres tout noirs après quelques heures de souffrances. Des régimens par-

taient en hâte pour renforcer le cordon de troupes autour du lieu maudit ; l'Allemagne établissait des quarantaines rigoureuses sur les frontières russes ; toutes les transactions étaient suspendues. Dans l'hôpital de Pétersbourg, les sommités médicales constataient un premier cas, celui du paysan Naoum Procofief. Pendant trois jours, le nom du mort fut célèbre, il n'y eut pas d'autre sujet d'articles et de conversation, chacun faisait ses malles en tremblant. L'alerte pétersbourgeoise finit par un éclat de rire homérique, le rire des gens qui ont eu bien peur ; le 16 février, le *Moniteur officiel* annonçait en termes embarrassés qu'après enquête et contre-enquête, le décès de Naoum Procofief devait être attribué à un mal venu d'Amérique et non du Volga. Néanmoins les nouvelles de Vetlianka étaient chaque jour plus effrayantes. Le premier remède à tous les fléaux, c'est la nomination d'un général-gouverneur avec de pleins pouvoirs. Le gouvernement résolut d'administrer ce remède. La commission ne tentait personne : Loris la sollicita, et tous les regards suivirent le vainqueur de Kars qui partait pour combattre la peste.

Arrivé sur les lieux, il trouva un village de pêcheurs comme on en voit aux environs d'Astrakhan, bâti littéralement sur des monceaux de poisson pourri. Des fièvres très malignes décimaient ces pauvres Cosaques. Quelques mesures d'assainissement eurent assez vite raison de l'épidémie. Il y avait deux jeux pour le général-gouverneur. Le vieux jeu administratif eût été de faire durer sa fonction, de grossir les alarmes, puis de les dissiper lentement, et de revenir à Pétersbourg avec le prestige de la victoire, après une lutte héroïque où il aurait risqué cent fois sa vie. Loris préféra le jeu moderne, la vérité dite simplement. Quatre ou cinq télégrammes d'une gradation savante, des modèles du genre, suffirent pour apaiser la panique, pour faire pénétrer dans tous les esprits la conviction qu'il n'y avait jamais eu de peste. De ce jour, le général devint l'idole des marchands russes, gravement éprouvés par l'arrêt des affaires. Il avait en outre pris le contact direct avec l'opinion, il l'avait habituée à se régler sur des communications signées par lui.

Rentré à Pétersbourg, il y trouva les imaginations troublées par un autre fléau, plus sérieux que la peste : le nihilisme. C'était le moment où les attentats se multipliaient. Celui de Solovief, qui tira cinq coups de revolver sur l'empereur, le 2 avril 1879 (1), mit le

(1) Il m'a paru préférable de maintenir à l'ancien style toutes les dates mentionnées dans ce récit. Plusieurs sont liées à des événemens historiques pour la Russie ; leur transposition aurait l'inconvénient de changer des désignations traditionnelles. On sait qu'il faut les majorer de douze jours pour les rapporter à notre calendrier.

comble au désarroi dans les régions gouvernementales. On proclama « l'état de siège renforcé, » on désigna des gouverneurs-généraux chargés de l'appliquer dans les principales villes de l'empire, avec des pouvoirs discrétionnaires. Loris fut investi de ces pouvoirs à Kharkof, un des foyers les plus actifs du nihilisme. Il se rendit à son poste vers la fin d'avril.

La Petite-Russie attendait un pourvoyeur de gibets, un proconsul qui organiserait la terreur suivant les vieilles pratiques. Quand on vit un administrateur affable, accessible à tous, attentif aux intérêts en souffrance, n'usant de sa toute-puissance que pour corriger des abus, appliqué surtout à donner une haute idée de sa modération, l'effet de détente fut instantané. Au bout de quelques semaines, la popularité de Loris alla aux nues, non-seulement dans la région où il commandait, mais dans toute la Russie. On opposait ses procédés à ceux de ses collègues : de là à faire de lui l'espoir d'abord, et bientôt le chef du parti libéral, il n'y avait qu'un pas, qui fut vite franchi. Ce parti n'avait jamais parlé si haut que durant cette période de compression, où toutes les lois étaient suspendues ; il s'enhardissait chaque jour, parce que derrière les manifestations extérieures de la force il sentait l'irrésolution et le découragement du pouvoir central. Les journaux, le *Golos* en tête, réclamaient à mots couverts une constitution, comme le seul remède capable d'enrayer le mal ; ils insinuaient que le ciel avait enfin montré un homme apte à la faire et à l'inaugurer.

Par quels gages, par quelles promesses le gouverneur-général de Kharkof avait-il acquis cette situation ? On eût été fort embarrassé de le dire. Quelques mesures favorables au commerce et des attentions personnelles prodiguées à propos lui avaient gagné les cœurs des marchands ; il se servait de son ascendant sur cette classe riche, généreuse par ostentation, pour faire souscrire de grosses sommes aux fondations universitaires qu'il encourageait. A leur tour, les étudians s'étaient donnés à un gouverneur préoccupé de leurs besoins, passionné de mouvement intellectuel, et qui ne les traitait pas en suspects. Loris soignait ses rapports avec la presse, avec ses admirateurs du *Golos*. Dans l'intimité, il continuait de philosopher en termes généraux sur la nécessité d'une réorganisation administrative. Mais personne n'eût pu citer de lui une déclaration conforme au programme libéral ; mais tout cela ne l'empêchait pas d'appliquer ses instructions rigoureuses, de mettre sous jugement et d'expédier en Sibérie les fauteurs d'idées subversives. — Qu'importaient ces contradictions ? En des momens pareils, quand l'esprit de critique s'éveille, confus encore et surpris lui-même de son audace, ce n'est point un ensemble de doctrines ou d'actes définis qui fait d'un homme en place le représentant du libéralisme ; c'est

un effet de relation et de nuance, le je ne sais quoi de plus humain, de plus facile, qui le distingue de ses pairs. Dans cette administration russe fortement militarisée, l'évolution rêvée par les constitutionnels ne pouvait s'accomplir que sous la protection d'un sabre libéral. L'opinion le comprit d'instinct, elle assigna ce rôle au général Loris-Mélikof; toutes les espérances en suspens, qui cherchaient où se poser, vinrent se cristalliser sur son nom. Nous savons comment se font ces réputations, dont le pourquoi est quelquefois inexplicable; nous savons aussi comment l'homme désigné par ce consentement de tous entre insensiblement dans le rôle qu'on lui attribue et prend les inclinations dont on lui a fait crédit.

Le 5 février 1880, la salle à manger du Palais d'Hiver sautait, à côté de la chambre où agonisait l'impératrice. L'empereur n'échappait que par un hasard, — le retard d'un hôte princier attendu ce soir-là, — à la catastrophe qui ensevelissait sous les décombres trente soldats de sa garde. Ceux qui ont vécu ces journées peuvent attester qu'il n'y aurait pas de termes assez forts pour traduire l'épouvante et la prostration de toutes les classes de la société. On annonçait pour le 19, anniversaire de l'émancipation des serfs, des explosions de mines dans plusieurs quartiers de la capitale; on désignait les rues menacées, des familles changeaient de logement, d'autres quittaient la ville. La police, convaincue d'impuissance, perdait la tête; l'organisme gouvernemental n'avait plus que des mouvemens réflexes; le public s'en rendait compte, implorait un système nouveau, un sauveur. Ce sauveur, les voix libérales crièrent son nom dès le lendemain avec un redoublement d'instances. Les conspirateurs qui terrifiaient la Russie semblaient promettre eux-mêmes de désarmer devant lui. Le 7, on trouva sur la glace de la Néva un agent de police percé de coups; la proclamation clouée sur sa poitrine décrétait de mort tous les gouverneurs-généraux, à l'exception de Loris-Mélikof.

Appelés à Pétersbourg, ces gouverneurs-généraux furent convoqués, avec tous les hauts fonctionnaires de l'empire, à un conseil extraordinaire présidé par le souverain. Si l'on s'essayait à reproduire la physionomie de cette séance mémorable, telle que plusieurs des témoins l'ont retracée par la suite, on serait accusé d'exagération dramatique. Au dire de ces témoins, le spectacle qu'ils eurent alors sous les yeux leur suggéra à tous une même comparaison, celle d'un équipage en détresse sur un vaisseau qui sombre. Miné par le chagrin, souffrant de sa crise d'asthme, Alexandre II entr'ouvrait à fréquentes reprises la porte de son cabinet, demandant les retardataires; ses aides-de-camp le voyaient apparaître sur le seuil, fantôme inquiet, appelant d'une voix enrouée les serviteurs

préférés, les compagnons de ses belles années, les chefs de la police en qui il avait le plus de confiance. Il appelait avec impatience les noms qui le rassuraient jadis, comme un mourant invoque les figures accoutumées, dans l'ombre qui le gagne. Puis, il rentrait interroger ses conseillers. Les uns se taisaient, mornes et vides d'idées; d'autres ressassaient des systèmes dont l'expérience avait démontré l'inanité; les avis et les renseignemens contradictoires se croisaient, chacun plaidant pour son département contre les fautes du voisin; on récriminait au lieu de résoudre.

Loris prit la parole le dernier. Il la garda longtemps, avec son éloquence habituelle, avec cette netteté de forme qui fait quelquefois illusion sur l'obscurité du fond. Il développa un plan aux lignes fuyantes, un exposé d'idées générales ; mais il conclut en proposant une mesure précise, urgente, d'où tout le reste dépendait selon lui : il fallait avant tout assurer l'unité de direction, et pour cela investir de pleins pouvoirs un homme ayant l'entière confiance de sa majesté. Alexandre interrompit l'orateur, et, le désignant du doigt, il leva la séance sur ces mots : « C'est vous qui serez cet homme. »

II.

Le 13 au soir, Loris fit part à quelques intimes des dispositions qu'un ukase devait révéler à la Russie deux jours plus tard. On lui conférait un titre aussi vague, aussi large dans ses promesses que la fonction nouvelle pour laquelle ce titre était créé : « Président de la commission suprême pour l'établissement de l'ordre gouvernemental en Russie. » La commission ne figurait là que pour la forme ; dès le lendemain, le public remplaçait cet intitulé laborieux par une désignation plus brève : le dictateur. Quel autre nom donner au grand-vizir, au grand-juge, qui recevait des pouvoirs illimités : direction supérieure de la police et des gouverneurs-généraux, droit de réquisition sur toutes les troupes, citation directe devant lui des personnes quelconques décrétées de prise de corps, travail particulier avec l'empereur sur toutes les affaires de l'état ? — Celui qui assumait ce lourd fardeau nous parut ce soir-là très calme, confiant sans forfanterie dans l'avenir qu'il allait faire. Il gardait sa bonne humeur et sa simplicité. Comme on lui demandait ce qu'il comptait entreprendre, il fit une réponse dont la convenance me frappa ; malaisée à traduire, elle signifiait à peu près ceci : « Avec le peuple russe, il ne faut pas s'agiter (1). »

L'ukase parut, suivi d'une proclamation du général à la nation,

(1) *S rouskim naro lom niè souètitsa.*

fait extraordinaire en un pays où le tsar a seul qualité pour parler à son peuple. Comparée à notre langage politique, cette proclamation ne ressemblait guère à un manifeste constitutionnel; mais pour qui tenait compte des nuances discrètes auxquelles est condamnée toute parole publique en Russie, certaines expressions calculées, adoptées depuis longtemps par le vocabulaire libéral et précisées par l'usage, trahissaient des préférences significatives. Ainsi le comprirent la plupart des journaux, qui saluèrent des plus chaleureuses acclamations l'avènement de leur porte-drapeau. Le *Golos* se chargea d'éclaircir, avec des commentaires qui en forçaient le sens, les phrases du document qu'on pouvait appliquer aux espérances libérales. Il ne fut pas démenti.

Durant ces premières heures de crédit, tout semblait sourire à la bienvenue de l'astre nouveau : faveur de la cour, faveur de l'opinion. Pourtant il montait sur un horizon noir. Les temps étaient tristes et difficiles. Le 19 février, on eut le spectacle de ce soleil levant sur des ruines. La Russie devait fêter ce jour-là les vingt-cinq ans de règne d'Alexandre II et l'anniversaire de l'émancipation des serfs. On avait projeté des solennités exceptionnelles pour cette commémoration : les projets s'évanouirent d'eux-mêmes au milieu des angoisses générales, après l'attentat du 5; on en redoutait la répétition, et les pamphlets nihilistes fixaient à cette date la réalisation de leurs menaces. Le jour attendu avec tant de crainte se leva. Ce fut un des plus maussades de l'hiver de 1880; la nature elle-même paraissait consternée; un jour glauque, navré, un ciel honteux comme une muraille de prison, une lumière sale sur les boues grises du dégel; les bannières et les pavois pendaient aux fenêtres avec des mines blafardes, transies. Le peuple se portait en masse devant le palais; mais ces foules pétersbourgeoises ont le mouvement lent, sans tumulte et sans joie. Tous ceux qui avaient entrée à la cour se pressaient dans les salles, avec précaution, pour ne pas troubler le repos de l'impératrice mourante; avec de vagues appréhensions personnelles, comme sur un terrain miné qui tremble.

L'empereur parut, traversa les galeries; sa fatigue était visible, et aussi l'émotion qu'il partageait avec les courtisans; émotion accrue des marques d'affection sincère qui arrêtaient au passage cet homme excellent et malheureux. La froideur habituelle de l'étiquette avait fait place à une communication plus libre, plus tendre, entre le monarque et ses sujets. Dans la salon de Pierre le Grand, il reçut les complimens des hauts dignitaires et des représentans des puissances. L'oppression nerveuse qui étouffait sa voix lui permit à peine de répondre quelques mots. Dans un angle de ce salon, un revenant symbolisait par son attitude la pensée de tous : le vieux

chancelier, retiré du monde et des affaires actives, absent depuis plusieurs années de toutes les cérémonies de cour, avait tenu à figurer aux côtés de son maître dans cette occasion suprême. Trahi par ses forces, appuyé sur une console, Gortchakof semblait se retenir de tomber, comme l'empire qu'il dirigeait; il reconnaissait mal des visages devenus étrangers, cette bouche naguère si spirituelle s'embarrassait et répondait à toutes les félicitations : « Je suis fini, je suis fini ! » On lisait le même sentiment sur les traits de tous ces anciens serviteurs, témoins vingt-cinq ans auparavant de l'explosion d'espérances qui avait accueilli l'avènement d'Alexandre; leurs fronts penchans se remémoraient cette aurore brillante, tandis qu'ils regardaient, à travers le voile des tristesses actuelles, leur maître vieilli, défait, frappé physiquement et moralement par tant de coups, enfermé dans ce palais où il n'était plus en sûreté.

Une seule tête se redressait, ferme et satisfaite, pour soutenir toutes ces choses croulantes. Tous les yeux cherchaient l'élu de la veille; on se montrait sa figure neuve, inconnue à beaucoup. Celle-là, du moins, respirait la confiance, l'ascension morale que donne le succès. Quand le cortège impérial eut défilé, les courtisans s'empressèrent autour de Loris, les physionomies chagrines s'illuminèrent à son approche. On pouvait mesurer sa hauteur à la profondeur des salutations. Après les fonctionnaires, les membres de l'aristocratie commencèrent à se faire présenter; ils arrivaient lentement, avec l'allure du lion qui se rapproche en grommelant du dompteur, mais qui se rapproche, parce que cette main nourrit. Ce jour vit consacrer publiquement la grandeur de « l'Arménien; » c'était le sobriquet murmuré derrière lui par les envieux, quand ils ne disaient pas : le *Vrémenchik* (1).

Le lendemain 20, un accident heureux mit le sceau à la popularité du général, tout en prouvant qu'elle ne désarmait pas les nihilistes. Au moment où il sortait de l'hôtel ministériel, dans la rue la plus fréquentée de Pétersbourg, un jeune Juif de Minsk, Molodetzky, tira sur lui deux coups de revolver. Les balles se perdirent dans sa pelisse. Loris arrêta l'assassin de sa main et le remit aux gendarmes. Il montra à la foule assemblée ce qu'elle aime en pareil cas chez ses préférés, de la force physique, de la repartie gouailleuse dans le danger; il sut trouver la phrase de rigueur, une variante sur la balle qui n'était pas encore fondue pour lui. Quand

(1) Le favori, littéralement : *le momentané*. Terme consacré par l'histoire et passé dans l'usage pour désigner les hommes élevés successivement aux plus hautes situations par les faiblesses de l'impératrice Catherine. La malignité publique applique fréquemment ce qualificatif aux personnages qu'un crédit rapide et exclusif porte au premier rang.

nous allâmes prendre de ses nouvelles, quelques heures après, il parla de cette alerte avec une indifférence qui n'était pas feinte, du ton qu'on avait droit d'attendre chez un vieux soldat du Caucase. Depuis lors, le Président eut presque toujours la coquetterie de sortir seul, en congédiant l'escorte de cosaques et de policiers que les circonstances avaient imposée à ses prédécesseurs. Il procéda lui-même à l'interrogatoire de Molodetzky et le fit pendre dans les quarante-huit heures, en plein jour, sur une des places de la capitale. On augura bien de cette fermeté expéditive ; elle accentua le prix des réformes libérales qu'il laissait entrevoir. Une concession libérale paraît toujours plus large quand elle suit une pendaison.

Quelles allaient être ces concessions? Qu'y avait-il au fond du libéralisme dont on faisait crédit à Loris-Mélikof? Chacun parlait avec confiance de l'ère nouvelle; mais on aurait également embarrassé les « organes de l'opinion » et les détenteurs du pouvoir, si on leur eût demandé une formule pratique, des programmes définis. D'un côté, des aspirations vagues ; de l'autre, la bonne volonté vague de satisfaire ces aspirations. Jamais on n'entendit un plus grand bruit de mots creux. Mots obscurs, en outre ; ce que l'on concevait mal ne s'énonçait pas clairement ; une longue habitude de crainte empêchait la presse russe de nommer par leurs noms les choses désirées. Un lecteur mal initié à son vocabulaire cauteleux n'eût pas compris ce qu'elle demandait, dans un déluge de circonlocutions et d'euphémismes. On nous empruntait « le couronnement de l'édifice ; » comme le faisaient remarquer avec une certaine raison les journaux de Moscou, champions de l'école traditionnelle, il était assez difficile de couronner un édifice qui n'existait pas. On réclamait « le développement légal, » et cela signifiait une constitution. Quelle constitution? Peu importait : pour les commençans politiques, ce terme a une vertu cabalistique, indépendante du sens qu'on lui donne. Nous sommes toujours esclaves du *baralipton ;* un jour les historiens de l'esprit humain constateront que l'instrument scolastique a reparu de notre temps, remis à neuf pour de nouvelles applications ; le XIXe siècle l'a ajusté aux idées sociales avec autant de naïveté et d'excès que les écolâtres du moyen âge, quand ils l'adaptèrent aux idées philosophiques et religieuses.

Ne pouvant changer tout d'un coup la forme du gouvernement, Loris en changeait du moins les procédés. Dans la pratique, il se montrait libéral au sens ancien du mot, c'est-à-dire humain, accommodant, soucieux des droits de chacun. Il s'efforçait de limiter les vexations qu'entraîne l'état de siège, de restreindre les poursuites exercées contre les gens suspects de nihilisme ; il relâchait tous ceux qui n'avaient pas à leur dossier des charges précises. Les

prisons se vidaient, les convois acheminés sur la Sibérie étaient contremandés, les universités rouvraient leurs portes aux nombreux étudians qu'elles avaient chassés. Le Président donnait une publicité rapide aux mesures de rigueur qu'il se voyait contraint de prendre; cette publicité de la répression, c'était du fruit nouveau, les Russes s'en enchantaient. Tout est relatif; c'est déjà une liberté de pouvoir dire tout haut qu'on a mis le voisin en prison. Les rapports avec la presse formaient la partie la plus épineuse de sa tâche. Loris souffrait la gêne de tous les hommes que la presse a poussés au pouvoir; pour courir plus vite à leur but, ils ont monté un cheval qui les emporte et n'obéit plus au mors, alors qu'ils ont atteint ce but et qu'ils voudraient ralentir l'animal indocile. Le général s'attacha à retenir son alliée par des caresses; au lieu de frapper à coups d'avertissemens et de suspensions, il négociait en personne avec les directeurs des grands journaux, il les gagnait à ses vues, les priant de lui faire grâce d'un court répit, jusqu'au moment où il pourrait satisfaire des désirs qu'il partageait.

Il savait qu'on gouverne les peuples par l'imagination, qu'on peut tromper un certain temps la soif de réformes avec des mots, et que des choses odieuses deviennent indifférentes pourvu qu'on en change le nom. Il eut une trouvaille de génie, le jour où il abolit bruyamment la « troisième section. » C'était la Bastille russe. Ces deux mots d'apparence inoffensive, qui désignaient à l'origine une des sections de la chancellerie privée du tsar, étaient devenus depuis le règne de l'empereur Nicolas un épouvantail public. Les journaux n'osaient pas les imprimer, il n'était pas reçu de les prononcer dans un salon, on baissait machinalement la voix quand on les murmurait en tête-à-tête. Sous les ordres du chef des gendarmes, la troisième section avait droit de justice sommaire sur tous les sujets de l'empire; elle évoquait les affaires de haute police et les litiges de famille, elle les expédiait en secret, sans contrôle et sans appel. Bref, c'était la fabrique aux lettres de cachet pour la forteresse ou pour la Sibérie. Mille légendes avaient embelli et dramatisé les abus de pouvoir trop réels qui s'étaient commis à l'hôtel de la Fontanka; nul n'en franchissait le seuil sans un battement de cœur. Quand un ukase annonça que la troisième section et l'office de chef des gendarmes étaient à jamais supprimés, ce fut une explosion de joie dans toute la Russie, chacun se sentit respirer plus à l'aise et bénit le libérateur. Personne ne fit réflexion sur un point : les attributions exorbitantes de la défunte étaient simplement transportées à la chancellerie du Président, sans autre garantie que la modération du titulaire actuel. Ainsi les démolisseurs de la Bastille ne s'avisèrent pas qu'il y a toujours une Bastille; elle s'appelle le lendemain Saint-Lazare ou la Conciergerie, et un autre ar-

bitraire y accomplit les mêmes besognes. Qu'importe? Les révoltes s'accumulent sur les mots, sur les hommes; on refait volontiers un nouveau bail avec les choses, dès qu'elles passent sous d'autres noms en d'autres mains.

Un second coup de théâtre réussit à souhait. Le « dictateur » abdiqua spontanément; il demanda à l'empereur, au mois d'août, d'abroger la haute commission et de le décharger de son fardeau. Aux termes de l'ukase qui faisait droit à sa requête, le Président échangeait son titre d'exception contre l'appellation plus effacée de ministre de l'intérieur. Les services de haute police étaient subordonnés à son ministère. Bien entendu, ces modifications d'étiquettes n'enlevaient rien aux pouvoirs de l'homme nécessaire, pouvoirs attachés à sa personne, à son crédit sur l'esprit du souverain, et non à une qualification de fantaisie. Le public fut dupe d'une substitution de termes; on crut à un apaisement des esprits qui permettait le retour à l'organisation régulière, on s'extasia sur le désintéressement et la modestie du ministre.

Tandis qu'il amusait les imaginations par ces changemens de décors, Loris nourrissait les espérances avec des études préliminaires qui semblaient annoncer les grandes réformes. Les commissions consultatives étaient à l'ordre du jour. Le régime défectueux des chemins de fer provoquait des plaintes nombreuses; sa réorganisation fut confiée à une commission où l'on appela des ingénieurs, de grands industriels. La presse avait eu jusqu'alors le choix entre la censure préalable et une législation calquée sur notre décret de 1852; elle réclamait avec énergie une loi organique. Un comité de fonctionnaires, chargé d'élaborer cette loi, convoqua à ses séances des directeurs de journaux et reçut leurs dépositions. Chaque jour l'esprit inventif de Loris découvrait un nouveau dérivatif aux exigences du libéralisme. L'enquête sénatoriale fut un des plus efficaces. On choisit dans l'empire quatre grandes régions, on désigna quatre sénateurs parmi les plus capables; on rédigea pour eux un questionnaire comprenant quarante-neuf articles, qui fournissaient le thème d'un examen général sur la condition du peuple et le fonctionnement de l'administration dans les provinces. Ces *missi dominici* partirent avec les plus larges pouvoirs inquisitoriaux et disciplinaires. L'enquête n'eut guère de résultats pratiques, sauf le déplacement de quelques fonctionnaires décriés; mais les mémoires rapportés par ces hommes distingués demeurent des documens inappréciables pour l'étude de la Russie contemporaine.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'on parlait beaucoup, dans les sphères officielles et dans les journaux, de décentralisation administrative, d'une extension d'attributions pour les conseils provinciaux? Nul n'ignore que partout et toujours, ces logogriphes poli-

tiques ont la spécialité d'occuper l'opinion entre l'instant où elle s'éveille et celui où on lui donne le grand joujou, la tribune publique. Ils caractérisent la première période d'un état pathologique bien connu, en attendant la seconde, celle où la tribune entreprend de jeter bas le gouvernement qu'il s'agissait d'abord de réformer.

III.

Si inventif et si habile que fût Loris, les espérances qu'il avait déchaînées marchaient plus vite que lui. On peut fixer à six mois environ la durée de son bail avec la faveur unanime du public. Jusqu'à l'automne de 1880, il sut enchanter les impatiences, garder la tête du mouvement et le maintenir sur place. Après, pour lui aussi, « l'ère des difficultés » commença. Tout contribuait à les aggraver. Les diverses oppositions conjurées contre sa rapide fortune avaient été abattues un moment par le succès : elles reprirent courage et haussèrent leurs voix. L'aristocratie et les mécontens de la cour ne perdaient pas une occasion de ridiculiser « l'Arménien. » Le vieux parti moscovite lui faisait la guerre avec les feuilles de Katkof et d'Aksakof, où l'on dénonçait « le libéral. » Les nihilistes mettaient leurs adeptes en garde contre « le Renard; » c'était le nom allégorique sous lequel on le désignait toujours dans les pamphlets insaisissables de la secte terroriste. Elle ne s'avouait pas vaincue, elle multipliait ses attentats; des fonctionnaires tombaient sous le poignard, on découvrait des imprimeries clandestines et des laboratoires de chimie criminelle, à Pétersbourg, à Kief, à Odessa. L'agitation des esprits trouva un nouvel aliment dans le procès d'octobre; on vit réunis sur le banc de la haute cour les principaux conspirateurs capturés depuis deux ans : les révélations de ce procès et les supplices qui le suivirent accrurent l'épouvante inspirée par le fantôme nihiliste. La session des *zemstvos* (conseils provinciaux) rendit manifestes les tendances progressistes qui travaillaient les élémens les plus actifs de ces assemblées; des orateurs, pressés de se signaler pour la tribune future, firent des incursions hardies sur le terrain politique; à Kharkof, l'un des centres du mouvement, à Pskof, à Pétersbourg même, on put voir au ton des doléances que les délégués provinciaux se croyaient appelés à rédiger leurs « cahiers. » La presse créait des difficultés quotidiennes à son favori de la veille, à son prisonnier du lendemain; elle le couvrait de fleurs, mais de fleurs empoisonnées. Le nombre des grands journaux avait doublé en quelques mois; les nouveaux-venus, enchérissant sur leurs aînés, se jetaient tous dans le courant qu'ils précipitaient. Ils remuaient les questions les plus ar-

dues avec l'audace de l'ignorance, avec la hâte bruyante de l'enfant; ils s'attaquaient impitoyablement aux administrateurs impopulaires, ils choisissaient leurs victimes jusque dans le comité des ministres. La réussite les encouragea, quand ils purent s'attribuer la chute des deux personnages qu'ils avaient traqués avec le plus d'acharnement, le général Tchertkof, gouverneur de Kief, et l'amiral Greigh, ministre des finances.

Pour comble de malheur, les fléaux du ciel semblaient se liguer contre Loris. La récolte de 1880 avait été insuffisante; un hiver précoce et irrégulier rendait les communications difficiles dans le sud-est de la Russie; les barques chargées de grains ne pouvaient plus descendre les fleuves, tour à tour pris et débâclés. La famine sévit sur le Bas-Volga, elle fit des victimes à Simbirsk, à Saratof, à Samara. Dans cette dernière ville, des bandes de paysans affluaient de la campagne et parcouraient les rues en demandant du pain. Sous cette rubrique menaçante : « Pour les affamés, » les colonnes des journaux se remplissaient d'appels désespérés à la pitié publique, de listes de souscription, et aussi de déclamations où grondait le souffle révolutionnaire; des pièces satiriques représentaient le *moujik* mourant de faim et de froid devant les tables luxueusement servies des hauts dignitaires. Bientôt commencèrent les dénonciations contre les accapareurs, contre l'agiotage des marchands de grains, qui aggravaient la crise dont ils bénéficiaient.

Je me souviens qu'à cette époque, entrant un jour chez une personne d'une rare distinction d'esprit, je la trouvai occupée à lire le livre de M. Taine sur l'ancien régime. « Je l'ai jeté plusieurs fois avec terreur, me dit-elle, et je le reprends comme s'il me brûlait les doigts : c'est trop semblable, c'est la peinture de tout ce que nous voyons autour de nous ! » Vers le même temps, un sénateur qui voulait faire sa cour à Loris lui ayant demandé : « Qu'arriverait-il de nous, si vous tombiez aujourd'hui sous la balle d'un nihiliste? » le général répondit gravement : « Ce serait une révolution. »

Il y avait dans ce propos un peu de l'infatuation inévitable chez l'homme auquel tous les autres remettaient leurs destinées. Il y avait surtout une erreur que nous partagions tous alors, une erreur de mesure sur l'épaisseur de la petite écorce cultivée qui recouvre la profonde terre russe. La classe moyenne, agitée par l'esprit progressiste et par l'ambition de jouer un rôle, était trop insignifiante comme nombre, trop séparée des masses paysannes, pour réussir à troubler leur sommeil séculaire. Le ferment n'était pas en rapport avec l'immensité et la pesanteur de la pâte qu'il prétendait faire lever. En Russie, l'équilibre instable d'où naissent les révolutions n'est pas près de s'établir entre la poussée de quelques

centaines de nihilistes, de quelques milliers de libéraux, et la résistance de 80 millions de paysans, immobilisés par la force de l'habitude, par un respect religieux pour les formes du passé, par un sentiment de résignation et une capacité de souffrance dont les races de l'Orient offrent seules le spectacle.

On pouvait s'y méprendre dans la tourmente de 1880. Loris traversa des heures cruelles. Il n'avait pas vécu près du peuple qu'il voulait gouverner. Il était arrivé de sa bibliothèque de Tiflis avec un idéal métaphysique tout d'une pièce, tempéré seulement par l'expérience incomplète que donne le commandement des armées. Un coup de fortune lui avait mis la Russie dans les mains; le peu qu'il entendait et voyait de cette muette voilée souriait complaisamment à son rêve; il s'était joyeusement mis à l'œuvre pour réaliser ce rêve. Aussitôt la réalité se dressa devant lui avec sa lourde ironie; dès ses premiers efforts, il dut s'avouer que la machine primitive sur laquelle il travaillait n'était pas prête pour les expériences délicates, pour « le jeu des institutions libres; » il aperçut la faiblesse des idées quand elles entrent en lutte contre les mœurs; il vit que les instrumens secondaires lui manquaient partout, qu'il devait tout faire de sa main, et qu'une main d'homme n'est pas assez forte pour changer les rouages énormes d'un vieil empire; il comprit qu'à ébranler une seule pièce, fût-ce pour la réparer, on risquait de faire crouler toute la vénérable mécanique. Il n'avait pas le grain de folie mystique et l'audace de regard d'un Skobélef; celui-là, son œil s'allumait quand on ouvrait devant lui ces perspectives, et semblait dire : « Tant pis,.. tant mieux,.. je resterai seul debout sur les ruines de tout... » Loris n'était qu'un Lafayette; pour affronter de pareilles destinées, son génie était trop honnête ou trop limité : je laisse le choix de l'épithète aux moralistes qui ont des théories sur les ambitions majeures. — Ainsi, la prudence lui conseillait d'enrayer, après avoir tâté le terrain; le principe qu'il personnifiait et les alliés qui faisaient sa force le tiraient en avant; son honneur était engagé à l'action. Il dut subir alors de rudes perplexités, dissimulées sous son calme habituel et sous sa résolution apparente.

Le 6 septembre, il joua bravement sa popularité sur un coup de dés. Les directeurs de tous les journaux et revues de Pétersbourg furent convoqués au ministère de l'intérieur. En un langage ému, Loris leur exposa les difficultés de sa tâche, le danger de se laisser aller à des chimères énervantes; il exprima son désir de marcher d'accord avec une presse libre, « qui aurait la possibilité de juger les actes du gouvernement, sous la seule restriction qu'elle n'agiterait pas l'esprit public. » Les autres déclarations qu'il fit en développant son programme politique n'étaient pas plus compromet-

tantes : ce programme se réduisait à des intentions très libérales, il n'énonçait pas des mesures effectives. Le point précis et capital, celui qui retint l'attention des auditeurs mieux que tous les précédens, ce fut cette conclusion catégorique : « Nous ne projetons rien de semblable à un appel à la nation, sous forme d'assemblées représentatives comme celles de l'Occident; la Russie doit travailler durant une période de cinq à sept années avant de sortir de ses anciens cadres; tout le reste n'est que rêveries et illusions. » Quelques jours plus tard, le directeur des *Annales de la patrie,* qui avait eu au cours de l'entretien une vive altercation avec le ministre, publiait le programme du 6 septembre et l'allocution de Loris; le journal ne reçut ni démenti ni rectification. — Il y eut un moment de stupeur dans l'opinion libérale : le désappointement se traduisit par des récriminations, des insinuations fâcheuses. Mais bientôt l'équivoque recommença de plus belle; on tortura les paroles ministérielles pour en tirer un sens exactement contraire à celui qu'elles renfermaient. Loris se trouvait dans cette situation, assez fréquente en politique, où un homme n'est pas cru quand il essaie de réfréner les espérances placées sur son nom. On avait décidé qu'il aurait certaines pensées; lorsqu'il s'en défendait, on souriait comme à une feinte habile, on n'admettait pas qu'il pût tromper l'attente du parti qui l'avait fait ce qu'il était.

Il le comprenait bien, malgré ses dénégations. Il se sentait le Juif errant du libéralisme, condamné à marcher, à guider vers le mirage ceux qui l'y poussaient. Tous affirmaient qu'il y avait là-bas, à l'horizon, des eaux-vives, des ombrages, une heureuse oasis. Lui qui avait pu regarder le pays de haut, il savait bien que ce n'était qu'un mirage; mais il ne pouvait pas abandonner dans le désert sa troupe révoltée : il fallait l'acheminer sur la vision fuyante. Le ministre et ses collaborateurs mirent à l'étude un projet qui devait donner quelque satisfaction aux idées de contrôle, sans rien sacrifier des droits essentiels de la couronne.

Au sommet de l'administration russe, le conseil de l'empire joue un rôle assez analogue à celui du conseil d'état sous Napoléon Ier. Les lois, les budgets, les actes du gouvernement sont élaborés dans cette haute assemblée, divisée en sections de législation, de finances, des affaires civiles et religieuses. Le tsar donne ou refuse sa sanction aux propositions du conseil; elles n'ont jamais qu'une valeur d'avis. Il compose ce corps à son choix; en dehors de quelques juristes, généralement pris dans le sénat, les membres se recrutent parmi les grands dignitaires en exercice ou à la retraite, ministres, ambassadeurs, gouverneurs de provinces, généraux en chef. La majorité du conseil est formée de gens avancés en âge, qui ont résigné leurs fonctions actives et trouvé là un dédomma-

gement très envié. Ils apportent aux délibérations l'expérience, mais aussi la fatigue de l'extrême vieillesse. Les réformateurs résolurent d'infuser au conseil de l'empire un sang nouveau, en demandant au souverain d'y appeler quelques hommes jeunes, recommandés par des connaissances spéciales ou par la faveur de l'opinion, et pris en dehors des cadres administratifs. Deux ou trois nominations de cette nature furent faites durant l'hiver de 1880-1881, au grand scandale des gardiens de la tradition. Mais là ne devait pas se borner la transformation; on délimiterait en l'augmentant la part d'initiative dévolue au conseil; le « couronnement de l'édifice, » ce serait la présentation par les *zemstvos* d'une liste de délégués, sur laquelle l'empereur choisirait un certain nombre de représentans des provinces, qui siégeraient au conseil avec voix consultative. Tel était, dans ses grandes lignes, le projet qui occupa Loris pendant les derniers mois de son ministère.

Il fallait gagner beaucoup de récalcitrans, vaincre les hésitations d'Alexandre II, uniquement occupé alors d'arrangemens domestiques très délicats, et qui n'étaient pas un des moindres soucis du « Grand-Vizir. » En outre les affaires quotidiennes ne laissaient guère de loisir à celui qui concentrait dans ses mains tous les services publics. Avant de philosopher, il s'agissait de vivre, et pour cela de se défendre contre les conspirateurs dont on sentait le travail invisible. La direction de la police eût suffi à absorber le temps et les facultés de l'homme qui succombait sous une aussi lourde responsabilité. A cette époque troublée, l'inquiétude universelle enflait les moindres incidens; on fut longtemps à se remettre d'une sédition d'étudians à l'université de Moscou; ces jeunes gens s'étaient portés à des voies de fait sur le ministre de l'instruction publique. Les funérailles de Dostoïevsky donnèrent d'autres soucis, en rendant sensible à tous les yeux le chaos d'idées où la Russie se débattait; on vit le désordre des âmes prendre corps dans un cortège où passaient confondus les élémens officiels, religieux, révolutionnaires, ces derniers en majorité. La crise économique appelait des remèdes immédiats. De ce côté, le collaborateur du général aux finances appliqua quelques mesures excellentes, l'abolition de l'impôt sur le sel, la limitation du papier-monnaie.

Dès les premiers jours de février 1881, des bruits vagues se répandirent dans les cercles de la capitale : la « constitution » était prête et allait voir le jour. Bien entendu, chacun mettait sous ce vocable toutes les imaginations politiques qu'il avait dans la cervelle. L'énormité des espérances, des assurances même que donnaient les nouvellistes, discréditait à l'avance les réformes très modestes consenties par le pouvoir. Les on-dit se précisèrent; la « constitution » devait être promulguée le 19 février, jour anniver-

saire de l'émancipation des serfs. Ce jour passa sans rien apporter. Les prophètes, démentis, fixèrent alors l'échéance au 5 mars. Loris, persécuté de questions, demeurait impénétrable.

Il venait en effet de soumettre à la signature du tsar le statut qui élargissait les attributions des *zemstvos* et ouvrait à leurs délégués le conseil de l'empire transformé. C'est, je crois, tout ce qu'on peut avancer. Le statut contenait-il d'autres nouveautés plus hardies? C'est peu probable, c'est possible. Un mystère que le temps n'a pas découvert plane encore sur la teneur de ce document, sur les dernières circonstances de son acceptation. Une seule chose est absolument certaine : il existait, il fut approuvé par l'empereur pendant les heures suprêmes qui lui restaient à vivre. Les témoins les mieux placés pour ne rien ignorer au palais ont affirmé depuis qu'Alexandre II, après une dernière lutte intérieure, signa le 28 février l'acte limitatif de son autocratie ; en posant la plume, il fit le signe de croix qui accompagne chez les Russes toute détermination grave. Le papier, ajoute-t-on, serait resté sur son bureau, pour être transmis le lendemain au sénat, qui devait selon l'usage pourvoir à la promulgation de l'ukase.

Le lendemain, c'était le 1er mars 1881 ! L'infortuné souverain sortait le matin pour se rendre à la parade de la garde montante ; une heure après, on le rapportait baignant dans son sang, mutilé par la bombe de Ryssakof. Avant la chute du jour, le drapeau qui s'abaissait sur le Palais d'Hiver annonçait à la foule anxieuse, avec la fin de son empereur, la fin des rêves libéraux et de la « constitution » mort-née.

Loris devait être la victime expiatoire de cette tragédie et du déchaînement de colères qui la suivit. Ses ennemis, et à leur tête les anciens directeurs de la police écartés par lui comme incapables, eurent beau jeu contre ce successeur qui avait laissé le tsar s'aventurer dans des rues minées, remplies d'assassins. On vit se reproduire, dans des circonstances toutes semblables, les rancunes et les insinuations sous lesquelles avait succombé M. Decazes, après le meurtre du duc de Berry ; on vit reparaître sous toutes les formes le mot historique : « les pieds lui glissèrent dans le sang. » La justice ne retrouva son heure que plus tard, quand l'histoire de ces journées dramatiques fut mieux connue. On sut alors que le ministre responsable tenait depuis l'avant-veille quelques-uns des fils du complot. Le hasard avait fait tomber l'un des conjurés dans les mains des gens de police ; l'homme refusait d'avouer, mais divers indices trahissaient les machinations ténébreuses auxquelles il était mêlé. Loris, mis sur ses gardes par des révélations incomplètes, avait supplié son maître de ne pas sortir le 1er ; il avait fait parler une voix à laquelle l'empereur ne refusait rien : toutes

les supplications avaient échoué contre la bravoure insouciante d'Alexandre.

Le soir de ce jour douloureux, tout le monde sentit que c'en était fait du *Vrémenchik*. Il avait pris à forfait la sécurité de la famille impériale et le rétablissement de l'ordre; en permettant cette effroyable banqueroute, la fortune lui signifiait un congé définitif. Il fit tête à l'orage, il dura encore quelques semaines, tant que l'incertitude fut possible sur la direction du nouveau règne. Les deux partis en présence se livrèrent alors un combat suprême et acharné, chacun espérant confisquer cette direction à son profit. L'école nationale de Moscou avait un argument sans réplique : elle dressait le bilan des tentatives libérales et montrait à leur actif, en tout et pour tout, un tsar assassiné. Les progressistes se défendaient en répondant que l'expérience de leurs doctrines n'était pas faite, que la mise en pratique de ces doctrines pouvait seule éviter d'autres malheurs. Jamais leurs revendications n'avaient été plus pressantes et plus hardies; ils comprenaient que l'instant était décisif, que la partie gagnée la veille serait perdue pour longtemps s'ils laissaient déchirer le testament d'Alexandre II.

Un moment, on put croire à leur triomphe. Le nouveau souverain nomma à divers emplois quelques hommes agréables à l'opinion libérale. Le 1er avril, le *Moniteur officiel* annonça la convocation d'un conseil électif de 25 membres auprès du préfet de police de Pétersbourg; chaque quartier de la capitale devait élire un de ces délégués, tous les domiciliés votaient. Les journaux prirent feu pour ce « pas en avant, » ce « premier essai de suffrage universel. » On vit à cette occasion comment fonctionnerait le suffrage universel dans la bonne Russie. Le jour de l'élection, le commissaire de police de mon quartier se présenta chez moi, avec le registre où il recueillait les *oui* sur le nom du candidat désigné. J'eus grand'peine à lui faire comprendre que ma qualité d'étranger ne me permettait pas de voter; ce brave homme se retira tout contristé de mon mauvais vouloir, avec la conviction que je refusais de l'aider dans l'exécution d'une consigne. Pour me déterminer, il avait fait valoir l'exemple de plusieurs de mes compatriotes, les actrices françaises toujours nombreuses à Pétersbourg. Moins cruelles, ces dames avaient usé des droits civiques qu'on leur offrait (1). Les méchantes gens prétendirent que l'élection du 1er avril n'était qu'un adroit prétexte pour déguiser un recensement de police et des visites domiciliaires dans toutes les maisons.

Ce fut la dernière satisfaction accordée aux libéraux. Le général

(1) On sait que les femmes ont le droit de vote, en Russie, dans certaines occasions où ce droit s'exerce.

Ignatief, appelé à la direction d'un département ministériel, introduisait dans le cabinet un élément réfractaire à ceux que Loris avait groupés. Pour battre en brèche ses collègues, il demandait beaucoup plus qu'eux, la réunion à Moscou d'états-généraux, sur le modèle des anciennes assemblées connues dans l'histoire russe sous le nom de *sobor*. On lui prêtait l'idée d'écraser ainsi la minorité progressiste sous la masse des représentans ruraux, qui ne viendraient au *sobor* que pour y acclamer le tsar autocrate. Au même moment, M. Katkof arrivait à Pétersbourg; il allait travailler à Gatchina, il jetait dans la balance le poids de son influence autoritaire. Le 21 avril, le comité des ministres discuta les grosses questions à l'ordre du jour dans une séance solennelle. Loris parla avec son habileté accoutumée; il entraîna l'adhésion des hésitans, il interpréta le silence du monarque comme un assentiment muet, il se flatta d'avoir gagné sa cause. Nous le vîmes rayonnant, ce soir-là. Pendant les quelques jours qui suivirent, il se crut et on le crut plus puissant que jamais. Le 28, l'histoire enregistra une nouvelle « journée des dupes, » digne de faire pendant à celle qui a gardé cette appellation fameuse. Le comité se réunit à nouveau pour arrêter les décisions en projet. Loris reprit la parole afin d'achever sa victoire, il eut l'impression qu'il l'achevait. Quand il se rassit, le ministre de la justice se leva, tira de sa poche un papier, et le communiqua à ses collègues de la part de l'empereur. C'était le manifeste rédigé par le procureur du saint-synode et qui fut publié le surlendemain. Ce document fixait la politique du règne : il réintégrait la Russie dans ses voies traditionnelles, il indiquait nettement que les destinées de l'empire seraient désormais débattues entre le tsar et Dieu.

Le jour même, Loris et ses amis adressaient leurs démissions au palais. C'était un acte sans précédent; je n'en veux d'autre preuve que le langage, le meilleur témoin des mœurs : les Russes disent toujours d'un fonctionnaire qu'il « prend sa démission; » tant il ne vient à l'idée de personne qu'un fonctionnaire puisse la donner. Du régime constitutionnel qu'il voulait fonder, le ministre libéral n'a pu accomplir pleinement qu'un seul rite, le dernier : il eut la consolation de finir selon les règles de son art. Peu de jours après, le disgracié repartait pour le Caucase; il allait s'y faire oublier, ce qui est facile, et chercher à oublier, ce qui l'est moins.

IV.

L'heure n'est pas venue de juger sur toutes pièces l'essai de libéralisme dictatorial auquel le nom de Loris-Melikof restera attaché.

L'historien qui le fera un jour voudra d'abord étudier l'essai tout semblable tenté au commencement de ce siècle par Spéransky. Sous la diversité des circonstances et des génies, il trouvera des analogies frappantes entre les deux momens, entre les deux hommes, le général arménien et le petit séminariste de Tcherkoutino. Tous deux eurent la même fortune rapide et éblouissante, le même pouvoir, tel qu'aucun particulier n'en disposa jamais dans l'état russe. Tous deux appliquèrent ce pouvoir au même objet, la transformation constitutionnelle de l'autocratie moscovite. Spéransky, celui que Napoléon eût appelé un idéologue, s'il l'eût mieux connu, mais de qui il disait à Alexandre, pendant l'entrevue de Tilsitt : « Donnez-moi cet homme, et je vous cède deux provinces, » — Spéransky, le disciple de Rousseau et l'imitateur de Siéyès, apporta à sa tâche un génie bizarre, une foi mystique dans la puissance de l'idée abstraite. Ses contemporains crurent un instant qu'il allait réussir et changer toute l'histoire de son pays. Loris reprit après un long intervalle la même œuvre, sur un terrain mieux préparé, avec plus de tempéramens, plus de soutiens, moins de foi et d'audace. L'un et l'autre exercèrent la même fascination sur les esprits mobiles et généreux des deux Alexandre, l'un et l'autre tombèrent d'aussi haut, de la même chute soudaine, dans une disgrâce irrémédiable. Ils ont introduit deux parenthèses dans la politique tout extérieure de la Russie, ils l'ont forcée à se replier un moment sur elle-même, à oublier ses vastes et tenaces ambitions, pour travailler sur son propre organisme.

Loris se désintéressa de la politique étrangère; il en laissait le soin aux collaborateurs commis à cette gestion. On a dit qu'il était « allemand. » C'était un propos de gazette, aussi naïf que la question d'un de nos ministres, qui demandait à cette époque, en interrogeant sur l'homme du jour un arrivant de Pétersbourg : « Est-il *français?* » Singulier indice de l'aptitude de ce ministre à traiter les affaires européennes ! Loris n'était ni l'un ni l'autre; il était ce que sera toujours un homme d'état digne de ce nom : dévoué aux intérêts de son pays, indifférent à ceux des autres, prêt à exploiter ces derniers suivant les circonstances au profit de sa politique. Quand il reçut le pouvoir, le refus d'extrader Hartmann avait indisposé Alexandre II contre nous ; le premier ministre dut caresser les sentimens de son maître, pour ménager un crédit indispensable à la réussite de ses desseins; mais il n'eut ni le goût ni le loisir d'entreprendre au dehors.

L'historien qui retracera cette période ne pourra pas refuser à Loris la sincérité, la bonne volonté. Ses ennemis l'accusèrent de charlatanisme, quand ils le virent capter la faveur publique par les expédiens que j'ai rapportés. Je ne pense pas qu'il ait dépassé la

limite de l'habileté nécessaire à celui qui veut faire triompher une idée, et qui doit d'abord séduire les imaginations pour les asservir à son idée. Cette utilisation de la crédulité humaine n'est répréhensible que lorsqu'elle constitue à elle seule tout le programme d'un politique, lorsqu'elle n'est pas mise au service d'une conception désintéressée. Il devra enfin, notre historien, tenir compte au vaincu des difficultés inextricables du moment, de toutes les mauvaises chances conjurées contre un bonheur apparent. Quant au verdict qu'il portera sur le fond même de l'entreprise, je n'aimerais pas à le préjuger. On a toujours mauvaise grâce à légiférer pour un pays étranger, très difficile à connaître; et les esprits de ce temps sont de moins en moins portés aux spéculations vaines sur ce qui serait arrivé, si les choses avaient tourné autrement, dans l'hypothèse d'une histoire idéale. En raisonnant sur l'expérience des dix dernières années, et d'après le *criterium* du succès, il faut bien avouer que les faits ont donné tort à Loris, puisque la politique traditionnelle a apaisé l'agitation libérale, comprimé les explosions du nihilisme, grandi le rôle de la Russie et relevé sa prospérité matérielle. Au reste, les jugemens doctrinaux sur ces matières ont peu d'intérêt pour le lecteur; ils n'indiquent en dernière analyse que l'opinion individuelle d'un écrivain sur le gouvernement des sociétés. J'ai consigné ici les événemens, tels qu'il m'a été donné de les voir; cette tâche comporte déjà assez de chances d'erreur, sans y ajouter celles qui proviennent de l'imagination métaphysique et des passions instinctives, c'est-à-dire ce que l'on est convenu d'appeler une opinion politique.

Loris voulait s'établir au Caucase. Bientôt il se sentit mal à l'aise dans un empire où aucune place n'était plus à sa taille, depuis qu'il y avait occupé la première. Il n'avait pas les consolations d'une retraite fastueuse; son ambition était probe, ce favori n'emportait aucune fortune personnelle du domaine public qu'il avait géré sans contrôle. Sa santé, qui inquiétait déjà son entourage à Pétersbourg, déclina rapidement; c'était un de ces organismes vivaces et frêles que la maladie respecte dans l'action, qu'elle ressaisit au repos. La sienne prit le caractère d'une consomption lente. Il vint la soigner sur notre littoral. Après quelques réapparitions en Russie, où il ne rencontra pas les encouragemens qu'il attendait peut-être, il se fixa complètement à Nice. Il y vivait très retiré. Je le revis là pour la dernière fois, il y a deux ans. Je retrouvai la même aménité d'accueil, la même vivacité de conversation, la même finesse joviale; il lisait beaucoup, il suivait attentivement les affaires du monde et celles de son pays; il parlait de ces dernières sans aigreur, avec une nuance de sévérité pour le présent. On

devinait la plaie toujours ouverte. Il faut croire que le temps, qui cicatrise les blessures des autres passions, élargit celles de l'ambition; chez ceux qui ont possédé le pouvoir, le veuvage est inconsolable, les années semblent augmenter le regret de ce qu'ils ont perdu.

La mort ne paraissait pas si proche. Elle a pris Loris-Mélikof à soixante-trois ans, sans grande lutte. Quelques lignes dans les journaux en ont instruit le monde; elles auront rencontré une attention distraite, chez ceux-là mêmes qui firent de lui pendant une année l'objet de leurs espérances ou de leurs craintes. Nos soldats ont salué la dépouille du vainqueur de Kars. Salut mélancolique des armes étrangères! Ce n'était pas le bruit de sa poudre, à lui. Quand on songe qu'il y a dix ans, à Pétersbourg, ce mort eût été escorté par les armées impériales et par un peuple en deuil! Au Caucase, ses compagnons lui eussent fait des funérailles fraternelles, avec des canons habitués à son commandement et des drapeaux tout glorieux de ses exploits de jeunesse. On dit que ses restes iront reposer à Tiflis, dans le petit monastère arménien de Sour-Stephanos; lieu silencieux d'où l'on voit les montagnes. Il n'y entendra que la psalmodie des diaconesses, qui officient là comme au temps de saint Paul, vêtues de dalmatiques et la tête voilée.

Loris aura eu du moins l'illusion de son Caucase, en s'endormant sur notre plage, entre nos Alpes et notre mer, toute pareille à la douce mer qui bat la grève de Batoum et le pied des monts de Géorgie. En attendant la terre natale, il campe dans le cimetière de Nice; l'ironie du formidable Shakspeare qui invente l'histoire l'a couché là, à quelques pas de Gambetta, de l'homme qui partagea avec lui les regards du monde, qui poursuivit une entreprise semblable, au même moment, avec le même éclat, la même ambition et le même malheur. Loris-Mélikof et Gambetta! Souvenez-vous de l'année où l'écho ne renvoyait que ces deux noms, d'un bout à l'autre de l'Europe. S'ils s'entretiennent, ces morts rapprochés par un caprice étrange, ils peuvent se demander quel est le plus oublié, après tant de bruit et de puissance, hier encore. Les oisifs qui promènent leur ennui devant ces tombes accusent volontiers la vie d'être sotte et plate. Que font-ils donc de leurs yeux? Quelles plus grandes merveilles veulent-ils? Qu'ils regardent le réel : ses surprises défient l'imagination la plus fantasque. Chaque soir, en quelque coin de la terre, la nuit tombe sur un drame qu'il faudrait applaudir à genoux.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

UN

ROI DE L'INDE

AU IIIe SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE

AÇOKA ET LE BOUDDHISME.

L'Inde passe pour n'avoir pas de chronologie, pas d'histoire; cette réputation n'est pas tout à fait imméritée. A défaut d'historiens et de chroniques, — qu'elle n'a guère, — elle possède des monumens. Par malheur, les monumens sont moins accessibles que les livres. L'étude de l'Inde remonte à quelque cent ans; il y en a cinquante à peine qu'a commencé l'exploration archéologique, épigraphique. C'est d'hier que l'effort des travailleurs se porte avec une sorte de prédilection sur ces témoins du passé, dont le silence ou les confusions de la littérature doublent le prix.

Dans les premiers temps, l'enthousiasme de la découverte, la surprise de la nouveauté, avaient fait exagérer singulièrement l'antiquité des traditions et des livres qui passaient pour nous révéler les mystères de « l'antique sagesse des Indous. » Ainsi le voulait le tempérament romantique des premiers explorateurs; telle était la tournure d'esprit du moment, que l'on n'aimait à s'approcher qu'avec un frisson religieux de ces choses lointaines de l'Orient; on transportait dans le temps la perspective de la distance. Ne

fallait-il pas un digne pendant à l'Égypte, qui, elle aussi, s'ouvrait à la curiosité passionnée de la science européenne? Depuis, on a dû en rabattre : mais c'est le sort des démentis de ne déraciner qu'avec peine les préjugés qu'ont accrédités les affirmations hâtives. La critique a souffert ici d'un double désavantage : c'est par de lents efforts qu'elle s'est frayé un chemin; quels qu'aient été ces efforts, si certaines que puissent être ses conclusions négatives, elle n'est pas encore, elle ne sera peut-être jamais en état d'opposer aux fantaisies séduisantes ces résultats catégoriques, précis, dont la lumière crue dissipe sans retour les complaisantes illusions de la première heure.

Au temps qu'elles commençaient à perdre de leur empire, les esprits se tournèrent à l'étude nouvelle du Véda, aux théories et aux déductions brillantes de la mythologie comparative. C'était par la haute antiquité de ses traditions, par ses aspects en quelque sorte préhistoriques, ou réputés préhistoriques, que l'Inde reparaissait à l'horizon des lettrés. Cette fois encore, la séduction des combinaisons ingénieuses, des thèses vastes, faisait tort à la curiosité des faits définis.

Aujourd'hui que le bouddhisme attire surtout vers l'Inde les lecteurs européens, les rapprochemens suspects, les témérités d'une vulgarisation aussi ambitieuse que mal informée, nuisent une fois de plus à la diffusion de connaissances nettes. Égaré à plaisir, le public est chaque jour exposé à prendre au sérieux les thèses les plus étranges, et jusqu'aux mystifications du théosophisme et du « bouddhisme ésotérique. » Aux plus circonspects, l'Inde, je le crains, n'apparaît souvent que comme le lieu isolé dans l'histoire où flottent sans date, sans personnalité, sans forme, des imaginations fantastiques et nébuleuses. Ne fût-ce que par le contraste, il sera peut-être reposant d'y envisager quelques monumens parfaitement tangibles, dûment datés, d'une inspiration simple et pratique, quoique religieuse, où des noms étrangers attestent des rapports curieux avec le dehors. Ce sont les monumens mêmes qui, à plusieurs égards, sont devenus le point d'appui initial pour la reconstitution historique du passé.

Les documens épigraphiques ne manquent pas dans l'Inde : inscriptions votives retrouvées parmi les ruines des vieux monumens bouddhiques, stèles gravées dans les temples de toute date et de toute secte, plaques de cuivre restituées par les archives des familles brahmaniques et par le hasard des fouilles, où sont consignées les libéralités des rois envers les brahmanes dont ils voulaient honorer la science ou récompenser les services. La moisson est riche. Les monumens d'Açoka y tiennent sans comparaison la première place.

I.

A son entrée dans l'Inde proprement dite, au-delà de l'Indus, Alexandre se heurte surtout, dans des rapports tour à tour hostiles et pacifiques, à deux souverains : l'un, Taxiles, est le roi d'une ville de Takshaçilâ, alors l'une des plus importantes du Pendjab : le nom revient souvent dans la tradition des bouddhistes; l'emplacement, marqué par de vastes débris, en a été déterminé avec beaucoup de vraisemblance; l'autre, le fameux et chevaleresque Porus, représentait, en continuant vers l'est, un royaume connu aussi de la tradition indoue, et qui, à en juger par le nom, devait se rattacher, au moins par des liens légendaires, à la race épique de Pourou, Pauras ou Pauravas. C'est au-delà de ses domaines, sur les rives de l'Hyphase, la Vipâçâ des Indiens, qu'Alexandre suspend sa marche et se décide au retour. Les régions plus lointaines qu'il renonçait à conquérir étaient, d'après les renseignemens qu'il recueillait, soumises à un maître puissant, le roi des Prasiens, c'est-à-dire des Prâtchyas ou « Orientaux. » Les Grecs touchaient en effet au plus étendu, au plus populeux des états de l'Inde. Il était à cette époque gouverné par le dernier prince d'une dynastie des Nandas. Les jours de cette famille étaient comptés.

Comme on devait s'y attendre, la retraite des Macédoniens fut le signal de mouvemens intérieurs. Un rôle important y est attribué à un aventurier que les Grecs nomment Sandrocottos ou Sandrogyptos. Il avait vu Alexandre et vécu dans son camp; mais, condamné à mort pour offense au conquérant, il avait cherché son salut dans la fuite. Il s'engagea dans la vie de partisan; elle le mena loin : quelques années plus tard, il avait renversé le pouvoir des Nandas, avait pris leur place et étendu son empire jusque sur le Pendjab. Cette élévation rapide dut frapper vivement les imaginations. Les informations trop courtes que nous donnent sur lui les historiens d'Alexandre sont déjà pénétrées d'exagération légendaire; dans la tradition même de l'Inde, le souvenir de Tchandragoupta, car telle est la forme exacte de son nom, s'entoura vite de récits merveilleux. Ce souvenir fut durable ; à une époque beaucoup plus moderne, il se reflète encore dans une sorte de drame historique qui nous est parvenu et qui met en scène, — nous ne pouvons juger avec quel degré d'exactitude, — l'histoire de l'entreprenant aventurier. Solidement installé dans son vaste domaine, Tchandragoupta se trouva en contact avec Séleucus, le successeur d'Alexandre dans l'Orient. Un traité intervint entre eux, des échanges d'ambassades et de présens. Un Grec, Mégasthène, alla

représenter Séleucus à la cour de Palibothra, c'est-à-dire Pâtaliputra, la Patna moderne. De son séjour, il rapporta une ample moisson d'informations curieuses, dont de trop rares fragmens sont venus jusqu'à nous. Par lui, la dynastie nouvelle des Mauryas fut connue des Grecs, et nous trouvons les *Morieis* cités par eux comme des « rois de l'Inde. »

Cette puissance se consolida; les relations avec l'Occident se renouvelèrent. Le fils et successeur de Tchandragoupta recevait tour à tour un envoyé d'Antiochus, Daimachos, et un Dionysios dépêché par Ptolémée Philadelphe. Son petit-fils fut notre Açoka.

Les dates approximatives se trouvent donc fixées d'abord avec certitude. En plaçant l'avènement de ce prince aux environs de 275 avant Jésus-Christ, nous sommes assuré de ne nous tromper que de bien peu.

Açoka nous a laissé de précieux monumens qui nous ouvrent, sur l'état d'esprit et sur la condition religieuse de l'Inde à une époque capitale de son histoire, des jours curieux. Je voudrais en donner quelque idée.

Ce n'est pas d'hier que ces monumens ont attiré l'attention.

Dehli, la résidence des souverains mogols de l'Inde, s'élève dans une plaine immense où la vieille ville impériale a, comme il arrive aux capitales d'Orient, promené son existence errante au gré de ses maîtres et des vicissitudes de l'histoire. Là dorment, dans une décadence profonde, les débris entassés de bien des splendeurs : forteresses ruineuses, mosquées délabrées, tombes d'empereurs et de poètes, de saints et de soldats. D'un côté, le Koutoub-Minar dresse sa svelte silhouette à côté des arcades gigantesques de la mosquée où les empereurs pathans ont entassé, suivant un plan nouveau, les colonnes arrachées à plus d'un temple et décorées avec une patience indienne. A l'horizon, les vieux remparts afghans de Toughlakabad étagent leur masse morose, redoutable d'aspect jusque dans sa ruine. Les coupoles de marbre de la tombe d'Houmayoun couronnent de leur blancheur riante les solennelles murailles de grès rouge où courent les arabesques précieuses. Le vieux fort d'Indraprastha ouvre aux troupeaux paresseux de chèvres et de buffles sa porte énorme, plus grandiose dans sa solitude morne que dans sa nouveauté éclatante. Parmi les débris sans nombre, deux colonnes, hautes de 14 ou 15 mètres, monolithes énormes de 3 mètres de diamètre à la base, polies avec le plus grand soin, mais brisées au sommet et privées de couronnement, tranchent par leur nudité sévère. L'une domine les restes de la forteresse de Firouzabad et regarde au loin, par-dessus le lit voisin de la Jumna; l'autre se dresse sur cette arête de rochers qui contourne la Dehli moderne : de là, le regard embrasse les murailles

de la citadelle mongole et les minarets de la grande mosquée, qui développe son enceinte ajourée au sommet de ses parvis géans. Ces colonnes n'ont pas toujours occupé leur place présente. Au milieu du XIVe siècle, l'empereur Firouz-Shah les avait trouvées, l'une à Mirath, l'autre aux environs de Khizrabad. C'est lui qui les fit transporter sur l'emplacement qu'elles occupent. Il avait été frappé de leur aspect, intrigué par les caractères gravés sur leur fût; il en voulut savoir le sens. Aucun des brahmanes ni des savans auxquels on s'adressa ne les put lire. On raconte pourtant que tous ne restèrent pas muets; plusieurs Indous, plus courtisans que philologues, y découvrirent une prophétie : elle annonçait que personne ne serait capable de déplacer la colonne jusqu'au jour lointain où un empereur musulman, du nom de Firouz, était destiné à lui assigner un site nouveau.

L'embarras des savans européens ne fut guère moindre que celui des Indous quand, au commencement de ce siècle, l'attention se porta sur ces monumens. Ils furent des premiers connus, dessinés, décrits, copiés. Les colonnes de Dehli n'étaient point uniques; on en signala successivement trois autres, dont une à Allahabad, au confluent de la Jumna et du Gange; toutes portaient des caractères exactement semblables à ceux de Dehli. Ils restaient cependant lettre close. Le récit des efforts qu'ils ont coûtés ne serait pas dans l'histoire scientifique de ce temps un des épisodes les moins dignes d'intérêt. On me permettra d'en rappeler les premières étapes.

En 1833, la Société asiatique du Bengale, fondée à la fin du siècle dernier par les pionniers des études indiennes, en particulier par William Jones, choisissait pour secrétaire, pour éditeur de son journal, l'homme dont le nom reste glorieusement lié à cette exploration. James Prinsep n'était point un philologue de profession; sa connaissance des langues anciennes de l'Inde était sommaire; son ardente et universelle curiosité, servie par une admirable vivacité d'intelligence, par une pénétration presque divinatrice, suppléait aux lacunes et l'armait merveilleusement pour le premier travail de découverte.

De la rapide conquête d'Alexandre, il resta un souvenir durable au nord-ouest de l'Inde, dans le royaume de Bactriane, et dans les dynasties grecques qui étendirent la main sur le Pendjab. De deux de ces princes, il nous est parvenu des monnaies bilingues; la légende grecque du roi Agathoclès permit à Lassen de reconnaître la valeur des lettres de la légende indienne; Prinsep, mis sur cette voie, élargit la trouvaille; il appliqua la même méthode aux monnaies du roi Pantaléon. Les caractères gravés sur ces médailles

étaient sinon identiques, au moins strictement analogues à ceux des mystérieuses colonnes.

L'une d'entre elles, celle d'Allahabad, outre les édits d'Açoka, contenait une inscription qui, tout en résistant à la lecture, tout en accusant une parenté certaine avec le type ancien, se rapprochait un peu plus des écritures modernes; c'était un acheminement, un commencement de pont jeté sur l'abîme. Prinsep, sans parvenir à la déchiffrer, l'avait analysée avec un soin minutieux; quelques signes lui avaient livré leur secret. Tout un trésor d'observations, de pressentimens indécis, de conjectures hésitantes, s'était accumulé dans son esprit. Ces demi-clartés sont l'aurore des découvertes. La sienne put paraître aussi soudaine qu'éclatante; elle était préparée de longue main, méritée par un persévérant effort. Il reçut coup sur coup, en mai 1837, des dessins qui reproduisaient, les uns des légendes de monnaies anciennes et jusqu'alors inexpliquées du Guzerat, les autres, de courtes épigraphes relevées sur des ruines bouddhiques assez voisines, à Santchi. Les monumens étaient d'antiquité inégale : les deux alphabets n'étaient pas identiques. Le premier, un peu moins ancien, contenait plusieurs élémens qu'éclairait la comparaison des alphabets modernes; la lumière se fit tout à coup dans l'esprit de Prinsep : en peu d'heures, avec une sorte d'irrésistible spontanéité, avec une sûreté merveilleuse, il déchiffrait les légendes. Le second était très semblable à l'alphabet réfractaire des colonnes. Prinsep nous a raconté lui-même comment, en lithographiant ces courtes inscriptions dispersées sur un grand nombre de pierres sculptées ou de stèles, il avait été frappé de l'idée qu'elles devaient rappeler des donations : elles se terminaient toutes par deux caractères identiques; il admit qu'ils représentaient le mot *don :* en sanscrit *dânam,* le latin *donum;* du même coup il enrichit de deux lettres nouvelles, qui jusque-là avaient dérouté ses tentatives, la liste encore courte des faits acquis. Il sembla que la dernière barrière fût tombée; du même élan qui lui avait livré les monnaies du Guzerat, il pénétra les inscriptions de Santchi; il était du même coup maître de l'alphabet des colonnes : peu de jours après il en avait lu, et, avec l'aide de ses assistans natifs, traduit une première fois les textes si longtemps rebelles.

Mais les inscriptions des colonnes ne sont pas, il s'en faut, les seuls monumens que nous ait légués Açoka. Assez près de la côte méridionale de la presqu'île du Kathiawar, qui se rattache au Guzerat continental, s'élève brusquement, au milieu de la plaine infinie, une haute montagne au profil ferme et hardi; elle est tout enveloppée à la base d'un bassin couvert de jungles que ferme une chaîne

circulaire de collines moins élevées. C'est le mont Girnar, un lieu consacré depuis des siècles par la piété des Jaïnas (1); sur les cinq crêtes qui s'étagent au sommet, leur zèle religieux a entassé, au prix d'un labeur surprenant, des temples qui restent le but d'incessans pèlerinages. La ligne de circonvallation des collines n'est guère percée qu'en un endroit par où la rivière qui sort de la montagne s'est frayé un chemin. Sur le bord de la route qui, par ce passage, mène de la ville voisine de Jounagar à la montagne sainte, est accroupi un bloc rocheux dont la face principale, assez soigneusement dressée, est couverte de caractères parfaitement semblables à ceux d'Allahabad et de Dehli. Une copie en parvenait à Prinsep en 1837, à l'heure même où il venait d'achever la découverte qui en mettait la clé entre ses mains. Dans le même temps, une autre série était révélée à l'autre bout de l'Inde, à Dhauli, sur la côte de l'Orissa. Prinsep eut encore le temps d'étudier ces trouvailles; il déchiffra les textes, en publia une interprétation. Ce fut son dernier triomphe. Sa santé était profondément atteinte; quelques mois plus tard, il repartait pour l'Angleterre, où il mourait l'année suivante, à peine âgé de quarante ans, après une longue agonie, rançon d'un labeur sans mesure.

Il avait eu, avant sa fin, quelque connaissance, mais générale et vague, d'une dernière série d'inscriptions dont l'exploration devait clore, mais clore après lui, la première période de ces études. Ici encore il fut l'initiateur. Dès 1836, Court, un de ces Français qu'avait attirés le service de Rundjet-Singh, le roi sikh, avait révélé l'existence d'une inscription gravée sur deux faces d'un bloc de rocher, tout près du village de Shahbaz-Garhi, sur la frontière du pays afghan, entre Peshawar et l'Indus. Mais c'est en 1838 seulement que furent relevés les premiers *fac-simile*, au moment où Prinsep s'éloignait définitivement de l'Asie. Sa première grande découverte, en 1835, avait porté sur les monnaies bilingues des rois grecs et indo-scythes du Caboul et sur le déchiffrement de leurs légendes indiennes. Elles étaient gravées dans un alphabet tout différent de celui des médailles d'Agathoclès et de Pantaléon, que je rappelais tout à l'heure. Il avait établi la valeur exacte d'un bon nombre de lettres. Il se trouva que les inscriptions nouvelles étaient, sauf des modifications secondaires, écrites dans les mêmes caractères. Ses travaux servirent de point de départ à MM. Norris et Dowson, quand, en 1845, ils s'attaquèrent aux *fac-simile* transmis par M. Masson à la Société asiatique de Londres. Leur tâche

(1) Secte qui, par ses croyances, est assez analogue au bouddhisme dont elle paraît à peu près contemporaine par ses origines. Plus heureuse que le bouddhisme, elle conserve aujourd'hui encore dans l'Inde d'assez nombreux adhérens.

restait encore délicate et malaisée. Elle fut vite achevée quand ils eurent découvert l'identité du texte inexpliqué avec ceux de Girnar et de Dhauli gravés en lettres différentes et traduits par leur illustre devancier.

Nous ne saurions oublier la part qui revient dans l'œuvre commune à notre grand indianiste Eugène Burnouf, ce qu'il a, le premier, porté de précision et de rigueur dans l'intelligence générale et dans l'interprétation minutieuse de ces monumens. Il s'en est fallu d'assez peu qu'il n'eût l'honneur de les lire le premier. Au lendemain de la découverte de Prinsep, et lui écrivant pour l'en féliciter, il lui racontait comment lui-même il s'était essayé sur les copies anciennes qui lui étaient accessibles; il avait lu huit lettres, il n'avait pu passer outre. Qui sait si, mieux servi par des copies plus exactes, stimulé, éclairé, par l'afflux continuel de monumens similaires, il n'eût pas été jusqu'au bout et devancé Prinsep dans cette glorieuse concurrence?

Plus de détail serait ici hors de place. Qu'il suffise de constater que ni le travail des explorateurs, ni le travail des interprètes, ne s'est arrêté depuis cette époque. Des séries nouvelles d'inscriptions, plusieurs d'une importance capitale, sont venues fortifier le faisceau; l'inspection renouvelée des monumens, le progrès général dans notre connaissance de l'Inde, ont tour à tour servi l'intelligence de ces textes précieux. Jamais l'étude n'en a été plus active que depuis quelques années. Le dernier mot n'est jamais dit en pareille matière. Des hasards heureux, non immérités, nous viennent encore enrichir parfois. L'hiver dernier, j'avais la bonne fortune de voir l'un des premiers la pierre que le capitaine Deane, un de ces officiers énergiques et instruits qui font tant d'honneur au service de l'Inde, venait, peu de semaines auparavant, de découvrir à Shahbaz-Garhi, tout près de l'inscription connue depuis cinquante ans. Après l'avoir retrouvée, il dut la disputer à l'ignorance et à la cupidité des Afghans musulmans qui habitent les abords de la montagne. La pierre porte les cicatrices que lui ont laissées leurs tentatives de martelage. On lisait encore quelque méfiance, avec beaucoup de curiosité patiente et grave, dans les regards dont me suivaient les natifs, serrés en longues lignes sous leurs burnous blancs, tandis que je copiais l'inscription et que j'en relevais l'estampage. Ironie du hasard : c'était à un édit de tolérance que leur fanatisme s'était attaqué!

En somme, nous possédons actuellement, gravées en deux alphabets différens, les unes sur des piliers, les autres sur le roc, isolées ou groupées en séries, de nombreuses épigraphes que l'on s'est accoutumé à désigner par le nom assez impropre d'*édits*. La série des quatorze édits sur rocher, connue en six reproductions plus ou

moins complètes, sur la côte de l'Orissa, vers les abords de l'Himalaya, au sud du Guzerat et jusqu'au-delà de l'Indus, dans la vallée du fleuve de Caboul; la série des sept édits sur piliers, à Allahabad, au confluent de la Jumna et du Gange, plus au nord à Radhia, plus à l'ouest autour de Dehli; puis des édits détachés, soit isolés comme à Sahasaram, vers la limite septentrionale du Dekkan, soit rapprochés des séries plus étendues, comme à Dhauli dans l'Orissa. On voit que ces monumens jalonnent les frontières d'un vaste empire, embrassant au moins l'Inde du nord tout entière.

En présence de textes écrits dans une langue indéterminée et avec des alphabets inconnus, c'était un beau succès de retrouver la clé de l'écriture, d'identifier l'idiome et de le remettre à sa place historique. Ce n'était pas tout, il s'agissait d'en déterminer l'auteur.

N'est-il pas étrange que la question ait pu seulement se poser, que des documens si authentiques et relativement si étendus n'aient pas, dès le premier jour, fait à cet égard la lumière?

Les inscriptions plus modernes sont pleines de généalogies, de détails hyperboliques, mais circonstanciés. Tel n'est pas le ton de notre roi. Sa préoccupation est si uniquement tendue vers son but, si détachée de sa personne, qu'il ne nous a laissé aucune indication sur ses origines ni sur sa famille. Chose qui paraîtra plus bizarre, le nom même d'Açoka que nous lui donnons n'est prononcé en aucun passage! Le goût des titres pompeux, des noms de bon augure, est très vif chez les rois de l'Inde. Leur puissance, souvent moins solide que fastueuse, semble devoir mieux miroiter dans les facettes des épithètes laudatives. La multiplicité des noms royaux devient ainsi de bonne heure une habitude qui, en bien des cas, contribue fâcheusement à embrouiller les souvenirs qui, par une voie ou par l'autre, nous sont parvenus du passé. Dans le cas présent, c'est peut-être un excès de modestie qui a fait ce qu'a fait ailleurs un excès de prétention. Le fait est que, dans nos inscriptions, le roi se nomme du seul nom de Priyadarçin (1), « aimable à voir, bienveillant. » Inconnu à la tradition littéraire, il commença par déconcerter beaucoup Prinsep. Heureusement la date certaine des monumens, la puissance exceptionnelle de leur auteur, circonscrivaient le champ des recherches. Des chroniques religieuses compilées à Ceylan, qui embrassent l'histoire générale des premiers temps du bouddhisme, et qui constituent la source d'informations historiques la plus riche et la plus sûre que nous ait transmise la littérature de l'Inde, furent retrouvées et étudiées très opportunément au moment même où la lumière se faisait sur nos inscriptions. L'analogie des situations,

(1) *Piyadasi* dans le dialecte des inscriptions.

l'emploi accidentel de l'épithète *Priyadarçin*, firent vite reconnaître dans l'auteur des édits le prince désigné dans la tradition par le nom d'Açoka. Depuis, les documens nouveaux n'ont fait que révéler dans des traits significatifs des coïncidences nouvelles. L'identification ne saurait plus être mise en doute. On me pardonnera ces détails : il m'a paru qu'on pourrait être curieux d'entrevoir au prix de quels tâtonnemens et de quels efforts la science contemporaine arrive à reconstituer par fragmens la série du passé de l'Inde.

II.

Maintenant que nous savons qui est notre roi, à quel moment et dans quelles circonstances il paraît sur la scène, j'ai hâte de lui laisser la parole.

« Voici ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. Les rois qui ont gouverné dans le passé ont bien souhaité de faire faire à la religion des progrès dans le peuple ; mais la religion n'a pas fait dans le peuple des progrès conformes à leur désir. Voici donc ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. J'ai réfléchi que les rois qui ont gouverné dans le passé ont bien souhaité de faire faire à la religion des progrès dans le peuple, mais que la religion n'a pas fait dans le peuple des progrès conformes à leur désir, et je me suis demandé : par quel moyen amener le peuple à suivre la bonne voie ? par quel moyen faire faire au peuple dans la religion les progrès que je désire ? par quel moyen le faire avancer en progrès religieux ? Voici ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. J'ai pensé que je promulguerais des instructions religieuses, que je répandrais l'enseignement de la religion, et que, en entendant cette parole, le peuple entrerait dans la bonne voie, avancerait dans le bien, qu'il marcherait rapidement dans le progrès religieux. Telle a été la raison pour laquelle j'ai promulgué des exhortations religieuses et donné sur la religion d'abondantes instructions. J'ai institué sur le peuple de nombreux fonctionnaires pour répandre l'enseignement et développer mes pensées. Des rajjoukas (1) ont été aussi institués par moi sur bien des centaines de milliers d'hommes avec mission d'enseigner en telle et telle façon le peuple fidèle. Voici ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. C'est en vue du même but que j'ai élevé des colonnes religieuses, que j'ai créé des officiers religieux. Voici ce que dit le roi Piyadasi aimé des dieux. Sur les routes j'ai fait planter des figuiers pour assurer aux hommes et aux animaux le bienfait de leur ombre ; j'ai planté des

(1) Je reviens plus loin sur cet ordre de fonctionnaires.

jardins de manguiers, et, de mille en mille, j'ai fait creuser des puits, j'ai établi des piscines, j'ai créé un grand nombre d'hôtelleries pour le bien-être des hommes et des animaux. (Mais ce n'est point assez de songer au bien-être matériel.) Les rois mes prédécesseurs ont, et j'ai moi-même travaillé au bonheur des hommes par des améliorations diverses; mais il s'agit de les faire entrer dans la voie de la religion; c'est sur cette fin que j'ai réglé mes actions. Voici ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. J'ai créé aussi des officiers religieux: ils sont préposés à des œuvres charitables diverses; ils sont préposés à la surveillance de toutes les sectes monastiques ou vivant dans le monde. J'en ai préposé aussi aux affaires du clergé bouddhique; j'en ai préposé aux brahmanes, aux ascètes mendians, aux nirgranthas (religieux jaïnas). Des officiers particuliers ont été préposés chacun à une de ces catégories, et les officiers religieux en ont la surveillance générale comme aussi des autres sectes. Voici ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. Ces fonctionnaires et beaucoup d'autres intermédiaires s'occupent de la distribution des aumônes en mon nom et au nom des reines. Dans tout l'appartement des femmes, ils exercent leur surveillance en diverses manières, chacun dans son département. J'ai réglé que, soit ici, soit dans les provinces, ils aient à s'occuper des aumônes de mes enfans et des princes royaux pour favoriser les actes de religion, la pratique de la religion. La pratique de la religion, c'est à savoir: la pitié, l'aumône, la véracité, la pureté, la douceur, la bonté, se développera de la sorte. Voici ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. Les hommes se règlent sur les bonnes actions que je puis faire; ils suivent ces exemples. C'est ainsi que se sont développés, que se développeront encore l'obéissance aux parens, l'obéissance aux maîtres spirituels, le respect des vieillards, les égards envers les brahmanes et les çramanas (religieux bouddhistes), les pauvres et jusqu'aux esclaves et aux serviteurs. Voici ce que dit le roi Piyadasi aimé des dieux. Le progrès de la religion parmi les hommes ne se fait que de deux façons: par l'observance des règles restrictives et par le zèle personnel. Mais, entre les deux, les restrictions légales sont peu de chose; c'est le zèle qui fait plus. Par restrictions légales, j'entends les règles que j'ai édictées, comme celle-ci: il est interdit de tuer telles et telles espèces d'animaux, et beaucoup d'autres. Mais c'est beaucoup plus par le zèle personnel que la religion progresse parmi les hommes, par le respect de la vie, le souci de n'immoler aucun être. C'est dans cette vue que j'ai posé ces inscriptions, afin qu'elles passent à mes descendans, qu'elles durent autant que le soleil et la lune, et que l'on se conforme à mes enseignemens. Car, en s'y conformant, on s'assure le bonheur en ce monde et dans l'autre. »

Tel est le ton habituel d'Açoka, et ce passage touche à la plupart des sujets qui reviennent ailleurs. Le tour a rarement la précision d'un ordre ; ses vœux les plus chers prennent la forme du conseil. La langue est lourde et lente ; cette prose n'a point encore été assouplie par une longue pratique. Coupé par l'incessant retour de la formule initiale, embarrassé de répétitions, le discours marche d'une allure archaïque. Mais la pensée est assez nette, simple en tout cas. Une seule inspiration pénètre et anime toutes les parties : répandre les vertus et les pratiques que le roi considère comme l'expression la plus haute de la loi religieuse. Ces édits sont, comme il les appelle lui-même, des « écrits de religion. » Ils surprendront sans doute les lecteurs qui seraient accoutumés à n'envisager l'esprit religieux de l'Inde que dans le cadre exubérant, toujours étrange, souvent grotesque, qui en accompagne les manifestations plus modernes. Leur importance pour l'histoire religieuse est d'autant plus haute que l'heure où ils paraissent est plus décisive.

Quand Mégasthène, l'ambassadeur de Séleucus, résidait à Palibothra, les hommes voués à la profession religieuse se divisaient en deux grandes catégories : brahmanes et çramanas. Le fait semble l'avoir particulièrement frappé ; c'est justice, car il marque une des évolutions principales dans l'état religieux du pays : en signalant les çramanas, les ascètes disciples du Bouddha, il constate l'existence du bouddhisme. La date précise de la mort du Bouddha Çâkya-Mouni laisse prise à la controverse ; les traditions des diverses écoles bouddhiques varient, les divergences des critiques modernes, moins considérables, sont encore sensibles. On s'est cru assuré pendant un temps que la date de 543 qui résulte des chroniques cinghalaises était définitive ; on a pensé ensuite pouvoir la rectifier avec certitude en 477 ; d'autres tentatives d'ajustement ont abouti à la date de 380. Il suffit que personne n'ait jamais été tenté de la ramener plus bas. A coup sûr, à l'époque où Açoka arrivait au pouvoir, le bouddhisme comptait depuis la mort de son fondateur au moins cent ans d'existence.

Quel progrès il avait fait pendant cette période, à quel point il était parvenu dans cette évolution périlleuse et décisive qui substitue un corps de doctrine et de tradition à la parole vivante, à la libre inspiration du maître, il n'est pas aisé de le mesurer. Il se donne, bien entendu, comme achevé et immuable au lendemain de la mort du Bouddha. Un concile se rassemble, tout l'enseignement est fixé, le canon des écritures arrêté dans sa teneur invariable. On nous apprend le nom des saints personnages qui se sont transmis en une succession ininterrompue une sorte de patriarcat. Certaines écoles nous peignent en grand détail les circonstances

dans lesquelles se serait tenu, cent ans avant notre Açoka, un second concile ; la discussion y aurait porté sur de si minces objets, qu'elle supposerait tous les points essentiels, toute l'organisation, assis dès longtemps. Par malheur, trop de contradictions, d'impossibilités ou d'invraisemblances déparent ces traditions et ruinent leur autorité. Le langage d'Açoka est, lui, un document direct, irrécusable. Quel prix n'a-t-il pas, intervenant à une époque d'autant plus intéressante que, voisine encore des origines, elle est à la fois plus caractéristique et plus malaisée à reconstituer sur les ressources de la tradition littéraire ! Ce témoignage n'est pas aussi explicite que le souhaiterait notre curiosité ; où nous voudrions un exposé complet, nous ne trouvons que des allusions rapides ; les questions se pressent, nombreuses, complexes, dans notre esprit ; les réponses sont, dans les textes, rares et indirectes. Mais ici tout indice est précieux ; et n'est-ce pas la tâche de la critique d'entendre à demi-mot, de compléter avec tact les demi-confidences des documens trop discrets ?

Açoka a pris soin de nous apprendre la date et les causes de sa conversion. Cette confession vaut d'être citée :

« Dans la neuvième année après son sacre, le roi Piyadasi aimé des dieux fit la conquête des immenses territoires du Kalinga (Orissa). Des centaines de milliers de créatures furent alors enlevées, cent mille tombèrent sous les coups ; il y eut bien d'autres morts encore. C'est alors, après la conquête du Kalinga, que le roi aimé des dieux se tourna avec ardeur vers la religion, qu'il conçut le zèle de la religion et s'appliqua à la répandre, si grand fut le remords qu'il éprouva des violences commises dans la conquête du Kalinga. Les meurtres, les morts, les enlèvemens qui accompagnent la conquête, j'ai ressenti de toutes ces misères une vive peine. Voici ce que j'ai ressenti plus douloureusement encore : partout résident des brahmanes, des çramanas ou d'autres sectes d'ascètes ou de gens vivant dans le monde. . . . . .
Ces hommes, dans la conquête, sont exposés à la violence, à la mort, à la séparation d'avec ceux qui leur sont chers. Quant à ceux mêmes qui n'éprouvent aucun dommage, leurs amis, leurs parens trouvent la ruine ; de la sorte, eux aussi sont atteints. Toutes ces violences, le roi aimé des dieux les a douloureusement ressenties... En effet, le roi aimé des dieux souhaite de voir régner la sécurité pour toutes les créatures, le respect de la vie, la paix, la douceur. C'est là ce qu'il appelle les conquêtes de la religion ; ce sont ces conquêtes de la religion qu'il aime à poursuivre, et dans son empire et au dehors sur de vastes étendues. »

Cette conversion change ses habitudes et sa vie ; il nous l'explique par une comparaison avec ses prédécesseurs :

« Autrefois, les rois sortaient pour leur plaisir : c'était la chasse et d'autres amusemens de ce genre. Moi, le roi Piyadasi aimé des dieux, dans la onzième année après mon sacre, je me suis mis en route pour l'Illumination parfaite. C'est, dès lors, dans une pensée religieuse qu'ont été dirigées mes sorties : la visite et l'aumône aux brahmanes et aux çramanas, la visite des vieillards, les distributions d'argent, la visite du peuple de l'empire, l'enseignement de la religion, les consultations sur les choses religieuses. Tel est, depuis lors, le grand plaisir du roi Piyadasi aimé des dieux. »

Le premier passage ne s'expliquait point sur la confession nouvelle adoptée par le roi; celui-ci tranche la question : c'est bien le bouddhisme qu'il a embrassé : il s'est « mis en route pour l'Illumination parfaite. » La *Sambodhi*, c'est-à-dire l'illumination de la sagesse absolue, est le but même, le but le plus sublime du bouddhisme, cette perfection de l'intelligence qui n'assure pas seulement le salut individuel, mais qui constitue la dignité de Bouddha, qui, récompense suprême de longs efforts et de mérites infinis, transfigure un homme par un rare privilège en dispensateur infaillible de la vraie loi. « Se mettre en route pour la *Sambodhi,* » c'est, dans la langue et dans le sens des bouddhistes, « entrer dans les voies de la perfection. » Ici, le roi rapporte ce pas décisif à la onzième année de son sacre ; tout à l'heure, c'était dans la neuvième qu'il plaçait sa conversion. D'où vient cette contradiction apparente? Un autre édit nous en donne la clé :

« Voici ce que dit le roi aimé des dieux. J'ai, pendant plus de deux ans et demi été *oupâsaka* (c'est-à-dire j'ai fait profession de bouddhisme, *oupâsaka* est le nom des fidèles laïques), mais sans déployer grand zèle. Voici plus d'un an que je me suis rendu dans l'assemblée du clergé; et, depuis lors, des hommes qui étaient les véritables dieux de l'Inde, j'ai fait des faux dieux. Ce résultat est le prix du zèle; la puissance n'y suffit pas. Le plus humble avec du zèle peut s'assurer le ciel. De là ces exhortations. Que petits et grands déploient du zèle, que les peuples étrangers eux-mêmes soient instruits de mes sentimens; que le zèle soit durable, et il se fera un progrès, un grand progrès, un progrès infini... »

Açoka distingue donc deux dates dans sa vie religieuse : il fait d'abord acte d'adhésion aux idées bouddhiques ; mais c'est seulement plus de deux ans et demi après qu'il affirme ses sentimens par une sorte de profession solennelle dans l'assemblée du clergé, qu'il commence à se mettre entièrement au service de ses idées nouvelles, à les recommander de ses avis, à les répandre par ses institutions. Un peu plus tard, il s'adresse directement à ce clergé avec lequel il est entré en relations intimes. C'est par ce que nous appelons l'édit de Bhabra :

« Le roi Piyadasi envoie à l'assemblée du clergé du Magadha (c'est la région où est située sa capitale, Pâtalipoutra, au confluent de la Jumna et du Gange), avec son salut, ses souhaits de santé et de prospérité. Vous savez, seigneurs, quels sont, à l'égard du Bouddha, de la Loi et du Clergé, mon respect et ma foi? Tout ce qui a été dit par le bienheureux Bouddha, tout cela est bien dit, et aussi ce que j'ordonne moi-même; je souhaite, seigneurs, que cette loi soit de longue durée. Voici, par exemple, seigneurs, des enseignemens de la loi : « L'exposé de la discipline, » les « pouvoirs surnaturels, » les « terreurs de l'avenir, » les « stances du solitaire, » le « soutra de la perfection, » les « questions d'Oupatishya, » le « sermon à Râhula, « prononcé par le Bouddha bienheureux au sujet du mensonge. Ces enseignemens, seigneurs, je désire que beaucoup de bhikshous (religieux) et de bhikshounîs (religieuses) les entendent, les méditent, et aussi les laïques des deux sexes. C'est pourquoi, seigneurs, je fais graver ceci, afin que l'on connaisse mes intentions. »

Les protestations de respect pour le Bouddha, la loi et le clergé reproduisent la formule même de l'acte de foi bouddhique; il consiste, dans la terminologie consacrée, à proclamer sa confiance aux « trois joyaux, » le *Bouddha,* le *Dharma,* c'est-à-dire la loi qu'il a enseignée, le *Sangha,* c'est-à-dire l'assemblée du clergé monastique qu'il a fondé.

Sous l'empire de sa croyance nouvelle, la première préoccupation d'Açoka est très caractéristique; il songe d'abord à protéger la vie des animaux :

« Il ne faut, dit-il, immoler aucune vie dans des sacrifices; il ne faut pas faire de festins. Car le roi Piyadasi aimé des dieux y voit un grand mal. Il est vrai que bien des festins ont été tolérés par le roi Piyadasi aimé des dieux. Autrefois, chaque jour, dans ses cuisines, des centaines de milliers de créatures étaient tuées pour sa table. Au moment où cet édit est gravé, on tue seulement trois animaux pour ma table, deux paons et une gazelle, et encore la gazelle pas régulièrement. Ces animaux mêmes ne seront plus tués à l'avenir. »

On ne saurait mettre dans ses exhortations plus de simplicité et de bonhomie. Plus tard, le roi s'efforce d'être plus précis, de réglementer davantage. Un édit de sa vingt-septième année énumère les espèces d'animaux dont la vie doit être invariablement sauvegardée, d'autres dont les femelles doivent être épargnées, soit quand elles sont pleines ou qu'elles ont des petits; il indique les jours de fête religieuse auxquels il est interdit de tuer aucun animal, d'en mutiler, voire même d'en marquer au fer. Tout cela, du reste, sans

une sanction, sans une menace. Comme type de réglementation, c'est bien l'enfance de l'art : une extrême complication combinée avec une parfaite impuissance. Mais ce qui nous importe, c'est de connaître les sentimens du roi, comme le reflet et l'expression des sentimens et des principes propres à la religion qu'il professe. Le respect de la vie animale y tient une large place. Les hommes ne sont pas oubliés. Il se félicite à l'occasion d'avoir assuré partout des soins médicaux aux hommes et aux bêtes, d'avoir répandu en tous lieux les plantes, les fruits utiles.

Nous l'avons entendu résumer les devoirs qu'il considère comme les plus pressans : un respect inviolable pour l'âge, pour les chefs de famille, pour les représentans de la religion ; des égards pour tous jusqu'aux plus humbles, l'aumône aux brahmanes et aux ascètes ; il y revient à dix reprises, sans se lasser, et sous les formes les plus diverses, y ajoutant d'ordinaire l'aumône des conseils religieux, ce devoir d'édification mutuelle qui lui tient tant au cœur.

En avançant dans sa carrière, il semble s'élever à un langage plus théorique, à des considérations plus générales et plus compréhensives. Il s'essaie dans un des édits sur colonnes à donner une définition de cette loi religieuse, le *dharma,* qu'il s'épuise à prêcher :

« La loi religieuse (*dharma*) est excellente. Mais, dira-t-on, quelle est cette loi ? Elle consiste à commettre très peu de mal, à faire beaucoup de bien, à pratiquer la pitié, la charité, la véracité, la pureté de vie. J'ai fait beaucoup d'aumônes : sur tous les êtres, hommes, animaux de toute sorte, j'ai répandu toute sorte de faveurs, jusqu'à prendre soin de leur assurer de l'eau potable... Qui agira de la sorte fera le bien... On est trop porté à ne voir que ce que l'on fait de bien ; on se dit : J'ai fait telle bonne action ; on ne voit pas le mal ; on ne se dit pas : J'ai commis telle action mauvaise. Sans doute, cet aveu est pénible ; il faut pourtant se surveiller soi-même, se dire : Tels actes sont des péchés, comme l'emportement, la cruauté, la colère, l'orgueil. Il faut bien se dire : Je ne céderai pas à l'envie, je ne calomnierai point ; par là j'assurerai mon bonheur ici-bas et dans l'au-delà. »

Ici apparaît la seule sanction que, avec l'avantage de lui plaire et d'entrer dans ses vues, le roi offre en perspective à ses sujets. Elle complète ses enseignemens. Il y insiste souvent : c'est le bonheur ici-bas, et, après la mort, le *Svarga,* le ciel, c'est-à-dire le ciel tel que le conçoit l'imagination populaire des Indous, la renaissance dans un de ces étages célestes où se continue pour de longues périodes la vie terrestre élevée en quelque sorte à une puissance supérieure, élargie par des facultés plus subtiles, comblée de plaisirs sans dégoût et sans lassitude.

III.

Tel est, en raccourci, le bouddhisme d'Açoka. Il ne peut manquer de charmer par sa douceur pénétrante, de frapper par son élévation ; peut-être aussi déconcertera-t-il par sa simplicité même. Cet aperçu paraîtra maigre à qui connaît, du bouddhisme, surtout sa diffusion immense. Cette maîtrise exercée sur une large portion de l'humanité suppose, semble-t-il, une rare profondeur de doctrine. L'ampleur de la littérature qui, en tant de régions diverses, s'est élaborée autour du bouddhisme, paraît promettre une vigueur de pensée proportionnée à cet effort. Prenons garde de confondre les temps, de transporter dans des milieux très différens du nôtre nos sentimens et nos besoins.

Développée par l'effort continu de la réflexion philosophique, notre conscience cherche dans une religion un enchaînement de dogmes essentiels, des clartés sur la nature des choses, une réponse à ces problèmes fondamentaux qui se sont posés peu à peu en dehors même du mouvement religieux proprement dit. Nous attendons un système pondéré, relié par une suite logique. Cette métaphysique peut devenir le dernier terme d'un mouvement religieux ; elle n'en est pas l'origine. Cela est vrai, surtout dans l'Inde, et particulièrement à l'époque où nous reportent les commencemens du bouddhisme. L'esprit, moins ferme et moins exigeant, n'y éprouve guère le besoin d'asseoir les déductions, d'harmoniser les ensembles. La logique, moins substantielle, raisonne souvent sur les idées moins que sur leurs signes, les mots, moins sur des principes que sur des formules traditionnelles. Nous sommes en un pays de civilisation incomplète ; l'enseignement y est étroitement restreint, les idées générales y sommeillent dans une demi-inconscience.

On nous a trop habitués, en nous entretenant du bouddhisme, à des généralités aventureuses et à des rapprochemens suspects. Les retours qu'elle ouvre sur le présent sont, dans l'étude du passé, une grande séduction. Encore ne faut-il pas que des altérations inconscientes faussent les couleurs. La méthode comparative a, de notre temps, mené de beaux triomphes ; la comparaison a apporté à la recherche scientifique beaucoup de lumières et beaucoup d'agrément ; il faut prendre garde que l'agrément ne fasse tort aux lumières. Les mots, les mots abstraits, sont des vêtemens flottans qui peuvent habiller également des idées fort différentes. Il n'est pas aisé de transposer avec rigueur dans notre milieu d'esprit les modes de penser et de dire d'époques lointaines, moins avancées que la nôtre dans la conscience affinée des idées et de leurs nuances. Au moins ne faut-il pas aggraver, comme il arrive, les illusions que

favorise l'insuffisance du langage par la coquetterie trop facile des assimilations arbitraires.

A propos du bouddhisme, les grands mots d'athéisme, de pessimisme, reviennent sans cesse. Est-ce à tort? Assurément non, à condition que l'on marque soigneusement les nuances. Une certaine vue pessimiste pénètre évidemment le bouddhisme; encore sa défiance des sens, ses conseils de détachement, se retrouvent-ils dans d'autres religions, où l'on ne souligne pas ce caractère avec tant d'insistance. Le trait, du reste, est beaucoup plus « indien » qu'il n'est spécialement bouddhique. Oui, dans notre logique, le bouddhisme aboutit à une doctrine athée; il ne faudrait pourtant pas croire qu'un bouddhiste ressemble de si près à un athée de notre temps. L'Indou est fort rebelle à l'athéisme. Prompt à transfigurer les objets de son admiration, il divinisera sous nos yeux quelque saint problématique, au besoin quelque officier anglais entouré d'un prestige exceptionnel; comment, bouddhiste, se serait-il senti sans dieu avec ce panthéon, subalterne mais infini, qu'il acceptait des mains de la tradition? avec ce saint Docteur à la sagesse infaillible qu'il suivait par-delà la tombe de la dévotion la plus attendrie? L'athéisme enfin peut être ici une conséquence logique; ce n'est pas une notion consciente, un sentiment actuel. Évidemment, le nirvâna, l'extinction finale, flotte comme un idéal lointain, devant les nouveaux convertis : c'est une notion traditionnelle acceptée de tout temps; mais ils n'ont nul souci d'en analyser la signification précise; c'est le ciel qu'Açoka fait envisager aux fidèles, le Svarga, avec ses avantages tangibles et ses plaisirs médiocrement quintessenciés.

Un texte canonique du bouddhisme cinghalais (1) semble garder le souvenir présent de cet état des esprits. Le moine Mâloukya s'approche un jour du Bouddha; il s'étonne que l'enseignement laisse sans réponse les questions les plus importantes et les plus obscures. L'univers est-il éternel ou limité dans le temps? Le Bouddha parfaitement accompli vit-il par-delà la mort ou cesse-t-il de vivre? Il déclare qu'il est venu vers le Maître pour le questionner sur ces doutes. Que le Bouddha daigne répondre s'il le peut. « Mais quand il est interrogé sur des choses qu'il ignore, un honnête homme répond : « Je ne sais pas cela. » Que répond le Bouddha? « Que t'ai-je dit autrefois, Mâloukyapoutta? Ai-je dit : « Viens, et sois mon disciple; je t'enseignerai si l'univers est éternel ou non, si l'univers est limité ou infini, si la force vitale est identique au corps ou en est distincte, si le Bouddha parfait continue ou non de vivre après la mort, s'il continue à la fois et ne continue pas de vivre,

(1) Je l'emprunte au livre de M. Oldenberg, *Buddha*, p. 281 et suiv.

ou s'il ne continue pas de vivre ni ne cesse de vivre? — Tu n'as point parlé ainsi, Seigneur. — Un homme, répond le Bouddha, frappé d'une flèche empoisonnée, refuse-t-il de laisser soigner sa blessure jusqu'à ce qu'il sache quel est l'homme qui l'a frappé, s'il est noble ou de basse extraction, s'il est grand, petit ou de taille moyenne, comment était faite l'arme dont il s'est servi? Cet homme mourrait de sa blessure. Pourquoi le Bouddha n'a-t-il point enseigné à ses disciples si l'univers est fini ou infini, si le nirvâna est ou non l'anéantissement? C'est que la connaissance de ces choses n'importe pas à la pratique de la sainteté, c'est qu'elle ne donne pas la paix ni la sagesse. »

Un pareil texte ne fait pas foi historiquement; tout prouve que l'impression qui se dégage de celui-ci est juste. Si le bouddhisme eût été à ses débuts empêché de la dialectique nihiliste et creuse de sa tradition septentrionale, des raffinemens du midi sur le nirvâna, sur la personnalité humaine, sur la théorie du *Karman,* du mérite moral, sa fortune eût été moins brillante.

A coup sûr, le bouddhisme d'Açoka est essentiellement pratique. Et c'est déjà le bouddhisme complet, achevé dans ses idées maîtresses et dans son organisation. Il est en possession de son symbole résumé : l'acte de foi triple au Bouddha, à sa loi, à l'assemblée du clergé. Les fidèles se partagent en laïques des deux sexes que le roi désigne d'ordinaire par le nom « d'unis dans la loi, » et en communautés monastiques d'hommes et de femmes. Le dogme du Bouddha, homme privilégié, qui, à force de bonnes actions capitalisées pendant d'innombrables existences, mérite d'atteindre à la sagesse absolue et de montrer aux hommes la voie de la perfection, est dûment établi. Cet enseignement du Bouddha se résume en une morale élevée, pleine d'une mansuétude qui s'étend jusqu'au respect de la vie animale. Il a une sanction, c'est le bonheur en cette vie, c'est après la mort les joies du ciel. Le culte est réglé, et les fêtes hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles, sont celles que consacre la pratique plus moderne. Sur quoi se fonde cet édifice religieux? Sur la parole du Bouddha. Elle passe pour être incorporée dans des morceaux qu'avait conservés la tradition (1).

(1) Açoka en cite quelques titres qui se retrouvent dans des parties diverses des écritures acceptées comme canoniques par les bouddhistes de Ceylan. Est-ce à dire que le canon fût dès lors consacré, qu'il existât sous la forme qui nous est connue? C'est une conclusion qu'on a prétendu tirer de cette rencontre. Je la crois inadmissible. Les termes dont se sert le roi visent une tradition orale : il s'agit d'*entendre,* de confier à la mémoire. Les textes qu'il cite, très simples par le sujet, sont très médiocres d'importance et d'étendue. Si un canon eût existé dès lors, ce serait, sinon par une mention générale, à coup sûr par des titres plus compréhensifs que le roi l'eût désigné. Des raisons trop techniques pour que j'y puisse appuyer ici, et empruntées à

C'est bien, dans tous ses traits essentiels, le bouddhisme tel qu'il nous apparaît dans la littérature. Où trouver là le secret de sa fortune?

Apporte-t-il de frappantes nouveautés spéculatives? Toutes les thèses fondamentales sont simplement empruntées, comme choses qui vont de soi, aux idées régnantes : la métempsycose, la notion du mérite ou du démérite accumulé, l'attente de récompenses et de châtimens temporaires, le nom et la conception générale de l'affranchissement final, le nirvâna. Réduisez son enseignement à l'expression la plus simple, la plus primitive, vous arrivez à la formule des « quatre vérités. » Débarrassez cette formule de son vêtement scolastique, vous n'y trouverez rien que ces deux propositions : que l'existence humaine est traversée de beaucoup de maux, et, sous la loi de la mort, transitoire et instable, que c'est l'enseignement du Bouddha qui seul peut mettre un terme au mal, — une simple affirmation d'existence. La morale du bouddhisme est assurément haute et pure. Encore n'en a-t-il pas le privilège. Aucune de ses maximes qui ne se retrouve dans des œuvres ou didactiques ou poétiques qui ne relèvent pas de son influence. Quant à sa légende, elle puise à pleines mains dans le bagage mythologique de l'état religieux qu'il prétend supplanter. La création d'une communauté monastique a dû être pour le bouddhisme une force. Ce n'est point le seul attrait de ce cénobitisme, auquel l'immense majorité de ses partisans restaient étrangers, qui a fait son ascendant et étendu ses conquêtes.

Mais est-ce nécessairement par des innovations radicales que se doivent expliquer les succès d'un mouvement large et puissant comme fut le bouddhisme? Une sève si active ne se peut alimenter que par des racines profondes, plongeant dans un sol préparé de longue main. Rien de plus attaché que l'esprit indou aux formes, aux idées, aux récits traditionnels; la nouveauté ne s'y insinue qu'en se masquant d'apparences familières. N'y cherchez point un calcul; c'est un trait de nature. Je ne voudrais ni contester ni même circonscrire à l'excès la part de l'action personnelle du Bouddha, Çâkya-Mouni, ou quel qu'ait été son vrai nom. N'oublions pas pourtant que le bouddhisme n'est point une secte philosophique comme tant d'autres; c'est une religion. A le trop considérer comme un système neuf sorti tout armé de l'initiative d'un penseur profond, on risquerait de tout brouiller; on se tromperait à la fois et sur le doc-

la langue même des livres qui nous ont été transmis, ne permettraient en tout cas d'assigner à la rédaction dernière que nous en possédons qu'une date beaucoup plus récente.

teur et sur les fidèles. L'esprit indou n'était préparé ni à fournir ni à s'approprier un pareil effort de réflexion logique et personnelle. A mon avis, c'est dans la genèse même du bouddhisme, dans le mécanisme de ses origines, qu'il faut chercher surtout le secret de ses succès. Me permettra-t-on d'en dire brièvement mon opinion?

Un système se connaît autant par les pratiques qu'il réprouve que par les idées qu'il proclame, par les adversaires qu'il combat que par les sentimens qu'il professe. Le zèle d'Açoka se tourne à la propagande; contre qui s'échauffe-t-il? Le roi s'efforce, c'est lui qui nous le déclare, de détrôner « les hommes qui étaient les véritables dieux de l'Inde. » Qu'est-ce à dire? On sait quelle suprématie s'attribuent les brahmanes, les membres privilégiés de la caste supérieure; ils se classent fort au-dessus de tous les autres hommes; ils revendiquent des respects presque divins; aussi sont-ils dans des livres de toutes les époques appelés les « dieux terrestres. » C'est bien eux que vise Açoka. Ils sont les représentans du ritualisme le plus exigeant, le plus compliqué; cérémonies et pratiques ne sont pour lui que superstitions pures. Nous l'avons entendu proscrire tout sacrifice sanglant. Ailleurs, il condamne jusqu'à des observances plus usuelles.

« Voici ce que dit le roi Piyadasi aimé des dieux. Les hommes observent mille pratiques diverses dans la maladie, au mariage, à la naissance d'un enfant, au moment de se mettre en voyage. Dans ces circonstances, dans d'autres encore, les hommes observent diverses pratiques; les femmes surtout en observent de nombreuses et variées : efforts mesquins et sans valeur! On peut bien observer ces pratiques, mais elles sont de peu de fruit; une seule est féconde, la pratique de la loi religieuse... »

Le bouddhisme, en effet, dans ses prescriptions, dans l'organisation de son clergé, fait complète abstraction de la caste. Ici il mène, au nom d'une inspiration purement morale, la lutte contre l'exclusivisme dominateur et contre le ritualisme absorbant de la caste brahmanique. Açoka se pose en adversaire des brahmanes; cela ne l'empêche pas de prêcher avec insistance le respect pour les brahmanes, la libéralité envers les brahmanes. Il condamne des épithètes les plus dédaigneuses les cérémonies qui relèvent de leur rituel; il ne s'aventure pas jusqu'à leur dénier toute efficacité; il assure seulement qu'elles n'en ont qu'une bien petite, fort inférieure à celle des vertus qu'il recommande. Sa tolérance, — nous y reviendrons tout à l'heure, — y peut être pour quelque chose. Il est sûr aussi que toute affirmation trop absolue répugne à l'esprit indou; le précepte chez lui ne se présente guère que sous la forme, avec l'allure du conseil. Mais il y a ici autre chose. Évidemment, entre les deux partis, la rivalité est d'une nature fort particulière;

c'est la nature même des systèmes qui commande le caractère de leurs rapports. On a présenté le bouddhisme comme une sorte de réformation se détachant du vieux tronc de l'orthodoxie brahmanique. Défions-nous de ces comparaisons boiteuses : elles sont plus fécondes en confusions qu'en lumières.

Si l'on se figure le brahmanisme comme un système religieux inflexiblement arrêté dans son dogme, dans ses pratiques, dans sa tradition, on est assurément loin de compte. Rien de plus complexe, de plus fluide que l'état religieux qu'embrasse ce nom. Il désigne moins un système qu'il ne résume une situation. C'est l'état religieux de l'Inde en tant qu'il est accepté par les brahmanes et par la tradition littéraire dont ils ont le dépôt, en tant qu'il ne relève pas de doctrines nettement caractérisées comme hétérodoxes pour l'opposition qu'elles font à leurs prétentions dominatrices.

Tel qu'il constitue aujourd'hui encore le régime religieux du pays, le brahmanisme a reçu sa forme définitive au moyen âge de l'Inde dans une littérature contemporaine, par sa rédaction sinon par ses origines, du déclin et de la ruine du bouddhisme. A ne considérer que la théorie, le Véda y est tout : les hymnes védiques sont la parole éternelle qui règle tout, qui décide de tout ; le culte réglé par le rituel védique est la source de toute prospérité en ce monde et dans l'autre. En fait, la tradition védique, — les hymnes comme élément ancien, et, comme développement plus moderne, la littérature sacerdotale qui décrit et commente les cérémonies,— si elle règne, ne gouverne guère. Les sacrifices védiques sont peu ou point célébrés ; les pratiques védiques négligées par tous n'ont, en dehors de la caste brahmanique, nul caractère obligatoire. Le texte sacré des hymnes, propriété exclusive des brahmanes, est peu ou mal compris par ses dépositaires mêmes. La métempsycose est la pierre angulaire de tout l'édifice religieux : or elle est non-seulement étrangère, elle est contraire aux notions védiques. L'organisation des castes est le cadre de l'ordre social ; c'est à peine si dans les hymnes il s'y rencontre une allusion accidentelle et tardive. Les plus grands dieux de la tradition védique sont ou tombés dans l'oubli ou relégués à un rang secondaire ; la plupart de ceux auxquels s'adresse de préférence la dévotion publique lui sont totalement inconnus ou n'y tiennent qu'une place subalterne. Si on lui attribue toute autorité, c'est fiction pure. On l'assoit sur un trône, mais elle est morte. Enfermée dès longtemps dans un cercle restreint, sans prise directe sur la masse des consciences, elle n'est plus guère au fond qu'un instrument de règne dans les mains de la caste privilégiée, qui fonde sur sa possession ses prétentions et son pouvoir.

C'est au-dessous, dans l'indouisme populaire, qu'est la vraie vie

religieuse du pays, y compris les brahmanes eux-mêmes, dans cette végétation touffue d'idées et de cultes, de pratiques et de légendes qui se rattachent aux noms de Çiva, de Vishnou, de Krishna, de Râma, à cent autres. Cette tradition a sa littérature : la poésie épique, et, sous une forme plus avancée, les pourânas. Le tableau est de la main des brahmanes. Ils y ont mis un certain ordre apparent, des vues d'ensemble, des spéculations mystiques, ils l'ont surtout comme pénétré d'un respect hyperbolique pour le Véda, — autant de traits étrangers à l'inspiration primitive. Ni les retouches ni l'esprit de système ne peuvent dissimuler ici un dualisme profond : védisme, indouisme, — l'état religieux est fait de ces deux courans ; ils demeurent nettement reconnaissables et séparés.

Est-ce là une situation nouvelle ?

On ne peut douter, à vrai dire, que l'état religieux dont la tradition védique représente les restes plus ou moins fossilisés, n'ait été, à un moment donné et dans un cercle plus ou moins étendu, l'expression directe, sincère, de la conscience religieuse. En tout cas, l'indouisme ne se peut expliquer comme un développement organique du védisme, tel qu'il nous est connu par la tradition brahmanique. On a admis cette dérivation ; on a cherché même à en suivre les étapes ; la tentative est vaine, les divergences sont trop essentielles dans les doctrines, dans le personnel divin, dans la matière légendaire. Qu'il y ait parenté, que les deux courans tendent à se rapprocher vers leurs sources lointaines, je n'y contredis pas ; l'idée d'une filiation directe est exclue. A coup sûr, — et c'est là ce qu'il nous importe de constater, — la division remonte très loin.

Si haut que notre regard pénètre dans l'âge vraiment historique de l'Inde, le védisme n'est déjà plus une religion vivante, obéissant à une évolution normale : la sève est arrêtée, l'évolution est enrayée. Ce n'est plus qu'une tradition littéraire doublée d'un rituel que les efforts de dépositaires intéressés tendent à combiner avec un état religieux en réalité fort différent.

Le bouddhisme suppose la croyance universelle, absolue, à la métempsycose ; sa légende indique un état du panthéon et de la légende populaires très analogue à celui de l'indouisme. En même temps, le Véda s'y montre environné déjà du plus puissant prestige ; l'organisation des castes est complète, les prétentions de la caste brahmanique partout évidentes. Aucun doute n'est possible. Dès l'époque de l'établissement du bouddhisme, la situation religieuse était essentiellement semblable à ce que révèle la littérature dix siècles plus tard. Elle pouvait être moins accusée, moins développée : l'élaboration scolastique du védisme n'était sans doute pas achevée encore, la légende indoue n'avait pas pris de tous points la forme dernière sous laquelle elle nous est connue ; les ambitions

brahmaniques étaient peut-être plus contestées. Mais les deux courans existaient. Si la synthèse en était moins avancée, la situation n'en restait que plus ouverte au libre jeu des deux influences.

Entre les deux, on voit aisément de laquelle relève le bouddhisme. Il bat en brèche la suprématie exclusive de la caste brahmanique. Il fait plus : en atteignant le ritualisme, il mine sa puissance par la base. La tradition brahmanique ne cherche de salut que par la contemplation ou le sacrifice; c'est dans la pratique des vertus morales qu'il en place l'unique ressort. Or le trait, s'il n'est point brahmanique, est bien indou. En dehors de l'influence du bouddhisme, les œuvres où nous avons le plus de droit de chercher le reflet du sentiment populaire font à la morale, aux préceptes moraux, — souvent du caractère le plus élevé, — une très large place; la sentence morale est dans l'Inde une des formes caractéristiques de l'esprit littéraire. Le respect de la vie animale qu'il préconise avec tant d'insistance est demeuré et demeure dans l'Inde un trait saillant bien des siècles après que les enseignemens du Bouddha ont cessé d'y être écoutés.

La conclusion est claire.

S'il est vrai, et, à mon avis, la chose est certaine, qu'il ait *de tout temps* existé dans l'Inde, au-dessous du niveau brahmanique, une couche profonde d'idées, de croyances, de traditions, résultat d'un long développement spontané, résultat aussi du mélange des races, qui, au prix de bien des retouches, ont conquis finalement leur place dans le cadre officiel de la constitution religieuse, il est clair que c'est dans ce sol de l'indouisme populaire que le bouddhisme plonge ses racines, et cela dès une époque antérieure aux remaniemens et aux transactions qui en assurèrent finalement la direction aux brahmanes. Le bouddhisme se montre ainsi, comme une forme spéciale de l'indouisme ancien, plus fidèle aux origines en ce sens qu'elle est organisée en dehors des brahmanes et même contre les brahmanes. Quelque part d'originalité que puisse revendiquer le fondateur du bouddhisme, il avait besoin d'un point d'appui. Je le trouve dans cette poussée populaire, naturellement puissante par sa masse. Même détournée par lui dans une direction un peu particulière, elle devait imprimer à son œuvre cette vigueur d'expansion dont il faut bien rendre compte.

C'est peut-être dans les mêmes ressorts qu'il faut chercher l'explication d'un fait encore plus surprenant. Singulière destinée que celle du bouddhisme dans l'Inde! Après une fortune rapide et brillante, au bout de quelques siècles, sans grandes secousses apparentes, lentement, sûrement, il s'alanguit, il se meurt, il disparaît sans retour de son pays d'origine! Comment? Pourquoi? Je suis frappé d'une coïncidence : la vie semble se retirer de lui au fur et

à mesure que se constitue dans la littérature le brahmanisme moderne, c'est-à-dire le vieil indouisme endigué par les brahmanes, régularisé par eux sous une forme qui, en lui superposant la tradition védique, sanctionne le privilège de leur caste. Ne serait-ce pas que le courant qui avait d'abord soutenu le bouddhisme se trouva par là enrayé d'abord, puis détourné? Ce support manquant, ce que le bouddhisme possédait de doctrines propres et d'organisation originale ne suffit plus à le soutenir.

IV.

A cette heure où, appuyé sur la faveur royale, il prend son grand essor, le bouddhisme exerce sur les âmes une action morale bienfaisante et profonde. S'il inspire le zèle, c'est en le tempérant de douceur, de miséricorde. Açoka, ce prince si religieux, si activement dévoué à la propagande religieuse, est avant tout un prince tolérant.

« Piyadasi, le roi aimé des dieux, souhaite que toutes les sectes vivent librement partout. Toutes se proposent l'asservissement des sens et la pureté de l'âme; mais l'homme est mobile dans ses volontés, dans ses attachemens. Ils pourront pratiquer ou toute la loi ou seulement une partie de la loi. Mais au moins celui dont l'aumône n'est pas abondante possédera la domination sur les sens, la pureté de l'âme, la reconnaissance, la fidélité dans les affections, ce qui est toujours excellent. »

Ce n'est point là une inspiration fugitive; il y consacre un rescrit spécial que l'on peut véritablement appeler son édit de tolérance :

« Piyadasi, le roi aimé des dieux, honore toutes les croyances, qu'il s'agisse d'ascètes ou d'hommes vivant dans le monde; il leur fait l'aumône et leur rend toute sorte d'honneurs. Mais le roi aimé des dieux attache moins de prix à l'aumône et au respect extérieur qu'il ne se préoccupe du progrès de leur enseignement fondamental. Sans doute, le progrès parallèle de toutes les croyances ne va pas sans bien des divergences. Mais pour toutes il a une source commune, la modération dans le langage; c'est-à-dire qu'il ne faut pas exalter sa croyance en décriant les autres, qu'il ne faut pas les déprécier sans juste motif, qu'il faut au contraire, en toute occasion, marquer de toute façon son respect pour les autres croyances. En agissant ainsi, on travaille pour sa croyance tout en servant les autres. En agissant autrement, on compromet sa propre croyance en desservant les autres : quiconque exalte sa croyance aux dépens des autres le fait par attachement à sa foi dans l'intention de la mettre en lumière; mais, agissant ainsi, il ne fait que

porter à sa croyance les coups les plus sensibles. C'est pourquoi la concorde seule est bonne, de telle sorte que l'on sache entendre, que l'on aime à écouter les croyances les uns des autres. C'est, en effet, le vœu du roi que toutes les sectes soient instruites et professent des doctrines pures. Tous, quelle que soit leur foi, se doivent dire que le roi aimé des dieux attache moins d'importance à l'aumône et aux démonstrations extérieures qu'il ne tient à voir régner les enseignemens essentiels et le respect de toutes les religions. »

Un pareil langage n'est-il pas une surprise à pareille époque et en pareil lieu? Un langage d'allure si moderne que, avec bien peu de changemens, il paraîtrait naturel dans la bouche d'un homme du dernier siècle ou du nôtre? Il ne faudrait pas croire que de tels sentimens fussent dans l'Inde si imprévus. Les traces authentiques de persécution religieuse y sont rares. Les mêmes souverains s'y montrent tour à tour bienveillans pour des croyances diverses, à telles enseignes qu'il n'est pas toujours facile de décider celle que personnellement ils confessaient. Dans une même dynastie, les changemens de secte d'un roi à l'autre sont si fréquens qu'ils excluent toute idée d'opposition violente. L'esprit de tolérance a ici des racines profondes. Et je ne songe pas seulement à cette sorte de mansuétude quiétiste qui est naturelle à la race.

De sa nature, le polythéisme naturaliste des anciennes religions aryennes doit être accommodant. Il n'a guère d'enseignement orthodoxe, pas de dogme positif; il reste ouvert à l'afflux constant des superstitions nouvelles, des cultes locaux, dépourvu de cette unité d'impulsion, de cette fixité de doctrine qui est capable d'enflammer les âmes d'un zèle intempérant. En Grèce et à Rome, le culte national, fondement de la cité, garantie nécessaire de sa cohésion, a pu se tourner en violence contre les nouveautés intransigeantes qui, par le culte, semblaient menacer l'état. Jamais dans l'Inde la religion n'a joué un pareil rôle.

De ce côté, la situation est pacifique. Elle ne l'est guère moins du côté des brahmanes. Héritiers d'une tradition qui se réduit à un ritualisme sans sève propre, pénétrés par le flot montant de la religion vivante et populaire, ils portent en eux, nous l'avons vu, un dualisme plus ou moins avoué, mais qui, en tout cas, ne les prépare pas à un exclusivisme outré. La tendance même qu'ils éprouvaient à le réduire, à en opérer la synthèse, rendit la spéculation plus libre, libre, à vrai dire, sans limite, sauf un hommage très platonique à l'autorité suprême des textes traditionnels du Véda. Sur le terrain théorique, ils étaient préparés à bien des compromis.

De bonne heure, le sacrifice avait été présenté dans les hymnes sous le jour d'une puissance absolue, magique en quelque sorte,

parfaitement indépendante des sentimens de foi et de piété qui le peuvent accompagner. Cette conception se fortifia d'autant plus que le ritualisme védique cessa davantage de se rattacher à un système religieux homogène. Elle s'étendit à d'autres notions. Comme dans le sacrifice, on chercha dans l'ascèse l'opération d'une force mystérieuse inhérente à l'austérité, indépendamment des sentimens qui l'inspirent. Qu'un ermite perdu dans la jungle se refuse toute nourriture, qu'il s'expose au soleil et au feu, debout sur un pied, les bras élevés, pendant un temps que la légende développe en longs siècles, les dieux tremblent sur leurs trônes, l'ordre universel est compromis ; il faut que les maîtres du ciel avisent à quelque ruse qui interrompe ces exercices menaçans. A son tour, la contemplation, l'abstraction mystique fut considérée comme souveraine. Toutes ces thèses contradictoires et pourtant parallèles, également enveloppées dans le large manteau du système réputé orthodoxe. Une pareille orthodoxie était trop flottante pour s'irriter des nouveautés.

Tout inclinait ainsi à l'esprit de tolérance. Est-ce à dire qu'il fut sans réserve? que l'Inde n'ait jamais connu les luttes religieuses violentes? Non, certes. A défaut d'une orthodoxie stricte, les brahmanes entendaient assurer leur suprématie. Qui la reconnaissait était assuré pour ses vues spéculatives d'une large indépendance, qui la contestait était un adversaire. Cet empire de la caste brahmanique, le bouddhisme le lui disputait indirectement par cette organisation nouvelle qui opposait au principe de l'hérédité et de la caste le recrutement libre du clergé. L'histoire religieuse de l'Inde est pleine de rivalités de cette sorte. Mais l'âpreté du fanatisme était brisée d'avance. Notre moyen âge a vu des oppositions acharnées, séculaires, entre de puissans ordres religieux. Si ardentes que fussent les animosités, elles ne pouvaient pas aisément prendre le caractère des grands conflits qui ont accompagné la propagation du christianisme ou suivi la réforme. Ce sont luttes d'intérêt et d'école plus que de principes et de croyances. Elles ne peuvent que rarement armer le bras séculier. C'est un peu sous ce jour que se présentent dans l'Inde les luttes religieuses. Si la tolérance y trouvait dans l'état général des esprits un sol favorable, comment le bouddhisme, messager d'une doctrine de pitié et de paix, eût-il pu se déshonorer par un exclusivisme persécuteur?

Le langage d'Açoka n'en reste pas moins, par sa simplicité touchante, par sa précision et sa fermeté, bien admirable et bien curieux. Les bizarres détours de l'histoire! et par quels chemins étrangement divergens le langage d'un philosophe de notre XVIIIe siècle et le langage d'un roi indou vieux de deux mille ans arrivent à se rencontrer! La pensée d'un chrétien détaché par le

rationalisme et la pensée d'un bouddhiste fervent; la thèse d'un incrédule et l'appel d'un dévot, presque d'un apôtre!

La tolérance d'Açoka ne fait pas tort à son zèle.

Il a de ses devoirs un sentiment très vif; il l'exprime heureusement : il veut « payer sa dette » à ses sujets. Le devoir capital à ses yeux, c'est de propager ces vertus où il voit l'essence même de la loi religieuse, du *dharma*. Il s'y ingénie avec une ardeur naïve, touchante jusque dans ses inexpériences. Le long édit que j'ai cité d'abord résume la plupart des mesures, des institutions qu'elle lui a inspirées, celles au moins dont nous avons quelque connaissance.

On ne saurait témoigner d'une foi plus robuste dans l'empire de l'exhortation. Il y a là un souvenir de la carrière du Bouddha, de son enseignement dispensé sans réserve et sans apprêt. Le procédé était consacré par ce précédent souverain; il se recommandait par sa nouveauté même. Ce dut être toute une révolution que cette prédication publique ouverte à tous. Un tel contraste avec les habitudes brahmaniques dut singulièrement frapper les esprits et gagner les volontés; ses premiers succès, sous des mains habiles, devaient inspirer dans sa vertu une confiance sans bornes. La première pensée que suggère à Açoka son zèle religieux est de multiplier les sermons, de les éterniser sur le roc. Dès son plus ancien édit, son plan est arrêté à cet égard : « Faites, dit-il à ses officiers, faites graver ces choses sur les rochers, et partout où il existe des stèles de pierre, faites-les-y graver. » — « C'est dans la douzième année après mon sacre, dit-il plus tard, que j'ai fait graver des édits religieux pour le bien et le bonheur du peuple. Je me flatte qu'il en emportera quelque chose, qu'ainsi, à tel ou tel égard, il avancera dans la vie morale. » Il ne se contente pas de mettre sur la pierre ses édits à la portée de ses sujets; il veut qu'à certaines fêtes ses instructions soient lues solennellement au peuple par les dépositaires de son pouvoir; ils doivent d'ailleurs en toute occasion les répéter individuellement à chacun.

Il faut au roi un autre levier que son action directe, un peu perdue dans un empire si vaste. C'est sur ses officiers qu'il compte pour seconder sa mission.

« Ce que je crois, je désire le faire pratiquer, et je veux prendre pour cela les moyens efficaces. Or, le moyen principal, ce sont, à mon avis, les instructions que je vous confie. Vous êtes préposés à des centaines de milliers de créatures pour gagner l'attachement des hommes de bien. Tout homme est pour moi un fils. Comme je désire pour mes enfans qu'ils jouissent de toute sorte de biens en ce monde et dans l'autre, je le désire de même pour tous les hommes... Tel individu respecte tel de mes commande-

mens, mais non pas tous; surveillez-le et dirigez bien sa conduite. Tel individu est mis en prison et torturé. Soyez là pour mettre un terme à un emprisonnement qui ne serait pas motivé. Bien des violences se produisent dont les gens ont à souffrir. Là aussi vous devez souhaiter de mettre chacun dans la bonne voie. Mais il est des dispositions qui ne permettent pas de réussir : l'envie, le manque de persévérance, la rudesse, l'impatience, le défaut d'application, la paresse, l'indolence. Vous devez vous efforcer d'en être exempts. Le point capital est ici la persévérance et la patience dans la direction morale. L'indolent ne se met point en branle, et pourtant il faut se remuer, il faut marcher. De même dans la surveillance que vous avez à exercer. C'est pourquoi je vous répète : faites prendre mes ordres à cœur ; dites bien que telles et telles sont les instructions du roi aimé des dieux. Agir ainsi, c'est s'assurer de grands fruits ; ne pas le faire, c'est s'attirer de grands maux. Pour ceux qui négligeraient cette direction du peuple, il n'est ni faveur du ciel, ni faveur du roi... »

Sa sollicitude ne s'étend pas moins sur les populations frontières plus ou moins indépendantes de son pouvoir. A leur intention, il a créé des fonctionnaires spéciaux.

« Qu'elles se persuadent que le roi aimé des dieux entend qu'elles soient, autant qu'il est en lui, à l'abri de toute inquiétude, qu'elles aient confiance en lui, qu'elles ne reçoivent de lui que du bonheur et point de mal. Qu'elles se persuadent de ceci : le roi aimé des dieux sera pour nous plein de bienveillance. Que pour s'assurer ma bienveillance, pour répondre à mes vues, elles pratiquent la loi religieuse et s'assurent le bonheur en ce monde et dans l'autre. Pénétrez-vous de cette pensée, remplissez votre fonction, et inspirez confiance à ces gens, afin qu'ils sachent bien que le roi est pour eux comme un père, qu'il se préoccupe d'eux comme de lui-même, qu'ils sont pour lui comme ses propres enfans. »

C'est le soin de l'enseignement religieux qui lui inspire une institution curieuse, sur laquelle nous voudrions qu'il fût plus explicite. Il ordonne qu'il soit tenu dans tout son empire, tous les cinq ans, soit sous sa direction personnelle, soit sous la direction des représentans du pouvoir, des réunions qu'il appelle *anousanyânas*, spécialement destinées aux fidèles de sa foi et à ses fonctionnaires. L'objet principal en sera de rappeler aux assistans les préceptes de la moralité religieuse. L'assistance y sera pour ses fonctionnaires un devoir aussi strict que leurs autres fonctions. Sur certains points, à Takshaçilâ, à Oujjayinî, il multiplie ces assemblées, il veut qu'elles soient sans faute convoquées tous les trois ans.

Le rôle principal paraît y avoir été réservé à un ordre d'agens dont nous avons déjà rencontré le nom, les rajjoukas. Par malheur,

le sens du titre est obscur : leur caractère, leur mode d'action très sommairement indiqués. Étaient-ce des fonctionnaires ordinaires? Avaient-ils un caractère strictement religieux? Ils semblent avoir été constitués en collèges. A coup sûr, leur destination spéciale était la prédication; ils la devaient distribuer d'abord aux fidèles bouddhistes, mais aussi à tout le peuple de l'empire. Ils sont, dans la pensée du roi, destinés à entretenir le zèle des autres fonctionnaires; ils sont leurs catéchistes et leurs surveillans attitrés; de leur zèle dépend le zèle de tous les autres. « Comme un père est rassuré quand il a remis son enfant aux soins d'une nourrice expérimentée, c'est ainsi que j'ai institué les rajjoukas pour le bien et le bonheur de l'empire. » Aussi ont-ils entre tous une situation privilégiée. Pour qu'ils puissent vaquer sans inquiétude à leur ministère, ils ne dépendront que du roi directement : à lui seul il réserve toute poursuite qu'il y aurait lieu d'exercer contre eux. C'est à leurs soins qu'il semble confier une mesure digne de son esprit charitable. Il veut que désormais un délai de trois jours soit, avant l'exécution, laissé aux condamnés à mort; il veut ainsi leur donner le temps de faire quelque aumône, de pratiquer quelque jeûne qui les serve pour l'autre vie. Son désir est que, même au fond de leur cachot, ils puissent travailler pour l'au-delà. Mais c'est le rôle des rajjoukas dans l'*anousanyâna* qui paraît avoir constitué la plus solennelle, sinon la plus importante, de leurs attributions.

Neuf cents ans plus tard, quand le pèlerin Hiouen-Thsang venait, du fond de la Chine, visiter les lieux sanctifiés par la présence du Bouddha et consacrés par sa légende, il retrouvait, pratiquées encore, non-seulement dans l'Inde, mais dans les pays bouddhiques qu'il traversait au nord-ouest pour s'y rendre, ces assemblées quinquennales, devenues annuelles en plusieurs lieux. Le temps en avait plus ou moins altéré le caractère. Les moines et les libéralités faites aux moines y tenaient la place importante. Celle qui y était laissée encore à l'exhortation religieuse, à la discussion théologique, restait comme une marque d'origine. C'est un bel exemple de vitalité; il fait honneur à l'institution et à son fondateur.

A côté de l'enseignement, la surveillance; l'action à côté du conseil. On peut croire que Açoka, tel que nous le connaissons, ne la négligea point. A vrai dire, je ne doute pas qu'il ne l'ait exagérée. Nous l'avons entendu parler de ces « officiers de la religion » (*dharmamahâmâtras*) qu'il créa dans la quatorzième année de son règne. Ils s'occupent de tout, se mêlent à tout. Toutes les sectes, tous les corps religieux sont sous leur contrôle. Ils ont à veiller sur tous les malheureux, tous les faibles, tous les déshérités. Ils exercent leurs fonctions à Pâtalipoutra et dans les provinces, jusque dans les demeures des frères, des sœurs, des autres parens du roi. C'est

aussi dans leurs mains qu'est remise la protection des fidèles chez les Grecs (Yavanas), les Kambodjas, les Gandhâras, c'est-à-dire en dehors même des limites de l'empire.

Cet empire, si vaste qu'il fût, était un théâtre trop étroit pour le zèle du maître. Sous son impulsion, la propagande, inspirée par une pensée purement charitable, rigoureusement désintéressée, déborde les frontières de la nationalité et de la langue, par delà cet horizon que les obstacles physiques semblaient avoir fait infranchissable pour les Indous. Dès son premier édit, il stimule le dévoûment des apôtres : « Munis de ce viatique, il faut vous expatrier en tous lieux, aussi loin que vous trouverez votre subsistance. C'est par (le missionnaire) qui s'expatrie qu'est répandu l'enseignement. » Les actions suivent les paroles. Il atteste qu'il y a eu déjà deux cent cinquante-six départs. Il faut que les étrangers (*antas*), il le répète à plus d'une reprise, soient instruits comme le doivent être dans l'Inde même les plus humbles et les plus grands.

C'est au lendemain de la guerre du Kalinga que les « conquêtes de la religion » lui étaient apparues les seules dignes d'être tentées, seules fécondes, seules exemptes de remords.

« Les conquêtes de la religion, voilà le bonheur du roi aimé des dieux, non-seulement ici, mais sur toutes les frontières, sur bien des centaines de milles. C'est Antiochus, le roi grec, et, au-delà, les quatre rois, Ptolémée, Antigone, Magas, Alexandre ; au sud, les Colas et les Pândyas jusqu'à Ceylan... Chez les Grecs et les Kambodjas, les Nabhakas et les Nabhapantis, les Bhojas et les Petenikas, les Andhras et les Poulindas, partout on suit les enseignemens religieux du roi aimé des dieux. Là où ont paru des envoyés du roi, on écoute ses instructions religieuses, on s'y conforme et on continuera de s'y conformer. C'est ainsi que la conquête s'étend en tous lieux... » Ce ne sont pas seulement des enseignemens que le roi prétend avoir portés si loin, mais des marques plus tangibles encore de sa charitable prévoyance. Partout, jusque chez « Antiochus, le roi grec, et chez les rois qui sont voisins d'Antiochus, » il se flatte d'avoir répandu des remèdes, des plantes médicinales.

Qu'il y ait de l'exagération dans ces triomphantes assurances, que l'excellent Açoka ait pris trop vite son désir pour une réalité, ou des rapports trop flatteurs pour la vérité, personne n'en doutera ; personne ne s'en peut étonner. L'illusion serait vénielle partout : elle est inévitable dans un esprit indou où la réalité et l'imagination ne sont pas séparées par une démarcation nette, où le fait et le rêve semblent toujours se pénétrer dans une conscience mal assurée. Pour Ceylan, une tradition indépendante, si chargée qu'elle

soit d'exagération et de prodiges, confirme le dire du roi. Elle nous montre Mahendra et Sanghamitrâ, le fils et la fille d'Açoka, entrant dans les ordres et apportant à l'île lointaine l'évangile de la bonne loi. Sur les terrasses étagées d'Anourâdhapoura verdoie encore le rejeton planté, dit-on, par leurs mains, du fameux arbre de Gayâ, à l'ombre duquel le Bouddha, dans la légende, obtient la suprême sagesse. Pour les Grecs, la correction des noms, le fait que, en l'année 258, Antiochus II de Syrie, Ptolémée Philadelphe d'Égypte, Antigone Gonatas de Macédoine, Magas de Cyrène, et Alexandre d'Épire, étaient tous cinq vivans et régnans, ne permettent pas de douter qu'Açoka n'ait eu d'eux une connaissance directe, n'ait entretenu avec eux quelques rapports.

On imagine avec quel enthousiasme Prinsep salua jadis la découverte de pareils noms dans le texte, mystérieux la veille, qu'il épelait péniblement. Aujourd'hui nous sommes loin de la première surprise; ces fragmens nous laissent encore une impression singulièrement vive. C'est justice; dans ce peu de lignes, avec le prestige qui appartient à un monument antique, à un témoignage direct, avec une force d'autant plus saisissante qu'elle s'ignore elle-même, se manifestent deux grands faits : le premier épanouissement d'une religion universelle, — nos inscriptions nous en laissent deviner le mécanisme avec quelque précision; — la première pénétration de deux des civilisations les plus disparates du monde antique, — et ici malheureusement Açoka est d'un laconisme que nous ne pouvons assez regretter.

Partout où les Grecs se sont rapprochés des peuples étrangers, leur passage a laissé des traces durables. Nulle part elles ne sont plus malaisées à démêler que dans l'Inde. Si rapide qu'ait été la conquête d'Alexandre, le contact direct s'est prolongé grâce au royaume de Bactriane né des débris de son empire; le contact indirect par la navigation et le commerce entre la côte occidentale et l'Égypte hellénisée est devenu de plus en plus fréquent. Par malheur, si les Indous sont en toute matière historique de médiocres témoins, c'est surtout vis-à-vis de l'étranger que leur insuffisance éclate. Mystique, insoucieux de la précision, du relief individuel, leur esprit était fermé à l'intelligence du dehors par les préciaus et les préjugés les plus forts. On a souvent observé combien les emprunts les plus certains perdent tôt dans l'Inde leur aspect original, se colorent promptement des teintes propres au milieu nouveau. On a cru dans certains récits retrouver l'écho de l'épopée ou des contes grecs; et c'est une conjecture qui se défend. On a cherché, dans le spectacle des représentions théâtrales des Grecs, l'impulsion première qui aurait abouti à la création du

drame indou; les plus ingénieux rapprochemens n'ont pas conduit encore à une preuve décisive. L'astronomie indoue s'avoue l'élève des Yavanas, des Grecs; les noms qu'elle cite, les termes techniques qu'elle s'approprie sont les témoins irrécusables de ses emprunts. Mais ils nous ramènent à une date trop basse de plusieurs siècles pour intéresser l'époque des premières relations. Les curieuses sculptures que nous rendent les ruines bouddhiques de la vallée du Caboul portent la marque saisissante de l'influence occidentale appliquée à des sujets indous. Mais, Fergusson l'a très bien vu, c'est l'art byzantin, ce n'est pas l'art des grandes époques de la Grèce qui a laissé son empreinte sur ces œuvres.

Pour les temps qui nous occupent, pour la période antérieure à l'ère chrétienne, il reste pourtant un témoin. C'est des Grecs que l'Inde a appris à frapper des monnaies. Un emprunt de cette importance ne va pas sans beaucoup d'autres. Ménandre, vers la fin du IIe siècle avant notre ère, est celui des souverains grecs qui a pénétré le plus avant dans l'intérieur de l'Inde, celui dont les monnaies s'y retrouvent en plus grand nombre. Sous la forme « Milinda, roi des Yavanas, » son nom a passé dans un ouvrage bouddhique : *les Questions de Milinda*, dont le cadre est un dialogue qui s'engage sur des sujets métaphysiques entre le roi et un célèbre docteur du nom de Nâgasena. La date du livre, encore indéterminée, est certainement postérieure de plusieurs siècles au temps où vivait Ménandre. Le souvenir qu'il garde en est plus significatif. Fergusson a démontré que l'architecture en pierre n'a été pratiquée dans l'Inde qu'après les incursions des Grecs. Comment n'en pas rapporter les commencemens, sinon à leurs enseignemens, au moins à leurs exemples? Les formes, le style des sculptures, n'ont rien d'hellénique; c'est qu'on était habitué à construire, à sculpter en bois; la tradition de ce passé se trahit dans l'assemblage, dans les formes des plus vieux monumens; la matière a changé, tout y reflète encore la technique ancienne. Les ruines de Gayâ, probablement contemporaines de notre Açoka, nous mettent en présence d'un Hélios tout semblable aux représentations classiques du Dieu-Soleil; l'influence grecque peut être dissimulée, elle n'est pas loin.

Ce IIIe siècle, ce siècle d'Açoka, n'est pas seulement le temps où, avec Tchandragoupta et ses successeurs, s'établit dans l'Inde une puissante concentration du pouvoir politique. C'est l'heure où, dans nos inscriptions, apparaît pour la première fois l'usage officiel, public de l'écriture. Dans le domaine religieux, l'activité est extrême. Même sur le terrain littéraire, une vie nouvelle se prépare : c'est la première aurore de la littérature profane de l'Inde.

Tout s'agite. La conquête grecque n'est sûrement pas étrangère à cet ébranlement. Les échappées qui s'entr'ouvrent sur un monde nouveau, les enseignemens qu'apporte le voisinage d'une habileté technique supérieure, le spectacle d'une activité universelle, ont fait l'éveil. Dans le monde indou de cette période, on peut dire que la signature de la Grèce n'est nulle part; on peut croire que son action est partout. Mais que les Indous, hélas! sont oublieux! De ces relations d'Açoka avec l'Occident, rien ne se retrouve dans les traditions littéraires qui restent attachées à son nom.

C'est par d'autres aspects que ces traditions méritent de nous arrêter. Ne vaut-il pas la peine d'entrevoir à quel point, en quelques siècles de transmission orale, la légende s'est emparée de l'histoire, l'a amplifiée, dénaturée, et sous quelle inspiration?

V.

Entre les monumens d'Açoka et les traditions relatives à Açoka, on ne sait vraiment ce qu'il faut le plus admirer : de concordances qui se vérifient jusque dans de minces détails, ou de divergences qui s'étendent à presque tous les faits.

De part et d'autre, le roi se convertit aux doctrines du Bouddha, et de part et d'autre sa conversion s'achève, si je puis dire, en deux étapes, séparées par un intervalle d'un peu moins de trois ans; c'est sous son règne que la chronique religieuse place les premiers essais de diffusion générale du bouddhisme; il marque Ceylan comme le terme extrême de sa propagande vers le Midi. On a vu comment les chroniques de Ceylan confirment sa parole.

Que de différences aussi! De la conquête du Kalinga, pas un mot; des mesures qu'il décrète, des fonctionnaires qu'il institue, pas un souvenir. Ce n'est pas que la mémoire populaire soit si courte; mais elle ne se souvient qu'en revenant sans cesse sur son objet : elle l'orne, elle l'étend au gré de l'idée maîtresse à laquelle elle l'associe. Elle ne conserve qu'en retouchant; elle ne transmet qu'en défigurant.

Le règne d'Açoka est devenu pour elle une sorte d'âge d'or. « Son royaume était riche, florissant, prospère, fertile, peuplé, abondant en hommes; on n'y voyait ni disputes ni querelles; les attaques, les invasions et les brigandages des voleurs y étaient inconnus; la terre y était couverte de riz, de cannes à sucre et de vaches. Ce monarque juste, roi de la loi, gouvernait suivant la loi son royaume. » La « loi, » c'est le *dharma* dont parlent les inscriptions. On perçoit ici un écho lointain de leur langage. Les légendes cependant présentent ses débuts sous un jour moins favorable. Il n'ar-

rive au trône qu'en massacrant quatre-vingt-dix-neuf de ses frères; un seul survit, Tishya, destiné à entrer dans la vie religieuse. Cette boucherie n'a rien d'historique : nous avons entendu Açoka parler de ses frères et de ses sœurs, de leurs résidences dispersées dans tout l'empire. La légende, du reste, prend ailleurs une autre forme : il n'est plus question que de six frères : ils ont assis leur pouvoir dans six capitales séparées; Açoka entre en lutte avec eux, les défait, les tue, eux et leurs ministres.

C'est le moindre trait de sa cruauté furieuse. Il ordonne un jour à ses officiers de détruire les arbres à fleurs et à fruits, de ne conserver que les arbres à épines; et, irrité de leurs remontrances, il tire son épée et fait tomber la tête de ses cinq cents ministres. Une autre fois, il était dans un parc avec le harem. Les femmes, faisant entre un arbre açoka tout fleuri et leur époux Açoka des comparaisons peu obligeantes, profitent du sommeil du roi pour mettre en pièces l'arbre et ses fleurs. A son réveil, le roi, transporté de colère, fait brûler ses cinq cents femmes.

Sa violence est telle qu'elle lui inspire les plus bizarres inventions. Il place un tourmenteur à gages dans un édifice dont l'apparence est pleine de promesses, mais qui, à l'intérieur, copie les variétés de tortures consacrées par les descriptions infernales : chacun y peut entrer librement, mais c'est pour y subir les supplices les plus épouvantables ; personne n'en doit sortir vivant.

Quant à sa conversion, elle est attribuée à des mobiles divers. D'après un récit, il est un jour tellement frappé de l'aspect d'un jeune moine bouddhiste qu'il aperçoit de son palais, de la tenue décente et grave par laquelle il se distingue des mendians brahmaniques, qu'il fait introduire près de lui le jeune prodige qui, à sept ans, a déjà atteint les perfections les plus hautes. Cet enfant n'est autre que le fils d'un de ses frères qu'il a si cruellement exterminés. Il s'appelle Nigrodha, du nom de l'arbre qui, dans la solitude, a abrité sa naissance. Amené devant le roi, il se contente de prononcer une stance : « Le zèle conduit à l'immortalité, la tiédeur à la mort; les zélés ne meurent pas; les tièdes sont pareils à des morts. » Aussitôt Açoka est touché de la grâce; il se fait, avec les siens, recevoir dans la communauté bouddhique. Ailleurs, il n'y faut rien moins qu'un miracle, qui sort de l'excès même de ses cruautés. Le moine Samoudra entre un jour dans l'enfer qu'a fait édifier le roi. Le bourreau s'apprête à le martyriser; cependant le saint homme obtient un sursis de sept jours. Les spectacles qu'il voit, les réflexions qu'il fait dans cet intervalle, le mènent à un degré de perfection qui lui assure des pouvoirs miraculeux; quand le tourmenteur veut enfin le mettre à mort, il le trouve

tranquillement assis sur un lotus d'or, dans la cuve même où il prétendait le faire bouillir. Le feu s'éteint, tout demeure impuissant contre le saint. Averti, le roi accourt. Frappé du spectacle, ému des exhortations du moine, il le salue et cherche à l'apaiser : « Pardonne-moi, ô fils du Sage aux dix forces (le Bouddha), pardonne-moi cette mauvaise action. Je m'en accuse aujourd'hui devant toi et je cherche un refuge auprès du Bouddha, auprès du clergé, auprès de la loi sainte. Et je prends cette résolution : aujourd'hui plein de respect pour le Bouddha et plein de foi en lui, j'embellirai la terre en la couvrant des tchaityas (sanctuaires) du Bouddha, qui brilleront comme l'aile du cygne, comme la conque et comme la lune. »

En effet, dans tous les récits, c'est par la construction de quatre-vingt-quatre mille stoupas, élevés dans l'Inde entière sur des reliques du Bouddha, que se manifeste d'abord le zèle religieux du royal néophyte. Les stoupas sont ces monumens hémisphériques, tantôt châsses, tantôt cénotaphes, qui sont la création monumentale la plus caractéristique de l'architecture des bouddhistes. Il en existe de toutes les époques et de toutes les dimensions. Les ruines de quelques-uns, soit dans l'Inde, soit à Ceylan, avec leurs appendices décoratifs, balustres et porches sculptés, sont les restes les plus anciens de constructions en pierre que l'Inde nous ait gardés. Ceux de Gayâ, de Bharhut, peuvent fort bien être contemporains d'Açoka. Les nombres ne gênent jamais la légende. Il lui était aisé d'attribuer un nombre infini d'ouvrages à un roi pour qui les dieux et les génies, d'après elle, travaillent en serviteurs obéissans. Un autre fait signale la conversion du roi : jusque-là, il avait de ses aumônes quotidiennes nourri soixante mille brahmanes ; de ce jour, il les chassa et nourrit à leur place soixante mille religieux bouddhistes.

L'événement capital, qui, d'après les bouddhistes méridionaux, marque son règne, c'est le concile réuni dans sa capitale, à Pâtaliputra. Un nombre considérable de religieux brahmanes et hérétiques s'étaient sournoisement insinués dans les monastères bouddhiques. La présence de ces faux frères y avait jeté un désordre profond ; les orthodoxes refusaient de procéder, en leur compagnie, aux cérémonies prescrites ; le cours régulier s'en trouvait arrêté. Averti de cet état de choses, jaloux de rétablir le bon ordre, le roi dépêcha au couvent appelé l'Açokârâma un de ses officiers. L'envoyé exigeait la reprise du culte ; il rencontre une opposition invincible. Furieux, il n'hésite pas et commence à trancher de sa main la tête aux récalcitrans ; mais tout à coup il se trouve en présence d'un moine qui n'est autre que Tishya, le propre frère du roi. N'osant pas continuer sur lui ses sanglantes exécutions, il

retourne au palais et rend compte à Açoka de ce qui s'est passé. Le roi accourt au monastère, proteste que ses ordres ont été outrepassés. Tourmenté pourtant de scrupules, il veut savoir si la faute lui est ou non imputable. Les moines sont divisés : seul, le pieux solitaire Tishya Maudgalipoutra sera en état de trancher ses doutes. Le saint homme est aussitôt appelé. Il absout le roi. Quelques jours après, il prend la présidence d'un concile qui réunit pendant neuf mois mille religieux.

L'œuvre attribuée à cette assemblée n'est rien moins que claire. Mais c'est à son initiative que la tradition de Ceylan rattache la première dispersion des apôtres du bouddhisme. Madhyântika se rend dans le Kashmir et dans le Gândhàra. Un roi des serpens avait transformé le pays en un immense marécage; le religieux déploie au milieu des eaux ses pouvoirs surnaturels. Il résiste, impassible, à tous les assauts des forces élémentaires que le dragon déchaîne contre lui; il laisse tomber de sa bouche une stance: elle suffit à convertir son terrible adversaire avec quatre-vingt-quatre mille des siens. Les Yakshas, les génies de la montagne, suivent en foule cet exemple. Rakshita va prêcher à Vanavâsi, sur la côte sud-ouest de l'Inde. De l'espace où il plane, il convertit, par une seule exhortation, soixante mille auditeurs. Ainsi des autres; leurs allures et leurs succès ne sont pas moins merveilleux. Les prouesses de Madhyàntika sont également familières aux bouddhistes du Nord. Mais ils ne les mettent en relation avec aucun concile; le saint personnage est chez eux reporté à une date sensiblement plus haute; il est le disciple et l'envoyé d'Ananda, le parent et le disciple du Bouddha.

Il y a divergence aussi sur les événemens qui ouvrent la relation du concile. Voici ce que l'on raconte au Nord. Açoka avait un frère, Vitâçoka, fort prévenu en faveur des brahmanes. Il a, pour le convertir, recours à un singulier expédient. Il donne l'ordre à ses officiers, tandis qu'il est au bain, de revêtir son frère, comme par jeu, des insignes royaux; puis il le surprend dans cet appareil, et, feignant une grande colère, le condamne à mourir. Il lui accorde cependant un sursis de sept jours : pendant ce temps, le prince jouira de tous les privilèges du rang suprême. Mais, hélas! toutes les fêtes sont sans attrait, tous les plaisirs sans prise sur l'âme du prince, qu'absorbe uniquement la prévision du dénoûment fatal. Il a pu ainsi éprouver quelle est la vanité de toutes les attaches terrestres avec cette perspective de la mort inévitable. Son esprit est éclairé; quand le roi, au bout des sept jours, le réconforte et le rassure, sa seule pensée est de renoncer au monde, de confesser le Bouddha, d'entrer dans la vie religieuse. Quelque temps

après, une statue du Bouddha est renversée aux pieds d'un mendiant brahmanique qui l'insulte et la met en pièces. Açoka ne se contente pas de venger l'attentat sur son auteur, ses biens et sa famille; il met à prix la tête de tous les ascètes brahmaniques. Vîtâçoka, épuisé par la maladie et l'austérité, vêtu de quelques lambeaux, avait justement reçu asile dans la cabane d'un pâtre. Ses hôtes le prennent pour un mendiant brahmanique, le tuent et apportent sa tête à Açoka. Alors seulement le roi, reconnaissant son frère, désespéré, arrête le massacre et rend la sécurité à tous.

La légende suit Açoka jusqu'à ses derniers momens. Le roi sentait approcher sa fin. Il avait donné ou dépensé pour la religion, en monumens ou en aumônes, 96 kotis (960 millions) de pièces d'or, 4 de moins qu'il ne s'était promis de faire, et sa tristesse était immense au moment de quitter les saints représentans de la religion. Il se reprit à envoyer de l'or et de l'argent aux moines. Son petit-fils Sampadin était son héritier présomptif; averti par les ministres, effrayé des prodigalités de son grand-père, il défend au trésorier de délivrer aucun argent. Le roi envoie alors aux religieux la vaisselle précieuse dans laquelle on lui sert ses repas; il est réduit à des vases d'argile. Il ne lui restait plus que la moitié d'un fruit d'amalaka. Il se plaint du dénûment où il est tombé, y reconnaît une preuve nouvelle de la vérité des paroles du Bouddha sur l'instabilité et la misère des biens terrestres, puis il envoie cette moitié de fruit au clergé, qui se partage avec respect l'humble présent.

Cependant Açoka s'adresse encore une fois à Râdhagoupta, son ministre : « Quel est, lui demande-t-il, le souverain du pays? — C'est toi, seigneur, lui répond le ministre en se jetant à ses pieds. » Le roi, alors, fait au clergé une donation suprême de la terre tout entière, de sa famille, de sa personne, ne réservant que les restes de son trésor. Ce fut son testament. Il mourut à ce moment même. Et son successeur Sampadin dut racheter des religieux, au prix de 4 kotis de pièces d'or, la terre qui venait de leur être offerte.

Pour la plupart, ces récits se condamnent d'eux-mêmes : ils ont tout le merveilleux naïf du conte, sa sérénité imperturbable dans l'absurde; les êtres surnaturels s'y meuvent de plain-pied; ils se jouent dans les nombres fantastiques; le temps, l'espace, sont pour eux sans obstacles; nulle proportion entre les causes et les effets; partout le caprice incohérent, les sauts imprévus, le merveilleux pour dénoûment. Sans peine on y suit les développemens arbitraires, les versions divergentes d'une même donnée générale librement mise en œuvre, transposée à des momens divers. Ce n'est pas là de

l'histoire; si défigurée qu'elle y soit, l'histoire peut y avoir jeté quelque reflet. L'histoire vraie, nous en tenons les élémens essentiels de la bouche même de l'acteur principal.

A prendre les faits en gros, dans leur signification générale, que nous ont appris sur Açoka ses inscriptions? Qu'il fut le maître d'un puissant empire; qu'élevé dans le respect des brahmanes et l'adhésion aux pratiques brahmaniques, il se convertit au bouddhisme sous l'impression très forte qu'il reçut des violences déchaînées par une guerre terrible; que cette conversion marqua le déclin de la puissance des brahmanes; que, sous l'impulsion de sa croyance nouvelle, il répandit partout le témoignage de son zèle, les inscriptions exhortant ses officiers et son peuple à la pratique de toutes les vertus; qu'il distribua et fit distribuer par les siens des aumônes infinies; que son zèle ne fit que s'accroître avec le temps; qu'il se préoccupa d'étendre parmi les religieux la connaissance et la méditation des discours attribués au Bouddha; qu'il envoya dans toutes les directions, dans l'Inde et hors de l'Inde, des missionnaires et des ambassadeurs chargés de promulguer l'évangile de la bonne doctrine.

Tous ces traits se retrouvent au fond des récits traditionnels, mais modifiés, mais grossis. Ce n'est point assez qu'Açoka soit un puissant monarque; les génies terrestres et célestes seront à ses ordres; son avènement sera proclamé jusque dans les entrailles de la terre et dans les espaces du ciel. Il ne suffit pas qu'il s'attendrisse aux horreurs d'une guerre acharnée : il faut que des miracles interviennent pour expliquer sa conversion, que sa mansuétude soit rehaussée par l'antithèse d'un passé absurdement sanguinaire; l'honneur même de la religion qui a opéré le changement y est intéressé. C'est peu qu'il fasse rentrer les brahmanes dans le droit commun, qu'il les dépouille d'une domination exclusive, il faut qu'il les éloigne, qu'il les repousse, qu'il les persécute. La lutte entre brahmanes et çramanas prend un tour réaliste et concret; les brahmanes se sont perfidement glissés parmi les bouddhistes fidèles; leur imposture appelle et justifie les sévérités du roi. Généreux et charitable, Açoka poussera l'aumône jusqu'à la manie; il se dépouillera de son empire et de sa famille. Il importe que le clergé soit glorifié : le roi s'est fait le promoteur de la propagande religieuse, il a stimulé le départ des missionnaires, il a noué des relations avec les royaumes les plus lointains; l'honneur en est transporté à l'assemblée des religieux et à son chef Tishya Maudgalipoutra. Le roi a recommandé aux religieux et aux fidèles l'étude des sermons et des paroles attribuées au Bouddha; le souvenir se transforme en l'idée d'un concile qui fixe ou revise les écritures canoniques.

Tous les procédés du conte et cette exagération propre à l'optique populaire : Açoka a élevé des colonnes, a gravé des inscriptions ; il faut qu'il ait édifié quatre-vingt-quatre mille stoupas en un seul jour. Il a fait la guerre : il faut qu'il ait été un monstre de cruauté. Ainsi partout.

Açoka prend la conquête du Kalinga pour texte d'une exhortation. C'est le tour ordinaire de la prédication bouddhique : tout conte, toute légende s'y transforme en exemple moral. C'est ainsi que la littérature bouddhique s'est incorporé tout le trésor des fables de l'Inde et l'a marqué à son coin, avant de le jeter dans la circulation universelle. Les vieux mythes, les traditions épiques, tout, sous la main des rédacteurs bouddhiques, devient matière à exhortation, se tourne en traits édifians. C'est que les rédacteurs de cette littérature sont des moines : la préoccupation religieuse les domine uniquement.

L'histoire d'Açoka offrait à l'imagination pieuse le terrain le plus fécond. Açoka était la plus illustre conversion du bouddhisme ; ne fallait-il pas, pour la gloire de la religion, que cette conversion marquât dans la vie du roi un changement profond, radical ? On noircit le passé sans mesure : à *Dharmâçoka*, à « Açoka le pieux, » on opposa *Tchandâçoka*, « Açoka le cruel. » Parti sur ce thème, on fit si bien, que l'on en arriva à dédoubler le personnage ; et la légende des bouddhistes méridionaux a ainsi créé de toutes pièces, cent ans avant l'Açoka historique, un autre Açoka, « le Noir, » ou « le Méchant, » une antithèse faite homme.

Cependant, à tout prendre, la tradition littéraire, mi-partie contes populaires, mi-partie légendes monastiques, reflète encore avec une fidélité relative la physionomie du rôle historique qui fut celui d'Açoka. Ne garde-t-elle pas jusque dans certains traits déformés la trace lointaine de souvenirs authentiques ? Quand la légende nous montre Açoka ordonnant à ses ministres, qu'il veut éprouver, de brûler les arbres fruitiers et de respecter les arbres épineux, comment ne pas songer au soin que prenait le roi, et que nous attestent les inscriptions, de répandre jusqu'au-delà de ses frontières les arbres utiles, les plantes médicinales ?

Parmi les récits conservés par les bouddhistes du Nord, il en est un qui échappe à l'analogie de tous les autres. Il mérite d'être cité, car il pose un curieux problème ; le voici en deux mots.

Açoka avait eu de la reine Padmavatî un fils que la beauté de ses yeux fit comparer à l'oiseau kounâla ; il en prit son nom. Un jour, Tishyarakshitâ, la première des femmes du roi, rencontrant le prince seul, s'éprit pour lui d'une passion soudaine. Repoussée avec indignation, elle ne songea plus qu'à se venger. La ville de Takshaçilâ

'étant soulevée sur ces entrefaites, Açoka envoya Kounâla pour y rétablir l'ordre; sa vue suffit à calmer les rebelles, et il y resta comme gouverneur. Cependant Açoka se trouva atteint d'une horrible maladie; seule Tishyarakshità sut le guérir. Dans sa reconnaissance, le roi lui accorda un vœu. Elle demanda le pouvoir royal pour sept jours. Le premier usage qu'elle en fit fut d'expédier à Takshaçilà, au nom du roi, une lettre qui enjoignait d'arracher les yeux à Kounâla. Les habitans hésitaient à exécuter un ordre si barbare sur un prince dont ils aimaient les vertus. Il commanda lui-même aux bourreaux d'accomplir leur terrible besogne. Et quand plus tard il apprit que son supplice était l'œuvre de Tishyarakshità, il ne trouva que des bénédictions pour celle qui lui avait procuré une si belle occasion d'avancer dans la sainteté par la patience. Cependant Kounâla, accompagné de sa femme, la fidèle Kântchanamâlà, était sorti de Takshaçilà. Il ne savait d'autre métier que chanter et jouer de la vînâ. Il alla par les chemins mendiant sa nourriture et la payant de ses chansons, tant qu'il arriva à la porte du palais de son père. Abrité sous une remise, il touchait de la vînâ au point du jour. Açoka s'émeut de cette voix et envoie chercher le musicien; dans ce mendiant aveugle le garde ne pouvait reconnaître le prince Kounâla. C'était bien lui pourtant; en le retrouvant misérable et défiguré, Açoka, qui ignorait tout, s'affaisse sans force. Revenu à lui, il couvrait son fils de caresses et de larmes. Ce fut au prince à le consoler, à lui rappeler que ce malheur devait être le juste fruit de quelque faute passée. Cependant, le roi finit par découvrir l'auteur du crime. En vain le prince intervint en faveur de la coupable. Ses mérites lui valurent de recouvrer la vue, mais il ne put sauver la reine : elle fut condamnée à périr par le feu.

L'aventure de cette Phèdre indienne n'est point unique; l'épopée en connaît des versions parallèles. Mais c'est un autre souvenir qui s'impose ici à l'esprit.

Il y a longtemps que l'on a rapproché du rôle d'Açoka celui que, en Occident, Constantin a joué dans l'histoire du christianisme. Cette ressemblance avait-elle déjà frappé les Indous? Était-elle devenue assez familière à quelques-uns d'entre eux pour faire transporter au roi de Pâtalipoutra des récits qui d'origine appartenaient à l'empereur de Constantinople? Ce qui est certain, c'est qu'il est impossible de ne point rapprocher ce conte du drame de famille qui assombrit les dernières années de Constantin. Le meurtre d'un fils longtemps favori, Crispus, sur des prétextes que le bruit public, au moins, emprunta à la fable de Phèdre et d'Hippolyte; puis bientôt, par un retour soudain, cette mort vengée par l'exécution

de sa belle-mère, l'impératrice Fausta : les élémens essentiels du récit sont de part et d'autre singulièrement semblables. M. Kern a justement remarqué que le supplice des deux reines mourant, l'une dans le feu, l'autre dans un bain brûlant, est fort analogue ; que la cruelle habitude de crever les yeux appartient tout particulièrement aux mœurs byzantines. Nous n'avons, du reste, aucune donnée précise sur le temps où ont été rédigés les livres qui nous ont transmis la légende de Kounâla. Il se peut fort bien qu'elle ait été importée. Mais la question des emprunts réciproques entre l'Inde et l'Occident est de celles qu'une critique sage ne tranche pas avec la promptitude et la sécurité de certaines curiosités impatientes. Il en faut mieux mesurer les difficultés.

Quoi qu'il en soit, le problème ici est assurément piquant, surtout dans les conditions où il se pose. Le rôle de Constantin et le rôle d'Açoka révèlent de curieuses similitudes. L'un et l'autre, en étendant pour la première fois la faveur royale sur une grande religion jusque-là persécutée ou du moins combattue, ont jeté les assises définitives de sa puissance. Entre leurs actes, leurs sentimens, leur langage, le parallèle se laisserait pousser loin. Mais ils appartiennent à des milieux, à des âges si différens, qu'il serait plus aisé qu'instructif. Le christianisme fait avec le passé classique une rupture hardie, radicale. Issu d'une vue un peu molle de la vie, inspiré par une sorte de découragement qui n'est pas sans douceur, le bouddhisme, quelle qu'ait été l'étendue de son empire, ne saurait lui être sérieusement comparé ni pour la profondeur de son action, ni pour l'impulsion féconde imprimée à la pensée et au progrès des hommes. Tout, dans le monde indien d'où il sort, est plus rudimentaire, la civilisation a traversé moins de crises, l'esprit ne s'est pas élevé à la même possession consciente de soi qu'en Occident. Il n'y a aucune apparence qu'Açoka ait été par les facultés politiques l'égal de Constantin. Peut-être reprendrait-il l'avantage par la hauteur et la sérénité du sentiment moral. Mais ceci n'est point un panégyrique. Il nous importe non d'exalter le passé, mais de le comprendre. Ce n'est pas une admiration sans mélange, c'est un intérêt sympathique que j'ai voulu réclamer pour le vieux roi indou. Ou je me trompe, ou l'on ne saurait sans injustice le marchander à l'homme, à son œuvre et à ses monumens.

É. Senart.

UN

MAGISTRAT BRETON

GENTILHOMME RURAL

NOEL DU FAIL.

I. *Les Propos rustiques*, édités par M. Arthur de La Borderie, 1 vol. in-12; Lemerre. — II. *Recherches sur Noel Du Fail*, par le même; Bibliothèque de l'École des chartes.

I.

On trouve dans le passé plusieurs ouvrages, manuscrits ou imprimés, qui traitent de la vie rurale, sans parler de ceux qui sont consacrés à l'agriculture d'une manière spéciale, non plus que de ces descriptions champêtres, simples œuvres littéraires, dans le genre des poèmes latins de Rapin et de Vanière. Je n'ai en vue ici que les auteurs ayant vécu aux champs, exploitant ou faisant exploiter leurs domaines, et qui nous ont transmis une image réelle de leur vie quotidienne. Parmi ceux-là, quelques-uns ont été auteurs sans le savoir. Ils écrivaient pour eux-mêmes et pour leurs enfans ces *livres de raison*, chargés de notes et de commentaires qu'ils croyaient à l'abri de toute publicité. Nous avons placé dans cette catégorie ce sire de Gouberville, gentilhomme campagnard du

Cotentin, dont le journal touche à tant de choses, et dont la physionomie exprime avec un relief si original toute une classe de l'ancienne France (1). Il fait valoir lui-même ses terres qu'il quitte peu, et gouverne sa famille comme sa ferme d'une main paternelle et rude. Il se renferme dans ce cercle, qu'il étend seulement au voisinage immédiat des populations environnantes. De ces simples notes, jetées ainsi sur le papier pendant un certain nombre d'années, résulte une peinture morale des plus curieuses, un document précieux au point de vue de l'économie domestique et même politique; on a ainsi devant soi, avec une abondance d'indications qui permet de reconstituer sur certains points un état presque complet, la situation des habitans des campagnes et les principales conditions de leur existence économique.

Tous ceux qui nous ont légué leurs observations sur les mœurs et le régime de vie des classes rurales n'ont pas cette sorte d'inconscience. La plupart ont eu le public en vue. Les traités sur la vigne, sur les bergeries, etc., contiennent un assez grand nombre de détails instructifs sur la physionomie, les habitudes, le mode d'existence de certaines classes de cultivateurs. Le paysan a aussi sa place dans la littérature comme personnage accessoire. Il ne saurait être question de l'idylle à la Deshoulières, qui nous le cache plutôt qu'elle ne nous le montre; mais la comédie nous le met sous les yeux d'une manière plus réelle ou, si l'on veut, plus réaliste. On avouera pourtant que Molière et même Dancourt, qui en a saisi certains traits de plus près, ne nous apprennent que peu de chose sur le caractère et les mœurs du paysan, qui n'est guère mis sur la scène que pour ses côtés extérieurs et ridicules. Je fais ici seulement allusion au passé, et je n'ai pas l'intention de pousser jusqu'au temps présent. Le roman de nos jours a fait une place assez large au paysan, et quoiqu'il y ait beaucoup à dire sur la complète ressemblance du portrait, il ne s'est pas tenu loin du modèle comme l'*Astrée*, ou comme les bergeries dans le genre d'*Estelle et Némorin*. Aux deux pôles opposés, combien de traits d'observation vrais et exacts chez George Sand qui l'idéalise un peu, et chez Balzac qui le dénigre, en laissant toutefois assez de marge pour qu'un autre après lui ait entrepris de trouver la ressemblance dans la laideur absolue!

Le passé n'a pas été non plus sans connaître la peinture réaliste de nos classes rurales, et il l'a poussée même à ce point qu'il nous a paru qu'il était possible d'y trouver sur leur physionomie et sur leur condition plus d'exacts renseignemens, à certains égards, que dans de vieilles chartes ayant tous les caractères requis de gravité et

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1878.

d'autorité officielle. Nous espérons en donner la preuve en appelant en témoignage un vieil écrivain dont on s'est assez peu occupé à ce point de vue. Nous reconnaîtrons pourtant que son récent éditeur et biographe, M. Arthur de La Borderie, ne s'est pas borné à le juger littérairement. Il a nettement indiqué cette valeur de document, qu'il reste à établir d'une manière plus complète. Il est d'ailleurs trop facile de comprendre que Noël Du Fail n'ait guère été considéré par ce côté. Il a voulu être un écrivain avant tout, et c'est un écrivain, en effet, inégal sans doute, mais souvent excellent et même exquis en plus d'un endroit, si on l'envisage comme peintre de genre. En tout cas, il n'y a pas lieu de s'étonner que Sainte-Beuve se borne, en quelques lignes de son *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*, à rattacher Noël Du Fail au mouvement de littérature rabelaisienne qu'avait suscité le prodigieux succès de l'auteur de *Pantagruel*. Selon l'illustre critique, « les *Baliverneries* ou *Contes d'Eutrapel*, avec les *Ruses et finesses de Ragot, capitaine des gueux*, par Noël Du Fail, seigneur de la Hérissaie, sont des opuscules en prose de la force de Villon, de *Faifeu* ou des *Cent Nouvelles*, et dont la lecture peut procurer plaisir, sinon profit, aux amateurs de littérature facétieuse qui pêchent volontiers en eau trouble. » C'est en effet le côté le plus en vue, particulièrement dans les écrits indiqués ci-dessus. Il n'est pas douteux que Du Fail ne soit un des représentans les plus déclarés de cet « esprit de malice au bon vieux temps » que Sainte-Beuve personnifie dans le même ouvrage sous la figure d'auteurs comme La Monnoye, Grosley et d'autres. Il est le digne contemporain de toute une lignée d'esprits restés foncièrement gaulois et fidèles à la tradition de nos fabliaux au milieu de la renaissance des lettres antiques. On ne saurait d'ailleurs oublier que ce caractère de gauloiserie, de plaisanterie portée parfois jusqu'à la bouffonnerie, est loin d'exclure toujours chez eux le sérieux et la largeur d'esprit. Les preuves en sont trop nombreuses et trop connues dans cette ancienne littérature pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Nous ne pensons donc pas que le tour plaisant donné à ses écrits par Noël Du Fail doive nous masquer ce qui peut s'y trouver de profitable pour l'histoire des mœurs, et nous croyons que le savant éditeur des *Propos rustiques* n'a rien dit de trop lorsqu'il écrit dans son introduction : « Bien que les œuvres de Du Fail, sauf son recueil d'*Arrêts*, soient habituellement rangées dans la littérature facétieuse du XVIe siècle, on ne peut sans injustice confondre leur auteur avec les écrivains facétieux de ce temps et voir en lui simplement un conteur grivois... Il est avant tout un observateur, un peintre de mœurs... Sans chercher à idéaliser, sans voiler le laid ou le trivial, il peint, il conte ce qu'il voit, avec un art singulier de

mettre en relief les traits curieux, plaisans, originaux, caractéristiques du monde où il nous introduit. »

Ce monde rustique, qu'il a vu de près, nous est montré en effet avec toute sorte de traits expressifs où se reflètent l'humeur, les instincts, le tour d'esprit, et aussi la façon de vivre des campagnards. Un tel portrait laisserait un vide considérable. Si ces paysans ressemblent aussi peu que possible à ceux que l'idylle et les romans nous ont représentés sous des couleurs embellies et fardées, ils ne diffèrent pas moins du type triste et misérable, à moitié bestial, qu'a tracé La Bruyère, et dont on a un peu abusé en le citant comme s'il équivalait à lui seul à toute la réalité. Ce type peut se rapporter aux plus malheureuses contrées de la France, ou aux temps de famine et de guerre; il n'en a pas moins sa contre-partie dans le paysan gai, éveillé, sujet sans doute à des misères, mais en portant le poids plus allégrement qu'on ne se l'imagine, quand ce poids n'était pas intolérable, et, pour tout dire, ayant ses bons quarts d'heure, ou mieux encore ses intervalles prospères assez prolongés. Ces périodes peuvent être désignées : on cite le règne d'Henri IV et une partie des règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. Certaines années du règne de François Ier, qui correspondent au moment où écrit Du Fail, peuvent y être mises aussi, surtout dans quelques provinces. M. de La Borderie remarque particulièrement que le siècle compris entre le mariage de la duchesse Anne et les guerres de la Ligue (1491 à 1589) a été pour la Bretagne une ère de grande prospérité. Il peut ajouter que, si les documens historiques en fournissent la preuve, c'est en quelque sorte la preuve morte, pour la classe rurale surtout, et que la preuve vivante manquerait sans cette peinture. Mais n'est-ce pas paraître trop restreindre la portée d'une telle information que de définir seulement les *Propos rustiques*, une curieuse étude de mœurs locales, une vue d'après nature de la vie champêtre dans un petit coin de cette province? Suffit-il d'affirmer que les tableaux et les récits de Du Fail, « œuvre d'imagination dans la forme, dans le style, dans l'agencement de la composition, ne sont au fond que la description et la chronique de deux petits cantons de la campagne bretonne, qui ont pour centres, l'un Château-Létard et l'autre La Hérissaie? » Cela est vrai pour le cadre, comme l'auteur de ces remarques a pu lui-même le constater en retrouvant dans les anciens registres paroissiaux de Saint-Erblon et de Noyal-sur-Seiche, de Pleumeleuc, de Cloyes et de Saint-Gilles, beaucoup de personnages qui figurent dans les *Propos rustiques*. Il a pu retrouver aussi sur la carte et sur le sol tous les sites et tous les lieux, même ceux que Du Fail désigne sous des pseudonymes. Mais c'est à tort qu'on attribuerait un caractère ex-

clusivement breton à ces peintures. Ce caractère n'est même qu'insuffisamment marqué. Le théâtre du récit est en effet l'Ille-et-Vilaine, c'est-à-dire la partie la moins originale de l'ancienne Bretagne. Sauf certains détails, les personnages mis en scène pourraient appartenir à d'autres régions plus ou moins voisines, et une foule d'observations s'appliquent au caractère et à la situation du paysan français en général.

On pourra se demander si, en étendant ces peintures à d'autres parties de la France, on n'a pas à craindre qu'il n'en ressorte une impression plus optimiste que ne le comportait l'état vrai des populations au XVIe siècle. Nous ne le croyons pas d'une manière générale. Sans doute, ces gens paraissent assez satisfaits de leur sort. Ils sont bons vivans. Ils chantent, ils dansent, ils débitent cent drôleries. Mais cela avait lieu ailleurs qu'en Bretagne. Au reste, Du Fail, on le verra, n'a pas flatté son modèle et ne nous a pas dissimulé ses défauts, non plus qu'il ne nous cache certaines souffrances et certains abus qu'il nous a lui-même signalés.

Nous avons déterminé le but général de cette étude en ce qui touche la classe rurale. Quant à Du Fail, nous nous garderons de prononcer les mots de réhabilitation et d'exhumation en mettant en lumière un aspect de ses œuvres trop négligé. Il a eu de son vivant une assez grande notoriété, et il a encore un public restreint qui lui fait accueil. Nous pouvons rappeler qu'il a vu se multiplier les éditions de ses livres, et d'abord de ses *Propos rustiques*, œuvre de sa jeunesse, et qui reste le meilleur de ses ouvrages. Publiée, comme devaient l'être ses autres écrits, sous le nom de Léon Ladulfi (anagramme de Noël Du Fail), elle voyait le jour pour la première fois en 1547. Les éditions se succédaient en 1548 et 1549, en 1554, en 1571, en 1576 et en 1580, sans s'arrêter après la mort de l'auteur, qui eut lieu en 1591. Pourtant ce serait induire le public en erreur que d'attribuer la même valeur à toutes ces éditions. Celle de 1548, publiée sans l'aveu de l'auteur, est remplie d'interpolations. Les *Propos rustiques* y paraissent sous un format plus commode, à plus bas prix, chez un libraire de Paris. Le titre annonce qu'ils sont revus et amplifiés par un des amis de l'auteur. Cette édition, répudiée par Du Fail, qui donnait lui-même l'édition augmentée, publiée à Lyon en 1549, soulève l'indignation de M. de La Borderie ; il ne lui pardonne pas de gâter l'œuvre de l'auteur original. Elle n'est pas la seule qui ait été altérée, mais cette édition de 1548 renferme des additions ridicules. Assurément le vieil écrivain mêle parfois des traits de mauvais goût à son esprit ordinairement de bon aloi. Il lui arrive de tomber dans le bouffon ou dans les pointes et les recherches équivoques du bel esprit, mais

il est incapable de descendre au burlesque tout à fait insipide de certains passages que l'interpolateur y a glissés, en ajoutant à ses autres inventions l'idée tout à fait étrange de renier jusqu'au genre de peinture dont relève le livre qu'il publie en le défigurant : en effet, Du Fail lui-même déclarait, dans sa préface et dans son premier chapitre, qu'il prenait pour unique sujet de son œuvre les mœurs et les affaires des rustiques, tandis que l'écrivain qui se pique de compléter et de perfectionner son livre affiche le plus complet dédain pour les « contes de la charrue, » et proteste qu'il va les laisser là pour « parler de choses plus grandes et hautes. » Ces choses grandes et hautes sont les bons tours et souveraines sciences « qu'apprenaient les estudians en la diversité de Sirap, » c'est-à-dire en l'Université de Paris. En résumé, ces contrefaçons, surchargées d'ajoutés plus étonnans les uns que les autres, ne font qu'attester le succès du livre qu'il s'agissait, pour ces faussaires et pour les libraires qui recouraient à eux, d'exploiter à leur profit.

Un succès presque égal échut aux autres livres de Du Fail. Nous sommes d'autant plus tenu de les nommer que nous comptons en tirer parti pour le même genre d'information dans une certaine mesure. Il y a, en effet, lieu de remarquer que les *Baliverneries*, publiées en 1548, sont également une chronique du village. Le livre a pour titre aussi : *Contes d'Eutrapel*, sans qu'il se confonde avec les *Discours d'Eutrapel*, qui parurent beaucoup plus tard, quoiqu'ils aient été aussi écrits dans les jeunes années. Du Fail était entré dans des fonctions qui ne lui permettaient guère de publier ce livre où il se donne des libertés de plus d'un genre. Il était devenu un personnage grave, conseiller au présidial de Rennes, en 1553, et conseiller au parlement de la même ville en 1571. Quoique la pruderie ne fût guère de mise en ce moment-là, et qu'on tolérât bien des licences même chez un homme en place, la mesure pouvait paraître dépassée dans quelques passages où la décence est trop bravée dans les mots. Aux facétieux entretiens se mêlaient d'ailleurs des dissertations morales, des aperçus politiques, des allusions malignes. Toutes proportions gardées, c'étaient ses *Lettres persanes* à lui. Il les conserva vingt ans au moins en portefeuille, et ne les publia qu'au moment de prendre sa retraite; encore s'en excuse-t-il dans sa préface, à vrai dire d'un ton assez cavalier, alléguant que son humeur était folâtre, que le naturel revient toujours, qu'il aimait à faire des contes, comme d'autres « empeschés aux affaires publiques » se réservent quelques heures pour jouer du luth ou de la viole, ou pour composer des épigrammes. L'ouvrage n'eut pas moins de succès qu'en avaient eu autrefois les *Propos rustiques*. Les éditions se succèdent sous les yeux de l'auteur en 1585, 1586 et 1588. Du Fail meurt en 1591 :

nouvelles éditions en 1597, en 1598, en 1603 et en 1632. On s'est remis à en faire paraître de nouvelles encore depuis 1832. M. de La Borderie discute la valeur de cos éditions, qu'il trouve fautives. Lui-même nous donne celle des *Propos rustiques* de 1547, avec toute sorte d'éclaircissemens. Il annonce un glossaire lorsqu'il publiera les *Baliverneries*. Nous regrettons qu'il ne l'ait pas fait pour les *Propos*. C'est rendre service aux lecteurs, quand on publie les œuvres de ces vieux écrivains, de leur en faciliter la lecture par une explication plus complète des termes et aussi de certaines obscurités de sens. Un travail de ce genre serait ici bien moins difficile que pour Rabelais. M. de La Borderie ne s'est pas borné à son rôle d'éditeur. Il a donné dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* une série d'études intéressantes sur Noël Du Fail lui-même. Je regrette que ce travail presque achevé soit resté suspendu. Il y avait dans la vie du magistrat breton plus d'une lacune à combler. On ne pouvait compter sur les archives municipales de Rennes, incendiées en 1720. Il a donc fallu recourir à d'autres sources, et le biographe, à qui ces recherches sont familières, n'y a pas manqué. Sans doute, quelques vides subsistent malgré ses laborieuses investigations. Mais on peut dire que le personnage se trouve en quelque sorte restitué. Nous emprunterons nous-même quelques traits à ce consciencieux travail sur la vie et le caractère du magistrat et du gentilhomme rural.

Noël Du Fail appartenait à une famille de noblesse assez ancienne. Il n'était pas homme à l'oublier, quoique les seigneurs de Château-Létard, son lieu de naissance, ne fussent pas d'une bien grande noblesse. Sa famille avait acheté, seulement au XVIe siècle, le château de La Herissaie, en la paroisse de Pleumeleuc, qui appartient aujourd'hui au canton de Montfort-sur-Meu, dans le département d'Ille-et-Vilaine. Il passait une partie de son temps, durant ses années d'enfance et de jeunesse, à la campagne. Il étudia à Rennes, à Angers et finalement à Paris, où il achevait ses études de droit. Nul doute que le séjour qu'il y fit dans sa pleine et vive jeunesse ne l'ait beaucoup développé en tous les sens. On peut se le figurer dans ce Paris du temps de François Ier, si animé du mouvement des lettres, des arts, de l'esprit sous toutes ses formes. Mais en ce temps de vie débordante, les écoliers s'égayaient fort aussi et mettaient pour le moins autant d'emportement dans leurs plaisirs que d'ardeur dans leurs études. Du Fail ne paraît pas avoir été d'humeur à faire exception. Les jeunes étudians qu'il fait parler dans ses contes discutent en gens curieux de bien des questions, mais ils ne nous font pas moins part de plus d'un bon tour de leur façon. Les voyages ne manquèrent pas non plus à son éducation. Il visita l'Italie. Tout cela était de nature à aiguiser son

esprit, à ouvrir son intelligence ; il y acquit plus de largeur qu'on n'en trouvait en général dans la magistrature de province, et se distingua toujours par son éloignement pour les coteries et par son dégoût pour les subtilités de la chicane.

Nous ne le suivrons pas dans les diverses phases de sa carrière de magistrat. Outre qu'il ne serait pas toujours facile de le faire, on n'y trouverait peut-être pas un très grand intérêt. Des recherches et des jugemens de M. de La Borderie, nous ne retiendrons que les principales conclusions qui s'en dégagent. Du Fail eut des qualités réelles et des défauts qui, sans être des plus graves, sont peut-être ceux qui se pardonnent le moins facilement. Il avait l'esprit caustique et peut-être un peu hautain. Il semble avoir peu ménagé l'amour-propre des autres. Comme magistrat, ses grandes qualités d'intégrité et de science ne suffisaient pas pour lui faire pardonner ses négligences dans l'accomplissement de ses fonctions quotidiennes. Ces irrégularités, ces inexactitudes sont jugées sévèrement par les corps constitués. Quand il s'y joint un esprit distingué et un caractère un peu fier, on a bien vite fait de les imputer à dédain. On ne s'étonnera pas qu'en conséquence, tout en ayant l'estime de tous et quelques bons amis, Du Fail se soit attiré des inimitiés qu'expliquent encore ses attaques à des corps entiers, sa critique du bavardage des avocats et des calculs intéressés des gens de loi. Enfin, outre ses prétentions nobiliaires qui devaient déplaire, ses idées mêmes sur les privilèges de la noblesse n'étaient pas faites pour être bien accueillies dans le corps de la magistrature, puisqu'elles allaient jusqu'à exclure les non-nobles des hautes fonctions judiciaires. Il déclare que « les grandes charges publiques se doivent bailler aux gentilshommes privativement à tous les autres, » et prononce dédaigneusement que de « cinquante juges on n'en rencontrerait pas un qui soit vraiment noble. » C'est tout cet ensemble de griefs qui explique qu'il y ait eu des protestations quand le roi lui accorda des lettres d'honorariat au moment où il résignait ses fonctions.

On trouve l'expression de ses théories sur la noblesse dans presque tous ses écrits, et notamment dans son recueil d'*Arrêts*, où elles semblaient acquérir plus de poids et d'autorité. Disons-le d'abord : ce recueil est une œuvre considérable. Elle atteste que, si Du Fail était coupable de quelque négligence et abusa peut-être quelque peu de sa goutte comme d'un prétexte, il fut extrêmement laborieux dans son cabinet. Ce savant recueil a été souvent consulté jusqu'à la révolution. L'auteur y mêle au texte des arrêts des appréciations personnelles, des dissertations parfois intéressantes, sans parler d'un discours en vers sur les vices du temps, qu'il s'est laissé aller à y glisser. Dans ces commentaires, il ne se

montre pas seulement légiste; il a son libre penser et son franc parler comme toujours sur plus d'une question importante. Ainsi il censure la multiplicité des procès, celle des officiers et gens de justice, la négligence de la noblesse à remplir les fonctions judiciaires, et sur ces sujets comme sur d'autres d'une portée générale, dont nous aurons occasion de dire un mot, il s'exprime avec l'autorité incontestable d'un esprit réfléchi. Ce n'est pas qu'il n'ait ses partis-pris, ses idées préconçues et tenaces. Il va chercher les titres primitifs de la classe noble, dans l'épître au lecteur de ses *Propos rustiques*, jusqu'au fond des sociétés primitives, lorsque l'âge de la simplicité et de la paix est remplacé par l'état de guerre. Chez ces hommes à demi sauvages, les plus frivoles prétextes suffisaient pour faire naître des combats : si, par exemple, dira-t-il avec une familiarité assez comique, « si Marion riait plus volontiers à Robin qu'à Gautier, ou si l'un (pour se vêtir) avait meilleure peau que l'autre, ou si par adventure l'un avait mangé le gland, tandis que l'autre s'était donné la peine de secouer l'arbre. » Ces combats « à beaux coups de poings, de bâton et de pierres » entre individus ou tribus firent établir des chefs guerriers, entourés de vaillans hommes, lesquels ne demandaient qu'à payer de leurs personnes, et semblaient aller au devant du péril. En échange, ils stipulèrent des immunités et des privilèges. Au-dessous, il aperçoit une classe inférieure en force, en valeur, en capacité, classe de vilains qu'il regarde comme naturellement fuyarde, intéressée au gain, ayant en un mot le cœur moins haut. S'il ne remonte pas jusqu'à de telles origines « préhistoriques » dans son recueil d'*Arrêts*, les titres puisés dans l'histoire qu'on attribuait à la noblesse lui suffisaient pour qu'il la plaçât à une grande hauteur. Il n'y a pas lieu de s'arrêter beaucoup à ces idées peu approfondies; mais ce qu'il faut retenir, c'est que l'auteur des *Propos rustiques* ne veut pas qu'on en tire des conclusions trop dénigrantes pour la classe rurale. Il accuse les historiographes des princes d'avoir été ingrats pour les rustiques. Il exalte leurs utiles services et rend justice à leurs qualités; il rappelle les Romains illustres qui ont loué et pratiqué la vie rurale, et célèbre les paysans « bons laboureurs » appelés de leur charrue « pour prendre l'administration de républiques fortes et puissantes, desquels la mémoire tant durera que seront en vigueur charrue, soc, coultre, fouet et timon. » — « Que si nous regardons en quoy principalement estoit la richesse de l'antiquité, nous ne trouverons que bœufs, vaches, moutons, etc. » Bref, un complet éloge de l'agriculture!

La vie privée de Noël Du Fail posait quelques questions intéressantes. Avait-il été marié? Que pouvait-on savoir ou conjecturer sur la partie de sa vie qu'il passait à la campagne? Il paraît que le pre-

mier point n'était pas facile à éclaircir. Après avoir cru, au début de ses études, qu'il n'était pas marié, le savant biographe, mieux informé, déclare qu'il l'était. Il cite les circonstances et les noms. Il n'y a donc plus à douter. Du Fail a du reste peint ses propres hésitations sur ce grave sujet. Il nous en a fait confidence en nous montrant les perplexités d'un des interlocuteurs de ses *Contes et Discours*, de son autre lui-même, Eutrapel. Un de ses personnages, Polygame (le prête-nom de son frère François), lui conseillant de se marier, il regimbe et ne finit par s'adoucir un peu qu'en déclarant « qu'il la lui faut belle, bonne et riche. » Sur quoi, l'autre : « Belle, bonne et riche, voilà trop d'affaires, *c'est assez pour trois mariages!* Un seul sujet ne pouvant réunir tant de perfections, « prenons-la bonne ! » Après maintes dissertations, qui semblent annoncer La Fontaine et Molière, sur le mariage et les femmes, Eutrapel se convertit à cette idée d'avoir « une femme bien instruite sous l'aile de sa mère, de même condition, douce, paisible, et qui n'entreprenne rien hors les affaires domestiques, en toute obéissance. » Du Fail trouva-t-il ce trésor en la personne de Jeanne Perraud, qu'il épousa, avec laquelle il vécut trente-huit ans, et qui devait lui survivre? L'histoire se tait sur les points de bonté et de beauté, mais nous savons qu'elle était assez riche et suffisamment noble. Heureux Du Fail! le voilà renté et titré. A ses domaines de Château-Lézard et de La Hérissaie, il ajoute désormais la terre de La Morlaie et la seigneurie d'Ardouillé, et il peut faire figurer ses armes sur la maîtresse vitre de l'église de ce dernier village! Mais cette satisfaction de vanité ne l'empêchait pas de chercher dans ses domaines des jouissances où l'opinion n'entrait pour rien. Il aimait ses arbres, ses champs, ses jardins. Il goûtait certaines occupations de l'existence rurale; il en savourait les plaisirs. Il était heureux au milieu de ces populations dont le rapprochait son fonds de gauloiserie, et qu'il observait avec un mélange de sympathie et de malice railleuse.

Il a fait lui-même de ses projets de retraite à la campagne et de sa maison de La Hérissaie une description charmante. Ces pages, il les donnait pour conclusion à ses *Contes et Discours* en faisant parler Eutrapel. Nulle part il ne peint mieux lui-même ses goûts champêtres. En s'abandonnant à ce rêve de retraite studieuse, il se montre « se laissant aller où son humeur et naturel le conduisent, et où il se sent couler, à mesure que ses ans peu à peu s'en vont et se dérobent. » C'est à sa maison des champs qu'il se laisse ainsi aller doucement. « Je l'ay, dit-il (car pour le faire connaître et pour apprécier son vieux langage, il est ici nécessaire de citer), je l'ay accommodée et rendue aux termes d'une vraye habitation phi-

losophale et de repos; à l'entrée et au front de laquelle Janvier, ce gentil maçon de Saint-Erblon, a gravé ces mots :

Inveni portum : Spes et Fortuna, valete.
(Adieu le monde et l'espoir, je suis bien!)

« Je l'ay bastie d'une moyenne force pour faire teste aux voleurs, coureurs et à l'ennemy, si Dieu me vouloit chastier en ceste partie, soubs le crédit de quelques petites eaux qui l'environnent, avecques le pourpris, bois, jardin et verger. Aux vergers me trouverez travaillant de mes serpes et faucilles, rebrassé jusques au coude, couppant, trenchant et essasgotant mes jeunes arbrisseaux, selon que la lune, — qui besongne plus ou moins en ces bas et inférieurs corps, — le commande. Aux jardins, y dressant l'ordre de mon plant, reiglant le quarré des allées, tirant ou faisant découler et venir les eaus, accommodant mes mouches à miel ; distillant les herbes, fleurs ou racines, ou qui vaut mieux, en faisant des extractions d'icelles et les rendant en liqueur espoisse ; et me courrouçant contre la taupe et mulots qui me font tant de mal ; semant diverses et estranges graines, mariant et joignant le chaud au froid, attrempant le sec de la terre, advançant les derniers fruits, et contrerollant par doctes artifices les effects et ornements de Nature, que le vulgaire ignore. Aux bois, faisant rehausser mes fossez, mettre à la ligne mes pourmenoirs; et cependant, entre cent musiques d'oiseau, une batelée de contes rustiques par mes ouvriers : desquels, sans faire semblant de rien, j'ay autrefois extrait et recueilli en mes tablettes le subjet et grâce, et communiqué leurs propos et mes balivernes au peuple, pressant l'imprimeur et renversant mon nom de Léon Ladulfi. Aux rivières, amusé et solitaire sur les bords d'icelles, peschant à la ligne, alongeant souvent le bras pour cognoistre, au mouvement de la ligne, quelle espèce de poisson vient escarmoucher l'appast; ou bien tendre rets ou filets aux lieux et endroits où le cours de l'eau a vraysemblablement fait plus belle passe. Quelquefois aussi, avec deux levriers et deux chiens courans, me trouveray à la chasse du renard, chevreau ou lièvre, sans rompre ou offencer les bleds du laboureur, comme font plusieurs contrevenans aux ordonnances et à la justice commune : « Ne faites à autruy ce que vous ne voudriez vous estre fait. » L'autre fois avec l'autour, oyseau bon ménager, quatre braques et le barbet, avecques l'harquebuze, deux bons chevaux de service, et un pour les affaires de l'hostel. Vous disant qu'après telles distributions et départemens de mes heures, ayant premièrement fait les prières à ce haut Dieu que la journée se puisse passer sans l'offenser ny le prochain, et employé quelque heure à la lecture des

livres : il ne me faudra au soupper, qui doit estre plus copieux et abondant que le dîner, les sauces asiatiques, ne le breuvage d'OEschyles pour dormir (1). » — N'est-ce pas là une aimable peinture, et comment ne pas goûter cette succession d'images vives et nettes? Tout n'y semble-t-il pas vivre en effet, les lieux, les attitudes, les instrumens de chasse et de pêche, comme les êtres qui habitent l'air et les eaux? La maison et son maître ne semblent-ils pas ne faire qu'un? Du Fail faisait de cette fiction une réalité. Aimant, selon la mode du temps, jouer avec les mots et avec les emblèmes, il tirait parti jusque du vieux nom de terre de La Hérissaie; il représentait dans un curieux fleuron un hérisson *hérissé*, symbolisant ainsi, selon M. de La Borderie, son propre caractère, hérissé contre les importuns et les prévaricateurs. Le même fleuron représentait la campagne, le manoir et Rennes dans le lointain : emblème encore de sa vie en partie double : « vie de magistrat emprisonnée dans la procédure et dans les murailles de Rennes; vie de gentilhomme champêtre, artiste et philosophe, librement épanouie au grand soleil dans cette calme retraite de La Hérissaie. »

Nous avons essayé de donner une idée de l'homme. Il nous reste à dégager de son œuvre les indications qu'elle fournit sur le caractère et la condition des populations des campagnes.

II.

Le caractère d'abord et les mœurs. Je l'ai dit : ces gens sont gais. Il est vrai que Du Fail nous les montre un jour de fête, mais on voit qu'ils sont dans leur naturel. Comprimés par le travail, une fois le ressort détendu, ils mettent en dehors ce qu'ils ont au dedans. La bonne humeur n'a jamais manqué à ces populations bretonnes, non plus qu'aux autres races de notre France si mêlée. Cette bonne humeur se concilie mieux qu'on ne croit avec la tristesse de certaines croyances et un tour d'imagination mélancolique. Outre le fonds gaulois de la race, comment ne pas expliquer cette gaîté qui tend toujours à reparaître par des raisons morales et d'abord par l'acceptation de la destinée sans aucune arrière-pensée? Tout y concourt: la résignation religieuse, l'insouciance qui naît de l'impossibilité d'empêcher le mal à venir et qui porte à saisir le moment présent au passage, la certitude de n'avoir à éprouver aucun changement essentiel dans une situation sociale à jamais fixée. Ajoutons qu'à cette époque, la vie des campagnes était moins monotone. Les exercices du corps, jeux de force et d'adresse, les divertissemens de diverse nature y jouaient un grand

(1) *Contes et Discours d'Eutrapel*, chap. XXXV.

rôle. Ces occasions de réjouissance étaient fréquentes. Les *Propos rustiques* s'ouvrent par une fête de village. Les plus jeunes se livrent aux exercices du tir à l'arc, de la lutte, du jeu de barre : spectacle plein d'attrait pour les vieillards, « couchés sous un large chêne, les jambes croisées, leurs chapeaux un peu abaissés sur la veuë, jugeans des coups, rafreschissans la mémoire de leurs jeunes ans, prenans un singulier plaisir à voir follatrer cette inconstante jeunesse. » Parmi ces anciens du village, un certain ordre est observé dans la manière de marquer les places. Les premières appartiennent aux plus âgés, aux plus considérés, aux mieux renommés pour « le bien labourer. » Ce respect d'une certaine hiérarchie entre vilains est un trait de cette société. Ce sont les propos de ces « anciens, » dont la vertu n'a rien d'ailleurs de farouche, que Du Fail se plaît à recueillir. Il nous montre dans ceux qui les tiennent autant de types villageois, qu'il nous fait connaître par quelque trait caractéristique dans la tenue et dans les gestes, d'une façon parfois si frappante qu'il semblerait que ces personnages avec leurs attitudes n'ont plus qu'à sauter sur la toile. — Celui-ci a un air d'importance, il tient à la main une baguette de coudrier et en frappe ses bottes liées avec des courroies blanches. C'est maître Anselme, un des riches de ce village, bon laboureur, et « assez bon petit notaire pour le plat pays. » — Et celui-ci avec sa grande gibecière, où sont ses lunettes et une paire de vieilles heures, c'est Pasquier, « l'un des grands gaudisseurs qui soit d'ici à la journée d'un cheval, et quand je dirois de deux, je crois que je ne mentirois point. » Aucun n'a plus vite la main à la bourse pour donner du vin aux bons compagnons. — Voyez-vous là-bas cet autre dont le bonnet est enfoncé en la tête, se grattant le bout du nez, et tenant un vieux livre, c'est l'ancien maître d'école, c'est maître Huguet, devenu bon vigneron, mais à qui son premier métier tient encore à cœur, si bien qu'il ne peut s'empêcher de chanter au lutrin quand vient le dimanche. — Un autre, assis près de lui, regarde par-dessus son épaule dans le livre : c'est Letauld, un autre gros riche. Ces gens-là vont parler à tour de rôle, et ils parleront souvent de façon à nous instruire plus qu'ils ne s'en doutent, et sur eux-mêmes et sur ce qui fait l'objet familier de leur entretien. On agitait déjà la question de savoir si le présent valait mieux que le passé. Que maître Anselme nous dise donc si les campagnards étaient en progrès ou en décadence ! La thèse de la décadence était alors plus généralement en faveur, même chez d'autres que des vieillards prenant pour signe de déclin leur propre affaiblissement. On pourra noter d'ailleurs que les sujets de plainte répondaient à des faits nouveaux, d'ordre moral et matériel, qui datent jusqu'à un certain point du XVIe siècle.

Ainsi maître Anselme nous apprend qu'on était moins simple dans le costume que de son temps, où on se contentait d'une « robe de bureau, calfeutrée à la mode d'alors, celle pour les festes et une autre pour les jours ouvriers, de bonne toile doublée de quelque vieux saye. » Ailleurs Du Fail accusera la jeunesse d'être devenue plus dissolue dans les campagnes. « Quoi! l'aage de dix-huit ans est blâmé quand nentretient les dames, ne muguette les filles, ne faict le brave, le mignon. » On était aussi moins mobile et moins ambitieux naguère, plus renfermé dans son affaire et partant plus heureux. Les pères « entretenaient leur famille en liberté et tranquillité louable. » On ne s'occupait que de savoir ce qu'avait valu le blé à Lohéac, ou telle autre chose de même sorte. Grâce à ce manque de souci, on s'en revenait le soir « aux rais de la lune, » devisant sur les nids ou les neiges d'antan, racontant sa journée en cherchant à se faire rire les uns les autres. Aujourd'hui, c'est à qui veut devenir « ou notaire ou priseur, ou témoin synodal, » ou telle autre profession. Il n'est pas jusqu'à cet autre point qui ne soit touché dans ces mêmes propos : la diminution du sentiment religieux, l'affaiblissement du respect pour l'âge et l'expérience. Peu s'en faut que le reproche d'égoïsme ne soit de même proféré; il n'y a guère que le mot qui manque. Dans l'intervalle que représente le temps écoulé entre la jeunesse et la vieillesse de l'interlocuteur, c'est-à-dire sans doute un demi-siècle environ, les mœurs étaient devenues moins hospitalières, à en croire l'orateur villageois et à s'en fier à l'approbation qui accueille ses paroles. Alors on trouvait toujours quelqu'un dans un village pour inviter à la moindre fête les gens du pays à venir manger sa poule ou son jambon, tandis qu'aujourd'hui on vend tout, jusqu'à ne permettre à poules ni oisons de venir à perfection. Si on ne les vend, on les porte à « monsieur l'advocat ou monsieur le médecin, personnes en ce temps presque incogneues, » et pourquoi? pour faire déshériter ou mettre en prison son voisin, ou pour guérir de maladies, que « Tiphaine le Bori guérissoit sans tant de barbouilleries. » Peut-être un juge moins prévenu se serait-il demandé si substituer le médecin au sorcier était un si grand mal, et si l'intervention des gens de loi plus fréquente ne tenait pas à un plus grand mouvement dans les ventes de propriété qui attestaient un accroissement de la richesse. Que d'ailleurs ces progrès coïncidassent dès lors avec quelque affaiblissement de la moralité dans une minorité encore restreinte des populations, cela n'a rien que de vraisemblable. L'époque des Valois a plus profité à la civilisation qu'à la morale.

Il est remarquable qu'on ne voie aucun de ces personnages prendre en main la cause du présent. Cela eût trop répugné sans

doute à l'opinion personnelle de Du Fail. Huguet, le maître d'école, ne parle guère autrement que le notaire. Il reconnaît que les tables se sont enrichies de nouveaux mets ou assaisonnemens. Il nomme le poivre, le safran, le gingembre, la cannelle, la muscade, la girofle. Ces alimens peu substantiels, qu'il qualifie de « resveries, » lui semblent moins faits pour nourrir le corps que pour le corrompre; il déplore de voir transférer des villes en nos villages ces condimens sans lesquels un banquet du jour paraît sans goût et mal ordonné. Il regrette aussi ces banquets rustiques où plusieurs paysans apportaient leurs vivres chez l'un d'eux pour se récréer, et, tout en buvant, « jaser librement du faict d'agriculture et à qui mieux mieux. » A ce banquet on voyait figurer le curé, ce curé du bon vieux temps, messire Jean, dont Huguet trace le portrait, « estant au hault bout de la table (car à tous seigneurs tous honneurs), haulsant les orrées de sa robbe, tenant un peu sa gravité, interprétant ou l'évangile du jour, ou bien conférant avec la plus ancienne matronne, près luy assise, ayant son chapperon rebrassé, et volontiers parloyent de quelques herbes pour la fièvre, cholique, ou la marriz. » Ce curé est lui-même resté paysan, comme il y en avait beaucoup, malgré son latin, « quoi qu'il y fût un peu rouillé. » Bien qu'il se vante de ne craindre personne « pour chanter du contrepoinct ou bien et rustrement faire un prosne, » il n'est pas moins habile à « bien empenner une flesche ou mettre une arbaleste en chorde. » Il faut avouer d'ailleurs que tout ce qui se disait à ces banquets rustiques n'était pas toujours aussi édifiant. Messire Jean devait avoir les oreilles à l'épreuve; on ne les ménageait guère. Tel raconte ses bonnes fortunes villageoises devant lui, sans trop prendre garde aux termes. Mais on ne se bornait pas à « se ruer en cuisine. » Après le dîner, tel tirait « de dessous sa robbe » un rebec, un chalumeau et un hautbois, et bientôt la danse de commencer, entraînant parfois jusqu'au bon curé, qu'il fallait bien un peu prier. Jusque-là rien ne semble fait pour trop inquiéter ceux qui aiment à se figurer un prêtre campagnard des vieux temps sous des traits plus sévères. Mais cela se gâte un peu vers la fin. Le digne homme ressemble décidément d'un peu trop près au bon curé de Béranger, quand « il n'y en a plus que pour lui, » et que « frais, possible et amoureux, il contourne ses commères, disant, ce vénérable curé : Boute, boute, jamais ne nous esbattrons plus jeunes, prenons le temps comme il vient, maudit soit il qui se feindra! » Est-ce là une peinture prise sur le vif ou une simple évocation rabelaisienne?

On peut admirer, au milieu de ces quolibets, quelle place tient la morale sensée, pratique, faite de sagesse chrétienne et de prudence humaine. Après ces repas, les convives vont s'ébattre

ou s'asseoir dans quelque champ ou pré voisin, toujours devisant, et parfois il arrive que quelqu'un prend la parole pour parler morale. Du Fail suppose une de ces harangues adressée à « ceux que Dieu a appelés à cette bienheureuse vocation de l'agriculture. » La jeunesse du pays nous est représentée dans ce discours comme pourvue d'honnêtes qualités, et florissante de santé et de vigueur. Mais il y a une minorité qui se laisse entraîner à des pratiques vicieuses. C'est d'elle que notre orateur veut tirer une leçon qui frappe fortement l'imagination de ses auditeurs. Il s'attaque au grand défaut de la jeunesse, l'imprévoyance, l'irréflexion. Elle ne voit « que les choses présentes, ce qui est à ses pieds. » Tous ces lieux-communs de morale populaire, relevés de détails heureux et piquans, prennent une force qu'ils n'auraient pas s'ils étaient sèchement énoncés, par le souvenir tout vivant d'enfans du village qui ont mal tourné. Que ne donnaient-ils pas à espérer lors de leurs premiers débuts! On les a vus changer peu à peu, fréquenter les tavernes, hanter les mauvais lieux, « peste de tout bon naturel. » Remarquez que toutes ces observations s'appliquent aux campagnes. Il n'y a donc pas lieu de s'exagérer la pureté des mœurs. Plusieurs de ces villageois sont devenus vagabonds et voleurs, « besogne toute taillée pour le bourreau. » Mais notre auteur aime à mettre en regard le spectacle plus encourageant de mauvais naturels corrigés, ramenés au bien par l'éducation. Le même fonds de morale chrétienne se montre dans les conseils qui prêchent aux plus riches la modestie, la modération, aux pauvres la résignation et le courage. On cherche à prévenir l'orgueil des enfans si souvent glorieux d'avoir des parens « mieux despartis de biens » que les autres. On les avertit qu'en un clin d'œil toute cette richesse, bœufs, brebis, chevaux, ferme, peut disparaître. On ne blâme pas moins sévèrement la médisance, ce mal des villages comme des villes, et le mutuel dénigrement qui s'attache jusqu'aux terres et aux instrumens de travail. Louez les vôtres, si vous voulez, sans essayer de dénigrer le prochain!

Telle était la morale qu'on enseignait dans les campagnes. A-t-elle perdu toute sa valeur? On objecte qu'elle laisse chacun à la même place, qu'elle n'excite pas à sortir des rangs par une émulation courageuse, qu'elle risque de confiner dans une situation médiocre ou tout à fait humble des vocations qui pouvaient prendre plus haut leur essor. On pourra répondre qu'elle empêche aussi beaucoup de fausses vocations et bien des forces de se perdre et même de s'égarer d'une manière funeste. Nous n'entamons pas une discussion en règle. Qu'on soutienne donc que cette morale qui développe les désirs, au risque de semer l'inquiétude et le mécontentement, est plus conforme à l'esprit d'égalité et de pro-

grès. Ne peut-on penser pourtant que la vieille morale de maître Huguet était plus favorable au calme des âmes, et aux travaux de l'agriculture, moins exposée à voir les ouvriers ruraux et la moyenne classe s'éloigner d'elle pour gagner les villes ? Il est vrai que ce moraliste de village conseille de prendre le mal en patience, mais il a soin de dire que c'est « dans les choses où il n'y a remède. » Cette constance à faire même visage à la prospérité et au mal qu'on n'a pu éviter lui paraît la suprême sagesse. Il y voit un élixir de longue vie, comme le secret du bonheur. Celui qui s'attache à la vie rurale n'est pas ici un simple lieu-commun. On y trouve des conseils qui s'appliquent au temps de Du Fail et au nôtre. L'auteur ne se contente pas de dire qu'il ne faut pas trop changer de place et de métier, il engage le laboureur à ne pas vouloir trop amplifier ses domaines. Mieux vaut cultiver avec tout le soin possible le bien limité qu'on possède que de prétendre à l'augmenter. Ce qui frappe, c'est qu'un tel conseil soit déjà donné au XVIe siècle.

Je laisse à regret de côté, dans cette peinture de la vie rurale, une quantité de détails heureux d'une valeur toute descriptive pour ne m'attacher qu'à ce qui a un caractère en quelque sorte historique. On a rarement mieux recommandé, et en même temps mis sous les yeux par des images plus parlantes, le travail agricole. Ce laboureur qui part au matin, n'ayant pour le réveiller d'autre horloge que son coq, liant ses bœufs au joug, et chantant à pleine gorge sans craindre de réveiller le voisin ; ces passe-temps qui égaient ou interrompent le labour ; ces oiseaux qui chantent dans la haie, ou suivent la charrue, ces pronostics sur le temps, qu'ils donnent par divers signes selon les espèces, tous ces détails ont un caractère général et local à la fois. La nature sourit à ce rude labeur ; elle mêle sa vie et sa grâce à la leçon de morale, déjà sûre de passer par la bonne humeur qui l'assaisonne. Les repas qu'on nous décrit sont terminés par des chansons. C'est toute une branche de la littérature populaire et rustique familière à l'auteur des *Propos*. Quelques-unes ont un charme naïf assez doux ; il en est de grossières et quelques-unes sont assez fades. M. de La Borderie en a recueilli plusieurs auxquelles Du Fail fait allusion.

L'auteur des *Propos rustiques* nous rend d'autres types villageois qui se sont depuis lors plus ou moins modifiés. J'en indiquerai quelques-uns, visiblement empruntés à la réalité. Un mélange d'esprit et de grossièreté forme le personnage de Robin Chevet. C'est un conteur intarissable, « après souper, le ventre tendu comme un tambourin, jasant le dos tourné au feu, taillant du chanvre, ou raccoustrant ses bottes à la mode qui couroit, » car « cet

homme de bien » suivait les modes. Ce paysan, plein d'entrain, qui connaît tous les contes, qui chante toutes les chansons nouvelles, qui s'enivre et bat sa femme quand elle lui fait des représentations et se lamente, est un type qui ne s'est pas tout à fait perdu en Bretagne ; je crains seulement qu'il n'ait encore dégénéré. Cet ivrogne est amusant. Le vin l'égaie et met son esprit en mouvement. Robin Chevet a aujourd'hui l'ivresse plus bestiale : il boit de l'alcool.

Voici un autre type original et qu'on retrouverait dans plusieurs chansons ou *contes* populaires. *Le Petit Homme gris* de Béranger, la chanson de *Bonhomme* de Nadaud, ne sont pas sans le rappeler par quelques traits de ressemblance. C'est une sorte de Roger Bontemps casanier, bon enfant, insouciant, inoffensif et serviable. Il s'appelle Tuénot *du Coing*, ainsi surnommé pour son humeur et sa vie retirées. Bonhomme si doux qu'il ne peut se résoudre à faire le moindre mal aux oiseaux qui ravagent ses pois ; si complaisant qu'il fabrique, pour en faire don aux enfans du village, toute espèce de petits ustensiles, jouets ou ornemens ; de plus, une sorte d'almanach vivant, qui prédit le temps qu'il fera et n'oublie aucune fête ; image insouciante de la sérénité absolue, et dont la devise écrite sur sa porte est celle-ci :

Suyve qui voudra des seigneurs
Les honneurs ;
Pompes et banquets de ville
Ne sont en moi tels labeurs,
Et ailleurs
Passe le temps plus tranquille.

Si ce villageois resté légendaire ne se rencontre plus bien souvent, son fils, qui lui ressemble peu, a laissé une postérité. C'est le paysan perverti qui vient habiter la ville et y exercer les plus vils métiers. Le nom de Taille-boudin atteste l'imitation de Rabelais. Paris a recueilli ce bohème, « bon et sçavant gueux, » dont l'industrie et les tours pendables remplissent tout un chapitre. Les détails sont du XVIe siècle, mais le fond n'a pas changé. La race de ces mendians éhontés, faux estropiés, souteneurs, escrocs, n'a fait que pulluler depuis que la province a trouvé plus de facilité à jeter son écume dans la capitale.

Nous nous sommes demandé si l'ensemble de ces tableaux montre, en définitive, les campagnes sous un jour fâcheux ou favorable au point de vue moral. C'est presque à toutes les époques une question assez compliquée et qui ne comporte qu'une solution relative. La somme du mal subsiste toujours assez grande même dans les meilleurs

temps. Nous remarquerons, en outre, qu'il s'agit ici d'une peinture en partie satirique. Ainsi personne ne croira que Du Fail ait voulu nous dire qu'en général le mariage n'était pas respecté dans les campagnes, parce qu'un paysan paraît dans les *Baliverneries* sous les traits d'un mari trompé, sorte de George Dandin qui n'est pourtant sorti ni de son village ni de sa condition, et qui n'en est pas moins berné par sa femme avec les mêmes manèges impudens. Le récit que le pauvre homme fait de ses malheurs conjugaux n'est qu'un fabliau joliment conté. Les feintes des amans, les excuses du mari trompé, les thèses contradictoires sur le degré de liberté qu'il convient de laisser aux femmes, ne sauraient ici être prises comme une pièce de conviction contre les mœurs rurales. On est assez d'accord qu'aujourd'hui, dans les campagnes, l'infidélité de la femme est une exception qui n'est pas très commune par des raisons qui existaient dans l'ancienne société, et quelques-unes peut-être avec plus de force : contentons-nous d'indiquer le frein religieux, les soins actifs du foyer domestique qui excluent l'oisiveté et les dangereuses rêveries, l'œil vigilant des voisins et l'opinion restée sévère sur ce chapitre. Quant à décider si les mœurs de la famille rurale valaient mieux autrefois, la question est très dépendante des temps et des lieux. Si on s'en rapporte aux documens de source ecclésiastique et aux autres, quels qu'en soient le caractère et la provenance, la réponse ne tournerait pas toujours, il s'en faut, à l'édification. Des entraînemens, des chutes, même des actes coupables, il y en a d'ailleurs toujours eu. On ne peut induire que le mal ait dépassé alors une minorité restreinte, atteinte par la contagion de vices en partie anciens, en partie nouveaux.

Voyons comment notre vieil auteur a tiré parti, pour la peinture des mœurs, de la description de certaines coutumes. Il y avait et il y a beaucoup de bon dans celle des veillées ou *filerie*s bretonnes. Tout pourtant n'y était pas innocent. On voyait se développer à la fois dans ces veillées les avantages et les inconvéniens que présente le rapprochement entre jeunes gens de différent sexe. On y abusait des privautés. Du Fail a décrit d'une manière fort agréable, et qui donne l'idée de ce qui s'y passait, ces soirées où le travail en commun, la causerie, les longs récits et les chants réunissaient les familles. La description est encore du plus entier réalisme, sans rien d'indécent toutefois, mais nulle trace de cette poésie qu'un Souvestre et surtout un Villemarqué aiment à jeter sur ces vieilles coutumes bretonnes. Les jolis détails ne manquent pas pourtant et on voit qu'un sentiment honnête anime souvent ces galanteries villageoises. Les filles filaient leur quenouille sur la hanche ; les unes étaient assises plus haut et « de manière à manœuvrer et faire pirouet

ter leurs fuseaux avec plus de grâce. » S'il en tombait un, il y avait confiscation rachetable d'un baiser, et bien souvent il « en tomboit un de guet-apens ou propos délibéré, et les amoureux d'un ris badin se faisoient fort requesrir de le rendre. » Les libertés trop émancipées étaient arrêtées par de bonnes vieilles qui faisaient la garde ou par le maître de la maison, « couché sur son costé en son lict bien clos. » L'auteur, dans ce même endroit, emprunté aux *Baliverneries*, nous informe que ces privautés allaient beaucoup plus loin en Allemagne, où garçons et filles, dans les veillées, se couchaient fort près l'un de l'autre « sans note d'infamie, » et par là se préparaient de très bons et heureux mariages. Mais un interlocuteur plus sceptique se permet de dire qu'il ne trouve pas grande sûreté dans de pareils rapprochemens, même chez les Allemands, qui, « ayant desgénéré et perdu leur première et rustique naïveté, sont tout francisez, espagnolisez et italianisez. » Avouons que naguère encore quelques cantons de la Vendée nous offraient le spectacle de familiarités licencieuses qui n'a rien à envier à ce qu'on peut supposer de ces anciennes coutumes entre les jeunes gens des deux sexes dans les pratiques du *maréchinage*.

Du Fail nous montre, à propos de ces soirées villageoises, des traits de mœurs véritablement grossiers et brutaux que le temps présent peut laisser au passé sans le moindre regret. On aimait à se jouer les plus vilains tours. On s'égayait du mal arrivé au prochain, attiré dans des pièges préparés avec une sournoise habileté. Hérisser d'épines les échelles placées le long des haies pour aider à les franchir, de telle sorte que ceux qui venaient le soir se piquaient les mains avec effusion de sang, « pleurs et ris, *in eodem subjecto;* » nouer des genêts qu'on attachait en faisceau au travers des routes, de manière à causer des chutes douloureuses et qui n'étaient pas sans danger; puis, quand les gens arrivaient, leur demander hypocritement, « en faisant les simples et les marmiteux, » s'ils avaient fait bon voyage, et enfin, en voyant leur visage déconfit, « s'esclaffer de rire, » tels étaient les aimables amusemens chers à ces bons villageois. Ces tours, qu'on qualifierait aujourd'hui de tours de malins singes, les plus rustiques eux-mêmes se les permettent moins pour les autres, et il est à croire que pour eux-mêmes ils se montreraient moins endurans. Au reste, on ne l'était pas toujours. Les fâcheries s'ensuivaient et les représailles. On aimait dans ces assemblées, et le goût n'en est pas tout à fait passé de mode, à se faire d'horribles peurs. Tel, sous un prétexte quelconque, répandait tout à coup la panique. On s'enfuyait, chapeau en main, « criant miséricorde, » renversant et rompant tout ce qui se trouvait sur le passage. Les femmes et les filles de

courir encore plus vite, regagnant leurs villages, ayant perdu quenouilles, fuseaux, et semblable attirail de métier, « sans y comprendre une trentaine de couvre-chefs, sauf erreur de calcul, qui demeuroient pendus et accrochez par les haies et buissons, comme la peur aux talons met des ailes ! » On ne parlait d'autre chose pendant longtemps. L'aventure était mise sur le compte de quelque sorcellerie, sauf à soupçonner les vrais coupables et à « se revancher par des moyens non davantage surnaturels. »

Nous avons montré à propos du sire de Gouberville combien les rixes étaient fréquentes et violentes entre paysans en Normandie. On peut croire qu'elles l'étaient pour le moins autant en Bretagne. L'instinct que les phrénologistes ont appelé *combativité* y était fort développé. On y faisait moins de procès qu'en Normandie, mais on n'y donnait pas moins de coups de poing. Tel jeu, comme celui qui a été longtemps célèbre sous le nom de jeu de la *soule*, qui s'est prolongé jusqu'à un temps récent, et qu'il a fallu interdire, entraînait fréquemment des luttes sanglantes. Du Fail a eu l'occasion de revenir par deux fois sur ces descriptions. Il l'a fait avec une singulière énergie et un grand bonheur d'expression. Il nous met en présence de ces combats acharnés entre paysans, qui ne s'engageaient pas seulement d'individu à individu, mais de village à village. On pourrait presque dire qu'il s'est fait l'Homère rustique de ces batailles, dans lesquelles il nous a montré des Ajax de village, à qui ne manque ni la fougue du courage, ni une constance héroïque digne d'un plus grand théâtre et d'une cause plus sérieuse. Le paysan s'y manifeste maintes fois par des traits de nature observés sur place. Tel est, par exemple, ce lutteur que nous voyons partagé entre la honte et la douleur des coups qu'il a reçus, et son retour plein de regret vers la perte de son pourpoint déchiré et « basti par je ne sçais quel coquin de couturier, il n'y avoit pas trois jours. » Ces combats où des rustres se happent et « s'entre-crochent » sont d'un tel acharnement qu'acteurs et spectateurs, bien dignes les uns des autres, se séparent sans que la rixe ensanglantée se termine par la victoire d'un des adversaires. Il ne reste plus à ces spectateurs, avant de retourner chez eux, qu'à apaiser « l'ire de leur faim et de leur soif, en se jetant sur les brocs et faisant rage au plat. » A cette description d'une lutte villageoise jetée dans les *Baliverneries*, je préfère celle qui occupe tout un chapitre des *Propos rustiques*. Le tableau est achevé et l'information est à peu près aussi complète que possible sur ce côté trop caractéristique des anciennes mœurs rustiques. Les rivalités de village à village, ces haines héréditaires trop réelles entre voisins, qu'on a pu observer presque en tout pays, haines sans motifs

sérieux, jusqu'à ce que les vengeances à exercer leur en aient donné de trop fondés, sont mises sous nos yeux dans la grande bataille du village de Flameaux et de ceux de Vindelles, « où les femmes se trouvèrent. » L'origine de cette querelle est elle-même à noter comme un indice de ces sentimens de rivalité hostile. La source en est dans une de ces jalousies locales que le passé voyait d'autant plus s'envenimer et s'exalter que la vie était plus restreinte et avait moins d'issue au dehors. Les gens de Flameaux tiraient de l'arc avec une telle supériorité dans toutes les fêtes qu'on ne parlait que d'eux dans tout le pays. De là chez ceux de Vindelles une envie sourde, une haine couverte. Ils n'attendaient qu'une occasion pour éclater, ou plutôt ils cherchèrent à la faire naître par des prétextes si peu sérieux que les autres ne savaient ce qu'on leur voulait et pourquoi on leur en voulait.

On en vient à échanger des propos injurieux. Parmi ces outrages, je remarque que ceux qui ont trait au labourage ne sont pas considérés comme les moins humilians. Ils cultivent mal leurs terres, n'en tirent qu'un médiocre revenu, injure suprême! Quelle issue donner à ces jalousies, à ces prétentions rivales qui n'ont pas trouvé encore à prendre un cours plus pacifique et à se terminer par voie d'arbitres dans les concours agricoles? On soutient son honneur, comme archer et fin laboureur, à la force du poignet: méthode qui n'est pas moins concluante dans ces duels du village que dans ceux des villes. Lorsqu'il est enfin convenu que, le prochain dimanche, ceux du village affolé de jalousie donneraient le choc à ceux de Flameaux, cette préparation improvisée d'un siège en règle, ces bizarres équipemens de gens armés de fourches ferrées, de bâtons et de toute sorte d'instrumens de travail, ces paysans qui, « après avoir beu magistralement, se mettent haultement en ordre et en chemin ayans le feu en la teste, » avec la musique qui fait rage, ne donnent-ils pas l'idée de quelque assaut resté dans la mémoire des habitans? N'est-ce pas assez que de restreindre la part de la fiction aux détails? Encore sont-ils si naturels et si précis pour la plupart qu'ils semblent plutôt avoir été reproduits qu'inventés. En tout cas, on ne devine aussi juste que lorsqu'on a beaucoup fréquenté la paysannerie. Mais tout n'est pas bas chez les rustres. L'insolente moquerie d'un des deux partis excite, chez ceux qui en sont l'objet, un sentiment qu'on pourrait s'étonner peut-être d'entendre désigner sous ce nom chez des paysans, le point d'honneur. Ce point d'honneur, qui mettait les gentilshommes aux prises, précipite sur leurs agresseurs ces vilains, convaincus que, s'ils ne répondent à ces provocations, ils seront « à jamais infâmes et déshonorés, » et n'oseront désormais se trouver « es bonnes compagnies. » Quant à l'intervention des femmes des deux villages, renouvelant entre

elles le même combat, je ne sais si nos vieilles chroniques portent la trace de pareilles mêlées. Est-ce assez que ces duels à dents et à ongles, entre des mégères campagnardes, se soient vus plus d'une fois, pour que Du Fail ait été autorisé à les convertir en guerres civiles à coups de pierre? Je laisse donc cette partie de la narration au compte de l'imagination du narrateur, jusqu'à ce que quelque archiviste me donne la preuve de la vérité du récit sur ces mêlées féminines équivalant à des armées.

Noël Du Fail n'a pas déguisé, on le voit, ce que gardaient de brutalité dans leurs mœurs les paysans de la Bretagne, qui ressemblaient d'ailleurs aux autres paysans de France pour ce reste de barbarie, sauf à l'accuser peut-être encore davantage. On peut dire qu'en général le paysan, tel qu'il nous le montre, n'est ni lâche ni servile. Mais, de même qu'il s'abandonne aux instincts de colère qui poussent certaines espèces d'animaux à se battre jusqu'à s'entre-déchirer, cet homme mal dégrossi obéit aux instincts matériels de la bête, comme le boire et le manger. La prédominance des jouissances du corps sur les sentimens et les préoccupations plus élevés forme en quelque sorte le signe caractéristique de la classe rurale, si on la compare aux gentilshommes. Voilà pourquoi notre auteur n'hésite pas à faire dire à celui qu'il surnomme Gobemouche, s'il devenait un gros seigneur : « Je ne me soucierois beaucoup de tant de belles besongnes que ont ces hauts et puissans gentilshommes; il me suffiroit seulement de manger de ce beau lard jaune, à cette fin que les chiens me regardassent, et croyez de asseurance que je mangerois tout mon saoul de fèves et de pois, si le quart n'en coustoit plus de deux unzains; autant en ferois de ces belles andouilles, etc. » Pourtant le paysan lui-même, tout en étant plus simple dans ses sentimens et dans ses besoins que l'homme cultivé et raffiné des villes, ne laisse pas d'être complexe à quelque degré comme l'est toujours la nature humaine. Il n'a pas seulement des instincts grossièrement matériels. Il peut même sacrifier son avarice à un sentiment de dignité et de fierté, par exemple refuser d'accepter un service sans en payer le prix. C'est ce qui arrive à un de ces rustres mis en scène dans les *Baliverneries,* qui est venu consulter sur son cas, lequel rentre dans le chapitre inépuisable des infortunes conjugales. Il se fâche quand l'auteur de la consultation (qui n'était d'ailleurs qu'un mauvais plaisant) refuse de recevoir les deux carolus que l'autre tire de sa gibecière. « Quoi ! il ne daignerait prendre mon argent ! » Voilà le cri qui lui échappe. Il est évident que Du Fail a voulu nous montrer ici un paysan ayant de quoi vivre. Les plus pauvres ne pouvaient avoir tant de dignité. Au reste, il semble que sa vue se soit

détournée des paysans misérables, qui ne manquaient pas pourtant, même dans cette partie plus aisée de la Bretagne. C'est cette moyenne aisée qu'il se complaît à peindre, et sur laquelle nous lui demanderons encore de nous offrir quelques-uns de ces traits saisissans de ressemblance qu'il prodigue comme en se jouant.

III.

L'esquisse des mœurs telle que nous venons de la voir laisse, en effet, subsister quelques questions qui touchent à la condition des campagnes, et, par exemple, d'abord celle qu'on agite aujourd'hui avec une sorte de curiosité passionnée pour en tirer des conclusions plus générales sur l'ancien régime, à savoir si l'instruction était ou non répandue, et si elle comptait dans l'estime des ruraux. Sans demander à ces légers et ingénieux croquis plus qu'ils ne peuvent prouver, on a chance d'y recueillir des données exactes et véritablement significatives. Le maître d'école a sa place dans cette galerie. Il s'en faut qu'il y fasse figure de subalterne dédaigné. C'est presque un personnage. La considération dont il jouit n'a de supérieure que l'importance qu'il s'attribue. Il est de toutes les fêtes et de toutes les cérémonies : « S'il y a noces, monsieur le maître y sera; un mortuaire, il y chantera. » L'auteur ajoute même : « S'il y a commères, il y friponnera. » Mais la gravité, accompagnée de quelque suffisance, et l'habitude de morigéner, forment le caractère dominant du personnage (1). Il n'est pas toujours non plus un rustre sachant tout juste ce qu'il faut enseigner aux enfans, quand il le sait. Il est parfois au courant des livres en vogue. Tel est maître Huguet que nous avons déjà rencontré. Il nous est apparu un livre à la main. C'est chez lui une habitude. Que lit-il donc? On veut bien nous l'apprendre. C'est le *Calendrier des bergers*, sorte d'almanach fort à la mode, ce sont les *Fables* d'Ésope traduites, le *Roman de la rose*, quelques autres encore. M. de La Borderie part de là pour affirmer qu'on savait lire et qu'en fait on lisait dans les campagnes plus qu'on ne le croit généralement. Il rappelle que chaque paroisse avait son maître d'école. La même opinion compte des partisans très érudits. Elle me paraît, sans être d'une vérité aussi absolue, aussi universelle qu'on a l'air de le prétendre, démontrée du moins dans certaines régions et pour des périodes déterminées, durant lesquelles l'on constate, autant que cela est possible, un nombre de gens sachant lire beaucoup plus grand qu'on n'était naguère disposé à l'admettre. Seulement, les lumières étaient,

(1) *Contes d'Eutrapel*, chap. XVI.

pour diverses causes, loin d'être en rapport avec le développement des écoles. Quant aux villageois qui vraiment lisaient, c'était une très petite minorité. On est déjà surpris de voir Du Fail nommer certains ouvrages, un peu forts, ce semble, pour une clientèle villageoise. Les *Fables* d'Ésope? M. de La Borderie l'admet en alléguant le succès d'une traduction nouvelle très répandue et le goût pour les récits qui faisaient parler et agir les animaux. Le *Roman de la rose?* N'est-ce pas déjà une lecture qui exige plus de culture intellectuelle? Mais le livre était très populaire, et il n'est pas invraisemblable qu'un villageois un peu lettré pût se complaire dans la lecture de ce poème allégorique et satirique, assez en rapport avec l'esprit des paysans sensibles à la fois aux fictions et aux goguenardises. Pourtant l'interpolateur de 1548 (cet affreux interpolateur contre lequel M. de la Borderie n'a pas trop d'anathèmes) ne s'est-il pas ici encore donné d'étranges licences en chargeant la liste des livres qu'étaient censés lire les pauvres ruraux? Je ne les nommerai pas; mais l'éditeur, quoique favorable à l'opinion qui affirme la connaissance et le goût de la lecture, en fait bonne justice.

Les conditions de l'agriculture et les détails sur la vie matérielle des paysans tiennent moins de place que les remarques morales. J'ai fait entendre que ceux qui sont mis en scène par Du Fail appartiennent en général à la classe moyenne. Ils ont un petit bien. Ils ont leur indépendance et leur franc parler. Du Fail ne parle guère des ouvriers ruraux que pour signaler des défauts dont nous nous plaignons aujourd'hui. Il nous fait assister aux lenteurs calculées de ces « journaliers auxquels on a beau dire : hastez-vous, enfans, depeschez; c'est pour néant; si tireront-ils l'ouvrage hors selon la volonté du maistre, mais suyvront la leur, qui est de faire venir leurs journées au poinct qu'ils auront comploté. »

La manière moitié sérieuse, moitié comique dont Du Fail nous parle des rapports des propriétaires et des fermiers, en donne une idée qui nous paraît frappante de vérité. Il s'en dégage quelques sages conseils sur la stabilité des contrats. Olivier de Serres ne tiendra pas un autre langage pour recommander aux possesseurs de terres de ne pas changer leurs fermiers à la légère. Il nous dit « qu'il n'est que lier son droit à l'herbe qu'on congnoist, et qu'il ne faut changer les anciens serviteurs. » Il n'y met pas pourtant la même simplicité que l'auteur du *Théâtre de l'agriculture* s'adressant aux propriétaires de domaines. Il veut qu'on use de finesse : au moins en fait-il la supposition, sans doute par jeu d'esprit, dans ces récits fictifs; car rien ne donne à croire qu'il ait agi de la sorte pour son propre compte. Toujours est-il qu'il lui

plaît de faire dire à ces domainiers « qu'ils ne le retiendroient pas trop (ce métayer) et qu'ils auroient bien davantage de leurs terres s'ils prestoient l'oreille à ce qu'on leur propose. » Ils demandent à chaque renouvellement de ferme 100 écus pour le pot-de-vin et une année d'avance. Le fermier, « qui pétille de peur que tel marché lui eschappe, a bien tôt conclu sa ferme... Chacun pense en ceci avoir trompé son compagnon; le fermier, syllogisant sur ses doigts : il y a pour gagner tant pour cent; » et l'autre, « satisfait d'empocher cette dragée, laquelle se fait tant chercher. » Ces petites ruses n'empêchent pas que leurs intérêts à tous les deux ne soient d'accord : « Quand un fermier gaigne honnestement, sans gaster et défricher la terre, il fait son profit et celuy de son maistre, duquel mesme il est aimé. » Si sage et si honnête que soit cette conclusion, il semble que cette lutte au plus fin amuse notre vieil auteur qui se garderait bien de laisser échapper cette occasion de mettre à nu la nature et l'humeur du paysan : vrai plaisir d'artiste pour celui qui joue ce jeu et pour l'observateur qui se délecte à nous le montrer. Ces gens, qui « prennent plaisir aux petites joyeusetés et tromperies qu'ils s'entrefaisoient, » sont en effet comme des joueurs qui passent le temps à chercher à s'attraper et à cacher leurs manèges de leur mieux; mais, une fois la mèche éventée, ils se mettent à rire, tout prêts à recommencer à nouveaux frais. C'est encore là un des aspects de « l'esprit de malice au bon vieux temps. »

Nous avons vu le paysan, surtout dans la condition aisée. Il ne nous reste plus qu'à pénétrer sous son toit et à visiter sa demeure. Du Fail nous y introduit, par un beau jour d'été, à la suite de deux interlocuteurs de son Eutrapel. L'invitation à s'y rendre, faite par un des deux amis, est d'une gaîté charmante. On dirait quelque chant d'alouette au matin : « Voilà le soleil, qui jà ayant descouvert la cime du tertre du Saint-Laurent et voltigé sur la chesnaie du Bon-Esprit, nous invite à sortir hors et nous essorer. » Ils arrivent à la demeure d'un bon vilain. Tout rit dans cette description : une jolie cour sert d'entrée, close de beaux églantiers et d'épines blanches. La couverture est de paille et de joncs entremêlés. Le jonc vert, et qui n'a aucunement pâli, donne un merveilleux lustre au chaume; jusque sur le faîte croissent les herbes et fleurs champêtres. Mais ces agréables détails n'ôtent rien au caractère de réalité de cette ferme bretonne. On en fait l'inventaire, on nous montre « le beau fumier qui est à l'entrée. » Les ustensiles du travail sont énumérés. La description presque technique de l'architecture rurale est de la plus grande précision. Nous voyons comment, en évitant les ornemens et le

luxe des maisons des villes, on a rendu tout commode dans l'aménagement et fait en sorte qu'on puisse « se mouvoir sans malaise. » La recherche de ce que nous avons appelé depuis le confortable est visible. Rien n'est idéalisé, malgré le charme, et le bon vilain non plus que le reste. On nous dit que la muraille était de « belle terre détrempée, avec de beau foin que le paillard avait robé (dérobé) de belle nuit pour faire cette maison en belle heure. » Quelle désillusion ! Nous pouvions croire être entrés dans un asile d'innocence. Mais ces petits larcins n'étaient pas très rares entre voisins. Le manuscrit de Gouberville nous avait déjà édifiés sur ce chapitre.

D'autres signes d'aisance nous sont montrés dans cette visite, que nous abrégeons fort, chez ce paysan des environs de Rennes. On y voit du linge ; une serviette enveloppe le pain. Cette table est appétissante, encore couverte des restes du dîner, et elle invite nos promeneurs à y prendre part. Ils s'extasient sur « le bon pain frais » et sur le lard. Le mobilier, de même, donne l'idée d'un certain bien-être intérieur. On ouvre devant nous le coffre où sont placées, « en élégante disposition, » les hardes du fermier : chapeau, gibecière, ainsi que la ceinture bigarrée et demi-ceint de sa femme, entremeslée d'odorante marjolaine. » Quant au lit du bonhomme, près du foyer, clos et fermé, et de plus assez haut perché, la Bretagne nous en montre encore l'analogue. Les sièges et chaises de bois sont simples, mais solides et faits de « pièces bien rapportées. » On ne quitte pas la ferme sans avoir jeté un coup d'œil sur les étables des vaches. Enfin, un peu de morale intervient encore, sous forme d'apologue, à propos des araignées qui avaient élu domicile dans un endroit de la maison. Belle occasion d'expliquer pourquoi la goutte habite les cours des grands seigneurs et « l'hyraigne » la maison des pauvres. Cet apologue bien connu a ici plus de saveur que de grâce. Un peu de bouffonnerie s'y mêle avec un plaisant emploi de la langue du palais. Du Fail y met fort drôlement en scène Jupiter et la mythologie. La fable de l'aragne, telle qu'il nous la conte, c'est le miel mêlé de cire ; La Fontaine nous donnera le miel pur.

Quelle que soit l'image qu'on nous présente de la situation de ces paysans dans les conditions les plus favorables, n'oublions pas le revers de la médaille. Demain, ce sera peut-être la disette ; un autre jour, ce sera l'invasion. Pas n'est besoin que ce soit celle de l'ennemi du dehors pour porter partout l'alarme et le danger : Noël Du Fail ne l'ignorait pas. Il avait beau aimer le régime sous lequel il vivait, il en savait les misères, au moins quelques-unes des plus redoutées du paysan. Il nous montre une troupe

de soldats pillards se ruant sur la campagne. Quel spectacle alors! quelle fuite précipitée! quel affolement des pauvres gens! L'un jette au puits ses ustensiles. L'autre a sa crémaillère attachée à sa ceinture, son chaudron sur sa tête, son pot à lessive en une main, son soulier en l'autre, courant de toute sa vitesse vers un bois pour y cacher tout son ménage. Tel charge sa poêle à châtaignes sur son épaule et cache huit onzains dans le gousset cousu de son pourpoint. Emportant avec lui quelque victuaille, il s'enfuit vers la prochaine paroisse, disant qu'au moins les soudards n'auront pas tout! D'autres chassent devant eux leur bétail; bœufs et vaches portent entre leurs cornes force bassins, lanternes, fusils, entonnoirs, bâtons ferrés par les deux bouts. Les femmes sont plus encore « embesognées » à ces mille préparatifs de fuite faits en hâte, et où passe tout leur attirail de travail et de toilette. « Quelle désespérée furie! » Les langues n'en vont pas moins. « Ma cousine, m'amye, mettez-moy cecy, s'il vous plaist, en vostre faisceau. Ma commère, dépeschons-nous, etc. » Une telle scène n'est d'ailleurs que le prélude d'autres scènes plus horribles et de la dévastation des campagnes, pour longtemps ruinées.

Tout ce que nous avons vu des opinions de Du Fail ne nous incline pas à le considérer comme un réformateur et surtout comme un de ceux qu'on range parmi les précurseurs de 1789. Il ne fait pas entendre une seule réclamation en faveur de ce qu'on a appelé depuis lors les droits de l'homme et du citoyen, une seule protestation contre les abus féodaux dans les campagnes. On ne doit pas pourtant le croire fermé à toute idée libérale, au sens de l'ancienne monarchie, et à toute pensée réformatrice. On a cru qu'il avait du penchant pour le protestantisme. Il fut seulement un catholique très attaché au gallicanisme, comme la magistrature française de son temps. S'il n'a pas craint de faire rire aux dépens des moines et des curés, cela était aussi de tradition dans une certaine classe d'esprits, et maître Rabelais ne s'en était pas fait faute. Mais il émet des idées d'une certaine hardiesse sur les biens du clergé et cherche à établir, par la bouche d'un de ses interlocuteurs dans les *Contes et Discours d'Eutrapel*, qu'il devrait en rendre la tierce partie au profit des pauvres. Il critique cet excès de richesses ecclésiastiques à divers points de vue, et trouve blâmable que le clergé possède un revenu qu'il évalue à 12,300,000 livres, somme qu'il faudrait, selon lui, doubler en prenant l'estimation actuelle pour une certaine quantité de ces biens et donations. Il n'ignore pas d'ailleurs, dit-il, qu'à parler comme il le fait sur le compte des prélats, on s'expose à se voir appeler par eux huguenot et leur ennemi mortel. Il vante enfin le chancelier Poyet pour son

ordonnance de Villers-Cotterets, « où il rongna les ongles de si près à la juridiction et à la puissance ecclésiastique. » Ces assertions jetées dans des écrits où la fantaisie domine, il les reproduit dans ses mémoires au parlement sous une forme beaucoup plus grave.

Il ne serait pas difficile de résumer les idées politiques fondamentales de Du Fail, qui sont fort simples, à vrai dire. Il veut le maintien des classes et des rangs. Il réclame d'un autre côté la protection des faibles et s'élève contre leur écrasement par les seigneurs dans les campagnes. Mais ces améliorations sociales, comme nous disons en style moderne, il les demande avant tout à des sentimens d'ordre moral, omettant les garanties politiques et n'ayant qu'une confiance limitée dans les institutions même civiles. C'est ce qu'il exprime en disant que « quand les républiques sont bien malades, il faut venir aux causes et purgations universelles et non, comme les empiriques qui appaisent bien la douleur, le fond de la maladie demeurant en son entier; on establira tant qu'on pourra officiers, érigera les nouvelles juridictions, seront institués autant de parlemens et sièges présidiaux qu'on voudra; tout cela ne sont que médicamens spéciaux, et de quelque peu de prétexte et apparence, l'humeur péchant (*peccante*) demeurant au surplus : il faut donc aller plus bas et jusques au fond pour trouver l'enclouerie et le mal : qui est la religion et conscience des hommes, laquelle n'estant resglée demeurera une injustice perpétuelle entre nous... » Ce qu'on pourrait appeler sa politique pratique se renferme dans ces conseils ou règles : « Que le gentilhomme espouse la damoiselle de race, suyvant les anciennes lois, et qu'il soit seul administrateur de la justice; que le marchant se contienne en son mestier, et se marie avec une femme de son estat, à ce que le train de marchandie ait son cours et ne soit interrompu; que le laboureur demeure en la beauté et facilité de ses champs ; et lors sera tout le monde content et satisfait, chacun suivant et embrassant la condition et vacation où Dieu nous a appelés. » Mais cette suprématie qu'il reconnaît à la noblesse, il la veut tempérée par la bonté et réglée par la justice. Il cherche à rapprocher les seigneurs des gens de condition inférieure, il leur interdit la morgue; et, en même temps qu'il blâme les nobles qui se mettent trop à part, il raille les nouveaux enrichis qui élèvent des prétentions ridicules et tiennent le monde à distance; c'est ce qu'il appelle : faire le sot. Les lenteurs de la justice et ses frais exagérés le révoltent, et il émet le vœu que les différends dans les campagnes soient le plus possible arrangés par le curé et le seigneur, « ce qui abrégera la besogne des chicaneurs, greffiers et tels petits mangeurs de peuple qui sont sortis de la charrue. » Il déclare

inique « que, le peuple étant assailli par guerres particulières, le seigneur en devienne plus riche, et introduise à son advantage telles gabelles et impositions, qui sont, dit-il, la dépouille du labeur du peuple dont sont revêtus et enrichis les officiers de justice et de finances. » C'est avec le même accent énergique qu'il invoque la justice divine et humaine « vengeresse » qui punit les prévaricateurs, ceux qui abusent de leur force et de leur crédit, et qui doivent rendre gorge. On ne s'étonnera pas de le trouver parmi les adversaires de la vénalité des charges, qui dégrade la justice et augmente les frais pour le peuple, parce qu'il est impossible que ceux qui « ont acheté leurs estats en gros ne les débitent et distribuent en détail et par argent (1). »

D'une manière générale, Du Fail flétrit les maximes qui conduisent à maltraiter les populations et à les exploiter, et il va jusqu'à les qualifier de « turquesques et de barbares. » De telles pensées, exprimées avec une telle force, n'achèvent-elles pas d'exclure l'idée qu'il ne faut voir dans celui qui les a énoncées qu'un auteur de facéties? Même dans ces œuvres auxquelles on attribue non sans raison à certains égards ce caractère, nous avons constaté qu'on trouve quelque chose de plus, à savoir cette moelle et cette substance que renferme tout écrit même plaisant et satirique quand il émane d'un esprit ayant quelque portée. Qu'on n'objecte pas que nous avons montré un Noël Du Fail plus sérieux qu'il n'a voulu l'être. Sans doute ses prétentions étaient toutes littéraires. Il était moins soucieux de la matière que de l'art. Il se proposait d'amuser ses contemporains, non d'instruire la postérité. Je suis convaincu qu'il aurait été moins flatté de se voir passé à l'état documentaire que de garder un petit coin dans la pléiade des gens d'esprit de son siècle. Mais ce coin, il le conserve, et j'incline même à penser que sa place a été trop diminuée par un demi-oubli. Tout un côté de la classe rurale d'autrefois nous a paru se manifester dans ces compositions légères, au point de nous donner l'impression de la vie elle-même; mais si nous avons pensé qu'il pourrait y avoir dans une telle étude quelque intérêt pour la connaissance intérieure de l'ancienne société française, nous espérons aussi qu'on ne regrettera pas de s'être arrêté un instant devant une figure curieuse et qui méritait d'être regardée de plus près.

HENRI BAUDRILLART.

(1) *Contes d'Eutrapel*, chap. Ier.

KOWALSKI

LE MENUISIER [1]

Je dus sa connaissance au hasard, ou, pour mieux m'exprimer, je la dus au printemps de Yakoutz, cette saison sibérienne, étrange et merveilleuse, dont aucun Européen ne peut se faire une idée. Le soleil de Yakoutz commence ordinairement à chauffer dès la première quinzaine d'avril. Au mois de mai, son globe de feu disparaît à peine, pendant quelques heures, de l'horizon, et sa chaleur est extrêmement intense. Cependant, avant que la Grande-Léna ne se soit débarrassée de ses chaînes hivernales, avant que la fonte complète des neiges, amoncelées à perte de vue dans les vastes forêts vierges, ne soit accomplie, on ne peut dire que le printemps soit arrivé. Une lutte gigantesque s'engage alors entre les puissans rayons du soleil et ces blocs formidables de glace, épais de deux mètres, que la terre, gelée elle-même à quelques centaines de pieds de profondeur, est impuissante à réchauffer.

Le soleil triomphe enfin, la sève éclate dans la profondeur des forêts ; la Grande-Léna, la reine des eaux, l'aïeule, comme l'appellent les Sibériens, est enfin rappelée à la vie. Et l'on assiste, vers les derniers jours de mai, dans la ville de Yakoutz, à un curieux

(1) De même que *Sroul de Lubartow* (voir la *Revue* du 1er mars 1888), ce récit est tiré d'un volume d'esquisses publié par M. Adam Szymanski, chez F. Suszczinski, éditeur à Pétersbourg, 1887. (*Szkice*, t. I.)

spectacle. Le long des rues, tous les habitans, hommes, femmes, enfans, vieillards, marchent attentifs, le cou tendu, l'oreille au guet, surveillant le moindre bruit venant du fleuve. Chaque vibration de l'air arrête brusquement leurs pas; ils se tournent du côté du levant et écoutent dans un profond recueillement. Si les sons éloignés s'éteignent ou détonnent, ils continuent tranquillement leur route; mais si, au contraire, le bruit grandit, s'accentue, remplissant bientôt l'air d'un grondement de tonnerre, accompagné de sinistres craquemens souterrains qui ressemblent à des rafales de tempête, alors ces Yakoutes, si paisibles un moment auparavant, s'animent tout à coup d'une façon extraordinaire, et mille cris joyeux percent l'air :

— La glace craque!.. elle se brise!.. la débâcle commence!.. entendez-vous ?..

Bruyamment ils se dispersent dans toutes les directions et se hâtent d'aller porter à ceux qui sont demeurés aû logis la grande nouvelle. Et ce n'est pas seulement aux amis, mais à tous les indifférens, que, mus par un sentiment de fraternel devoir, ils jettent ces mots magiques :

— La Léna a bougé!..

Bientôt ces paroles, répétées à l'infini, modulées par des centaines de voix, arrivent aux *yourtes* (maisons) les plus reculées. Une fièvre saisit alors toute cette population; ceux qui peuvent seulement se lever s'empressent de se vêtir, et tous, d'un élan unanime, courent au bord du fleuve.

Là, sur la berge, une foule en délire suit anxieuse le plus imposant phénomène de la nature qu'il soit donné d'admirer en ce pays. Sur un lit d'une largeur de sept kilomètres, des glaçons énormes, poussés par le courant, s'amoncellent à la hauteur fabuleuse de maisons colossales, de montagnes géantes, qui s'effondrent, se fracassent avec des gémissemens terribles, semant, en se brisant, un éparpillement de millions d'aiguilles, qui poudroient et s'irradient sous le soleil en de merveilleux chatoiemens.

Mais pour bien comprendre ce qui rassemble ainsi sur les bords du fleuve cette population haletante, il faut avoir passé un hiver en Sibérie. Et, d'abord, il ne se mêle à son enthousiasme nulle préoccupation esthétique; la vue de cet incomparable spectacle n'est pour rien dans son émotion : non, ces hommes qui, dans leur lutte désespérée avec des froids insensés, des rigueurs inhumaines, ont épuisé leurs dernières forces, qui, depuis si longtemps, languissent, soupirent après la chaleur bienfaisante du soleil... ces hommes n'ont qu'un but : celui d'assister enfin de leurs propres yeux au triomphe final du soleil et à l'anéantissement complet de cet hiver impitoyable.

Et une joie complète, une joie enfantine, éclate sur les visages jaunis des Yakoutes, leurs larges bouches naïves s'épanouissent, paraissant encore plus grandes que de coutume, et leurs petites prunelles noires brillent comme des braises ardentes.

Enivrée de bonheur, la foule chancelle presque :

— Loué soit le Seigneur!.. Loué soit Dieu!.. murmure-t-elle à l'envi, et, tournée vers les gigantesques montagnes de glace qui s'écroulent avec une rapidité qui tient du prodige, elle salue par des trépignemens joyeux la chute de son implacable ennemi.

Rapidement les glaçons énormes, poussés par un torrent de vagues tumultueuses, éclatent, s'engouffrent et disparaissent.

A peine la Léna a-t-elle charrié et englouti cette masse fabuleuse de glaçons, la terre dégèle vite, et quoiqu'elle ne s'amollise jamais plus profondément qu'à deux pieds environ du sol, la nature se hâte de profiter des trois mois de chaleur qui lui sont assignés. En très peu de temps, tout se développe, tout fleurit, et la vaste vallée où s'étend la ville de Yakoutz présente alors aux regards un aspect féerique.

Fertile et verdoyante, cultivée par endroits, semée de bouquets de bouleaux, de taillis touffus, de prairies fécondes et d'une quantité innombrable de lacs miroitans, cette vallée, vue des cimes élevées qui l'entourent, fait l'effet d'un parc gigantesque, serpenté majestueusement par le ruban d'argent de la Léna. Et la beauté naturelle de cette plaine est encore rehaussée par la ceinture solennelle des mornes forêts vierges qui l'encerclent, faisant d'elle, au milieu de ce pays sauvage et inaccessible, comme une oasis merveilleuse au fond d'un désert.

La tribu des Yakoutes est sans contredit l'une des meilleures de toutes les tribus sibériennes. Elle s'entend surtout à profiter largement des bienfaits du soleil. A peine délivrés des étroites et nauséabondes *yourtes* hivernales (car ce ne sont que les très pauvres Yakoutes qui séjournent l'été en ville), les habitans remplissent l'air d'un tel mouvement, déploient une vie si intense, ils attaquent leur rude sol avec tant d'énergie, que les pulsations de cette terre, réveillée d'une façon autrement vigoureuse que partout ailleurs, semblent tressaillir avec une double sonorité.

On célèbre ensuite la fête du printemps, fête qui oblige les Yakoutes à maintes offrandes reconnaissantes, ainsi qu'à d'amples libations de *koumys* (boisson faite de lait de jument fermenté). Après cela, l'atmosphère de fête ne change plus. L'herbe semble sortir de terre comme par miracle, les vaches et les jumens sont gonflées de lait, cette ambroisie de Yakoutz, et le *koumys* fermenté ne sèche plus dans les coupes de bois.

. . . . . .

La vue de ces collines adorables, l'épanouissement de cette population qu'on rencontrait à chaque pas, cette molle béatitude qui semblait ne faire qu'un avec l'air ambiant, commençaient à éveiller en moi un enchantement tel que je m'y abandonnai bientôt de toute la puissance de mon être. Chaque jour je sortais de la ville, j'allais repaître mes regards de la merveilleuse nature et me baigner avidement dans la tiédeur du soleil.

Je prenais ordinairement pour but de mes excursions l'une ou l'autre de ces *yourtes* qui, disséminées dans la campagne et fort espacées entre elles, font paraître le pays plus peuplé qu'il ne l'est en réalité. Dans chaque cabane, l'habitant vous offre habituellement du *koumys* et du lait frais. Certes, ces boissons ne sont point exemptes d'une odeur particulièrement désagréable, répulsive même, qui fait dire aux étrangers en y portant les lèvres : Ça sent le Yakoute !.. Mais faute d'autre chose on finit par s'y faire, et, pour ma part, j'étais arrivé à en prendre en très grande quantité, et sans la moindre répugnance.

Parmi les différentes *yourtes* que je fréquentais, il s'en trouvait une qui me plaisait particulièrement à cause de sa position écartée, en pleine forêt, au bord d'un lac profond. Cette cabane appartenait à un vieillard si âgé, qu'on le désignait généralement sous le nom respectueux d'*Ohonior* (patriarche). Il habitait avec sa femme et un jeune gars. Tout son avoir consistait en quelques jumens, deux vaches et un poulain.

Le peuple de Yakoutz est curieux et bavard à l'excès ; le vénérable *Ohonior* possédait ces deux défauts à un degré extrême, et comme il savait baragouiner un peu de russe, c'est chez lui que je me rendais le plus souvent.

Son premier soin avait été naturellement de s'enquérir d'où je venais et de ce que j'étais.

Vis-à-vis d'un Russe, l'habitant de Yakoutz garde toujours une attitude humble et soupçonneuse ; il est rampant. Un Moscovite, fût-il revêtu de haillons, représente toujours pour lui le maître, le conquérant. Avec le Polonais, ses relations sont plus familières. Je ne me souviens pas qu'un seul Yakoute soit resté indifférent à l'annonce de ma nationalité.

— Bilak ! Bilak (1) ! excellent frère, s'écrie ordinairement le moins expansif des Yakoutes.

Je fus donc, dès l'abord, sur un pied d'intimité avec Ohonior, et quand il apprit, par la suite, que j'étais lettré, que j'eusse pu remplir l'emploi de greffier de village et au besoin de fonctionnaire public, et qu'enfin je savais tourner et écrire des pétitions, son es-

(1) Polonais.

time pour moi ne connut plus de bornes, sans tomber pourtant dans une trop grande familiarité. Grâce à cette sympathie, j'obtenais toujours de lui un lait et un *koumys* excellent, et sa bonne vieille, en me présentant l'écuelle de bois, avait toujours soin de l'essuyer de ses doigts ridés, et même elle léchait consciencieusement avec sa langue les taches qui lui paraissaient suspectes.

Un jour que je revenais de ma promenade journalière, je trouvai mon patriarche dans un état anormal; il était non-seulement bavard, mais d'une gaîté que je ne lui connaissais pas. J'appris bientôt que mon vénérable ami avait cherché, un peu trop ardemment, à réchauffer et à ranimer par de l'eau-de-vie ses membres, que l'âge commençait à raidir.

— Les Bilaks sont tous de braves garçons! — bredouillait-il très vite et assez indistinctement, tout en bourrant sa pipe de mon tabac. — Chaque Bilak est écrivain ou docteur,.. et, s'il n'est pas docteur,.. il est maréchal-ferrant!.. Oh! mais un maréchal-ferrant comme on n'en voit pas chez nous!.. Toi, tu es un brave homme, ça se voit, et un brave écrivain, et *Sacha* (c'est ainsi que le Yakoute se désigne lui-même) se rappellera toujours que Bilak est son frère... Mais si je te disais que je n'ai pas toujours pensé de même, tu ne me croirais pas... Tel que tu me vois, j'ai déjà vu soixante-dix fois pousser l'herbe que les veaux ont mangée sous mes yeux... Eh bien! il y a quinze ans à peine, je craignais encore les Bilaks, comme je crains les mauvais esprits.

Si j'en apercevais un sur la route, vite je me sauvais comme un lièvre tout au fond des forêts, et là je demeurais tapi au plus épais du fourré,.. et je n'étais pas le seul à penser comme ça!.. Tous les Yakoutes étaient de même, parce que, vois-tu, mon ami, on disait alors beaucoup de mal des Bilaks; on racontait qu'ils avaient des cornes, qu'ils battaient les gens, et un tas d'autres choses.

Et comme je me moquais de la crédulité du patriarche qui jamais avait pu ajouter foi à de pareilles sornettes, il se fâcha tout rouge :

— Des sornettes, monsieur!.. quand moi et tous ceux de nos environs, nous avons entendu conter ces choses de père en fils! Des sornettes!.. Eh! nous prenez-vous pour des enfans?.. Je ne sais pas, moi, l'opinion qu'on a de vous autres Polonais dans les autres « ailleurs; » mais ce que je sais bien, et ce que nous avions entendu répéter de tout temps, c'est que les Bilaks étaient des gens terribles et dangereux.

Le vieillard prit une gorgée de *koumys,* tira quelques bouffées de sa pipe.

— Et il y avait de quoi! continua-t-il... Mon père était encore de ce monde, mon fils commençait à peine à chercher à *s'apparier,*

quand arriva ici un déporté bilak. Ses yeux étaient noirs et clairs comme de la glace cristallisée; il avait la barbe longue, les moustaches énormes. Il se logea pas bien loin d'ici, là tout en haut sur la montagne. A cette époque, cette montagne était couverte d'une forêt qui ne ressemble guère à celle de maintenant : elle était touffue, serrée, et jamais la hache n'y avait pénétré. Au plus épais du fourré s'élevait une *yourte* abandonnée; elle plut à Bilak, et il la loua. Mais à peine y était-il installé, que la forêt devint inaccessible pour tout le monde à sept verstes à la ronde. Tout le jour on le voyait errer, son fusil sur l'épaule. Apercevait-il un visage humain, fût-ce même un Cosaque,.. il visait, et si l'homme ne se hâtait de fuir, il tirait... Oui, il tirait pour tout de bon!.. De quoi il vivait?.. Seules les âmes des forêts le savent peut-être, car aucun être humain n'a jamais approché de lui : on le fuyait comme un lépreux. Ceux qui l'avaient aperçu, rôdant à travers la forêt, dans de sinistres desseins, disaient que tout d'abord il était vêtu comme un vrai monsieur; mais ensuite... il s'en allait couvert de peaux de bête qu'il avait sans doute cousues lui-même ensemble, et ces gens ajoutaient qu'il avait l'air chaque fois plus effrayant et plus sauvage... Sa barbe avait fini par rejoindre sa ceinture; son visage était encore plus blême, et ses yeux étincelaient comme des flammes. Cela dura quelques années. Mais pendant un certain hiver, à l'époque des gelées les plus terribles, alors que soufflait un vent meurtrier, on ne l'aperçut pas... Ceux qui étaient plus particulièrement accoutumés à le voir en informèrent l'autorité. Peut-être y avait-il un malheur?.. On s'assembla à quelques-uns, marchant avec précaution,.. et voilà Bilak couché raide sur son lit, enveloppé de ses peaux, et déjà tout couvert de flocons de neige... Dans sa main, très serrée, il n'y avait rien qu'une petite croix... Bilak était mort,.. mort de faim, peut-être, ou bien encore de froid,.. à moins que ce ne soit Satan qui l'ait emporté avec lui!..

Et comprends-tu, à présent, toi, pourquoi nous craignions tant les Bilaks?.. pourquoi nous fuyions devant celui-ci et devant tous les autres, car il en était arrivé tellement à la fois!.. Hé! hé!.. tu es bien jeune encore, quoique écrivain. Ah! tu supposes que des gens raisonnables agissent ainsi sans cause?.. Souviens-toi que tu t'es trompé, et que *Sacha* n'est pas si bête que tu croyais!..

Je quittai le patriarche étrangement remué. L'image de ce malheureux, devenu fou au point de ne pouvoir supporter la vue de son semblable, me hantait. Je songeais que ces prairies, ces taillis que je foulais aux pieds, il les avait peut-être parcourus un jour qu'il avait traîné sa douloureuse misère parmi ces sentiers fleuris. Ses souffrances avaient-elles été si grandes, ou son âme était-elle

si sensible, qu'elle n'avait pu endurer en face l'iniquité et la bassesse humaines? Ou bien encore était-ce l'éloignement de sa patrie,.. l'absence d'êtres particulièrement aimés qui l'avaient meurtri de la sorte?

Absorbé par ces pensées, je m'en retournais du côté de la ville, quand j'entendis un cri prolongé :

— *Kaal arè, kaal dohor!..*

Je ne compris point, tout d'abord, d'où partait cette exclamation; mais comme les cris devenaient de plus en plus clairs et intenses, j'avisai que ce devait être de l'autre côté du taillis.

— *Kaal arè, kaal dohor!..* répétait l'homme en détresse.

A l'accent particulier de cette voix, je reconnus bientôt que celui qui criait n'était ni Russe, ni Yakoute, mais certainement un simple paysan mazovien, récemment arrivé, car nul qu'un habitant des environs de Varsovie n'eût été capable de prononcer de cette façon ces trois mots si sonores en langue yakoute, et qui se disent :

— *Kèl erè, dohor!* (Arrive ici, frère!)

Je me rapprochai et vis, au-delà du buisson, à l'extrémité d'un pont jeté sur un bras herbeux de la Léna, un homme, en costume de déporté, qui interpellait avec force gestes un naturel du pays. Mais le soupçonneux Yakoute fuyait à toutes jambes entre les hautes herbes.

— *Kaal arè!..* sang de chien!.. lui jeta encore le paysan. — Et comme l'autre ne se retournait même pas, le Mazovien se mit à l'invectiver en sourdine :

— Ah!.. que tu crèves, vapeur de chien! Ah! que tu enfles, fils de chienne!

M'apercevant soudain, il se tut.

Et comme je le saluais en polonais d'un : — Dieu soit loué!

— Jésus! s'écria-t-il avec un soubresaut étonné; et il ajouta : — Mais d'où tombez-vous donc, monsieur?..

C'était un déporté politique arrivé depuis peu. Il me conta en son patois zézayant qu'il avait habité d'abord les environs de Yakoutz, mais qu'étant venu en ville pour chercher du travail dans les mines d'or, on l'y avait engagé comme conducteur de bestiaux. En ce moment il essayait, tout seul, de rassembler son troupeau épars dans la prairie; et, n'y pouvant parvenir, il attendait une personne de bonne volonté pour l'y aider. Je lui rendis promptement ce service.

Quand les bœufs eurent passé l'eau, et que nous les vîmes marcher en bon ordre devant nous, nous causâmes un peu. Je lu demandai d'abord chez qui il s'était logé à Yakoutz.

— Mais chez Kowalski, donc! me dit-il.

Je connaissais tous les déportés polonais établis à Yakoutz, mais jamais je n'avais entendu parler de Kowalski.

— Comment!.. le menuisier? insista-t-il.

Aucun menuisier ne m'était connu.

— A-t-il quelques relations en ville? Qui connaît-il? demandai-je.

— Oh! c'est un si grand original! Tout le monde le connaît, mais il ne va chez personne!.. Et puis, comment pourrait-il marcher, puisqu'il a eu les pieds gelés, que tous ses doigts sont tombés, et que ses pieds ressemblent plutôt à deux bûches de bois qu'à des membres humains?.. Oh! il y a des momens où il souffre dur, allez!.. C'est à peine, alors, s'il peut se traîner dans son *izba*.

— Comment vit-il?

— Un peu de sa menuiserie. Il a un bel établi et des outils de toute sorte; mais,.. quand il ne peut pas se tenir debout,.. son métier doit chômer nécessairement... Dans ce cas-là, il aime bien qu'on vienne lui commander une brosse, car il en fait, et de très jolies; pour les chambres, pour les habits. Seulement, ici, il n'y a pas tant de chambres à balayer,.. et pour les habits, bien peu de gens pensent à les nettoyer. En ce moment, tenez, le pauvre homme est de nouveau malade!..

— Ne sais-tu pas d'où il vient? s'il est ici depuis longtemps?..

— Oh!.. depuis longtemps, longtemps, encore bien avant que tous *les nôtres* soient arrivés... Mais on voit bien que vous ne le connaissez pas, monsieur, car vous ne demanderiez pas d'où il vient et qui il est... Voyez-vous, ce n'est pas seulement devant moi qu'il se cache, mais devant tout le monde, même les prêtres qui viennent d'Irkoutz. Quand on le questionne, il répond toujours la même chose : «Dieu me connaît, il sait d'où je viens; mais si je vous le disais... en seriez-vous plus avancé? »

On n'a jamais pu en tirer davantage.

En quittant le Mazovien, je m'informai exactement de l'adresse de Kowalski; je ne sais pourquoi, l'image de cet homme, si avide de dérober à tout être vivant le secret de son nom et de son existence, se mêlait dans ma pensée à celle de ce malheureux Bilak, qui fuyait la vue de ses semblables. Je sentais entre ces deux hommes des affinités mystérieuses. Je me disais que, sur cette terre, tout se répète, tout se renouvelle, tout n'est qu'un éternel recommencement, et qu'il était possible qu'une souffrance aussi poignante que celle de Bilak, souffrance qui n'avait pu s'éteindre que dans la mort, avait soudain revécu ici, tout près de moi, différente d'aspect, peut-être, mais dont l'acuité était au moins aussi aiguë, aussi intense.

A dater de ce moment, je dirigeai souvent mes pas du côté de

la *yourte* de Kowalski, mais sans y entrer toutefois. Une appréhension inexplicable m'arrêtait chaque fois que j'allais en franchir le seuil.

Aux abords de la demeure, sur les étroits châssis des fenêtres, on apercevait de vieilles planchettes très minces qui séchaient, étalées au soleil, sans qu'aucune main songeât jamais à les renouveler. Chaque jour, les planchettes noircissaient et se desséchaient davantage, comme peut-être aussi se desséchait et s'assombrissait à l'intérieur du logis celui qui naguère les avait placées là. De la maison, aucun indice de vie, de travail, ne venait.

A bout de patience enfin, je me décidai à entrer. Comme j'approchais du seuil, j'entendis monter de l'intérieur par la fenêtre ouverte, un faible chant, murmuré d'une voix tremblante, mais très douce. Je m'assis sur un banc circulaire de la *yourte*, et je pus distinguer chacune des paroles de ce chant plaintif et un peu suranné, comme l'étaient les romances que l'on chantait vers le milieu de ce siècle.

Cela commençait ainsi :

Quand les champs vêtiront leur robe de verdure,
Quand le printemps ranimera la nature...

La seconde strophe était plus langoureuse encore :

Celui qui souffre au fond de l'âme
Celui dont le cœur est plein de larmes amères,
Celui-là ne sera point égayé par la voix du rossignol.
Pour lui, la vie n'aura point de printemps.
Le monde n'aura plus un moment de calme,
L'année ne se transformera point en saisons nouvelles,
Il n'y a pas de printemps là où il y a du chagrin.
Dans les cœurs tristes, l'hiver règne toujours.

La voix s'arrêta un instant, puis reprit :

Celui qui a perdu sa mère bien-aimée,
Et avec elle, toutes ses espérances,
Celui qui voit les larmes de ses frères exilés!..

Ici le chant s'interrompit brusquement, et une voix grondeuse cria :

— Chien!.. petit chien!.. va dire des injures au bon Dieu!.. Va, va, injurie-le bien!..

Tout d'abord, je ne saisis pas complètement la signification de

cet ordre absurde ; mais bientôt après, j'entendis dans la cour des aboiemens aigus.

La barrière d'entrée n'était pas close, je m'approchai d'elle et regardai. Devant la porte ouverte de l'izba, un petit chien noir, très mince, se dressait avec ardeur sur ses pattes de derrière, bondissait, tournoyait sur lui-même, aboyait et hurlait, dirigeant d'un air menaçant son petit museau pointu vers le ciel bleu sans nuages. Cette fois encore, le courage me manqua pour entrer, et je continuai ma route.

Je le vis enfin. De taille un peu plus haute que la moyenne, il était gris de cheveux et très décharné. Son teint avait, comme celui de la plupart des déportés sibériens, cet aspect terreux qui est un de leurs traits les plus caractéristiques. Ce signe particulier était même à un tel point développé chez lui qu'il était pénible de fixer ses regards sur cette face jaunie, presque noirâtre; et, si ce n'est qu'il parlait et gesticulait, il eût été difficile, à une certaine distance, de le prendre pour un être vivant. Pourtant les éclairs qui jaillissaient par instans de ses grands yeux cerclés de noirs prouvaient que la vie interne n'était pas encore éteinte dans ce cadavre ambulant, et qu'il avait encore la faculté de respirer et de sentir. Au repos, je finissais même par m'habituer à ce visage émacié de douleur; mais quand il se levait, j'étais obligé de me détourner, tant je lisais de souffrance dans ses traits à chaque pas qu'il faisait sur ses malheureux membres estropiés, qu'on eût, à juste titre, pu comparer à d'informes marteaux de chair humaine.

Kowalski parlait le polonais avec une pureté d'accent et une correction rares. Dans ses discours, il évitait de toucher à son passé et s'efforçait également d'écarter toute allusion relative à son pays. Il ne paraissait s'intéresser qu'au temps présent et à son petit chien, avec lequel il conversait sans cesse.

Durant les quelques semaines que je le vis, une fois seulement, comme je lui parlais du gouvernement de Plockie, ses yeux parurent s'animer. Il fixa sur moi un regard où couvait un feu intérieur, et me dit d'une voix toute changée :

— Vous connaissez le Plockie, monsieur?

Comme je lui répondais que j'y avais séjourné une année entière, il murmura, moitié à lui-même et moitié pour moi :

— Tout doit être bien changé là-bas, depuis tant d'années! Vous n'étiez certainement pas au monde quand j'ai été envoyé en Sibérie!.. Dans quelle partie du gouvernement avez-vous habité?..

— Tout près de Raciaz.

Ses lèvres s'entr'ouvrirent comme pour parler; mais s'aperçut-il

qu'il commençait à devenir trop loquace, ou bien devina-t-il que je l'écoutais avec un intérêt grandissant ? Je ne sais, toujours est-il que sa bouche se referma brusquement, laissant échapper une exclamation longue et étouffée.

Ce fut l'unique fois où il s'abandonna.

Je brûlais néanmoins de l'interroger davantage; mais, prévoyant mes questions, il les détourna adroitement en rappelant à lui son chien qu'il flatta de la main et auquel il glissa tout bas :

— Va, petit chien!.. va dire des injures au bon Dieu!..

Obéissant, l'animal bondit dans la cour, et longtemps il lança vers le ciel ses aboiemens agressifs.

Chaque fois que le déporté donnait à son chien cet ordre singulier, on pouvait être certain qu'il n'ouvrirait plus la bouche de la journée à son propre sujet. Il affectait même de ne plus s'occuper que de son petit compagnon; mais il le faisait de tout cœur et parlait alors de lui avec force détails.

Ce chien, à proprement parler, ne se distinguait par rien de fort extraordinaire. Il différait cependant complètement de ses confrères de Yakoutz, en cela que, choyé particulièrement et gratifié d'un maître et d'un logis, il n'avait pas de nom, et ne répondait qu'à celui de *chien*, ou plus souvent de *petit chien*.

— Pourquoi ne lui avez-vous pas donné de nom? demandai-je à Kowalski.

— A quoi bon? dit-il. Si les hommes n'avaient pas inventé ces désignations particulières, et s'ils s'étaient appelés tout bonnement « hommes, » peut-être se souviendraient-ils mieux des devoirs qui incombent aux humains dans la vie.

En conséquence, son chien ne portait pas de nom.

C'était une petite bête extrêmement svelte et chétive, et n'approchant guère de la forte structure musculaire des molosses à longue et épaisse crinière de Yakoutz. Son poil était court et luisant comme un duvet de soie. Il menait une vie très solitaire, mais la raison en était son extrême petitesse : les quelques expériences qu'il avait faites à ses dépens, en se mêlant à la vie publique de la race canine, avaient tourné tout à fait à son désavantage; il revenait toujours de ces malencontreuses excursions si mordu, si déchiré, qu'après quelques infructueux essais, il s'était entièrement abstenu de rechercher la société de ses semblables, et ne quitta plus la cour de son maître. Cette solitude avait fini par lui donner beaucoup plus de sérieux qu'on eût pu en attendre d'un petit animal d'allure aussi vive; mais sa gravité avait un caractère particulier, elle n'était point paisible comme chez ces gros dogues maussades, épais et lourds; dans ses prunelles intelligentes de chien, on lisait une

sorte d'amertume mêlée à du mépris et de la haine pour tout être grand et robuste qui ne savait pas respecter les droits des faibles. Jamais sa queue ne frétillait pour personne que pour son maître, jamais il ne mendiait les caresses d'autrui;.. peut-être n'y croyait-il pas!.. et s'il y répondait, c'était par de sourds grognemens.

Deux ou trois semaines s'écoulèrent, mais la santé de Kowalski ne s'améliorait pas; au contraire, elle faiblissait de jour en jour. Nous qui observions avec attention le patient, nous étions forcés de convenir que cette maladie-là serait certainement le dernier acte de sa misérable existence ici-bas.

Kowalski le pressentait-il? Dieu seul le sait!.. Et pourtant si, il devait le savoir, car il cessa soudain presque de parler.

Plusieurs journées s'écoulèrent encore, pendant lesquelles il luttait opiniâtrément contre la faiblesse qui l'envahissait; il essayait d'aller et de venir dans sa *yourte*, s'efforçait de travailler à ses brosses commencées... Un jour l'ouvrage lui tomba des mains, et il se mit au lit.

A quelque temps de là, j'étais chez moi, j'allais prendre mon thé du matin, quand le serrurier Wladyslaw Piotrowski vint cogner à ma fenêtre. C'était, à Yakoutz, le plus proche camarade de Kowalski. Il venait me demander de l'accompagner chez le malade, qui était plus bas aujourd'hui.

— Il mourra peut-être tranquille, s'il ne se sent pas tout à fait abandonné, m'expliqua le brave homme; et il ajouta :

— Si monsieur voulait bien prendre un livre... avec lui.

Un livre approprié à la circonstance? je n'en possédais guère. Je m'emparai à la hâte d'un Nouveau-Testament, et nous partîmes.

— Il est donc si mal? demandai-je...

— Je le crains, car son visage est devenu tout noir, et il a annoncé lui-même qu'il mourrait sûrement aujourd'hui.

La *yourte* du menuisier n'était pas fort éloignée; nous y arrivâmes bientôt. En entrant, nos cœurs se serrèrent, et nous fûmes saisis de cette tristesse qu'on éprouve lorsqu'on pénètre dans un endroit complètement abandonné. On n'y respirait aucune de ces fades exhalaisons de médicament habituelles dans les chambres de malades, et cela provenait de ce qu'il n'avait voulu admettre chez lui ni drogues ni docteur.

En nous approchant du lit, nous reconnûmes vite, à l'odeur fiévreuse et pénible qui se dégageait de lui, qu'il ne se relèverait plus; du reste, il ressemblait si peu à un vivant, étendu là, rigide et les yeux fermés, que nous doutâmes un instant qu'il fût encore en vie.

Au pied du lit, son petit chien, pelotonné en boule, veillait sur lui. Wladyslaw se pencha sur le moribond, passa la main sous la couverture : les jambes étaient glacées. Il se tourna vers moi avec un haussement d'épaules; mais à peine avait-il esquissé ce geste de découragement que le mourant se redressa :

— Je vis encore ! je vis encore ! s'écria-t-il d'une voix si forte, si sonore, que jamais depuis je n'en ai entendu une pareille. Il ajouta : Je suis content que vous soyez venus, car je voudrais vous parler avant ma mort.

La vivacité fébrile avec laquelle il s'exprimait nous confirma que nous étions venus à temps. Nous échangeâmes un rapide regard, mais le malade surprit ce signe et le comprit :

— Je sais bien, dit-il vivement, que je vais mourir; il est inutile de me cacher ce que je vois clairement. Si je vous ai fait demander, c'est que je sentais bien moi-même que j'allais m'en aller, sinon je ne parlerais pas... J'ai craint que personne ne vînt, que plus personne au monde ne m'entendît... et que *Celui* que vous nommez le *Dieu de miséricorde* ne soit parvenu à m'enlever jusqu'à la parole... Je vous remercie de votre bonté et vous souhaite, si jamais vous arrivez à la fin d'une vie aussi misérable que la mienne, de ne pas mourir abandonnés...

Kowalski se tut. Sur son front barré de plis profonds, les rides se creusaient et se détendaient, comme si son cerveau faisait un suprême effort pour réunir encore les pensées éparses qui voulaient s'échapper, et comme s'il eût voulu retenir de toutes les forces de sa volonté, durant quelques instans encore, les derniers lambeaux de vie qui lui restaient.

L'heure était très matinale. Du côté du levant, le soleil, qui s'élevait par-dessus les berges riantes du fleuve, inondait la muraille de deux brillantes gerbes lumineuses. Dehors, on sentait la vie monter de ces prairies infinies, de ces archipels aux îles verdoyantes ! Une exubérance de sève éclatait de toutes parts, et les échos de cette symphonie vivante, renforcés encore par la clarté toute-puissante du soleil, semblaient se réunir en un hymne de reconnaissance qui arrivait jusqu'au mourant et l'enveloppait.

Et dans ce constraste frappant, entre le misérable grabat de ce cadavre vivant et cette surabondance de vie, d'allégresse, de soleil et de chants mélodieux, il y avait une ironie amère, sarcastique et presque sacrilège.

Le menuisier parla : — Il y a longtemps, dit-il, quarante ans, peut-être. Je fus déporté dans les steppes d'Orenbourg. A cette époque, j'étais jeune, robuste, j'avais confiance en Dieu, en moi-même et dans les hommes. Je me figurais, à tort peut-être, n'avoir

pas le droit d'abandonner mes forces à la grâce du sort, et devoir leur trouver un champ d'action plus large que celui qu'on me limitait. Le mal du pays me poussait aussi; je luttai pendant deux années; enfin, n'y tenant plus, je m'échappai.. mais les Cosaques me rattrapèrent...

Je fus cette fois déporté beaucoup plus loin encore, dans le gouvernement de Tomsk. Je ne me décourageai pas, et me remis énergiquement au travail, ne me nourrissant que de pain et d'eau. Lorsque j'eus enfin amassé la somme nécessaire,.. je m'évadai encore une fois.

Hélas! cette seconde fuite me valut un emprisonnement de quelques années. Considéré désormais comme un récidiviste endurci, je fus envoyé à l'extrémité même de la Sibérie.

L'hiver, cette année-là, était effroyablement rigoureux; j'étais sans argent, sans vêtemens, mes pieds gelèrent. Ce fut un désastre pour moi, d'autant plus qu'on m'avait déporté au-delà du Iénissei, sur une terre sourde, à peine habitée, où la vie était dure. Je gagnais péniblement mon pain. Malgré mon infirmité, j'appris plusieurs métiers, la menuiserie entre autres, et je vivais tantôt de celui-ci, tantôt de celui-là.

Six années s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles, à force de privations, je pus réunir encore quelque argent. Alors, malgré mes pieds estropiés, en dépit de mes cruelles déceptions, je me traînai encore une fois vers la route de la liberté.

Je ne croyais plus à mes forces, j'étais malade, brisé; mais que voulez-vous?.. l'Occident m'attirait,.. seulement mon but était changé à présent: ce n'était plus pour y vivre, c'était pour y mourir, que j'aspirais à retourner là-bas! — Mourir! j'y rêvais comme à une félicité. Mourir sur la tombe de ma mère bien-aimée.

Dans ma triste existence, ma mère était le seul être humain qui m'eût témoigné de l'intérêt. Je n'avais jamais eu ni femme, ni enfant, ni maîtresse. C'est d'elle seule que j'avais reçu un peu de joie dans ce monde...

Aussi, quand je m'étais senti à bout de forces, faible et abandonné, c'était après la tombe de l'unique créature qui m'eût jamais aimé, que je m'étais mis à languir.

Dans mes nuits sans sommeil, il me semblait sentir encore sur mon front, comme naguère, à l'heure du départ, la douce pression de ses mains. Je sentais sur mes joues ses tendres baisers, et ses larmes brûlantes m'inondaient encore, comme le jour où elle me disait adieu, pressentant peut-être cette éternelle séparation. Aujourd'hui, je ne sais plus si c'était après elle ou après mon pays que je languissais le plus.

Cette fois, le trajet fut horriblement pénible; je n'avançais guère

à cause de mes blessures qui se rouvraient ; je marchais, pareil à une bête sauvage traquée sans relâche, me blottissant des semaines entières au plus profond des grands bois. Parfois, dans les immenses forêts vierges, je tombais sans force, exténué par la faim, et des troupes noires de vautours et de corbeaux, flairant un cadavre prochain, s'abattaient en rapides tourbillons par-dessus ma tête, comme une sinistre prédiction (1).

Alors, insensé que j'étais, je conjurais le Dieu de miséricorde, le Dieu de justice, le Dieu des malheureux. Aide-moi!.. Secours-moi!.. Aie pitié de moi, Seigneur! Permets, ô le plus tendre des pères! que je revoie ma patrie! Donne-moi la mort ensuite! je me la donnerai moi-même s'il le faut, mais laisse-moi arriver jusque-là! Je ne te demande rien, rien de plus!..

Je marchai pendant deux ans...

Enfin, j'arrivai dans le gouvernement de Perm. Jamais encore je n'étais parvenu aussi près de ma patrie ; mon cœur se gonflait de joie, et dans mon cerveau troublé, une seule pensée, comme dans la tête d'un fou, tournait sans relâche. Je vais revoir mon pays! Je vais revoir ma terre natale! Je mourrai sur la tombe de ma mère bien-aimée!

Lorsque j'eus franchi les monts Ourals, je me crus sauvé. L'émotion me brisait au point que je perdis connaissance... Quand je me relevai, je pleurai longtemps, longtemps, bénissant Dieu de sa bonté, de sa miséricorde! Mais *Lui*, le *Miséricordieux*, me préparait, pour le même jour, le coup de grâce,.. le dernier coup fatal!..

... C'est à Yakoutz, cette fois, que l'on me déporta.

Pourquoi ai-je supporté mes tortures jusqu'à ce jour, pourquoi me suis-je efforcé de vivre, pour arriver à cette fin misérable?

C'est que je voulais voir jusqu'où irait l'acharnement de ce Dieu et quels desseins il avait sur moi.

Et voyez!.. d'un homme qui croyait en lui avec la ferveur d'un enfant, d'un homme qui n'avait jamais, dans son existence tout entière, éprouvé une heure de joie, et n'y avait même pas aspiré,.. auquel nul, à part sa mère, n'avait témoigné de bienveillance, qui, pauvre, estropié, avait travaillé jusqu'à la fin de son existence sans jamais tendre la main, qui n'avait ni volé, ni tué, ni envié le bien d'autrui, qui, possédant deux objets, les donnait tous les deux sans partage,.. voyez ce qu'il a fait!

Eh bien! je vous le dis, ce Dieu-là, je le hais!.. ce Dieu, je n'y

(1) Les prisonniers qui s'évadent de Sibérie croient que, si dans leur fuite à travers la forêt des troupes d'oiseaux s'amassent sur leur tête, la mort est proche, et rien ne pourra les y soustraire.

crois pas!.. je doute de sa sainteté, je ne crois pas en ses jugemens, je ne crois pas en sa justice!..

Écoutez-moi, mes frères; je vous prends à témoin, à l'heure de ma mort, afin que vous le sachiez, afin que vous puissiez l'attester un jour, quand vous retournerez là-bas!..

Il se redressa brusquement sur son séant, étendit ses deux mains décharnées vers les rayons du soleil, et cria à voix haute et sonore :

— Moi, misérable mourant, je te frappe d'anathème, ô Dieu! Je te jette à la face que tu es le dieu des lâches, le dieu des gens assouvis et repus, le dieu des viles brutes,.. et que tu m'as injustement persécuté!..

Dans la grande clarté du soleil qui montait toujours plus haut, éclairant cette couche de Lazare, l'aspect de ce squelette vivant, à la peau flasque, était effrayant.

Quand il retomba enfin, épuisé, anéanti, nous le crûmes mort, sans que nous ayons pu alléger, si peu que ce fût, ses souffrances.

— Prions pour lui, dis-je à mon compagnon.

Nous nous agenouillâmes tous les deux; d'une main tremblante je pris le livre que j'avais apporté. Il s'ouvrit à une place marquée jadis, le chapitre xv de l'évangile de saint Jean : « Je suis la vraie vigne, et mon père est le vigneron. »

Je commençai ma lecture à haute voix.

La poitrine du mourant se soulevait et s'abaissait par soubresauts; il avait les yeux fermés. Et comme si le soleil eût voulu réjouir les derniers momens de ce misérable, il l'inondait de sa poussière d'or, se pressait contre lui avec amour, réchauffait son corps glacé, l'enveloppait de la caresse de ses rayons, pareil à une mère qui endort et apaise par ses baisers son enfant rebelle, en le calmant et le berçant.

Je lisais toujours; quand j'arrivai enfin à ces profondes paroles du Sauveur, si empreintes de force, de foi et de consolation, à ces paroles par lesquelles Jésus appelle à lui la multitude immense des petits, des pauvres, des faibles, des opprimés et leur dit : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous,.. » je vis soudain les yeux de l'agonisant s'ouvrir, et deux larmes, deux larmes lourdes, brillantes, les dernières peut-être qui restaient encore dans cet homme, rouler lentement le long de ses joues. Et sur sa face noircie, ces gouttes tremblantes, que le soleil irisait, semblaient montrer à Dieu le reflet du feu intérieur qui avait consumé la vie de ce malheureux.

Je continuai :

« En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez, et le monde se réjouira... et vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie... »

Le mourant essaya doucement d'élever ses deux mains, mais elles retombèrent sans force... Alors, d'une voix faible, mais claire, il murmura :

— Au nom de tes souffrances, pardonne-moi, Seigneur!..

L'émotion m'étranglait. Je fermai le livre.

Nous nous agenouillâmes en silence, tandis que le petit chien, étonné, se dressait entre nous deux en fixant sur son maître ses regards intelligens.

L'œil du moribond se tourna encore une fois vers nous; ses lèvres remuèrent, et nous entendîmes ces mots, prononcés très bas et à peine distincts :

— Chien,.. petit chien,.. ne dis plus des injures au bon Dieu...

A la voix de son maître, la brave petite bête se jeta, avec un jappement triste, sur sa main qui pendait rigide hors du lit; mais cette main était déjà glacée, les yeux se fermèrent, un râle court et oppressé sortit de la bouche, la poitrine s'affaissa, le corps se raidit un peu, et l'homme qui avait enduré tant de misères cessa de souffrir.

Et c'est seulement quand nous eûmes reconquis un peu de calme que nous nous aperçûmes des aboiemens réitérés du petit chien, qui bondissait avec acharnement devant la porte.

En vain essayâmes-nous de l'apaiser; le pauvre petit animal, qui n'avait jamais reçu de son maître une injonction pareille à la dernière, n'avait pas compris,.. et consciencieusement il accomplissait ce qui si longtemps avait été son devoir.

Il aboyait, jappait avec véhémence, puis revenait au lit de son maître, sautait sur la main rigide comme pour réclamer d'elle la caresse accoutumée; mais son maître restait muet, sa main glacée pendait inerte, et le chien, haletant, agressif et enroué, retournait avec une nouvelle ardeur vers le seuil jeter au ciel ses malédictions. Nous sortîmes, et longtemps encore nous entendîmes, dans le lointain, les hurlemens du pauvre chien, qui ne comprenait pas.

(Adapté par Mme Marguerite PORADOWSKA.)

LA

PHILOSOPHIE DE LAMENNAIS

II[1].

LAMENNAIS LIBÉRAL ET RÉVOLUTIONNAIRE.

La vie de Lamennais se partage en deux parties bien tranchées. Dans la première, il s'appelle l'abbé de Lamennais; il est l'apologiste passionné de la religion, et le défenseur déclaré de l'autorité pontificale au spirituel et au temporel; il fait cause commune avec les royalistes et même avec les ultra; il collabore avec M. de Chateaubriand et M. de Bonald au *Conservateur;* il est l'allié de Joseph de Maistre dans sa tentative de restauration ultramontaine. Dans la seconde, il ne s'appelle plus que F. Lamennais tout court; il passe au service de la démocratie, il arbore le drapeau révolutionnaire, se fait pamphlétaire, combat avec les armes les plus violentes le gouvernement de Louis-Philippe, et se met à la tête du parti républicain; en même temps, il se sépare de l'église et passe du côté de la philosophie. Mais, entre ces deux périodes, il y en a une intermédiaire qui sert de transition de l'une à l'autre; c'est encore l'abbé de Lamennais, mais un Lamennais libéral, réconcilié

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

lui-même et cherchant à réconcilier l'église avec les principes de la liberté moderne : c'est le rédacteur du journal l'*Avenir* et l'initiateur du mouvement considérable appelé depuis le catholicisme libéral.

Comment cette phase nouvelle a-t-elle pris naissance? Comment l'ennemi aveugle et fanatique des principes de la révolution est-il arrivé à invoquer ces principes dans l'intérêt de sa cause, comment l'apôtre déclaré de l'église s'est-il fait l'associé du libéralisme? Il y a là un problème des plus intéressans à résoudre. On a cru généralement que ce changement était dû à la révolution de Juillet, que la vive imagination de Lamennais avait été frappée et entraînée par cette révolution qui avait fait en Europe une impression si profonde. Ayant vu la chute des rois, il se serait tourné vers les peuples, c'est-à-dire vers la puissance nouvelle qui se manifestait. Les choses ne se sont pas passées ainsi; il n'y a pas eu dans la vie et dans la pensée de Lamennais le changement brusque et la rupture absolue que l'on suppose. Il s'est fait en lui un changement lent et graduel, dont les premières traces se font sentir bien avant la révolution de Juillet, et déjà dans les dernières années de la restauration; et l'on peut dire que la phase nouvelle qui a tant étonné les contemporains n'a été que le développement logique de sa pensée.

Au début du gouvernement de 1814 et de 1815, il y eut de fait deux restaurations; deux pouvoirs oubliés, l'un proscrit, l'autre opprimé pendant toute la durée de la révolution et de l'empire, étaient à la fois rétablis. C'était ce que l'on a appelé le trône et l'autel. A l'origine, ils avaient un intérêt commun; ils durent nécessairement s'unir, et le triomphe de la royauté parut être en même temps le triomphe de l'église. Mais cette union des catholiques et des royalistes n'était point du tout l'identification des deux élémens. Les uns se montrèrent plus royalistes que catholiques, les autres plus catholiques que royalistes. Lamennais fut de ces derniers. Ce qu'il appelait restauration n'était pas seulement ni même surtout le rétablissement du pouvoir royal. C'était la restauration morale et spirituelle de la société. Pour lutter contre la libre pensée, principe de toutes les révolutions, il croyait que le catholicisme devait redevenir le maître des âmes, le principe moteur de tout l'ordre politique et civil, et il comptait pour cela sur le gouvernement qui devait être purement et simplement l'instrument de l'église et le ministre de Dieu. Mais le pouvoir civil, même royal, même légitime, même catholique, n'était pas trop disposé à entrer dans cette voie au-delà d'une certaine limite. Il était d'abord lié et retenu par les conditions mêmes de la société nouvelle; la liberté

religieuse, la tolérance, l'ordre civil établi par la révolution (mariage, état civil, droits des protestans, etc.), et enfin par le concordat, qui avait établi une sorte d'alliance entre les deux pouvoirs, mais non la subordination de l'un à l'autre, ou même qui avait mis le pouvoir civil dans une condition de protecteur, plutôt que de serviteur obéissant. Mais indépendamment de ces nécessités de l'ordre nouveau, la royauté elle-même avait encore dans ses propres traditions des raisons de ne pas s'abandonner entièrement au pouvoir ecclésiastique. Aussi, malgré les attaches religieuses du gouvernement des Bourbons, s'engagea-t-il une certaine lutte entre l'église et l'état, même sous la restauration. Lamennais dut renoncer à l'espoir d'une monarchie chrétienne, telle qu'il l'entendait, c'est-à-dire d'une monarchie gouvernée par l'église. De là un détachement de plus en plus manifeste à l'égard de la royauté, qui d'ailleurs en elle-même et indépendamment de ses rapports avec l'église lui était parfaitement indifférente. Le ministère Villèle, qui dura sept ans, et qui manœuvra habilement entre toutes les tendances de l'époque, en essayant de fonder une sorte de monarchie administrative, acheva de dégoûter entièrement Lamennais de ce gouvernement terre à terre, qu'il commença à juger, comme il fit, du reste, de tous les gouvernemens ultérieurs, avec le plus profond mépris. D'un autre côté, ayant quitté sa vieille Bretagne pour venir vivre à Paris, au sein du mouvement des idées et dans l'atmosphère d'une presse plus ou moins libre, mais dans laquelle, malgré tous les obstacles, toutes les idées cependant parvenaient à se faire jour, il est visible que Lamennais se laissa de plus en plus séduire par les idées libérales; il les comprit chaque jour davantage, en vit mieux la vérité relative, la légitimité, et se trouva prêt à demander à ces idées nouvelles un appui qu'un vieux pouvoir vermoulu et délabré se montrait impuissant à lui prêter. C'est ce travail curieux de son esprit que nous voudrions étudier en détail, et qui se manifeste déjà dans son dernier écrit de 1829 : *les Progrès de la révolution*, mais qui est bien plus visible encore dans sa correspondance de cette époque.

I.

Au début de l'*Essai sur l'indifférence*, en 1818, Lamennais disait que les gouvernemens sont tout-puissans « pour le bien comme pour le mal, » et que pour faire rentrer le peuple dans la voie du christianisme, il suffirait que l'autorité le voulût; car « en mal comme en bien, on n'agit sur les peuples que par l'autorité. »

Mais, en 1829, il ne comptait plus sur les gouvernemens, et dans la préface de son livre sur les *Progrès de la révolution*, il ne demandait pour l'église que la liberté, « liberté de conscience, liberté de la presse, liberté de l'éducation. » Il demandait que les catholiques ne fussent pas mis « hors la loi. » A quoi faisait-il allusion par ces étranges revendications? Les catholiques hors la loi! sous la restauration! Qui pourrait le croire? C'est pourtant ce qu'ils disaient alors à propos des ordonnances de 1828, qui avaient renouvelé les anciennes interdictions contre les congrégations religieuses, et en particulier contre les jésuites. C'est surtout à partir de cette époque que Lamennais, s'apercevant que l'autorité, même chrétienne, peut devenir gênante pour l'église, a commencé à faire appel à la liberté (1).

En même temps, Lamennais commençait à reconnaître que le mouvement libéral était trop étendu, trop puissant pour pouvoir s'expliquer uniquement par des préjugés et par des passions. Il rattachait le libéralisme au christianisme ; il rappelait tout ce que le christianisme et le catholicisme avaient fait pour l'émancipation des hommes ; et même il faisait remarquer que, si les peuples catholiques, en Europe, étaient les plus agités, les plus troublés, « les plus exposés à l'impulsion révolutionnaire, c'est qu'ils étaient les plus vivans. » Il affirmait que les libertés européennes ont été sauvées par les souverains pontifes, sans le secours desquels les peuples auraient été complètement opprimés par les rois. Le christianisme, en fondant le pouvoir sur Dieu, n'abandonne pas les peuples et reconnaît au-dessus des pouvoirs humains une loi de justice et de vérité. Dans ce même écrit de 1829, Lamennais allait plus loin encore. Il manifestait des tendances, non-seulement libérales, mais démocratiques. Il renouait l'alliance de la démocratie et de la théocratie, qui avait été essayée au XVIe siècle par le parti de la ligue. Ainsi, en se détachant de la cause du pouvoir royal, il trahissait déjà un fonds de tendances révolutionnaires. Il présentait la ligue comme son idéal et il en citait le *Manifeste* avec enthousiasme. Il distinguait la ligue et la tyrannie des seize : « Les seize, disait-il, à la tête d'une troupe de brigands, exercèrent, comme les membres du comité de salut public, un despotisme populaire. La ligue, malgré les passions et les intérêts privés qui s'y mêlèrent, dirigée par les maximes du droit public reçu, replaça la monarchie sur ses bases ébranlées. C'est cet ancien

(1) Il ne faut pas oublier qu'une portion du parti libéral, le journal *le Globe* par exemple, le plus hardi de tous au point de vue philosophique, s'unissait aux catholiques pour protester contre les ordonnances de 1828. Voir notre article : *le Globe de la Restauration*, dans la *Revue* du 1er août 1879.

droit, ce droit chrétien, aujourd'hui presque ignoré, que nous voulons faire renaître dans cette grande confédération catholique dont il fut le principe et la règle. »

Dans le même ouvrage, nous avons vu que Lamennais opposait l'un à l'autre, en les mettant sur la même ligne, le *royalisme* et le *libéralisme*, disant que l'un et l'autre soutenaient un principe vrai, mais sans l'appuyer sur de solides fondemens. Ce fondement, c'est la foi chrétienne. Il n'y a de salut pour les peuples que dans le retour au christianisme. C'est ici que Lamennais, désespérant du pouvoir royal, commençait à se tourner vers la liberté. Bien loin de faire appel au pouvoir civil en faveur de la religion, il demandait au contraire que cette intervention fût tout à fait écartée. La contrainte, au lieu de hâter cette réconciliation des peuples et du christianisme, ne ferait que la retarder. Il s'agit de changer non l'état matériel des choses, mais l'état des intelligences. « L'unité, disait-il, ne peut plus renaître qu'à la suite d'un libre combat. » A quoi servirait-il d'enchaîner la parole, puisque l'on ne peut enchaîner la pensée? Pour ramener les âmes à la vérité, il ne faut plus se servir que d'armes toutes spirituelles. On voit combien Lamennais s'éloignait du temps où il considérait la tolérance comme une persécution de l'église. Il allait plus loin même que la tolérance; il demandait la liberté, mais une liberté pleine et entière pour les catholiques comme pour les autres. Il faisait voir le danger de trop associer le sort de l'église à celui de l'état. Les avantages que l'état peut assurer à l'église sont loin de compenser les dangers qu'il fait courir à son indépendance. « Elle a bien plus à craindre qu'à espérer des princes. » Il reconnaissait même qu'il y avait quelque chose de légitime dans les appréhensions exagérées qu'inspire le prétendu envahissement du *parti prêtre*, à savoir l'intention qu'on lui attribue d'usurper le pouvoir civil. Déjà on entrevoit la thèse de la séparation de l'église et de l'état : « Le véritable appui de l'église est dans la confiance des fidèles... Ce sont eux plus que les rois qui la dotèrent dans les temps antiques; et leurs offrandes, qui forment le patrimoine du pauvre, suffiront à ses besoins toutes les fois qu'un despotisme persécuteur n'interposera point ses volontés arbitraires et tyranniques entre elle et la piété des peuples. »

Lamennais prévoyait de la manière la plus nette la révolution qui s'approchait, et l'on voit clairement qu'il se désintéresse à l'avance du sort d'un pouvoir qui n'était ni chrétien ni populaire. « Le pouvoir sans règle, disait-il, flotte au hasard; il a perdu son affinité native avec l'ordre. Ne pouvant subsister tel qu'il est, il ne peut réparer ni les ruines qu'il a faites, ni sa propre ruine. Un changement fondamental est devenu nécessaire, et ce changement

ne saurait s'opérer sans des commotions violentes. » Cependant il ne pense pas qu'il faille coopérer à son renversement. Il se tient pour ainsi dire en dehors du mouvement. Sans doute il n'y a plus de royauté chrétienne; mais on n'en doit pas moins au pouvoir une véritable soumission, comme maintenant encore un ordre partiel dans la société. « Mais quand le désordre, atteignant l'essence même du pouvoir, a envahi l'état entier, une autre loi se développe, loi de destruction indispensable pour préparer le renouvellement futur. On a voulu l'erreur, on a voulu le mal ; et le mal et l'erreur agissent selon leur nature. En renversant violemment, on dissolvait peu à peu ce qui forme un obstacle à l'action réparatrice du principe vital. C'est la tempête qui purifie l'air, c'est la fièvre qui sauve le malade en expulsant ce qu'il y a de vicié dans son organisation. Il est donc conforme aux lois de la Providence que les fausses doctrines qui égarent les peuples continuent de prédominer jusqu'à ce qu'elles aient accompli, au degré nécessaire que Dieu connaît, la destruction qui doit précéder l'œuvre de la régénération sociale. »

On voit manifestement, par ces textes de 1828-1829, que Lamennais, dès cette époque, se détachait des doctrines autoritaires et royalistes pour se rallier de plus en plus aux doctrines libérales et démocratiques, qu'il s'éloignait des princes pour se tourner vers les peuples. Ces doctrines nouvelles se manifestent d'une manière bien plus claire encore dans sa *Correspondance*, où il peut s'exprimer avec plus de liberté. Déjà, en 1827, il abandonnait complètement la cause de l'ancien régime et il rêvait un état complètement nouveau : « Jamais on ne relèvera l'ancien édifice, disait-il, et sous presque aucun rapport il ne serait à désirer qu'on le relevât (septembre 1827). » Il se sépare complètement de M. de Bonald, qui s'était peu à peu rallié à M. de Villèle, et qui continuait à soutenir des doctrines absolutistes. Bonald avait dit dans un écrit récent : « Nul état ne peut subsister avec la liberté de la presse. » Lamennais proteste : « Tout état, dit-il, est aujourd'hui révolutionnaire et antichrétien. Que serait la censure dans de telles mains? » Au contraire, selon lui, « il y a des vérités à établir et des erreurs qui doivent s'épuiser. La liberté de la presse est nécessaire à ce double but (novembre 1827). » Comme dans le livre *Des Progrès de la révolution*, il confond le gallicanisme avec le royalisme, et le royalisme avec l'absolutisme : « Cette doctrine dégradante pousse les peuples à la république par une théorie de la royauté qui répugne à la conscience du genre humain (janvier 1828). » Il reconnaît que « le libéralisme a pour lui cette conscience universelle qui est la

plus grande des forces (*ibid.*). » Comme dans le même livre, mais avec bien plus de hardiesse encore, il déclare que « le royalisme se dissout. Le principe de vie ayant été détruit, *il faut que cette société meure.* » Le libéralisme a pour lui les institutions existantes, et quand il en demande les conséquences et les développemens, on n'a rien de sensé à lui objecter. D'ailleurs, les jeunes générations arrivent enivrées des doctrines nouvelles (*ibid.*). Parlant de son livre *Des Progrès de la révolution*, il dit qu'il y combat tout le monde, parce qu'il n'y a plus rien à ménager dans ce temps de dissolution universelle (novembre 1828). « Aucun bien ne peut plus s'opérer sans de graves catastrophes. Pour établir les vérités qui doivent sauver le monde, une immense liberté est indispensable (*ibid.*). » — « Aucun changement moral et spirituel n'est possible avant qu'un grand changement se soit opéré dans l'ordre extérieur de la société (janvier 1829). » — « Tout se prépare pour de grands ébranlemens. Les hommes seront emportés comme la paille par la tempête. Une destruction entière, absolue, est inévitable (11 janvier 1829). » Pour arriver à ce renouvellement, deux choses sont nécessaires : « éclairer les esprits par la discussion, fortifier les âmes par le combat, d'où il suit que la liberté est aujourd'hui le premier besoin des peuples. »

Un événement important vint confirmer Lamennais dans ses nouvelles aspirations et lui donner une forte impulsion du côté du libéralisme. Ce fut la protestation des catholiques belges contre le gouvernement hollandais. On sait que, par les traités de 1815, la Belgique avait été annexée au royaume des Pays-Bas. Cette annexion violente d'un peuple à un autre, d'une race à une autre toute différente, et surtout d'une religion à une autre, souleva deux sortes de protestations : d'une part, celle des libéraux, qui réclamaient, comme en France, contre la réaction antilibérale du pouvoir, avec un élément national en plus ; d'autre part, celle des catholiques, qui réclamaient la liberté de conscience. De là une alliance naturelle entre les principes libéraux et les principes catholiques. Cette alliance, commandée par la situation, fit taire les préjugés réciproques, et les deux partis, étroitement unis, s'élevèrent à la fois contre une même tyrannie. Ce sont ces principes communs qui inspiraient le *Manifeste* des catholiques pour lequel Lamennais exprime sa profonde admiration et qu'il propose en modèle aux catholiques de notre pays. « C'est, disait-il, un des plus beaux et des plus grands spectacles que l'on ait vus depuis longtemps. » Il se fait l'illusion que, dans cette alliance du libéralisme et du catholicisme, le premier de ces deux élémens sera absorbé par le second ; mais cette illusion était naturelle à un catholique, car comment croire que la

vérité n'a pas par elle-même une vertu attractive et absorbante? Au lieu d'opposer sans cesse le catholicisme aux instincts modernes, il faut s'emparer de ces instincts à son profit ; et, comme il s'exprimait alors, il faut « catholiciser le libéralisme (décembre 1829). » Ainsi parlait Lamennais près d'une année avant la révolution de 1830.

Ainsi, Lamennais, bien avant 1830, se montrait de plus en plus désabusé du côté du royalisme ; ce qui est plus grave, c'est qu'on entrevoit déjà qu'il pourrait bien un jour être désenchanté et désabusé d'un autre pouvoir tout autrement respectable et qu'il mettait au-dessus de tout, mais dont il commençait déjà à déplorer la faiblesse et l'incurie : « Rome! Rome! où es-tu? » disait-il à un moment où l'on croyait que Rome désapprouvait la protestation des évêques contre les ordonnances de 1828. Il se plaint de l'ingratitude de l'église à son égard : « Défendez donc la religion, l'église... L'église était dans l'arène, livrée aux bêtes... J'ai senti le besoin de combattre pour elle. Aussitôt on lapide le téméraire sans mission. » Il se plaint d'un évêque qui ne veut entendre parler de liberté que dans un sens spirituel, et qui ne comprend pas que Jésus-Christ a aboli l'esclavage politique et domestique. Enfin, il déplore que l'opposition vienne de ceux mêmes dont on devait attendre le soutien : « L'église, dit-il, en est arrivée à un véritable protestantisme de fait. »

Le livre *Des Progrès de la révolution* contenait donc déjà une proposition d'alliance du catholicisme et du libéralisme, et il fut ainsi interprété par les catholiques : c'est ce qui résulte d'une lettre d'un catholique belge, à la fois libéral et catholique, et qui souffrait profondément de la contradiction de ces deux opinions : « Votre ouvrage, lui écrivait-il, a rendu le repos à mon esprit et la paix à ma conscience. Catholique plein de foi, j'étais libéral en politique ; et cependant presque tous les catholiques que je voyais faisaient de l'autel et du trône une cause commune, et je voyais presque toujours l'incrédulité l'apanage du libéralisme. Cette contradiction a été pour moi la source de combats bien pénibles ; et cependant je ne pouvais me soumettre à regarder les peuples comme de vils troupeaux livrés légitimement en proie à la houlette imbécile d'un berger ou au couteau d'un bourreau. Votre livre a paru, monsieur, et a été pour moi une vive lumière, qui a subitement éclairé ce coin obscur où je tâtonnais depuis si longtemps ;.. depuis ce temps, j'ai retrouvé la tranquillité... Votre ouvrage a fait une sensation immense dans ce pays ; trois contrefaçons en sont épuisées ; nos vieilles entrailles flamandes ont tressailli en reconnaissant les principes qui ont guidé nos pères dans leur si longue résistance au pouvoir. »

L'événement depuis longtemps prévu par Lamennais arriva. La restauration succomba dans une lutte de quelques heures. Lamennais annonce cet événement à son amie la comtesse de Senft en lui apprenant en même temps que le duc d'Orléans va recevoir la couronne. « Le plus grand nombre, dit-il, préféreraient une république franchement déclarée, et *je suis de ceux-là*. Mais j'espère que la royauté sera purement nominative (6 août 1830). » C'était une illusion de croire que la république avait pour elle la majorité de l'opinion ; c'était une autre illusion de croire que la royauté serait purement nominative. Mais ce passage nous montre que Lamennais n'a pas attendu les *Paroles d'un croyant* pour être républicain : ce ne fut pas la conséquence extrême et déréglée de sa rupture avec Rome, ce fut la conséquence logique de ses opinions. Désabusé d'une royauté qui avait pour elle une longue et respectable tradition, et qui, malgré sa faiblesse, était encore une royauté chrétienne, il ne pouvait guère sympathiser avec une demi-royauté, dont le premier acte devait être d'abolir la religion d'état, et qui, préoccupée de se conserver, devait accorder la liberté d'une main parcimonieuse. Ne reposant ni sur la souveraineté du peuple, ni sur le droit divin, la quasi-légitimité portait en elle-même une cause radicale de faiblesse, et elle ne pouvait séduire Lamennais par aucun côté. C'était cependant une erreur grave de croire qu'un pouvoir quelconque, auquel on donne le prestige de la royauté, puisse se résigner volontairement à n'être que nominatif. Peut-être une royauté qui se fût contentée de régner sans gouverner, ou plutôt qui eût affecté le rôle d'arbitre entre les partis, au lieu de se mettre à la tête d'un parti, aurait-elle eu plus de chances de durée. Mais pour se décider à cette conception, il fallait les lumières d'une expérience que l'on n'avait pas encore.

Tout ce que nous venons d'exposer est antérieur au journal *l'Avenir*, et même à la révolution de Juillet ; et, cependant, toute la doctrine de *l'Avenir* y est contenue en principe. Ce ne fut donc pas le contre-coup brusque d'une révolution inattendue qui porta Lamennais jusqu'au catholicisme libéral : il y arriva graduellement, naturellement et sans soubresaut. L'étonnement, mêlé de défiance, que cette évolution produisit dans le public, s'explique par ce fait qu'on n'avait pas été attentif à ces changemens. On avait toujours devant les yeux un abbé de Lamennais ultra et théocrate ; on ne pouvait croire à son libéralisme ; on n'y voyait qu'un jeu pour ressaisir sous cette forme nouvelle le pouvoir de l'église. On vit bientôt que ce n'était pas un jeu ; car Lamennais sacrifia à cette nouvelle croyance sa vie, son état ecclésiastique, sa foi, son âme entière. Ses plus grands ennemis, les plus opposés à ses nou-

velles convictions, doivent reconnaître qu'il a fallu des raisons bien profondes pour expliquer un tel sacrifice. Dans le camp abandonné, on a tout rapporté à l'orgueil, qui est d'ordinaire l'explication dont on se sert pour qualifier toute tentative d'indépendance. Satan lui-même est tombé par orgueil. C'est là, à notre avis, une explication bien superficielle. Il est plus probable que la désillusion avait atteint le fond même de l'âme, et que, si Lamennais fût resté fidèle, comme la sagesse le conseillait, ce n'eût été qu'aux dépens de la sincérité. Il ne s'agit pas de condamner ceux qui ont pris une autre route que lui, et qui ont laissé un nom pur et une mémoire des plus respectables ; mais Lamennais était une âme autrement profonde. Croire à demi lui était impossible. Les premières assises emportées, il vit, comme le disait plus tard Jouffroy, « qu'il ne restait plus rien qui fût debout. » Sans doute il eût pu mettre moins de violence et moins de haine dans sa déclaration d'indépendance. Mais tous ceux qui ont mis leur foi dans la liberté de l'esprit humain ne peuvent avoir trop de respect et de compassion pour les douleurs de ce grand Prométhée enchaîné et déchaîné.

Mais nous n'en sommes pas encore au moment tragique de la crise ; nous ne sommes qu'au début, dans la période de l'audace et de l'espoir. C'était le moment où, avec ses jeunes amis, Lacordaire, Montalembert, l'abbé Gerbet, Lamennais fondait le journal *l'Avenir*, vers la fin de 1830. Quelle allait être l'attitude de ce nouveau journal ? Dans son premier article d'octobre, Lamennais exposait l'esprit de cette publication. Dans la dissolution universelle, il ne reste que deux principes debout : Dieu et la liberté. Unissez ces deux principes, et les deux grands besoins de l'âme seront satisfaits. Jusqu'ici, les catholiques se sont défiés de la liberté, parce qu'elle était défendue par une philosophie impie ; mais cette philosophie elle-même n'était impie que parce que la religion s'était associée au despotisme. On combattait la religion pour combattre l'absolutisme; mais le vrai christianisme, le christianisme compris dans son essence et dans son esprit, n'est pas incompatible avec la liberté, car il en est la base. La liberté a besoin du catholicisme pour fonder le droit sur quelque chose de divin, et les catholiques ont besoin de la liberté pour répandre leurs doctrines. Toutes les grandes forces sociales ayant été l'une après l'autre minées et ruinées, la liberté individuelle, la liberté de tous, est la seule garantie possible. Donc point d'autre issue que l'alliance de la liberté et de l'église.

Liberté par l'église, mais aussi liberté pour l'église, voilà la formule nouvelle que venait proposer l'abbé de Lamennais. Ni l'un ni l'autre ne seront possibles tant que l'église restera enchaînée au pouvoir civil. En principe, sans doute, l'église et l'état ne doivent faire

qu'un : il n'y a qu'une société. Mais pour qu'une telle société existe, il faut une croyance commune et des principes acceptés. Mais si les croyances sont divisées, si les principes sont mis en question, comme aujourd'hui, aucune de ces croyances, aucun de ces principes ne peut prétendre à absorber en sa faveur la force de l'état pour l'imposer aux autres. Cet emploi de la force retarde le triomphe de la vérité au lieu de l'accélérer. La violence profane le sanctuaire de l'âme. L'église elle-même, dans cette union, fait un marché de dupes ; car, pour s'assurer l'empire, elle perd sa propre liberté. Lamennais donc proposait comme remède ce que l'on appelle aujourd'hui « la séparation de l'église et de l'état. » Cette formule, depuis si célèbre, lui appartient. C'est lui qui, le premier, l'a introduite dans la controverse politique. C'est la formule que M. de Cavour a reprise en la traduisant en ces termes : l'église libre dans l'état libre (1). Ainsi, cette thèse de la séparation, soutenue aujourd'hui par les écoles radicales les plus opposées au christianisme et par haine du christianisme, a été primitivement l'invention du parti catholique, ou du moins de la portion de ce parti qui ne voyait plus de salut pour l'église que dans la liberté. Suivant Lamennais, la séparation des deux puissances est la conséquence de la liberté de conscience ; Ou l'état protège l'église, ou il l'opprime ; dans les deux cas, il y a violation de la liberté. Si l'église obéit, elle est suspecte de servilité ; si elle résiste, de rébellion. Comme conséquence de cette réforme, Lamennais demande que le gouvernement ne soit plus rien dans le choix des évêques ni des curés, qu'il ne se mêle ni du culte, ni de l'enseignement, ni de la discipline, que la liberté de communication avec Rome soit entière. Au fond, il s'agit d'instituer un gouvernement en face des gouvernemens, et, comme on disait autrefois, un état dans l'état. Les avantages pour l'église, selon Lamennais, seraient bien supérieurs aux inconvéniens. Le seul sacrifice que l'église aurait à faire en compensation serait le sacrifice du salaire des prêtres. Mais ce salaire est contraire à leur dignité et à leur indépendance. Ils achètent leur subsistance par l'abandon de leur liberté. D'ailleurs, qu'y a-t-il à craindre? La charité viendrait au secours du sacerdoce, comme elle le fait en Irlande, dans ce pays de pauvreté et même de détresse, et où cependant les pauvres aiment mieux tout souffrir que de laisser leur clergé sans ressources. Enfin, il faut revenir au christianisme primitif, pauvre, nu, se recrutant parmi les faibles et les misérables, donnant l'exemple du sacrifice et de l'humilité ; à ce prix, le christianisme peut espérer un

(1) Cette formule de Cavour peut bien s'entendre même d'un pays où il existe un clergé salarié ; mais, prise à la rigueur, elle conduit à la séparation.

avenir nouveau de gloire et de renaissance. Telle est l'idée fondamentale du journal *l'Avenir*, idée qui, conçue d'abord dans l'intérêt du catholicisme, a été plus tard retournée contre lui. Ce n'est pas le lieu de juger cette conception. Ce n'en est pas moins un grand honneur pour Lamennais et son école d'avoir introduit dans la question si complexe des rapports de l'église et de l'état une solution nouvelle, qu'il appartient à l'avenir de mûrir et de mitiger.

Indépendamment de cette thèse extrême et radicale, qui peut être sujette à discussion, *l'Avenir* posait les bases d'une réconciliation entre l'église et la liberté. Voici quelles étaient les bases de cette sorte de traité de paix : I. Nous restons catholiques liés à l'unité et à la hiérarchie ; II. Nous repoussons les doctrines gallicanes ; III. Nous demandons toutes les libertés, notamment la liberté de conscience, la liberté d'enseignement, la liberté de la presse, la liberté d'association ; IV et V. Enfin, nous demandons l'extension des droits de suffrage et la suppression de la centralisation.

Si nous cherchons ce que le parti catholique apportait de nouveau dans ce catalogue de libertés, ce qu'il ajoutait à nos anciennes déclarations de droit et aux principes de 1789, nous trouvons surtout deux libertés nouvelles que le libéralisme ne revendiquait que rarement, parce qu'il croyait y voir une arme contre la révolution plutôt qu'une conséquence de cette révolution même. Ce sont la liberté d'enseignement et la liberté d'association. En effet, l'état moderne s'étant affranchi de l'église a d'abord pris ses précautions contre elle, en se réservant l'enseignement et en refusant le droit d'association. Cependant l'église a le plus haut intérêt à ces deux libertés ; c'est à elle qu'il appartenait de les réclamer : car on ne réclame en général que les libertés dont on a besoin pour soi-même. Il faut donc (en partie du moins, et sans méconnaître les réclamations antérieures) rattacher au journal *l'Avenir* l'origine de ces deux grandes questions. *L'Avenir* abordait en outre la question de la souveraineté, et, s'appuyant sur la tradition théologique, il se prononçait pour la souveraineté du peuple. C'était, en effet, la doctrine de saint Thomas d'Aquin et de la plupart des scolastiques. C'est, au contraire, dans l'école des légistes, des défenseurs du pouvoir laïque contre les prétentions sacerdotales, que la doctrine moderne du droit divin et du pouvoir absolu a pris naissance. Enfin, pour ce qui concernait la forme du gouvernement, le journal se prononçait pour la république, mais en déclarant que le gouvernement nouveau, issu de 1830, était une république de fait, et qu'il n'y avait pas lieu de trop se préoccuper de la forme abstraite et théorique du gouvernement.

L'église réclamant ainsi pour elle-même et pour tous toutes les libertés n'était plus suspecte d'alliance avec le despotisme; elle n'avait plus d'autre arme que la vérité seule, il est impossible que cette vérité ne se fasse pas reconnaître et obéir; la société redeviendra chrétienne par la force des choses, et l'unité morale du genre humain se rétablira spontanément. Tel est le rêve que Lamennais caressait dans ce premier moment d'enthousiasme qui suivit la révolution de Juillet, et dont *l'Avenir* fut l'expression pure, naïve, désintéressée. L'ardeur du vieux prêtre se communiquait aux hommes généreux et candides qui, groupés autour de lui et inspirés par lui, croyaient travailler, comme de nouveaux apôtres, au renouvellement de l'église, à la résurrection de la foi; et, cependant, quelque brillantes que fussent ces espérances, quelque talent, quelque foi, quelque enthousiasme qu'apportassent à cette œuvre les rédacteurs de *l'Avenir*, les idées précédentes trouvèrent peu d'écho dans le monde catholique. Le journal fut obligé de suspendre sa publication. Mais, en le suspendant, on ne voulut pas cependant avouer au monde ni s'avouer à soi-même qu'on s'était trompé. On crut avoir trouvé un moyen de salut et de force en allant soumettre la nouvelle doctrine à la plus haute des autorités, à celle que l'abbé de Lamennais avait toujours proclamée l'autorité suprême et infaillible. Il crut que, si le clergé se défiait, s'il se tenait à distance, c'est qu'il craignait de déplaire aux grands dignitaires de l'église; et ceux-ci eux-mêmes étaient tenus en respect par la crainte de Rome. Si donc on pouvait obtenir de Rome elle-même quelque adhésion, quelque encouragement, au moins quelque témoignage de sympathie, on retrouverait auprès du clergé l'appui qu'il n'osait pas donner. De là la funeste résolution d'aller à Rome, suggérée par Lacordaire, acceptée avec empressement par Lamennais, acte trop peu médité, qui était, en apparence, un acte de soumission, mais qui devait devenir plus tard l'occasion de la crise terrible qui coupa en deux la vie de Lamennais. Jusqu'ici, malgré l'entraînement des idées modernes qui l'envahissaient chaque jour de plus en plus, il était resté l'abbé de Lamennais, le catholique fervent, l'une des lumières de l'église. Il allait revenir bientôt l'un de ses plus cruels ennemis.

Terminons le récit de cette première période en rappelant les mots touchans par lesquels se termine le dernier numéro de *l'Avenir*, dans lequel Lamennais annonçait à ses lecteurs son prochain voyage à Rome, et l'appel qu'ils allaient faire à l'autorité paternelle du souverain pontife : « Nous quittons un instant le champ de bataille pour un autre devoir également pressant. Le bâton du voyageur à la main, nous nous acheminerons vers la chaire éternelle; et là, prosternés aux pieds du pontife que Jésus-Christ a préposé pour guide et pour maître à ses disciples, nous lui dirons : « O père,

daignez abaisser vos regards sur quelques-uns d'entre les derniers de vos enfans, qu'on accuse d'être rebelles à votre infaillible et douce autorité ; les voilà devant vous : lisez dans leur cœur, il ne s'y trouve rien qu'ils veuillent cacher ; si une seule de leurs pensées, une seule, s'éloigne des vôtres, ils la désavouent, ils l'abjurent. Vous êtes la règle de leurs doctrines ; jamais, non jamais, ils n'en connaîtront d'autres. O père, prononcez sur eux la parole qui donne la vie, parce qu'elle donne la lumière, et que votre main s'étende pour bénir leur obéissance et leur amour. » En parlant ainsi, Lamennais était sincère ; il se croyait l'âme docile et se persuadait que la foi surmonterait tout. Il comptait sans les passions humaines, sans l'amertume des malentendus, sans les irritations d'une longue et stérile attente, sans la force de plus en plus entraînante de ses convictions nouvelles, sans les retours menaçans de l'incrédulité de sa jeunesse jusqu'ici conjurée par la chaleur de la lutte, mais que la douleur d'une grande cause perdue ferait reparaître à la surface. Il ne connaissait pas le saint-siège, il ne se connaissait pas lui-même. La politique glacée d'un pouvoir vieilli mise en présence des brûlantes ardeurs d'un génie tourmenté d'idéal jeta Lamennais dans un trouble profond et dans un véritable désespoir. Ses amis, plus jeunes que lui, purent se sauver, grâce aux espérances et à la souplesse de l'âge. Mais atteint dans sa pleine maturité, il n'avait plus assez de ressort pour recommencer sa vie dans le même ordre d'idées, ni assez de lassitude pour s'éteindre dans le silence. Il ne pouvait vivre que dans la foi. Désabusé d'un côté, il se tourna de l'autre. Les vastes espérances humanitaires qui agitaient son époque s'emparèrent de son imagination et substituèrent un nouveau mirage à celui qui l'avait déçu. Telle fut à peu près son histoire, que nous comprendrons mieux en la suivant pas à pas dans les différentes phases de la crise qui allait se précipiter de plus en plus pour aboutir à la plus douloureuse catastrophe.

II.

Lamennais venait de partir pour Rome avec ses deux amis, Lacordaire et Montalembert. Le récit de ce voyage, des causes qui l'ont amené, des incidens qui l'ont signalé, des conséquences qu'il a eues, est le sujet d'un des livres les plus intéressans de l'auteur et l'un de ses meilleurs ouvrages, *les Affaires de Rome* (1836). Cet ouvrage est intéressant non-seulement par le fond, mais encore par la forme. Le talent pittoresque et descriptif s'y joint à la verve du

polémiste. On y trouve des peintures de mœurs, des portraits, des récits d'une langue souple et naturelle. Toute déclamation a disparu. L'écrivain s'est dégagé de l'école de Jean-Jacques Rousseau. Il rentre dans les meilleures traditions françaises, et l'ouvrage est aussi agréable pour nous qu'il est fort et cruel pour ses adversaires.

Lamennais commence naturellement par expliquer la question, par résumer l'entreprise qu'avaient tentée les rédacteurs de *l'Avenir*, et dont ils venaient soumettre le plan à l'autorité du pape. Cette entreprise était celle-ci : le fait d'une aspiration universelle à la liberté étant donné, ils avaient essayé une réconciliation du christianisme et de la liberté. D'une part, ils voulaient ramener le libéralisme à sa source pure et primitive, c'est-à-dire au christianisme : en effet, la source du despotisme n'est autre chose que l'égoïsme ; renversez les despotes, vous n'aurez rien fait si l'égoïsme subsiste ; ils seront remplacés par d'autres despotes. On ne peut donc combattre le despotisme qu'en combattant l'égoïsme, et on ne peut combattre l'égoïsme que par l'amour et la charité. A la cause du mal il faut substituer la cause efficace du bien ; or, la charité, c'est la loi évangélique qui l'a introduite dans le monde. La liberté et l'esprit chrétien sont donc inséparables.

D'un autre côté, il faut réconcilier le christianisme et le libéralisme. Pourquoi ? Lamennais touchait ici un point délicat, et sa franchise n'avait rien qui pût plaire à Rome. Il signalait comme un fait évident que le christianisme avait perdu du terrain dans le monde. Comment le reconquérir ? Est-ce en s'associant à la cause du pouvoir, c'est-à-dire d'un principe fragile qui partout recule devant le principe de liberté ? Non ; le christianisme doit se régénérer en plongeant ses racines dans le principe nouveau qui anime le monde. En unissant sa cause à celle des peuples, le christianisme peut retrouver sa vigueur éteinte. Il s'agit de quelque chose de semblable à ce qui s'est passé lors de la première prédication de l'évangile. Le vieux monde croulait de toutes parts. Le christianisme a pris la défense des faibles contre les forts, des pauvres contre les riches. Le titre de serviteur est devenu la dénomination du pouvoir. C'est ce qu'il faut imiter et renouveler. D'où vient le délaissement des peuples ? C'est que l'église a pris parti pour les puissans et pour les forts. Il s'agit de regagner la confiance populaire, de venir en aide aux besoins de l'humanité, de la seconder dans ses nouvelles aspirations, de faire régner enfin le principe chrétien de l'égalité des droits.

Voilà la thèse de la nouvelle école catholique. Cette thèse, disait Lamennais, pouvait bien au premier abord ne paraître ni trop absurde ni trop choquante. Elle méritait examen et sympathie, et, en

tout cas, quelque indulgence, car elle venait d'un désir sincère du bien. Cependant mille obstacles s'élevèrent; mille oppositions et entraves enrayèrent cette entreprise; on faisait parler Rome, qui n'avait rien dit. Les intéressés voulurent savoir ce qu'elle pensait. C'est à elle-même qu'ils étaient venus soumettre leurs doutes et leurs espérances. Ils attendaient une parole de bonté et de direction. « Sans doute, dit Lamennais avec un esprit de soumission que l'on doit croire sincère, si, à cette époque, les écrivains de *l'Avenir* avaient pu savoir d'une manière certaine qu'il étaient désapprouvés, ils seraient rentrés dans le silence. » Peut-être en parlant ainsi, l'auteur des *Affaires de Rome* se croit-il après coup plus de douceur, d'humilité et de résignation qu'il n'en avait au fond. L'âpreté de cette nature énergique laisse quelque doute sur cette soumission éventuelle à laquelle il paraît croire. Cependant, il est en effet probable que, si la désapprobation fût venue plus tôt, plus franche, plus cordiale, lorsque les esprits n'étaient pas encore engagés, et n'avaient pas encore ce levain d'amertume qui fermente dans une lutte irritante, il est probable, dis-je, que la soumission eût été plus facile et plus complète, et peut-être n'eût-on pas vu la fatale rupture qui allait bientôt éclater. D'autre part cependant, si Lamennais et ses amis eussent eu plus d'expérience des hommes, plus de sens pratique, au lieu d'apporter, dans un temps d'affaires comme le nôtre, les sentimens d'apôtre d'un saint Paul ou d'un Pierre L'Ermite, ils auraient compris que, si Rome ne disait rien, c'est qu'elle n'approuvait pas. Ce qu'elle pouvait faire de mieux à l'égard d'une entreprise aussi nouvelle, c'était de se taire; et ses amis auraient dû se contenter du silence. Le journal ne faisant plus ses frais, il fallait renoncer à la publicité quotidienne et continuer à soutenir la cause, non encore condamnée, et qui ne l'eût peut-être pas été, par des écrits individuels ou par tout autre moyen. Vouloir aller trop vite, trop presser le saint-siège, dont la situation était délicate, puisqu'il était lui-même un de ces pouvoirs dont on voulait détacher le christianisme, c'était trop demander. En exigeant trop, on compromettait tout; en demandant une parole expresse, on forçait le saint-siège à prendre parti; et qu'il pût dire oui, c'est ce qui était bien peu probable, étant données les tendances connues de la cour de Rome. On se mettait donc soi-même d'avance dans la triste alternative d'une pénible soumission ou d'une dangereuse révolte.

Lamennais ne méconnaissait pas cependant que son entreprise entraînait beaucoup de difficultés, précisément par le mélange de temporel et de spirituel qui constituait alors la souveraineté pontificale. Le pape était à la fois évêque et souverain. La question,

si grave en elle-même, l'était en outre beaucoup plus à Rome qu'à Paris. Lamennais, avec son esprit absolu et son tempérament d'apôtre, n'hésitait pas et il s'écriait, en s'adressant au pape : « Abandonnez les débris terrestres de votre grandeur ruinée. Reprenez la houlette des premiers pasteurs. » Cela était plus facile à dire qu'à faire. Il disait encore avec une grande vérité : « Qu'aucune institution ne déchoit que par l'affaiblissement de son principe et ne se relève que par le retour à l'esprit qui lui est propre. » Mais lorsque avec le temps une institution s'est mêlée au réseau d'une société compliquée, est-il si facile de revenir à la simplicité primitive? Sans doute le christianisme à l'origine était une doctrine essentiellement populaire; mais, comme toutes les puissances, il s'était organisé avec le temps; la hiérarchie avait remplacé la simplicité première. Il s'était combiné avec des intérêts sociaux innombrables dont il n'était pas facile de le dégager. Pour redevenir ce qu'il avait été à l'origine, était-ce simplement l'alliance avec les pouvoirs politiques qu'il fallait dénouer? N'était-ce pas tout le système de la hiérarchie constituée par le moyen âge? et ne devait-on pas se rappeler que c'était ce retour à l'église primitive qui avait été le mot d'ordre du protestantisme? L'établissement d'un catholicisme libéral ne pouvait donc se faire que peu à peu, par le fait des transactions nécessaires que le temps amène avec lui, mais non par une brusque évolution, comme celle qui captivait l'imagination et répondait aux passions ardentes de l'abbé de Lamennais. Mais dans le feu de la lutte, d'aussi froides réflexions avaient peu de chances d'être accueillies par lui, comme ses propositions révolutionnaires en avaient peu de l'être par la souveraine autorité.

Sans méconnaître cependant la valeur plus ou moins plausible des argumens qu'on pouvait lui opposer, Lamennais croyait pouvoir se plaindre au moins de ce qu'à Rome sa doctrine n'avait pas même été examinée. Il ne put d'abord obtenir aucune audience, et lorsqu'il réussit enfin à en avoir une, c'était à la condition qu'il n'y serait question de rien. En attendant, il insistait, et, à défaut d'entretien oral, il envoyait au saint-père un *Mémoire* qu'il a reproduit dans les *Affaires de Rome*. Dans ce mémoire, il examinait en détail les deux systèmes de conduite qui étaient possibles en France pour le clergé après la révolution de 1830 : ou rester attaché au pouvoir et se perdre avec lui, comme on l'avait fait sous la restauration, et cela en faveur d'un gouvernement nouveau essentiellement hostile, et qui, sans aller jusqu'à la persécution, voulait l'asservissement de l'église ; ou, au contraire, s'unir au parti de la liberté pour obtenir une liberté de conscience entière,

la liberté d'enseignement pour les catholiques et la liberté d'association pour les congrégations religieuses. Entre ces deux systèmes, Lamennais pensait qu'il était impossible d'hésiter. Il montrait que l'église en soi n'est incompatible avec aucune liberté, que l'abandon du salaire des prêtres ne compromettait en rien ni leur dignité ni leur sécurité. La séparation de l'église et de l'état était, suivant Lamennais, la conséquence nécessaire des doctrines romaines qu'il avait toujours soutenues. Car l'association de l'église et de l'état, sous quelque forme qu'elle se présente, c'est toujours le gallicanisme, la suprématie de l'état sur l'église, par la nomination des évêques, par la limite de son enseignement, par les entraves mises à la libre communication avec Rome. Rome, en s'opposant aux doctrines nouvelles, s'opposait donc à ses propres doctrines. Tel était le mémoire rédigé et présenté par l'abbé de Lamennais. On ne lui fit même pas l'honneur de l'examen. On ne l'invita pas, on ne l'autorisa pas à se défendre et à s'expliquer. Ici, Lamennais est véritablement intéressant et touchant. Peut-être encore une fois se fait-il illusion, en se persuadant qu'il eût cédé à un mot paternel ; mais on ne peut pas dire que cela n'eût pas eu lieu ; et le silence humiliant gardé à son égard, lui, le plus grand apologiste de l'église à cette époque, semble autoriser ses plaintes ; on est tenté de lui donner raison lorsqu'il s'écrie : « Je me suis souvent étonné que le pape, au lieu de cette sévérité silencieuse, ne nous eût pas dit simplement : Vous avez cru bien faire, mais vous vous êtes trompés. Placé à la tête de l'église, j'en connais mieux que vous les besoins et les intérêts, et seul j'en suis juge. En désapprouvant la direction que vous avez donnée à vos efforts, je rends justice à vos intentions. Allez, et désormais, avant d'intervenir en des affaires aussi délicates, prenez conseil de ceux dont l'autorité doit être votre guide. » Ce peu de paroles, ajoute Lamennais, aurait tout fini. Cela n'est peut-être pas aussi certain qu'il le croit ; mais au moins tous les torts eussent été de son côté. L'église aurait usé de maternité envers une grande et généreuse nature, entraînée seulement par un excès d'idéal. Mais rien ne fut dit : on resta de part et d'autre dans cette attitude de froide réserve et de silencieuse défiance qui envenimait tout et qui brisait l'âme de Lamennais ; car les natures sensibles et nerveuses comme la sienne sont par-dessus tout incapables de supporter l'attente, l'incertitude, les sous-entendus, les équivoques de la politique, et les lentes et froides résolutions de la vieillesse timide et circonspecte. Mille émotions contradictoires traversaient et ébranlaient son âme. Il eût peut-être aimé lui-même à être forcé de couper court à ses desseins par un mot décisif ; et si ce mot eût été accompagné de

bonté, c'eût été sans doute une délivrance ; mais céder sans savoir pourquoi, sans même qu'on le lui demandât, sans qu'on parût y tenir, sans être averti autrement que par des intermédiaires dont le langage était vague et hésitant, c'était une sorte d'humiliation qu'un saint Bernard eût peut-être été capable d'accepter, mais qu'un homme qui n'était qu'homme n'avait pas le courage de s'imposer à lui-même.

Cependant Lamennais fut reçu par le pape, et il reconnaît qu'il le fut avec bonté ; mais pas un mot ne fut dit, aucune explication ne fut demandée, aucune ne fut donnée. Dans cette audience, qui dura un quart d'heure, le pape ne voulut parler que d'art ; il montra à Lamennais une statuette de Michel-Ange, en lui disant : « Reconnaissez-vous la griffe du lion ? » Puis, après quelques mots du même genre, dans lesquels le pape éluda toute allusion à la question en litige, il lui dit : « Adieu, monsieur l'abbé (1). » Cette courte et froide réception fut tout ce que Lamennais put obtenir. L'ambassade avait échoué. Lamennais resta encore quelque temps à Rome ; ses amis Lacordaire et Montalembert partirent les premiers. Il attendait toujours une réponse, un examen. Cette réponse arriva enfin sous une forme indirecte, mais, il faut le dire, sous la forme la plus maladroitement malheureuse que l'on eût pu choisir. La papauté eût voulu de gaîté de cœur provoquer un schisme qu'elle ne s'y fût pas prise autrement. Ce fâcheux incident fut le *Bref aux évêques de Pologne*. Pour bien comprendre combien ce bref a pu contribuer à arracher de l'âme de Lamennais les derniers vestiges d'amour et de respect qui y restaient encore pour la chaire pontificale, il faut se transporter à cette époque, se mettre au diapason des sentimens d'alors ; il faut se rappeler quelle était alors la sympathie ardente du public libéral européen pour la cause de la Pologne. Elle représentait une nation écrasée, une patrie détruite, violemment spoliée et violemment maintenue dans la servitude ; elle représentait, en outre, la cause de la liberté religieuse, de la liberté catholique. La cause de la Pologne n'était donc pas la même que celle du libéralisme en général ; ce n'était pas une cause révolutionnaire. Elle représentait deux choses, que l'église elle-même avait toujours déclarées inviolables : la patrie et la religion. Ces deux causes avaient triomphé en Belgique, et le succès avait obtenu l'adhésion de la cour de Rome. La Pologne était vaincue, écrasée

(1) Ce récit est emprunté à l'abbé Ricard, que nous avons lieu de croire bien informé (*l'École ménaisienne*) ; d'après le même auteur, le pape aurait offert à Lamennais une prise de tabac : « L'abbé accepta en maugréant, dit l'abbé Ricard, et en se disant qu'il n'était pas venu là pour priser. »

sous une réaction sanglante et décimée par d'affreux supplices : c'est le moment que choisissait la cour de Rome pour l'accabler et lui porter le dernier coup, et cela, trop évidemment, par des raisons purement politiques et temporelles, et parce que le pouvoir pontifical avait besoin de l'appui de la Russie. « Nous avons été informés, disait le bref de 1832, de la misère affreuse dans laquelle ce royaume a été plongé, et que cette misère avait été causée uniquement par les menées des malveillans, qui, sous prétexte de l'intérêt de la religion, se sont élevés contre la puissance des souverains légitimes. » Le bref soutenait, à l'aide de l'Écriture, « la soumission absolue au pouvoir institué par Dieu, » sans expliquer si cette soumission peut s'appliquer à un peuple conquis et qui cherche à reconquérir son indépendance. On se demande comment, avec ce principe, on pourrait justifier les Machabées, qui ont cependant été toujours cités comme exemple à tous les fidèles. On comprend que Lamennais ait été profondément froissé par ce bref, qui condamnait indirectement toutes ses doctrines et même plus encore, et qui lui ôtait toute illusion sur le rôle spirituel, fraternel, chrétien, de la papauté. Sans cependant combattre directement le bref, il s'en prend au *Journal officiel*, qu'il censure amèrement en ces termes : « Tant que l'issue de la lutte entre la Pologne et ses oppresseurs demeura douteuse, le *Journal officiel* romain ne prononça pas un mot qui pût blesser le peuple vainqueur en tant de combats. Mais à peine eut-il succombé, à peine les vengeances eurent-elles commencé le supplice d'une nation dévouée au glaive, à l'exil, à la servitude, que le même journal ne trouva pas d'expressions assez injurieuses pour flétrir ceux que la fortune avait abandonnés. » Je le répète, il nous est difficile de comprendre aujourd'hui les sentimens de Lamennais. La question polonaise a perdu de son acuité. La France a commencé à trouver ridicule le rôle de donquichottisme qu'elle s'était attribué dans le monde. Mais, à cette époque, la Pologne représentait, sous sa forme la plus aiguë, la lutte du despotisme et de la liberté. Les sentimens les plus amers durent atteindre les âmes catholiques, en voyant un peuple catholique flétri par le pape pour avoir, comme les Machabées, soutenu la patrie et la religion les armes à la main.

Las d'attendre un jugement qui n'arrivait pas, Lamennais se décida à partir. Mais, en partant, il fit une démarche grave, qu'on lui a reprochée, et qui contribua à envenimer le débat. Il déclara publiquement que, puisqu'on ne voulait ni le juger ni l'examiner, il allait reprendre la publication interrompue et recommencer *l'Avenir*. C'était une faute, étant donné qu'il voulût éviter la rupture et rester soumis au saint-siège. De fait, le silence pontifical equiva-

lait à un désaveu. Lamennais reconnaît lui-même qu'il eût cédé à de bonnes paroles ; ce n'était là qu'une question de procédés. Le monde ne peut pas changer d'un jour à l'autre, par cette seule raison qu'un vieux pape timide et entêté n'ose pas traiter franchement une question délicate avec un adversaire redoutable, et n'a pas assez de bonne grâce pour envelopper son mécontentement dans une douce remontrance. En fait, c'était bien la même chose, à savoir la désapprobation, moins l'adresse et la bonté. La cour de Rome n'a rien de sentimental ; elle ne peut pas traiter d'égal à égal avec un fils rebelle. Elle ne dit rien, cela suffit, c'est à lui à comprendre ; car, si on avait voulu l'approuver, pourquoi ne le lui eût-on pas dit? Déclarer ouvertement, malgré ce silence désapprobateur, que l'on allait reprendre *l'Avenir*, c'était un défi : c'était provoquer un jugement beaucoup plus grave que celui qu'on avait demandé. Le silence pouvait encore, à la rigueur, autoriser, sinon un journal à tendances déclarées, au moins une défense indirecte et mitigée d'un catholicisme libéral ; ce qui le prouve, c'est que les amis de Lamennais ont pu continuer à suivre cette ligne sans encourir ouvertement aucun blâme. Ce n'est que beaucoup plus tard que le catholicisme libéral s'est vu tout à fait désavoué à Rome, lors du *Syllabus* de Pie IX, et encore, sous une forme tellement équivoque, que ses partisans, tout en se soumettant, ont trouvé moyen de garder toutes leurs opinions. Mais une telle latitude de conduite n'est pas le fait d'un apôtre. Un apôtre ne pactise pas. Il va droit devant lui. Lamennais, en partant de Rome, avait donc semé le germe de la tempête qui devait éclater bientôt. L'auteur d'un récit récent sur l'*École ménaisienne*, l'abbé Ricard, nous raconte, sur des renseignemens qui paraissent pris à de bonnes sources, tout le détail de cette nouvelle phase des affaires de Rome. A Munich, par où Lamennais avait passé en revenant en France, afin de se mettre en rapport avec la petite église catholique de cette ville, il revit Lacordaire, dont il était séparé depuis plusieurs mois. Celui-ci, paraît-il, par ses pressantes objurgations, avait fini, — c'est lui-même qui le raconte, — par persuader son vieux maître. « La paix était faite, ajoute l'abbé Ricard. C'était le 29 août; le lendemain, 30 août 1832, devait être la grande date de la seconde vie de Lamennais. C'est au milieu d'un dîner que la foudre éclata. Les écrivains et les artistes les plus éminens de Munich avaient offert un banquet aux trois voyageurs. La réunion était animée, cordiale. L'un des présidens de la table venait de boire à l'union des catholiques de France et d'Allemagne. Un domestique s'approche de Lamennais, lui dit quelques mots à voix basse. Lamennais quitte la table. On fait silence. Peu d'instans s'écoulent. Lamennais revient,

la figure bouleversée, l'œil en feu, tenant à la main un pli dont le sceau avait dû être brisé fiévreusement. On le regardait; il se tut. Les conversations essayèrent de se renouer, mais en vain. On sort de table. En sortant, le maître, d'une voix saccadée, avait dit à ses deux compagnons : « Je viens de recevoir une encyclique du pape contre nous. Nous ne devons pas hésiter à nous soumettre. »

Ainsi, la réponse du saint-siège arrivait enfin. Elle était accablante pour l'abbé de Lamennais et pour ses amis; est-il permis de dire, accablante aussi peut-être pour le catholicisme et pour le christianisme lui-même. La papauté rompait tout lien avec la pensée moderne, et, ce qui était plus grave encore, avec les principes libéraux inhérens au christianisme; car il y avait une part de vérité dans ce que disait Lamennais, à savoir que le christianisme, à son origine, était le parti des faibles, des pauvres, des misérables; qu'au moyen âge les papes avaient souvent protégé les peuples contre les rois; enfin, que le principe libéral, à sa source, était un principe chrétien. L'encyclique de 1832 fut une rupture déclarée avec tous les besoins et tous les principes de la société moderne. Cette encyclique, renouvelée en 1867 par cette autre encyclique connue sous le nom de *Syllabus*, a créé le grave conflit dont les conséquences sont sous nos yeux et qui met en face deux doctrines intolérantes dont aucune ne peut triompher que par l'extermination de l'autre. S'il est vrai de dire que Lamennais avait poussé trop loin ses idées, qu'il avait trop engagé le catholicisme dans la voie de la démocratie et de la révolution, le fond de sa thèse, cependant, qui recommandait la réconciliation de l'église et de la liberté, était plus sage, plus pratique, plus chrétien même que la politique à outrance qui a prévalu dans l'église.

Quoi qu'il en soit, l'encyclique proclamée, il fallut prendre un parti. Une lutte sourde s'engage alors entre la papauté et Lamennais et continue pendant près de deux ans. Il serait trop long de suivre en détail les incidens compliqués de cette lutte. Rappelons seulement, de la part de Lamennais, les actes suivans : d'abord, une renonciation publique au journal *l'Avenir*; puis une lettre adressée au pape, dans laquelle il se soumet à l'encyclique, sauf ce qui concerne la politique; enfin, une dernière déclaration de Lamennais, obtenue par les soins de l'archevêque de Paris, M. de Quélen, et conçue en ces termes : « Je, soussigné, déclare, dans les termes mêmes de la formule contenue dans le bref du souverain pontife Grégoire XVI, du 5 octobre 1833, suivre uniquement et absolument la doctrine exposée dans l'encyclique du même pape, et je m'engage à ne rien écrire ou approuver qui ne soit conforme à

cette doctrine. — Paris, 11 décembre 1833. — LAMENNAIS. » — Ces différens actes avaient été obtenus, l'un après l'autre, par les sommations directes ou indirectes de la cour de Rome. Ainsi, en dernière analyse, Lamennais avait cédé; il avait cédé sans réserve; il renonçait même aux réserves qu'il avait ajoutées à ses premières renonciations. Il semblait que tout était fini et consommé, lorsqu'un acte nouveau, inattendu, vint tout remettre en question, ou plutôt tout détruire, et à une soumission finale substituer une révolte absolue et une rupture définitive.

Sans nous prononcer sur cette nouvelle déclaration de guerre ni même sur le fond des choses, il nous semble que dans cette lutte de dix-huit mois entre l'église et un homme, il nous semble, dis-je, que la cour de Rome a été bien dure, bien impérieuse, bien exigeante pour un grand homme, qui, en définitive, n'avait jusque-là, comme catholique, commis aucun péché. Car la conception de la politique catholique défendue par *l'Avenir* était une thèse libre, au moins tant que Rome n'avait pas parlé ; même l'annonce de la reprise du journal pouvait bien être une faute; mais enfin ce n'était pas une faute catholique, puisque l'église n'avait encore rien dit : c'était une imprudence et un manque d'égards, mais ce n'était pas encore un acte de révolte. Dans ces conditions, quelques ménagemens eussent peut-être été dus au plus énergique, au plus éloquent défenseur que le catholicisme et l'église romaine eussent eu dans notre siècle. Quand on songe aux adresses, aux ménagemens, aux souplesses, à l'esprit de patience que l'église catholique manifeste envers les puissances de ce monde, quand elle est en conflit avec elles, on se demande si quelque chose de cette douceur et de cette patience n'aurait pas pu être employée à l'égard d'un grand génie et d'une grande âme. Nous sommes loin de blâmer la condescendance de l'église envers les pouvoirs humains : car les choses humaines sont les choses humaines; les affaires sont les affaires. Mais parmi les affaires humaines, ne faut-il pas compter aussi l'état des cœurs? Atteindre un cœur dans ses plus chères convictions, briser une volonté qui ne demande qu'à se soumettre, mais demande aussi à ne pas être accablée, foulée aux pieds, est-ce bien conforme à la mansuétude chrétienne? Ce que l'on demandait à Lamennais, ce n'était pas la soumission, mais une soumission absolue, illimitée, sans aucune réserve. La soumission, Lamennais l'avait faite. Dans une lettre écrite au pape, le 5 novembre 1833, il déclarait se soumettre à l'encyclique : 1° en tant qu'elle déclarait la tradition apostolique; 2° en tant qu'elle réglait les points de discipline. De plus, il avait déclaré dans une lettre antérieure qu'il resterait désormais en dehors des affaires de l'église.

C'était bien renoncer à la thèse de la séparation de l'église et de l'état. Mais il faisait ses réserves sur l'ordre politique, donnant à entendre qu'à titre de citoyen français, il devait rester juge de la politique à laquelle il lui conviendrait de donner son adhésion. Malheureusement, c'était précisément de l'ordre politique qu'il s'agissait. C'est ici le lieu de demander si, en faisant cette réserve, Lamennais n'était pas en contradiction avec lui-même et avec toute sa doctrine antérieure, c'est-à-dire avec le système d'autocratie spirituelle qu'il avait réclamée pour Rome dans la première période de sa vie. Il avait donné pour règle suprême l'autorité, et l'autorité de Rome. L'autorité le condamnait ; donc il avait tort. Reste à savoir si l'autorité elle-même en exagérant son propre dogme, et en poussant à bout son ancien défenseur, ne le mettait pas précisément en face de la contradiction radicale de son système. C'est ainsi que les systèmes se retournent contre leurs auteurs et viennent se briser devant leurs propres conséquences. Est-il bien vrai, d'ailleurs, que le système de l'ultramontanisme, tel que Lamennais l'avait conçu, conduisît logiquement à de telles extrémités ? Non ; car lui-même avait jadis fait des réserves ; il avait dit qu'une autorité absolue du saint-père allant jusqu'au temporel était une invention absurde des adversaires de l'église, que jamais les défenseurs de la papauté, que Boniface VIII lui-même, n'étaient pas allés jusque-là ; et il se bornait à réclamer l'autorité du pape sur la part de spirituel mêlée au temporel. A la vérité, la limite était difficile à fixer ; mais, si loin qu'on la poussât, il y en avait une ; et la soumission absolue et sans réserve qu'on voulait lui imposer n'en fixait pas. Quoi qu'il en soit, Rome ne fut pas satisfaite ; et de plus en plus pressé par ses amis, Lamennais, qui avait un fond de faiblesse, malgré sa violence, finit par céder, et remit entre les mains de l'archevêque de Paris la renonciation absolue qu'on lui demandait et que nous avons citée.

Mais on sait ce qui arrive aux natures faibles, lorsqu'elles ont été obligées de céder à des obsessions trop pressantes. On se rappelle ce qui arriva à Lamennais lui-même lorsque des obsessions semblables, brisant sa volonté, en avaient fait un prêtre malgré lui. Le vieil homme se révolta ; un cri de désespoir s'échappa de son âme. Nous avons cité la lettre étrange, pressante, passionnée qu'il écrivit à son frère dans cette occurrence. Ce n'avait été alors qu'une révolte secrète et intérieure dont personne n'avait eu la confidence. Il n'en fut pas de même en 1833. Vaincu et humilié, Lamennais se laissa aller, par une réaction facile à comprendre, mais moins facile peut-être à excuser, à un acte de révolte et de colère qui retentit dans le monde entier. Il est difficile de justifier cet acte si l'on songe à la rétractation précédente ; il est difficile de

comprendre cette rétractation si l'on songe que le brûlot qui allait mettre l'incendie dans l'église était déjà tout prêt. Il est probable que Lamennais se satisfit la conscience en déclarant, comme il l'avait déjà fait, et comme il le fait encore dans une lettre à l'un de ses amis, le marquis de Coriolis (3 février 1834), qu'il était résolu à ne plus se mêler des affaires de la religion et de l'église. Or le livre qui allait paraître ne parlait pas des affaires de la religion et de l'église, mais seulement des affaires des peuples et des rois. Il était donc, il croyait être dans les limites de la soumission précédente. Quelques jours même avant cette renonciation finale, obtenue par l'archevêque de Paris, il écrivait à un ami : « La question est maintenant nettement posée. Il s'agit de savoir si les catholiques doivent reconnaître dans le pape l'unique souverain au spirituel et au temporel... Rome essaiera de nouveau d'envelopper la question politique dans la question religieuse, et moi je les séparerai de nouveau (22 novembre 1833 (1). » N'était-ce pas là encore un subterfuge? n'était-ce pas précisément cette réserve qui avait été condamnée à Rome, et qu'il allait abandonner définitivement dans sa renonciation du 11 décembre 1833?

Le sort en était jeté. Lamennais voulut « en finir. » C'est lui-même qui s'exprimait ainsi en confiant à Sainte-Beuve son manuscrit des *Paroles d'un croyant*, en le chargeant de le faire imprimer. Ce livre fit un effet prodigieux. A l'imprimerie même où on le composait, les ouvriers interrompaient leur tâche pour le lire tout haut. Sainte-Beuve raconte qu'étant allé à l'imprimerie pour suivre les phases de l'impression, « il trouva les compositeurs qui avaient quitté leurs cases et s'étaient réunis en rond autour de l'un d'eux, qui déclamait avec un enthousiasme indescriptible le feuillet de copie qu'il tenait en main (2). » L'impression produite par ce livre étrange est merveilleusement résumée dans une lettre (3) d'un des plus fidèles amis de Lamennais, M. de Vitrolles, qui lui rapportait en ces termes les jugemens recueillis autour de lui (11 mai 1834) : « Mais comment avez-vous laissé écrire et publier un pareil ouvrage? — Et comment aurais-je pu l'empêcher? — Mais c'est une œuvre abominable, tous les principes de la société y sont attaqués; quelle violence, quel talent! — Il n'y a plus de gouvernement possible, si les lois sont impuissantes pour faire condamner l'auteur par les cours d'assises. — C'est sublime, et puis c'est vrai. La légi-

(1) Cette lettre se trouve dans les *Confidences de Lamennais*, publiées par M. de La Ville-Radel (1886).

(2) Sainte-Beuve, *Constitutionnel*, 23 septembre 1861.

(3) *Correspondance inédite*, par Eug. Forgues, p. 247.

timité est un dogme impie. Il n'y a que Dieu de légitime. — Vous ne me direz plus que l'abbé de Lamennais soit religieux et croyant? Tous les dogmes de la religion sont renversés dans son ouvrage. — Le conseil des ministres a été réuni. Guizot était pour les poursuites; de Rigny était contre, non qu'il ne trouvât l'œuvre exécrable, mais parce qu'il craint le scandale et l'inutilité. — Chateaubriand disait en confidence : Concevez-vous que dans mon article j'ai cru aller au-delà de tout ce qu'on pouvait dire, et en voilà un qui me laisse bien loin en arrière? — Mais enfin, dit Castelbajac, si l'abbé de Lamennais avait lu l'évangile... — Quelle beauté de pensée, quelle perfection de style! La langue n'avait pas encore offert de pages semblables à l'élégie de la mère et de la fille! — Quelle fureur dans le chapitre des Rois!.. L'auteur a *out-heroded* Hérode, comme Shakspeare fait dire à Hamlet. — Ce qu'il y a d'heureux, c'est qu'il est prouvé qu'il est fou, et qu'il sera incessamment aux Petites-Maisons, et j'espère bien que Chateaubriand ne tardera pas à l'y suivre. — C'est un bonnet rouge planté sur une croix! — C'est l'apocalypse de Satan! — C'est Babeuf débité par Ezéchiel! En voilà assez! et j'en pourrais remplir encore quatre pages. » Après avoir rappelé tous ces jugemens pris sur le vif, et qui éclataient dans toutes les conversations, le baron de Vitrolles poursuivait sur le ton d'une admiration profonde et d'une tendre amitié : « Vous subissez, mon ami, les conditions de votre génie. Il est enfant de la tempête, et vous la suivez au loin sans le savoir. Il y a dans tout cela quelque chose de mystérieux, d'inexplicable pour nous, pour vous-même. Votre cœur et votre esprit ont été dupes de votre imagination; et quel funeste présent qu'une telle imagination! Que je bénis le ciel de ma simple et médiocre raison en voyant à quels excès peut conduire ce don fatal qu'on appelle le génie! Hélas! les gémissemens, les reproches de mon amitié sont inutiles; la parole échappée ne saurait revenir. Que Dieu en écarte les terribles conséquences! »

Telle fut l'impression produite par les *Paroles d'un croyant*. Ce livre extraordinaire, écrit en style biblique, dont certaines parties, pour l'horreur, peuvent être comparées à *l'Enfer* de Dante, et d'autres, pour la douceur, à l'*Imitation de Jésus-Christ*, est un des plus étonnans de notre siècle. Les parties noires ont vieilli, mais les parties pures et sereines sont restées intactes et sont aussi exquises qu'à l'origine. Ce livre est si connu qu'il n'y a rien à en citer. Rappelons seulement que, dans notre littérature chrétienne et évangélique, il n'y a rien au-dessus de la page qui commence en ces termes : « Vous n'avez qu'un jour à passer sur la terre; faites en sorte de le passer en paix, » et qui contient cette admi-

rable apostrophe : « Oh ! si vous saviez ce que c'est qu'aimer ! » Comment celui qui sentait si vivement les beautés de l'amour et de la paix a-t-il passé ses jours dans la haine et dans la guerre? Serait-ce le rêve d'un bien extrême dépassant la nature humaine qui lui a fait voir partout un excès de mal qui n'existe pas davantage? Au fond, il n'y a pas de doctrine précise dans les *Paroles d'un croyant*. C'est un poème et non un traité. Ce que l'on peut y découvrir, c'est la doctrine des millénaristes, quelque chose d'analogue à *l'Évangile éternel* de Joachim de Flore au moyen âge. C'est l'illusion d'une société parfaite, idéale, paradisiaque, gouvernée par l'amour, empêchée par la méchanceté des despotes, et qui sera obtenue par la liberté. Pour reconnaître ce qu'il y a d'illusoire dans ce point de vue, il suffit de comparer les griefs de l'auteur contre la société de son temps avec la peinture idéale et idyllique dont il nous fait la peinture. Tous ces griefs ont cessé d'être légitimes. Restriction du suffrage, monopole de l'enseignement, législation compressive de la presse, absence de liberté de réunion, de liberté des grèves, etc., tels sont les maux contre lesquels il déclame. Depuis ce temps, tous ces griefs ont disparu ; et, cependant, sommes-nous dans le paradis plus qu'auparavant? Le progrès est vraiment impossible, si l'on ne commence pas par jouir des biens relatifs que l'on possède ; car tous ceux que l'on acquerra ne seront jamais que des biens relatifs ; et, comparés à un absolu indéfinissable, ils seront toujours des maux. On peut sans doute demander sans cesse plus que l'on a, mais c'est à la condition de ne point méconnaître ce que l'on a. Employer un langage qui serait à peine juste appliqué à un Néron contre des gouvernemens modérés qui ne vont pas tout de suite à l'extrémité de leurs principes, c'est un défaut de justesse qui gâte la plus grande éloquence. Il est vrai de dire, pour atténuer les torts de Lamennais, que s'il y avait en France à cette époque une liberté relative, il restait encore en Europe une grande part de vraie tyrannie ; des peuples entiers étaient opprimés, et l'ancien régime était encore tout-puissant dans beaucoup d'états ; mais Lamennais ne faisait pas cette distinction. Il combattait tout sans réserve, et il livrait à la haine et au mépris tous les pouvoirs du monde. Il croyait trop aux vertus du peuple ; il croyait trop aussi à la nécessité d'une dissolution universelle pour faire éclore la société qu'il rêvait. Il avait franchi les limites qui séparent le libéralisme de la démocratie, et la démocratie réglée de la démagogie et de l'anarchie.

Nous ne suivrons pas Lamennais dans toute sa carrière démocratique. Il se fit pamphlétaire, luttant de popularité avec Timon (de Cormenin) dans sa guerre contre le gouvernement de Juillet.

Il contribua pour sa part à la chute de ce gouvernement. Tous les livres qu'il écrivit à cette époque, *le Livre du peuple*, *Une Voix de prison*, etc., ne sont plus que de faibles imitations des *Paroles d'un croyant;* on n'y trouve aucune idée personnelle : ce sont les lieux-communs démocratiques, mêlés çà et là de socialisme vague. Un seul doit être signalé comme caractéristique, ce sont les *Amschaspans et les Darvans*. Ces mots représentent les génies bienfaisans et les génies malfaisans, les bons et les méchans. Toute sa vie, Lamennais a ainsi divisé les hommes en deux classes : d'un côté, le parti du bien; de l'autre, le parti du mal; et toute sa vie aussi il a assimilé les méchans à ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Seulement ceux qui étaient les bons dans la première période de la vie sont devenus les méchans dans la seconde, et réciproquement. Mais c'était toujours la même intolérance. Jusqu'au bout il fut l'ennemi du tolérantisme; jusqu'au bout il eut des anathèmes. Il fut toujours l'homme de l'*Essai sur l'indifférence*. Telle fut la malheureuse unité de sa vie.

Nous en avons fini avec le politique; nous allons rentrer dans la philosophie. Au moment où Lamennais semblait le plus fini, le plus épuisé, au point de vue politique et polémique, il se renouvelait en publiant la plus sereine et la plus noble de ses œuvres, l'*Esquisse d'une philosophie*, ouvrage trop oublié et auquel le nom même de Lamennais a fait tort. On était tellement habitué à être troublé ou révolté par ses écrits qu'un livre de pure philosophie, absolument désintéressé, sans passion, tout scientifique, parut quelque chose d'ennuyeux. Les philosophes n'en firent pas de cas parce qu'ils y virent une concurrence, et le public n'y comprit rien. C'est aujourd'hui un livre à exhumer; nous y consacrerons la fin de cette étude.

PAUL JANET.

L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

ET

LA PAIX PERPÉTUELLE

I.

La Société française de l'arbitrage international a résolu de tenir un congrès pendant l'Exposition. Cette Société s'appelait autrefois, si je ne me trompe, la Ligue des amis de la paix; elle a bien fait de changer son nom, les mauvais plaisans ne peuvent plus affecter de la confondre avec certaines sectes religieuses dont elle ne partage point les idées.

Les vrais amis de la paix sont les quakers, et un vrai quaker pense que tout homme qui a senti une fois dans sa vie le tremblement de l'inspiré, qui a entendu la voix « du Christ intérieur, » se fait une loi d'aimer ses ennemis, de ne pas repousser la force par la force, de ne jamais verser le sang, et qu'il se refuse non-seulement à venger ses injures personnelles, mais à s'armer pour la défense commune. On raconte que quand George Fox, fondateur de la secte, à qui on reprochait de traiter de scélérats les gens de guerre et d'hypocrites les gens d'église, fut cité devant le juge de paix, il se présenta avec un bonnet de cuir sur la tête. Un sergent le souffleta, en lui remontrant qu'un gueux tel que lui devait parler tête nue à son juge. Fox tendit l'autre joue et pria le sergent de lui donner un autre soufflet pour l'amour de Dieu. Les membres de la Société de l'arbitrage international ne sont point

des quakers, mais de bons patriotes, et ils n'admettent pas que leur pays reçoive un soufflet sans en rendre deux. Mais ils pensent aussi que le monde irait bien mieux si l'on n'y souffletait personne, que, si les peuples étaient raisonnables, ils aboliraient la guerre, cette loi de rigueur et de sang, et s'arrangeraient d'un commun accord pour vider pacifiquement leurs querelles, en les soumettant à la décision d'arbitres impartiaux.

C'est un rêve, c'est une chimère, a-t-on dit plus d'une fois, et après avoir rêvé, on se réveille; mais rien ne décourage les gens convaincus. Il est bon qu'il y ait des prêcheurs d'utopies; leurs prédications ne sont pas tout à fait inutiles, il en reste quelque chose. Les chevaliers errans passaient, eux aussi, pour des rêveurs, et pourtant s'il n'y avait point eu de chevaliers, la société moderne vaudrait moins qu'elle ne vaut. Au surplus, les partisans de l'arbitrage international allèguent, avec quelque apparence de raison, qu'ils s'inspirent de l'esprit du temps, que la guerre paraît être une sorte d'anachronisme dans un siècle comme le nôtre, qu'on peut appeler à la fois le plus humain et le plus scientifique de tous les siècles.

Jamais on ne s'est tant occupé d'adoucir les mœurs et les lois, d'instruire les ignorans, d'améliorer le sort des classes souffrantes, d'augmenter et la durée et le prix de la vie. Jamais non plus les inventions du génie n'ont contribué davantage à répandre le bien-être, à rendre l'existence facile, et faciles aussi les communications entre tous les peuples, qui, grâce aux miracles de la vapeur et de l'électricité, se sentent aujourd'hui plus voisins les uns des autres que ne l'étaient jadis les provinces d'un même royaume. Jamais cependant, par un étrange contraste, la préparation de la guerre n'a tenu tant de place dans les préoccupations des chefs d'état. Jour et nuit les nations montent la garde, mèche allumée, sur leurs frontières; l'Europe est un camp, et les arts destructifs sont cultivés avec autant d'ardeur que les arts de la paix. Le service universel et obligatoire, cette invention prussienne adoptée presque partout, a hérissé de baïonnettes les monts et les plaines. Un gouvernement qui en a deux millions à ses ordres trouve que ce n'est pas assez, qu'il lui en faut trois pour répondre de la sûreté publique. Cette contradiction afflige les philanthropes. Il leur semble qu'un bon et un mauvais démon se disputent la possession de l'Europe, qu'incertaine dans ses voies, partagée entre sa raison et ses passions, elle conclut tour à tour un pacte avec les enfans de lumière et avec le diable, et, pour la dégoûter du diable, ils se proposent d'en dire beaucoup de mal dans leur congrès. Tel philosophe leur répondra peut-être que le diable a un rôle à jouer

ici-bas, que d'ailleurs l'esprit humain a toujours été en proie aux contradictions, qu'elles ne sont pas ce qu'il y a de pire dans ce monde.

La Société de l'arbitrage international était plus autorisée que beaucoup d'autres à célébrer le centenaire de la révolution française; mais si elle s'était piquée d'exactitude dans les dates, elle aurait remis son congrès à l'an prochain. Ce fut en effet dans la mémorable séance du 14 mai 1790 que l'assemblée nationale décréta en quelque sorte l'abolition de la guerre. Aux préparatifs belliqueux de l'Angleterre, le roi Louis XVI avait répondu par l'armement de quatorze vaisseaux de ligne. L'assemblée profita de l'occasion pour déclarer que la paix est le premier des biens, qu'un peuple libre n'attaque personne. Les Robespierre, les Pétion affirmaient, la main sur le cœur, que la France avait abjuré à jamais tout projet ambitieux, qu'elle regardait « ses limites comme posées par les destinées éternelles. » — « Vous allez, s'écriait Volney, délibérer pour l'univers; vous allez, j'ose le dire, convoquer l'assemblée des nations. — Que tous les peuples soient libres comme nous, disait le curé Rollet, et on ne se battra plus. »

D'autres orateurs ajoutaient que l'art de traiter n'étant que l'art d'intriguer, on n'avait plus besoin de diplomates, que les représentans de la France devaient se réserver le droit de conduire eux-mêmes les négociations et protéger le repos du monde contre les souverains et leurs agens. Mirabeau leur répondit qu'ils s'abusaient : « C'est toujours sous le charme de la passion, disait-il, que les assemblées politiques ont déclaré la guerre. Nous avons entendu un de vos orateurs vous proposer, si l'Angleterre faisait à l'Espagne une guerre injuste, de franchir sur-le-champ les mers, de renverser une nation sur l'autre, de jouer dans Londres même, avec ces fiers Anglais, au dernier homme et au dernier écu. Et nous avons tous applaudi, et un mouvement oratoire a suffi pour tromper un instant votre sagesse. Croyez-vous que de pareils mouvemens ne vous porteront jamais à des guerres désastreuses? Vous ne serez pas trompés par des ministres; ne le serez-vous jamais par vous-mêmes? »

Mirabeau avait vu clair; il venait de révéler à la révolution son secret, mais la révolution ne l'en crut pas, et cet homme de génie ne put avoir raison de ce qu'il appelait lui-même le fanatisme de l'espérance. « Ce fut, a dit M. Sorel, une nuit du 4 août de la guerre et de la conquête... Le décret qui fut voté était le vœu platonique d'un congrès de métaphysiciens. Ignorant que la guerre couvait dans leurs âmes, que l'impulsion héréditaire du sang français qui coulait dans leurs veines les conduirait irrésistiblement à propager la révolution après l'avoir accomplie, que, pour régénérer l'Europe, il

faudrait la soumettre, que le règne de la vérité n'y pouvait prévaloir que par la flamme et le fer, ils se refusaient aux leçons de l'histoire et à l'évidence des faits (1). »

On avait promis au monde la paix perpétuelle. Le 20 avril 1792, l'assemblée législative obligeait Louis XVI à déclarer la guerre à l'Autriche, et deux mois après, le vieux Luckner prenait Menin, Ypres et Courtrai. Quelqu'un devrait écrire l'histoire des bonnes intentions ; ce n'est pas le chapitre le moins intéressant de l'histoire universelle.

La plupart des philosophes du XVIIIe siècle ont pensé que la guerre est un mal qui déshonore le genre humain, mais que ce mal est nécessaire, inévitable, et ils n'ont pas pris au sérieux les moyens proposés par l'abbé de Saint-Pierre pour rendre la paix perpétuelle ; ils ont regardé ses projets comme les rêves d'un homme de bien. Montesquieu engageait les souverains à ne pas se fonder sur des principes arbitraires de gloire, de bienséance ou d'utilité pour ensanglanter la terre ; il leur représentait « que, si la réputation de leur puissance augmente la force de leurs états, la réputation de leur justice l'augmente tout de même. » Il exhortait les conquérans à se conformer dans leurs entreprises à la loi de la nature, qui veille sans relâche sur la conservation des espèces, à la loi de la lumière naturelle, qui veut que nous fassions à autrui, autant qu'il est possible, ce que nous voudrions qu'on nous fît, à l'esprit d'acquisition, qui porte avec lui l'esprit de ménagement et d'usage. Mais il n'a pas nié le droit de conquête ; il s'est contenté d'établir que ce droit légitime et malheureux laisse toujours à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine.

Dans les premières années du XIXe siècle, la guerre eut ses apologistes, ses défenseurs officieux et zélés. Des théosophes l'ont considérée comme une dispensation céleste, comme une sorte de maladie sacrée, comme un châtiment qui améliore le coupable, comme un fléau divin qui doit être respecté. Un grand penseur allemand a déclaré qu'il n'y a point de société saine et valide sans une classe militaire, destinée à donner tous les grands exemples, à représenter les idées d'honneur, l'esprit de discipline, de sacrifice et d'abnégation, et qu'est-ce qu'un soldat qui ne se bat jamais? Il tenait la guerre pour un remède héroïque, pour un instrument de salut et de régénération, pour le meilleur préservatif contre la dégénérescence des peuples que corrompt le bien-être, pour le seul moyen de purifier les eaux croupissantes et de désinfecter les ma-

(1) *L'Europe et la Révolution française*, par Albert Sorel. Deuxième partie : *la Chute de la royauté;* librairie Plon, 1887.

récages. « Les prédicateurs, disait-il, discourent éloquemment sur l'instabilité des choses de ce monde, sur la vanité des joies et des espérances. On les écoute avec émotion; mais chacun se dit : Je m'arrangerai pour sauver mon bien. Le plus éloquent des prédicateurs est un hussard, le sabre au poing, et bon gré mal gré, il faut bien qu'on l'en croie. On le maudit, on le charge d'imprécations; le torrent dévastateur s'écoule, après quoi les moissons repoussent, et les vains bavardages se taisent devant les sérieuses répétitions de l'histoire. »

Après 1815, quand la fortune eut trahi le grand capitaine qui avait lassé la patience des hommes, l'Europe échappée comme par miracle des griffes du lion, encore toute froissée et meurtrie, occupée de reprendre haleine et de lécher le sang de ses blessures, se figura quelque temps que sa vraie destinée était le repos. On vit paraître alors en Angleterre les premières sociétés de la paix, qui ne tardèrent pas à se répandre sur le continent : « Un travail sourd s'accomplit chez tous les peuples, écrivait-on. L'influence de la littérature et de la presse tend à la formation d'une confédération européenne. L'Europe aura de nouveau son sacré-collège, mais digne de ce nom, et son conseil des amphictyons; une férocité insensée sera proscrite du sein des nations comme elle l'est entre les individus, et la guerre tombera pour toujours en désuétude. » Puis vinrent les socialistes; mais ils pensaient que pour pacifier les nations, il fallait commencer au préalable par transformer les sociétés, et ce n'est pas ce qu'ils disaient de moins sensé. Aux bâtisseurs de sociétés nouvelles succédèrent les positivistes, puis les darwiniens, qui dans cette fin de siècle sont les vrais maîtres de l'esprit public. Mais ils ne s'accordent pas tous dans leurs conclusions. Les uns nous disent que l'instinct belliqueux est une disposition héréditaire que nous tenons des premiers hommes, qui la tenaient eux-mêmes des animaux, lesquels sont nés pour s'entre-dévorer, et ils nous font espérer que dans le cours des siècles le genre humain ayant dépouillé de plus en plus sa nature animale, ses instincts naturels changeront, que sa raison sera plus forte que ses appétits, et que les doux feront la loi aux violens. D'autres estiment au contraire que la concurrence vitale et la victoire incessante des forts sur les faibles étant la loi suprême de ce monde, il appartiendra jusqu'à la fin à la force aidée de la ruse, que, comme les airs, comme les eaux, la terre sera toujours un champ de bataille et de destruction.

Théosophes et philosophes, socialistes, spiritualistes et darwiniens, quels que soient leurs dissentimens, tous s'accordent à demander que la guerre, si on ne peut l'abolir, devienne de plus

en plus humaine. Mais les généraux allemands, dont la compétence en cette matière ne peut être contestée, nous ont enseigné plus d'une fois que la guerre la plus humaine consiste à faire à l'ennemi le plus de mal possible pour le décider dans son propre intérêt à implorer promptement la paix, et les partisans de l'arbitrage international sont fondés à en conclure que le seul moyen d'adoucir certains fléaux est de les supprimer. — « Eh! quoi, disent-ils, les habitans d'un même pays ont substitué depuis longtemps dans leurs relations réciproques un régime de justice et d'équité à l'état de nature. Est-il donc écrit que l'état de nature subsistera à jamais entre les peuples? Quand nous avons des difficultés avec nos voisins, nous ne pensons pas nous déshonorer en allant devant le juge. Pourquoi les peuples, se défaisant de leurs préjugés barbares, n'iraient-ils pas, eux aussi, devant un juge qu'ils auraient agréé ou choisi? C'est un usage à introduire, une habitude à prendre; il n'y a de vraiment difficile dans toutes les entreprises que les commencemens. »

Nous souhaitons que les orateurs du congrès de la paix répondent victorieusement à toutes les objections qu'on ne peut manquer de leur faire. On leur dira sans doute que leur proposition est de nature à être accueillie et goûtée des petits états, des gouvernemens faibles; redoutant les hasards, ils sont portés à s'accommoder. Mais rien ne sera fait si l'on ne réussit à convertir les forts, si l'on n'obtient qu'ils renoncent à se faire justice à eux-mêmes, qu'ils consentent à se présenter, eux aussi, devant le tribunal sur un pied d'égalité avec les petits. Ils y consentiront, selon toute apparence, dans certains cas particuliers, quand il s'agira de questions insignifiantes ou d'un médiocre intérêt, dans lesquelles ils ont peu à gagner et encore moins à perdre. M. de Bismarck a soumis à l'arbitrage du pape son démêlé avec l'Espagne au sujet des Carolines, et cette condescendance d'un puissant et d'un superbe fit sensation. M. de Bismarck attachait peu d'importance à la possession des Carolines, et il tenait beaucoup en ce temps à se concilier les bonnes grâces du saint-père. Proposez-lui de soumettre à quelque arbitre que ce soit la question de l'Alsace-Lorraine, et vous verrez quel accueil il fera à votre indiscrète et insolente requête. M. Gladstone écrivait naguère au marquis de Riso que la question romaine lui semblait trop importante pour ne pas mériter l'intervention d'un arbitrage international. Quelle réponse eût-il reçue s'il avait adressé sa lettre à M. Crispi?

Une autre difficulté que devra résoudre le congrès est de savoir comment on s'y prendra pour donner quelque autorité à un tribunal d'arbitres et quelque sanction à ses arrêts, comment on lui

procurera les moyens de les mettre à exécution. C'est un dur et épineux métier que celui des appointeurs de débats. Ils font toujours un mécontent au moins, et le plus souvent ils en font deux. On épluche, on discute leur sentence, on les accuse de parti-pris et de n'avoir pas tenu la balance égale. S'ils décident en faveur du faible, le fort n'en appellera-t-il pas? Useront-ils de contrainte? auront-ils des armées? auront-ils seulement des gendarmes? Ils en seront réduits à dire : « Soyez raisonnable, soumettez-vous. » Mais le miracle de la raison est un puissant qui convient de ses torts et passe condamnation.

Jusqu'à ce qu'un congrès ait résolu ces délicates questions, jusqu'à ce qu'il ait prouvé que l'impossible est possible, il est permis de craindre que le seul moyen efficace et pratique de pacifier l'univers ne soit l'établissement d'une monarchie universelle. C'est du moins le seul qu'on ait inventé jusqu'aujourd'hui. Durant plusieurs siècles, Rome a donné la paix aux nations, à qui elle imposait ses volontés par ses légions, recrutées partout, mais formées à son image, dressées à la discipline romaine. De la Tamise au Nil et du Tage jusqu'à l'Euphrate, elle mettait en arbitrage les différends de ville à ville, de peuple à peuple, de souverains à sujets. Longtemps le monde affamé de repos bénit cette main tantôt douce, tantôt violente, qui le tenait sous son obéissance, matait les querelleurs, protégeait les petits contre les usurpations des grands. Comme l'a dit Tacite : *Omnem potestatem ad unum conferri pacis interfuit*. Quels que fussent les vices des empereurs, Rome était presque seule à en souffrir; les peuples étrangers ne se ressentaient que de leurs bienfaits et, oubliant leurs dieux nationaux, dressaient des autels à César. N'était-il pas le patron, le préteur souverain, le haut justicier du monde?

L'Europe a bien changé. Quand on lui promettrait de ne lui donner jamais pour maîtres que des Trajan ou des Marc-Aurèle, il serait bien difficile de lui faire accepter une monarchie universelle. Depuis des siècles, comme on l'a dit, l'Europe est une espèce de grande république, partagée en plusieurs états, et ces états, tous défians et ombrageux, sont aussi jaloux de leur indépendance que l'étaient les cités grecques au temps de Périclès. Le seul principe de droit public sur lequel ils s'entendent est celui de l'équilibre, de la balance entre les possessions territoriales; c'est l'âme de leur politique. On les a vus se réunir et conspirer ensemble contre toute puissance qui avait assez grandi pour rompre cet équilibre, pour déranger cette balance. Depuis Charles-Quint jusqu'à Louis XIV et à Napoléon Ier, toutes les entreprises de domination universelle ont été déjouées par des coalitions, et Montesquieu a dit fort juste-

ment que cet équilibre européen est un état d'efforts de tous contre tous.

Ce qui prouve que la guerre n'est pas le plus grand des maux, c'est qu'on ne trouverait pas aujourd'hui dans toute l'Europe un peuple qui consentît à acheter les douceurs de la paix au prix de son indépendance, et vraiment les peuples ont raison. Le plus précieux des droits est celui de s'appartenir et d'être soi. Mieux vaut mener une vie hasardeuse, pleine de dangers, troublée par de perpétuelles alertes que de goûter une éternelle tranquillité sous la main d'un protecteur. La civilisation elle-même y trouve son compte. L'effort des nations pour se défendre et se conserver les préserve de cette indolence à penser que produisent les longs repos. Les époques les plus fécondes, les plus brillantes pour les arts, pour les sciences, pour tous les développemens de l'esprit humain, furent des époques guerroyantes et troublées; l'histoire de la Grèce et de l'Italie en fait foi. Quand l'existence est trop douce et trop assurée, le génie s'engourdit, l'esprit d'invention disparaît comme il avait disparu de l'empire romain dans le siècle pacifique des Antonins. On ne cherche, on ne trouve plus rien; on devient un peu chinois, on ne connaît plus que le culte des traditions et la sainte autorité des habitudes. La vie est un conte usé, commun et rebattu; on est déchargé du soin de la défendre; mais, selon le mot du poète, on perd l'une après l'autre toutes les raisons de vivre.

II.

Les puissances européennes n'ont pas attendu qu'un congrès change l'arbitrage entre peuples en institution permanente pour en faire quelquefois l'essai. Il faut avouer que ces essais furent le plus souvent malheureux et ne sont pas propres à encourager beaucoup les espérances des sociétés de la paix, de tous les hommes de bonne volonté qui rêvent de remplacer l'état de nature par un système de justice internationale.

Le grand conseil des amphictyons, lequel représentait douze peuples de la Grèce et tenait ses assemblées tantôt aux Thermopyles, à l'ombre du temple de Déméter, déesse de la paix et des sermens, tantôt à Delphes, près du trépied de la Pythie et sous l'invocation d'Apollon, dieu de l'équité, a bien rarement réussi à réconcilier deux cités, à leur faire tomber les armes des mains. Si pures que fussent leurs intentions, ces arbitres imprudens ont allumé des guerres sacrées, dont l'une fournit à Philippe, roi de Macédoine, l'occasion d'entrer en scène et de réduire la Grèce en servitude.

Plus d'une fois dans ce siècle, les principaux états de l'Europe, s'érigeant en amphictyons, se sont concertés pour résoudre pacifiquement certaines questions litigieuses et pour se porter garans des droits des petits. Ils n'ont point allumé de guerre sacrée; mais on a pu remarquer que le plus souvent ils restaient fidèles à leur mission aussi longtemps qu'elle s'accordait avec leur intérêt, que plus tard leur intérêt ayant changé, ils trouvaient quelque biais, quelque échappatoire, quelque faux-fuyant pour se dérober à leurs devoirs. Il est toujours facile à un homme d'état d'en trouver.

Un professeur de droit constitutionnel à l'université de Belgrade, M. Milovanovitch, qui avait pris son grade de docteur à la faculté de Paris, vient de publier un livre fort bien fait et fort mélancolique sur les traités de garantie au XIXe siècle (1). C'est l'histoire impartialement écrite de toutes les conventions signées dans ce siècle et de toutes les infractions que les signataires y ont faites. Les actes de garantie sont, selon l'expression de l'auteur serbe, « des traités par lesquels une ou plusieurs puissances s'engagent soit à respecter, soit à faire respecter un certain état de choses concernant la situation internationale ou même la situation intérieure d'un ou de plusieurs autres états. » Le garant apparaît comme le protecteur des droits du garanti; mais la garantie diffère du protectorat en ce que le protecteur exerce des droits de tutelle, tandis que, le garant jouant plutôt le rôle de mandataire, la personnalité d'un petit état ne se trouve point diminuée par l'acte passé à son profit.

M. Milovanovitch divise les traités de garantie en quatre classes, selon qu'il s'agit de reconnaître et d'assurer soit l'indépendance et l'intégrité territoriale d'un état impuissant à se défendre lui-même, soit sa neutralité perpétuelle, soit le maintien d'un gouvernement, soit enfin certains droits politiques ou civils d'une classe particulière de citoyens. Quel que soit l'objet d'un traité de garantie, il ne sera qu'une vaine formalité, un leurre de dupe, si les garans ne se sentent pas tenus par leurs engagemens, s'ils ne sont pas résolus à payer de leur personne, le cas échéant, pour assurer l'exécution du contrat. Ils ont promis de donner aide et secours au garanti, s'il était lésé dans un de ses droits; quoi qu'il puisse leur en coûter, ils doivent lui prêter main-forte et faire l'acquit de leur charge. Malheureusement, comme le remarque M. Milovanovitch, les états souverains sont leurs propres juges, ce sont eux qui décident jusqu'à quel point ils sont tenus de faire honneur à leur signature; peut-être leur conviendra-t-il de la laisser protester. Les

(1) *Les Traités de garantie au XIXe siècle*, étude de droit international et d'histoire diplomatique, par M. Milovanovitch. Paris, 1888; Arthur Rousseau, éditeur.

états souverains ne relèvent que de Dieu et de leur épée, et quand ils le veulent, Dieu se tait et leur épée reste au fourreau.

Les morts vont vite, la mémoire des peuples est courte, et on ne pense plus guère à la cruelle aventure qui termina les jours de la petite république de Cracovie. Les cours de Russie, d'Autriche et de Prusse s'étaient engagées à respecter et à faire respecter en tout temps la neutralité de cette ville libre et de son territoire, où aucune force armée ne pouvait être introduite sous quelque prétexte que ce fût. Ces dispositions avaient été mises sous la sauvegarde des huit puissances signataires de l'acte final de Vienne. On entendait faire de ce petit pays un véritable paradis terrestre; on avait décidé « que, placé sous la protection des trois puissances libératrices et unies, il jouirait du bonheur et de la tranquillité en se consacrant uniquement aux arts, aux sciences, au commerce et à l'industrie, qu'il serait l'éternel monument d'une politique généreuse et magnanime. »

Toutefois, dès 1846, un mouvement insurrectionnel ayant éclaté en Galicie, Cracovie fut occupée par les troupes des trois puissances protectrices et annexée à l'Autriche. M. de Metternich allégua que les garantis n'avaient pas rempli les conditions mises à leur indépendance, qu'ils ne s'étaient pas consacrés uniquement à l'industrie, aux sciences et aux beaux-arts, qu'ils avaient participé secrètement aux insurrections, donné assistance aux émigrés polonais, qu'on s'était vu dans la nécessité de les occuper militairement. L'agneau aurait eu sans doute beaucoup de choses à répondre ; mais, pour le mettre hors d'état de raisonner, le loup l'avait croqué sans autre cérémonie. Que firent l'Angleterre et la France? Elles protestèrent par des actes séparés et on put croire qu'elles allaient se fâcher. « S'il est des puissances signataires du traité de Vienne, avait dit lord Palmerston à la chambre des communes, qui aient intérêt à ce qu'il ne soit pas violé, ce sont les puissances allemandes, et ces gouvernemens sont trop perspicaces pour ne pas avoir compris que, s'il n'est pas bon sur la Vistule, il doit être également mauvais sur le Rhin et sur le Pô. » M. Guizot, de son côté, déclara que la France, à qui les traités de 1815 avaient imposé de douloureux sacrifices, avait le droit d'exiger qu'ils fussent respectés des bénéficiaires, qu'autrement elle se croirait autorisée « à ne consulter désormais que le calcul prévoyant de ses intérêts. » Ce fut tout. On avait crié au voleur, on le laissa courir, et il garda son butin.

Les hommes d'état anglais font peu de cas, comme on sait, des vertus chevaleresques et des devoirs onéreux. Ils ont les premiers posé en principe qu'il y a deux sortes d'engagemens, ceux

qui lient et ceux qui ne lient pas. Le 14 juin 1867, M. Labouchère interpellait le cabinet tory et lui reprochait l'imprudence qu'il avait commise en consentant à garantir avec les autres puissances la neutralité du grand-duché de Luxembourg, après que les Prussiens en auraient évacué la forteresse. Lord Stanley, ministre des affaires étrangères, répondit que l'engagement contracté par l'Angleterre n'était pas sérieux, et il s'attacha à démontrer que, la garantie donnée à la neutralité luxembourgeoise étant collective, toutes les puissances signataires, en cas de violation, pourraient être appelées à agir collectivement, mais qu'aucune ne pourrait être mise en demeure d'agir seule, au refus des autres, que c'était un cas de responsabilité limitée, que les droits ne sont pas des obligations.

Quelques jours plus tard, le premier ministre de la reine expliquait à la chambre des lords que les garanties personnelles obligent les individus, que les garanties collectives reposent sur un engagement d'honneur de toutes les parties intéressées; mais que, s'il plaît à l'une d'elles de manquer à l'honneur, les autres ne sont tenues que d'en prendre acte et de s'en laver publiquement les mains. Quatre ans auparavant, lord Palmerston, pour se dispenser d'intervenir en faveur des Polonais, avait déclaré à la chambre des communes « que, lorsqu'un traité est conclu entre différentes puissances, sauf le cas d'une stipulation expresse, chacune des parties contractantes a le droit d'imposer par la force l'observation de la parole donnée si elle croit en avoir le moyen, mais qu'elle n'est point dans l'obligation de le faire. » Il est vrai que précédemment, quand la France avait manifesté le désir de profiter de la création du royaume de Belgique pour améliorer sa frontière du nord-est, ce même lord Palmerston s'était montré le rigide et inexorable garant des traités : « Du moment, avait-il écrit, que nous donnerions à la France un potager ou une vigne, tout deviendrait une question de plus et de moins, et nous déserterions les principes. » Il aurait pu ajouter : Nos principes sont nos convenances, et nous sommes les seuls juges de ce qui nous convient.

Les garans les plus honnêtes sont ceux qui respectent les traités, sans se croire tenus de s'imposer aucun effort, aucun dérangement, aucune dépense pour les faire respecter de leurs co-signataires. Les garans malhonnêtes sont ceux qui les violent sans scrupule, et qui, le cas échéant et l'occasion leur semblant favorable, cherchent chicane au garanti, spolient sans façons le petit qu'ils avaient promis de protéger. Les garans malhonnêtes sont toujours des gens inventifs et ingénieux; ils n'ont pas de peine à colorer leurs iniquités, à sauver les apparences. Ils savent qu'il y a des fraudes

autorisées et des ruses permises, que la foi jurée n'est pas une de ces lois dont on ne peut s'affranchir, que le grand point est de réussir, que l'histoire est bonne fille, qu'elle est pleine d'indulgence pour les grands et heureux pécheurs, pour les glorieux larrons, qu'elle fait grâce aux perfidies auxquelles la fortune sourit.

Les philanthropes, parmi lesquels se recrutent les sociétés de la paix, estiment que les conventions faites entre états sont aussi sacrées que les accords passés entre particuliers, qu'il n'y a pas deux morales, la publique et la privée, qu'il n'y en a qu'une également obligatoire pour les souverains et pour le moindre de leurs sujets. Mais quoi qu'ils disent, quoi qu'ils fassent, la politique ne sera jamais un chapitre du traité des offices. Une loi morale n'est applicable qu'à des individus, à des personnes, à des êtres censés libres et responsables; les états sont des communautés, et les communautés n'ont pas de conscience. La morale est l'expression d'une volonté générale, qui est en droit de s'imposer aux volontés particulières, d'exiger que les individus lui sacrifient dans l'occasion leurs goûts, leurs penchans, leurs intérêts. Les gouvernemens sont eux-mêmes l'expression d'une volonté générale; ils représentent la cause publique, le bien public, le salut public. L'homme qui ment pour s'enrichir se déshonore; l'homme d'état qui accroît par ses tromperies la puissance ou le territoire de son pays est sûr d'être absous, pourvu qu'il ne se laisse pas prendre, qu'il trompe avec art, qu'il joigne l'élégance à l'effronterie. Un ambassadeur de Louis XI se plaignait à son maître que les ministres du duc de Bourgogne mentaient toujours : « Eh, bête! lui répondit le roi, que ne mens-tu plus et mieux qu'eux! »

La plupart des politiques, sentant le besoin de ménager les préjugés des peuples, n'ont garde d'avouer publiquement leurs méfaits et leurs maximes. Jadis, ils cherchaient des autorités ou des excuses dans les livres historiques de l'Ancien-Testament, que les croyans prenaient pour un code de morale et qui sont l'incomparable manuel d'une politique crûment réaliste. On y trouve des exemples de tous les procédés que peut employer un prince qui craint l'Éternel pour tout se permettre sans rien risquer. Le roi David, ayant juré de ne jamais attenter à la vie de Séméi, recommanda à son fils Salomon de le faire assassiner. « David, nous dit un pieux et savant publiciste du XVIIe siècle, ne trahit point son serment : il ne s'était engagé que pour lui seul. » Salomon se conforma aussi aux instructions de son père en ne permettant pas que les cheveux blancs de Joab descendissent en paix dans le séjour des morts. Ne fallait-il pas que la race de David fût à jamais sauve? Le grand Frédéric, politique aussi réaliste qu'aucun roi d'Israël ou de Juda, eut le mérite de préférer le cynisme à l'hypocrisie et de se donner pour ce qu'il

valait. Étranger à tout respect humain comme à la crainte du Seigneur, il dit tout haut ce qu'on disait tout bas. Il dépouilla la chenille de son cocon, et la montra nue, telle qu'elle est. — « Vaut-il mieux, disait-il, que le peuple périsse ou que le prince rompe son traité? Quel serait l'imbécile qui balancerait à décider cette question? » Il ajoutait qu'avec quelque surprise que le public lise le récit des traités jurés et rompus, l'intérêt de l'état doit servir de règle aux souverains, qu'un particulier est tenu de garder sa parole, l'eût-il donnée inconsidérément, qu'un roi responsable de l'existence de son royaume ne doit pas hésiter un instant à violer la sienne quand il n'y a pas d'autre moyen de salut : « Apprenez, monsieur le philosophe, qu'il ne faut pas avoir la conscience trop étroite lorsqu'on a la prétention de gouverner le monde. »

Frédéric disait encore « que toutes les garanties sont comme de l'ouvrage de filigrane, plus propre à satisfaire les yeux qu'à être de quelque utilité. » C'est aussi l'avis de M. Milovanovitch. J'ai dit que son livre laissait au lecteur une impression mélancolique; on y voit combien est illusoire l'efficacité des conventions internationales. Ce sont les oiseaux de proie qui gouvernent les affaires humaines, sans avoir d'autre droit, comme on l'a dit, que celui de leur bec et de leurs serres. Plus dangereux encore que les aigles, les faucons et les vautours sont les chats-huans, dont la grave physionomie impose aux naïfs et qui se plaisent à moraliser en plumant leur victime. Risquer ou se cacher, voilà le sort des faibles; mais, si petit qu'il soit, un peuple ne peut se cacher; on sait toujours où le prendre.

Les puissances avaient garanti l'indépendance de la république de Cracovie; elles avaient garanti aussi l'intégrité de l'empire ottoman et celle du petit royaume de Danemark. Qu'est-il advenu de leurs promesses? Il n'y a guère que la Belgique et la Suisse à qui on ait tenu parole et dont la neutralité ait été respectée. Encore la Suisse fut-elle menacée en 1847 d'une intervention peu justifiée, et on ne peut nier que la Belgique n'ait couru de grands hasards en 1866. M. Milovanovitch en conclut que non-seulement les traités de garantie sont le plus souvent inefficaces, mais qu'ils peuvent avoir de pernicieux effets, en inspirant à l'état garanti une aveugle confiance, en endormant ses inquiétudes. Il est dangereux de traverser un torrent sur une planche pourrie. Si le Danemark avait eu moins de confiance dans ses garans, qui l'ont abandonné, il eût été plus circonspect, il eût négocié avec le conquérant et en eût obtenu peut-être des conditions plus favorables. Si la Belgique faisait moins de fond sur la garantie donnée à sa neutralité, elle aurait adopté depuis longtemps la loi militaire destinée à accroître sa force défensive. Ses fondateurs, hommes fort avisés, lui représentaient

qu'être neutre, c'est être chargé de se défendre soi-même, que pour être efficace, une neutralité doit être armée. C'est l'opinion du roi des Belges; il a pris la peine de s'en expliquer dans une brochure verte, qui a fait quelque bruit. Il est fermement convaincu « que la vie des nations est un combat, que c'est le décret divin. » Les partisans de la paix perpétuelle ne parviendront jamais à abroger ce décret. Le train du monde sera toujours un train de guerre.

III.

Si dure, si haïssable que soit la justice rigoureuse, les peuples la préfèrent encore à la justice arbitraire, et le règne de la force leur est moins insupportable que celui du bon plaisir. Ceux qui voudraient voir vider tous les différends internationaux par voie d'arbitrage ne considèrent pas dans quel embarras se trouveront souvent les juges les plus sages, les plus impartiaux, les mieux intentionnés. Sauf quelques principes de droit des gens universellement acceptés, mais qu'il est toujours facile de fausser ou d'interpréter à sa guise, il n'est pas de textes qui règlent les rapports des nations et leur droit de propriété, et, à défaut de lois écrites, les arbitres ne consulteront que la loi naturelle. Elle leur suffira pour résoudre des questions très simples, et nous souhaitons qu'ils en résolvent beaucoup. C'est un précieux service qu'ils rendront aux plaideurs. Les petits procès, toujours coûteux, en engendrent souvent de grands; ils ressemblent à ces petites pluies qui gâtent les chemins. Ce serait un grand avantage pour tout le monde si dans toutes les questions où il n'y va ni de leur honneur ni de leur salut, les gouvernemens consentaient à dompter leur humeur contentieuse et à recourir aux bons offices du juge de paix.

Mais dans toutes les affaires compliquées, dans tous les litiges où intervient le droit historique, dans toutes les causes qui ont une origine lointaine et qu'on ne saurait approfondir sans exhumer de vieux titres, sans fouiller les archives et la cendre des siècles morts, la justice naturelle devient bien vite trouble et flottante, et il faut recourir à l'histoire, qui est la sage conseillère des princes, mais qui est aussi le tourment des juges chargés de découvrir quelque certitude dans un amas d'incertitudes et de voir clair dans les ténèbres. Il n'est pas d'iniquités que le temps n'ait fini par consacrer, ni d'abus qu'il n'ait rendus respectables, ni d'acquéreurs malhonnêtes qui n'aient des titres en bonne forme à produire. Il n'est pas non plus de droits si évidens qu'ils ne deviennent douteux après un certain nombre d'années de non-exercice et d'abandon forcé.

C'est surtout en matière de politique qu'on peut dire que la prescription est un moyen d'acquérir ou de se libérer par un certain laps de temps. Le code civil ajoute : sous les conditions déterminées par la loi. Mais en ce qui concerne la justice internationale, il n'y a pas de loi, et on ne peut déterminer les conditions que doit remplir un détenteur de territoire pour acquérir le droit de ne plus être troublé dans sa jouissance ni inquiété dans sa possession. *Ea res agatur, cujus non est possessio longi temporis*, dit le droit romain. Mais qui dira combien d'années doivent s'écouler pour éteindre les dettes d'un conquérant, pour justifier une usurpation, pour transformer un voleur de grand chemin en propriétaire honorable et légitime? Il n'y a pas un seul pays en Europe ou ailleurs qui ne possède des provinces acquises jadis par dol, par fraude ou par violence, et des arbitres qui voudraient tout remettre sur le pied de la justice naturelle devraient refaire le monde et l'histoire universelle. Ils seront parfois aussi embarrassés qu'un expert nommé d'office pour accommoder le différend du saint-siège et du saint-empire romain. « Certes, les papes eurent raison de se croire le droit de donner l'empire et même de le vendre, a dit un historien, puisqu'on le leur demandait et qu'on l'achetait, et puisque Charlemagne lui-même avait reçu le titre d'empereur du pape Léon III. Mais aussi on avait raison de dire que Léon III, en déclarant Charlemagne empereur, l'avait déclaré son maître, que ce prince avait pris les droits attachés à sa dignité, que c'était à son successeur à confirmer les papes et non à être choisi par eux. Le temps, l'occasion, l'usage, la prescription, la force, font tous les droits. »

Si l'examen des pièces les embarrasse, s'ils n'ont à invoquer aucun texte qui ne donne matière à controverse, les arbitres, dira-t-on, en seront quittes pour juger selon l'équité et selon leur bon sens. Mais quand il s'agit de grands intérêts nationaux, on ne s'en remet pas facilement à son bon sens; on éprouve le besoin de fonder ses jugemens sur quelque principe général et de s'autoriser par des maximes. Qu'à cela ne tienne! les arbitres conformeront leurs décisions à l'esprit de leur siècle, ils s'inspireront des doctrines qui ont le plus de cours aujourd'hui. Malheureusement, ces doctrines sont fort diverses et souvent contradictoires et toujours contestables. Au vieux système d'équilibre européen, qu'on trouvait trop empirique, trop terre-à-terre, et qui pourtant avait rendu de grands services sinon à la paix de l'Europe, du moins à sa liberté, on a voulu substituer des maximes plus nobles, plus relevées, plus humaines, plus dignes d'un siècle de civilisation et de lumières. En cent ans, on a inventé trois principes de politique internationale, et il s'est trouvé que ces trois principes engendraient des consé-

quences qu'on n'avait pas prévues et qui ont paru fâcheuses : « Je ne sais pas si elles en découlent nécessairement, disait un homme d'esprit ; mais je suis certain qu'elles en dégoûtent. »

Après avoir prêché en 1790 la politique de paix, de désintéressement et d'abstention, la révolution française, par la force des événemens, se convertit à la politique de propagande. Les girondins posent les premiers en principe que, pour sauver la liberté, il faut la répandre sur le monde. Ils déclarent que tous les peuples sont frères, que la France, ayant reconquis les droits de la nature, manquerait à sa mission si elle se refusait à en faire part à ses voisins. Des étrangers, partisans fanatiques des idées nouvelles, la convient à cette généreuse entreprise. Anacharsis Clootz se présente à la barre de l'assemblée législative en qualité d'orateur du genre humain. Il demande que trois armées s'acheminent sur Bruxelles, Liège et Coblentz, pour gagner les bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin : « Les peuples allemands, bohémiens, catalans, allobroges, bataves, germains, secoueront et briseront leurs chaînes avec fureur. » Le 29 novembre, le fougueux Isnard avait représenté à l'assemblée combien il est beau de tirer le glaive pour la justice et de mourir pour la liberté : « Un peuple en état de révolution est invincible. Disons à l'Europe que le peuple français, s'il tire l'épée, en jettera le fourreau, qu'il n'ira le chercher que couronné des lauriers de la victoire. Disons que tous les combats que se livreront les peuples ressemblent aux coups que deux amis, excités par un instigateur perfide, se portent dans l'obscurité ; si la clarté du jour vient à paraître, ils jettent leurs armes, s'embrassent et châtient celui qui les trompait. De même, si au moment que les armées ennemies lutteront avec les nôtres, le jour de la philosophie frappe leurs yeux, les peuples s'embrasseront à la face des tyrans détrônés, de la terre consolée et du ciel satisfait. » L'assemblée législative, transportée par cette harangue, en vota l'envoi aux départemens, et M. Sorel a eu raison de dire que jamais « guerre de magnificence » ne fut présentée à une nation sous de plus éblouissantes couleurs, qu'à cette fougue de prosélytisme, à ce besoin d'expansion, à cet amour désordonné de la gloire et des aventures, se mêlait une sorte de prodigalité de cœur et comme une fièvre de vertu.

L'esprit des croisades semblait revivre, la France était le chevalier errant de l'humanité. Il ne s'agissait pas de délivrer le saint-sépulcre, mais d'affranchir l'univers et d'y répandre avec la liberté le parfait bonheur, qui, disait-on, était une idée neuve. La félicité des peuples, voilà la loi suprême. Mais pourquoi faut-il que le bonheur soit, de toutes les choses de ce monde, la plus difficile à définir ? Rechercher le souverain bien, a-t-on dit, c'est chercher la

pierre philosophale : il n'existe pas plus que le souverain carré ou le souverain cramoisi. Et puis chacun a sa façon particulière d'être heureux, comme chacun a sa couleur favorite. Il y a des peuples qui se passent à merveille de la liberté ou qui réussissent à se la procurer telle qu'ils l'aiment dans un état de choses qui nous paraîtrait la pire des servitudes. Telle nation tient plus à ses coutumes, à ses usages, à ses traditions, à ses vieilleries, à ses préjugés héréditaires qu'à tous les droits de l'homme et à toutes les metaphysiques sociales. Telle autre s'accommode d'un souverain absolu, lui abandonne volontiers l'administration des affaires de l'état, pourvu qu'il permette aux petites gens de s'occuper des affaires de leur village et de les gérer selon les règles que leur ont léguées leurs pères. Imposez à telle province russe les libertés dont jouit un citoyen américain, elle se sentira moins libre et moins heureuse.

La France révolutionnaire rencontra de vives et opiniâtres résistances, et tout étonnée, elle s'indigna de ses déceptions. Elle eut affaire à des peuples qui, à toutes les félicités qu'elle leur proposait, préféraient leur antique malheur tourné en habitude. Possédée de la fureur d'avoir raison, elle jura de les rendre libres et contens malgré eux. Elle avait promis de respecter leur indépendance; elle découvrit que, pour les affranchir, il fallait les prendre. Elle décréta l'enthousiasme obligatoire et universel; quiconque restait froid fut traité en suspect et en ennemi. « C'est parce que je veux la paix que je demande la guerre, avait dit Clootz. Savez-vous quel est le plus redoutable des pamphlets? les assignats. Inondons leurs provinces de nos assignats à l'aide de nos armées. Les cases du damier de la France seront augmentées de douze cases nouvelles, dont le rebord sera le Rhin, et le sommet les Alpes. » Et ce fut ainsi que la politique de propagande, qui semblait neuve, se changea subitement en une politique de conquête, vieille comme le monde.

La sainte-alliance fut la contre-partie de la révolution française. Elle proclama, elle aussi, la solidarité du genre humain et des intérêts de l'Europe; mais la révolution avait travaillé à rendre les peuples heureux, et ce fut surtout du bonheur des rois que s'occupèrent les souverains alliés. Par l'article 6 du traité du 20 novembre 1815, ils s'étaient engagés « à tenir à des époques déterminées, soit en personne, soit par l'entremise de leurs ministres, des réunions consacrées aux grands intérêts communs et à l'examen des mesures jugées les plus salutaires pour le repos et la prospérité des peuples comme pour le maintien de la paix. » S'ils parlaient quelquefois de la prospérité des peuples, ils parlaient plus souvent « des bons principes, de la nécessité de restaurer partout l'auto-

rité légitime et de détourner ou abréger les maux qui naissent de la violation des idées d'ordre et de morale. » Comme la révolution, la sainte-alliance se piquait d'idéalisme et de politique humanitaire ; mais c'était un habit retourné.

Il en est des idées d'ordre, de morale et des bons principes comme du bonheur : il y a bien des manières de les entendre. Pour que l'ordre règne parmi les nations, pensait la sainte-alliance, il faut que le dogme de la souveraineté du droit divin soit universellement reconnu. Sous prétexte que la propagande de la révolution avait empoisonné le monde, elle voulait que l'entente des rois embrassât toute l'Europe, et elle s'arrogeait le droit d'intervenir partout où quelque peuple mécontent cherchait des querelles à son prince, lui donnait des mortifications, des dégoûts.

Les traités de Vienne avaient fait de l'Allemagne une association d'états se protégeant les uns les autres contre la guerre et contre le désordre, ou plutôt, pour employer une expression de M. de Bismarck, la confédération germanique était « une société d'assurance mutuelle contre tous les courans d'air. » On voulait assurer les mêmes garanties à toute l'Europe, la défendre contre les vents d'orage. Les hauts souverains, n'admettant pas que personne déclinât leur compétence, prétendaient régler toutes les difficultés entre les gouvernans et les peuples; mais il était convenu d'avance que les peuples ont toujours tort, que leur premier devoir est d'être contens, qu'il n'appartient qu'aux rois de se plaindre, que s'il leur arrive de prêter dans des conjonctures difficiles un serment dangereux à tenir, on peut les en délier, que la foi jurée n'engage que ceux qui sont nés pour obéir. On enseigna cette morale aux Napolitains, aux Espagnols, et comme ils faisaient la sourde oreille, on usa de contrainte, on leur envoya l'huissier d'abord, puis le gendarme. Mais, l'auguste aréopage s'étant divisé sur la question de l'émancipation des Grecs, et dès lors les sujets de défiance et de jalousie augmentant tous les jours, on ne s'entendit plus sur rien. La politique de l'universelle félicité et celle des bons principes avaient trompé l'une et l'autre l'espérance de l'Europe. On avait découvert que le bonheur prêché les armes à la main enfante beaucoup de malheurs, et que dans certains cas le triomphe du bien public n'est pas autre chose que la victoire d'intérêts très particuliers.

Après la révolution de 1848, on vit paraître et se propager rapidement un nouveau principe de politique internationale, que ses partisans nous donnent pour une loi sacrée, aussi indiscutable qu'une vérité géométrique, aussi juste que la justice elle-même. Le principe des nationalités, qui a joué un si grand rôle dans les événemens de ces trente dernières années, eut cette bonne fortune

qu'un souverain au cœur généreux et à l'esprit trouble n'hésita pas à le prendre sous son haut patronage et qu'il se donna beaucoup de peine pour lui gagner les bonnes grâces de l'Europe. Il y voyait à la fois un remède à tous les maux et un moyen d'anéantir les traités de Vienne qu'il détestait cordialement, comme il le dit un jour à Auxerre. Il ne se doutait pas que l'arme qu'il avait fabriquée pouvait se retourner contre lui, que de plus habiles sauraient s'en emparer, qu'ils en apprendraient bien vite le maniement, et qu'il y avait dans ce monde de pires traités que ceux de Vienne.

La politique des nationalités est devenue de fait la politique des grandes agglomérations. Elle a pour principe qu'il y a dans l'espèce humaine des familles et des groupes naturels, que les populations de même race et de même origine sont faites pour avoir le même gouvernement et pour vivre ensemble, que tout ce qui parle italien doit revenir au royaume d'Italie, que tout ce qui parle allemand est une appartenance et une dépendance de l'empire d'Allemagne. La politique des nationalités met les races au-dessus des peuples, et on peut soutenir au contraire que, dans l'ordre des choses morales, il n'est pas de création supérieure à celle d'un peuple composé d'élémens hétérogènes qui, par l'action lente du temps, se sont mariés et fondus ensemble.

Il y a du mystère dans la formation d'un vrai peuple comme dans les œuvres du génie. Des commencemens obscurs et confus, un chaos qui se débrouille, des guerres où l'on apprend à se connaître, un intérêt général triomphant des rivalités, de l'esprit de séparation et des fiertés farouches, des liens qui se resserrent par degrés, une soudure qui se fait on ne sait comment, de communes entreprises, heureuses ou malheureuses, où les cœurs ont battu plus violemment qu'à l'ordinaire, où l'on a connu les ivresses de l'enthousiasme et dont le souvenir brodé de légendes se perpétue de père à fils, des héros dont on se partage la gloire, des grands hommes que de génération en génération chacun s'approprie et considère comme son bien, les vicissitudes d'un long voyage à travers les siècles, des joies, des douleurs ressenties de tous, l'habitude d'aimer et de haïr les mêmes choses, la même façon de concevoir la vie, le pacte social, la liberté, l'honneur, une conformité dans les idées comme dans les désirs et les espérances, le sentiment profond d'un destin collectif où se confondent les destinées particulières et qui oblige les individus à placer leur bonheur plus haut qu'eux-mêmes : c'est ainsi que se forment des groupes humains qui ne sont pas des agglomérations.

Les rois de France ont accompli un travail qui semble tenir du prodige quand ils ont métamorphosé en Français des Gascons et des Provençaux, des Bretons et des Flamands, des Basques et des Alle-

mands d'Alsace. Ailleurs, comme en Suisse, on voit des populations de trois races et de trois langues, à qui il suffit pour être un peuple d'avoir un attachement passionné à de communes institutions. Ailleurs encore, comme en Autriche, des provinces jalouses les unes des autres sont retenues en faisceau par leur culte pour une famille de princes, seul bien qu'elles possèdent en commun. Que gagnerait-on à detruire ces glorieux édifices, dont les épaisses murailles, chargées d'inscriptions, tiennent chaud à leurs habitans et leur racontent le passé? Un caravansérail n'est pas une maison, personne n'y est chez soi. Vouloir rompre des liaisons que le temps a cimentées pour y substituer à des groupemens plus naturels, c'est s'insurger contre l'histoire, contre les souvenirs, et ramener la politique à l'état d'enfance, et il parlait d'or, le cardinal secrétaire d'état, Mgr Rampolla, lorsqu'il déclarait dans sa circulaire aux nonces apostoliques « que le soi-disant droit des nationalités, si on essayait de l'appliquer aux états constitués, serait une cause de troubles universels et rouvrirait l'ère des conquêtes des barbares. »

Le principe des nationalités, rigoureusement appliqué, remplirait le monde de confusion et de trouble, et ce qui serait pire encore, il mettrait la civilisation en danger. Au moyen-âge, le régime féodal, répandu partout, donnait un air de famille à tous les peuples; ils avaient la même religion, le même fond d'idées, la même architecture, des mœurs semblables et une langue savante qui permettait à tous les clercs de l'Europe d'avoir commerce ensemble. A l'époque de la renaissance, la grande famille se partagea en nations diverses, dont chacune suivit ses destinées, développa à sa façon son génie, sa littérature, ses institutions. Mais elles ne cessèrent pas de se communiquer leurs sentimens et leurs pensées; elles étaient curieuses les unes des autres, elles se faisaient des emprunts, et la civilisation moderne est née de l'esprit d'échange joint à l'esprit de concurrence. Si par malheur l'esprit exclusif de nationalité devenait la vertu suprême, les arts et les sciences ne tarderaient pas à s'en ressentir. L'orgueil de race, qui rétrécit les cerveaux et racornit les cœurs, est le plus sot de tous les orgueils; il met au-dessus de tout l'heureux hasard d'une naissance illustre. Il ressemble à ce baron saxon qui faisait remonter ses origines jusqu'à Vitikind et ne pouvait parler d'autre chose; cette gloire le consolait d'être le plus médiocre des hommes.

Un peuple qui se croit mieux né que les autres méprise ses voisins et n'a garde de s'occuper de ce qu'ils font; il s'enferme, s'enfonce en lui-même, il vit de sa graisse; adieu l'esprit de concurrence, adieu l'esprit d'échange! L'Allemagne se distinguait autrefois entre les peuples par ses curiosités qui s'étendaient à tout et par la largeur de ses idées. Les historiens qu'elle produit depuis peu ont

décidé que tout ce qui est sain, juste et fort est d'origine allemande, que tout ce qui s'est fait de remarquable dans le cours des siècles a été fait par des Allemands, que les Allemands ont tout trouvé, tout inventé, et que, sous peine de se déshonorer, ils ne doivent rien emprunter à leurs voisins. Ces historiens ne seront contens que le jour où ils seront parvenus à effacer de la langue de Goethe jusqu'au dernier vocable français et où la cuisine française sera remplacée à Berlin par une cuisine vraiment nationale. « Leur ambition secrète, me disait un diplomate, est de trouver une méthode spécifiquement allemande de faire l'amour et les enfans. »

Mais ce qui contribue plus que tout le reste à dégoûter le monde de la politique des nationalités, ce sont les inconséquences volontaires et calculées de ceux qui la pratiquent ; le monde a toujours préféré le péché à l'hypocrisie. L'empereur Napoléon III, qui n'a jamais séparé le principe des nationalités du principe de la souveraineté populaire, voulait qu'avant de décider de leur sort on consultât les populations. On lui objectait que les peuples ne savent pas toujours ce qu'ils veulent, que leur humeur est aussi changeante que leurs désirs sont confus, que, comme les individus, ils sont sujets à se déjuger, qu'ils s'engagent aujourd'hui, que demain ils voudront se dégager, qu'il n'y a rien de fixe dans leurs résolutions, qu'on ne bâtit pas sur un terrain mouvant. Napoléon III ne laissa pas de proposer sa panacée à la conférence de Londres. Le seul moyen d'accorder et de terminer la querelle des puissances allemandes et du Danemark était, selon lui, de faire voter les intéressés, d'appliquer la méthode du plébiscite dans les districts du Slesvig à population mixte. « Eh ! quoi, s'écriait M. de Brunnow, c'est aux paysans du Slesvig qu'on s'adresse pour tracer les frontières d'une contrée qui est en ce moment l'objet des délibérations de la conférence de Londres ! » Le baron de Beust se montra plus coulant. Le 1er juin 1864, il écrivait à lord Russell que, « puisqu'on désirait que les populations fussent consultées, il ne pensait pas qu'il existât dans ce cas particulier de raisons majeures de s'y refuser. »

Cependant on n'en fit rien, et l'Angleterre ayant en fin de compte proposé de confier la délimitation à un arbitrage, cette proposition ayant été rejetée, le résultat le plus net de la politique suivie par le gouvernement français dans la question des duchés de l'Elbe fut le démembrement d'un petit état dont l'Europe avait garanti l'intégrité. Abandonné de ses garans, livré à ses seules forces, le Danemark, après une belle défense, devait fatalement succomber et se mettre à la merci de ses vainqueurs. Le 1er août, le roi Christian IX cédait à l'empereur d'Autriche et au roi de Prusse tous ses droits sur les duchés de Slesvig, de Holstein et de Lauenbourg.

Alors se produisit un incident à jamais mémorable. C'est au nom du principe des nationalités qu'on avait procédé à la saisie des duchés, et la diète de Francfort demandait qu'on les constituât en état allemand, sous l'administration du duc d'Augustenbourg. Mais la Prusse, résolue à garder pour elle ce qu'elle avait pris, allégua qu'une pareille affaire méritait réflexion, qu'il y avait plusieurs prétendans, qu'il fallait au préalable peser, examiner leurs titres, que la question lui semblait obscure, qu'il lui était venu des doutes, des scrupules, qu'elle éprouvait le besoin d'éclairer sa conscience, qu'avant de rien décider, elle consulterait les syndics de la couronne. Les syndics ne tardèrent pas à rendre leur arrêt, et cet arrêt portait que le seul prétendant qui eût des droits sérieux était Christian IX, roi de Danemark, qu'on venait de déposséder. On avait longtemps nié qu'il en eût aucun ; depuis qu'il les avait cédés à la Prusse par un traité en bonne forme, on les trouvait fort bons, excellens, au-dessus de toute discussion. Ce fut ainsi que la Prusse mangea l'huître à la barbe de tous les plaideurs déconfits. A quelque temps de là, après une guerre victorieuse contre l'Autriche, elle créait la confédération de l'Allemagne du Nord, et par une loi électorale, on y incorporait de force, malgré leurs vives protestations, tous les Polonais du grand-duché de Posen.

Les arbitres qui jugeront les procès internationaux du XXe siècle feront bien de se défier des théories, d'examiner les précédens et de se souvenir que dans certains cas le fameux principe des nationalités n'est qu'un attrape-nigaud.

IV.

On a dit que l'établissement de la paix perpétuelle dépend uniquement du consentement des souverains, qu'il n'y a pas d'autre difficulté à lever que leur résistance. Les partisans de l'arbitrage international prétendent avoir les peuples pour eux ; ils s'avancent beaucoup. Les peuples ont leurs appétits, leurs ambitions et leurs colères ; ce ne sont pas toujours les souverains qui donnent l'impulsion, elle leur vient souvent d'en bas. Si M. de Bismarck avait par miracle refusé d'incorporer l'Alsace dans l'empire allemand, il aurait eu contre lui toute l'Allemagne qui réclamait impérieusement cette annexion. Un homme conçut jadis, comme on sait, le projet insensé d'être parfaitement sage, et, par conséquent, parfaitement heureux. Il s'était dit que, pour être sage, il suffit d'être sans passions et que rien n'était plus aisé ; avant que le soleil se couchât, il avait fait trois grosses folies. Les peuples sont des êtres passionnés, et quand ils voient rouge, ils sont capables de toutes les déraisons.

La paix perpétuelle régnera dans ce monde quand les nations seront parfaitement sages, et quand les rois seront semblables à ces dieux d'Épicure qui, du haut de leurs intermondes, contemplent avec indifférence toutes les agitations de ce globule terraqué.

Les partisans de la paix perpétuelle sont des optimistes ; ils sont persuadés qu'il suffit de raisonner pour faire entendre raison aux hommes. Il est bon qu'il y ait des optimistes, il est bon aussi qu'il y ait des philosophes, qui se défient. Le divin Platon, Platon l'idéaliste, qui disait qu'il faut prendre Dieu pour la mesure de toutes les affaires humaines et juger les choses d'ici-bas en les comparant aux idées archétypes, immuables et éternelles, n'était guère optimiste et ne se faisait aucune illusion sur ce qui se passe dans les cités. Il enseignait qu'il y a dans le règne animal beaucoup d'espèces et qu'elles sont toutes adaptées au genre de vie qu'elles doivent mener. Il distinguait parmi les quadrupèdes ceux qui ont le pied fendu et ceux qui ont des sabots, ceux qui ont des cornes et ceux qui n'en ont point, et parmi les bipèdes ceux qui ont des ailes et ceux qui ne sont pas nés pour voler, ceux qui vivent solitaires et ceux qui se rassemblent en troupes. Il en inférait que cet animal politique qu'on appelle l'homme est un de ces bipèdes qui n'ont pas d'ailes et qui ne laissent pas de vivre en société, et il définissait la politique l'art de prendre soin d'une espèce particulière de troupeaux.

Comme il s'amusait quelquefois à habiller de fables les vérités, il racontait à ses disciples que, quand le temps de créer des êtres mortels fut venu, les dieux les formèrent d'argile, de feu et d'autres élémens, et qu'ils chargèrent Épiméthée et Prométhée de les douer de facultés heureuses, qu'Épiméthée, plus étourdi qu'habile, favorisa les animaux privés de raison, donna aux uns la force, aux autres l'agilité ou une taille avantageuse, à tous les moyens de se nourrir et de défendre leur vie contre le froid, contre le chaud et contre leurs ennemis. Il avait été si prodigue pour eux qu'il ne resta rien à donner à l'homme, animal nu, à peau rase, exposé aux intempéries, sans chaussure, sans vêtemens, sans défense, et condamné à périr si, pour réparer la sottise de son frère, Prométhée n'avait dérobé à Vulcain et à Minerve les arts mécaniques et le feu, dont il enseigna l'usage à cet être si dénué. Il lui apprit aussi à articuler des sons et à former des mots. Jupiter lui-même y ajouta l'art politique, et comme il veut que tout le monde vive, les cités ne pouvant subsister longtemps dans le désordre, il chargea Mercure de communiquer aux hommes une parcelle de la nature divine, de jeter dans leurs âmes des semences de justice et d'honneur, αἰδῶ τε καὶ δίκην.

Il en résulta que cet animal raisonnant, pourvu de mains industrieuses, d'une tête capable d'abstractions, d'une langue assez souple pour les exprimer, et qui connaissait vaguement au moins l'honneur et la justice, forma un genre de troupeau tout particulier. Le bouvier, comme le remarque Platon, se charge lui-même de nourrir ses bœufs, de les abreuver, de les soigner dans leurs maladies, de présider à leurs accouplemens, de leur procurer même d'agréables distractions en leur faisant entendre la musique qui leur plaît. Mais l'homme étant une bête beaucoup plus compliquée, beaucoup plus artificielle que toutes les autres, il a besoin d'un maître qui, laissant à d'autres le soin de le nourrir, de le guérir, de le bercer par des chants, ne se réserve que le soin de le gouverner. Si ce maître était un sage, le troupeau vivrait toujours dans l'ordre et dans la paix. Malheureusement les hommes préfèrent leurs passions à leur raison, ils recherchent ceux qui les flattent, et il s'ensuit que ce n'est pas la sagesse qui gouverne les sociétés humaines, que c'est la force aidée de la ruse, et que, comme le dit expressément Platon, la guerre est une partie essentielle de l'art politique. Ainsi raisonnait ce grand penseur. Il prenait la politique pour ce qu'elle est, et en particulier il goûtait peu le principe des nationalités, qu'on avait déjà inventé de son temps et qui enfanta la guerre du Péloponnèse. Il trouvait que l'orgueil de race est la pire des sottises ; il se permettait de croire que les Égyptiens, les Perses et tous ceux qu'on appelait les barbares étaient bons à fréquenter, et tout Athénien qu'il fût, il faisait cas des Doriens, il pensait que ces grands batailleurs, passionnés pour les jeux gymniques, qu'on reconnaissait à leurs oreilles déchirées ou saignantes, étaient des hommes qui en valaient d'autres, et on l'accusait de laconiser.

De l'aveu de Platon, toute politique qui ne part pas du principe que l'homme n'est qu'un animal perfectionné risque fort d'être une utopie et conduit aux déceptions. Mais si les peuples n'ont qu'une raison intermittente, s'il faut renoncer à les dégoûter à jamais de la guerre, on peut combattre leurs passions par leurs intérêts et les rendre pacifiques par calcul autant que leur nature le comporte.

Il en va de même de l'esclavage ; il est moins utile d'en décréter l'abolition que de créer des intérêts qui lui soient contraires. M. Savorgnan de Brazza, ce conquérant pacifique du Congo français, comme l'appelait M. Gréard, me disait l'autre jour qu'il attendait peu de certains projets de croisade contre la traite. Il estime que les gouvernemens qui affectent de les encourager le plus se promettent d'y trouver leur profit, qu'il faut se défier de

leurs vues humanitaires qui couvrent des ambitions secrètes, qu'au surplus si ces puissances songeaient sérieusement à purger l'Afrique de tous les marchands d'esclaves, ce n'est pas 2,000 soldats, mais 200,000 qu'il leur faudrait, et que la dépense monterait à plus de 200 millions. Mais il croit aussi qu'il y a des moyens détournés de détruire l'esclavage, que ce sont les meilleurs. Il en use lui-même au Congo, et il commence à être récompensé de ses peines. Lors de son premier voyage dans le bassin de l'Ogooué, la vente de la chair d'ébène passait pour un genre de négoce aussi légitime que tout autre. Parmi les premiers esclaves qu'il racheta se trouvaient un gros homme de forte taille et un petit homme maigre. Il les renvoya de compagnie dans leur village. A peine leur pirogue eut-elle doublé un promontoire voisin, le gros se jeta sur le petit, le ficela, le garrotta, et quelques jours après, il le menait au marché, la fourche au cou, les entraves aux pieds. M. de Brazza parvint à les retrouver ; ce qui l'étonna le plus, c'est que le petit s'affligeait de son aventure, mais ne songeait point à s'en indigner; il trouvait tout naturel que son compagnon de servitude eût voulu s'enrichir par une bonne affaire, et tout le monde était de son avis. Aujourd'hui l'opinion publique commence à se modifier. En développant l'esprit de commerce, en supprimant les monopoles de navigation, cause d'hostilités incessantes entre les tribus riveraines, en ouvrant à chacune d'elles le cours entier des fleuves, en leur accordant le droit de pagayer à leur aise, de porter à la côte leur ivoire, leur caoutchouc et d'en rapporter des étoffes, des allumettes, de la pommade dont les Célimènes noires sont avides, M. de Brazza a changé par degrés les habitudes et les idées. On trouve plus de profit à commercer qu'à vendre des hommes. Les captures et les ventes d'esclaves, devenant de plus en plus rares, excitent l'étonnement; avant peu, elles causeront du scandale, et on en verra la fin.

La traite et ses horreurs disparaîtront du Congo français; le brigandage, sous toutes ses formes, est un désordre inhérent à certains états sociaux, et on peut le supprimer en changeant les lois et les mœurs. La guerre est un mal plus universel et plus résistant; barbares ou civilisés, républicains ou monarchiques, libéraux ou absolutistes, tous les gouvernemens l'ont faite. Les philanthropes qui se flattent de la rendre impossible en la dénonçant comme une erreur, en soulevant contre elle l'opinion publique, parlent de convoquer les états-généraux de l'Europe. La phrase est belle ; mais si le quinquina guérit la fièvre d'accès, les phrases n'ont jamais guéri de rien. D'autres, plus modestes et convaincus que tous les grands changemens s'opèrent par des

gradations, par des passages insensibles, ne veulent rien brusquer. Ils se défient des coups de théâtre; ils comptent, pour pacifier le monde, sur l'action lente des parlemens, sur la bienfaisante influence des assemblées électives. Les assemblées, selon les cas, font beaucoup de bien ou beaucoup de mal. M. de Bismarck vantait dernièrement les bienfaits du régime monarchique tel qu'il l'entend. Il disait que les vraies monarchies sont, de tous les gouvernemens, celui qui se dispense le plus facilement de recourir aux voies extrêmes; que leur politique extérieure est plus souple; qu'elles peuvent, sans compromettre leur dignité, se départir de leurs droits, se désister de leurs plus justes prétentions, comme il assure l'avoir fait dans l'affaire des Carolines; que de telles condescendances et de tels retours sont interdits aux gouvernemens populaires. Il arrangeait les choses à sa façon; mais s'il ne dit pas toujours la vérité, il y a du vrai dans tout ce qu'il dit.

La meilleure raison qu'on ait d'espérer qu'à l'avenir les guerres seront moins fréquentes et plus courtes est l'importance croissante et toujours plus décisive des intérêts économiques. Les changemens qui se sont faits dans la vie des sociétés, le perfectionnement des arts mécaniques, qui permet de travailler plus vite et à moins de frais, l'offre excédant la demande, la production devenue plus facile, plus abondante et obligée de s'ouvrir sans cesse de nouveaux marchés, les peuples étonnés de découvrir qu'ils ont besoin les uns des autres, des nécessités et des désirs jusqu'alors inconnus, des habitudes de bien-être se répandant de plus en plus dans toutes les classes, un adoucissement des mœurs qu'il faut attribuer sans doute aux progrès de la raison publique et des idées humaines, peut-être aussi à l'affaiblissement des caractères, tout cela dispose les nations européennes à sentir davantage le prix comme les douceurs de la paix. Les guerres inutiles, les guerres de conquête ou de magnificence, sont vues de mauvais œil. Les conquérans sont tenus plus que jamais de mentir avec art, de sauver les apparences, de donner de belles couleurs à leurs entreprises, de persuader au monde qu'ils ont le cœur débonnaire et pacifique, qu'on leur met de force l'épée à la main, qu'ils se défendent quand ils attaquent.

Mais la meilleure sauvegarde contre les guerres de conquête est le nouveau mode de recrutement, le service universel et obligatoire, qui les rend plus terribles, plus dangereuses et plus funestes. Commines expliquait, avec sa sagacité ordinaire, la longue durée de la guerre des deux Roses, par l'habitude où étaient les chefs de parti de ménager beaucoup les gens de rien : « Leur coutume d'Angleterre, écrivait-il, est que, quand ils sont au-dessus de la

bataille, ils ne tuent rien, et par espécial du peuple, car ils connoissent que chacun quiert leur complaire parce qu'ils sont les plus forts. » Les princes s'égorgeaient, la noblesse était décimée; les petits bourgeois jugeaient des coups, comptaient les morts; après quoi, retournant à leurs affaires, ils laissaient le monde aller comme il veut. Désormais, quand on se bat, il n'y a plus de bourgeois. Selon l'expression des écrivains militaires d'Allemagne, toute armée est une nation en armes, et la guerre est devenue un fléau véritablement national.

Nous ne la reconnaissons plus dans les peintures qu'on en faisait au siècle dernier. Voltaire nous représente des princes qui, convoitant le bien de leurs voisins et jugeant leur droit évident, rassemblent aussitôt autour d'eux un ramas d'hommes sans aveu et n'ayant rien à perdre. Ils les habillent d'un gros drap bleu, bordent leurs chapeaux avec du gros fil blanc, les font tourner à droite et à gauche et les mènent à la gloire. Des peuples assez éloignés entendent parler de cette aventure; on leur apprend qu'il y a cinq ou six sous par jour à gagner pour qui se met de la partie, et, comme deux bandes de moissonneurs, ils vont offrir leurs bras au patron qui paie le mieux. Ce n'est plus ainsi que se passent les choses. Les princes ou les peuples avides du bien de leur voisin continuent de trouver leur droit évident; mais ce ne sont pas des mercenaires qui se battront pour eux, il faut que chacun s'en mêle, que chacun paie de sa personne : tant que dure la guerre, la vie de deux nations demeure comme suspendue, et il n'y a point de cœur qui n'ait sa blessure à soigner.

Le poids des responsabilités s'est accru, les chefs d'état les plus guerroyans le savent. Mais il est bon de savoir aussi que, dans la situation présente de l'Europe, un peuple qui passerait pour aimer la paix comme un quaker et laisserait soupçonner à ses voisins qu'il se soucie peu d'en découdre, qu'on peut l'offenser impunément, qu'il préfère son repos à sa fierté, verrait bientôt s'abattre sur lui le fléau dont il rêvait de se garantir à jamais et la verge sanglante qui lui fait peur. Quoi qu'en disent les partisans de l'arbitrage international et quoi que décident les congrès, je crains que Platon n'ait raison. Au XXe siècle encore, selon toute apparence, la guerre sera une partie considérable de cet art politique que Jupiter fit enseigner aux hommes par Mercure, dieu des gymnases, de l'éloquence et des voleurs.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Vaudeville : *Marquise*, comédie en 3 actes et en prose, de M. Victorien Sardou.

Ce n'est pas au Vaudeville, ni même peut-être au théâtre du Palais-Royal que M. Victorien Sardou eût dû donner *Marquise*, c'est au Théâtre-Libre, et sous le pseudonyme d'Henry Céard ou de Paul Alexis. Elle y eût pris par-dessus les nues, comme disaient nos pères, et ses pires défauts en fussent devenus les beautés les plus naturalistes. Mais il aura craint qu'Antoine, tout en appréciant la haute inconvenance des deux derniers actes, n'en trouvât par hasard le premier trop spirituel, trop brillant, trop amusant pour le boulevard de Strasbourg, et la pièce entière trop adroitement faite. On sait assez, et nous en avons tous les mois une preuve nouvelle, qu'au Théâtre-Libre, la première qualité que la direction exige d'un auteur, c'est de ne pas connaître le premier mot de son art, afin qu'ainsi l'inexpérience puisse produire en lui des effets qui ressemblent à de l'originalité. Et, en vérité, ne faudra-t-il pas convenir un jour qu'elle a raison? Je veux dire, si la connaissance et la science du métier non-seulement n'ont pas empêché M. Victorien Sardou de composer *Marquise*, mais encore ne lui ont servi qu'à nous faire accepter quelques heures l'un des sujets les plus fâcheux qu'on eût mis depuis quelque temps à la scène, — où cependant il n'en manque pas.

Ce qui d'ailleurs m'étonne le plus, de la part d'un si habile homme, ce n'est pas qu'il ait beaucoup osé, l'audace, une audace tranquille,

froide et calculatrice, ayant toujours été l'une de ses vertus, mais c'est qu'il n'ait pas vu que son sujet n'en était pas un, et qu'il suffisait de l'avoir exposé pour ne pouvoir plus le dénouer sans beaucoup de « ficelles, » un peu de scandale, et nulle vraisemblance. Car, que la fille Lydie Garousse, en quête d'un mari titré, le rencontre en la personne du marquis Campanilla, des Campanilla de Naples, qu'on ne toucherait qu'avec des pincettes, et l'épouse, ou l'achète, nous en avons vu bien d'autres. Mais, à qui des deux M. Sardou a-t-il prétendu que l'on s'intéressât, ou à quoi, dans leur aventure, à laquelle de ses suites; et, ce mariage même, en se concluant dès le premier acte, ne terminait-il pas la pièce avant qu'elle fût commencée? Aussi, pour en faire trois actes, a-t-il fallu que, d'équivoque en équivoque, M. Sardou fît rouler les deux autres sur l'étrange question de savoir si le mariage « se consommerait; » et il aura beau dire qu'assez souvent, au théâtre comme dans le roman, il ne s'agit que de cela; on lui répondra que tout de même ce n'est pas la même chose. En effet, sans une raison au moins de s'intéresser à Lydie Garousse ou au marquis Campanilla, on ne s'y intéresse point; et, une à une, toutes les raisons qu'il pourrait y avoir de nous intéresser à une fille d'affaires ou à un vieux viveur, — comme si seulement on pouvait soupçonner le second d'être un peu amoureux, ou comme si la première avait un autre motif de se refuser que son goût pour le jeune Piquenot, son voisin, — M. Sardou, avec une habileté prodigieuse et prestigieuse, n'a employé son premier acte qu'à les leur enlever. La fille est vivante et réelle, mais quelconque; le viveur n'a pour lui que d'avoir autrefois « mangé quatre millions avec les femmes; » ni à l'un ni à l'autre, il ne peut rien leur arriver qui ne nous soit indifférent, ou même qui ne nous écœure.

Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment, qu'importe?

Il n'y a là ni drame, ni comédie, ni vaudeville, et ce n'est qu'une tempête dans un aquarium.

Le premier acte n'en est pas moins un des plus vifs et l'un des plus spirituels que M. Sardou ait jamais écrits. Les « mots » hardis, mais heureux, y abondent; les traits de mœurs et de satire; et, ce qui vaut mieux, Lydie Garousse et son futur époux, sans parler du père Garousse, y sont dessinés avec une sûreté de main, une adresse, une justesse et un art, qui n'appartiennent qu'à M. Sardou. Plus ami de son talent que beaucoup de mes contemporains, j'ai toujours pensé que les esquisses ou les tableaux de mœurs de l'auteur des *Ganaches*, de *Nos Intimes*, des *Vieux Garçons*, de *la Famille Benoîton*, de *Nos bons villageois*, de *Divorçons*, seraient plus tard des « documens » précieux pour l'his-

toire de ce temps, lesquels au moins joindraient au mérite de la vérité celui d'avoir été collectionnés par un homme d'infiniment d'esprit. Si l'on pouvait sauver un acte du naufrage d'une pièce entière, le premier acte de *Marquise* ne serait pas indigne qu'on fît cet effort pour lui. A l'exception de Suzanne d'Ange ou d'Albertine de la Borde, qui sont d'ailleurs autre chose en même temps, je ne vois guère de fille qui le soit plus que Lydie Garousse, depuis les pieds jusqu'à la tête, ni surtout qui soit moins « chargée ; » et conséquemment plus vraie qu'aucune de celles de M. Zola.

Mais que le second acte est pénible, et qu'il a dû coûter de mal à son auteur! Qu'il est long; qu'il est lent; que la scène de la rosière y est de mauvais goût; que les moyens en sont invraisemblables! C'est un défaut bien singulier du talent de M. Sardou que les moyens dont il se sert soient toujours immédiatement au-dessous du genre de la pièce qu'ils nouent. Quand il veut faire un drame, comme *Théodora*, ses moyens sont de la comédie ; quand il veut faire de la comédie, comme *Daniel Rochat*, ses moyens sont du vaudeville; quand il veut faire du vaudeville, comme dans *Marquise*, ses moyens sont de la farce. Car comment appellerai-je autrement l'intervention d'Augusta, la piqueuse de bottines, et le prétendu vol d'argenterie qui sert de prétexte à Lydie Garousse pour inviter son époux du matin à déguerpir de chez elle par le dernier tramway du soir? Même au Palais-Royal, ces moyens seraient déjà gros; il nous faudrait trop de bonne volonté pour les passer à l'auteur; la surprise en serait trop brusque; on y sentirait trop l'un des pires embarras qu'il y ait au théâtre : c'est celui de « continuer » et surtout de finir. Au Vaudeville, l'autre soir, ils ont commencé la déroute de la pièce, qui n'en continue pas moins de s'intituler « comédie » sur l'affiche. Et je n'ai pas compris, pour ma part, je ne comprends pas encore que, d'être obligé de recourir à de pareils moyens, faute sans doute d'en trouver d'autres, cela seul n'ait pas suffi pour avertir M. Sardou qu'il s'était trompé sur le choix du sujet.

Du troisième acte, j'aimerais mieux ne rien dire. Mais si peut-être quelque lecteur était curieux de la fin de l'aventure, je lui apprendrai donc que le marquis Campanilla, surpris par Lydie Garousse en tête-à-tête avec son Augusta, la piqueuse de bottines,

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,

est obligé cette fois de quitter le château conjugal. Son mariage a duré douze heures, de midi à minuit; on divorcera; et Lydie Garousse est

guérie des maris titrés. Elle épousera, si le cœur lui en dit, son voisin Piquenot... J'abrège, comme on pense, et je gaze. C'est en effet là que se placent deux ou trois scènes, dont je me reprocherais, en les résumant, de ravir la surprise à ceux qui ne les ont point vues. Elles sont de haut goût; et M. Sardou, dans le dialogue, n'a rien omis de ce qu'il y fallait mettre pour les monter de ton. Vous remarquerez que si j'ai nommé Piquenot, je n'ai d'ailleurs rien dit du peintre Olivier Tavel, ni de quelques bonnes amies qui font à Lydie Garousse une cour digne d'elle... Pour un drôle de monde, c'est un drôle de monde.

La direction du Vaudeville a monté convenablement la pièce de M. Sardou. Lydie Garousse est bien meublée; la rosière est insignifiante et fadasse à plaisir; le feu d'artifice, — il y a un feu d'artifice, à la cantonade, — est bien réglé. L'interprétation, généralement bonne, est excellente ou même supérieure en deux points. M. Saint-Germain, à force d'art et de bonne humeur souriante, a sauvé les parties les plus difficiles d'un rôle extrêmement ingrat. Mais Mlle Réjane, elle, a sauvé la pièce, et aussi longtemps que *Marquise* durera sur l'affiche, ce n'est pas la curiosité, ni le nom même de M. Sardou, c'est Mlle Réjane qui la soutiendra. Si M. Sardou, par hasard, avait fait *Marquise* sur mesure, à la taille de Mlle Réjane, il n'a pas à s'en repentir, et le public, pour une fois, ne pourrait que s'en féliciter. On n'a pas plus de talent, plus de verve dans l'invention ni plus d'autorité.

Mais je m'avise plutôt, — et si l'on me permet ce mauvais jeu de mots, — qu'en écrivant sa pièce il en aura voulu faire une aux auteurs du Théâtre-Libre, à moins que ce ne soit à M. de Goncourt. Il a voulu leur prouver, aussi lui, qu'il était homme à traiter un sujet plus déplaisant que les leurs, et même à le mieux traiter; que ce n'était pas miracle de scandaliser le bourgeois, mais qu'il fallait encore savoir s'y prendre; et qu'il ne dépendait que de lui de les passer en hardiesse, et au besoin en inconvenance, comme il faisait en habileté. Importuné, comme tant d'autres, du bruit tous les jours grossissant que l'on mène autour de prétendues « nouveautés, » qui n'en sont point, qui ne sont même que des « vieilleries, » il n'a écrit *Marquise* que pour se donner le plaisir d'une victoire que trente ans de succès semblaient promettre à son expérience. Dirai-je qu'il a complètement échoué? Non, sans doute; et la preuve, c'est qu'il nous a tenus pendant trois heures presque attentifs à une pièce qui n'existe pas, comme aussi que fort peu d'oreilles ont paru choquées au Vaudeville de ce qui les aurait révoltées ailleurs. Mais il n'a pas non plus complètement réussi.

***

REVUE LITTÉRAIRE

UNE DÉFINITION DE MOTS.

Histoire du réalisme et du naturalisme dans la poésie et dans l'art depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par M. Paul Lenoir. Paris, 1889; Quantin.

Ce livre est gros, mais il n'est pas bon, et s'il était plus court, je crains qu'il ne fût pas meilleur. Sous prétexte, en effet, d'écrire l'histoire du naturalisme « depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, » et, avec la louable intention, je le sais bien, de mettre les pièces du procès sous les yeux du lecteur, tout ce que M. Paul Lenoir a rencontré lui-même de plus naturaliste au cours de ses lectures ou de ses promenades à travers les musées, il en a fait un énorme dossier que l'on ne soupèse qu'avec terreur, que l'on n'ouvre qu'avec défiance, et que l'on ne compulse qu'avec ennui, d'une main distraite et promptement lassée. Mais, d'autre part, si l'on ôtait de son livre les traductions, les citations, les descriptions qui n'y tiennent point, qui ne laissent pas d'en faire tout de même le principal ornement, alors, il n'en resterait plus que d'ambitieuses formules dont la singulière emphase n'est égalée, ou surpassée peut-être, que par le manque de précision. C'est dommage : d'abord, parce que M. Paul Lenoir a sans doute longtemps et beaucoup peiné sur ce livre, et puis, parce que la question qu'il y voulait traiter est certainement intéressante. Elle n'est peut-être pas « poignante », comme le dit M. Paul Lenoir, — et, quand il ajoute

qu'elle est « active », me permettra-t-il d'avouer que je n'entends guère ce qu'il veut dire? — mais elle est intéressante, et, ce que M. Paul Lenoir a le mérite au moins d'avoir bien vu, le grand intérêt en est fait de ne pas être neuve, d'être au contraire de tous les temps, née avec l'art lui-même, éternelle, et infinie comme lui.

C'est ce que l'on peut dire, c'est même ce qu'il fallait dire aux aimables dilettantes qui font profession de trouver ces sortes de questions bien oiseuses. Il leur suffit, pour eux, qu'une œuvre leur plaise; et, qu'importe, après cela, qu'elle soit ce qu'on appelle *idéaliste* ou *naturaliste?* Savent-ils du moins, ou songent-ils que c'est comme s'ils disaient :

Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse?

A quoi l'on pourrait aisément leur répondre : avec la physiologie, qu'il importe tout de même un peu, comme si, par exemple, ils s'enivraient d'absinthe au lieu d'alcool ou de vin; avec la morale, qu'il importe beaucoup, n'y ayant rien qui mette plus de différence entre un homme et un autre homme que la qualité de leurs plaisirs; et avec l'esthétique elle-même, qu'il importe encore davantage, puisque le plaisir qu'une œuvre nous procure n'a rien de commun avec sa beauté, ni seulement avec sa perfection dans son genre. On rit plus à *la Cagnotte* ou au *Voyage de M. Perrichon* qu'au *Misanthrope* ou qu'au *Tartufe;* les *Deux orphelines,* quoique de deux siècles plus jeunes, ont fait couler plus de larmes, assurément, que *Rodogune* ou que *Britannicus;* et n'est-il pas, en vérité, de l'essence de certains plaisirs, d'être avivés, et comme aiguisés par un peu de dédain pour l'objet auquel nous les devons?

Mais ce qui est surtout vrai, c'est que ces discussions de principes, quand on consentirait qu'elles n'eussent plus de raison d'être dans le temps où nous sommes, elles ne cesseraient pas pour cela d'en avoir toujours une dans l'histoire. Si l'on a cru presque jusqu'à nous qu'il y avait non-seulement des lois, mais des règles des genres, — et je me dispenserai de prouver qu'on l'a cru; — si l'on a cru que le génie lui-même ne pouvait se passer tout à fait de les connaître, et, en en reculant les bornes, ou en les violant, de laisser paraître encore qu'il les connaissait; si l'on a cru enfin que le caractère ou la beauté des œuvres dépendait en quelque mesure de leur secret accord avec de certains principes, qui sont justement ceux autour desquels on se groupait jadis en écoles, il sera toujours plus qu'intéressant d'examiner ces questions « oiseuses. » Car, autant qu'à la critique, elles appartiennent à l'histoire de l'art, ou plutôt à l'histoire générale, à l'histoire naturelle de l'esprit humain. Et l'on peut ajouter qu'en se plaçant à ce point de vue, comme elles deviennent impersonnelles, — je veux

dire comme il ne s'y glisse aucune intention de flatter les manies des uns ou de déplaire aux autres, — elles deviennent en même temps plus simples et plus claires. Ce qui les embrouille surtout, n'est-ce pas en effet ce qu'elles ont d'actuel ou de contemporain ; et pour les démêler, sinon pour les résoudre, ne suffit-il pas de l'oublier?

Qu'est-ce donc que le *naturalisme?* et, si l'on y mettait un peu de bonne volonté, croirons-nous qu'il fût si difficile de s'entendre sur le sens d'un mot? Car enfin, personne au monde n'a jamais contesté que l'observation et l'imitation de la nature fussent le principe, non pas l'objet, et le commencement, sinon le terme de l'art. Elles n'en sont pas la fin ni le principe, puisqu'il y a des arts qui ne sont pas d'imitation : on n'a jamais ouï parler d'une cathédrale *idéaliste* ou d'un oratorio *réaliste*. Cependant, puisque l'aspect d'une cathédrale gothique ou l'audition d'une symphonie peuvent éveiller en nous des sensations, — et au besoin des idées, — analogues à celles que provoque la lecture d'un poème ou la contemplation d'un tableau, c'est sans doute qu'il y a dans l'art quelque chose d'autre et de plus que l'imitation de la nature. On pourrait, si l'on le voulait, étendre encore et diversifier l'argument. En effet, jusque parmi les arts d'imitation eux-mêmes, il y en a, il y a surtout des genres dont la perfection, ou la seule définition exige de l'artiste qu'il aille au-delà de la nature : ainsi la peinture religieuse, ainsi la poésie lyrique, ainsi peut-être le théâtre. Le plaisir du théâtre est le résultat d'un certain nombre de conventions passées une fois pour toutes entre l'auteur et les spectateurs, et ces conventions, qu'elles consistent d'ailleurs à se mettre un masque pour augmenter le volume de la voix, ou dans la règle des trois unités, sont nées de l'impossibilité d'imiter ou de reproduire exactement la nature... Mais je ne veux pas inutilement compliquer la question, j'essaie plutôt de la réduire à ce qu'elle a d'essentiel, et j'admets, comme je le disais, que l'on n'ait jamais discuté sérieusement sur la question de savoir si l'art doit ou ne doit pas imiter la nature.

J'irai plus loin : si l'on le contestait, ce ne pourrait être que par un jeu d'esprit, puisque nous sommes ainsi faits, selon le mot du poète, que nous ne saurions sortir de la nature par des moyens qui ne soient eux-mêmes encore de la nature. Et n'est-ce pas aussi bien ce que constatent tous les jours, sans le savoir, les moins philosophes d'entre nous, quand ils observent que, si fertile que l'imagination de l'homme puisse être en combinaisons extraordinaires, la réalité et la vie le sont encore davantage? Jamais peintre naturaliste, impressionniste ou « tachiste » n'a fixé sur sa toile un coucher de soleil ou un effet de neige tel et si surprenant, que nous n'en puissions contempler dans la réalité un plus bizarre ou un plus invraisemblable à l'œil. Mais quel roman-

cier, de l'école d'Anne Radcliffe ou d'Alexandre Dumas, a jamais inventé de telles et si singulières aventures, que nous n'en puissions rencontrer dans la vie ou retrouver dans l'histoire de plus singulières, de plus imprévues et de plus romanesques? « La nature ne peut être améliorée par aucun moyen qui ne soit son ouvrage ; » même les monstres sont dans la nature ; et ce principe, qui est le fondement du *naturalisme*, ne l'est pas moins de l'*idéalisme*.

La division ne commence donc, la controverse ne s'engage, les écoles enfin ne se forment, ne s'opposent, et ne s'excommunient que sur la question du degré d'exactitude ou de fidélité de cette imitation. On doit imiter la nature, et, de cette obligation, tout le monde en tombe d'accord : mais, cette obligation, quelle part laisse-t-elle à la liberté ou à la personnalité de l'artiste, voilà tout le débat. Pour nous, sans y chercher plus de finesse ni de mystère, conformément à l'étymologie, dont les droits sont imprescriptibles, nous appellerons *Naturalistes* tous ceux qui considèrent l'imitation de la nature comme le dernier terme de l'art, et, réciproquement, nous donnerons le nom d'*Idéalistes* à tous ceux qui se servent des moyens de la nature pour exprimer l'idée qu'ils se font de ce qu'elle pourrait ou de ce qu'elle devrait être.

Il me paraît que ces deux définitions, très simples, ont quelques avantages. Car, d'abord, elles transforment une question d'esthétique, c'est-à-dire de sentiment, où chacun de nous est toujours suspect d'un peu de partialité pour lui-même, de complaisance pour ses goûts, pour ses opinions, pour ses préjugés, en une question d'histoire naturelle, et, par conséquent, de science. Il y en a qui ont des idées ; et il y en a qui n'en ont pas. Il y en a qui ne voient dans la nature que ce qu'elle leur montre d'elle-même ; et il y en a qui y ajoutent ce qu'ils trouvent en eux. Il y en a qui la trouvent assez belle, assez complète, assez parfaite pour borner leur ambition d'artiste à la reproduire ; et il y en a qui prétendent la modifier, la corriger ou la perfectionner. Qui a tort? Qui a raison? Ni les uns ni les autres, puisqu'ils suivent tous leur pente, — je ne dis pas leur tempérament, — et qu'il n'est pas en eux, quand bien même ils le voudraient, d'être autres qu'ils ne sont. Concevez-vous George Sand écrivant l'*Éducation sentimentale?* ou Flaubert écrivant *Valentine?* Concevez-vous Courbet, l'autre Gustave, peignant l'*Apothéose d'Homère?* ou le « père » Ingres, comme on l'appelait, peignant *l'Enterrement d'Ornans, les Casseurs de pierres, les Demoiselles de la Seine?* et, si vous aimez mieux des exemples plus généraux, qui prouvent davantage, concevez-vous que l'école hollandaise n'eût eu qu'à le vouloir pour être l'école italienne? ou nos romanciers, à nous, pour être les Anglais, l'auteur de *Gil Blas* pour devenir celui de *Clarisse Harlowe*, et Prévost pour être Fielding?

C'est ce qui explique dans l'histoire la persistance et l'âpreté de la

lutte entre *idéalistes* et *naturalistes*. A la vérité, j'en sais bien une autre explication, que je donnerai quelque jour ; mais elle sera plutôt historique, et elle n'empêche point celle-ci d'être la première ou la principale. On combat pour l'existence et pour la domination. Le *naturalisme* et l'*idéalisme* ne sont point, en effet, comme le *romantisme* au commencement du présent siècle, ou comme autrefois l'*euphuisme* en Angleterre, le *cultisme* en Espagne, le *marinisme* en Italie, de ces modes, ou peut-être de ces maladies passagères, qui s'en vont comme elles sont venues, quoique non pas sans laisser après elles, dans les littératures et dans l'art, des traces profondes, quelquefois même indélébiles. On ne devient point *idéaliste* ou *naturaliste;* on l'est ou on ne l'est pas; la volonté n'y peut pas plus qu'à la forme du visage ou à la couleur des cheveux. Mais, dans ces conditions, il n'est pas étonnant, — et il est d'ailleurs heureux, j'entends pour nous, simples mortels, — que l'on ne puisse pas réussir à s'entendre : « Les Égyptiens, dit Montesquieu, les meilleurs philosophes du monde, tuaient tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains; » et je ne me rappelle plus si c'est Ribera ou un autre que l'on accuse d'avoir fait mourir le Dominiquin. Sans aller jusque-là, les *naturalistes* de tous les temps sont nés ennemis des *idéalistes*, qu'ils ont accusés de manquer du sens de la réalité, et les *idéalistes* n'ont pas eu de railleries assez méprisantes pour les *naturalistes*, auxquels ils ont reproché de n'avoir pas le sens de l'idéal. C'est que ce sont deux races d'hommes, naturellement hostiles ou antagonistes, deux grandes familles d'esprits, dont chacune sent bien qu'elle ne pourrait établir son empire que sur les débris de l'autre; ce ne sont pas deux doctrines, deux systèmes, ou deux écoles; et c'est que derrière ceux qui les personnifient dans l'histoire de la littérature ou de l'art, l'humanité tout entière se partage ou se divise entre elles.

Mais le plus grand avantage peut-être de nos définitions, c'est qu'en précisant deux conceptions extrêmes de l'art, elles permettent à toutes les autres de s'interposer entre elles, et, à nous, en conséquence, de classer ou de distribuer idéalement les écoles. A l'*extrême gauche* du naturalisme, quelques artistes intransigeans, qui peuvent être et qui sont même assez souvent d'habiles gens en leur métier, ne sont donc uniquement attentifs, dans la nature entière, qu'à ce qu'elle a de plus vulgaire, de plus laid et de plus repoussant : tel est le peintre, déjà nommé, des *Demoiselles de la Seine*, tel est l'auteur du *Roman chez la portière* ou des *Bas-fonds de la société*, tels sont encore, dans de grandes littératures, les comiques anglais du temps de la Restauration, ou, dans la littérature espagnole, les auteurs des romans picaresques, celui du *Lazarille de Tormes*, ou celui de la *Fouine de Séville*. Pour la crudité du langage, pour la bassesse des mœurs, pour le cynisme des actes, on sait sans doute qu'il n'y a rien au-dessous.

Plus difficiles ou plus délicats sur le choix de leurs sujets, mais à la *gauche* encore du *naturalisme*, les réalistes proprement dits semblent avoir l'œil ainsi fait que de ne rien apercevoir au delà du contour extérieur ou du relief apparent des choses. Ils n'en percent pas l'écorce, ils ne peuvent pas en atteindre l'âme, encore moins la dégager. On les reconnaît à ce signe, que, supérieurs et souvent même admirables dans l'expression de la sensation, ils balbutient, leur langue s'épaissit, et la main leur manque dans l'expression des sentimens ou des idées. L'auteur encore vivant, et oublié tout vivant, des *Bourgeois de Molinchart* ou des *Souffrances du professeur Deltheil*, pourrait servir ici d'exemple; et l'on n'ignore pas que Flaubert, à plus d'un égard, est encore engagé, de toute une partie de lui-même, dans ce naturalisme étroit et matérialiste.

Car les vrais *naturalistes*, — je veux dire les peintres de l'école hollandaise ; plusieurs grands peintres espagnols ; quelques romanciers anglais, au premier rang desquels je mettrais Charles Dickens, Charlotte Brontë peut-être et surtout George Eliot; la plupart enfin des romanciers russes, l'auteur d'*Anna Karénine* et celui de *Crime et Châtiment*, — les vrais naturalistes savent bien, qu'en largeur comme en profondeur, la nature est plus étendue que ce que nos yeux en aperçoivent, et que ce que nos mains en peuvent toucher. Ils ne veulent point corriger, altérer ou défigurer la nature, mais ils veulent aussi la rendre tout entière ; et ils estiment que, de la mutiler, ce n'en est pas une moindre altération, ni qui leur soit permise plus que d'y ajouter pour la perfectionner. Rien que la nature, mais toute la nature, dont ils ne demandent pas qu'on exclue la laideur ou la vulgarité, mais dont ils ne veulent pas non plus qu'on exclue la distinction ou la beauté. Et, en effet, s'ils y consentaient, ils mentiraient à leur formule, puisque si les « fumiers » sont dans la nature, les fleurs, sans doute, y sont aussi; les parfums, si les « relens » y sont; l'esprit enfin comme la matière, et la pensée comme la sensation.

Chez les plus grands d'entre eux, un Rabelais, un Rubens, un Molière, l'imitation de la nature s'accroît d'une sorte d'adoration de ses énergies latentes, et l'on peut dire qu'ils n'en ont pas le respect seulement, mais le culte ou la religion même. On remarquera que c'est par là que les différens sens du mot de *naturalisme* se rejoignent, se concilient et se confondent. Rabelais et Molière sont des *naturalistes*, à la fois dans le sens où nous prenons habituellement le mot, et dans le sens où l'emploient les historiens de la philosophie.

C'est au contraire déjà sortir du *naturalisme* que de ne vouloir arrêter ses regards, comme quelques-uns, que sur ce que la nature, dans son infinie diversité, nous offre d'agréable à voir, et de fermer ses yeux, de parti-pris, à tout ce qui s'y rencontre d'affligeant ou de simplement déplaisant. C'est alors l'art conçu, selon l'expression consacrée, comme

l'imitation de la « belle nature : » telles, parmi nous, les toiles de M. Bouguereau ; tels les romans de M. George Ohnet ; tels encore, en d'autres genres ou d'autres temps, la sculpture de Canova, les *Bergeries* sans loups du chevalier de Florian : *Estelle et Némorin*, les opéras de Quinault et les Vierges de Mignard. On n'imite déjà plus la nature tout entière ; on choisit, on assortit, on compose ; et ce n'est certes pas encore être *idéaliste*, mais pourtant on y tend, ou plutôt, et pour mieux dire, on le serait, si l'on le pouvait.

D'autres ne le sont pas davantage, auxquels il manque pour cela d'avoir des idées ; je veux dire : une conception personnelle et originale de la forme, s'ils sont peintres, ou de la vie, s'ils sont poètes et romanciers. Mais ils corrigent la nature, ils en retranchent ou ils y ajoutent, « ils chargent les contours, » comme on disait au XVIIe siècle ; ils atténuent la saillie d'un muscle pour la ramener aux proportions convenues du modèle académique ; ils adoucissent, pour la conformer aux règles du bon goût et de l'étiquette, l'expression naturelle d'un sentiment trop franc ou trop violent ; ils veulent faire enfin plus beau que nature. Les Italiens de la décadence, les Carrache, le Dominiquin, le Guide, le Guerchin, l'Albane, « avec leur beau idéal de pâtissier confiseur, » — c'est à Claude Lorrain, je crois, que M. Ruskin a jadis appliqué cette expression un peu vive ; — tous nos tragiques du second ou du troisième ordre, depuis Voltaire jusqu'à Ducis ; nos romanciers du XVIIe siècle, Gomberville et La Calprenède, l'auteur du *Grand Cyrus* et celui de la *Princesse de Clèves ;* presque tous nos peintres français classiques, depuis Poussin jusqu'à David, appartiennent à cette famille. Ce sont ceux-là surtout qu'égare la préoccupation de plaire, et, assez généralement, pour avoir trop plu à leurs contemporains, il arrive qu'ils déplaisent dans les âges suivans.

Mais d'autres encore, plus ambitieux, ne se contentent pas d'embellir la nature, ils la transforment, ils la transposent, et, au-dessus d'elle, pour ainsi parler, dans un nuage couleur de rose, ils essaient de réaliser un monde imaginaire, un monde fait à souhait pour la joie de l'esprit et le plaisir des yeux, un monde presque immatériel, dont les élégans et légers fantômes ne retiennent de substance ou de corps que ce qu'il en faut pour ne pas s'évanouir en fumée. Tels sont chez nous Marivaux, dans ses comédies ; *la Surprise de l'Amour, les Fausses confidences, le Jeu de l'Amour et du Hasard*, ou encore le peintre de l'*Embarquement pour Cythère ;* tel autrefois l'auteur de l'*Astrée*, le mélancolique, le sentimental, et pourtant aussi le reposant Honoré d'Urfé ; tels peut-être, dans l'histoire de la littérature italienne, l'auteur du *Roland furieux*, celui de la *Jérusalem*, et à coup sûr celui de l'*Aminte*. Je les appellerais volontiers *idéalistes*, si leur idéal ne me paraissait plutôt caractérisé par un manque de sens du réel que par une idée précise et définie de l'art ou

de la vie, s'il ne relevait moins de l'observation que de la fantaisie, et si le souci de la vérité n'y tenait enfin trop peu de place.

Ceux-là seuls en effet sont les véritables *idéalistes* dans l'histoire de l'art qui ne s'écartent jamais de la nature, que pour lui faire exprimer quelque vérité originale et profonde, une conception nouvelle et substantielle de l'homme et de la vie. Aussi ne doit-on pas dire d'eux qu'ils *altèrent* la nature, qu'ils la corrigent ou qu'ils la modifient, mais plutôt qu'ils la *prolongent*, en y ajoutant ce qu'ils ont en eux de différent d'elle-même, et non pas qu'ils la perfectionnent, mais qu'ils l'enrichissent de leur propre personnalité. J'entends ici qu'après que Shakspeare et Milton, après que Michel-Ange et Rembrandt, après que Rousseau même et que Goethe ont passé, la nature même s'est agrandie; quelque chose de nouveau est apparu dans le monde; il est plus vaste de tout ce qu'ils y ont apporté; et une combinaison nouvelle de la nature s'est réalisée en eux, laquelle désormais fait à son tour partie de la nature. Voilà les vrais *idéalistes*, à qui, certes, il est tout simple que la nature entière n'apparaisse que comme un *moyen*, puisqu'ils sont eux-mêmes une *fin* dans la nature, et qui sont dans l'art les premiers des mortels, toutes les fois au moins que la faculté d'exécuter se trouve égale en eux à celle de concevoir.

Car, il faut bien l'avouer, c'est par là qu'ils pèchent ou qu'ils manquent, et capables qu'ils sont du premier *Faust*, il arrive trop souvent qu'ils le soient aussi du second. La nature, qui est un *document* pour les *naturalistes*, n'est qu'un *renseignement* pour les *idéalistes;* et, pour cette raison, comme aussi pour cette autre que chacun d'eux, étant complet, est unique en son genre, je n'oserais pas dire que ce soient de mauvais maîtres, mais ce sont au moins des maîtres dangereux, que l'on n'a jamais ni copiés, ni suivis impunément.

Aussi, comme les *naturalistes* ont leur *gauche* et leur *extrême gauche*, les *idéalistes*, à leur tour, ont-ils ce qu'on pourrait appeler leur *extrême droite* et leur *droite*. Leur *droite*, c'est tous ceux dont l'imagination déréglée ne vit que d'elle-même, sur sa propre substance, qui s'éloignent de la nature pour abonder systématiquement dans le sens de leur propre personnalité, qui ne distinguent plus le réel d'avec le chimérique, et qui finissent par prendre pour des idées les fantômes ou les fumées, si je puis ainsi dire, de leur orgueil échauffé. Tel chez nous Corneille, dans les tragédies de sa vieillesse, *Othon*, *Sertorius*, *Attila;* tel Victor Hugo, non pas seulement dans les œuvres de ses dernières années, dans *l'Ane* ou dans le *Pape*, mais presque dans tous ses drames, et notamment dans *Ruy Blas* ou dans les *Burgraves;* et tels, au-dessous d'eux, tous ceux de leurs imitateurs,— l'auteur de *Rhadamiste* ou celui de *Tragaldabas*,— qui n'ont pas compris que ce n'est pas en s'écartant de la nature que l'on peut enrichir l'art, mais seulement, comme nous le di-

sions, en la continuant et en la prolongeant. Le vrai fondement de l'*idéalisme*, c'est qu'il y a dans la nature, pour ainsi parler, quelque chose d'ultérieur à elle-même. Seulement, l'expression en demeure soumise à des lois qui ne sauraient différer de celles de la nature, je veux dire à cette logique intérieure qui ne permet pas que « le semblable » engendre le contraire, qu'il pousse une citrouille sur un chêne, et qu'une grenouille soit aussi grosse qu'un bœuf.

Enfin, à l'*extrême droite*, et sur la limite peut-être où certaines formes du génie semblent toucher à la folie, nous rencontrerions dans l'histoire de l'art les *Mystiques* ou les *Symbolistes*. J'appelle de ce nom ceux qui veulent ou qui croient voir dans la nature quelque chose d'autre qu'elle-même, et pour qui la matière n'est ni l'enveloppe, ni seulement le signe, mais le masque ou le déguisement de l'esprit. Tels furent, si je ne me trompe, les artistes du moyen âge, avec leur mépris absolu de la forme : tel est Dante lui-même, en quelques endroits au moins de la *Divine comédie*, où il a exprimé l'impalpable, l'impondérable et l'inexistant; tel est peut-être Fra Angelico... Mais ici je craindrais, en entrant après eux dans la région du mystère et de l'ombre, je craindrais de m'y perdre, et il me suffira d'une remarque. C'est que, comme plus haut les différens sens du mot de *naturalisme*, les sens différens du mot d'*idéalisme* se rejoignent et se concilient à leur tour. Qu'est-ce autre chose en effet dans l'histoire de la philosophie que l'*idéalisme*, si ce n'est justement la négation du monde extérieur, ou tout au moins l'affirmation que le vrai sens en est dissimulé sous les voiles de chair qui sont le monde tout entier pour l'homme borné, court et grossier?

Autre avantage enfin : ces définitions de l'*idéalisme* et du *naturalisme* peuvent servir à expliquer et conséquemment à éviter une méprise que l'on commet encore trop souvent dans cette question sur le caractère et la portée de certaines œuvres. Par exemple, on ne saurait douter que, s'il est un *idéaliste* dans l'art, ce soit l'auteur de *la Tempête* et du *Songe d'une nuit d'été*. D'où vient cependant que les naturalistes se réclament de lui, et, pour établir la filiation, qu'ils ne soient pas embarrassés de montrer dans son œuvre des scènes entières ou des drames mêmes, comme le *Roi Lear*, dont la violence et la crudité, sur aucun théâtre ni dans aucune littérature, n'ont peut-être été dépassées? On pourrait faire la même question sur les sculptures de Michel-Ange et sur les peintures de la Sixtine : et la réponse serait la même. C'est que, du moment qu'il s'agit d'exprimer des idées, les moyens qu'on y fait servir participent de l'élévation ou de la grandeur de l'idée ; c'est que, pour se réaliser, l'idée, si je puis ainsi dire, a un droit d'élection sur la nature entière : et c'est enfin que les moyens sont tous bons, puisqu'ils sont tous indifférens, s'ils sont seulement dans la nature. J'ajouterai que là même est ce qui distingue les vrais *idéalistes*.

Aucun d'eux n'a jamais reculé devant la peinture de la violence, de la laideur ou de la vulgarité, quand il a jugé que la vulgarité, la laideur ou la violence étaient nécessaires à l'expression de son idée, ni Shakespeare ni Rembrandt, à plus forte raison ni les Hugo ni les Corneille, et bien moins encore ceux que nous avons appelés du nom de *symbolistes*. Mais, en dépit de l'apparence, et bien loin qu'alors ils aient incliné vers le *naturalisme*, c'est précisément en l'absorbant, si l'on peut ainsi dire, qu'ils le transforment, et qu'en proclamant leurs droits sur la nature, ils y comprennent celui d'en user à leur gré.

Inversement, nous pouvons dire aussi pourquoi de certaines œuvres, *naturalistes* d'inspiration, ne sont dénuées cependant ni de charme, ni de poésie, ni de grandeur au besoin. C'est tout simplement que la nature elle-même a son charme ou sa poésie, qui ne dépendent nullement, quoi qu'on en veuille dire, des yeux qui la contemplent ou de l'esprit qui la pense. Assurément, si l'on prétend parler en métaphysicien, les qualités des corps, la couleur ou l'odeur n'existent, comme odeur et comme couleur, qu'autant qu'elles affectent nos sens, et l'on peut dire, si l'on veut, que dans un paysage, c'est nous, c'est la disposition particulière de notre âme qui insinue ce que nous y croyons voir. Mais, en fait, dans la vie et dans l'art il en est autrement, et, par exemple, sur une plage déserte, sous un ciel bas et noir, en un jour d'hiver, si vous mettez le plus jovial des hommes en présence d'une mer furieuse et démontée, il arrivera rarement que ce spectacle lui suggère des idées couleur de rose et l'entretienne dans une douce gaîté. D'autres spectacles sont consolateurs, attrayans et rians. Par cela seul que les *naturalistes* imitent fidèlement la nature, ils en reproduiront donc quelquefois des aspects naturellement poétiques, et c'est ce qu'effectivement nous vérifions tous les jours dans les tableaux de nos paysagistes ou dans les descriptions de nos romanciers. Quand l'âme des choses, comme quelquefois, se trouve répandue dans leur contour extérieur, il n'est pas jusqu'aux *réalistes* qui ne soient hommes à nous mettre en contact avec elle, et d'autant qu'ils imitent plus fidèlement le « morceau » de nature qu'ils copient. Mais ils ne cessent pas pour cela d'être *naturalistes*, ou plutôt, eux aussi, c'est alors surtout qu'ils le sont, puisqu'en imitant plus profondément la nature, on pourrait dire qu'ils réalisent ce que leur programme a de plus étroit et leur esthétique de plus impérieux.

Et ne pourrions-nous pas aussi nous expliquer par là le rythme alternatif selon lequel il semble que le *naturalisme* et l'*idéalisme* se succèdent et s'opposent dans l'histoire de l'art? *Idéaliste* ou *Naturaliste*, une grande œuvre engendre ou provoque un nombre presque infini de copies d'elle-même: elle se substitue à la nature dans l'éducation de l'artiste; en passant à l'état de chef-d'œuvre, elle passe à celui de mo-

dèle ou de *canon*. Cela s'est vu dans l'histoire de la peinture religieuse, où, de nos jours mêmes, à travers six ou sept générations de peintres, c'est de Raphaël que s'inspirent la plupart de ceux qui peignent encore des saintes familles; cela s'est vu également dans l'histoire de la tragédie française, où Voltaire a imité Racine, Marmontel a imité Voltaire, La Harpe a imité Marmontel, Ducis a imité La Harpe, Lemercier a imité Ducis, de Jouy a imité Lemercier. Mais à mesure que les imitateurs se pressaient l'un sur l'autre, ils s'éloignaient de leur modèle et davantage encore de la nature, si bien qu'après un siècle ou deux les formes s'étaient insensiblement vidées de ce qu'elles avaient jadis contenu de substance. C'est ce qui s'était aussi passé pour la peinture religieuse; et c'est ce qui provoque, en le justifiant, le retour offensif du *naturalisme*. On éprouve alors, en effet, le besoin de retourner à la nature et de retremper l'art dans l'imitation de la réalité; le *naturalisme* triomphe; et, jusqu'à ce qu'il se soit compromis par ses propres excès ou jusqu'à ce qu'il ait lui-même produit quelque chef-d'œuvre qui devienne à son tour un modèle, il règne. Ce qui revient à dire qu'il périt de sa propre victoire... et le mouvement recommence.

Ai-je besoin d'ajouter qu'en acceptant l'esprit de ces définitions, il faudrait se garder d'en serrer la lettre de trop près, comme on fait de celle de la circonférence de cercle ou de la sphère? L'esthétique n'est pas de la géométrie, et les inductions de la critique la plus « scientifique » n'ont tout au plus que le degré de vraisemblance et de probabilité des conclusions de l'histoire naturelle générale. De même donc qu'à travers le temps on voit, dans la nature, les variétés d'une même espèce faire en quelque façon des échanges de caractères entre elles, et tour à tour, sans presque aucune régularité, revenir au type de l'ancêtre commun, ou au contraire, et souvent sans cause apparente, s'en écarter brusquement, de même, dans l'histoire, les hommes ne sont pas tellement étrangers les uns aux autres, ni surtout les esprits si rigoureusement definis ou limités par leurs aptitudes que dans un *Idéaliste* il ne se puisse rencontrer quelques traits d'un *Naturaliste*, et réciproquement, qu'au don de voir et de rendre la nature comme elle est, celui de l'idéaliser ne se joigne. Il y a d'ailleurs aussi ce qu'on appelle des espèces douteuses, qui même le sont d'autant plus que l'on en connaît mieux les caractères. « A mesure qu'on connaît mieux un genre, dit un illustre savant, on découvre des formes intermédiaires, et les doutes augmentent quant aux limites spécifiques. » Il ajoute encore que, dans une même espèce, les variétés se multiplient en raison du nombre d'échantillons ou d'exemplaires que nous en observons. Les distinctions n'ont donc ici rien de rigide, mais au contraire quelque chose de flottant; la différence, qui est énorme d'un *Réaliste* à un *Mystique*, de Jean Steen ou d'Adrien Brauwer à Fra Angelico, est souvent presque

insensible de certains *Naturalistes* à de certains *Idéalistes*, comme par exemple, chez nous, de Molière à Racine; je citerais même des cas où elle échappe; et généralement, pour chaque cas particulier, c'est une question nouvelle à résoudre, une question entière, où les définitions ne servent que d'indication seulement. Il est toujours aussi difficile de dire avec assurance d'un roman ou d'un tableau, d'un roman de mœurs ou d'un paysage, qu'il est *idéaliste* ou *naturaliste*, que de dire d'une telle femme qu'elle est belle ou laide, et d'un tel homme qu'il est bon ou méchant, vertueux ou vicieux, intelligent ou borné. Les qualificatifs sont ordinairement relatifs.

Cependant les zoologistes et les botanistes n'ont pas cru pour cela que leurs définitions ou classifications fussent inutiles au progrès de la science, et ils ont eu raison, puisque après tout, dans le temps même où nous sommes, chaque progrès nouveau de la science, lui-même préparé par une classification dont il démontrait l'insuffisance, aboutissait finalement à une classification nouvelle. Après Linné, Cuvier, mais après Cuvier, Darwin; — j'en néglige vingt en en nommant trois; — et de l'un à l'autre la classification nouvelle résumant et fixant les progrès accomplis. C'est qu'en effet, toute classification a deux grands avantages : le premier, qui est de distribuer toute une vaste matière dans un ordre rationnel, et le second, dans chaque cas particulier, de nous permettre de reconnaître avec certitude, et du premier coup d'œil, à défaut de ce qu'ils sont, tout ce que les objets ne sont pas. Rubens est-il un *naturaliste?* Molière est-il un *idéaliste?* On peut hésiter à répondre, — et ni l'auteur de l'*École des femmes* ni celui de la *Kermesse* du Louvre ne seraient ce qu'ils sont si nous pouvions égaler d'un mot l'étendue et la diversité de leur génie; — mais ce que nous pouvons dire au moins, c'est qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre *réaliste* ou *mystique;* et c'est toujours bien quelque chose.

C'est à ce point de vue que je me suis placé pour me faire à moi-même une idée des différences qui séparent l'*idéalisme* d'avec le *naturalisme*, puisque aussi bien, dans son gros livre, M. Paul Lenoir ne les avait, à mon avis, que très imparfaitement indiquées. Il les aurait sans doute mieux vues si, comme je l'ai fait pour écrire ces quelques pages, au lieu de vouloir être original et neuf, il s'était contenté de reprendre, en les modifiant légèrement, quelques-unes des idées que M. Taine, il y a plus de vingt ans, développait dans ses belles leçons sur l'*Idéal dans l'art*. Il eût pu lire aussi un livre plus récent, *la Critique scientifique*, de M. Émile Hennequin, riche de fonds, curieux et *suggestif*, sous sa forme laborieuse et singulièrement tourmentée. Mais peut-être que celui-ci, qui ne date pas d'un an, n'avait pas encore paru dans le temps que M. Paul Lenoir avait déjà presque entièrement compilé le sien.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Ainsi c'est fait, la comédie est jouée. Il y a un cabinet de plus inscrit au martyrologe ministériel, il y a un cabinet nouveau inscrit parmi les pouvoirs éphémères qu'une fortune ingrate réserve à la France. Ce n'est point sans peine à la vérité, ce n'est pas sans bien des tâtonnemens, des négociations, des pourparlers et des combinaisons essayées ou abandonnées tour à tour, qu'on est arrivé à façonner de pièces et de morceaux un ministère pour le mettre à la place du ministère qui a disparu dans une bagarre improvisée; mais enfin on y est arrivé. C'est fait, et par une ironie secrète des choses, M. Floquet, qui avait succédé il y a dix mois à M. Tirard parce que la chambre venait de juger qu'il y avait urgence à reviser la constitution, M. Floquet a aujourd'hui pour successeur M. Tirard à la suite d'un vote par lequel la chambre déclare qu'il n'y a plus du tout urgence à s'occuper de la revision. Ainsi l'a décidé la logique d'une assemblée qui a passé sa vie à tout brouiller, à tout saccager, à mêler l'opportunisme au radicalisme, à se contredire, et à renverser des ministères pour finir par l'aveu d'une irrémédiable impuissance. Le 14 février, à quatre heures de relevée, le nouveau miracle de confusion était accompli!

Ce n'est point, certes, que la mésaventure de M. Floquet soit un événement dont le pays ait à se plaindre ou qu'elle ait même rien d'imprévu. C'est le hasard qui avait fait le président du dernier cabinet, c'est le hasard qui l'a défait. Il a accumulé dans sa carrière de quelques mois tous les désordres, toutes les fantaisies de désorganisation qu'un radicalisme infatué peut se permettre. Aidé par ses collègues, il n'a fait qu'ajouter à l'incohérence des institutions et des lois, au trouble moral, à l'anarchie financière, et il n'a su qu'aggraver les mécontentemens et les irritations du pays. Parce qu'il a dû un succès momentané

à l'impuissance ou à la timidité de ses adversaires plus ou moins dissimulés de la chambre, il s'est figuré dans sa jactance un peu naïve qu'il allait réussir jusqu'au bout, qu'il était décidément le ministre prédestiné de la république. Il s'est cru un grand tacticien et un habile diplomate en réunissant dans un même programme le scrutin d'arrondissement qu'on lui demandait et la revision qu'on ne lui demandait pas. C'était là l'illusion, l'infatuation d'un politique à courte vue, allant tout droit trébucher dans un piège. On a bien accepté de M. Floquet le scrutin d'arrondissement dont on croyait avoir besoin; le jour où il a réclamé la revision, en mettant son existence ministérielle pour enjeu, on lui a répondu par un ajournement indéfini. C'était là qu'on l'attendait; mais ce qu'il y a de plus curieux, ce qui donne une couleur presque comique à cette fin du ministère de toutes les suffisances et de toutes les impuissances, c'est que le coup fatal lui a été porté par le moins sérieux et le plus bruyant des radicaux, par le plus excentrique des irréguliers du Palais-Bourbon, M. de Douville-Maillefeu. M. Floquet, exécuté par M. de Douville-Maillefeu, le spectacle est complet! Le ministère est mort sur le coup de ce vote improvisé du 14 février; à parler franchement, il était déjà plus qu'à demi mort de l'élection du 27 janvier, de cette manifestation parisienne pour le général Boulanger, que le gouvernement avait sûrement contribué à préparer par ses maladresses et ses défis, qui est aussi, à n'en pas douter, la suite, l'expiation de dix années de règne républicain.

C'était donc fait! Il était mort, ce ministère Floquet, de la main légère de M. de Douville-Maillefeu, l'auteur de la proposition d'ajournement. Comment allait-on le remplacer? Ah! c'est ici qu'on entre dans la région des subtilités, des artifices, des équivoques et des ombres. Évidemment, dans le vote qui venait de renverser M. Floquet, pas plus que dans la composition d'une chambre épuisée et usée par les divisions, il n'y avait aucune indication précise et utile pour former un ministère parlementaire. Il ne restait donc qu'à écarter toutes les fictions, à interroger librement les faits et l'intérêt supérieur du pays, à dégager de cette vaste confusion la vérité vraie de la situation, et cette vérité, elle est évidente, elle éclate en traits saisissans. Quel est le danger aujourd'hui? C'est cette menace de réaction dictatoriale née du mouvement universel, irrésistible d'une nation fatiguée, déçue, égarée et irritée. Qu'est-ce qui a créé, préparé ce mouvement qui, en réalité, résume toute la situation? Il n'y a pas à s'y tromper, toutes les hâbleries radicales n'y peuvent rien; c'est la fausse et malfaisante politique de parti ou de secte qui, depuis dix ans, trouble les intérêts, agite les consciences, désorganise tous les ressorts de gouvernement et a fini par précipiter le pays vers le premier mirage d'un pouvoir fort, personnifié dans un homme dont l'unique titre est de promettre un changement. Voilà qui est clair! Quel était

donc le remède, le jour où une crise se déclarait par l'impuissance avérée du radicalisme mis en présence de ses œuvres? Il n'y en avait qu'un, un seul manifestement : c'était de former un ministère avouant sans équivoque et sans faiblesse la pensée de raffermir tout ce qui a été ébranlé, de rendre au pays la paix civile, aux intérêts la protection, aux croyances la sécurité, par une politique de tolérance, d'énergique vigilance et de réparation. C'était la solution, et si cette généreuse et virile tentative devait rencontrer des difficultés dans la chambre, si elle devait conduire à un appel au pays, on se serait du moins présenté devant la France dans l'attitude d'un gouvernement résolu à maintenir une trêve de bien public. Malheureusement, de toutes les combinaisons, c'est celle à laquelle on paraît avoir le moins songé : on a préféré se rejeter dans les petits artifices, dans les transactions douteuses, dans les rajustemens de concentration républicaine. C'est tout le secret de ces négociations où se sont perdus huit jours durant, et M. le président de la chambre Méline, et M. Tirard, et tous ceux qui se figurent qu'avec des ministres tels quels, les premiers venus, et des expédiens on peut encore faire son étape.

Assurément, M. le président Méline, qui a été le premier appelé, est un homme bien intentionné, conciliant, ami de l'agriculture et de la paix. Il n'aurait pas demandé mieux que de marier dans un ministère l'eau et le feu, la politique conservatrice et la politique radicale. Il est même allé jusqu'à offrir des portefeuilles à M. Ribot, à M. Casimir Perier, — à condition toutefois de laisser la porte ouverte à quelque radical. M. le président de la chambre y a mis tout son zèle avec une honnête inexpérience. Par deux fois il s'est laissé engager par dévoûment dans une œuvre sur laquelle il ne s'était peut-être fait dès le premier instant aucune illusion. Il a fini par s'effacer, et à défaut de M. Méline, c'est M. Tirard qui est entré en scène, qui a réussi à arranger un cabinet où il a rassemblé, avec quelques hommes nouveaux, tous les revenans des anciens ministères : M. Rouvier aux finances, M. Fallières à l'instruction publique, M. Faye à l'agriculture, M. Constans à l'intérieur, un avocat de Lyon, M. Thevenet, à la justice. M. Tirard, d'un coup de sa baguette, a fait de plus de M. Spuller un chef de notre diplomatie, d'un radical des plus accentués, M. Yves Guyot, un ministre des travaux publics. M. de Freycinet, qui a été peut-être l'énigmatique arbitre de la crise, est resté à la guerre. Le résultat est moins un vrai ministère parlementaire qu'une réunion d'hommes qui ne pourraient se soutenir longtemps devant la chambre, ni même rester unis entre eux s'ils avaient une politique. Les successeurs de M. Floquet semblent n'être au pouvoir que pour continuer ce qu'on appelle la politique républicaine à leur manière, pour réaliser une concentration mitigée, ou si l'on veut, pour jouer le même air en le jouant mieux, et la déclaration que le nouveau président du conseil est allé lire à la chambre est le reflet

de cette situation. Elle est terne, banale et inoffensive. Elle promet une politique sage, tolérante et libérale, — la politique de l'exposition. Elle a un mot pour désarmer les épurateurs à outrance en intimidant les fonctionnaires trop tièdes, un mot contre les conspirateurs, un mot pour l'union des républicains, un mot pour l'ordre et la liberté. On en prendra ce qu'on voudra.

Au fond, dans cette déclaration sans caractère et dans la composition même de ce ministère d'expédiens, on pourrait peut-être démêler deux idées fixes, deux obsessions. La première préoccupation est d'éviter les chocs, tout ce qui pourrait conduire à des conflits avec la chambre, et par suite à la nécessité d'une dissolution prématurée, de tout subordonner à l'Exposition, dont le succès est en effet un intérêt de premier ordre pour la France. Il est certain qu'une crise qui sera nécessairement agitée, dont l'issue est incertaine, dont les conséquences sont encore imprévues, ne serait pas sans péril dans un moment où Paris va devenir le rendez-vous du monde, et qu'il peut y avoir quelque prévoyance à se réserver, si l'on peut, une trêve, tout au moins à ne rien précipiter. C'est une raison qui a sa valeur. L'autre idée, c'est qu'à tout prix, fût-ce par des concessions et des ménagemens infinis, on doit obtenir de la chambre, telle qu'elle est, le budget de 1890. Ce que sera la chambre nouvelle, on ne le sait pas. Avec le budget de la prochaine année, complétant le budget courant, on n'est pas pris au dépourvu, on a de l'espace; on ne risque pas d'être réduit aux dernières extrémités en présence d'une assemblée nouvelle et des circonstances extraordinaires qui pourraient se produire. C'est encore possible, c'est la seule explication d'un ministère condamné d'avance à une neutralité effacée et impuissante. Soit; mais ce serait une bien étrange illusion de se fier à ces petits calculs, de croire que l'Exposition peut avoir la vertu magique d'endormir les malaises et les révoltes d'opinion, de suspendre ou de détourner un mouvement persistant et croissant depuis quelques années, — qu'on peut suppléer par des expédiens ministériels et des diversions à la politique réparatrice qui seule aurait pu tenir tête à une agitation redoutable. Ce qui serait bien plus chimérique encore, ce serait de se figurer qu'une chambre décriée, ruinée dans son autorité morale, presque dans son autorité légale, peut entrer en lutte avec le pays, entreprendre, avec ou sans le concours du gouvernement, une sorte de guerre de défiance contre l'opinion, contre le suffrage universel. C'est cependant ce qu'on a l'air de vouloir essayer depuis quelques jours, sous prétexte de combattre un homme dont les républicains eux-mêmes ont fait la popularité et la fortune.

On a commencé par le scrutin d'arrondissement, dont on a voulu faire une arme pour se défendre; mais cela ne suffit plus, et, maintenant, c'est à qui découvrira les moyens les plus ingénieux, les plus

subtils raffinemens d'arbitraire contre ce qu'on appelle les « menées césariennes et plébiscitaires. » L'un propose tout bonnement d'assimiler à un simple prince banni et inéligible tout Français suspect d'aspirer au « pouvoir personnel. » L'autre a imaginé toute une légalité nouvelle étendant ses mailles serrées sur le suffrage universel, proscrivant les élections multiples, réglementant les déclarations de candidature, interdisant les affiches, les distributions de bulletins, menaçant les imprimeurs, annulant d'avance les votes prétendus illégaux. Et ce qu'il y a de curieux, c'est que ces républicains, qui ne sont pas plus inventifs que libéraux, vont tout simplement puiser leurs combinaisons dans les décrets de la dictature de décembre, — et ils l'avouent sans plus de façon! Qu'on se préoccupe des manifestations plébiscitaires d'une opinion troublée, qu'on prenne même certaines précautions prudemment définies, rien certes de plus légitime ; mais ne voit-on pas que toutes ces mesures accumulées contre un seul homme ne font que le grandir, qu'on ne réussit qu'à achever de ruiner par le ridicule les institutions qu'on croit protéger, et qu'après tout on laisse aux plébiscitaires eux-mêmes, aux conservateurs, à tous les adversaires de la république le beau rôle de défenseurs des libertés électorales, du suffrage universel? On veut faire marcher le pays, c'est le vieux mot. Et si le pays ne marche pas, s'il vote malgré tout, peut-être même avec d'autant plus d'entraînement qu'on aura essayé de le violenter, que fera-t-on? On n'aura réussi qu'à tout aggraver par des expédiens puérils et impuissans. C'était vrai sous le ministère Floquet, c'est encore vrai sous le ministère Tirard. Aujourd'hui comme hier, il n'y a qu'une manière de rallier et de reconquérir le pays : c'est de lui donner ce qu'il demande, la réparation de ses griefs, l'intégrité dans son administration, l'ordre dans ses finances, la sécurité dans ses croyances, la paix dans sa vie intérieure comme dans ses relations avec le monde.

Depuis longtemps l'Europe, en dépit de toutes les apparences, manque de fixité. Elle flotte dans une certaine incohérence, et les parlemens, qui sont réunis aujourd'hui un peu partout, à Berlin comme à Paris, à Rome comme à Londres, à Vienne comme à Pesth, reflètent assez cet état à la fois indécis et agité. Les phénomènes de vie publique ne sont pas les mêmes partout sans doute; ils varient avec les pays où ils se produisent, ils se ressentent de la diversité des intérêts et des conditions nationales : ils procèdent, au fond, des mêmes causes, de l'incertitude de tous les rapports, de la défiance universelle, de l'instabilité des choses. Les états les plus puissans eux-mêmes ne sont pas sans avoir leurs crises et leurs malaises, peut-être extérieurement moins saisissables et pourtant assez réels.

Qu'en est-il pour le moment de l'Allemagne? Il est certain que les affaires allemandes se ressentent encore des dernières transitions de règne, que le passage éphémère de l'empereur Frédéric III, — ce

règne de quatre-vingt-dix-neuf jours, comme on dit, — n'est point sans avoir laissé des traces, qu'il y a sous le nouveau souverain un travail obscur, des tiraillemens intimes, des chocs d'influences. Bref, à en croire ce qui se dit, ce qui se murmure à Berlin, tout ne marcherait pas aisément, avec une invariable unité, comme au temps où la vieille et forte impulsion régnait sous l'empereur Guillaume Ier. Sans doute celui qui a été depuis vingt-cinq ans le tout-puissant chancelier d'Allemagne ne touche pas à son déclin, et n'est pas près de s'éclipser devant quelque astre nouveau d'un règne plus jeune. On serait cependant tenté de croire qu'il y a une espèce de crise pour ce fier pouvoir qui n'a connu jusqu'ici les obstacles ou les hostilités que pour les vaincre, et qui se sent aujourd'hui engagé avec des forces peut-être diminuées dans d'assez maussades affaires. Évidemment d'abord le chancelier s'est créé des embarras par l'acharnement avec lequel il a poursuivi la mémoire de l'empereur Frédéric III et ceux qui ont voulu servir cette mémoire. Il n'a pas été toujours heureux dans cette guerre de ressentiment mal déguisé. Puis il s'est trouvé entraîné peut-être sans le vouloir dans toutes ces affaires coloniales, qui restent assez obscures, où il y a jusqu'ici plus de mécomptes que d'avantages. Peut-être aussi a-t-il trop paru vouloir se donner de son vivant un successeur dans son fils, le comte Herbert, qui n'a pas justifié son choix, si bien qu'un article récemment publié dans une revue anglaise sur la « dynastie des Bismarck » a aussitôt porté coup. Bref, pour la première fois, on a pu élever à Berlin cette étrange question du remplacement possible du chancelier, et ce n'est point un mystère que M. de Bismarck rencontre, jusque dans l'entourage de l'empereur, des rivaux, si ce n'est des adversaires, qui, sans méconnaître ses services, voient en lui moins l'homme nécessaire qu'un poids pour le nouveau règne. Des rivalités, des jalousies, il y en a toujours autour des puissans du monde. Elles ne triompheront pas sans doute du premier coup, elles n'en sont pas encore à avoir raison du plus altier des hommes; il suffit qu'elles existent pour dévoiler toute une situation, et les embarras dont elles sont les signes, ou qui peuvent en résulter dans la politique allemande, sont de ceux qui peuvent avoir leur influence sur la politique européenne tout entière, sur les relations universelles. Après tout, il n'est pas dit que la disparition de M. de Bismarck, si on en était là, dût être un avantage pour la paix du monde.

L'Autriche est liée à l'Allemagne; elle paie même aujourd'hui la rançon de l'alliance par les difficultés qu'elle s'est créées avec sa loi militaire qui soulève toutes les susceptibilités hongroises. Ces difficultés, elles ont pu être un instant voilées par le deuil cruel qui a récemment attristé l'empereur et l'empire; elles n'ont pas tardé à reparaître, et cette loi militaire préparée à Vienne, portée aussitôt à Budapesth, est devenue, sans qu'on l'ait peut-être prévu, l'occasion d'une véritable

crise qui ne cesse de s'aggraver, qui passionne le parlement et l'opinion en Hongrie. Depuis quelques semaines en effet, la discussion de la malheureuse loi se prolonge au milieu des plus étranges péripéties et des scènes les plus violentes. Ce n'est pas une discussion, c'est un combat que soutient l'opposition hongroise, prétendant défendre les libertés, les droits, les privilèges nationaux et constitutionnels de la Hongrie. La fixation du contingent, le volontariat, les examens des officiers, les droits de la langue hongroise dans le service, tout devient occasion de luttes nouvelles, de discours enflammés et d'accusations irritées contre le ministère. Le comte Albert Apponyi, pour l'opposition modérée, conduit vigoureusement et habilement cette campagne. Vainement l'empereur François-Joseph, malgré son deuil récent, s'est rendu à Budapesth pour tâcher d'apaiser cette effervescence. Vainement aussi le président du conseil, M. Tisza, qui a mis son point d'honneur à obtenir la loi militaire, s'est décidé à faire des concessions sur les points les plus délicats : l'agitation n'a point cessé; elle n'a fait au contraire que s'étendre et s'envenimer. Elle s'est traduite, il n'y a que quelques jours, dans une manifestation populaire qui a parcouru les rues de Pesth et a été haranguée par les plus véhémens orateurs du parlement. Et de Pesth, le mouvement de protestation a gagné les provinces. Les chefs de l'opposition modérée d'ailleurs ne sont pas sans mettre un certain calcul dans leur campagne. Ils ont été accusés d'être les ennemis de la triple alliance : ils se sont énergiquement défendus de toute intention d'hostilité contre la politique de l'empire et contre l'Allemagne. Au fond, cette agitation a commencé contre la loi militaire; elle est surtout dirigée maintenant contre M. Tisza, dont la popularité et l'ascendant, après un long règne ministériel, semblent toucher au déclin. M. Tisza lui-même paraît le sentir. Le comte Jules Andrassy aurait, dit-on, prévenu l'empereur que le président du conseil devait se retirer. Étrange retour des choses! M. Tisza arrivait, il y a quatorze ans, au pouvoir comme chef triomphant de l'opposition libérale. Il est probablement destiné aujourd'hui à faire voter la loi militaire et à tomber lui-même sous le poids de son impopularité.

Tout se préparait depuis quelques jours pour la session nouvelle en Angleterre. Les combattans ont aiguisé leurs armes. Les chefs de partis ont déployé leurs drapeaux dans les meetings avant de se rencontrer à Westminster. Le ministère a fait son plan de campagne, et le chef de l'opposition, M. Gladstone lui-même, est revenu des pays du Midi, où il était allé retremper sa verte vieillesse, pour reprendre la lutte contre la politique de lord Salisbury, pour entrer avec une vigueur nouvelle dans cette session, qui est plus que la cinquantième de sa vie publique. Aujourd'hui les débats sont ouverts. La reine a parlé, elle a remis aux lords et aux communes les affaires de l'Angle-

terre : c'est au parlement de discuter et de décider. On ne peut pas dire sans doute que ce discours de la reine, qui a inauguré ces jours derniers la session nouvelle, et qui est comme le thème des prochaines délibérations parlementaires, soit des plus précis et des plus significatifs. Il est certain qu'il ne dit pas tout, qu'il garde le silence sur des affaires qui ne laissent pas de préoccuper ou d'émouvoir la nation anglaise. Il se tait sur l'action engagée en commun avec l'Allemagne dans les mers de l'Afrique orientale, sur l'imbroglio de Samoa, et les premières explications que lord Salisbury a données en réponse aux pressantes interrogations de lord Granville ne sont pas faites précisément pour éclairer l'opinion. Ces explications ne disent rien ni sur les engagemens ni sur les intentions du gouvernement anglais. Le premier ministre n'en a pas dit beaucoup plus que la souveraine, qui n'a rien dit. En revanche, il y a deux questions que le discours de la reine livre aux discussions parlementaires, celle des armemens médités par le ministère, et l'éternelle question irlandaise. Encore le discours royal est-il plus explicite sur les armemens que sur l'Irlande.

A vrai dire, depuis quelque temps déjà, on aurait pu se douter de ce qui se préparait dans les conseils de la reine Victoria. Dans ces derniers mois, lord Wolseley, qui est un des chefs de l'armée, le ministre de la guerre, lord Stanhope, les chefs de l'amirauté, lord Salisbury lui-même, ont saisi toutes les occasions d'émouvoir le patriotisme anglais, en dévoilant toute sorte de perspectives de guerres formidables et imminentes. Ils n'ont pas dissimulé leurs sombres prévisions et n'ont rien négligé pour préparer la nation anglaise aux sacrifices qu'on se disposait à lui demander. C'était le commentaire anticipé ou l'exposé des motifs d'une proposition de crédits extraordinaires. C'était la préface du dernier discours où la reine dit au parlement que les dépenses croissantes de toutes les nations européennes pour se préparer à la guerre font à l'Angleterre une obligation d'augmenter à son tour ses forces pour assurer la défense de ses côtes et de son commerce. La reine Victoria s'efforce sans doute d'atténuer le caractère des propositions de son gouvernement en déclarant que les hommes d'état, qui sont à l'heure qu'il est les guides de l'Europe, n'ont que des sympathies pour l'Angleterre; mais, en même temps, elle ajoute que les circonstances peuvent changer, que la volonté pacifique des hommes n'est qu'une garantie fragile, qu'il faut se précautionner, — et en définitive le dernier mot, c'est la nécessité des armemens. Un journal d'une des villes les plus commerçantes de l'Angleterre, de Manchester, n'a pas craint même de donner à ces armemens projetés des proportions presque extravagantes et il n'a parlé de rien moins que d'un emprunt de 2 milliards 1/2 que le chancelier de l'échiquier, M. Goschen, aurait à réaliser pour l'augmentation des forces britanniques. C'est vraisemblablement une exagération, le gouvernement n'a rien dit encore, ni sur la nature

de ses projets, ni sur l'importance des crédits qu'il demandera, ni sur les procédés financiers qu'il compte employer. Le fait n'existe pas moins.

Ainsi voilà l'Angleterre cédant à son tour à la fascination des armemens et regrettant presque de s'être laissé devancer, entrant comme les autres dans la voie des dépenses ruineuses ! Il se peut que le patriotisme britannique réponde à l'appel qui lui est adressé, et que le parlement vote ce qu'on lui demandera pour l'Angleterre, pour sauvegarder les intérêts qu'elle a dans toutes les mers, sur tous les continens, aussi bien que pour assurer son ascendant dans les crises éventuelles de l'Europe. Ce sera l'affaire de M. Goschen, dont les armemens nouveaux vont troubler quelque peu les combinaisons financières. Il se peut aussi qu'avant d'aller plus loin on veuille savoir quelles circonstances mystérieuses motivent ce grand effort, un recours à une élévation de l'income-tax ou à l'emprunt, quels engagemens auraient été pris au nom de l'Angleterre et quel rôle on lui réserve dans les complications du monde. C'est possible, d'autant plus que la politique de lord Salisbury paraît depuis quelque temps un peu énigmatique, et que l'opinion, sans être hostile à l'Allemagne, ne voit pas sans défiance ou sans quelque malaise les affaires de Zanzibar, de Samoa, où l'Angleterre semble à demi asservie aux desseins et aux intérêts allemands. En réalité, l'appel que le ministère adresse, par la voix de la reine, au pays, touche à toute la politique extérieure de l'empire britannique, et le sentiment qui paraît prédominer est qu'il n'y a certainement rien à refuser de ce qui peut assurer l'influence de l'Angleterre, mais qu'il n'y a rien à donner au luxe des armemens superflus et ruineux. Le ministère est exposé à rencontrer, jusque dans son propre parti, des dissidences, peut-être même une opposition assez vive.

L'autre question destinée à soulever longtemps encore des discussions passionnées dans le parlement et à reparaître avant peu, c'est toujours l'état de l'Irlande. Le ministère conservateur, il est vrai, reste plein de confiance, et la reine vient de déclarer pour lui dans son discours que les mesures adoptées pour rétablir l'ordre en Irlande ont eu, « sans qu'on en puisse douter, des résultats bienfaisans. » Malheureusement la réalité n'est pas toujours d'accord avec l'optimisme officiel, et M. John Morley, qui s'est chargé de reprendre le débat par un amendement à l'adresse, prétend prouver que la pacification n'est qu'un mot, que l'administration de l'Irlande est cruelle et oppressive, qu'elle aliène encore plus les Irlandais et répugne au peuple anglais. La motion de M. John Morley, même avec l'appui de M. Gladstone, n'a vraisemblablement aucune chance de succès. La situation ne reste pas moins violente et précaire. N'y eût-il que ces duretés inutiles qui ont atteint récemment des prisonniers comme M. O'Brien,

M. Carew, et qui viennent de retentir dans le parlement, ce serait le signe d'une guerre implacable. Le fait est que cette terrible question, loin de se simplifier, se complique à chaque pas de difficultés nouvelles, de nouveaux incidens, et un des plus étranges de ces incidens est certainement l'histoire de cette commission d'enquête occupée à juger le cas de M. Parnell. Rien de plus curieux, en effet, que cette commission instituée pour se prononcer uniquement sur l'authenticité de lettres compromettantes qui sont attribuées au chef irlandais, qu'on n'a pu avoir que par des moyens équivoques de police et qui ont été publiées par le *Times* comme une révélation foudroyante pour M. Parnell. Qu'en est-il réellement? On a beau appeler des témoins, multiplier les interrogatoires. Jusqu'ici on ne voit rien, si ce n'est que les lettres attribuées à M. Parnell ont été sûrement vendues par un intrigant assez louche, fort besogneux, qui les a fabriquées lui-même, — il vient de l'avouer, — et a surpris la bonne foi au moins imprudente du journal anglais. L'enquête a passé par toutes les péripéties. Elle va finir sans doute par l'aveu tardif du faussaire; mais ce qu'il y a de plus bizarre, de plus caractéristique, c'est que cette commission qui n'a aucun caractère juridique, qui n'est chargée que d'une vérification, va coûter, à elle seule, au *Times* et à M. Parnell, quelque chose comme 3 ou 4 millions, ni plus ni moins! La justice anglaise est décidément aussi simple que peu coûteuse : 3 ou 4 millions pour une enquête, c'est pour rien!

Et après cela, notez-le bien, on n'est pas au bout, on n'a fait qu'une constatation préliminaire. Et s'il est reconnu, — comme c'est désormais avéré, — que ces lettres si chèrement payées ne sont qu'une falsification, M. Parnell sortira victorieux de l'épreuve; il n'en sera que plus puissant en Irlande, et la question restera plus que jamais un embarras pour le ministère. A dire vrai, elle est destinée à être une difficulté pour tous les ministères incessamment placés entre l'inutilité des répressions irritantes et le danger de livrer l'Irlande à elle-même, comme le propose M. Gladstone. De sorte que des deux questions dont parle le discours de la reine, l'une continue à peser de tout son poids sur le gouvernement, l'autre engage l'Angleterre dans des dépenses que la raison populaire n'acceptera peut-être pas facilement. Il y a de quoi préparer au parlement une session laborieuse.

Cette question des armemens ruineux, qui vient de faire son apparition en Angleterre, elle est la fatalité de tous les peuples qui vivent aujourd'hui en Europe. Personne n'y échappe : grands et petits états subissent l'inexorable loi, les uns parce que leur position leur fait une nécessité d'être prêts à toutes les luttes, les autres parce qu'ils craignent de disparaître dans les conflits de leurs redoutables voisins. Tout le monde sous les armes, c'est le mot d'ordre peu rassurant du jour! Il n'y a qu'un pays où une parole de désarmement et de paix vient

d'être proférée par le gouvernement lui-même, devant un parlement un peu étonné de cette hardiesse : c'est l'Espagne. La parole est assez rare et vaut, certes, d'être recueillie. Le chef du cabinet espagnol n'est peut-être pas arrivé de propos délibéré ou par de longues réflexions à prendre une initiative, qui a été une sorte de coup de théâtre. Le fait est que le président du conseil de Madrid, M. Sagasta, est, depuis quelque temps, dans une situation assez embarrassée. Ayant à faire face, avec une majorité incohérente, et aux réformes militaires dont le général Cassola s'est fait le bruyant promoteur, et aux difficultés croissantes d'une crise économique et financière des plus graves. Pressé et menacé de tous côtés, il a pris le parti de tenter une diversion hardie. Il n'a pas craint de déclarer que l'Espagne devait se garder de suivre les mauvais exemples de l'Europe, qu'elle n'avait besoin, pour sa part, que d'une armée limitée pour sa protection, qu'il y avait, d'ailleurs, à choisir entre les économies et une paix armée ruineuse, entre l'équilibre du budget et l'extension démesurée, inutile, des forces militaires. Qu'en sera-t-il de tout cela? Au premier moment, M. Sagasta, par son langage, a visiblement déconcerté ses adversaires, troublé quelques-uns de ses amis eux-mêmes et surpris tout le monde. Ce n'est peut-être pas sans peine que le président du conseil réussira à faire accepter cette politique nouvelle. Le mot est dit néanmoins, et l'idée de M. Sagasta est d'autant plus séduisante que l'Espagne peut assurément réduire ses dépenses militaires sans avoir rien à craindre ni pour sa sécurité ni pour sa dignité.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La Bourse a salué par un mouvement de hausse la chute du cabinet Floquet, survenue au milieu du mois. Le public financier n'a pas partagé les craintes qu'éprouvèrent à cette occasion certains cercles politiques, et l'attitude de la spéculation a été en contradiction constante avec les appréciations de la plupart des organes de la presse. Aussi longtemps que la crise ministérielle a duré, les cours du 3 pour 100 se sont élevés lentement jusqu'à dépasser 84 francs. Après la constitution

du ministère, l'élan a été plus vif encore, et le cours de 85 francs a été visé. Un nouvel élément est alors entré en scène. Les considérations politiques ont été reléguées au second plan et la situation de place est devenue le facteur prépondérant pour la direction et la fixation des cours. Tant de couches de primes non-seulement pour fin février, mais pour fin mars, se trouvaient déjà débordées, atteintes ou menacées, que le découvert a fini par prendre peur. Des spéculateurs d'avant-garde ont saisi habilement l'occasion. En deux ou trois séances, le 3 pour 100 a été porté à 85 francs. Il fallait alors ou écraser les cours ou se racheter. Les vendeurs ont dû prendre ce dernier parti; leurs liquidations précipitées ont poussé la rente mardi jusqu'à 85.60. L'écart en hausse sur le dernier cours de compensation dépassait dès lors 2 francs. Une lutte s'est engagée; le 3 pour 100 a reculé mercredi à 84.95 et finit à 85.10.

L'amortissable et le 4 1/2 ont gagné environ 1 franc sur les prix de fin janvier. Inutile de remarquer que cette hausse orageuse de nos rentes ne se serait pas produite si les tendances sur l'ensemble du marché n'avaient été très satisfaisantes et si une progression parallèle ne s'était poursuivie sur les autres places. Le monde financier croit que l'argent est et restera bon marché cette année, que les disponibilités sont considérables, que la haute banque tient en réserve un grand nombre d'opérations, et que la hausse est vraisemblable, parce qu'elle favorise, en Europe, sur tous les marchés, une masse énorme d'intérêts.

On assiste actuellement à l'épanouissement des conséquences d'un fait économique qui s'est développé depuis dix années et que le krach de 1882 n'avait que momentanément arrêté dans son action : l'abaissement continu du taux de capitalisation général par la hausse des fonds d'états et de toutes les bonnes valeurs à revenu fixe ou variable. Les conversions, dont la longue série ne cesse de se dérouler, sont le symptôme le plus éclatant et le plus caractéristique de cette évolution. Avant peu, il n'y aura plus d'état ou de compagnie jouissant d'un crédit sérieux, qui n'ait réussi à transformer ses dettes 5 pour 100 en engagemens à un taux plus bas d'intérêt.

La Russie a commencé en décembre dernier l'extinction de ses emprunts 5 pour 100 par la conversion de la catégorie émise en 1877. Elle continuera bientôt, selon toute vraisemblance, par les émissions faites de 1870 à 1873. Une dépêche de Saint-Pétersbourg avait même annoncé cette semaine que le contrat pour l'opération venait d'être conclu avec un syndicat dont faisait partie la maison Rothschild, et pour un capital de 700 millions de francs. Cette nouvelle n'a pas été confirmée jusqu'à présent. Le 4 pour 100 russe de 1880 est aujourd'hui à 91; c'est une progression de cinq unités pour les trois derniers mois.

Le gouvernement égyptien songe, de son côté, à rembourser les obli-

gations privilégiées qui ont dépassé depuis assez longtemps déjà le pair de 500 francs. On attend en Angleterre pour engager l'opération que l'Unifiée, en hausse de 10 francs à 445 pour la seconde quinzaine de février, soit parvenue à un prix encore plus élevé.

L'Italien, immobilisé jusqu'ici au-dessous de 96 francs par la connaissance de la triste situation économique où se trouve la péninsule, a été cependant emporté par le courant général jusqu'à 96.60.

L'Extérieure espagnole a oscillé entre 75 1/4 et 75 3/4. La spéculation, disposée à la hausse sur ce fonds comme sur les autres, est un peu arrêtée par la publication qui vient d'être faite des recettes du trésor pendant les sept derniers mois. Le montant de ces recettes est inférieur de 58 millions pesetas au chiffre de la période correspondante de 1887; presque toutes les branches de revenu ont contribué à cette diminution.

La rente portugaise 3 pour 100 est tenue entre 65 1/2 et 66. Le 21 février a eu lieu l'émission de 420,000 obligations 4 1/2 pour 100 à 488 francs pour la conversion des emprunts 5 pour 100 qui étaient encore en circulation. L'opération a pleinement réussi; il a été, dit-on, demandé 900,000 obligations tant en espèces qu'en titres 5 pour 100 admis à la conversion.

Les fonds hongrois sont restés très fermes en dépit de l'agitation qui s'est produite avec tant de persistance à Pest contre la politique de M. Tisza. Une bonne récolte a eu pour résultat en 1888 une augmentation de près de 25 millions de florins dans le rendement des impôts, d'où extinction du déficit qui avait été prévu pour cet exercice.

La banque allemande pousse énergiquement les valeurs ottomanes, dans l'espoir d'écouler les obligations Douanes prises par le syndicat à 70 pour 100, et dont le placement ne va pas sans quelque difficulté. La Banque ottomane a réussi à se défaire de tout ce qui restait de ces titres dans son portefeuille.

Le progrès des cours s'est continué sur les titres des sociétés de crédit et des entreprises industrielles.

La Banque de France est restée, il est vrai, en dehors de ce mouvement, bien que l'on espère pour le premier semestre de 1889 une légère augmentation de dividende. Le Crédit foncier s'est avancé de 1,363 à 1,380, le Crédit lyonnais de 686 à 726 sur l'annonce de la fixation à 25 francs du dividende pour 1888. La Société générale a gagné 12 francs à 497.50, la Banque d'escompte 20 à 556, le Crédit mobilier 10 à 460.

Les Banques Transatlantique, Maritime, Parisienne, Russe et Française, Franco-Égyptienne, ont toutes montré de sérieuses tendances à une amélioration de cours. La Banque de Paris et le Comptoir d'escompte ont été soupçonnés de n'être pas indifférens à la situation cri-

tique où paraît se trouver le syndicat des cuivres. De là quelques offres sur ces deux titres, qui toutefois restent assez bien tenus à 900 francs et 1.020 francs. Quant aux Sociétés de cuivre elles-mêmes, la spéculation leur a fait subir d'énormes fluctuations. Les Métaux ont été précipités de 550 à 390, relevés à 500, et de nouveau refoulés à 405. Le Rio-Tinto a reculé de 530 à 450 et finit à 460. Les autres valeurs du même groupe ont reculé proportionnellement.

Grande hausse sur les actions des chemins français : le Lyon de 1,341 à 1,362, le Midi de 1,171 à 1,200, le Nord de 1,710 à 1,772, l'Orléans de 1,375 à 1,382, l'Est de 800 à 810, l'Ouest sans changement à 948.

Le Suez s'est avancé de 50 francs à 2,280, le Gaz de 15 francs à 1,460, les Voitures de 842 à 852, les Omnibus de 1,270 à 1,290. Les Messageries et la Transatlantique se sont maintenues à 660 et 600. Le Panama a reculé de 65 à 45. La cour d'appel va dans quelques jours décider le désaccord qui s'est produit entre le tribunal civil et le tribunal de commerce sur le caractère civil ou commercial de la Société du canal interocéanique. Si la doctrine du tribunal de commerce triomphait, la faillite de la société pourrait être prononcée à bref délai.

Les sociétés de crédit autrichiennes, Lænderbank et Crédit foncier, ont été fort recherchées à 505 et 895. Les chemins Staatsbahn et Sudbahn ont été au contraire négligés. La spéculation a maintenu le Nord de l'Espagne au niveau où elle l'avait poussé au commencement de février, bien que le dividende de 1888 ne puisse dépasser 8 francs; les recettes sont, il est vrai, en progression rapide depuis le commencement de l'année.

L'emprunt de conversion tunisien sera émis le 7 mars. Il s'agit de 348,815 obligations 3 1/2 pour 100 garanties par l'état français, rapportant 17 fr. 50 par an, offertes à 482.50, et remboursables à 500 fr. en 99 ans.

La Banque de Paris annonce pour le 6 mars une souscription publique, à ses guichets, à 40,000 obligations de 500 francs de la province brésilienne de Bahia : prix d'émission 477.75, intérêt annuel 25 francs, remboursement au pair en 37 ans.

Du 20 au 22 février a été ouverte, en Angleterre, en Belgique et en Allemagne, la souscription publique à un emprunt argentin 4 1/2 pour 100 de 132 millions de francs, au prix de 454 francs par obligation rapportant 22 fr. 50 et remboursable au pair en 39 ans. Le produit de cet emprunt est destiné au remboursement ou à la conversion des emprunts nationaux argentins 6 pour 100 de 1871 et de 1882, et des emprunts 6 pour 100 1870 et 1873 de la province de Buenos-Ayres.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Si nettes et si vives que soient chez Napoléon les convictions de l'artiste, ce qui domine en lui, ce sont les préoccupations du souverain : il ne lui suffit pas que sa bâtisse soit monumentale, régulière et belle; avant tout, comme il y réside et qu'il l'exploite, il veut qu'elle soit habitable, habitable pour les Français de l'an 1800. En conséquence, il tient compte des habitudes et des dispositions qu'il rencontre chez ses locataires, de tous les besoins forts et permanens auxquels la nouvelle habitation doit pourvoir; seulement, il faut que ces besoins ne soient pas théoriques et vagues, mais constatés et définis ; car il est calculateur aussi exact que profond, et il n'opère que sur des données positives. « Ma politique, dit-il au conseil d'état (1), est de gouverner les hommes comme le grand nombre veut l'être... C'est en me faisant catholique que j'ai fini la guerre de la Vendée, en me faisant musulman que je me suis établi

(1) Rœderer, III, 334 (16 août 1800).

en Égypte, en me faisant ultramontain que j'ai gagné les prêtres en Italie. Si je gouvernais un peuple de juifs, je rétablirais le temple de Salomon. Aussi je parlerai de liberté dans la partie libre de Saint-Domingue; je confirmerai l'esclavage à l'Ile de France et même dans la partie esclave de Saint-Domingue, en me réservant d'adoucir et de limiter l'esclavage là où je le maintiendrai, de rétablir l'ordre et de maintenir la discipline là où je maintiendrai la liberté. *C'est là, je crois, la manière de reconnaître la souveraineté du peuple.* » — Or, en France, à cette époque, il y a deux groupes manifestes de désirs prépondérans, l'un qui date de dix ans, l'autre qui date d'un siècle et davantage : il s'agit de les contenter, et le prévoyant constructeur, qui évalue juste leur portée, combine à cet effet les proportions, l'aménagement, la distribution, toute l'économie intérieure de son édifice.

II.

Le premier de ces deux besoins est urgent, presque physique. Depuis dix ans, le gouvernement ne fait plus son office, ou fait le contraire de son office; tour à tour ou à la fois, son impuissance et son injustice ont été déplorables; il a commis ou laissé commettre trop d'attentats contre les personnes, les propriétés et les consciences; en somme, la révolution n'a été que cela, et il est temps que cela finisse. Sûreté et sécurité pour les consciences, les propriétés, les personnes, voilà maintenant le cri unanime qui vibre le plus haut dans tous les cœurs (1). — Pour l'apaiser, bien des nouveautés sont requises : d'abord la concentration politique et administrative qu'on a décrite, tous les pouvoirs du centre rassemblés dans la même main, tous les pouvoirs locaux conférés par le pouvoir du centre, et, pour exercer ce pouvoir suprême, un chef résolu, d'une intelligence aussi haute que sa place; ensuite, une armée régulièrement payée (2), soigneusement équipée, suffi-

(1) Stanislas Girardin, *Mémoires*, I, 273 (22 thermidor an X) : « La France, agitée pendant plusieurs années, n'a plus qu'un besoin, qu'un sentiment, *le repos*. Tout ce qui pourra le lui garantir aura son assentiment : ses habitans, accoutumés à se mêler activement à toutes les questions politiques, paraissent aujourd'hui n'y mettre aucun intérêt. » — Rœderer, III, 484. (Rapport sur la sénatorerie de Caen, 1 décembre 1803.) « Le peuple des campagnes, concentré dans ses intérêts... est profondément soumis, parce qu'il a maintenant sûreté pour les personnes et les propriétés... Il ne s'exalte pas en louanges pour le monarque, mais il est plein de respect et de confiance pour un gendarme, il s'arrête sur les chemins pour le saluer. »

(2) Rœquain, *l'État de la France au 18 brumaire*. (Rapport de Barbé-Marbois, p. 72, 81.) Violation des caisses; propos de quelques officiers : « Les richesses et la fortune sont pour les braves; prenons : on trouvera nos comptes à la bouche de nos-

samment habillée et nourrie, exactement disciplinée, partant obéissante et capable de fonctionner sans écarts ni défaillances, comme un instrument de précision; une gendarmerie et une police actives et tenues en bride; des administrateurs indépendans de leurs administrés et des juges indépendans de leurs justiciables, tous délégués, soutenus, surveillés et contenus d'en haut, à peu près impartiaux, assez compétens, et, dans leur office circonscrit, bons fonctionnaires; enfin, la liberté des cultes, par suite un traité avec Rome et la restauration de l'église catholique, c'est-à-dire la reconnaissance légale de la hiérarchie orthodoxe et du seul clergé que les fidèles puissent accepter comme légitime, en d'autres termes, l'institution des évêques par le pape et des prêtres par les évêques. — Cela fait, on a les moyens de faire le reste. Un corps d'armée bien conduit marche sur les tisons d'incendie qui se rallumaient dans l'Ouest, et la tolérance religieuse éteint les vieux foyers d'insurrection populaire : désormais, il n'y aura plus de guerre civile (1). — Des colonnes mobiles et des commissions militaires (2) purgent le Midi et la vallée du Rhône : désormais, il n'y a plus de grosses bandes en campagne, et peu à peu, sous la répression continue, le brigandage cesse, après le grand, le petit. Plus de chouans, de chauffeurs, de barbets; les malles-postes voyagent sans escorte, et les grandes routes sont sûres (3). Plus de classe ou catégorie de

canons. » — « Les subalternes, ajoute Barbé-Marbois, bien instruits que leurs supérieurs puisent dans le trésor public, leur font la loi pour avoir part au butin; habitués à faire contribuer les ennemis du dehors, ils ne seraient pas éloignés de traiter en pays conquis les départemens qu'ils sont chargés de défendre. »

(1) *Ibid.* (Rapports de Barbé-Marbois et Fourcroy sur leurs missions dans la 12e et la 13e division militaire, an IX, p. 158, sur la tranquillité de la Vendée.) « J'aurais pu traverser tous les lieux sans escorte. Mon séjour dans quelques villages n'a été troublé d'aucune crainte, ni même d'aucun soupçon. » — « La tranquillité dont ils jouissent actuellement et la cessation des persécutions qu'on leur a faites... les empêchent de s'insurger. »

(2) *Archives nationales*, F7, 3,273. (Rapports du général Ferino, pluviôse an IX, avec tableau des jugemens de la commission militaire depuis floréal an VIII.) La commission relève 53 assassinats, 3 viols, 44 pillages de maisons, exécutés par les brigands dans le Vaucluse, l'Ardèche, la Drôme, les Basses-Alpes; 66 brigands ont été fusillés en flagrant délit, 87 après sentence, et 6 blessés sont morts à l'hôpital. — Rocquain, *ibid.*, p. 17. (Rapports de Français, de Nantes, sur sa mission dans la 8e division militaire.) « Le midi peut être considéré comme purgé par la destruction d'environ 200 brigands, qui ont été fusillés. Il n'existe plus que trois ou quatre bandes de 7 ou 8 hommes chacune. »

(3) *Archives nationales*, F7, 7,152 (sur la prolongation du brigandage). Lettre de Lhoste, agent, au ministre de la justice, Lyon, 8 pluviôse an VIII. « Toutes les semaines, les diligences sont dévalisées en entier. » — *Ibid.*, F7,3267 (Seine-et-Oise, bulletins de la police militaire et correspondance de la gendarmerie). Le 25 brumaire an VIII, attaque de la malle de Paris près d'Arpajon, par 5 brigands armés de fusils. Le 3 fruc-

citoyens opprimée ou exclue du droit commun : dès le début, les derniers décrets jacobins sur les otages et l'emprunt forcé ont été révoqués : noble ou roturier, ecclésiastique ou laïque, riche ou pauvre, ancien émigré ou ancien terroriste, chaque homme, quels que soient son passé, sa condition, ses opinions, jouit maintenant de son bien privé et de ses droits légaux : il n'a plus à craindre les violences du parti contraire; il peut se fier à la protection des autorités (1) et à l'équité des juges (2). Tant qu'il n'a pas enfreint la loi, il s'endort le soir avec la certitude de s'éveiller libre le lendemain, et il s'éveille le matin avec la certitude de faire tout le long de la journée ce qui lui conviendra, avec la faculté de travailler, acheter, vendre, dépenser, s'amuser (3), aller et venir à sa guise, notamment avec la faculté d'aller à la messe et aussi de n'y point aller, si cela lui plaît mieux. Plus de jacqueries, rurales ou urbaines, plus de proscriptions, de persécutions, de spoliations

tidor an VIII, à trois heures de l'après-midi, une voiture chargée de 10,860 francs expédiés par le receveur de Mantes à celui de Versailles est arrêtée, près de la machine de Marly, par 8 ou 10 brigands armés à cheval. Le gendarme qui accompagnait la voiture est saisi, désarmé.— Quantité d'autres faits analogues : on voit que, pour mettre fin au brigandage, il fallut un an et davantage. — L'instrument employé est toujours la force militaire impartiale. (Rocquain, *Ibid.*, p. 10.) « Il y a à Marseille trois compagnies de garde nationale soldées de 60 hommes chacune, à la solde de 1 franc par homme. La caisse de cette garde s'alimente par une contribution de 5 francs par mois que paie chaque homme sujet à monter la garde et qui veut s'exempter. Les officiers... sont tous étrangers au pays. C'est depuis l'établissement de cette garde que les vols, les meurtres, les querelles ont cessé dans la ville de Marseille. »

(1) *Archives nationales*, 3,144 et 3,145, n° 1,004. (Rapports des conseillers d'état envoyés en mission pendant l'an IX, et publiés par Rocquain, avec des omissions, entre autres celle-ci dans le rapport de François de Nantes.) « Les soins des maires de Marseille ont été assez efficaces pour qu'aujourd'hui un émigré en surveillance et fraîchement débarqué de l'étranger se promène dans Marseille sans être assommé ni assommeur, alternative dans laquelle ils avaient été jusqu'à présent. Cependant, au milieu de cette ville, il y a près de 500 hommes qui ont tué de leurs propres mains ou qui ont été complices des tueurs, aux diverses époques de la révolution... Les habitans de cette ville sont accoutumés depuis si longtemps à être vexés et dépouillés et à être traités comme les habitans d'une ville rebelle ou d'une colonie, que le pouvoir arbitraire ne les effraie pas, et qu'ils demandent seulement qu'on mette leurs vies et leurs propriétés à l'abri des tueurs et des pillards et que leur sort soit toujours confié à des mains sûres et impartiales. »

(2) Rœderer, III, 481. (Rapport sur la sénatorerie de Caen, II germinal an XIII.) — Faber, *Notice sur l'intérieur de la France* (1807), p. 110, 112. « La justice est un des beaux côtés de la France actuelle; elle est coûteuse, mais on ne peut pas l'appeler vénale. »

(3) Rocquain, *ibid.*, 19. (Rapport de Français de Nantes sur la 8e division militaire.) « Depuis plus de dix-huit mois, il règne dans les villes un calme égal à celui dont on jouissait avant la révolution. La société et les bals ont repris dans les villes, et les antiques danses de la Provence, suspendues pendant dix ans, égaient aujourd'hui les campagnes. »

légales ou illégales, plus de guerre intestine et sociale à coups de piques ou à coups de décrets, plus de conquête et d'exploitation des Français les uns par les autres. Avec un soulagement universel et inexprimable, ils sortent du régime anarchique et barbare qui les réduisait à vivre au jour le jour, et ils rentrent dans le régime pacifique et régulier qui leur permet de compter sur le lendemain, partant, d'y pourvoir. Après dix ans de servitude agitée sous l'arbitraire incohérent des despotismes instables, voici, pour la première fois, un ordre raisonnable et définitif, du moins, un ordre raisonné, tolérable et fixe. Le Premier consul fait ce qu'il a dit, et il a dit : « La Révolution est finie (1). »

III.

Il s'agit maintenant de panser, le moins mal qu'on pourra, les grandes plaies qu'elle a faites et qui sont toujours saignantes; car elle a taillé à fond dans le vif, et ses amputations, atroces ou stupides, ont laissé à demeure dans le corps social la douleur aiguë ou la souffrance sourde. — Cent cinquante-neuf mille noms (2) ont été inscrits sur la liste des émigrés. Aux termes de la loi, tout émigré était « mort civilement, et ses biens étaient acquis à la république; » s'il osait rentrer en France, la même loi le condamnait à mort; nul appel, recours ou sursis; il suffisait de constater son identité; séance tenante, on appelait le peloton d'exécution. Or, au commencement du consulat, la loi meurtrière est toujours en vigueur, la procédure sommaire est toujours applicable (3), et cent quarante-six mille noms sont encore alignés sur la liste mortuaire. Cela fait, pour la France, une perte sèche de 146,000 Français, et non des moindres, gentilshommes, officiers de terre et de mer, parlementaires, prêtres, notables de toutes les classes, catholiques consciencieux, libéraux de 1789, feuillans de la législative, constitutionnels de l'an III et de l'an V; bien pis, par leur misère ou leur hostilité, ils sont, à l'étranger, un discrédit ou même un péril (4) pour la France, comme autrefois les protestans chassés par Louis XIV. — A ces 146,000 Français exilés, ajoutez-en 200,000 ou 300,000 autres, résidens, mais demi-proscrits (5), d'abord les proches parens et

(1) Proclamation aux Français, 15 décembre 1799.

(2) La Révolution, III, 381. (Notes.)

(3) Délibération du conseil d'état, 5 pluviôse an VIII (25 janvier 1800).

(4) Forneron, *Histoire générale des émigrés*, II, 374. En 1800, l'armée de Condé comprenait encore 1,007 officiers et 5,840 volontaires.

(5) Décrets du 3 brumaire an IV et du 9 frimaire an VI. (Cf. *la Révolution*, III, 568 et 603.)

alliés de chaque émigré, exclus par la loi de « toute fonction législative, administrative, municipale, judiciaire, » et même privés du droit d'élire, ensuite tous les ci-devant nobles ou anoblis, dépouillés par la loi de leur qualité de Français et obligés de se faire naturaliser à nouveau dans les formes. — C'est donc l'élite presque entière de la France ancienne qui manque à la France nouvelle, comme un organe violemment tranché, à demi détaché par le bistouri inepte et brutal du carabin révolutionnaire ; il s'agit de le recoudre, et l'opération est délicate ; car l'organe et le corps sont tous les deux, non-seulement vivans, mais encore fiévreux et infiniment sensibles ; il importe d'éviter les irritations trop fortes ; toute inflammation serait dangereuse. Partant, un bon chirurgien doit espacer les points de suture, ne pas forcer les rapprochemens, préparer de loin l'accolement final, attendre les effets graduels et lents du travail vital et de la réparation spontanée. Surtout, il ne faut pas qu'il alarme son malade. Le Premier consul s'en garde bien ; au contraire, toutes ses paroles sont rassurantes. Que le patient se tranquillise : on ne lui recoudra rien, on ne touchera pas à sa plaie. Solennellement (1), la constitution déclare que le peuple français ne souffrira jamais le retour des émigrés, et, sur cet article, elle lie d'avance les mains des futurs législateurs : il leur est interdit d'ajouter aux anciennes exceptions aucune exception nouvelle. — Mais d'abord, en vertu de la même constitution, tout Français non émigré ou non déporté a le droit de voter, d'être élu, d'exercer toute espèce de fonction publique ; en conséquence, douze jours plus tard (2), un simple arrêté du Conseil d'état restitue les droits civiques et politiques aux ci-devant nobles et anoblis, aux alliés et parens des émigrés, à tous ceux qu'on appelait les émigrés de l'intérieur, et que l'intolérance jacobine avait exclus, sinon du territoire, du moins de la cité ; voilà déjà 200,000 ou 300,000 Français qui rentrent dans la cité, sinon sur le territoire. — Ils avaient été frappés par le coup d'état de fructidor ; naturellement, on rappelle avec eux dans la cité, et partant sur le territoire, les principaux fugitifs ou déportés qui ont été frappés par le même coup d'état, Carnot, Barthélemy, Lafont-Ladébat, Siméon, Boissy d'Anglas, Mathieu Dumas, en tout 39, désignés nominativement (3) ; presque aussitôt, par

(1) Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799), article 93. « La nation française déclare qu'en aucun cas elle ne souffrira le retour des Français qui, ayant abandonné leur patrie depuis le 14 juillet 1789, ne sont pas compris dans les exceptions portées aux lois rendues contre les émigrés. *Elle interdit toute exception nouvelle à cet égard.* »

(2) Avis du conseil d'état, 25 décembre 1799.

(3) Arrêté du 26 décembre 1799. — Deux ultra-jacobins, proscrits après thermidor,

une simple extension du même arrêté (1), on met en liberté d'autres proscrits de fructidor, les plus malheureux et les plus inoffensifs de tous, quantité de prêtres qui languissent entassés dans l'île de Ré. — Deux mois après (2), une loi proclame que la liste des émigrés est définitivement close; un arrêté prescrit l'examen accéléré de toutes les demandes en radiation; un second arrêté efface de la liste les premiers fondateurs de l'ordre nouveau, les membres de l'assemblée nationale « qui ont voté pour l'établissement de l'égalité et pour l'abolition de la noblesse; » et, jour par jour, de nouvelles radiations se succèdent, toutes individuelles et nominatives, sous couleur de tolérance, de grâce et d'exception (3) : le 19 octobre 1800, il y en a déjà 1,200. A cette date, Bonaparte a gagné la bataille de Marengo; le chirurgien restaurateur se sent plus libre de ses mains; il peut, sans danger ni résistance, opérer largement, procéder par rattachemens collectifs. Le 20 octobre 1800, un arrêté retranche de la liste des catégories entières, toutes les personnes dont la condamnation est trop grossièrement injuste (4) ou malfaisante, d'abord les mineurs de moins de seize ans et les femmes d'émigrés, ensuite les laboureurs, artisans, ouvriers, journaliers et domestiques avec leurs femmes et leurs enfans, enfin les 18,000 ecclésiastiques qui, bannis par la loi, ne sont partis que pour obéir à la loi, outre cela, « tous les individus inscrits collectivement et sans dénomination individuelle, » tous les individus déjà rayés, mais provisoirement, par les administrations locales, d'autres classes encore. De plus, et en fait, nombre d'émigrés, encore maintenus sur la liste, se glissent un à un en France, et le gouvernement les y tolère (5). Enfin, dix-huit mois plus tard, aussitôt après

Barère et Vadier, sont adjoints à la liste, sans doute en manière de compensation et pour que la balance n'ait pas l'air de pencher trop d'un seul côté.

(1) Arrêté du 30 décembre 1799.

(2) Arrêtés du 26 février, du 2 mars et du 3 mars 1800.

(3) Thibaudeau, *Mémoires sur le consulat*, 199. (Paroles du premier consul à Regnault, séance du conseil d'état, 12 août 1801.) « J'aime bien à entendre crier contre les radiations. Mais vous-mêmes, combien n'en avez-vous pas sollicité? Cela ne peut être autrement; il n'y a personne qui n'ait sur les listes un parent ou un ami. »

(4) Thibaudeau, *ibid.* (Paroles du premier consul.) « Il n'y a jamais eu de listes d'émigrés, il n'y a que des listes d'absens. La preuve, c'est qu'on a toujours rayé. J'ai vu sur les listes des membres de la Convention même et des généraux. Le citoyen Monge y était inscrit. »

(5) Thibaudeau, *ibid.*, 97. — « Le ministre de la police faisait sonner bien haut l'arrestation et le renvoi de quelques émigrés rentrés sans autorisation ou qui inquiétaient les acquéreurs des biens, et, en même temps, il accordait de toute main des surveillances à tous ceux qui en demandaient, sans avoir égard à la distinction faite par l'arrêté du 28 vendémiaire. »

la paix d'Amiens et le concordat (1), un sénatus-consulte achève la grande opération : sont amnistiés tous les individus non encore rayés, sauf les chefs déclarés de l'émigration militante, ses notables, dont le chiffre ne pourra excéder mille; les autres peuvent revenir et recouvrer tous leurs droits civiques; seulement, ils promettront « d'être fidèles au gouvernement établi par la Constitution, et de n'entretenir, ni directement ni indirectement, aucune liaison ni correspondance avec les ennemis de l'état. » A cette condition, les portes de la France leur sont rouvertes, et, là-dessus, tout de suite, ils rentrent en foule.

Mais ce n'est pas assez de leur présence physique; il faut encore qu'ils ne restent pas absens de cœur, étrangers et simples domiciliés dans la société nouvelle. Si ces fragmens meurtris de l'ancienne France, si ces lambeaux humains qu'on remet en place ne sont qu'appliqués et juxtaposés sur la France moderne, ils y seront inutiles, incommodes et même nuisibles; tâchons donc qu'ils s'y greffent à nouveau, par adhérence et soudure intime : pour cela, il faut d'abord qu'ils n'y meurent pas d'inanition, que, physiquement, ils y puissent vivre. En particulier, les ci-devant propriétaires, noblesse, parlementaires, haute bourgeoisie, surtout les hommes qui ne savent ni métier ni profession et qui, avant 1789, vivaient, non de leur travail, mais de leur revenu, comment vont-ils faire pour subsister? Une fois rentrés, ils n'ont plus même le gagne-pain qui les alimentait à l'étranger : ils ne peuvent pas trouver des leçons de français, d'escrime et de danse. — Sans doute, le sénatus-consulte qui les amnistie leur restitue une partie de leurs biens non vendus (2); mais la plupart de leurs biens ont été vendus, et, d'autre part, le Premier consul, qui ne veut pas refaire de grandes fortunes à des royalistes (3), retient et maintient dans le domaine national les plus grosses pièces de leur dépouille, leurs bois et forêts de 300 arpens et au-dessus, leurs actions et droits de propriété sur les grands canaux de navigation, leurs immeubles déjà affectés à un service public. Partant, la restitution effective est modique; au total, les émigrés qui re-

(1) Sénatus-consulte du 26 avril 1802.

(2) *Ibid.*, titre II, articles 16 et 17. — Gaudin, duc de Gaëte, *Mémoires*, I, 183. (Rapport sur l'administration des finances en 1803.) « Les anciens propriétaires ont été réintégrés dans plus de 20.000 hectares de forêts. »

(3) Thibaudeau, *ibid.*, p. 98. (Paroles du premier consul, 24 thermidor an IX.) « Des émigrés rayés coupent leurs bois, soit par besoin, soit pour emporter de l'argent à l'étranger. Je ne veux pas que les plus grands ennemis de la république, les défenseurs des vieux préjugés, recouvrent leur fortune et dépouillent la France. Je veux bien les recevoir; mais il importe à la nation de conserver ses forêts : la marine en a besoin. »

viennent ne recouvrent guère qu'un vingtième de leur patrimoine, 100 millions (1) sur plus de 2 milliards. Notez, d'ailleurs, qu'en vertu même de la loi et de l'aveu du Premier consul (2), cette aumône est mal répartie; les plus besogneux et les plus nombreux demeurent les mains vides : ce sont les petits et moyens propriétaires ruraux, notamment les gentilshommes de campagne, dont le domaine valait moins de 50,000 francs et rapportait 2,000 ou 3,000 livres de rente (3); un domaine de cette taille était à la portée de beaucoup de bourses; c'est pourquoi, bien plus vite et bien plus aisément qu'une grande terre, il a trouvé acquéreur : presque toujours l'État l'a vendu, et désormais l'ancien propriétaire n'a plus rien à réclamer ou à prétendre. — Aussi, « pour beaucoup d'émigrés, » le sénatus-consulte de l'an x « n'est que la permission de mourir de faim en France (4), » et, quatre ans après (5), Napoléon lui-même estime que « 40,000 sont sans moyen d'existence. » Ils vivotent, et tout juste (6); plusieurs, recueillis par leurs parens ou leurs amis, sont entretenus comme hôtes ou parasites, un peu par compassion, un peu par respect humain. Tel retrouve son argenterie enterrée dans une cave, ou des billets au porteur oubliés au fond d'une vieille malle. Quelquefois l'acquéreur, très honnête, leur rend leur terre au prix d'acquisition, ou même gratis, si, pendant ses années de jouissance, il y a fait des profits notables. D'autres fois, quand l'adjudication a été

(1) Stourm, *les Finances de l'ancien régime et de la révolution*, II, 459 à 461. — (D'après les chiffres annexés au projet de loi de 1825.) — Il ne s'agit ici que de leur patrimoine immobilier; leur patrimoine mobilier a péri tout entier, d'abord par l'abolition sans indemnité de leurs droits féodaux utiles sous la Constituante et sous la Législative, ensuite par la transformation légale et forcée de leurs capitaux mobiliers en titres sur le grand-livre, c'est-à-dire en rentes sur l'état, que la banqueroute finale du Directoire avait réduites presque à néant.

(2) Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon au conseil d'état* (15 mars et 1er juillet 1806) : « Un des effets les plus injustes de la révolution a été de laisser mourir de faim tel émigré dont tous les biens se sont trouvés vendus, et de rendre 100,000 écus de rente à tel autre dont les propriétés se sont trouvées encore, par hasard, dans les mains de la régie. Quelle bizarrerie encore d'avoir rendu les champs non vendus et d'avoir gardé les bois! Il eût mieux valu, en partant de la déchéance légale de tous les propriétaires, ne rendre que 6,000 francs de rente à un seul, et faire du restant une masse qui eût été répartie entre tous. »

(3) Léonce de Lavergne, *Économie rurale de la France*, p. 26. (D'après le tableau nominatif des indemnités accordées par la loi de 1825.) — Duc de Rovigo, *Mémoires*, IV, 400.

(4) De Puymaigre, *Souvenirs de l'émigration, de l'empire et de la restauration*, p. 94.

(5) Pelet de la Lozère, *ibid.*, p. 272.

(6) De Puymaigre, *ibid.*, *passim*. — Alexandrine des Écherolles, *une Famille noble pendant la Terreur*, p. 328, 402, 408. — Aux documens imprimés, j'ai pu ajouter des souvenirs personnels d'enfance et des récits de famille.

faite en fraude et que la vente, trop irrégulière, peut être attaquée en justice, l'acheteur fripon ne refuse pas de transiger. Mais ces cas sont rares, et le propriétaire évincé, s'il veut dîner tous les jours, fera sagement de chercher une petite place rétribuée, d'être quelque part commis, scribe ou comptable. M. des Écherolles, jadis maréchal de camp, tient à Lyon le bureau des nouvelles diligences, et gagne à cela 1,200 francs par an. M. de Puymaigre, qui, en 1789, avait 2 millions de fortune, devient contrôleur des droits réunis à Briey, avec 2,400 francs de traitement. — Dans toutes les branches de l'administration nouvelle, un royaliste est bien venu à solliciter de l'emploi (1); pour peu qu'il soit recommandé, il en obtient. Parfois même il en reçoit sans en avoir demandé; M. de Vitrolles (2) devient ainsi, bon gré mal gré, inspecteur des bergeries impériales : cela l'encadre et fait croire qu'il s'est rallié. — Naturellement, le grand recruteur politique s'adresse surtout aux sujets de la plus belle prestance et de la plus haute taille, je veux dire aux premières familles de l'ancienne monarchie, et il opère sur elle en bon recruteur, par tous les moyens, contrainte et séduction, menaces et cajoleries, argent comptant, promesses d'avancement, prestige de l'uniforme et des galons d'or (3); peu importe que l'enrôlement soit volontaire ou extorqué : une fois fonctionnaire et engagé dans la hiérarchie, l'homme perd la meilleure portion de son indépendance; une fois dignitaire et placé au sommet de la hiérarchie, il aliène sa personne entière; car il vit désormais sous les yeux du maître, il subit la pression quotidienne et directe de la terrible main qui l'emploie, et forcément il devient un simple outil (4). D'ailleurs, tous ces grands

(1) Duc de Rovigo, *Mémoires*, IV, 399. (Sur la noblesse de province qui a émigré et qui rentre.) « Le premier consul ordonna sous main qu'on ne repoussât pas, pour cause d'émigration, les demandes que le plus grand nombre formait pour obtenir de petites places dans les différentes branches de l'administration. »

(2) M. de Vitrolles, *Mémoires*. — M. d'Haussonville, *Ma jeunesse*, p. 60 : « Un matin, mon père apprit qu'il avait été nommé chambellan, avec un certain nombre d'autres personnes appartenant aux plus grandes familles du faubourg Saint-Germain. »

(3) Mme de Rémusat, *Mémoires*, II, 312, 315 et suivantes, 373. — Mme de Staël, *Considérations sur la révolution française*, 4e partie, ch. IV.

(4) Rœderer, III, 459. (Paroles de Napoléon, 30 décembre 1802.) « Les nobles de France, eh bien! je les protège; mais ils voient qu'ils ont besoin d'être protégés.. Je donne à plusieurs des places; je leur rends des distinctions publiques et même des distinctions de salon; mais ils sentent que c'est ma bonne volonté seule qui agit pour eux. » — *Ibid.*, III, 558 (janvier 1809) : « Je me repens tous les jours d'une faute que j'ai faite dans mon gouvernement; *c'est la plus sérieuse que j'aie faite*, et j'en vois tous les jours les mauvais effets. Ç'a été de rendre aux émigrés la totalité de leurs biens; j'aurais dû les mettre en masse commune et ne donner à chacun que jusqu'à

noms historiques contribuent au décor du règne. Napoléon en racole beaucoup, et des plus illustres, dans la vieille noblesse de cour, de robe et d'épée : il peut énumérer, parmi ses magistrats, M. Pasquier, M. Séguier, M. Molé ; parmi ses prélats, M. de Boisgelin, M. du Barral, M. du Belley, M. de Roquelaure, M. de Broglie ; parmi ses officiers, M. de Fézensac, M. de Ségur, M. de Mortemart, M. de Narbonne (1) ; parmi les dignitaires de son palais, aumôniers, chambellans, dames d'honneur, des Rohan, Croy, Chevreuse, Montmorency, Chabot, Montesquiou, Noailles, Brancas, Gontaut, Grammont, Beauvau, Saint-Aignan, Montalembert, Haussonville, Choiseul-Praslin, Mercy d'Argenteau, Aubusson de La Feuillade, d'autres encore, inscrits dans l'almanach impérial comme autrefois dans l'almanach royal.

Mais ils ne sont à lui que de nom et dans l'almanach. Sauf quelques-uns, M. de Las Cases, M. Philippe de Ségur, qui se sont donnés à cœur perdu, jusqu'à le suivre à Sainte-Hélène, à le glorifier, l'admirer, l'aimer par-delà le tombeau, les autres sont des conscrits résignés, dont l'âme demeure plus ou moins réfractaire. Il ne fait rien pour les gagner : sa cour n'est pas, comme l'ancienne cour, un salon de conversation, mais une salle d'inspection, le plus somptueux appartement de sa grande caserne ; la parade civile y continue la parade militaire ; on y est contraint, raidi, muet, inquiet (2). Il ne sait pas être maître de maison, accueillir ses hôtes,

concurrence de 6,000 francs de rente. Dès que je me suis aperçu de ma faute, j'ai retiré pour 30 à 40 millions de forêts ; mais il en reste beaucoup trop à un grand nombre d'entre eux. » — On voit très bien ici l'attitude qu'il voulait leur imposer : c'était celle de cliens et pensionnaires reconnaissans. Cette attitude, ils ne l'ont pas. (Rœderer, III, 472, Rapport sur la sénatorerie de Caen, 1803.) « Les émigrés rentrés ne sont ni affectionnés, ni même satisfaits ; ils jouissent moins de ce qu'ils ont recouvré qu'ils ne s'indignent de ce qu'ils ont perdu. Ils parlent de l'amnistie sans reconnaissance et comme d'une justice imparfaite... Cependant, ils paraissent d'ailleurs soumis. »

(1) Duc de Rovigo, *Mémoires*, V, 297. Vers la fin, quantité de jeunes nobles avaient pris du service dans l'armée. « En 1812, il n'y avait plus un maréchal de France, ou même un général, qui n'en eût parmi ses aides-de-camp et dans son état-major. La presque totalité des régimens de cavalerie de l'armée était commandée par des officiers appartenant à ces familles. Déjà ils se faisaient remarquer dans l'infanterie. Toute cette jeune noblesse s'était franchement ralliée à l'empereur, parce qu'elle se laissait facilement entraîner par la gloire. »

(2) Mme de Rémusat, II, 299 (1806) : « Il commença dès cette époque à s'entourer d'un tel cérémonial, que personne d'entre nous n'eut plus guère de relations intimes avec lui... Cour de plus en plus nombreuse et monotone, chacun faisant à la minute ce qu'il avait à faire. Personne ne songeait à s'écarter de la courte série de pensées que donne le cercle restreint des mêmes devoirs... Despotisme croissant,.. crainte d'un reproche si l'on manquait à la moindre chose, silence que nous gardions sur tout... On n'y trouvait plus l'occasion d'y éprouver une émotion ou d'y échanger la moindre réflexion. »

être gracieux ou même poli avec ses courtisans d'emprunt; de son propre aveu (1), « ils sont deux ans sans lui parler, six mois sans le voir; il ne les aime point, leur conversation lui déplaît. » Quand il leur adresse la parole, c'est pour les rudoyer; avec leurs femmes, il a des familiarités de gendarme ou de pédagogue, et les marques d'attention qu'il leur inflige sont des critiques inconvenantes ou des complimens de mauvais goût. Ils se savent espionnés chez eux, responsables de tout ce qui s'y dit; « la haute police plane sans cesse sur tous les salons (2). » Pour un mot hasardé à huis-clos, pour un manque de complaisance, chacun, homme ou femme, court risque d'être exilé, interné à 40 lieues (3). — De même, en province, les gentilshommes résidens : ils sont tenus de faire leur cour au préfet, d'être en bons termes avec lui, ou du moins d'assister à ses réceptions; il faut qu'il puisse montrer leurs cartes sur sa cheminée (4). Sinon, qu'ils prennent garde; c'est lui qui rend compte à Fouché ou à Savary de leur conduite. Ils ont beau être circonspects, se confiner dans la vie privée; on ne leur pardonne pas d'avoir refusé de l'emploi; on leur en veut de ne pas mettre leur influence locale au service du règne (5). Aussi bien, sous

(1) Rœderer, III, 558 (janvier 1809). — *Le Régime moderne*, liv. I, ch. II.

(2) Mme de Rémusat, III, 75, 155 : « Quand le ministre de la police apprenait qu'un propos railleur ou malveillant avait été tenu dans un salon de Paris, il mandait aussitôt le maître ou la maîtresse pour les avertir de mieux surveiller leur société. » — *Ibid.*, p. 187 (1807) : « L'empereur reprocha à M. Fouché de n'avoir pas exercé une surveillance exacte. Il exila des femmes, fit menacer des gens distingués, et insinua que, pour éviter les suites de son courroux, il fallait du moins réparer les imprudences commises par des démarches qui prouveraient qu'on reconnaissait sa puissance. A la suite de ces provocations, un grand nombre de personnes se crurent obligées de se faire présenter. » — *Ibid.*, II, 170, 212, 303. — Duc de Rovigo, *Mémoires*, IV, 311 et 393. « Nommé ministre de la police, dit-il, j'inspirais de la frayeur à tout le monde; chacun faisait ses paquets, on n'entendait parler que d'exils, d'emprisonnemens et pis encore. » — Il profite de cela pour engager « tout ce qui, sur son catalogue, est désigné comme ennemi du gouvernement, » à se faire présenter à la cour; et tous, en effet, sauf « les grand'mamans » opiniâtres, se font présenter.

(3) Mme de Staël, *Considérations sur la révolution française* et *Dix ans d'exil*. Exil de Mme de Balbi, de Mme de Chevreuse, de Mme de Duras, de Mme d'Aveaux, de Mme de Staël, de Mme Récamier, etc. — Duc de Rovigo, *Ibid.*, IV, 389 : « Les premiers exilés dataient de 1805; ils étaient, je crois, au nombre de 14. »

(4) Rœderer, III, 472. (Rapport sur la sénatorerie de Caen, 1803.) Les nobles « ne font société ni avec les citoyens, ni avec les fonctionnaires publics, sauf avec le préfet de Caen et le général de division qui y commande... Leurs liaisons avec le préfet annoncent qu'ils ont cru avoir besoin de lui. Tous rendent des devoirs au général commandant la division : sa cheminée est couverte de leurs cartes de visite. »

(5) Mme de La Rochejaquelein, *Mémoires*, 423 : « Nous vivions en butte à une tyrannie qui ne nous laissait ni calme ni bonheur. Tantôt on plaçait un espion parmi nos domestiques, tantôt on exilait loin de leurs demeures quelques-uns de nos parens, en leur reprochant une charité qui leur attirait trop l'affection de leurs voisins. Tantôt mon mari était obligé d'aller rendre compte de sa conduite à Paris. Tantôt une partie

l'empire comme jadis sous la république, ils sont, en droit comme en fait, en province et à Paris, des privilégiés à rebours, une classe suspecte, soumise à « une surveillance spéciale, » et sujette à des rigueurs d'exception (1). En 1808 (2), Napoléon ordonne à Fouché de « lui dresser,.. parmi les familles anciennes et riches qui ne sont pas dans le système,.. une liste de dix par département et de cinquante pour Paris, » dont les fils, de seize à dix-huit ans, seront envoyés de force à Saint-Cyr, et de là, comme sous-lieutenans, à l'armée. En 1813, encore « dans les classes les plus élevées de la société, » et au choix arbitraire des préfets, il en prend 10,000 autres, exempts ou rachetés de la conscription, même mariés, même pères de famille, qui, sous le nom de gardes d'honneur, deviennent soldats, d'abord pour être tués à son service, ensuite et en attendant pour lui répondre de la fidélité de leurs proches. C'est la vieille loi des otages, ce sont les pires procédés du Directoire qu'il reprend à son compte et aggrave à son profit. — Décidément, pour les anciens royalistes, le régime impérial ressemble trop au régime jacobin; ils répugnent à l'un presque autant qu'à l'autre, et, naturellement, leur aversion s'étend à toute la société nouvelle. Telle qu'ils la connaissent, et depuis un quart de siècle, ils y sont plus ou moins volés et opprimés. Pour que leur hostilité cesse, il faudra l'indemnité de 1825, cinquante ans d'adaptation graduelle, l'élimination lente de deux ou trois générations de pères, l'assimilation lente de deux ou trois générations de fils. — Rien de si difficile à réparer que les grandes injustices sociales; ici la réparation incomplète n'a pas été suffisante; le traitement, qui avait commencé par la douceur, a fini par la violence, et l'opération totale n'a réussi qu'à moitié.

de chasse était représentée comme une réunion de Vendéens. Quelquefois on nous blâmait d'aller en Poitou, parce qu'on trouvait que notre influence y était trop dangereuse; d'autres fois, on nous reprochait de ne pas y habiter et de ne pas employer cette influence au profit de la conscription. » — Son beau-frère, Auguste de La Rochejaquelein, *invité* à prendre du service dans l'armée, vient à Paris présenter ses objections : on l'arrête : au bout de deux mois, « le ministre lui signifie qu'il restera prisonnier tant qu'il ne sera pas sous-lieutenant. »

(1) Sénatus-consulte du 26 avril 1802 : « Considérant que cette mesure n'a pu être qu'une *amnistie qui fit grâce* au plus grand nombre toujours plus égaré que criminel... les amnistiés seront pendant dix ans sous la surveillance spéciale du gouvernement. » Il pourra obliger chacun d'eux « à s'éloigner de sa résidence ordinaire jusqu'à la distance de 20 lieues, et même à une plus grande distance, si les circonstances le requièrent. »

(2) Thiers, x, 41. Lettre à Fouché, 31 décembre 1808, non insérée dans la correspondance.) — *Le Régime moderne*, liv. Ier, ch. II.

IV.

D'autres plaies ne sont pas moins profondes, et leur guérison est encore plus urgente : car elles font souffrir, non pas seulement une classe, mais le peuple presque entier, cette grosse majorité que le gouvernement tient à satisfaire. Avec les biens des émigrés, la révolution a confisqué les biens de toutes les sociétés locales ou spéciales, ecclésiastiques ou laïques, églises et congrégations, universités et académies, écoles et collèges, hospices et hôpitaux, même les biens des communes. Toutes les fortunes distinctes sont allées s'engloutir dans le trésor public, qui est un trou sans fond, et s'y sont perdues. — Par suite, tous les services qu'elles entretenaient, notamment la charité, le culte et l'éducation, meurent ou défaillent, faute d'aliment; l'État, qui n'a pas d'argent pour lui, n'a pas d'argent pour eux. Ce qui est pis, il empêche les particuliers de s'en charger : étant jacobin, c'est-à-dire intolérant et sectaire, il a proscrit le culte, il a chassé les religieuses des hôpitaux, il ferme les écoles chrétiennes, et, de toute sa force, il s'oppose à ce que d'autres, à leurs propres frais, fassent l'œuvre sociale qu'il ne fait plus.

Et pourtant, jamais les besoins auxquels cette œuvre pourvoit n'ont été si forts ni si urgens. En dix années (1), le nombre des enfans abandonnés est monté de 23,000 à 62,000; c'est « un déluge, » disent les rapports : il y en a 1,097 au lieu de 400 dans l'Aisne, 1,500 dans le Lot-et-Garonne, 2,035 dans la Manche, 2,043 dans les Bouches-du-Rhône, 2,673 dans le Calvados. On compte 3,000 à 4,000 mendians par département, environ 300,000 en France (2). Quant aux malades, infirmes et mutilés, incapables

(1) Rocquain, *État de la France au 18 brumaire*, p. 33, 189, 190. (Rapports de Français de Nantes et de Fourcroy.) — *Statistique élémentaire de la France*, par Peuchet (d'après un état publié par le ministère de l'intérieur, an IX), p. 260. — *Statistiques des préfets*, Aube, par Aubray, p. 23; Aisne, par Dauchet, p. 87; Lot-et-Garonne, par Pieyre, p. 45 : « C'est pendant la révolution que le nombre des enfans trouvés s'est accru à ce point extraordinaire par l'admission trop facile des filles mères et enfans trouvés aux hospices, par le séjour momentané des militaires dans leurs foyers, par l'ébranlement de tous les principes de religion et de morale. » — Gers, par Balguerie : « Beaucoup de défenseurs de la patrie sont devenus pères avant leur départ... Les militaires, en revenant, gardaient leurs habitudes de conquêtes... De plus, beaucoup de filles, faute de mari, prenaient un amant. » — Moselle, par Colchen, p. 91 : « Mœurs plus relâchées. En 1789, à Metz, 524 naissances illégitimes; en l'an IX, 646; en 1789, 70 filles publiques; en l'an IX, 260. Même augmentation pour les femmes entretenues. » — Peuchet, *Essai d'une statistique générale de la France*, an IX, p. 28. « Le nombre des naissances illégitimes, du 47e qu'il était en 1780, est monté à près du 11e des naissances totales, suivant les aperçus rapprochés de M. Necker et de M. Mourgue. »

(2) Rocquain, *ibid.*, p. 93. (Rapport de Barbé-Marbois.)

de gagner leur vie, il suffit, pour se figurer leur multitude, de considérer le régime auquel la France vient d'être soumise par ses médecins politiques : c'est le régime de la saignée et du jeûne. Deux millions de Français ont passé sous les drapeaux, et plus de 800,000 y sont morts (1); parmi les survivans, combien d'éclopés, manchots et jambes de bois! Tous les Français ont mangé du pain de chien pendant trois ans et souvent n'en ont pas eu assez pour subsister; plus de 1 million sont morts de faim et de misère; tous les Français riches ou aisés ont été ruinés et ont vécu dans l'attente de la guillotine; 400,000 ont moisi dans les maisons d'arrêt; parmi les survivans, combien de tempéramens délabrés, combien d'âmes et de corps détraqués par l'excès des privations et des anxiétés, par l'usure physique et morale (2) ! — Or, en 1800, pour cette foule d'invalides civils et militaires, l'assistance manque; les établissemens charitables ne sont plus en état de la fournir. Sous la Constituante, par la suppression de la propriété ecclésiastique et par l'abolition des octrois, on leur a retranché une grosse part de leur revenu, celle qui leur était assignée sur l'octroi et sur la dîme. Sous la Législative et la Convention, par la dispersion et la persécution des religieuses et des religieux, on les a privés des serviteurs compétens et des servantes volontaires, qui, par institut, depuis des siècles, y prodiguaient leur travail gratuit. Sous la Convention, on a confisqué tous leurs biens, immeubles et créances (3); et, quand au bout de trois ans on leur a restitué ce qui en restait, il s'est trouvé qu'une portion de leurs immeubles était vendue et que leurs créances, remboursées en assignats ou converties en rentes sur le grand-livre, étaient des valeurs mortes ou mourantes, tellement qu'en 1800, après la banqueroute finale des assignats et du grand-livre, l'ancien patrimoine des pauvres est réduit de moitié ou des deux tiers (4). C'est pourquoi les 800 éta-

(1) *La Révolution*, III, p. 547 (note), 618 (note).

(2) *Statistiques des préfets*, Deux-Sèvres, par Dupin, p. 174 : « Les maladies vénériennes, que, grâce à leurs bonnes mœurs, les campagnes ignoraient encore en 1789, sont aujourd'hui répandues dans le Bocage et dans tous les lieux où les troupes ont séjourné. » — « Le docteur Delahaye, à Parthenay, observe que le nombre des maniaques s'est accru d'une manière effrayante sous la Terreur. »

(3) Décrets du 19 mars 1793 et du 23 messidor an II. — Décrets du 2 brumaire an IV et du 16 vendémiaire an V.

(4) *Statistiques des préfets*, Rhône, par Verminac, an X. Revenu des hospices de Lyon en 1789, 1,510,827 francs; aujourd'hui, 459,371 francs. — Indre, par Dalphonse, an XII. Le principal hospice d'Issoudun, fondé au XIIe siècle, avait 27,939 francs de revenu, sur lesquels il perd 16,232. Autre hospice, celui des Incurables; sur 12,062 francs de revenu, il perd 7,457 francs. — Eure, par Masson Saint-Amand, an XIII : « 14 hospices et 3 petits établissemens de charité dans le département, avec 100,000 francs environ de revenu en 1789; ils en ont perdu au moins 60,000. » — Vosges, par Desgouttes, an X : « 10 hospices dans le département. La plupart ont été

blissemens de charité, qui, en 1789, avaient 100,000 ou 110,000 occupans, ne peuvent plus en entretenir que le tiers ou la moitié; en revanche, on peut estimer que le nombre des postulans a triplé; d'où il suit qu'en 1800, dans les hôpitaux et hospices, pour plus de six enfans, infirmes ou malades, il y a moins d'une place.

V.

Sous ce cri des misérables qui implorent en vain des secours, des soins et un lit, on entend une plainte plus sourde, mais plus vaste, celle des parens qui ne peuvent plus donner d'instruction à leurs enfans, filles ou garçons, aucune instruction, ni la secondaire, ni la primaire. — Avant la révolution, « les petites écoles » étaient innombrables : dans la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Flandre française, dans la Lorraine et l'Alsace, dans l'Ile-de-France, la Bourgogne et la Franche-Comté, dans les Dombes, le Dauphiné et le Lyonnais, dans le Comtat, les Cévennes et le Béarn (1), on en comptait presque autant que de paroisses, en tout probablement 20,000 ou 25,000 pour les 37,000 paroisses de France, et fréquentées, efficaces; car, en 1789, 47 hommes sur 100, et 26 filles ou femmes sur 100 savaient lire et pouvaient écrire ou du moins signer leur nom (2). — Et ces écoles ne coûtaient rien au trésor,

dépouillés de la presque totalité de leurs biens et de leurs capitaux par l'effet de la loi du 23 messidor an II; au moment où l'exécution de cette loi fut suspendue, les biens étaient vendus et les capitaux remboursés. » — Cher, par Luçay : « 15 hospices avant la révolution; ils sont restés presque tous sans ressources par la perte de leurs biens. » — Lozère, par Jerphanion, an X : « Les propriétés qui étaient attachées aux hospices, soit en fonds de terre, soit en rentes, ont passé en d'autres mains. » — Doubs, analyse par Ferrières : « Situation des hospices bien inférieure à celle de 1789, parce qu'on n'a pu leur restituer des biens en proportion de la valeur de ceux qui avaient été aliénés. L'hospice de Pontarlier a perdu la moitié de ses revenus par les remboursemens faits en papier-monnaie; tous les biens de l'hospice d'Ornans ont été vendus, etc. » — Rocquain, p. 187. (Rapport de Fourcroy.) Hospices de l'Orne : leur revenu, au lieu de 123,189 francs, n'est plus que de 68,239. — Hospices du Calvados : ils ont perdu 173,648 francs de revenu, il ne leur en reste que 85,955. — *Passim*, détails navrans sur le dénuement des hospices et de leurs hôtes, enfans, malades et infirmes. — Le chiffre par lequel j'ai tâché de marquer la disproportion des besoins et des ressources est un minimum.

(1) Abbé Allain, *l'Instruction primaire en France avant la révolution*, et Albert Duruy, *l'Instruction publique et la Révolution, passim.*

(2) *Statistique de l'enseignement primaire* (1880), II, CCIV. La proportion des lettrés et des illettrés a été constatée dans soixante-dix-neuf départemens et à diverses périodes, depuis l'an 1680 jusqu'à l'an 1876, d'après les signatures de 1,699,985 actes de mariage. — Dans le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, publié par M. Buisson, M. Maggiolo, directeur de cette vaste statistique, a donné la proportion des lettrés et des illettrés pour les divers départemens; or, de département à département, le chiffre fourni par la signature des actes de mariage correspond assez exacte-

presque rien au contribuable, très peu aux parens. En beaucoup d'endroits, des congrégations, entretenues par leurs propres biens, fournissaient les maîtres ou maîtresses, Frères de la Doctrine Chrétienne, Frères de Saint-Antoine, Ursulines, Visitandines, Filles de la Charité, Sœurs de Saint-Charles, Sœurs de la Providence, Sœurs de la Sagesse, Sœurs de Notre-Dame de la Croix, Vatelottes, Miramiones, Manettes du Tiers Ordre, et d'autres encore. Ailleurs, le curé était tenu, par le statut de sa cure, d'enseigner lui-même ou de faire enseigner par son vicaire. Un très grand nombre de fabriques ou de communes avaient reçu des legs pour l'entretien de leur école; souvent, l'instituteur jouissait, par fondation, d'une métairie ou d'une pièce de terre; ordinairement, il était logé; de plus, s'il était laïque, il était exempt des plus lourds impôts; en qualité de sacristain, bedeau, chantre, sonneur de cloches, il avait quelques petits profits; enfin, chaque enfant lui payait 4 ou 5 sous par mois; parfois, notamment dans les pays pauvres, il n'enseignait que depuis la Toussaint jusqu'au printemps, et faisait, pendant l'été, un autre métier. Bref, son salaire et son bien-être étaient à peu près ceux d'un vicaire rural, d'un curé à portion congrue.

De la même façon, et mieux encore, l'initiative locale et privée avait pourvu à l'enseignement secondaire. Plus de 108 établissemens le donnaient au complet, et plus de 454 le donnaient en partie (1). Eux aussi, et non moins largement que les petites écoles, ils étaient défrayés par des fondations, quelques-unes très amples et même magnifiques : tel collège de province, Rodez (2), possédait 27,000 livres de rente, tel collège de Paris, Louis-le-Grand,

ment au nombre des écoles constaté d'ailleurs par les visites pastorales et par les autres documens. Les départemens les plus illettrés sont le Cantal, le Puy-de-Dôme, la Nièvre, l'Allier, la Vienne, la Haute-Vienne, les Deux-Sèvres, la Vendée et les départemens de la Bretagne.

(1) Albert Duruy, *ibid.*, p. 25. (D'après le rapport de M. Villemain sur l'enseignement secondaire en 1843.) — Abbé Allain, *la Question d'enseignement en* 1789, p. 88. — A. Silvy, *les Collèges en France avant la révolution*, p. 5. Il résulte des recherches de M. Silvy que le chiffre des collèges donné par M. Villemain est beaucoup trop faible : « On ne peut évaluer à moins de 900 environ le chiffre des écoles secondaires sous l'ancien régime,.. j'en ai déjà constaté 800,.. je dois ajouter que mon enquête n'est point encore terminée, et que je trouve chaque jour de nouveaux établissemens. »

(2) Lunet, *Histoire du collège de Rodez*, p. 110. — Edmond, *Histoire du collège de Louis-le-Grand*, p. 238. — *Statistiques des préfets*. Moselle. (Analyse par Ferrière, an XII.) Avant 1789, 4 collèges à Metz, très complets, tenus par des chanoines réguliers, par des bénédictins, avec 33 professeurs, 38 maîtres répétiteurs, 63 domestiques, 259 élèves externes et 217 internes. Tout cela a été détruit : il n'y a plus, en l'an IX, que l'École centrale, très insuffisante, avec 9 professeurs, 5 maîtres-répétiteurs, 3 domestiques et 233 élèves externes.

450,000, chacun d'eux, grand ou petit, ayant sa dotation propre et distincte, en biens-fonds, terres et maisons, en revenus sur des bénéfices, sur l'hôtel de ville, sur l'octroi, sur les messageries. — Et, dans chacun d'eux, les bourses ou demi-bourses étaient nombreuses, 600 dans le seul Louis-le-Grand. Au total, sur les 72,000 élèves du royaume, on en comptait 40,000 pour qui l'éducation secondaire était gratuite ou demi-gratuite; aujourd'hui, sur 79,000, c'est moins de 5,000 (1). La raison en est qu'avant 1789, non-seulement les revenus étaient gros, mais les dépenses étaient petites. Un proviseur, un professeur, un répétiteur-adjoint coûtait peu, 450, 600, 900, au plus 1,200 livres par an, juste ce qu'il faut à un célibataire pour subsister; en effet, quantité de maîtres étaient prêtres ou moines, bénédictins, chanoines réguliers, oratoriens; ceux-ci, à eux seuls, desservaient trente collèges. Exempts des charges et des besoins qu'impose une famille, ils étaient sobres, par piété, ou du moins par discipline, habitude et respect humain; quelquefois, le statut du collège les astreignait à la vie en commun (2), bien moins chère que la vie à part. — Même entente économique dans les autres rouages, dans l'arrangement et dans le jeu de toute la machine. Une famille, même rurale, n'était jamais loin d'un collège; car il y avait des collèges dans presque toutes les petites villes, sept ou huit par département, quinze dans l'Ain, dix-sept dans l'Aisne (3). L'enfant ou l'adolescent, de huit à dix-huit ans, n'entrait pas dans la solitude et la promiscuité d'une caserne civile; il restait à portée de ses parens. S'ils étaient trop pauvres pour payer au collège les 300 francs de pension, ils mettaient leur fils dans une famille honnête, chez un artisan ou petit bourgeois de leur connaissance; là,

(1) Albert Duruy, *ibid.*, p. 25.

(2) Lunet, *ibid.*, p. 110

(3) *Statistiques des préfets.* Ain, par Bossi, p. 368. — A Bourg, avant la révolution, 220 élèves, dont 70 pensionnaires, 8,000 livres de rente en biens-fonds confisqués pendant la révolution. — A Belley, les professeurs sont les congréganistes de Saint-Joseph : 250 élèves, 9,950 francs de revenu, en capitaux placés sur les pays d'États et anéantis par la révolution. — A Thoissy, 8,000 francs de rente en biens-fonds qui ont été vendus, etc. — Deux-Sèvres, par Dupin, an IX, et analyse par Ferrière, p. 48 : « Avant la révolution, chaque ville du département, excepté Châtillon, avait son collège. — A Thouars, 60 pensionnaires à 300 livres par an et 40 externes. A Niort, 80 pensionnaires à 450 livres par an et 100 externes. » — Aisne, par Dauchy, p. 88. Avant 1789, presque tous les petits collèges étaient gratuits, et, dans les grands collèges, il y avait des bourses au concours. Sauf les grands bâtimens, tous leurs biens ont été aliénés et vendus, ainsi que les biens des 60 communautés qui donnaient aux filles l'instruction gratuite. — Eure, par Masson Saint-Amand. Avant 1789, 8 collèges, tous supprimés et éteints. — Drôme, par Collin, p. 66 : « Avant la révolution, chaque ville avait son collège, etc. »

avec trois ou quatre autres, il était logé, blanchi, soigné, surveillé, avec place à la table, au feu, à la chandelle ; chaque semaine, il recevait de la campagne sa miche de pain, ses petites provisions; la maîtresse du logis lui faisait sa cuisine et raccommodait ses nippes, le tout pour 2 ou 3 livres par mois (1). — Ainsi fonctionnent les institutions qui naissent spontanément sur place; elles s'adaptent aux circonstances, elles se proportionnent aux besoins, elles utilisent les ressources et donnent le maximum de rendement avec le minimum de frais.

Tout ce grand établissement a péri, corps et biens, comme un navire qui sombre : les maîtres ont été destitués, bannis, déportés et proscrits; les propriétés ont été confisquées, vendues, anéanties, et ce qu'il en reste aux mains de l'État n'a pas été restitué pour être appliqué de nouveau à l'ancien service : plus maltraité que l'assistance publique, l'enseignement public n'a recouvré aucun débris de sa dotation. Partant, dans les derniers temps du Directoire et même dans les premiers temps du Consulat (2), l'enseignement est presque nul en France; en fait, depuis huit ou neuf ans, il a cessé (3), ou il est devenu privé, clandestin. Çà et là, en dépit de la loi intolérante et avec la connivence des admi-

(1) Cf., pour le détail de ces mœurs, Marmontel, *Mémoires*, I, 16; M. Jules Simon les a retrouvées plus tard et décrites dans ses souvenirs de jeunesse. — A la fin du règne de Louis XV, La Chalotais constatait déjà l'efficacité de l'institution. « Le peuple même veut étudier. Des laboureurs et des artisans envoient leurs enfans dans les collèges des petites villes, où il en coûte peu pour vivre. » — Cette extension rapide de l'instruction secondaire a beaucoup contribué à la révolution.

(2) *Statistiques des préfets*, Indre, par Dalphonse, an XII, p. 104 : « Les universités, les collèges, les séminaires, les maisons religieuses, les écoles gratuites, tout a été détruit, et, sur ces décombres, on a élevé de vastes plans d'instruction nouvelle. Presque tous sont restés sans exécution... Nulle part, pour ainsi dire, les écoles primaires n'ont été instituées, et celles qui l'ont été l'ont été si mal qu'il vaudrait presque autant qu'elles n'eussent pas été. Avec un pompeux et dispendieux système d'instruction publique, dix années ont été perdues pour l'instruction. »

(3) *Moniteur*, XXI, 644. (Séance du 1? fructidor an II.) Un membre : « Il est bien certain, et mes collègues le voient avec douleur, que l'instruction publique est nulle. » — Fourcroy : « On n'apprend plus à lire et à écrire. » — Albert Duruy, p. 208. (Rapport au Directoire exécutif, 13 germinal an IV.) « Depuis près de six ans, il n'existe plus d'instruction publique. » — De La Sicotière, *Histoire du collège d'Alençon*, p. 33 : « En 1794, il ne restait plus que deux élèves au collège. » — Lunet, *Histoire du collège de Rodez*, p. 157 : « Les salles de classes restèrent vides de maîtres et d'élèves depuis mars 1793 jusqu'au 16 mai 1796. » — *Statistiques des préfets*, Eure, par Masson Saint-Amand, an XIII : « Dans la majeure partie du département, il existait des maisons d'école, des dotations particulières pour les instituteurs et les institutrices. Les maisons ont été aliénées comme les autres domaines nationaux; les dotations provenant d'établissemens ou de corporations religieuses ont été éteintes. — Quant aux filles, cette portion de la société a fait une perte immense, relativement à son éducation, dans la suppression des communautés religieuses qui leur donnaient presque gratis un enseignement assez suivi. »

nistrations locales, quelques prêtres rentrés, quelques religieuses éparses le donnent, par contrebande, à de petits troupeaux d'enfans catholiques : cinq ou six fillettes autour d'une ursuline déguisée épellent l'alphabet dans une arrière-chambre (1); un prêtre, sans tonsure ni soutane, reçoit le soir en cachette deux ou trois jeunes garçons auxquels il fait traduire le *De Viris*. — A la vérité, pendant les intermittences de la Terreur, avant le 13 vendémiaire, avant le 18 fructidor, les écoles particulières repoussent, comme des touffes d'herbe dans une prairie fauchée et foulée ; mais ce n'est que par places et maigrement; d'ailleurs, sitôt que le jacobin revient au pouvoir, il les écrase avec insistance (2) : il veut être seul à enseigner. — Or l'institution d'état, par laquelle il prétend remplacer les établissemens anciens et les établissemens libres, ne fait figure que sur le papier. Il a installé ou décrété une école centrale par département, quatre-vingt-huit pour le territoire de l'ancienne France; ce n'est guère pour tenir lieu des huit ou neuf cents collèges, d'autant plus que ces nouvelles écoles sont à peine viables, délabrées par avance (3), mal entretenues, mal outillées, qu'elles n'ont pas de succursales préparatoires ni de pensionnats annexes (4), que le plan des études y est mal agencé, que l'esprit des études est suspect aux parens (5). Aussi la plupart

(1) Ma grand'mère maternelle apprit à lire d'une religieuse cachée dans le cellier de la maison.

(2) Albert Duruy, *ibid.*, 349. (Arrêté du Directoire, 17 pluviôse an v, et circulaire du ministre Letourneur contre les écoles libres, qui sont « des repaires de royalisme et de superstition. » — Par suite, arrêtés des administrations départementales de l'Eure, du Pas-de-Calais, de la Drôme, de la Mayenne et de la Manche pour fermer ces repaires.) « Du 27 thermidor an vi au 2 messidor an vii, écrit l'administration de la Manche, nous avons révoqué 58 instituteurs sur la dénonciation des municipalités et des sociétés populaires. »

(3) *Archives nationales*, cartons 3144 à 3145, nº 104. (Rapports des conseillers d'état en mission dans l'an ix.) Rapport de Lacuée sur la 1re division militaire. A Paris, trois écoles centrales, l'une dite des Quatre-Nations. « Il faut visiter cette école pour se peindre l'état de destruction et de délabrement de tous les bâtimens nationaux. Depuis l'ouverture des écoles, on n'a fait aucune réparation : tout tombe et se détruit.... Des murs à bas, des planchers enfoncés. Pour préserver les élèves des dangers que présente à toute heure l'habitation de ces bâtimens, on est obligé de faire les cours dans des chambres très insalubres par leur petitesse et leur humidité. Dans la classe de dessin, les modèles et les papiers se moisissent dans les portefeuilles. »

(4) Albert Duruy, *ibid.*, 484. (*Procès-verbaux des conseils-généraux*, an ix, *passim.*)

(5) *Id.*, 476. (*Statistiques des préfets*, Sarthe, an x.) « Des préventions difficiles à détruire, tant sur la stabilité de cette école que sur la moralité de quelques professeurs, en ont empêché quelque temps la fréquentation. » — 483. (*Procès-verbaux des conseils-généraux*, Bas-Rhin.) « Le renversement de la religion a inspiré des préventions contre les écoles centrales. » — 482. (*Ibid.*, Lot.) « La plupart des professeurs de l'École centrale ont figuré dans la révolution d'une manière peu honorable : leur réputation nuit au succès de leur enseignement; leurs écoles sont désertes. »

des cours y sont déserts ; il n'y a de suivis que ceux de mathématiques et surtout ceux de dessin, notamment ceux de dessin graphique, probablement par de futurs arpenteurs, de futurs conducteurs des ponts et chaussées, de futurs entrepreneurs de bâtisse, et par quelques aspirans à l'École polytechnique ; pour les autres cours, lettres, histoire et sciences morales, tels que la République les comprend et les impose, on ne parvient pas, dans toute la France, à recruter en tout plus d'un millier d'auditeurs ; au lieu de 72,000 élèves, l'enseignement secondaire n'en a plus que 7,000 ou 8,000 (1) ; et six élèves sur sept, au lieu d'y chercher une culture, s'y préparent à un métier.

C'est bien pis pour l'enseignement primaire. On a chargé les administrations locales d'y pourvoir ; mais le plus souvent, comme elles n'ont pas d'argent, elles s'en dispensent, et, si elles ont installé l'école, elles ne peuvent pas l'entretenir (2). D'autre part, comme l'instruction doit être laïque et jacobine, « presque partout (3) » l'instituteur est un laïque de rebut, un jacobin déchu,

(1) Albert Duruy, *ibid.*, 194. (D'après les relevés de 15 écoles centrales, de l'an VI à l'an VIII.) Moyenne par école centrale : pour le dessin, 89 élèves ; pour les mathématiques, 28 ; pour les langues anciennes, 24 ; pour la physique, la chimie et l'histoire naturelle, 19 ; pour la grammaire générale, 15 ; pour l'histoire, 10 ; pour la législation, 8 ; pour les belles-lettres, 6. — Rocquain, *ibid.*, p. 29. (Rapport de Français, de Nantes, sur les départemens du sud-est.) « Là, comme ailleurs, les chaires de grammaire générale, de belles-lettres, histoire et législation, sont désertes. Les chaires de mathématiques, chimie, latin et dessin sont un peu plus suivies, parce que ces sciences ouvrent des carrières lucratives. » — *Ibid.*, p. 108. (Rapport de Barbé-Marbois sur les départemens de la Bretagne.)

(2) *Statistiques des préfets*, Meurthe, par Marquis, an XIII, p. 120. « Dans les écoles communales des campagnes, la rétribution était si modique que les plus pauvres familles pouvaient contribuer à ce salaire. Des prélèvemens sur les biens communaux aidaient d'ailleurs, presque partout, à former un traitement avantageux à l'instituteur, en sorte que ces fonctions étaient recherchées et communément bien remplies... La plupart des villages avaient pour institutrices des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ou d'autres connues sous le nom de Vatelottes. — Le partage des biens communaux et la vente de ceux qui étaient assignés aux anciennes fondations ont privé les communes des ressources qui fournissaient un salaire honnête aux maîtres et maîtresses d'école ; le produit des centimes additionnels suffit à peine aux dépenses administratives. — Aussi n'y a-t-il plus guère maintenant que des personnes sans moyens qui prennent un état trop mal rétribué ; encore négligent-ils leurs écoles, dès qu'il se présente toute autre occasion de gagner quelque chose. » — *Archives nationales*, n° 1,004, cartons 3044 et 3145. (Rapport des conseillers d'état en mission dans l'an IX. — 1re division militaire, Rapport de Lacuée.) Aisne : « Il n'y a point maintenant d'école primaire suivant l'institution légale. » — Même situation dans l'Oise, et dans la Seine pour les arrondissemens de Sceaux et Saint-Denis.

(3) Albert Duruy, 178. (Rapport rédigé par les bureaux du ministère de l'intérieur, an VIII.) « Détestable choix de ceux qu'on a appelés des instituteurs : ce sont *presque partout* des hommes sans mœurs, sans instruction, qui ne doivent leur nomination qu'à un prétendu civisme, qui n'est que l'oubli de toute moralité et de toute bienséance... Ils affectent un mépris insolent pour les (anciennes) opinions religieuses. »

un ancien clubiste famélique et sans place, mal embouché et mal famé. Naturellement, les familles refusent de lui confier leurs enfans ; même honorable, elles se détournent de lui : c'est qu'en 1800 jacobin et vaurien sont devenus deux mots synonymes. Désormais les parens veulent que leurs enfans apprennent à lire dans le catéchisme, et non dans la déclaration des droits (1) : selon eux, le vieux manuel formait des adolescens policés, des fils respectueux; le nouveau ne fait que des polissons insolens, des chenapans précoces et debraillés (2). Partant, les rares écoles primaires où la république a mis ses hommes et son enseignement restent aux trois quarts vides ; vainement elle ferme celles où d'autres maîtres enseignent avec d'autres livres; les pères s'obstinent dans leur répugnance et dans leur dégoût : ils aiment mieux pour leurs fils l'ignorance pleine que l'instruction malsaine (3). — Une manufacture séculaire, construite et approvisionnée par vingt générations de bienfaiteurs, donnait, gratis ou bien au-dessous du cours, le premier pain de l'intelligence à plus de 1,200,000 enfans (4). On l'a

— *Ibid.*, p. 497. (Procès-verbaux des conseils-généraux.) Sur les instituteurs primaires, Hérault : « La plupart ineptes et sans aveu. » — Pas-de-Calais : « La plupart ineptes ou immoraux. »

(1) Rocquain, 194. (Rapport de Fourcroy sur la 14e division militaire, Manche, Orne, Calvados.) « Outre la mauvaise conduite, l'ivrognerie et l'immoralité de beaucoup d'instituteurs, il paraît certain que le défaut d'instruction sur la religion est le motif principal qui empêche les parens d'envoyer leurs enfans à ces écoles. » — *Archives nationales, ibid.* (Rapport de Lacuée sur la 1re division militaire.) « Les instituteurs et institutrices, qui ont voulu se conformer à la loi du 3 brumaire et aux différens arrêtés de l'administration centrale, en mettant aux mains de leurs élèves la constitution et les droits de l'homme, ont vu leurs écoles se dépeupler successivement. Les écoles qui ont été le plus suivies sont celles où l'on fait usage de l'évangile, du catéchisme et de la vie de Jésus-Christ... Les instituteurs, ayant été obligés de se régler sur la marche indiquée par le gouvernement, ne pouvaient que suivre des principes qui contrariaient les préjugés et les habitudes des parens : le discrédit s'en est suivi, et, de là, un abandon presque total de la part des élèves. »

(2) *La Révolution*, III, 108 (note 2).

(3) *Statistiques des préfets*, Moselle. (Analyse par Ferrière.) A Metz, en 1789, 5 écoles gratuites pour le premier âge, dont 1 pour les garçons et 4 pour les filles, tenues par des religieux ou religieuses ; en l'an XII, point : « On a livré à l'ignorance une génération entière. » *Ibid.*, Ain, par Bossi, 1808 : « En 1800, les écoles primaires étaient presque nulles dans ce département comme dans le reste de la France. » En 1808, c'est à peine s'il en possède 30. — Albert Duruy, p. 480,496. (Procès-verbaux des conseils-généraux, an IX.) Vosges : « L'instruction primaire est presque nulle. » — Sarthe : « L'enseignement primaire est nul. » — Meuse-Inférieure : « On craint que, dans une quinzaine d'années, il n'y ait plus un homme sur cent qui sache écrire, etc. »

(4) Ce chiffre est un minimum, et on y arrive par le calcul suivant : avant 1789, 47 hommes sur 100 et 26 femmes sur 100, c'est-à-dire 36 à 37 individus sur 100, recevaient l'instruction primaire. Or, d'après les recensemens de 1876 et de 1881 (statistique officielle de l'enseignement primaire, III, XVI), les enfans de six à treize ans sont au nombre de 12 pour 100 dans la population totale. Donc, en 1789, sur une popula-

démolie ; à sa place, quelques fabriques improvisées et misérables distribuent çà et là une mince ration de pain indigeste et moisi. Là-dessus, un long et profond murmure, longtemps étouffé, va s'enflant, celui des parens dont les enfans sont condamnés au jeûne ; à tout le moins, ils demandent qu'on ne contraigne plus leurs fils et leurs filles, sous peine de jeûne, à consommer les farines estampillées par l'état, c'est-à-dire une pâtée nauséabonde, insuffisante, mal pétrie et mal cuite, qui, expérience faite, révolte le goût et gâte l'estomac.

VI.

Plus profond et plus universel encore s'élève un autre soupir, celui des âmes en qui subsiste ou se réveille le regret de leur culte aboli et de leur église détruite. — En toute religion, la discipline et les rites tiennent à la croyance, puisque c'est la croyance qui les suggère ou les prescrit ; ils en sont le prolongement et l'affleurement ; elle aboutit par eux et se manifeste par eux ; ils sont les dehors dont elle est le dedans ; ainsi, quand on les froisse, on la blesse : à travers l'épiderme sensible, on a choqué une chair vivante et vivace. — Dans le catholicisme, cet épiderme est plus sensible qu'ailleurs ; car il tient à la chair, non-seulement par l'adhérence ordinaire qui est l'effet de l'adaptation et de la coutume, mais encore par une attache organique et spéciale qui est le dogme ; ici la théologie a érigé en articles de foi la nécessité des sacremens et la nécessité du sacerdoce ; partant, entre les parties superficielles et les parties centrales de la religion, l'abouchement est direct. Aussi bien, les sacremens catholiques ne sont pas simplement des symboles ; par eux-mêmes, ils ont « une force efficace, une vertu sanctifiante. » — « Ce qu'ils figurent, ils l'opèrent (1). » Quand on m'en interdit l'accès, on me bouche les sources où mon âme allait boire la grâce, le pardon, la pureté, la santé et le salut. Si je n'ai pu faire baptiser mes en-

tion de 26 millions, les enfans de six à treize ans étaient au nombre de 3,120.000, desquels 1,138,000 apprenaient à lire et à écrire. Notez qu'en 1800 la population adulte a beaucoup diminué et que la population enfantine s'est beaucoup augmentée. De plus, la France s'est accrue de 12 départemens (Belgique, Savoie, Comtat, comté de Nice), où les anciennes écoles ont également péri. — Probablement, si toutes les anciennes écoles avaient subsisté, le nombre des enfans qui auraient reçu, en 1800, l'instruction primaire approcherait de 1,400,000.

(1) Saint Thomas, *Summa theologica,* pars III, questio 60 usque ad 85 : « Sacramenta efficiunt quod figurant... Sunt necessaria ad salutem hominum... Ab ipso verbo incarnato efficaciam habent. Ex sua institutione habent quod conferant gratiam... Sacramentum est causa gratiæ, causa agens, principalis et instrumentalis. »

fans, ils ne sont pas chrétiens; si je ne puis procurer l'extrême-onction à ma mère mourante, elle part sans viatique pour le grand voyage; si je ne suis marié que devant le maire, ma femme et moi, nous vivons en concubinage; si je n'ai pu confesser mes péchés, je n'en suis pas absous, et ma conscience chargée cherche en vain la main secourable qui la soulagera de son fardeau trop lourd; si je ne puis faire mes pâques, ma vie spirituelle avorte; il lui manque l'acte suprême et sublime par lequel elle doit s'achever, la participation mystique qui aurait uni mon corps et mon âme au corps, à l'âme et à la Divinité de Jésus-Christ. — Or aucun de ces sacremens n'est valable, s'il n'a pas été conféré par un prêtre, lui-même marqué d'un caractère supérieur, unique, indélébile, par un dernier sacrement, qui est l'ordre et ne peut être conféré que sous certaines conditions; entre autres conditions, il faut que ce prêtre ait été ordonné par un évêque; entre autres conditions, il faut que cet évêque (1) ait été institué par le pape. Par conséquent, sans le pape, point d'évêques; sans évêques, point de prêtres; sans prêtres, point de sacremens; sans sacremens, point de salut. Ainsi l'institution ecclésiastique est indispensable au fidèle; il lui faut le sacerdoce canonique et la hiérarchie canonique, pour l'exercice de sa foi. — Il lui faut davantage, s'il est fervent, imbu du vieil esprit chrétien, ascétique et mystique, qui retire l'âme du monde pour la tenir incessamment en présence de Dieu. A cet effet, plusieurs choses sont requises : d'abord, les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, c'est-à-dire la répression perpétuelle et volontaire du plus fort instinct animal et des plus forts appétits temporels; ensuite, la prière assidue, surtout la prière en commun, où l'émotion de l'âme prosternée croît par l'émotion des âmes environnantes; au même degré, la piété active, je veux dire l'accomplissement des bonnes œuvres, éducation et charité, en particulier l'accomplissement des besognes rebutantes, service des malades, des infirmes, des incurables, des idiots, des fous, des filles repenties; enfin, la règle, sorte de consigne rigoureuse et minutieuse, qui, prescrivant et ramenant chaque jour les mêmes actes aux mêmes heures, donne l'habitude pour auxiliaire à la volonté, ajoute l'entraînement machinal à l'initiative réfléchie, et finit par introduire la facilité dans l'effort. De là, les communautés d'hommes ou de femmes, les congrégations, les couvens : eux aussi, comme les sacremens, comme le sacerdoce et la hiérarchie, ils font corps avec la croyance et sont les organes inséparables de la foi.

Avant 1789, le catholique ignorant ou inattentif, le paysan à sa

(1) Exception pour les prêtres ordonnés par un évêque de rite grec.

charrue; l'artisan à son établi, la bonne femme à son ménage, n'avaient pas conscience de cette suture intime; grâce à la révolution, ils en ont acquis le sentiment et même la sensation physique. Jamais ils ne s'étaient demandé en quoi l'orthodoxie diffère du schisme, ni par quoi la religion positive s'oppose à la religion naturelle; c'est la constitution civile du clergé qui leur a fait distinguer le curé insermenté de l'intrus, et la bonne messe de la mauvaise; c'est l'interdiction de la messe qui leur a fait comprendre l'importance de la messe; c'est le gouvernement révolutionnaire qui les a transformés en théologiens et en canonistes (1). Obligés, sous la Terreur, de chanter et de danser autour de la déesse Raison, puis dans le temple de l'Être suprême, ayant subi, sous le Directoire, les nouveautés du calendrier républicain et l'insipidité des fêtes décadaires, ils ont mesuré, de leurs propres yeux, la distance qui sépare un dieu présent, personnel, incarné, rédempteur et sauveur, d'un dieu nul ou vague, et, dans tous les cas, absent; une religion vivante, révélée, immémoriale, et une religion abstraite, fabriquée, improvisée; leur culte spontané, qui est un acte de foi, et le culte imposé, qui est une parade froide; leur prêtre, en surplis, voué à la continence, délégué d'en haut pour leur ouvrir, par delà le tombeau, les perspectives infinies du paradis ou de l'enfer, et l'officiant républicain, en écharpe municipale, Pierre ou Paul, un laïque comme eux, plus ou moins marié et bon vivant, délégué de Paris pour leur faire un cours de morale

(1) *La Révolution*, I, 211. — *Archives nationales*. (Rapports des commissaires du Directoire exécutif près les administrations de département et de canton. — Ces rapports sont par centaines; en voici quelques spécimens.) — F⁷,7108. (Canton de Passavent, Doubs, 7 ventôse an IV.) « L'empire des opinions religieuses y est plus étendu qu'avant la révolution, parce que le grand nombre ne s'en occupait pas, et qu'aujourd'hui la généralité en fait le sujet de ses conversations et de ses plaintes. » — F⁷,7127. (Canton de Goux, Doubs, 13 pluviôse an IV.) « La chasse qu'on donna aux prêtres insermentés, jointe à la dilapidation et à la destruction des temples, mécontentèrent le peuple, qui veut une religion et un culte : le gouvernement lui devint odieux. » — *Ibid.* (Dordogne, canton de Livrac, 13 ventôse an IV.) « La démolition des autels, la fermeture des églises, avaient rendu le peuple furieux pendant le règne de la tyrannie. » — F⁷,7129. (Seine-Inférieure, canton de Canteleu, 12 pluviôse an IV.) « J'ai connu des hommes éclairés, qui, dans l'ancien régime, n'approchaient point des églises, avoir chez eux des prêtres réfractaires. » — *Archives nationales*, Cartons 3144-3145, nº 1004. (Missions des conseillers d'État en l'an IX.) A cette date, spontanément et de toutes parts, le culte se rétablit partout. (Rapport de Lacuée.) Dans Eure-et-Loir, « à peu près chaque village a son église et son ministre; les temples sont ouverts et fréquentés dans les villes. » — Dans Seine-et-Oise, « le culte catholique romain est exercé dans presque toutes les communes du département. » — Dans l'Oise, « le culte s'exerce dans toutes les communes du département. » — Dans le Loiret, « les églises sont fréquentées par la multitude avec presque autant d'assiduité qu'en 1788. Un sixième des communes (seulement) n'a ni culte ni ministre, et, dans ces communes, on désire vivement l'un et l'autre. »

jacobine (1). — Par ce contraste, on les a attachés à leur clergé, à tout leur clergé, régulier et séculier. Auparavant, ils n'étaient pas toujours bien disposés pour lui ; nulle part les paysans n'étaient contens de lui payer la dîme, et, dans les moines contemplatifs, oisifs et bien rentés, l'artisan, comme le paysan, ne voyait guère que des fainéans gras. En sa qualité de Gaulois, l'homme du peuple, en France, a l'imagination sèche et courte ; il n'est pas enclin à la vénération, mais bien plutôt narquois, critique, frondeur à l'endroit des puissances, avec un fond héréditaire de méfiance et d'envie contre tout homme en habit de drap qui mange et boit sans travailler de ses bras. — A présent, son clergé ne lui fait plus envie, mais pitié : religieux et religieuses, curés et prélats, sans toit, sans pain, emprisonnés, déportés, guillotinés, ou, tout au moins, fugitifs et traqués, plus malheureux que les bêtes fauves, c'est lui qui, pendant les persécutions de l'an II, de l'an IV et de l'an VI, les recueille, les cache, les héberge et les nourrit. Il les voit souffrir pour leur foi, qui est sa foi, et, devant leur constance égale à celle des martyrs légendaires, sa tiédeur se change en respect, puis en zèle. Dès l'an IV (2), les prêtres orthodoxes ont repris dans

(1) *Archives nationales*, F⁷,7129. (Tarn, canton de Vielmur, 10 germinal an IV.) « Le peuple ignorant croit aujourd'hui que patriote et brigand c'est égal. »

(2) *Archives nationales*, F⁷, 7108. (Doubs, canton de Vercel, 20 pluviôse an IV.) « Lors de la loi de 11 prairial, les prêtres insermentés furent tous rappelés par leurs anciens paroissiens. L'empire qu'ils exercent sur le peuple est si fort qu'il n'est pas de sacrifice qu'il ne fasse, pas de ruse, ni de moyens qu'il n'emploie pour les conserver et éluder la rigueur des lois qui les concernent. » — (*Ibid.*, canton de Pontarlier, 3 pluviôse an IV.) « Dans les assemblées primaires, l'aristocratie et la malveillance ont inspiré au peuple ignorant de n'accepter la constitution que sous la condition de ravoir leurs prêtres déportés ou émigrés pour l'exercice de leur culte. » — (*Ibid.*, canton de Labergement, 14 pluviôse an IV.) « Les cultivateurs les adorent... Je suis le seul citoyen de ce canton avec ma famille qui adresse mes vœux à l'Éternel sans me servir d'un intermédiaire. » — F⁷, 7127. (Côte-d'Or, canton de Beaune, 5 ventôse an IV.) « ... Le fanatisme exerce un empire très puissant. » — (*Ibid.*, canton de Frolois, 9 pluviôse an IV.) « Deux prêtres insermentés sont rentrés depuis environ dix-huit mois; ils sont cachés et tiennent des assemblées nocturnes... Ils ont séduit et corrompu au moins les trois quarts des individus de tout sexe. » — (*Ibid.*, canton d'Ivry, 1er pluviôse an IV.) « Le fanatisme et le papisme ont perverti l'esprit public. » — F⁷,7119. (Puy-de-Dôme, canton d'Ambert, 15 ventôse an IV.) « Cinq prêtres, rentrés, y ont célébré la messe : à chaque fois, ils ont traîné à leur suite 3,000 à 4,000 personnes. » — F⁷, 7127. (Dordogne, canton de Carlux, 18 pluviôse an IV.) « Le peuple est si attaché au culte catholique qu'il fait des deux lieues entières pour assister à la messe. » — F⁷, 7119. (Ardèche, canton de Saint-Barthélemy, 15 pluviôse an IV.) « Les prêtres non soumissionnaires se sont rendus maîtres absolus de l'opinion du peuple. » — (Orne, canton d'Alençon, 22 ventôse an IV.) « Des présidens, des membres d'administrations municipales, au lieu d'arrêter et de faire traduire devant les tribunaux les prêtres réfractaires, les admettent à leur table, les couchent et les rendent dépositaires des secrets de l'administration. » — F⁷, 7129. (Seine-et-Oise, canton de Jouy, 8 pluviôse an IV.) « Sur 50 citoyens, 49 paraissent avoir le plus grand désir de pro-

son âme la place et l'ascendant que le dogme leur assigne : ils sont redevenus ses guides effectifs, ses directeurs acceptés, seuls interprètes accrédités de la vérité chrétienne, seuls dispensateurs et ministres autorisés de la grâce divine. Sitôt qu'ils peuvent rentrer, il accourt à leur messe et n'en veut point d'autre. Même abruti, ou indifférent et obtus, sans autre pensée que les préoccupations animales, il a besoin d'eux (1); leurs solennités, les grandes fêtes et le dimanche lui manquent; et ce manque est une privation périodique pour ses oreilles et ses yeux : il regrette les cérémonies, les cierges, les chants, la sonnerie des cloches, l'*Angelus* du matin et du soir. — Ainsi, qu'il le sache ou qu'il l'ignore, son cœur et ses sens sont catholiques (2) et redemandent l'ancienne église. Avant la révolution, cette église vivait de ses revenus propres ; 70,000 prêtres, 37,000 religieuses, 23,000 religieux, défrayés par des fondations, ne coûtaient rien à l'état, presque rien au contribuable; du moins, ils ne coûtaient rien, pas même la dîme, au contribuable actuel et vivant; car, établie depuis des siècles, la dîme était une charge pour la terre, non pour le propriétaire jouissant ou pour le fermier exploitant; ceux-ci n'avaient acheté ou loué que défalca-

fesser le culte catholique. » — (*Ibid.*, canton de Dammartin, 7 pluviôse an IV.) « La religion catholique a tout l'empire; ceux qui ne l'observent pas sont mal vus. » — A la même date (9 pluviôse an IV), le commissaire de Chamarande (Seine-et-Oise) écrit : « Je vois des personnes faire des offrandes de ce qu'ils appellent le pain bénit et n'avoir pas de quoi subsister. »

(1) *Archives nationales*, Cartons 3144 et 3145, n° 1004, missions des conseillers d'état, an IX. — (Rapport de Barbé-Marbois sur la Bretagne.) « A Vannes, j'entrai le jour des Rois dans la cathédrale : on y célébrait la messe constitutionnelle : il n'y avait qu'un prêtre et deux ou trois pauvres. A quelque distance de là, je trouvai dans la rue une si grande foule qu'on ne pouvait passer : ces gens n'avaient pu entrer dans une chapelle déjà remplie, où l'on disait la messe appelée des catholiques. — Ailleurs, les églises des villes étaient pareillement désertes, et le peuple allait entendre la messe d'un prêtre récemment arrivé d'Angleterre. » — (Rapport de Français de Nantes sur le Vaucluse et la Provence.) Un dixième de la population suit les prêtres constitutionnels ; le reste suit les prêtres émigrés et rentrés : ceux-ci ont pour eux « la portion riche et influente de la société. » — (Rapport de Lacuée sur Paris et les sept départemens environnans.) « La situation des prêtres insoumis est plus avantageuse que celle des prêtres soumis... Ceux-ci sont négligés, abandonnés : il n'est pas de bon ton de se joindre à eux... (Les premiers) sont vénérés par leurs adhérens comme des martyrs; ils inspirent un tendre intérêt, surtout aux femmes. »

(2) *Ibid.* (Rapport de Lacuée.) « Les besoins du peuple en ce genre paraissent se borner en ce moment... à un vain spectacle, à des cérémonies : aller à la messe, au sermon, à vêpres, bon pour cela; mais se confesser, communier, jeûner, faire maigre, n'est commun en pas un endroit... Dans les campagnes où il n'y a pas de prêtres, le magister officie, et l'on est content; on aimerait mieux des cloches sans prêtres que des prêtres sans cloches. » — Ce regret des cloches est très fréquent et survit même dans les cantons assez tièdes. — (Creuse, 10 pluviôse an IV.) « Ils s'obstinent à replanter les croix que la police arrache; ils rattachent aux cloches, pour les sonner, les cordes que le magistrat ôte. »

tion faite de cette charge. En tout cas, les biens fonciers de l'église étaient à elle, sans dommage pour personne, par le titre de propriété le plus légal et le plus légitime, par la volonté dernière des millions de morts, ses fondateurs et bienfaiteurs. On lui a tout pris, même les maisons de prière qui, par leur emploi, leur aménagement et leur architecture, étaient le plus manifestement des œuvres chrétiennes et des choses ecclésiastiques, 38,000 presbytères, 4,000 couvens, plus de 40,000 églises paroissiales, cathédrales et chapelles ; chaque matin, l'homme ou la femme du peuple, en qui s'est ravivé le besoin du culte, passe devant quelqu'une de ces bâtisses ravies au culte ; par leur forme et leur nom, elles lui disent tout haut ce qu'elles ont été, ce qu'aujourd'hui encore elles devraient être. Des philosophes incrédules, d'anciens conventionnels (1) entendent cette voix ; tous les catholiques l'entendent, et, sur les trente-cinq millions de Français (2), trente-deux millions sont catholiques.

VII.

Comment repousser une plainte si juste, la plainte universelle des indigens, des parens, des fidèles? — Ici reparaît la difficulté capitale, l'embarras presque inextricable que la révolution lègue à tout gouvernement régulier, je veux dire l'effet persistant des confiscations révolutionnaires et le conflit qui met aux prises deux droits sur le même domaine, le droit du propriétaire dépouillé et le droit du propriétaire investi. Cette fois encore, la faute est à l'État qui, de gendarme, s'est fait brigand, et s'est approprié par violence la fortune des hôpitaux, des écoles, des églises ; à lui de la rendre, en argent ou en nature. En nature, il ne le peut plus ; elle a coulé hors de ses mains, il en a aliéné ce qu'il a pu, il n'en

(1) *Ibid.* (Rapport de Fourcroy.) « Ce qu'on voit partout sur la célébration du dimanche et sur la fréquentation des églises prouve que la masse des Français veut revenir aux anciens usages, et il n'est plus temps de résister à cette pente nationale... La grande masse des hommes a besoin de religion, de culte et de prêtres. *C'est une erreur de quelques philosophes modernes, à laquelle j'ai été moi-même entraîné*, que de croire à la possibilité d'une instruction assez répandue pour détruire les préjugés religieux : ils sont, pour le grand nombre des malheureux, une source de consolation... Il faut donc laisser à la masse du peuple ses prêtres, ses autels et son culte. »

(2) Peuchet, *Statistique élémentaire de la France* (publiée en 1805), p. 228. D'après les états fournis par les préfets en l'an IX et l'an X, la population est de 33,111,962 individus ; l'annexion de l'île d'Elbe et du Piémont en ajoute 1,864,350. Total : 34,976,313. — Pelet de La Lozère, p. 203. (Paroles de Napoléon au conseil d'état, 4 février 1804, sur les séminaires protestans de Genève et Strasbourg, et sur le nombre des protestans dans ses états.) « Leur population n'est que de 3 millions. »

détient plus que des restes. En argent, il ne le peut pas davantage; lui-même, il s'est ruiné, il vient de faire banqueroute, il vit d'expédiens et au jour le jour, il n'a ni fonds ni crédit. Reprendre les biens vendus, personne n'y songe; rien de plus contraire à l'esprit du nouveau régime : non-seulement ce serait là un vol semblable à l'autre, puisque les acquéreurs ont payé et que leur quittance est en règle, mais encore, à contester leur titre, le gouvernement infirmerait le sien; car son autorité a la même source que leur propriété : il est en place, comme ils sont en possession, en vertu du même fait accompli, parce que les choses sont ainsi et ne peuvent plus être autrement, parce que dix années de révolution et huit années de guerre pèsent sur le présent d'un poids trop lourd, parce qu'il y a trop d'intérêts et des intérêts trop forts engagés et enrôlés du même côté, parce que l'intérêt des 1,200,000 acquéreurs fait corps avec celui des 30,000 officiers que la révolution a pourvus d'un grade, avec celui de tous les nouveaux fonctionnaires et dignitaires, avec celui du Premier consul lui-même qui, dans cette transposition universelle des fortunes et des rangs, est le plus grand des parvenus et doit soutenir les autres, s'il veut être soutenu par eux. Naturellement il les protège tous, par calcul et par sympathie, dans l'ordre civil comme dans l'ordre militaire, en particulier, les propriétaires nouveaux, surtout les moyens et les petits, ses meilleurs cliens, attachés à son règne et à sa personne par l'amour de la propriété qui est la plus forte passion de l'homme ordinaire, par l'amour de la terre, qui est la plus forte passion du paysan (1). De leur sécurité dépend leur fidélité; en conséquence, il leur prodigue les garanties. Par sa constitution de l'an VIII (2), il déclare, au nom « de la nation française, qu'après une vente légalement consommée de biens nationaux, *quelle qu'en soit l'origine,* l'acquéreur légitime ne peut en être dépossédé. » Par l'institution (3) de la Légion d'honneur, il oblige chaque légionnaire « à jurer, sur son honneur, à se dévouer à la conservation des propriétés consacrées

(1) Rœderer, III, 330 (juillet 1800) : « Le premier consul m'a parlé des mesures à prendre pour empêcher les rayés de racheter leurs biens, vu l'intérêt de conserver à la cause de la révolution environ 1,200,000 acquéreurs de domaines nationaux. » — Rocquain, *État de la France au 18 brumaire.* (Rapport de Barbé-Marbois sur le Morbihan, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord, an IX.) « Dans tous les lieux que je viens de parcourir, les propriétaires reconnaissent que leur existence est attachée à celle du premier consul. »

(2) Constitution du 22 frimaire an VIII, art. 94. — De plus, l'article 93 déclare que « les biens des émigrés sont irrévocablement acquis à la république. »

(3) Loi du 29 floréal an X, titre Ier, article 8. — Le légionnaire jure aussi « de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et la loi autorisent, toute entreprise tendant à rétablir le régime féodal, » par conséquent les droits féodaux et la dîme.

par les lois de la république. » Aux termes de la constitution impériale (1), « il jure » lui-même « de respecter et de faire respecter l'irrévocabilité de la vente des biens nationaux. »

Par malheur, un boulet de canon sur le champ de bataille, une machine infernale dans la rue, une maladie à domicile peut emporter demain le garant et les garanties (2). D'autre part, les biens confisqués gardent leur tache originelle. Rarement l'acquéreur est bien vu dans sa commune; on lui envie le bon coup qu'il a fait; non-seulement il en jouit, mais tout le monde en pâtit. Jadis, tel champ dont il récolte les fruits, tel domaine dont il touche le fermage, defrayaient la cure, l'hospice et l'école; à présent l'école, l'hospice et la cure meurent d'inanition, à son profit; il est gras de leur jeûne. Chez lui, sa femme et sa mère ont souvent le visage triste, surtout dans la semaine de Pâques; s'il est vieux, s'il devient malade, sa propre conscience se réveille; par habitude, par hérédité, cette conscience est catholique : il a besoin d'être absous par le prêtre au moment suprême, et se dit qu'au moment suprême il n'obtiendra peut-être pas l'absolution (3). Au reste, il aurait de la peine à se persuader que sa propriété légale est une propriété légitime; car, non-seulement elle ne l'est pas en droit pour le for intérieur, mais encore elle ne l'est pas en fait, sur le marché; à cet égard, les chiffres sont probans, quotidiens et notoires. Un domaine patrimonial qui rapporte 3,000 francs trouve acquéreur à 100,000 francs; tout à côté, un domaine national qui rapporte juste autant ne trouve acquéreur qu'à 60,000 francs; après plusieurs ventes et reventes, la dépréciation persiste et retranche aux biens confisqués 40 pour 100 de leur valeur (4). Ainsi roule et se

(1) Sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII (18 mai 1804). Titre VII, art. 53.

(2) Rœderer, III, 430-432 (4 avril 1802, 1er mai 1802) : « Defermon me disait hier : « Tout cela ira fort bien tant que le consul vivra; le lendemain de sa mort, il nous faudra émigrer. » — « Depuis le navigateur jusqu'au fabricant, chacun se dit : — Tout est bien; mais cela durera-t-il?.. — Ce travail que nous entreprenons, ce capital que nous risquons, cette maison que nous bâtissons, ces arbres que nous plantons, que deviendraient-ils, *s'il allait mourir?* »

(3) Rœderer, III, 340. (Paroles du premier consul, 4 novembre 1800.) « Aujourd'hui, qui est-ce qui est riche? L'acquéreur de domaines nationaux, le fournisseur, le *voleur*. » — Les détails ci-dessus m'ont été fournis par des récits et anciens souvenirs de famille.

(4) Napoléon, *Correspondance*, lettre du 5 septembre 1795 : « Les biens nationaux et des émigrés ne sont pas chers; les patrimoniaux sont hors de prix. » — *Archives nationales*. Cartons 3144 à 3145, n° 1004, missions des conseillers d'état, an IX. (Rapport de Lacuée sur les sept départemens de la division de la Seine.) « Dans la Seine, la proportion entre la valeur des biens nationaux et patrimoniaux est de 8 à 15. » — Dans l'Eure, les biens nationaux de toute espèce se vendent du denier 9 au denier 12, les patrimoniaux du denier 20 au denier 22. On distingue deux sortes de biens nationaux : les uns de première origine (biens du clergé); les autres de seconde origine (biens des émigrés). Les seconds sont bien plus dépréciés que les premiers. Comparés aux biens patrimoniaux, dans l'Aisne, les premiers perdent un cinquième ou

prolonge, de vente en vente, un murmure indistinct et sourd, le murmure de la probité privée, qui proteste contre l'improbité publique et déclare au propriétaire nouveau que son titre est incomplet; il y manque une pièce, et capitale, l'acte d'abandon et de cession, la renonciation formelle, le désistement authentique de l'ancien propriétaire. L'État, premier vendeur, doit cette pièce à ses acheteurs; qu'il se la procure et négocie à cet effet; qu'il s'adresse à qui de droit, aux propriétaires qu'il a dépossédés, aux titulaires immémoriaux et légitimes, je veux dire aux anciens corps. Ceux-ci ont été dissous par la loi révolutionnaire et n'ont plus de représentant qui puisse signer pour eux. Pourtant, malgré la loi révolutionnaire, un de ces corps, plus vivace que les autres, subsiste avec ses représentans effectifs, sinon légaux, avec son chef attitré et incontesté. Ce chef a qualité et autorité pour engager le corps; car, par institution, il est suprême, et la conscience de tous les membres est dans sa main. Sa signature est d'un grand prix, il importe de l'obtenir, et le Premier consul conclut le concordat avec le pape.

Par ce concordat (1), le pape « déclare que, ni lui, ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y attachés, demeureront incommutables entre leurs mains ou celles de leurs ayans cause. » Désormais, la possession de ces biens n'est plus un péché; du moins, elle n'est plus condamnée par l'autorité spirituelle, par cette conscience extérieure qui, dans les pays catholiques, dirige la conscience intérieure et souvent en tient lieu; de ses propres

un quart de leur valeur, les seconds, un tiers; dans le Loiret, les premiers perdent un quart, les seconds un demi; dans Seine-et-Oise, les premiers perdent un tiers, les seconds trois cinquièmes; dans l'Oise, les premiers sont à peu près au pair, les seconds perdent un quart. — Rœderer, III, 472 (décembre 1803). Dépréciation des biens nationaux en Normandie; « on ne les achète guère au-dessus du denier 15; mais c'est le sort de cette espèce de biens dans tout le reste de la France. » — *Ibid.*, III, 534 (janvier 1809): « En Normandie, on ne place pas son argent à 3 pour 100 en biens patrimoniaux; on le place à 5 pour 100 en biens de l'État. » — *Moniteur* (4 janvier 1825). Rapport de M. de Martignac : « Les biens confisqués sur les émigrés trouvent difficilement des acquéreurs, et leur valeur dans le commerce n'est point en proportion de leur valeur matérielle. » — Duclosange, ancien inspecteur des domaines, *Moyens de porter les domaines nationaux à la valeur des biens patrimoniaux*, p. 7. « Depuis 1815, les biens nationaux ont été généralement achetés sur le pied d'un revenu de 5 pour 100, tandis que les patrimoniaux ne se vendent qu'au taux d'un revenu de 3 pour 100 et 4 pour 100 tout au plus. La différence pour cette époque est donc d'un cinquième et même de deux cinquièmes. »

(1) Convention entre le pape et le gouvernement français, 15 juillet 1801. Ratifications échangées, le 10 septembre 1801, et publiées avec les articles organiques, le 8 avril 1802. — Article 13.

mains, l'Église, maîtresse de la morale, ôte le scrupule moral, la dernière petite pierre, incommode et dangereuse, qui, engagée sous la pierre angulaire de la société laïque, faussait l'assiette de l'édifice total et compromettait l'équilibre du nouvel état. — En échange, l'État dote l'Église. Par le même concordat et par les décrets qui suivent, « le gouvernement (1) assure un traitement convenable aux évêques et aux curés, » 15,000 francs à chaque archevêque, 10,000 francs à chaque évêque, 1,500 francs à chaque curé de première classe, 1,000 francs à chaque curé de seconde classe (2), plus tard (3) un maximum de 500 francs et un minimum de 300 fr. à chaque desservant ou vicaire. « Si les circonstances l'exigent (4), les conseils-généraux des grandes communes pourront, sur leurs biens ruraux ou leurs octrois, accorder aux prélats ou curés une augmentation de traitement. » Dans tous les cas, les archevêques, évêques, curés et desservans seront logés ou recevront une indemnité de logement. Voilà pour l'entretien des personnes. — Quant aux immeubles (5), « toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres, non aliénées, nécessaires au culte, seront remises à la disposition des évêques. » — « Les presbytères et les jardins attenans, non aliénés, seront rendus aux curés et aux desservans des succursales. » — « Les biens des fabriques, non aliénés, ainsi que les rentes dont elles jouissaient et dont le transfert n'a pas été fait, sont rendus à leur destination. » Pour les dépenses et frais du culte (6), la fabrique paroissiale ou cathédrale, si son revenu ne suffit pas, sera aidée par sa commune ou par son département; de plus, « il sera fait un prélèvement de 10 pour 100 (7) sur les revenus de toutes les propriétés foncières des communes, telles que les maisons, bois et biens ruraux, pour former un fonds commun de subvention, » une masse générale à l'effet de pourvoir aux « acquisitions, reconstructions ou réparations des églises,.. séminaires et presbytères. » D'ailleurs (8), le gouvernement permet « aux catholiques français de faire, s'ils le veulent, des fondations en faveur des églises,.. pour l'entretien des ministres et l'exercice du culte, » c'est-à-dire de léguer ou donner aux fabriques ou aux séminaires; enfin, il exempte les séminaristes, futurs curés, de la conscription.

(1) *Ibid.*, article 14.

(2) Articles organiques, 64, 65, 66.

(3) Loi du 30 novembre 1809, et avis du Conseil d'État du 19 mai 1811.

(4) Articles organiques, 68.

(5) Articles organiques, 71, 72. — Concordat, article 12. — Arrêté du 26 juillet 1803.

(6) Loi du 30 décembre 1809, articles 39, 92 et suivans, 105 et suivans.

(7) Loi du 15 septembre 1807, titre IX.

(8) Concordat, article 15. — Articles organiques, 73.

Il en exempte aussi les ignorantins ou frères des écoles chrétiennes, qui sont les instituteurs du petit peuple. A leur égard et à l'égard de toute autre institution catholique, il suit la même règle utilitaire, la maxime fondamentale du bon sens laïque et pratique : quand des vocations religieuses viennent s'offrir pour un service public, il les accueille et se sert d'elles, il leur accorde des facilités, des dispenses, des faveurs, sa protection, ses dons, ou tout au moins sa tolérance. Non-seulement il emploie leur zèle, mais encore il autorise leur association (1). Ignorantins, Filles de la Charité, Sœurs Hospitalières, Sœurs de Saint-Thomas, Sœurs de Saint-Charles, Sœurs Vatelottes, plusieurs congrégations d'hommes ou de femmes se reforment avec l'assentiment des pouvoirs publics. Le conseil d'état accepte et approuve leurs statuts, leurs vœux, leur hiérarchie, leur régime intérieur. Elles redeviennent propriétaires ; elles peuvent recevoir des dons et legs. Souvent l'État leur fait des cadeaux : en 1808 (2), trente et une communautés hospitalières et, pour la plupart, enseignantes obtiennent ainsi, par concession gratuite, en toute propriété, les immeubles et bâtimens qu'elles demandent. Souvent aussi (3) l'État pourvoit à leur entretien; à plusieurs reprises il décide que, dans tel hospice ou dans telle école, les sœurs désignées par l'antique fondation reprendront leur emploi et seront défrayées sur les revenus de l'école ou de l'hospice. Bien mieux, et malgré ses décrets comminatoires (4), en dehors des congrégations qu'il autorise, Napoléon laisse naître et vivre, entre 1804 et en 1814, cinquante-quatre communautés nouvelles, qui ne lui soumettent pas leurs statuts, et qui se passent de sa permission pour exister ; il ne les dissout pas, il ne les inquiète point ; il juge (5) « qu'il y a des caractères,

(1) Alexis Chevalier, *les Frères des écoles chrétiennes et l'Enseignement primaire après la révolution, passim.* (Arrêtés du 24 vendémiaire et du 28 prairial an XI, du 11 frimaire an XII ; lois du 14 mai 1806, du 7 mars 1808, du 17 février 1809, du 26 décembre 1810.)

(2) Alexis Chevalier, *ibid.*, 189.

(3) *Ibid.*, p. 185 et suivantes. (Arrêtés du 8 août 1803, du 25 mars 1805, du 30 mai 1806.)

(4) Décret du 22 juin 1804 (articles 1 et 4.) — *Consultation sur les décrets du 29 mars* 1880, par Edmond Rousse, p. 32. (Sur les 54 communautés, il y en avait 2 d'hommes, les pères du tiers-ordre de Saint-François, et les prêtres de la Miséricorde, l'une fondée en 1806 et l'autre en 1808.)

(5) *Mémorial de Sainte-Hélène.* Napoléon ajoute « qu'un empire comme la France peut et doit avoir quelques hospices de fous, appelés Trappistes. » — Pelet de La Lozère, p. 208. (Séance du conseil d'état, 22 mai 1804.) « Mon intention est que la maison des Missions étrangères soit rétablie; ces religieux me seront très utiles en Asie, en Afrique et en Amérique... Je leur ferai un premier fonds de 15,000 francs de rente... Je veux aussi rétablir les sœurs de la Charité; je les ai fait remettre déjà en possession de leurs maisons. Je crois qu'il faudra également, quoi qu'on en dise, rétablir les Frères Ignorantins. »

des imaginations de toute sorte, qu'on ne doit pas contraindre les travers mêmes, quand ils ne sont point nuisibles, » que, pour certaines âmes, la vie ascétique en commun est l'unique refuge ; si elles ne cherchent que cela, il ne faut pas les y troubler, et l'on peut feindre de les ignorer ; mais qu'elles se taisent et qu'elles se suffisent ! — Ainsi repoussent sur le tronc catholique ses deux branches maîtresses, le clergé régulier à côté du clergé séculier. Grâce à l'assistance, ou à l'autorisation, ou à la connivence de l'État, dans ses cadres ou hors de ses cadres, les deux clergés qui, en droit ou en fait, recouvrent l'existence civile, ont aussi, du moins à peu près (1), leur subsistance physique.

Rien de plus : personne ne s'entend mieux que Napoléon à faire de bons marchés, c'est-à-dire à donner peu pour recevoir beaucoup. Dans ce traité qu'il conclut avec l'Église, il serre les cordons de sa bourse, et surtout il évite de se dégarnir les mains. 650,000 francs pour les cinquante évêques et les dix archevêques, un peu plus de 4 millions pour les trois ou quatre mille curés de canton, en tout 5 millions par an, voilà ce que l'État promet au nouveau clergé ; plus tard (2), il se chargera de payer les desservans des succursales ; mais encore en 1807, toute la dotation des cultes (3) ne coûtera au trésor que 12 millions par an ; en principe, tout le reste, et notamment le traitement des quarante mille desservans et vicaires, doit être fourni par les fabriques et les communes (4). Que le clergé s'aide de son casuel (5) ; que, pour ses ostensoirs, calices, aubes et chasubles, pour la décoration et les autres frais du culte, il s'adresse à la piété des fidèles ; on ne leur interdit pas d'être libéraux envers lui, non-seulement pendant les offices, à la quête, mais chez eux, à huis-clos, de la main à la main. D'ailleurs, ils ont le droit de lui donner ou léguer par-devant notaire, de faire des

(1) Rœderer, III, 481. (Sénatorerie de Caen, 11 germinal an XIII.) Plaintes perpétuelles des évêques et de la plupart des prêtres qu'il a rencontrés. « *Un pauvre curé, un malheureux curé*... L'évêque vous prie à dîner, il vous prépare à la mauvaise chère d'*un malheureux évêque* à 12,000 francs de traitement. » — Les palais épiscopaux sont magnifiques, mais l'ameublement est celui d'un curé de village : dans la plus belle pièce, à peine de quoi s'asseoir. — « Les desservans n'ont pu encore obtenir de traitement fixe dans aucune commune... Les paysans ont voulu avec ardeur leur messe et leur service du dimanche, comme par le passé ; mais payer est autre chose. »

(2) Décrets du 31 mai et du 26 décembre 1804, mettant à la charge du Trésor le traitement de 24,000, puis de 30,000 desservans.

(3) Charles Nicolas, *le Budget de la France depuis le commencement du XIXe siècle* : Dotation des cultes en 1807 : 12,341,537 francs.

(4) Décrets du 2 prairial an XII, du 5 nivôse an XIII, et du 30 septembre 1807. — Décret du 30 décembre 1809 (articles 37, 39, 40, 49 et ch. IV). — Avis du conseil d'état, 19 mai 1811.

(5) Ce casuel lui-même est limité (articles organiques, 5) : « Toutes fonctions ecclésiastiques sont gratuites, sauf les oblations qui seraient autorisées et fixées par les règlemens. »

fondations en faveur des séminaires et des églises; après examen et approbation du conseil d'état, la fondation devient exécutoire; seulement (1), il faut qu'elle consiste en rentes sur l'état, parce que, sous cette forme, elle contribue à soutenir le cours de la rente et le crédit du gouvernement : en aucun cas, elle ne sera composée d'immeubles (2); si le clergé devenait propriétaire foncier, il aurait trop d'influence locale; il ne faut pas qu'un évêque, un curé, se sente indépendant; il doit être et rester toujours un simple fonctionnaire, un travailleur à gages, auquel l'État fournit pour travailler un chantier couvert, l'atelier convenable et indispensable, en d'autres termes la maison de prière, c'est à savoir, pour chaque cure et succursale, « un des édifices anciennement destinés au culte. » Cet édifice n'est point restitué à la communauté chrétienne, ni à ses représentans; il n'est que « mis à la disposition de l'évêque (3). » L'Etat en retient la propriété ou la transfère aux communes; il n'en concède au clergé que l'usage, et, en cela, il ne se prive guère. Églises cathédrales et paroissiales, la plupart sont, entre ses mains, des capitaux morts, presque sans emploi et presque sans valeur; par leur structure, elles répugnent aux offices civils; il ne sait qu'en faire, sauf des greniers à foin; s'il en vend, c'est au prix des matériaux et à quelques démolisseurs, avec scandale. Parmi les presbytères et jardins rendus, plusieurs sont devenus des propriétés communales (4), et, dans ce cas, ce n'est pas l'État qui se dessaisit, c'est la commune qui est dessaisie. Bref, en fait d'immeubles fructueux, terres ou bâtisses, dont l'État pourrait tirer loyer, ce qu'il distrait de son domaine et livre au clergé est bien peu de chose. A l'endroit du service militaire, ses concessions ne sont pas plus grandes; ni le concordat ni les articles organiques ne stipulent une exemption pour le clergé; la dispense accordée n'est qu'une grâce; elle est provisoire pour les séminaristes; elle ne devient définitive que par l'ordination; or c'est le gouvernement qui fixe le nombre des ordinands (5), et il le réduit le plus possible : dans

(1) Articles organiques, 73.

(2) *Ibid.*, 74 : « Les immeubles autres que les édifices destinés au logement et les jardins attenant ne pourront être affectés à des titres ecclésiastiques ou possédés par les ministres du culte à raison de leurs fonctions. »

(3) Avis du conseil d'état, 22 janvier 1805, sur la question de savoir si les communes sont devenues propriétaires des églises et presbytères qui leur ont été abandonnés en vertu de la loi du 18 germinal an x (articles organiques). — Le conseil d'état est d'avis que « lesdites églises et presbytères doivent être considérés comme des propriétés communales. » Si l'état renonce à la propriété de ces bâtisses, ce n'est pas en faveur de la fabrique, du curé ou de l'évêque, mais en faveur de la commune.

(4) En 1790 et 1791, nombre de communes avaient soumissionné pour des biens nationaux, afin de les revendre ensuite, et quantité de ces biens, non revendus, leur étaient restés entre les mains.

(5) Articles organiques, 26. « Les évêques ne feront aucune ordination avant que

le diocèse de Grenoble, il n'en souffre que huit en sept ans (1) : de cette façon, non-seulement il garde ses conscrits, mais encore, par le manque de jeunes prêtres, il force les évêques à placer d'anciens prêtres, même des constitutionnels, presque tous pensionnaires du trésor, ce qui décharge le trésor d'une pension ou la commune d'une subvention (2). — Ainsi, dans la reconstruction de la fortune ecclésiastique, l'État s'épargne, et sa part contributive demeure exiguë ; il ne fournit guère que le plan, quelques grosses pierres d'attente et d'amorce, la licence ou l'injonction de bâtir ; le reste regarde les communes et les particuliers : à elles et à eux de s'evertuer, de continuer et d'achever, par ordre ou spontanément, sous sa direction permanente.

VIII.

Tel est son procédé constant, et il l'applique à la reconstruction des deux autres fortunes collectives. — Pour ce qui concerne les établissemens de bienfaisance, sous le Directoire, les hospices et hôpitaux avaient été réintégrés dans leurs biens non vendus, et, en remplacement de leurs biens vendus, on leur avait promis des biens nationaux de produit égal (3). Mais l'opération était compliquée ; dans le gâchis universel, elle avait traîné ; pour l'effectuer, le premier consul la réduit et la simplifie. Du domaine national, il détache tout de suite une portion, plusieurs morceaux distincts dans chaque district ou département, en tout 4 millions de revenu annuel en immeubles productifs (4), et il les distribue aux hospices au prorata de leurs pertes ; de plus, il leur attribue toutes les

le nombre des personnes à ordonner n'ait été soumis au gouvernement et agréé par lui. »

(1) *Archives de Grenoble.* (Documens communiqués par Mlle de Franclieu.) Lettre de l'évêque, Mgr Claude Simon, 18 avril 1809, au ministre des cultes. « Depuis sept ans que je suis évêque de Grenoble, je n'ai encore ordonné que 8 prêtres ; pendant cet intervalle, j'en ai perdu au moins 150. Les survivans me menacent d'une lacune plus rapide : ils sont ou infirmes, ou courbés sous le poids des années, ou surchargés de fatigues. Il est donc urgent que je sois autorisé à conférer les saints ordres à ceux qui ont l'âge et l'instruction nécessaires. Cependant vous vous êtes borné à demander l'autorisation pour les huit premiers de la susdite liste, dont le plus jeune est âgé de vingt-quatre ans... Je prie Votre Excellence de présenter à l'autorisation de Sa Majesté Impériale les autres sujets de cette liste. » — *Id.*, 6 octobre 1811. « Je n'ai qu'un diacre et un sous-diacre, tandis que je perds chaque mois trois ou quatre prêtres. »

(2) Articles organiques, 68, 69. « Les pensions dont les curés jouissent en vertu des lois de l'assemblée constituante seront précomptées sur leur traitement. Les vicaires et les desservans seront choisis parmi les ecclésiastiques pensionnés en exécution des lois de l'assemblée constituante. Le montant de ces pensions et le produit des oblations formeront leur traitement. »

(3) Lois du 16 vendémiaire an v et du 20 ventôse an v.

(4) Arrêté du 6 novembre 1800.

rentes, en argent ou en nature, dues pour fondations à des paroisses, cures, fabriques, corps et corporations; enfin, « il affecte à leurs besoins » divers recouvremens éventuels, tous les domaines nationaux qui ont été usurpés par des particuliers ou des communes et pourront être découverts par la suite, « toutes les rentes appartenant à la république et dont la reconnaissance et le paiement se trouvent interrompus (1). » Bref, il gratte et ramasse dans tous les coins les bribes qui peuvent aider à leur subsistance; puis, reprenant et étendant une autre œuvre du Directoire, il leur assigne, non-seulement à Paris, mais dans nombre de villes, une part dans le produit des spectacles et des octrois (2). — Ayant ainsi augmenté leur revenu, il s'applique à diminuer leur dépense. D'une part, il leur rend leurs servantes spéciales, celles qui coûtent le moins et travaillent le mieux, je veux dire les sœurs de charité. D'autre part, il les astreint à une comptabilité exacte, il les soumet à une surveillance stricte, il leur choisit des administrateurs compétens et propres, il supprime, chez eux comme partout ailleurs, le gaspillage et le péculat. Désormais, le réservoir public où les misérables viennent se désaltérer est réparé, nettoyé; l'eau ne s'y gâte plus, ne s'y perd plus; partant, la charité privée peut, en toute sécurité, y verser ses eaux vives; de ce côté, leur pente est naturelle et, en ce moment, plus forte qu'à l'ordinaire; car, dans le réservoir à demi vidé par la confiscation révolutionnaire, le niveau demeure toujours bas.

Restent les établissemens d'instruction : à leur endroit, la restauration semble plus difficile, car leur antique dotation a péri presque entière; le gouvernement ne peut leur rendre que des bâtimens délabrés, quelques rares biens-fonds destinés jadis à l'entretien d'un boursier dans un collège (3) ou d'une école dans un village; et à qui les rendre, puisque le collège et l'école n'existent plus? — Heureusement, l'instruction est une denrée si nécessaire que presque toujours un père tâche de la procurer à ses

(1) Arrêtés du 23 février 1801 et du 26 juin 1801. (On voit, par les arrêtés ultérieurs, que, plusieurs fois, ces recouvremens ont pu être effectués.)

(2) Loi du 7 frimaire an V (imposant un décime par franc en sus du prix de chaque billet d'entrée dans tous les spectacles, pour secourir les indigens qui ne sont pas dans les hospices). — Et décret du 9 décembre 1809. — Arrêtés du 27 vendémiaire an VII, et rétablissement de l'octroi à Paris, « attendu que la détresse des hospices civils et l'interruption des secours à domicile n'admettent plus aucun délai. » — Et loi du 19 frimaire an VIII, ajoutant 2 décimes par franc aux droits d'octroi établis pour l'entretien des hospices de la commune de Paris. — Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, I, 685. Nombre de villes suivirent cet exemple : « Deux années s'étaient à peine écoulées que l'on comptait 293 octrois en France. »

(3) Loi du 25 messidor an V. — Alexis Chevalier, *ibid.*, p. 185. (Arrêtés du 20 thermidor an XI et du 4 germinal an XIII.) — Loi du 11 décembre 1808 (article 1er).

enfans; même pauvre, il consent à la payer, si elle n'est pas trop chère; seulement, il la veut à son goût et de telle ou telle qualité, partant de telle provenance, avec telle étiquette et marque de fabrique. Si vous voulez qu'il achète, ne chassez plus du marché les fournisseurs qui ont sa confiance et qui lui vendent à bas prix; au contraire, faites-leur accueil, et souffrez qu'ils étalent. Tel est le premier pas, un acte de tolérance; les conseils-généraux le réclament (1), et le gouvernement le fait. Il laisse revenir les frères ignorantins, il leur permet d'enseigner, il autorise les villes à les employer; plus tard, il les agrège à son université : en 1810, ils auront déjà 41 maisons et 8,400 élèves (2). Plus largement encore, il autorise et favorise les congrégations enseignantes de femmes; jusqu'à la fin de l'empire et au-delà, il n'y aura guère que des religieuses pour donner aux filles l'instruction, surtout l'instruction primaire. — Grâce à la même tolérance, les écoles secondaires se reforment de même, et non moins spontanément, par l'initiative des particuliers, des communes et des évêques, collèges ou pensionnats à Reims, Fontainebleau, Metz, Évreux, Sorrèze, Juilly, La Flèche et ailleurs, petits séminaires dans tous les diocèses; l'offre et la demande se sont rencontrées, les maîtres viennent au-devant des enfans, et, de toutes parts, l'enseignement recommence (3).

Maintenant, on peut songer à le doter, et l'État y invite tout le monde, communes et particuliers; c'est sur leur libéralité qu'il compte pour remplacer les anciennes fondations; il sollicite des dons et legs en faveur des nouveaux établissemens, et il promet « d'entourer ces dotations du respect le plus inaltérable (4). » Cependant, et par précaution, il assigne à chacun sa charge éventuelle (5) : si la commune établit chez elle une école primaire, elle

(1) Albert Duruy, l'*Instruction publique et la Révolution*, p. 480 et suivantes. (Procès-verbaux des conseils-généraux de l'an IX; entre autres vœux de la Gironde, de l'Ille-et-Vilaine, du Maine-et-Loire, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Saône, de la Haute-Vienne, de la Manche, du Lot-et-Garonne, de la Sarthe, de l'Aisne, de l'Aude, de la Côte-d'Or, du Pas-de-Calais, des Basses-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, du Lot.)

(2) Alexis Chevalier, *ibid.*, p. 182. (D'après les relevés statistiques de la maison-mère, rue Oudinot. — Ces chiffres sont probablement trop faibles.)

(3) *Recueil des lois et règlemens sur l'enseignement supérieur*, par A. de Beauchamp, I, 65. (Rapport de Fourcroy, 20 avril 1802.) « Depuis la suppression des collèges et universités, des écoles anciennes ont pris une nouvelle extension, et il s'est formé un assez grand nombre d'établissemens particuliers pour l'éducation littéraire de la jeunesse. »

(4) *Ibid.*, 65 et 71. (Rapport de Fourcroy.) « Pour ce qui des écoles primaires, il faudra échauffer le zèle des municipalités, intéresser la gloire des fonctionnaires,.. faire revivre la bienfaisance, si naturelle au cœur des Français et qui renaîtra si promptement lorsqu'on connaîtra le respect religieux que le gouvernement veut porter aux fondations locales. »

(5) *Ibid.*, p. 81. (Décret du 1er mai 1802, titres 2 et 9. — Décret du 17 septembre 1808, article 23.)

doit à l'instituteur un logement, et les parens lui doivent une rétribution; si la commune établit chez elle un collège ou reçoit chez elle un lycée, elle paie l'entretien annuel des bâtimens scolaires (1), et les élèves, externes ou internes, paient une pension. De cette façon, les grosses dépenses sont déjà couvertes, et l'État, entrepreneur-général du service, n'a plus à fournir qu'une quote-part très mince; aussi bien cette quote-part, médiocre en principe, se trouve presque nulle en fait, car sa principale largesse consiste en 6,400 bourses qu'il fonde et prend à sa charge; mais il n'en confère environ que 3,000 (2), et il les confère presque toutes aux enfans de ses employés militaires ou civils, en sorte que la bourse du fils devient un supplément de solde ou de traitement pour le père; ainsi, les 2 millions que l'État semble, de ce chef, allouer aux lycées, sont en fait des gratifications qu'il distribue à ses fonctionnaires et à ses officiers : il reprend d'une main ce qu'il donne de l'autre. Cela posé, il institue l'université, et ce n'est pas à ses dépens qu'il l'entretient, c'est aux dépens d'autrui, aux dépens des particuliers et des parens, aux dépens des communes, surtout aux dépens des écoles rivales, des pensionnats privés, des institutions libres, et cela grâce au monopole universitaire qui les assujettit à des taxes spéciales aussi ingénieuses que multipliées (3). — Tout particulier obtenant diplôme pour ouvrir une pension doit payer à l'université de 200 à 300 francs; de même, tout particulier obtenant permission pour faire un cours public sur les lettres ou les sciences. Tout particulier obtenant diplôme pour ouvrir une institution doit payer à l'université de 400 à 600 francs; de même tout particulier obtenant permission pour faire un cours public sur

(1) *Histoire du collège des Bons-Enfans de l'université de Reims*, par l'abbé Cauly, p. 649. — Le lycée de Reims, décrété le 6 mai 1802, ne s'ouvrit que le 24 septembre 1803. La ville avait dû fournir un mobilier pour 150 élèves. Elle dépensa près de 200,000 francs pour mettre les bâtimens... en état... Cette somme fut fournie, d'une part, au moyen d'une souscription volontaire qui produisit 45,000 francs, et, d'autre part, par des centimes additionnels.

(2) Loi du 1er mai 1802, articles 32, 33 et 34. — Guizot, *Essai sur l'instruction publique*, I, 59. « Bonaparte nourrissait et élevait dans les lycées, à ses frais et à son profit, environ 3,000 enfans... communément choisis parmi les fils de militaires ou dans les familles pauvres. » — Fabry, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'instruction publique*, III, 802. « Enfans de militaires dont les femmes vivaient à Paris, fils d'hommes en place que le luxe empêchait d'élever leurs familles : telles étaient les bourses de Paris. » — « En province, des employés des droits réunis, des contributions, des postes, et autres fonctionnaires nomades : tels étaient ceux qui, presque exclusivement, sollicitaient les bourses communales. » — Lunet, *Histoire du collège de Rodez*, 219, 224. Sur 150 bourses, 87, en moyenne, sont occupées.

(3) *Recueil*, etc., par A. de Beauchamp, I, 171, 187, 192. (Loi du 17 septembre 1808, article 27, et arrêté du 7 avril 1809.)

le droit ou la médecine (1). Tout élève, pensionnaire, demi-pensionnaire ou externe d'une pension, institution, séminaire, collège ou lycée, doit payer à l'université le vingtième du prix que l'établissement auquel il appartient demande à chacun de ses pensionnaires. Dans les écoles supérieures, facultés de médecine et de droit, facultés des sciences et des lettres, les étudians paient à l'université des droits d'inscription, d'examen et de diplôme, tellement qu'un jour viendra où l'enseignement supérieur pourra, sur ses recettes, subvenir à toutes ses dépenses, et même accuser dans son budget total un surplus net des bénéfices. Ainsi defrayée, l'université nouvelle doit se suffire à elle seule; aussi bien, tout ce que l'État lui octroie effectivement, par un véritable don, en espèces palpables et sonnantes, c'est 400,000 francs de rente annuelle sur le grand-livre, un peu moins que la dotation du seul collège Louis-le-Grand en 1789 (2); on peut même dire que c'est justement la fortune du vieux collège qui, à travers plusieurs emplois, réemplois, détournemens et mésaventures, devient le patrimoine de la nouvelle université (3). Du collège à l'université, l'État a opéré le transfert : à cela se réduit sa munificence; elle éclate surtout à l'endroit de l'instruction primaire; pour la première fois, en 1812, il lui alloue 25,000 francs, dont elle ne touche que 4,500 (4). — Telle est la liquidation finale des trois grandes fortunes collectives. Entre l'État et les établissemens d'instruction de culte et de bienfaisance qu'il a dépouillés, intervient un règlement de comptes, une transaction expresse ou tacite. Il a pris aux pauvres, aux enfans, aux fidèles 5 milliards au moins de capital, et 270 millions de revenus (5); il leur rend, en revenus fonciers et

(1) *Id., ibid.* Les maîtres de pension et les chefs d'institution paieront en outre chaque année le quart des sommes ci-dessus fixées. (Loi du 17 septembre 1808, article 25. Loi du 17 mars 1808, titre 17. — Loi du 17 février 1809.)

(2) *Ibid.*, I, 189. (Décret du 24 mars 1808 sur la dotation de l'université.)

(3) Emond, *Histoire du collège Louis-le-Grand*, p. 238. (Ce collège, avant 1789, avait 450,000 livres de rente.) — Guizot, *ibid.*, I, 62. — Ce collège fut maintenu, pendant la révolution, sous le nom de Prytanée français et reçut en 1800 les biens de l'université de Louvain. Plusieurs de ses élèves s'enrôlèrent en 1792, et on leur promit de leur conserver leurs bourses à leur retour : de là, l'esprit militaire du Prytanée. — En vertu d'un décret du 5 mars 1806, une rente perpétuelle de 400,000 francs fut transférée au Prytanée de Saint-Cyr : c'est cette rente qui, par le décret du 24 mars 1808, devient la dotation de l'université impériale. Désormais, les dépenses du Prytanée de Saint-Cyr sont mises à la charge du département de la guerre.

(4) Alexis Chevalier, *ibid.*, p. 265. Allocation aux novices des frères ignorantins.

(5) *L'Ancien régime*, p. 18 et 19. — *La Révolution*, III, p. 72. Alexis Chevalier, *les Frères des écoles chrétiennes*, p. 341. « Avant la révolution, les revenus de l'instruction publique dépassaient 30 millions. » — Peuchet, *Statistique élémentaire de la France* (publiée en 1805), p. 256. Revenu des hospices et hôpitaux au temps de Nec-

en rentes sur le trésor, environ 17 millions par an. Comme il a la force et qu'il fait la loi, il n'a pas de peine à obtenir ou à se donner quittance; c'est un failli qui a mangé l'argent de ses créanciers et leur jette en aumône 6 pour 100 de leur créance.

Naturellement, il profite de l'occasion pour les mettre dans sa dépendance étroite et permanente, pour ajouter aux chaînes dont l'ancienne monarchie avait déjà chargé les corps qui administrent les fortunes collectives. Toutes ces chaînes, Napoléon les alourdit et les resserre; non-seulement il intervient auprès des administrateurs pour leur imposer l'ordre, la probité et l'économie, mais encore il les nomme, il les révoque, il commande ou autorise chacun de leurs actes, il souffle leurs paroles, il veut être le suprême évêque, l'universel hospitalier, l'unique professeur et instituteur, bref le dictateur de l'opinion, le créateur et directeur de toute pensée, politique, sociale et morale dans tout son empire : avec quelle rigidité et quelle ténacité d'intention, quelle variété et quelle convergence de moyens, quelle plénitude et quelle sûreté d'exécution, avec quel dommage et quels dangers, présens et futurs, pour les corps, pour le public, pour l'État, pour lui-même, on verra cela tout à l'heure; lui-même, vivant et régnant, pourra s'en apercevoir. Car son ingérence, poussée à l'extrême, finira par rencontrer une résistance dans un corps qu'il considère comme une de ses créatures, l'église : là-dessus, oubliant qu'elle a une racine propre, profonde et située hors de ses prises, il enlève le pape et le tient captif, il interne des cardinaux, il emprisonne des évêques, il déporte des prêtres, il incorpore des séminaristes dans ses régimens (1), il décrète la fermeture de tous les petits séminaires (2), il s'aliène à jamais le clergé catholique, comme la noblesse royaliste, juste au même moment et par le même emploi de l'arbitraire, par le même abus de la force, par le même retour à la tradition révolutionnaire, à l'infatuation et à la brutalité jacobines, jusqu'à faire

ker, 40 millions, dont 23 sont le produit annuel des immeubles et 17 sont fournis par des capitaux mobiliers, contrats, rentes, part dans les octrois, etc.

(1) D'Haussonville, *l'Église romaine et le premier Empire*, t. IV et V, *passim*. — *Ibid.*, III, 370, 375. (13 cardinaux italiens et 19 évêques des états romains sont transportés et internés en France, ainsi que beaucoup de leurs grands vicaires et chanoines; vers la même date, plus de 200 prêtres italiens sont déportés en Corse.) — V, 181. (12 juillet 1811, les évêques de Troyes, Tournay et Gand sont mis à Vincennes.) — V, 286. (236 élèves du séminaire de Gand sont enrégimentés dans une brigade d'artillerie et acheminés sur Wesel, où une cinquantaine d'entre eux meurent à l'hôpital.) — *Mémoires*, par M. X..., IV, 358. (Quantité de prêtres de la Belgique, détenus dans les châteaux de Ham, Bouillon et Pierre-Châtel, furent mis en liberté après la Restauration.)

(2) Décret du 15 novembre 1811, art. 28, 29 et 30. (Grâce à M. de Fontanes, les petits séminaires ne furent pas tous fermés; il en subsistait 41 en 1815.)

avorter son concordat de 1802, comme son amnistie de 1802, jusqu'à compromettre son œuvre capitale, la réconciliation commencée, le rattachement de l'ancienne France à la France nouvelle. Néanmoins, son œuvre, même imparfaite, même interrompue et gâtée par lui-même, reste solide et salutaire : les trois grandes machines que la révolution avait démolies avec tant d'imprévoyance, et qu'il a reconstruites à si peu de frais, sont en état de travailler, et, avec des insuffisances ou déviations d'effet, elles rendent au public les services requis, chacune le sien, culte, bienfaisance, instruction. Pleine permission et protection légale aux trois principaux cultes chrétiens et même au culte israélite, cela seul suffirait déjà aux plus vifs des besoins religieux ; grâce à la dotation fournie par l'État, par les communes et par les particuliers, le complément nécessaire ne manque pas ; en particulier, la communauté catholique, qui est la plus nombreuse de toutes, exerce et célèbre effectivement son culte, conformément à sa foi, suivant ses canons ecclésiastiques, sous sa hiérarchie orthodoxe ; dans chaque paroisse, ou à portée de chaque paroisse, réside un prêtre autorisé qui confère des sacremens valables ; publiquement, dans un édifice consacré, avec un décor d'abord mince, mais de mieux en mieux restauré, lui-même en étole, il dit la messe ; non moins publiquement, des congrégations de religieux et de religieuses, des frères en robe noire, des sœurs en guimpe et cornette desservent les écoles et les hospices. D'autre part, dans ces hospices et hôpitaux bien desservis et bien administrés, dans les bureaux de bienfaisance, les ressources ne sont plus trop inférieures aux besoins, et la charité chrétienne, la générosité philanthropique opèrent incessamment, de toutes parts, pour remplir les caisses vides ; à partir de 1802, les legs et dons privés, autorisés par le conseil d'état, se multiplient : de page en page, on les voit affluer dans le *Bulletin des lois* (1). De 1800 à 1845, les hôpitaux et hospices recevront ainsi plus de 72 millions, et les bureaux de bienfaisance, plus de 49 millions ; de 1800 à 1878, tous ensemble ils recevront ainsi plus de 415 millions (2). Pièce à pièce, l'ancien patrimoine des pauvres se reconstitue ; et, le 1er jan-

(1) Collection des lois et décrets, *passim*, à partir de 1802.

(2) Documens fournis par M. Alexis Chevalier, ancien directeur de l'assistance publique : total du montant des legs et dons faits : 1° aux hospices et hôpitaux ; du 1er janvier 1800 au 31 décembre 1845, 72,593,360 francs ; du 1er janvier 1846 au 31 décembre 1855, 37,107,812 ; du 1er janvier 1856 au 31 décembre 1877, 121,197,774. Total, 230,898,346 francs. — 2° aux bureaux de bienfaisance ; du 1er janvier 1800 au 31 décembre 1845, 49,911,090 ; du 1er janvier 1846 au 31 décembre 1873, 115,629,925 ; du 1er janvier 1874 au 31 décembre 1877, 19,261,065. Total, 184,802,080. — Total général, 415,701,026 francs.

vier 1833, les hospices et hôpitaux, avec leurs 51 millions de revenu, pourront entretenir 154,000 vieillards et malades (1). — Comme la bienfaisance publique, l'enseignement public redevient efficace; dès 1806 (2), Fourcroy compte 29 lycées installés et peuplés; en outre, 370 écoles secondaires communales, et 377 écoles secondaires privées sont ouvertes et reçoivent 50,200 élèves; il y a 25,000 enfans dans les 4,500 écoles primaires. Enfin, en 1815 (3), dans la France ramenée à ses anciennes limites, on trouve 12 facultés de médecine ou de droit, avec 6,329 étudians, 36 lycées avec 9,000 élèves, 368 collèges avec 28,000 élèves, 41 petits séminaires avec 5,233 élèves, 1,255 pensionnats et institutions privées avec 39,623 élèves, 22,348 écoles primaires avec 737,369 écoliers; autant qu'on en peut juger, la proportion des hommes et des femmes qui savent lire et signer leur nom s'est relevée sous l'empire jusqu'au chiffre et même au-delà du chiffre (4), qu'elle atteignait avant 1789. — Ainsi les plus grands dégâts sont réparés : avec un mécanisme différent, les trois nouvelles machines font le service des anciennes et, au bout de vingt-cinq ans, donnent un rendement presque égal. — En somme, dans la grande maison saccagée par la révolution, le propriétaire nouveau a rétabli les trois appareils indispensables de chauffage, de ventilation et d'éclairage; comme il entend bien ses intérêts et qu'il est mal fourni d'argent comptant, il n'a contribué aux frais que pour un minimum; quant au reste, il a groupé ses locataires en syndicats, par chambrées, par appartemens, et il a mis à leur charge, volontaire ou involontaire, le principal de la dépense; cependant, il a gardé dans son cabinet, sous sa main et pour lui seul, les trois clés des trois appareils; c'est lui qui, désormais, dans toute la maison, à chaque étage et logement, distribue à son gré la lumière, l'air et la chaleur; il en distribue, sinon la même quantité qu'autrefois, du moins le nécessaire; enfin, les locataires peuvent respirer à l'aise, voir clair, ne plus grelotter; après dix ans de suffocation, d'obscurité et de froid, ils sont trop contens pour chicaner le propriétaire, discuter ses procédés, contester le monopole par lequel il s'est fait l'arbitre de

(1) D'après les relevés de M. de Watteville et de M. de Gasparin.

(2) Rapport de Fourcroy, annexé à l'exposé de la situation de l'empire, et présenté au Corps législatif le 5 mars 1806.

(3) *Coup d'œil général sur l'éducation et l'instruction publique en France*, par Basset, censeur des études au collège Charlemagne (1816). — p. 21.

(4) *Statistique de l'enseignement primaire*, II, CCIV. De 1786 à 1789, 47 époux sur 100 et 26 épouses sur 100 ont signé leur acte de mariage. De 1816 à 1820, c'est 54 époux et 34 épouses.) — Morris Birbeck, *Notes on a journey through France in July, August and September* 1814, p. 3 (London, 1815). « On me dit que *tous les enfans des classes laborieuses* (*labouring classes*) apprennent à lire, et en général reçoivent de leurs parens l'instruction. »

leurs besoins. — De même dans l'ordre physique, pour les grands chemins, les digues, les canaux, les bâtisses utiles au public : là aussi il répare ou crée, par la même initiative autoritaire, avec la même économie (1), la même répartition des charges (2), le même concours spontané ou forcé des intéressés, la même efficacité pratique (3). — Bref, si l'on prend les choses en gros et si l'on compense le pis par le mieux, on peut dire que, grâce à lui, les Français ont recouvré les biens qui leur manquaient depuis 1789 : paix intérieure, tranquillité publique, régularité administrative, justice impartiale, police exacte, sécurité des personnes, des propriétés et des consciences, liberté de la vie privée, jouissance de la patrie, et, si l'on en est sorti, faculté d'y rentrer; dotation suffisante, célébration gratuite et complet exercice du culte; écoles et enseignement pour la jeunesse; lits, soins et secours pour les malades, les enfans trouvés et les indigens; entretien des routes et des bâtimens publics. Des deux groupes de besoins qui tourmentaient les hommes en 1800, le premier, celui qui datait de la révolution, a reçu, vers 1808 ou 1810, une satisfaction raisonnable.

H. Taine.

(1) Mme de Rémusat, I, 243. (Voyage dans le Nord de la France et en Belgique avec le premier consul, 1803.) « Dans ces sortes de voyages, il prit l'habitude, après s'être fait informer des établissemens publics qui manquaient aux différentes villes, d'en ordonner, lors de son passage, la fondation, et, pour cette munificence, il emportait les bénédictions des habitans. » — Un peu après, arrivait cette lettre du ministre de l'intérieur : « Conformément à la grâce que vous a faite le premier consul (plus tard, l'empereur), vous êtes chargé, citoyen maire, de faire construire tel ou tel bâtiment, en ayant soin de prendre les dépenses sur les fonds de votre commune, » ce que le préfet du département l'oblige à faire, même quand les fonds disponibles sont épuisés ou appliqués ailleurs.

(2) Thiers, VIII, 117 (août 1807) et 124. 13,400 lieues de grandes routes ont été entretenues ou réparées; 10 grands canaux ont été entrepris ou continués, aux frais du trésor public; 32 départemens contribuent à ces travaux, par les centimes additionnels qui leur sont imposés : en moyenne, l'État et le département contribuent chacun pour moitié. — Parmi les maux physiques causés par la révolution, le plus visible et le plus grossièrement sensible était l'abandon, par suite la dégradation des routes devenues impraticables, la dégradation encore plus redoutable des digues et travaux de défense contre la mer et les fleuves. (Cf. dans Rocquain, *État de la France au 18 brumaire*, les rapports de Français de Nantes, Fourcroy, Barbé-Marbois, etc.) — Le Directoire avait imaginé des barrières avec péages sur chaque route pour l'entretenir, ce qui rapportait à peine 16 millions pour 30 à 35 millions de dépenses. Napoléon remplace les péages par le produit de la contribution sur le sel. (Décret du 24 avril 1806, art. 59.)

(3) *Mémoires*, par M. X..., I, 380. « A peine restait-il deux ou trois grandes routes suffisamment viables... Sur les rivières comme sur les canaux, la navigation devenait impossible. Partout les édifices publics, les monumens tombaient en ruine... Si la rapidité des destructions avait été prodigieuse, celle des restaurations ne le fut pas moins. »

LA
LIBERTÉ RELIGIEUSE
EN RUSSIE

LES CULTES CHRÉTIENS : ARMÉNIENS, PROTESTANS, CATHOLIQUES.

I.

En dehors des 12 ou 15 millions de *raskolniks* en révolte contre l'église officielle, le tsar compte, dans ses états, plus de 30 millions de sujets entièrement étrangers à l'orthodoxie orientale : protestans, catholiques, arméniens, juifs, musulmans, bouddhistes.

Jusqu'à Pierre le Grand, la Russie était, sauf quelques Tatars mahométans, un état exclusivement orthodoxe. En étendant ses frontières en Europe et en Asie, il lui a fallu faire une place légale aux cultes des contrées annexées. A chaque acquisition, les tsars s'étaient engagés à respecter la religion de leurs nouvelles provinces. Ils n'en étaient pas moins les tsars orthodoxes, jaloux de conserver à leur église, parmi leurs anciens sujets, son antique monopole. Cela explique la politique confessionnelle de la Russie. L'église orthodoxe est restée l'église russe ; à elle toutes les faveurs et tous les droits. Les autres cultes, introduits dans l'empire par la conquête, ont été autorisés pour les populations conquises, non pour les Russes de la vieille Russie. Le Polonais a pu demeurer catho-

lique; le Tatar, musulman; l'Allemand, protestant; le Juif, juif; mais le Russe dut demeurer orthodoxe, et toute conquête de l'orthodoxie sur les cultes dissidens fut regardée comme un gain de la Russie sur les nationalités étrangères.

Ce n'est pas tout; en entrant dans l'empire autocratique, les cultes dissidens ont dû compter avec l'autocratie. L'Angleterre a, comme la Russie, une église nationale; d'où vient que les deux pays ont, en face des autres confessions, une attitude si différente? Cela vient, en grande partie, de la diversité de leurs institutions politiques. En Angleterre, un seul culte a une position officielle; les autres sont ignorés du pouvoir. En Russie, tous les cultes tolérés (en dehors du *raskol*) sont reconnus par l'état, qui fait partout sentir sa main. Le système russe se rapproche davantage du système français, avec cette double différence que, en France, il n'y a ni religion d'état ni autocratie. Le gouvernement de Pétersbourg est prêt à tolérer, à subventionner même tous les cultes, à la condition que tous se plieront au régime autocratique et qu'aucun n'empiétera sur le domaine de l'église dominante. Nul état ne reconnaît autant de religions; toutes les grandes doctrines du globe semblent s'être donné rendez-vous en Russie. La loi les proclame toutes libres. Elle ne leur accorde pas seulement, comme naguère Rome ou l'Espagne, la liberté de conscience individuelle, mais aussi celle du culte extérieur. Sur la perspective Nevsky, en face de la cathédrale grecque de Notre-Dame de Kazan, s'élèvent une église luthérienne, une église catholique, une église arménienne, en sorte qu'à la principale rue de la capitale on a pu donner le surnom de *rue de la Tolérance*. Sur le champ de foire de Nijni, la mosquée et l'église se font pendant. Le peuple russe est naturellement tolérant; y a-t-il en Russie des restrictions à la liberté religieuse, la raison en est à la politique plus qu'à la religion. Elle est dans les formes du gouvernement ou dans les défiances nationales.

Les cultes dissidens comptent dans l'empire près de 35 millions d'adhérens, dont plus de 20 millions en Europe (1). Chacune de ces religions dites étrangères (*inostrannyia ispovedaniia*) a une région où elle domine : le protestantisme en Finlande et dans les

(1) Pour la religion, pas plus que pour la nationalité, on ne saurait s'en rapporter entièrement aux statistiques russes; car, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, les statistiques officielles comptent comme orthodoxes nombre de chrétiens et même de musulmans qui se défendent de l'être. Pour certains cultes, pour le judaïsme notamment, les chiffres mis en avant varient d'une manière étrange. Tandis que, selon les uns, le nombre total des juifs de l'empire ne dépasse guère 3 millions, il atteint, selon les autres, 4 et même 5 millions.

trois provinces baltiques, le catholicisme en Pologne et en Lithuanie, l'islamisme dans plusieurs districts de la Crimée, de l'Oural, du Caucase, sans compter l'Asie centrale. Est-il besoin de montrer ce qu'a d'embarrassant pour un gouvernement cette répartition territoriale des cultes, qui lie chacun d'eux à une province, à une race, souvent à une langue? L'Irlande et l'Angleterre offrent, à cet égard, un contraste moins marqué que la Russie et plusieurs de ses annexes. Pour le peuple, catholique est toujours synonyme de Polonais, et protestant, d'Allemand. Pour le patriote, les « cultes étrangers » sont encore le véhicule de nationalités étrangères; il redoute de les voir dénationaliser des provinces que, au nom de l'histoire, il revendique comme foncièrement russes. De même que l'islam, dans les gouvernemens du Volga, est, pour Moscou, un témoin de la domination tatare, le catholicisme, dans la Russie-Blanche et la Lithuanie, le protestantisme, dans les provinces baltiques, sont, à ses yeux, une importation polonaise ou germanique qui lui rappelle les longs abaissemens de la Russie. Ne pouvant les arracher des contrées où elles ont poussé de profondes racines, le gouvernement tient à ne point laisser ces confessions étrangères s'implanter dans le vieux sol russe. Ainsi s'explique sa législation religieuse; si elle viole la liberté de conscience, la faute en est moins au fanatisme d'une église qu'aux appréhensions patriotiques de la dynastie et de la nation.

La loi a confiné les cultes dissidens dans leurs frontières historiques; elle les a cantonnés parmi les populations qui les ont reçus de leurs ancêtres. Libre à chacun de demeurer dans la religion de ses pères; mais défense à chaque confession de chercher à étendre le nombre de ses adeptes. Le prosélytisme est interdit; c'est un privilège exclusivement réservé à l'église officielle. Il est toujours permis d'y entrer, jamais d'en sortir. Ses portes ne s'ouvrent que du dehors au dedans; elles se referment sur qui les a une fois franchies.

Un article du code interdit aux orthodoxes de changer de religion; un autre fixe les pénalités encourues pour ce genre de crime. L'apostasie entraîne la perte des droits civils. Le Russe qui abandonne la foi nationale devient inhabile à posséder ou à hériter. Ses proches peuvent s'emparer de ses biens ou le frustrer de son héritage. Le prosélytisme étant le monopole légal de l'église officielle, il est interdit de s'opposer à l'exercice de son privilège. C'est un délit d'engager à quitter la foi orthodoxe; c'en est un de détourner de l'embrasser. Un Russe vient-il à déserter l'église nationale, son père, sa mère, sa femme, ses frères, ses parens les plus proches sont tenus de le dénoncer. Et ces lois, il est prescrit aux autorités civiles et militaires de veiller à leur exécution.

Telle est la loi russe. Peut-on dire qu'elle respecte la liberté de conscience? L'homme qui ne peut changer de religion possède-t-il la liberté religieuse? Qu'est-ce que cette liberté qui n'est pas celle du choix? et se sent-il libre, le prêtre ou le croyant qui n'a pas le droit de répandre ses croyances? Pétersbourg pose en principe que la liberté du prosélytisme n'est pas nécessaire au libre exercice du culte. Cela a été réduit en formule. Un homme qui a le courage de ses idées, M. Pobedonostsef, aujourd'hui procureur-général du saint-synode, a donné à l'Europe la théorie officielle de la liberté russe.

« L'Alliance évangélique » avait fait remettre à l'empereur Alexandre III une pétition où les protestans d'Occident sollicitaient pour toutes les confessions chrétiennes une égale et entière liberté. Alexandre III a transmis cette requête à son ancien précepteur, M. Pobedonostsef, et le haut procureur du très-saint-synode y a répondu, en février 1888, par une lettre publique au président du comité suisse de « l'Alliance, » M. Naville (1). Écoutons cet interprète autorisé de la loi russe et de la pensée souveraine.

« Nulle part en Europe, ne craint pas d'affirmer le haut-procureur du saint-synode, les confessions hétérodoxes ne jouissent d'une liberté aussi parfaite qu'au sein du peuple russe. L'Europe persiste à ne pas le reconnaître. Pourquoi? demande M. Pobedonostsef à M. Naville. Uniquement parce que, chez vous, la liberté des cultes, telle qu'elle est inscrite dans la loi, est unie au droit absolu d'une propagande illimitée. Voilà la cause première de vos récriminations contre nos lois restrictives à l'égard de ceux qui détournent les fidèles de l'orthodoxie et de ceux qui abjurent notre foi. »

Ces lois, selon le haut-procureur, n'ont d'autre but que de sauvegarder l'église nationale contre les attaques de ses adversaires. Laissant de côté la « question abstraite du droit de prosélytisme, » le confident de l'empereur Alexandre III soutient que « la Russie ayant puisé son principe vital dans la foi orthodoxe, écarter de l'église orthodoxe tout ce qui pourrait menacer sa sécurité est le devoir sacré que l'histoire a légué à la Russie, devoir qui est devenu la condition essentielle de son existence nationale... » — « En Russie, concluait M. Pobedonostsef, les confessions de l'Occident, loin de s'être affranchies de leurs prétentions dominatrices, sont toujours prêtes à s'attaquer non-seulement à la puissance, mais à l'unité de notre patrie. La Russie ne peut admettre la

(1) Cette lettre a été insérée dans une feuille ecclésiastique, les *Tserkovnye Vedomosti* (février 1888), et dans le *Journal de Saint-Pétersbourg* (17-29 février), ce qui lui donne un caractère doublement officiel.

liberté de leur propagande; jamais elle ne permettra d'enlever à l'église orthodoxe ses enfans pour les enrôler dans des confessions étrangères. Elle le déclare ouvertement dans ses lois, et s'en remet à la justice de Celui qui seul régit les destinées des empires. »

On voit, par cet étrange document, que la Russie n'est pas près de renoncer à la protection légale de l'église dominante. Qu'un pareil système se justifie par des considérations politiques, soit : la politique n'a jamais été très scrupuleuse sur le choix de ses moyens; resterait à savoir si de tels procédés sont efficaces. Mais prétendre que de pareilles lois n'entament pas la liberté de conscience, cela montre simplement qu'on ne sait ce que c'est que d'être libre. A cet égard, la lettre du conseiller d'Alexandre III est instructive; la pleine liberté religieuse est d'autant plus difficile à établir que la Russie officielle n'en a même pas la notion. Pour un peu l'on affirmerait, — et je l'ai entendu soutenir, — que la Russie est le seul pays en possession de la vraie liberté religieuse, parce que le prosélytisme est un empiétement sur cette liberté. Il est vrai que la propagande interdite aux autres, on ne se fait pas faute de l'encourager chez l'église impériale.

L'église dominante n'a pas lieu d'être fière de cette protection officielle. Non-seulement le gouvernement des tsars témoigne peu de confiance dans la force de la vérité, mais il montre peu de foi dans le droit de son église ou dans le zèle de son clergé. Le code le proclame et le procureur du saint-synode en fait implicitement l'aveu : l'église impériale, abandonnée à elle-même, est incapable de lutter avec ses adversaires, protestans, catholiques, *raskolniks*. Pour leur tenir tête, il faut qu'elle se retranche derrière le rempart de la loi. Pauvre église! l'état, qui lui prête sa police et ses prisons, oublie qu'il l'amollit et l'avilit.

La liberté religieuse, telle que la préconise M. Pobedonostsef, a pour dernier mot : la contrainte. A l'église, édifice spirituel, n'ayant d'autre fondement que la foi et d'autre ciment que le libre amour, les lois russes substituent l'église, édifice matériel, bâti sur le code pénal avec la force pour mortier et des crampons de fer pour en retenir les pierres vivantes. Au lieu d'être gardées par les anges de Dieu, ses portes, disait Aksakof, ont pour gardiens les gendarmes et les inspecteurs de police; s'ils ne forcent pas d'y entrer, les gendarmes ont la consigne d'empêcher d'en sortir. La Russie se défend d'exercer le *compelle intrare;* elle se contente de pratiquer le *prohibe egredi*. Encore, l'administration ne se gêne-t-elle pas, à l'occasion, pour pousser vers l'entrée, toujours ouverte, du bercail officiel.

II.

Aux cultes étrangers, la Russie applique le système du refoulement après celui du cantonnement. A la propagande orthodoxe, aucun encouragement n'est refusé. Tout lui est licite. Laïque ou ecclésiastique, chacun doit lui laisser le champ libre. Pour lui venir en aide, il existe des sociétés patronnées par la famille impériale. Les missions russes sont une entreprise politique autant que religieuse. Hormis la violence matérielle, le gouvernement met à leur service tous les stimulans dont il peut disposer. Chaque année, le haut-procureur du très-saint-synode publie le bulletin des victoires des armes orthodoxes sur des adversaires préalablement désarmés. Le Christ a dit : « Vous serez des pêcheurs d'hommes ; » la Russie a soin d'amorcer les lignes de ses apôtres. Naguère encore, en Asie, en Europe même, on attirait les hétérodoxes avec des promesses de concessions de terres ou d'exemptions d'impôts. Dans un pays où tout vient du gouvernement, chacun comprend de reste l'avantage d'appartenir à l'église du tsar. Il y a des récompenses pour les convertisseurs comme pour les convertis : ces exploits spirituels ont été tarifés. Tout chrétien ayant fait baptiser cent juifs ou infidèles a droit à l'ordre de Sainte-Anne.

On devine les résultats d'un pareil mode de propagande. La plupart des conversions enregistrées par l'église impériale sont tout extérieures. La Russie en est, en religion, au règne des apparences, qui, en toutes choses, est le grand obstacle à ses progrès. Parmi les fidèles inscrits sur les *livres métriques* du pope, beaucoup ne sont orthodoxes, beaucoup même ne sont chrétiens que de nom. Ils sont moins les adeptes que les prisonniers de l'église. Pour un grand nombre, l'orthodoxie n'est qu'une sorte de servage sanctionné par la loi : comme jadis les paysans à la glèbe, ils sont fixés à l'église, *krépostnye*, comme on dit en russe, et, cette fois, c'est bien le servage des âmes (*douchi*). Parmi les convertis dénombrés, depuis un siècle, dans les rapports officiels, il en est des milliers dont, après deux ou trois générations, les descendans s'obstinent encore à pratiquer le culte de leurs pères. De l'aveu des missionnaires et du haut-procureur, les prosélytes sont souvent plus difficiles à retenir dans l'église qu'à y faire entrer. Parmi ses conquêtes sur la réforme, sur Rome, sur la synagogue, sur Mahomet, sur le Bouddha, l'abandon, secret ou public, de la foi impériale est fréquent. Les nouveaux-venus à l'orthodoxie se trouvent dans la situation des *raskolniks* que la loi enchaîne à l'église. De là de faux orthodoxes, de faux chrétiens et de mauvais Russes. Le prosélytisme officiel est pour le culte national un principe de corruption. L'hypocrisie est

fomentée par la loi, le sacrilège est enjoint par le code pénal, sous peine d'amende ou de prison. De même que le *raskolnik*, les faux orthodoxes achètent la connivence du pope ou le silence de l'*ispravnik*. Le privilège légal de l'église aboutit à la démoralisation du clergé et du peuple. En semant l'orthodoxie, l'apostolat officiel ne fait souvent germer que l'incrédulité. La politique n'y gagne pas toujours plus que la religion. Le bénéfice de conversions suspectes est compensé par les rancunes soulevées contre la Russie parmi ses sujets dissidens et leurs coreligionnaires étrangers.

En mainte région, grattez l'orthodoxe et vous retrouverez le païen ou le musulman. Des Tatars de Kazan, chrétiens depuis plusieurs générations, ont pétitionné pour être autorisés à retourner à l'islam. A cela quoi d'étonnant? Nombre de musulmans ou d'idolâtres, Tatars, Tchouvaches, Kalmouks, Bouriates, *allogènes* finno-turcs ou mongols d'Europe ou d'Asie, ont été amenés au baptême par force ou par ruse. Les conversions improvisées, par *aoul* ou par tribu, ne sont pas entièrement passées de mode. En voici un exemple emprunté aux rapports de M. Pobedonostsef. C'était sous Alexandre III, à la mission du Transbaïkal. Les missionnaires cherchent d'habitude à gagner les chefs pour entraîner les tribus païennes. Un indigène sibérien, « le prince Gantimourof, » avait enjoint aux Orotchènes qui habitaient ses terres de se réunir aux bords de la rivière Samter pour être vaccinés. Là, un missionnaire qui accompagnait le prince leur fit une conférence sur l'utilité de la vaccine, en terminant par le conseil de purifier leurs âmes dans les eaux du baptême. Le prince Gantimourof appuya de sa parole la double prédication de l'apôtre de la vaccine et de l'orthodoxie; et trente Orotchènes furent, séance tenante, vaccinés, puis « baptisés dans les tranquilles ondes du Samter (1). » Cette manière de sauver à la fois l'âme et le corps donne à ces conversions sommaires, renouvelées de Vladimir ou de Charlemagne, quelque chose de bien moderne. Souvent on distribue des cadeaux aux nouveaux baptisés; aussi, à l'instar des Saxons de Charlemagne, certains prosélytes se font-ils baptiser plusieurs fois. Après cela, on ne saurait être surpris de voir ces soi-disant chrétiens retourner à l'islam ou au lamaïsme. Chez beaucoup règne le paganisme sous sa forme la plus grossière, le chamanisme; les chamans mêmes sont souvent baptisés.

Le clergé a compris que, pour faire des chrétiens, il ne suffisait pas de l'eau du baptême. Pour attacher à l'église les *allogènes* d'Europe ou d'Asie, le saint-synode a, depuis 1883, autorisé dans l'office l'emploi des langues indigènes concurremment avec le slavon.

(1) Compte-rendu du haut-procureur sur l'année 1883.

La liturgie grecque est ainsi célébrée en tatar, en tchouvache, en tchéremisse, en mordve, en votiake, en bouriate, en yacoute, en toungouze, en samoyède. Pour les traductions en langues orientales, la confrérie de Saint-George et les missions de Kazan rivalisent avec la Société biblique de Londres. En même temps, les missionnaires se sont mis à fonder des écoles parmi ces *allogènes*. Voilà les véritables procédés de propagande. C'est par là, par l'enseignement et la prédication, que de tant d'idolâtres baptisés la Russie fera des chrétiens.

Les missionnaires russes ont déjà prouvé qu'ils savaient, à l'occasion, se passer de la contrainte et des séductions temporelles. Leurs ambitions évangéliques ont parfois dépassé les limites de l'empire. Nous ne parlons pas ici des efforts tentés pour détacher de Rome les Slaves catholiques d'Autriche ou de Turquie. C'est là une entreprise toute politique; le journal et les subsides des comités moscovites y ont plus de part que la prédication (1). Mais des Russes ont essayé de porter l'évangile aux Chinois, aux Coréens, aux Japonais. En Chine, malgré les relations des deux peuples, la mission de Pékin n'a eu que des résultats insignifians. Avec les Coréens, les missionnaires russes ont été plus heureux; mais la plupart de leurs convertis coréens sont des colons établis en territoire russe. C'est au Japon que la propagande orthodoxe a eu le plus de succès; le Japon a été la gloire de l'église russe. Elle y a établi un évêque; elle y comptait, en 1888, 12,000 ou 15,000 prosélytes, possédant près de 200 oratoires et un séminaire avec plus de 100 élèves. Malheureusement, la prospérité de cette colonie religieuse a été menacée par des différends entre les maîtres européens et les néophytes indigènes.

L'Occident n'a peut-être pas le droit de se montrer sévère pour les pratiques d'évangélisation adoptées chez elle par la Russie : la moitié de l'Europe chrétienne a été convertie par des procédés analogues. Il est vrai qu'il y a de cela quelque mille ans; mais, en dépit du calendrier, mainte contrée des deux versans de l'Oural en est toujours au IXe ou au Xe siècle. Pour nombre de tribus ouralo-altaïques, la civilisation européenne n'a guère d'autre porte que le christianisme. Aussi, tout en réprouvant toute atteinte à la liberté de conscience, ne saurions-nous nous scandaliser de voir la Russie encourager la diffusion de l'évangile. Mais le prosélytisme russe ne se borne pas à cela; il ne s'en prend pas seulement au paganisme inculte ni même aux religions déjà cultivées, à l'islamisme, au

(1) La politique n'était pas non plus étrangère à la mission du cosaque Atchinof et de l'archimandrite Païssi chez les Abyssins. On paraît, du reste, affecter, à Pétersbourg et à Moscou, de regarder ces jacobites ou monophysites éthiopiens comme des coreligionnaires qu'on n'a qu'à ramener à la pureté du culte orthodoxe.

bouddhisme; il s'attaque, avec non moins d'ardeur, au judaïsme, au protestantisme, au catholicisme. C'est même dans ses campagnes contre les autres églises chrétiennes, là où la civilisation n'a rien à gagner, que la propagande orthodoxe s'exerce avec le plus de passion.

Un évêque russe a dit : « Nos cloisons confessionnelles ne montent pas jusqu'au ciel. » Ce n'est point de cette maxime que s'inspirent les maîtres de la Russie. Il est vrai que leur zèle orthodoxe s'inquiète moins du ciel que de la terre. C'est par politique que les tsars refusent de laisser chacun faire son salut par le chemin qui lui plaît. Les Russes ont, pour aller au paradis, une route impériale, large, unie, bien sablée, une « chaussée » tirée au cordeau et passée au rouleau, bordée de fossés profonds et de hautes palissades, de façon que, une fois entré, on ne s'en puisse écarter. Il reste bien des chemins parallèles, officiellement classés; mais ils sont mal entretenus, ravinés, à demi défoncés; on n'en permet l'usage qu'aux riverains. Tels sont, comparés à l'église dominante, les cultes étrangers.

III.

Aux relations de l'État avec l'église orthodoxe, comparons ses relations avec les autres cultes de l'empire. Rien ne montre mieux ce qui, dans la constitution de l'église dominante, est le fait de la religion et ce qui est le fait de la politique. Comme l'église nationale, les cultes dissidens sont soumis au principe qui régit tout en Russie : l'autocratie. Aucune confession ne peut se soustraire à la loi commune; les clergés n'y échappent pas plus que les autres classes. Le souverain ne s'arroge guère moins de droits vis-à-vis des confessions auxquelles il est étranger que vis-à-vis de l'église à laquelle il appartient. La grande différence, c'est que, par son esprit et ses traditions, l'orthodoxie s'accommode plus facilement de cette nécessité et que, pour l'église nationale, la tutelle de l'état est une protection en même temps qu'une servitude.

Le gouvernement tend à donner à tous les cultes de l'empire une organisation analogue à celle de l'église orthodoxe. Chez tous il aime à transporter les formes bureaucratiques imposées à l'église dominante. Il y trouve double profit : c'est, d'abord, de leur donner un gouvernement intérieur russe, indépendant de l'étranger; c'est, ensuite, d'en centraliser les affaires pour les mieux tenir sous sa main. Cela est surtout sensible pour les confessions chrétiennes. Les catholiques, les arméniens, les protestans ont dû se plier aux pratiques administratives russes. Dans chaque confession se rencontre, sous des désignations diverses, au-dessus de la hiérarchie propre

à chaque église, une sorte de synode central pourvu de représentans laïques du pouvoir civil; chacune a ses consistoires dotés, pour ses fidèles, de fonctions analogues à celles des consistoires orthodoxes pour les Russes du rite grec. La constitution ecclésiastique de Pierre le Grand est une sorte de lit de Procuste sur lequel toutes les églises ont été successivement ajustées; plusieurs en ont été mutilées.

De toutes les confessions chrétiennes, la plus facile à plier au régime ecclésiastique russe était peut-être l'église arménienne. C'est celle qui, par sa constitution, sa liturgie, sa discipline, se rapproche le plus de l'église grecque. Ce qui sépare les arméniens des grecs, et aussi des latins, c'est qu'ils n'admettent que les trois premiers conciles. Comme ils repoussent le concile de Chalcédoine, grecs et latins les accusent d'être eutychéens; eux-mêmes s'en défendent. En fait, le différend, quinze fois séculaire, des grecs et des arméniens est moins religieux que politique. Comme presque partout en Orient, ces querelles théologiques masquent des rivalités nationales.

En Russie de même qu'en Turquie, les arméniens tiennent une place supérieure à leur nombre. Ils sont 1 million, peut-être 1 million 1/2, soit environ un tiers des Haïkanes chrétiens, car les géographes sont partagés sur le nombre total des arméniens. La Russie, qui possède chez elle leur chef spirituel, est aujourd'hui la première puissance arménienne. Cela lui donne une prise de plus sur l'Orient. Elle peut, en Asie, s'ériger en protectrice des arméniens, comme naguère, en Europe, des orthodoxes. Au traité de San-Stefano, elle avait déjà eu soin d'insérer une clause en faveur des Haïkanes demeurés sujets turcs. Ce patronage, il lui est aisé d'en jouer à son heure, d'autant que, en n'exécutant pas l'article 61 du traité de Berlin, la Porte a négligé d'élever, entre elle et le Caucase russe, la barrière d'une Arménie autonome.

A défaut d'autonomie ou de liberté politique, la Russie a offert à ces Européens d'Asie la sécurité. Aussi nombre d'arméniens ont-ils émigré des états du sultan dans ceux du tsar, préférant l'ordre russe au désordre ottoman. Le « juif chrétien » a si bien prospéré au Caucase, que j'ai entendu, à Tiflis, exprimer la crainte de le voir arméniser toute la Transcaucasie. Pas plus qu'en Turquie, les arméniens ne sont absorbés par le commerce; plus d'un s'est distingué dans l'administration ou dans l'armée. Les troupes russes en Asie-Mineure avaient pour chefs, durant la dernière guerre d'Orient, des arméniens, les généraux Lazaref et Loris Mélikof; et l'on n'a pas oublié de quels pouvoirs était investi ce dernier à la fin du règne d'Alexandre II.

Peu des Haïkanes sujets du tsar sont unis à Rome. La plupart

appartiennent à la grande église arménienne, dite grégorienne, de saint Grégoire l'*Illuminateur*, qui, au IVe siècle, lui donna sa constitution et sa liturgie. Au sommet de la hiérarchie trône le cent quatre-vingt-deuxième successeur de l'Illuminateur, investi du titre de *catholicos*. Ce pontife suprême, dont relève tout le clergé arménien non uni, a son siège au couvent d'Etchmiadzin, sur les pentes légendaires de l'Ararat. L'empereur Nicolas a eu soin d'enlever à la Perse le centre traditionnel de l'église arménienne. En tenant dans ses serres la tête de la hiérarchie, l'aigle russe tient tout le corps de la nation.

La possession de l'humble Vatican arménien soumet les Haïkanes du dehors à une sorte de vasselage religieux de la Russie. Il y a là, en petit, un problème analogue à celui soulevé à Rome par la chute du pouvoir temporel des papes. Le gouvernement russe l'a tranché à son profit. Il a réglé la situation du *catholicos* par les statuts de 1836, sorte de loi des garanties que les arméniens sont contraints de subir en fait, tout en la contestant en droit (1).

D'après la tradition, le *catholicos* doit être élu par les députés de tous les diocèses arméniens du monde. Le gouvernement impérial préside à l'élection, et il ne s'est pas contenté de réglementer, à sa guise, les votes des diocèses, admettant les uns, annulant les autres; au lieu de faire proclamer, conformément aux canons, le prélat qui a obtenu le plus grand nombre de voix, le tsar s'est arrogé le droit de substituer à l'élu de la majorité le prélat qui réunit ensuite le plus grand nombre de suffrages. Les *polojéniia* considèrent l'élection des diocèses comme une simple présentation de candidats, entre lesquels l'empereur se réserve de désigner le *catholicos*. Qu'on imagine le roi d'Italie choisissant le pape entre les deux cardinaux auxquels le conclave a donné le plus de voix. Avec ce système, la Russie est assurée d'avoir sur le siège d'Etchmiadzin un pontife à sa dévotion. Nicolas Ier et Alexandre II avaient toujours accepté l'élu de la majorité. Alexandre III a rompu avec cet usage, en 1885; il a donné la chaire d'Etchmiadzin au candidat de la minorité. Le *catholicos* est ainsi devenu un dignitaire russe à la nomination du tsar. Les arméniens non-russes, qui sont les plus nombreux, ont eu beau protester contre les statuts de 1836 et l'élection de 1885, force leur a été de s'y résigner. Pour s'y soustraire, il leur eût fallu nommer un *anticatholicos:* il ont reculé devant un schisme qui déchirerait l'unité de leur église.

Le mode d'élection du pontife suprême n'est pas la seule alté-

(1) Ces statuts (*polojéniia*) sont ce que les Arméniens de Turquie appellent, par corruption, le *balagénia* russe.

ration apportée par la Russie à la constitution de l'église arménienne. A côté du *catholicos*, on a placé, à la mode de Pétersbourg, un synode d'évêques et d'archimandrites désignés par le tsar, et près de ce synode un procureur laïque dont l'ingérence dans les affaires religieuses agrée peu au clergé. Il s'en plaint tout bas en Russie, tout haut au dehors; mais il est trop politique pour entrer en conflit avec la puissance russe. Sous Alexandre III, les arméniens ont eu un grief de plus contre la bureaucratie impériale. Ils possédaient des centaines d'écoles paroissiales, fondées par des particuliers et administrées par leur clergé. Ces écoles, on en a retiré la direction au *catholicos*. C'est là une de ces mesures de centralisation et de russification que le gouvernement applique à tous, d'un bout de l'empire à l'autre. L'état autocratique n'est pas de ceux où une église puisse avoir des écoles autonomes. Les arméniens se plaignent de voir remplacer, dans ces fondations de leurs pères, l'arménien par le russe. Ils craignent que le gouvernement veuille réduire l'arménien à n'être qu'une langue liturgique.

On a quelquefois, à Pétersbourg, montré des velléités de réunir l'église arménienne à l'église dominante, pour ne laisser subsister entre elles que des différences de rite. Comme Rome, l'orthodoxie russe aurait ses arméniens-unis. De tels projets se heurteraient aux défiances des Haïkanes; ils craindraient de compromettre leur nationalité en même temps que leur autonomie ecclésiastique. La communion avec le saint-synode de Pétersbourg ne leur semblerait qu'un premier pas dans la voie de l'absorption. « L'union avec l'orthodoxie russe, me disait un de leurs évêques, serait la préface de la russification. Pour savoir ce qui nous attendrait, nous n'avons qu'à regarder nos voisins géorgiens. Leur église est, de plusieurs siècles, l'aînée de l'église russe; au géorgien, l'on n'en a pas moins presque partout substitué le slavon (1). »

IV.

Chez les protestans aussi, la religion n'est pas toujours seule en jeu. Le protestantisme a été longtemps la plus favorisée des confessions étrangères; c'est la plus anciennement reconnue de l'état. Il était d'autant plus facile d'en modeler la constitution sur celle de l'église dominante, que, en organisant son église, Pierre le Grand avait emprunté aux protestans. Luthériens et calvinistes ont leurs consistoires locaux au-dessus desquels siège un consistoire général,

(1) Les Géorgiens, les prêtres des campagnes en particulier, se plaignent timidement de cette substitution. Quelques-uns vont jusqu'à dire que, en éliminant ainsi leur langue nationale, la Russie les a mal récompensés de leur dévoûment.

assisté d'un procureur impérial. Les protestans sont de 5 à 6 millions, la plupart luthériens. Plus de 2 millions habitent la inlande, dont le luthéranisme est l'église d'État. Administrée par trois évêques, desservie par un clergé qui forme un des quatre ordres de la diète, l'église luthérienne jouit, dans le grand-duché, d'une entière liberté. Il n'en est déjà plus de même au sud du golfe.

Dans les trois provinces baltiques, le luthéranisme est encore la religion numériquement et socialement dominante; mais, de son ancienne suprématie, il a été ravalé au rang de culte simplement toléré. En annexant à l'empire la Livonie et l'Esthonie, Pierre le Grand leur avait garanti, en 1721, le maintien des droits et privilèges de leur église. Catherine II avait fait les mêmes promesses à La Courlande, en 1795; et, les trois provinces s'étant toujours montrées de loyales sujettes du tsar, les Russes ne sauraient dire d'elles, comme de la Pologne, que leur rébellion a relevé la Russie de sa parole. La liberté religieuse qui leur avait été jurée, les trois provinces ne l'en ont pas moins vu restreindre.

Le protestantisme a été, chez elles, victime de la politique de russification. C'est là surtout, dans l'ancien domaine des Porte-Glaives, que le luthéranisme devait être considéré comme l'allié du germanisme. La communauté de foi était presque l'unique lien des divers élémens de la population baltique, de la mince couche allemande et des deux nationalités plébéiennes : les Lettes et les Esthes (1). Détacher ces derniers du culte de la *Ritterschaft*, c'était isoler la noblesse et la bourgeoisie allemandes, les couper moralement du peuple des campagnes. Les champions de l'orthodoxie se sont portés à la conquête de la Livonie avec d'autant plus d'ardeur que là, comme en Russie-Blanche ou en Lithuanie, ils prétendent opérer sur une terre primitivement orthodoxe, que la Russie a mission de purifier des souillures de la contagion occidentale. Leurs historiens croient avoir démontré que sur ces côtes brumeuses la foi grecque avait précédé la foi latine et à plus forte raison l'hérésie germanique. En quelques contrées, les paysans luthériens, Lettes ou Esthes, fréquentent encore, la nuit de Pâques, l'église orthodoxe. Peu importe qu'en Livonie les missionnaires russes accomplissent moins des conquêtes qu'une restauration. La conscience ne relève pas de l'histoire. Si le droit historique avait quelque autorité en religion, les Russes n'auraient qu'à retourner au culte de Péroun et aux idoles à barbe d'or de la *Rous* primitive.

La première campagne du prosélytisme officiel contre le luthéranisme remonte au règne de Nicolas. Plus de 100,000 paysans,

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes* (Hachette, 1885), tome Ier, livre II, chapitre V, p. 122-129 de la 2e édition.

Lettes et Esthes, furent amenés à l'orthodoxie, vers 1840, par le comte Protassof. En embrassant « la foi du tsar, » ils s'étaient leurrés de l'espoir d'obtenir des terres de l'État. Interrompue ou ralentie sous Alexandre II, la croisade orthodoxe a repris sous Alexandre III. La moyenne des conversions annuelles était, sous le règne précédent, de quelques centaines; sous Alexandre III, les convertis se comptent, chaque année, par milliers. Des paroisses presque entières désertent en corps la *kirka* (*kirche*) luthérienne. Pour cet apostolat, M. Pobedonostsef se défend d'employer les grossières amorces autrefois reprochées à son prédécesseur Protassof. En 1887, les autorités orthodoxes interdisaient encore au clergé de promettre aux néophytes des avantages matériels. Pour n'être pas toujours intéressées, les conversions n'en ont pas moins, d'habitude, des motifs temporels. La foi impériale doit ses prosélytes moins à l'éloquence de ses missionnaires qu'aux oppositions de races et de classes. L'antipathie du paysan lette ou esthe pour le propriétaire allemand sert d'argument aux convertisseurs. Ils lui représentent l'abandon de la « foi allemande » comme une émancipation du joug teutonique.

Si le luthéranisme n'a pas encore été rejeté de toute la population lettonne ou esthonienne, c'est que, en passant à « la foi russe, » Lettes ou Esthes craignent de compromettre leur nationalité. Ce sentiment se rencontre surtout chez les Lettes, qui sont plus cultivés que leurs voisins finnois, les Esthes; aussi les conversions sont-elles plus rares parmi eux. « Pour nous distinguer des Allemands, disait un patriote letton, nous ne voudrions pas nous confondre avec les Russes. » Il en est qui, pour cette raison, inclineraient au baptisme. Un des moyens de propagande des orthodoxes est bien de célébrer l'office dans les langues locales; mais les pasteurs luthériens, quoique Allemands, pour la plupart, se résignent, eux aussi, de plus en plus, à l'emploi des barbares idiomes de leurs ouailles.

Le sentiment national n'est, du reste, pas la seule prise du prosélytisme russe sur le pays baltique. Les laïques apôtres de l'orthodoxie ne se font pas toujours scrupule de recourir aux appâts officiellement prohibés. Chacun sait que, pour être bien vu des autorités, le meilleur moyen est de passer à la foi russe. J'ai entendu conter l'histoire d'un drôle qui, pour se tirer de prison, n'avait pas employé d'autre recette. C'est un moyen, à la portée de tous, de se faire des protecteurs. En dehors même des séductions de ce genre, les conversions sont encouragées par une sorte de prime fort sensible aux paysans. Le sénat a récemment exempté tous les non-luthériens des taxes ou redevances prélevées pour les églises luthériennes. Rien de plus juste, semble-t-il. Un paysan orthodoxe ne

peut être tenu de payer la dîme au temple. La question cependant n'est pas aussi simple. Les luthériens soutiennent que ces taxes ecclésiastiques n'incombent pas à la personne, mais à la terre. Pour s'en affranchir, il faut les racheter : les redevances en nature peuvent, en effet, être rachetées en argent, d'après un tarif établi par les propriétaires d'accord avec leurs tenanciers. Ceux-ci, disent les premiers, ne sauraient se libérer par l'apostasie. Pour leur en enlever la tentation, certains propriétaires ont pris les dîmes à leur charge, en relevant d'autant le loyer de leurs terres.

Un des soucis du gouvernement dans son œuvre de prosélytisme, c'est la construction d'églises et d'écoles orthodoxes. La *Ritterschaft*, qui possède presque tout le sol, se refusant à en laisser élever sur ses domaines, il a fallu recourir à l'expropriation. Pour une école ou une église orthodoxe, l'administration est autorisée à tout exproprier, sauf les maisons d'habitation. Le plus zélé luthérien peut voir les popes s'installer au milieu de ses terres pour faire de la propagande parmi ses paysans. De même, la plupart des écoles rurales avaient été ouvertes par la noblesse et placées par elle sous l'autorité des pasteurs. Il y avait dans les trois provinces, sans comparaison les plus instruites de la Russie, plus de deux mille écoles luthériennes. Alexandre III les a en quelque sorte laïcisées pour les russifier, en les faisant passer au ministère de l'instruction publique. Aucun coup n'a été plus sensible au luthéranisme.

C'est là une mesure telle que s'en permettent d'autres états aux dépens d'autres clergés. Il n'en est pas de même de la législation appliquée aux mariages mixtes. L'empereur Nicolas avait édicté des lois ordonnant d'élever dans la foi grecque les enfans issus de mariages entre protestans et orthodoxes. Alexandre II avait rendu aux Livoniens la liberté d'élever leurs enfans à leur gré. C'était là, semblait-il, une mesure aussi politique qu'humaine, l'État ayant tout intérêt au rapprochement des diverses nationalités ; mais, en Russie, pareille liberté était un privilège. Alexandre III l'a supprimée ; il a ordonné, en 1885, d'appliquer, à tous, les règlemens draconiens de Nicolas. De même, Alexandre II avait toléré le retour au luthéranisme de milliers de paysans attirés, sous son père, à l'orthodoxie par de fallacieuses promesses. Ici encore Alexandre III a enjoint l'application stricte de la loi. Le général Zinovief, gouverneur de la Livonie, rappelait à ses administrés, en 1887, que les personnes inscrites comme orthodoxes qui laissent leurs enfans suivre le culte luthérien sont passibles de la prison et risquent, « en vertu des articles 158 et 190 du code pénal, de se voir enlever leurs enfans, dont l'éducation peut être confiée à des tiers. » Quant au pasteur coupable d'admettre aux sacremens ces prétendus orthodoxes, il s'expose aux plus graves châtimens. C'est ce que M. Pobe-

donostsef, dans sa lettre à M. Naville, appelle entraver le rapprochement spirituel des indigènes avec la mère-patrie. Pour ce « crime, » nombre de pasteurs ont été révoqués, emprisonnés, déportés. Catholique ou protestant, les clergés hétérodoxes doivent oublier la parabole évangélique et se garder de courir après la brebis arrachée à leur bercail.

Que la Russie cherche à conquérir moralement les conquêtes de Pierre Ier et de Catherine II, les revendications du germanisme sur d'autres frontières semblent l'y inviter ; il n'en est pas moins permis de mettre en doute la valeur de son système de russification. Elle semble poursuivre une assimilation extérieure, matérielle ; elle se soucie peu de froisser les sentimens, les mœurs, la conscience de ses sujets d'origine étrangère. Ce n'est point par de tels procédés que la France avait gagné le cœur des Alsaciens, des protestans aussi bien que des catholiques. La politique de russification à outrance risque de tourner contre son but et d'affaiblir, à force de les tendre, les liens qu'elle prétend resserrer. Jusqu'à présent, il y avait dans les provinces baltiques des tendances particularistes ; il n'y avait pas de parti séparatiste. S'il venait à s'en former un, M. Pobedonostsef en aura été un des promoteurs (1).

V.

La plus maltraitée de toutes les confessions chrétiennes tolérées en Russie a été le catholicisme. Il avait à la fois contre lui les préventions du pouvoir et les antipathies du pays. Liée historiquement à la Pologne, comme l'orthodoxie à la Moscovie, la foi romaine a le privilège d'exciter des rancunes et des défiances particulières. Le Russe la redoute presque autant pour sa culture que pour sa nationalité : comme Russe, il combat en elle le *polonisme ;* comme Slave, le *latinisme* qui lui paraît étouffer le génie slave.

L'empire russe compte de 9 à 10 millions de catholiques, soit plus que la Belgique et l'Irlande réunies. Leur nombre, en dépit du prosélytisme officiel, s'accroît régulièrement, par le seul fait de l'accroissement de la population. Ces catholiques ne sont pas tous Polonais ou Lithuaniens ; il s'en rencontre encore de Petits-Russiens ou de Blancs-Russiens non polonisés. Beaucoup de ces derniers ne s'en déclarent pas moins Polonais. La confusion que le gouverne-

(1) En dehors des luthériens et des calvinistes, la Russie compte plusieurs colonies de mennonites, ou anabaptistes. Le gouvernement s'est toujours montré libéral vis-à-vis de ces petites communautés, qui ne lui inspirent aucune défiance politique. Une partie de ces mennonites avaient quitté la Russie pour l'Amérique, afin de se soustraire au service militaire, devenu obligatoire pour tous. Beaucoup sont revenus ; le gouvernement, déférant à leurs doctrines, les a exemptés de tout service actif.

ment s'est attaché à établir entre la nationalité et la religion se retourne contre lui. Le paysan biélo-russe qui fréquente le *kostël* (1) répond à qui l'interroge qu'il est Polonais, catholique et Polonais étant pour lui synonymes (2). C'est à ces catholiques blancs ou petits-russiens que s'est attaquée de préférence la propagande orthodoxe ; elle sait qu'elle a peu de prise sur les autres. La guerre menée contre l'église romaine par Moscou et Pétersbourg devait la rendre plus chère au Polonais et au Lithuanien. C'est la passion du Russe à extirper de ses provinces occidentales le catholicisme qui, de la Pologne à demi sceptique de la fin du XVIIIe siècle, a fait le pays le plus profondément catholique du XIXe. Chaque coup porté à sa foi nationale l'a enfoncée davantage dans l'âme polonaise. Aujourd'hui encore, pour sentir ce que peuvent être la foi d'un peuple et l'intensité de sa prière, il n'y a qu'à voir la foule agenouillée dans une église de Pologne.

Le catholicisme était, de tous les cultes de l'empire, le plus malaisé à plier aux formes administratives russes. A l'église romaine comme aux autres confessions, la Russie prétendait faire revêtir une constitution ecclésiastique taillée sur le patron de son très-saint-synode. Au-dessus des évêques, le gouvernement impérial a placé une sorte de synode : *le collège catholique romain*, qui siège à Pétersbourg, sous la présidence de l'archevêque de Mohilef, primat de l'empire. Ce *collège,* auquel Rome ne veut reconnaître que l'administration du temporel, est composé de délégués choisis par les chapitres diocésains et agréés par le gouvernement. En outre, à l'instar des *éparchies* orthodoxes, les diocèses catholiques ont été pourvus de *consistoires* dont les membres désignés par l'évêque doivent être confirmés par l'autorité civile. Tout ce mécanisme bureaucratique s'adaptait mal à la hiérarchie catholique ; aussi la curie romaine a-t-elle toujours cherché à en affranchir les évêques. Les papes Grégoire XIII et Pie IX se sont maintes fois plaints de l'assujettissement de l'épiscopat aux consistoires diocésains et au *collège* de Pétersbourg (3). Ils ont réclamé contre la présence dans ces assemblées ecclésiastiques de procureurs impériaux ou de secrétaires laïques à la nomination des ministres. Léon XIII, à son tour, n'a cessé, dans ses négociations avec la Russie, de revendiquer pour les évêques la libre administration de leurs diocèses. On voit par là combien malaisé est tout *modus vivendi* entre Pétersbourg et le Vatican. Les difficultés que soulèvent, entre le saint-siège et le pouvoir civil, la notion catholique de l'église et la con-

(1) *Kostël*, du polonais *kosciol*, église catholique.

(2) Voyez, par exemple, M. Vladimirof, *Vestnik Evropy* (mars 1881, p. 367).

(3) Voyez l'*Esposizione documentata sulle costanti cure del S. P. Pio IX a riparo dei mali che soffre la Chiesa cattolica nei dominii di Russia e di Polonia.* (Rome, 1866.)

ception nationale de l'État, sont d'une solution plus ardue en Russie que partout ailleurs. De là, entre Pétersbourg et Rome, ces longues négociations si souvent suspendues et reprises. Alors même qu'ils parviennent à s'entendre, l'accord conclu entre les représentans du pape et du tsar ne résiste guère à l'épreuve des faits, la papauté ne pouvant se résigner à une ingérence laïque contraire aux canons, et le gouvernement impérial ne sachant pas renoncer à ses pratiques administratives.

Tantôt par calcul, tantôt par le seul fait de ses institutions, le gouvernement russe tendait à réduire le catholicisme à l'état de simple rit, ne différant de l'orthodoxie que par la discipline et la liturgie. En mettant obstacle aux rapports des évêques et du Vatican, en plaçant au-dessus de l'épiscopat une sorte de synode dépendant du tsar, la Russie éliminait du culte catholique ce qui en est l'essence, la catholicité. Dès le premier partage de la Pologne, Catherine II, aidée de l'évêque Siestrencewicz, s'efforçait d'enfermer ses sujets catholiques dans les frontières de l'empire, travaillant à relâcher les chaînes qui les rattachaient à Rome pour ne laisser subsister, entre eux et le saint-siège, que le lien de la communion au lieu du lien de la juridiction. Heureusement pour la papauté que, en aucun pays, les catholiques ne tenaient davantage à rester unis au centre de la catholicité. A leurs sujets de rite latin, les tsars russes ne pouvaient offrir d'église nationale polonaise : toutes leurs tentatives pour les détacher de Rome étaient condamnées d'avance. Les catholiques de Russie étant plus catholiques que Russes, il était malaisé de les dresser au schisme. Le gouvernement l'a compris : si quelques conseillers de Nicolas ou d'Alexandre II ont rêvé d'une église latino-slave indépendante de Rome, le cabinet impérial paraît avoir renoncé à cette chimère.

Le culte catholique compte 12 diocèses : 7 dans le royaume de Pologne, 5 dans l'empire. Ces sièges sont souvent vacans. Les évêques morts demeurent des années sans être remplacés, et, parmi les vivans, il en est presque toujours quelques-uns de déportés ou d'internés loin de leur diocèse. Ainsi récemment, à Iaroslavl, l'évêque de Vilna, Mgr Krymiewiecki. Évêques et prêtres se plaignent de n'être pas libres dans l'exercice de leur ministère. Le pouvoir civil aime à s'immiscer dans l'administration diocésaine ; il ne craint pas de soutenir les prêtres en révolte contre l'autorité épiscopale. Les évêques, étroitement surveillés par l'administration, ne peuvent communiquer librement avec le saint-siège. Ils ne peuvent même accomplir leurs visites pastorales sans l'autorisation du gouverneur de la province.

Le clergé catholique ne souffre pas seulement du défaut de liberté; le nombre des prêtres est insuffisant et l'état entrave leur recrute-

ment. Depuis un tiers de siècle, on a, systématiquement, diminué le nombre des diocèses, des séminaires, des églises. Si l'on manque de prêtres, ce n'est pas que les jeunes gens reculent devant une vocation qui peut mener en Sibérie ; c'est que l'accès du sacerdoce a été rendu difficile. Il y a bien des séminaires, il y a même à Pétersbourg, sous le nom d'*académie*, une sorte de faculté de théologie catholique. A ces établissemens, il y a des boursiers de l'État; mais le nombre des séminaristes est limité, et n'entre pas au séminaire qui veut. Pour être admis, il faut subir un examen rigoureux; l'examen passé, il faut encore une autorisation qui n'est pas accordée à tous. Le gouvernement se montre défiant, surtout vis-à-vis des Polonais, qu'il cherche à remplacer par des Samogitiens. De nombreuses paroisses sont sans curé ou ne sont desservies que par un curé missionnaire, qui ne les visite que de loin en loin. En certaines contrées, les catholiques, privés de prêtres, sont réduits, pour ne pas se passer de tout service divin, à chanter entre laïques des hymnes et des cantiques.

J'ai assisté une fois, sous Alexandre II, à un de ces offices sans prêtres. C'était un dimanche de carême, dans la vieille Novgorod, où, comme dans toute la Grande-Russie, il n'y a point de catholiques indigènes. On m'avait indiqué une chapelle catholique romaine, dans un faubourg au-delà du Volkof, derrière le Kremlin. C'était une sorte de grange basse et sombre. Je trouvais là réunies une centaine de personnes, dont à peine trois ou quatre femmes. La plupart des assistans étaient des soldats polonais ou lithuaniens, auxquels se mêlaient quelques Polonais internés dans la ville. L'autel, paré d'une nappe blanche et surmonté de deux cierges allumés, semblait dressé pour la messe. Comme je m'étonnais de ne pas voir paraître le prêtre, on me dit qu'il n'y en aurait point. Il y avait bien à Novgorod un évêque polonais interné, depuis des années, mais il lui était interdit d'officier en public. Les fidèles, presque tous munis de livres, se mirent à chanter la messe, entremêlant des cantiques polonais aux prières latines, se levant et s'agenouillant tour à tour devant l'autel muet. J'appris le soir, chez le gouverneur, que, cette masure menaçant ruine, la triste chapelle allait être fermée. Cette messe sans prêtre, dans une grange sur le point de crouler, était comme un symbole de la situation des catholiques en Russie. Aux fidèles privés de clergé, la joie de se réunir pour chanter des cantiques n'est pas toujours accordée. En certaines provinces de l'Ouest, il leur a été défendu de s'assembler à l'église pour prier en commun. C'est ainsi que, tout récemment, en 1888, le gouverneur de Minsk, un Troubetskoï, enjoignait aux doyens catholiques de tenir fermées les églises des paroisses vacantes, et interdisait d'y célébrer aucun office en l'absence d'un prêtre. Cet arrêté était, il est vrai, motivé

sur ce que des fidèles ainsi réunis s'étaient permis de chanter des prières en polonais, « langue prohibée dans ces paroisses. »

Les religieux ne peuvent suppléer à l'insuffisance numérique des prêtres séculiers. La plupart des couvens ont été supprimés à la suite de l'insurrection de 1863. Dans ceux qui n'ont pas été fermés, le nombre des moines ou des religieuses a été limité par un oukaze (1). Ils ne peuvent plus recevoir de novices ou ils ne sont autorisés à en admettre que si le nombre des religieux est tombé au-dessous d'un certain chiffre. En Lithuanie, les plus beaux monastères ont été enlevés aux catholiques. Ainsi, le couvent de Pojaisk, construit au XVIIe siècle pour des camaldules, est aujourd'hui la résidence de l'évêque orthodoxe de Kovno. En mainte bourgade, le *kostël* catholique a été coiffé d'une coupole verte et converti en *tserkov* orthodoxe. Les jésuites, que Catherine II avait recueillis pour leur confier l'éducation de l'aristocratie, sont, aujourd'hui, rigoureusement bannis de l'empire. En 1878-1879, lorsqu'on appela à l'église Sainte-Catherine de Pétersbourg quelques dominicains, le gouvernement eut soin de faire signer par le général des frères prêcheurs que ces religieux étrangers étaient bien des dominicains et non des jésuites. Naguère encore, un savant jésuite d'origine russe, catholique de naissance, se voyait refuser l'autorisation d'entrer en Russie pour faire des recherches dans les bibliothèques.

Une chose m'avait frappé dans les églises de Pologne, c'est que d'habitude le prêtre lisait ses sermons. « Ne vous en étonnez pas, me dit-on, les sermons doivent passer par la censure ; donc il faut les écrire et les lire. » Les mandemens des évêques n'échappent pas non plus aux censeurs. Ce n'est point la seule restriction à la liberté de l'enseignement religieux. Pour la prédication ou pour le catéchisme, le clergé n'est pas toujours libre d'employer la langue de ses ouailles. Autrefois, il était interdit aux ministres des cultes étrangers de prêcher en russe : les laisser prêcher en russe, c'eût été exposer les Russes à leur prosélytisme. Aujourd'hui, le gouvernement enjoint ce qu'il prohibait jadis. Subordonnant les considérations religieuses aux considérations politiques, il cherche à introduire l'usage du russe dans le prône catholique comme dans le prêche protestant. Il fait imprimer en russe des livres de prières romains ou luthériens, au risque d'en mettre les doctrines à la portée du peuple. C'est ainsi que, en certains villages du midi, une édition russe du psautier protestant a servi à la propagande *stundiste*.

(1) J'ai raconté ailleurs, d'après des documens inédits, comment les couvens de Pologne avaient été fermés en une nuit. Voyez : *Un homme d'état russe* (*Nicolas Milutine*), *Étude sur la Russie et la Pologne sous le règne d'Alexandre II*, chapitre XIII. (Hachette.)

A l'introduction du russe dans leurs églises s'oppose souvent le sentiment religieux non moins que le sentiment national des catholiques. Si leurs livres de prières ont été traduits en russe, ces traductions, faites par des orthodoxes ou des catholiques complaisans, sont suspectes au clergé et aux fidèles. Puis, un prêtre me le faisait remarquer, la langue polonaise est riche en ouvrages catholiques de toute sorte, tandis que le russe ne donne accès qu'à une littérature imprégnée d'un esprit hostile à Rome. Enfin, en dehors même du royaume de Pologne, le polonais est la langue maternelle ou adoptive de la plupart des catholiques. En Lithuanie, et jusqu'en Russie-Blanche et en Petite-Russie, le russe officiel n'est même pas l'idiome du peuple et ne lui est pas toujours plus familier que le polonais. On comprend que les Polonais qui, dans les provinces occidentales, forment la majorité des catholiques, soient froissés de voir substituer à leur langue sanctifiée par tant de saints, la langue du maître schismatique. Pour couper court à ces résistances, le gouvernement impérial s'est adressé au saint-siège. C'est là un des points délicats des négociations entre Pétersbourg et le Vatican (1). Malgré son désir de donner satisfaction au tsar, la papauté hésite à passer par-dessus les réclamations des Polonais. Le saint-siège sait que, en Irlande, il s'est parfois mal trouvé d'avoir paru servir les intérêts anglais. De même, dans l'ancienne Pologne, il lui répugne de sacrifier ses fils polonais à un gouvernement qui n'a cessé de travailler à les décatholiciser. Faire de l'église et du catéchisme un instrument de russification, ce serait mettre la foi polonaise à une dure épreuve (2).

Aux exigences de la bureaucratie pétersbourgeoise, la plupart des catholiques peuvent objecter que le gouvernement qui veut les faire prier en russe ne les traite pas lui-même en Russes. Les catholiques polonais des provinces occidentales sont soumis à des lois d'exception qui tombent dès qu'ils abandonnent la foi romaine.

(1) Il est question, dit-on, d'un terme moyen : la langue employée dans la prédication ne serait ni le polonais, ni le russe officiel, mais le dialecte local, ici le blanc-russien, là le petit-russien. Le gouvernement impérial accepterait peut-être, ne fût-ce qu'à titre de mesure transitoire, l'introduction dans l'église du blanc-russien ou biélo-russe, appelé à Rome albo-russe. Nous doutons qu'il en soit de même du malo-russe ou petit-russien. La bureaucratie pétersbourgeoise a toujours tenu en suspicion cet harmonieux provençal russe. En lui ouvrant l'église catholique, elle craindrait de donner un aliment aux revendications des *ukrainophiles*.

(2) Dans les campagnes de Lithuanie, le clergé ne fait pas difficulté de se servir de la langue locale, le samogitien. Le gouvernement s'est contenté de russifier l'alphabet. Les livres de messe en samogitien étaient imprimés en caractères latins ; le gouvernement en a fait imprimer en caractères cyrilliques, inconnus de la population à laquelle il en imposait l'usage.

Ce sont ces Polonais, frappés officiellement comme étrangers, qu'on prétend astreindre à ne parler à Dieu que dans la langue du tsar. Il y a là un manque de logique. Si l'on veut nous traiter en Russes, qu'on commence, peuvent-ils dire, par nous relever des incapacités civiles qui pèsent sur nous. Or le gouvernement d'Alexandre III a fait tout l'opposé. Alexandre II avait enlevé aux catholiques polonais des provinces occidentales le droit d'acheter des terres ou d'en louer à bail. Ces lois de son père, qui n'avaient profité qu'aux Allemands, Alexandre III, au lieu de les adoucir, les a aggravées par l'oukaze de décembre 1884 (janvier 1885). Dans toute la Russie occidentale, pour pouvoir acquérir un immeuble rural par vente, legs ou donation, il faut être Russe, et n'est considéré comme Russe que l'orthodoxe.

Ce que garantit à ses sujets tout gouvernement moderne, l'égalité civile et le libre accès aux emplois publics, les catholiques, comme les juifs, en sont privés, en fait sinon en droit. Là où la porte ne leur est pas fermée, ils ne franchissent guère les degrés inférieurs de la bureaucratie. Bien peu parviennent à s'élever. Si un catholique, comme M. de Mohrenheim, est nommé ambassadeur, il est d'origine étrangère. En certains ressorts, dans le plus important au point de vue religieux, dans l'instruction publique, l'exclusion des catholiques est poussée aux dernières limites. On a décidé, sous Alexandre III, de n'admettre comme instituteurs dans les provinces occidentales, là même où ils sont en minorité, que des orthodoxes. Non content de repousser les catholiques des fonctions publiques, on s'attache à leur barrer l'accès des carrières privées. C'est ainsi, dit-on, que l'administration a demandé confidentiellement à des directeurs de chemins de fer le relevé de leurs employés par religion, les accusant d'occuper trop de catholiques ou trop de juifs, et les prévenant qu'ils s'exposaient, par là, à perdre ses bonnes grâces. Il a été question d'interdire tout emploi dans les chemins de fer aux non-orthodoxes ; si cela ne s'est pas fait par oukaze, cela se fait peu à peu sous la pression administrative. La manière de faire le signe de la croix reste l'indice de la nationalité.

VI.

A côté des catholiques reconnus comme tels, il y a ceux que le gouvernement considère, malgré eux, comme orthodoxes. Leur position est lamentable. L'exercice de leur religion leur est absolument défendu. Qu'on pense ce que signifie pour un catholique la privation du prêtre qui seul peut lier et délier ! De ces pseudo-

orthodoxes, il en est des dizaines de milliers en Lithuanie, en Russie-Blanche, en Pologne. Catholiques de conviction, ils sont, comme s'exprime le haut-procureur, assujettis à demeurer dans l'orthodoxie. M. Pobedonostsef se plaint, presque chaque année, de l'opiniâtreté de ces victimes du prosélytisme officiel. Parmi les paysans convertis, de 1863 à 1870, beaucoup, disent ses rapports (1), s'obstinent dans leur désir de retourner au latinisme. Comment s'en étonner pour des conversions, opérées par séduction ou par intimidation, des paroisses entières étant réunies à l'église sur la demande de quelques individus? Le plus souvent, les missionnaires ont été des fonctionnaires, des agens de police, voire des soldats. Les feuilles russes ont cité parmi les plus zélés de ces apôtres un commissaire musulman (2). Parfois l'assistance à une cérémonie orthodoxe a été prise comme un acte d'adhésion à l'orthodoxie, si bien qu'il est des gens qui ont changé de religion sans le savoir.

Après cela, l'on comprend que, en certaines contrées de l'Ouest, le peuple semble ne plus trop savoir à quelle église il appartient. D'après les comptes-rendus du haut-procureur, il n'est pas rare de voir les paysans fréquenter indistinctement la messe latine et la messe slavonne. Ils sont, pour ainsi dire, sur le faîte de partage des deux églises, pareils aux habitans d'une province frontière que les chances de la guerre auraient fait plusieurs fois passer d'un état à un autre. Il en est dont les ancêtres ont été ramenés à l'orthodoxie il y a plus d'un demi-siècle; mais, à deux ou trois générations de distance, ils n'ont pas encore oublié la foi de leurs pères. Si l'on y regarde de près, la plupart de ces paysans en apparence « bireligieux » fréquentent le service orthodoxe plutôt par contrainte et le service catholique par goût. Cela est si vrai que, en des paroisses où les orthodoxes sont nominalement en majorité, l'église du pope reste vide, tandis que le *kostël* catholique regorge de monde (3). Beaucoup de fonctionnaires ne font pas difficulté d'avouer que, livrés à eux-mêmes, nombre de paysans bélo-russes ou malo-russes retourneraient à Rome. C'est même, selon les patriotes, la raison de refuser à ces frères de l'Ouest la liberté religieuse. Pour les soustraire à l'attrait du latinisme, on ne trouve souvent rien de mieux que de fermer les *kostëls* du voisinage. C'est ainsi que, en 1886 ou 1887, le gouverneur-général de Varsovie a prohibé tout service dans l'église de Terespol, de peur de voir la

(1) Voyez, par exemple, le rapport de M. Pobedonostsef sur l'année 1884.

(2) Voyez le *Vestnik Evropy* (mars 1881, p. 366-367).

(3) Le fait a été reconnu par plusieurs écrivains orthodoxes, entre autres par M. Vladimirof, dans la *Rousskaia Starina*, et M. Koïalovitch, dans le *Tserkovnyi Vestnik*. Voyez, par exemple, le *Novoie Vremia* (14 juillet 1887).

messe romaine attirer d'anciens uniates. Alexandre III a été, en décembre 1886, jusqu'à ordonner que, dans les localités habitées par ces uniates, on ne pourrait ouvrir d'église non-orthodoxe qu'après avis du clergé orthodoxe.

Dans les provinces polonaises annexées par Catherine II, il se trouvait 2 ou 3 millions de ces uniates ou *grecs-unis*, pour la plupart Blancs-Russiens ou Petits-Russiens d'origine, qui reconnaissaient la suprématie du pape, tout en conservant le rit gréco-slave. L'Union remontait au concile de Brzesc de 1595. Elle avait été le chef-d'œuvre de Rome et des jésuites. C'était comme un pont jeté entre les deux églises. C'était, en outre, le moyen de rapprocher les Slaves de l'Est et les Slaves de l'Ouest, de faire l'unité morale du monde slave, coupé en deux, depuis des siècles, par la religion. On pourrait dire que c'était du panslavisme pratique, mais du panslavisme au profit de Rome et de l'Occident. Cela ne pouvait plaire à Moscou. Dans l'Union, les Polonais avaient vu un lien entre les sujets grecs et les sujets latins de la république. Les Russes n'y devaient voir qu'une barrière entre les orthodoxes de la Grande-Russie et leurs congénères de l'Ouest. Ce qu'avait accompli la politique polonaise, la politique russe travailla à le défaire. Elle y a mis un siècle. Catherine II et Nicolas avaient « ramené » à l'orthodoxie les grec-unis de l'Empire; Alexandre II a ramené ceux du royaume de Pologne. C'est peut-être la seule région du globe où la monarchie pontificale ait reculé depuis la réforme.

L'empereur Nicolas et son haut-procureur Protassof, un ancien élève des jésuites, ont ainsi enlevé à Rome, en 1839, deux millions de sujets spirituels. « Vous êtes Russes, disait-on en substance aux uniates, vous êtes du rite grec; il faut rentrer, avec les Russes, au giron de l'église grecque. » A la tête des uniates, on avait placé l'archevêque Jos. Siemaszko, qui, d'après ses propres Mémoires, n'avait accepté l'épiscopat qu'avec l'intention de détruire leur église (1). Malgré la complicité d'un haut clergé recruté à dessein, la réunion, savamment préparée durant douze années, ne se fit pas sans résistances. Le knout et la Sibérie en eurent raison. Pour se justifier, les Russes n'ont qu'un argument : c'est que les procédés employés pour faire l'Union ne valaient pas mieux. Quand cela serait exact, les pratiques du XVIe ou du XVIIe siècle pouvaient sembler déplacées au XIXe (2). Entre la mé-

(1) *Mémoires* de Mgr Joseph Siemaszko, publiés en trois volumes, à Saint-Pétersbourg, en 1883.

(2) Voici ce qu'écrivait à ce sujet, à son père, en 1842, un slavophile passionnément orthodoxe, G. Samarine. La lettre est en français : « C'est nous qui sommes devenus les persécuteurs. Nous nous sommes mis, vis-à-vis des catholiques, dans la

thode de l'ancienne Pologne et celle de la Russie moderne, il y a, en tout cas, une différence. Si grand que fût son zèle pour l'Union, la Pologne avait laissé subsister chez elle des orthodoxes non unis avec leurs églises, leurs confréries et leur clergé, tandis que la Russie a soigneusement effacé jusqu'au dernier vestige de l'Union. De par l'ordre du tsar, il ne saurait plus y avoir d'uniates. Leur église a été supprimée par oukaze, tout comme s'il s'agissait d'une préfecture.

L'Union avait été rayée du sol russe : il restait encore, sous Alexandre II, 260,000 uniates dans le royaume de Pologne, alors pourvu d'une administration distincte. Après l'insurrection de 1863, Milutine et Tcherkassky furent heureux de découvrir, au cœur de la Pologne lékite, un noyau de Ruthènes ou Malo-Russes ayant gardé le rite grec. C'était un point d'appui pour la politique de russification. Ces uniates du *Transboug russe*, entourés de catholiques latins, se montraient attachés à l'Union : on n'eut garde de l'attaquer de front. Le comte D. Tolstoï reprit la tortueuse méthode de Protassof. Ces derniers grecs unis avaient un évêque dévoué à Rome ; on l'éloigna. Ils avaient des moines, les basiliens, hostiles au schisme ; on ferma leurs couvens. Au contact des latins, ces uniates de Chelm (Kholm) avaient laissé s'introduire dans leurs églises quelques coutumes étrangères au rite grec : ils avaient des orgues, des sonnettes à la consécration, des bancs pour les fidèles ; ils portaient des scapulaires et des rosaires ; — tout cela fut supprimé. On prétendait ramener leur rite à sa pureté primitive. Les églises des uniates une fois devenues pareilles aux *tserkovs* russes, on leur dit : « Nous avons mêmes églises, même liturgie ; nous devons avoir mêmes pasteurs et même foi. » Pour cette épuration des rites, on avait appelé de Galicie des prêtres ruthènes à tendances russophiles. Les paysans s'inquiétaient de ces changemens, qui, pour eux, étaient une innovation. « Nous voulons garder le culte de nos pères, » disaient-ils au gouverneur-général, le comte Kotzebue. On leur répondait que c'était le culte de leurs pères qu'on restaurait. Le fouet des Cosaques faisait taire les récalcitrans. En nombre de villages, on dut employer la troupe pour enlever les orgues ou les bancs ; en plusieurs, on fit feu sur les femmes qui défendaient l'entrée de leur église.

L'œuvre d'assimilation extérieure achevée, les prêtres les plus

position inverse à celle où nous étions au XVIIe siècle, et tout le blâme que nous avons jeté à bon droit sur Rome va retomber sur nous. C'est triste. » Et, dans une autre lettre de la même année : « Il est douloureux de voir de quelle façon agissent les nôtres ; combien de mauvaise foi, d'astuce, de perfidie, de bassesse. » (*Rousskii Arkhiv*, 1880, t. II, p. 289 et 295.)

attachés à Rome ayant été écartés, on fit demander, en 1875, par des adresses du clergé et des laïques, la réunion à l'église mère. Beaucoup de signatures ainsi enregistrées n'avaient été obtenues que par la ruse ou la force. Le retour à l'orthodoxie, accompli par le comte Tolstoï et le prélat Popief, ressemblait à un escamotage. S'il tenait à détruire le rite grec uni, le gouvernement en eût pu laisser les derniers adhérens passer au rite latin. Au lieu de cela, il a prétendu faire entrer tous les uniates en bloc dans l'orthodoxie, effectuant cette annexion religieuse à la manière d'une annexion politique, sans même accorder aux intéressés le droit d'option.

Des milliers d'uniates ont refusé d'accepter l'acte qui les liait officiellement à l'église dominante. On a employé contre eux tous les procédés imaginés contre les protestans par Louvois, y compris les garnisaires cosaques, et cela au déclin du XIXe siècle, sous un prince justement réputé pour son humanité. Amendes, incarcération, fustigation, confiscation, déportation, torture, tout, sauf l'échafaud, a été mis en œuvre (1). Les prêtres réfractaires ont été destitués et exilés. Plusieurs centaines de laïques ont été déportés, les uns dans la province de Kherson, les autres dans celle d'Orenbourg, aux confins de l'Asie. Ceux qui n'ont pas voulu apostasier y sont encore. Les familles ont souvent été séparées, le père interné dans une contrée, la femme ou les fils dans une autre. Les terres de ces rebelles ont été séquestrées ou vendues à l'encan. Pour les anciens uniates demeurés au pays, ils sont mis à l'amende, s'ils ne vont célébrer les fêtes orthodoxes ou recevoir les sacremens de la main du pope. Leur église est abolie et l'église latine leur est interdite. Il leur faut, pour leurs besoins religieux, aller à la fontaine officielle ; peu importe que les eaux leur en semblent empestées, il leur est défendu de boire à la source voisine, la seule qu'ils croient pure.

Un grand nombre préfèrent se passer de tous sacremens. Un de mes amis, un Russe orthodoxe, a vu une femme briser la tête de son nouveau-né contre un mur, plutôt que de le laisser baptiser par le pope. Ailleurs, des parens se sont asphyxiés avec l'enfant qu'on voulait baptiser de force. S'ils ne peuvent échapper au baptême schismatique, beaucoup préfèrent, au mariage orthodoxe, le concubinage légal. Ils vont, au loin, se faire marier, secrètement, par un prêtre de Galicie ; leurs enfans restent bâtards. M. Pobedonostsef constatait froidement que, dans le seul gouvernement de Sieldce, il

(1) Les consuls anglais, MM. Mansfield et Webster, ont décrit ces procédés de conversion dans des rapports de 1874 et 1875, insérés au *Blue Book*. Le silence avait été enjoint à la presse de Russie.

y avait 2,365 de ces « mariages de Cracovie (1). » La contrebande religieuse est sévèrement poursuivie à la frontière autrichienne. Il est plus facile à Rome d'envoyer des missionnaires au fond de la Chine que dans la *Russie de Chelm*. Quelques prêtres y ont pénétré, déguisés en paysans ou en colporteurs, confessant ou mariant dans les bois ou dans une arrière-boutique ; la plupart ont été découverts et expulsés ou emprisonnés. Quant au clergé du pays, il suffit que la police aperçoive un uniate causant avec un *ksendz*, un prêtre catholique, ou priant dans une église latine pour que le prêtre soit déporté et l'église fermée. La persécution contre les catholiques de rite grec retombe ainsi sur ceux de rite latin. Autrefois, les mariages entre grecs-unis et latins étaient communs; beaucoup d'uniates fréquentaient l'église latine. Des milliers étaient ainsi passés d'un rite à l'autre Depuis la réunion à l'orthodoxie, les popes se sont mis à la recherche des familles passées au latinisme. A l'aide des registres paroissiaux, ils ont exercé une sorte de répétition des âmes, prétendant que les familles qui avaient quitté le rite grec depuis 1836 devaient être considérées comme orthodoxes. Aux intéressés de prouver qu'aucun de leurs ancêtres n'a été baptisé par immersion.

L'avènement d'Alexandre III avait rendu courage aux uniates. En plusieurs localités, à Biala notamment, beaucoup, pour prêter serment au nouvel empereur, avaient refusé le ministère du pope. L'espoir de ces malheureux a été déçu. Jusque-là, ils s'imaginaient que leurs souffrances étaient ignorées du souverain. M. Pobedonostsef, le tout-puissant *ober-procouror*, les a détrompés. Il a visité la Russie de Chelm, il a étudié sur place les moyens de dompter les opiniâtres. Pour sanctionner l'œuvre de réunion, il a pris soin d'y associer la personne du tsar. En septembre 1888, Alexandre III s'est rendu solennellement à la cathédrale de Chelm. « Votre visite, a dit à l'empereur l'archevêque Léonce, affermira la foi orthodoxe dans le cœur des fils revenus à notre sainte église. Le peuple verra, de ses propres yeux, que cette *foi est celle de son souverain et qu'il doit s'y tenir fermement* (2). » Ainsi parle le clergé ; ces apôtres n'ont qu'un argument : convaincre le peuple qu'il a été ramené à la foi du maître et qu'il ne lui sera point permis de s'en écarter.

L'étouffement de l'Union avertit les catholiques du sort réservé aux 3 millions de Ruthènes de l'Autriche-Hongrie, le jour où ils tomberaient sous la domination russe. Cela est fait pour mettre en garde la curie romaine contre l'introduction du rite oriental ou de

(1) Rapport sur l'année 1884.
(2) Discours de l'archevêque de Varsovie et de Chelm.

la langue slave dans les églises catholiques. On sait que des Croates, des Slovènes, des Tchèques voudraient substituer dans la liturgie le slavon au latin. Le pape Léon XIII a fait cette concession au Montenegro. Si le Vatican hésite à accorder à d'autres la même faveur, les leçons russes n'y sont pas étrangères. Les Tolstoï et les Pobedonostsef lui font craindre que le slavon ne fraie la voie au schisme.

VII.

La Russie, qui traque si durement ses derniers uniates, s'unira-t-elle un jour elle-même à Rome? Il est des catholiques, il est des Russes même qui n'en désespèrent point. Le grand patriote slave, l'évêque Strossmayer, n'est pas seul à l'avoir rêvé. Un Moscovite orthodoxe, M. Vladimir Solovief, y voit la vocation providentielle de la Russie. N'est-elle pas manifestement prédestinée à réconcilier l'Orient et l'Occident, et, comme le voulaient Aksakof et les slavophiles, à fonder une culture chrétienne vraiment œcuménique, ni latine ni byzantine? Elle est la « troisième Rome, » qui doit réunir en elle les deux autres. A elle de faire tomber le mur huit ou neuf fois séculaire qui coupe en deux l'église. Ainsi seulement s'accomplira la mission universelle qu'elle aime à s'attribuer (1). Rapprocher les deux églises ne serait pas abandonner la tradition slave, ce serait la renouer, car Cyrille et Méthode, les deux frères apôtres dont les Slaves grecs ou latins fêtaient à l'envi le dixième centenaire, étaient en communion avec Rome, et Rome garde encore, dans la basilique souterraine de Saint-Clément, les os de saint Cyrille.

A l'Union, la Russie, peut-on dire, trouverait un avantage religieux à la fois et politique. L'Union ne serait-elle pas le meilleur, peut-être le seul moyen, de rendre à son église dignité et indépendance? Ne serait-elle pas la meilleure manière de rattacher à la Russie les Polonais et les Slaves de l'Ouest, l'unique moyen peut-être d'effectuer l'unité morale, sinon l'unité politique du monde slave? Cela semble si manifeste, que la seule pensée en épouvanterait les adversaires de la Russie et du slavisme. Imaginez un traité entre Rome et Moscou, le pape devenu l'allié du tsar, quelle puissance formidable qu'une pareille alliance! Quel contre-coup en Occident et en Orient! Les ennemis de la Russie peuvent se rassu-

(1) Vladimir Solovief, *Istoriia i Boudouchnost téookratii*. Agram, 1887. *L'Idée russe*. Paris, 1888. *La Russie et l'Église universelle*. Paris, 1889. — Cf. *O tserkvi, istoritch. otcherk*, ouvrage anonyme; Berlin, 1888.

rer: le pacte du Vatican et du Kremlin n'est pas encore conclu; entre les clés de Saint-Pierre et l'aigle russe, la religion n'est pas la seule barrière.

Le différend religieux, bien qu'aggravé par la promulgation de l'infaillibilité pontificale, porte moins sur le dogme que sur des antipathies séculaires, si enracinées chez le peuple que, en se réconciliant avec Rome, l'église officielle pourrait craindre de renforcer le *raskol*. Il en est un peu, à cet égard, de l'orthodoxie comme du protestantisme: la haine de la papauté est, pour beaucoup d'orthodoxes, l'âme de l'église orientale, et les tendances protestantes d'une partie du clergé y ont encore fomenté l'anti-romanisme. Mais le principal obstacle n'est pas dans la conscience religieuse, il est dans ce que V. Soloviev appelle « le nationalisme, » dans le penchant à glorifier tout ce qui semble russe et à s'insurger contre tout ce qui paraît étranger. A cet exclusivisme national, il ne déplaît pas d'être séparé de l'Occident par la religion. Le rapprochement effectué par Pierre le Grand sur le terrain de la civilisation, il ne se soucie pas de le poursuivre dans le domaine moral. Pour lui, l'isolement sied à la grandeur russe. Reconnaître la suprématie romaine, même en conservant une église autonome, ce serait abaisser la Russie devant l'Occident décrépit, dont le Slave n'a plus rien à emprunter. Quand Moscou assurerait, par là, l'union des Slaves, ce ne serait, lui semblerait-il, que par une abdication du slavisme. Peu lui importe que ce nationalisme religieux répugne à l'esprit essentiellement cosmopolite du christianisme. La Russie prétend tout trouver en elle-même; elle se considère comme un monde à part, ou mieux comme le centre de gravité du monde futur. Se croyant appelée à l'hégémonie intellectuelle et politique du continent, il lui agrée peu d'entrer dans l'unité catholique et de devenir partie d'un tout. Elle préfère se regarder elle-même comme un tout complet et être, presque à elle seule, l'héritage du Christ, le peuple chrétien.

Il y a un autre obstacle: après l'idolâtrie nationale, l'idolâtrie de l'état. L'état est un dieu jaloux qui ne souffre pas volontiers de rival, il veut être le dieu unique. Ce qui, aux yeux du penseur, fait la supériorité de l'église catholique, ce qui la rend en quelque sorte libérale malgré elle (1), c'est que, par sa constitution, elle met une borne à l'omnipotence de l'état, le futur tyran des sociétés modernes. Cela seul lui vaudrait les défiances de l'autocratie, aussi bien que de la démocratie. Aux tsars, il faut

(1) Voyez *les Catholiques libéraux, l'église et le libéralisme*, conclusion. Paris, Plon.

une église qui tienne dans leur main, comme le globe surmonté de la croix. L'autocratie russe en possession d'une église nationale est peu disposée à en transmettre la suprématie à une autorité étrangère. Le pouvoir que les siècles lui ont conféré sur le clergé, il lui plairait peu de l'abandonner ou de le partager. Entre l'autocratie et la papauté, entre ce que les catholiques ont appelé le césaropapisme des tsars et ce que les Russes nomment l'autocratie cosmopolite des papes, il y a une antipathie, pour ne pas dire une incompatibilité naturelle. Chacune des deux étend trop loin ses droits pour ne pas sembler empiéter sur l'autre. Toute alliance entre la Russie et la papauté est malaisée, tant que le pouvoir autocratique demeure intact, et, d'un autre côté, l'initiative n'en saurait guère être prise que par une volonté omnipotente.

La politique domine en Orient toutes les questions ecclésiastiques. Or, quelle que soit la nature du pouvoir civil, l'état n'abdiquera pas volontiers son influence sur le clergé. Une église nationale autocéphale lui semblera plus docile qu'une église unie à Rome. Il en est de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Serbie, de la Grèce même, comme de la Russie. Partout l'obstacle à l'union avec Rome est plus politique que religieux. Il est facile de démontrer à la hiérarchie qu'elle ne saurait avoir d'indépendance vis-à-vis du pouvoir civil qu'en renonçant à son indépendance ecclésiastique. Pour se tenir droit devant le tsar ou le roi, il lui faudrait s'incliner devant le pape. Mais, quand les clergés orthodoxes seraient pénétrés de cette alternative, le pouvoir civil, autocratique ou constitutionnel, ne leur laisserait pas toujours le choix. Le principal avantage qu'un chrétien trouverait à l'union, l'indépendance de l'église, devient un inconvénient pour les politiques, qui préfèrent tenir l'église dans la dépendance. Si tant de Russes redoutent l'union, c'est en grande partie parce qu'elle doterait la Russie de ce qui lui a fait défaut depuis des siècles : un pouvoir spirituel. Le même sentiment se retrouve chez les petits états d'Orient. Bulgares, Roumains, Grecs ne répugneraient pas tous à se rapprocher de l'Occident en faisant leur paix avec Rome. Beaucoup couperaient volontiers le lien religieux qui les rattache à la Russie pour enlever à l'aigle moscovite une de ses prises sur l'Orient. Ce qui les retient, c'est peut-être moins les traditions ou les préventions nationales que la crainte de constituer chez eux un pouvoir rival de l'état. En ce sens, on pourrait dire que ce qui fait la force de l'église orthodoxe, c'est sa faiblesse. Peuples et gouvernemens lui gardent leurs préférences parce qu'ils ne la redoutent point.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LES

FIANCÉS DE RADEGONDE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXIII.

Trois jours après la visite de Sosthène, le comte proposa d'aller à Brémailles. On trouva le jeune homme au milieu de ses ouvriers ; il se mit en quatre pour faire les honneurs de son château. La comtesse ne fut pas moins émerveillée que son mari; elle se fit tout montrer, donna son avis sur beaucoup de choses, combina, déplaça, arrangea comme pour elle-même et prit un plaisir réel de femme avide dans ce vaste bazar de richesses. Sosthène buvait ses paroles et notait ses conseils. En se séparant à la nuit, l'intimité avait fait un grand pas.

A dater de cette visite, il ne se passa pas un jour qu'il ne fût échangé quelque chose entre Champereux et Brémailles ; tous les prétextes étaient bons, et chacun s'efforçait d'en fournir. Le comte venait souvent ; les travaux l'intéressaient : il finit par mettre la main à l'œuvre. Sa femme venait le prendre en voiture à la tombée du jour: on emmenait Sosthène dîner à Champereux. Le pauvre garçon se

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, du 1er et 15 février et du 1er mars.

laissait faire; il était maintenant plus à l'aise, il balbutiait encore, mais il osait parler. La jeune femme était si bonne pour lui, elle avait une si charmante façon de dire : « Allons, grand sauvage, venez prendre votre leçon de civilité, » qu'il était sous le charme. L'amitié de ses voisins était assurément à cette heure ce qu'il trouvait de plus précieux dans son héritage.

Le gentilhomme avait promptement réussi à se rendre indispensable. Sosthène n'osait rien entreprendre sans s'aider de son avis; il s'était emparé de sa confiance. Il connaissait désormais l'état de sa fortune : il s'était fait renseigner sur l'importance du domaine, sur la façon dont il était administré, son rendement, les procédés de culture. Sosthène n'avait eu jusqu'ici d'autre guide que Mélin-Changobert. Celui-ci avait bien lu tout de suite dans la pensée du comte, mais il jugeait que Sosthène ne pouvait payer trop cher la leçon qu'il en devait tirer; aussi laissait-il faire, se réservant d'intervenir à temps. Pour Sosthène, tout ce qui devait resserrer les liens entre la comtesse et lui était un bienfait du ciel : aussi accueillit-il avec reconnaissance l'ouverture de son voisin quand celui-ci vint lui proposer d'être son régisseur-général.

On ne fit pas de conditions. M. de Champereux ne pouvait être officiellement l'homme d'affaires de Goulu; mais en ami, il pouvait donner des conseils, surveiller, remettre les choses en état et faire des entreprises avantageuses. Avec une pareille fortune, on ne comptait guère. Laglaine, on le voit, n'avait pas prêché dans le désert.

Un homme moins jeune que Sosthène, plus rompu par son éducation aux choses du monde, moins neuf de cœur et de sens, défendu par des distractions, des amitiés, des souvenirs, et surtout par des points de comparaison, aurait encore succombé sous ce charme incisif; aggravé par la solitude, comment notre héros aurait-il pu s'y soustraire? Il ne se défendit guère, il faut l'avouer. Dès la première heure, il se sentit vaincu, et pas une minute ne se passa sans qu'il en bénît le ciel. Il avait aimé Radegonde, peut-être l'aimait-il encore; mais il trouvait dans son amour pour la comtesse une intensité de passion que la jeune fille ne lui avait pas fait éprouver. Cette grande belle créature dans l'épanouissement de sa beauté éveillait en lui des appétits féroces. L'amour-propre venait se joindre aux sens; il définissait mal ce qu'il éprouvait, mais tout son être était violemment agité quand il entendait le bruit de sa robe, sa voix musicale et tendre. Il n'entrevoyait rien de plus enviable en ce monde que d'être aimé d'une femme pareille. Il était dans le ravissement quand elle consentait à parler d'elle; il avait des crises de jalousie douloureuse quand elle avouait ses sympathies, même passées, pour quelqu'un. L'histoire de son mariage,

qu'elle racontait volontiers, comme beaucoup de femmes, le faisait souffrir ; il aurait voulu la posséder tout entière dans le passé comme dans l'avenir ; mais d'un mot amical, d'un geste tendre, elle mettait à l'instant du calme dans cet esprit troublé. Il n'était attentif qu'à la servir et à éviter de lui déplaire. Après l'avoir quittée, il repassait tout ce qu'elle lui avait dit, cherchant dans sa mémoire un mot qui fût une espérance. Il tremblait au souvenir d'une parole qui lui paraissait une menace.

Il pratiquait d'instinct tous les enfantillages de l'amour : les fleurs séchées, les gants, le moindre morceau de papier couvert de son écriture, étaient autant de reliques précieusement conservées. Il redisait ses mots favoris, imitait ses intonations ; seul, il essayait de la faire revivre par une phrase qu'elle avait l'habitude de dire. Il aimait tout d'elle. Bien qu'il fût jaloux du comte, il l'accueillait avec joie : il lui portait quelque chose de son idole. Tout ce qui venait de Champereux était un messager d'amour : son chien, son cheval, un domestique, prenaient à ses yeux une valeur particulière. Il enviait le paysan qui se dirigeait vers sa porte : « Il est heureux, se disait-il; peut-être va-t-il la voir. » Non pas qu'il fût privé lui-même de ce plaisir, mais il était insatiable. En la quittant, son appétit de la revoir n'était que plus violent. Comme l'aiguille aimantée se tourne sans varier vers le nord, les pas de Sosthène, quelle que fût sa volonté, le portaient constamment vers Champereux.

La comtesse, il faut le dire, ne faisait rien pour le décourager. S'autorisant de son âge, elle employait avec lui la coquetterie maternelle; elle enveloppait l'intimité familière dans une sorte d'autorité d'ancêtre qui semblait écarter toute pensée douteuse. En parlant des dangers du monde, elle avait des attendrissemens, elle risquait des conseils de femme mûre avec des attitudes d'actrice jeune jouant les vieilles fées. Elle feignait de ne s'apercevoir en rien de l'effet physique produit sur Sosthène ; elle affectait de croire son amour invraisemblable.

— Vous êtes bien heureux, disait-elle, d'avoir rencontré une vieille femme comme moi pour vous guider. Combien de folies je puis vous épargner! Bénissez le ciel! Avec quelques années de moins, peut-être n'aurais-je pas joué sans danger mon rôle de mentor; seulement, mon filleul, j'exige une confiance absolue : on peut tout dire à une vieille amie indulgente et de bon conseil.

De son côté, M. de Champereux allait plus franchement en besogne. Il s'était fait investir de pouvoirs illimités, et maintenant en toutes choses il faisait acte de propriétaire : à peine consultait-il le jeune homme pour la forme. Les cours du château étaient déjà remplies d'instrumens nouveaux et d'ouvriers pour les travaux à entreprendre ; il avait mis des chevaux dans les écuries et des voitures

sous les remises; il usait de tout sans mesure, toujours dans l'intérêt de la propriété, bien entendu. Il engagea des gardes pour préparer la chasse de l'année suivante. Il avait installé un bureau au rez-de-chaussée du château, et, chaque jour, il donnait de longues audiences à ses administrés. Sosthène était ravi qu'on lui épargnât cette peine; il était fier de l'amitié d'un pareil homme, surtout heureux que le mari, en prenant soin de ses affaires, lui laissât tout loisir de s'occuper de sa femme.

Malgré sa violente passion, il n'osait élever son rêve jusqu'à une intimité plus complète : il redoutait de tout perdre en se montrant trop ambitieux; mais, sur cette pente, ni l'un ni l'autre n'avaient le pouvoir de s'arrêter. Le comte, bien qu'il eût projeté de ne pas quitter la campagne, était souvent appelé à la ville pour ses affaires et ses plaisirs; il n'emmenait jamais Sosthène : il ne le trouvait pas encore digne d'être montré en sa compagnie. Ces fréquentes absences donnaient à nos amoureux de nombreuses occasions de se rencontrer seuls, soit que la comtesse vînt à Brémailles faire une commission de son mari, ou bien que Sosthène se rendît à Champereux. Ils faisaient dans la campagne de longues promenades à pied; elle ne voulait point s'apercevoir du mauvais effet produit dans le pays. Sosthène, lui, ne voyait plus. Il dévorait d'un cœur avide les menus suffrages que lui donnaient ces promenades sentimentales.

Bien que la saison fût mauvaise, ils s'asseyaient parfois au soleil de midi sur le revers d'un fossé; elle lui racontait des histoires. Dans son ignorance du monde, il lui semblait entendre des contes de fées. Elle lui apprenait surtout à connaître les femmes, prenant ainsi un plaisir très vif à repasser ce qu'elle avait vu en sa vie. Elle préparait évidemment son rôle; elle faisait connaître successivement au jeune homme les ruses, les vicissitudes, les perfidies, le charme et les tendresses des aventures galantes, les dangers, les précautions à prendre, les façons de s'échapper, toutes choses auxquelles sont soumis les hommes qui se consacrent au culte de la femme. Sous l'influence de ces leçons charmantes, Sosthène sentait son esprit s'éveiller. Elle cherchait ainsi à l'instruire pour lui peut-être, mais surtout pour elle. C'était fâcheux d'avoir un ami aussi ignorant. Lui, toujours docile, se pliait à toutes les exigences. Quand elle redoutait d'avoir été trop loin dans ses leçons parlées, elle lui imposait la lecture d'un livre austère; si bien qu'entre ces accès de sensualisme et les leçons morales, il n'aurait su porter un jugement sur celle qu'il aimait. Elle l'embrouillait à ne point se reconnaître lui-même. Elle était femme parfois depuis le costume, le regard, les parfums, le geste engageant jusqu'aux lèvres entr'ouvertes, et, la minute suivante, elle avait l'accent dur

et parlait d'affaires avec une habileté qui faisait oublier tous ses charmes. Elle se posait en victime courageuse et résignée, elle s'accordait l'auréole d'une martyre. Rien n'excite autant un homme épris. Elle mettait souvent la main à l'œuvre : un domestique venait-il à manquer, elle faisait son service ; était-elle un peu souffrante : « Qu'importe, disait-elle, je n'ai pas le moyen d'avoir mes aises. » Sosthène rêvait de la soustraire à cette existence, pour laquelle, à ses yeux, elle était si peu faite.

On ne saurait croire avec quelle rapidité on se blase et à quel point la passion aveugle sur des habitudes et des mœurs qu'on eût repoussées avec terreur aux premiers jours d'une liaison. Ce fait perd constamment ceux qui ont besoin de mystère, la lassitude des précautions à prendre les fait diminuer chaque jour jusqu'à complet abandon.

Mme de Champereux et Sosthène n'avaient pas tardé à subir cette influence. Elle avait posé d'abord le comte comme un Othello. Les femmes veulent bien être trompées par leurs maris, mais elles avouent rarement qu'ils soient désintéressés d'elles ; aussi le pauvre garçon vivait-il au début dans des transes continuelles ; pourtant il avait fini par s'habituer. Le comte s'absentait de plus en plus ; il passait presque toutes les soirées à son cercle. Sa femme l'accompagnait rarement, une fois par semaine au plus, pour faire des provisions et des visites.

Elle avait défendu à Sosthène de la rencontrer à la ville. Il ne quittait plus Brémailles ; il avait surtout besoin d'elle, et chaque jour il la voyait. Maintenant, tous les soirs, même et surtout en l'absence du comte, il allait à Champereux, il y avait son couvert, son fauteuil au coin du feu dans la chambre de la comtesse. Ils passaient de longues heures dans cette intimité tiède et parfumée. Sous la lumière douce d'un large abat-jour rose, elle avait un plaisir extrême à sentir auprès d'elle un esclave soumis, vivant de son regard. Elle jouait avec sa puissance ; elle avait parfois des brutalités subites : elle eût voulu sentir plus de résistance, plus de volonté, quelqu'un de plus mâle dont elle eût mieux goûté la conquête. Elle rêvait des jouissances de femme blasée. Elle eût donné beaucoup pour être jalouse ; elle aurait voulu surtout qu'il se déclarât ouvertement, quitte à rejeter bien loin l'échéance. Sosthène ne voyait pas que d'un mot, d'un geste, par une demande sincère, une violence peut-être, il aurait tout obtenu. Son esprit ne pouvait se résoudre à cette idée. Il restait silencieusement agenouillé devant son idole, heureux de son seul amour.

Pourtant elle l'aiguillonnait sans cesse par des coquetteries perfides ; elle trouvait le temps long parfois dans ce tête-à-tête sans issue. Elle évoquait des souvenirs plus heureux, des luttes où elle

avait été vaincue, des passions exprimées, des volontés subies, des crises de jalousie et de raccommodement ; elle en éprouvait une sorte de nostalgie. Cette passion douce dans son expression et toujours contenue dans ses violences devinées lui faisait l'effet d'une boisson émolliente ; elle rêvait de choses spiritueuses. Dans leurs longues soirées, elle se levait parfois, poussée par un mouvement brusque ; elle étirait ses beaux bras, appuyait sa nuque blonde sur ses mains renversées et marchait à grands pas dans la chambre, comme pour échapper à une mauvaise pensée.

Elle faisait raconter à Sosthène son enfance et sa jeunesse ; elle avait des plaisirs de femme pervertie à sonder le passé de cet innocent pour y trouver quelques peintures naïves de la vie d'un homme ; mais lui se gardait bien de confesser le moindre péché : pourtant elle l'en eût désiré davantage. En revanche, elle lui racontait toute la sienne ; elle en faisait un roman plein d'excitations et de jalousie, imaginant des dangers courus, des séductions auxquelles elle avait échappé et des passions qu'elle avait inspirées. Ses récits se perdaient toujours dans des rêveries et des sous-entendus qui jetaient le jeune homme dans de violens désespoirs.

En parlant du comte : — Si les femmes savaient ! disait-elle ; mais que leur apprend-on ? Il était si séduisant, il m'aimait, jurait-il ; or la veille de son mariage, il quittait une maîtresse, et, moins de huit jours après, il m'était infidèle. J'ai subi tout cela, et je n'en suis pas morte. Oh ! que je voudrais être plus vieille, avoir atteint cet âge où l'on ne désire plus et où l'on n'est plus désirée. J'ai pourtant tout fait pour conquérir cet homme ; aujourd'hui je suis à bout. Si du moins j'avais la tranquillité matérielle ! Mais avec son affection, j'ai vu tout sombrer autour de moi. Il ne m'a pas même laissé la consolation de la vie facile et insouciante : il a tout englouti avec son égoïsme féroce, et, sur les ruines, je reste gardienne du foyer par devoir. L'amour est tué : ni femme, ni amante, ni mère. Oh ! mon ami, si on savait ce que cachent les existences enviées !

Sosthène protestait de son dévoûment ; il offrait tout : sa fortune, sa vie, avec maladresse et sincérité.

— Non, mon ami, non, merci ! A quel titre ! grand Dieu ? Non, vous êtes le meilleur des amis, mais, pour le monde, vous êtes un étranger... riche ; laissez-moi la seule chose qui me reste : l'estime de moi-même ; ce n'est pas trop payé par un peu de misère.

Sosthène se sentait pris d'une admiration sans bornes pour cette pauvre victime et d'un grand mépris pour celui qu'il croyait l'auteur de tant de maux ; mais il n'osait toucher à l'autorité qu'il lui avait concédée.

Souvent il arrivait à Champereux sans prévenir. Ellen avait permis qu'il entrât chez elle à toute heure. Un jour, il trouva la porte

de sa chambre ouverte. La comtesse écrivait à son bureau devant la fenêtre. On était au milieu du jour. Malgré le bruit des pas, elle ne s'était pas retournée. Il hésita, traversa la pièce, puis arriva jusqu'à elle. Le parfum de ses cheveux, la blancheur du cou, lui causèrent un éblouissement ; il sentit subitement une langueur de mort, les frissons, le froid, la chaleur, qui précèdent la syncope ; ses yeux se troublèrent et ses lèvres se posèrent sur le cou de la jeune femme. Elle bondit comme sous la morsure d'un serpent :

— Ah! vous m'avez fait peur! s'écria-t-elle. Grand enfant que vous êtes, êtes-vous fou de vous conduire ainsi avec une vieille amie?

Elle était retombée sur son siège, la tête dans ses mains ; elle pleurait : de grosses larmes coulaient sur sa page. Sosthène était à ses pieds, la tête sur ses genoux, implorant son pardon en lui prenant les mains.

— Non, disait-elle en sanglotant, laissez-moi, vous m'avez offensée ; j'ai tort sans doute, je m'accuse. Je m'étais endormie dans ce rêve maternel, oubliant que vous êtes un homme : vous m'avez cruellement éveillée... Nous ne devons plus nous revoir... Pour vous, cette séparation est peu de chose,.. mais, pour moi, c'est encore la solitude. Par vous pourtant, je me reprenais à la vie.

Sosthène protesta de son dévoûment, de son amour, de son respect, implora l'oubli de sa folie.

— Si je vous écoutais, qu'adviendrait-il, grand Dieu! Non, j'aurais toujours peur maintenant ; et la pensée de vous faire souffrir, croyez-vous qu'elle me soit indifférente? Et moi-même,.. peut-être! Oh non! mon ami, croyez-moi, partez, trouvez quelque chose qui vous fasse oublier, que je sois seule à souffrir de notre séparation. Allons, adieu!

Elle s'était levée ; elle avait pris la tête du jeune homme dans ses mains, et, relevant son épaisse chevelure, elle lui avait mis au front un baiser maternel.

— Je n'ai pas la force! gémissait-il.

— Eh bien! restez ce soir, j'y consens ; mais promettez-moi de m'oublier doucement, tout doucement. Oh! pas tout à fait, cependant ; et quand vous reviendrez guéri, vous retrouverez à mon foyer une bonne affection de sœur. Allons, allons, soyez homme. Elle passa sur les yeux de Sosthène son mouchoir parfumé et reprit place à son bureau :

— Tenez, dit-elle, venez m'aider ; vous êtes plus fort sans doute que votre amie. Elle plaça sous ses yeux des notes dont elle commençait l'examen à son entrée. Sosthène s'assit à côté d'elle.

— Mon mari s'emploie pour vous, il est juste que vous travailliez pour sa femme.

Le dîner arriva vite ; les heures passaient comme des nuages. La conversation, malgré tout, prenait une tournure plus intime ; plus d'une fois Sosthène garda serrée dans une longue étreinte la main qu'Ellen lui abandonnait. Le dîner ressemblait à un repas de fiançailles. Ellen servait elle-même : ils avaient renvoyé la petite bonne ; Sosthène en profitait pour s'exprimer sans crainte de rougir.

Après le repas, on monta le café dans la chambre, au coin du feu. Ellen, selon son habitude, alluma une cigarette et la tendit à Sosthène ; il l'échangea contre la sienne : elle ne protesta que par un sourire.

La soirée s'acheva en causeries tendres, en projets d'avenir. Elle exprima le regret de ne l'avoir pas rencontré plus tôt.

— Si j'étais plus jeune et libre ! dit-elle...

— Oh ! tout de suite, répondit-il, je serais à vous pour toujours.

— Enfant, vous dites cela... Vous ne courez aucun risque, vous le savez bien.

Pourtant l'heure de se séparer était venue depuis longtemps. Par le rideau soulevé, on apercevait la lune descendant à l'horizon ; il faisait froid, le feu allait s'éteindre. La pendule sonna minuit. Ellen s'était levée :

— Allons, grand enfant, il faut partir, dit-elle avec une mine boudeuse.

— Oui, répondit-il.

— Tout le monde doit être couché. — Elle prit une bougie et souleva la portière : « Allons ! allons ! » Il suivit lentement, la tête basse, les mains tremblantes. L'atmosphère était chaude et alourdie de parfums. La nuit, le silence, la solitude, lui produisaient une sorte d'étranglement. Elle était déjà sur les premières marches ; il marchait sans conscience.

A la porte de l'antichambre, Ellen posa la lumière sur un meuble et fit jouer le verrou ; une bouffée d'air leur frappa le visage et fit osciller la bougie.

— Mon pauvre ami, dit-elle, vous allez mourir de froid.

Il ne répondit pas.

— Allons ! allons ! — Elle lui tendait les mains ; il tremblait de plus en plus ; elle le prit doucement par le bras :

— Que vous êtes mauvais aujourd'hui, vous me forcez à vous chasser. — Elle l'attirait doucement vers la porte béante ; il en franchit le seuil. Par l'entre-bâillement, Ellen passa la tête pour lui jeter un dernier sourire ; lui, saisit cette tête adorée. Il était à bout. Du

premier jour où il l'avait connue, il avait rêvé de mettre un baiser sur une petite place nacrée au-dessous du menton. Cette fois, il y mit ses lèvres et la baisa longuement, passionnément; Ellen ne résistait plus. La porte se rouvrit sous le poids des deux corps. En reculant, Ellen renversa la bougie; le salon était ouvert, ils y roulèrent dans l'obscurité, heurtant les vieux meubles; les bras du jeune homme s'étaient fermés : aucune force n'aurait pu les rouvrir...

La lune depuis longtemps avait disparu derrière l'horizon, quand Sosthène repassa la porte; cette fois, sans résistance, la comtesse lui rendait son baiser.

— Je suis bien heureux! répétait-il.

Il disait vrai en s'écriant dans l'élan de son cœur : « Je suis bien heureux; » il l'était absolument. En quittant Ellen, il ne pouvait embrasser l'étendue de sa joie : lui! Sosthène Goulu, l'amant d'une comtesse, belle, jeune, désirée! C'était trop, il était ivre; il s'efforçait de penser à autre chose, mais son souvenir le ramenait malgré lui au moment précis de sa possession; il essayait de revivre par l'esprit cette minute délicieuse : il n'obtenait encore que la rage de n'en plus jouir. Il se redisait ses mots, il écoutait son intonation. La nuit était obscure, il marchait au hasard, sans conscience de l'heure, du lieu, des difficultés du chemin. Malgré le froid, son front était inondé; ses mains, sa moustache, étaient imprégnées du parfum d'Ellen; il s'arrêtait pour le sentir encore avant que le grand air l'eût évaporé.

XXIV.

En arrivant au château, il entra rapidement dans son appartement. Il avait hâte de se voir, comme s'il devait retrouver sur sa figure la trace des baisers de la comtesse. Il vit surtout qu'il était pâle et défait; ses grands yeux semblaient ne pouvoir plus se fermer. Cette nuit, du moins : pas une seconde il n'échappa à l'obsession du souvenir. Il ne faisait même pas de projets pour les jours qui allaient suivre; il ne pouvait se distraire de ce passé d'une heure : c'était l'apogée de sa vie. Il pensa au comte, à l'injure qu'il venait de lui faire, il eut un instant de remords; mais les confidences d'Ellen lui revinrent : cet homme ne la rendait pas heureuse; n'était-ce pas son droit de lui prodiguer des consolations? Il préparait son attitude vis-à-vis de lui et méditait des phrases pour écarter les soupçons.

Pauvre grand enfant! s'il avait su!

Il s'endormit au jour, le visage enfoncé dans le mouchoir de la

comtesse. A midi, M. de Champereux vint frapper à sa porte; il arrivait de la ville et passait par Brémailles pour surveiller les travaux. Sosthène, en l'apercevant, eut peur de voir finir son beau rêve en fait divers banal. Il fut vite rassuré : le comte avait la mine sombre et l'air fatigué; il avait passé la nuit au cercle, disait-il. Sosthène respira.

Pendant le déjeuner, il ne savait quelle position prendre, il balançait entre la crainte d'être trop froid et celle de paraître obséquieux. Il aurait voulu détester davantage son rival, il lui était impossible de partager la haine que la comtesse avait exprimée : il l'aimait, pour ainsi dire malgré lui, comme une partie d'elle-même.

Dans la journée, il accompagna le comte à Champereux. Il aurait mieux aimé attendre pour la revoir seule, mais il n'osa pas refuser de le suivre. Comment seraient-ils assez maîtres d'eux pour ne pas se trahir? Il craignait d'être pris de folie subite, de ne pouvoir se contenir, de se jeter à son cou et de tout avouer; cette espèce d'état nerveux l'obsédait terriblement.

La comtesse le tira d'embarras en lui donnant aussitôt la note. Son calme le rassura. En entendant la voiture, elle était venue à l'antichambre, avait tendu son front à son mari, la main à Sosthène, comme si rien ne s'était passé, à ce point que le jeune homme se prit à douter des événemens de la nuit. Il s'était figuré tout autrement leur prochaine entrevue; il avait rêvé des tendresses sans fin après cette heure de surprise qui n'avait rien assouvi. Au lieu de cela, une visite presque officielle, des phrases banales et le visage de tous les jours : il ne pouvait reprendre son équilibre.

Elle ne paraissait aucunement troublée.

— Vous êtes revenu de ce matin?

— J'ai déjeuné à Brémailles.

— Rien de nouveau à Poitiers?

— Non, rien; beaucoup de monde au cercle. Le préfet m'a demandé quand vous reveniez, et Mme Colasson m'a dit qu'elle viendrait vous chercher pour... je ne me souviens plus... Ah! aussi Laglaine; on parle sérieusement de son mariage avec la petite Gaudru.

Sosthène tendit l'oreille; il fut un peu surpris que cette nouvelle le laissât aussi indifférent.

— Vous avez bien fait de revenir, je commençais à trouver le temps long dans votre champignonnière. — Puis se retournant vers Sosthène : — Ah, pardon, dit-elle, j'oubliais que vous avez été assez aimable pour me tenir compagnie. Ça va bien depuis hier soir? Je pourrais dire ce matin. Savez-vous quelle heure il était quand vous êtes parti? Minuit passé. Mon ami, votre voisin me compromet. — En

disant cela, elle regardait Sosthène : Vous voyez, semblait-elle dire, ce n'est pas plus difficile que cela.

Le jeune homme aurait voulu fuir ; il ne trouvait pas Ellen telle qu'il l'eût désirée. Il n'en avait pas la force ; il était avide d'une minute d'intimité pour retrouver les miettes du festin de la veille.

M. de Champereux les laissa seuls un instant pour monter à sa chambre. Sosthène se précipita. Ellen jeta un rapide coup d'œil autour d'eux.

— Voyons, soyez sage, dit-elle ; ne me faites pas repentir de ma folie d'hier. Grand enfant, va ! on vous tiendra à distance si vous n'êtes pas plus raisonnable que cela.

— Alors, vous ne m'aimez plus ?

— Si, si, on vous aime, mais il faut être prudent.

Se rapprochant d'un geste brusque, elle l'attira dans l'angle de la cheminée et lui mit un baiser sur les lèvres ; puis elle monta chez son mari, laissant Sosthène enchaîné par cette nouvelle caresse.

Les précautions imposées par la comtesse pendant les premiers jours ne furent pas de longue durée. La raideur exagérée du début eut bientôt fait place à une intimité transparente ; la réserve guindée que l'on croit devoir s'imposer est au contraire un symptôme. Les imprudences d'avant sont moins indiscrètes que la fausse prudence d'après.

Malgré l'habileté d'Ellen et la docilité de Sosthène, ils ne pouvaient échapper à la règle commune : leur intimité s'établit doucement comme sur des bases durables. Le comte s'occupait beaucoup de la gérance ; il ne paraissait plus à Champereux qu'accidentellement : en homme pressé, il vivait entre Brémailles et son cercle. Sosthène avait mis une somme importante à sa disposition pour les travaux. Il confondait avec une insouciance charmante sa caisse agricole avec sa bourse de jeu ; il n'avait pas le temps de faire le bilan de chacune, et Sosthène n'aurait eu garde de lui demander des comptes. La comtesse, plus adroite, le lui reprochait parfois hautement :

— Vous avez tort, disait-elle, de laisser ainsi la bride sur le cou à mon mari ; je le connais : avec la meilleure foi du monde, il en abusera. Il ne sait pas compter. Ah ! mon ami, si vous saviez ce que j'ai supporté de cette nature engloutissante : ma fortune, ma jeunesse, tout a passé en folles orgies. J'ai tant souffert qu'il m'était bien dû de rencontrer à la fin de ma vie un amour comme le vôtre.

Ils ne se quittaient pas ; tout était prétexte à se réunir. Séparés pendant quelques heures de la matinée, ils se retrouvaient dans l'après-midi. Le comte avait organisé un service de chevaux de selle ; Sosthène et la comtesse faisaient des promenades interminables.

Le château était rouvert. Ellen passait des journées entières à mettre un peu d'ordre dans ces grandes pièces garnies de trésors. Pendant que M. de Champereux s'occupait des communs et du service extérieur, Ellen remontait la maison avec tout le luxe qu'elle comportait. Sosthène était heureux de son bonheur. Pour son goût, il préférait la modestie de Champereux : ils y étaient plus libres; là, ils pouvaient s'aimer à l'aise; ils avaient, du reste, mis de côté toute réserve. Ils étaient presque toujours seuls, et la chronique du département, à juste titre, s'était emparée d'eux.

Ellen, au début, avait fait une affaire, mais aujourd'hui elle était prise dans ses propres filets. L'amour jeune et violent de Sosthène l'avait mordue aux sens; elle ressentait les premières atteintes de l'âge. Cette liaison, de plus, lui procurait la largeur d'existence tant rêvée : pour toutes ces raisons, elle voulait à tout prix se l'attacher. Elle n'était plus maîtresse d'elle-même. A cette heure, si Sosthène l'avait abandonnée, elle en eût réellement souffert. Mais elle n'avait rien à craindre; elle le tenait solidement par l'amour et la vanité. Grâce à ce regain de vie heureuse, elle avait refleuri comme la prairie sous une ondée. Désormais tout était commun dans leur existence. Après quelques façons, elle avait fini par puiser à main ouverte dans la caisse de Sosthène, et son élégance venait soutenir encore sa beauté mûrie.

Sa façon d'être avec son amant ne pouvait laisser aucun doute sur leurs relations; même devant le monde, leur conversation gardait quelque chose de la tendresse du tête-à-tête. Les rares voyages de Sosthène à la ville lui donnaient de la jalousie; elle risquait des scènes qui le comblaient de joie; elle s'affichait bravement pour se l'attacher davantage.

— Je t'ai donné toute ma vie, disait-elle; que deviendrais-je si je te perdais?

XXV.

Laglaine faisait de fréquens voyages à Poitiers pour son journal et surtout pour suivre l'affaire qu'il avait si habilement lancée. La liaison de Sosthène avec Mme de Champereux n'était un mystère pour personne; on en parlait hautement comme d'un ménage officiel. Le préfet, furieux, avait enjoint à sa femme de ne plus recevoir la comtesse. Sans crainte de montrer le bout de l'oreille, il traînait Ellen dans la boue.

Laglaine feignait le doute. Pour obtenir des preuves, il criait à l'exagération : on lui en avait fourni de telles qu'il repartit un jour pour Paris avec des armes plein ses poches.

Radegonde n'avait rien reçu de Sosthène depuis son arrivée à Paris. Comme les âmes honnêtes, elle puisait dans sa propre sincérité sa confiance en lui ; elle était certaine que la nouvelle fortune de son ami n'avait en rien modifié ses intentions ; elle était toutefois un peu surprise qu'il ne fût pas déjà venu se jeter à ses pieds, fort d'une raison qui devait anéantir la résistance de son père. Par fierté, elle n'avait voulu tenter aucune démarche ; elle évitait de prêter l'oreille quand Gaudru causait avec Laglaine, pour s'épargner d'en entendre dire du mal.

A Poitiers, au milieu de son monde, Gaudru pouvait encore être éclairé sur la valeur de Laglaine, mais ici le pauvre grainetier marchait à la dérive dans ce désert peuplé où personne ne lui était secourable. Dans l'ardeur de la lutte, il ne s'était pas demandé s'il était à la hauteur de la mission, et surtout si le changement de vie, de relations, d'habitudes et de travail n'était pas de nature à troubler profondément sa vie. Quand il entra à la chambre, il lui sembla arriver dans une classe de collège ; le bruit, l'agitation, la langue nouvelle, les formalités à remplir, la correspondance écrasante, les demandes de toute sorte l'affolèrent. Il ne comprenait pas un mot. C'était donc ça la députation? Sans Laglaine, il eût repris le chemin de Poitiers, mais le secrétaire veillait. Il se multipliait pour suffire à tout, répondait aux lettres : c'est une des grandes forces de la députation de n'en jamais laisser aucune sans réponse ; il promettait beaucoup, tenait quelquefois, lisait les journaux pour maintenir son maître dans la ligne politique qu'il lui avait tracée, lui faisait chaque matin son programme du jour, mettait dans cet esprit vide les quelques mots dont il pouvait avoir besoin au cours de la séance. Il le montait comme un automate. Gaudru était tellement ignorant en politique et illettré en tout qu'il se prêtait de bonne grâce à ce subterfuge ; le soir, après la chambre, Laglaine résumait les débats et lui faisait une sorte d'opinion. A défaut d'idées, il lui fournissait des expressions qui en tenaient lieu. Cette répétition journalière était une occupation suffisante pour le député.

Mais la pauvre Mme Gaudru souffrait réellement de sa solitude ; elle avait perdu ses relations de quartier, ses cancans de voisinage, son importance de femme riche. Elle avait espéré remplacer tout cela par une notoriété bien plus grande : être femme d'un député lui apparaissait dans le lointain de son ambition comme une sorte de royauté ; sa déception fut immense, quand, arrivant à Paris, elle se trouva noyée dans la foule et que rien d'apparent n'émergea du niveau commun. Pas plus chez son concierge qu'avec ses domestiques nouveaux, elle ne trouvait cette obséquiosité attachée, pensait-elle, à sa nouvelle dignité ; ce n'était pas tout, ses habitudes d'économie

bourgeoise furent renversées. Sa simplicité même l'humiliait : sa fille, qui lui paraissait élégante à Poitiers, ici lui semblait aussi simple qu'une grisette.

Gaudru avait loué un appartement cher et modeste dans la rue Richepanse. Ils n'avaient aucune relation ; les soirées étaient cruelles, ils ne savaient qu'en faire. Debout le matin avant l'aurore, ils ne rencontraient dans les rues que les balayeurs. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'à cinquante ans on ne modifie pas impunément ses habitudes pour s'improviser Parisien.

Laglaine avait prévu tout cela; lui, qui nageait en plein Paris comme dans son propre élément, s'était réservé de diriger le vaisseau de la famille et de le faire aborder à son heure sur la côte qu'il avait choisie.

Il entama d'abord Mme Gaudru; il lui prêtait sur sa fille une autorité qu'elle n'avait pas. Un jour, son mari étant à la chambre, il lui demanda la faveur d'un entretien.

— Vous le savez, chère madame, lui dit-il, mon rêve est de m'attacher à vous par des liens indissolubles et d'obtenir la main de Mlle Radegonde. Je vous ai fait part de mon projet depuis longtemps, et loin d'y mettre opposition, vous m'avez toujours encouragé. Jusqu'ici la réserve de Mlle votre fille a été le seul obstacle. Aujourd'hui, tout est bien changé : la fortune subite de M. Goulu a modifié ses intentions; il est juste qu'elle le sache. Je viens donc vous demander d'avoir avec Mlle Radegonde une nouvelle entrevue.

En temps ordinaire, Mme Gaudru aurait peut-être fait des objections; mais dans son isolement Laglaine était sa seule ressource ; l'idée de le mécontenter ne pouvait lui venir, aujourd'hui surtout ; celle de l'attacher définitivement à sa famille n'avait rien qui lui déplût.

Mme Gaudru appela Radegonde, qui travaillait dans la chambre voisine. La jeune fille, en entrant, jeta un regard dur sur Laglaine et s'assit à contre-jour, dans une attitude décidée.

— Ma fille, dit Mme Gaudru sans se rasseoir, M. Laglaine désire te parler. Je te demande d'écouter avec patience la communication qu'il va te faire. — Et, sans attendre la reponse, elle sortit du salon.

Quand ils se trouvèrent seuls, le plus embarrassé des deux fut assurément Laglaine, bien qu'il eût en main, cette fois, une arme sur laquelle il pouvait compter. Il avait affaire à forte partie ; la valeur de la jeune fille lui était connue, et, s'il avait confiance dans l'issue du combat, il n'était pas sans inquiétude sur les coups qu'il allait recevoir ; sa figure portait les traces de son embarras. Radegonde, attentive et silencieuse, attendait.

— Eh bien ! monsieur, je vous écoute.

Ce rôle de dénonciateur n'avait rien de chevaleresque, le journaliste le sentait ; aussi ne trouva-t-il pas tout de suite sa réponse.

— Mademoiselle,.. je ne prétends pas ;.. mais enfin,.. c'est un devoir... pour moi... J'aurais écarté toute idée personnelle si...

— Voyons, voyons, monsieur, pour un homme dont l'état est de parler et de bien dire...

— Mademoiselle (il avait enfin trouvé sa formule), l'obstacle qui s'élevait entre nous est aplani. C'est un devoir pour moi de vous faire connaître la conduite d'un homme devenu indigne de vous. Si je parviens à le remplacer dans votre cœur, je serai au comble de mes vœux.

— Monsieur Laglaine, on ne saurait être plus précis ; vous m'annoncez une preuve, vous êtes à même, je pense, de me la fournir; je vous saurais gré de me laisser seule en apprécier la valeur.

— Mon Dieu, mademoiselle, avant de vous la donner, je dois vous dire comment cette preuve est tombée entre mes mains,.. pour me disculper de manœuvres indignes de mon caractère.

— Au fait, monsieur, au fait!

— Mon ami Colasson m'avait prié de faire obtenir au comte de Champereux une position d'inspecteur d'agriculture. A l'un de mes derniers voyages, il m'avait entretenu de la conduite de la comtesse ; à son avis, elle pouvait être un obstacle à la faveur qu'il sollicite ; il devait s'informer et me tenir au courant. Je viens de recevoir une lettre de lui; elle est telle qu'aucun doute ne peut désormais exister. Bien que ce procédé me répugne, je le répète, je n'hésite pas à vous la soumettre, dans l'espoir qu'elle modifiera vos intentions à mon égard.

Le journaliste tira la lettre de sa poche et la présenta à la jeune fille.

Radegonde avait pâli légèrement en entendant la phrase de Laglaine ; ses lèvres étaient serrées, elles semblaient prêtes à mordre.

— Monsieur, quelle que soit l'issue de votre combinaison, permettez-moi à l'avance de vous exprimer mon sentiment : c'est lâche d'attaquer un homme hors d'état de se défendre, et plus encore de faire souffrir une femme qui ne vous a jamais autorisé à entrer ainsi dans sa vie intime. Maintenant, donnez...

Pendant la lecture, Laglaine se tenait la tête courbée.

« Mon cher Laglaine, cessez vos demarches, ceux dont il s'agit sont indignes de toute faveur; aussi bien n'en ont-ils plus besoin : ils ont decouvert une source de profits meilleurs et moins honnêtes.

« Mme de Champereux est outrageusement la maîtresse du petit Goulu ; ils ont jeté le masque. Le comte et sa digne épouse puisent

sans pudeur dans la caisse du nouveau nabab. J'ai ma police, je parle à coup sûr ; c'est sur des preuves indiscutables que j'ai chassé la comtesse de chez moi. Le Champereux m'a épargné cette peine pour son compte. On prête au trio l'intention de partir pour Paris ; c'est assurément ce qu'ils ont de mieux à faire : ici on les montre au doigt.

« Amitiés et hommages aux Gaudru, et à vous de tout cœur.

« COLASSON, *préfet de la Vienne.* »

Radegonde entra ses ongles dans ses chairs ; elle souffrait horriblement, mais n'en voulait rien faire voir. Elle fut vite maîtresse d'elle-même, par un effort violent de sa volonté.

— Eh bien ! monsieur, dit-elle avec un léger tremblement, vous devez être satisfait : regardez-moi bien, je souffre beaucoup ; c'est, je suppose, ce que vous vouliez ; maintenant vous pouvez vous retirer. Je veux ajouter cependant que cette lettre me paraît faite pour les besoins de votre cause, et, bien que je sois trahie, j'a tout lieu de le craindre, mes vues sur vous ne peuvent être modifiées. Allez, monsieur, j'ai besoin d'être seule et de réfléchir.

Ses réflexions étaient toutes faites. Quand le journaliste fut parti, elle rentra dans sa chambre, se précipita à son bureau et écrivit sans prendre haleine :

« Vous aimez une autre femme, me dit-on ; est-ce vrai ? On me le prouvera de toutes les manières ; je ne le croirai encore qu'après l'avoir entendu de votre bouche. Je veux être bonne jusqu'au bout, car, moi, je vous aime encore. Pour vous sauver la honte d'une pareille confession, je considérerai votre silence comme un aveu. Si, dans quatre jours, vous ne m'avez pas fourni un démenti à cracher à la face de ceux qui me font souffrir, vous serez mort pour moi. Adieu ou au revoir ; je vous saurai gré de m'épargner quelques heures de torture.

« RADEGONDE. »

La lettre arriva à Brémailles tandis que la comtesse, qui ne prenait plus aucune précaution, était chaudement enfouie dans un fauteuil, au coin du feu, près de Sosthène. Pendant sa lecture, le visage du jeune homme se contracta involontairement. Ellen faisait bonne garde autour du cœur de son amant ; maintenant, elle n'avait pas grande crainte, mais elle était femme de précaution et songeait à l'avenir. La lettre lui parut suspecte ; cette grande écriture, sans caractère précis, était assurement d'une femme ; elle en

avait déjà supprimé plusieurs d'intrigantes offrant leurs services. Elle se leva d'un bond :

— Qu'avez-vous? Une mauvaise nouvelle? Dis-moi, tu es tout pâle! Qu'y a-t-il?

— Rien, je vous assure, rien.

Mais elle n'avait pas confiance. La jalousie est une excuse à tout : par un geste brusque, elle s'empara de la lettre et courut à la fenêtre. Il ne lui fallut pas longtemps pour la parcourir. Quand Sosthène arriva, elle avait lu la signature.

— Elle a de l'audace, cette petite grainetière! Cette façon d'écrire comme un soldat qui demande raison ne me déplaît pas; elle veut vous épargner la peine d'un aveu. Elle est charitable, l'effrontée; elle a compté sans moi, qui veux vous l'épargner aussi. Laissez-moi faire, je vais lui répondre.

— Ellen, Ellen, disait Sosthène, je vous en prie, je vous aime, vous le savez bien; cette lettre m'a contrarié à cause de vous; bien mieux vaut ne pas répondre. Dans quatre jours, elle sera fixée; elle-même le demande. Je vous en prie, qu'on ne sache pas que cette lettre est tombée entre vos mains.

— Tombée, non pas tombée. Allez, ceci me regarde; il importe qu'on sache, quand on fera l'assaut de votre personne, qu'il y a auprès de vous un gardien qui veille. Je me compromets?.. J'ai brûlé les ponts, la route est fermée pour retourner en arrière; je suis à vous, mais j'entends vous garder. — La comtesse était inondée de larmes.

Devant cette douleur, Sosthène ne sut résister. Ellen tordit la lettre dans ses belles mains, la pétrit pour l'anéantir, et finit par la glisser dans sa poche.

— Fiez-vous à moi; je vais abréger la torture de cette vierge-martyre. — Et, se dirigeant vers un petit bureau ouvert, rempli de papiers à l'en-tête du château, elle écrivit nerveusement pendant que Sosthène, sans courage, laissait formuler cette injure contre celle qui n'avait d'autre tort que de l'avoir aimé.

« Mademoiselle, on a vu des rois, lorsqu'il y en avait encore, épouser des bergères; mais on n'a jamais vu un homme jeune et riche préférer une marchande de farine à une grande dame. Le moindre journaliste fera bien mieux votre affaire; croyez-en celle qui signe :

« *Un bon avis.* »

Malgré supplications, promesses, sermens, menaces timides, la comtesse Ellen refusa de montrer la lettre; elle fit monter un domestique à cheval pour la porter à Poitiers.

Quand la réponse parvint à Radegonde, elle lui causa une vraie douleur; mais elle avait autant de courage que d'amour : elle ne versa pas une larme ; elle pâlit affreusement, le cœur lui manqua, mais elle ne perdit pas la raison. Radegonde n'était point une petite-maîtresse; pourtant elle voulait être seule : l'idée de laisser voir son chagrin l'offensait comme un manque d'énergie ; il y a certains déchiremens qu'une femme ne doit pas montrer. La perte de son amour et de ses espérances était cruelle, mais la façon dont s'écroulait son roman l'humiliait plus encore. Comment n'avait-il pas eu la pudeur de garder pour lui seul le cri de détresse qu'elle lui avait jeté? Une autre, et quelle autre! l'avait entendu; il n'avait pas trouvé un mot de pitié pour sa souffrance. Laglaine et son père avaient bien raison de s'insurger contre cette horde de gens pourris; désormais, elle aussi, leur déclarait la guerre. Quand sa colère fut un peu calmée, elle entra chez sa mère :

— Mon père est sorti?

— Oui, mon enfant; tu as à lui parler?

— Et M. Laglaine?

— Il doit être dans le cabinet de ton père.

— Voulez-vous le prier de venir?

Un instant après le journaliste accourait.

— Monsieur, lui dit Radegonde, vous aviez raison ; pardonnez-moi d'avoir douté. Votre... amour excuse vos manœuvres, le mien justifie ma prudence. Aujourd'hui je suis édifiée; ma parole m'est rendue.

Laglaine était loin de s'attendre à une solution aussi prompte.

— Monsieur, continua-t-elle, le chagrin est entré avec vous dans notre maison ; dès le premier jour, je vous ai deviné. Faut-il vous en donner la preuve, et dévoiler heure par heure votre prétendu désintéressement? Vous avez accepté d'être secrétaire de mon père pour devenir député sous son nom, pour vous assurer sa survivance ; vous avez rêvé d'être son gendre : c'était bien conçu, je l'avoue.

Vous faites de fréquens voyages à Poitiers ; l'affaire des Champereux est-elle le fait du hasard? je veux l'espérer : ici je ne puis que former des conjectures, mais votre passé m'autorise à croire qu'en cette circonstance encore, vous avez été mon mauvais génie. Je refuse donc, mais formellement, d'acquitter la lettre de change que je n'ai pas signée. Vous avez poussé mon père dans cette aventure, vous êtes liés l'un à l'autre par un pacte que je suis impuissante à dénoncer, bien que je le désapprouve. Il me faut donc vous subir dans notre maison comme ami du député; mais bornez là votre ambition : je refuse d'être votre femme.

Je reste la fiancée malheureuse d'un homme que les circonstances rendent indigne de moi, mais je le connais trop pour n'être point assurée qu'il est, en cela, le jouet d'une machination que je ne subis pas sans contrôle. On peut modifier sa vie, on ne change pas son cœur. J'attendrai des temps meilleurs. A défaut de celui d'épouse que j'avais espéré, le rôle de bon génie ne me déplaît pas ; avec les intrigues qu'il faut prévoir pour Sosthène, un tel emploi n'est pas inutile ; l'amie saura s'en contenter. Allez, monsieur, et que ceci soit dit une fois pour toutes.

Laglaine se retira l'oreille basse, sans rien trouver à répondre à cet ultimatum si nettement exprimé. Mme Gaudru le suivit jusqu'à son bureau, lui prodiguant des excuses et des consolations dont il n'avait que faire : le verbiage de la bonne femme ajoutait l'importunité à l'humiliation. Il annonça le projet de s'éloigner sur-le-champ ; il attendait Gaudru pour l'en informer.

Il n'y avait, du reste, rien à craindre. Pour n'avoir point atteint complètement son but, les bénéfices attachés à sa position étaient encore trop considérables pour qu'un homme aussi industrieux que Laglaine les abandonnât de gaîté de cœur. Il saurait bien se retourner, tout en se faisant tirer l'oreille.

— Je vous attendais avec une vive impatience, dit-il à Gaudru d'un ton légèrement solennel, quand celui-ci revint de la chambre.

— Qu'y a-t-il ? Je vous écoute.

— Avec l'autorisation de Mme Gaudru, les circonstances me paraissant favorables, j'ai tenté une nouvelle démarche auprès de votre fille ; sa réponse est telle que je ne saurais demeurer un jour de plus près de vous. Veuillez chercher un autre secrétaire.

— Mais, mon ami, avant de rien conclure, souffrez que moi-même...

— Inutile, désormais, mon parti est pris, ma dignité a déjà trop souffert : j'ai hâte de m'éloigner de tout ce qui me rappelle une cruelle blessure, car j'aimais votre fille. Je dois trop à votre amitié pour vous laisser dans l'embarras ; je vous aiderai à me trouver un successeur : après je quitterai votre maison pour n'y jamais reparaître.

Malgré les supplications du bonhomme, malgré ses nouvelles promesses, Laglaine prit son chapeau et sortit sans rien entendre. Sa résolution, on le devine, était aussi peu sérieuse que celle de Radegonde était irrévocable. S'il avait pu lire la lettre qu'il adressait au préfet le soir même, Gaudru eût été pleinement rassuré sur les intentions de son secrétaire.

« Tout s'écroule, lui disait-il, par la volonté d'une petite fille que je hais, pour n'avoir pu l'aimer officiellement. Je viens d'informer

l'honorable père de ma résolution : un myope auquel on enlève les lunettes ne serait pas plus embarrassé. Rassurez-vous, je me borne aux menaces; pour prolonger ses inquiétudes, je cherche un suppléant que je ne trouverai pas, et je continuerai à tenir les fils de mon polichinelle.

« Je compte aller prochainement à Poitiers pour vous soumettre un plan de campagne, qui, je l'espère, aura votre assentiment. »

XXVI.

Un soir, vers minuit, dans un cercle de la place d'Armes, M. de Champereux offrit de tailler une banque pour occuper les joueurs qui n'avaient pas trouvé place à la table d'écarté. Après des alternatives de gain et de perte, à sept heures du matin, quand la partie s'acheva faute de combattans, le comte était en perte d'environ quatre-vingt mille francs. Pour faire face au plus pressé, il lui fallut mettre à sec la caisse de Brémailles; malgré tout, ses poches retournées, il devait encore une quarantaine de mille francs. Il pria sa femme de les obtenir de Sosthène. Il comptait se rattraper prochainement; ce n'était qu'une avance.

La comtesse savait depuis longtemps ce que valaient pareilles promesses; son mari jouait désormais nuit et jour dans tous les tripots et cafés de la ville; il perdait, disait-on, des sommes considérables. Elle redoutait, de plus, cette fois, que les affaires de son mari ne vinssent entraver les siennes; aussi hésita-t-elle beaucoup avant de tenter une démarche. Pourtant un refus était une rupture d'association; ce mari, si gênant parfois, avait son utilité; c'était le pavillon : séparés, elle tombait ouvertement dans la catégorie des courtisanes. Elle se résigna donc à contre-cœur.

Sosthène, depuis longtemps, ne raisonnait plus et comptait encore moins. Il allait à la dérive. Devant les larmes d'Ellen, il s'adressa à son vieil ami Melin-Changobert. Celui-ci n'attendait rien moins que cette occasion; loin de la redouter, il l'appelait de tous ses vœux. Il répondit à Sosthène en le priant de passer à l'étude pour jeter un coup d'œil sur sa situation financière.

Le pauvre garçon était tellement absorbé, sa nouvelle existence avait à tel point tari en lui la faculté de tout effort, qu'il ne se résigna pas sans peine à se rendre à l'invitation. L'importance de la somme le contrariait un peu : on ne devient pas subitement grand seigneur; il craignait de plus des observations justes, bien qu'il jugeât ne pouvoir payer trop cher le bien qu'il avait dérobé.

Après quelques jours d'hésitation, jours souvent troublés par le

désespoir d'Ellen, il se rendit à Poitiers, la tête basse, comme un collégien allant au-devant d'une réprimande.

— Tu as singulièrement tardé à te rendre à mon appel, lui dit le notaire ; il y a six mois, lors de notre dernière entrevue ici, tu étais plus empressé. Le sujet de notre entretien, il faut en convenir, n'était pas précisément le même : tu as perdu, sans doute, le souvenir de notre conversation. Dussé-je me répéter, je vais te rafraîchir la mémoire. J'ai cherché, autant qu'il m'en souvient, à te mettre en garde contre les aventuriers des deux sexes. J'étais loin de m'attendre, je l'avoue, à ce que mes prévisions se réalisassent aussi promptement. Ceux qui, à cette heure, s'attachent à tes flancs, ne laissent rien à désirer : le mari possède assez son monde pour faire de toi un *gentleman* accompli ; la femme, de son côté, est trop rompue aux choses de l'amour pour ne pas t'initier aux secrets de la galanterie et aux ruses féminines ; les femmes seules connaissent bien les femmes.

— Mais je ne sais vraiment où vous voulez en venir. M. et Mme de Champereux sont des amis dignes d'affection et d'estime.

— Autruche, va, qui se refuse à voir le scandale d'une telle association ! Ce n'est pas, au moins, que je désapprouve en principe d'aussi belles connaissances ; mais mon rôle de mentor s'impose quand ma caisse, qui, elle, ne ment pas, m'avertit que tu paies tes leçons trop cher. As-tu au moins fait ton bilan depuis que tu nages en pleine volupté ? Non, je suis sûr. Heureusement je veille. Approche, je vais te mettre au fait de ta situation.

Le lendemain de la mort de Pierre Rabazou, les droits acquittés, j'ai déposé à ton compte, à la Banque de France, près de trois cent mille francs, et le chèque que tu as remis à ton bon ami de Champereux n'a pu être payé faute de provision. Conclus.

Si tu veux prendre la peine de jeter un coup d'œil sur le compte de tes débours, tu pourras te convaincre que tes dépenses personnelles n'atteignent pas la moitié. Le complément est passé entre les mains de ton régisseur et ami.

M. de Champereux a fait avec toi ce qu'il a fait avec tous ceux qui l'ont honoré de leur confiance. Je pourrais te citer dix fortunes de notre ville qu'il a mises à la dérive, sans en excepter la sienne, bien entendu. Je connais ses affaires de tout temps ; je puis t'en donner la preuve. Quand il t'a entrepris, le comte était à bout de ressources ; à peine lui restait-il une bourse de jeux aplatie ou gonflée selon le hasard de la fortune. Ceci explique la rapidité avec laquelle il s'est empressé de confondre ta caisse avec la sienne ; les joueurs peuvent boire le Pactole sans qu'il y paraisse. La comtesse, de son côté, a fait brèche, plus discrètement, il en faut convenir ;

mais, depuis quelques mois, sa maison s'est singulièrement améliorée, et les fournisseurs se réjouissent fort de ton voisinage.

— Mais ce sont des infamies, interrompit Sosthène; je vous reconnais le droit de me donner des conseils, je me réserve celui de les suivre à mon gré, et, quels que soient vos titres, je ne puis vous laisser injurier une femme que la basse calomnie a déjà trop visée.

— Mon pauvre enfant, il faut, je le vois, mettre le fer dans la plaie. Écoute : et ne t'en prends qu'à toi de ce que mes révélations peuvent avoir de cruel.

Mlle Ellen de La Grolière a quitté le Sacré-Cœur, à la suite d'une petite aventure dont ses amies de pension ont conservé le souvenir. On avait saisi une correspondance dont les termes ne laissaient aucun doute sur la pureté de ses mœurs. La mère La Grolière, inquiète, entreprit aussitôt la conquête d'un gendre. Après de nombreuses tentatives, on aboutit à Champereux. Ce fut un coup fourré : la fortune liquide s'élevait à peine à quelques milliers de francs.

Le comte avait encore son père. Le bonhomme passait pour riche; on le disait avare, et son fils donnait à entendre que ses dépenses n'étaient que l'emploi anticipé des économies de la maison. « Je mange le revenu du capital détenu par mon vautour, » disait-il; les fournisseurs en profitaient pour gonfler les notes et obtenir des règlemens à des taux usuraires.

Quand le père Champereux est mort, son armoire ne contenait que du linge hors d'usage, des factures non acquittées, comme actif quelques centaines de francs et les billets de son fils, auquel, par une ironie suprême, il faisait souscrire des reconnaissances chaque fois que le jeune homme avait recours à sa bourse.

Cette façon de laisser comme héritage à son unique enfant ses propres billets ne manquait pas d'esprit; le bonhomme en avait, mais il n'avait que cela, et les créanciers du jeune comte ne pouvaient s'en contenter. Pierre Rabazou s'est rendu acquéreur de toutes les terres de Champereux confinant à Brémailles; avec l'argent, j'ai désintéressé la plus grande partie des créanciers, et le château est resté dans l'état où tu le vois actuellement. Le ménage, dès cette époque, à bout d'héritages, a vécu de misère; il ne se trouve pas toujours d'aussi grasses victimes que toi.

— Tout cela est possible, mais je ne vois rien là qui prouve que la comtesse est ce que vous semblez dire; elle peut être gênée, victime d'un vampire insatiable; elle a souvent déploré devant moi sa vie perdue; mais, comme moi, vous auriez de l'admiration si vous connaissiez son courage au milieu du désastre. Il n'y a

rien de sa vie que je ne sache, rien qui n'impose l'estime et la considération.

— Mon enfant, tu planes; il me coûte de te faire retomber lourdement sur la terre; mais, tôt ou tard, il en faudrait arriver là. Je n'ai point entamé cette campagne, tu le penses bien, contre un ennemi aussi armé, sans m'être précautionné moi-même de quelques munitions. Ce que j'entreprends serait taxé d'infamie dans une cause ordinaire; mais la justice échappe aux règles de courtoisie mondaine. Je suis le juge, elle est l'accusée : mon devoir est d'user de tous les moyens pour te sauver, toi, la victime.

— Je ne vous le demandais pas; vous me faites horriblement souffrir; mais hâtez-vous, je préfère tout à cette menace.

— Il y a quelques années, un de mes plus anciens clients, M. de La Boussaie, vint me trouver à l'étude et me confia que son fils, affolé par son amour pour une femme du monde, renonçait à sa carrière pour ne la point quitter, et se livrait à des dépenses auxquelles sa fortune, assez modeste, ne pouvait suffire. Le ministre, sollicité, l'avait nommé à Constantinople; il refusait de s'y rendre. Il ne m'avait point dit le nom de la dame, et me demandait s'il était possible de faire interdire son fils. « Je serai moins discret que vous, » lui dis-je en nommant la comtesse. C'était elle, il en convint; je n'étais pas sorcier, sa liaison étant aussi connue que la tienne aujourd'hui; de plus, à certains symptômes, il était facile de deviner qu'une manne bienfaisante était tombée du ciel sur le ménage. Pour des raisons que je n'ai point à te donner, je m'intéressais beaucoup à ce jeune homme. Le rôle de la comtesse me mit sérieusement en colère; elle était venue souvent chez moi se plaindre de son mari, elle jouait la femme sensible. Je n'avais pas été dupe; je promis à M. de La Boussaie de le débarrasser.

Sosthène s'était levé; il était pâle comme un cadavre, tout son sang était au cœur, il semblait oppressé par un poids insoutenable.

— Pouvez-vous, dis-je, amener votre fils? — Je désignai la rue, la maison et l'heure.

— Oui, me répondit-il.

Au jour dit, les choses se passèrent mieux que je ne pouvais l'espérer.

Poussée par de pressans besoins d'argent, la comtesse consentait parfois à faire une récolte illicite dans une de ces maisons qui ont pour industrie d'abriter les amours secrètes : les héros de ces tristes aventures sont généralement à l'âge qui est une garantie de discrétion... J'abrège. Qu'il te suffise de savoir que Max de La Boussaie,

caché sous une porte, put voir son idole entrer au bras d'un inconnu et ressortir une heure après avec son compagnon. Le doute n'était pas permis; la torture qu'il avait endurée suffisait à le guérir à jamais. Le lendemain, sans détourner la tête, sans un mot d'adieu, il rejoignait son poste. Il n'a pas reparu à Poitiers depuis.

— Et qui me prouve que cette histoire n'est pas faite pour les besoins de votre cause infâme?

— J'aurais voulu épargner à toi certaines preuves cruelles et à moi l'emploi de moyens que je réprouve; mais la nécessité fait loi.

Le notaire prit dans un tiroir, soigneusement fermé, une liasse de lettres rattachées avec une faveur rose; il en parcourut quelques-unes, détacha celle qui lui paraissait la plus probante, et la tendit à Sosthène.

Avant même de l'avoir lue, le jeune homme eut un éblouissement : il avait reconnu l'écriture. Son cœur révolté cessa de battre; il dut s'appuyer à la table pour ne pas tomber. Il resta plusieurs minutes avant d'être en état de lire. Dès la première ligne, il fut écrasé :

« Mon bon ami, je serai demain, à l'heure indiquée, à votre rendez-vous; j'ai grand besoin de vous voir : une nouvelle complication entrave encore ma vie; cet homme est aussi ingénieux à défaire mon bonheur que vous êtes habile à l'assurer. Soyez certain du moins que, dans cette entrevue, le plaisir de vous entretenir l'emporte sur l'intérêt. Quel vilain mot! mais vous savez ce qu'il renferme; je le rachète en disant : « Je vous aime. »

Les formes que revêt la souffrance sont infinies; elle est plus ou moins aiguë, selon la nature et la résistance qu'opposent les victimes. Sosthène n'était rien moins qu'un héros. Le courage moral est souvent le résultat d'une tradition : quand de longues générations successives se sont montrées courageuses, les descendans continuent par une sorte d'atavisme. Sosthène était encore peuple; de plus, amolli au physique et gâté moralement par la nouvelle fortune qu'il n'avait point encore digérée. Il lui semblait que ses richesses devaient le dispenser de tout effort et de tout accident; le coup de massue l'abattit comme un bœuf : il tomba littéralement à la renverse.

— Pauvre garçon, dit Mélin-Changobert en s'agenouillant pour lui soutenir la tête, j'ai trop forcé la dose.

Il prit un peu d'eau et lui aspergea légèrement le visage. Sosthène revint à lui, regarda le notaire avec un regard de fou, se releva et marcha d'un pas mal assuré à travers la pièce.

— Je ne sais pas, moi, disait-il; que vais-je devenir? Oh! l'horreur! je ne veux plus la voir, oh! non, jamais, jamais!

Le jeune homme était juste à ce moment de la vie où les passions n'admettent pas de demi-mesures.

— D'autant, reprit Mélin, que ce serait toujours à recommencer. Ces amours-là, tu peux m'en croire, sont comme ces boissons maudites auxquelles on revient malgré soi et dont on meurt. Tu n'as d'autre ressource que de mettre une grande distance entre la charmeuse et toi.

— Je voudrais être déjà loin.

— Du courage, mon enfant; pour être durables, les résolutions doivent être réfléchies. N'accuse pas l'argent d'être le seul motif qui m'ait amené à cette exécution. Si la comtesse n'avait eu d'autre inconvénient que de faire une saignée à ton avoir, je t'aurais laissé en paix; le plaisir qu'elle donne vaut bien le sacrifice; mais elle perd ta vie, te dessèche le cœur, use tes sens, t'absorbe comme une goule, et quand, vieillie, elle te laissera désabusé, il sera trop tard pour te reprendre. Il faut bien se garder d'être le dernier amant de ces sortes de femmes. Quand elles ont perdu tout espoir de remplacer l'homme qu'elles accaparent, elles se cramponnent à lui, dût-il en mourir, avec la rage du désespoir. Il ne faut pas te noyer à ton premier voyage. Au fond, Ellen n'a jamais aimé que son mari, si toutefois ce sentiment peut s'appeler de l'amour; elle a pour lui cette tendresse, mêlée de mépris et de protection, qu'ont les prostituées pour leur amant. C'est une sorte d'excuse à leur horrible métier d'avoir constamment sous les yeux un homme plus misérable qu'elles. Peut-être la comtesse te préfère-t-elle à d'autres; je veux l'admettre, mais ce n'est qu'une nuance. Pour toi elle a congédié le préfet, mais, sois sans crainte, elle en trouvera d'autres.

— Je veux partir.

— Oui, c'est convenu; mais encore faut-il que ton départ n'ait pas l'air d'une fuite. Ne retourne pas à Brémailles ce soir; demeure ici jusqu'à l'heure de te mettre en route. Écris, je ferai porter ta lettre; surtout laisse ignorer le lieu de ta retraite.

— Je serais fort embarrassé pour le dire.

— Mets-toi là et écris.

Sosthène obéit machinalement.

« Mon cher comte, je vous ai donné trop de preuves d'estime pour que la mesure qu'il me faut prendre puisse être imputée à un sentiment d'avarice ou de défiance. Vous savez pour quel motif votre chèque a été refusé. Je n'avais plus de provision à la Banque. En moins de six mois, j'ai dépensé une somme importante. Il me faut, pour boucher ce trou, faire des économies et m'éloigner momentanément; je regrette de vous laisser dans l'embarras, mais à

l'impossible... Vous voudrez bien exprimer à Mme la comtesse tous mes regrets de partir sans prendre congé d'elle.

« Forcé d'interrompre tous nos travaux, je vous rends votre liberté, me réservant pour l'avenir d'avoir encore recours à vos lumières. »

— Sucre la pilule comme tu l'entendras et signe. Maintenant songe à tes préparatifs.

Sosthène restait encore sur sa lettre achevée.

— Tu dînes avec moi; je te mettrai en voiture.

Mélin appela un clerc et lui donna l'ordre de partir pour Brémailles.

Le soir, à neuf heures, après des alternatives de rage et de faiblesse, d'énergie et d'attendrissement, le jeune homme prenait le train de Bordeaux; il comptait de là gagner l'Italie par le littoral et la Corniche.

XXVII.

Si on a la vie entière pour maudire ses gagnans, on n'a que vingt-quatre heures pour les désintéresser. Le comte avait trop la pratique du jeu pour ignorer cet usage. N'ayant pu réunir la somme, après quelques jours de tentatives infructueuses, il s'était empressé de revenir à Champereux et de là à Brémailles. Sosthène venait de partir; il l'attendit tout le jour; le lendemain seulement il trouva la lettre. Que se passait-il? La comtesse fut sérieusement attristée. Comment n'avait-elle rien reçu? Était-elle donc comprise dans ce congé brutal? L'argent ne pouvait faire défaut. Elle était trop perspicace pour ne point attribuer cet abandon à une cause plus sérieuse. Ses traits se contractèrent horriblement.

— Dites, mais dites donc! Qui vous a remis cette lettre? Que s'est-il passé à Brémailles hier?

— Rien, sinon qu'un employé de Changobert est venu prendre une valise et du linge, m'a-t-on dit, car j'étais dehors quand il est arrivé.

— Dehors, toujours dehors, jamais où il faut être.

— Pouvais-je prévoir? et enfin qu'aurais-je fait?

— Vous m'eussiez prévenue; ce voyage à Poitiers coïncidant avec le refus de la Banque devait vous faire prévoir une explication avec Mélin-Changobert. Le vieux misérable! Sait-on ce qu'il a pu machiner contre nous?

La comtesse pâlissait de rage.

— Parti, parti! pour où? Donnez des ordres, faites atteler, je veux savoir; Mélin me dira tout et me paiera son compte

Place Saint-Pierre-le-Puellier, Ellen renvoya sa voiture. Le notaire était seul; il ne manifesta aucune surprise : la visite était prévue. Il ouvrit la balustrade qui entourait son bureau et vint au-devant de la comtesse en s'inclinant profondément.

Avant d'en venir aux prises, les deux adversaires se regardaient. Mélin avait l'avantage d'être calme et parfaitement préparé, tandis que la comtesse, pleine de colère, venait accuser sans certitude.

Le tabellion avança un siège.

— Merci, dit-elle, ce que j'ai à vous dire ne me retiendra pas longtemps.

— Je le regrette, madame.

— Pas de phrases, voulez-vous?

— Je veux toujours ce que vous désirez... Le notaire vous écoute.

— Vous vous trompez encore, car aujourd'hui c'est bien à l'homme que j'ai affaire.

— Dans ce cas, chère madame, vous le savez, ce n'est point ici qu'il donne des consultations.

— Pas de malentendu; vous connaissez parfaitement le motif qui m'amène; n'ajoutez pas à l'odieux de votre rôle la cruauté de m'imposer un récit inutile.

— Je vous assure, madame, que je ne comprends pas...

— Faut-il donc vous cracher vos infamies à la face? Pour la seconde fois, vous employez des procédés indignes d'un homme d'honneur contre une femme. Vous avez cru que je subirais l'injure sans crier; mais, cette fois, je vous fais partager l'opprobre.

Vous avez montré mes lettres à Sosthène. Oh! les lettres! elles ne sont pas signées; mais il connaissait assez mon écriture. Je comprends l'horreur qu'il a dû éprouver en sachant que je m'étais donnée à un homme tel que vous. Si au moins vous lui aviez dit le marché qu'il m'a fallu subir; ce n'est pas pour moi qu'eût été l'infamie. Mais c'est impossible! Vous n'avez pas commis ce crime : se servir contre elle des lettres d'une femme, c'est plus qu'un crime, c'est une bassesse. Eussiez-vous agi de la sorte si j'avais auprès de moi un homme pour me défendre? Mais vous étiez sûr de l'impunité. Lâche, lâche! et bêtement cruel! Maintenant qu'allez-vous faire de moi? Allez-vous m'offrir encore une agréable compensation! Il me faudrait peut-être l'accepter : je ne compte plus les outrages. Avouez donc, mais avouez donc! et dites-moi enfin quel ingénieux moyen vous avez trouvé pour m'arracher plus que la vie?

— Permettez-moi, ma chère enfant, avant d'entamer une discussion qui ne laisse pas que d'être pénible, de vous forcer à un exa-

men de conscience que vous ne semblez pas vouloir faire de bonne volonté.

Le notaire, avant de continuer, abattit la double porte qui protégeait son cabinet de l'oreille des clercs : — Maintenant, dit-il, veuillez vous asseoir, car je ne compte pas être aussi bref que vous.

La comtesse se laissa tomber sur un siège ; le tabellion se rapprocha : il voulait tenir son adversaire sous l'action de son regard pour la mieux pénétrer de ses paroles.

— Madame la comtesse, dit-il, il vous est sans doute sorti de la mémoire, — les femmes écartent volontiers ce qui pèse à leur conscience, — vous avez sans doute oublié, dis-je, ce que je vous ai répété chaque fois que ma personne s'est trouvée mêlée à vos... affaires : je vous laissais le champ libre et la faculté de chasser sur toutes terres, hors celles que je m'étais expressément réservées. Vous avez usé et abusé de cette autorisation, sans qu'il me soit jamais venu à la pensée d'intervenir. Deux personnes seulement vous étaient interdites dans une certaine mesure. Je me suis montré quand vous êtes devenue pour elles un danger. J'ai agi, avouez-le, ouvertement, sans précaution. Vous venez aujourd'hui me demander compte de ma conduite ; je vais vous répondre avec toute franchise : j'ai décidé votre rupture avec le jeune La Boussaie, et c'est encore moi qui viens de faire partir Sosthène. Mme de La Boussaie, qui était mon amie...

— Dites votre bonne amie.

— Je dis bien, mon amie m'avait recommandé son fils à sa dernière heure ; il allait, pour vous, perdre sa carrière, son avoir et plus encore : je sais ce que coûte votre amour. Quand l'heure est venue, je vous ai brisée ; c'était mon droit.

Quand, avec une habileté à laquelle je rends justice, aidés d'auxiliaires que je soupçonne, votre mari et vous avez commencé le siège de Sosthène, je n'ai rien dit : vos leçons lui étaient précieuses ; il était en mesure de les payer ; mais, à un certain point, il fallait s'attendre à me voir paraître. Eh bien ! ce point, vous l'avez dépassé. Sosthène entame la vie ; vous achevez la vôtre, comtesse. J'exagère ; mais, avouez-le, il est hors nature de voir un garçon de vingt-sept ans associé pour toujours à une femme de... mettez le chiffre vous-même : en vous voyant, on craint trop de rester au-dessous de la vérité.

Quant aux procédés, madame, j'ai bien peur qu'ici nous ne soyons pas d'accord. Dans un duel, les conditions sont réglées par une sorte de contrat ; sous peine d'honneur, on ne saurait s'en écarter ; mais dans un guet-apens, l'homme attaqué a le droit d'user

d'un poignard, si, pour sa sûreté personnelle, il en porte un sur lui. N'oubliez pas que, dans toute liaison où l'intérêt se montre, la femme cesse d'avoir droit à certains égards. Vous m'obligez à vous dire des choses que j'eusse voulu vous épargner. Si j'ai une petite, toute petite part de ma vie abandonnée au plaisir, j'ai en revanche, et je m'en félicite, toute une existence au grand jour consacrée au bien. Sur le terrain mystérieux, vous n'avez pas eu à vous plaindre, j'espère; mais sur celui des affaires, l'homme de joie reste inflexible; c'est ce qu'il aurait fallu deviner, comtesse.

— Alors, vous avouez?

— Non-seulement j'avoue, mais encore je m'en flatte. Quand vous avez entamé l'éducation de mon pupille, je n'ai rien dit; mais lorsque vous avez visé plus haut, d'un coup de pied j'ai renversé tous vos échafaudages. Il m'en a coûté, car je l'ai fait beaucoup souffrir, le pauvre enfant. J'ai moins que tout autre le droit de m'en étonner. Oh! vous le teniez bien; il a fallu une rude secousse pour le détacher. Si j'eusse permis qu'il vous revît, c'est à moi qu'il en voudrait à cette heure et à vous qu'il pardonnerait. Je vous fais l'honneur, madame la comtesse, de vous croire très capable de ce miracle. Faites le compte de ce que vos leçons nous ont coûté depuis six mois, et vous comprendrez que la moindre goutte d'eau ait fait déborder... ma prudence.

— Et vous croyez qu'il en sera longtemps ainsi? que cet homme libre, maître de lui, que j'aime et dont je suis aimée, va disparaître de ma vie comme un incident sans importance?

— Oh! je ne dis pas cela; je suis persuadé, au contraire, que vous allez faire tout au monde pour ressaisir les guides qui vous échappent; mais j'ai voulu gagner du temps; le temps, vous le savez, est le grand remède aux choses du cœur. Sosthène voyage; il importait qu'il vît à son horizon autre chose que vous. S'il vous revient, ce sera, soyez-en sûre, avec les bénéfices de la comparaison.

— Le monde n'est pas si grand qu'on n'y puisse retrouver un homme; malgré vous, j'irai le rejoindre.

— Vous ne ferez pas cela, par cette raison, qui est aussi votre excuse, que vous êtes imprévoyante... Sous cette pluie d'or, vous n'avez, je suis sûr, pas eu la prudence de faire la moindre réserve. Ce mépris du lendemain est la seule moralité de votre vie.

— C'est vrai; mais j'ai des bijoux.

— Non, vous n'en avez plus; vous oubliez que le comte a eu recours à vos écrins comme garantie.

— Oh! cet homme! mais j'ai trouvé autrefois, je trouverai encore. Voyons, j'ai eu tort, je le confesse; — la comtesse avait

pris la main du vieil homme. — Avouez que j'avais lieu d'être en colère. A vous, je peux tout dire. Est-ce sa jeunesse, sa beauté, ou son amour d'enfant qui m'ont séduite? Je suis folle de cet homme et prête à tout pour le revoir. Je suis résolue à faire ce que vous exigerez de moi. Je prends l'engagement d'être sage et résignée ; mais, je vous en supplie, donnez-moi le temps de m'habituer à cette séparation. Laissez-moi lui écrire. Que tout ne soit pas rompu ; je vous aimerai bien.

Ellen s'était rapprochée encore ; elle mettait dans son regard tout le charme dont elle savait user, mais en vain. Changobert l'avait dit : dans son étude, il n'était que notaire ; l'homme de plaisir restait au dehors.

— Cette idée d'obtenir de moi la poudre pour me combattre ne manque pas, je l'avoue, d'originalité ; mais, chère madame, cette affaire est liquidée ; n'en parlons plus, je vous prie. Nous donnerons à M. de Champereux le temps de se retourner ; il aura à me faire connaître ce dont il a besoin pour attendre la place... qu'il sollicite. Je prends sur moi de le lui avancer. Quant à la dette de jeu, je reste intraitable, et suis enchanté que ceux qui attendent son argent en soient pour leur courte honte.

Il n'y avait plus rien à dire. Le notaire se dégagea des mains de Mme de Champereux et marcha vers la porte, qu'il ouvrit brusquement ; en présence de ses clercs, la conversation intime ne pouvait se prolonger.

— Je ferai au mieux de vos intérêts, soyez-en certaine, madame la comtesse, dit-il à haute voix, en s'inclinant avec un respect exagéré.

Ellen répondit par un signe de tête protecteur et insolent, et, sans rien ajouter, traversa la pièce sous les regards allumés des clercs distraits par son passage et la traînée de parfum qu'elle laissait à sa suite.

Sa voiture avait dételé rue des Écossais ; elle s'y rendit à pied sans détourner la tête ; elle avait hâte d'être seule. Pour la première fois, elle éprouvait un impérieux besoin de pleurer. L'examen de conscience prescrit par le notaire n'était pas dans ses moyens ; il était surtout en dehors de ses habitudes. Les femmes de cette sorte ne se reconnaissent jamais coupables ; toute leur intelligence s'applique à éviter les conséquences des fautes commises. Ellen au fond accusait son mari, mais leur indulgence réciproque ne la laissait pas s'appesantir longtemps. Il fallait de nouveau, par un effort commun, sortir de l'ornière. Après deux heures de réflexion, de colère et de larmes, la comtesse s'aperçut qu'elle s'était mise en route sans déjeuner.

L'angoisse attribuée au chagrin avait aussi pour cause des tiraillemens d'estomac intolérables ; elle appela son cocher, se fit monter des brioches, les arrosa de sirop de groseilles et, raffermie par ce repas de grisette, fit atteler pour rentrer à Champereux.

En route, elle prit soin d'éviter Brémailles, ce paradis terrestre dont Mélin-Changobert était l'ange gardien. Le comte attendait anxieux. Comme beaucoup d'hommes physiquement actifs, il était inerte et lâche devant une résolution à prendre. Il se rangeait alors volontiers derrière sa femme, qui, plus nerveuse, partait comme un cheval sous un coup de fouet. Cette disposition n'avait pas été sans influence sur les mœurs d'Ellen ; souvent on l'avait envoyée à la chasse quand le pain ou les plaisirs manquaient au râtelier conjugal.

— J'ai deviné, dit-elle en jetant rapidement son chapeau : Changobert a montré ses livres. Nous avons été vite, paraît-il. Devant cette brèche, le drapier a reparu, il a pris peur, et s'est laissé expédier comme un colis, pour où ? je l'ignore. Grand mal, après tout, que nous lui ayons appris à manger proprement le bien acquis d'une façon si malpropre. Non pas que j'absolve votre conduite ; vous avez été bête, vous sauriez vous passer de pain, mais non pas de plaisir et de jeu. Qu'allons-nous faire maintenant ? Avez-vous une idée, au moins ?

— Si vous croyez qu'on peut en avoir dans la solitude, à la campagne, avec des créanciers à la cantonade et pas le sou. J'ai relu la scène de M. Dimanche.

— Ne faites pas d'esprit, ce n'est pas l'heure. Changobert m'a promis... un secours... oui, un secours pour attendre une place qui n'aura pas de peine, quelle qu'elle soit, à être meilleure que la nôtre en ce moment. Vous n'avez plus rien, rien ?

— Non, j'ai vide la caisse ; vous savez comment. En attendant le... secours qui m'est bien dû, car enfin j'ai abandonné une position... promise pour ce drôle, je ne puis retourner à Poitiers ; ce serait un tapage infernal. Si seulement je pouvais jouer : on n'a pas toujours la déveine ; mais où et comment ?

Le tête-à-tête ne fut pas gai, ce soir-là, dans le château de la misère ; malgré l'insouciance des époux, l'avenir n'était pas couleur de rose. Le lendemain, le comte se présenta à Brémailles ; il eut l'humiliation de s'en voir refuser la porte par ceux-là mêmes qui la veille étaient ses humbles serviteurs.

Changobert, heureusement, se souvint de sa promesse ; il envoya quelques billets de mille francs pour assurer l'existence matérielle. Le comte obtint d'Ellen qu'elle lui en confiât la plus grosse part pour aller à Paris tenter la fortune ; elle y consentit. S'il était heu-

reux, elle devait le rejoindre, car l'existence n'était plus possible à Poitiers.

Après le départ, la comtesse Ellen essaya quelques jours de lutter contre l'ennui et la solitude; mais l'instinct, plus fort que la raison, lui fit reprendre timidement sa vie rue des Écossais. Elle comptait sur la lâcheté humaine pour lui permettre d'attendre un nouveau filon d'or.

Toutefois, la transition était singulièrement brusque et la punition cruelle. Elle écrivit à Sosthène, adressa sa lettre à Brémailles; mais elle lui fut retournée avec cette mention : Adresse inconnue. Les ordres étaient des plus sévères.

C'est que Sosthène, qui voyageait réellement en Italie, était encore sous le coup de la violente colère qui l'avait poussé à cette brusque rupture. Il se montrait d'autant plus intraitable qu'à distance il n'avait rien à redouter des charmes captivans d'Ellen.

XXVIII.

Radegonde, après son exécution suprême, subit la réaction inévitable; malgré son courage, la nature trahit ses efforts; elle était surtout malheureuse d'avoir à mésestimer celui qu'elle parait jadis en son cœur de toutes les vertus. Ses parens lui tenaient rigueur pour la résistance qu'elle leur opposait. Sa mère, dans son admiration sans bornes pour son époux, n'osait la défendre. La présence de Laglaine, plus cruelle encore, lui rendait la maison odieuse. Gaudru, dans la crainte de perdre son âme damnée, celui par lequel seul il avait raison d'être, n'était guère disposé à la tendresse pour sa fille : l'ambition en faisait un monstre. La pauvre enfant ignorait la rupture de Sosthène avec la comtesse : on se garda bien de l'en informer. Bien qu'elle lui eût ôté tout espoir, Laglaine, fier de sa combinaison, continuait à faire bonne garde.

Sous ces influences néfastes, la santé de Radegonde subit une épreuve terrible; elle se laissait réellement glisser; elle avait honte de son amour, mais elle était impuissante à le chasser de sa pensée.

A cette heure précise, si la Providence avait voulu que Radegonde et Sosthène se rencontrassent, que de souffrances ils se fussent épargnées! Mais la pauvre fille, justement offensée, ne pouvait aller à Sosthène, et lui, bien qu'elle ne fût en rien responsable des fautes de sa famille, n'avait point assez de grandeur d'âme pour lui épargner son ressentiment.

Radegonde devint tout à fait malade. Le médecin conseilla le changement d'air, la distraction, ce qu'on ordonne enfin pour tout mal inconnu; heureusement les vacances parlementaires étaient arrivées; Gaudru et sa famille purent partir pour le Bournais.

Radegonde fut heureuse de quitter Paris, qui lui pesait comme l'exil. L'air natal, la vie douce et contemplative, la beauté de la campagne à cette saison, lui furent favorables; elle reprit un peu de santé physique.

Melin-Changobert, un jour en tournée d'affaires dans le canton, s'arrêta au Bournais pour voir son client et rendre visite à ces dames. La jeune fille avait grand désir de l'interroger et de savoir par lui ce que devenait Sosthène; aussi, au moment du départ, accompagna-t-elle le notaire jusqu'à sa voiture.

— J'ai été bien malade, lui dit-elle, mais je me sens assez forte pour entendre parler de lui. Où est-il?

Melin répondit qu'il voyageait en Italie, sans faire connaître la raison de son départ; il ajouta toutefois qu'il était seul. Radegonde le mit au fait de l'incident qui avait motivé la rupture.

— J'avais deviné juste, dit le bonhomme. M'autorisez-vous à tenter une démarche?

— Non, répondit-elle, ma blessure n'est pas de celles que le temps suffit à guérir; l'amour est mort, et je n'ai plus d'estime. Je m'étais trompée; il y a désormais trop d'injures et trop d'or entre nous. Malgré tout, je lui reste fidèle : je ne saurais aimer deux fois. Ses débuts peuvent faire présager bien des orages dans sa vie; je serai sa providence. Si, plus tard, il devenait digne de moi, peut-être lui pardonnerais-je; aujourd'hui, je suis veuve de mon beau rêve; j'attends à l'œuvre mon fiancé de l'avenir.

Changobert ne put que souscrire à ce programme plein de sagesse.

Gaudru était rentré dans sa ville avec la joie d'un collégien sortant de pension. Il avait touché de près le pouvoir sans en bien comprendre la portée; non moins que beaucoup d'autres, il était resté à côté et au-dessous de son mandat, usant son influence en taquineries locales et en mesquines intrigues de parti.

Laglaine, qui, malgré tout, ne l'avait pas abandonné, se taillait sous son nom des profits plus clairs.

Ceux qui avaient acclamé Gaudru se ruaient aujourd'hui avec acharnement sur les récompenses promises; il ne savait plus où donner de la tête; les demandes se succédaient sous toutes les formes. On ne peut toujours payer avec le Mérite agricole et les bureaux de tabac; l'argent de la caisse politique était épuisé; dans-

ces conditions, le repos espéré n'était guère possible. Sous l'influence du terroir, ses instincts de paysan madré et mal endurant reparaissaient. Bien qu'il eût été vainqueur dans son duel avec son voisin, il s'acharnait encore sur le vaincu. Après les élections, le comité conservateur s'était évaporé, et l'argent emprunté par le baron restait à sa charge. Il n'avait point à compter sur la grandeur d'âme de son prêteur; la somme arrivait à échéance et, plus que jamais, il était difficile de trouver un nouveau bailleur de fonds. Le rêve de Gaudru allait peut-être se réaliser; déjà il regardait le château au-dessus des grands arbres de son parc avec des yeux d'oiseau de proie. La Providence, cette fois, sous les traits d'une grand'mère, prit soin de déjouer ses projets. On apprit subitement dans le canton que la marquise douairière de Benou avait découvert pour son petit-fils la fille d'un fabricant de chapelets d'Angers, fournisseur breveté du pape et, par ce fait, puissamment riche. La déception du grainetier n'eut d'égale que la joie de sa fille, pour laquelle ces mesquineries et ces finesses étaient autant de souffrances.

Laglaine a sincèrement renoncé à Radegonde; il lui a voué une haine qu'heureusement il ne trouve guère à exercer. Sa place auprès du père offre une large compensation aux dédains de la fille. Il a fondé à Paris une feuille commerciale et politique dont Gaudru fait les frais. Il tripote à outrance. A Poitiers, *la Volonté*, plus que jamais l'organe de la préfecture, l'aide à maintenir son pouvoir local. Mme Colasson devient de jour en jour le type de la femme gênante, attachée au flanc de ses deux acolytes; elle leur crée de gros embarras.

Mme de Champereux végète et se fait oublier en attendant que la fortune favorable lui permette de rejoindre son mari.

Radegonde trompe son chagrin en faisant autour d'elle tout le bien possible; elle combat discrètement la tendance de son père en répandant autant d'argent pour faire la charité dans sa commune qu'il en dépense à satisfaire sa vanité insatiable.

Sosthène et Radegonde sont passés l'un et l'autre à côté du bonheur. La vanité des uns, la cupidité des autres les ont fait échouer au port.

ADRIEN CHABOT.

LA

FEMME AUX ÉTATS-UNIS

I.

L'Europe s'américanise. En un siècle, de 1789 à 1889, elle a déversé sur les plages de l'Amérique du Nord plus de treize millions d'émigrans. Jusqu'en 1860, elle a inondé les États-Unis des produits de ses manufactures, leur imposant sa littérature et ses idées, ses arts et ses artistes, ses modes et ses goûts, ses déclassés et ses aventuriers. Semblable à un sol altéré et sablonneux, cette terre nouvelle a tout absorbé, s'est tout assimilé : le bon et le mauvais, les eaux pures et les eaux souillées. Puis, de ces élémens divers, le génie de la race, l'influence du climat, l'expansion libre, la culture intellectuelle, religieuse et morale, ont fait surgir une civilisation autre, ayant avec la nôtre certaines affinités naturelles, offrant aussi avec elle des contrastes imprévus.

A son tour, cette civilisation reflue sur l'Europe, que ses touristes envahissent, où ses millionnaires nomades échangent leur tente contre de somptueux hôtels, rivalisant de luxe, d'élégance et de confort avec une aristocratie de naissance qui s'éteint et qu'ils envient, et une aristocratie financière qu'ils écrasent de leur opulence. A leur tour, ils nous initient à leurs idées, à leurs mœurs, à leurs usages, non plus timidement, en parvenus qui doutent et que le

ridicule effraie, mais en gens arrivés, qui sourient de nos préjugés et auxquels l'expérience acquise a donné l'assurance qui s'impose.

Les civilisations ont de ces chocs en retour. Elles réagissent les unes sur les autres, se modifiant plus ou moins rapidement, plus ou moins profondément, suivant les circonstances et surtout suivant les moyens d'action mis en œuvre. L'antiquité n'en avait connu que deux : la conquête brutale et la conquête intellectuelle, la force des armes et la séduction de l'éloquence et des arts. On a perfectionné l'une et l'autre; la guerre, plus meurtrière, est devenue méthodique et savante; le livre et le journal ont remplacé la tribune trop restreinte pour un auditoire trop vaste; on écrit plus, on parle moins. Puis, à ces moyens de propagande s'en est joint un autre, autrefois inconnu ou dédaigné, plus discret, plus insaisissable et plus puissant qu'aucun : l'influence féminine.

Longtemps la femme fut peu de chose : un accident dans l'histoire des peuples comme dans la vie des hommes; elle est beaucoup aujourd'hui, et déjà, répudiant des méthodes surannées, historiens et voyageurs, philosophes et moralistes ne s'enquièrent plus uniquement, dans l'étude d'une nation, des tendances politiques, du mécanisme administratif, du mouvement économique, mais, aussi et surtout, des usages et des coutumes, de la vie sociale, de ce milieu dont la femme est le centre, où son action se fait sentir, déterminant parfois ces grands courans qui entraînent les peuples.

Qu'on l'approuve ou qu'on la regrette, on ne saurait nier l'extension de cette influence féminine. Napoléon Ier, qui s'en offusquait fort, tançait rudement Mme de Staël de s'occuper des affaires publiques, à quoi elle lui répondait qu'on ne saurait blâmer les femmes de s'intéresser à la politique dans un pays où, de par la politique, on leur coupait la tête. L'argument était sans réplique; il en est d'autres, et ce qui est pour étonner, ce n'est pas qu'une moitié, — et la plus nombreuse, — du genre humain ait enfin conquis sa part d'influence, mais qu'elle ait mis tant de siècles à la conquérir. Pour avoir tardé à se produire, son action ne se fait que mieux sentir.

Cette action se manifeste rarement au grand jour, elle est encore moins officielle, partant elle est irresponsable. Les décrets sociaux et mondains de la femme ne relèvent que de son bon plaisir. Elle les édicte, s'y conforme et y soumet les autres. Elle laisse l'action apparente à l'homme, mais elle est le mobile qui le fait agir, et, par le degré d'influence qu'elle exerce, on peut mesurer le degré de civilisation du milieu. Ce niveau monte là où cette influence est plus accentuée; il baisse là où elle est faible ou nulle. Il semble qu'elle soit, en nos temps modernes, l'étiage du progrès, et si,

comme tous les pouvoirs nouveaux, elle a ses partisans fanatiques, les détracteurs ne lui ont pas manqué, ennemis imprudens qui ont fait plus pour elle que ses amis les plus dévoués.

Avaient-ils donc prévu sa grandeur future, ces législateurs et ces philosophes anciens qui, réduisant la femme au servage, lui reprochaient des vices d'esclave; ces pères de l'église qui la traitaient en adversaire, ces penseurs profonds dont elle déroutait la logique et qui ont tant médit d'elle? Un Platon, affirmant que celui qui a failli sera changé en femme à la seconde naissance; Hippocrate se demandant : — Qu'est-ce que la femme? — et répondant : La maladie. Saint Jérôme ne la représentait pas sous de moins sombres couleurs : *Pejores omnes et a diabolo afflatæ*. Suivant saint Thomas, « la femme est un être accidentel et manqué. » Plus rude encore dans son langage, saint Jean de Damas nous dit : « La femme est une méchante bourrique, un affreux ténia qui a son siège dans le cœur de l'homme. « Saint Jean Chrysologue écrit : « Elle est la source du mal, l'auteur du péché, la pierre du tombeau, la porte de l'enfer, la fatalité de nos misères. » D'après saint Grégoire le Grand, « elle n'a pas le sens du bien. » Érasme la déclare « un animal inepte et fou, mais au demeurant plaisant et gracieux;.. la femme, ajoute-t-il, est toujours femme, c'est-à-dire folle. »

On remplirait des in-folio du mal qu'ils ont dit d'elle. La bibliothèque la plus vaste ne contiendrait pas tout ce qui a été écrit sur cet inépuisable sujet, et dans notre Paris seul on peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'on voit éclore chaque année plus de mille volumes nouveaux, romans ou autres, dans lesquels on porte la femme aux nues ou on la traîne aux gémonies. Idole ou victime, elle n'en demeure pas moins triomphante. Avec quel dédain méprisant elle a essuyé, sans broncher, la terrible boutade du plus misogyne des philosophes!

« O vous, sages à la science haute et profonde, qui avez médité, qui savez où, quand et comment tout s'unit dans la nature, pourquoi ces amours, pourquoi ces baisers? Mettez à la torture votre esprit subtil et dites-moi où, quand et comment il m'arriva d'aimer, pourquoi il m'arriva d'aimer? » Ainsi s'exclamait Burger, et Schopenhauer de se poser la même question. Il se demande, lui aussi, en quoi consiste cet empire mystérieux, le plus puissant et le plus actif de tous. Il s'étonne de le voir mettre les plus grands esprits à l'envers, intervenir, pour les troubler avec ses vetilles, dans les négociations diplomatiques, glisser ses billets doux et ses mèches de cheveux dans les portefeuilles des hommes d'état, bouleverser tout, embrouiller tout. Et il s'en prend à « ce sexe de petite taille, aux larges hanches, aux cheveux longs et aux idées

courtes. Au lieu de le nommer *beau*, il eût été plus juste de l'appeler l'*inesthétique*. » Voilà pour le côté physique ; quant au côté intellectuel et moral, cela se vaut, selon lui. « La nature, qui a refusé la force à la femme, lui a donné, pour protéger sa faiblesse, la ruse en partage. » Conclusion : fourberie instinctive et invincible penchant au mensonge. « Le lion a ses dents et ses griffes, l'éléphant et le sanglier leurs défenses, le taureau a ses cornes, la seiche a son encre qui lui sert à troubler l'eau autour d'elle ; la femme a la dissimulation, innée chez la plus fine comme chez la plus sotte. Il lui est aussi naturel d'en user en toute occasion, qu'à un animal attaqué de se défendre aussitôt avec ses armes naturelles. »

Il ne pardonne pas au christianisme d'avoir modifié « l'heureux état d'infériorité dans lequel l'antiquité maintenait la femme. » Les peuples de l'Orient, suivant lui, se rendaient mieux compte du rôle qui convient aux femmes que nous ne le faisons « avec notre galanterie et notre stupide vénération, qui est bien, ajoute-t-il, l'épanouissement le plus complet de la sottise germano-chrétienne. » N'est-ce pas elle, en effet, qui a créé la *dame*, qu'il tient en amère et profonde antipathie? « la *dame* européenne, objet, dit-il, des railleries de l'Asie entière et dont Rome et la Grèce se seraient également moquées,.. un monstre, le produit de la bêtise humaine, machine à dépenser l'argent. » Et telle est sa rancune contre l'Allemagne, pour la part qu'elle a prise à cette œuvre inepte, qu'il termine par ces mots : « En prévision de ma mort, je fais cette confession que je méprise la nation allemande à cause de sa bêtise infinie, et que je rougis de lui appartenir. »

En dépit de ce dernier trait, Schopenhauer n'a pas eu aux États-Unis, qu'il admirait fort sans les connaître, et qui, le connaissant, l'ont médiocrement goûté, le succès qu'il obtint en Europe. La *dame*, objectif de ses railleries amères et de ses invectives, non contente d'avoir conquis, elle aussi, le Nouveau-Monde, est en bonne voie d'américaniser l'ancien.

II.

Chaque race s'est fait de la femme une conception particulière. Les idées, comme les langues, varient, et, pour exprimer la même pensée, empruntent des modes divers. Si, pour nous, Français, la femme personnifie notre idéal, incarnant en elle tous les détails exquis de la civilisation, pour l'Espagnol, elle est encore une madone dans une église ; pour l'Italien, une fleur dans un jardin ; pour le Turc, « un meuble de bonheur. » On sait la plainte naïve de la jeune femme arabe : « Avant d'être mon époux, il baisait la trace

de mes pas ; maintenant, il m'attelle avec l'âne à la charrue et me fait labourer. »

L'Anglais, précurseur de l'Américain, voit surtout dans la femme la mère de ses enfans et la maîtresse de sa maison. Peu sociable par goût, très indépendant par nature, il supporte impatiemment la vie des villes, ne l'accepte que pour un temps, celui de conquérir, avec l'aisance, le droit de vivre à sa guise, chez lui, sur un sol, dans une demeure qui soit sienne ou qu'il fasse sienne. Profondément imbu des traditions bibliques, entretenues et avivées par le culte domestique et la lecture des livres saints, il leur a emprunté certains traits caractéristiques : le respect de l'autorité paternelle, le désir d'une progéniture nombreuse. Il en a gardé aussi le goût de la vie nomade. L'instinct qui pousse les cadets de famille à chercher aux Indes, au Canada, en Australie, au Cap, un plus vaste champ d'activité, à créer et à peupler les colonies anglaises, ce même instinct qui entraîne l'homme d'affaires à consacrer chaque année quelques semaines à visiter l'Europe, à chasser en Écosse, à pêcher le saumon en Suède et en Norvège, à voyager en Égypte, qui pousse ses hardis explorateurs au cœur de l'Afrique ou jusque dans les glaces du pôle Nord, lui vient de là. Sédentaire par occupation, par nécessité, il a les instincts du nomade, le désir de camper, de changer de place, d'horizon et de climat. Aussi l'émigration lui paraît-elle naturelle ; elle ne comporte pour lui aucune des idées défavorables qui prévalent ailleurs, où volontiers on l'associe à l'idée d'inconstance, d'impuissance à réussir là où la destinée vous a placé.

Ces instincts, ces traditions, il les emporte avec lui, les implante sur les terres nouvelles qu'il colonise, les transmet à ses descendans. Ainsi fit-il, quand la persécution religieuse d'abord, le désir de conquérir la fortune ensuite, l'amenèrent sur les plages du Nouveau-Monde. Greffe détachée du robuste tronc anglais, il prit racine et fit souche à son tour, car il ne partit pas seul. Sa femme, ses fils et ses filles l'accompagnaient. Ils partageaient ses croyances, et aussi ses espérances. Il commandait, on obéissait ; il décidait, et sa volonté faisait loi.

Lorsqu'en 1620 ils s'embarquèrent sur le *May-Flower*, lorsqu'en 1630, au nombre d'un millier, ils émigrèrent pour chercher, dans la baie de Massachusetts, la tolérance religieuse et la liberté politique que leur refusait Charles Ier, ce ne fut ni en révoltés vaincus, ni en fanatiques exaspérés, mais en sujets encore loyaux, en Anglais libres que le présent inquiète et qui, doutant de l'avenir, mais non d'eux-mêmes, vont planter leurs tentes sur un sol anglais où l'éloignement assurera leur indépendance. Presque tous appar-

tenaient aux classes, sinon riches, à tout le moins moyennes et aisées. Originaires, pour le plus grand nombre, de Boston et de Dorchester, ils donnèrent à leurs premiers *settlements* les noms de leurs localités d'origine, Boston et Dorchester, débutant dans leur vie nouvelle par un acte de foi : une prière en commun sur la plage, en débarquant, puis par un acte de patriotisme : le souvenir de la mère patrie s'incarnant dans les noms de leurs primitifs villages et dans celui de *Nouvelle-Angleterre*, dont ils baptisèrent leur patrie adoptive.

A quelques pas de la plage commençait la forêt. Interminable et profonde, elle s'étendait au nord jusqu'aux rives majestueuses du Saint-Laurent et aux frontières du Canada, à l'ouest jusqu'aux grands lacs inconnus de l'Ontario, de l'Érié et du Michigan, jusqu'aux riches prairies de l'Ohio, de l'Indiana et de l'Illinois, que deux Anglais, George Flower et Maurice Birbeck, devaient découvrir un siècle plus tard. Avec la hache et le feu, les colons pratiquèrent de vastes trouées dans la forêt, élargissant les clairières, utilisant le bois pour construire leurs demeures, défrichant le sol. Ils apportaient avec eux les outils nécessaires, les semences pour l'avenir, les approvisionnemens pour le présent. C'était la vie rude du pionnier, non la misère du colon indigent.

Les hommes construisaient, labouraient et plantaient ; les femmes vaquaient aux travaux domestiques, préparant le pain et réparant les vêtemens, jusqu'à ce que le soir venu réunît la famille autour du repas commun suivi d'une prière commune, de la lecture de la Bible, d'une exhortation religieuse du père et d'un acte d'actions de grâces. Vie simple et saine, remplie par le travail et la religion, ne laissant place ni aux vains regrets ni aux vaines rêveries ; vie calme et sérieuse, mais non monotone et vide, tenant l'esprit toujours en éveil, le corps toujours en action. L'aisance croissante, chaque confort nouveau conquis par la prévoyance et le labeur, la nécessité d'apprendre et d'exercer tous les métiers, d'être à la fois architecte et constructeur, éleveur et fermier, bûcheron et menuisier, trappeur et chasseur, de pourvoir à tout et de constater chaque année un progrès nouveau, une extension du domaine, un accroissement de la récolte, un plus grand nombre d'animaux, une prospérité grandissante, encourageaient et récompensaient leurs efforts.

La Nouvelle-Angleterre se peuplait ; les émigrans n'avaient rien à redouter des Indiens, peu nombreux sur la côte, bien disposés et louant volontiers leurs services. De 1630 à 1640, vingt mille colons traversèrent l'Atlantique, tous Anglais et protestans sincères ; les femmes n'étaient ni les moins convaincues ni les moins intrépides. Dans l'évolution religieuse qui fit passer l'Angleterre du catholicisme au protestantisme, la femme eut un rôle important ;

autant que l'homme, elle subit l'influence de la réforme. Le christianisme l'avait affranchie, le protestantisme l'émancipait de toute tutelle. Il lui donnait des droits égaux à ceux de l'homme, lui reconnaissait même recours à ses lumières naturelles, mêmes facultés d'appréciation et de raisonnement, mêmes devoirs et mêmes responsabilités dans la vie présente. Elle devenait libre dans la grande affaire de son existence : le choix de son compagnon ; elle se mouvait à l'aise dans le cercle élargi de ses idées religieuses, n'y relevant que d'elle-même et y conformant volontairement ses actes. Dans ce domaine de sa conscience où nul ne pouvait pénétrer, où son Dieu seul pouvait se faire entendre, elle se recueillait et se reprenait ; le sentiment de la responsabilité sans limites se substituait à celui de l'obéissance sans discussion. Dans ces corps féminins surgissait une âme indépendante et virile. Ces femmes valaient des hommes.

Faites un pas de plus : affranchissez, en pensée, cette femme, des restrictions et des influences du milieu dans lequel s'est écoulée son enfance. Transportez-la, elle et les siens, à 1,200 lieues du sol natal, par-delà cet océan peu connu, à travers les tempêtes et les dangers d'une navigation aussi lente alors que périlleuse ; débarquez-la sur ces plages lointaines ; soumettez-la à l'influence de la solitude, des forêts sans fin, mystérieuses et profondes ; mettez-la aux prises avec cette vie nouvelle, se sentant non-seulement utile, mais nécessaire, ayant conscience du lourd fardeau qui lui incombe dans l'œuvre commune : l'époux, les enfans attendant beaucoup d'elle ; puis mesurez ses forces et sa tâche. Les unes suffisent à l'autre et sa foi la soutient. Dans le sentiment de son utilité, elle puise un courage ignoré d'elle-même ; sa pensée, ramenée sur ses occupations multiples, devient plus intense ; elle agit et elle prévoit, et, dans l'action incessante et la prévoyance continue, elle satisfait l'un des plus impérieux besoins de sa nature et de son cœur : se sentir le centre autour duquel tout gravite, indispensable à ceux qu'elle aime.

Plus elle a d'enfans, plus elle se sent riche. Les fils aident le père, les filles la secondent, son peuple s'accroît. Sur cette terre nouvelle, il faut coloniser et peupler. Dans cette solitude, elle n'a ni rivales à redouter ni tentations à vaincre. L'isolement lui est un piédestal ; elle grandit dans cette solitude qui la fait reine, près de ce modeste foyer où elle trône.

Cette période fut féconde. Si le blé levait dru dans les sillons tracés entre les souches d'arbres noircis par l'incendie et sur ce sol fertile à peine égratigné par la charrue, les enfans pullulaient dans les *log cabins*. La fièvre, inévitable compagne des défrichemens, emportait les plus faibles, comme au début elle avait ter-

rassé les moins robustes des premiers colons; mais les vides étaient promptement comblés, et ceux qui restaient, vigoureux et résistans, c'était l'avenir, le germe d'un grand peuple. Puis, au contact de l'homme, le climat s'assainissait. La forêt reculait; les nouveaux colons l'envahissaient, défrichant à leur tour, repoussant toujours plus loin la sombre muraille de verdure qui, lentement, s'effondrait devant eux, livrant à leur labeur un sol vierge, riche d'humus, ignorant du soleil et se parant, sous ses rayons, de moissons dorées.

La solitude se peuplait; d'un toit on discernait un autre toit sous lequel des compatriotes, des coreligionnaires vivaient et travaillaient. On restait libre, indépendant, chacun dans son domaine; mais on n'était plus isolé dans une sécurité précaire. En cas de danger, de maladie, d'accident, on pouvait s'entr'aider, se prêter main forte dans la lutte commune contre la nature.

Groupement rudimentaire, dans lequel chaque monade reste centre, se suffit à elle-même, et dont nous avons pu suivre, dans les portions récemment colonisées de la grande république, la naissance et le rapide développement: embryons de villages de pêcheurs, comme Yerba-Buena, avec ses 479 habitans, devenu vingt ans plus tard une ville, San-Francisco, qui en compte 300,000; de campemens de trappeurs, comme Chicago, qui en possède 550,000. Ici, il n'en était pas de même. Le colon prenait pied, inconscient de ses forces, ignorant de l'avenir, absorbé dans son rude labeur de pionnier, élargissant son champ, et ne voyant pas au-delà. Mais si le champ s'étendait, si la famille s'accroissait, le foyer s'embellissait, devenait plus commode et mieux clos; une civilisation relative s'y introduit le jour où, allégée d'une partie de son fardeau dont ses filles prennent leur part, la femme, la maîtresse de la maison a souci et loisir d'embellir son *home*, de cultiver des fleurs près de ses légumes, d'utiliser, le soir, à des travaux d'agrément, ces doigts agiles de jeunes filles occupés le jour aux travaux du ménage. Les fils chassent, et les dépouilles des fauves fournissent d'épais tapis; le surplus des produits de la ferme s'échange contre ceux des fabriques d'Europe. La cabane devient une maison; on ne campe plus, on demeure.

Dans ce monde en formation, les individualités et les aptitudes se développent, vigoureuses, sans contrainte. Toutes sont utiles, partant les bienvenues, toutes ont et trouvent leur emploi; à quoi bon les contrarier et les astreindre à entrer dans une voie où elles donneraient des résultats médiocres? L'indépendance n'est subordonnée qu'au devoir d'être utile, de contribuer au bien-être de tous, de faire œuvre d'abeille, non de frelon. Puis l'autorité subsiste: autorité du chef de famille devant laquelle tout plie, de la mère de famille, ménagère et éducatrice. Elle l'est et le demeure jusqu'au

jour où le *settlement*, plus nombreux et plus prospère, peut enfin construire une modeste demeure que l'on appelle la chapelle, et subvenir, en nature, à la subsistance et à l'entretien d'un pasteur. Parfois plusieurs *settlements* n'y suffisent qu'en s'unissant. A tour de rôle le pasteur choisi, élu par les chefs de famille, visitera chacune des localités, y célébrera le service. N'importe, ce jour-là le *settlement* a un centre. Autour de la modeste chapelle surgira un village, puis un bourg, enfin, peut-être, une ville. Dieu paraît: l'homme accourt.

Dans la plupart des cas, c'est la femme qui a appelé Dieu ; non que l'homme soit indifférent, mais il sait mieux compter et moins prévoir. Il doute de ses ressources et de celles de ses voisins ; il hésite devant les difficultés à surmonter et les responsabilités à prendre. C'est elle qui le persuade, qui lui montre les enfans grandissant, l'utilité du culte public, la nécessité d'aviver et d'entretenir la foi par un enseignement partant de plus haut et portant plus loin que le leur. Autant que lui elle a la foi, mieux que lui elle a la prescience.

Après le temple, l'école, et il lui semble qu'elle n'aura plus rien à désirer. Lui et elle ont pourvu au pain quotidien ; ils ont donné ce qu'ils ont pu : le fruit de leur travail, qui soutient la vie ; ils ont entretenu, conservé en leurs enfans et en eux le sentiment religieux qui leur a fait tout quitter, tout sacrifier, s'expatrier ; il leur reste à donner à ceux appelés à leur survivre l'instruction telle qu'ils l'ont reçue, cette instruction primitive, il est vrai, mais qui a fait d'eux des êtres libres, croyans et pensans. Et ce nouveau problème est résolu, comme le premier. Au point de jonction de plusieurs *settlements* s'élèvera l'école, modeste cabine que l'on construit en commun, où l'on appelle un instituteur peu savant, mais capable d'enseigner à lire, écrire et compter à cette jeune génération qui ne peut guère encore consacrer qu'un petit nombre d'heures à acquérir ces connaissances indispensables.

Singulière éducation et singulières écoles que celles-là! Garçons et filles les fréquentent aux mêmes heures et prennent part aux mêmes leçons. C'est là, dans ce milieu quelque peu rude et grossier, que va s'ébaucher la femme de la génération suivante. Rude et grossier, il l'est; mais, en dépit des procédés d'une pédagogie rudimentaire, d'une promiscuité qui choque nos idées, l'influence civilisatrice va se révéler et s'affirmer, développant dans ces corps et ces cœurs d'enfans astreints aux rudes labeurs des champs l'instinct chevaleresque qui sommeille, le respect de la femme qui s'éveille et qui, plus tard, justifiera l'axiome américain : « Aux États-Unis, la femme est reine. »

Cette royauté que l'avenir lui réserve, la femme du Nord ne la

possède et ne l'exerce encore que dans le cercle restreint de son *home*, et ce *home* lui-même, édifié au prix de tant de labeurs, va devenir incertain et précaire. Ces colons nouveaux débarqués d'Angleterre, ces compatriotes et coreligionnaires dont la présence semble doubler les forces et accroître la sécurité de ceux qui les ont précédés sur ces plages, font surgir des complications nouvelles, inattendues. Eux aussi réclament leur place au soleil, leur part du sol, et, franchissant la zone occupée, cultivée, ils s'enfoncent à leur tour dans la forêt, qu'ils refoulent devant eux, refoulant aussi l'Indien qui l'occupe, qui y chasse et s'estime chez lui. Il en vit, et, pour y trouver sa subsistance, le gibier dont il se nourrit, les fourrures et les pelleteries dont il trafique, il lui faut de grands espaces, non quelques hectares comme au blanc qui sème et récolte, mais des lieues entières. Devant la colonisation envahissante, le gibier fuit, et force est à l'Indien de le suivre plus avant dans cette forêt, son antique et silencieux domaine, retentissante aujourd'hui des coups de hache des colons, du crépitement des incendies qu'ils allument pour brûler les herbes et consumer les souches, semée de vastes clairières où chaque jour s'élèvent une hutte nouvelle, remplacée par une maison solide, des hangars, des greniers qu'entourent des champs défrichés, clos de haies ou de barrières.

Devant cette dépossession graduelle, l'Indien s'étonne, puis s'irrite. Ses plaintes restent sans écho. Bien traité, ménagé au début par des colons qui le redoutaient, il devient suspect, gênant, ainsi qu'un propriétaire que l'on exproprie sans droit et sans indemnité, menaçant comme un ennemi dont on a tout à craindre. Le mépris naturel de l'Anglais pour toute race inférieure se double bientôt de haine contre ces païens réfractaires à toute civilisation comme à tout enseignement religieux, superstitieux et cruels, scalpant l'ennemi vaincu et offrant à leurs sanguinaires divinités des sacrifices humains. Si les Indiens sont les premiers occupans du sol, ils n'en sauraient rester les maîtres. En droit, ce sol appartient à la race supérieure qui le défriche, le met en valeur, l'arrose de ses sueurs, le détient au nom de Dieu et du roi et ne le lâchera plus.

C'est la guerre avec l'Indien. On s'y résigne et l'on s'y prépare; la ferme devient forteresse, l'on se concentre et on s'unit. Il fallait pareil danger pour renoncer à l'isolement volontaire, instinctif, pour rapprocher ces hommes qui, bien que compatriotes, amenés là par des aspirations identiques, en communauté de langue, d'idées, de croyances religieuses, mettaient encore l'indépendance personnelle au-dessus de tout et se renfermaient jalousement dans le cercle restreint de leur famille. Force est bien d'abaisser ces barrières, de faire cause commune contre l'ennemi commun, contre

l'attaque imminente. Tous pour un, un pour tous, devient le mot d'ordre. On se concerte pour les signaux à faire en cas de danger, on désigne les chefs, on fourbit les armes. Dans chaque *settlement,* on procède au dénombrement des hommes valides. D'un *settlement* à l'autre, on s'engage à se prêter main forte. On demande des renforts à l'Angleterre, qui n'en a pas à donner ; à défaut de soldats, elle octroie une charte. Les colons en tireront bon parti, car elle leur confère la légitime propriété du sol au nom de l'Angleterre, qui le possède « par droit de découverte et de première occupation. »

Charles Ier succombait dans sa lutte avec le parlement, et le *Commonwealth of England,* sous le lord protecteur Olivier Cromwell, avait assez à faire d'enlever la Jamaïque à l'Espagne, d'abaisser la marine hollandaise, de comprimer l'Écosse et l'Irlande frémissantes. On n'en pouvait attendre des secours; on s'en passa. La lutte éclatait, et les Indiens Péquots incendiaient et pillaient les *settlements* du Connecticut-River. Dans ces guerres obscures et prolongées, si le courage des colons n'est pas pour surprendre, celui des femmes étonne. Les récits du temps nous les montrent aussi vaillantes que les hommes, repoussant, aidées de leurs seules filles, l'assaut des Indiens que leurs maris et leurs fils, trompés par un stratagème, poursuivent au loin, maniant la carabine comme la quenouille, intrépides quel que soit le nombre des assaillans, n'hésitant pas à s'ensevelir sous les décombres de leurs demeures incendiées plutôt que de tomber vivantes aux mains de leurs ennemis.

Guerre sans merci ni quartier de part et d'autre, large coup de faux qui fit le vide autour des *settlements,* moissonnant l'Indien comme le blé mûr, le rejetant si loin dans les forêts qu'on ne songea de longtemps à l'y suivre. On respirait enfin ; l'effort avait été puissant, mais l'émigrant restait maître, et, dans cette redoutable épreuve où la colonie du Nord avait failli sombrer, la femme s'était montrée une fois de plus la compagne et l'égale de l'homme. Si le danger commun l'avait encore grandie, s'il avait resserré des liens déjà si forts, ce danger, qui rapprochait les âmes, unissait les *settlements,* reliait les colonies éparses. La première ligue se constituait en 1643; le Massachusetts, Plymouth, New-Haven et le Connecticut formaient, sous le nom de Nouvelle-Angleterre, une confédération, berceau de la grande Union américaine.

III.

Nous avons essayé de montrer le rôle et l'influence de la femme dans les *settlements* du Nord, ses qualités et ses traits distinctifs;

plus tard, nous rechercherons, dans la femme américaine moderne, ce que l'action du temps, de l'éducation et du milieu en a laissé subsister. Mais cette femme du Nord, ce facteur primordial, n'est pas l'unique. Simultanément avec les événemens que nous venons de retracer, un autre type apparaît, bien différent, non d'origine, mais de condition, offrant avec celui-ci un contraste frappant. De nos jours, ces deux types s'uniront, sans se confondre encore entièrement; de leur union naîtra la femme américaine, celle que nous connaissons, produit caractéristique d'une civilisation autre que la nôtre, appelée un jour peut-être à la remplacer, et dont déjà, inconsciemment et insensiblement, nous subissons l'influence.

Peu après que les puritains, fuyant la persécution religieuse des Stuarts, colonisaient le Nord, les partisans vaincus de Charles Ier venaient à leur tour demander à ce Nouveau-Monde, que devaient peupler l'anarchie et les guerres civiles du nôtre, un asile et un foyer. Étrange destinée qui rejetait indistinctement sur ces rives lointaines ceux qui, mettant les croyances religieuses, l'indépendance politique ou la foi monarchique au-dessus de tout, n'hésitaient pas à quitter leur patrie! Étrange destinée qui devait faire d'un exode de proscrits volontaires, de protestans zélés et de catholiques fervens, de libéraux passionnés et de royalistes fanatiques, les citoyens d'une grande république!

D'instinct, ces nouveaux colons émigrèrent dans le sud. Ils n'avaient rien en commun que la race et la langue avec les puritains du nord. Leurs convictions politiques et leur foi religieuse étaient autres, autres aussi leur condition sociale, leurs traditions, leurs idées et leurs goûts. Les émigrans du nord appartenaient à la classe moyenne, à la secte qui un moment triomphait, l'une et l'autre incarnées en Cromwell, meurtrier de leur roi, usurpateur de son pouvoir. La Virginie était terre royale et loyale. Elle tenait des rois légitimes sa charte d'incorporation. Les royalistes émigrés s'y établirent, et, pour ne laisser aucun doute sur leurs sentimens, hardiment la baptisèrent: *the Old Dominion*, par opposition au nom odieux de *Commonwealth of England*. *Old Dominion*, c'est-à-dire l'antique domaine royal, la terre du souverain qui, vaincu et martyr, leur y donnait encore asile. Onze ans plus tard, ils devaient y saluer de leurs longues acclamations la restauration des Stuarts et l'avènement de Charles II.

Le royalisme est, lui aussi, une religion; il a ses sectaires et ses dévots. A ce titre les femmes y ont leur place, et au premier rang, plus promptes à se passionner pour un principe qui s'incarne en une individualité permanente que pour un principe abstrait représenté par des personnalités évanescentes. Il faut une idole à leur besoin d'idéal, un temple à leur culte, et, pour celles que leur

naissance, leur éducation, les traditions de leurs familles avaient faites royalistes et catholiques, l'idole était renversée, le temple profané. Aussi désireuses que leurs pères, leurs maris, leurs fils et leurs frères de quitter une patrie où le passé s'écroulait, elles les suivirent, apportant sur la terre lointaine où ils cherchaient un asile un élément autre, un facteur nouveau.

Par un seul côté, les procédés de colonisation sont identiques au nord et au sud. Le trait distinctif de la race persiste. Pas plus au sud qu'au nord, le groupement n'est volontaire ; le planteur de la Virginie s'isole dans sa plantation comme le colon de la Nouvelle-Angleterre dans sa ferme. A lui aussi il faut de vastes espaces à défricher et à planter. Ce n'est que plus tard, quand cette première période d'établissement est révolue, que l'instinct de sociabilité, créé et développé en lui par la vie des cours et des camps, se réveille et reparaît. Mais au début il lui faut, comme en Angleterre, son domaine, villa ou château, des terres, un peuple de domestiques et de tenanciers qui n'existe pas, mais qu'il remplace par des esclaves. Du nord au sud, l'esclavage est toléré, pratiqué ; mais il s'étend au sud bien autrement qu'au nord. Le colon puritain l'accepte, toutefois avec répugnance, comme un instrument de travail, mais limité et restreint. Il en redoute le contact pour les siens, la tentation despotique pour lui-même. Sa conscience le condamne ; il lui préfère le travail libre, et, dans son climat rude, le genre de culture le comporte. Il n'en est pas de même dans le sud : aux plantations de tabac il faut de nombreux esclaves, à la maîtresse de maison une nombreuse domesticité.

Le tabac n'est pas seulement un produit, mais aussi une monnaie ayant cours. Les salaires, les achats, les taxes même se paient en tabac, et, une fois l'an, des navires anglais viennent le charger pour le transporter en Angleterre, apportant en échange les articles que réclament les colons. Différence de traditions, de climat, de culture, de mode de vie, identité d'origine et d'instincts, voilà ce qui frappe tout d'abord dans ces deux émigrations distinctes, ayant même point de départ et même point d'arrivée. Le colon royaliste et virginien a emporté avec lui les débris de sa fortune ; il a importé ses traditions, ses idées, ses espérances. Tout grand seigneur ou cadet de famille qu'il soit, il est Anglais, comme tel doublé d'un homme d'affaires qui sait compter, habitué à faire valoir son domaine, à administrer et à gérer de grands intérêts ; et sur ce nouveau continent, où le sol encore sans valeur est d'une inépuisable fécondité, il édifie promptement une fortune nouvelle. Ne jouit-il pas d'un monopole de fait : le tabac, recherché en Europe, qu'il produit à bas prix et vend cher, que l'esclave cultive,

l'esclave qui lui coûte peu et qui se multiplie à mesure que la culture s'étend?

Dans ce domaine nouveau, l'influence de la femme domine. En quittant l'Angleterre, elle n'y a laissé ni ses habitudes ni ses traditions. Tout émigrant, riche ou pauvre, porte un monde avec lui : monde invisible d'idées, résultat de l'éducation première, héritage des générations précédentes, dont on ne s'affranchit, quand on s'en affranchit, qu'à la longue, mais que la plupart conservent pieusement. N'est-ce pas là le fond même de l'individualité, ce qui fait du colon un être distinct des autochtones, s'estimant supérieur à ceux dont il occupe le sol et qu'il soumet ou supprime? Par ce côté là seulement il se sent au-dessus de l'Indien, civilisé vis-à-vis du sauvage, chef naturel et prédestiné.

Aristocrate d'origine, imbue des préjugés de sa race et de son milieu, la nouvelle venue va les implanter sur ce sol nouveau, y faire revivre la distinction des rangs et des classes, enseigner à ses descendantes, à l'Américaine moderne, ce culte des supériorités sociales, ce respect du nom, de l'hérédité, qui contrastent singulièrement avec des institutions républicaines aujourd'hui séculaires. Déjà, en 1773, à Harvard, les écoliers étaient classés, non par rang d'âge ou de mérite, mais conformément à la condition de leurs parens. Suzeraine et châtelaine, la femme du sud maintenait les privilèges, s'acquittait des charges de son rang. La résidence de son mari était renommée pour son hospitalité.

Ces gentilshommes, descendans de gentilshommes, n'avaient pas seulement gardé les goûts de vie large contractés à la cour des Stuarts. Ils en conservaient le cadre. Sur leurs plantations prospères s'élevaient de vastes résidences semblables à celles qu'ils habitaient en Angleterre, aux cheminées massives, aux toits aigus, aux escaliers d'acajou, aux étroites fenêtres et aux larges *piazzas*. Ils en conservaient aussi les traditions sociales. Les mémoires de Mrs Quincy, qui font revivre ce monde évanoui, nous le montrent fidèle aux modes et aux manières anglaises, cérémonieux, d'une courtoisie hautaine avec les inférieurs, maintenant son rang et gardant sa place, mettant entre l'esclave et lui l'intermédiaire obligé d'un majordome blanc, d'un valet qui transmet les ordres. Une lady du temps fait publier dans le *Maryland Gazette* qu'elle a besoin d'un laquais « pour servir à table, nettoyer les couteaux, mettre le couvert, porter ses ordres, sachant raser et friser les perruques, parler français, aussi honnête que les temps le comportent et aussi sobre que faire se peut. »

Mrs Peace Hazard, de Newport (Rhode Island), raconte que sa grand'mère, après avoir distribué la plus grande partie de ses

biens entre ses enfans, se félicitait d'être revenue à une vie *simple*, d'avoir réduit sa domesticité et « de ne nourrir plus que *soixante et dix personnes* tant à la salle à manger qu'à l'office. » Il lui restait 6,000 hectares de terre, 4,000 moutons dont les toisons vêtaient son monde; la laiterie occupait vingt-quatre femmes esclaves, dont chacune avait la charge de douze vaches et devait faire de douze à vingt-quatre fromages par jour. La résidence de la famille Lee, à Marblehead, avait coûté 10,000 livres sterling; celle des Godfrey Malbone, à Newport, 20,000 livres sterling, sommes énormes pour l'époque. Le château de Wentworth, à Portsmouth, contenait cinquante-deux chambres.

Existence large et facile, d'une somptuosité primitive, mais qui laisse à la femme son cadre accoutumé, au mari et aux fils des loisirs consacrés à la chasse, à la pêche, aux courses de chevaux, aux sports athlétiques. Une race nouvelle grandit, qui s'estime d'essence supérieure, par le sang, la descendance, et aussi par l'habitude et la responsabilité du commandement, par le raffinement des manières, la prééminence intellectuelle et le culte, tout anglais, des exercices du corps. C'est elle qui bientôt, à ces titres divers et qu'on ne lui contestera pas, va fournir à l'Union américaine, le jour où elle se constituera, ses législateurs, ses hommes d'état et ses hommes de guerre, qui va gouverner, administrer, peupler le congrès et les camps, affirmer la suprématie du Sud sur le Nord, jusqu'au jour où cette organisation sociale, fondée sur l'esclavage, s'écroulera avec lui dans la plus sanglante des guerres civiles que le monde ait connue.

En attendant, ces colons du Sud préludent à leurs hautes destinées futures. Tout loyalistes et royalistes qu'ils soient par tradition, ils sont avant tout indépendans par instinct. Chez eux le fond primitif l'emporte sur l'accident. Ils aiment l'Angleterre, ils respectent le roi, mais ils sont *Virginiens*, et si, dans la guerre de l'Indépendance, quelques-uns restent fidèles à la mère patrie, le plus grand nombre s'en détache et s'arme pour résister à l'arbitraire, conduisant au combat et à la victoire ces colons du Nord qui les suivent et, reconnaissans, leur confieront la tâche de diriger les destinées troublées de la république qu'ils fondent sans le savoir ni le vouloir.

La lutte est héroïque et sanglante. Les femmes y poussent leurs maris et leurs fils, mais à cette guerre même donnent un caractère particulier. On y retrouve parfois les allures chevaleresques et courtoises de Fontenoy; un parfum vague de l'antique aristocratie flotte sur ce berceau de la démocratie utilitaire. Deux colons virginiens, Washington et Lee, dirigent les armées de la république naissante; à leurs côtés, les volontaires, presque tous

Français. Quand, en 1781, Washington débarque à Newport, il y est reçu par quatre régimens français : Bourbonnais, Soissonnais, Saintonge et Deux-Ponts; par Rochambeau, le prince de Broglie, le vicomte de Noailles, le duc des Deux-Ponts, depuis roi de Bavière, par Lauzun et l'amiral de Ternay, par l'Adonis du siècle, le duc de Fersen. Entre quatre mille hommes aux brillans uniformes, aux paremens rouges, aux guêtres blanches, aux étendards fleurdelisés, Washington, à la tête des troupes continentales dont l'équipement usé et rapiécé, les drapeaux déchirés attestent les rudes combats, s'avance, aux applaudissemens des femmes parées, souriantes aux œillades des brillans officiers français, pendant que les canons de la flotte rendent au général américain le salut dû à un maréchal de France. Dans la soirée, Rochambeau donne un bal et Washington l'ouvre gravement en dansant le menuet avec la belle de Newport, miss Champlain ; ce que voyant, les officiers français s'emparent des instrumens des musiciens et jouent l'air du *Conquering Hero,* aux acclamations de l'auditoire enthousiasmé. Au bal succédait la bataille, et ces brillans danseurs, montant gaîment à l'assaut, emportaient Yorktown, forçaient l'armée anglaise à capituler et à se rembarquer.

Une seule note discordante à noter. Mrs Quincy relate dans son journal l'accueil plus que froid que les colons allemands font à Washington et à l'armée française.

Si, dans cette guerre de huit années, les colonies avaient fourni 231,791 combattans, la Virginie seule en avait donné 26,678 et presque tous les officiers. Si les femmes du Nord avaient attisé la résistance, celles du Sud ne s'étaient montrées ni moins intrépides ni moins résolues. Patriotique pendant la lutte, l'influence féminine s'affirme quand la paix, conquise avec l'indépendance, ramène la vie sociale dans le Sud, la voit naître dans le Nord. New-York était déjà une ville, la porte, large ouverte sur la haute mer, de ce continent peu peuplé; elle contenait, en 1789, 33,000 habitans, la plupart, il est vrai, émigrans, commerçans, détaillans, armateurs, un embryon de société cosmopolite dont les lettres du temps font une curieuse peinture, nous montrant l'élément hollandais de 1621 distinct de l'immigration anglaise. Mais déjà s'y révélait l'exclusivisme féminin que nous retrouverons plus tard si fortement constitué à New-York, à Boston, à Baltimore, à Cincinnati, dans le sud et dans l'ouest, exclusivisme presque aussi rigoureux qu'en Angleterre. Mrs Knox, la femme du général Knox, ministre de la guerre, y est l'arbitre du bon ton, le modèle que l'on copie, singulier modèle à en juger par la description que nous en fait le docteur Manasseh Cutler dans ses lettres : « Sa table est bonne, servie à la française. Quant à elle, elle affecte, à cause du rang de son mari, des allures

soldatesques qui sont déplaisantes chez une femme. » Puis sa coiffure : « Les cheveux crépés par devant, relevés en arrière à la hauteur d'un pied sur une sorte de casque en fil de fer qu'ils recouvrent sans le cacher, d'où partent des flots de gaze noire descendant jusqu'à la taille, et retenus dans les tresses par un peigne colossal... Elle est énorme, comme son mari; tous deux passent ici pour le couple le plus monstrueux du Nouveau-Monde... En revanche, hospitalière, accueillante pour les étrangers, donnant fréquemment à dîner, et dîner chez elle est un passeport indispensable à tout nouveau débarqué. »

A l'aristocratie de naissance s'incarnant dans les planteurs du Sud se juxtapose en effet une aristocratie nouvelle, celle du monde officiel qui gravite autour du président et du cabinet, rend ses arrêts et ses décrets sociaux, comme eux leurs décrets administratifs, mais dont l'influence ne dépasse guère les limites de la capitale politique du moment. Monde à part, curieux à plus d'un titre, et que nous aurons l'occasion d'étudier alors qu'il se fixera. Pour l'instant, il ne fait que naître. Le congrès, encore sans résidence fixe, promène de ville en ville son existence nomade, et c'est à grand'peine que dans les plus graves circonstances on peut réunir un quorum. Ces sièges de sénateurs et de représentans, que les partis se disputent aujourd'hui avec une telle âpreté, sont dédaignés. Les distances à franchir sont trop grandes, les frais de séjour trop dispendieux. Pour recevoir la démission de George Washington, on ne réussit qu'au prix des plus grands efforts à réunir vingt *congressmen*, et encore ne représentaient-ils que sept colonies, nombre minimum requis pour la validité d'un vote.

Une simplicité toute républicaine prévaut, dès le début, dans ce monde officiel, qui se compose des membres du cabinet présidentiel et des représentans étrangers. George Washington est économe, et Mrs Washington, à laquelle les colons du Nord reprochent d'introduire dans la république naissante « le luxe et l'étiquette des cours, » n'offre cependant à ses invités que « du thé, du café, de la langue fumée, des rôties et du beurre. » A neuf heures du soir, elle rappelle que le général « se couche de bonne heure, » et chacun de regagner son logis, à pied, précédé de son porteur de lanterne. Quand le président reçoit officiellement, un laquais annonce les visiteurs ; « Washington salue, mais sans offrir la main : le cercle se forme, à chacun il adresse quelques mots, puis se retire. On ne saurait rien imaginer de plus glacial (1). » Mrs Adam, femme du vice-président, Ms Hamilton, dont Brissot de Warville nous dit « qu'elle joignait à toutes les grâces féminines, la candeur et la

(1) William Sullivan, *Familiar letters on public characters.*

simplicité d'une Américaine, Mrs Jay, « imposante, mais agréable, » Mme de Bréhan, sœur du comte de Moustier, ministre de France, « petite femme bizarre, fantasque et maniérée » à laquelle Jefferson, débitant de galantes sornettes, affirmait que « ses compatriotes ne sauraient mieux faire que prendre modèle sur elle, » formaient, avec Mme Washington, l'élite féminine des réunions officielles dont l'économe Oliver Wolcott, écrivant à sa femme, disait : « Vous pouvez venir ici sans appréhension ; l'exemple du président et de son entourage rend tout étalage, non-seulement inutile, mais de mauvais goût. »

Quand le congrès, après avoir, en juillet 1790, décidé d'établir sur les rives du Potomac le siège futur de ses séances, choisit Philadelphie pour s'y réunir en attendant que la ville de Washington soit prête à le recevoir, Philadelphie devient le rendez-vous des émigrés français, des visiteurs du Sud et du Nord, la capitale des états. Renommée déjà pour la beauté de ses femmes, Philadelphie se pique de surpasser New-York. « Les belles d'ici, écrit Rebecca Franks, depuis lady Johnston, ont plus de charme dans leur œil que les belles de New-York dans toute leur personne. » Brissot de Werville les trouve belles, mais affectées; le comte de Rochambeau leur reproche d'outrer les modes; tous deux s'étonnent de la liberté d'allures et de langage des jeunes filles, tout en les déclarant très séduisantes. Elles le sont, de l'avis de leurs compatriotes. Quand le ministre anglais dit courtoisement au sénateur Tracy, du Connecticut : « Vos femmes américaines seraient admirées même à Saint-James, » Tracy de lui répondre : — Je n'en doute pas, on les admire bien à Litchfield-Hill. »

Si, dans cette société naissante, les modes, les usages et les manières sont encore un décalque d'Angleterre et de France, si les femmes les copient et parfois les exagèrent, certains traits particuliers et caractéristiques se dégagent et s'affirment. Le plus significatif est cette indépendance des jeunes filles qui déconcertait Brissot, et leurs libres allures que l'instinct féminin va modifier, éliminant ce qu'en a de peu seyant l'imitation virile. Miss Rebecca Franks nous les montre se réunissant pour boire du punch dès le matin, copiant le ton des hommes, passionnées pour le jeu, coquettes audacieuses. Coquettes elles resteront, mais de même que Minerve, — qui, pour être déesse de la sagesse, n'en était pas moins femme, — cessa de jouer de la flûte le jour où, se contemplant dans le miroir de l'eau, elle s'aperçut que ses joues gonflées l'enlaidissaient, elles renonceront au punch et aux cartes, tout en conservant la *flirtation*, qu'elles élèveront à la hauteur d'une institution.

Mrs Abigaïl Adams, femme du second président de la république,

a laissé un amusant croquis de la ville de Washington et de la vie que l'on menait alors à la Maison-Blanche. Washington, à peine construit, voit s'établir dans ses murs le président, ses ministres et le congrès, le personnel administratif. La Maison-Blanche n'est encore « qu'une vaste baraque inachevée, aux chambres à peine meublées, sans sonnettes, sans murs de clôture. » On y gèle l'hiver, et, dans la forêt qui l'avoisine, le président ne trouve personne qui consente à lui couper du bois de chauffage. Elle écrit à une de ses amies : « Je suis arrivée à Washington dimanche dernier. En quittant Baltimore, nous nous sommes perdus dans les bois et avons fait 8 ou 9 milles dans la direction de Fredericksburg, je crois. Quoi qu'il en soit, force nous a été de revenir sur nos pas environ 8 milles. Mais, cette fois encore, nous n'avons pu trouver le *sentier,* et nous avons erré deux heures avant de rencontrer un guide. Enfin, me voici, non sans peine, dans cette ville qui n'a de ville que le nom.» Un peu plus tard, elle écrit à la même correspondante et l'avise qu'une goélette vient d'arriver de Philadelphie ayant à son bord *tout le mobilier de l'état*, plus cinq petites caisses contenant les archives de la république. Il est vrai que dans un *post-scriptum* elle lui annonce que lesdites archives, déposées dans une boutique, viennent de brûler dans la nuit. Plus tard, elle note comme un fait exceptionnel, qu'un certain jour il lui est venu jusqu'à quinze visiteuses. « Il ne nous manque rien ici, écrivait Gouverneur Morris, si ce n'est des maisons, des caves, des cuisines, des gens agréables, des femmes aimables et quelques autres détails insignifians. »

Sous Madison, ces lacunes se comblent ; la ville s'étend, la population s'accroît, et l'on fait grand bruit des réceptions de Mrs Madison. Elle les préside « vêtue comme elle l'est le dimanche pour se rendre au temple, d'une pelisse de velours rouge, coiffée d'un vaste chapeau garni de dentelles, costume très élégant, écrit Mrs Quincy, mais qui ne semble pas tout à fait de mise pour recevoir chez soi. » Une autre fois, elle nous la montre « en robe de velours noir, un bonnet coquelicot et or, et au cou un collier de mêmes couleurs. » Elle est grande, forte, de mine avenante, aimée de son entourage. Mrs Monroë, qui la remplace à la Maison-Blanche, est nièce du général Knox. Lors de sa visite à Paris, où elle accompagnait son mari, alors ministre des États-Unis, on l'appelait « la belle Américaine. » Ses manières sont celles d'une princesse ; elle en a la hauteur et la condescendance. Une lettre du temps nous la décrit à l'une de ses réceptions, « entourée de ses deux filles, Mrs Hay et Mrs Gouverneur, aussi belles que leur mère. » Elle porte une robe à traîne en velours noir, les épaules et les bras nus, d'un modelé parfait, les cheveux relevés et bouffans avec plumes d'au-

truche, un riche collier de perles au cou. Dans ses salons se presse une étrange cohue ; l'aristocratie du Sud y coudoie la démocratie du Nord. On y rencontre « John Randolph, en costume de cheval, botté et éperonné ; les membres du congrès en lourdes chaussures graissées, les ambassadeurs en culotte courte et bas de soie. » A ces réunions disparates, les élégantes préfèrent les réceptions de l'ambassadeur de France, Hyde de Neuville, de M. Bagot, ministre d'Angleterre, dont la femme, nièce du duc de Wellington, donne le ton, de Mrs Jonathan Russell où fréquentent assidûment les deux belles du jour, Mrs Hull et miss Randolph, petite-fille de Jefferson, dont on admire la grâce et on redoute l'esprit.

Société encore à l'état chaotique, mais dont on commence à discerner les élémens constitutifs. Un type nouveau s'en dégage, qui n'est ni anglais ni français, qui tient encore un peu de l'un et de l'autre, mais qui tend à s'affranchir socialement après s'être affranchi politiquement. L'Amérique aux Américains, avait proclamé Monroë, et sa *doctrine* ralliait les suffrages. Le *colon* devient *Américain*. Plus de trente années se sont écoulées depuis la conquête de l'indépendance ; ces colons, fils de colons, tout imprégnés des traditions et des idées de la mère patrie, qui ont lutté, vaincu et fondé la république : hommes du Nord, puritains et libéraux ; hommes du Sud, loyalistes et royalistes, mais indépendans, ont fait place à une génération nouvelle.

Elle a grandi, elle a été élevée autrement et dans d'autres idées que les leurs. Par conviction autant que par nécessité, on a inauguré pour elle un système particulier d'éducation en commun : filles et garçons suivant les mêmes cours, participant aux mêmes jeux, assujettis à la même discipline. C'est dans ces écoles communes que cette génération s'est formée, écoles primitives et rudimentaires dont quelques récits du temps nous ont conservé la physionomie originale, mode d'éducation qui n'a pas justifié les appréhensions assez naturelles que pouvait causer ce rapprochement constant des deux sexes et dont les résultats valent d'être notés. C'est à ce point initial qu'il faut remonter pour expliquer la femme américaine d'alors et celle d'aujourd'hui, ses libres allures, son indépendance et son instinctive expérience. C'est à ces récits, complétés par des observations personnelles, que nous aurons recours pour montrer les résultats d'une éducation aussi diamétralement opposée à nos idées qu'à nos traditions.

IV.

La première fois qu'il me fut donné d'étudier en détail une école publique américaine, ce fut à l'occasion des examens annuels,

grande fête pédagogique qui passionne autant les parens que les élèves et les professeurs du collège de Punahou, fondé près de Honolulu par les résidens américains aux îles Sandwich. Bien que Français, je devais présider cette solennité, interroger les élèves sur un programme déterminé et leur assigner leurs rangs. Théoriquement, j'étais au courant du fonctionnement de ces écoles, qui correspondent à nos lycées et comprennent, depuis nos classes de cinquième, jusqu'à celle de rhétorique inclusivement. Le collège de Punahou était, sauf les conditions d'aménagement intérieur qu'impose un climat tropical, la reproduction exacte des collèges d'enseignement secondaire dont j'avais déjà visité quelques-uns aux États-Unis. Richement doté, pourvu d'un excellent personnel, d'un matériel pédagogique et scientifique très complet, cet établissement comptait environ 150 élèves, tant externes qu'internes.

Au centre, une vaste construction à deux étages, bien aérée, ayant vue sur un grand jardin, des pentes gazonnées et la mer, contenait l'appartement du directeur et de sa femme, les salles d'étude, de cours, salles à manger, infirmerie, lingerie, bibliothèque, etc. Deux ailes se détachant du corps de bâtiment principal, à angle droit, encadraient une grande cour de récréation et contenaient les chambres des élèves internes. L'aile droite renfermait celles des garçons, l'aile gauche celles des filles. Les uns et les autres suivaient les mêmes cours, dans les mêmes salles, prenaient leurs repas et leurs récréations en commun, travaillaient, jouaient ou causaient ensemble. Les plus jeunes avaient douze ans, les plus âgés vingt.

Quoique n'ignorant rien de ces détails, je ne pouvais m'empêcher, tout en les approuvant en théorie, de faire des réserves quant à la pratique. Involontairement, je me rappelais mes années de collège à Paris. J'évoquais les silhouettes railleuses de mes condisciples, nos allures hardies sous lesquelles se cachait un grand fonds de timidité et d'embarras, nos moqueries qui dissimulaient mal des aspirations romanesques, ce mélange de crédulité naïve et d'ignorante précocité, d'illusions enfantines et de scepticisme affecté qui, pour beaucoup d'entre nous, constituait le plus clair d'un enseignement qu'aucun professeur ne donne. Je me demandais, sans pouvoir répondre à ma question, ce qu'il fût advenu si ces jeunes filles que nous suivions d'un regard curieux, critique et gêné, alors que, sous l'aile maternelle, elles nous croisaient dans la rue, eussent été admises à prendre part à nos amusemens et à nos travaux, à devenir nos camarades, si chaque jour, à chaque heure, en classe comme au réfectoire, dans la cour comme à la promenade, elles fussent devenues nos compagnes et nos rivales.

J'avais beau me dire que les choses se passaient ainsi là où j'étais, je ne me les figurais pas ainsi là d'où je venais. Ce qui me paraissait tout simple dans le Nouveau-Monde me semblait terriblement compliqué dans l'ancien. J'en concluais, — conclusion commode en ce qu'elle tranche les difficultés et épargne de plus amples recherches, — que les Américains n'ont pas le crâne fait comme le nôtre, et que, comme l'affirme un vieux proverbe anglais, « le remède qui guérit le charron tue le tisserand. »

Allant plus au fond des choses, je finis par me rendre compte, par comprendre et par admirer. Pour cela il me fallut du temps, un examen attentif. Je dus étudier le mécanisme, le jeu des rouages, tenir compte d'élémens, identiques d'un côté comme de l'autre de l'océan, mais déviés et faussés par notre civilisation très avancée et quelque peu maladive. Je pus noter les inconvéniens, — car il y en a, — et aussi les avantages de ce système.

Les écoles dont je parle furent, à l'origine, le résultat d'une situation que nous avons indiquée : l'éparpillement de la population, des *settlements* isolés d'abord, puis peu à peu convergeant vers un centre. Elles furent aussi, par suite des traditions et du tempérament de la race, de l'influence religieuse et des conditions sociales, le résultat d'une conception intelligente et saine, à tout prendre, de la vie. Nous y tendons, en ouvrant nos salles de cours supérieurs, voire même de certaines facultés, aux deux sexes. Nous commençons par un bout, les Américains durent commencer par l'autre.

Leurs débuts furent rudes et grossiers ; on y démêle, sous les traditions anglaises d'alors, passablement brutales en matière d'éducation, comme elles l'étaient d'ailleurs en tout, d'heureuses tendances, encore à l'état rudimentaire, qui se développèrent avec le temps. Les rares documens de cette époque primitive nous montrent comment étaient dirigées ces écoles primaires et communes où filles et garçons, assis sur les mêmes bancs, recevaient ces premières et ineffaçables impressions de l'enfance ; ils nous montrent les châtimens corporels infligés, la férule en honneur et ce singulier appel aux sentimens chevaleresques qui permettait aux jeunes garçons de prendre à leur compte les punitions encourues par leurs compagnes et de s'offrir comme substituts.

M. Richard M. Johnston, professeur à l'université de Géorgie, a laissé, entre autres écrits, un petit croquis pris sur le vif de ces coutumes singulières (1). Il nous introduit dans l'école de M. Lorriby :

« M. Lorriby, nous dit-il, n'appartenait pas à la catégorie des

(1) *Oddities of Southern Life*, 1 vol. in-38, Boston ; Houghton, Mifflin et Cᵉ.

maîtres d'école sévères. Il était à la fois bon homme et diplomate. Nouveau-venu dans le *settlement*, et pauvre, il entendait bien mener sa barque et s'inspirer des idées du milieu dans lequel il se trouvait. Il inclinait vers la douceur, mais était prêt à nous mener plus rudement pour peu qu'on lui en exprimât le désir, et ce fut malheureusement le cas. Quelques parens se plaignirent de ce que l'on ne nous châtiait jamais. L'un d'eux, par malchance, avait ouï raconter la fable des grenouilles qui demandent un roi; il baptisa M. Lorriby du surnom de roi Soliveau. Un autre menaça de retirer ses enfans, de mettre son fils à la charrue, sa fille à raccommoder le linge.

« On aimait alors ses enfans tout autant qu'aujourd'hui, mais on avait d'étranges façons de leur prouver son affection. Les parens n'étaient jamais plus satisfaits qu'en apprenant que leur enfant avait été bien battu à l'école. Ils appréciaient fort l'instruction, mais lui croyaient des affinités mystérieuses avec la férule. Nos écoles étaient, à certains égards, des antres de Trophonius : garçons et filles y passaient par une série d'incompréhensibles initiations. Dans les idées du temps, la férule était indispensable pour inculquer le savoir et le faire pénétrer profondément dans l'esprit à travers l'épiderme. Les générations qui nous avaient précédés avaient passé par là; c'était notre tour. Je ne puis m'expliquer cette aberration qu'en admettant que nos parens avaient eu l'esprit tellement détraqué par cette méthode d'enseignement qu'ils étaient demeurés incapables d'en comprendre un autre et de raisonner sensément sur le sujet. Ils prétendaient que les hommes et les bêtes se ressemblent; que le chien le plus attaché à son maître est celui que l'on bat; qu'il n'y a rien de tel pour un mulet que d'être surmené de fatigue avant de se trouver en tête-à-tête avec un râtelier bien garni. Ils avaient été si rudement malmenés à l'école qu'il leur en restait un fonds d'inexplicable gratitude. Aussi écoutaient-ils avec une satisfaction béate les plaintes de leurs enfans, les récits des volées quotidiennes dont on les gratifiait. Moins elles paraissaient méritées, plus elles leur semblaient salutaires; quand le maître d'école, sans motif connu, administrait une correction à toute la classe et contraignait ses élèves à se casser la tête pour savoir ce qui leur valait cette aubaine, le mystère doublait l'impression physique, et les parens de se gaudir intérieurement. Cela leur rappelait leurs jeunes années, disaient-ils, et ils en concluaient que, puisqu'ils y avaient survécu, ce régime avait dû leur être bon. On attrape dans la vie tant de horions dont l'origine et le but passent notre compréhension!

« Quand M. Lorriby eut enfin saisi ce que nos parens attendaient de lui, il se révéla sous un jour tout nouveau. Un certain lundi matin, il nous avisa qu'il fallait nous préparer à un changement de

régime, et, à dire le vrai, nous n'attendîmes pas longtemps. Avant la fin de la classe, plus d'un d'entre nous frottait son dos endolori. Les filles n'avaient encore rien attrapé, sauf une pourtant, et, comme c'était la première fois que je me trouvais à pareille fête, je ne laissai pas que d'être impressionné. La délinquante, — j'avoue que ni elle, ni moi, ni aucun de nous ne comprenions de quel délit elle s'était rendue coupable, — la délinquante était Susanne Potter; elle avait douze ans, grande et belle fille pour son âge. En l'invitant, poliment d'ailleurs, à s'avancer pour tâter de sa férule, M. Lorriby demanda, comme une chose toute naturelle et qui ne surprit aucun de mes condisciples, si, parmi les garçons, il s'en trouvait quelqu'un disposé à prendre à son compte le châtiment de Susanne. Après un moment de silence et, à mon grand étonnement, Seaborn Byne, mon voisin, se leva et s'offrit comme substitut. Il le fit avec la désinvolture d'un garçon qui s'acquitte d'un devoir de courtoisie et s'inquiète peu des conséquences. Là-dessus, Susanne Potter, sans un signe ou un mot de remercîment, de regagner sa place et de s'installer confortablement, de manière à ne rien perdre de ce qui allait se passer.

« Ce n'était évidemment pas là ce qu'attendait Seaborn. Cette curiosité indifférente à son sort lui fit regretter son offre chevaleresque, mais qu'y faire? Pour comble de malchance, Seaborn était gras, très gras. Il remplissait, à les faire craquer, sa culotte et sa jaquette, et je ne laissai pas d'être convaincu que mon camarade, plus maigre, en eût été quitte à meilleur compte; mais il était si dodu, il offrait une surface si alléchante, que j'excusais presque M. Lorriby de jouer de sa férule avec un pareil entrain. Seaborn hurlait, se démenait, se frottait le dos, les côtes et le reste. Quand ce fut fini, il se rendit piteusement à son banc, regardant Susanne à la dérobée. Elle souriait. Le frère de Seaborn, Joël, seul avait pitié de lui et sanglotait tout bas.

« — Veux-tu bien ne pas pleurnicher, toi! lui dit Seaborn d'un ton menaçant.

« Puis il murmura entre ses dents :

« — Si jamais plus je me fais fouailler pour elle, je consens à être dingué, puis déterré et dingué de nouveau.

« Qu'entendait-il par être *dingué*, je ne l'ai jamais su et il ne me l'a jamais expliqué, mais je restai sous l'impression que ce devait être quelque chose de désagréable et qu'il convenait d'éviter à tout prix. Quoi qu'il en soit, Seaborn tint parole; je l'ai revu bien des années après, et on ne m'ôtera pas de l'esprit que cet épisode de sa jeunesse l'ait à tout jamais guéri d'idées chevaleresques. »

Poursuivant son récit, l'auteur nous montre Betsy Ann, jolie fille de seize ans, dont les charmes naissans font battre le cœur de Bill

William, le coq de l'école, grand garçon de vingt années. Il nous narre avec complaisance cet amour timide et gauche qui s'ignore lui-même. Betsy Ann a conscience de sa beauté, qui en impose à M. Lorriby lui-même ; aussi n'en fait-elle qu'à sa tête, si bien qu'à la suite d'une incartade plus forte que les autres, Betsy Ann est condamnée à l'humiliation de recevoir sur ses doigts roses la férule du maître d'école. Bill William intervient ; il déclare que jamais, lui présent, on ne frappera Betsy. Il est de taille à la protéger ; le résultat d'une lutte entre M. Lorriby et lui n'est douteux pour personne, il en sortira vainqueur. Toutefois, Bill William a le respect de l'autorité ; pour concilier son amour et ses scrupules, il s'offre à subir le châtiment à la place de Betsy Ann. Mais M. Lorriby a compris ; il devine que Bill ne se laissera pas ainsi humilier en présence de Betsy Ann, et, satisfait de se tirer d'affaire à bon compte, il déclare pardonner.

Le reste se devine. Betsy a honte de son prudent protecteur. Elle l'eût peut-être aimé si, moins sage, il l'eût plus héroïquement défendue. Bill n'y comprit jamais rien. Grâce à lui, elle sortait indemne de son escapade, et lui-même n'avait pas subi l'humiliation d'un châtiment corporel. M. Lorriby avait pressenti derrière son sang-froid la résolution bien arrêtée de rendre coup pour coup. Mais Betsy n'avait ni vu ni cherché aussi loin, et, sans mot dire, tourna le dos à son défenseur. Il ne suffit pas d'être chevaleresque, il faut l'être d'une certaine façon.

V.

Ainsi le fut *Old Hickory*, le *vieux bois de fer*, sobriquet que ses contemporains donnèrent à Andrew Jackson, le président le plus populaire et le plus audacieux que l'on ait vu aux États-Unis, l'homme le plus dangereux, semble-t-il, que l'on eût pu choisir pour diriger, au travers de menaçantes complications, la jeune république. Homme nouveau, qui n'a, avec ses prédécesseurs, Washington, Adams, Jefferson, Madison, Monroë, John Quincy Adams, aucun point de contact, il ne possède ni leur urbanité courtoise et surannée, ni leur diplomatique savoir-faire. Il représente autre chose : un type national qui se dégage des langes du passé, dédaigneux des conventions, s'affirmant gauchement, mais né viable et robuste. Bien que par son âge Andrew Jackson appartienne à la génération qui passe, en lui s'incarnent les travers et les qualités de celle qui s'avance. Il n'est ni homme d'état, ni politique habile et assagi, mais patriote ardent. Il sort des rangs populaires, favori de la

foule qui le hisse au pouvoir parce qu'en lui s'incarnent ses instincts démocratiques, ses passions et ses haines. La jeune génération qui se groupe autour de lui et qui l'acclame est lasse du joug des traditions, impatiente de voir à sa tête un représentant des aspirations nationales, d'imprimer à la politique américaine une autre allure.

C'est un monde nouveau qui naît et s'affirme, et les femmes ne sont ni les moins ardentes à y jouer un rôle, ni les moins promptes à y revendiquer leur part d'influence. N'est-ce pas Betsy Ann qui, sous le nom de Mrs Eaton, règne à la Maison-Blanche et inspire au fougueux président, comme elle l'avait inspiré au prudent Bill William, cette affection profonde qui le fait se déclarer ouvertement l'admirateur passionné et le cavalier servant de sa belle?

Honni soit qui mal y pense. Amoureux platonique, il ne demande rien et n'attend rien. A peine effleure-t-il de ses lèvres le bout de ces doigts roses. Chevaleresque? il l'est et comme pas un. Ce rude soldat qui, dans vingt combats obscurs, a joué sa vie contre les Indiens, qui, tout enfant, frappé par un officier anglais dont il refusait de nettoyer les bottes, a juré de se venger des Anglais, les a battus à la Nouvelle-Orléans, leur a tué leurs meilleurs généraux, Packenham et Gibbs, qui, sans ordres, a pris la Floride, qui, élu président, entre en lutte avec la banque des États-Unis, avec les capitalistes, avec le Sud, avec le congrès et avec ses ministres, avec les représentans étrangers, ardent, violent, brutal, se fait l'esclave d'une femme, la défend contre tous et contre toutes, risque pour elle sa popularité et sa réélection!

Et qui est-elle elle-même? Fille d'un aubergiste, veuve d'un commissaire de la marine qui s'est suicidé dans un accès de *delirium tremens*, elle avait épousé M. Eaton en secondes noces, et, à première vue, subjugué *Old Hickory*. Lui-même était marié, mais Mrs Jackson n'était pas pour le gêner. Cette estimable matrone des frontières, qui avait fait le coup de feu avec les Iroquois, fumait paisiblement sa pipe de cornouiller au coin de son feu et n'avait garde d'en remontrer à son irascible époux. Mrs Eaton présidait aux réceptions de la Maison-Blanche : elle en tenait les clés et n'y admettait que ses amis. De scandale, pas l'ombre. Une héroïne des romans de Fielding, irréprochable, mais despotique.

Mrs Donelson, la nièce du président, presque sa fille, se refuse à voir Mrs Eaton ; Andrew Jackson la renvoie dans le Tennessee. Mrs Calhoun, la femme de son collègue, le vice-président des États-Unis, hésite à courber la tête devant l'idole ; Andrew Jackson rompt avec son collègue, qui peut désormais renoncer à l'espoir de lui succéder. La femme du ministre de Hollande décline l'honneur de s'asseoir aux côtés de Mrs Eaton ; le président demande à la Hol-

lande de rappeler son représentant. Plus souples, le baron de Krudener, ministre de Russie, et M. Vaughan, ministre d'Angleterre, donnent des bals en l'honneur de *Bellona*, ainsi que la désignent les journaux du temps, et *Bellona* de s'y rendre, et les difficultés diplomatiques avec la Russie et l'Angleterre de s'aplanir. L'habile Van Buren, célibataire et expert dans l'art de flatter les femmes, fait sa cour à *Bellona*, qui le fait à son tour secrétaire d'état, puis vice-président lors de la réélection de Jackson, auquel il succède enfin à la Maison-Blanche, battant Calhoun, moins diplomate, et porté, par la main d'une femme reconnaissante, au premier rang.

Et pourtant son origine est humble, sa beauté contestée ; ce n'est ni à l'auberge paternelle, ni près d'un mari ivrogne qu'elle s'est préparée au rôle qu'elle joue. De bonne heure, à l'école d'abord, puis belle de village courtisée et recherchée, elle a vécu près des hommes, surpris le secret de leur faiblesse, compris celui de sa force. Elle en use ; la conserve en ne la prodiguant pas, plus soucieuse de dominer sur tous que d'appartenir à un seul. Ce qu'elle a retenu de son éducation première, c'est moins encore ce qu'on lui a enseigné sur les bancs de l'école que ce qu'elle a appris elle-même par la fréquentation des garçons de son âge, par ce contact de tous les jours qui, rendant son cœur moins susceptible, la fait capable de se gouverner, partant de gouverner les autres.

Ainsi élevée, la jeune fille, la jeune femme américaine d'alors, vaut-elle mieux que la jeune fille, la jeune femme européenne, sa contemporaine? Elle est autre. En elle, grand'mère de celles d'aujourd'hui, nous pouvons déjà noter les traits caractéristiques de ses descendantes : les libres allures, la prudence instinctive, puis raisonnée, l'art de se conduire, la conscience de ses avantages ; de même que chez les hommes d'alors, nous constatons le respect de la femme appris de bonne heure dans l'éducation commune, les sentimens chevaleresques qu'inspirent sa faiblesse physique et ses charmes. La civilisation en se développant, la prospérité en croissant, introduiront dans ce milieu primitif que nous avons essayé de décrire des facteurs nouveaux. Ils ne changeront pas le fond, et les modifications qu'ils lui feront subir laisseront subsister intact ce point de départ de la condition de la femme aux États-Unis : dès le début, par la force des choses, par l'émigration lointaine, par les souffrances et les luttes partagées, par l'éducation en commun, compagne et égale de l'homme ; à aucune époque inférieure à lui, ainsi qu'elle le fut en Europe.

C. DE VARIGNY.

LA

PHILOSOPHIE DE LAMENNAIS

III[1].

LAMENNAIS MÉTAPHYSICIEN ET ESTHÉTICIEN.

C'est un trait assez remarquable de la philosophie de notre siècle qu'un grand nombre de philosophes, et des premiers, ont eu deux philosophies, plus ou moins différentes l'une de l'autre. Ce trait ne se rencontre pas souvent dans le passé. Ni Descartes, ni Spinoza, ni Malebranche n'ont eu deux doctrines successives. Leibniz a sans doute constamment modifié sa philosophie, mais toujours dans le même sens. Le XVIIIe siècle présente le même spectacle. Ni Condillac, ni Diderot, ni Helvétius n'ont changé de philosophie. Au XIXe siècle, au contraire, le fait est très fréquent. Fichte, le philosophe du moi et de la volonté, a fini par une philosophie mystique, d'un caractère alexandrin. Maine de Biran a traversé les mêmes phases; et il a passé, comme Fichte, de la philosophie de la volonté au mysticisme chrétien. Schelling a commencé par la philosophie de la nature et a fini aussi par une philosophie néo-chrétienne. V. Cousin a passé du panthéisme allemand au théisme spiritualiste et cartésien. Aug. Comte a eu également ses deux périodes : la période objective

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 1er mars.

et la période subjective; la première exclusivement scientifique, et la seconde sentimentale et religieuse. Ce fait singulier tient sans doute à la complexité des idées de notre siècle. Dans la première partie de sa carrière, chaque philosophe est frappé d'un point de vue exclusif; dans la seconde, il cherche à faire la part des éléments qu'il a négligés dans la première. Quelle que soit l'explication du fait, Lamennais nous présente à son tour le même exemple de transformation. Seulement, dans la plupart des cas, le mouvement s'est fait du point de vue philosophique au point de vue religieux. Lamennais, au contraire, s'est transformé en sens inverse. Sans abandonner jamais les idées religieuses, il est passé du point de vue théologique au point de vue philosophique; de la philosophie militante à la philosophie pure, spéculative, contemplative; de la polémique à la forme abstraite et théorique. De ses deux ouvrages philosophiques, le premier, l'*Essai sur l'indifférence,* a fait beaucoup plus de bruit, et, grâce à un paradoxe célèbre, a fondé une école; le second, l'*Esquisse d'une philosophie*, a peut-être moins d'originalité, mais plus de grandeur et de majesté; l'*Essai sur l'indifférence* est une œuvre de parti; l'*Esquisse* est une œuvre de science. Le style de l'*Essai* est plein de véhémence et de chaleur; celui de l'*Esquisse,* d'une largeur et d'une sérénité remarquables. Le premier a creusé une question logique des plus importantes, le critérium de la certitude; le second embrasse toutes les questions de la philosophie.

On ne peut pas dire, sans doute, que l'*Esquisse d'une philosophie* présente un système nouveau et original. C'est plutôt une œuvre composite, où beaucoup d'idées d'origine différente se mêlent et quelquefois se contrarient; mais ces idées sont grandes et intéressantes, et quelques-unes même, neuves alors, anticipent sur la philosophie ultérieure. Le mérite éminent de cette œuvre est surtout d'être à peu près le seul essai de synthèse générale philosophique qu'ait présenté notre siècle. Ni les écrivains de l'école sensualiste, Cabanis et Broussais, ni ceux de l'école spiritualiste, V. Cousin et Jouffroy, ni les philosophes humanitaires et socialistes, ni ceux de l'école théologique (Lamennais lui-même, dans sa première période), n'avaient essayé, comme les Allemands, de rassembler et d'enchaîner dans une œuvre composée et savamment équilibrée l'ensemble de leurs vues philosophiques sur l'homme, l'univers et Dieu. Une ontologie, une théologie, une cosmologie, une anthropologie, une esthétique, une philosophie des sciences : telles sont les différentes parties de cette œuvre magistrale. Il n'y manque qu'une politique, qui devait former le cinquième volume, et dont il reste quelques fragmens. Une conception aussi vaste d'une pensée large et compréhensive, d'une forme noble et sévère, sans décla-

mation ni violence, de l'esprit philosophique le plus libre associé aux convictions spiritualistes les plus hautes, c'est là certainement une des grandes œuvres dont notre siècle aurait le droit de s'honorer; et l'on peut trouver que la France est bien dédaigneuse de ses propres richesses philosophiques en dédaignant et en oubliant ce grand effort spéculatif dans lequel Lamennais a mis le meilleur de sa pensée et de son âme. Pendant les heures d'amertume douloureuse que lui avaient préparées ses ennemis et ses passions, il se reposait dans les régions sereines de la philosophie pure, espérant sans doute que cette œuvre désintéressée serait la protection de son nom. Analysons cette belle épopée métaphysique dans ses parties les plus générales et les plus intéressantes.

I.

Dans sa seconde philosophie, Lamennais n'abandonne pas complètement les principes de la première. Il continue à soutenir que le critérium définitif du vrai est la raison commune, le consentement universel; seulement il accorde que c'est à la raison individuelle qu'il appartient de faire avancer la recherche de la vérité. Il rend plus de justice à la philosophie qu'il ne le faisait autrefois. Il voit dans les systèmes de philosophie, non des pensées contradictoires, œuvres de l'anarchie intellectuelle, mais les élémens d'une synthèse qui se forme par une évolution progressive vers un tout qui ne sera jamais complet. Il compare cette évolution de la philosophie à celle de la nature, qui va toujours en s'organisant de plus en plus par une synthèse analogue. Il entrevoit, ou plutôt il décrit à l'avance en termes assez précis, le principe évolutionniste, tel que le développera plus tard M. H. Spencer : « La philosophie, dit Lamennais, s'organise comme l'univers, dans lequel apparaissent d'abord les êtres les plus simples, qui se combinent ensuite dans des êtres plus complexes, et ainsi de proche en proche par une évolution sans fin. » Nous verrons le rôle que joue ce principe d'évolution dans le reste de l'ouvrage, au point que l'on peut dire du système de Lamennais que c'est un évolutionnisme anticipé.

Il y a cependant une différence entre la philosophie et la nature : c'est que la nature ne se trompe pas, tandis que les philosophes se sont souvent égarés. D'où viennent ces erreurs de la philosophie? Ici, Lamennais emprunte sans le dire, et peut-être sans y penser, l'explication des éclectiques. C'est, dit-il, que chaque philosophe considère les choses d'une manière incomplète et mutilée, et ne voit qu'un côté des choses. Les uns ne rêvent qu'idées pures; les autres réduisent tout au monde sensible : abstraction de part et d'autre; point d'idées pures sans élémens sensibles, pas

d'esprit pur sans organisme; d'un autre côté, pour ramener tout à la matière, il faudrait supprimer la pensée. Même exclusivisme dans la méthode et le point de départ. Partir de Dieu ou de l'univers, c'est le panthéisme; partir de l'homme, c'est le scepticisme. Ici, Lamennais retrouve un instant sa violence d'autrefois pour accabler ce qu'il appelle le psychologisme : « Cette absurde philosophie, dit-il, se résume en une sorte de panthéisme humain qui oblige à considérer dans un même sujet les contradictoires. » C'est imputer d'une manière étrange à la philosophie de Dugald Stewart ou de Jouffroy les conclusions de Hegel.

Pour éviter les contradictions des systèmes exclusifs, il faut accepter comme postulat un principe compréhensif qui contienne déjà les deux élémens du problème, à savoir le fini et l'infini. C'est de cette antinomie primordiale qu'il faut partir : car si l'on part de l'infini, on n'en déduira jamais le fini; et si on part du fini, on n'en déduira pas davantage l'infini. Il faut poser en principe, comme donnée, la coexistence du fini et de l'infini, de Dieu et du monde, l'impossibilité de prouver l'un par l'autre, et la nécessité de les admettre l'un et l'autre comme des faits. De plus, comme le fini et l'infini ont cela de commun d'être des êtres, il y aura donc un principe qui les contiendra et les embrassera tous deux : c'est la notion de l'être absolu.

La philosophie étant la science de l'être, et à la fois du fini et de l'infini, est donc en réalité la science du tout. Elle comprend Dieu, l'univers et l'homme. Elle est « un système de conceptions dans lequel les phénomènes liés entre eux viennent pour ainsi dire se classer d'eux-mêmes sous nos yeux. » — « Elle est, dit-il encore, la science des généralités ou de ce qu'il y a de commun dans les diverses branches de la connaissance humaine. » Ainsi, Lamennais, en même temps qu'il pressentait l'évolutionnisme, comprenait aussi, comme le positivisme, que la philosophie doit être la synthèse de toutes les sciences; seulement il s'élevait au-dessus du positivisme, en rattachant cette synthèse à une métaphysique. Sans doute l'idée de faire de la philosophie la synthèse de toutes les sciences n'était pas une idée nouvelle. C'était bien l'idée antique, l'idée de Descartes, de Leibniz; c'était enfin de la philosophie allemande moderne. Mais en France, cette idée avait été abandonnée d'abord par l'école de Condillac, et ensuite par l'école spiritualiste. Ni Cousin, ni Jouffroy, ni Maine de Biran n'avaient présenté la philosophie comme une synthèse universelle. V. Cousin, le plus synthétique de tous, s'était borné à une ontologie spéculative assez vague, et avait laissé entièrement de côté la nature et l'univers. L'école théologique, dont Lamennais lui-même avait été un des chefs, n'était autre chose qu'une théologie exotérique, et elle n'avait fait aucun effort pour

embrasser l'homme et l'univers dans ses formules. Enfin, le nom même de l'école humanitaire et socialiste indique dans quel ordre d'études cette école s'était renfermée. Cet abandon universel du monde objectif, de la nature, explique le succès du positivisme. Il s'empara de ce *bonum vacans*. Le système d'Auguste Comte a donc l'avantage d'être une synthèse; seulement c'est la synthèse des sciences plutôt que celle de la nature et des choses : c'est une logique supérieure plutôt qu'une cosmologie. De plus, c'est une synthèse sans principe : c'est une résultante, une préface générale des sciences, ou plutôt la réunion de toutes les préfaces. Lamennais, au contraire, a essayé, comme la philosophie allemande, de constituer une vraie synthèse philosophique comprenant la philosophie de la nature, la philosophie de l'esprit, la philosophie de l'absolu, cette dernière étant le principe des deux autres.

De cette manière de concevoir la science naît la méthode de l'auteur. Cette méthode est synthétique. Comme la philosophie de saint Thomas, elle va de la cause à l'effet, de Dieu à l'univers et à l'homme; rien n'était plus opposé à la méthode philosophique moderne. Depuis Locke et Condillac, c'était de l'esprit humain que l'on partait ; et même on s'y renfermait. L'école française avait suivi la même méthode. Cette méthode avait ses avantages, et, au point de vue rigoureusement scientifique, peut-être était-elle préférable. Mais elle avait le défaut de laisser dans l'ombre l'unité des choses. Le besoin de synthèse auquel Lamennais essaie de répondre dans son système avait pour conséquence la méthode objective et déductive. C'est celle qu'indique notre philosophe. Elle consiste « à descendre des idées les plus générales à celles qui le sont moins, à suivre les principes originairement posés dans les différentes séries de conséquences où ils vont se ramifiant, comme les phénomènes dont ils représentent les causes. » Lamennais empruntait cette méthode à ses souvenirs de théologien, la philosophie théologique ou scolastique ayant toujours été une méthode déductive. Mais il la rajeunissait en l'enrichissant et en l'imprégnant de l'esprit moderne. En réalité, il partait d'une hypothèse à laquelle il faisait ensuite subir l'épreuve d'une sorte de confrontation avec tous les phénomènes de la nature.

La première antithèse fondamentale, avons-nous dit, est la synthèse du fini et de l'infini ; et le fini et l'infini ayant une notion commune, celle de l'être, c'est de cette notion commune, la notion d'être, qu'il faut partir. Cette idée d'être est à la fois la plus claire et la plus obscure de l'esprit humain. « L'être est à la fois ce qu'on voit et ce par quoi l'on voit; » ce que l'on voit, car tout est être : ce par quoi l'on voit, car, pour percevoir un être, il faut avoir l'idée d'être. Lamennais tranche ainsi d'un coup le grand problème de

savoir si toute connaissance commence par des faits ou par des idées; si le *cogito* de Descartes est un simple fait ou la conséquence implicite d'un principe. Mais en même temps que l'idée d'être est la plus claire de toutes, elle est aussi la plus obscure; car étant simple, elle ne peut être ramenée à des élémens, et elle ne donne la notion d'aucun être en particulier; et d'ailleurs, l'être n'ayant aucunes limites, elle ne peut être comprise par aucune raison finie. Elle est le terme et le moyen de la vision; mais, en tant que substance, elle ne contient rien de distinct en elle-même; on ne peut la saisir que dans ses propriétés. Si l'être est à la fois le suprême intelligible et le suprême incompréhensible, tout ce qui est est à la fois intelligible et incompréhensible, et la pleine compréhension est une entreprise impossible et insensée. Il faut donc à la fois chercher à connaître sans prétendre à tout comprendre.

Cette conception fondamentale qui consiste à partir de l'idée d'être en général, de l'être absolu, a beaucoup d'analogie avec celle qui sert de point de départ à un illustre philosophe italien, peu connu en France, l'abbé de Rosmini (1). Il est vraisemblable que, dans le cours de son voyage à Rome, Lamennais y a vu Rosmini, comme il vit plus tard Schelling à Munich; et sans doute il causa philosophie avec l'un comme avec l'autre. L'influence de Schelling est sensible dans sa doctrine et dans son œuvre, comme nous allons bientôt le voir; celle de Rosmini nous paraît également manifeste dans le choix de son principe.

En passant de l'idée d'être à l'idée de Dieu, nous passons, suivant Lamennais, du même au même : car Dieu n'est autre chose que l'être. Donc inutile et impossible de démontrer Dieu. Comment démontrer l'être sans le supposer? Cette notion ne s'appuie que sur elle-même; « on ne peut la déduire de rien, et quand on croit remonter vers elle, elle est encore le point d'où l'on part. » Mais si on ne peut démontrer Dieu, on ne peut le nier. Car comment nier l'idée d'être? Il n'y a pas d'athée. Le véritable athée serait celui qui dirait : « Il n'existe rien. » Cependant, il ne faut pas confondre la notion de Dieu et la notion d'être : « Dieu est l'être infini considéré, soit dans ses rapports avec les êtres finis, soit dans ce que sa propre essence renferme à la fois de nécessaire et de distinct. » C'est là une vue personnelle de Lamennais, analogue à celle qui était également et dans le même temps émise par Schelling dans sa

(1) Nous espérons connaître bientôt avec plus de précision la philosophie de Rosmini. Un professeur de philosophie du collége Stanislas, M. Segond, vient de nous donner le premier volume d'une traduction, dont nous attendons la suite avec impatience.

dernière philosophie, et peut-être même y eut-il là quelque chose de commun : car, ainsi que nous venons de le dire, Lamennais a vu Schelling en passant à Munich en 1832, comme nous l'apprenons par une de ses lettres récemment publiées : « Schelling, écrit-il à M. de Vitrolles, a extrêmement modifié ses premiers principes, ou plutôt il les a totalement changés. Il reconnaît maintenant l'impossibilité de philosopher si l'on ne prend la tradition pour base. J'ai eu avec lui plusieurs conversations fort intéressantes pendant mon séjour à Munich. Nous nous sommes trouvés d'accord sur les fondemens de la méthode philosophique. C'est un homme droit, d'une grande perspicacité, et sans contredit le premier génie de l'Allemagne. » (Septembre 1833.) On comprend cet accord momentané de Schelling et de Lamennais. L'un revenait au christianisme; l'autre s'en éloignait. Ils se rencontrèrent en route à moitié chemin. Ce qui est certain, c'est que, pour Lamennais comme pour Schelling, Dieu n'est pas la plus haute des idées. Cette idée la plus haute est l'idée de l'être. Dieu, c'est l'être en tant que créateur, en tant que personne. Il est l'être par sa substance; il est Dieu par ses attributs. L'être n'est pas l'indéterminé; rien n'existe qui ne soit déterminé. L'être a donc des propriétés, et c'est à ce titre seul que nous pouvons le saisir, c'est à ce titre qu'il devient Dieu pour nous.

Quelles sont ces propriétés distinctes « qui font de Dieu un véritable Dieu, en tant qu'il est avec elles, » selon l'expression de Platon, qui peut être rappelée ici? Elles sont au nombre de trois, et il est impossible de ne pas reconnaître ici dans la philosophie de Lamennais la trace de ses croyances théologiques. Son ouvrage est le développement de la doctrine de la Trinité. Fidèle à la méthode déductive, Lamennais essaie de déduire de l'idée de l'être les trois propriétés fondamentales qui le constituent et le déterminent. S'il eût mieux connu l'histoire de la philosophie, il eût su que cette tentative avait été souvent essayée et qu'elle avait toujours échoué. De l'être, on ne peut déduire que l'être. *L'être est,* disait Parménide, mais pas plus. Encore est-ce une question de savoir si de la notion d'être on peut tirer l'affirmation de l'existence de fait, de telle sorte que, pour savoir que l'être est ou existe, il faut encore sortir de l'être. Mais quant à tirer de là des propriétés déterminées, c'est ce qui paraît absolument impossible. A la rigueur, on peut dire que la notion d'être enveloppe celle de puissance : car, pour être, il faut *pouvoir* être; encore faut-il savoir d'où vient l'idée de puissance, et la plupart des philosophes modernes sont d'accord pour tirer cette idée de la conscience. Admettons cependant, si l'on veut, que l'idée d'être soit identique à celle de puissance, et que si l'une est posée, l'autre le soit également. Mais

pour ce qui est de la seconde propriété, l'intelligence, il semble absolument impossible de la déduire *a priori*. Spinoza lui-même, malgré l'intrépidité de sa logique, a été obligé de prendre pour axiome cette proposition : *l'homme pense*, pour conclure qu'il y a une pensée divine. Lamennais croit au contraire pouvoir affirmer *a priori* que l'être suppose non-seulement une force, mais encore une forme; car l'être indéterminé n'est rien, et, s'il était sans forme, il ne serait pas. Soit encore; mais de là à l'affirmation d'une intelligence, il y a encore un abîme. Lamennais le franchit à l'aide de cette proposition, que l'être déterminé, c'est-à-dire ayant une forme, est par là même intelligible; or on ne peut être intelligible que pour une intelligence; et Dieu étant le seul être, il faut qu'il soit lui-même cette intelligence, autrement il ne pourrait pas être appelé intelligible. Mais peut-on voir dans ce raisonnement autre chose qu'une pétition de principe? Sans doute, s'il n'y a pas d'intelligence, il n'y a pas d'intelligible. Mais est-il nécessaire que l'être soit intelligible, si par hypothèse il n'y a pas d'intelligence? Il serait forme et voilà tout. Même faute de raisonnement pour la troisième propriété; il faut, dit Lamennais, un principe d'union pour lier entre elles les deux premières propriétés. Soit encore; admettons cela *a priori*. Mais qui vous a appris que ce principe d'union est l'amour, et que savez-vous de l'amour, si ce n'est par la conscience qui découvre en nous-mêmes cette faculté?

Lamennais, après avoir posé ces trois propriétés, et être parti de l'un-triple, fait un pas important en transformant cette triade en trinité. C'est ici que se fait sentir l'influence théologique et chrétienne, et il est permis de penser que la première partie de son ouvrage appartient encore à la période de sa vie croyante et catholique. Cette triplicité devient une trinité, par cette affirmation que les trois attributs de l'être ne sont pas seulement des propriétés ou des attributs, ce sont des personnes : « Car, dit-il, ces propriétés, étant individuellement distinctes, sont des personnes. » Mais cette raison est-elle suffisante? les trois attributs ne sont-ils pas distincts en l'homme aussi bien qu'en Dieu, et peut-on dire cependant que nos trois facultés sont trois personnes? D'un autre côté, y a-t-il quelque raison de croire que ces attributs sont en Dieu plus distincts qu'en nous-mêmes? et, au contraire, tous les théologiens ne sont-ils pas d'accord pour déclarer avec Aristote que Dieu est acte pur, et que, par conséquent, la distinction des attributs est en lui logique et non pas réelle. Qu'est-ce que nous appelons une personne? C'est un *moi* doué de conscience et de liberté. Or chaque personne divine, chaque attribut divin a-t-il son *moi*, sa conscience propre? Qu'on le soutienne théologiquement,

on le comprend : c'est un mystère. Mais transformer en trois *moi* les trois attributs abstraits de la force, de la forme et de l'union de ces deux termes, n'est-ce pas confondre la philosophie et la théologie? Lamennais ne craint pas cette confusion; au contraire, il la recherche; il aime à employer le langage théologique. La Puissance, c'est le Père; l'Intelligence, c'est le Fils; l'Amour, c'est l'Esprit. Le père engendre et n'est pas engendré; le fils est conçu et engendré. L'esprit procède de l'un et de l'autre. Tel est du moins le langage employé dans le premier volume de l'*Esquisse,* qui est de 1840; mais le quatrième, qui est de 1846, contient en conclusion une note rectificative qui ramène la doctrine de la trinité à une signification exclusivement philosophique, et qui en fait disparaître tout ce qui rappelait le mystère chrétien. « Dieu est un, disait-il alors; Dieu est personnel et intelligent. La personnalité étant le mode essentiel de Dieu, tout ce que Dieu renferme de distinct et de divers subsiste nécessairement sous ce même mode; en d'autres termes, la personnalité une de l'être un se spécifie dans chacune de ses propriétés... Le mot de *personne* appliqué au Père, au Fils, à l'Esprit, exprime seulement que chacune des propriétés participe à sa personnalité. » On devine le changement radical indiqué par ces explications. Autre chose est un Dieu qui est *une* personne et un Dieu qui est *trois* personnes. C'est dans la triple personnalité qu'est le mystère. Lamennais l'acceptait encore au début de son livre; il l'abandonne à la fin : « Telle est, dit-il, exactement notre pensée sur cette partie de la science de Dieu. »

Un autre point important, mais assez obscur, de la science de Dieu dans la théorie de Lamennais, c'est qu'il y a, suivant lui, en Dieu, outre l'unité de l'être, « un principe de distinction » qui fait que les trois propriétés sont distinctes les unes des autres. C'était revenir à l'une des idées fondamentales de la philosophie de Platon, à savoir que tout être, et aussi bien Dieu que les autres êtres, se compose de deux principes : le *même* et l'*autre*, τὸ αὐτό, τὸ ἕτερον. Ce principe d'*altérité,* en vertu duquel une chose est autre qu'une autre, est également désigné, dans le *Sophiste,* sous le nom de *non-être,* τὸ μὴ ὄν. Platon soutient, contre l'école de Parménide, que le non-être existe même en Dieu et dans les idées divines : car chacune d'elles n'est ce qu'elle est qu'à la condition de ne pas être ce que sont les autres. Sans ce principe de distinction, on s'abîme dans l'unité absolue, dans l'indiscernable. Si nous ne connaissions qu'une seule lumière, nous ne verrions rien; si nous ne percevions qu'un seul son, nous n'entendrions rien.

Mais entrons dans une nouvelle phase de recherches, et de la

théorie de Dieu passons à la théorie de la création. Lamennais suppose, sans l'examiner ni la démontrer, la théorie platonicienne des idées, des *exemplaires* divins. Il croit que par cela même que l'on a prouvé que Dieu est intelligent, on a prouvé qu'il possède en lui toutes les *idées* des choses, c'est-à-dire que le monde existe d'avance dans son intelligence sous forme idéale. Cela posé, Lamennais dit qu'il y a trois théories sur l'origine du monde; et il les repousse toutes les trois : 1° le panthéisme; 2° le dualisme; 3° la création *ex nihilo*.

Le panthéisme consiste, suivant Lamennais, à confondre le monde réel avec le monde idéal qui réside dans l'intelligence de Dieu. Le monde, dans ce système, n'est qu'un spectacle que Dieu se donne à lui-même : « Système monstrueux, dit l'auteur, destructif de toute croyance et de tout devoir. » C'est là une exécution un peu sommaire du panthéisme. Le dualisme n'est pas plus satisfaisant. En admettant une matière coéternelle à Dieu, il détruit l'idée même de Dieu, car il en retranche la toute-puissance et l'unité; et il transporte au monde une partie des attributs divins, à savoir l'immensité et l'infinité. Enfin, le créationisme, ou doctrine de la création *ex nihilo*, admet la création des substances; mais c'est dire que l'on peut ajouter de l'être à l'être de Dieu. Lamennais ajoute que le créationisme conduit au panthéisme, mais son argumentation sur ce point est obscure, et serait facilement rétorquée contre sa propre hypothèse.

Il n'est pas facile de trouver une solution nouvelle en dehors des trois hypothèses précédentes. Lamennais l'a cependant essayé. La solution qu'il propose est celle-ci : c'est que Dieu crée le monde de sa propre substance. Il prend en quelque sorte le trop-plein de son être pour en faire la substance des êtres finis. Ainsi la substance incréée devient la substance créée, et les êtres finis existent de deux manières : d'une manière idéale dans l'entendement de Dieu; d'une manière actuelle et réelle en dehors de Dieu. C'est ainsi, dit Lamennais, qu'il faut comprendre ces vieilles traditions orientales, suivant lesquelles la création a été un anéantissement et un sacrifice de la divinité. Cette doctrine de Lamennais, peu connue ou oubliée, a été reprise de nos jours par M. Ravaisson dans son *Rapport sur la philosophie du XIXe siècle*. On peut se demander en quoi cette doctrine se distingue du panthéisme, que Lamennais a appelé un système monstrueux. On a généralement considéré l'unité de substance comme le trait essentiel et caractéristique du panthéisme. Ém. Saisset, dans son travail sur le panthéisme, le caractérisait justement en ces termes : « la consubstantialité du fini et de l'infini. » Or, dans le système de Lamennais, il n'est pas douteux que Dieu et le monde sont consubstantiels. Il nie cependant qu'il

soit panthéiste pour cela : car il admet que les êtres finis, quoique composés de la substance divine, ont cependant une existence actuelle distincte de la substance idéale qu'ils ont en Dieu ; et Dieu lui-même n'est diminué en rien dans son être en en produisant d'autres en dehors de lui. On reconnaît dans ces idées de vieilles traditions gnostiques et alexandrines, et peut-être aussi quelque souvenir des entretiens de Schelling à Munich.

Une autre théorie originale de Lamennais, après celle de la création, c'est la théorie de la matière, dans laquelle se retrouve encore quelque vestige de la philosophie antique, soit platonicienne, soit néo-platonicienne. Suivant Lamennais, la matière n'existe pas à titre d'être distinct, de substance, et elle est cependant quelque chose de réel ; c'est à la fois une négation et une réalité. La matière, c'est la *limite :* c'est le principe de distinction que nous avons reconnu en Dieu, en tant que ce principe se réalise en dehors de Dieu. Tout être fini, par cela seul qu'il est fini, est matériel. Il n'y a pas d'esprit pur, parce qu'il n'y a pas, en dehors de Dieu, d'esprit infini. Il faut distinguer la matière et les corps. Dans les corps, tout ce qui est réel, positif, est substance, participe à l'être de Dieu, et par là est esprit. Car l'être est esprit et n'est qu'esprit ; mais ce réel du corps étant limité, soit dans l'espace, soit dans le temps, soit dans la puissance, et en général dans toutes ses propriétés, ce réel, dis-je, considéré dans sa limite, est matériel. En ce sens, Lamennais ne craint pas de dire que les âmes sont matérielles. Leibniz l'affirmerait aussi dans le même sens, car il disait que, lors même que Dieu n'eût créé que des anges et de bons anges, il y aurait eu du mal dans le monde, parce que la distinction et la limitation des créatures les eussent assujetties à la matière, et par conséquent au mal ; et lorsque Leibniz affirme aussi qu'il y a en Dieu une matière idéale, et que c'est là qu'est la source originale du mal, il l'entend encore de la même manière.

En résumé, l'univers se ramène à deux principes : la substance et la limite, Dieu et la matière. Lamennais fait remarquer que c'est le fond des cosmogonies antiques, qui reconnaissaient deux élémens : le principe actif et le principe passif, mâle et femelle. L'univers est un tout qui procède de ce mélange. Qu'est-ce maintenant que l'univers par rapport à Dieu? C'est la manifestation progressive de Dieu, la réalisation extérieure de tout ce qui est dans son intelligence. Sans entrer encore dans le problème du mal, qu'il abordera plus tard, il se place tout d'abord entre les optimistes et les anti-optimistes (1). Les premiers disaient que Dieu ne peut créer que

(1) Il ne s'agit pas des pessimistes, dont on ne parlait pas alors, mais des théologiens

le plus parfait; les seconds, que, en dehors de Dieu, il n'y a pas un parfait absolu. Les premiers imposent à Dieu le choix dicté par la sagesse; les seconds n'admettent aucune limite à la liberté, même la limite du bien. Suivant Lamennais, cette discussion n'a pas d'objet. Il n'y a pas plusieurs mondes possibles; il n'y en a qu'un, celui qui est, lequel est la réalisation progressive de tout ce qui est en Dieu. Il n'est pas actuellement le plus parfait, puisqu'il se perfectionne sans cesse; il tend à la perfection sans jamais y atteindre. Le jour où il l'atteindrait, il cesserait d'être monde et deviendrait Dieu : « L'univers n'est et ne peut être qu'une manifestation de Dieu; et voilà pourquoi l'antiquité se le représentait comme un temple dans lequel, avant l'introduction du mal, tout être est un rayon de sa gloire, toute voix un hymne à sa louange. *Cœli enarrant gloriam Dei.* Il est comme une grande et éternelle incarnation du Dieu créateur... Il a mis dans chaque être quelque chose de tout ce qu'il est, et les plus parfaits portent en eux la visible empreinte de cette parenté divine : *Ipsius et genus sumus;* sortie de lui, la création aspire à retourner vers lui... Elle se dilate au sein de son immensité par un progrès sans fin... Il l'attire à lui en s'épandant sur elle; il la pénètre, il la féconde, il se prodigue à elle pour accomplir une union toujours plus intime et qui ne sera jamais consommée. Autant qu'il est donné à notre intelligence d'embrasser l'œuvre du Très-Haut, voilà l'univers; et la grandeur de la pensée est d'entrevoir ces merveilles qui fatiguent et désespèrent la parole, impuissante à les exprimer (1). »

L'univers étant la manifestation de Dieu, on doit y retrouver les trois propriétés divines, les trois *primordialités*, comme disait Campanella, savoir : une force qui le maintienne; des formes qui en distinguent les parties avec un ordre qui les tient en équilibre; enfin, un principe d'union qui les associe et les enchaîne, le tout lié à une substance qui est le fond de leur être, et une limite qui les termine en les circonscrivant.

Quelle idée maintenant devons-nous nous faire de la vie de l'univers? Cette idée est celle du développement, ou, comme nous dirions aujourd'hui, et Lamennais emploie souvent lui-même cette expression, « de l'évolution. » L'univers a dû commencer par l'état le plus simple. Toutes les traditions rappellent l'idée d'un chaos primitif, d'un œuf divin. La science à son tour, par la théorie des nébuleuses (2), semble bien nous faire entendre que l'uni-

(tels que Fénelon et Bossuet) qui repoussaient l'optimisme, comme contraire à la liberté divine.

(1) *Esquisse*, t. I, liv. III, ch. I.

(2) Cet exemple des nébuleuses, qu'Herbert Spencer emploie si souvent au point

vers a commencé par un état de dispersion absolue. *A priori* d'ailleurs, les propriétés divines ont dû se manifester dans leur ordre logique. La première des trois est la puissance ou la force; car avant d'avoir telle ou telle forme, il faut être, et pour cela il faut une puissance. L'univers, en conséquence, a commencé par être une masse fluide, où les propriétés fondamentales ne se manifestaient que par les phénomènes les plus généraux, à savoir : le mouvement, la lumière et la chaleur. La force, dans son état absolu, donne l'immensité divine; mais, jointe à la limite, elle donne l'étendue. Il n'y a que deux notions positives et concrètes : l'immensité et l'étendue. L'espace géométrique est une abstraction. Lamennais essaie, à la manière allemande, de construire *a priori* les trois dimensions. D'abord la force rayonne en tous sens : c'est la ligne droite, la longueur; puis ce rayonnement est circonscrit par une forme qui donne la surface; de la surface et de la ligne naît le solide. Ainsi se manifeste la force dans l'univers. Comment se manifeste l'intelligence ou la forme? C'est par les trois degrés ou espèces d'êtres qui seront plus tard mieux définis et qui sont : les êtres inorganiques, les êtres organisés ou vivans, et enfin les êtres intelligens. Dans la première classe, la forme est à l'état irrégulier ou diffus; dans la seconde, elle est déterminée; dans la troisième, elle est concentrée. Enfin le principe de l'amour se manifeste également dans ces trois espèces d'êtres par une unité de plus en plus intime : 1° par la simple juxtaposition dans l'espace; 2° par l'unité individuelle; 3° par l'unité intellectuelle et sociale.

Si l'on revient sur cet ordre graduel et ascendant des êtres pour les étudier plus en détail, on trouve d'abord les êtres inorganiques. Ils sont dits inorganiques parce qu'ils sont destitués de cette sorte d'organisation qui accompagne la vie et l'individualité; mais, ayant une forme, ils ne peuvent être complètement dépouillés de toute organisation. Ils ont leurs formes diverses, qui sont contenues en puissance dans la forme primitive, laquelle, avons-nous dit, est celle d'une masse fluide résultant de la combinaison des trois fluides primitifs (électrique, calorique et lumineux); or, en tant que ces formes sont contenues dans cette matière universelle, elles peuvent être appelées des *germes*. Que ces germes s'assimilent dans des proportions différentes les élémens primitifs du fluide universel, et ces fluides passent alors de l'état libre à l'état latent, c'est-à-dire que de fluides ils deviennent des corps. A mesure que la forme se développe, on voit ainsi apparaître graduellement, par des

que sa théorie a pris le nom en Angleterre d'hypothèse *nébulaire*, est aussi l'exemple dont se sert le plus souvent Lamennais.

combinaisons de plus en plus complexes, l'innombrable variété des êtres inorganiques. La force partout répandue les réalise individuellement par une évolution régulière de la forme générale, « de même que cette autre force appelée attention réalise individuellement les idées particulières contenues dans la forme générale d'une idée. » Chaque germe a une puissance d'affinité qui attire à lui les élémens extérieurs qu'il s'assimile, et par là montre quelque analogie avec la vie; mais il ne se les assimile qu'extérieurement et par juxtaposition, de telle sorte que leur existence ne constitue pas une individualité véritable. On remarquera que cette assimilation ne peut avoir lieu sans emprunter à d'autres combinaisons les élémens qui les composent, de telle sorte que, dans le premier état des corps, la production implique la destruction, et que ces deux formes de mouvemens sont essentiellement liées l'une à l'autre. Tel étant le mode général de développement des êtres inorganiques, ces êtres se distinguent par trois qualités primordiales, qui sont : l'impénétrabilité, la pesanteur et la figure ; la première, expression de la force arrêtée par la limite; la seconde, expression du principe d'union, et la troisième, expression de la forme.

En passant des êtres inorganiques aux êtres organisés, Lamennais invoque un principe qui était déjà dans Aristote, et qu'il a retrouvé, soit par lui-même, soit par ses souvenirs de philosophie thomiste : c'est que, tout en s'élevant à un plus haut degré de perfection, les êtres ne se détachent pas de la série inférieure, et qu'ils conservent les formes précédentes enveloppées dans les formes supérieures, ultérieurement acquises. Ainsi, les êtres vivans, par leur matière, par leur rapport à l'étendue, continuent à subir les lois des êtres inorganiques, et sont soumis comme eux aux trois qualités précédentes : impénétrabilité, pesanteur et figure. Mais ils s'en distinguent par un caractère tout à fait nouveau : l'individualité. Dans les êtres inorganiques, ce qui domine, c'est la limite : la forme s'y présente d'une manière indéfinie, c'est-à-dire sous forme d'accroissement extérieur. Dans les êtres organisés apparaît l'unité vitale. La forme n'y est plus extérieure, mais intérieure : l'être croît non plus par juxtaposition, mais par intussusception. Enfin le mode de production est différent; et sans s'engager dans la question des générations spontanées, il faut admettre que la forme préexiste; et, à ce titre, c'est un véritable germe. A la vérité, Lamennais a employé déjà le même terme pour expliquer la formation des minéraux : mais il ne s'agissait là que de formes spécifiques; ici, il s'agit de formes individuelles.

Entre les végétaux et les animaux, Lamennais n'admet pas de différences fondamentales. Il y a un passage insensible d'un règne à

l'autre : ce n'est qu'un plus ou moins grand développement, d'un règne à l'autre, de l'intelligence et de l'amour. En revanche, selon Lamennais, il y a une barrière infranchissable entre l'animal et l'être intelligent, bien qu'il y ait une liaison intime entre ces deux classes d'êtres. Les qualités des êtres organisés, comme celles des êtres inorganiques, sont au nombre de trois : spontanéité, manifestation de la force; individualité, manifestation de la forme; vie, manifestation du principe d'union.

Quant aux êtres intelligens supérieurs à l'animal, nous n'en connaissons qu'un, qui est l'homme; mais il n'est guère vraisemblable qu'il n'y en ait pas d'autres, que cette nouvelle série qui commence avec l'homme ne comprenne qu'une seule espèce d'êtres, tandis que les séries antérieures en ont des millions et des milliards. Mais nous ne savons rien de ces êtres supérieurs, et nous ne pouvons en parler que d'après l'homme. Inutile d'insister sur les caractères généraux des êtres intelligens, puisque l'homme doit être l'objet d'une étude séparée et complète. Disons seulement que l'homme se distingue de l'animal, comme la personnalité se distingue de l'individualité. L'animal est un individu : ce n'est pas une personne. Le caractère de la personnalité, c'est la raison. La raison est la connaissance du *vrai*. Elle se distingue de la perception, qui existe aussi chez l'animal, et qui a pour objet le *réel*. Le second caractère de la personnalité, c'est la volonté libre. La personnalité a sa base dans l'individualité, mais elle s'en distingue. L'une a l'unité organique; l'autre l'unité intellectuelle et morale. De la raison naît la conscience ou l'apparition du *Moi*. Dans l'animal, il y a conscience; il n'y a pas de moi. Comme les autres ordres d'êtres, les êtres intelligens ont trois qualités fondamentales : la liberté, qui est le développement le plus élevé de la force; la parole, développement de l'intelligence et de la forme, et la sociabilité, manifestation de l'amour.

Malgré la diversité des êtres qui le composent, l'univers, en un sens, est un être unique, un organisme dans lequel les natures s'enchaînent harmonieusement. Si l'univers, en effet, était tout entier réalisé, il ne serait, comme l'intelligence divine elle-même, qu'un seul être; il serait Dieu. De là l'erreur qui tend à confondre Dieu et la nature. On confond la nature idéale telle qu'elle est dans l'intelligence divine avec la nature réelle qui est hors de Dieu; mais c'est par la limite qu'elles se distinguent. De là vient que la nature n'est pas une d'une unité absolue; mais elle n'en a pas moins une unité relative, et le progrès de l'univers consiste précisément dans le développement de cette unité. L'unité de l'univers consiste : 1° dans l'unité des substances et dans les lois de communications qui unissent les différens êtres entre eux; 2° dans la tendance de la création

qui s'avance progressivement vers un but unique, lequel est Dieu. Plus particulièrement l'unité se manifeste, dans l'ordre inorganique, par l'attraction; dans l'ordre organique, par la génération, et dans l'ordre intellectuel et moral, par la société. Cette unité a ses degrés. Dans l'univers en général, le monde marche de centre en centre. Tous les corps tendent au centre de la terre. La terre et les autres planètes tournent autour d'un centre, le soleil, qui lui-même paraît marcher vers un centre inconnu. Dans l'ordre de la vie, les degrés de l'unité consistent dans l'enchaînement des formes, chaque être supérieur comprenant en lui les formes inférieures, et l'homme, comme un microcosme, les enveloppant tous en lui-même. Enfin, dans la société, les degrés de l'unité sont marqués par l'enveloppement des différens groupes les uns dans les autres : la famille, les cités, la race, le genre humain.

Telles sont les idées générales qui résument la cosmologie de Lamennais; mais il revient encore ailleurs et plus amplement sur ces questions : c'est le quatrième volume de l'*Esquisse*, intitulé *la Science*, où il reprend, au point de vue de la science, les idées qu'il a exposées d'abord au point de vue philosophique. Il est à propos de rapprocher ce quatrième volume du premier, car il en est le développement naturel et conséquent.

II.

Le quatrième volume de l'*Esquisse* est remarquable en lui-même, quoique aujourd'hui il ait perdu une grande partie de son intérêt. C'est en effet une philosophie de la nature, et l'on sait quelles sont d'ordinaire les lacunes de ces sortes de constructions. Ces lacunes sont de deux espèces : les premières sont celles qui viennent du temps et des lacunes de la science elle-même. Toutes les philosophies de la nature se font avec les données de la science contemporaine. Cette science change; et la philosophie bâtie sur ces données évanouies devient inintelligible. C'est ainsi que la philosophie de la nature de Schelling, après un succès éclatant, est tombée de nos jours, même en Allemagne, dans un profond discrédit. Mais, de plus, aux lacunes de la science en elle-même, il faut ajouter les lacunes de la science du philosophe, qui ne sait jamais qu'une très petite partie de la science de son temps, et qui bâtit son système sur des données incomplètes. L'ouvrage de Lamennais présente ces deux espèces de défauts : une science surannée et une connaissance incomplète de cette science même. On devine combien une synthèse, dans ces conditions, doit laisser à désirer. Néanmoins, si l'on songe au milieu dans lequel Lamennais avait passé la moitié de sa vie, à

l'esprit exclusivement théologique ou politique qui l'anime depuis l'*Essai sur l'indifférence* jusqu'aux *Paroles d'un croyant*, si l'on songe qu'il avait atteint sa cinquantième année lorsqu'il entra dans ces nouvelles études, on doit avoir du respect pour le grand effort qu'il a dû faire afin de s'assimiler des connaissances entièrement nouvelles, et cela dans presque tous les ordres de sciences, et pour embrasser dans une vaste synthèse tous les élémens de l'univers. C'est en définitive la seule tentative de ce genre que nous présente la philosophie de notre siècle, et, malgré des lacunes et des conceptions surannées et évidemment erronées, elle nous offre encore nombre de pensées originales et profondes.

Deux idées, avons-nous dit, dominent la philosophie de la nature de Lamennais : l'idée d'évolution et l'idée trinitaire.

L'idée évolutionniste est si bien l'idée fondamentale de l'*Esquisse*, que Lamennais s'en sert comme de préambule et comme de programme au début de son quatrième volume, qui a pour objet la science. Ainsi le chapitre II est intitulé : *Évolution de l'univers et ses rapports avec l'évolution de la science*. Maintenant, de quelle évolution s'agit-il? Est-ce d'une évolution purement matérielle, comme celle des Anglais? Lamennais, au contraire, essaie de démontrer que la matière en elle-même ne contient aucun principe d'évolution. Suivant lui, la science du fini ou de la matière est absolument vide et aveugle sans la science de l'infini; la science de l'univers appelle la science de Dieu.

Pour expliquer l'univers, il faut un double principe : un principe d'unité et un principe de diversité. Or la matière ne contient ni l'un ni l'autre. La matière n'est autre chose qu'un *je ne sais quoi*, fonds premier et inexprimable de toutes choses, et, qui lorsqu'on veut la réduire à quelque notion claire, se ramène à l'étendue pure. Or, l'étendue étant indéfiniment divisible, l'unité répugne à son essence. On doit la considérer comme une multitude indéfinie. Dans sa vraie idée, la matière n'est donc rien de réel; c'est une négation. Le réel dans les corps n'est pas la matière, c'est la substance. La matière séparée de l'être se réduit donc à la multitude; et, par conséquent, son concept répugne à l'unité. Elle ne donne pas plus d'ailleurs la variété. En effet, elle est en elle-même essentiellement homogène; et l'éterdue, qui en est la première et plus claire expression, est elle-même entièrement homogène, et ne peut par conséquent produire qu'un seul effet toujours le même. Étant donnée une somme de molécules similaires, toutes doivent agir de la même manière; et pour que les diversités primitives pussent se produire, il faudrait que l'essence une et nécessaire agît sur elle-même pour se modifier; mais « une essence qui, sans cesser d'être, cesse d'être elle-même, une

essence créatrice d'autres essences exclusives d'elle-même, c'est un amas de contradictions. »

On essaie d'expliquer la diversité dans la matière par le mouvement. Mais le mouvement n'est qu'un déplacement, une translation : ce n'est pas un principe ; il ne peut produire que des arrangemens différens : c'est aussi ce qu'on accorde ; mais cela suffit-il? D'abord, comment une cause homogène déterminerait-elle des mouvemens indéfiniment divers? Puis, comment des arrangemens géométriques produiraient-ils des propriétés effectives? Comment une simple modalité serait-elle une cause? Comment surtout l'organisation, la spontanéité vivante, la pensée enfin, seraient-elles le produit d'une figure de géométrie? D'ailleurs l'isomérie, en chimie, nous montre des arrangemens identiques coïncidant avec des propriétés différentes.

Suivant Lamennais, la notion de l'unité dans la variété et de la variété dans l'unité ne peut être tirée que de l'esprit. C'est la conscience du moi qui nous donne le sentiment permanent de l'unité multiple et de la multiplicité une. C'est là une vue à remarquer chez notre auteur, car elle y est rare. Presque jamais il ne fait appel au témoignage de la conscience. Ses vieilles antipathies contre Descartes et contre le psychologisme moderne le portent toujours de préférence vers la philosophie objective plutôt que vers la philosophie du moi. Il est cependant obligé d'y arriver et en définitive de reconnaître que la notion de l'un et de plusieurs, qui est le fond de toute philosophie, vient de la conscience ; que par conséquent le principe de sa doctrine, à savoir la substance et ses propriétés, n'a pas été découvert *a priori* par une intuition absolue, mais par une application à l'absolu de ce qui est donné dans le moi.

Se refusant à admettre la conception fondamentale de Descartes, que tout ce qui se passe dans les corps s'explique par la matière et le mouvement, Lamennais se trouve ramené, sans le savoir, à la doctrine aristotélique et scolastique des formes substantielles : « Nul être ne diffère d'un autre être que par la détermination, la forme, la nature qui le constitue proprement ce qu'il est. Toute nature, toute forme, toute détermination est absolue en soi ; elle est ou elle n'est pas ; elle ne peut devenir une autre nature, une autre forme ; car elle serait à la fois dans son unité deux choses dissemblables, deux choses qui s'excluent. » Il essaie d'éclaircir son idée par l'exemple des combinaisons en chimie : « La combinaison n'est pas, comme le mélange, un pur rapprochement dans l'espace des molécules étendues des corps ; elle affecte les essences, et dès lors ne peut être conçue que comme l'absorption de certaines formes par

une autre forme dont l'unité complexe les implique comme ses élémens nécessaires; pareille en cela, dans la mesure de sa limitation, à la forme infinie dont l'unité implique toutes les formes finies. » Il emploie également, pour faire comprendre l'enchaînement et l'emboîtement des formes, l'exemple de la géométrie : « Comme les figures géométriques se combinent de telle sorte que les figures plus simples deviennent élémens de figures plus complexes, où, sans être changées, altérées dans leur essence, elles subsistent absorbées par elles et ramenées à leur unité; ainsi les formes plus simples deviennent les élémens de formes plus complexes, où elles subsistent absorbées par elles et ramenées à leur unité. » Il en est de même des êtres organisés, avec cette différence que « leur unité d'un ordre plus élevé implique dans sa complexité la coexistence de parties dissemblables dépendantes l'une de l'autre, intimement liées l'une à l'autre, ayant chacune ses propriétés, parce que chacune a dans l'être ses fonctions nécessaires, qu'il ne subsiste que par le concours et l'harmonie de ces fonctions diverses, comme ces parties ne subsistent elles-mêmes que par leur mutuel enchaînement dans la forme supérieure qui les ordonne et les dirige. »

Cette théorie des formes essentielles et substantielles a contre elle la théorie des milieux, d'après laquelle, selon Lamarck et plusieurs naturalistes, les formes ne seraient que les résultats des actions extérieures et de milieux environnans. Lamennais combat très fortement la théorie des milieux (1); et aujourd'hui même cette critique peut être encore opposée avec avantage aux défenseurs exagérés de cette théorie : 1° Les milieux ne peuvent être cause de la variété; car ils la supposent : si le milieu, en effet, est cause de la diversité, d'où vient la diversité des milieux? 2° Cette théorie confond le mode de production avec la cause productrice. De ce qu'un être ne peut naître que dans l'eau, il ne s'ensuit pas qu'il soit produit par l'eau. 3° Il ne devrait y avoir qu'un seul et même type dans chaque milieu; or dans des milieux identiques, par exemple dans la mer, il y a des myriades de formes différentes. 4° Ce type serait alors quelque chose de passif, tandis qu'il est actif, puisque le germe ne produit qu'un être de la même espèce. 5° L'idée d'un type unique indéfiniment modifiable est la négation de toute espèce de type : ce serait la forme infinie prise en soi; mais c'est précisément le contraire du système, suivant lequel, au contraire, rien n'est déterminé, et tout est sans forme. 6° Sans doute le milieu agit, comme

(1) On peut comparer cette discussion à celle d'Aug. Comte, très opposé également à la théorie des milieux. (*Cours de philosophie positive*, 42e leçon.)

le prouvent les monstruosités ; mais il ne se crée pas d'espèces nouvelles. Un monstre est toujours renfermé dans les limites de sa classe. 7° Si l'on n'admet pas l'hypothèse de la diversité essentielle des types, le monde matériel ne serait jamais que l'assemblage à jamais identique de molécules similaires. Il en est de même de l'animalité.

Lamennais conclut cette solide discussion par l'appréciation des doctrines de Geoffroy Saint-Hilaire : « Préoccupé de l'unité, dit-il, et comme absorbé dans cette grande et magnifique vue des choses, il a trop oublié que la variété n'est pas moins réelle, qu'elle est enveloppée dans l'unité même, qui sans cela, n'étant que l'identité absolue, éternelle, exclurait, hors d'un premier fait nécessaire, absolu, correspondant à la notion indéterminée de l'être rigoureusement simple, toute cause, tout effet, toute pensée et tout phénomène. » Lamennais a décrit l'idée de l'unité de composition comme une notion abstraite, « image idéale de l'unité du règne conçue isolément en soi, » mais non pas comme expression réelle des faits zoologiques. L'hypothèse d'un seul type animal conduit à une hypothèse plus générale, « selon laquelle l'univers ne serait plus qu'un seul être dont la série des êtres divers marquerait les degrés successifs de développement. » Mais de ce principe absolument simple, pris à l'origine, comment faire sortir la diversité des êtres? car ce que l'on appelle « l'action des agens extérieurs » n'est autre chose qu'un paralogisme : n'est-ce pas alléguer la variété pour « expliquer la variété? » En conséquence, Lamennais se rattache à l'hypothèse de Cuvier et d'Agassiz, suivant laquelle l'unité de composition n'est que l'expression de l'unité abstraite qui domine le règne animal. Tout ce qu'il y a de vrai dans cette théorie, disait Cuvier, « c'est que tous les animaux sont des animaux. » On voit comment Lamennais entend l'idée d'évolution. D'une part, ce n'est pas une simple évolution matérielle; d'autre part, ce n'est pas le sacrifice absolu de la diversité à l'unité. Le monde se développe, mais il se développe suivant un plan; l'unité règne dans l'univers, mais elle se concilie avec la diversité des êtres.

Le second principe de la cosmologie lamennaisienne est le principe trinitaire. Après avoir établi *a priori* qu'il y a trois principes métaphysiques, il conclut qu'il doit y avoir dans la nature trois agens physiques représentant ces principes. Or la science nous apprend l'existence de trois fluides fondamentaux : le fluide lumineux, le fluide calorique et le fluide électrique, le galvanique et le magnétique se ramenant au fluide électrique. Ces trois fluides ne sont pas trois substances : ce sont les trois propriétés de la substance. Cette substance en soi à son plus

bas degré est l'éther. Les trois fluides sont les propriétés de l'éther. Ce ne sont pas non plus les modes de la substance. Ils sont moins que substance et plus que modes, de même que les trois propriétés primordiales ne sont pas trois substances, mais ne sont pas non plus les modes de la substance divine. Lamennais admet donc l'irréductibilité des trois fluides primitifs. On voit qu'il est en opposition avec les idées qui ont prévalu depuis et qui tendent à considérer les trois agens comme trois modes du mouvement ne se distinguant que par la diversité des sensations qu'ils produisent. « Ce qui fait croire à leur unité, dit-il, c'est leur inséparabilité; mais leur différence est essentielle et non pas accidentelle. »

Maintenant, étant donné qu'il y a d'un côté trois propriétés de l'être, la force, la forme et l'union des deux, et de l'autre côté trois agens physiques, la lumière, la chaleur et l'électricité, qui nous assure que ces trois agens correspondent aux trois principes? Lamennais reconnaît que l'on ne peut le démontrer. Mais la théorie donnant d'un côté trois principes, et l'expérience donnant de l'autre trois agens, n'y a-t-il pas là une correspondance remarquable? Si ce ne sont pas ces trois là, où seraient-ils? Et ces agens eux-mêmes, au nombre de trois, à quoi répondraient-ils, si ce n'est aux trois principes? L'identité est donc vraisemblable et n'est pas contredite par les faits. Cependant Lamennais, quoi qu'il en dise, est obligé de faire une assez grande violence aux faits pour identifier les agens et les principes.

Il lui faut d'abord un principe de force. Lequel choisira-t-il? Ce pourrait être tout aussi bien la chaleur que l'électricité; car l'une comme l'autre manifeste une force motrice. Il choisit l'électricité, par la raison que cet agent ne se manifeste à nous que par le mouvement : c'est donc l'électricité qui sera le principe de la force. Il en résulte évidemment que tous les mouvemens à l'origine ont dû être produits par l'électricité. Mais on ne voit rien de semblable. Toute la mécanique en général, et la mécanique céleste en particulier, n'a nul besoin de l'électricité. On ne voit donc pas comment le principe de la force résiderait exclusivement dans l'électricité.

Si nous passons à la lumière, on comprend aisément qu'on en fasse le principe de la forme : car elle est ce qui rend les formes visibles, les révèle et les fait apparaître. Mais Lamennais va plus loin; la lumière n'est pas seulement pour lui ce qui rend la forme visible, la révélatrice des formes, elle en est encore le principe constitutif et générateur; elle est la *semence des formes*. Mais comment la lumière serait-elle le principe de la forme tangible?

Comment serait-elle le principe de la forme pour l'aveugle-né? C'est donc arbitrairement que l'on rapproche la lumière de la forme; ou la lumière devient tout autre chose que ce que nous appelons de ce nom. Enfin, Lamennais, par une autre simplification étrange, assimile la lumière et le son : « Entendre, c'est voir. » Lamennais s'appuie, pour le prouver, sur l'analogie des lois qui régissent le son et la lumière. Mais la même analogie, pour ne pas dire la même identité, se rencontre entre les lois de la lumière et celles de la chaleur; et cependant Lamennais considère ces deux agens comme irréductibles l'un à l'autre; pourquoi donc trouve-t-il plus facile d'assimiler la lumière et le son? — Enfin, c'est encore arbitrairement que Lamennais identifie la chaleur et l'attraction, l'une qui rapproche, l'autre qui sépare, l'une qui tend à la condensation, l'autre à la raréfaction. Mais Lamennais nie que la chaleur soit une force répulsive; il n'y en a pas de ce genre; elle est une forme expansive; or l'expansion et la dilatation sont la manifestation et le développement de la force; mais alors la chaleur serait un principe de force et non d'union. Lamennais le rapproche de la vie, et c'est par là qu'il essaie de justifier son hypothèse. Au fond, ce sont des idées littéraires qui l'ont conduit à rapprocher la chaleur de l'amour, et par là d'en faire le principe d'union. Quoi qu'il en soit, l'expansion n'est pas moins contraire à l'attraction que la répulsion : et ce n'est pas expliquer cette opposition que dire que l'attraction et la chaleur sont les mêmes forces, considérées l'une dans la limite, l'autre substantiellement; et enfin que l'attraction est soumise à des lois numériques, car la chaleur l'est également. Ce sont là des conceptions aussi vagues qu'arbitraires, très peu d'accord avec les données de la science.

Une dernière question, qui se rattache plus à la métaphysique et à la théologie qu'à la cosmologie, c'est la question du mal. Lamennais croit nécessaire de la traiter avant d'entrer dans la science de l'homme. On ne peut s'expliquer la nature humaine, si l'on ne comprend pas d'abord la nature du mal; car il n'y a de véritable mal que dans les êtres intelligens et libres, et nous ne connaissons d'êtres intelligens et libres que l'homme. Ici, Lamennais essaie de lutter avec Pascal dans la peinture du mystère de la nature humaine et de ses contradictions radicales. Il est loin sans doute d'égaler son modèle, mais il se montre encore vraiment éloquent : « L'homme n'est pas ce qu'il devrait être. Triste assemblage de tous les contrastes, il offre sans doute d'importantes traces de grandeur, mais d'une grandeur obscurcie, caduque, inachevée. Roi de la terre, il en change la surface; il dompte ses forces aveugles par la force supérieure qui réside en lui, et sa débile existence est

le jouet de tout ce qui l'environne. Sa pensée va saisir dans les abîmes les plus reculés de la nature inorganique les premiers élémens de la forme, et s'élève jusqu'à la forme infinie et éternelle; et puis tout d'un coup on voit cette intelligence se perdre dans un atome. Son amour aspire à un bien immense; il veut être heureux. Il souffre, il gémit, il craint; l'ennui, le dégoût, l'angoisse, sont devenus le fond de sa vie, et la plainte sa voix naturelle. Effrayant mystère, et qui l'expliquera?.. Le mal est dans le monde. » L'homme est donc un être incompréhensible. C'est en lui que le mal se présente sous la forme la plus aiguë, sous la triple forme de la maladie, de l'erreur et du péché.

Malgré cette énergique peinture du mal, Lamennais est absolument optimiste. Comme saint Augustin, comme Leibniz, il croit que le mal n'est pas une réalité, mais une conséquence de la limite, un moindre être, une négation. Le mal physique en particulier n'est rien de réel. Il n'y a de vrai mal que le mal moral, qui vient de la liberté de la créature. La vraie cause du mal moral est la lutte qui s'établit entre la loi d'unité qui porte l'être vers Dieu comme vers sa source, et la loi d'individualité qui le détache de Dieu et le ramène à lui-même. C'est par la loi d'individualité que les êtres qui en Dieu n'étaient séparés que par une distinction purement idéale se séparent les uns des autres, hors de Dieu, par une limite réelle. L'individualité est la condition de l'être fini; mais alors, si c'est l'individualité qui est la source du mal, et si c'est cependant la loi de l'être fini, la création porte donc le mal avec elle-même, en tant que création; dès lors, la responsabilité remonte jusqu'à Dieu lui-même qui a créé. Aussi Lamennais est-il embarrassé entre son optimisme, et ses vieilles rancunes contre l'individualité, qu'il avait toujours combattue comme source de tout mal. Mais il résout le problème en disant que ce n'est pas l'individualité qui est le mal, mais le renversement des termes, en vertu duquel la loi d'unité est sacrifiée à celle d'individualité. L'individu est et doit être; mais il doit se subordonner à l'unité comme à son centre. C'est la loi du Bien. Renverser les termes, sacrifier l'unité à l'individualité, par exemple préférer le moi à la famille, la famille à la patrie, la patrie à l'humanité, l'humanité à Dieu, c'est la loi du mal. Le mal, c'est l'égoïsme, c'est en même temps le matérialisme, car l'individualité est constituée par la limite, et la limite, c'est la matière.

Après cette explication générale du mal moral, Lamennais met en présence deux solutions du problème : la doctrine de la chute et la doctrine du progrès. Il est très sévère pour la doctrine de la chute, c'est-à-dire pour la doctrine chrétienne, dont il avait été

si longtemps le violent et implacable apologiste. Il l'explique de cette manière. L'homme se voit dans son type, dans son modèle divin; il a le sentiment de la perfection idéale de ce modèle; d'où il conclut que l'homme a dû être créé conformément à ce modèle; et ne trouvant pas, à beaucoup près, cette perfection sur la terre, il s'est dit que l'homme était déchu, et que le mal était la punition d'une faute antérieure, d'un crime originaire. Cette théorie est inadmissible. Elle repose sur l'hypothèse d'un état primitif de perfection impossible et manifestement opposé à la loi fondamentale de l'univers, qui est la loi de progression. En outre, la transmission héréditaire du péché renferme une contradiction absolue. Quelle est la source du mal? C'est la volonté, l'art propre du moi dans un être individuel. Or la volonté est essentiellement incommunicable. Comment donc le péché pourrait-il se transmettre par l'hérédité? On allègue la transmission héréditaire des maladies; mais c'est une transmission toute physique; tandis que dans la doctrine théologique, c'est le péché même, la volonté viciée, qui se transmet d'individu en individu. L'identification de la race humaine tout entière avec le premier homme prouve bien que l'on a confondu l'homme réel avec l'homme type, c'est-à-dire avec l'idée divine qui contient tous les hommes dans son unité. On considère comme le signal de la chute l'apparition dans l'homme de la science du bien et du mal, qui est au contraire le progrès le plus précieux et le plus magnifique. Car, s'il est vrai que cette science rend possible la chute de l'homme et la violation de ses lois qui est le péché, en revanche elle l'affranchit de la fatalité et lui ouvre l'entrée de l'ordre supérieur. Ce n'est pas là une déchéance. La vraie déchéance, c'est la création : c'est pour tous les êtres la réalisation dans l'espace et dans le temps de leur type idéal; mais cette déchéance est inhérente à l'existence même. Lamennais ne dit pas, mais il suppose, que cette déchéance est compensée par le fait même de l'existence actuelle. Autrement, pourquoi Dieu aurait-il créé? Pourquoi aurait-il imposé aux êtres qui jouissent dans son entendement d'une perfection idéale l'imperfection nécessaire de l'existence réelle?

A la doctrine de la chute Lamennais oppose celle du progrès. La création est soumise à une loi de progression continue; en effet, à quelque degré de perfection relative que vous la supposiez arrêtée, elle ne correspondrait plus à la conception que Dieu s'est proposée en créant, à savoir la manifestation de l'infini. Toute progression implique le passage d'un état inférieur à l'état supérieur, suivant un ordre régulier. Qu'est-ce que l'homme, par exemple, considéré comme individu? C'est d'abord un point vivant, un atome liquide qui peu à peu se dilate, se coagule et s'organise, un germe dont

l'évolution produit ce tout complexe si merveilleux que l'on appelle le corps humain. Les facultés se développent suivant la même loi, depuis l'obscure conscience de lui jusqu'à l'entier épanouissement de l'intelligence. Or la loi qui a présidé à l'évolution de l'homme intellectuel a dû présider également à l'évolution de l'humanité. Le genre humain a eu son enfance, c'est-à-dire cette innocence primitive qui a cessé avec l'apparition de la liberté, c'est-à-dire avec le péché. Est-ce là un mal? Qui oserait le dire? Qui oserait dire que l'enfant dépourvu de raison est supérieur à l'homme? Qui ne plaindrait celui qu'un vice d'organisation, un isolement fortuit, condamnerait à vieillir dans une éternelle enfance? Telle est l'origine du mal moral. Quels en sont les remèdes? Comme il a combattu l'explication théologique du mal, il combat aussi l'hypothèse théologique d'une réparation surnaturelle, c'est-à-dire la doctrine de la rédemption. Cette hypothèse, et en général l'hypothèse du surnaturel, implique contradiction. Il n'y a que deux sortes de lois : les lois de l'infini et les lois du fini. Mais les unes et les autres, dans leur propre sphère, sont naturelles. Les lois qui régissent la nature de Dieu sont aussi naturelles en Dieu que les lois qui régissent la nature de l'homme sont naturelles en l'homme; mais introduire dans l'ordre fini les lois qui régissent l'infini (et c'est en cela que consiste essentiellement le surnaturel), c'est la violation de la nature des choses. Appliquer à la solution du problème du mal cette doctrine qui met entre les mains de Dieu le salut des hommes conduit à la prédestination, et engendre soit un fanatisme sombre et lugubre, soit une superstition funeste. Elle détourne l'homme d'une lutte corps à corps contre le mal ; soit dans la nature, soit dans la société. Si cette doctrine dominait seule, sans les résistances que lui oppose la conscience humaine, la terre, par l'inertie des bons, serait transformée en un lieu de misère indicible, d'inénarrable désolation, en une sorte de demeure infernale. C'est donc dans la nature même que l'homme doit chercher le remède : c'est par l'intelligence et l'amour que nous pouvons lutter contre le mal. « La lumière et l'attrait, voilà la grâce selon la nature. Ainsi la grâce, c'est la nature, et la nature, c'est la grâce. » Par les lois de la nature elle-même, c'est-à-dire par le développement de l'intelligence et de l'amour, le mal tend sans cesse à diminuer dans le monde. Il y aura toujours, et de plus en plus, plus de bien et moins de mal. Si l'on s'y trompe souvent, c'est qu'on considère plutôt les individus que les peuples, et plutôt les peuples que le genre humain tout entier, et aussi parce que l'un des effets du progrès est de rendre moins vif le sentiment des biens que l'on possède que celui des biens qui manquent encore.

On remarquera que Lamennais, qui dans sa vie a sans cesse

apporté un esprit d'amertume et de haine qui l'a mis en lutte avec ses semblables de la manière la plus douloureuse pour lui-même, un esprit de pessimisme qui lui fait voir partout des méchans corrompus, se place, au contraire, en philosophie, au point de vue du plus haut optimisme. Toutes les misères, toutes les larmes, tous les désordres du monde s'effacent pour lui devant l'idée de l'unité suprême, vers laquelle gravitent tous les êtres, par une ascension continue dont les maux relatifs et provisoires dont nous souffrons sont les degrés. Comment ne s'est-il pas appliqué à lui-même, dans la conduite de sa vie et dans son commerce avec les hommes, la haute placidité dont il fait preuve dans cette page magnifique : « Qu'au lieu de s'abandonner à la tristesse et au découragement, l'homme se réjouisse dans sa destinée, et qu'il bénisse la suprême puissance qui la lui a faite! Qu'il comprenne que la création n'offre d'autre mal que la limitation sans laquelle son existence serait impossible. Qu'il comprenne que le mal moral, exclusivement propre à l'être individuel, est étranger au tout, que les suites douloureuses de ce mal en préparent le terme; qu'en vertu de la loi de progression, le bien s'accroît perpétuellement, et perpétuellement aussi le mal s'affaiblit dans l'humanité, du reste à peine naissante. La tâche de chacun est de coopérer à ce progrès, afin de seconder la puissance créatrice dans l'accomplissement de son œuvre, qui, à travers tous les degrés d'êtres, s'approche incessamment du principe de l'être, du terme infini qu'avant tous les temps lui assignèrent la souveraine sagesse et l'éternel amour. »

La question du mal étant l'introduction nécessaire à la science de l'homme, la méthode voudrait que l'on passât à cette science, qui occupe dans l'*Esquisse* la presque totalité du second volume. Nous devons dire qu'à nos yeux cette seconde partie est loin d'être aussi intéressante que la première. La raison en est dans le dédain et dans l'aversion que Lamennais a toujours professés pour les études psychologiques. Il en résulte, quand il parle de l'homme, et surtout de l'homme intellectuel et moral, un vague qui n'est pas loin de la banalité. Nous craindrions aussi de fatiguer le lecteur en prolongeant trop l'analyse et l'exposition de ces notions abstraites. Faisons remarquer seulement que, dans son anthropologie, Lamennais reste fidèle à son essai de synthèse, et ne sépare jamais l'homme physique de l'homme moral. De là sur l'organisation, sur la maladie, sur ce qu'il appelle l'état extra-naturel (le somnambulisme, le magnétisme), des vues qui ne manquent pas d'intérêt, mais qui cependant ne sont pas assez originales pour nous arrêter; il suffit d'y renvoyer le lecteur. Passons à une autre partie de l'ou-

vrage, qui en est le brillant et heureux complément ; nous voulons parler de l'esthétique.

III.

L'esthétique est une des parties de l'*Esquisse* qui ont obtenu le plus de succès, plus peut-être pour la beauté du style et les passages brillans que l'on en peut extraire que pour l'originalité et le fond même des pensées. Dans son ensemble, l'esthétique de Lamennais est idéaliste et platonicienne, comme celle de V. Cousin dans *le Vrai, le Beau et le Bien*. Comme celle-ci aussi, c'est une esthétique littéraire, plus intéressante par la forme que par l'analyse scientifique. Enfin, les doctrines fondamentales sont les mêmes de part et d'autre. Au point de vue de l'esthétique théorique, c'est-à-dire des principes du beau en général, peut-être le livre de Cousin l'emporte-t-il sur celui de Lamennais. Celui-ci ne s'occupe ni de l'idée du beau au point de vue psychologique, ni du beau dans la nature. Mais pour l'esthétique appliquée, Lamennais reprend l'avantage. Il a peut-être sur les arts plus d'idées originales, et il entre dans un plus grand détail. Souvent cependant son esthétique se confond avec une histoire de l'art.

L'art humain est une imitation de l'art divin, et il se rattache à Dieu par son origine religieuse. C'est de l'idée religieuse que Lamennais fait sortir tous les arts : telle est l'idée mère de son esthétique. De même que le beau réel est Dieu manifesté dans la nature qui lui sert de sanctuaire et de temple, de même le beau dans les arts a son origine dans le temple humain, c'est-à-dire dans la demeure que l'homme a élevée à Dieu. Semblable à la création dont il est l'image, le temple est l'expression de la divinité. Comme la création, il émane de Dieu, et tend à s'étendre, à se dilater pour ainsi dire, afin d'exprimer par la variété l'unité infinie. Le temple, en même temps qu'il représente Dieu, représente aussi l'homme et l'idée que l'homme se fait de Dieu. Le temple doit donc varier selon les diverses conceptions philosophiques et religieuses. Ainsi le temple indien est panthéistique ; le temple égyptien est plein de l'idée de la mort ; le temple chrétien surtout est l'expression de l'idée chrétienne. Lamennais développe cette pensée dans une page d'une merveilleuse poésie : « Symbole de la divine architectonique, le temple chrétien exprime par ses fortes ombres et la tristesse de ses demi-jours la défaillance de l'univers obscurci par la chute. Une douleur mystérieuse vous saisit au seuil de cette sombre enceinte, où la crainte, l'espérance, la vie, la mort, exhalés de toutes

parts, forment par leur mélange indéfinissable une sorte d'atmosphère silencieuse qui calme, assoupit les sens, et à travers laquelle se révèle, enveloppé d'une lueur vague, le monde invisible. Une secrète puissance vous attire vers le point où convergent les longues nefs, là où réside voilé le Dieu rédempteur... Dans ses axes croisés, il offre l'image de l'instrument du salut universel; au-dessus, celle de l'arche, unique asile, aux jours du déluge, des espérances du genre humain. Les courbures ogivales, les flèches qui de partout s'élancent, le mouvement d'ascension de chaque partie du temple et du temple entier, expriment aux yeux l'aspiration naturelle, éternelle de la créature vers Dieu. »

L'architecture est donc le premier des arts et la base de tous les autres. Elle répond, dans la création, au monde inorganique. Ses lois sont des lois mathématiques; au point de vue de l'utilité, l'architecture dépend des lois de la pesanteur et de la résistance des corps; et au point de vue esthétique, elle dépend des lois géométriques de la forme et des relations harmoniques des lignes. L'architecture rappelle encore l'unité de la nature. Mais dans la nature, l'unité est immense, infinie, indéterminée. Dans l'art, au contraire, l'unité doit être immédiatement aperçue. De là le caractère de symétrie qu'affectent les œuvres architecturales. Mais cette unité est un peu factice. En agrandissant les proportions et en dissimulant l'unité abstraite sous la variété des détails, elle imite, autant qu'il est en elle, l'unité variée de la nature.

De l'architecture, comme d'une matrice commune, se dégagent, par une sorte de travail organique, les arts divers qu'elle contenait virtuellement. Son développement est semblable à celui de la nature, qui commence aussi par l'architecture, puisqu'elle travaille d'abord à fonder la structure solide du globe; bientôt elle se couvre de végétaux, puis d'animaux, et enfin l'homme apparaît, avec toutes les splendeurs de l'intelligence. Tel est aussi l'ordre et le plan des différens arts. « Le temple a aussi sa végétation. Ses murs se couvrent de plantes variées; elles serpentent en guirlandes le long des corniches et des plinthes, s'épanouissent dans les ouvertures laissées à la lumière, se glissent sur les nervures des cintres, embrassent comme la liane des forêts les formes sveltes des pyramides semblables à des pointes de rochers, et montent avec elles dans les airs, tandis que le tronc des colonnettes pressées en faisceaux se couronne de fleurs et de feuillage. La pierre s'anime de plus en plus; des multitudes d'êtres nouveaux, d'êtres vivans, se produisent au sein de cette magnifique création que l'homme vient compléter et qu'il résume dans sa noble image. »

Tout ce monde de pierres est l'œuvre de la sculpture, qui se lie

d'abord à l'architecture, et qui peu à peu s'en dégage. Originairement l'édifice était nu et se composait exclusivement des parois de l'édifice. Peu à peu, certaines parties se séparent; les colonnes, par exemple, qui soutiennent le toit. La colonne à son tour est d'abord nue elle-même; elle est carrée; puis elle s'arrondit; puis elle se termine en moulure; puis la moulure devient feuillage. Bientôt les murs eux-mêmes s'animent et se couvrent de reliefs. Les animaux succèdent aux plantes; l'homme apparaît, mais sans se séparer tout d'abord de la pierre qui lui sert de soutien. Les formes deviennent peu à peu de plus en plus saillantes; elles finissent par se séparer de la pierre : elles subsistent alors pour elles-mêmes. La sculpture est née. Elle existe lorsqu'elle est arrivée à la statue.

La sculpture est un art plus complexe et plus profond que l'architecture. Celle-ci n'a que des surfaces et des lignes. La sculpture a quelque chose d'intérieur. Elle représente le monde de la vie, comme l'architecture le monde inorganique; il faut qu'elle fasse vivre le marbre. Il faut que la poitrine respire, que le sang circule, que les muscles palpitent. La sculpture, comme l'architecture, reflète donc les croyances d'un peuple. Dans une religion panthéiste, elle n'a pas sa place. En dehors de l'infini, il n'y a rien. La sculpture ne peut représenter que des colosses informes, des monstres qui sont les emblèmes de la vie universelle, dans lesquels se combinent les formes de l'animal et de l'homme pour symboliser l'unité de la création. Telle est la sculpture indienne. En Égypte, l'amennais voit dans l'immobilité de la statue l'image de la mort qui domine cette religion. La momie, enveloppée de ses bandelettes, est le premier type de la statue. En Grèce, la statue devient humaine. La beauté divine s'y confond avec la beauté de l'homme, et la beauté idéale et spirituelle avec la beauté physique. L'art chrétien, par son culte de l'idée pure et son dédain de la forme sensible, tend à négliger la sculpture. La sculpture chrétienne sacrifie le corps à la tête, et, dans la tête même, la beauté physique à la beauté morale. Inspirée par l'idée de la chute et de la rédemption qui sont les deux pôles du dogme, elle symbolise l'une et l'autre dans deux sortes de créations dont les unes relèvent de Satan, les autres de Jésus-Christ. Ce sont les deux types correspondant aux deux aspects de la vie. Un autre type original de l'art chrétien, c'est la Vierge.

L'architecture et la sculpture ont pour objet les solides et les reliefs, c'est-à-dire l'étendue réelle à trois dimensions. Mais la nature ne nous offre pas seulement des solides. Elle a une qualité qui est une partie importante de la vie, à savoir la couleur, inséparable

sans doute de l'étendue, mais qui n'a besoin que de surfaces pour exister. Si donc le monde réel a sa couleur, le monde idéal créé par l'art, et qui est un second monde parallèle à celui de la nature, doit avoir aussi sa couleur. Ici encore l'apparition et le développement de ce nouvel art se rattachent à la même origine, à l'architecture. Par lui-même, le temple par ses jours, par ses ombres et ses lumières, par le ton même de la pierre, a déjà une certaine couleur. Le vitrail est un commencement de peinture. Certains monumens même, dans l'antiquité et au moyen âge, ont été coloriés. Mais peu à peu la peinture se dégage et se sépare du fond architectural qui la soutenait jusque-là : elle existe pour elle-même. Sans doute, il lui faut toujours une base matérielle, une toile, une planche, une pierre : mais ce n'est qu'une condition. La couleur, au lieu d'être l'accessoire, est devenue le principal.

La différence fondamentale de la sculpture et de la peinture, c'est que l'une travaille sur des solides, l'autre sur des plans. Pour la peinture, la profondeur, la distance, le relief, ne sont que des effets d'optique. De là même naît une question que Lamennais n'examine pas, mais qui méritait d'être posée. Pourquoi la peinture se borne-t-elle à la surface ? Pourquoi, avec l'avantage de la couleur qui lui est propre, ne se donnerait-elle pas en même temps les avantages de la sculpture, qui a pour elle le solide et le relief ? Quelle contradiction y a-t-il entre la couleur et la solidité ? Aucune, puisque l'une et l'autre coexistent dans la nature. Il semble cependant que les trois dimensions affaiblissent plutôt qu'elles n'augmentent l'effet pictural. C'est là un problème que nos naturalistes n'ont pas abordé. Ils veulent que la couleur reproduise matériellement la réalité même : pourquoi ne vont-ils pas plus loin ? Pourquoi se borner à des tableaux, à des plans coloriés ? Pourquoi ne pas aller jusqu'aux solides colorés ? Et, dès lors, pourquoi des figures de cire ne seraient-elles pas de l'art ? Que, dans une certaine mesure (la Minerve de Phidias, par exemple), les Grecs aient fait intervenir des matières différentes pour donner à la statue une sorte de couleur, c'est un essai que nous pouvons difficilement apprécier, parce qu'il est en dehors de nos usages ; mais ce n'a jamais été chez les Grecs une loi : la plupart des statues étaient en marbre non coloré. Dans la Minerve, d'ailleurs, ce n'était que certaines parties colorées, et encore à l'aide de métaux et de pierres précieuses ; enfin, comme il s'agissait d'une statue colossale qui devait être vue de loin, ce pouvait être une nécessité d'optique. Ainsi la peinture en général ne s'est appliquée qu'à des surfaces. Pourquoi en est-il ainsi ? C'est ce que Lamennais ne se demande pas, et c'est aussi une question que l'esthétique en général ne s'est pas posée.

La peinture, quoique réduite à la surface, a à sa disposition un champ bien plus étendu que la sculpture et l'architecture. Celles-ci ont sans doute besoin d'un milieu extérieur; elles ont un certain rapport avec les objets environnans et doivent s'y harmoniser. Mais ce milieu extérieur n'entre pas dans l'art lui-même. On ne place pas un monument au milieu d'un jardin factice en pierre; on ne met pas une statue dans un cadre de statues faisant tableau. Au contraire, la peinture réunit dans une seule toile les monumens et la nature, les hommes, les animaux et les plantes, le ciel et la terre. D'où vient cette différence? A la rigueur, la sculpture pourrait en faire autant. Elle pourrait reproduire des scènes, des tableaux variés, des drames. Dans le bas-relief, il y a quelque chose de semblable. Détachez le relief, séparez-le de la pierre et réalisez extérieurement et isolément les différentes parties, vous auriez un tableau en pierre, vous auriez, à ce qu'il semble, l'équivalent de la peinture; c'est ce qui n'a pas lieu. Sans doute, la sculpture va jusqu'au groupe: elle reproduira un homme à cheval ou Laocoon et le serpent, ou un fleuve avec ses petits enfans qui représentent des rivières; mais elle ne va pas plus loin. Qui s'y oppose? Pourquoi, au lieu d'un dieu, ne reproduirait-elle pas un Olympe tout entier? Sans résoudre ce problème, que nous livrons aux esthéticiens, disons qu'il semble bien en fait qu'il y a dans chaque art une limite qu'il ne peut dépasser sans tomber dans un excès de réalité qui ferait disparaître l'art.

La peinture n'est pas la réalité même. Autrement, dit Lamennais, le daguerréotype serait au-dessus de Raphaël et du Poussin. L'art n'est donc pas la simple imitation de la nature. Il se mêle quelque chose de nous à tout ce que nous voyons. Les grands paysagistes ne voient pas tous la nature de la même manière. Maintenant une question nouvelle se présente. Pour peindre les choses de la nature, les peintres ont à leur disposition deux moyens: le dessin et la couleur. A proprement parler, le dessin lui-même est une couleur; car, pour distinguer une ligne, il faut qu'elle soit colorée, en noir, en blanc, en rouge, peu importe; et dans l'art du dessin lui-même, les différens tons, et la différence du noir et du blanc sont en réalité des couleurs. Mais ce n'est qu'un minimum de couleur, une couleur de convention, n'ayant d'autre but que faire distinguer les formes. Au contraire, la couleur proprement dite vaut pour elle-même à titre de couleur. De là ce débat entre les diverses écoles de peinture: lequel de ces deux élémens doit prédominer et avoir le plus de valeur, de la couleur ou du dessin? Lamennais, comme tous les grands idéalistes, mettait le dessin au-dessus de la couleur. Il voyait dans l'un l'esprit et dans l'autre la matière: l'un a plus de

rapport à la pensée, l'autre à la sensation. Plus l'art tend à se spiritualiser, plus il attache d'importance au dessin, et réciproquement. Le coloris doit donc être subordonné au dessin; autrement l'art s'abaisse. Ce conflit de la couleur et du dessin est éternel. Je ne sais pas si la question est bien posée. Le dessin est un art, et la peinture en est un autre; l'un est la base de l'autre, mais l'un n'est pas l'autre. Le caractère essentiel et propre de la peinture est la couleur; tant qu'on s'arrête au dessin, on n'est pas peintre, on est dessinateur; sans doute, il faut être d'abord dessinateur pour devenir peintre, mais cela ne suffit pas, et cela n'est pas l'essentiel du peintre; ce n'est qu'une condition. La poésie, par exemple, suppose l'art d'écrire; et les règles fondamentales (propriété, précision, suite dans les idées, correction, etc.) sont les mêmes pour la prose que pour les vers; on ne peut être un bon poète sans être un bon écrivain; mais on peut être un bon écrivain sans être un bon poète. Le caractère essentiel du poète, c'est l'imagination et le rythme. C'est cela seul qui fait le poète; de même, c'est la couleur qui fait le peintre. Autrement, pourquoi ne pas se borner au dessin tout seul, puisqu'il existe à titre d'art distinct? « Que n'écrit-il en prose? »

Pour la peinture, comme pour la sculpture, Lamennais rattache l'origine de l'art à la religion et à ce qu'il appelle le temple. Il dit peu de chose de la peinture antique, que nous connaissons si peu. Il insiste surtout sur la peinture chrétienne, et sur les deux types fondamentaux de cette peinture, Jésus-Christ et sa mère. Il montre comment au XVIe siècle, la peinture fut une fusion de l'idée chrétienne et de l'art antique. De là la perfection de l'art à cette époque. Il place l'école flamande très au-dessous de l'école italienne.

La sculpture et la peinture sont des arts plastiques qui représentent des formes et qui parlent à la vue. Il y a d'autres arts qui s'adressent à l'ouïe. Mais comme passage entre ces deux classes d'art, il y a un art intermédiaire que nos sociétés modernes considèrent comme inférieur, mais qui primitivement avait une attache immédiate, soit avec le patriotisme, soit avec la religion, et qui par là avait une dignité égale à celle des autres arts. C'est la danse. Et, en effet, si l'art est la reproduction idéale de la nature, nous ne devons pas seulement reproduire la forme et la couleur, mais encore le mouvement. Les trois premiers arts que nous avons signalés sont des arts immobiles. Dans la danse, au contraire, le mouvement est l'objet propre de l'art. Le mouvement a sa forme, comme les objets eux-mêmes: des danses forment des lignes, des courbes, des enchaînemens variés. Ce sont des formes mobiles toujours changeantes. Mais la danse ne se suffit pas à elle-même: elle a besoin du secours du chant.

Les deux arts qui s'adressent à l'ouïe sont : la musique et la poésie. Les arts plastiques sont plus extérieurs ; les arts auditifs sont plus près de l'âme. C'est un débat entre la peinture et la musique. En un sens, la musique est plus sensuelle que la peinture, parce qu'elle parle moins à l'intelligence ; mais, en revanche, elle pénètre plus avant dans la sensibilité ; et, en ce sens, elle va plus loin, non-seulement que la peinture, mais que la poésie elle-même. La musique est encore, comme les autres arts, un redoublement de la nature. Car la nature a sa voix ; mais à cette voix collective et générale qui est la voix de la nature, l'homme ajoute des modifications variées à l'infini, dont les unes, les modulations, sont le propre de la musique, et les autres, les articulations, deviennent l'origine de la poésie. Ces deux arts se rattachent au temple comme les précédens. La musique et la poésie sont l'une et l'autre religieuses avant de devenir profanes.

La voix, dans la musique, se décompose en deux espèces : la voix des instrumens, qui correspondent au monde inférieur, et la voix humaine. La voix des instrumens n'est d'abord en quelque sorte que la suite de la reproduction de la grande voix de la nature. C'est d'abord la cloche, et puis l'orgue, dont Lamennais décrit la puissance dans la langue la plus magnifique. Puis les instrumens se séparent et se distinguent, pour se réunir plus tard dans une nouvelle unité, qui imite encore, mais en la surpassant, l'unité de la voix universelle : c'est l'orchestre, admirable concours de tous les instrumens. Enfin, l'instrument des instrumens, parce qu'il est à la fois une voix de la nature et un instrument artificiel, c'est la voix humaine. De même que la peinture a à sa disposition deux moyens d'expression, la forme et la couleur, de même aussi la musique dispose de deux moyens, qui sont la mélodie et l'harmonie. La mélodie correspond à la musique vocale, et l'harmonie à la musique instrumentale. La mélodie instrumentale dérive de la voix, comme l'harmonie vocale dérive des instrumens. Lamennais subordonne l'harmonie à la mélodie, comme il a fait plus haut la couleur au dessin. Cependant, le rapprochement est contestable, car il nous semble que l'harmonie correspondrait plutôt au dessin et la mélodie à la couleur. « La musique, dit Lamennais, est une sorte de plastique de l'ouïe. Elle revêt aussi d'un corps l'idée immatérielle, mais d'un corps aérien, impalpable, insaisissable dans son mouvement continu. Aussi, la musique émeut-elle plus qu'elle n'éclaire. C'est un langage indéterminé, qui nous donne non la claire vision, mais l'aspiration et le pressentiment de l'infini. »

La dernière expression de l'art, c'est la parole ; et, sous certaines conditions de mesure, de rythme et de son, c'est la poésie. Lamennais tient à ce que l'on ne confonde pas la poésie et le vers,

qui en est la forme, ou plutôt une des formes, car elle n'est pas la seule. En parlant ainsi, Lamennais était orfèvre. Il sentait bien qu'il était poète; car quelle plus grande poésie que celle de certaines pages des *Paroles d'un croyant;* et cependant il était hors d'état de faire des vers. Il était donc intéressé à soutenir que le vers n'est pas de l'essence de la poésie. Sans doute, la poésie a besoin de rythme; mais le rythme n'a pas besoin d'être symétrique comme le vers. Le rythme non symétrique est une sorte de prose, que Lamennais compare au chant grégorien. Quoique dépourvue de mesure rigoureuse, la prose peut avoir ses rythmes qu'elle combine à son gré. Le vers, étant une forme plus artificielle, convient mieux aux personnages qui sont en dehors ou au-dessus des hommes, les dieux, les rois, les grands. Évidemment, c'est là une théorie bien exclusive. Sans doute, la prose peut avoir sa poésie; mais il n'en est pas moins vrai que le vers est la forme essentielle de la poésie, et qu'il convient aussi bien aux sentimens humains, par exemple dans l'élégie, dans l'ode, dans la fable et la satire, qu'à l'expression des sentimens supérieurs à la nature.

La poésie se rattache au temple comme la musique, dont elle est la sœur. On ne peut chanter sans parler. La première poésie est donc la poésie religieuse, l'hymne; puis vient la poésie philosophique. Bientôt la poésie devient de plus en plus humaine. Elle enfante d'abord l'épopée, qui retient encore en grande partie le caractère religieux primitif; par le merveilleux, qui en est l'essence, le drame sort de la religion. C'est des fêtes de Bacchus qu'est sortie la tragédie grecque; c'est de la cathédrale gothique que sont sortis nos mystères, source de la tragédie moderne. La comédie elle-même a eu son origine dans les fêtes des fous ou de l'âne, travestissement ridicule des cérémonies religieuses. Entre ces deux formes de poésie dramatique, Lamennais préfère hautement la tragédie à la comédie. Celle-ci répugne à ses instincts idéalistes. Il fait à ce propos une analyse du rire qui est originale, mais bien dure pour ceux qui rient. « Le rire est la manifestation instinctive du sentiment de l'individualité... Il naît de la joie d'être et d'être soi... Il implique toujours un mouvement vers soi et qui se termine à soi, depuis le rire de l'amère ironie, le rire effrayant du désespoir, le rire de Satan vaincu, jusqu'au rire dégradé de l'idiot et du fou... Allez au fond, vous le trouverez toujours accompagné d'une secrète satisfaction d'amour-propre, de je ne sais quel plaisir malin. Quiconque rit d'un autre se croit en ce moment supérieur à lui. On rit de soi-même, il est vrai; c'est qu'alors le moi qui découvre le ridicule se sépare de l'être dont il rit et jouit intérieurement d'une sagacité qui l'élève dans sa propre

estime... Jamais le rire ne donne à la physionomie un caractère de sympathie et de bienveillance... Il fait grimacer les visages; il efface la beauté... Qui pourrait se figurer le Christ riant? » Malgré ce réquisitoire contre le rire, Lamennais est obligé de reconnaître qu'il y a « un sourire de bonté, un sourire de tendresse, comme dans la Vierge Marie souriant à l'Enfant divin. » Mais il ne fait aucune part au rire joyeux et naturel qui vient de l'amour de la vie, et qui n'a rien de malsain. Il conclut de cette analyse que, si la tragédie a son origine dans les instincts sympathiques les plus élevés de notre nature, la comédie a son principe dans l'amour de soi, et que, par là, « sa tendance est opposée à celle d'où résulte le perfectionnement moral. » Voilà qui est bien sévère et qui n'est pas loin du paradoxe de Rousseau contre le théâtre. Il est permis de croire que, dans ce réquisitoire contre la comédie, Lamennais a subi le joug de sa première existence, de cette vie ecclésiastique qui l'avait éloigné du théâtre, et en particulier du théâtre comique. Il était trop tard, lorsqu'il se fut émancipé, pour se donner de nouveaux sentimens et de nouvelles émotions.

La poésie n'est pas ce qu'il y a de plus intellectuel dans l'art. Elle parle encore à l'imagination et au sentiment plus qu'à la raison. Elle ne découvre encore Dieu qu'à travers des symboles. Il faut que l'art se rapproche encore plus du vrai en soi, en exprimant les lois qui constituent l'essence de la divinité et les lois que la divinité impose à l'homme : c'est le dogme et la morale. Maintenant, ces deux grands enseignemens peuvent être exposés de deux manières : soit d'une manière abstraite et théorique : c'est la science; soit sous une forme qui, tout en contenant plus de vrai rationnel que la poésie, s'adresse cependant encore au sentiment et à l'imagination; c'est le dernier des arts : c'est l'éloquence. Les vues de Lamennais sur cet art ne contenant rien de particulièrement intéressant, nous nous contenterons de mentionner ici la fin de son esthétique.

En résumé, toute cette esthétique repose sur une idée ingénieuse et vraie. C'est que c'est du temple que tout art est sorti. L'art s'est successivement détaché de la religion. Mais l'art qui reproduit le mouvement de la nature, après s'être comme celle-ci séparé du divin pour vivre de sa vie propre, devrait aussi comme elle être soumis à une loi de retour qui le ramènerait au centre d'unité dont il est sorti. Sorti de la religion, il devrait y rentrer. Aussi Lamennais n'hésite pas à croire qu'il doit y avoir une foi future qui sera l'idéal de l'art dans l'avenir, comme la foi du passé a été son berceau. Il fait souvent allusion à cette foi idéale qui n'existe pas encore : « Espérons, dit-il, que la Providence, par une route téné-

breuse, conduit les peuples à une demeure nouvelle; et que la grande poésie de notre siècle, prêtresse d'une religion que l'on ne saurait nommer, porte en ses mains les symboles d'un Dieu inconnu. » Les destinées de l'art depuis Lamennais ne semblent pas trop d'accord avec ces nobles et belles espérances. Au lieu de se rapprocher de Dieu, l'art s'en est de plus en plus éloigné. Il a cherché ses inspirations soit dans les sombres tristesses du pessimisme, soit dans la peinture saisissante des plus brutales réalités. Nous ne pouvons prévoir l'avenir; mais nous pensons avec Lamennais que, si l'art ne revient pas aux grandes sources, il périra tout à fait.

Pour terminer, tel est l'ensemble majestueux des conceptions dont se compose cette doctrine que Lamennais a si justement appelée l'esquisse d'une philosophie. On ne peut y méconnaître une grande hauteur de vues, des percées originales, un vaste effort de synthèse. Ce qui lui manque le plus, c'est la science philosophique; et c'est à la fois pour lui un avantage et un inconvénient. Il retrouve par lui-même, sans le savoir, beaucoup de théories déjà connues, et il leur donne par là son cachet propre. Mais peut-être avec plus de science eût-il pu leur donner plus de développement et de force. Peut-être aussi en eût-il mieux vu les lacunes. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a là des idées fortes et fécondes dont il y aura à tenir compte lorsque l'on daignera revenir à ces hautes spéculations qui sont l'honneur de l'esprit humain.

PAUL JANET.

L'ALLEMAGNE

IL Y A CENT ANS

I. Woldemar Wenck, *Deutschland vor hundert Jahren*. Leipzig, 1887. — II. L. von Ranke, *Die deutschen Mächte und der Fürstenbund*. — III. H. von Treitschke, *Deutschland im XIX^ten Jahrhundert*, t. I. — IV. Karl Klüpfel. *Die deutschen Einheitsbestrebungen*.

« C'est le tocsin, avait dit Swedenborg, qui sonnera le glas du XVIIIe siècle. » Plus le siècle approchait de sa fin, plus les prophéties de ce genre se multipliaient. « L'Europe, écrivait Schubart en 1787, est de plus en plus mûre pour une grande révolution, que les hommes d'état expérimentés ont prévue depuis longtemps. » Et George Forster, le brillant écrivain qui devait jouer un rôle si important à Mayence sous la domination française, écrivait en 1788 : « Partout on désire un changement des formes présentes ;.. la raison se soulève contre la tyrannie politique,.. la fermentation universelle annonce un nouveau maître et une nouvelle doctrine. » La révolution française n'a donc pas éclaté « comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. » Jamais révolution ne fut moins imprévue. Loin de s'affaiblir, le grand mouvement d'idées qui avait agité l'Europe allait s'étendant et se renforçant. Déjà l'on ressentait les premières secousses, signes certains d'un bouleversement inévitable.

En France surtout une révolution paraissait imminente. Nulle

part les idées nouvelles n'avaient trouvé un terrain aussi favorable : l'unité nationale dès longtemps accomplie, la masse nationale presque homogène et pénétrée de l'esprit d'une littérature classique. Nulle part ces idées n'avaient été exprimées avec autant de bonheur, répandues avec autant de zèle, popularisées enfin au point de séduire ceux mêmes dont elles menaçaient la situation privilégiée. Moins profondément remués, les pays voisins n'étaient pas restés étrangers à ce mouvement. L'Allemagne aussi était sourdement travaillée; mais les idées nouvelles pouvaient-elles s'y propager et s'emparer des esprits comme en France? Le morcellement politique du pays leur opposait une infinité de barrières. Jetez les yeux sur la carte du saint-empire romain germanique : c'est le comble de la bigarrure et de l'enchevêtrement. L'Allemagne comprenait plusieurs centaines d'états de toute forme et de toute dimension, depuis des puissances européennes, comme l'Autriche, la Prusse et la Saxe, jusqu'à des principautés minuscules dont on faisait le tour à cheval en quelques heures, sans compter les états ecclésiastiques, les abbés et abbesses, les barons de l'empire et les villes libres. Toutefois, l'Allemagne donnait quelques faibles signes d'un réveil politique lorsque la révolution française éclata. Aussitôt ce timide essai s'interrompit. Les puissances coalisées contre la révolution française n'auraient naturellement rien toléré en Allemagne qui lui ressemblât. Chacun sentait d'ailleurs que tout dépendait désormais de l'issue de la lutte engagée de l'autre côté du Rhin.

Un historien allemand soutient à ce sujet une thèse assez originale. Selon M. Wenck, l'Allemagne, en 1789, était à la veille d'une renaissance politique. Elle reprenait conscience d'elle-même, elle allait sortir de sa torpeur et de son indifférence séculaires. De nombreux signes précurseurs annonçaient ce réveil, quand la révolution française, survenant tout à coup, détruisit toute espérance d'un développement naturel et régulier. Ainsi fut arrêtée net l'évolution commençante d'où une Allemagne nouvelle allait sortir. M. Wenck soutient cette thèse avec beaucoup d'érudition. Il l'appuie surtout sur une analyse exacte et complète des journaux et des écrits politiques du temps. Nous allons refaire avec M. Wenck son enquête. Nous verrons si la révolution française, loin de préparer, comme on l'a cru jusqu'ici, la transformation politique de l'Allemagne, a plutôt mis obstacle à son évolution naturelle. L'état des esprits et des mœurs, le témoignage du théâtre, de la littérature et de la presse, nous diront si vraiment l'Allemagne eût été capable, à elle seule, d'entreprendre et d'accomplir les réformes politiques dont elle avait si grand besoin.

I.

Il faut distinguer, avant tout, entre les faits que rapporte M. Wenck et l'interprétation qu'il en donne. L'interprétation demeure au moins douteuse : les faits sont incontestables. L'Allemagne de 1789 n'est plus l'Allemagne de 1750. La science, la philosophie, l'art, la littérature surtout, sont en progrès : une vigueur nouvelle anime la nation. L'esprit allemand revendique son indépendance, défend ses droits et s'affranchit du joug étranger. Une classe moyenne, qui s'est peu à peu reformée, acquiert richesse, influence et considération. Silencieusement, par son exemple, elle proteste contre les habitudes françaises ou soi-disant telles qui dominent encore dans les cours et parmi la noblesse. Elle parle et elle écrit en allemand. Elle a ses poètes, ses critiques, même ses philosophes : la *Critique de la raison pure* date de 1781. Elle oppose avec orgueil un Klopstock, un Lessing, un Herder, un Goethe aux noms les plus illustres de la France et de l'Angleterre : elle fait revivre ses vieilles gloires et apporte une ferveur passionnée au culte longtemps négligé de ses grands hommes. Elle a honte de l'imitation presque servile qui l'a enchaînée trop longtemps au goût français ou anglais. Elle ne veut plus être qu'elle-même.

Les causes de cette vigoureuse réaction sont nombreuses. La principale, comme Goethe l'a bien vu, est l'action de Frédéric II. La guerre de sept ans, malgré ses horreurs, fut pour l'Allemagne une crise salutaire. Elle s'aperçut à peine que c'était une guerre civile, tant l'idée d'une patrie commune à tous les Allemands s'était effacée des esprits. Mais elle tressaillit tout entière aux victoires de Frédéric II. Elle y retrouva une fierté nationale qu'elle avait depuis longtemps oubliée. Sans doute, les goûts et la tournure d'esprit de Frédéric II affligeaient beaucoup d'Allemands. Ils auraient voulu voir en lui un roi chrétien, un vrai prince allemand : ils trouvaient un esprit fort, un ami de Voltaire. Ils l'admiraient et l'aimaient néanmoins, car il avait donné à l'amour-propre national la plus douce des satisfactions. Ceux mêmes qu'il avait battus lui savaient gré, au fond du cœur, d'être le premier homme de guerre du temps. Il avait tenu tête à lui seul à une coalition formidable. A deux doigts de sa perte, il avait fait preuve d'une fermeté d'âme et d'une fertilité d'esprit également admirables. Sorti enfin d'une lutte inégale avec les honneurs de la guerre, ce grand capitaine était devenu, malgré l'exiguïté de son royaume, l'arbitre de l'Europe et le héros qui attirait tous les regards. L'Allemagne entière jouit délicieusement de cette gloire.

Toutefois, l'influence de Frédéric II se traduisit plutôt par une renaissance littéraire que par un réveil politique. Goethe a raison lorsqu'il voit en *Minna von Barnhelm* « le plus véritable fruit de la guerre de sept ans. » On applaudissait aux victoires de Frédéric II, mais l'enthousiasme pour son génie n'allait pas jusqu'à désirer de vivre sous sa domination. On aimait à voir dans la Prusse, grande puissance protestante, un contrepoids efficace à l'Autriche catholique ; mais on eût reculé bien loin à l'idée d'une Allemagne unie sous l'hégémonie prussienne. Frédéric II lui-même, cette « réalité couronnée, » comme dit Carlyle, ne s'arrêta jamais à un dessein chimérique qui n'aurait eu aucune chance de succès.

Qui donc songeait alors aux intérêts politiques de l'Allemagne? A peine quelques voix isolées se font entendre, et elles ne trouvent point d'écho. Elles expriment surtout des plaintes et des regrets, elles ne savent ou du moins elles n'indiquent aucun remède à la situation présente. « Nous sommes un peuple, écrit K.-F. von Moser, qu'unit la communauté de nom et de langue; nous avons un même souverain (l'empereur) et des lois qui déterminent notre constitution, nos droits et nos devoirs... En force et en puissance, nous sommes le premier pays de l'Europe, dont les couronnes royales brillent sur des têtes allemandes. Et pourtant, depuis des siècles, notre situation politique est une énigme, nous sommes la proie de nos voisins et l'objet de leurs railleries. Nous sommes divisés entre nous, et impuissans à cause de cette division : assez forts pour nous faire du mal à nous-mêmes, incapables de nous protéger, insensibles à l'honneur de notre nom, indifférens à l'égard de notre souverain, défians les uns envers les autres, — un grand peuple, et pourtant un peuple méprisé, — un peuple qui pourrait être heureux, et cependant un objet de pitié. »

Moser met le doigt sur la plaie. Pour découvrir la cause du mal, il remonte jusqu'au caractère même des Allemands. « Chaque nation, dit-il, a un trait distinctif, un mobile qu'elle suit de préférence. Ce qui caractérise l'Allemand, c'est l'obéissance. » Où trouver, dit un autre publiciste, renchérissant sur Moser, où trouver un génie dont les ordres lassent notre servilité? De fait, l'Allemagne fourmillait d'insupportables petits tyrans. Aucun ne se heurte, je ne dis pas à une insurrection, mais seulement à une ferme et respectueuse résistance. L'obéissance au prince, si fantasque ou si odieux qu'il soit, est un dogme auquel nul n'ose toucher : « Obéissez, ne raisonnez pas, » tel est le premier article du catéchisme politique dans tous les états allemands au XVIIIe siècle. Kant fait un grand mérite à Frédéric II d'avoir dit : « Raisonnez si vous voulez, pourvu que vous obéissiez. »

Ce trait de caractère est assurément remarquable en un temps

où la raison se croyait en droit d'éprouver toutes les croyances et tous les sentimens. Moser en fait honneur au tempérament national. Il n'a pas tort, et cette disposition naturelle avait été certainement fortifiée, on pourrait dire sanctifiée, pendant la longue période des guerres de religion. Les pasteurs luthériens et calvinistes avaient alors rivalisé de zèle avec les prêtres catholiques pour enseigner la soumission absolue à la volonté du prince. Il s'agissait de concentrer la plus grande somme de force possible aux mains de leurs défenseurs séculiers.

Enfin, il y a dans la nature allemande un respect pour ainsi dire philosophique et mystique de la force et de l'autorité. « Pourquoi obéit-on aux princes? demande, en 1781, un collaborateur prudemment anonyme du *Deutsches Museum.* » Remarquez cette date : 1781. Dix ans plus tôt, nul n'aurait osé poser la question en Allemagne ; dix ans plus tard, aucun gouvernement ne l'aurait laissé passer. « Est-ce en vertu d'un contrat ? » Non, évidemment. Si les princes n'avaient que le pouvoir qu'on leur concède de bon gré, ils ne voudraient ni ne pourraient être princes. Nous obéissons aux princes parce qu'il le faut, parce qu'ils sont les plus forts. Mais le droit du plus fort est-il simplement l'expression de la violence? Toute l'autorité qui se fonde sur lui n'est-elle qu'usurpation et abus de la force? Ou bien n'est-ce pas une loi réelle de la nature que le plus faible obéisse au plus fort? un droit réel, qui se fonde sur leurs besoins et sur leurs rapports mutuels, au plus grand avantage de tous deux? La première hypothèse est inadmissible. Se pourrait-il que toute autorité humaine fût ainsi sans rapport avec la puissance divine? Partout la force règne. Cela est incontestable. Cela est un fait. Et nulle part elle n'y aurait droit? — Malheureusement l'article tourne court. Mais ce début suffit à mettre en pleine lumière une idée avec laquelle les Français ne sont guère familiers, et qui tient une place considérable dans l'histoire de l'esprit allemand. Nous nous complaisons dans l'opposition du fait et du droit. A nos yeux, le droit est ce qui doit être, quand même cela ne serait pas et ne pourrait plus jamais être. Un droit que l'histoire semble avoir condamné n'en subsiste pas moins pour nous dans son inviolabilité morale. Jamais les faits ne peuvent avoir raison contre le droit. Qu'il s'agisse de la Grèce ou de la Pologne, de l'Italie ou de l'Irlande, nous voulons croire au triomphe définitif des causes qui nous paraissent justes. Cette tendance idéaliste a toujours été très marquée chez les Français. Plus d'une fois elle les a poussés à se faire les champions des opprimés. L'esprit germanique ne s'attache pas avec cette opiniâtreté invincible à l'antithèse du droit et de la force. Sans doute, il sépare aussi le droit du fait, ce qui doit être de ce qui est. Mais il ne croit pas cette distinction définitive et

absolue. Le droit n'est pas une réalité d'essence supérieure, intangible et imprescriptible ; pour exister pleinement, il doit se traduire dans le fait. Réciproquement le fait, par cela seul qu'il existe, a quelque dignité et quelque droit au respect. De sa double éducation chrétienne et philosophique, l'esprit allemand a retenu qu'il y a un cours des choses, légitime en soi et supérieur à la volonté et à la conscience de l'homme. Peu importe que vous y reconnaissiez les conseils impénétrables d'une Providence, ou la loi fatale de l'évolution universelle. De toute manière, notre idée humaine, c'est-à-dire faillible, du droit et de la justice, doit s'incliner à la fin devant la nécessité des faits. C'est le jugement de Dieu qui décide en dernier ressort. Si vous préférez, ceux qui l'emportent dans la lutte pour la vie sont aussi ceux qui méritaient de vaincre : car ils ne sont pas supérieurs parce qu'ils sont victorieux, mais au contraire ils ont été victorieux parce qu'ils étaient supérieurs. En ce sens on peut dire, non que la force *prime* le droit, mais qu'elle l'*exprime*. C'est la fameuse théorie de Hegel si souvent citée, si rarement comprise. Elle ne sacrifie pas brutalement le droit à la force : elle est un effort pour concilier le fait et le droit, et pour les réunir dans une loi unique qui gouverne l'ensemble des choses.

Au point de vue pratique, cette disposition d'esprit, qui voit le droit immanent au fait, conduit à un respect, non pas servile, mais plutôt mystique, de la force qui triomphe et de l'autorité qui commande. De là le loyalisme obstiné dont les Allemands, en mainte circonstance, ont fait preuve envers leurs maîtres héréditaires. De là la force pour ainsi dire organique du particularisme, qui a si longtemps tenu en échec leur désir de l'unité, et que le prince de Bismarck lui-même a évité de froisser en la domptant.

Mais on se défie peut-être de ces considérations générales d'ordre psychologique, qui cependant jettent un jour singulier sur toute l'histoire d'une nation. Les faits vont témoigner devant nous dans le même sens. Précisément, les années qui précédèrent la révolution française virent se produire des événemens importans qui sollicitèrent vivement l'opinion publique et la mirent en demeure de se prononcer. Il apparut alors que l'Allemagne, quelques progrès qu'elle eût faits d'ailleurs, était encore bien loin d'entreprendre et même de désirer une transformation politique.

Joseph II, au début de son règne, s'était proposé de rendre quelque vigueur à l'empire. Il voulait en raffermir l'autorité et en rajeunir les institutions ; il s'efforça surtout de réformer les tribunaux d'empire, dont la lenteur et la vénalité étaient proverbiales. L'opinion accueillit d'abord ces projets avec faveur ; mais, pour les mener

à bien, il eût fallu de la dextérité, de la souplesse et du temps. Joseph II était plutôt capricieux et impatient. Ses bonnes intentions ne l'empêchaient pas d'avoir la main lourde, et son libéralisme était autoritaire. Il se heurta bientôt à une mauvaise volonté que le roi de Prusse entretenait sous main, quand il ne l'excitait pas. Il comprit vite qu'il ne triompherait pas de la force d'inertie qui paralysait l'empire. La Prusse en particulier ne pouvait se prêter au rajeunissement des institutions impériales que dans un seul cas : il aurait fallu que l'empereur fût aussi le roi de Prusse. Mais tant que l'empereur était en même temps le chef de la maison d'Autriche, l'intérêt de la Prusse voulait évidemment que le pouvoir de l'empereur demeurât ce qu'il était, c'est-à-dire nul.

Dans cette lutte, outre son prestige personnel et la supériorité de son génie, Frédéric II avait l'avantage de la position. Les projets de Joseph II offraient à la Prusse une occasion excellente de se rapprocher des états catholiques de l'Allemagne du Sud, auxquels cette puissance protestante et conquérante inspirait à la fois défiance et aversion. Frédéric II sut profiter des circonstances. Comme il l'avait déjà fait en 1744, mais avec plus de vraisemblance cette fois, il se posa en défenseur de l'intérêt commun et en protecteur désintéressé de la « liberté allemande. » La liberté allemande n'était rien moins que la liberté des Allemands. Dans la langue politique du temps, cette locution désigne l'état de l'Allemagne fixé par les traités de Westphalie : l'empereur réduit à l'impuissance et sa souveraineté devenue nominale; le droit, pour tous les princes qui relèvent seulement de l'empire, de négocier séparément avec les puissances étrangères, de conclure des alliances ou de faire la guerre comme bon leur semble, de lever des impôts et de recevoir des subsides sans rendre de comptes à personne : en un mot, toutes les prétentions du particularisme, et la cause principale de la misère politique de l'Allemagne : « Quand Dieu veut châtier un peuple, disait K. von Moser, il n'a qu'à lui faire don de la liberté allemande. »

La persévérance n'était pas la qualité maîtresse de Joseph II. Découragé par le mauvais succès de ses efforts pour réformer l'empire, il renonça à ses projets. Aussitôt son inquiétude naturelle lui en suggéra d'autres. Pour suivre de plus près l'exemple de Frédéric II, son héros et son rival heureux, il chercha à arrondir en Allemagne même ses états héréditaires. Justement la branche de la maison de Wittelsbach qui régnait en Bavière allait s'éteindre. Joseph II songea à profiter de la succession pour réunir la Bavière à ses états, et offrit en échange les Pays-Bas autrichiens à l'héritier (le duc de Deux-Ponts). L'opération eût été doublement avantageuse pour la maison d'Autriche. Elle se défaisait d'une province remuante,

isolée, difficile à défendre en cas de guerre avec la France ; elle acquérait, au contraire, un pays exclusivement catholique, assimilé d'avance, et contigu à ses provinces de la Haute-Autriche et du Tyrol. Elle compensait et au-delà la perte de la Silésie. Elle s'assurait en Allemagne une prépondérance incontestée avec la possession de la haute vallée du Danube.

Mais plus l'Autriche trouvait d'avantages à cette combinaison, plus Frédéric II devait s'y opposer. Il réussit à alarmer sérieusement la plupart des princes allemands, en leur persuadant que cet échange n'était qu'un premier pas. Joseph II, encouragé par un premier succès, allait confisquer à son profit la liberté allemande et réduire les princes allemands, indépendans de fait, à l'état de simples vassaux. L'habileté de Frédéric II, et, il faut le dire aussi, la maladresse et les ambitions mal déguisées de Joseph II, déterminèrent la plupart des gouvernemens allemands à entrer dans une Ligue des princes, dont l'objet fut le maintien du *statu quo* dans l'empire. Frédéric II n'avait pas eu l'initiative de cette ligue, mais il en approuva le principe et en prit résolument la direction.

Les deux partis demandèrent à la presse de soutenir leurs prétentions devant le public, et les écrivains politiques combattirent avec passion pour ou contre la Ligue des princes. Pour la première fois depuis longtemps, l'opinion était en quelque sorte consultée sur une question d'intérêt national. Nous devons donc penser que les argumens employés de part et d'autre étaient les plus propres à agir sur les esprits et à emporter leur assentiment. Si l'Allemagne eût été près d'une transformation politique, si l'idée d'un grand changement eût été populaire, si elle eût été seulement agitée, nous en trouverions l'écho dans cette polémique. Mais, sur ce point, les deux partis sont muets. Autant, depuis 1815, les publicistes allemands ont réclamé avec insistance une Allemagne unifiée, redoutable à ses voisins, et capable de revendiquer son rang parmi les grandes puissances ; autant, en 1785, ils étaient unanimes à vouloir que l'Allemagne, dans son intérêt même, restât divisée et morcelée.

Les publicistes qui plaident pour l'Autriche se tiennent en général sur la défensive. Ils s'efforcent de justifier sa politique et de rassurer le public sur les ambitions qu'on lui prête. Évidemment, si la Bavière et l'Autriche étaient réunies sous un même souverain qui fût en même temps l'empereur, l'unité politique de l'Allemagne aurait fait un grand pas. Mais les adversaires de la ligue se gardent bien de le dire. Ils évitent de montrer les forces de l'Allemagne se concentrant peu à peu dans la même main, et l'empire prêt à redevenir une grande puissance. Ils nient ces projets, ils dissimulent ces espérances. Ils ne les forment peut-être pas, car ils ont en vue, non l'intérêt allemand, mais l'inté-

rêt autrichien. En tout cas, ce langage n'aurait pu qu'effrayer les princes allemands, qu'ils voulaient rassurer, et l'opinion, qu'ils prétendaient gagner. Au contraire, ce sont les partisans de la Ligue des princes qui crient bien haut au public : « Prenez garde, si l'Autriche réussit à annexer la Bavière, si sa puissance ne trouve plus de contrepoids en Allemagne, c'en est fait de la « liberté allemande. » Sa domination va peser sur les états secondaires et leur enlever toute indépendance. Les princes ecclésiastiques se verront séculariser, les autres médiatiser, et peu à peu cette république de rois deviendra une monarchie. Tous les résultats, politiques et religieux, de la guerre de trente ans, vont être remis en question. » Pour éviter ce malheur, on va jusqu'à s'adresser aux puissances étrangères, garantes, comme l'on sait, des traités de Westphalie. « La France, écrit M. de Hofenfels, ne peut pas permettre que l'Allemagne se transforme en monarchie, car l'armée d'un empereur d'Allemagne serait tout autre chose que le contingent de l'empire. » Ce malheureux contingent était la risée de tous les militaires de l'Europe, mais surtout des Autrichiens et des Prussiens. Il était fourni par tous les petits princes, proportionnellement à l'étendue de leur territoire. On voyait parfois trois ou quatre souverains minuscules s'associer pour fournir une compagnie, et se disputer à qui en désignerait le capitaine. Ce contingent disparate s'assemblait difficilement et se battait piteusement. Il avait fait triste mine à Rosbach, à la grande joie de Frédéric II et de ses soldats. « La Russie, dit encore M. de Hofenfels, ne peut pas tolérer que l'Autriche annexe 12 millions d'Allemands, car son voisin allemand lui deviendrait alors plus redoutable que le Turc. »

Ces mots sont déjà significatifs : un mémoire de M. de Hertzberg, rédigé sur les instructions de Frédéric II, est encore plus explicite. Selon ce ministre prussien, la paix de Westphalie n'avait pas été payée trop cher au prix de trente ans d'une guerre épouvantable, puisqu'elle avait établi un équilibre européen dont la première condition était l'impuissance politique de l'Allemagne. Il invoque la garantie de l'étranger, il réclame son intervention pour maintenir cet équilibre, il avertit la France et la Russie du danger que leur ferait courir une Allemagne politiquement unifiée, il démontre qu'un empire puissant est incompatible avec la paix de l'Europe! Et ce ne sont pas là des communications confidentielles transmises de cabinet à cabinet sous le sceau du secret, à la poursuite d'ambitions inavouables. Ce sont des argumens patriotiques destinés à agir sur l'opinion allemande et à prouver que la Ligue des princes mettait l'intérêt national avant tout! Par une singulière ironie de l'histoire, les mêmes raisons qui ont barré la route à l'Autriche au XVIIIe siècle ont frayé la voie à la Prusse au XIXe. En 1785, on

indisposait les esprits contre l'Autriche en leur montrant que ses projets menaient à l'unité politique de l'Allemagne; cinquante ans plus tard, on surmontera leurs répugnances envers la Prusse en leur prédisant qu'elle accomplira cette même unité. C'est ainsi que les circonstances ont étrangement servi la Prusse. Indifférente, hostile même à l'unité qui se serait fondée sous l'hégémonie de l'Autriche avant la révolution, l'Allemagne la désirera, dans notre siècle, avec assez de passion pour l'accepter des mains sanglantes de la Prusse. Au moment de la Ligue des princes, une génération nourrie de philosophie et de cosmopolitisme estimait peu les avantages politiques et militaires qu'eût procurés la concentration de toutes les forces allemandes sous un seul chef. Persuadée que le morcellement politique de l'Allemagne était une garantie de paix pour l'Europe, elle s'en contentait sans peine, et ne se croyait pas pour cela sacrifiée. Tout esprit un peu philosophe aurait rougi de faire passer l'intérêt proprement allemand avant l'intérêt de l'humanité. Peu importait que l'Allemagne fût ou ne fût pas une grande puissance, pourvu qu'elle remplît dans le monde sa mission de paix et de civilisation. La Ligue des princes, qui ne songeait qu'à maintenir la « liberté allemande, » profita habilement de cette disposition d'esprit.

C'est donc un travestissement historique que de représenter aujourd'hui Frédéric II comme un précurseur de l'unité nationale. Quand M. de Treitschke soutient que, seule au XVIIIe siècle, la Prusse a suivi une politique allemande, il est plus royaliste que le roi. Frédéric II n'a vu, très évidemment, dans la Ligue des princes, qu'un moyen de s'opposer, sans coup férir, à un accroissement redoutable de la puissance autrichienne en Allemagne. Il songea même un instant à exploiter cette ligue dans l'intérêt particulier de la Prusse. Il proposa des conventions militaires à des états voisins, en particulier à la Hesse-Cassel et au Brunswick. Leurs troupes auraient été incorporées à l'armée prussienne. Les deux princes déclinèrent cette invitation : le duc de Brunswick désirant, dit-il, éviter tout ce qui pourrait donner à la ligue l'apparence de n'être qu'un instrument de la Prusse. L'année suivante, Frédéric II mourut, et l'affaire en resta là.

Ce curieux épisode de l'histoire d'Allemagne montre bien pourquoi le « saint-empire romain germanique, » à la fin du XVIIIe siècle, ne pouvait être ni restauré ni renversé. Cet édifice bizarre, vermoulu, et, comme les Allemands le disent eux-mêmes, monstrueux, ne devait s'écrouler que sous un choc venu du dehors. Il fallut la révolution pour lui imprimer la secousse et Napoléon pour le jeter par terre. La nation était indifférente. Les princes avaient intérêt à ce qu'il restât précisément ce qu'il était. La fiction d'une souveraineté im-

périale tenait la place d'une réalité dont ils ne voulaient pas. C'est ainsi que la Prusse et les princes allemands, même ceux qui se défiaient le plus de Frédéric, s'unirent dans une même pensée contre les ambitions de Joseph II. Mais les publicistes désintéressés qui en défendant la ligue avaient cru combattre, non pour l'intérêt particulier des princes, mais pour l'intérêt général de l'Allemagne, se sentirent cruellement déçus. Ils se plaignirent d'avoir été dupés. Le plus célèbre d'entre eux, l'historien Jean Müller, avait fait briller aux yeux de ses lecteurs les plus hautes espérances. En voyant se former une ligue où entraient, avec la Prusse, la Saxe, le Hanovre, le duc de Saxe-Weimar, le duc de Saxe-Gotha, l'électeur palatin de Deux-Ponts, l'électeur de Mayence, le duc de Brunswick, le margrave de Bade, le landgrave de Hesse-Cassel, les trois princes d'Anhalt, l'évêque d'Osnabruck, — j'en passe, et non des moindres, — Jean Müller avait cru assister à une renaissance politique de l'Allemagne. Un grand mouvement national commençait; l'amour de la patrie commune allait triompher des arrière-pensées particularistes. Les Allemands allaient enfin pouvoir dire, eux aussi : « Nous sommes une nation! » Plein de cette belle espérance, Müller avait soutenu la Ligue des princes de son éloquence et de son autorité. Hélas! il fallut bientôt en rabattre. Le but atteint, et la succession de Bavière réglée, la Ligue des princes retomba dans le néant, et le public la vit disparaître avec une parfaite indifférence. Müller exhala toute l'amertume de sa déconvenue dans une dernière brochure intitulée : *Ce que l'Allemagne attendait de la Ligue des princes.* « Si le but de cette ligue, dit-il, était simplement de maintenir le *statu quo* en Allemagne, quoi de plus décevant et de plus dépourvu d'intérêt?.. Sans lois ni justice, sans garantie contre des charges arbitrairement imposées, proie livrée sans défense au plus fort,.. sans union, sans esprit national,.. végéter au jour le jour, aussi bien qu'on le peut sous un tel régime, voilà le *statu quo* de notre nation. » Cela n'est pas de la satire, ajoute Müller, c'est de l'histoire. Il est vrai; mais l'histoire dit aussi que l'Allemagne s'accommodait de cet état politique sans trop de peine. En serait-elle sortie sans les secousses de la révolution, et sans les dures leçons de l'occupation française?

II.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, l'Allemagne comptait déjà un plus grand nombre de publications périodiques qu'aucun autre pays. Mais c'étaient surtout des revues littéraires ou morales, plus ou moins analogues au *Spectator*, leur ancêtre commun. Hebdomadaires ou mensuelles en général, elles s'adressaient à un public restreint, tou-

jours le même. La presse politique existait à peine. Il n'y avait encore pour une telle presse ni public ni liberté. Le journalisme n'était pas une profession reconnue, je dirais presque, avouable. Les gens qui faisaient métier d'écrire dans les gazettes étaient par cela même suspects, et soumis à un régime à la fois spécial et indéterminé. Ils dépendaient du bon plaisir de l'autorité, et elle en usait avec eux à sa guise. Comme c'étaient ordinairement des gens sans conséquence, elle ne se croyait tenue envers eux à aucun ménagement. Par suite, les journaux soi-disant politiques ne contenaient rien, ou presque rien. De quoi auraient-ils parlé? La politique intérieure, dans la plupart des petits états, n'offrait aucun intérêt. Dans les grands, il valait mieux ne pas s'y risquer. Critiquer eût été s'exposer, pour le moins, à la suppression du journal, et souvent, à la prison. Louer est difficile quand il faut louer toujours, et, en de certains cas, l'éloge ressemble dangereusement à l'ironie. Tout ce que l'autorité dirigeait ou surveillait, de près ou de loin, le théâtre, la police, les universités, les monumens, ne devait être touché qu'avec des précautions infinies. Sur la politique extérieure, la sagesse commandait un silence absolu. Tout ici était mystère. « Nous autres pauvres Allemands, nous avons infiniment plus de secrets d'état que nos voisins, » écrivait-on encore en 1782; qu'était-ce donc vers 1750? Chaque état était considéré par les autres comme responsable de ce qui s'imprimait sur son territoire. Qu'un journaliste donnât lieu à quelque plainte de la part d'un ambassadeur étranger, son affaire était claire. Il n'était même pas à l'abri des vengeances directes du souverain qui se croyait offensé. Dès la première année de son règne, Frédéric II donnait l'exemple de cette brutalité. Mécontent d'un rédacteur de la *Gazette de Cologne*, nommé Roderique, il envoya 100 ducats à son représentant à Cologne, avec ordre de faire bâtonner le journaliste qui lui avait déplu. 50 ducats ayant suffi, le roi manda à son représentant de garder le reste pour administrer à Roderique une seconde correction, « au cas où le dos lui démangerait encore. » Frédéric II tenait sans doute à ce procédé, car il y recourut de nouveau pendant la guerre de sept ans. Un rédacteur de la *Gazette d'Erlangen* avait exprimé trop de sympathie pour l'Autriche. Le roi de Prusse ordonna à un colonel de lui faire appliquer vingt-cinq coups de bâton et d'en exiger un reçu.

Dans ses propres états, le roi philosophe ne montrait guère plus d'égards aux publicistes. Une légende contraire, il est vrai, s'est formée. Elle veut que Frédéric ait laissé à la presse une liberté jusque-là inconnue en Allemagne. « Si l'on veut que les gazettes soient intéressantes, aurait-il dit, il faut leur permettre de dire ce qui leur plaît. » Mais cette légende repose sur une équivoque. D'une complète indif-

férence en matière de religion, Frédéric permettait en effet à ses sujets de traiter à leur gré les questions théologiques, et c'était là une liberté nouvelle en Allemagne. Mais dès qu'il s'agissait de politique, la censure prussienne valait les autres. Lessing dit sans détours que la prétendue liberté de Berlin se bornait « à pouvoir dire toutes les sottises possibles contre la religion, « ce qui n'empêchait pas la capitale de Frédéric II d'être « une galère. » Deux journaux seulement y paraissaient, la *Gazette de Spener* et la *Gazette de Voss*. Ils s'imprimaient sur du papier gris à chandelle, en format petit in-4°, et n'offraient pas, selon le mot d'un historien contemporain, « la moitié de l'intérêt que l'on peut trouver aujourd'hui dans la moindre feuille rurale. » Par ceux-là, jugez des autres. Parfois, cependant, un prince recourait à la presse pour prévenir l'opinion en sa faveur ou pour répandre dans le public une version particulière d'un certain fait. Frédéric II ne dédaignait pas toujours ce moyen d'action. Mais le cas se présentait rarement. Que restait-il donc aux journaux? Les faits divers, les nouvelles de la cour et les grands événemens; à peu près ce que l'on trouve dans les almanachs. En revanche, tout ce qui ne pouvait s'imprimer dans les journaux s'écrivait dans les correspondances manuscrites, qui pullulèrent pendant tout le XVIIIe siècle.

Vers 1770, cette situation se modifia. L'initiative fut prise par Schlözer, professeur à l'université de Göttingen. Fort de sa situation, personnellement protégé par le roi d'Angleterre, son souverain (George II était en même temps électeur de Hanovre), il n'avait pas à craindre d'expier quelque hardiesse, comme Schubart, par dix ans de captivité dans la forteresse d'Hohenasperg, comme Moser, par un long emprisonnement au château de Hohentwiel, comme Winkopp, attiré dans un guet-apens sur le territoire badois, comme tant d'autres enfin, qui payèrent de leur fortune ou de leur liberté l'audace d'avoir parlé des affaires publiques. Dans plus d'un petit état de l'Allemagne du Sud, appeler quelqu'un « publiciste » équivalait à le traiter d'incendiaire. Tout écrivain politique était suspect. Schlözer n'ignorait pas que le franc-parler dont il jouissait était un privilège tout personnel. Pour trouver des collaborateurs qui eussent la hardiesse de lui signaler les abus, les actes d'injustice et de tyrannie, il était obligé de leur promettre le secret le plus absolu. Il recopiait de sa main leurs manuscrits avant de les envoyer à l'impression. Schlözer lui-même n'usait de sa précieuse liberté qu'avec discrétion. Il mesurait prudemment ses hardiesses à la taille de ses adversaires et aux représailles qu'il en pouvait craindre. Il n'a garde de s'attaquer à l'Autriche ni à la Prusse. Il n'a que des éloges, naturellement, pour le Hanovre, qui le protège, et pour les amis de

l'Angleterre. Mais son humeur batailleuse et son goût de satire s'en donnent à cœur-joie contre certains princes ecclésiastiques, contre les magistrats des villes libres en décadence, contre les autorités des cantons suisses. Ces petits tyrans étaient parfois les plus insupportables. Schlözer les crible de ses traits, les exaspère, parfois même les intimide. Il se moque de leurs menaces. Il proclame qu'aucune main n'est assez puissante pour opprimer injustement un Hanovrien protégé par son gouvernement. Et, en effet, aux réclamations des personnages grotesques ou odieux qu'il livrait à la risée publique, l'autorité hanovrienne répondait « que le roi d'Angleterre accordait à tous ses sujets une entière liberté de penser et d'écrire. »

L'exemple de Schlözer était bien tentant. Malgré les difficultés et les dangers, il fut suivi. Bientôt les publicistes s'enhardirent, en vinrent à réclamer la liberté de la presse et l'abolition de la censure. Faut-il dire qu'ils ne l'obtinrent pas ? Mais, en fait, pendant les dix années à peu près qui précédèrent la révolution, — de 1778 à 1788, — la presse politique gagna chaque jour du terrain, jusqu'à donner de l'ombrage à ses ennemis les plus modérés et des inquiétudes à ses plus sages amis. — Ceux-ci, parmi lesquels on comptait Schlözer lui-même, le conseiller d'état hanovrien Ernest Brandes et Schlosser, le beau-frère de Goethe, ceux-ci voyaient l'orage s'amonceler et auraient bien voulu le détourner. « Nous jouissons, disaient-ils, d'une liberté de la presse à peu près entière ; mais combien de temps en jouirons-nous ? Chaque abus qui en sera fait est un pas vers la suppression. » Toutefois cette presse, si libre qu'elle crût être, n'avait pas assez de prise sur les esprits pour déterminer un mouvement politique en Allemagne. Les publicistes ne se plaçaient guère au point de vue national allemand. Ils restaient en-deçà ou passaient au-delà. Tantôt ils poursuivaient avec une opiniâtreté méritoire un abus particulier, le mauvais gouvernement d'un évêque, par exemple, mais sans remonter à l'origine du mal, sans s'attaquer à la constitution de l'empire, qui permettait à un évêque d'être en même temps un souverain irresponsable. Tantôt, et le plus souvent, ils s'attachaient aux questions générales de la philosophie politique, en se gardant des applications trop directes. C'était d'ailleurs le goût du temps, en Allemagne comme en France. On aimait mieux discuter avec passion qu'étudier avec sang-froid ; on trouvait plus de charmes à la déduction théorique qu'à l'observation patiente des faits.

D'abord le principe de l'égalité naturelle. Tous les hommes naissent égaux, doivent jouir des mêmes droits et méritent un égal respect. Il n'est pas de principe pour lequel les philosophes du XVIIIe siècle aient plus constamment combattu, avec plus de feu et

d'habileté. Ils ont fini, en France du moins, par imposer ce principe, — un paradoxe, — comme un axiome évident par soi. Instruit par Malthus et Darwin, notre siècle y croit moins ; et, renversant la doctrine de Rousseau, il admettrait plutôt que l'inégalité est le fait de la nature, et l'égalité le fait de la société. Mais vers 1780 le principe était, si l'on peut dire, dans la force irrésistible de sa jeunesse. Ses défenseurs, se sentant près de la victoire, redoublaient d'efforts. En Allemagne surtout leur passion était vive. Nulle part la distinction des classes n'avait persisté aussi marquée, sans être adoucie, comme en France, par la politesse générale des mœurs. Au commencement du XVIIIe siècle, un noble allemand frayait sans répugnance avec les aventuriers français ou italiens, tels que Casanova, qui infestaient les cours allemandes. Il s'empressait même auprès d'eux avec une complaisance gauche et servile. Mais à aucun prix il n'eût consenti à partager le même banc, à l'école ou à l'église, avec un roturier de sa nation. Jusque dans la franc-maçonnerie, certaines loges composées de nobles faisaient des difficultés pour accepter des membres roturiers. Bientôt, à mesure que la classe moyenne se reformait en Allemagne et prenait conscience de sa valeur, le privilège social de la noblesse commença à être battu en brèche. Il y a dans le ton de ces attaques un *crescendo* significatif. En 1750, des voix s'élèvent déjà contre les distinctions sociales que le hasard de la naissance est seul à justifier. On est même surpris de rencontrer de ces protestations chez un écrivain pacifique et timoré comme Gellert. Mais bientôt le ton change et passe de la réflexion timide à l'interrogation hautaine. Lisez le *Werther* de Goethe, qui est à la fois un vrai document humain et un admirable document historique. Le héros du roman ne dissimule pas son mauvais vouloir contre le préjugé de la naissance et contre les conventions sociales. Toute sa sympathie va aux petits et aux humbles. Encore Goethe, issu d'une riche famille patricienne de Francfort, n'avait-il pas eu à souffrir personnellement des privilèges de la noblesse. Mais Schiller, dans ses œuvres de jeunesse, Klinger, Lenz, Iffland, et les autres écrivains du temps, attaquent avec la dernière violence le préjugé nobiliaire. Le théâtre surtout devient une sorte de tribune où les jeunes auteurs, pleins des leçons de Rousseau, font retentir leurs protestations contre les injustices politiques et les inégalités sociales. Dans la plupart de leurs drames, on peut, d'après leur rang, deviner le caractère des personnages. Sont-ils nobles ou hauts fonctionnaires, soyez sûr qu'ils se montreront de plats et vils coquins. Mais le bourgeois ou le paysan sera honnête, bienfaisant, et, comme on disait alors, une âme sensible et vertueuse.

La violence même de ces revendications nous laisse des doutes,

non pas sur leur sincérité, mais sur leur portée. Il fallait qu'elles fussent en effet bien inoffensives, pour que la censure du temps n'y trouvât rien à dire. En réalité, elles visaient plutôt à un changement dans les mœurs qu'à une réforme politique. Au reste, à côté des déclamations ordinaires contre le préjugé de la naissance, nous rencontrons souvent, chez les écrivains politiques, plus de sang-froid et de modération. Ils jugent avec impartialité du rôle que la noblesse devrait jouer dans la nation. Ils la croient nécessaire pour servir de frein au pouvoir absolu. Mais il faut qu'elle justifie ses privilèges par des services réels rendus à l'état. Ses rangs ne doivent pas non plus être absolument fermés. Au moins ne devrait-elle pas avoir la possession exclusive de certaines charges et offices de l'état, comme il arrivait en Hanovre, par exemple, où un officier du plus haut mérite, tel que Scharnhorst, ne pouvait espérer l'avancement auquel il avait droit, et était contraint de chercher ailleurs l'emploi de ses talens. Ces réserves faites, les écrivains reconnaissent presque tous en la noblesse une des forces vives du pays. Ils demandent, non pas qu'on la détruise, mais qu'on lui rende sa raison d'être. La passion aveugle de l'égalité est rare chez l'Allemand. Il perd difficilement le respect de la hiérarchie que le temps a consolidée. En un mot, les publicistes allemands oscillent ici entre les démonstrations des philosophes français, qui affirment, au nom du droit naturel, l'égalité de tous les hommes, et les avantages politiques d'une noblesse telle que la noblesse anglaise, ouverte, active, intelligente et dévouée au bien du pays, — qui était à la vérité le sien propre. Au total, rien de bien net, ni surtout de bien original.

Plus vagues encore et surtout moins fréquentes sont les revendications qui s'élèvent au nom du peuple. Entendez par là les paysans, car il n'y avait encore que très peu d'industrie en Allemagne. Leur condition était presque partout le servage, mais sous des formes diverses. Tantôt le paysan était tenu simplement de demeurer attaché à sa terre et de payer une certaine redevance. Ailleurs, il était soumis à toutes sortes de charges, de corvées et de vexations. En Silésie, par exemple, des troubles assez graves allaient éclater en 1792, et le roi de Prusse, après une répression tour à tour hésitante et cruelle, devait recommander aux seigneurs « d'abuser moins des châtimens corporels sur les paysans. » Joseph II avait aboli le servage dans une partie de ses états. Cet exemple fut suivi par le margrave de Bade, un des meilleurs princes du temps et des plus aimés en Allemagne. Il n'eut pas d'autre imitateur. L'opinion avait accueilli cette mesure favorablement, mais, à ce qu'il semble, sans grand enthousiasme. A cet égard, un

petit article du *Deutsches Museum* (octobre 1783) est significatif. Le margrave de Bade a bien fait, sans aucun doute, dit l'auteur anonyme. Ses paysans étaient en état de profiter de l'émancipation qu'il leur a généreusement octroyée. Mais cet exemple serait-il bon à suivre partout? Devrait-on affranchir aussi du servage les paysans de la Poméranie, de la Moravie, de la Pologne? Ce serait empirer leur condition au lieu de l'adoucir. Ils ne sont pas assez civilisés pour s'appartenir à eux-mêmes; leur pays manque de canaux, de routes, de moyens de communication. Les abandonner à leur propre initiative serait les livrer à la misère. Il vaut mieux que l'état ou le seigneur reste chargé de leur bien-être. Tel était aussi l'avis de Justus Möser, le célèbre écrivain d'Osnabrück.

Ainsi, lorsque nous lisons, dans les *Fragmens politiques* de Schlosser : « Qui a plus de droit que le paysan à prendre part à la fixation et à la répartition des impôts? Seul il est attaché à la terre, seul il fait la nation! » gardons-nous de voir là un équivalent du mot de Sieyès. C'est plutôt un écho des doctrines de Rousseau, c'est l'indication d'une tendance, et non pas le désir net et précis d'une grande réforme sociale, devant laquelle ceux mêmes qui en parlaient eussent reculé. Sans la secousse terrible d'Iéna, Stein, avec toute son énergie, n'aurait pu, en 1808, briser les résistances de toute espèce qui s'opposaient à l'émancipation des serfs prussiens. A plus forte raison, vingt ans auparavant, avant le bouleversement causé par la révolution, dans cette Allemagne morcelée entre tant de petits souverains, un affranchissement général ne pouvait être qu'un rêve. Ce qui reste vrai, c'est que les écrivains politiques commencent à songer au paysan et à s'inquiéter de son sort. Cette préoccupation seule est déjà un progrès. D'ailleurs, dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle, le paysan, comme on sait, était à la mode. Les théories des physiocrates, alors en plein succès, attiraient l'attention sur les agriculteurs. Si la terre est la source de toute richesse, ceux qui la cultivent deviennent les personnages les plus indispensables de l'État. Il est naturel que les regards du législateur et de l'homme d'état s'arrêtent sur eux. Puis on raffolait de la nature, récemment découverte par Rousseau. L'homme des champs est l'homme de la nature; ses mœurs simples et frugales sont opposées sans cesse à la corruption et au luxe de l'homme des villes.

Pour être juste, cela allait plus loin qu'une mode. Derrière l'engouement des gens frivoles et la banalité des imitateurs, il y avait une des idées les plus fécondes de Rousseau et de Kant, une de ces idées qui sont l'honneur du XVIIIe siècle dans l'histoire, et qui n'ont pas fini encore de porter leurs fruits. La valeur de la personne humaine est absolue : si humble que soit sa vie, si misé-

rable que soit sa condition, sa dignité est inviolable. Cette idée devait abolir le servage en Europe, et plus tard l'esclavage des noirs aux colonies. Dire qu'un homme en vaut un autre, et qu'en soi un paysan vaut un fonctionnaire, un savant, un officier, un roi même, nous paraît aujourd'hui un pur *truisme;* mais Kant avoue qu'il fut frappé comme d'une révélation quand Rousseau lui fit comprendre cette vérité, et lui apprit à étendre aux humbles et aux ignorans le respect qu'il réservait jusqu'alors aux intelligences cultivées.

Mais comment satisfaire ce zèle nouveau pour les gens du peuple, comment se rendre utile aux paysans? Le mieux, pensait-on, était de les instruire. Ce siècle avait foi en la raison. Pour contribuer au progrès des paysans, on imagina de leur donner un peu des lumières dont on était si fier. De là des efforts très sérieux pour développer l'instruction primaire dans les campagnes, qui en avaient grand besoin. Le mouvement se propagea surtout dans l'Allemagne du Nord. Schlosser publiait déjà en 1771 un catéchisme de morale à l'usage des gens de la campagne. Le comte de Rochow, noble brandebourgeois, se donnait tout entier à l'instruction de ses paysans. « Je vis au milieu d'eux, écrivait-il, et ce peuple me fait peine. Ce n'est pas assez des misères de leur état, le lourd fardeau de leurs préjugés les écrase; le défaut des connaissances les plus nécessaires les prive des compensations que la Providence divine, bienfaisante pour toutes les conditions, n'a pas refusées à la leur... La cause de ce mal, qui ronge l'état dans sa partie la plus importante, c'est que l'on néglige l'instruction de la jeunesse dans les campagnes. On ne cultive pas toute leur âme... Je ne crois pourtant pas que l'on regarde l'âme d'un enfant de paysan comme étant d'une autre espèce que l'âme d'un enfant de condition plus haute. » Tout est caractéristique dans ce langage. Le ton sur lequel Rochow parle du peuple, qui « est la partie la plus importante de l'état, » l'idée de l'égalité naturelle de tous les hommes, la compassion pour les misères du paysan, autant de signes de l'esprit nouveau. Rochow ne se contenta pas de dépenser une partie de sa fortune à bâtir des écoles sur ses domaines, il écrivit lui-même des livres pour les enfans de la campagne et fit vendre à un prix très modique cent mille exemplaires de son *Ami des enfans.* La réputation de ses écoles se répandit au loin, et le ministre de l'instruction publique, M. de Zedlitz, le soutenait dans ses efforts.

Il ne s'agit point là, comme on le voit, de réformes politiques ou sociales qui changeraient la condition du paysan. Le vrai nom de ces tendances est philanthropie ou charité. Pareillement, quand nous entendons des plaidoyers enflammés en faveur de la liberté politique, ce n'est pas un cri qui sorte des entrailles de la nation, c'est plutôt un écho des discussions qui agitaient alors l'Angle-

terre et la France. Sans doute, plus d'un Allemand souffrait de l'inertie politique qui lui était imposée et pouvait s'écrier, comme le héros des *Brigands :* « Mon âme a soif d'action, et mes poumons ont soif de liberté. » Plus d'un déplorait l'état d'impuissance où une constitution décrépite réduisait l'Allemagne ; mais ils ne s'arrêtaient guère à l'idée d'une réforme, ils aimaient mieux comparer théoriquement les avantages et les défauts des différentes constitutions, et disserter pour ou contre la république ou la monarchie.

La république eut en Allemagne, durant toute cette période, nombre de partisans aussi passionnés que platoniques. Je ne parle pas seulement des auteurs dramatiques, tels que Schiller, par exemple, dont l'ardeur juvénile éclatait dans ses drames. Lorsqu'il publia *les Brigands*, la première page portait une vignette représentant un lion couché, avec ces mots : *In tyrannos*. La *Conjuration de Fiesque* est appelée par son auteur « drame républicain. » L'influence de Rousseau, la lecture de Plutarque et de l'antiquité classique, le spectacle des cantons démocratiques de la Suisse, tout contribuait à prêter un éclat extraordinaire à l'idée de la liberté politique. Plus les Allemands en étaient loin, plus elle leur apparaissait comme un idéal. Ils l'adoraient avec ferveur, et leur foi était sincère, quoiqu'elle n'agît point. Mais, de toute nécessité, leur enthousiasme devait rester littéraire. Comment infuser l'esprit républicain de la cité antique aux serfs de la Poméranie ou aux sujets de l'électeur de Mayence? Comment le ranimer même dans les villes libres, dont la plupart auraient pu s'appeler plus justement des villes mortes? Tout cela était tellement inoffensif, que les gouvernemens ne songeaient pas à s'en émouvoir. La censure laissait passer les déclamations les plus violentes contre les rois. Peu de temps avant la révolution, un journal de Berlin s'avisait d'enseigner sérieusement aux princes à mériter la reconnaissance éternelle de leurs peuples. Le moyen était simple : mettre, par une éducation virile et républicaine, leurs sujets en état de se passer d'eux ; puis quand cette éducation serait achevée, descendre du trône au milieu des bénédictions et de l'attendrissement universels.

Ces naïvetés, toutefois, ne doivent pas nous dissimuler un progrès dans les idées politiques. La génération précédente n'avait rien conçu au-delà du despotisme éclairé. Les philosophes, comme Wolff et ses disciples, les publicistes, comme J.-J. Moser et son fils, s'arrêtaient également à ce régime, où le prince exerce une autorité absolue, sans contrôle et sans contrepoids. Non qu'il puisse en conscience suivre ses caprices et dire : « l'état c'est moi. » Au contraire, ses devoirs s'étendent aussi loin que ses droits. Il n'est, lui aussi, qu'un serviteur, et, selon l'expression de Frédéric II, le

premier domestique de l'état. Mais enfin, pour le bien même de l'état, il faut que son pouvoir ne se heurte à aucune résistance. Il a la charge de la prospérité, du bien-être, du bonheur même de ses sujets, qui sont ses enfans. Son autorité doit être, comme la puissance paternelle, indiscutée. Il est le seul juge de la place que chacun doit occuper et de la fonction que chacun peut remplir. Ainsi, Frédéric II pense qu'il faut à l'état une noblesse pour donner des officiers, et des paysans pour cultiver la terre et fournir des soldats : il ne souffrira pas que les terres nobles passent aux mains des roturiers ou que les paysans quittent leur champ. Dans l'intérêt supérieur de l'état, il s'opposera aux libres mutations de la propriété foncière. Il fera venir des instituteurs saxons pour ses paysans du Brandebourg, car il importe à l'état qu'ils reçoivent quelque instruction ; mais cette instruction ne dépassera pas un certain point, car « ce peuple stupide a-t-il besoin d'être éclairé ? » La nation ressemble ainsi à un corps d'armée dont le prince est le chef, ou, plus exactement, à une machine où tout est rouage, sauf le prince, qui en est le moteur. Seul entre tant de millions d'hommes, l'initiative lui appartient : les autres n'ont qu'à comprendre ou simplement à obéir.

Frédéric II obtint par ce système de remarquables résultats. Le roi, qui ne s'épargnait pas lui-même, exigeait que tout le monde, comme lui, fît son devoir. Point de conflits, point de frottemens : par suite, aucune déperdition des forces : toutes se concentraient en une seule main. C'est ainsi que Frédéric II put tenir tête victorieusement à une coalition d'états dont plusieurs surpassaient la Prusse en ressources. Ce spectacle excita trop d'intérêt et d'admiration en Allemagne pour que le roi de Prusse n'y trouvât point une foule d'imitateurs. Mais tous n'étaient pas des Frédéric II. Leur despotisme ne méritait pas toujours l'épithète d'éclairé. Dans la plupart des petits états, c'était une tyrannie intolérable, où le grotesque le disputait à l'odieux. Point de lendemain assuré, aucun esprit de suite. « Ce qui est le plus insupportable dans nos gouvernemens, dit K.-Fr. von Moser, c'est qu'ils n'ont point de règle de conduite. » L'arbitraire, la fantaisie du prince décident de tout ; heureux le peuple, quand le maître ne change pas trop souvent de favori ou de maîtresse ! Presque partout le fardeau de l'armée permanente était écrasant. Ici l'exemple de Frédéric II avait été funeste. Encore les sacrifices qu'il imposait à ses sujets servaient-ils une grande politique, justifiée par ses résultats. C'était pour la Prusse une question de vie ou de mort. Il fallait qu'elle fût une puissance militaire ou qu'elle ne fût pas. Mais nombre de petits princes, à qui l'exiguïté de leur territoire ne permettait aucune ambition, se piquaient de rivaliser avec Frédéric II. Ils entre-

tenaient à grands frais une armée, trop faible évidemment pour faire la guerre à qui que ce fût et pour s'emparer de la moindre Silésie, mais assez nombreuse pour épuiser le pauvre petit pays qui devait la nourrir. Et « quand le maître veut avoir à la fois des soldats, des équipages de chasse, une troupe de comédie, une troupe d'opéra et des maîtresses, quand il veut vivre somptueusement et se donner le luxe de bâtir, quand il veut avoir enfin tout ce qu'ont les maîtres du monde : alors, que Dieu ait pitié du pays affligé par un tel prince ! » Frédéric II n'épargnait pas ses railleries à ces grotesques et cruelles grenouilles, qui voulaient se faire aussi grosses que le bœuf. Schiller nous a laissé, dans son drame d'*Intrigue et Amour*, un tableau vengeur de ces petites cours allemandes. Sans doute il se trouvait dans le nombre quelques princes bienfaisans, accessibles aux idées humanitaires du temps, pénétrés de leurs devoirs, et s'efforçant de les remplir. Mais, pour un margrave de Bade qui affranchissait ses serfs, que de princes sans scrupule qui pressuraient leurs sujets, ou même, comme le landgrave de Hesse, les vendaient à l'étranger ! Ce commerce de « nègres allemands, » — le mot est de Herder, — fut le scandale de cette fin de siècle.

Même dans les états du roi de Prusse, on aurait souvent aimé moins d'exactitude et plus de liberté. « Je suis las, disait il quelque temps avant sa mort, de régner sur des esclaves. » Mais les sujets étaient las, eux aussi, d'une machine politique si impitoyablement parfaite. En même temps, les publicistes concevaient des doutes sur l'excellence du système. Schlosser n'était rien moins qu'un révolutionnaire ; il ne craignait pas de dire dans ses *Fragmens politiques :* « La puissance paternelle (c'est-à-dire le pouvoir absolu) était excellente pour Rome avant sa corruption ; pour la Rome de César et pour notre temps, elle ne vaut plus rien. Le mauvais prince n'est plus qu'un tyran, et ses sujets des esclaves. Le meilleur prince n'est plus qu'un père, et ses sujets des enfans : ni dans un cas ni dans l'autre, je ne trouve des hommes. » Un peu plus tard, Ernest-Ferdinand Klein, conseiller d'état et juriste distingué de Berlin, publiait dans le *Deutsches Museum* un travail sur l'utilité de la force et de la contrainte, au point de vue du législateur, et il avance, lui aussi, que le despotisme éclairé est intolérable « parce qu'on ne peut traiter les hommes comme des enfans. »

Ainsi peu à peu une idée nouvelle se substituait à la conception politique tant vantée naguère. On découvrait que l'état de minorité perpétuelle où le despotisme, même éclairé, réduit les sujets est contraire à la dignité humaine ; que les hommes ne peuvent pas toujours être tenus en tutelle, comme des enfans ; en un mot, qu'ils ont des droits. Dès lors toute constitution politique qui ignore

ou qui nie ces droits est mauvaise. Dans le dernier quart du XVIIIe siècle, cette idée des droits de l'homme pénètre partout. Elle a été proclamée, il est vrai, par la révolution française; mais elle apparaît déjà dans la déclaration des colonies anglaises d'Amérique. Elle se répand avec les sociétés secrètes qui fourmillaient alors en Allemagne; elle inspire, en partie au moins, la morale de Kant et de Fichte; elle s'infiltre partout avec l'influence de Rousseau. Plus elle gagnait de terrain, plus le système du despotisme éclairé devenait insoutenable. Frédéric II ne se trompait pas lorsqu'il sentait confusément en Rousseau un ennemi. Il le traitait d'énergumène. Ce roi philosophe savait son métier. « Je ne protège, disait-il, que les philosophes dont les idées sont raisonnables et dont les manières sont convenables. » Les manières du citoyen de Genève devaient le choquer, et il avait assez d'esprit pour apercevoir, dans le peu qu'il connaissait des doctrines de Rousseau, un danger mortel pour son système de gouvernement.

Mais ce péril était encore lointain. Les idées nouvelles auraient mis peut-être encore un siècle avant de descendre dans les couches profondes du peuple allemand. Rien ne fait pressentir un grand mouvement national. Qui en eût pris l'initiative et la direction? Les meilleurs esprits de l'Allemagne se portaient à d'autres objets. Les rares écrivains politiques étaient sans expérience et sans audace. Plus on parcourt toute cette presse abondante et molle, vague dans ses espérances et naïve dans ses plaintes, plus on se convainc qu'il n'y avait là rien d'original ni de spontané. Elle s'inspire moins d'un sentiment profond des besoins de l'Allemagne, qu'elle ne subit l'ascendant des idées venues du dehors. Par exemple, la constitution anglaise était alors pour beaucoup un objet d'envie, en Allemagne comme en France. « Quand on voit à Londres, écrit un correspondant d'un journal de Berlin en 1783, le dernier charretier s'intéresser aux affaires publiques et croire qu'il n'est pas un personnage inutile dans l'état, on éprouve un tout autre sentiment qu'en voyant chez nous les soldats faire l'exercice. » Mais l'influence prépondérante, malgré les efforts faits pour s'y soustraire, est encore celle des Français. Montesquieu était pour ainsi dire classique, aimé pour sa gravité et pour ses hardiesses mesurées, étudié par tous les apprentis hommes d'état. Voltaire était l'auteur préféré de Frédéric II et de ceux qui, comme lui, goûtaient par-dessus tout la vivacité d'esprit, la perfection du style et une philosophie éloignée de tous les excès. Cependant le nombre de ses admirateurs diminuait tous les jours. Beaucoup s'étonnaient, avec Herder, que l'on plaçât sur le même rang le *moqueur* Voltaire et le *sérieux* Rousseau.

Voilà enfin l'écrivain dont l'influence fut en Allemagne la plus profonde et la plus durable. Rousseau la devait moins, il est vrai, à ses œuvres politiques qu'à ses ouvrages purement littéraires et pédagogiques. Le public allemand avait accueilli avec enthousiasme l'*Émile* et *la Nouvelle Héloïse*; il avait reçu plus froidement *le Contrat social*. Néanmoins, les idées ont leur logique, à laquelle on n'échappe guère. Comment proclamer avec Rousseau que la nature est bonne, et que la société civile est la cause d'une infinité de maux, sans aboutir à la condamnation des inégalités sociales, à l'égalité de tous les hommes, à la souveraineté du peuple? D'ailleurs, dans le caractère allemand, une certaine audace d'imagination s'unit souvent à un tempérament conservateur. Il ne manquait pas d'enthousiastes qui allaient aux conséquences extrêmes de leurs principes, d'autant plus téméraires dans leurs théories qu'ils s'abstenaient de l'action. De là le rapide développement des sociétés secrètes, où les tendances révolutionnaires et socialistes se donnaient carrière, sans grand danger pour les gouvernemens.

Telle était, par exemple, la célèbre secte des *illuminés*. Beaucoup de bons esprits, tels que Goethe, s'y laissèrent affilier. En quelques années elle se répandit non-seulement en Bavière, où elle était née, mais dans toute l'Allemagne du Nord. Weisshaupt, le fondateur et le chef de la secte, parle en vrai disciple de Rousseau. Selon lui, l'état présent des sociétés est mauvais parce qu'il est corrompu. Il y oppose l'état originel, où la propriété et le droit civil n'existaient point, où tous les hommes étaient égaux et également heureux. Mais, s'il est mécontent du présent, il espère mieux de l'avenir. Il croit que, par un bon usage de la raison, les peuples pourront retrouver un état de félicité qui ne le cédera pas à l'état de nature. Quelles sont donc les conditions nécessaires et suffisantes du bonheur de l'humanité? La culture de la raison et la pratique de la morale : il n'en faut pas davantage. « Celui qui répand partout la lumière travaille par là même à la sécurité universelle. » Les hommes une fois éclairés ne cherchent plus à faire le mal. La culture et la sécurité universelles rendent les princes et les gouvernemens inutiles. Donc la morale est la science qui apprend aux hommes à devenir bienfaisans, à sortir de tutelle, à entrer dans l'âge viril et à se passer de rois... « Les hommes ne sont pas si méchans que le disent les moralistes moroses. Ils ne sont méchans que parce qu'on les rend méchans... Pensez mieux de la nature humaine. »

Nous qui sommes de l'autre côté de la révolution, de la Terreur, des guerres du premier et du second empire, nous qui avons vu le réveil douloureux des nationalités et l'expansion militaire de l'Allemagne, il nous faut faire effort pour trouver un sens à cet optimisme humanitaire. Mais il y a juste cent ans, les esprits les

plus fermes ne se refusaient pas à ces espérances. Ils croyaient innocemment que les réformes politiques et les transformations sociales iraient de soi, sans effusion de sang, sans souffrance, presque sans secousse. Trait caractéristique, c'est toujours de l'humanité qu'il est question, jamais de l'Allemagne. L'idée de la patrie manque à ces réformateurs. Ils croiraient faillir à leur devoir en s'occupant exclusivement de l'Allemagne. Le philosophe, l'homme civilisé, ne voit plus sa patrie que dans l'humanité. Aussi, loin de déplorer que l'Allemagne n'existe pas politiquement, ils s'en félicitent et s'estiment plus heureux par là que leurs voisins. Ils échappent ainsi aux obligations du patriotisme et aux tentations du chauvinisme : ils peuvent se donner tout entiers à leur idéal et se rendre vraiment citoyens de l'univers.

A dire vrai, quand nous parlons de « l'Allemagne » d'alors, c'est une abstraction. Nous devrions plutôt dire, comme notre vieil historien Commines, « les Allemagnes. » Il y avait bien un sentiment national prussien, surtout depuis Frédéric II ; il y avait aussi un sentiment national autrichien. Mais de sentiment national allemand, nulle trace : à peine peut-on excepter quelques écrivains ou quelques barons de l'empire, comme Stein. D'où ce sentiment serait-il venu ? Sur quoi se serait-il fondé ? La vie entière d'un Francfortois, d'un Mayençais, d'un citoyen de Nuremberg ou d'un sujet du prince de Reuss pouvait s'écouler sans qu'il eût une seule fois l'occasion d'éprouver qu'il appartenait à un grand corps dont le nom fût l'Allemagne. Point d'intérêt commun ; au contraire, la diversité des monnaies, des poids et mesures, la multiplicité des douanes, les entraves mises au commerce, tout concourait à maintenir l'isolement et à entretenir les défiances. Les petits états se fermaient jalousement à l'influence de leurs voisins plus puissans. Aujourd'hui, on va en quelques heures de Dresde, de Cassel, de Munich ou de Stuttgart à Berlin ; il y a un siècle, l'Allemand du sud ne connaissait guère les Prussiens que par ouï-dire, et loin de les regarder comme des compatriotes, il redoutait, par tradition, d'entrer en contact avec eux. Une série de barrières, étagées les unes derrière les autres, fermait et rétrécissait l'horizon politique des Allemands. Les gens de Cassel, raconte Grimm, considéraient les gens de Darmstadt presque comme des étrangers. C'était en un mot le triomphe complet du particularisme. Encore le triomphe suppose-t-il une lutte, et personne presque ne songeait alors à combattre le particularisme comme une plaie et un danger pour la nation.

Mais les grands mouvemens politiques, ceux mêmes qui ébranlent une nation entière, naissent souvent des efforts d'une minorité qui souffre impatiemment un état dont la masse s'accommode. Y avait-il

alors en Allemagne, je ne dis même pas un parti, mais une élite irréconciliable avec les misères politiques présentes? Y avait-il une poignée d'hommes d'un patriotisme obstiné et ambitieux, espérant contre tout espoir? Non, les écrivains qui déplorent la triste condition du saint-empire n'ont pas l'idée d'une Allemagne tout autre, une, forte, redoutable à ses voisins. Tout ce qu'ils demandent, sans oser l'espérer, c'est un rajeunissement de la constitution impériale. Ils se plaignent qu'elle soit tombée en désuétude. Ils veulent croire que tout irait bien si l'on rendait quelque vigueur à ces institutions décrépites. Les autres ne sont pas insensibles à la misère politique de l'Allemagne : mais cette condition lamentable ne tient pas la première place dans leurs préoccupations. Elle leur paraît plus que compensée par les progrès que l'Allemagne fait en d'autres domaines. Ils jouissent avec orgueil de leurs jeunes gloires littéraires. On est ravi surtout de voir les écrivains allemands se passer de modèles, et le génie national lutter victorieusement contre des influences étrangères, longtemps toutes-puissantes. Lessing a contribué plus que personne à cette œuvre d'affranchissement. Klopstock a donné à l'Allemagne son poème épique, à la fois chrétien et national : il est suivi d'un nombreux cortège de poètes : Uz, Gerstenberg, Gessner, Voss, Bürger, dont les œuvres sont connues et traduites à l'étranger. Wieland, l'aimable auteur d'*Obéron*, se fait lire même des partisans de la langue française. Goethe a donné déjà une partie de son œuvre, Schiller ses premiers drames, Herder sa féconde critique. Cette brillante floraison littéraire occupait ce que l'Allemagne avait d'activité et satisfaisait ce qu'elle avait d'orgueil.

D'autres peuples pouvaient tenter une œuvre politique : l'Allemagne ne s'y croyait pas appelée. « La mission nationale de l'Allemagne, disait Herder, est de cultiver la philosophie. » Mais elle était prête à suivre les efforts d'autrui avec sympathie et sans arrière-pensée. Ainsi, tandis que les colonies de l'Amérique du Nord luttaient pour leur indépendance, l'opinion publique en Allemagne les accompagnait de tous ses vœux. Leur éloge devenait presque un lieu-commun. « Washington l'emporte sur Brutus, écrit le bon Schubart... Si les autres nations du monde sont plongées dans la torpeur, au moins en Amérique s'accomplissent encore des actions qui font honneur à l'humanité. » A plus forte raison, la même sympathie accueillit les débuts de la Révolution française. Lorsque les nouvelles de juillet 1789 se répandirent en Allemagne, le premier sentiment des Allemands ne fut pas un retour sur eux-mêmes, ni l'appréhension des suites de ce grand mouvement populaire qui pouvait se tourner contre l'étranger, ni le désir de profiter des embarras de la France pour la dépouiller ou la partager. Cette pensée vint aussitôt aux

gouvernemens de Prusse et d'Autriche. Elle ne se trouve exprimée nulle part chez les écrivains du temps. Le sentiment presque unanime fut une surprise flatteuse, une admiration sincère, et des éloges enthousiastes dans la bouche même de ceux qui, comme Klopstock, aimaient peu la France. Plus tard seulement, après la Terreur, et la guerre une fois commencée, vinrent la défiance, la crainte, et enfin la haine.

Comparez l'Allemagne de 1789, sans ambitions ni jalousies politiques, tout entière à sa littérature et à sa philosophie, nourrie de rêves cosmopolites et d'illusions humanitaires, à l'Allemagne de 1889, consciente de sa force, fière de son unité, encore frémissante et inquiète de ses victoires. La première se trouve satisfaite d'une unité tout idéale, qui, pour s'établir, n'exige le sacrifice d'aucun droit historique et ne fait point couler le sang. Cette unité, ses penseurs et ses poètes la lui donnent. Habitués à voir la couronne impériale se transmettre dans la maison d'Autriche, les Allemands tiennent à cette tradition séculaire. Le saint-empire, symbole inoffensif d'un système politique disparu, s'accorde à merveille avec le cosmopolitisme des uns et le particularisme des autres. Loin de désirer une centralisation énergique, ils la craindraient plutôt, s'ils y pensaient jamais. Ils ont applaudi aux victoires de Frédéric II, mais la politique et les procédés de gouvernement de la Prusse ne leur inspirent qu'effroi et répulsion.

Aujourd'hui, à l'idéal cosmopolite a succédé la poursuite opiniâtre de l'intérêt allemand, et à l'indifférence politique le désir, puis l'orgueil d'être une grande nation. Que dirait un contemporain de Schiller, s'il voyait aujourd'hui l'Autriche exclue de l'Allemagne et réduite au rôle d'auxiliaire, l'Allemagne unifiée et devenue, sous l'hégémonie prussienne, la première puissance militaire de l'Europe? Quelle transformation accomplie en ce siècle, avec une rapidité toujours croissante et comme accélérée depuis vingt-cinq ans! L'erreur serait de croire que l'évolution est dès maintenant terminée. Elle est suspendue seulement par la crainte, habilement entretenue, de voir remettre en question les résultats d'une guerre heureuse, et par l'ascendant d'un homme de génie. Mais, inévitablement, elle reprendra son cours. Le nouvel empire n'est qu'une confédération; il voudra être un état. Déjà, il cherche à se créer des organes. Le socialisme n'est qu'un parti; il voudra être un gouvernement. Déjà il manie en maître le suffrage universel. Lassalle a contribué, il est vrai, au succès de l'œuvre politique du prince de Bismarck; mais cette œuvre, à son tour, prépare peut-être le triomphe des idées socialistes de Lassalle.

LÉVY-BRUHL.

UN

PÈLERINAGE A DELPHES

Novembre 1887.

Au bout de la plaine de Chéronée, presque au pied de la hauteur que domine l'ancienne acropole de Panope, le chemin fait un coude vers la gauche et l'œil aperçoit tout à coup, au fond d'une dernière vallée et découpée avec toute la précision d'un ajustement scénique, l'ouverture grandiose des défilés qui mènent à Delphes.

Delphes! oui, c'est bien ainsi que, de loin, l'imagination se figurait l'entrée du sanctuaire des oracles, sans avoir prévu, peut-être, ce qu'a de saisissant cette vision révélatrice qui donne au voyageur l'intuition des mystères de la Grèce antique par un simple regard promené sur un bout d'horizon.

Entre deux pentes aux profils vigoureusement coupés, derniers contreforts de l'Hélicon et du Parnasse dont les massifs sinaïques, avec leurs guirlandes de nuées, remplissent le fond du tableau, s'évase le portail auguste qui sépare deux âges, deux génies, deux mondes.

Nous sommes au seuil de la mythologie. L'esprit le sent si bien qu'il ne peut se soustraire, quoi qu'il fasse, à cette sorte de frémissement inséparable de toute initiation qui va le transporter, ne fût-ce qu'un instant, dans une sphère d'idées et de sensations jusque-là inconnues.

L'oreille elle-même ne croit-elle pas vaguement saisir, dans le souffle qui vient des montagnes, le *Procul este profani!* de la Sibylle? Adieu donc au monde incrédule et profane! Et à toi, patrie du mythe et de l'allégorie, salut!

A quoi bon voyager, en effet et se faire cahoter, des journées entières, par des sentiers de chèvres, sur un mauvais bât de mulet, le gîte et le couvert restant à la merci de l'hospitalité des klephtes, à quoi bon ces fatigues et ces hasards, sinon pour livrer au moins son esprit à la poésie du décor et des souvenirs, aux émotions, fussent-elles surannées ou factices, qu'apportent avec eux chaque détour du chemin, chaque groupement nouveau des montagnes ou des nuages, chaque progrès du jour qui se lève ou de la nuit qui tombe? Si l'âme est incapable de faire un généreux appel à ce charme intime des choses, de le ressusciter, au besoin, de s'en imprégner avec délices, plutôt rester chez soi, les pieds dans ses pantoufles et borner son horizon aux cheminées de son quartier.

Notre petite troupe marchait, depuis deux heures, entre des escarpemens dont les crêtes s'élevaient sans cesse, quand un accident, qui pouvait être des plus graves, vint donner, par sa conclusion, comme une preuve tangible à l'idée que nous étions bien vraiment dans un pays de prodiges.

Nous cheminions à la file, au bord d'un ravin, à quelque distance les uns des autres, juchés sur nos bêtes, toujours sans brides pour les conduire, de peur de gêner leur instinct plus sûr que notre coup d'œil, chacun cherchant sur son bât l'attitude la plus propre à ménager ses reins assez éprouvés par huit heures de route. En queue, clopinaient les bagages avec le reste des agoyates.

Il y avait plus de vingt minutes qu'un assez gros oiseau, tantôt précédant, tantôt suivant la colonne, puis disparaissant dans les fourrés du ravin, ou jetant un cri de bravade du haut d'une roche, faisait autour de nous l'office d'un batteur d'estrade. Notre guide, agacé, Dieu sait pourquoi! de ce manège, avait saisi le mousquet de ses pères et s'était engagé dans le fourré, en invoquant saint Nicolas, quelque chose comme le saint Hubert de la Grèce. Déjà plusieurs coups de feu avaient réveillé tous les échos des alentours. Quant à l'oiseau, sans doute invulnérable, il opposait à ce tapage l'indifférence d'un sourd et continuait allégrement ses promenades. L'agacement est une impression contagieuse, paraît-il; car un de nos compagnons, muni lui aussi d'un fusil, se sentit, devant ces fanfaronnades, l'envie de se mêler à la chasse et d'apprendre à vivre à ce qu'il se croyait obligé de nommer, étant frais émoulu de Sorbonne, notre oiseau-mouche du coche. Mal lui en prit.

L'oiseau bleu, car c'était lui, sans doute, reparut ; une détonation, une chute, des cris, ce fut l'affaire d'un instant.

Au bruit de l'explosion si voisine, nos animaux épouvantés prirent le galop, ruant dans tous les sens.

Mal attaché, le bât du tireur avait, dès le premier bond, glissé sous sa mule et, en me retournant, je vis le malheureux qui, traîné par les pieds, donnait de son corps sur toutes les aspérités du chemin. Cela dura quelques affreuses secondes... Une secousse rompit les dernières sangles : bât et cavalier, tout s'arrêta.

Nous sautons à terre, nous courons pleins d'anxiété, croyant ne plus trouver qu'un cadavre. Mais notre ami était déjà debout, très pâle et dans un piteux état ; pourtant le sourire aux lèvres. Rien de grave, en somme, à première vue, du moins. Aucune blessure à la tête; les côtes intactes, les jambes fermes. Son large manteau s'était enroulé autour de lui et avait servi de tampon, grâce à Dieu ! Seul, le bras droit pendait inerte et paraissait déboîté. La manche retroussée jusqu'à l'épaule, il le tâtait de la main gauche et le remuait ainsi qu'un bras de coton. Que faire? Nous étions à huit heures de Livadia, à plusieurs lieues de tout endroit habité. Nul de nous n'était chirurgien et chacun, comme de juste, émettait un avis différent.

Faute de mieux, l'on s'occupa d'un pansement sommaire. On déchira des mouchoirs, on apporta une ceinture, des épingles, du rhum, de l'eau fraîche...

A ce moment, sans que personne s'étonnât de la voir et comme surgissant du sol, au milieu de notre cercle, une vieille femme parut. Elle s'informe, un colloque s'engage entre elle et nos gens. Le guide la met au courant de l'affaire. Elle demande à voir, tâte le bras de notre ami, hoche la tête avec un sourire et propose de le remettre en place, séance tenante.

Son air, à la fois doux et résolu, nous impose. Sans plus raisonner, nous acceptons, et la bonne vieille aussitôt de s'emparer du bras malade, de le presser, de le pétrir, de le masser selon les règles, insistant ici avec le pouce, plus loin avec les doigts, mettant dans ses mains de campagnarde sexagénaire toute la douceur d'une sœur de charité, toute la fermeté d'un interne d'hôpital.

Cette scène de clinique dans ce paysage de Dante devait présenter un singulier coup d'œil.

Au bout de quelques minutes, le patient pousse un cri.

— C'est fait, dit la bergère avec triomphe. Il est remis !

— En effet, reprend notre compagnon, les choses sont mieux en ordre, — et il nous montre son bras qui, tout retourné tout à l'heure, avait repris sa direction normale.

Et nous voilà tous à nous féliciter les uns les autres.

C'est alors que nous regardâmes, non sans surprise, la vieille providentielle qui nous tirait d'un si mauvais pas. Avec ses cheveux gris soigneusement roulés autour de sa tête, ses traits d'un dessin énergique et cependant délicat, ses yeux clairs et doux, son teint de cire presque sans rides, la propreté de son linge et de sa jupe pourtant bien vieille aussi, elle se présentait à nous par la soudaineté de sa venue dans ce désert, par son intervention presque miraculeuse, bien plutôt comme une fée que comme une paysanne ; peut-être l'oiseau bleu lui-même venant guérir sous cette forme, après l'avoir puni par sa chute, notre imprudent chasseur. De récompense elle n'en voulut point admettre, et nous nous attendions tous à la voir disparaître en fumée ou s'envoler sur un hippogriffe.

Mais trêve aux contes!.. En route! Le temps presse. Nous sommes à trois heures d'Arachovo, c'est-à-dire du souper et du gîte, et le jour décline... Vite un bandage et des ligatures autour du bras; une écharpe pour le soutenir, et nous remettons notre infirme en selle. A grand'peine les agoyates arrachent nos bêtes aux buissons dont elles se régalent. — Y êtes-vous? — Nous y sommes! Et la colonne s'ébranle à grand renfort de pieds et de clochettes. Nous nous apercevons alors que la magicienne a un mari, lequel, à califourchon sur un petit âne, ne s'est pas dérangé pour une si mince alerte et reprend son chemin près de nous, la bonne vieille trottinant à son côté. Au village, nous fait-elle dire, nous trouverons un grand médecin qui, certainement, approuvera sa besogne.

— Son nom? — Vassili Stassopoulo. — N'est-ce pas le démarque? — Oui! — Justement c'est lui, c'est le maire chez qui nous devons passer la nuit. — *Embros! Embros!* ce qui, dans la langue des palikares, veut dire : En avant!

Au pied de falaises démesurées, nous franchissons à gué un torrent qui emporte les premières neiges de l'hiver. Sur une hauteur, on nous montre un monument assez informe nommé « la tour du Klephte, » et élevé à la mémoire du brave Mégas qui purgea le pays des brigands dont il était infesté et tua de sa main leur chef, le redoutable Davéli. Trente ans se sont passés depuis lors. Les histoires de bandits ne sont plus que de lointains souvenirs, et cette contrée perdue est plus sûre aujourd'hui que maint boulevard de capitale. Aussi adressons-nous, en passant, nos remercîmens à l'ombre du capitaine Mégas, et nous remontons bien vite le sentier de chamois qui dessine la broderie de ses mille lacets sur les flancs âpres et noueux du Parnasse.

Quel chemin! Lézardes profondes creusées par les pluies et par les neiges; roches tombées des crêtes et dormant dans leurs cre-

vasses ou brisées comme des obus ; — sous les pieds, toutes les variétés du polyèdre sculptées dans le granit ou le silex le plus dur, hérissées comme des pyramides, tranchantes comme des yatagans, glissantes comme des galets !

Disséminée dans ses zigzags, à tous les étages du sentier, notre petite caravane, qui se compose d'une douzaine d'hommes avec une quinzaine d'ânes et de mulets, semble toute une armée en marche. Nous rions souvent d'avoir ainsi les uns sur les autres, de bas en haut ou de haut en bas, en raccourcis de caricatures, une vue presque perpendiculaire. La moindre chute ne le serait pas moins. — Heureusement tout va bien, et le jarret de nos bêtes est infatigable. On les voit parfois, comme le cabri de Leconte de Lisle :

Les quatre pieds posés sur un caillou branlant,

prendre de là un élan vigoureux pour franchir sans encombre une entaille du sol, ou bien circuler à pas inégaux à travers tous les caprices d'une minéralogie hostile, avec l'aisance de ces ânes de cirque dont le métier consiste à marcher sur des bouteilles. De temps en temps nous rencontrons, sur un espace de quelques centaines de mètres, des vestiges de routes turques : ce sont de grosses pierres plus ou moins rondes, placées côte à côte dans tous les plans, souvent l'arête en l'air, formant, en somme, une voie plus impraticable que le reste, bonnes, tout au plus, jadis, à résister sous le passage des canons. On les évite avec soin.

Mais les préoccupations matérielles du chemin s'effacent devant la grandeur et la magie croissantes du décor : à notre droite, l'immense Parnasse, enfoncé dans une brume menaçante, a l'air de présider une assemblée d'orages... Devant nous, le soleil, couché depuis longtemps, dore encore quelques nimbes attardés autour des hautes cimes.

Le vent, plus vif avec le soir, détache peu à peu ces écharpes vermeilles qui se font une agrafe de chaque rocher qu'elles rencontrent, et dans le déroulement des vapeurs l'œil croit reconnaître à demi Pégase s'envolant à grands coups d'aile ou la silhouette immortelle de quelque buveur d'ambroisie ; sommes-nous donc dans le vestibule de l'Olympe ?

Le ciel, un ciel d'améthyste moucheté de quatre ou cinq grandes étoiles, plafonne admirablement. Tout à coup, au front vénérable de l'Hélicon, la lune, le pur croissant de Diane, apparaît : instant solennel ! Émotion sacrée, quelle es-tu pour remuer à ce point la fibre païenne demeurée au fond de nos cœurs ?

Et je cherchais en moi-même la source, la raison d'être de ce

charme étrange qui, devant ces choses banales à force d'avoir été vues ailleurs, lune, montagnes et nuages, me transportait comme un contemporain de Pindare venant demander ses secrets à la Destinée.

Était-ce le vague ressouvenir de nos enthousiasmes de collège, de ce lyrisme durement obtenu à coups de briquet sur nos cervelles d'écoliers? Était-ce un écho de l'ancienne rhétorique qui m'arrivait à quinze ans de distance avec une farandole d'hémistiches de toute plume et de tout poil flottant dans un arome de dictionnaire et de pupitre ?

Non : ce n'était pas ce plaisir de cuistre, privilège des magisters en voyage. Ce que c'était, le voici peut-être. Sous l'alluvion des pensums et des leçons apprises, des métaphores et des hyperboles de commande, s'est conservé, mal défini sans doute, mais sûr de lui, l'instinct qu'en dehors des types consacrés, au-delà des formules de la pédagogie, réside une notion de l'âme antique que nos académies restent impuissantes à nous révéler. Sa joie de vivre, sa confiance en elle-même et dans ses dieux toujours près d'elle, l'acuité des sens qui la servaient, sa sérénité si différente de nos angoisses, son unité si éloignée de notre désordre, quel docteur de faculté nous les dira? Si l'ébranlement de nos sens ne vient pas s'ajouter aux élans de notre pensée pour donner à la vision toute sa plénitude, nulle incantation universitaire n'opérera le phénomène sans lequel nous demeurons des profanes.

Eh bien, cette énigme dont le mot ne saurait tomber d'aucune chaire, c'est ici seulement, sous cet azur subtil, dans la légèreté de cet air transparent, devant les enseignemens de cette nature éloquente tantôt, comme en Attique, atteignant le sublime dans le rythme et l'harmonie des contours, tantôt, comme dans les gorges delphiques, dépassant tout ce que d'autres panoramas peuvent offrir de surnaturel dans le grandiose, tout cela mêlé aux mirages de la fable la plus prestigieuse, aux sonorités de l'histoire la plus retentissante, c'est ici que cette énigme s'explique et non ailleurs. Dans cette patrie des hommes et des choses sublimes circulent encore éparses quelques étincelles d'un immortel génie. Il faut qu'une de ces étincelles nous traverse le cœur, il faut que la grâce nous touche; il faut une commotion de tout l'être pour que la révélation s'accomplisse.

Pour quelques minutes, par une intuition soudaine, j'avais remonté les âges, pensé et senti ainsi qu'un Grec des anciens jours; et cet avatar d'un instant me payait avec largesse des fatigues éprouvées comme de celles qui restaient encore à subir.

Embros! L'ombre s'épaissit. Combien encore jusqu'au village?

Trois heures! Nous n'avons donc pas bougé, ou c'est Arachovo qui recule. Le chemin, qui n'est plus même un chemin, devient assez difficile à reconnaître. Deux agoyates marchent en tête. Nous nous réglons ou plutôt nos bêtes se règlent sur eux. Tout en marchant, ils chantent, la main dans la main. Ils chantent ces cantilènes pleines de mélancolie que l'on retrouve chez la plupart des peuplades qui, par quelque affinité ethnique ou historique, confinent à la race slave : mélopées nasales, sans rythme distinct, aux chutes soudaines, se relevant par une sorte de hoquet et qui semblent ne jamais finir. Nulle allégresse dans ces chants populaires ; et les airs de danse sur lesquels se forment, dans les villages, les rondes de garçons ou de femmes ont eux-mêmes je ne sais quel accent déchirant pour l'âme autant que pour l'oreille ; musique de races longtemps opprimées et qui reflète dans son caractère quelque chose de l'instabilité d'une vie proscrite et de la monotonie du joug supporté durant des siècles.

La nuit tombe de plus en plus. Les beaux nimbes vermeils sont devenus pourpres, puis violets, puis presque noirs. Le fond du défilé s'obscurcit. L'arc de la lune souvent masqué par les cimes géantes ne nous donne plus qu'une clarté macabre.

Sans nos grelots et nos clochettes, nous prendrions volontiers nos silhouettes pour des fantômes en rupture de sabbat. Aussi bien le Parnasse, dont le sommet reste plongé dans un amoncellement de brouillards, semble un frère païen du Brocken, où Goethe aurait pu, à son aise, transporter le gala méphistophélique de Walpürgis.

Autour de nous, des nuées grises poussées par le vent et planant à des hauteurs inégales servent sans doute de dominos à quelques dieux qui passent, jaloux de leur incognito.

Par une étrange illusion de l'œil, les fragmens de montagnes découpés par ces brumes paraissent monter ou descendre, selon que le profil des nuages s'élargit ou devient plus mince ; les distances n'existent plus ; l'abîme se comble ; l'escarpement se confond avec la nuée, et devant ce va-et-vient de masses chaotiques l'homme interdit se demande s'il ne sera pas emporté tout à l'heure dans l'assomption du Parnasse ou dans la chute de l'Hélicon.

Nous nous arrêtons devant un *khani* d'aspect assez lugubre. Un khani ! c'est-à-dire un mauvais toit sur quatre murs sans fenêtres, une cour, un hangar, une fontaine. Le reste, c'est le voyageur qui l'apporte. Pourtant la trotte est déjà longue et le but encore loin. — Nous tenons un rapide conseil de guerre : nos lits de camp nous serviraient à la rigueur pour la nuit ; mais nos provisions, largement entamées par les étapes précédentes, ne forment plus les élémens d'un souper passable, encore moins d'un déjeuner même frugal pour le lendemain.

Or, quand on doit dormir aussi mal, le proverbe : Qui dort dîne, perd les trois quarts de sa vertu consolatrice. N'hésitons pas et poursuivons la route. Une lutte s'engage avec notre cavalerie, dont l'opinion semble être qu'une auberge est faite pour s'y arrêter. — Nous transigeons pour quelques lampées d'eau fraîche à l'abreuvoir ; après quoi, aux cris des agoyates et la courbache faisant son office sur les croupes indociles, nous sortons de ce repaire, et reformons sous la lune notre procession de nécromans.

Avec toute sa virtuosité dans le fantastique et le terrible, Gustave Doré, sous l'inspiration de Virgile, n'eût rien imaginé de plus dramatique que ces entassemens de roches colossales dont la nature se hérisse autour de nous. Non loin du chemin que nous suivons, peut-être au fond de ce précipice, sur le bord duquel nos bêtes font des prodiges d'équilibre, doit couler le Léthé qui mène aux enfers. Oui, ce sont bien des apparitions infernales dont la silhouette surgit tout à coup au haut d'une crête ou se découpe en noir sur un hiatus plus clair de l'horizon. C'est un sphinx prêt à bondir, un centaure pétrifié, une Euménide lançant l'imprécation vengeresse, un titan dans les convulsions du supplice. Et ce n'est pas sans charme, un charme un peu factice, si l'on veut, que l'esprit s'abandonne à ces évocations de l'empire souterrain, savourant ainsi, en sécurité, avec le dilettantisme du sceptique, toutes les horreurs d'une fantasmagorie inoffensive.

Une heure, deux heures encore se passent.

La nuit est devenue opaque. Toujours pas de village : aucune maison ; pas une lumière, rien. Serions-nous dans une mauvaise voie? Une inquiétude nous saisit : deux de nos compagnons qui, depuis notre entrée dans les gorges, ont pris les devans avec leurs agoyates, n'ont pas reparu. Nulle trace de leur passage. Sont-ils égarés? Sont-ils parvenus au gîte? Nous-mêmes y arriverons-nous? On questionne les guides, non sans mauvaise humeur, comme si les pauvres diables en pouvaient mais de la longueur du chemin. Pourtant un peu de méfiance est chose assez naturelle. Les souvenirs du klephte nous reviennent en mémoire, et nous serions, après tout, de bonne prise : un ministre, trois secrétaires d'ambassade, un membre de l'école d'Athènes, de quoi se faire payer une rançon fort respectable par le gouvernement du roi George, ou renouveler la sinistre surprise de Marathon. Mais tout va bien : ce sont nos agoyates, la main sur le cœur, qui l'affirment ; notre chef d'équipages, à son tour, le brave Sotéri, dont c'est la seconde campagne dans ces parages, nous l'atteste en son français de nègre : « Pour zour, monzié, bon zemin. Arachovo, là-bas. — Enfin, combien jusque-là? — *Tria tetarta.* » Encore trois quarts

d'heure! Allons : un dernier effort. Mais, vertudieu! la journée nous paraît longue. Déjà treize heures de route, et depuis notre halte à Chéronée, où nous avons pris sur le pouce un léger *lunch*, médiocrement enrichi par les souvenirs de Plutarque, nous n'avons pas même casse une croûte de pain. La raison, d'ailleurs, en est simple. Nous n'avons plus de pain. Prenons garde! c'est ainsi que débutent les révolutions.

Pourtant le chemin s'améliore tant soit peu. Est-ce un indice? Nous rejoignons quelques formes qui s'agitent cahin-caha dans l'ombre : c'est un groupe de bonnes femmes courbées sous des fagots énormes; à coté d'elles trottinent d'autres fagots, ou plutôt des ânes invisibles, enfouis sous leur charge, au sommet de laquelle se prélassent les maris.

« *Kalispéra* (1)! — *kalispéra!* Est-ce encore loin, Arachovo? — *Tria tétarta.* » Comment, toujours! Nous qui marchons depuis une demi-heure. Indignés, nous nous retournons vers Sotéri comme vers un coupable. « Si, si, monzié, villaze tout près. Eux lourds marçent lentement, nous lézers, marçons vite! »

Ce galimatias nous apaise. Pourtant la faim nous talonne; nous donnerions Pluton et son royaume pour une côtelette de cheval, et décidément la mythologie tourne à l'aigre.

Mais brusquement le chemin fait un coude : Terre! Terre! Enfin! est-ce le port? Une lumière, deux lumières, dix lumières apparaissent. Oui, c'est bien Arachovo dont les chalets se montrent, à toutes les hauteurs, comme bâtis, avec la fantaisie chinoise, sur les rayons inégaux d'une étagère. Voici les premières maisons, et nous nous engageons avec délices dans un dédale de ruelles nauséabondes dont le moindre tort est de servir de déversoir aux étables du voisinage; à droite, à gauche, des braimens sonores éclatent comme des fanfares de clairons; nos bêtes y répondent de leur mieux, et ce charivari apprend à toute la bourgade notre triomphante arrivée dans ses murs. La boue dans laquelle nous pataugeons nous donne à croire qu'au sein de nos belles nuées les olympiens devaient maudire l'étiquette qui leur défend le parapluie. Car il a plu, — ce n'est que trop certain, — et déjà quelques gouttes nous annoncent qu'une nouvelle averse est prochaine. Dépêchons! La maison du démarque? Par ici. La voilà! Un ouf! de soulagement sort de nos poitrines devant cette porte désirée. Nous mettons pied à terre, tandis que les habitans du logis sortent en tumulte pour nous faire fête. Voici le démarque, souriant, empressé; nous serrons toutes les mains qu'on nous tend...

(1) Bonsoir.

Et nos amis? Ils sont en haut qui nous attendent, depuis deux heures, au coin du feu. Nous montons derrière notre hôte, et les questions et les réponses de se croiser dans tous les sens. Nous racontons l'accident, l'oiseau bleu, la halte au khani, nos hésitations dans les ténèbres. Cependant le maire a mis ses lunettes et procède à l'examen méthodique du bras de notre invalide. C'est un homme de haute taille, jeune encore, bien qu'un peu voûte, la tête remarquablement petite, l'œil très intelligent. Il a fait ses études à Paris et s'exprime couramment en français, avec on ne sait quel accent un peu gascon. L'accident est peu de chose, grâce à la vieille bergère, qui n'est ni une fée, ni un oiseau, mais une rebouteuse connue dans le pays. Elle a évité le déboîtement du cubitus à notre compagnon, qui en sera quitte pour la foulure d'un tendon et quinze jours de compresses. Mal connu est, dit-on, à demi battu, et rien ne trouble plus notre joie à l'odeur de fricot qui s'échappe de la pièce voisine. « A table! dit enfin le démarque. — Oui, à table! Dieu soit loué! » Autour de la nappe sont déjà réunis les gros bonnets de l'endroit : le percepteur, l'employé du télégraphe, un ancien officier, figures cordiales qui ne comprennent pas plus notre français que nous ne comprenons leur grec, mais dont la belle humeur fait chorus avec la nôtre. Autour de nous, de braves gens en foustanelle font le service. Excellente, la soupe aux légumes! Excellent, l'agneau à la palikare! Excellent, tout ce qui défile et le raisiné dont on l'arrose!

Puis c'est le tour des toasts : « A la France! A la Grèce! A notre hôte! *Evviva!* » Pot contre pot ; plus le choc est dur, plus ferme est l'amitié. Entre la poire et le fromage, le démarque nous donne quelques détails sur sa petite province.

Arachovo est un mot slave qui veut dire la ville des noyers. Les noyers ont disparu, mais le nom est resté. Est-ce l'ancienne Ambryssa de Pausanias, ou l'Anémoréia de Strabon? Quelques débris antiques sont répandus dans le bourg; un chapiteau ionique est encastré dans un mur d'église. Mais c'est là du gibier d'archéologues; qu'ils se débrouillent. Quoi qu'il en soit, malgré sa situation presque inaccessible, la bourgade n'a pas été épargnée par les hordes envahissantes qui ont inondé la Grèce. C'est un mauvais poste que le seuil d'un trésor. Romains, Byzantins, Gaulois, Goths, Vandales, Slaves ou Bulgares, toutes les incarnations du pillage, toutes les formes de la rapine ont passé par là. Par là aussi ont passé les lourdes compagnies franques, et plus tard les cavaliers des sultans. Cependant tout n'a fait qu'y passer. Cet âpre pays de ravins et de montagnes ne tentait personne. Le flux apportait la vague humaine, le reflux la remportait avec ses dépouilles

ou ses déceptions. Presque rien n'en restait. Aussi le type arachovien est-il demeuré l'un des plus purs de la race hellénique, avec quelques mélanges de sang albanais. La culture est pénible; que faire pousser sur des pentes dont les plus douces n'ont pas moins de 45 degrés? La vigne et l'olivier, pourtant, y réussissent assez bien. Mais la ressource principale du pays réside dans les immenses troupeaux qui, en été, pâturent sur les hauts plateaux et redescendent, en hiver, pour prendre leurs quartiers dans des zones plus clémentes. Pour ne rien omettre, il faut citer quelques métiers qui fabriquent d'assez jolis tapis. — « Les femmes aussi sont jolies, ajoute le bon démarque; mais ce n'est plus de l'industrie. » — « Ou du moins pas encore... » — réplique notre collègue de Russie, aimable railleur dont le scepticisme ne fait guère crédit aux mœurs des troglodytes.

Mais arrêtons les frais avant les histoires de brigands qui ne vont pas manquer de faire le tour de la table. La veillée ne saurait être longue. Une grosse journée nous attend, et des forces nous sont nécessaires. Bonsoir donc tout le monde; bonsoir, et au lit.

Notre sommeil est, d'ailleurs, loin d'être aussi paisible que nous l'espérions, après notre course de la veille. Troublés à diverses reprises par la pluie qui bat nos volets et par les rafales d'une bourrasque d'automne, nous nous sentons assez faiblement gaillards quand il s'agit, vers sept heures du matin, de faire les préparatifs d'une nouvelle étape. Le gros temps est passé, mais il bruine encore et, en vérité, vues à travers cette mousseline humide, les montagnes n'ont rien d'engageant. Attendrons-nous que le soleil ait mis le brouillard en déroute? Huit jours peuvent s'écouler avant que le village sorte de la brume, de même que nous pouvons trouver un ciel d'azur à quelques kilomètres d'ici. Une raison nous détermine : la mouche à vapeur des travaux de l'isthme nous attend à Itéa, petit bourg sur le golfe de Corinthe, où nous devons arriver dans la soirée. Qu'elle reparte, faute de nous voir paraître, et nous en serions réduits soit à camper comme des naufragés dans un hameau sans ressources, en implorant de la Providence la rescousse d'un paquebot libérateur, soit à courir sur une balancelle tous les risques de la navigation d'Ulysse. En selle donc!

Les mulets sont sous nos fenêtres. Nous retrouvons sous la porte notre bergère que nous avions, la veille, laissée derrière nous dans la nuit ; — souriant toujours du même mystérieux sourire, elle venait saluer son client et lui souhaiter bon voyage. On la décide, non sans peine, à empocher un souvenir. Adieu, bel oiseau bleu ! Adieu aussi au bon démarque, et en avant!

De magnifiques agoyates, vrais modèles d'atelier, ouvrent la marche. Nos hommes de Livadia ont repris le chemin de Chéronée avec leurs bêtes. Ceux qui leur succèdent sont des gens d'Arachovo, moins paysans qu'athlètes, taillés pour la lutte et la course, et d'une souveraine élégance de formes sous leurs costumes de montagnards.

L'un d'eux, surtout, un gars de vingt-cinq ans, est bien le klephte des *Orientales*. La tête, petite, évolue fièrement sur de larges épaules; son nez, qui respire l'éther des cimes parnassiennes, divise une moustache longue et légère. Son œil de milan brille sous des sourcils de pirate. Ses grandes enjambées lui font franchir avec aisance les rochers qui barrent la route, et, tout en roulant une cigarette entre ses doigts, il nous apparaît sur les crêtes, dans une pose dominatrice.

Les vers du poète semblent chanter autour de lui :

> ... C'est un klephte à l'œil noir
> Qui l'a prise et qui n'a rien donné pour l'avoir,
> Car la pauvreté l'accompagne.
> Un klephte a pour tout bien l'air du ciel, l'eau des puits,
> Son bon fusil bronzé par la fumée et puis
> La liberté sur la montagne!..

C'est lui, à coup sûr, tel que Victor Hugo l'avait évoqué par les conjurations de son génie tout-puissant.

Nous pressons le pas pour sortir de la brume et, en effet, là-bas, le ciel paraît plus clair. Les murailles du Parnasse s'élèvent dans les nuées grises, et l'Hélicon se découvre par fragmens, à travers le déchirement des voiles.

Un sentiment qui me touche rarement en voyage, c'est la curiosité de savoir. J'ai vu trop souvent mon impression se refroidir et ma joie s'envoler aussitôt qu'il m'arrivait de feuilleter les pages signées Bædecker ou Conti, et je préfère me figurer les choses, plutôt que d'en connaître l'exacte vérité. Encore faut-il, de temps à autre, donner quelques points de repère à l'esprit : ce sont les tremplins du rêve. A tout hasard, j'ouvre donc mon « Isambert » tout en cherchant à contenir tant bien que mal, dans les secousses de la marche, le va-et-vient du volume. Je m'aperçois tout d'abord que le Léthé, sur les bords duquel j'étais tout près de me supposer la veille, coule plus au nord-est, du côté de la Thessalie. Mais loin de regretter mon erreur, je me félicite d'avoir ignoré un détail qui m'eût empêché, à coup sûr, de goûter, comme je l'avais fait,

tout ce que la nature autour de nous rassemblait de classiquement infernal. Quoi donc? ces rochers, ou plutôt tous ces monstres virgiliens émanés du Tartare, Gorgones, suppliciés fabuleux, centaures si superbes sous le crépuscule, dans leur tragique horreur, n'auraient été que des roches! Jamais! Plutôt faire de toute la bibliothèque des touristes un holocauste à la table.

Nous devons rencontrer sur notre gauche les ruines d'une tour hellénique, vedette avancée qui signale les approches du sanctuaire. Et, en effet, la voilà dorée au loin par le premier rayon de soleil qui ait percé la bruine et profilant son rectangle rose sur les flancs plus sombres de l'Hélicon. De près, ce n'est guère qu'une redoute assez modeste dont les débris conservent pourtant cette admirable netteté des plans et des arêtes qui distinguent tous les édifices de la vieille Grèce. Elle domine la vallée et gardait surtout la route dont une brusque avancée des rochers vers le précipice fait, à cet endroit, un passage fort difficile. Les pentes qui descendent vers le fond de la vallée sont plantées d'oliviers et de vignes. Jadis, comme aujourd'hui, le pampre couvrait les flancs de l'immense ravin, et c'est ici qu'ivres de raisin, lors des fêtes consacrées, bacchantes et corybantes travestis en panthères et brandissant la pomme de pin, déroulaient dans les montagnes leurs sarabandes orgiaques et déliraient sous le ciel étoilé.

Mais il fait beau, c'est le matin; quelques hautes cimes resplendissent. L'esprit a pris un autre tour et n'offre plus la même prise au souffle des souvenirs mythologiques.

Sur la droite se rencontrent çà et là quelques grottes sépulcrales pratiquées dans le roc : excavations béantes, dépouillées depuis des siècles de leurs sarcophages et pareilles à des bouches éternellement ouvertes pour protester contre les mains sacrilèges qui les ont violées.

Un peu plus loin, près d'une bifurcation de la route, nous nous arrêtons un instant devant une double porte d'un beau caractère, creusée dans la muraille granitique que nous côtoyons. Les vantaux de pierre sont brisés; quelques arbrisseaux, une vigne sauvage, un figuier, servent de cadre à cette porte demi-close et ajoutent au mystère qui en garde le seuil une inexprimable mélancolie.

Encore quelques sépulcres vides, et, subitement un dernier coude du chemin fait tomber le pan de montagne qui nous cachait la ville sainte. Delphes! J'allais dire Jérusalem...

La voilà disposée en amphithéâtre, sur le flanc des roches Phœdriades. A notre gauche et devant nous, l'Hélicon recule, la vallée du Pléistos s'évase, et dans ce brusque élargissement du décor, au loin, tout au bout de la plaine qui commence au pied des monts

que nous allons redescendre, le golfe de Corinthe pousse dans les terres un triangle de saphir : c'est la baie d'Amphissa. Quelques hautes cimes du Péloponnèse dentèlent le fond de l'horizon, tandis qu'un rayon de soleil obliquement tombé des nuées parnassiennes promène en éventail, sur l'antique domaine d'Apollon, sa gerbe de lumière... Éblouis, nous nous avançons sous un groupe de platanes plusieurs fois séculaires qui étendent en tous sens l'immense velum de leurs rameaux. Mais une chose nous attire hors de cette ombre : devant nous, dans un enfoncement du mur de granit, s'ouvre une déchirure énorme qui paraît conduire jusqu'au cœur même du Parnasse : un peu à gauche, autour d'une fontaine, deux ou trois belles filles, vigoureuses montagnardes, la tête couverte du capuchon en poils de chèvre, les mollets nus sous leur jupe courte, les pieds dans l'eau qui s'échappe de l'ouverture, lavent leur linge, déroulent les torsades humides ou les frappent sur les dalles avec une gravité de sénateurs. Le ruisseau grossi par les premières neiges dédouble son murmure pour remplir, d'un côté de l'antre, la fontaine, de style moderne, quoique ancienne déjà ; de l'autre un vaste bassin quadrangulaire de construction antique, où se purifiaient les fidèles qui venaient consulter l'oracle. C'est la source de Castalie, la rivale des eaux d'Hippocrène...

La belle apostrophe qu'ici même Byron adressait, il y a quatre-vingts ans, au Parnasse, me revint en mémoire :

« Et toi, que je contemple en ce moment, non pas dans le délire d'un songe, non pas à l'horizon fabuleux d'un poème, mais dans toute la pompe de ta majesté sauvage, élevant jusqu'aux nues ton front couronné de neige... Le plus humble de tes pèlerins pourrait-il, si près de toi, ne pas te saluer de ses chants?.. Que de fois j'ai rêvé de ta cime vénérable!... En te voyant aujourd'hui, quand je pense à tous ceux qui t'ont invoqué autrefois, je tremble et ne puis que fléchir le genou... Bien qu'Apollon n'habite plus sa grotte et que toi, jadis le séjour des Muses, tu ne sois plus que leur tombeau, un génie charmant habite encore tes retraites, se mêle au souffle du vent, se tait dans les cavernes et glisse d'un pied leger sur les eaux mélodieuses. »

Rien ne peut rendre la sublimité en quelque sorte diffuse qui remplit l'espace et plane sur tout ce qui nous entoure. Longtemps, sans doute, devant la magnificence de cette vision, nous oublierions notre infimité de touristes venus là pour une heure, si nos guides et nos agoyates ne revenaient à grand bruit du village avec un supplément de victuailles, du pain, des œufs, tout ce qu'il faut enfin pour compléter nos provisions et celles dont nous a gratifiés notre hôte.

Personne, au demeurant, ne songe à se défendre contre cette douce violence. Tout classique que soit l'air du Parnasse, il ouvre fortement l'appétit, et si le déjeuner nous réclame, nous le lui rendons bien.

On s'installe sous les platanes, au pied même du rocher d'où fut précipité le pauvre Ésope... Bâtons flottans sur l'onde! Jamais la rancune des Delphiens ne lui pardonna cette épigramme pour laquelle une volée de ces mêmes bâtons eût été un châtiment déjà bien sévère. A vrai dire, nul de nous ne prend le parti du fabuliste : le souvenir des tribulations dont ses fables furent la source, durant nos jeunes années, nous donne plutôt la joie d'une revanche longtemps désirée à festoyer ainsi sur le théâtre de son supplice. On débouche les bouteilles, on brise les scellés qui conservent dans leurs boîtes le *boned chicken* avec le *potted ham* et nous trempons nos biscuits de voyage dans l'onde sacrée où se désaltéraient les Muses... En devenons-nous plus poètes pour cela, comme le voudraient la légende et plus d'un vers latin? Hélas! non, soit que la fontaine ait perdu sa vertu, soit que nos provisions prouvent déjà trop la leur. Toujours est-il que nous sentons les ailes de notre esprit tant soit peu lourdes et nous tombons d'accord sur ce point, encore contesté la veille, que l'essence et l'arome de la mythologie se goûtent mieux à jeun. Volontiers nous resterions sous le feuillage de ces platanes, en des poses béatement contemplatives devant les merveilles panoramiques qui s'étendent sous nos yeux, sans hâte aucune de compulser Isambert à travers les débris delphiques. Mais le vent fraîchit; de gros nuages s'amoncellent. Force nous est de lever le siège, et, abandonnant nos reliefs à toute une tribu d'indigènes qui sont venus former autour de notre déjeuner un demi-cercle de prunelles dévorantes, nous nous dirigeons vers Kastri.

Kastri, c'est le village bâti sur les ruines de Delphes et, en partie, avec ces ruines. Bien des maisons portent, enclavés dans leurs murs de pisé, un chapiteau, un tambour de colonne, un fragment de frise, reliques de marbre que leur patine dorée signale au regard et qui font une noble antithèse aux moellons de terre sèche dont ils s'encadrent. On nous mène devant une importante portion de l'ancien temple, mise à nu par les fouilles des dix ou douze dernières années. C'est une grande muraille de structure pélasgique, longue d'environ 80 mètres, mais qui s'étend plus loin sous le sol et les maisons voisines. Des inscriptions sans nombre y sont gravées d'un ciseau très sûr, mais dans un pêle-mêle à désespérer les savans, sans lien qui les rattache l'une à l'autre, sans analogie de sujet, ni de date, décrets, textes de traités, contrats de vente,

affranchissemens d'esclaves, présentant quelque chose comme un immense registre de pierre où journal officiel, rituel et grand livre se combineraient au hasard. Après tout, c'est encore là, comme le dirait notre démarque, du gibier d'archéologues, et nous ne voudrions pas compromettre dans cette chasse le peu de grec que nous avons sur nous.

Deux pas plus loin nous sommes sur les dalles de la Cella du temple partiellement déblayée. La Cella, c'est-à-dire le sanctuaire où la pythonisse se débattait sur le trépied d'or dans son épilepsie fatidique. Et l'Omphalos, la pierre divine tombée de l'Olympe et qui, placée au milieu du tabernacle, marquait l'ombilic du vieux monde, où le chercherons-nous? Mais ce n'est plus ici qu'est le centre de l'univers. Il est partout, Pascal l'a dit, et, pour se soumettre à la loi, le pauvre Omphalos, réduit en poussière, a dû, sur l'aile des vents, se dissiper dans l'immensité sidérale.

Les gros nuages qui nous ont fait quitter nos platanes ne nous menaçaient pas en vain. La pluie, une vraie pluie qui s'installe, commence à tomber. En un clin d'œil les capuchons et les manteaux imperméables nous transforment en pénitens noirs. C'est bien en effet la pénitence, l'expiation de nos joies qui se prépare, peut-être quelque vengeance de l'archéologie mal satisfaite de notre zèle. Aussi renonçons-nous à découvrir le cabinet où les Nostradamus de l'époque composaient leurs almanachs. Nous sacrifions de même le stade, le théâtre, le péribole. Nos bêtes? où sont nos bêtes? Là-bas, disséminées dans le village, derrière nos muletiers qu'il faut réclamer l'un après l'autre chez les camarades qui fraternisent avec eux. Nous grimpons sur nos bâts déjà trempés et, sous l'averse qui redouble, nous dégringolons les pentes, émiettant sur des sentiers affreux notre caravane d'ermites en déroute. Les montagnes ont disparu sous la trombe, et nous cheminons au milieu de cascades. Le crépitement de l'eau sur nos carapaces imite le roulement du tambour. Quant aux agoyates, coiffés de leurs manteaux qui ruissellent, ils semblent autant de décapités promenant sous la tempête un torse énorme qui perdrait des flots d'eau par sa blessure.

C'est en cet équipage que nous traversons Krisso, qui doit sa renommée à la trouvaille qu'on y fit sur une pierre d'un texte de l'écriture mystérieuse connue sous le nom de boustrophédon. Ce souvenir, tout précieux qu'il soit, ne saurait néanmoins arrêter notre débandade. L'après-midi s'écoule, le soir approche sans amener d'embellie. Nous atteignons enfin la plaine, puis un bois d'oliviers. Le paysage n'existe plus : formes et couleurs, tout est fondu, noyé,

balayé. L'eau nous entoure de toutes parts, et c'est à travers des nappes de pluie que nous entrevoyons çà et là un fantôme d'arbre, un spectre de buisson, quelque chose comme la végétation obscure des régions sous-marines. Sans les appels fréquens des guides, plus d'un d'entre nous s'égarerait au milieu de ce labyrinthe tombé dans un aquarium.

Bref, il est sept heures, pour le moins, quand nous touchons aux premières maisons d'Itéa. Nous courons à la plus somptueuse auberge du bourg : au bord de la mer, quelques falots sous un balcon de bois lui servent d'enseigne. Nous demandons des nouvelles de la *mouche* qui doit nous attendre. Elle est au large ; le gros temps ne lui a pas permis d'approcher. Aucun patron de barque ne consentirait d'ailleurs à nous y conduire par une mer démontée comme celle dont l'écume vient s'abattre au seuil du cabaret. Jusqu'au lendemain donc, le bivouac s'impose dans ce triste logis où l'odeur du graillon et la fumée des pipes forment un air plus épais que les brouillards du pôle. Des fricots sans nom cuisent on ne sait où. On devine, pendus au plafond, des poissons étranges dont la queue seule est visible. Le reste est dans la brume. Des ombres en foustanelle, assises sur des barriques, jouent aux cartes, sans quitter des lèvres leur narghilé dont les spirales s'enroulent autour de leurs jambes comme les serpens de la fable autour de Laocoon ; quelques chiens maigres promènent leur carcasse de groupe en groupe, le museau sur la pierre, récoltant plus de coups de pied que d'os à moelle. C'est dans cette taverne faite pour tenter les pinceaux d'un Téniers qui se risquerait parmi les palikares, que nous achevons, sur le pouce, le contenu de nos paniers ; après quoi, chacun ne songe plus qu'à dormir. Les meilleures chambres sont pour nous ; sortes de cabanes à poulets où des milliers de citrons sèchent en tas dans tous les coins. Nos lits de camp se dressent sans retard au milieu de ces pyramides dont le voisinage, tout acide qu'il soit, ne nous donne pourtant aucune aigreur. Qu'importe maintenant le vent et l'orage ? Notre rêve parnassien est fini ; mais il reste encore d'autres rêves...

Nous ne les attendrons pas longtemps.

PAUL LEFAIVRE.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *la Cigale madrilène*, opéra comique en 2 actes, paroles de M. Léon Bernoux, musique de M. Joanni Perronnet. — Les Concerts : Symphonie de M. César Franck; le *Wallenstein* de M. d'Indy. — M. Bouhy; Mme Materna; M. Paderewski.

A propos de la *Cigale madrilène*, nous pourrions parler de *Carmen*; mais nous avons déjà parlé du *Pré aux clercs* à propos de l'*Escadron volant de la reine*, et l'on ne peut toujours se dérober à son devoir. Au surplus, ce ne sera pas long. Pauvre Cigale! Elle ne chantera pas tout l'été.

M. Perronnet, le compositeur de cette éphémère opérette, n'est pas plus un ancien ministre du roi Charles X, que le prince de Polignac, un autre musicien, à nom historique aussi. A peine M. Perronnet a-t-il dû voir les dernières années de l'empire. C'est un jeune, un tout jeune homme; comme on dit dans *Armide*, « il est à l'âge heureux où sans effort on aime; » où l'on aime les chansons espagnoles, boleros et seguedilles, où l'on croit à l'Espagne de M. Scribe, toute vibrante de castagnettes, de tambours de basque et de mandolines, toute peuplée de muletiers, de Bohémiens qui recueillent les enfans clandestins des grandes dames adultères, et de zingaras aussi jolies que Mlle Degrandi. La moindre mélodie à trois temps, un peu vive, quelques cris de Olle! Olle! des doigts mignons qui claquent en cadence, nous en fallait-il davantage à vingt ans pour imaginer l'Andalousie?

On dit que sous le pseudonyme de Léon Bernoux se cache la mère de M. Perronnet, Mme Amélie Perronnet, l'auteur de *Ne m'chatouillez pas* et autres *lieder* qui firent les premiers succès de Mme Judic. Pieuse et touchante collaboration : Mme Perronnet tramant pour son fils un canevas innocent, et le jeune homme embellissant de sa filiale musique la poésie maternelle. Je n'ai pas l'honneur de connaître autrement que de vue et le fils et la mère; mais sans rien savoir des circonstances dans lesquelles est né leur commun opuscule, voici comment, tout en l'écoutant, je m'en représentais la genèse. Cette œuvre de famille, avant d'être livrée au public indifférent ou cruel, aura peut-être été jouée le soir au coin du feu, dans un cercle d'amis intimes et bienveillans. Autour du piano, d'un piano droit et de famille aussi, sont assis les hôtes du foyer modeste. Les braves gens, sans être musiciens, ont le goût de la musique. Ils vont parfois à l'Opéra-Comique, surtout depuis qu'il est voisin du Marais; ils connaissent le *Domino noir* et les *Diamans de la couronne,* mais ignorent *Carmen;* les noms d'Inésille, de Pérez, de Catarina, les mots de Sainte-Hermandad et de corrégidor exercent sur leur imagination un prestige encore souverain. Et voici que dans l'œuvre de leurs amis ils retrouvent avec ravissement les mots exotiques et mystérieux : « Enfans de Bohême, muletiers de Murcie. » Alors les familiers de l'humble salon auront vu passer devant leurs yeux facilement éblouis l'Espagne de leurs rêves bourgeois et touchans; ils auront cru entendre sous le ciel andalous les guitares et les castagnettes, et dans les sentiers des *sierras* « les grelots des mules sonores. » Ils ne sont point blasés comme nous. Ils sont simples d'esprit, dans le véritable sens de la parole évangélique, et nous, les sceptiques, nous envions le contentement naïf de leurs instincts romanesques et doux.

Composée ainsi ou autrement, cette opérette en vaut bien d'autres; elle n'est ni meilleure, ni pire que les productions courantes d'un genre heureusement en décadence. Dans ces deux petits actes, on citerait à la rigueur deux ou trois morceaux agréables : au premier acte, un quintette de Bohémiens qui n'exprime pas mal le charme de la vie errante, fait d'insouciance et de mélancolie; au second, une chanson du tenorino, reprise par le sopranino, nous a rappelé les premières romances d'Hérold, la « robe légère » de *Marie.* M. Fugère chante aussi des couplets pénétrés d'une sensibilité qui doit faire venir les larmes traditionnelles aux yeux des personnes vraiment bien nées. Et puis, en dépit de l'éducation, des habitudes et des convictions artistiques, en dépit de l'amour du beau, peut-être en raison même de cet amour parfois rassasié, n'arrive-t-il pas de sentir tout au fond de soi-même comme un obscur besoin de l'ordinaire et du médiocre, d'éprouver une sorte de plaisir, ne fût-ce que le plaisir du repos, en face d'œuvres

insignifiantes, qui ne méritent ni l'attention d'aujourd'hui, ni le souvenir de demain? Nul ne les ignore, ces heures de lassitude esthétique, de lâcheté intellectuelle, où le café-concert ennuierait moins que l'Opéra, où, honteux et découragé de lui-même, l'esprit, se sentant vulgaire et plat, n'a plus le goût et presque le besoin que de la platitude et de la vulgarité.

Les théâtres d'ailleurs nous permettraient en ce moment un de ces accès de paresse : l'Opéra-Comique nous donne des *Cigales madrilènes;* il est vrai qu'il nous promet l'*Esclarmonde* de M. Massenet. L'Opéra ne nous donne rien, et il est vrai aussi qu'il ne nous promet pas davantage. Ah! si, un ballet. Mais un ballet, fût-il de M. Ambroise Thomas, ce n'est guère.

A défaut des théâtres, nous avons les concerts. Sans parler des pianistes, dont le règne arrive tous les ans à pareille époque, que de séances musicales, depuis celles de la *Société des instrumens à vent*, qui sont toujours délicieuses, jusqu'à celles de la *Société nationale*, qui sont souvent intéressantes, mais qui peuvent être le contraire aussi!

Le grand public connaît à peine la *Société nationale*, que nous-même avant cette année connaissions de nom seulement. Elle a été fondée, en 1871, par M. Saint-Saëns et M. Romain Bussine pour favoriser le développement de la musique française et permettre aux jeunes compositeurs d'entendre et de faire entendre leurs œuvres, surtout les œuvres instrumentales. Autour de MM. Saint-Saëns et Bussine se groupèrent des musiciens comme MM. César Franck, E. Lalo, G. Bizet, A. de Castillon, G. Fauré, H. Duparc, V. d'Indy et bien d'autres. « En dix-sept années d'existence, dit un petit programme que nous avons sous les yeux, la *Société nationale* a donné plus de six cents *premières auditions françaises* et elle pourrait citer avec orgueil nombre d'œuvres, qui, bien avant de triompher devant le public des grands concerts, avaient été exécutées pour la première fois dans ses séances intimes.

« De plus, afin que ses sociétaires puissent se rendre compte du mouvement général de l'art, elle leur a présenté des productions étrangères modernes d'un intérêt réel, pour la plupart encore inconnues en France, ainsi que d'importans fragmens des chefs-d'œuvre de Bach, de Rameau, de Gluck, rétablis selon les textes originaux, et que l'on n'a presque jamais l'occasion d'entendre à Paris. »

Tout cela est très vrai et tout cela est très bien. La *Société nationale* a mis en lumière des compositeurs qui sans elle risquaient de rester dans l'ombre; elle en aidera d'autres encore, je le gage, et les fera réussir. Elle s'intéresse aussi et nous intéresse à de vieilles et magnifiques œuvres dont elle conserve et tâche d'entretenir le culte : par exemple, elle a fait exécuter récemment une cantate de Bach et tout le troisième acte d'*Armide*. Rien de mieux! Gardienne du passé et mes-

sagère de l'avenir, la *Société nationale* mérite deux fois notre sympathie, notre respect et notre reconnaissance.

Quand je dis respect, je vais y manquer pourtant, à ce respect dont je proteste, et j'y ai manqué déjà du fond du cœur, il y a quelques semaines, à l'une des séances de la *Société*. Quelle soirée, mon Dieu! On a commencé par un quatuor pour piano et cordes de M. Fauré, violent et monotone, mais non sans intérêt. Le second morceau ne manque pas d'originalité : un trait de piano, qui en fait le principal motif, y est ramené deux fois par des rythmes et des harmonies ingénieuses. Ensuite sont venues deux « ariettes (!!), » paroles de M. Verlaine, musique de M. Debussy, et toute la décadence, toute la déliquescence de la musique et de la poésie nous a paru concentrée dans ces petits chefs-d'œuvre. Ils ont été soupirés avec moins de voix que d'intelligence par un des *sociétaires nationaux*, un jeune homme qui chantait doucement, tristement et donnait à ces complaintes le sentiment navrant qui leur convenait. En revanche, il a interprété un *lied* réellement très beau de M. Fauré : *Au Cimetière*, sur des vers de M. Richepin, très beaux également malgré certain : *Sommeil vermeil* assez risqué. On a bissé cette émouvante mélodie, et c'était justice.

Mais, comme dit la servante de Molière, tout cela n'est rien ; si vous aviez été là pour la musique adaptée à *la Tempête* de Shakspeare, par M. Chausson! Cette petite partition a été exécutée pendant les représentations de la fantaisie shakspearienne au théâtre des Marionnettes-Vivienne. Là elle faisait peut-être beaucoup d'effet; salle Pleyel, elle nous a, comment dire... mystifié. Elle est écrite pour un orchestre ainsi composé : un violon, un alto, un violoncelle, une flûte, une harpe (oh! oui, une harpe obstinée) ; plus quelque chose dont jouait M. d'Indy, et qu'on ne voyait pas, enfin un ou une *celesta*. Le ou la *celesta* n'est, paraît-il, que le *glockenspiel* employé par Mozart dans *la Flûte enchantée* et perfectionné de nos jours. C'est une sorte d'harmonica plus séraphique que la harpe, laquelle apparemment ne suffit plus aux mélodies immatérielles de l'école supra-moderne. Il y a dans cette musique de *la Tempête* des passages ineffables : notamment un duo de Junon et de Cérès, une danse rustique, des aboiemens de chien, mille détails enfin qui nous ont fait croire d'abord à ce que M. Sarcey appelle une « fumisterie. » Mais comme les exécutans restaient graves, que le public lui-même, au moins la majorité du public ne sourcillait pas et que, depuis lors, des juges compétens nous ont affirmé que l'œuvre était sérieuse et de bonne foi, avouons humblement notre indignité et que l'auteur nous la pardonne.

Hélas! nous craignons de rester longtemps au-dessous d'une telle musique. Elle est très en faveur à la *Société nationale*, dont le seul travers est un dévouement, presque une dévotion aveugle à certaine école,

ou plutôt à certain groupe qui ne semble pas suivre la bonne route. En tout cas, il ne suit pas la grande route, ce petit bataillon d'artistes et d'amateurs excentriques. Ils n'y mettraient pas le bout du pied, sur cette route des maîtres véritables, où marche par exemple, de son pas franc et libre, un Camille Saint-Saëns! Saint-Saëns, direz-vous! Il a créé la *Société nationale*. — Oui, mais peut-être pour une mission plus digne, pour en faire une église éclairée et non pas une chapelle obscure, pour qu'elle devînt la patronne de tous les fidèles et non la complice de quelques doctrinaires mystérieux et mystificateurs. Le voit-on encore dans le cénacle, l'auteur de la Symphonie en *ut* mineur, et les jeunes francs-maçons de la rue Rochechouart ne le traitent-ils pas de faux frère et de renégat? Rien n'égale leur mépris pour le talent de M. Saint-Saëns et de bien d'autres, rien, sinon leur estime pour leur propre talent. C'est de ce groupe, de son esprit et de ses œuvres que la *Société nationale* devrait se défier davantage. Il ne faudrait pas qu'elle devînt une société de décadens, une sorte de *Chat noir* musical, mais de *Chat noir* à rebours, où l'on ne s'amuserait pas, je vous le jure.

Les deux chefs actuels de la *Société nationale* sont MM. César Franck et Vincent d'Indy, le maître et l'élève, et c'est de leurs œuvres, exécutées au Conservatoire et au Concert Lamoureux, que nous devons parler maintenant.

M. Renan, je crois, a dit : « On ne devrait jamais écrire que de ce qu'on aime. » — Hélas! que n'est-ce possible! Nous ne reviendrions pas à la musique de M. Franck, car nous ne pouvons décidément l'aimer! Heureusement, si l'amour ne va pas sans l'estime, selon la morale de M. Prudhomme, l'estime va très bien sans l'amour, et nul ne peut refuser aux œuvres de M. Franck l'assurance de sa considération la plus distinguée. Nul ne lui marchandera non plus le respect auquel a droit une vie déjà longue de travail, de bonne foi, de science et de conscience. M. Franck se partage entre la composition, l'enseignement et l'orgue. Il suffit de l'avoir entendu improviser dans l'église Sainte-Clotilde pour ne pas douter de son mérite, et pour avoir scrupule, peut-être un peu de honte à ne pas admirer le compositeur autant que l'organiste. Et puis nous avons déjà médit de M. Franck: nous l'avons étonné sans doute, contristé peut-être, et nous en gardons un regret, presque un remords. Que ne pouvons-nous le louer cette fois, le remercier de nous avoir charmé, ému, lui dire : « Maître, si nous n'avions pas compris jadis, nos yeux se sont ouverts, ou plutôt nos oreilles: parlez à présent, votre serviteur écoute. »

Mais nous ne pouvons pas. Le premier dimanche, la symphonie en *ré* mineur de M. Franck nous donna de l'espoir. Il semblait y avoir quelque chose là : de très sérieuses et très scientifiques qualités: des nuages encore, mais qui s'entr'ouvraient et finiraient par s'évanouir.

La seconde fois, ils ont disparu ; mais rien ne se cachait derrière eux ; leur voile était mensonger, leur mystère trompeur, et la deuxième audition, loin de confirmer notre impression primitive, l'a presque effacée. Non pas que cette symphonie ne témoigne d'une science consommée, d'un travail opiniâtre et des plus rudes efforts. M. Franck sait tout ce qu'on peut savoir, et c'est beaucoup, surtout dans l'état actuel de la musique ; mais cela ne suffit pas, et quand la technique de l'art se sera compliquée encore, dans cinquante ans, dans mille ans, cela ne suffira jamais ! J'entendais l'autre jour les trop fervens disciples de M. Franck comparer, ou plutôt immoler hardiment à la symphonie de leur maître la dernière symphonie de M. Saint-Saëns, et devant de pareils dissentimens, parmi ces hérétiques, hérétique moi-même à leurs yeux, j'en venais à douter que le goût eût ses préceptes et la beauté ses lois. De ces deux symphonies, l'une est la nuit et l'autre le jour ; là on respire à pleins poumons ; ici on étouffe et on meurt. Dans l'œuvre de M. Saint-Saëns, le plan se présente et s'impose tout de suite ; dans celle de M. Franck, il se dissimule et se dérobe. On suit toujours l'idée de M. Saint-Saëns ; elle circule, se divise en mille petits courans clairs et féconds, puis se reconstitue et se rassemble ; mais les mélodies de M. Franck naissent pour se perdre aussitôt, sans qu'une fleur germe sur leur passage. Oh ! l'aride et grise musique, dépourvue de grâce, de charme et de sourire ! Les motifs eux-mêmes manquent le plus souvent d'intérêt : le premier, sorte de point d'interrogation musical, n'est guère au-dessus de ces thèmes qu'on fait développer par les élèves du Conservatoire. Un autre a plus d'allure et de crânerie, mais le compositeur n'en a pas tiré parti.

Le début du second morceau est l'oasis de ce désert. On se sent un instant rafraîchi par un beau chant de cor anglais porté sur les accords pincés des harpes et du quatuor. Un soir peut-être à son orgue, M. Franck aura trouvé cette inspiration presque religieuse, et religieuse sans fadeur ni mystique sensualité. Pourquoi ne l'a-t-il pas suivie ? Pourquoi n'a-t-il pas fait de ce thème heureux tout un morceau, comme a fait d'une mélodie, religieuse aussi, l'auteur de la symphonie italienne ? Parce que M. Franck n'est pas Mendelssohn, et nous ne nous permettrions pas de le regretter si, l'autre jour, un de ses adeptes ne s'était permis de s'en réjouir.

Le finale surtout de la symphonie en *ré* mineur nous a paru pénible. Il ramène avec rage les motifs des morceaux précédens. De ce système, très en faveur aujourd'hui, peut-être ne faudrait-il pas abuser. Haydn en a usé (*adagio* et *presto* du 58e quatuor), et Beethoven après lui ; mais tous deux avec réserve. M. Saint-Saëns a fait de même, avec beaucoup plus d'insistance et dans de bien plus vastes proportions ; mais, dans le finale de la symphonie en *ut* mineur, les motifs déjà connus (beaucoup

plus intéressans par eux-mêmes que ceux de M. Franck) passent par des métamorphoses de rythme, d'harmonie et d'instrumentation si variées, si inattendues, qu'on en demeure presque émerveillé. M. Franck est loin de cette abondance et de cet éclat, et ce qu'il prend pour l'unité et la cohésion pourrait bien n'être que sécheresse et pauvreté.

Que M. Franck soit aimé, flatté même par des élèves respectueux et reconnaissans, rien de plus naturel; que l'intégrité artistique de sa vie, la sincérité de ses convictions, la science et l'expérience sans lesquelles ne s'élaborent pas des œuvres sérieuses et malaisées comme les siennes, que ces titres nombreux et d'autres encore lui méritent quelque déférence et certains ménagemens, cela ne fait doute pour personne. Mais on ne saurait rien accorder de plus. Aujourd'hui du moins, car les avancés de la musique espèrent en l'avenir et nous attendent. On finira, disent-ils, par les rejoindre là-bas, là-bas. Qui sait? L'étape est lointaine, mais on ne va pas à Damas en un jour, et la prudence nous défend peut-être de dire : Je ne boirai pas de ton eau, fût-ce à la plus trouble des fontaines.

Après le maître, le disciple; après M. César Franck, M. Vincent d'Indy. Ainsi le veut l'ordre des âges, qui n'est pas ici celui des talens. Commençons par reconnaître, et non pour la première fois, le très grand mérite de M. d'Indy; nous serons plus à notre aise pour discuter ses tendances. M. d'Indy a composé une trilogie pour orchestre, servant de préface et de commentaire musical aux trois poèmes dramatiques de Schiller sur *Wallenstein : le Camp, les Piccolomini* et *la Mort de Wallenstein*. Rarement, je crois, un musicien a dépensé plus de talent, plus d'habileté, d'ingéniosité harmonique et orchestrale, consacré plus de volonté, de logique et d'énergie, à une charade symphonique aussi compliquée.

On pourrait la proposer ainsi : mon premier est le motif de la Guerre; mon second est le motif de Wallenstein, lequel se subdivise en deux figures rythmiques, attribuées, l'une à l'idée dominatrice du caractère de Wallenstein, l'autre à l'idée fatale qui plane sur l'œuvre entière. Mon troisième est le motif de Max; mon quatrième, le motif de Thecla; mon cinquième, le motif de l'influence mystérieuse des astres sur la destinée humaine! Mon tout est le *Wallenstein* de M. d'Indy.

Ah! le *leitmotiv!* le *leitmotiv!* Voilà donc où il nous a conduits! On pouvait se flatter que Wagner eût poussé à ses dernières limites cette idée pleine à la fois de promesses et de menaces, de bienfaits et de périls; mais les wagnériens sont venus et les élèves ont dépassé le maître, non par le progrès du génie, mais par l'exagération et l'outrance du procédé. La vérité avant tout et malgré tout, la haine du convenu et de la formule, voilà, n'est-ce pas, les dogmes du wagné-

risme. Voyez pourtant comme la pratique dément la théorie, comme dans l'œuvre de M. d'Indy la convention règne en souveraine. Imagine-t-on convention plus étroite, plus tyrannique, plus odieuse aux imaginations tant soit peu jalouses de leur liberté, que cette minutieuse figuration des sentimens par des *leitmotive* arbitraires? Trois notes (nous n'exagérons pas) sont censées représenter l'idée dominatrice du caractère de Wallenstein: trois autres symbolisent l'idée fatale; une fugue de bassons imite le sermon d'un moine dans un camp, et une série d'accords exprime l'influence mystérieuse des astres, d'où ces accords (voici le comble) reçoivent le nom d'*accords sidéraux!*

Tels sont les élémens de l'œuvre; il ne reste plus qu'à les combiner, à les séparer, à les réunir, à les démembrer chacun isolément ou tous ensemble, à les altérer dans leur rythme et leurs harmonies, à greffer les petites passions sur les grandes, à subdiviser les sentimens principaux en sous-sentimens, à retourner enfin cette salade monstre, et cela, M. d'Indy le fait à merveille. *Belle vos mourir yeux font me marquise d'amour!* Ce sont là jeux de princes, oui, des princes de notre école, à nous Français qui jadis aimions le bon sens et la clarté!

Un jour viendra, je veux l'espérer, où le *leitmotiv* de plusieurs notes aura fait son temps. Ce sera trop alors d'une phrase ou d'un lambeau de phrase; une seule note, plus facile à caser dans les moindres coins et recoins de la mosaïque sonore, traduira un état d'âme. Alors un élève d'un élève des plus jeunes élèves de M. César Franck composera une symphonie intitulée: *Œdipe roi*. L'*ut* sera le *leitmotiv* du parricide; le *mi*, celui de l'inceste; les deux notes réunies en tierce exprimeront naturellement le caractère complet et doublement criminel du héros; dans cette œuvre éminemment suggestive, et à peu de frais, les instrumens comme les notes auront leur mission symbolique et le royal aveugle sera représenté par la clarinette, devenue le *leitinstrument* de la cécité.

Ne riez pas, nous touchons à cet âge d'or. Déjà l'on ne saurait entendre, ou du moins comprendre la trilogie de M. d'Indy sans avoir sous les yeux la brochure, la terrible brochure, complément de plus en plus nécessaire de toute audition musicale, la brochure, que les ouvreuses stylées des concerts Lamoureux appellent avec componction: notice analytique et thématique. Thématique, elle l'est furieusement, comme vous avez pu en juger. C'est là que nous avons trouvé les *leitmotive* énumérés plus haut, et les *accords sidéraux* et toutes ces jolies choses. Grâce à ce guide-ânes on peut suivre les motifs, les attendre, les pressentir, les reconnaître et çà et là les saluer au passage avec cette joie profondément esthétique que procure, dans le jeu des patiences, le retour périodique des dames de pique et des rois de carreau. Mais si l'on n'avait pas la brochure, on serait perdu! L'autre jour

au concert, de chaque côté de l'orchestre, deux groupes se faisaient pendant : l'un de jeunes garçons, l'autre de fillettes. Les pauvres enfans étaient aveugles. Ils ne devaient pas comprendre grand'chose à ce qu'ils entendaient, ne pouvant le lire, et nous songions que le plus grand des musiciens, quand il a écrit la symphonie *Héroïque*, ne l'a point expliquée, mais nommée seulement : qu'il l'a composée avec la souveraine liberté du génie et que nous-mêmes, lorsque nous l'écoutons, il nous laisse libres aussi. Pourtant, au milieu du finale de l'œuvre sublime, après les fantaisies et les sourires du début, quand tout à coup certaine gamme de violons s'élance, quand éclate le thème guerrier, rythmé comme le pas des bataillons allant à la victoire, vous tous que cette explosion foudroyante fait tressaillir, est-il besoin alors de gloses et de commentaires pour que vous sentiez l'héroïsme vous battre dans le cœur ?

Que M. d'Indy, malgré tout, n'aille pas nous croire aveugle ou sourd aux très grands mérites de son talent : nous apprécions ses rares facultés, tout en regrettant la direction qu'il leur donne. De son *Wallenstein*, le premier morceau nous a plus qu'intéressé : c'est un tableau rempli de vie, de mouvement, d'entrain et de gaîté guerrière, sans tapage ni trivialité. La fugue même des bassons, abstraction faite de ses prétentions descriptives, est un assez plaisant exercice pour ces quatre instrumens tortueux et grondeurs. S'il se rencontre çà et là des motifs trop inspirés de Wagner, notamment de la marche funèbre de *Götterdämmerung*, d'autres, par exemple un mouvement de valse lente, sont fort heureusement trouvés. Et puis les motifs en question plaisent, dans le premier morceau, par une fleur de nouveauté que leur enlèvent, dans les morceaux suivans, les retours et les redites innombrables. Car voilà un autre inconvénient de la composition wagnérienne : sous prétexte d'unité, elle arrive à l'uniformité, et le dernier opéra d'une *tétralogie* ou le dernier morceau d'une symphonie ressemble à la table des matières d'un livre.

La seconde partie nous a paru trop touffue : il manque ici un beau chant d'amour. Mais de pareils chants ne se trouvent pas comme une combinaison de petits motifs. Et puis les d'Indy ne veulent pas de ces mélodies-là, ou bien elles ne veulent pas d'eux. Signalons cependant la fin du morceau : il y règne une profonde mélancolie, sobrement exprimée par quelques notes de hautbois et une solennelle tenue de cor.

Quant au finale, le système du compositeur y est porté à son comble, et aussi la fatigue de l'auditeur, du moins du pauvre auditeur que nous sommes.

Répéterons-nous une dernière fois que, malgré nos dissidences, nous tenons M. d'Indy pour un musicien de haute valeur? Qu'il sait de

choses, mon Dieu ! et comme il les sait ! Quelle connaissance de l'harmonie, de l'orchestration, quelle force de combinaison, quelle science, quel puits de science ! Mais de ces puits, hélas ! dont parle le poète, de ces puits « dont le ciel n'a jamais vu le fond. » Un jour, nous l'espérons, ces profondeurs finiront par s'éclairer. Un jour, malgré les doctrinaires qui l'entourent, malgré lui-même, M. d'Indy s'émancipera. Il reconnaîtra que d'aussi prodigieux efforts ne valent pas ce qu'ils coûtent. D'un coup d'épaule il abattra les cloisons entre lesquelles il se laisse encore enfermer. Aussi bien, son *Wallenstein* ne date pas d'aujourd'hui ; depuis lors M. d'Indy a fait un peu autrement, et beaucoup mieux. Qu'il nous permette de lui rappeler une de ses pages que nous aimons le plus. Dans le *Chant de la cloche*, il y avait un chœur ravissant d'esprits et de fées. *Viens à nous, viens à nous*, chantaient au fondeur Wilhelm les petits êtres mélodieux. Que le musicien aille donc à ceux qui l'appelaient alors, que dans la naïveté et la simplicité de son cœur il écoute ces conseillers aimables, et les génies donneront à son inspiration la grâce de leur sourire et la transparence de leurs ailes.

Après avoir dit beaucoup de mal de M. Franck, un peu de mal de M. d'Indy, si nous disions du bien de Haydn ! Achevons de nous déshonorer, enfonçons jusqu'aux yeux notre perruque. On a joué dernièrement deux symphonies de Haydn : l'une en *sol* au concert du Châtelet, l'autre en *ut* au Conservatoire, et toutes les deux sont charmantes, et pour le finale de la première ou pour le début de la seconde, je donnerais les œuvres presque complètes de... ce n'est pas M. d'Indy que je veux dire. On a prétendu que la symphonie en *ut* exécutée au Conservatoire pourrait bien être apocryphe. Et qui l'a prétendu ? L'oracle musical du *Temps*, M. Weber. Or M. Weber, un beau dimanche, à propos de certain quatuor d'*Euryanthe*, ayant déclaré qu'il savait par cœur ce quatuor *comme le reste*, après ce *comme le reste*, il serait impertinent de ne pas douter avec un homme aussi savant que Haydn soit l'auteur de la symphonie en question. Mais fût-elle de M. Weber lui-même, elle n'en serait pas moins agréable. Elle débute par un mystérieux prélude auquel de simples notes de hautbois donnent une couleur presque romantique. Quant au finale, il s'en dégage une gaîté communicative. Au dernier moment surtout, un triangle se met à tinter, une fois, deux fois, comme un petit rire involontaire. Et cette fusée sonore ayant sans doute réjoui le vieux maître, il en allume une autre, puis une autre encore ; le triangle vibre de frissons continus, et le pimpant *allegro* s'achève en pluie d'étincelles.

L'orchestre de M. Lamoureux et celui de M. Garcin ont admirablement joué la symphonie de M. d'Indy et celle de M. Franck. Mais des deux orchestres et même de plus de deux, de tous les orchestres de

Paris et peut-être d'ailleurs, le meilleur est sans contredit celui du Conservatoire. L'orchestre du Conservatoire reste l'interprète incomparable de Haydn, de Mozart et de Beethoven, les trois grands maîtres de la symphonie avant M. Franck. Il a la force et la finesse, la sagesse et la passion. Il sait envelopper comme d'un coup de fouet les terribles accords de l'ouverture de *Coriolan* ou fredonner du bout de ses archets les spirituels menuets de Haydn. Il possède des solistes de premier ordre, et quand on joue du hautbois comme M. Gillet, par exemple, il faut, pour ne pas même saluer le public qui bat des mains, la simplicité et la modestie qui caractérisent les instrumentistes et les distinguent des compositeurs, des chanteurs, et même, ainsi qu'on l'a vu tout à l'heure, des critiques musicaux.

Signalons avant de finir le retour parmi nous d'un artiste très distingué dont nous avait trop longtemps privés l'Amérique. Après une absence de plusieurs années, M. Bouhy, qui joua jadis avec le plus grand talent le répertoire de l'Opéra-Comique, qui créa quelques rôles nouveaux, entre autres l'Escamillo de *Carmen*, M. Bouhy s'est fait entendre deux fois au concert du Châtelet. Il a toujours son beau style, la même élégance mâle et la même distinction sans afféterie. Il appartient à l'école des Faure et des Carvalho, à l'école admirablement correcte du chant français. Ce n'est peut-être pas l'école de l'émotion dramatique, celle des Krauss ou des Reszké, mais celle de la perfection musicale et vocale. On disait que M. Faure chantait en lettres majuscules ; M. Bouhy a donné le même, ou les mêmes caractères à l'air d'Agamemnon dans *Iphigénie en Aulide*, et à l'air d'Élie, tiré de l'oratorio de Mendelssohn. Je ne crois pas que ces deux nobles pages puissent être plus noblement chantées.

Un dernier mot enfin. La foule a pris d'assaut, dimanche dernier, le Cirque d'été, pour entendre la célèbre cantatrice viennoise, Mme Materna. Nous l'avions nous-même entendue autrefois à Bayreuth, à Vienne, et nous conservions de Brunehild, de Kundry, d'Iseult et d'Alceste un souvenir pour ainsi dire grandiose. L'artiste avait une voix proportionnée à sa taille, et sa taille est colossale. Mme Materna semble à la fois bâtie et baptisée par les Romains. Elle nous avait ravi par l'éclat et la sûreté de cette voix, par la noblesse de son style, la puissance et même la violence dramatique de son jeu. D'où vient que dimanche nous avons espéré vainement le plaisir goûté jadis? Sans parler d'un air de *Tannhaüser*, vague et bref au point de paraître insaisissable, la mort d'Iseult même nous a laissé indifférent, pour ne pas dire plus. A Bayreuth pourtant, de quelle émotion nous saisit cette apothéose, cette assomption d'une mourante d'amour! Je vois encore Iseult agenouillée sur le cadavre de Tristan, et se relevant par

degrés; j'entends planer au-dessus des harpes, au-dessus de tout l'orchestre invisible, un chant qui là-bas m'avait transporté. L'autre jour, je n'ai plus rien vu, rien entendu. Décidément M. Taine a raison, la loi des milieux est une grande loi de l'art. Hors de leur cadre mystérieux, presque féerique, l'œuvre et l'interprète de Wagner ont pâli. Et puis les drames wagnériens sont les derniers qu'on puisse morceler et servir par tranches à des auditeurs non préparés. Surtout dans *Tristan*, tout se tient, et les belles pages de la partition, pour paraître telles, ont peut-être besoin des autres, qui ne manquent pas. Enfin, les dimensions du cirque sont fatales à la musique, et surtout aux chanteurs. Il faut s'en prendre sans doute à cette salle immense si la voix de Mme Materna nous a semblé moins belle, moins juste et moins bien posée, trop souvent écrasée par le fracas d'un orchestre que M. Lamoureux n'a pas su toujours apaiser ni retenir. Il doit être cruel de chanter dans cet établissement équestre; cruel aussi d'y jouer du piano. M. Paderewski nous a pourtant fait le plus grand plaisir, précisément parce qu'il ne cherche pas à remplir un local que rien ne remplirait. A cette salle monstre il ne sacrifie pas une nuance, pas un effet de délicate ou moelleuse sonorité. Il a joué l'admirable concerto en *mi* bémol de Beethoven avec une fantaisie et une poésie toutes slaves, avec des qualités de charme et de tendresse qui trop souvent ont manqué à ses accompagnateurs, et qui, si M. Lamoureux n'y prend garde, leur manqueront de plus en plus.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

Il n'y a point à s'y méprendre, nous sommes engagés dans une redoutable partie dont l'enjeu est la paix, la dignité, la liberté de la France. Quelque illusion qu'on puisse se faire sur l'influence calmante et bienfaisante de l'Exposition, la situation reste et restera ce qu'elle est, avec ses chances et ses périls. La lutte est ouverte, et la première question est de savoir si on laissera grandir le mouvement qui emporte le pays depuis quelque temps, si on n'a vraiment à opposer à ce mouvement que des subterfuges et des expédiens, des procès et des saisies de petits papiers, ou bien enfin si l'on se décidera à recourir au seul moyen sérieux et efficace, à la politique des réparations nécessaires et de l'apaisement moral. Tout est là. Si les élections étaient encore loin, on pourrait essayer de temporiser, de louvoyer, et, en gagnant du temps, se flatter de voir s'épuiser ou s'user tous ces mécontentemens et ces irritations qui éclatent à tout propos, tous les jours et sous toutes les formes; mais ces élections, elles sont à quelques pas devant nous, redoutables, mystérieuses : on ne peut ni les ajourner ni les éluder. Six mois à peine nous séparent de ce scrutin vers lequel tous les regards sont déjà tournés et d'où sortira le grand secret des vœux, des impatiences ou des volontés de la France. C'est le rendez-vous désormais prochain, la seule affaire sérieuse, et d'ici là, il faut bien se dire que tout compte, que les actes utiles, comme les fautes, peuvent avoir leur influence, que dans cette lutte ouverte, en un mot, tout peut dépendre de ce qu'on fera pour le pays. Ce qui n'est point douteux, c'est que le gouvernement, qui est le premier engagé, serait aussi le premier intéressé à prendre une position nette dans cette mêlée où se confondent tant de passions, d'arrière-pensées et de calculs. Il devrait comprendre qu'il n'a rien à gagner à s'attarder dans d'impuissantes équivoques, à essayer de se faire pardonner les inspirations les meilleures par des commentaires destinés à désarmer

les radicaux, que tous les petits moyens et les petites répressions ne valent pas pour lui un acte comme celui par lequel il a signalé son avènement : l'abrogation pure et simple du décret qui fermait depuis trois ans à M. le duc d'Aumale les portes de la France!

C'était un acte de justice nationale, et s'il y a quelque chose d'extraordinaire, c'est que cet acte, après avoir tant tardé, ait soulevé non pas des contestations sérieuses, mais une de ces discussions où l'on dit quelquefois plus qu'on ne voudrait ou qu'on ne devrait dire. C'était une justice en même temps qu'une réparation qui était dans la pensée de tous. M. le président de la république, il faut lui en faire honneur, a été le premier à le sentir. Le dernier ministère radical lui-même ne s'était pas montré hostile à une mesure d'équité réparatrice, et on est étonné de la profondeur des réflexions auxquelles le dernier président du conseil s'est cru obligé de se livrer pour finir par ne rien faire. M. Floquet n'a pas caché qu'il avait eu plus d'une fois la pensée de mettre fin à l'exil de M. le duc d'Aumale. Malheureusement il a toujours eu quelque raison pour s'arrêter. Il aurait eu besoin, à ce qu'il paraît, d'une victoire électorale à Paris, au 27 janvier, pour se donner la force d'imposer l'acte le plus simple d'équité à ses amis les radicaux. Le nouveau ministère a eu du moins le mérite de ne pas tant réfléchir, de rendre à la France un prince qui par son passé, par les dons de son esprit, par son caractère, s'est placé en dehors de la politique, au-dessus des partis, qui appartient au pays, dont l'existence tout entière est pour ainsi dire une des originalités de notre temps. Destinée étrange en effet! M. le duc d'Aumale, sans le vouloir, sans calcul, s'est fait, au milieu de nos révolutions et de nos conflits, une de ces positions que rien ne saurait atteindre. Prince, il s'est toujours montré soumis aux lois, à la volonté nationale, même quand il avait à subir des disgrâces imméritées. Soldat, il n'a jamais connu que son devoir et il a donné l'exemple de la discipline dans le rang comme dans l'éclat du commandement. Écrivain, il a été l'honneur des lettres par ses talens ; privilégié de la fortune, il a attaché son nom à une incomparable libéralité. Par ses goûts, par ses actions, par sa vie tout entière, il s'est identifié avec la France, avec l'Institut qui, lui aussi, apparemment représente un peu la France. Il est mêlé à tout ce qui fait notre force et notre honneur, il en est désormais inséparable.

Et si après cela quelqu'un est encore tenté de rappeler la lettre que le prince écrivait dans un mouvement de généreuse fierté qui fut le prétexte de son exil, si M. le ministre de l'intérieur lui-même se laisse aller à parler d'expiation, fût-ce en ajoutant qu'elle a assez duré, ce n'est qu'une faiblesse ou une confusion de plus. M. le ministre de l'intérieur avait été mieux inspiré en parlant de justice. M. le duc d'Aumale n'avait rien à expier, et si par hasard il avait eu à expier ce qu'on appelle une lettre « irrévérencieuse » écrite au président de la répu-

blique du temps, il eût été un peu étrange, on en conviendra, que son exil fût maintenu par ceux qui, un an après, ne se bornaient pas à une lettre, qui frappaient le même président d'une sorte d'indignité en le forçant à quitter l'Élysée. N'est-il donc plus possible d'accomplir simplement, dignement, des actes de cette nature qui sont des actes d'équité et de bon goût tout à la fois, sans les diminuer par de fausses analogies, comme l'a fait M. le président du conseil, par des vulgarités de parti, comme l'a fait M. le ministre de l'intérieur? Quelle inconséquence de s'exposer à se retirer, par des paroles équivoques et de mauvaises concessions de langage, les bénéfices d'une bonne action qui a si visiblement répondu à un sentiment universel!

Le malheur est qu'on n'en est pas à une inconséquence près dans notre politique troublée et que nos ministres, même en s'associant à une généreuse initiative de M. le président de la république, ne paraissent pas plus avancés dès qu'ils touchent à toutes les questions du jour. Le nouveau ministère dont M. Constans est l'homme d'action et dont M. le garde des sceaux Thévenet semble devoir être l'homme d'exécution par autorité de justice, ce ministère nouveau est né sans doute dans des conditions difficiles. Il a trouvé devant lui une situation où tout est obscur et menaçant, où l'anarchie morale, financière, administrative, créée par dix années de politique plus ou moins radicale, a préparé des révoltes croissantes d'opinion, une redoutable recrudescence des idées dictatoriales. Cette situation, elle était certainement grave au lendemain de l'élection du 27 janvier, et elle n'a pas cessé de l'être. Comment y remédier? C'est ici qu'on entre dans une vraie et inextricable confusion. Le ministère a trouvé tout simple d'aller droit au danger qu'il a cru le plus imminent, de s'armer de tous les moyens de répression, de frapper la propagande dite boulangiste dans son organisation, dans ses instrumens, en dissolvant la « ligue des patriotes, » devenue une sorte d'armée de M. le général Boulanger. Le prétexte a été une proclamation de la ligue, où l'on a cru voir une provocation à une guerre extérieure, — à une guerre avec la Russie! Ce n'était pas sérieux. Au fond, ce qu'on a voulu, c'est dissoudre la ligue, saisir des papiers, surprendre les preuves d'une action secrète, d'une conspiration organisée, pour avoir les élémens d'un vaste procès où seront impliqués les chefs de la bruyante association, M. Déroulède et même quelques députés, M. Laguerre, M. Laisant, M. Turquet.

Soit; la ligue est dissoute, on a multiplié les perquisitions, on va avoir un procès : c'est l'affaire de la justice. Il est impossible seulement de ne pas remarquer que cette « ligue des patriotes » existe depuis longtemps, qu'elle était tout aussi dangereuse il y a quelques années qu'aujourd'hui, qu'elle aurait dû disparaître depuis longtemps si on n'eût consulté que l'intérêt public, et qu'on n'a songé à la poursuivre que le jour où l'on s'est senti menacé par son intervention. Et pour arriver à l'at-

teindre, que fait-on? On s'expose justement à compromettre une cause qui est la cause des libertés publiques par les plus petits moyens. On est obligé de fouiller dans le vieil arsenal des répressions, d'aller chercher une loi de 1834, une loi de circonstance de 1848, les articles 291-293 du code pénal sur les associations de plus de vingt personnes. Notez bien que ces articles, déjà mis en doute sous le roi Louis-Philippe, tombés depuis en désuétude, ont de tout temps provoqué les animadversions, les plus violentes déclamations des républicains qui les invoquent aujourd'hui; mais ce n'est pas tout. Si la « ligue des patriotes » tombe sous le coup de ces articles retrouvés si à propos, il y a d'autres associations qui sont dans les mêmes conditions, qui ont leur organisation, leurs affiliés en province. Ces associations qui ne sont pas plus légales que la « ligue des patriotes, » qui se donnent, elles aussi, un rôle électoral, les poursuivra-t-on? Si on les poursuit, on met la scission au camp républicain; si on ne les poursuit pas, c'est l'arbitraire avoué, avéré, un arbitraire intermittent se servant des lois quand il veut, les appliquant à qui il veut et à l'heure où il le veut. C'est pour le moment, à ce qu'il paraît, l'idéal républicain! De sorte que tout est incohérence, contradiction, inconséquence et légèreté dans cette étrange affaire qui rappelle les grands procès politiques d'autrefois, où le ministère s'est laissé entraîner sans savoir où il allait, uniquement par une impatiente irritation de parti.

Ce qui est réellement curieux, c'est l'attitude des républicains dans cette crise, qui est leur ouvrage. Après avoir, sous prétexte de progrès, désarmé l'état par leurs lois sur la presse, sur les réunions publiques, par la liberté laissée aux associations les plus dangereuses, ils se figurent aujourd'hui qu'il leur suffit de supprimer une association, d'aller chercher dans la poussière des archives les ressources des vieilles légalités, de faire condamner quelques hommes! Que la « ligue des patriotes » — certes peu intéressante par elle-même — et ses chefs soient condamnés, comme le demande M. le garde des sceaux Thévenet, c'est possible. On n'en est encore qu'aux préliminaires, à la demande d'autorisation de poursuite contre quelques députés qui est discutée aujourd'hui même à la chambre. On poursuivra, on condamnera peut-être; mais ce serait une étrange méprise de croire qu'avec quelques répressions, même en y joignant quelques lois de circonstance, ou l'interdiction de candidatures multiples aux élections, on va détourner le courant des choses et reprendre l'avantage dans la redoutable partie engagée devant le pays. Les répressions passent ou n'atteignent que quelques hommes; la situation reste ce qu'elle est, profondément altérée et ruinée par dix années de désorganisation et d'abus de parti. Quand on supprimerait, — politiquement bien entendu, — M. Laguerre et même M. le général Boulanger, est-ce qu'on supprimerait aussi les dégoûts, les irritations, les révoltes

d'opinion qui vont se confondre dans ce mouvement, dont on s'effraie, non sans raison. La campagne engagée par le gouvernement se comprendrait encore et aurait peut-être quelque efficacité, si en même temps le ministère se montrait résolu à rallier l'opinion par une politique de vigilante et énergique réparation, si la répression n'était qu'une partie d'un système dont le rappel de M. le duc d'Aumale serait l'autre partie, si, en un mot, on offrait au pays une direction, un ensemble de mesures rassurantes. Le ministère, avec quelques bonnes intentions, ne se fait visiblement qu'une idée assez vague, assez douteuse de la situation délicate où il se trouve placé, où tout peut dépendre de l'impulsion qu'on donnera, — et ce que ne fait pas le gouvernement, c'est aux hommes de bonne volonté de le tenter d'ici aux élections.

C'est précisément l'objet d'une association qui vient de se former, non pas pour ajouter à la confusion, mais pour rallier, s'il se peut, toutes les bonnes volontés éparses, pour créer un centre d'action entre « le césarisme qui nous menace et le radicalisme qui lui a frayé la route. » Son programme est bien simple, c'est le programme de la modération, de la tolérance et du libéralisme : raffermir l'autorité de la Constitution et des lois, rétablir l'équité, l'ordre et la vigilance dans l'administration, mettre fin aux guerres religieuses, rompre avec la politique des gaspillages financiers et des déficits, rendre à la France le droit et la possibilité de vivre en paix à l'abri d'un gouvernement protecteur! Il s'agit, en un mot, de préciser pour les élections prochaines le programme de la modération, — et c'est évidemment le seul moyen de préparer un régime qui ne soit ni l'anarchie ni la dictature.

Le mal profond qui nous dévore, qui fait la faiblesse de tous les pouvoirs, en effet, c'est que depuis longtemps on a tout livré, et l'intégrité de la loi et les traditions les plus nécessaires et les garanties les plus inviolables et les plus simples conditions de gouvernement. On a tout compromis, et un des plus tristes résultats de ces confusions de politique intérieure, c'est que l'action extérieure s'en ressent fatalement, c'est que ceux qui sont chargés de parler pour elle n'ont plus eux-mêmes le sentiment de ce qu'ils peuvent et de ce qu'ils doivent faire. Ils sont les captifs de l'esprit de parti jusque dans leur diplomatie; ils y ajoutent l'inexpérience d'hommes improvisés ministres des affaires étrangères, portés par le hasard à la direction des intérêts les plus délicats. Ils confondent assez souvent la dignité avec la raideur, ou la courtoisie des rapports avec l'obséquiosité, et ils sont quelquefois obligés de racheter leurs imprudences par des excès de timidité. Ils ont les meilleures intentions, sans doute, et si l'on veut, d'une manière générale on peut dire que depuis quelques années ils n'ont compromis rien d'essentiel. Ils ont eu la sagesse de réserver l'action de la France, d'offrir le moins possible des prétextes à des suspicions ou à des hostilités dont notre pays est trop souvent l'objet. Il n'est pas moins évi-

dent que dans plus d'une circonstance il y a eu des fautes qu'on aurait pu éviter, qu'il y a eu des embarras, des inconséquences dont on aurait pu se garder. Assurément avec un peu plus de tact ou de prévoyance, on aurait pu s'épargner les ennuis de cette sorte d'émoi et de ces manifestations un peu effarées, qui se sont produits en pleine chambre à l'occasion du cosaque Atchinof, pour qui la « ligue des patriotes » s'est attiré des poursuites, qui a paru un moment tenir dans ses mains les relations de la France et de la Russie.

A quoi se réduit cet incident? Atchinof, dont le nom a retenti plus d'une fois depuis quelques années, peut n'être qu'un aventurier; c'est, dans tous les cas, un aventurier à l'âme ardente, à l'esprit entreprenant, qui a fait des prosélytes en Russie, qui a rêvé on ne sait quelle entreprise de colonisation militaire et religieuse, en pleine Abyssinie, parmi des populations qu'il s'est flatté de conquérir au tsar et à l'orthodoxie. Il a paru plus d'une fois inquiéter les Italiens à Massaouah; il ne pouvait guère inquiéter la France, maîtresse du poste d'Obock et peu jalouse de s'engager dans l'Abyssinie. Quoi qu'il en soit, Atchinof a récemment reparu dans la Mer-Rouge, avec une troupe de deux cents compagnons, cosaques, popes, femmes ou enfans entraînés à sa suite, et avant de pousser plus loin son aventure, il a eu l'étrange idée de s'établir sur une terre française, de se retrancher dans le petit fort de Sagallo en se couvrant d'un drapeau aux couleurs russes. Vainement il a été sommé par un croiseur français d'abattre un pavillon qu'il n'avait pas le droit de prendre et de quitter la place : il a résisté et il a été canonné! Il y a eu malheureusement quelques morts et des blessés; le reste de la troupe a été pris pour être ramené en Russie. Voilà le fait : il a éclaté, il faut l'avouer, comme un coup de foudre dans le ciel riant des relations de la France et de la Russie. Il est certain qu'on ne voit pas bien où était la nécessité de ce petit bombardement de Sagallo, de cette exécution sommaire, que si l'on eût attendu quelques heures, on en aurait fini de cette expédition avec le concours du gouvernement du tsar lui-même, et qu'on eût évité ainsi de froisser la nation russe; mais enfin, puisque c'était fait, puisque le gouvernement russe s'était désintéressé de l'aventure d'Atchinof et ne pouvait avoir aucun doute sur les intentions de la France, ce n'était pas la peine de se troubler, de mettre une sorte d'obséquiosité dans les démonstrations auxquelles on s'est livré au Palais-Bourbon. On n'a pas vu qu'il y avait une certaine puérilité et même peu de dignité à avoir l'air de demander pardon pour quelques coups de canon, à voter des ordres du jour de réparation, comme si l'on voulait se hâter de désarmer les ressentimens de la Russie. On peut être tranquille, la Russie ne met pas sa politique à la merci d'un accident de force ou d'un ordre du jour de sympathie, elle consulte avant tout ses intérêts dans ses alliances, et ce que la chambre aurait eu de mieux à faire eût été de laisser passer un inci-

dent que les plus simples explications de gouvernement à gouvernement devaient effacer. Il y aurait eu plus de dignité, il n'y aurait pas eu moins d'efficacité.

Ce ne serait rien, si ce n'était qu'un incident fortuit ou passager. Malheureusement il y a quelque chose de plus : c'est la mesure, c'est l'esprit politique qui manque en tout cela. On oublie que les affaires de diplomatie ne se traitent pas comme les affaires de parti ou de parlement, qu'il y a des traditions, des nécessités de discrétion, des règles protectrices qu'on ne déserte pas sans péril, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que cet oubli finit par être à peu près général. On en vient à trouver tout simple de divulguer des conversations, des négociations secrètes, des correspondances confidentielles. On a toujours de bonnes raisons : tantôt c'est pour la gloire d'un homme, tantôt c'est pour éclairer quelque partie de l'histoire. La curiosité peut être satisfaite; il resterait à savoir si ces divulgations qui se multiplient n'ont pas plus d'inconvéniens que d'avantages. Certes, le livre que M. L. Thouvenel vient de publier sous ce titre : *le Secret de l'empereur*, et qui contient la correspondance particulière de son père, ancien ministre d'affaires étrangères, avec quelques-uns de nos ambassadeurs entre 1860 et 1863, ce livre est intéressant et curieux. L'homme qu'il fait revivre, M. Thouvenel, était un politique habile, clairvoyant et résolu qui a servi utilement la France. Cette crise des affaires d'Italie et de Rome, où il a eu particulièrement un rôle, est un drame aussi étrange que saisissant et par les intérêts qui sont en jeu et par l'indécision d'un souverain qui flotte entre toutes les idées, qui ne sait plus se tirer de la situation qu'il s'est créée. Mais enfin l'état, s'il y avait encore un état, devrait, il nous semble, être le premier juge de ces publications qui touchent à des affaires presque contemporaines, qui peuvent avoir leur influence sur la politique du jour. Aujourd'hui, c'est une correspondance particulière sur Rome; un autre jour, c'est le récit de quelque négociation plus récente, et le résultat est qu'il n'y a plus de diplomatie parce qu'il n'y a plus d'esprit de discrétion et de suite.

Depuis que ces affaires de Rome, toujours agitées dans les conseils secrets de l'empire, et toujours fuyantes, occupaient toutes les politiques, que d'événemens sont passés en Italie et en Europe! Les hommes qui étaient alors sur la scène ont disparu. Maintenant, c'est le révolutionnaire de 1860, M. Crispi, qui est le premier ministre omnipotent du roi Humbert à Rome, et, si bien des questions d'autrefois sont résolues ou tranchées, les difficultés n'ont pas cessé d'exister. Elles sont d'une autre nature, elles ne sont pas moins sérieuses; elles tiennent visiblement, en grande partie, à une politique d'alliances ambitieuses, d'extensions mal calculées et d'armemens démesurés, qui, en appauvrissant, en épuisant le pays, finit par le décourager et l'irriter. M. Crispi, en habile homme, a bien senti le danger d'une op-

position qu'il voyait grandir autour de lui, qui commençait à devenir redoutable dans le parlement, et il est allé au-devant de la difficulté en donnant sa démission, pour ne pas soutenir jusqu'au bout des mesures financières qui aggravaient les charges du pays. C'est l'origine de la crise qui vient de se dérouler pendant quelques jours à Rome. M. Crispi a paru essayer de toutes les combinaisons; en réalité, il s'est borné à choisir deux ou trois nouveaux collègues pour le trésor, pour les finances, en gardant pour lui-même la direction des affaires intérieures et des affaires diplomatiques. En d'autres termes, c'est toujours, à quelques noms près, le même ministère sous le même président du conseil. Est-ce aussi la même politique? C'est toute la question. Le gouvernement du roi Humbert se trouve aujourd'hui, à n'en pas douter, en présence d'une situation critique. Le pays souffre cruellement. La misère est dans les provinces agricoles. Le commerce et l'industrie sont en décroissance; les recettes des douanes diminuent. Évidemment l'Italie ne pourrait suffire à des dépenses nouvelles, puisqu'elle ne peut déjà suffire aux charges qui pèsent sur elle dans la situation économique qui lui est faite. Le problème est pressant : il faut choisir entre la politique des grandes alliances, des armemens, et la politique des dégrèvemens, des économies, des négociations commerciales avec la France. Ce qui ne serait plus réellement une politique, ce serait de prétendre concilier les deux systèmes. A ce jeu, M. Crispi se préparerait et préparerait à son pays de nouvelles et inévitables déceptions.

Il y a aujourd'hui en Europe plus d'affaires en suspens que d'affaires sérieusement, fortement engagées, et plus de disposition à détourner ou à retenir les conflits qu'à les précipiter. Il y a plus de tiraillemens obscurs, plus de difficultés intimes et d'incidens prévus ou imprévus que d'événemens graves, décidément menaçans. Difficultés et incidens ne manquent pas, à la vérité. Il y en a un peu dans tous les pays et sous toutes les formes, non seulement en Italie, avec cette dernière crise qui ne changera rien, mais en Autriche, où la discussion du budget devient assez vive et où l'on n'en finit pas de la loi militaire, en Angleterre, où la proposition de nouveaux armemens ne laisse pas de rencontrer quelque opposition. Des incidens, il y en a aussi, il faut toujours s'y attendre, dans cette région de Balkans où rien n'est jamais assuré, où se poursuit la lutte des grandes influences, et où l'incertitude des choses vient de se dévoiler par un nouveau coup de théâtre, qui peut tout compliquer encore une fois : l'abdication du roi Milan de Serbie! C'en est donc fait : il a définitivement abdiqué, ce prince fantasque et bizarre qui a régné plus de vingt ans, qui a certainement servi son pays puisqu'il a contribué à l'émanciper de la suzeraineté turque et qui l'a aussi beaucoup agité par ses caprices de petit autocrate oriental. Jusqu'au dernier moment, on a cru que ce n'était qu'une fantaisie

nouvelle, qu'il voulait tout au plus se donner le passe-temps de voyager pendant quelques mois en laissant derrière lui une régence temporaire. Il a fait son sacrifice complet et définitif. Il a renoncé au règne, il a laissé sa couronne à son fils, un enfant de douze ans, aujourd'hui le roi Alexandre Ier. En quelques jours, tout a été fait et accompli : abdication, inauguration du nouveau règne, institution de la régence, organisation d'un ministère. Il resterait à savoir ce qui a préparé ou décidé cet événement à demi romanesque, dans tous les cas assez énigmatique, quelles en seront aussi les conséquences et pour la Serbie et pour les autres jeunes états des Balkans.

Est-ce parce qu'il s'est senti prématurément atteint dans sa santé et dans ses forces que ce roi de moins de quarante ans a cru devoir se dérober aux obligations du règne ? Y a-t-il eu quelqu'une de ces raisons intimes, mystérieuses, un de ces caprices qui décident maintenant, à ce qu'il paraît, de la destinée des princes et ont sur eux plus d'empire que l'attrait de la royauté ? Est-ce dégoût, lassitude du pouvoir ou impatience dans une situation que le roi Milan lui-même s'est créée et dont il se serait cru impuissant à surmonter les difficultés ? C'est peut-être tout cela, c'est peut-être autre chose encore. Qui peut dire le secret de cette résolution extrême d'un prince à la fois violent et faible, capricieux et obstiné ? A ne voir que les faits les plus saisissables, on pourrait dire que cette abdication est le dernier mot d'un règne assez pauvrement conduit. Déjà il y a quelques années, dans cette guerre qu'il avait provoquée contre la Bulgarie et où il subissait toutes les humiliations de la défaite, il avait un assez triste rôle qui n'était pas fait pour rehausser son prestige aux yeux de son peuple. Depuis, il s'est jeté légèrement, aveuglément, dans cette aventure équivoque de son divorce, où il n'a réussi à imposer sa volonté à des chefs ecclésiastiques timorés qu'en employant tous les moyens de captation violente, et de cette lutte contre la femme qu'il avait choisie, qui était la mère du roi futur, il est sorti moralement vaincu, diminué : c'est la reine Nathalie qui a gardé l'avantage, qui est restée populaire dans le pays. Tout récemment, il a entrepris de refaire une constitution ; il a voulu réunir une assemblée constituante, une skouptchina pour sanctionner ses volontés. Le pays lui a envoyé, en immense majorité, des représentans radicaux, qui ne sont pas sans doute des radicaux à la mode européenne, qui ont dans tous les cas une politique intérieure et extérieure toute autre que la politique du roi. Milan, après avoir fait voter tant bien que mal sa constitution, a essayé d'imposer à ses députés un ministère de son choix. Le pays, saisissant l'occasion des élections municipales, a voté plus que jamais pour les radicaux. Le roi n'a pas tardé à voir, par les manifestations successives du pays, qu'il allait être placé dans l'alternative de se soumettre ou de tenter un coup d'état. A-t-il senti qu'il n'était plus de force à jouer cette partie jus-

qu'au bout? Toujours est-il que c'est le moment où le roi Milan s'est décidé à laisser sa couronne à son fils, en plaçant auprès de cet enfant de douze ans une régence composée de trois personnes et présidée par M. Ristitch, qui a été déjà régent il y a vingt ans pendant la minorité de Milan lui-même.

Qu'en sera-t-il maintenant? Tout devient, par le fait, assez obscur, et le changement de règne ne simplifie rien. M. Ristitch s'est hâté d'inaugurer sa régence en se remettant en paix avec l'assemblée serbe et en choisissant un ministère radical. Il reste cependant une question délicate, plus délicate que toutes les autres. Le jeune roi couronné sous le nom d'Alexandre Ier a gardé une affection profonde pour sa mère dont on l'a séparé; il lui a, dit-on, envoyé sa première pensée dès son avènement, et il n'aurait pas caché les sentimens qui l'animent. La reine Nathalie, malgré toutes les précautions que le roi Milan a prises en abdiquant, reviendra-t-elle à Belgrade, en Serbie, où elle trouverait, sans doute, de nombreux partisans? Restera-t-elle dans son exil où elle n'a perdu ni sa dignité, ni son prestige de mère, ni sa popularité de souveraine? C'est, on le voit, une situation singulièrement épineuse, d'où peuvent sortir de nouvelles crises intérieures; mais il est une autre question qui n'est pas moins grave, qui touche aux rapports extérieurs de la Serbie, même à la politique de l'Europe. Le roi Milan s'est fait depuis longtemps, depuis quelques années surtout, le vassal encore plus que l'allié de l'Autriche et par l'Autriche de l'Allemagne. Ceux qui ont reçu de lui le pouvoir, M. Ristitch, les radicaux, sont, au contraire, par leurs idées, par leurs instincts, plus favorables au panslavisme, à la Russie, et tout ce qui se passe depuis quelque temps dans les Balkans est évidemment un succès pour la politique russe, qui, sans rien précipiter, reprend par degrés ses avantages. La disparition du roi Milan est un succès de plus qui peut avoir son contre-coup dans les autres états, même à Bucharest, surtout en Bulgarie, et il n'y a que quelques jours, un émigré, un ancien ministre bulgare, M. Zankof, publiait une conversation assez significative qu'il aurait eue avec le tsar à Pétersbourg. Les paroles qu'aurait prononcées l'empereur Alexandre III, sans avoir rien de directement menaçant, prouvent assez qu'il ne cesse pas de considérer la situation de la Bulgarie comme provisoire, et celui qui porte la couronne à Sofia comme un prince illégitime. Le jour où le cabinet de Saint-Pétersbourg aurait ressaisi son influence à Belgrade, il ne tarderait pas à la ressaisir à Sofia : de sorte que cette abdication, qui par elle-même n'est rien, pourrait bien être le commencement d'une recrudescence de l'éternel antagonisme entre l'Autriche et la Russie dans les Balkans.

Rien certes ne ressemble moins à ce qui se passe en Europe, que ce qui se passe au-delà des mers, dans la grande république américaine. Autant le vieux monde est livré aux conflits et aux révolutions toujours possibles,

autant les grands actes de la vie publique, les transmissions de pouvoir s'accomplissent simplement et régulièrement aux États-Unis. Tant que le combat est engagé, les passions se déchaînent dans toute leur violence, tous les moyens sont bons pour vaincre; dès que la lutte est close, dès que le scrutin a parlé, tout est fini, la loi reste souveraine pour tous. C'est le spectacle qui se renouvelle tous les quatre ans, qui se renouvelait récemment encore. Au jour fixé, le 4 mars dernier, le président Cleveland a quitté la Maison-Blanche, et le nouveau président, M. Harrison, y est entré pour quatre ans. Entre le président sortant et le nouvel hôte du palais de Washington, les complimens n'ont peut-être pas été des plus chaleureux. Tout s'est néanmoins passé aussi bien que possible, et M. Harrison, escorté d'une foule de ses partisans, est allé au Capitole porter son serment, lire son premier message. Il est entré en possession sans autre cérémonie, sans plus d'apparat et de faste. Ce n'est pas que ce changement ainsi accompli avec cette simplicité soit sans gravité; c'est au contraire un événement de la signification la plus sérieuse, la revanche du parti républicain vaincu il y a quatre ans, revenant aujourd'hui à la direction des affaires avec sa politique et ses passions.

Que vont maintenant faire les républicains américains de ce pouvoir qu'ils viennent de reconquérir? Provisoirement on peut dire qu'en gens pratiques ils n'ont d'autre préoccupation que de mettre à profit leur victoire, de se jeter sur les fonctions et les emplois lucratifs. Le premier acte du nouveau président a été de choisir son ministère, et à part M. Blaine qui reprend le poste de secrétaire d'État où il a été déjà, qui est d'ailleurs un des premiers personnages des États-Unis, les autres ministres ne sont que des amis, des complices de la lutte électorale. M. Cleveland avait montré une certaine impartialité et avait même témoigné l'intention de réformer, d'épurer les mœurs administratives profondément altérées depuis longtemps. Les républicains semblent revenir à la domination avec leurs traditions d'âpreté exclusive dans la curée des places. Quant à la politique qu'ils portent au pouvoir, elle était connue d'avance, elle est écrite tout entière dans le premier message de M. Harrison. Avec la présidence nouvelle, le protectionnisme triomphe plus que jamais. Les velléités de libéralisme commercial que M. Cleveland avait laissé entrevoir disparaissent avec lui. En même temps, dans la politique extérieure, la doctrine de Monroë est professée et avouée avec une singulière hauteur. Le nouveau président ne cache pas que les États-Unis prétendent à une sorte de monopole de protectorat sur les continens, sur toutes les îles du nouveau monde, et cette déclaration est peut-être un assez curieux préliminaire des conférences qui vont s'ouvrir à Berlin au sujet de Samoa. C'est la politique que M. Blaine représente encore plus que M. Harrison, et cette présidence

nouvelle réserve peut-être plus d'une difficulté à l'Europe dans ses relations avec la grande république américaine.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

De graves événemens se sont passés pendant la première semaine de mars sur notre marché financier. Déjà à la fin du mois dernier, le krach de la spéculation sur les cuivres, depuis longtemps prévu, avait éclaté. La Société des métaux, qui valait il y a peu de temps encore 900 francs, était tombée au-dessous de 400 francs; le Rio-Tinto, que les acheteurs poussaient naguère à 650, était violemment ramené à 450 fr. Les rumeurs les plus fâcheuses circulaient sur la situation d'un de nos plus grands établissemens de crédit, le Comptoir d'escompte, que l'on disait intéressé, dans des proportions périlleuses, aux opérations du syndicat des métaux.

On ne soupçonnait malheureusement qu'une partie de la vérité. Même la constitution *in extremis* d'une Compagnie auxiliaire des métaux au capital de 40 millions, qui se proposait d'émettre pour 120 millions d'obligations et pour 100 millions de warrants sur cuivre, avait pu un instant faire illusion sur la possibilité, pour le syndicat, de se tirer, sans trop d'avaries, de sa déplorable entreprise. Pour les plus avisés cependant, cette création d'une Compagnie auxiliaire était l'indice d'une catastrophe prochaine, un expédient désespéré.

Les journaux anglais, organes du syndicat des fondeurs de cuivre, adversaires acharnés du syndicat français, dénonçaient impitoyablement chaque mois l'accroissement du stock et prédisaient l'effondrement inévitable. Ils n'ont eu que trop raison, et la chute a eu lieu au moment même de la liquidation. Tandis que des spéculateurs hardis faisaient monter la rente de deux points jusqu'à 85.35, d'autres, ou les mêmes peut-être, vendaient sans rémission des actions du Rio-Tinto, de la Société des métaux et déjà même du Comptoir d'escompte.

Le syndicat, qui avait épuisé toutes ses ressources, s'est trouvé incapable de se défendre. Il portait le poids d'un stock de 130,000 tonnes de cuivre, achetés à des prix élevés et représentant une somme de

près de 180 millions de francs, soit l'équivalent du capital de la Société des métaux, de celui de la Compagnie auxiliaire, des avances des membres participans du syndicat, et de celles, bien plus considérables, du Comptoir d'escompte. Le cuivre tombait d'un seul coup de 80 livres sterling la tonne à 70 livres sterling, puis bientôt après à 56 livres sterling; tout l'édifice de cette immense spéculation, fondée sur une idée économique radicalement fausse et soutenue pendant plus d'une année contre toute logique, tout bon sens et contre la force brutale des choses, s'est écroulé subitement.

La chute de la Société des métaux et du Syndicat a eu pour conséquence immédiate la ruine du Comptoir d'escompte. Déjà les actions avaient baissé de 1,050 à 950 avant la liquidation, et à 850 le 2 mars.

Le gouvernement russe, avisé des rumeurs qui avaient cours, adressa un matin, par télégramme, au Comptoir l'ordre de remettre une somme de 22 millions qui se trouvait en dépôt à son compte dans les caisses de cet établissement. Dans la même journée, à midi, le directeur du Comptoir se tuait. La nouvelle de ce suicide, bientôt connue en Bourse, y détermina une baisse considérable, et les déposans commencèrent à se ruer sur les guichets de l'établissement de la rue Bergère, pour retirer fonds et titres. La panique a duré trois jours pendant lesquels plus de 100 millions, deux cents peut-être, ont été remboursés.

Mais il avait fallu, pour la réalisation d'un fait aussi remarquable, une intervention gouvernementale, et un prêt énorme de la Banque de France. Réduit à ses seules ressources, le Comptoir eût dû, dans la matinée du troisième jour, suspendre ses paiemens. La Banque de France a fait une avance de 100 millions qui a tout sauvé, au moins en ce qui regardait le *run* des déposans. Du même coup les autres institutions de crédit, dont les opérations sont alimentées par les dépôts du public, ont été sauvegardées. La panique n'en eût épargné aucune, si les guichets du Comptoir avaient dû être fermés, ne fût-ce que pour quelques jours ou même quelques heures.

Quant au Comptoir, il lui a fallu abandonner, contre l'avance de la Banque de France, la totalité de son actif; de plus, un syndicat de banquiers et d'établissemens de crédit a constitué un fonds de 20 millions, comme garantie pour la Banque de France, contre toute perte éventuelle, jusqu'à concurrence de cette somme.

On a émis la crainte que l'actif du Comptoir ne fût pas suffisant pour couvrir l'avance. Ce n'est sans doute pas l'impression actuelle de la Bourse qui, après une baisse des actions du Comptoir jusqu'à 305 francs, les a relevées au-dessus de 400. Mais il se peut que cette reprise soit seulement le résultat des rachats pour le règlement des ventes à découvert. Il se peut aussi que, en présence des grands périls que faisait courir au marché le recul précipité de toutes les valeurs, les cours aient été

brusquement relevés par ordre en vue de la liquidation de quinzaine; nous entendons par là que toutes les forces financières de la place se sont coalisées pour enrayer la panique.

Dans les deux bourses du 12 et du 13, les traces de la crise ont été à peu près effacées pour toutes les valeurs, sauf bien entendu pour le Comptoir d'escompte, la Société des métaux, les titres des mines de cuivre, et aussi pour la Banque de Paris, qui, après avoir été précipitée de 900 à 700, a été relevée à 800 seulement. On attribue à cet établissement une participation importante dans les opérations du syndicat du cuivre, mais tout porte à croire que cette importance a été exagérée par l'opinion et que les risques encourus par la Banque de Paris sont relativement minimes. Il est bon de noter que cet établissement, au plus fort de la crise, a réussi très brillamment une émission de 40,000 obligations de la province brésilienne de Bahia. Les souscripteurs n'ont obtenu que 7 pour 100 de leurs demandes.

Dans ces deux journées des 12 et 13, la rente 3 pour 100 s'est avancée de plus de 1 franc, de 84.72 à 85.80. Elle a donc regagné tout le terrain abandonné et se trouve cotée au-dessus même des cours cotés immédiatement après la liquidation.

Les fonds étrangers ont fléchi en même temps que nos rentes et se sont relevés avec celles-ci. L'alerte a été vive sur l'Extérieure d'Espagne et sur le 4 pour 100 russe. Mais déjà la première a repris de 74 à 75 1/2, malgré le mauvais état des finances espagnoles, et le russe a été porté de nouveau à 92 francs. Le syndicat Rothschild-Bleichrœder va procéder bientôt à l'émission du nouvel emprunt russe de 700 millions de francs 4 pour 100, dont le produit est destiné à la conversion ou au remboursement de certaines catégories de rentes 5 pour 100.

L'abdication du roi Milan a tenu le marché de Vienne dans une certaine incertitude, le Hongrois a fléchi à 84 3/4 et ne s'est relevé qu'à 85 1/4, les chemins autrichiens et lombards ont été plus faibles. L'Italien a repris vivement à 96 francs sur la constitution du nouveau cabinet Crispi. Les valeurs turques ont payé leur tribut au courant pessimiste et tendent aussi à se relever.

Le recul des valeurs que la crise du cuivre ne pouvait affecter que par contrecoup a été aussi éphémère que violent. Le Crédit foncier a fléchi de 1,375 à 1,320 et finit à 1,365. Le Crédit lyonnais est à 700 après les cours extrêmes de 720 et 640. La Banque d'escompte, le Crédit mobilier, la Société générale, la Banque maritime, le Suez, le Gaz, les actions des chemins français ont fléchi brusquement et se sont relevés de même. Seules les valeurs cuprifères sont restées faibles, le Rio-Tinto à 335, la Société des métaux à 130.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

DEUX SŒURS

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— Hou...oup! Hou...houp!

Ce huchement précipité, lancé à plein gosier par un personnage invisible, partait de la lisière d'un bois de sapins dont le crépuscule tombant noircissait les masses confuses. La voix montait sonore dans l'air fraîchissant et allait se perdre parmi les pâturages de la croupe mamelonnée qui reliait deux cimes déjà noyées dans la brume; puis le paysage crépusculaire reprenait sa physionomie silencieuse; on n'entendait plus dans l'obscurité croissante que le glouglou d'une source ou les tintemens lointains des clochettes d'un troupeau de vaches. Un mince croissant de lune, se rapprochant rapidement de l'horizon, permettait de distinguer encore la courbe molle qui marquait l'évasement du col, et très haut, vers la droite, coupant horizontalement le ciel qui s'étoilait, la muraille rocheuse du Parmelan, — une montagne de dix-huit cents mètres qui se dresse entre Thônes et Annecy et domine, comme un belvédère cyclopéen, la vallée où coule le Fier.

A ce moment, le personnage qui avait lancé ce double appel émergea de la lisière des sapins et descendit vers les pâtis. Aux faibles clartés du croissant de lune, on distinguait sa silhouette

solide et trapue. Il était guêtré jusqu'aux genoux, portait un sac de touriste sur ses larges épaules, et, tenant d'une main son chapeau de paille et son bâton ferré, il s'épongeait méticuleusement les tempes. On devinait plus qu'on ne voyait nettement sa tête ronde, son front bombé surmonté de cheveux crépus et grisonnans, sa figure pleine aux joues rasées, ornées seulement de courts favoris en pattes de lapin. Il se retourna, agita son chapeau, et trois autres personnes sortirent du bois : — deux jeunes filles coiffées de chapeaux de paille et un gros garçon moustachu, marchant avec une précaution méthodique sur le terrain tourbeux, où croissaient çà et là de hautes tiges de gentianes.

Les deux jeunes filles, déjà lasses, allèrent s'asseoir sur des quartiers de roche formant la base d'une croix de mission plantée à la crête du col, tandis que le garçon interpellait respectueusement, mais avec une nuance d'inquiétude, l'homme au sac de touriste :

— Eh bien! patron, vous êtes-vous orienté? Sommes-nous dans le bon chemin?

— C'est singulier, Prosper Baduel, répondit l'autre, un peu embarrassé, je ne m'y reconnais plus... J'ai pourtant fait l'ascension du Parmelan autrefois...

— Oui, autrefois!.. Il y a vingt-cinq ou trente ans, oncle César, interrompit d'une voix légèrement moqueuse l'une des jeunes filles, dont on entrevoyait encore le minois chiffonné et les yeux surmontés d'épais sourcils. — Mais depuis trente ans les bois ont grandi, et votre mémoire n'en a pas fait autant... Le sentier s'est peut-être déplacé?

— C'est ta réflexion qui est déplacée, Françoise! repartit l'oncle d'un ton de mauvaise humeur, tais-toi!.. Ma mémoire est excellente, seulement dans cette mâtine d'obscurité on se blouse... Je ne m'y retrouve plus.

— Vous auriez dû m'écouter et prendre un guide à Dingy, répliqua Françoise en secouant les épaules avec un geste d'enfant gâtée... Ça ne serait pas gai de coucher à la belle étoile!

— Moi j'en prendrais très bien mon parti, dit à son tour la seconde jeune fille, regarde, Françoise, c'est vraiment beau!

Elle s'était décoiffée, et la clarté lunaire argentait son teint de blonde, ses longs cils humides et ses cheveux crépelés qui retombaient en une lourde natte sur ses épaules. Accoudée à l'un de ses genoux, le menton dans la main, elle embrassait d'un regard enthousiaste le ciel étoilé, les pâturages endormis et le fond de la vallée de Dingy, velouté d'une vapeur bleuâtre.

— Oh! toi, Claudia, tu es sentimentale, chacun sait ça; mais

moi, qui suis très prosaïque, je déclare que j'ai l'estomac creux et qu'il me tarde de trouver un bon souper au chalet du Parmelan.

— Enfin où sommes-nous? s'écria Prosper Baduel.

— Nous devons être près du *Chalet Chapuis,* murmura l'oncle César en se recoiffant d'un air ennuyé.

— Le chalet est là, sur votre gauche, glapit une voix enfantine.

En même temps ils virent surgir de l'ombre un petit pâtre d'une dizaine d'années, qui sautillait comme un gnome à travers les flaques d'eau.

Le chalet était tout près, en effet. En s'avançant dans la direction indiquée par le gamin, ils distinguèrent bientôt le grognement sourd des cochons dans l'étable et le bruit frais de la fontaine déversant son eau vive dans le tronc creux d'un fût de noyer. Peu à peu les toits bas des bâtimens se dessinèrent sur le ciel. — Tout au loin, de l'autre côté du col, une large tache phosphorescente tremblotait au fond de la plaine vaporeuse.

— Qu'est-ce que c'est que ça? demanda au petit pâtre l'oncle César complètement désorienté.

— Ça, c'est les lumières d'Annecy, répondit l'enfant; la place la mieux éclairée est la gare du chemin de fer...

Pendant ce colloque, la lune s'enfonçait derrière une crête, et tout le paysage se noyait dans une ombre plus opaque.

— Mes enfans, si vous m'en croyez, insinua timidement l'oncle César, nous attendrons le jour pour continuer notre route et nous coucherons sur le foin au chalet Chapuis!

Cette proposition fut accueillie par des réclamations énergiques.

— Eh bien! et souper? s'exclama Françoise; nous ne trouverons ici que de l'eau claire... Merci, par exemple!

— Et puis, nous arriverons au Parmelan après le lever du soleil, et notre partie sera manquée! objecta Claudia.

Prosper Baduel, malgré les sentimens de déférence dont il était imbu à l'égard de son patron, ne put s'empêcher de protester contre la pusillanimité de M. César.

— C'est insensé! reprit ce dernier, qui n'aimait pas à être contrecarré; il fait noir comme dans un four, et je ne me soucie point de me casser les jambes au fond de quelque trou... Nous coucherons au chalet, à moins que je ne trouve quelqu'un qui veuille bien nous conduire jusqu'au *Grand-Montoir!*

— Si vous le permettez, monsieur, dit soudain à côté de lui une voix jeune et sonore, je vous servirai de guide...

L'oncle César se retourna et aperçut la silhouette élancée d'un inconnu, porteur comme lui d'un sac de touriste, et qui s'était

approché du groupe à son insu, l'herbe épaisse et feutrée du pâturage ayant amorti le bruit de son pas.

— Tout à l'heure, tandis que je montais au col, continua le nouveau-venu, je vous ai entendu appeler et je me suis dirigé du côté où l'on huchait... Je vais moi-même au Parmelan et je serai enchanté de vous montrer le chemin, que je connais parfaitement.

— Ma foi, ce n'est pas de refus, répondit M. César avec un soupir de soulagement; puis il ajouta d'un ton cérémonieux : — A qui ai-je l'honneur de parler?

— Je suis M. Maurice Tournyer, professeur de rhétorique au collège, répliqua le jeune homme; — si vous le voulez bien, nous nous remettrons en marche; j'ai une lanterne de poche que je vais allumer et qui ne nous sera pas inutile.

Il frotta une allumette, et la petite lanterne projeta tout d'un coup une lueur qui permit de distinguer la tournure et les traits du professeur. — Il était grand, de taille élégante, la barbe noire très soignée et l'air sérieux. — En l'entrevoyant à la clarté vacillante de la lanterne, Françoise, qui tenait le bras de sa sœur Claudia, ne put réprimer un mouvement de surprise.

— Est-ce que tu le connais? chuchota Claudia, tandis que les trois hommes prenaient les devans.

— Oui, ma chère, murmura Françoise, il passe souvent sous nos fenêtres, et je l'avais remarqué... Il est joli garçon, sais-tu?

— Tais-toi, reprit sa sœur en riant, si l'oncle César t'entendait, il serait capable de congédier notre guide !..

Le samedi soir, pendant la belle saison, le Parmelan est fréquemment un but d'excursion pour les bourgeois et les jeunes gens d'Annecy, qui ne sont pas fâchés de se délasser des besognes de la semaine en passant leur dimanche dans la montagne. — On part, vers la fin de la journée, « en caravane, » et l'on va coucher et déjeuner au chalet construit par le club alpin sur le plateau principal du Parmelan, dont l'ascension n'exige pas plus de quatre heures de marche.

Depuis longtemps, M. César Dumoulin, chef de l'importante maison de mercerie et de rouennerie : « Dumoulin et sœur, » avait promis cette partie de plaisir à ses deux nièces et à son premier commis Prosper Baduel. Il avait jadis, dans sa prime jeunesse, gravi les pentes de la montagne, et il s'étendait avec complaisance sur les péripéties de cette course alpestre, qui avait été son unique ascension. — Il s'était fait fort de conduire ses compagnons sans la moindre difficulté au sommet. Tout avait, en effet, admirablement marché jusqu'à La Blonnière, où l'on chemine sur une belle route; mais, au sortir du hameau, les souvenirs du no-

table commerçant étaient devenus moins précis; les hésitations avaient commencé; bref, il s'était fourvoyé à l'entrée du bois de sapins, sans parvenir à trouver le sentier qui mène au *Grand-Montoir*.

Il contait tout cela par le menu à Maurice Tournyer, qui ne l'écoutait que d'une oreille distraite, — trop occupé lui-même à diriger cette marche à travers les ténèbres pour prêter attention aux récits prolixes du négociant. — Sous les branches entrecroisées des sapins et des hêtres, la nuit était devenue absolument opaque; on s'enfonçait dans le noir, et on pouvait à peine deviner le chemin, coupé par des fondrières boueuses, à la fuyante lueur de la lanterne que le professeur tenait élevée comme un fanal. De temps à autre il criait derrière lui : « Attention! il y a ici une mare, prenez la droite! » ou bien : « Nous longeons un trou, appuyez à gauche! » — M. César Dumoulin tantôt glissait sur la terre humide, tantôt choppait à un tronc d'arbre; il se cramponnait au bras du taciturne Prosper Baduel et jurait qu'on ne l'y reprendrait plus. Les jeunes filles riaient à l'arrière et s'amusaient fort des menus incidens de cette marche nocturne. — De loin en loin, des troncs de bois pourri étalaient dans les ténèbres des phosphorescences laiteuses; çà et là aussi, des vers luisans, trouant la mousse d'une fugace lueur d'émeraude, semblaient de minuscules feux-follets.

En cherchant à en ramasser quelques-uns pour les poser sur son chapeau, Françoise trébucha, et, tombant sur ses genoux, poussa un cri. Le professeur confia lestement sa lanterne à Baduel, puis courut vers la jeune fille, qu'il aida à se relever.

— Vous n'avez point le pied assez sûr, mademoiselle, lui dit-il, et ici une glissade pourrait avoir des suites désastreuses... Permettez-moi de vous offrir le bras.

Elle accepta, en s'excusant, et la file se reforma : — Prosper Baduel en éclaireur, puis l'oncle César serrant de près son commis; au centre, Claudia; et enfin, à l'arrière, Françoise au bras de Maurice Tournyer. L'obscurité, difficilement percée par les faibles rais de lumière de la lanterne, devenait par moment très profonde. Le sentier, détrempé, était glissant, et Françoise, déjà lasse, s'appuyait involontairement plus fort sur son guide. Claudia, toute à l'émerveillement de cette montée à travers de fantastiques verdures et de grandes plantes parfumées, dont les sommités fleuries lui frôlaient doucement les mains, ne pouvait s'empêcher de traduire son admiration par des paroles enthousiastes : « Oh! encore un tronc d'arbre lumineux!.. Et là-bas, ces vers luisans qui remuent leurs petites lanternes comme pour éclairer un bal de four-

mis, est-ce joli? est-ce étrange?.. Il me semble que je marche dans un conte de fées!.. »

Le professeur écoutait attentivement ces naïves exclamations jetées dans la nuit par une voix juvénile et musicalement timbrée. Il s'étonnait de les rencontrer dans la bouche d'une fille de commerçans. Françoise restait silencieuse. Les dents serrées par un reste de crainte, les yeux à demi fermés, elle éprouvait une volupté inconsciente à marcher dans cette épaisse obscurité, suspendue au bras de ce beau garçon; elle s'appuyait instinctivement contre l'épaule de M. Tournyer et sentait la chaude pression du bras à travers l'étoffe légère de son corsage. Quand on sortit du fourré et que la limpide clarté des étoiles permit de distinguer le sentier, elle eut un confus sentiment de regret en s'apercevant que Maurice Tournyer se disposait à la quitter pour reprendre la tête de la caravane.

On était arrivé au pied du *Grand-Montoir*, — un escalier géant taillé dans la paroi du rocher et surplombant en lacets au-dessus de l'abîme. Des rampes de fer scellées dans le roc, aux endroits dangereux, en rendent l'accès facile, même aux touristes féminins. Grâce à la lanterne, que le professeur tenait très élevée, la troupe des excursionnistes, disposée en file indienne, gravit sans accident les degrés escarpés du *montoir*. Au bout d'une heure, on atteignit le sommet et on aperçut le toit du chalet se découpant en noir sur le ciel étoilé. Il était temps, car l'oncle César, essoufflé, les épaules coupées par les courroies de son sac, déclarait qu'il n'en pouvait plus.

II.

A l'intérieur du chalet, un bon feu réchauffant ronflait dans le poêle. M. Dumoulin avait écrit au *chalézan* pour annoncer sa venue, et un frugal souper montagnard, déjà servi au bout d'une longue table de sapin, attendait les quatre représentans de la maison Dumoulin et sœur. Tandis que Maurice Tournyer se débarrassait de son sac et souhaitait familièrement le bonsoir aux gens du chalet, Françoise avait tiré son oncle à part et lui représentait qu'il était de la plus simple politesse, après le service rendu par le jeune professeur, de l'inviter à partager le souper préparé pour eux. A quoi le commerçant, très à cheval sur les convenances, acquiesçait par un hochement de tête. Il se dirigea vers Tournyer et lui demanda cérémonieusement de « lui faire le plaisir de souper avec sa famille. » Celui-ci ayant accepté, on se mit à table sans plus de façons.

L'air vif de la montagne avait aiguisé l'appétit de toute la bande.

Prosper Baduel et l'oncle César, surtout, faisaient honneur au souper en l'assaisonnant de grosses plaisanteries de boutiquiers en vacances. Les deux jeunes filles s'étaient décoiffées et mises à l'aise. Elles s'abandonnaient franchement à la joie de cette partie de plaisir, longuement préméditée, et qui paraissait être un événement dans leur vie casanière. Le professeur, placé en face d'elles, à côté de M. Dumoulin, pouvait maintenant les observer plus à loisir, à la lueur des deux lumignons fumeux qui éclairaient la table.

Bien qu'habillées pareillement de jupes claires et de casaques de soie écrue, les deux sœurs formaient un contraste curieux. — Françoise, celle qui paraissait l'aînée, bien qu'elle eût en réalité deux ans de moins que Claudia, était une brune aux traits irréguliers, mais expressifs. De face, elle déplaisait presque au premier aspect; son nez retroussé, aux narines très dilatées, manquait de correction; sa bouche, trop grande et d'un rouge vif, était ornée, sur la lèvre supérieure, d'un duvet qui lui donnait quelque chose de trop viril; ses sourcils épais se rejoignaient presque, et son front assez bas était encore caché par l'abondante crépelure de cheveux noirs frisottans. Mais elle avait de grands yeux d'un bleu vert, lumineux et attirans; elle était remarquablement faite, la poitrine développée, les épaules rondes, le cou et les bras voluptueusement modelés. Vue de profil, avec ses paupières mi-closes, sa joue mate et pleine, ses lèvres charnues, son menton proéminent, sa figure prenait un caractère sensuel et passionné qui arrêtait le regard.

Claudia avait vingt ans. La sveltesse de sa taille et la coupe de son visage la faisaient paraître plus jeune fille que sa sœur. Ses cheveux blonds à reflets roux, séparés en bandeaux, étaient noués sur la nuque par un ruban bleu et retombaient en une grosse natte sur le dos. Ses formes avaient plus de gracilité; ses traits réguliers, mais très mobiles, prenaient en s'animant une vivacité ingénue qu'accroissaient encore deux grands yeux bruns étonnés et une bouche aimable aux coins relevés. Un petit signe noir sur l'une des joues, un nez fin et droit, deux sourcils à la mince ligne brune, un front blanc, lisse et volontaire, achevaient de donner à cette physionomie ouverte une expression à la fois très virginale et très décidée.

Placé entre les deux sœurs, Prosper Baduel, avec sa massive ossature, son large visage carré et vulgaire, sa bouche trop fendue, surmontée d'une grosse moustache rousse, ses yeux ronds et clairs, ses gestes lents d'homme méthodique et minutieux, faisait encore ressortir le charme de ces deux jeunes figures féminines si différentes. Il prodiguait à Claudia ses plus galantes attentions et marquait pour elle une préférence dont Françoise, du reste, ne semblait nullement jalouse. — Maurice Tournyer ne perdait rien

de tous ces détails en écoutant la conversation pesante et terre à terre de l'oncle César. Le souper, servi par la femme du *chalézan*, fut vite dépêché. M. César Dumoulin, fatigué de la montée et les yeux gros de sommeil, avait hâte d'aller s'étendre dans son lit. Il pressait ses nièces d'en finir, et, vers minuit, chacun se mit en mesure de s'installer pour dormir. Les jeunes filles occupaient une petite pièce réservée aux dames; l'oncle et Prosper campaient dans un cabinet contigu. Quant à Maurice, il gagna le grenier et s'allongea tout habillé sur un des lits de camp du dortoir commun.

Il se sentait encore très éveillé. Longtemps il entendit à travers les cloisons de sapin du chalet le rire des jeunes filles monter du rez-de-chaussée, — interrompu par les objurgations courroucées de M. César, que cette joie espiègle empêchait de dormir; — et longtemps, en se retournant sur son mince matelas, il réfléchit à sa rencontre avec la famille Dumoulin.

Encore qu'il entrât à peine dans sa vingt-huitième année, Maurice Tournyer n'était déjà plus ni romanesque ni sentimental. Instruit, ambitieux, très préoccupé de faire son chemin, il voyait surtout le côté positif de la vie et avait, par raison, remisé depuis plusieurs années les chimères sous le hangar. C'était un garçon sérieux, à l'esprit délié, très capable d'affection et de dévoûment à ses heures, mais se tenant en garde contre son cœur, ayant toujours devant les yeux les exigences de l'existence quotidienne et la nécessité de résister aux entraînemens de jeunesse qui seraient de nature à entraver sa carrière universitaire. — Néanmoins, l'agréable aventure de cette soirée souriait à son imagination et il se complaisait à repenser à la jolie figure, au poétique enthousiasme de l'aînée des jeunes filles. Dans les ténèbres de son grenier, il revoyait nettement cette physionomie expressive et chaste, et involontairement il prêtait l'oreille, s'amusant à reconnaître dans les éclats de rire qui montaient du rez-de-chaussée le timbre musical de la voix de Claudia. — Puis, le sens pratique de la vie reprenant le dessus, il se rappelait avoir entendu vanter la solidité commerciale de la maison Dumoulin; il s'abandonnait alors avec moins de scrupules à ses rêveries, en réfléchissant vaguement à la condition sociale de cette aimable fille, et il se promettait de cultiver la connaissance de l'oncle César. — Il s'endormit très tard et fut réveillé en sursaut par la voix du *chalézan*, annonçant aux touristes que quatre heures sonnaient et qu'il était temps de quitter le chalet pour assister au lever du soleil.

Il procéda rapidement à sa toilette, et, en descendant dans la salle commune, il distingua aux premières blancheurs de l'aube, par une porte entre-bâillée, Claudia se coiffant devant un étroit

miroir. Les cheveux épars crépelaient sur les épaules de la jeune fille. La vue d'un bras nu tordant cette masse dorée, le fin profil de Claudia entr'aperçu parmi la chevelure qui ondulait, lui donnèrent une sensation doucement réchauffante; mais, craignant d'être surpris en flagrant délit d'inconvenant espionnage, il s'esquiva sur la pointe des pieds et gagna le pâturage qui s'étendait à gauche du chalet.

L'aube fraîche et bleutée se levait dans un ciel sans nuage. Il fut bientôt rejoint par les deux jeunes filles, frileusement encapuchonnées de tartans, et escortées par le fidèle Prosper. M. Dumoulin, encore las de son ascension, n'avait pas prétendu se lever et s'était replongé énergiquement dans son bain de sommeil. Ils s'assirent silencieusement tous quatre au sommet d'un tertre qu'on nomme le *Signal*. — Devant eux, par-delà deux plans de montagnes encore noires, le Mont-Blanc teinté d'azur découpait son dôme et ses aiguilles sur un ciel limpide dont les rougeurs s'avivaient de plus en plus à mesure que le soleil s'approchait. A droite et à gauche du massif, des cimes blanchissantes dentelaient l'horizon et se perdaient au loin dans la brume matinale. Peu à peu tous les glaciers se nuancèrent d'un rose vif; le soleil, tout d'un bond, se leva derrière les créneaux de la *Roche-Percée* et la chaîne neigeuse étincela d'un bout de l'horizon à l'autre.

— Oh! que c'est beau! s'écria Claudia, empoignée par une émotion qui mouillait ses yeux bruns.

Alors Maurice, touché de cette admiration naïve, sortit de sa réserve et célébra avec éloquence les splendeurs des paysages de la Savoie. Il était joli parleur, ayant l'élocution facile et poétiquement fleurie. Les deux sœurs buvaient ses paroles, et Prosper Baduel, ouvrant deux yeux ronds, l'écoutait avec le respect un peu méfiant des taciturnes pour les gens qui ont le don de parler d'abondance.

Sur leurs têtes, le ciel d'un bleu de turquoise était animé par de continuels vols d'hirondelles de montagne ; à leurs pieds, s'étalaient comme une mer de pierre aux vagues figées, les *lapiaz* qui forment le plateau du Parmelan; — tout un vaste espace rocheux aux lézardes bordées de sapins à demi morts, aux crevasses remplies de neige; — quelque chose d'étrange qui fait rêver aux ruines d'une ville de Titans, et où, çà et là, une flore plantureuse pousse sur d'étroites bandes de terre végétale.

Les fleurs avaient attiré l'attention de Françoise. Incapable de rester longtemps en place, elle força Baduel à l'accompagner à travers les *lapiaz;* de sorte que Maurice demeura en tête-à-tête avec Claudia.

Le soleil leur envoyait maintenant ses premiers traits d'or et les enveloppait d'une tiède caresse. Une paix profonde les environnait, et, sur ce tertre du *Signal*, ils se trouvaient comme en une île déserte. Claudia se sentait peu à peu gênée de cette solitude à deux, et, pour rompre un silence embarrassant, elle questionnait le professeur sur les montagnes dont le cirque immense s'élargissait autour d'eux. Il lui nommait les pointes de l'énorme arête des Aravis, le Charvin à la pyramide bleuâtre, la Tournette pareille à une colossale mitre d'évêque, les cônes verdoyans des Bauges. La jeune fille admirait, s'étonnait, et sa mobile physionomie exprimait un sincère enthousiasme. Maurice jouissait de ses émerveillemens; parfois, au cours de cette démonstration topographique, leurs regards se rencontraient. Alors, le jeune homme s'embrouillait dans ses explications, et de nouveau un périlleux silence les laissait un peu troublés, l'un en face de l'autre.

Maurice Tournyer, dont la travailleuse et monotone existence de professeur était clairsemée de semblables distractions, s'abandonnait sans scrupules au charme d'un tête-à-tête qu'il n'avait point cherché et qui ne se renouvellerait peut-être jamais. Il savourait voluptueusement cette halte trop rare au milieu des ennuyeuses besognes de son métier, cette heure brève où il pouvait laisser battre son cœur et vagabonder son imagination. Claudia, de son côté, jouissait innocemment de ces émotions toutes neuves pour elle, et sa joie se traduisait par un plus humide éclat de ses yeux, par une illumination de tout son visage. Tous deux se taisaient. Le jeune homme, étendant distraitement le bras, cueillait dans le gazon ras des anémones et des gentianes bleues; il les offrait sans parler à Claudia, qui les arrangeait en bouquet, et quand leurs doigts se rencontraient, ils éprouvaient tous deux une exquise langueur fondante qui les attendrissait.

Ils furent tirés de cette molle béatitude par la voix de l'oncle César. Il semblait gourmander Baduel et Françoise qui revenaient avec des brassées de fleurs, et il apparut bientôt près de sa nièce, le sourcil froncé et la bouche plissée. On devinait qu'il était inquiet et fâché de ce tête-à-tête de Claudia avec un jeune homme qu'il connaissait à peine, après tout, et qu'il avait rencontré au coin d'un bois. Aussi pressa-t-il le déjeuner et annonça-t-il son intention de descendre à Annecy avant le gros de la chaleur.

Bien que Maurice Tournyer eût formé le projet de passer tout son dimanche sur le Parmelan, il ne put résister à la tentation d'accompagner la famille Dumoulin jusqu'au chalet Chapuis. Pendant la descente, il laissa les jeunes filles continuer leur récolte de fleurs alpestres le long des rampes du *Grand-Montoir* et il s'appliqua à

gagner les bonnes grâces de l'oncle César et de Baduel. Il y réussit. Le négociant le trouva bien élevé et « distingué; » Prosper lui-même fut ravi des façons affables et de l'air bon enfant du professeur; lorsqu'on arriva au col, on était très bons amis. Aussi le jeune homme, en prenant congé des deux sœurs et de leurs chaperons, crut-il pouvoir solliciter la permission d'aller s'informer chez M. Dumoulin si le retour s'était effectué sans trop de fatigues, — et cette permission lui fut accordée.

Maurice Tournyer, adossé aux assises de la croix de pierre, regarda, non sans une vague mélancolie, le groupe des excursionnistes s'éparpiller et décroître le long des pâturages de La Blonnière. Les deux jeunes filles se détachaient gaîment, avec leurs casaques claires et leurs gerbes fleuries, sur la verdure des prés. — Claudia fermait la marche; avant de disparaître, elle se retourna et répondit par un signe de tête au dernier salut de Maurice. Un pli de terrain la déroba brusquement aux regards du jeune professeur; alors il s'enfonça de nouveau, tout esseulé et rêveur, sous les massifs de sapins qui précédaient le *Grand-Montoir*.

III.

L'habitation et les magasins de la maison « Dumoulin et sœur » étaient situés sur la place Saint-François, dans les bâtimens de l'ancien couvent de la *Grande-Visitation*, — celui-là même où Mme de Warens abjura le protestantisme vers 1722. — Ils faisaient face à une antique bâtisse, maintenant inoccupée, qu'on nomme le *Palais-de-l'Isle* et qui, pareille à une proue de galère, coupe en biseau le courant du Thiou alimenté par le trop-plein du lac. L'eau claire et rapide se partage là en deux bras qui, tantôt à ciel ouvert, tantôt souterrainement, arrosent une bonne partie de la ville et sont reliés à des quais étroits par de petits ponts aux arches moussues. Ce vieux quartier, — une Venise en miniature que menace déjà l'édilité locale, — est un des coins les plus pittoresques d'Annecy. Des verdures touffues, s'échappant d'une cour intérieure, débordent par-dessus les murailles du *Palais-de-l'Isle* et frôlent de leurs branches l'eau du canal où sont installés des lavoirs en plein air. La lumière du levant baigne les assises verdâtres du quai, les façades ventrues qui semblent vouloir s'effondrer dans le Thiou, les balcons de bois fuselés, les estacades délabrées des ponceaux et la fraîche obscurité des voûtes. Dans cette noire vétusté, des notes vives et gaies éclatent à chaque encoignure : — la blancheur des linges étalés, la rougeur intense des pots de géraniums suspendus aux croisées, le vert clair des bal-

cons et des jalousies. Tout cela chante et réjouit l'œil. Si l'on se retourne, on voit pointer à gauche, au-dessus des toits, les tours carrées du château des comtes de Genevois; on aperçoit en face, par-delà la nappe bleue du lac, les cimes calcaires du Parmelan, et on a à sa droite la façade de l'ancienne église de la Visitation, dans l'architecture bâtarde de laquelle se trouvent encastrées les vitrines du magasin de M. Dumoulin.

La devanture, percée d'une double porte vitrée et ornée de glaces séparées par des châssis peints en brun, jure singulièrement avec les pilastres doriques, les coquilles et les lourdes consoles du premier étage. Barrant l'entablement du fronton, une large enseigne s'étale au-dessous d'une grande fenêtre cintrée et porte en caractères dorés sur fond brun :

Mercerie	AU FIL DE LA VIERGE	*Gros*
et	—	*et*
Rouennerie.	DUMOULIN ET SŒUR.	*Détail.*

C'est là que, depuis trente années, César Dumoulin et sa sœur, Mme veuve Tavan, dirigent l'une des plus importantes maisons de commerce de la ville et fournissent aux ménagères et aux détaillans de l'arrondissement les objets les plus indispensables à la vie domestique : depuis les aiguilles et les pelotons de fil jusqu'au linge de corps, aux cotonnades et à ces chapeaux de paille à fond plat dont se coiffent les paysannes de la Savoie. Rien n'a été épargné, du reste, après la mort de feu Tavan, pour accroître la prospérité de l'établissement. Le magasin du *Fil de la Vierge* a été l'un des premiers éclairés au gaz; dans les derniers temps, l'oncle César a restauré et décoré la devanture à la moderne. Les glaces limpides et larges permettent aux passans de contempler du dehors l'étalage laborieusement et symétriquement disposé chaque matin par le méthodique Prosper Baduel : — les pièces d'étoffe faisant fond et plissées en éventail, les entrelacs de rubans multicolores, les bouquets de fleurs artificielles, les écheveaux de fil et de soie formant rosace et les fragiles édifices construits avec des chapeaux de paille, s'arrondissant en portiques.

A l'époque où commence ce récit, le personnel placé sous la surveillance de Prosper Baduel se composait de deux demoiselles de magasin et d'un homme de peine chargé des nettoyages et de l'emballage. Mme veuve Tavan remplissait elle-même les fonctions de caissière; elle s'installait de neuf heures du matin à sept heures du soir, dans une cage vitrée, pratiquée à l'entrée de la boutique

oblongue et profonde, d'où l'on pouvait à la fois surveiller les deux comptoirs parallèles et le va-et-vient des cliens. L'étroite banquette de cuir qui meublait cette logette donnait place à deux personnes, et l'oncle César, au retour de ses courses d'affaires, venait souvent y retrouver sa sœur et collaborer à la tenue des livres. Ses deux nièces ne mettaient que rarement les pieds au magasin. Mme Tavan avait jugé plus convenable et plus sûr, depuis qu'elles étaient revenues du Sacré-Cœur de Chambéry, de les soustraire à la promiscuité des cliens et des demoiselles de boutique ; elle exigeait qu'elles demeurassent dans l'appartement particulier qu'elle occupait au premier étage d'une maison contiguë, formant l'encoignure de la place Saint-François. Elle leur réservait les soins du ménage, l'entretien du linge et quelques travaux de broderie. C'était chez elle aussi que l'oncle César et tout le personnel prenaient leurs repas. — Prosper Baduel seul avait le privilège de s'asseoir à la table de famille ; les employées etaient servies à part et l'homme de peine mangeait à la cuisine. — Tout ce monde logeait au-dessus du magasin, y compris l'oncle Dumoulin, dont la chambre n'était guère plus luxueuse que celle de son premier commis. Il n'y rentrait du reste que pour se coucher, ayant l'habitude de passer toutes ses soirées avec sa sœur et ses deux nièces.

Par suite de ces arrangemens, Claudia et Françoise restaient seules pendant une grande partie de la journée et jouissaient d'une liberté relative. Elles ne pouvaient guère en abuser, car leur mère, avant de descendre au magasin, leur assignait des tâches dont elle vérifiait minutieusement l'accomplissement chaque soir. Mme Tavan était une femme nerveuse, brune, sèche, despotique et emportée. Elle avait aimé, disait-on, d'une passion ardente et jalouse feu Tavan, qui était fort beau garçon et représentait dans la maison du *Fil de la Vierge* le côté imaginatif et aventureux. D'après les mauvaises langues, Tavan était mort consumé par ce trop brûlant amour conjugal, et sa veuve, bien que jeune encore et peu faite pour la solitude, avait obstinément refusé de se remarier. L'oncle César, qui appréciait médiocrement son beau-frère et le traitait de rêveur, l'avait en vain pressée de donner un successeur au défunt, elle s'était enfermée dans ses regrets et consacrée à l'éducation de ses deux filles. Elle les aimait à sa façon, avec emportement, les punissant pour les moindres manquemens à l'obéissance filiale, et le lendemain, les gâtant sans mesure. César Dumoulin, aussi autoritaire que sa sœur, mais d'un caractère plus froid et plus égal, essayait sans succès de régler les écarts de ce système d'éducation. Il était, lui aussi, partisan d'une discipline sévère ; mais il voulait que cette sévérité fût mieux équilibrée, et de plus il repro-

chait à Mme Tavan d'élever ses filles trop en demoiselles. — En somme, malgré leurs prétentions éducatrices, les deux négocians, absorbés par leurs besognes commerciales, et n'ayant ni le loisir ni la perspicacité nécessaires pour étudier ces deux caractères de jeunes filles, ignoraient absolument l'âme de Claudia et de Françoise, qu'ils n'avaient pas su rendre communicatives.

Françoise tenait beaucoup de sa mère, à laquelle elle ressemblait physiquement. Comme elle, elle était à la fois positive, sensuelle et passionnée, toute de premier mouvement, n'ayant pas un grain d'idéal, mais néanmoins capable de commettre quelque folie sous l'impulsion irrésistible de ses nerfs. — Claudia avait hérité de la fermeté et de l'énergie de Mme Tavan, mais elle ressemblait surtout à son père. Elle tenait de lui une nature tendre, enthousiaste et rêveuse. Elle était romanesque d'instinct, sans avoir jamais lu d'autres romans que les enfantines fictions de la bibliothèque Mame. Elle avait grandi dans le milieu froid, correct, prosaïquement affairé de la maison Dumoulin, comme un lis blanc qui pousserait entre les dalles d'une halle aux marchandises.

Abandonnées à elles-mêmes dans cette silencieuse demeure de la place Saint-François; occupées à des besognes matérielles de ménage et de couture; n'ayant d'autres distractions que la monotone contemplation des rares passans qui traversaient la place, les deux jeunes filles s'étaient depuis l'enfance prises l'une pour l'autre d'une affection très vive. Elles ne s'étaient jamais quittées, et les effusions innocentes, les petites joies, les nuances délicates de ce fraternel amour leur tenait lieu de tout plaisir. Chez Françoise, l'affection était surtout instinctive, passive et égoïste; chez Claudia, elle était plus égale, plus intimement tendre, plus attentive et poétiquement dévouée. Quand, parfois, dans les causeries du soir, l'oncle César faisait quelque discrète et vague allusion à l'époque où il faudrait songer à un mari pour l'une des deux sœurs, la figure de Claudia se rembrunissait et ses yeux devenaient humides, rien qu'à l'idée d'une séparation possible. Quelle que fût l'austérité du régime intérieur de la maison du *Fil de la Vierge*, elle n'avait nullement le désir de changer de mode d'existence, si ce changement devait rompre son intimité avec Françoise.

Et cependant, Dieu sait si elle était maussade et grisement monotone, la vie qu'on menait place Saint-François! — Chaque matin, hiver comme été, pluie ou soleil, Claudia et Françoise partaient pour les provisions en compagnie de la cuisinière. C'était l'unique sortie de la journée. Les mardis et vendredis, jours de marché, elles parcouraient en tous sens la rue Sainte-Claire, où les paysannes se tiennent debout devant leurs paniers de légumes ou leurs corbeilles

de fromages ; puis elles allaient chez les fournisseurs, à travers les rues étroites et caillouteuses de la Filaterie et de Saint-Maurice, sous les arcades trapues où les boutiques s'ouvrent dans une obscurité et une fraîcheur de cave ; et, par de sombres passages voûtés, faisant communiquer les vieux quartiers entre eux, elles s'en revenaient vitement à la maison pour surveiller les apprêts du dîner de midi, qui avait lieu dans une froide et correcte salle à manger lambrissée de noyer ciré. Après dîner, César, Prosper Baduel et Mme Tavan redescendaient au magasin. On enlevait le couvert et, dans la même pièce, transformée en ouvroir, les deux sœurs travaillaient en face l'une de l'autre, de chaque côté de la croisée aux rideaux à demi soulevés. Cela durait jusqu'au souper qu'on servait invariablement à huit heures. A la suite de ce repas sommaire, on faisait cercle autour du poêle en hiver, devant la croisée ouverte, en été, et on causait longuement des affaires de la maison ou des menus incidens de la journée. Puis, quand la grosse voix du bourdon de Notre-Dame sonnait dix heures, on se souhaitait le bonsoir et les jeunes filles montaient au deuxième étage, se coucher dans la pièce qui leur servait de dortoir commun.

Le dimanche apportait quelques modifications à la monotonie du régime quotidien. On donnait campos aux employés, et César emmenait Prosper jusqu'aux Balmettes ou à Albigny, afin de humer l'air de la campagne et de s'ouvrir l'appétit. Pendant ce temps, Mme Tavan et ses filles assistaient à la grand'messe de la cathédrale. On se retrouvait à midi dans la salle à manger, pour le dîner où apparaissaient pompeusement un pâté et une brioche commandés la veille chez la fameuse pâtissière de la rue Filaterie. Après dîner, les vêpres ; puis Mme Tavan et ses filles s'en revenaient au logis par le chemin le plus long. Elles descendaient la rue Royale, dont tous les magasins étaient scrupuleusement fermés, et, s'il faisait beau temps, elles s'attardaient pendant une heure dans les allées ombreuses du Jardin public. Parfois, dans les longs jours, on recevait des visites de cérémonie au salon ; droites et immobiles sur leurs sièges, Claudia et Françoise devaient écouter, en étouffant un bâillement, d'interminables considérations sur la cherté des vivres, l'insubordination des servantes, ou le sermon du matin. Elles s'en dédommageaient une fois seules, en se réfugiant dans l'embrasure de la croisée ouverte. Accoudées au coussinet de damas rouge, posé sur l'appui de la fenêtre, elles regardaient le lac bleuir, les bateaux et les yoles monter ou redescendre dans le chenal, les voyageurs traverser la place et courir vers le *Mont-Blanc,* dont le sifflet annonçait le dernier départ ; — elles écoutaient rêveusement les accords d'une musique militaire jouant sous les platanes du

Pasquier, ou la sonnerie d'un clairon retentissant dans une caserne voisine. Puis le crépuscule tombait. On se mettait à table et, après souper, quelques familles de commerçans de la rue Filaterie venaient jusqu'à onze heures faire une partie de *mariage,* en buvant le vin blanc et en croquant des *riottes de carême* (1).

Les distractions du genre de la partie de campagne au Parmelan étaient tout à fait exceptionnelles. Aussi constituaient-elles dans la vie domestique un remarquable événement. Pendant la semaine qui suivit cette dernière course en montagne, les péripéties de la montée et de la descente furent le texte des conversations des deux sœurs. Chaque soir, au soleil couchant, laissant là leurs travaux de couture, elles s'appuyaient à la barre de la fenêtre et regardaient les montagnes se teinter au loin d'une belle couleur mauve. Alors elles se répétaient, pour la vingtième fois au moins, les détails de leur excursion, et le nom de M. Maurice Tournyer arrivait comme involontairement sur leurs lèvres. Françoise reparlait de sa bonne mine, de la souplesse et de l'élégance de sa démarche. Claudia vantait surtout la douceur de son regard à la fois caressant et pénétrant; elle le trouvait très instruit, très brillant causeur, avec quelque chose de poétique dans sa façon de s'exprimer. Puis subitement, toutes deux devenaient silencieuses, comme si elles eussent voulu réserver pour leur for intérieur le surplus de leurs impressions. Les yeux perdus vers les crêtes vaporeuses de la montagne, elles y cheminaient en imagination en compagnie de Maurice Tournyer. Françoise se remémorait le plaisir secret qu'elle avait eu à marcher au bras du professeur dans l'obscurité du bois de sapins, semé de phosphorescentes lueurs; Claudia revoyait le plateau du *Signal*, baigné de soleil, et Maurice, couché à ses pieds, lui cueillant des fleurs ou lui désignant l'une après l'autre les cimes neigeuses aux appellations sonores...

IV.

Le dimanche d'après, elles se rendirent comme de coutume, avec leur mère, à la messe de la cathédrale. Au dehors, il tombait une pluie douce et le vent des portes battantes apportait une odeur humide qui se mêlait aux senteurs de l'encens. Cette humidité, qui s'évaporait en buées fines et s'ajoutait à la fumée des encensoirs, emplissait le grand vaisseau de la nef d'un jour bleuâtre où s'agitaient confusément les rangées de fidèles agenouillés sur des chaises. L'orgue résonnait majestueusement, tandis que le prêtre et les

(1) Pâtisserie sèche, au poivre et à l'anis.

diacres officiaient avec lenteur. Dans les stalles de noyer du banc d'œuvre, les chanoines, enveloppés de leur manteau brun doublé de rouge, suivaient l'office avec des gestes somnolens et béats. Les chantres psalmodiaient d'une voix bourdonnante; de temps en temps la sonnette d'un enfant de chœur tintait, et l'orgue reprenait sa musique gravement berceuse. Comme on s'agenouillait pour l'élévation, Françoise poussa brusquement du coude le bras de sa sœur :

— Il est là, à droite, derrière nous, chuchota-t-elle.

Claudia laissa tomber son paroissien; en le ramassant, elle se retourna, aperçut Maurice Tournyer et replongea dévotement sa tête dans ses mains, pour cacher une rougeur qui lui était montée au visage. — Appuyé à la barrière qui séparait la nef des bas côtés, le professeur se tenait debout, l'œil fixé sur les jeunes filles. Le jour blanc, tombant d'une des verrières supérieures, l'éclairait jusqu'à mi-corps, montrant sa taille svelte, bien prise dans une jaquette noire boutonnée sur la poitrine, son col blanc rabattu dégageant bien le cou, sa tête aux cheveux coupés en brosse, sa barbe noire fourchue encadrant son visage à l'expression fine et sérieuse. Attentif, les bras croisés, il avait, grâce à ses cheveux noirs très ras et à sa barbe foncée, un peu l'air d'un puritain, mais d'un puritain au regard très tendre.

Claudia vit tout cela d'un clin d'œil; puis, honteuse de sa profane curiosité, se reprochant de mêler aux méditations pieuses des pensées et des préoccupations défendues, elle se prosterna sur sa chaise, courba sa figure sur son paroissien ouvert et s'interdit de regarder davantage derrière elle. Mais elle ne put néanmoins apporter au reste de la messe le recueillement nécessaire; bien qu'elle tînt ses yeux clos, elle conservait la vision très nette de ce beau garçon, dont il lui semblait sentir le regard caressant se poser sur sa nuque. L'orgue se mit de nouveau à résonner et elle l'écouta avec délices, lui trouvant tout à coup des accens d'une tendresse et d'une effusion toutes célestes.

En revenant de la cathédrale par le pont Morand, Claudia et Françoise, avec cette prudente hypocrisie qui se développe instinctivement chez les filles les plus honnêtes, se gardèrent, devant leur mère, de faire la moindre allusion au touriste du Parmelan aperçu dans l'église. Mais lorsqu'elles se retrouvèrent seules dans leur chambre, où elles étaient montées sous prétexte d'ôter leur chapeau, Françoise dit à son aînée :

— Tu sais, ma chère, il est venu à la cathédrale pour nous voir.

— Quelle idée! murmura Claudia, voilà pourtant comme tu te montes la tête, ma pauvre Fanchon!

— Je ne me monte pas la tête, répliqua la cadette avec une pointe de dépit, car je ne suis pour rien dans sa curiosité... Si j'ai dit « nous, » c'était pour ne pas effaroucher ta modestie... Il est venu pour *te* voir...

— Qu'en sais-tu? demanda Claudia en rougissant.

— J'en suis sûre... Je l'observais en dessous, et il te dévorait des yeux... Il est amoureux de toi, ma chère !

— Tais-toi ! s'écria la sœur aînée en baissant la tête et en se précipitant dans l'escalier...

L'après-midi, au sortir des vêpres, comme il pleuvait, Mme Tavan ramena ses filles tout droit au logis, et on s'installa dans le salon. — Cette pièce, qu'on n'habitait guère que le dimanche, avait un aspect glacial et inhospitalier, avec ses rideaux de damas brun, méthodiquement croisés, son piano droit plaqué contre le mur et hermétiquement fermé, ses meubles d'acajou symétriquement disposés en demi-cercle, et ses plantes vertes artificielles qui dressaient rigidement sur une table oblongue leur immobile végétation de papier.

Toute la famille était là et s'ennuyait dominicalement. Mme Tavan, en robe de cachemire noir, feuilletait un prospectus des prix courans d'une maison de rubannerie; sur le fond blanc et or du papier de tenture, son profil irrégulier, énergique et mobile se dessinait avec un relief de médaille : les bandeaux grisonnans et crêpus, assez épais encore et se nouant en un modeste chignon sur la nuque brune et maigre, le front busqué, l'œil luisant sous une paupière ombragée d'un sourcil très noir, le nez retroussé aux ailes frémissantes, la bouche aux lèvres serrées, le menton plein et proéminent. Les deux sœurs, assises près de la table oblongue, lisaient distraitement, l'une un journal de modes, l'autre l'*Introduction à la vie dévote*. César Dumoulin, debout dans l'embrasure de la croisée, tambourinait contre la vitre, en regardant les larges gouttes de pluie ruisseler au dehors sur les carreaux.

Tout à coup on sonna, et la cuisinière, ouvrant la porte du salon, annonça : — M. Maurice Tournyer.

Claudia, sans détacher les yeux de dessus son livre, fut prise d'un battement de cœur; François regarda en dessous la figure surprise de Mme Tavan et se demanda avec anxiété : — Comment maman va-t-elle le recevoir? — L'oncle César s'était vivement retourné et allait au-devant du visiteur.

Maurice Tournyer, un peu intimidé, mais sans gaucherie, s'inclina cérémonieusement devant Mme Tavan et ses filles, puis tendit la main à M. César et lui adressa tout d'abord la parole. — Il usait, dit-il, de la permission qui lui avait été si aimablement accordée et il venait s'informer de la santé de ses compagnons de voyage.

— Tout s'est bien passé, répondit froidement l'oncle César, ces demoiselles ont été enchantées de leur promenade... Ma chère Augustine, ajouta-t-il en présentant le visiteur, M. Maurice Tournyer est le jeune homme dont je t'ai parlé et qui nous a guidés au Parmelan... M. Tournyer est professeur au collège.

Mme Tavan répondit par une glaciale inclination de tête et invita le professeur à s'asseoir. Les deux sœurs, en constatant cet accueil plus que cérémonieux, se sentaient des piqûres d'aiguille aux tempes. Maurice devinait qu'on le recevait un peu comme un intrus, pourtant il ne se démontait pas et commentait longuement les péripéties de l'ascension. La conversation néanmoins se traînait languissante et l'oncle César ne faisait rien pour la ranimer, quand, tout à travers l'entretien, il échappa à Maurice Tournyer de dire qu'il avait passé son enfance à Albertville. Or Albertville était le pays natal de feu M. Tavan, et c'était là que Mme Tavan avait vécu pendant les premières années de son mariage. Justement, il se trouvait que Maurice connaissait la famille du défunt ; il existait même entre lui et les Tavan une lointaine parenté... Il y eut alors un soudain changement dans les manières de Mme Tavan : tout ce qui se rattachait à ce mari si violemment aimé prenait aux yeux de la veuve un intérêt capital. Elle s'échauffa, questionna le jeune homme sur le pays et sur leurs connaissances communes, fut enchantée de ses réponses et le prit brusquement en gré.

Claudia, qui jusque-là avait eu le cœur anxieusement serré, commença de respirer. L'oncle César n'en revenait pas de voir sa sœur si accueillante avec un étranger ; il se détendit à son tour, sa physionomie s'épanouit, et il mit le professeur complètement à l'aise. Sur ces entrefaites, Prosper Baduel rentra et ne parut qu'à demi surpris de se rencontrer avec le touriste du Parmelan. Il avait été touché et flatté, pendant l'excursion, de la familiarité bonne enfant de ce compagnon de voyage ; il ne lui déplaisait pas, aux yeux de ses confrères du commerce d'Annecy, de montrer qu'il était en relation d'intimité avec un professeur du collège. Aussi répondit-il cordialement à la poignée de main de Maurice. La glace était rompue, et quand M. Tournyer se leva pour prendre congé, Mme Tavan le reconduisit jusque sur le palier :

— Nous recevons, lui dit-elle, quelques amis tous les dimanches soir... Si vous voulez bien, monsieur, vous joindre à eux, nous aurons grand plaisir à vous voir, et je serai ravie de causer d'Albertville avec vous...

Maurice Tournyer n'eut garde d'oublier cette invitation, et dès la semaine suivante, il assista à la soirée hebdomadaire des Du-

moulin. Sa présence donna à ces réunions du dimanche une animation qu'elles n'avaient jamais connue. Outre que le jeune homme était un aimable causeur, il possédait une jolie voix et il était bon musicien. Le piano longtemps muet recommença à résonner dans le salon blanc et or de Mme Tavan. Françoise, qui, depuis sa sortie du couvent, avait renoncé à jouer, lorsqu'elle n'avait d'autres auditeurs que l'oncle César et Prosper, se reprit d'un goût très vif pour la musique, du moment où il s'agit d'accompagner le professeur. M. Tournyer charma les habitués du dimanche en leur chantant des romances et des fragmens d'opérette qu'il détaillait fort spirituellement. Bientôt, parmi la société commerçante d'Annecy, il ne fut bruit que des talens du professeur de rhétorique et de l'agréable façon dont on s'amusait maintenant chez les Tavan. Certaines familles de négocians intriguèrent pour être invitées, et cela donna à la maison du *Fil de la Vierge* un relief dont l'amour-propre de Mme Tavan et de l'oncle César fut flatté.

Le professeur ne se contentait pas d'être agréable, il rendait aussi des services utiles. Sachant l'italien, il s'était mis à la disposition de M. Dumoulin pour répondre aux lettres d'une maison de Turin avec laquelle le *Fil de la Vierge* était en affaires. Il avait gagné les bonnes grâces de Prosper Baduel, dont l'instruction était très imparfaite, en devinant ses désirs et en s'offrant à lui donner quelques leçons de grammaire et de style. Bref, en moins d'un mois, il avait eu l'art de se rendre indispensable et il était devenu l'hôte de la maison Dumoulin.

Cette intimité inespérée fut pour les deux jeunes filles une nouveauté pleine de secrètes et sourdes délices. Elle transformait complètement leur vie jusqu'alors si nue et si froide. Elle la colorait et la réchauffait. Sans accuser de préférence pour l'une ou pour l'autre sœur, Maurice Tournyer partageait entre Claudia et Françoise les mêmes délicates attentions, le même empressement aimable et respectueux. Et ainsi, doucement bercées dans un rêve de discrète tendresse, elles goûtaient toutes deux sans arrière-pensée jalouse, ce qu'il y a de plus suave, de plus pur et de meilleur dans l'amour, — l'espérance.

V.

— Êtes-vous sûre, mademoiselle Claudia, que nous tenions le bon chemin?

— Très sûre, monsieur... Nous venons tous les ans, à cette époque, déjeuner aux Grangettes, et je connais le pays mieux que

mon oncle... En suivant ce raccourci, nous serons à la ferme un quart d'heure avant la voiture.

Entre deux haies au pied desquelles courait un filet d'eau limpide, Maurice Tournyer et Claudia Tavan grimpaient une sente ombragée çà et là par des noyers. Devant eux, parmi les pâturages et les vergers, le village de Dingy s'éparpillait en quatre ou cinq petits hameaux dont les toits bruns fumaient sous les arbres. Derrière, les prairies en pente douce dévalaient jusqu'à la gorge où le Fier, entre deux talus boisés, roule ses eaux poissonneuses. — On entrait en octobre; des brumes légères flottaient encore dans les fonds; l'air sonore et frais résonnait des claquemens de fouet et des bruits de roues de la voiture où l'oncle César, Françoise et Prosper Baduel étaient restés avec les provisions.

— Je viens aux Grangettes depuis ma petite enfance, poursuivait Claudia; il n'y a pas un arbre, pas une plaque de mousse sur les murs, qui soient changés depuis ce temps-là... Nos *grangers*, le père et la mère Bouvard, n'ont pas changé non plus; ils ne me paraissent pas plus vieux aujourd'hui qu'il y a une quinzaine d'années... Ils se sont mariés à la ferme quand ils avaient vingt-cinq ans; ils en ont maintenant soixante-dix et ils s'aiment encore comme deux tourtereaux... C'est plaisir de les voir!

— Ce sera un double plaisir pour moi de les voir avec vous, répondit galamment le professeur.

Claudia rougissait sous son chapeau de paille et marchait en baissant la tête, comme pour dissimuler le contentement que lui causait cette réponse. Les mots pris en eux-mêmes n'avaient que la valeur d'un compliment assez banal; mais l'accent pénétré de Maurice, en les prononçant, leur donnait une saveur plus rare. Maurice lui-même goûtait avec délectation la chance de ce tête-à-tête matinal. Il regardait à la dérobée les yeux bruns de Claudia dans la pénombre du chapeau de paille, ses virginales lèvres rouges, la natte d'un blond roux qui lui frôlait les épaules et à l'extrémité de laquelle des cheveux follets brillaient comme de l'or sous le ruban vert qui les nouait. Il trouvait la matinée suavement belle, le ciel clair, l'air limpide et mélodieux. L'attrait qui l'avait entraîné dans le cercle intime de la maison Dumoulin était devenu depuis trois mois de plus en plus vif et l'avait décidé à passer à Annecy tout le temps des vacances, afin de se mêler plus familièrement encore à la compagnie des deux sœurs. Cette matinée dans le sentier de Dingy lui semblait à elle seule compenser largement le léger sacrifice de ses deux mois de liberté.

A un coude de la sente caillouteuse, ils se trouvèrent devant les Grangettes. La maison d'habitation était une vieille bâtisse sa-

voyarde, aux toits bas, aux murs ventrus sur lesquels deux énormes noyers versaient leurs branches feuillues. Une cour herbeuse séparait cette antique demeure des bâtimens du *granger* et du verger en pente, s'inclinant dans la direction du Fier. On entrait de plain-pied dans la cuisine obscure, qui servait de salle à manger et qui, avec un salon modestement meublé et une chambre à coucher orientée au midi, composait toute la partie habitable. — Sur le seuil, ils furent accueillis par un petit vieillard maigre et alerte, à la face scrupuleusement rasée, aux lèvres rentrées et aux yeux rians.

— Bien le bonjour, mam'selle Claudia, s'écria-t-il, vous voilà arrivée la première!.. Je suis content de vous voir en santé... Je vous salue bien aussi, monsieur... Entrez donc! la Josette est allée au village vous quérir des œufs frais et de la crème, mais elle va revenir *d'abord*. Entrez et mettez-vous à l'aise... M. César est avec vous, n'est-ce pas?

— Oui, père Bouvard, répondit Claudia, il vient dans le *char* avec Françoise.

— A la bonne heure!.. Entrez seulement dans la chambre à lit, vous y serez mieux que dans la salle qui est quasiment fraîche comme une cave!..

Toujours les regardant curieusement, le bonhomme les avait introduits dans la chambre à coucher, très égayée de soleil, et dont la fenêtre enguirlandée de vigne donnait sur la vallée du Fier. — Au sortir de l'obscurité de la cuisine, les yeux étaient éblouis par le lumineux tableau qu'on apercevait dans le cadre de cette baie large ouverte. — L'exubérante verdure des prés et des vergers, le bouillonnement de l'eau, l'abondance des fleurs automnales, l'élancement des lointains sommets neigeux, formaient une claire symphonie de couleurs, à la fois surexcitante et pacifique.

Claudia s'était décoiffée, et debout devant la glace ternie de la cheminée, elle lissait ses cheveux ébouriffés par le frôlement du chapeau de paille.

— Hé! hé! s'exclamait le vieillard en clignant ses yeux rians, vous voilà fraîche comme un œillet de la Saint-Jean... Quel âge avez-vous, mam'selle Claudia?

— Vingt ans passés, père Bouvard.

— C'est la belle saison pour se marier... Hé! hé! je me suis laissé dire qu'il en est grandement question... Excusez-moi, si je me mêle de ce qui ne me regarde pas, mais ce gentil monsieur que voici est peut-être bien le jeune homme dont on parle pour vous et que M. César vous gardait en réserve?.. Ma fi, votre oncle a eu la main heureuse et vous ferez une belle paire ensemble!

Claudia avait un pouce de rouge sur la figure et n'osait plus regar-

der Maurice Tournyer, qui, de son côté, surpris de l'indiscrète insinuation du *granger*, se mordait les lèvres et perdait un peu contenance.

Les voyant tous deux interloqués, le vieillard continua en s'adressant à la jeune fille :

— Voyons, il n'y a pas d'offense... C'est tout naturel de songer au mariage quand on est en jeunesse et en santé... Allez, allez, il n'y a encore rien de meilleur que de s'épouser quand les cœurs sont d'accord, et de s'aimer longtemps une fois qu'on s'est marié... Moi qui vous parle, j'ai pris la Josette à vingt-cinq ans ; il y en a quarante-cinq que nous sommes ensemble, et nous nous aimons comme au temps où les cloches sonnaient pour notre messe de mariage... Il n'y a de dommage que si on s'épouse à contre-cœur ; mais si on s'entend bien, c'est tout miel et tout sucre... Hé ! hé !..

A ce moment, le roulement d'une voiture résonna sur le chemin pierreux.

— Voici mon oncle ! s'écria Claudia. — Et tous deux, saisissant cette occasion de se soustraire à l'embarrassant bavardage du granger, se précipitèrent dehors.

Le *char*, cet antique véhicule savoyard où l'on s'assied dos à dos, les jambes pendant de chaque côté des roues, venait d'entrer dans la cour, et l'oncle César aidait Françoise et Prosper à transporter les provisions. Maurice profita du remue-ménage et du va-et-vient occasionnés par l'organisation du déjeuner pour s'esquiver du côté du verger. Il désirait ruminer solitairement la décevante révélation qui venait de tomber des lèvres loquaces du père Bouvard. — Claudia était-elle donc véritablement déjà fiancée, ainsi que l'avait insinué le granger? Et dans ce cas, quel pouvait être ce fiancé mystérieux, tenu en réserve par l'oncle Dumoulin, sinon Prosper Baduel, le seul homme admis depuis longtemps dans l'intimité de la famille Tavan?.. Maurice se reprochait de n'y avoir pas songé plus tôt ; en même temps il s'avouait avec un secret dépit qu'une pareille idée ne lui serait jamais venue, tellement il y avait de disproportion entre cette jolie fille à la nature delicatement affinée, et ce lourd garçon, mal dégrossi, présentant le type achevé du courtaud de boutique... Et cependant la chose était très possible. Ce mariage unissant l'aînée des demoiselles Tavan et le premier commis du *Fil de la Vierge*, très initié aux affaires de la maison, très expert dans la partie, avait dû sourire à Mme Tavan et à l'oncle César, — deux esprits positifs, préoccupés avant tout de la prospérité de leur commerce. — Souriait-il également à Claudia ? — Qui sait? pensait le professeur, il y a tant de complexité et de

contradiction dans ces cœurs obscurs de jeunes filles!.. Il se sentait maintenant désorienté et perplexe. Depuis quelque temps une tendre préférence l'entraînait vers Claudia. Il lui semblait découvrir entre la jeune fille et lui de secrètes sympathies; il s'était bercé de l'illusion qu'elle-même n'était pas indifférente à ses attentions et il lui en coûtait de renoncer à une espérance qui flattait à la fois son cœur et son ambition...

Il fut tiré de sa songerie par les voix des deux sœurs qui venaient de faire irruption dans le verger.

— Hé bien, monsieur le paresseux, s'écria Françoise, n'avez-vous pas honte d'être seul à flâner quand tout le monde est occupé?

Elle tirait après elle une échelle, tandis que Claudia portait une corbeille d'osier.

— Venez, continua la cadette en l'emmenant vers la treille qui tapissait toute la façade de la maison, vous n'êtes pas ici pour vous amuser... Vous allez grimper sur cette échelle afin de cueillir notre dessert. Voici des ciseaux, et maintenant à la besogne!

Maurice s'exécutait en souriant; après avoir appliqué l'échelle contre le treillage, il escaladait lentement les échelons et sa tête nue s'enfonçait à demi dans les pampres, dont les feuilles fraîches lui frôlaient doucement les joues. Il cueillit une longue grappe de *douce-noire* et se retourna. Au pied de l'échelle, foulant insoucieusement des touffes de résédas qui embaumaient, les deux sœurs, tête nue et bras tendus, soulevaient la corbeille d'osier. Dans des jeux d'ombre et de soleil, la blancheur de leurs bras découverts jusqu'au coude paraissait plus laiteuse. Leurs robes claires au col largement rabattu laissaient voir l'attache du cou et un peu de la naissance de la gorge. C'était un spectacle d'un charme imprévu et troublant, que le voisinage de ces deux jeunes têtes si différentes de ligne et d'expression. Dans l'animation de la cueillette, la physionomie irrégulière de Françoise s'embellissait d'un soudain rayonnement. Sa lèvre duvetée et moite d'une légère transpiration avait le velouté pulpeux d'une pêche; sa bouche entr'ouverte montrait de petites dents d'un blanc mouillé; dans ses yeux provocans d'un bleu assombri nageait un magnétique fluide. — L'ovale aminci et fin du visage de Claudia avait une beauté plus pure et plus virginale, mais non moins séduisante. Le sourire contenu de ses lèvres rouges, la matité à peine rosée de sa joue marquée d'un signe noir, les longs cils assourdissant la flamme de ses yeux bruns, la blancheur lisse de son front couronné d'une auréole de cheveux d'or fauve, lui donnaient une grâce printanière. — Tout en fourrageant parmi les pampres, Maurice, dont les yeux ravis allaient de cette tête

brune à cette tête blonde, les comparait involontairement aux grappes noires ou ambrées qu'il détachait de la treille, et il ne savait à laquelle accorder la préférence.

Légères, souples, se haussant sur la pointe des pieds, elles tendaient vers lui leurs mains impatientes et se disputaient chaque grappe avec d'enfantins éclats de rire. Le jeune homme, ému par ces regards lumineux ou caressans, troublé par ces bras nus qui frôlaient ses doigts, était parfois si distrait que les raisins glissaient entre ses mains maladroites et allaient s'égrener à terre.

Comme les grains semés sur le sol, ses pensées moroses de tout à l'heure s'étaient désagrégées et se perdaient diffuses dans une langueur grisante. Il ne songeait plus qu'à déguster les fugaces sensations de plaisir qui montaient vers lui pareilles aux bulles dorées d'une liqueur capiteuse. Il jouissait voluptueusement du contraste de ces deux beautés si diversement captivantes. Son admiration et ses désirs s'envolaient tantôt vers les yeux brûlans de Françoise, tantôt vers les chastes yeux voilés et les lèvres pures de Claudia. Une atmosphère amoureuse l'enveloppait sans que la tendresse dont il était enivré se localisât dans une inclination distincte pour l'une ou l'autre sœur. Leur double jeunesse, leurs grâces jumelles se confondaient à ses yeux jusqu'à déterminer un douteux et dangereux trouble du cœur, qui le poussait à les adorer toutes deux en même temps. — Et les rires sonores continuaient mêlés à de sourds bourdonnemens d'abeilles dans les raisins mûrs; l'odeur des résédas foulés aux pieds s'exhalait plus embaumante, entretenant et accroissant encore dans le cerveau de Maurice cette griserie périlleuse qui l'étourdissait.

— Le panier est plein! remarqua tout à coup la sœur aînée.

— Descendez, monsieur Maurice, ajouta Françoise, et venez nous aider à mettre le couvert.

Il secoua la tête, resta un moment ébloui sur son échelle, puis descendit en trébuchant, comme un homme mal réveillé.

Ils regagnèrent la cuisine ombreuse où la mère Bouvard, de retour aux Grangettes, tenait sur un feu clair de sarmens une poêle toute grésillante. Prosper Baduel, les reins ceints d'un ample tablier bleu, battait gravement des œufs dans un saladier à côtes, et cet accoutrement faisait mieux ressortir encore sa massive et vulgaire encolure. En entrant, les deux sœurs le saluèrent d'espiègles éclats de rire. Mais lui, sans sourciller, continuait à fouetter la mousse dorée avec la même méthodique attention. Dans le salon, dont la fenêtre ouverte était voilée au dehors par l'épaisse frondaison d'un figuier, l'oncle César, aidé du granger, disposait sur le buffet les bouteilles de vin blanc qu'il venait de

quérir en cave. — En un clin d'œil, la nappe de grosse toile fut dressée, et les couverts disposés symétriquement.

— A table! s'exclama d'une voix joviale Prosper Baduel, la face enluminée, précédant Josette Bouvard, qui portait sur un plat long l'omelette aux cèpes, ventrue et odorante.

Le déjeuner fut très gai. L'oncle César et Prosper, tous deux supérieurement endentés, y firent royalement honneur. Françoise, elle aussi, mangeait avec son robuste appétit de dix-huit ans. Claudia et Maurice seuls touchaient plus discrètement à chaque plat. La sœur aînée, les yeux baissés, souriait vaguement aux grosses plaisanteries de Baduel et semblait occupée à renouer intérieurement le fil de ses ressouvenirs. Le professeur, dont l'ivresse gagnée parmi les pampres de la treille paraissait s'être dissipée dans l'obscure fraîcheur de la salle basse, s'étonnait maintenant d'avoir pu se laisser éblouir par la beauté du diable, — provocante, mais un peu garçonnière de Françoise. — Ses yeux se reposaient sur les lignes si pures du visage de Claudia et il était presque honteux d'avoir osé mettre en balance la grâce chaste de l'aînée avec le charme tout sensuel qui émanait de la personne de la cadette. En même temps le souvenir des félicitations indiscrètes du père Bouvard lui revenait avec une subite acuité. Un regret mélancolique lui serrait le cœur à l'idée que Claudia deviendrait peut-être la femme de Baduel. Il la trouvait plus poétiquement attirante, maintenant qu'il la soupçonnait d'être promise à Prosper, et son penchant pour la délicate beauté de la sœur aînée était encore accru par ce dépit si humain qui nous entraîne à désirer ce que nous ne pouvons posséder.

Claudia avait remarqué la rêverie taciturne de Maurice Tournyer. Elle en chercha les motifs et n'en trouva point d'autre que les insinuations ambiguës du vieux Bouvard. — Si les allusions du granger à un projet de mariage médité par l'oncle César avaient pu rendre M. Tournyer songeur à ce point, c'était donc qu'il pensait à elle pour son propre compte?... A cette idée qu'elle pouvait être aimée de Maurice, Claudia frissonnait intérieurement ; une rapide rougeur colorait ses joues et une joie sourde coulait doucement dans son cœur. En même temps un sentiment de dignité et de fierté l'excitait à dissiper l'équivoque qui semblait attrister le professeur. Elle ne voulait point qu'il pût s'imaginer plus longtemps qu'elle était complice des projets prêtés à son oncle et elle se promettait de profiter d'une occasion propice pour faire comprendre à M. Tournyer qu'elle était libre de tout engagement.

Terminé par de copieuses rasades d'Asti mousseux, le déjeuner se prolongea fort avant dans l'après-midi. Quand on se leva de

table, quatre heures sonnaient et le soleil descendait déjà vers la montagne de Veyrier. L'oncle César voulut employer le temps qui lui restait à visiter, en compagnie de Bouvard et de Baduel, des noyers qu'il se proposait de faire abattre. Françoise, qui avait l'esprit pratique, appela Josette Bouvard et s'occupa de remplir les paniers vides avec des tomates et des figues cueillies dans le potager. Maurice et Claudia, abandonnés à eux-mêmes, longèrent côte à côte les allées herbeuses du verger, et vinrent s'asseoir au bord d'une terrasse qui dominait la pente de la vallée.

Déjà, à l'approche du crépuscule, le fond de la gorge s'embrunissait, tandis que les sommets se coloraient de chaudes teintes safranées. De la vallée assoupie le frais bouillonnement du Fier montait vers Dingy et semblait un accompagnement à souhait pour d'intimes confidences échangées à mi-voix. Maurice et Claudia avaient tous deux le sentiment confus de cette complicité de la nature qui invitait les cœurs à s'ouvrir. Pourtant ni l'un ni l'autre n'osaient rompre le silence.

— Vous paraissez préoccupé, monsieur Tournyer, demanda brusquement Claudia, à quoi pensez-vous?

— Tenez-vous à le savoir, mademoiselle? répondit Maurice; je pensais à la singulière illusion de ce vieux granger qui m'a pris pour votre fiancé.

— Oh! murmura-t-elle, c'est une des lubies du père Bouvard... Sous prétexte qu'il est très heureux en ménage, il ne songe qu'à marier son prochain... Il ne faut pas vous en formaliser.

— Je ne m'en formalise nullement; sa méprise était trop flatteuse pour moi... Je regrette seulement qu'il m'ait confondu avec un autre.

— Un autre?.. Vous attachez trop d'importance aux bavardages de ce pauvre homme.

— Pourquoi n'y en aurait-il pas un autre? dit-il tristement, vous êtes d'âge à songer à vous marier,.. et, en tout cas, vos parens peuvent y avoir songé pour vous.

— Je ne le crois pas, répliqua-t-elle gravement; je puis vous assurer que je ne suis engagée à personne... et que je ne reconnais à personne le droit de disposer de moi sans mon consentement.

La physionomie de Maurice s'éclaira. Il releva la tête, regarda un moment la jeune fille, la trouva plus belle encore dans la lumière calme du jour tombant, — et tout à coup enhardi :

— Mademoiselle Claudia, commença-t-il, ce que vous venez de me dire m'encourage à vous parler ouvertement... On peut ne pas être engagé formellement et cependant n'être plus maître de son cœur... Le vôtre est-il encore libre?

— Mais... répondit-elle en affectant de plaisanter pour déguiser son émotion, je le suppose.

— Eh bien! depuis... depuis le soir où je vous ai rencontrée au Parmelan, mon cœur, à moi, ne m'appartient plus. Il est tout entier à vous... Je vous aime!

— Oh! mon Dieu!.. balbutia-t-elle en baissant la tête pour qu'il ne vît pas la joie tendre qui illuminait ses yeux.

— Je vous aime, répéta-t-il d'une voix plus assourdie, et j'ai fait un rêve... ce serait d'être aimé de vous et, si vous y consentiez, de vous consacrer toute ma vie... C'est très vrai, ce que disait le bonhomme Bouvard : il n'y a encore rien de meilleur que de s'épouser quand les cœurs sont d'accord, et... Voilà quel était mon rêve... Croyez-vous qu'il puisse se réaliser?

— Je... je ne sais, soupira-t-elle; cela ne dépend pas de moi... seule.

— Mais il y a une chose qui dépend de vous, insista-t-il avec une tendresse communicative, c'est le don de votre cœur... Vous ne répondez pas?.. Vous détournez la tête?..

— Pourquoi me forcer de parler! murmura-t-elle sans le regarder, ces choses-là ne se disent pas; elles... se devinent.

Il lui saisit le bras : — Eh bien! ai-je deviné juste?.. Vous m'aimez un peu et vous me permettez de vous aimer?

La jeune fille inclina la tête sans répondre.

— Ah! Claudia, s'écria-t-il en la forçant à le regarder; maintenant je me sens de taille à vaincre toutes les résistances,.. et à vous donner tout le bonheur que vous méritez!.. Nous vivrons heureux et, ainsi que les deux vieux des Grangettes, nous nous aimerons encore à soixante-dix ans comme au premier jour!

Leurs regards s'étaient enfin rencontrés et silencieusement se fondaient l'un dans l'autre.

— C'est bien sérieux, n'est-ce pas? demanda-t-elle d'une voix grave et tremblante à la fois; — vous ne vous trompez pas en croyant m'aimer autant que vous le dites?

— Claudia, pouvez-vous douter de mes paroles?

— C'est que, si, plus tard, vous vous aperceviez que vous vous êtes trompé, je serais trop malheureuse.

— Je vous aime, chère enfant, et ma vie vous appartient!

— Eh bien! reprit-elle d'un ton plus affermi, voici ma main... et tant que vous m'aimerez, personne ne pourra l'ôter de la vôtre.

Le bouillonnement du Fier montait toujours plus limpide et plus berceur, tandis que les premières étoiles perlaient dans le ciel; — et en face de ce solennel silence du soir, ils restaient absorbés et comme étourdis par la vivacité de leurs sensations.

Tout à coup, dans la paix du verger déjà assombri, un appel impatient les fit tressaillir : — Claudia! Claudia! — C'était la voix de l'oncle César et, comme ils se levaient précipitamment, ils l'aperçurent qui accourait essoufflé. En retrouvant les deux jeunes gens, tête-à-tête, dans la partie la plus solitaire du verger, M. Dumoulin parut désagréablement surpris. Peut-être avait-il, lui aussi, reçu les intempestives félicitations du père Bouvard, et peut-être l'innocent bavardage du granger lui avait-il mis la puce à l'oreille?.. Il fronçait les sourcils et dévisageait le jeune couple avec des airs soupçonneux.

— Ah çà! dit-il d'un ton de mauvaise humeur, vous êtes donc sourds?.. Le cheval est attelé, et on n'attend plus que vous!

Il saisit vivement le bras de sa nièce et se dirigea vers la cour, où le père et la mère Bouvard hissaient les paniers de fruits et de légumes à l'arrière du char. César Dumoulin avait fait monter Claudia auprès de lui, sur le siège de devant, afin de l'isoler complètement de Maurice Tournyer, qui se trouva en compagnie de Baduel sur l'une des banquettes transversales, dos à dos avec Françoise qui occupait la banquette opposée.

Accompagné par les adieux prolixes des deux grangers, le char s'éloigna en cahotant sur le chemin caillouteux, et l'on gagna silencieusement la route qui côtoie le Fier. L'oncle César fouettait le cheval sans desserrer les dents. Il repensait au tête-à-tête des deux jeunes gens au fond du verger des Grangettes et s'accusait d'imprudence. — Loin de se plaindre du mutisme de son oncle, Claudia lui savait gré de ne point parler. Enveloppée frileusement dans un châle de laine, elle écoutait la grondeuse voix du torrent qui bouillonnait entre les roches du pont Saint-Clair, elle regardait les étoiles qui scintillaient plus vives entre les deux lignes sombres des montagnes brusquement rapprochées, et elle se répétait comme une délicieuse musique les moindres paroles de Maurice Tournyer. — Elle était aimée et aimée du seul homme qu'elle eût sérieusement remarqué, du seul dont la tendresse lui parût désirable!.. Ne devait-elle pas s'estimer heureuse et privilégiée entre toutes les jeunes filles?.. Depuis sa sortie du Sacré-Cœur, elle avait toujours envisagé le mariage avec une secrète appréhension. Sérieuse et réfléchie avant l'âge, il lui répugnait d'imiter quelques-unes de ses compagnes et de conclure un mariage comme on bâcle une affaire. Plutôt que d'épouser un homme qui ne lui plairait pas, elle eût préféré rester fille et même au besoin retourner dans son couvent. Aussi remerciait-elle naïvement le ciel qui lui avait fait rencontrer Maurice Tournyer, et qui avait permis que l'affection du professeur répondît à la sienne. Elle considérait l'engagement qu'elle

venait de prendre sous les pommiers des Grangettes comme aussi sacré et aussi solennel que s'il eût eu lieu à l'église, devant un prêtre. Maintenant qu'elle était liée à Maurice pour la vie, il lui semblait qu'elle n'avait plus rien à désirer sur la terre.

Ces pensées à la fois graves et joyeuses l'accompagnèrent jusque devant la porte du *Fil de la Vierge,* où l'on descendit de voiture et où Maurice prit congé de ses compagnons de route.

Vers dix heures, quand les jeunes filles furent remontées dans leur chambre, Françoise dit à Claudia d'un air pincé :

— Ma chère, je dois t'avertir que l'oncle César était de fort méchante humeur en quittant Dingy, et qu'il m'a grondée de t'avoir laissée seule avec M. Tournyer.

— Quel mal y voit-il? répliqua sèchement Claudia, piquée du ton de sa cadette.

Néanmoins elle ne put s'empêcher de rougir, et son émotion n'échappa point à Françoise qui la dévisageait.

— Quel mal?.. Belle demande!.. Il a peur que M. Maurice ne te fasse la cour... ou que toi-même tu ne te montes la tête.

— Et quand cela serait? murmura-t-elle.

— Comment, quand cela serait?.. — Les traits de Françoise s'allongèrent. — Oh! continua-t-elle avec une pointe d'ironie, quel air de triomphe! Voyons, est-ce que, vraiment?..

— Oui, petite sœur, répondit Claudia en lui prenant les mains, il m'aime.

— Il te l'a dit?

— Ce soir, dans le verger... Et je suis heureuse, bien heureuse!.. parce que, moi aussi, je l'aime.

Françoise restait muette; elle était devenue très pâle et paraissait désappointée.

— Eh bien! reprit Claudia, tu ne m'embrasses pas?.. Est-ce que cela te fait de la peine?

Françoise détourna la tête et haussa les épaules :

— A moi?.. Par exemple!.. Non, Claudia, je ne serai jamais jalouse de toi... Seulement je ne croyais pas... Enfin, soupira-t-elle en dénattant ses cheveux, je te souhaite bonne chance... Mais je crains bien que l'oncle César n'ait d'autres idées et que les choses ne marchent pas au gré de tout le monde!

André Theuriet.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

DEUXIÈME PARTIE (1).

I.

L'autre groupe, bien antérieur à 1789, comprend les besoins qui survivent à la Révolution, parce que la Révolution ne les a pas satisfaits, et d'abord le plus vivace, le plus profond, le plus invétéré, le plus frustré de tous, je veux dire le besoin de justice distributive. — Dans la société politique, comme en toute autre société, il y a des charges et des bénéfices à répartir, et, quand la répartition est équitable, elle se fait d'après une règle évidente d'elle-même et très simple : il faut que, pour chacun, les charges soient proportionnées aux bénéfices, et les bénéfices aux charges, en sorte que, pour chacun, la dépense finale et la recette finale soient exactement compensées l'une par l'autre, et que la quote-part, plus ou moins grande ou petite dans les frais, soit toujours égale à la quote-part, plus ou moins grande ou petite, dans le profit. Or en France, depuis plusieurs siècles, cette proportion manquait ; même elle avait fait place à la proportion inverse. Vers

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

le milieu du XVIIIe siècle, si, dans le budget matériel et moral, on avait fait deux totaux, l'un pour le passif, l'autre pour l'actif, d'un côté la somme des apports exigés par l'État, taxes en argent, corvées en nature, service militaire, subordination civile, obéissances et assujettissemens de toute sorte, bref tous les sacrifices de loisir, de bien-être ou d'amour-propre; de l'autre côté, la somme des dividendes distribués par l'État, quelle qu'en fût l'espèce ou la forme, sûreté des personnes et des propriétés, usage et commodité des routes, délégations de l'autorité publique et assignations sur le trésor public, dignités, rangs, grades, honneurs, traitemens lucratifs, sinécures, pensions et le reste, c'est-à-dire toutes les jouissances de loisir, de bien-être ou d'amour-propre, on aurait pu calculer que, plus un homme fournissait dans l'apport, moins il touchait dans le dividende, et que, plus un homme touchait dans le dividende, moins il fournissait dans l'apport. Partant, en chaque groupe social ou local, il y avait deux groupes : la majorité qui pâtissait au profit de la minorité, la minorité qui profitait au détriment de la majorité, si bien que les privations du grand nombre défrayaient la surabondance du petit nombre, et cela dans tous les compartimens, comme à tous les étages, grâce à la multitude, à l'énormité, à la diversité des privilèges honorifiques ou utiles, grâce aux prérogatives légales et aux préférences effectives qui avantageaient les nobles de cour aux dépens des nobles de province, la noblesse aux dépens des roturiers, les prélats et bénéficiers aux dépens des curés et des vicaires à portion congrue, les deux premiers ordres aux dépens du troisième, la bourgeoisie aux dépens du peuple, les villes aux dépens des campagnes, telle ville ou province aux dépens des autres, l'artisan des corporations aux dépens du travailleur libre, et, en général, les forts, plus ou moins nantis, confédérés et protégés, aux dépens des faibles, plus ou moins nécessiteux, isolés et « indéfendus (1). »

Cent ans avant la Révolution, quelques esprits clairvoyans, des cœurs généreux étaient déjà choqués de cette disproportion scandaleuse (2); à la fin, elle avait choqué tout le monde; car, dans chaque groupe local ou social, presque tout le monde en souffrait, non-seulement le campagnard, le paysan, l'artisan et le roturier, non-seulement le citadin, le curé et le bourgeois notable, mais en-

(1) L'*Ancien Régime*, liv. II, ch. 2, 3, 4 et liv. V.

(2) Pour le ton et le sentiment intime, La Bruyère est, je crois, le premier de ces précurseurs. Cf. ses chapitres sur *les Grands*, sur *le Mérite personnel*, sur *le Souverain et la République*, et, dans son chapitre sur *l'Homme*, ses morceaux sur *les Paysans*, sur *les Nobles de province*, etc. Ce sont déjà les réclamations qu'on applaudira plus tard dans le *Mariage de Figaro;* mais ici, dans cette rédaction anticipée, elles ont plus de profondeur; la gaîté manque, et la disposition dominante est une habitude de tristesse, de résignation, d'amertume.

core le gentilhomme, le grand seigneur, le prélat et le roi lui-même (1), chacun dénonçant les privilèges d'autrui qui lui faisaient tort, sans songer que ses privilèges faisaient tort à autrui, chacun voulant, dans le gâteau public, diminuer la part d'autrui et garder la sienne, tous d'accord pour alléguer le droit naturel et pour réclamer ou accepter en principe la liberté et l'égalité, mais tous d'accord par un malentendu, unanimes seulement pour détruire ou laisser détruire (2), tant qu'enfin, l'attaque étant universelle et la défense étant nulle, c'est l'ordre social tout entier qui périt avec ses abus.

Aussitôt les mêmes abus avaient reparu, et la justice distributive manquait dans la France révolutionnaire encore plus que dans la France monarchique. Par une transposition soudaine, les préférés de l'ancien régime étaient devenus les disgraciés, et les disgraciés de l'ancien régime étaient devenus les préférés; la faveur injuste et la défaveur injuste avaient subsisté, en changeant d'objet. Avant 1789, la nation subissait une oligarchie de nobles et de notables; depuis 1789, elle subissait une oligarchie de jacobins, grands ou petits. Avant la Révolution, il y avait en France trois ou quatre cent mille privilégiés qu'on reconnaissait à leurs talons rouges ou à leurs souliers à boucles d'argent; depuis la Révolution, il y avait en France trois ou quatre cent mille privilégiés qu'on reconnaissait à leur bonnet rouge et à leur carmagnole. Privilégiés entre tous, les trois ou quatre mille nobles vérifiés, présentés et d'antique race, qui, en vertu de leurs parchemins, montaient dans les carrosses du roi, avaient eu pour successeurs les

(1) *Discours prononcé par l'ordre du roi et en sa présence, le 22 février 1787*, par M. de Calonne, contrôleur-général, p. 22. « Que reste-t-il donc pour combler ce vide effrayant (des finances) ? *Les abus.* Les abus qu'il s'agit aujourd'hui d'anéantir pour le salut public, ce sont les plus considérables, les plus protégés, ceux qui ont les racines les plus profondes et les branches les plus étendues. Tels sont les abus dont l'existence pèse sur la classe productive et laborieuse; les abus des privilèges pécuniaires, les exceptions à la loi commune et tant d'exemptions injustes qui ne peuvent affranchir une partie des contribuables qu'en aggravant le sort des autres; l'inégalité générale dans la répartition des subsides et l'énorme disproportion qui se trouve entre les contributions des différentes provinces et entre les charges des sujets du même souverain; la rigueur et l'arbitraire dans la perception de la taille; les bureaux des traites intérieures et les barrières qui rendent les diverses parties du royaume étrangères les unes aux autres; les droits qui découragent l'industrie; ceux dont le recouvrement exige des frais excessifs et des préposés innombrables. »

(2) De Ségur, *Mémoires*, III, 591. En 1791, à son retour de Russie, son frère lui dit en parlant de la révolution : « Tout le monde d'abord en a voulu... Depuis le roi jusqu'au plus petit particulier du royaume, tout le monde y a plus ou moins travaillé : l'un lui permettait d'avancer jusqu'à la boucle de son soulier; l'autre, jusqu'à sa jarretière; celui-là, jusqu'à la ceinture; celui-ci, jusqu'à l'estomac; j'en vois qui ne seront contens que lorsqu'ils en auront par-dessus la tête. »

trois ou quatre mille jacobins de nouvelle pousse, non moins vérifiés et présentés, qui, en vertu de leur brevet civique, siégeaient au club de la rue Saint-Honoré; et la seconde coterie était encore plus dominante, plus exclusive, plus partiale que la première. — Par suite, avant la révolution, le poids de l'impôt était léger pour les gens riches ou aisés, accablant pour les paysans ou le menu peuple; au contraire, depuis la Révolution, les paysans, le menu peuple, ne payaient plus l'impôt (1), et aux riches, aux gens aisés, le gouvernement prenait tout, non-seulement leur revenu, mais aussi leur capital. — D'autre part, après avoir nourri la cour de Versailles, le trésor public nourrissait la plèbe de Paris, bien plus dévorante; et, de 1793 à 1796, l'entretien de cette plèbe lui coûtait vingt-cinq fois autant que, de 1783 à 1786, l'entretien de cette cour (2). — Enfin, à Paris comme à Versailles, les subordonnés qui étaient là au bon endroit, tout près du râtelier central, tiraient à eux de toutes leurs forces et mangeaient beaucoup au-delà de leur portion congrue. Sous l'ancien régime, « dans chaque voyage aux maisons de campagne du roi, les dames d'atour, sur leurs frais de déplacement, gagnaient 80 pour 100, » et une première femme de chambre de la reine, en sus de ses appointemens, se faisait 38,000 francs par an sur la revente des bougies (3). Sous le régime nouveau, dans la distribution des vivres, « les matadors de quartier, » les patriotes des comités révolutionnaires prélevaient leur part d'avance, et une part très ample, au préjudice des affamés de la queue, tel, sept rations pour sa bouche, et tel autre vingt (4). — Ainsi l'iniquité subsistait; en la renversant, on n'avait fait que l'aggraver, et, si l'on voulait bâtir à demeure, il fallait y mettre un terme; car, en tout édifice social, elle introduit un porte-à-faux. Que le porte-à-faux soit à gauche ou à droite, peu importe: tôt ou tard, la bâtisse s'effondre; c'est de cette façon que l'édifice français avait déjà croulé deux fois, la première fois en 1789, par la banqueroute imminente et par le dégoût de l'ancien régime; la deuxième fois, en 1799, par la banqueroute effective et par le dégoût de la révolution.

(1) *La Révolution*, I, 354 à 361. — Stourm, *les Finances de l'ancien régime et de la Révolution*, I, 171 à 177. — (Rapport de Ramel, 31 janvier 1796.) « On aurait de la peine à le croire : les propriétaires fonciers doivent aujourd'hui au trésor public plus de 13 milliards. » — (Rapport de Gaudin, germinal an X, sur l'assiette et le recouvrement des contributions directes.) « Cet état de choses constituait un déficit annuel permanent de plus de 200 millions. »

(2) *L'Ancien Régime*, p. 127, et *la Révolution*, III, 533. (Environ 1,200 millions par an pour le pain de Paris, au lieu de 45 millions pour la maison civile et militaire du roi à Versailles.)

(3) *L'Ancien Régime*, p. 87. — Mme Campan, *Mémoires*, I, 291, 292.

(4) *La Révolution*, II, 151, et III, 500.

Contre ce danger financier, social et moral, un architecte comme le Premier consul est en garde. Il sait que, dans une société bien faite, il ne faut ni surcharge ni décharge, aucun passe-droit, point d'exemptions et point d'exclusions. D'ailleurs « l'État (1), c'est lui; » ainsi, l'intérêt public se confond avec son intérêt personnel, et, pour gérer ce double intérêt, il a les mains libres. Propriétaire et principal habitant de la France à la façon des anciens rois, il n'est pas tenu et gêné, comme les anciens rois, par des précédens immémoriaux, par des concessions faites, par des droits acquis. A la table publique qu'il préside, et qui est sa table, il ne rencontre pas, comme Louis XV ou Louis XVI, des commensaux déjà installés, héritiers ou acheteurs (2) de leurs places, en longues files, depuis le haut bout jusqu'au bas, chacun à son rang selon sa condition, sur un fauteuil, sur une chaise ou sur un tabouret, tous possesseurs légitimes et reconnus de leurs sièges, tous convives du roi, tous autorisés par la loi, la tradition et l'usage à ne pas payer leur dîner ou à le payer moins qu'il ne coûte, à ne pas se contenter des mets qu'on leur passe, à étendre leurs mains devant eux jusqu'aux plats qui sont à leur portée, à se servir eux-mêmes et à emporter la desserte dans leurs poches. A la nouvelle table, point de places occupées d'avance; c'est Napoléon qui la dresse, et, quand il s'y assied, il y est seul, maître d'y appeler qui bon lui semble, maître d'y assigner à chacun sa part, maître de régler le service au mieux de son intérêt et de l'intérêt commun, maître d'introduire dans tout le service l'ordre, la surveillance et l'économie. Au lieu d'un grand seigneur prodigue et négligent, voici enfin, pour commander les fournitures, pour distribuer les portions et pour restreindre la consommation, un administrateur moderne, un entrepreneur qui se sent responsable, un homme d'affaires qui sait compter. Désormais chacun paiera son écot, mesuré d'après sa ration, et chacun aura sa ration, mesurée d'après son écot. — Qu'on en juge par un seul exemple :

(1) *Mémorial.* (Paroles de Napoléon.) « A compter du jour où, adoptant l'unité, la concentration du pouvoir, qui seule pouvait nous sauver.., les destinées de la France ont reposé uniquement sur le caractère, les mesures et la conscience de celui qu'elle avait revêtu de cette dictature accidentelle; à compter de ce jour, *la chose publique, l'État, ce fut moi...* J'étais, moi, toute la clé d'un édifice tout neuf et qui avait de si légers fondemens ! Sa destinée dépendait de chacune de mes batailles. Si j'eusse été vaincu à Marengo, vous eussiez eu dès ce temps-là tout 1814 et 1815. »

(2) Beugnot, *Mémoires*, II, 317. « Être vêtu, être imposé, être appelé à la guerre comme le plus grand nombre, paraissait un supplice, dès qu'on avait trouvé quelque privilège à sa portée, » par exemple le titre de conseiller du roi déchireur de bateaux, ou dégustateur de beurre frais, ou visiteur de marée et de poisson salé. « Ce titre tirait un homme du pair, et il n'y avait pas moins de 20,000 de ces conseillers de toute robe et de tout calibre. »

dans sa propre maison, au centre ordinaire des abus et des sinécures, plus de parasites. Depuis les palefreniers et les marmitons jusqu'aux grands officiers du palais, jusqu'aux chambellans et dames d'honneur, tous ses domestiques, titrés ou non titrés, travaillent et font en personne leur pleine corvée manuelle, administrative ou décorative, de jour et de nuit, à l'heure dite, au plus juste prix, sans grappiller ni gaspiller. Son train et son apparat, aussi pompeux que dans l'ancienne monarchie, comportent les mêmes charges ordinaires et extraordinaires, écuries, bouche, chapelle, chasses, voyages, spectacles à domicile, renouvellement de l'argenterie et des meubles, entretien de douze palais ou châteaux. Mais, sous Louis XV, on calculait que « le café au lait, avec un petit pain pour chacune des dames d'atour, coûtait au roi 2,000 livres par an, » et, sous Louis XVI, « le grand bouillon de nuit et de jour » que buvait quelquefois Madame Royale, âgée de deux ans, figurait sur les comptes de l'année pour 5,201 livres (1). Sous Napoléon, « dans les offices, dans les cuisines, la moindre chose, un simple bouillon, un verre d'eau sucrée n'aurait pas été distribué sans l'autorisation ou le bon du grand-maréchal Duroc. Tout abus est surveillé; les bénéfices des gens sont calculés et réglés d'avance (2). » Par suite, tel voyage à Fontainebleau, qui coûtait à Louis XVI près de 2 millions, ne coûte à Napoléon, avec le même étalage de fêtes, que 150,000 francs, et la dépense totale de sa maison civile, au lieu de monter à 25 millions de livres, reste au-dessous de 3 millions de francs (3). Ainsi le faste est égal, mais les frais sont dix fois moindres; des gens et de l'argent, le nouveau maître sait tirer un rendement décuple : c'est qu'à tout homme qu'il emploie, à tout écu qu'il dépense, il fait suer toute sa valeur. Personne ne l'a surpassé dans l'art d'exploiter les écus et les hommes, et il est aussi habile, aussi soigneux, aussi âpre à se les procurer qu'à les exploiter.

II.

A cet effet, dans la répartition des charges publiques et des emplois publics, il applique les maximes du droit nouveau, et il

(1) *L'Ancien Régime*, 167.

(2) Mme de Rémusat, *Mémoires*, III, 316, 317.

(3) De Beausset, *Intérieur du palais de Napoléon*, I, p. 9 et suivantes : pour l'année 1805, la dépense totale est de 2,338,167 francs; pour l'année 1806, elle monte à 2,770,861 francs, parce que des fonds furent assignés « pour l'augmentation annuelle de l'argenterie, 1,000 assiettes d'argent et autres objets. » — « Napoléon savait, dès le premier jour de l'année, ce qu'il dépenserait (pour sa maison), et jamais personne n'eût osé dépasser les crédits qu'il avait ouverts. »

conforme sa pratique à la théorie; c'est que, par une rencontre singulière, l'ordre social qui, selon les philosophes, est le seul juste en soi, est en même temps le plus avantageux pour lui : il y introduit l'équité, parce que l'équité lui profite. — Et d'abord, en fait de charges publiques, plus d'exemptions. Dispenser de l'impôt ou du service militaire une catégorie de contribuables ou de conscrits, ce serait, chaque année, appauvrir le trésor de tant de millions d'écus, et diminuer l'armée de tant de milliers de soldats. Napoléon n'est pas homme à se priver gratuitement d'un soldat ni d'un écu ; avant tout, il veut que son armée soit complète et que son trésor soit rempli ; pour combler leurs vides, il saisit tout ce qu'il peut atteindre, dans la matière imposable comme dans la matière recrutable. Mais toute matière est limitée; s'il prenait trop peu d'un côté, il faudrait qu'il prît trop de l'autre; impossible de soulager ceux-ci sans accabler ceux-là, et c'est l'accablement, surtout en fait d'impôts, qui, en 1789, a soulevé la Jacquerie universelle, perverti la révolution et démoli la France. — A présent, en fait d'impôts, la justice distributive pose une règle universelle et fixe : quelle que soit la propriété, grande ou petite, et quelle qu'en soit l'espèce ou la forme, terres, bâtimens, créances, argent comptant, gains, revenus ou salaires, c'est l'État qui, par ses lois, ses tribunaux, sa police, sa gendarmerie et son armée, la préserve de l'agression toujours prête au dehors et au dedans; il en garantit, il en procure, et il en assure la jouissance; par conséquent, toute propriété doit à l'État sa prime d'assurance, tant de centimes par franc. Peu importe ici la qualité, la fortune, l'âge ou le sexe du propriétaire : chaque franc assuré, n'importe entre quelles mains, paiera le même nombre de centimes, pas un de plus, pas un de moins. — Tel est le nouveau principe; l'énoncer est facile ; il suffit d'avoir combiné des idées spéculatives, et toute Académie en est capable. L'assemblée nationale de 1789 l'avait proclamé avec fanfare, mais en droit seulement et sans effet pratique. Napoléon le convertit en fait, et désormais la règle idéale s'applique, aussi exactement que le comporte la matière humaine, grâce à deux machines fiscales d'un type nouveau, supérieures dans leur genre, et qui, comparées à celles de l'ancien régime ou à celles de la Révolution, sont des chefs-d'œuvre.

III.

Percevoir l'impôt direct, c'est pratiquer sur le contribuable une opération chirurgicale qui lui enlève un morceau de sa substance :

il en souffre et ne s'y soumet que par contrainte. Quand l'opération est faite sur lui par des mains étrangères, il s'y résigne, bon gré mal gré; mais, qu'il se la fasse lui-même, spontanément et de ses propres mains, il n'y faut point songer. D'autre part, percevoir l'impôt direct selon les prescriptions de la justice distributive, c'est pratiquer sur chaque contribuable une amputation proportionnée à son volume, ou du moins à sa surface; le calcul est délicat, et ce ne sont pas les patiens qu'il faut en charger : car, non-seulement ils sont chirurgiens novices et calculateurs inhabiles, mais encore ils sont intéressés à calculer faux. On leur a commandé de prélever sur leur groupe tel poids total de substance humaine, et de fixer à chaque individu, plus ou moins gros, le poids, plus ou moins grand, qu'il doit fournir; chacun d'eux comprend très vite que, plus on coupera sur les autres, moins on coupera sur lui : or chacun d'eux est plus sensible à sa souffrance, même médiocre, qu'à la souffrance d'autrui, même excessive : partant, chacun d'entre eux, fût-il gros et son voisin petit, est enclin, pour diminuer injustement d'une once son sacrifice propre, à augmenter injustement d'une livre le sacrifice de son voisin. — Jusqu'ici, dans la construction de la machine fiscale, on n'avait pas su ou on n'avait voulu tenir compte de ces sentimens si naturels et si forts; par négligence ou par optimisme, on avait introduit le contribuable dans le mécanisme en qualité de premier agent, avant 1789 en qualité d'agent responsable et contraint, après 1789 en qualité d'agent volontaire et bénévole. C'est pourquoi, avant 1789, la machine était malfaisante, et, depuis 1789, impuissante; avant 1789, son jeu était presque meurtrier (1); depuis 1789, son rendement était presque nul (2). — Enfin, voici des opérateurs indépendans, spéciaux et compétens, éclairés par des informateurs locaux, mais soustraits aux influences locales, tous nommés, payés, appuyés par le gouvernement central, astreints à l'impartialité par le recours du contribuable au conseil de préfecture, astreints à la régularité par la vérification finale d'une cour des comptes, intéressés par leur cautionnement et par des bénéfices au recouvrement intégral des contributions échues et au versement prompt des contributions perçues, tous, percepteurs, contrôleurs, directeurs, inspecteurs et receveurs généraux, bons comptables, surveillés par de bons comptables, maintenus dans le devoir par la crainte, avertis que les malversations, lucratives sous le Direc-

(1) *L'Ancien Régime*, 457 à 468.

(2) *La Révolution*, I, 359 à 364. — Stourm, *ibid.*, 168 à 171. (Discours de Bénard-Lagrave aux Cinq-cents, 11 pluviôse an IV.) « On ne peut se dissimuler que, depuis quelques années, on a voulu s'habituer à ne plus payer d'impôts. »

toire (1), sont punies sous le Consulat (2), bientôt conduits à faire de nécessité vertu, à se glorifier intérieurement de leur rectitude forcée, à se croire une conscience, par suite à acquérir une conscience, bref, à s'imposer volontairement la probité et l'exactitude par amour-propre et point d'honneur. — Pour la première fois depuis dix ans, les rôles nominatifs de l'impôt sont dressés et entrent en recouvrement dès le commencement de l'année (3). Avant 1789, le contribuable était toujours en retard, et le trésor ne recevait chaque année que les trois cinquièmes de l'année courante (4); à partir de 1800, l'impôt direct rentre presque en entier avant le dernier jour de l'année courante, et, un demi-siècle plus tard, les contribuables, au lieu d'être en retard, seront en avance (5). Pour faire la besogne, avant 1789, il fallait, outre le personnel administratif, environ 200,000 collecteurs (6), occupés, deux ans de suite et pendant la moitié de leur journée, à courir de porte en porte, misérables et haïs, ruinés par leur office ruineux, écorchés, écorcheurs, toujours escortés d'huissiers ou de

(1) Stourm, *ibid.*, II, 365. (Discours d'Ozanam aux Cinq-cents, 14 pluviôse an VII.) « Trafic scandaleux... La plupart des receveurs de la république sont des chefs, des souteneurs de banques. » — (Circulaire du ministre des finances, 25 floréal an VII.) « Agiotage effréné auquel un grand nombre de percepteurs se livrent sur les bons de rente et autres valeurs admises en paiement des contributions. » — Rapport de Gros-Cassaud Florimond, 19 septembre 1799.) « Parmi les agens corruptibles et corrupteurs, il n'y a que trop de fonctionnaires publics. » — Mollien, *Mémoires*, I, 222. (En 1800, il vient d'être nommé directeur de la caisse d'amortissement.) « Le compliment banal que je recevais partout (et même des hommes d'État qui affectaient la morale la plus austère) était celui-ci : vous êtes bien heureux d'avoir une place dans laquelle on peut *légitimement* faire la plus grande fortune de France. » — Cf. Rocquain, *État de la France au 18 brumaire*. (Rapports de Lacuée, Fourcroy et Barbé-Marbois.)

(2) Charlotte de Sohr, *Napoléon en Belgique et en Hollande*, 1811, t. I, 243. Sur un haut fonctionnaire condamné pour faux et que Napoléon maintenait au bagne malgré toutes les sollicitations.) « Je n'accorderai jamais de grâce aux dilapidateurs des deniers publics... Ah ! parbleu ! le bon temps des fournisseurs reviendrait de plus belle, si je ne me montrais inexorable pour ces honteux délits. »

(3) Stourm, *ibid.*, I, 177. (Rapport de Gaudin, 15 septembre 1799.) « Il reste encore des rôles à faire pour l'an V, et un tiers de ceux de l'an VII est en retard. » — (Rapport du même, 1er germinal an X.) « Tout était à faire, à l'avènement du consulat, pour l'assiette et le recouvrement des contributions directes : 35,000 rôles de l'an VII restaient encore à former. A l'aide du nouvel établissement, les rôles de l'an VII ont été achevés ; ceux de l'an VIII ont été faits aussi promptement qu'on pouvait l'espérer, et ceux de l'an IX ont été préparés avec une célérité telle que, pour la première fois depuis la révolution, le recouvrement a pu commencer avec l'année même à laquelle ils appartenaient. »

(4) *Archives parlementaires*, VIII, p. 11. Rapport de Necker aux états-généraux, 5 mai 1789.) « Ces deux cinquièmes, quoique légitimement dus au roi, sont toujours en arrière... (Aujourd'hui) tous ces arriérés se montent à environ 80 millions. »

(5) De Foville, *la France économique*, p. 354.

(6) *L'Ancien Régime*, 463.

garnisaires; depuis 1800, 5,000 ou 6,000 percepteurs et autres agens du fisc, honorables, honorés, n'ont besoin que de faire à domicile leur travail de bureau et aux jours dits leur tournée régulière, pour percevoir, sans vexations et avec très peu de contrainte, une somme plus que double : avant 1780, l'impôt direct rapportait environ 170 millions (1); à partir de l'an XI, il en rapporte 360 (2). Du même coup, et par un contrecoup merveilleux, l'ancien taillable, notamment le paysan propriétaire, le petit cultivateur « indéfendu », le privilégié à rebours, le souffre-douleur de la monarchie est déchargé des trois quarts de sa charge immémoriale (3). D'abord, par l'abolition de la dîme et des droits féodaux, il reprend un quart de son revenu net, le quart qu'il payait au seigneur et au clergé; ensuite, par l'application de l'impôt direct à toutes les terres et à toutes les personnes, sa quote-part est réduite de moitié. Avant 1789, sur 100 francs de revenu net, il en versait 14 au seigneur, 14 au clergé, 53 à l'État, et n'en gardait que 18 ou 19 pour lui-même; depuis 1800, sur 100 francs de revenu net, il ne paie plus rien au clergé ni au seigneur, il ne paie guère à l'État, au département et à la commune que 21 francs, et il garde 79 francs dans sa poche (4).

(1) Necker, *De l'administration des finances*, I, 164, et *Rapport aux états-généraux*, 5 mai 1789. (On arrive au chiffre de 170 millions en combinant ces deux documens, et en remarquant que le 3e vingtième est supprimé en 1789.)

(2) Charles Nicolas, *les Budgets de la France depuis le commencement du XIXe siècle* (par tableaux). — De Foville, *ibid.*, 356. — En l'an IX, le total des contributions directes est de 308 millions; en l'an XI, de 360; en l'an XIII, de 376. On estime à 1,500 millions le total du revenu net de la propriété foncière en France vers 1800.

(3) C'est seulement à partir de 1816 qu'on peut démêler le total de chacune des quatre contributions directes (foncière, personnelle, mobilière, portes et fenêtres). En 1821, la foncière est de 265 millions, et les trois autres ensemble font 67 millions. Si l'on prend le chiffre de 1,580 millions auquel l'administration évalue pour cette date le revenu foncier net de la France, on trouve que, sur ce revenu, la foncière prélève alors 16,77 pour 100, et que, jointe aux trois autres, elle prélève alors sur le même revenu 21 pour 100. — Au contraire, avant 1789, les cinq impôts directs correspondans, joints à la dîme et aux droits féodaux, prélevaient sur le revenu net foncier du taillable 81,71 pour 100. (Cf. *l'Ancien Régime*, 452, 453, 459 et suivantes.)

(4) Ce chiffre est capital, et mesure la distance qui sépare l'ancienne et la nouvelle condition de la classe laborieuse et pauvre, surtout à la campagne; de là les sentimens tenaces et les jugemens du peuple à l'endroit de l'Ancien régime, de la Révolution et de l'Empire. — Tous les renseignemens locaux convergent dans le même sens; j'ai vérifié de mon mieux le chiffre ci-dessus : 1° par les *Statistiques des préfets* de l'an IX à l'an XIII et au-delà (imprimées); 2° par les rapports des conseillers d'état en mission pendant l'an IX (publiés par Rocquain, et en manuscrit aux Archives nationales); 3° par les rapports des sénateurs sur leurs sénatoreries et des préfets sur leurs départemens, en 1806, 1809, 1812, en 1814 et 1815 et de 1818 à 1823 (en manuscrit aux Archives nationales); 4° par les observations des étrangers qui voyagent en France de 1802 à 1815. — Par exemple (*A Tour through several of the Midland and Western departments of France*, 1802, p. 23) : « Pas de dîmes, de taxes ecclésiasti-

Si chaque franc assuré payait tant de centimes pour sa prime d'assurance, chaque franc de gain manuel et de salaire devrait payer autant de centimes que chaque franc de gain industriel ou commercial et que chaque franc de revenu mobilier ou foncier, c'est-à-dire plus d'un cinquième de franc, environ 21 centimes. — A ce taux, l'ouvrier qui vit du travail de ses mains, le manœuvre, le journalier qui gagne 1 fr. 15 par jour et travaille 300 jours par an, devrait, sur ses 345 francs de salaire, payer au fisc 69 francs. A ce taux, le paysan ordinaire, cultivateur de son propre champ, propriétaire d'une chaumière et de quelques morceaux de terre qu'il pourrait louer 100 francs par an, devrait, sur ses 445 francs de revenu foncier et de gain manuel, payer au fisc 89 francs (1). A ce taux, et sur un si petit gain, le prélèvement serait énorme; car ce gain, ramassé au jour le jour, suffit juste à faire vivre, et très mal, l'homme et sa famille; si on lui en rognait le cinquième, on le condamnerait à jeûner, lui et sa famille; il ne serait plus qu'un serf ou demi-serf, exploité par le fisc, son seigneur et proprie-

ques, de taxe des pauvres... Le total des taxes prises ensemble ne dépasse qu'un peu le sixième du revenu (*rent-roll*) d'un homme, c'est-à-dire prend 3 shellings 6 pence par livre sterling. » — (*Travels through the south of France, 1807 and 1808*, par le lieutenant-colonel Pinkney, citoyen des États-Unis, p. 162.) A Tours, une maison à deux étages, avec six ou huit fenêtres de façade, écurie, remise, jardin et verger, se loue 20 livres sterling par an, plus l'impôt qui est de 1 livre 10 shellings à 2 livres pour l'état, et d'environ 10 shellings pour la commune. — (*Notes on a journey through july, august and september 1814*, par Morris Birbeck, p. 28.) Près de Cosne (Orléanais), un domaine de 1,000 acres de terres labourables et de 500 acres de bois est loué pour neuf ans, moyennant 9,000 francs par an, plus l'impôt qui est de 1,600 francs. — (*Ibid.*, p. 91.) « Visité la Brie. Bien cultivée, selon le vieux système triennal, blé, avoine et jachère. Loyer (*rent*) moyen de la terre, 16 francs par acre, plus l'impôt qui est 1/5 du loyer. » — Rœderer, III, 474 (sur la sénatorerie de Caen, 1er décembre 1803). « La contribution directe est là dans une proportion très modérée avec le revenu, elle se paie sans grande difficulté. » — Les voyageurs cités plus haut et beaucoup d'autres sont unanimes pour constater le bien-être nouveau du paysan, la mise en culture de tout le sol, l'abondance et le bon marché de toutes les denrées. Morris Birbeck, p. 11. « Chacun m'assure que la richesse et le bien-être des cultivateurs du sol a doublé depuis vingt-cinq ans. » — (*Id.*, p. 43, à Tournon-sur-le-Rhône.) « Je n'avais pas l'idée d'un pays aussi complètement cultivé que celui que nous avons vu depuis Dieppe jusqu'ici. » — (*Id.*, p. 51, à Montpellier.) « Depuis Dieppe jusqu'ici, nous n'avons pas vu, parmi les gens de la classe laborieuse, une seule de ces figures famélliques, usées, misérables, que l'on peut rencontrer dans chaque paroisse, je dirai presque dans chaque ferme de l'Angleterre... Un pays vraiment riche, et pourtant il y a très peu d'individus riches. » — Robert, *de l'Influence de la révolution sur la population*, 1802, p. 41. « Depuis la révolution, j'ai observé, dans le petit village de Sainte-Tulle, que la consommation de la viande a doublé; les paysans, qui autrefois vivaient de lard salé et ne mangeaient de bœuf qu'à Pâques et à Noël, mettent très souvent dans la semaine le pot-au-feu, et ont échangé le pain de seigle contre le pain de froment. »

(1) Le chiffre de 1 fr. 15 pour la journée de travail manuel est une moyenne; je l'ai tiré des statistiques fournies par les préfets de l'an IX à l'an XIII, notamment pour la Charente, les Deux-Sèvres, la Meurthe, la Moselle et le Doubs.

taire ; car le fisc, comme jadis les seigneurs propriétaires, lui prendrait, sur 300 journées de travail, 60 journées de travail. Telle était la condition de plusieurs millions d'hommes et de la très grande majorité des Français sous l'ancien régime. En effet, par les cinq impôts directs, taille, accessoires de la taille, contribution pour les routes, capitation et vingtièmes, le taillable était taxé, non pas seulement d'après le revenu net de sa propriété, s'il en avait une, mais encore et surtout « d'après ses facultés » et ressources présumées, quelles qu'elles fussent, y compris son gain manuel ou son salaire quotidien. — En conséquence, « un malheureux manœuvre, sans aucune possession (1) », qui gagnait 19 sous par jour (2) et 270 livres par an, était imposé à 18 ou 20 livres ; « ainsi, sur ses 300 journées de travail, il y en avait 20 ou 22 qui d'avance appartenaient au fisc. — En conséquence, le taillable de campagne, propriétaire de quelques arpens qu'il aurait pu louer 100 livres et qu'il cultivait de ses propres mains, était imposé à 53 livres ; ainsi, sur ses 300 journées de travail, il y en avait 59 qui d'avance appartenaient au fisc. — Les trois cinquièmes (3) des Français étaient dans ce cas, et l'on a vu les suites inévitables d'un tel régime fiscal, l'excès des extorsions et de la misère, la spoliation, les privations, la fureur sourde des petits et des pauvres. Tout gouvernement est tenu de les ménager, sinon par humanité, du moins par prudence, et celui-ci y est tenu plus qu'un autre, puisqu'il se fonde sur la volonté du grand nombre, sur le vote réitéré de la majorité comptée par têtes.

A cet effet, dans l'impôt direct il fait deux parts : l'une, la contribution foncière, qui n'atteint pas le contribuable sans propriété ; l'autre, la contribution mobilière, qui l'atteint, mais qui est modique : calculée sur le prix du loyer, elle est minime pour une mansarde, un garni, une masure, un taudis quelconque d'ouvrier ou de paysan ; encore, s'ils sont indigens ou si l'octroi est lourd, tôt ou tard le fisc les en dispensera ; ajoutez-y la contribution personnelle qui leur prend depuis 1 fr. 50 jusqu'à 4 fr. 50 par an, et la très petite contribution des portes et fenêtres, 60 centimes par

(1) *L'Ancien Régime*, p. 461.

(2) Arthur Young, II, 259. (Moyenne du prix de la journée de travail en 1789, pour toute la France.)

(3) Environ 15 millions sur 26 millions, au jugement de Mallet-Dupan et d'autres observateurs. — Vers le milieu du XVIIIe siècle, sur une population évaluée à 20 millions d'habitans, Voltaire estime que « beaucoup d'habitans n'ont que la valeur de 10 écus de rente, que d'autres n'en ont que 4 ou 5, et que plus de 6 millions d'hommes n'ont absolument rien. » (*L'homme aux quarante écus.*) — Un peu plus tard, Chamfort (I, 178) ajoute : « C'est une vérité incontestable qu'il y a en France 7 millions d'hommes qui demandent la charité et 12 millions hors d'état de la leur faire. »

an, dans les villages, pour une chaumière qui n'a qu'une porte et une fenêtre, 60 à 75 centimes par an, à la ville, pour une chambre qui est au-dessus du second étage et n'a qu'une fenêtre (1). De cette façon, l'ancienne taxe, qui était accablante, devient légère : au lieu de payer 18 ou 20 livres pour sa taille, sa capitation et le reste, le journalier, l'artisan sans propriété, ne paie plus que 6 ou 7 francs (2) ; au lieu de payer 53 livres pour ses vingtièmes, pour sa taille personnelle, réelle et industrielle, pour sa capitation et le reste, le petit propriétaire cultivateur ne paie plus que 21 fr. Par cette réduction de leur corvée fiscale et par l'augmentation du prix des journées, les hommes pauvres ou gênés qui ne subsistent que par le travail rude et persévérant de leurs bras, laboureurs, maçons, charpentiers, tisserands, forgerons, corroyeurs, portefaix, gens de peine et manœuvres de toute espèce, bref, les mains laborieuses et calleuses redeviennent presque libres : sur leurs 300 jours ouvrables, elles devaient au fisc de 20 à 59 jours ; elles ne lui en doivent plus que de 6 à 19, et gagnent ainsi de 14 à 40 jours francs, pendant lesquels, au lieu de travailler pour lui, elles travaillent pour elles-mêmes. — Calculez, si vous pouvez, ce qu'un pareil allègement ôte au poids du malaise et du souci dans un petit ménage.

IV.

Ceci est une faveur pour les pauvres, en d'autres termes, une atteinte à la justice distributive : par la décharge presque complète des gens sans propriété, la charge de l'impôt direct retombe presque en entier sur les propriétaires. S'ils sont fabricans ou commerçans, ils portent encore une surcharge, l'impôt des patentes, qui est une taxe supplémentaire, proportionnée à leurs bénéfices probables (3). — Enfin, à toutes ces taxes et surtaxes annuelles,

(1) Loi du 3 floréal an x, titre II, article 13, § 3 et 4.

(2) Charles Nicolas, *ibid.* — En 1821, la contribution personnelle et mobilière produit 46 millions ; la contribution des portes et fenêtres, 21 millions : total, 67 millions. D'après ces chiffres, on voit que, si le propriétaire de 100 francs de revenu foncier paie 16 fr. 77 pour sa contribution foncière, il ne paie que 4 fr. 01 pour ses trois autres contributions directes. — Le chiffre de 6 à 7 francs peut encore aujourd'hui être constaté par l'observation directe. — Afin de ne rien omettre, il faudrait y ajouter la prestation en nature, rétablie en principe dès 1802 pour les routes vicinales et départementales : cette taxe, réclamée par les intérêts ruraux, répartie par les pouvoirs locaux, appropriée aux commodités du contribuable, et tout de suite acceptée par les populations, n'a rien de commun avec l'ancienne corvée, sauf l'apparence : de fait, elle est aussi légère que la corvée était lourde. (Stourm, I, 232.)

(3) Charles Nicolas, *les Budgets de la France depuis le commencement du* XIXe *siècle* et de Foville, *la France économique*, p. 365, 373. — Produit des patentes en 1816, 40 millions ; en 1820, 22 millions ; en 1860, 80 millions ; en 1887, 171 millions.

prélevées sur le revenu probable ou certain du capital assis ou du capital roulant, le fisc ajoute une taxe éventuelle sur le capital lui-même : c'est l'impôt de mutation qu'il perçoit toutes les fois que, par donation, héritage ou contrat, à titre gratuit ou à titre onéreux, une propriété change de propriétaire (1), et ce droit, aggravé par le droit de timbre, est énorme, puisque, dans la plupart des cas, il prélève 5, 7, 9 et jusqu'à 10 1/2 pour 100 sur le capital transmis, c'est-à-dire, lorsqu'il s'agit d'immeubles, deux, trois ou même quatre années du revenu. Ainsi, dans cette première tonte, le fisc a largement taillé, aussi largement qu'il a pu ; mais il n'a guère opéré que sur les moutons dont la toison est plus ou moins ample ; ses ciseaux ont à peine effleuré les autres, bien plus nombreux, à poil ras, dont la laine, courte et clairsemée, n'est entretenue que par le salaire quotidien, par les minces profits du travail manuel. — Il y aura compensation, lorsque le fisc, reprenant ses ciseaux, pratiquera sa deuxième tonte : c'est l'impôt indirect qui, même bien assis, bien perçu, est, de sa nature, plus lourd pour les pauvres que pour les gens aisés et les riches.

Par cet impôt, et grâce au jeu préalable de ses douanes, péages, octrois ou monopoles, l'État prélève tant pour cent sur le prix final de certaines marchandises vendues. De cette façon, il participe à un commerce et devient lui-même un commerçant. Or, en bon commerçant, il sait que, pour gagner beaucoup, il doit vendre beaucoup, qu'il a besoin d'une clientèle très large, que la plus large clientèle est celle qui lui donnera tous ses sujets pour clients, bref, qu'il lui faut pour chalands, non-seulement les riches, qui ne

(1) *Ibid.* Produit des droits de mutation (enregistrement et timbre). Enregistrement : en 1820, 127 millions ; en 1860, 306 millions ; en 1886, 518 millions. — Timbre en 1820, 26 millions ; en 1860, 56 millions ; en 1886, 156 millions. Total des droits d'enregistrement et de timbre en 1886, 674 millions. — Le taux des droits correspondans sous l'ancien régime (contrôle, insinuation centième denier, formule) était bien moins élevé ; le principal, ou droit de centième denier, ne prélevait que 1 pour 100 et seulement sur les mutations d'immeuble. Cet impôt sur les mutations est le seul qui ait empiré ; il a été aggravé tout de suite par l'assemblée constituante, et il est d'autant plus exorbitant dans les successions que le passif n'y est pas défalqué de l'actif. — Ce qui explique la résignation des contribuables, c'est que le droit de mutation est perçu par le fisc à un moment unique, *quand la propriété est à peine née ou en train de naître*. En effet, si la propriété change de mains à titre gratuit, par héritage ou donation, il y a chance pour que le nouveau propriétaire, subitement enrichi et trop content d'entrer en possession, ne regimbe pas contre un prélèvement qui ne dépasse guère un dixième et ne le laisse qu'un peu moins riche. Si la propriété change de mains à titre onéreux et par contrôle, il est probable qu'aucun des deux contractans ne voit nettement lequel des deux paie le droit fiscal ; le vendeur peut supposer que c'est l'acheteur, et l'acheteur que c'est le vendeur : grâce à cette illusion, ils sont moins sensibles à la tonte, et chacun d'eux prête son dos, en se disant que c'est le dos de l'autre.

sont que des dizaines de mille, non seulement les gens aises, qui ne sont que des centaines de mille, mais aussi les demi-pauvres et les pauvres qui sont par millions et par dizaines de millions. C'est pourquoi, parmi les marchandises dont la vente lui profitera, il a soin de mettre des denrées que tout le monde achète, par exemple, le sel, le sucre, le tabac, les boissons qui sont d'un usage universel et populaire. Cela fait, suivez les conséquences, et, sur toute la surface du territoire, dans chaque ville ou village, regardez la boutique du débitant. Tous les jours et toute la journée, les consommateurs s'y succèdent ; incessamment leurs gros sous, leurs petites pièces blanches sonnent sur le comptoir ; et, dans chaque petite pièce, dans chaque gros sou, il y a pour le fisc tant de centimes : c'est là sa part, et il est bien sûr de l'avoir, car il la tient déjà, il l'a touchée d'avance. Au bout de l'année, ces innombrables centimes font dans sa caisse un tas de millions, autant et plus de millions qu'il n'en récolte par l'impôt direct.

Et cette seconde récolte a bien moins d'inconvéniens que la première : elle en a moins pour le contribuable qui la subit, et pour l'État qui la fait. — Car d'abord le contribuable souffre moins. Vis-à-vis du fisc, il n'est plus un débiteur simple, contraint de verser telle somme à telle date ; ses versemens sont facultatifs ; ni la date ni la somme ne lui sont prescrites ; il ne paie qu'en achetant, et à proportion de ce qu'il achète, c'est-à-dire quand il veut et aussi peu qu'il veut. Il est libre de choisir son moment, d'attendre que sa bourse soit moins plate ; rien ne l'empêche de réfléchir avant d'entrer chez le débitant, de compter dans sa poche ses gros sous et ses pièces blanches, de préférer d'autres dépenses plus urgentes, de réduire sa consommation. S'il ne va pas au cabaret, sa quote-part, dans les centaines de millions que produit l'impôt sur les boissons, est presque nulle ; s'il s'abstient de fumer et de priser, sa quote-part, dans les centaines de millions que produit l'impôt sur le tabac, est nulle : par cela seul qu'il est économe, prévoyant, bon père de famille et capable de se priver pour les siens, il échappe aux ciseaux du fisc. D'ailleurs, quand il s'y livre, il n'est guère tondu qu'à fleur de peau ; tant que la douane et le monopole ne prélèvent rien sur les objets qui lui sont physiquement indispensables, comme le pain en France, l'impôt indirect n'entame pas sa chair ; à l'ordinaire, les droits fiscaux ou protecteurs, notamment les droits qui renchérissent le tabac, le café, le sucre et les boissons, rognent, non sur sa vie, mais sur les agrémens et les douceurs de sa vie. — Et, d'autre part, dans la perception de ces droits, le fisc peut cacher sa main ; s'il entend son métier, son opération antérieure et partielle disparaît sous l'opération totale qui l'achève et la recouvre ; il se dissimule derrière le marchand. L'acheteur qui

vient se faire tondre ne voit pas les ciseaux ; du moins il n'en a pas la sensation distincte ; or, chez l'homme du peuple, chez le mouton ordinaire, c'est la sensation directe, actuelle, animale, qui provoque les cris, les soubresauts convulsifs, les coups de tête, l'effarement et l'affolement contagieux. Quand on lui épargne cette sensation dangereuse, il se laisse faire ; tout au plus, il murmure contre la dureté des temps ; il n'impute pas au gouvernement la cherté dont il pâtit ; il ne sait pas calculer, décompter, considérer à part le surcroît de prix que lui extorque le droit fiscal. Aujourd'hui encore, vous auriez beau lui dire que, sur les quarante sous que lui coûte une livre de café, l'État prend quinze sous, que, sur les deux sous que lui coûte une livre de sel, l'État prend cinq centimes ; ce n'est là pour lui qu'une idée nue, un chiffre en l'air ; son impression serait tout autre si, à côté de l'épicier qui lui pèse son sel et son café, il voyait de ses yeux l'employé des douanes et des salines, présent, en fonctions, ramasser sur le comptoir les cinq centimes et les quinze sous.

Tels sont les bons impôts indirects : pour qu'ils soient bons, c'est-à-dire tolérables et tolérés, on voit que trois conditions sont requises. Il faut d'abord, dans l'intérêt du contribuable, que le contribuable soit libre d'acheter ou de ne pas acheter la marchandise grevée. Il faut ensuite, dans l'intérêt du contribuable et du fisc, que cette marchandise ne soit point grevée jusqu'à devenir trop chère. Il faut enfin, dans l'intérêt du fisc, que son intervention passe inaperçue. Grâce à ces précautions, on lève l'impôt indirect, même sur les petits contribuables, sans les écorcher ni les révolter. Faute de ces précautions, avant 1789, on les écorchait (1) avec tant de maladresse, qu'en 1789 c'est contre l'impôt indirect qu'ils se sont d'abord révoltés (2), contre le piquet, la gabelle, les aides, les douanes intérieures et les octrois des villes, contre les agens, les bureaux et les registres du fisc, par le meurtre, le pillage et l'incendie, dès le mois de mars en Provence, à Paris dès le 13 juillet, puis dans toute la France, avec une hostilité si universelle, si déterminée, si persévérante, que l'Assemblée nationale, après avoir vainement tenté de rétablir les perceptions suspendues et de soumettre la populace à la loi, finit par soumettre la loi à la populace et supprime par décret l'impôt indirect tout entier (3).

(1) *L'Ancien Régime*, p. 468 à 473.

(2) *La Révolution*, I, 24, 53.

(3) Décret du 31 octobre - 5 novembre 1790, abolissant les droits de traites et supprimant tous les bureaux placés dans l'intérieur du royaume pour leur perception. — Décret du 21-30 mars 1790, abolissant toutes les gabelles. — Décret du 2-17 mars 1791, abolissant tous les droits sur les boissons, et décret du 19-25 février

Telle est, en fait d'impôts, l'œuvre de la Révolution. Des deux sources qui, par leur afflux régulier, remplissent le Trésor public et que l'ancien régime captait et conduisait mal, violemment, par des procédés incohérens et grossiers, elle a presque tari la première, l'impôt direct, et tout à fait tari la seconde, l'impôt indirect. A présent, puisqu'il faut remplir le Trésor vide, il s'agit d'opérer sur la seconde comme sur la première, de la recueillir à nouveau, de l'aménager doucement et sans perte, et le nouveau gouvernement s'y prend, non plus comme l'ancien, en empirique routinier et brutal, mais en ingénieur, en calculateur, en connaisseur du terrain, des obstacles, de la pente, c'est-à-dire de la sensibilité humaine et de l'imagination populaire (1). Et d'abord, plus de ferme : l'état ne vend plus ses droits sur le sel ou les boissons à une compagnie de spéculateurs, simples exploitans, confinés dans l'idée de leur bail temporaire et de leurs rentrées annuelles, uniquement préoccupés de leurs dividendes prochains, attachés sur le contribuable comme des sangsues et invités à le sucer en toute licence, intéressés par les amendes qu'ils touchent à multiplier les procès-verbaux et à inventer les contraventions, autorisés par un gouvernement besogneux qui, vivant de leurs avances, met la force publique à leur service et livre le peuple à leurs exactions. Dorénavant le fisc perçoit lui-même et seul, à son compte; c'est un propriétaire qui, au lieu de louer, fait valoir, et devient son propre fermier; partant, dans son propre intérêt, il tient compte de l'avenir, il limite les recettes de l'année courante afin de ne pas compromettre les recettes des années suivantes, il évite de ruiner le contribuable présent qui est aussi le contribuable futur; il ne prodigue pas les tracasseries gratuites, les poursuites dispendieuses, les saisies, la prison; il répugne à faire d'un travailleur qui lui profite un mendiant qui ne lui rapporte rien ou un détenu qui lui coûte. De ce chef, le soulagement est immense; dix ans avant la Révolution (2), on calculait qu'en

1791, abolissant tous les droits d'octroi. — Décret du 20-27 mars 1791, pour la liberté de la culture, fabrication et vente du tabac; les droits de douane pour l'importation du tabac en feuilles sont seuls maintenus et ne donnent qu'un revenu insignifiant, 1,500,000 à 1,800,000 francs en l'an v.

(1) Gaudin, duc de Gaëte, *Mémoires*, I, 215-217. — L'avantage de l'impôt indirect est très bien expliqué par Gaudin. « Le contribuable ne l'acquitte que lorsqu'il en a la volonté et les moyens. D'autre part, les droits perçus par le fisc se confondant avec le prix de la denrée, le contribuable, en payant sa dette, n'a pensé qu'à satisfaire un besoin ou à se procurer une jouissance. » — Décrets des 16 et 27 mars et 4 mai 1806 (sur le sel), du 25 février 1804, du 24 avril 1806, du 25 novembre 1808 (sur les boissons), du 19 mai 1802, du 6 mars 1804, du 24 avril 1806, du 29 décembre 1810 (sur le tabac.)

(2) Letrosne, *De l'administration des finances et de la réforme de l'impôt* (1779), p. 148, 262. — Laboulaye, *De l'administration française sous Louis XVI*. (Revue des

principal et en accessoires, surtout en frais de perception et en amendes, l'impôt indirect coûtait à la nation le double de ce qu'il rapportait au roi, qu'elle payait 371 millions pour qu'il en reçût 184, que la gabelle seule, pour verser 45 millions dans ses coffres, puisait 100 millions dans les poches du contribuable. Sous le régime nouveau, les amendes deviennent rares; les saisies, les exécutions, les ventes de meubles sont encore plus rares, et les frais de perception, réduits par la consommation croissante, s'abaisseront jusqu'à n'être plus qu'un vingtième, au lieu d'un cinquième, de la recette (1). — En second lieu, le consommateur redevient libre, libre en droit et en fait, de ne pas acheter la marchandise grevée. Il n'est plus contraint, comme autrefois dans les provinces de grande gabelle, de recevoir, consommer et payer le *sel de devoir*, sept livres par tête à 13 sous la livre. Sur la denrée dont il ne peut se passer, sur le pain, il n'y a plus de taxes provinciales, municipales ou seigneuriales, plus de piquet ou droit sur les farines comme en Provence (2), plus de droits sur la vente ou la mouture du blé, plus d'empêchemens à la circulation ou au commerce des grains. Et, d'autre part, par l'abaissement du droit fiscal, par la suppression des douanes intérieures, par l'abolition des péages multipliés, les denrées, autres que le pain et qu'une taxe atteint, redescendent jusqu'à la portée des petites bourses. Au lieu de 13 sous et davantage, le sel ne coûte plus que 2 sous la livre. Une barrique de vin de Bordeaux ne paie plus 200 livres avant d'être débitée par le cabaretier de Rennes (3). Sauf à Paris, et même à Paris, tant que l'exagération des dépenses municipales n'aura pas exagéré l'octroi, l'impôt total sur le vin, le cidre et la bière n'ajoute, même au détail, que 18 pour 100 à leur prix vénal (4), et, dans toute la France, le vigneron, bouilleur de cru, qui récolte et fabrique son propre vin, boit son vin ou même son eau-de-vie, sans payer de ce chef un sou d'impôt (5). — Par suite, la consommation augmente, et, comme il n'y a plus de provinces exemptes ou demi-exemptes, plus de franc salé, plus de privilèges attachés à la naissance, à la condition, à la profession, ou à la ré-

cours littéraires, 1864-1865, p. 677.) — « Je crois qu'on prenait au moins 5, sous Louis XIII, et 4, sous Louis XV, pour avoir 2. »

(1) Paul Leroy-Beaulieu, *Traité de la science des finances*, I, 261. (En 1875, ces frais sont de 5,20 pour 100.) — De Foville, *ibid.* (Frais des douanes et sels, en 1828, 16, 2 pour 100; en 1876, 10,2 pour 100. — Frais des contributions indirectes, en 1828, 14,90 pour 100; en 1876, 3,7 pour 100.) — De Calonne, *Collection des mémoires présentés à l'assemblée des notables, 1787*, p. 63.

(2) L'*Ancien Régime*, 30, 484. — *La Révolution*, I, 15, 23, 24.

(3) L'*Ancien Régime*, p. 472.

(4) Leroy-Beaulieu, *ibid.*, I, 643.

(5) Décrets du 25 novembre 1808 et du 8 décembre 1814.

sidence, le Trésor, avec des droits moindres, perçoit ou gagne autant qu'avant la Révolution : en 1809 et 1810, 20 millions sur le tabac, 54 millions sur le sel, 100 millions sur les boissons, puis, à mesure que le contribuable devient plus riche et plus dépensier, des sommes de plus en plus grosses : en 1884, 305 millions sur le tabac, en 1885, 429 millions sur les boissons (1), sans compter une centaine d'autres millions levés encore sur les boissons par l'octroi des villes. — Enfin, avec une prudence extrême, le fisc se dérobe et parvient presque à épargner au contribuable la présence et le contact de ses agens. Plus d'inquisition domestique. Le gabelou ne fond plus à l'improviste chez la ménagère pour goûter la saumure, vérifier que le jambon n'est point salé avec du faux sel, constater que tout le sel du devoir a bien été employé « pour pot et salière. » Le rat de cave ne fait plus irruption chez le vigneron ou même chez le bourgeois pour jauger ses tonneaux, pour lui demander compte de sa consommation, pour dresser procès-verbal en cas de « gros manquant ou de trop bu, » pour le mettre à l'amende si, par charité, il a donné une bouteille de vin à un malade ou à un pauvre. Les 50,000 douaniers ou commis de la ferme, les 23,000 soldats sans uniforme qui, échelonnés à l'intérieur sur un cordon de 1,200 lieues, gardaient les pays de grande gabelle contre les provinces moins taxées, rédimées ou franches, les innombrables employés des traites et barrières, appliqués comme un réseau compliqué et enchevêtré autour de chaque province, ville, district ou canton, pour y percevoir sur vingt ou trente sortes de marchandises, quarante-cinq grands droits généraux, provinciaux ou municipaux, et près de seize cents péages, bref le personnel de l'ancien impôt indirect a disparu presque entier. Sauf à l'entrée des villes et pour l'octroi, les yeux ne rencontrent plus de commis ; les voituriers qui, du Roussillon ou du Languedoc, transportent à Paris une pièce de vin, n'ont plus à subir, en quinze ou vingt endroits différens, ses perceptions, ses vexations, son bon plaisir, ni à lui imputer les douze ou quinze jours dont son prédécesseur allongeait inutilement leur voyage, et pendant lesquels, dans son bureau, oisifs, à la file, ils devaient attendre ses écritures, sa quittance et son laisser-passer ; il n'y a plus guère que le cabaretier qui voie chez lui son uniforme vert ; après l'abolition de l'inventaire à domicile, près de 2 millions de propriétaires et métayers vignerons sont pour toujours débarrassés de ses visites (2) ; désormais, pour les consommateurs, surtout pour les gens du

(1) Stourm, I, 360, 389. — De Foville, 382, 385, 398.

(2) Ce chiffre est donné par Gaudin.

peuple, il est absent et semble nul. En effet, on l'a transféré à cent ou deux cents lieues de là, aux salines de l'intérieur et des côtes, et à la frontière extérieure. — Là seulement le système est en défaut, et son vice s'étale à nu : c'est la guerre aux échanges, la proscription du commerce international, la prohibition à outrance, le blocus continental, l'inquisition de 20,000 douaniers, l'hostilité de 100,000 fraudeurs, la destruction brutale des marchandises saisies, un renchérissement de 100 pour 100 sur les cotons et de 400 pour 100 sur les sucres, la disette des denrées coloniales, les privations du consommateur, la ruine du fabricant et du négociant, les faillites accumulées coup sur coup en 1811 dans toutes les grandes villes, depuis Hambourg jusqu'à Rome (1). Mais ce vice tient à la politique militante et au caractère personnel du maître; dans son régime fiscal, l'erreur qui corrompt la partie externe n'atteint pas la partie interne; après lui, sous des règnes pacifiques, on l'atténuera par degrés; de la prohibition, on passera à la protection, puis, de la protection excessive, à la protection limitée. Au dedans, avec des perfectionnemens secondaires et avec des corrections partielles, on restera dans la voie tracée par le Consulat et l'Empire; c'est que, dans toutes ses grandes lignes, par la pluralité, l'assiette, la répartition, le taux et le rendement des divers impôts directs ou indirects, la voie est bien tracée, droite et pourtant accommodée aux choses, à peu près conforme aux maximes nouvelles de la science économique, à peu près conforme aux maximes antiques de la justice distributive, orientée soigneusement entre les deux grands intérêts qu'elle doit ménager, entre l'intérêt du contribuable qui paie et l'intérêt de l'État qui reçoit.

Considérez, en effet, ce qu'ils y gagnent l'un et l'autre. — En 1789, l'État n'avait que 475 millions de revenu; ensuite, pendant la Révolution, il n'a presque rien touché de son revenu; il a vécu des capitaux qu'il volait, en vrai brigand, ou des dettes qu'il faisait, en débiteur insolvable et de mauvaise foi. Sous le Consulat et dans les premières années de l'Empire, il a de 750 à 800 millions de revenu, il ne vole plus les capitaux de ses sujets et il ne fait plus de dettes. — En 1789, le contribuable ordinaire payait par l'impôt direct à ses trois souverains anciens ou récens, je veux dire au roi, au clergé, aux seigneurs, plus des trois quarts de son revenu net. Après 1800, c'est moins du quart qu'il paie à l'État, souverain unique qui remplace les trois autres. On a vu le soulagement de l'ancien taillable, du campagnard, petit propriétaire, de l'homme sans propriété, qui vit de son travail manuel : l'allégement de

(1) Thiers, XIII, p. 20 à 55.

l'impôt direct lui a restitué de quatorze à quarante journées franches, pendant lesquelles, au lieu de travailler pour le fisc, il travaille pour lui-même. S'il est marié et père de deux enfans au-dessus de sept ans, l'allégement d'un seul impôt indirect, la gabelle, lui restitue encore douze autres journées, en tout de un à deux mois pleins chaque année, pendant lesquels il n'est plus, comme autrefois, un corveable faisant sa corvée, mais le libre propriétaire, le maître absolu de son temps et de ses bras. — Du même coup, par la refonte des autres taxes et grâce au prix croissant de la main-d'œuvre, ses privations physiques deviennent moindres. Il n'en est plus réduit à ne consommer que le rebut de sa récolte, le blé inférieur, le seigle avarié, la farine mal bluté et mélangée de son, ni à se faire une boisson avec de l'eau versée sur les marcs de sa vendange, ni à vendre son porc avant Noël, parce que le sel dont il faudrait le saler est trop cher (1). Il sale son porc, il le mange, et aussi de la viande de boucherie; il met le pot-au-feu le dimanche; il boit du vin; son pain est plus nutritif, moins noir et plus sain; il n'en manque plus, il ne craint plus d'en manquer. Jadis il avait pour hôte un fantôme lugubre, la fatale figure qui, depuis des siècles, hantait ses jours et ses nuits, la famine, presque périodique sous la monarchie, la famine, chronique, puis aiguë et atroce, pendant la révolution, la famine, qui, sous la république, en trois ans, avait détruit plus d'un million de vies (2). Le spectre immémorial s'éloigne, s'efface; après deux retours accidentels et locaux en 1812 et 1817 (3), il ne reparaîtra plus en France.

(1) La Fayette, *Mémoires*. (Lettre du 17 octobre 1799, et notes recueillies en Auvergne, août 1800.) « Vous savez combien il y avait de mendians, de gens mourans de faim dans votre pays; on n'en voit plus : les paysans sont plus riches, les terres mieux cultivées, les femmes mieux vêtues. » — *L'Ancien Régime*, 445, 446, 450. — *La Révolution*, III, 479, 528.

(2) *L'Ancien Régime*, p. 444. — *La Révolution*, III, 446.

(3) Ces deux disettes ont eu pour causes l'intempérie des saisons et ont été aggravées, la seconde par les suites de l'invasion et par l'obligation d'entretenir 150.000 hommes de troupes étrangères, la première par les procédés de Napoléon, qui applique de nouveau le maximum, avec la même ingérence, le même arbitraire et le même insuccès que la Convention. *Mémoires*, par M. X..., III, 251 à 335.) « Je n'exagère pas en disant qu'il nous a fallu constamment, pour nos opérations d'achat et de transport (des grains), un grand quart de temps, et quelquefois le tiers, au delà de ce que nous aurait demandé le commerce. » — Prolongation de la famine en Normandie. « Des bandes de mendians affamés parcouraient les campagnes... Émeutes et pillages autour de Caen; plusieurs moulins brûlés... Répression par un régiment de la garde impériale. Dans les exécutions qui en furent la conséquence, les femmes mêmes ne furent pas épargnées. » — Aujourd'hui, contre ce danger public, les deux principales garanties sont d'abord l'aisance plus grande, ensuite la multiplication des bonnes routes et des chemins de fer, la célérité et le bon marché des transports, les récoltes surabondantes de la Russie et des États-Unis.

V.

Reste un dernier impôt, celui par lequel l'État prend, non plus l'argent, mais la personne elle-même, l'homme entier, âme et corps, et pendant les meilleures années de sa vie, je veux dire le service militaire. C'est la Révolution qui l'a rendu si lourd; auparavant il était léger : car, en principe, il était volontaire. Seule, la milice était levée de force, et, en général, parmi les petites gens de la campagne : les paysans la fournissaient par le tirage au sort (1). Mais elle n'était qu'un appoint de l'armée active, une réserve territoriale et provinciale, une troupe de renfort et de seconde ligne, distincte, sédentaire, qui, hors le cas de guerre, ne marchait pas; elle ne s'assemblait que neuf jours par an; depuis 1778, on ne l'assemblait plus. En 1789, elle comprenait en tout 75,260 hommes, et leurs noms, inscrits sur des registres, étaient, depuis onze ans, leur seul acte de présence au corps (2). Point d'autres conscrits sous la monarchie; en ceci, ses exigences étaient petites, dix fois moindres que celles de la République et de l'Empire, puisque la République et l'Empire, appliquant la même contrainte, allaient lever, avec des rigueurs égales ou pires, dix fois plus de réquisitionnaires ou de conscrits (3).

A côté de cette milice, toute l'armée proprement dite, toutes les troupes « réglées » étaient, sous l'ancien régime, recrutées par l'engagement libre, non-seulement les vingt-cinq régimens étrangers, Suisses, Irlandais, Allemands et Liégeois, mais encore les cent quarante-cinq régimens français, 177,000 hommes (4). A la

(1) J. Gebelin, *Histoire des milices provinciales* (1882), p. 87, 143, 157, 288. — On trouvera dans cet excellent livre la plupart des textes et détails. — Nombre de villes, Paris, Lyon, Reims, Rouen, Bordeaux, Tours, Agen, Sedan et les deux généralités de Flandre et de Hainault étaient exemptes du tirage au sort; elles fournissaient leur contingent par l'enrôlement de volontaires qu'elles engageaient à leurs frais; la prime d'engagement était payée par les corps de marchands et d'artisans ou par la communauté des habitans. En outre, il y avait beaucoup d'exemptions même dans la roture. (Cf. l'*Ancien Régime*, p. 512.)

(2) J. Gebelin, *ibid.*, 239, 279, 288. (Sauf les huit régimens de grenadiers royaux de la milice, qui, chaque année, sont assemblés pendant un mois.)

(3) Exemple pour un département. (*Statistique de l'Ain*, par Bossi, préfet, 1808.) — Nombre des militaires du département en activité : en 1789, 323; en 1801, 6,729; en 1806, 6,764. — « Le département de l'Ain a fourni près de 30,000 hommes aux armées, tant réquisitionnaires que conscrits. » — Par suite, on remarque dans la population de 1801 une diminution notable des individus de vingt à trente ans, et, dans la population de 1806, une diminution notable des individus de vingt-cinq à trente-cinq ans. Nombre des individus de vingt à trente ans : en 1789, 39,828; en 1801, 35,648; en 1806, 34,083.

(4) De Dammartin, *Événemens qui se sont passés sous mes yeux pendant la révo-*

vérité, l'engagement n'était pas assez libre; souvent, par les manœuvres du racoleur, il était entaché de séduction et de surprise, parfois de fraude ou de violence; mais, sous les réclamations de la philanthropie régnante, ces abus avaient diminué; l'ordonnance de 1788 venait d'en supprimer les plus graves, et, même avec des abus, l'institution avait deux grands avantages. — En premier lieu, l'armée était un exutoire : par elle, le corps social se purgeait de ses humeurs malignes, de son mauvais sang trop chaud ou vicié. A cette date, quoique le métier de soldat fût l'un des plus bas et des plus mal fames, une carrière barrée, sans avancement et presque sans issue, on avait une recrue moyennant 100 francs de prime et un pourboire; ajoutez-y deux ou trois jours et nuits de ripaille au cabaret : cela indique l'espèce et la qualité des recrues; de fait, on n'en trouvait guère que parmi les hommes plus ou moins impropres à la vie civile et domestique, incapables de discipline spontanée et de travail suivi, aventuriers et déclassés, demi-barbares ou demi-chenapans, les uns, fils de famille, jetés dans l'armée par un coup de tête, d'autres, apprentis renvoyés ou domestiques sans place, d'autres encore, anciens vagabonds et ramassés dans les dépôts de mendicité, la plupart ouvriers nomades, traîneurs de rue, « rebut des grandes villes, » presque tous « gens sans aveu; » bref, « ce qu'il y avait de plus débauché, de plus ardent, de plus turbulent dans un peuple ardent, turbulent et un peu débauché (1). » De cette façon on utilisait, au profit de la société, la classe antisociale. Figurons-nous un domaine assez mal tenu où l'on rencontre beaucoup de chiens errans qui peuvent devenir dangereux; on les attire au moyen d'un appât, on leur met un collier au cou, on les tient à l'attache, et ils deviennent des chiens de garde. — En second lieu, par cette institution, le sujet gardait la première et la plus précieuse de ses libertés, la pleine possession et la disposition indéfinie de lui-même, la complète propriété de son corps et de sa vie physique : elle lui était assurée, ga-

lution française, t. II. (État de l'armée française le 1er janvier 1789.) — Total sur pied de paix, 177,890 hommes. — Ceci est l'effectif nominal; l'effectif réel des hommes présens au corps était de 154,000 hommes; en mars 1791, il était tombé au chiffre de 115,000, par la multitude des désertions et la rareté des enrôlemens. (Yung, *Dubois-Crancé et la Révolution*, I, 158; Discours de Dubois-Crancé.)

(1) L'*Ancien Régime*, p. 512, 513. — *La Révolution*, I, 424, 426. — Albert Babeau, *le Recrutement militaire sous l'ancien régime*. (Dans *la Réforme sociale* du 1er septembre 1888, p. 229, 238.) — Selon un officier, « on n'engage que de la canaille, parce qu'elle est à meilleur marché. » — Yung, *ibid.*, I, 32. (Discours de M. de Liancourt à la tribune.) « Le soldat, classe à part et trop peu considérée. » — *Ibid.*, p. 39. (*Vices et abus de la Constitution actuelle française*, mémoire signé par les officiers de plusieurs régimens, le 6 septembre 1789.) « La majeure partie des soldats [est] tirée du rebut des grandes villes et des gens connus sans aveu. »

rantie contre les empiétemens de l'État, mieux garantie que par les constitutions les plus savantes, car l'institution était une coutume imprimée dans les âmes; en d'autres termes, une convention tacite, immémoriale (1), acceptée par le sujet et par l'État, proclamant que, si l'État avait droit sur les bourses, il n'avait pas droit sur les personnes : au fond et en fait, le roi, dans son office principal, n'était qu'un *entrepreneur* comme un autre; il se chargeait de la défense nationale et de la sécurité publique, comme d'autres se chargent du nettoyage des rues ou de l'entretien d'une digue; à lui d'embaucher ses ouvriers militaires, comme ils embauchent leurs ouvriers civils, de gré à gré, à prix débattu, au taux courant du marché. Aussi bien, les sous-entrepreneurs avec lesquels il traitait, le colonel et les capitaines de chaque régiment, subissaient, comme lui, la loi de l'offre et de la demande; il leur allouait tant par recrue (2), pour remplacer les manquans, et ils s'obligeaient à maintenir au complet leur équipe. C'est eux qui, à leurs risques, à leurs frais, devaient se procurer des hommes, et le racoleur qu'ils dépêchaient, avec un sac d'écus, dans les tavernes, y engageait des artilleurs, des cavaliers ou des fantassins, après marchandage, à peu près comme on y engage des balayeurs, des paveurs ou des égoutiers.

Contre cette pratique et ce principe, la théorie du *Contrat social* a prévalu; on a déclaré le peuple souverain. Or, dans cette Europe divisée, où les États rivaux sont toujours proches d'un conflit, tous les souverains sont *militaires;* ils le sont de naissance, par éducation et profession, par nécessité; le titre comporte et entraîne la fonction. Par suite, en s'arrogeant leurs droits, le sujet s'impose leurs devoirs; à son tour, pour sa quote-part, il est souverain; mais, à son tour et de sa personne, il est militaire (3). Dorénavant, s'il naît électeur, il naît conscrit : il a contracté une

(1) Gebelin, p. 270. Presque tous les cahiers du tiers-état en 1789 demandent l'abolition du tirage au sort, et presque tous les cahiers des trois ordres sont pour le service volontaire, contre le service obligatoire; la plupart demandent, pour armée, une milice de volontaires engagés au moyen d'une prime; cette prime ou prestation en argent serait fournie par les communautés d'habitans, ce qui, en fait, était déjà le cas pour plusieurs villes.

(2) Albert Babeau, *ibid.*, 238. « On allouait aux colonels seulement 100 francs par homme; mais, cette somme étant insuffisante, il fallait prélever le surplus sur les appointemens des officiers. »

(3) Le principe a été posé tout de suite par les Jacobins. (Yung, *ibid.*, 19, 22, 145. Discours de Dubois-Crancé dans la séance du 12 décembre 1789.) « Tout citoyen deviendra soldat de la Constitution. » Plus de tirage au sort ni de remplacement. « Tout citoyen doit être soldat, et tout soldat citoyen. » — Le principe est appliqué pour la première fois par l'appel de 300,000 hommes (26 février 1793), puis par la levée en masse (octobre 1793) qui amène sous les drapeaux 500,000 soldats, volontaires de nom, mais conscrits de fait. (Baron Poisson, l'*Armée et la Garde nationale*, III, 475.)

obligation d'espèce nouvelle et de portée indéfinie; l'État, qui auparavant n'avait de créance que sur ses biens, en a maintenant sur ses membres; jamais un créancier ne laisse chômer ses créances, et l'État trouve toujours des raisons ou des prétextes pour faire valoir les siennes. Sous les menaces ou les souffrances de l'invasion, le peuple a consenti d'abord à payer celle-ci : il la croyai accidentelle et temporaire. Après la victoire et la paix, son gouvernement continue à la réclamer : elle devient permanente et définitive. Après les traités de Lunéville et d'Amiens, Napoléon la maintient en France; après les traités de Paris et de Vienne, le gouvernement prussien la maintiendra en Prusse. De guerre en guerre, l'institution s'est aggravée; comme une contagion, elle s'est propagée d'État en État; à présent, elle a gagné toute l'Europe continentale, et elle y règne avec le compagnon naturel qui toujours la précède ou la suit, avec son frère jumeau, avec le suffrage universel, chacun des deux plus ou moins produit au jour et tirant après soi l'autre plus ou moins incomplet et déguisé, tous les deux conducteurs ou régulateurs aveugles et formidables de l'histoire future : l'un mettant dans les mains de chaque adulte un bulletin de vote, l'autre mettant sur le dos de chaque adulte un sac de soldat : avec quelles promesses de massacre et de banqueroute pour le XXe siècle, avec quelle exaspération des rancunes et des défiances internationales, avec quelle déperdition du travail humain, par quelle perversion des découvertes productives, par quel perfectionnement des applications destructives, par quel recul vers les formes inférieures et malsaines des vieilles sociétés militantes, par quel pas rétrograde vers les instincts égoïstes et brutaux, vers les sentimens, les mœurs et la morale de la cité antique et de la tribu barbare, nous le savons et de reste. Il nous suffit pour cela de mettre face à face les deux régimes militaires, celui d'autrefois et celui d'aujourd'hui : autrefois, en Europe, peu de soldats, quelques centaines de mille; aujourd'hui, en Europe, 16 millions de soldats actuels ou éventuels, tous les adultes, même mariés, même pères de famille, appelés ou sujets à l'appel, pendant vingt ou vingt-cinq ans de leur vie, c'est-à-dire tant qu'ils sont valides; autrefois, pour faire le gros du service en France, point de vies confisquées par décret, rien que des vies achetées par contrat, et des vies appropriées à cette besogne, oisives ou nuisibles ailleurs; environ 150,000 vies de qualité secondaire, de valeur médiocre, que l'État pouvait dépenser avec moins de regrets que les autres, et dont le sacrifice n'était pas un dommage grave pour la société ni pour la civilisation; aujourd'hui, pour faire le même service en France, 3 millions de vies saisies par autorité, et, si elles se dérobent,

saisies par force; toutes ces vies, à partir de la vingtième année, appliquées au même métier manuel et meurtrier, y compris les plus impropres à cette besogne et les mieux adaptées aux autres emplois, y compris les plus inventives et les plus fécondes, les plus délicates et les plus cultivées, y compris celles que distingue un talent supérieur, dont la valeur sociale est presque infinie, et dont l'avortement forcé ou la fin précoce est une calamité pour l'espèce humaine. — Tel est le fruit terminal du régime nouveau; l'obligation militaire y est la contre-partie et comme la rançon du droit politique; le citoyen moderne peut les mettre en balance, comme deux poids. Il place dans le premier plateau sa prérogative de souverain, c'est-à-dire, au fait et au prendre, la faculté de donner, tous les quatre ans, un vote sur dix mille, pour nommer ou ne pas nommer un député sur six cent cinquante. Il place dans le second plateau sa charge effective et positive, trois, quatre ou cinq ans de caserne et d'obéissance passive, ensuite les vingt-huit jours, puis les treize jours de rappel sous les drapeaux, et, pendant vingt ans, à chaque bruit de guerre, l'attente anxieuse du commandement qui lui mettra le fusil en main, pour tuer de sa main ou être tué lui-même. Probablement il finira par constater que les deux plateaux ne sont pas en équilibre, et qu'un droit si creux compense mal une corvée si pleine.

Bien entendu, en 1789, il ne prévoyait rien de semblable; il était optimiste, pacifique, libéral, humanitaire; il ne connaissait ni l'Europe, ni l'histoire, ni le passé, ni le présent; quand la Constituante l'a fait souverain, il s'est laissé faire; il ne savait point à quoi il s'engageait, il ne croyait pas donner sur lui une si grosse créance. Mais, en signant le contrat social, il l'a souscrite; en 1793, elle s'est trouvée exigible, la Convention l'a fait rentrer (1), et voici Napoléon qui la régularise. Désormais tout mâle adulte et valide doit la dette du sang; plus d'exemptions (2) en fait de service mili-

(1) Baron Poisson, l'*Armée et la Garde nationale*, III, 475. (Résumé.) « La tradition populaire a fait, du volontaire de la République, un personnage de convention, qui ne peut être admis par l'histoire... 1° Le premier contingent volontaire, demandé au pays, fut de 97,000 hommes (1791). 60,000 enthousiastes répondirent à cet appel, s'enrôlèrent pour un an et accomplirent cet engagement; mais nulle considération ne put ensuite les retenir sous les drapeaux. 2° Second appel de volontaires en avril 1792. Bien que des levées confuses, partielles, faites à prix d'argent, la plupart des gens sans aveu, de rebut et sans consistance devant l'ennemi. 3° Recrutement de 300,000 hommes, qui échoue en partie; le réquisitionnaire peut toujours s'exempter en fournissant un remplaçant. 4° Levée en masse de 500,000 hommes, qu'on appelle des volontaires, mais qui sont de vrais conscrits. »

(2) *Mémorial* paroles de Napoléon au Conseil d'État). « Je suis intraitable sur les exemptions; elles seraient des crimes; comment charger sa conscience d'avoir fait tuer l'un à la place de l'autre? » — « La conscription était la milice sans privilège : c'était une institution éminemment nationale et déjà fort avancée dans nos mœurs. Il

taire : tous les jeunes gens arrivés à l'âge requis tirent à la conscription et partent tour à tour, selon l'ordre fixé par leur numero de tirage (1). Mais Napoléon est un créancier intelligent ; il sait que cette dette est « la plus affreuse et la plus détestable pour les familles », que ses débiteurs sont des hommes réels, vivans et partant divers, qu'un chef d'État doit tenir compte de leurs différences, je veux dire de leur condition, de leur éducation, de leur sensibilité, de leur vocation, que, non-seulement dans leur intérêt privé, mais encore dans l'intérêt public, non-seulement par prudence, mais aussi par équité, on ne doit pas les astreindre tous, indistinctement, au même métier machinal, à la même corvée manuelle, à la même servitude prolongée et indéfinie de l'âme et du corps. Déjà, sous le Directoire, la loi avait dispensé les jeunes gens mariés et les veufs ou divorcés qui étaient pères (2) ; Napoléon dispense aussi

n'y avait que les mères qui s'en affligeassent encore, et le temps serait venu où une fille n'eût pas voulu d'un garçon qui n'eût pas acquitté sa dette envers la patrie. »

(1) Loi du 8 fructidor an XIII, article 10. — Pelet de La Lozère, 229. (Paroles de Napoléon au Conseil d'État, 29 mai 1804.) — Pelet ajoute : « Le temps du service ne fut pas déterminé... On était, par le fait, exilé de ses foyers pour toute sa vie, et cet exil avait un caractère de perpétuité désolant... Sacrifice entier de l'existence... Moisson annuelle de jeunes gens arrachés à leurs familles pour être envoyés à la mort. » — *Archives nationales*, F⁷, 3014. (Comptes-rendus par les préfets, 1806.) Dès cette date, et même dès l'origine, on constate l'extrême répugnance, qui n'est surmontée que par les moyens extrêmes de contrainte... (Ardèche.) « Si l'on jugeait de l'état du pays par les résultats de la conscription, on pourrait s'en faire une mauvaise idée. » — (Ariège.) « A Brussac, arrondissement de Foix, 4 ou 5 individus s'armèrent de pierres et de couteaux pour procurer l'évasion d'un conscrit arrêté par la gendarmerie... La garnison fut mise dans cette commune. — A Massat, arrondissement de Saint-Girons, quelques brigades de gendarmerie se rendant dans cette commune pour y établir la garnison, afin d'accélérer le départ des conscrits réfractaires, furent assaillies à coups de pierres ; on tira même un coup de fusil sur cette troupe... La garnison fut mise dans ces hameaux, comme dans le reste de la commune. — Dans la nuit du 16 au 17 frimaire dernier, 6 individus étrangers se présentèrent devant la maison d'arrêt de Saint-Girons et réclamèrent à hauts cris Gouazé, conscrit déserteur, condamné. Le geôlier étant descendu, ils se jetèrent sur lui et l'accablèrent de coups. » — (Haute-Loire.) « La colonne mobile continue à se diriger simultanément contre les réfractaires et désobéissans des classes des années 9, 10, 11, 12 et 13, et contre les retardataires de celle de l'an XIV, sur laquelle il reste encore à fournir 134 hommes. » — (Bouches-du-Rhône.) « 50 marins déserteurs et 85 déserteurs ou conscrits des différentes classes ont été arrêtés. » — (Dordogne.) « Sur 1,353 conscrits, 134 ont manqué à leur destination ; 124 réfractaires ou déserteurs du pays et 41 autres ont été arrêtés ; 81 conscrits se sont rendus librement par l'effet de la garnison placée chez eux ; 186 ne se sont pas rendus. Sur 892 conscrits de l'an XIV mis en marche, 101 ont déserté en route. » — (Gard.) « 76 réfractaires ou déserteurs arrêtés. » — (Landes.) « Sur 406 hommes partis, 51 ont déserté en route, etc. » — La répugnance s'aggrave de plus en plus. (Cf. les comptes-rendus analogues de 1812 et 1813, F⁷, 3018 et 3019, le *Journal d'un bourgeois d'Évreux*, p. 150 à 214, et l'Histoire de *1814*, par Henry Houssaye, p. 8 à 24.)

(2) Loi du 19 fructidor an VI.

le conscrit qui a un frère dans l'armée active, celui qui est le fils unique d'une veuve, celui qui est l'aîné de trois orphelins, celui dont le père, âgé de soixante et onze ans, vit du travail de ses mains : ce sont tous des soutiens de famille (1). Il leur adjoint les jeunes gens qui s'enrôlent dans une de ses milices civiles, dans sa milice ecclésiastique ou dans sa milice universitaire, élèves de l'École normale, frères ignorantins, séminaristes ordonnés prêtres, à condition qu'ils s'engageront à le servir et qu'ils le serviront effectivement, les uns pendant dix ans, les autres pendant toute leur vie, sous une discipline plus rigide ou presque aussi rigide que la discipline militaire (2). Enfin, il autorise ou institue le remplacement de gré à gré, par convention privée entre un conscrit et le suppléant volontaire, valide, vérifié, dont le conscrit répond (3). S'ils ont fait entre eux ce marché, c'est librement, en pleine connaissance de cause, et parce que chacun des deux trouve son avantage dans l'échange; l'État n'a pas le droit de les frustrer inutilement l'un et l'autre de cet avantage, et de s'opposer à un échange dont il ne souffre pas. Or il n'en souffre pas, et souvent même il y gagne. Car, ce dont il a besoin, ce n'est pas d'un tel, Pierre ou Paul, mais d'un homme aussi capable que Pierre ou Paul de tirer un coup de fusil, de faire de longues marches, de résister aux intempéries, et tels sont les remplaçans qu'il accepte. Ils doivent être tous (4) « d'une santé forte, d'une constitution robuste », d'une taille suffisante; de fait, étant plus pauvres que les remplacés, ils sont plus habitués aux privations et à la fatigue; la plupart, ayant l'âge viril, valent mieux pour le service que des adolescens levés par anticipation et trop jeunes; quelques-uns sont d'anciens soldats : et dans ce cas le remplaçant vaut deux fois le remplacé, conscrit tout neuf, qui n'a jamais porté le sac ni bivouaqué en plein air. En conséquence, sont admis à se faire remplacer, « les réquisitionnaires (5) et les conscrits de toutes les classes,.. qui ne pourraient supporter les fatigues de la guerre, et ceux qui seront reconnus plus utiles à l'État en continuant leurs travaux et leurs études qu'en faisant partie de l'armée.... »

Napoléon a trop d'esprit pour se laisser conduire par l'exigence aveugle des formules démocratiques; ses yeux, qui voient

(1) Loi du 6 floréal an XI, article 13. — Loi du 8 fructidor an XIII, article 18.

(2) Décret du 29 juillet 1811 (sur l'exemption des élèves de l'École normale). — Décret du 30 mars 1810, titre II, articles 2, 4, 5, 6 (sur la police et le régime de l'École normale). — Décret sur l'organisation de l'Université, titres 6 et 13, 17 mars 1808.

(3) Loi du 17 ventôse an VIII, titre III, articles 1, 13. — Loi du 8 fructidor an XIII, articles 50, 54, 55.

(4) Loi du 8 fructidor an XIII, article 51.

(5) Loi du 17 ventôse an VIII, titre 3, article 1.

les choses à travers les mots, ont remarqué tout de suite que, pour un jeune homme bien élevé et pour un paysan ou un manœuvre, la condition de simple soldat n'est pas égale, qu'un lit passable, un habillement complet, de bons souliers, la sécurité du pain quotidien, un morceau de viande à l'ordinaire, sont pour le second, mais non pour le premier, des nouveautés et, par suite, des jouissances; que la promiscuité et l'odeur de la chambrée, les gros mots et le commandement rude du caporal, la gamelle et le pain de munition, le travail corporel de toute la journée et de toutes les journées, sont pour le premier, mais non pour le second, des nouveautés et, par suite, des souffrances; d'où il suit que, si on applique l'égalité littérale, on institue l'inégalité positive, et qu'en vertu même des nouveaux dogmes, au nom de l'égalité véritable, comme au nom de la liberté véritable, il faut permettre au premier, qui souffrirait davantage, de traiter à l'amiable avec le second, qui souffrira moins. D'autant plus que, par cet arrangement, l'état-major civil sauve ses recrues futures; c'est de dix-neuf à vingt-six ans que les futurs chefs et sous-chefs du grand travail pacifique et fructueux, savans, artistes ou lettrés, jurisconsultes, ingénieurs ou médecins, entrepreneurs du commerce ou de l'industrie, reçoivent et se donnent l'éducation supérieure et spéciale, inventent ou acquièrent leurs idées maîtresses, élaborent leur originalité ou leur compétence; si l'on retire aux talens ces années fécondes, on arrête leur végétation en pleine sève, et l'on fait avorter les capacités civiles, non moins précieuses pour l'État que les capacités militaires (1). — Vers 1804 (2), grâce au remplacement, un conscrit sur quinze dans les campagnes, un conscrit sur sept dans les villes, et, en moyenne, un conscrit sur dix en France, échappe à cet avortement forcé; en 1806, le prix d'un remplaçant varie de 1,800 francs à 4,000 francs (3) et, comme les capitaux sont rares, comme l'ar-

(1) Thibaudeau, p. 108. (Paroles du Premier consul au Conseil d'État.) « Il faut songer aux arts, aux sciences, aux métiers. Nous ne sommes pas des Spartiates... Quant au remplacement, il faut l'admettre. Chez une nation où les fortunes seraient égales, il faudrait que chacun servît de sa personne; mais, chez un peuple dont l'existence repose sur l'inégalité des fortunes, il faut laisser aux riches la faculté de se faire remplacer; on doit seulement avoir soin que les remplaçans soient bons et tirer quelque argent qui serve à la dépense d'une partie de l'équipement de l'armée de réserve des conscrits. »

(2) Pelet de La Lozère, 228.

(3) *Archives nationales*. F⁷ 3014. (Comptes-rendus des préfets, 1806. Prix moyen d'un remplaçant : Basses-Alpes, de 2,000 à 2,500 francs; Bouches-du-Rhône, de 1,800 à 3,000; Dordogne, 2,400; Gard, 3,000; Gers, 4,000; Haute-Garonne, de 2,000 à 3,000; Hérault, 4,000; Vaucluse, 2,500; Landes, 4,000. — Taux moyen de

gent comptant est encore plus rare, une pareille somme est assez grosse. C'est donc la classe riche ou aisée, en d'autres termes la classe plus ou moins cultivée, qui rachète ses fils : on peut compter qu'elle leur donnera la culture plus ou moins complète. De cette façon, elle empêche l'État de faucher tout son blé en herbe et préserve une pépinière de sujets parmi lesquels la société trouvera sa prochaine élite. — Ainsi atténuée, la loi militaire est encore dure : pourtant elle reste tolérable; c'est seulement vers 1807 (1) qu'elle devient monstrueuse, et va s'empirant d'année en année jusqu'à devenir le tombeau de toute la jeunesse française, jusqu'à prendre, pour en faire de la chair à canon, les adolescens qui n'ont pas encore l'âge, et les hommes déjà exemptés ou rachetés. Mais, telle qu'elle était avant ces excès, elle peut, avec des adoucissemens, être maintenue ; il suffira presque de la retoucher, d'ériger en droits les exemptions et la faculté de remplacement, qui n'étaient que des grâces (2), de réduire le contingent annuel, de limiter la durée du service, de garantir aux libérés leur libération définitive, pour faire en 1818 une loi de recrutement suffisante, efficace, qui, pendant plus d'un demi-siècle, atteindra son objet, sans être trop nuisible ni trop odieuse, et qui, parmi tant de lois du même genre, toutes malfaisantes, est peut-être la moins mauvaise.

H. Taine.

l'intérêt de l'argent (Ardèche) : « L'argent, qui était à 1 1/4 et jusqu'à 1 1/2 par mois, a baissé ; il est maintenant à 3/4 pour 100 par mois ou 10 pour 100 par an. » — (Basses-Alpes) : « Le taux commun de l'argent est du 7 au 15 pour 100 par an. » — (Haute-Loire) : « L'intérêt de l'argent a varié dans le commerce de 1 à 3/4 pour 100 par mois. » — (Gard) : « L'intérêt est à 1 pour 100 par mois dans le commerce; les propriétaires trouvent facilement à emprunter à 9 ou 10 pour 100 par an. » — (Haute-Garonne) : « L'argent est à 7/8 ou 1 pour 100 par mois à Toulouse. » — (Hérault) : « L'intérêt de l'argent est de 1 1/4 pour 100 par mois. » — (Vaucluse) : « L'argent est de 3/4 à 1 1/4 pour 100 par mois. »

(1) Thiers, VII, p. 23 et 467. En novembre 1806, Napoléon appelle la conscription de 1807 ; en mars 1807, il appelle la conscription de 1808, et ainsi de suite, toujours de pis en pis. — Décrets de 1808 et 1813 contre les jeunes gens de famille déjà rachetés ou exemptés. — *Journal d'un Bourgeois d'Évreux*, 214. Désolation en 1813, « tristesse et découragement général ; » en 1814, à propos des cohortes urbaines, « consternation. » — Miot de Mélito, III, 304. (Rapport de Miot à l'empereur après une tournée dans les départemens en 1815.) « Vous avez presque partout dans les femmes des ennemies déclarées. »

(2) Loi du 17 ventôse an VIII, titre 3, articles 6, 7, 8, 9. — L'exemption n'est accordée aux Frères ignorantins et aux séminaristes ordonnés que comme une grâce. — Cf. la loi du 10 mars 1818, articles 15 et 18.

L'ÉTAT MODERNE

ET

SES FONCTIONS

V[1].

L'ÉTAT, LE RÉGIME DU TRAVAIL ET LES ASSURANCES.

Si nous voulions suivre l'état dans l'infinité des domaines où les politiciens contemporains et, surexcité par eux, le corps électoral cherchent à l'entraîner, notre tâche serait interminable. Il nous suffit ici d'établir d'abord, comme nous croyons l'avoir fait, la nature concrète de l'état moderne, si méconnue de la plupart des philanthropes qui le convient à des attributions chaque jour croissantes, puis, comme illustration, de décrire son procédé d'action dans quelques-uns des champs principaux dont il s'est emparé et qu'il rêve d'accaparer. Celui qui s'est donné la peine, non pas de noter vaguement les contours flottans de l'état idéal, sorte d'ombre sans réalité, produit indécis de l'esprit et du sentiment, mais d'étudier l'état vivant, agissant, la qualité et la mobilité des élémens qui le composent, les ressorts qui déterminent ses volontés et ceux qui les traduisent en actes, celui-là seul commence à se

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er octobre, 15 novembre 1888 et 15 janvier 1889.

rendre compte de ce que l'on peut légitimement demander à l'état et judicieusement attendre de lui. L'examen impartial de quelques-uns des grands services dont il s'est chargé achève de fixer et de préciser la conception de l'état moderne; l'observateur qui a passé par ces attentives recherches se trouve alors à l'aise, dans chaque cas particulier, pour se prononcer entre l'action, si souvent invoquée, de l'état, celle des individus agissant isolément, ou celle de la société, qui, par une inépuisable force spontanée et instinctive, en dehors de tout organisme de contrainte, crée tant de groupemens libres, tant d'associations de toute taille, tant d'agencemens variés et de combinaisons diverses.

Pour clore cette série d'études, il nous a paru qu'il convenait d'observer le rôle que l'état a assumé dans la réglementation du régime du travail et dans l'application du principe de l'assurance. L'immixtion de l'état dans les questions d'industrie et de travail a de profondes racines dans le passé. Sous l'ancien régime, les corporations, les jurandes, les maîtrises, les règlemens professionnels reconnus et adoptés par l'état, ayant à leur appui la police et les tribunaux, constituaient, dans le monde industriel, une intervention d'état en quelque sorte continue et normale. Puis toutes ces lisières ou presque toutes avaient été déchirées : l'industrie et le travail s'étaient trouvés rendus au régime de la liberté. Aujourd'hui l'on tend à reconstituer ces entraves; deux causes y contribuent : cette inconstance propre à l'humanité civilisée qui la rend singulièrement sensible aux déceptions et fait qu'elle se lasse, après quelques générations, des idées et du régime auxquels elle avait eu le plus de foi; ensuite une tendance, qui s'accentue de plus en plus, sous l'impulsion démocratique, dans ce dernier quart de siècle, et qui consiste à mettre la conscience collective et la volonté collective, définies par un parlement élu, à la place de la conscience et de la volonté individuelle. L'idée de la liberté personnelle est remplacée par l'idée d'une sorte de liberté commune et fictive consistant en ce que le peuple détermine lui-même à chaque instant, directement ou par ses représentans, le régime auquel tous devront se plier. Ce n'est plus l'individu que l'on veut libre, c'est en quelque sorte le corps social considéré comme une unité vivante. Un homme d'état anglais, dont le radicalisme est peut-être aujourd'hui un peu assagi, M. Chamberlain, disait, il y a quelques années, que le peuple n'a plus rien à craindre de l'intervention de l'état, parce que lui-même est devenu l'état (1). Cette sorte de panthéisme politique qui perd de vue les citoyens isolés pour ne plus considérer

(1) He told the people that there was no longer anything to fear in State interference, because they themselves had become the State. (*Liberty and Socialism*, by the earl of Pembroke, page 20.)

que l'agrégat qu'ils forment, qui oublie la vie réelle des premiers pour la vie fictive du second, tend à devenir la religion démocratique. C'est bien d'une religion, en effet, qu'il s'agit, c'est-à-dire d'une croyance comportant à la fois des mystères, une exaltation sentimentale et des formules qu'aucun adepte ne s'avise de vérifier.

I.

L'intervention de l'état dans le régime du travail peut se couvrir de différens motifs, d'abord le droit et le devoir général de police dont l'état est investi et qui vont toujours en s'étendant ; ensuite la mission qui incombe à l'état de protéger les faibles et les abandonnés contre l'oppression des forts et des puissans ; enfin cette tâche particulière que l'état, en tant que représentant la perpétuité de la nation, peut seul remplir, qui a pour objet de ménager les forces nationales, d'empêcher les générations de s'abâtardir, même volontairement et consciemment.

Ces trois motifs d'action sont, de leur nature, peu précis et peuvent se prêter aux interprétations les plus étendues. La police est ainsi définie : « ordre, règlement établi pour tout ce qui regarde la sûreté et la commodité des citoyens. » On pourrait s'accommoder du premier terme, celui de sûreté, quoiqu'il soit affligé de l'infirmité naturelle à tous les vocables humains, de pouvoir être pris tantôt dans un sens étroit, tantôt dans un sens large et figuré ; mais le mot de commodité est autrement souple ; il peut donner lieu à toutes sortes d'envahissemens ; il n'a aucune portée nette et circonscrite ; les divers esprits l'entendent chacun à leur manière. En recherchant d'une façon exagérée les commodités matérielles, on peut multiplier les incommodités morales, comme les formalités, les dérangemens, les nécessités d'autorisation, la dépendance, les sollicitations, les pertes de temps.

Le second motif dont se couvre l'immixtion de l'état dans le régime du travail, le devoir de protéger les faibles, ne comporte pas moins d'incertitude. Ici également il s'agit de savoir si l'on prend les termes dans leur sens naturel et étroit ou dans le sens étendu et figuré. Qui est faible ? l'enfant, sans doute, la jeune fille, l'idiot, celui qui, n'étant pas adulte, n'ayant pas encore ou ayant perdu la raison, est délaissé ou exploité par ceux auxquels la nature a confié la mission de le soigner. Mais si l'on prend le mot faible au figuré et dans un sens étendu, où s'arrêtera-t-on ? Tout homme adulte, bien portant, est faible relativement à celui de ses voisins qui jouit d'une plus grande force physique ; tout homme médiocrement intelligent est faible par rapport à celui que

la nature a doué de facultés supérieures ; tout homme moins riche l'est relativement à un plus riche ; tout homme à caractère mou, asservi à ses passions, est faible en face de l'homme dont l'âme est fortement trempée. Ainsi la faiblesse, au lieu d'être l'exception dans la société humaine, devient la règle. Car les neuf dixièmes des hommes sont inférieurs soit en force physique, soit en fortune, soit en énergie de caractère, à une élite qui, par nature, par éducation, par tradition, par ses antécédens personnels, se trouve posséder des avantages divers. Cette conception des devoirs de l'état à l'endroit des faibles tendrait à faire de l'état le tuteur à peu près universel. Presque aucun contrat ne devrait être considéré comme un contrat libre ; car il est bien rare que, dans un contrat quelconque, il n'y ait pas, parmi les parties intervenantes, l'une qui l'emporte en indépendance de situation, en expérience, en acuité d'esprit sur les autres. La conséquence de cette interprétation du devoir de l'état à l'égard des faibles, ce devrait être que, dans une nation, les neuf dixièmes des citoyens seraient privés du droit de contracter ; c'est le régime auquel les Espagnols soumettaient, sous l'impulsion des jésuites, les Indiens du Mexique pour les préserver de l'exploitation des blancs, des « gens de raison ; » *no pueden tratar y contratar*. C'est l'idéal que poursuivaient les jésuites au Paraguay ; c'est également aujourd'hui un peu celui des « antisémites. » L'état tend à supprimer toute liberté de contrat individuel entre les individus réputés faibles, c'est-à-dire bientôt le plus grand nombre, et ceux qui sont réputés forts. A la liberté des arrangemens privés on substitue des contrats types, officiels, uniformes, dont aucun des contractans n'a le droit de s'écarter.

Il n'y a pas moins de risques d'extension démesurée dans le troisième argument qui est souvent invoqué par l'état pour justifier son immixtion dans le régime du travail. L'état est le représentant naturel et unique de la perpétuité de la nation ; il doit veiller à ce que la race ne s'abâtardisse pas, même par ses imprudences volontaires ou par ses excès réfléchis. L'état doit assurer la vigueur et la santé des générations futures. Ce raisonnement contient une parcelle de vérité ; mais quel abus on en peut faire ! Si l'on voulait l'appliquer dans tous les domaines, il faudrait réglementer minutieusement tous les actes de l'homme, même ceux qui intéressent le plus la dignité et la liberté intime ; on aboutirait à une organisation à la Lycurgue.

Le sophisme consiste à interpréter tous ces termes de sécurité, commodité, faibles, protection, dans le sens le plus large, dans leur acception figurée, au lieu de les prendre dans leur sens étroit et leur acception positive. Comme en outre, pour chaque génération ou même pour les divers partis qui se succèdent au pouvoir, ces

différens vocables, dépourvus de toute signification précise, n'ont plus qu'un sens flottant et variable, il en résulte que la machine parlementaire est assujettie à un effroyable travail pour faire et défaire les lois. Le vice-président de la Société britannique de législation, M. Janson, d'après Herbert Spencer, a constaté que depuis le statut de Merton (20, Henri III), c'est-à-dire depuis l'an 1236 jusqu'en 1872, le parlement anglais avait voté 18,160 mesures législatives, dont les quatre cinquièmes avaient été abrogées entièrement ou en partie. Mais le mécanisme législatif de la Grande-Bretagne était fort lent dans les siècles écoulés ; il a participé, dans la seconde moitié de ce siècle, de l'accroissement de rapidité dont ont bénéficié toutes les machines quelles qu'elles soient. Dans les trois années 1870, 1871 et 1872, Herbert Spencer calcule que, sans compter les lois absolument nouvelles, le législateur britannique a amendé ou abrogé complètement 3,532 lois antérieures. D'un autre côté, le comte de Wemyss, président de la *Liberty and Property Defence League*, donne, dans un de ses opuscules, la liste de 243 mesures législatives, *acts* ou *bills* ayant un caractère socialiste, qui ont été votées par le parlement anglais de 1870 à 1887 (1). Grisé par ce mouvement législatif perpétuel, un homme public anglais s'écrie que « la doctrine du laisser-faire est aussi morte que le culte d'Osiris. »

Cette excessive fécondité et cette frivole inconstance des législatures modernes font douter qu'elles soient en possession de la vérité. Ces centaines de lois, souvent assez récentes, que l'on abroge chaque année, suggèrent à l'observateur que le législateur passé a dû souvent se tromper, et le soupçon que le législateur actuel ou futur n'est ou ne sera pas plus exempt d'erreur. On n'en continue pas moins, en tout pays, à vouloir réglementer à outrance le régime du travail et, dans des plans gigantesques, on se plaît à rêver que l'on pourra mettre un jour toutes les nations d'accord pour l'établissement d'un régime international de protection des travailleurs.

II.

Le phénomène le plus intéressant peut-être de ce temps, au point de vue social et même politique, c'est l'enthousiasme nouveau des représentans de la démocratie pour l'organisation du travail au moyen âge. Quelques politiciens dissimulent encore leurs préférences pour les vieilles institutions corporatives du temps de

(1) *Socialism at St-Stephen's*, by the earl of Wemyss.

saint Louis; ils prétendent innover quand purement et simplement ils veulent restaurer le passé; ils disent marcher en avant quand ils reculent. Il leur en coûte de proclamer que ce qui importe le plus à l'homme, le régime du travail, fut mieux réglé il y a cinq ou six siècles ou même huit siècles qu'aujourd'hui. Cet aveu cadrerait mal avec toutes leurs déclamations contre « cet âge d'ignorance et d'oppression. » Mais c'est là une pure hypocrisie de plagiaire qui veut paraître auteur original. Ceux d'entre les démocrates contemporains qui ne sont pas retenus par les ménagemens politiques parlent un langage plus net et plus explicite. Pour avoir la pensée exacte de la génération actuelle, il faut s'adresser aux hommes jeunes. Voici un docteur allemand qui, il y a six ans à peine, écrivait une thèse d'agrégation sur le célèbre Rodbertus-Jagetzow, précurseur de Karl Marx, et fondateur de ce que nos voisins appellent prétentieusement « le socialisme scientifique, » comme qui dirait l'astrologie scientifique; ce docteur, M. Adler, publie dans une revue germanique importante : *Annalen des deutschen Reiches für Gesetzgebung,* un travail sur « la protection internationale des travailleurs; » il y énumère tous les maux dont souffre l'ouvrier contemporain et qui, paraît-il, épargnaient l'ouvrier d'autrefois. Les regrets du moyen âge y apparaissent dès l'abord. Les barrières innombrables que le moyen âge avait opposées à l'intérêt mercantile, — nombre maximum d'ouvriers et d'apprentis (il faudrait dire aussi nombre de maîtres), prescription de l'*espèce* de marchandise à fabriquer (il faudrait ajouter et du *mode* de fabrication), achat collectif des matières premières, interdiction du travail la nuit et le dimanche, restrictions nombreuses à la concurrence par des prix *minima* (on devrait ajouter aussi par des prix *maxima*), par la prohibition de certains moyens de réclame, par les prix du marché, etc., toutes ces barrières sont tombées. Il en est résulté la concurrence sans frein de tous contre tous, ce fameux *Struggle for life,* dont on nous rebat impitoyablement les oreilles depuis un quart de siècle. On s'efforça, comme au temps jadis (car c'est la loi de l'humanité sous tous les régimes), de vendre au plus cher et d'acheter au meilleur compte, mais avec cette différence que tous les moyens étaient permis. On ne recula devant aucun. De toutes les marchandises engagées dans cette lutte sans merci, la principale est la marchandise-travail, la force humaine, la fameuse *Arbeitskraft* qui revient à chaque instant sous la plume de Karl Marx. Le grand effort de ceux qui ont besoin de cette marchandise si commune, si offerte, c'est de l'acheter au plus bas prix. Or il se rencontre que cette marchandise vile, que tous les acheteurs de travail cherchent à avilir de plus en plus, est formée d'hommes, d'êtres *semblables* aux « employeurs, » de citoyens de

l'état, constituant une très grande part, on peut dire la plus grande part de la nation. Par égoïsme, ou même simplement par nécessité, sous le régime de la libre concurrence industrielle, les acheteurs de travail tendent à rendre de plus en plus misérable la condition des travailleurs. Ces misères qui, à en croire le docteur Adler, seraient ou nouvelles ou singulièrement aggravées de notre temps, sont au nombre de neuf : 1° le travail régulier des enfans dans les fabriques ; 2° le travail régulier des femmes dans les mêmes lieux ; 3° la durée parfois extraordinairement longue de la journée de travail pour tous les ouvriers en général ; 4° le taux souvent excessivement bas du salaire des ouvriers non qualifiés, c'est-à-dire dont la besogne n'exige pas d'apprentissage ; 5° le chômage temporaire et, par suite, la privation du salaire pour les ouvriers qui sont capables de travailler et disposés à le faire ; 6° l'incapacité du travail, et l'absence de moyens d'existence, par suite d'accidens dont l'ouvrier peut difficilement, parfois même aucunement, se faire indemniser par le patron ; 7° la même incapacité provoquée par la maladie ; 8° la vieillesse prématurée, besogneuse, que la bienfaisance publique, toujours dégradante, est impuissante à soulager ; 9° enfin, la misère sordide des habitations ouvrières souvent malsaines, qu'une honteuse exploitation force parfois les ouvriers à louer très cher.

Nous ne nous attarderons pas à examiner si tous ces maux sont bien aussi nouveaux que nombre de personnes semblent le croire, si, par exemple, on doit regretter les infectes ruelles et les étroites maisons où s'entassaient, il y a un siècle, les ouvriers et même les petits bourgeois. Notre examen se portera seulement sur les premières des plaies qu'on nous dénonce et sur les lénitifs que les médecins sociaux emploient à les guérir.

Nous prenons toujours pour guide M. Adler, simplement parce qu'il a systématisé les récriminations qui s'élèvent aujourd'hui dans les deux mondes contre l'ordre industriel libéral. C'est le travail régulier des enfans et des femmes dans les fabriques ainsi que la durée réputée excessive de la journée de labeur qui attirent surtout les plaintes. Le patron, nous dit-on, trouve un bénéfice à remplacer les ouvriers mâles par des femmes, puis même celles-ci par des enfans ; ces travailleurs ont moins de besoins, moins de frais d'existence, par conséquent ils se contentent de salaires moins élevés. Mariée, la femme ne demande à la fabrique qu'un supplément au salaire du mari, devenu insuffisant à l'entretien de la famille ; c'est aussi un appoint, dont on ne se donne guère la peine de discuter le chiffre, qu'apportent les enfans au ménage des parens. La productivité du travail de ces ouvriers inférieurs, les femmes et les enfans, n'est, sous le régime des machines, guère inférieure à

celle des hommes ; et elle est largement compensée par la différence de salaire. Aussi l'industriel trouve-t-il son profit à cette substitution croissante : l'emploi de plus en plus général des enfans et des femmes dans les manufactures en fournit la preuve. L'égoïsme du chef de famille contribue au développement de cette organisation, parce qu'il commence par en profiter, quoiqu'il doive bientôt en souffrir. Il y trouve d'abord une augmentation des ressources du ménage ; mais ce n'est que le fait initial ; car, toujours d'après l'opinion que nous exposons, le chef de famille va bientôt se trouver évincé de la fabrique ou y voir son salaire tomber par suite de l'introduction, qu'il a imprudemment favorisée, de ces travailleurs au rabais.

Tout un cortège de conséquences désastreuses accompagne cette situation : on prend soin de décrire pathétiquement l'affaiblissement des forces de l'enfant dont la croissance s'arrête ou est entravée, les maladies chroniques contractées dès le premier âge, tout au moins des prédispositions à toute espèce d'affections qui deviennent héréditaires, les dommages moraux non moindres que les matériels, l'atrophie de l'intelligence, la souillure de l'âme enfantine au contact d'ouvriers plus âgés. Puis on passe à la femme : on montre que sa constitution fragile, sujette à de périodiques épreuves, n'est pas faite pour l'implacable rigueur de l'atelier mécanique ; que la génération qu'elle enfante est nécessairement faible et mal constituée, que son ménage est délaissé, devient sordide et misérable ; on va même parfois jusqu'à conclure que son chétif salaire industriel ne compense pas le dommage causé à l'économie de la maison par l'abandon du foyer ; on s'étend sur les dangers de la promiscuité des sexes ; puis, on fait entrevoir les générations futures atteintes de dégénérescence physique et de démoralisation précoce. Comme ce régime a été inauguré il y a environ trois quarts de siècle, et qu'il est devenu très général depuis quarante années déjà, l'on est tout surpris, après ces émouvantes lectures, de voir, d'après les statistiques irrécusables, qu'en tout pays européen la vie moyenne s'est prolongée.

La longueur de la journée de travail et le travail de nuit n'auraient pas des effets moins terribles que ceux qu'on nous décrivait tout à l'heure et qui, par une singulière anomalie, ne laissaient cependant aucune trace sur les statistiques vitales. Chaque fabricant est entraîné, nous assure-t-on, par cette implacable loi de la concurrence, la farouche et impitoyable dominatrice du monde moderne, à accroître la durée de la journée de travail jusqu'à la limite extrême. Parfois même il fait deux équipes, l'une qui travaille le jour et la seconde la nuit. Le mari est souvent dans une de ces équipes et la femme dans l'autre, de sorte que pendant les jours et les nuits

ouvrables ils ne se voient pas plus qu'autrefois Castor et Pollux. L'entraînement que subit l'industriel aux longues journées et au travail nocturne est dû, prétend-on démontrer, à des causes économiques évidentes : on épargne ainsi sur les frais généraux, puisque, avec une même usine, les mêmes machines, on fait beaucoup plus d'ouvrage : cela évite des constructions nouvelles et un accroissement de matériel. Même en augmentant le salaire pour le travail de nuit, le patron trouve, par l'économie de ces frais généraux, un bénéfice industriel notable. Puis, comme on a l'esprit subtil, on fait remarquer que l'industriel a un intérêt à user ses machines le plus vite possible en les faisant travailler continuellement, parce que, toujours menacé d'inventions nouvelles, l'outillage, si on le mettait au régime des courtes journées, pourrait devenir vieilli et démodé quoiqu'il n'eût encore que médiocrement servi.

Pour achever toute cette démonstration, on fait appel aux livres spéciaux, aux rapports surtout des inspecteurs de fabrique, soit d'Angleterre, soit d'Allemagne, aux mémoires des médecins et des philanthropes. Tous ces personnages techniques, comme tous les hommes professionnels du monde, affirment que leurs soins sont indispensables, que leurs attributions sont trop limitées, que le mal contre lequel ils luttent est terrible, qu'il faut renforcer leur action, accroître leurs pouvoirs, augmenter leur nombre, etc., que, si on ne le fait, la société, qui porte dans son sein un germe de mort, dépérira et finira par mourir.

Voilà le tableau que l'on présente sans cesse au public, au gouvernement, aux assemblées, pour les pousser à intervenir de plus en plus dans le régime du travail. Dieu nous garde de prétendre qu'il n'y ait rien de vrai dans ces plaintes ! Mais les exagérations y sont évidentes, les omissions regrettables ; l'examen est superficiel, unilatéral ; il oublie le passé, il oublie même dans le présent toutes les professions si diverses qui s'exercent dans l'atelier domestique, parfois même aux champs, et dont beaucoup n'ont pas moins d'inconvéniens soit matériels, soit moraux que ceux qu'on énumère avec une si poignante complaisance.

Certainement « le machinisme » facilite l'entrée des enfans et des femmes dans beaucoup d'industries qui leur étaient autrefois fermées ; mais on néglige de voir ou de dire qu'il les exclut de certaines autres où ces êtres frêles étaient constamment employés autrefois. La mouture ne se fait plus par des femmes, ni le halage par des femmes et des enfans. Les femmes remplissent les ateliers de tissage ; mais les hommes leur ont succédé dans la filature : la machine a interverti ainsi beaucoup de tâches, et non-seulement la machine, mais la production et le commerce en grand. Dans les magasins de nouveautés, où il faut remuer de très gros paquets,

les femmes sont devenues moins nombreuses; les hommes les y ont remplacées; un changement de même nature s'opère dans le blanchissage en grand, où l'on commence d'introduire des machines exigeant de la force musculaire; par contre, les femmes profitent de beaucoup d'industries nouvelles, la photographie, les téléphones; dans l'imprimerie même elles tiennent une place. Les hommes, évincés de diverses occupations, voient s'ouvrir devant eux d'autres carrières, sinon nouvelles, du moins singulièrement agrandies, ainsi l'industrie des transports avec toutes ses annexes qui s'est si prodigieusement développée. Il n'est pas vrai que la femme prenne dans l'industrie la place de l'homme. La science et ses applications amènent seulement des interversions dans le rôle industriel des deux sexes, certains travaux, autrefois pénibles, devenant soudain aisés; d'autres, au contraire, faciles autrefois, exigeant, par les procédés nouveaux, un plus grand déploiement de force. Ces interversions, qu'amènent les incessantes découvertes du génie moderne, profitent à l'ensemble de la civilisation, à la production dont elles abaissent le prix, à la consommation qu'elles facilitent par le bon marché, aux ouvriers et ouvrières dont les salaires tendent à se proportionner sur le résultat produit par leur labeur.

Il faudrait des développemens infinis pour répondre à toutes les allégations de ceux qui soutiennent que les manufactures et les machines ont détérioré la situation matérielle et morale de l'ouvrier. Nous oublions, disait Rossi, les blessures profondes de nos ancêtres et nous sommes émus de nos moindres piqûres. Sans remonter aux temps anciens, tous ceux qui lisent les enquêtes du deuxième quart de ce siècle, celles de Villermé ou de Blanqui sur les ouvriers de la petite industrie et sur le travail dans l'atelier domestique, verront que les descriptions de ces observateurs sont beaucoup plus navrantes et ont un caractère plus précis et plus probant que les lamentations présentes. Il en est de même de la très précieuse collection des monographies des *Ouvriers des deux mondes*, publiées vers le milieu de ce siècle sous la direction de M. Le Play. Le travail domestique d'autrefois y apparaît avec toute sa dureté. La famille n'était pas toujours clémente, dans ces temps de moindre sensibilité, ni pour la femme ni pour l'enfant. On voyait dans le tissage des châles en chambre les jeunes filles de dix à douze ans lançant la navette pendant douze ou treize heures par jour. Un médecin, le docteur Haxo, nous émouvait sur le sort des brodeuses des Vosges, silencieusement courbées sur leur ouvrage jusqu'à dix-neuf heures sur vingt-quatre, mangeant assises à leur travail, leur pain sur les genoux, sans quitter l'aiguille, de peur de perdre un quart d'heure. Un autre nous décrivait les maladies des dentellières, la faiblesse de la vue, résultat du travail

assidu et minutieux à l'aiguille, l'irritation et la rougeur des paupières, l'intoxication des voies respiratoires et digestives par la poussière du blanc de plomb. On nous montrait aussi des tailleuses de cristal, toujours penchées sur leur roue, toujours les mains dans l'eau, aspirant des débris de verre. D'autres signalaient les travaux excessifs des couturières en chambre, des modistes, des lingères, les nuits passées à l'ouvrage, l'absence de toute relâche et de tout repos. La célèbre et émouvante chanson de la *Chemise*, cette naïve et touchante complainte anglaise, ne fut pas inspirée par les manufactures. Les observateurs du commencement ou du milieu de ce siècle, dans les contrées primitives, arrêtaient nos yeux sur les femmes remplissant, en grand nombre, en Silésie par exemple, le pénible état d'aide-maçon ; sur les jeunes filles travaillant comme les hommes aux terrassemens de chemins de fer dans les Landes, passant la nuit pêle-mêle avec les ouvriers sous des baraques provisoires. Les philanthropes qui se sont consacrés aux classes rurales ne sont pas, eux non plus, en peine de tableaux attristans : l'abandon à la maison de l'enfant au maillot par la mère qui vaque aux occupations du dehors, les tâches rudes et parfois malsaines comme le teillage ou le rouissage de lin et du chanvre, les occasions d'immoralité que fournit aux adolescens des deux sexes la promiscuité du travail des champs, les images grossières qu'excitent dans de jeunes esprits les choses de la campagne. La collection des *Ouvriers des deux mondes* foisonne de descriptions de ce genre. Il s'est fait, il y a vingt et quelques années, une grande enquête en Angleterre sur ces bandes agricoles, *agricultural gangs*, composées de jeunes gens et de jeunes filles pour la plupart, qui, sous la conduite d'un entrepreneur, parcourent les districts agricoles pour rentrer les récoltes. A l'en croire, ce serait là qu'on trouverait le maximum de l'immoralité et de la dégradation humaine. D'autres, au contraire, nous mèneront dans les faubourgs de Londres, nous feront entrer dans des maisons étroites et sordides où quelques hommes, quelques femmes et quelques enfans confectionnent sans discontinuer des vêtemens à bas prix, travaillant, allègue-t-on, quinze, seize et dix-huit heures par jour : c'est ce que l'on nomme le *sweating system :* la grande industrie et les machines sont innocentes de tous ces abus.

Mais ces abus que l'on a trouvés partout, dans tous les temps, au foyer domestique comme à l'atelier commun, sont-ils vraiment aussi généraux, aussi persistans, aussi cruels qu'on nous les dépeint ? Il faudrait, pour le croire, ignorer le tour d'esprit du philanthrope, de l'hygiéniste et du spécialiste. Celui qui, avec un cœur généreux, s'est consacré à l'étude de ce qu'il considère comme une plaie sociale, qui y applique indéfiniment le microscope, finit

par perdre tout sens des proportions. Il ne sait plus distinguer l'exceptionnel de l'ordinaire; tous les maux qu'il voit, à travers son instrument grossissant, deviennent énormes, les plus grands maux de l'humanité. A lire certains livres de médecine, à étudier tous les symptômes qu'ils décrivent des maladies diverses, à suivre le jugement qu'ils portent sur les différentes habitudes humaines, l'homme le plus sain se croit atteint d'une foule d'affections mortelles : on s'étonne de vivre encore. On trouve à chaque profession tant d'inconvéniens pour l'estomac, le cœur, les reins, qu'on prendrait le parti de vivre oisif, si d'autres ne survenaient pour dépeindre tous les périls de l'oisiveté. Il en est de même des philanthropes, des hygiénistes, des spécialistes sentimentaux qui se livrent à des études et à des enquêtes sur le travail, soit de la ville, soit des champs, soit de l'atelier, soit du foyer. L'un dénoncera tel travail, parce qu'il exige la station debout, l'autre un travail différent parce qu'il contraint à être assis et courbé sur soi-même. Chaque spécialiste, uniquement occupé de son objet qu'il aura considéré sous toutes ses faces et perdant de vue les objets environnans, invoquera l'intervention de la loi pour interdire, réglementer, restreindre tel ou tel labeur qu'il considérera comme exceptionnellement dangereux et qui ne le sera pas plus que mille autres.

Les prétendus maux que l'on attribue aux machines et à la grande industrie existaient bien avant celle-ci et celles-là; on les retrouve encore aujourd'hui dans les tâches où le travail se fait à la main et isolément. Il me semble que l'on calomnie un peu les usines, surtout les usines modernes, celles qu'on élève depuis un quart de siècle. Elles n'ont, pour la plupart, ni l'insalubrité ni l'aspect sordide dont on nous parle. Plus elles sont grandes et plus, d'ordinaire, elles sont bien tenues. Plus les machines y ont de valeur, et mieux elles sont soignées, comportant, en dehors même de toute pensée de philanthropie et par la nécessité des choses, des conditions de propreté pour le personnel ouvrier qui est occupé à ce précieux outillage. Les salles de ces établissemens sont aujourd'hui, par convenance industrielle, vastes, hautes, bien aérées ; les ouvriers y sont distans les uns des autres. Les séances y sont en général moins prolongées qu'au foyer domestique ; la nécessité des allées et venues deux fois au moins par jour et souvent quatre fois, de la maison à l'usine ou de celle-ci à la maison, fait jouir du grand air beaucoup de familles casanières qui, autrefois, sortaient peu d'une sorte de bouge, formant leur misérable logis. Je ne vois pas ce que la civilisation a perdu aux grandes usines. Elles ont contribué à attirer la population dans la banlieue des villes ou à la campagne loin de ces étroites ruelles qui constituaient nos villes d'au-

trefois et où elle pourrissait sans soleil et sans air. Les grands établissemens ont besoin de cours spacieuses, de dégagemens nombreux, de larges voies d'accès ; ce sont là des conditions de salubrité relative. Dans toutes les attaques contre le régime manufacturier, il y a beaucoup de préjugé et de convention : on se rappelle vaguement les informes et étroites fabriques d'autrefois, celles du début de l'industrie mécanique, quand les capitaux étaient rares et que des machines embryonnaires exigeaient peu de place. Il y a autant de différence entre ces chétives manufactures d'autrefois et les grands établissemens d'aujourd'hui qu'entre les anciens et mesquins bateaux où s'entassait un personnel nombreux de marins et les énormes *steamers* que nous voyons si habilement aménagés et tenus avec une si méticuleuse propreté.

La manufacture, toutefois, pourrait léser l'enfant, si le patron était avide et imprévoyant et les parens durs. Ce n'est pas que l'enfant fût toujours ménagé par la petite industrie : certains types qui tendent à disparaître, le petit ramoneur par exemple, qu'un appareil très simple va bientôt complètement évincer, émouvait, souillé de suie et d'apparence malingre, toutes les âmes sensibles. L'usine n'avait donc pas inventé pour l'enfant les tâches sales ou pénibles. Mais elle pouvait les rendre plus régulières, plus prolongées, plus assujettissantes. La législation y a pourvu dans la plupart des pays du monde, et elle a eu raison. L'enfant rentre incontestablement dans la catégorie des êtres faibles qui ne disposent pas librement d'eux-mêmes ; il peut être exploité par des parens cupides. Le premier sir Robert Peel fut donc bien inspiré quand, par l'article 42, George III, chapitre LXXIII, c'est-à-dire en 1802, il réglementa le travail des enfans dans les manufactures de coton et de laine. Cette loi était, d'ailleurs, bien timide ; elle se contentait de restreindre, pour ces jeunes ouvriers, la journée à douze heures de travail. Dix-sept ans plus tard, en 1819, quand on amenda cette première mesure, on se montra encore singulièrement circonspect, en interdisant seulement l'emploi d'enfans au-dessous de neuf ans dans les mêmes établissemens. Telle fut l'origine modeste et discrète des *Factory Acts* qui se sont succédé en Angleterre au nombre de plusieurs dizaines et qui ont été imités par la plupart des nations du continent. Aujourd'hui, il n'y a guère en Europe qu'une contrée qui n'ait pas réglementé d'une façon générale le travail des enfans dans les manufactures, c'est la Belgique, qui s'est bornée à interdire d'employer les enfans au-dessous de dix ans au fond des mines ; c'est bien insuffisant. L'Italie s'est montrée presque aussi réservée que la Belgique. Elle se contente de prohiber le travail des enfans au-dessous de neuf ans pour l'ensemble des industries et, d'une façon particulière, au-dessous de dix ans dans les mines « au fond ; »

elle permet d'employer jusqu'à huit heures par jour les enfans qui sont au-dessus de cet âge encore si bas. Ce sont là deux pays à population très dense et à salaires très faibles. La pauvreté a ses exigences; elle émousse le sentiment ou, du moins, lui restreint sa part. Les autres nations pauvres en fournissent aussi la preuve. La Hongrie prohibe le travail des enfans dans les fabriques au-dessous de dix ans; de dix à douze, elle fixe au travail une durée maxima de huit heures, encore bien longue. De douze à quatorze, elle permet dix heures; et au-delà elle ne réglemente plus rien, sauf l'interdiction du travail du dimanche et de la nuit pour ces jeunes ouvriers. L'Espagne se rapproche de la Hongrie : les enfans n'y peuvent travailler dans les fabriques au-dessous de dix ans, ni plus de cinq heures par jour jusqu'à treize ans pour les garçons et quatorze ans pour les filles; elle ajoute à ces enfans une autre catégorie de jeunes ouvriers, pupilles de la loi, les adolescens de quatorze à dix-huit ans pour les hommes, de quatorze à dix-sept ans pour les filles, qui, les uns et les autres, ne peuvent travailler plus de huit heures; elle interdit enfin le travail de nuit dans les établissemens à moteurs hydrauliques et à machines à vapeur. Le Danemark se rapproche de l'Espagne et des autres pays précités : c'est à dix ans aussi que l'enfant y peut devenir ouvrier de fabrique : jusqu'à seize ans, la durée du travail n'y peut dépasser six heures; puis viennent les adolescens de seize à dix-huit ans qui ne peuvent être employés plus de dix heures; le travail du dimanche et de la nuit est aussi interdit.

Voilà pour les pays pauvres où la vie est dure, où chacun sent le prix du travail; l'opinion publique y supporterait mal que le gouvernement s'avisât de retarder trop l'époque où un être humain peut coopérer à sa propre subsistance. Les pays, soit plus riches, soit plus vastes, et à gouvernement affectant de hautes visées, font à la réglementation une part plus grande. Au lieu de placer à dix ans l'âge où l'enfant peut travailler en fabrique, ils le mettent à douze ou à treize ou à quatorze; ils étendent aussi parfois l'application de leurs règlemens non-seulement à la grande industrie concentrée, mais à la petite, toute disséminée qu'elle soit. Quelques-uns aussi ne se bornent pas à régler le travail des enfans ou des adolescens; ils veulent encore imposer soit la même prohibition, soit les mêmes restrictions aux hommes faits. Voici l'orientale Russie qui, parmi ce nouveau groupe de nations, offre le minimum de réglementation : elle interdit dans les fabriques le travail des enfans au-dessous de douze ans, leur fixe, à partir de cet âge, une durée *maxima* de huit heures, et en outre interdit, dans les principales branches de l'industrie textile, le travail de nuit pour les jeunes gens au-dessous de dix-sept ans et pour les femmes. Les

Pays-Bas fixent aussi à cet âge quasi-sacramentel de douze ans l'entrée dans les fabriques, mais on y discute en ce moment un projet de loi plus étendu. La Suède a une législation analogue, mais un peu plus restrictive dans l'application : douze ans pour l'entrée en fabrique; six heures de travail maximum jusqu'à quatorze; de quatorze à dix-huit ans, journée *maxima* de dix heures et interdiction du travail de nuit. C'est encore cet âge de douze ans qu'adopte l'empire d'Allemagne, avec un maximum de six heures de travail quotidien jusqu'à quatorze, et de dix heures de quatorze à seize. Pour toutes ces catégories d'ouvriers, le travail est prohibé le dimanche et la nuit. Cette législation nous paraît fort acceptable. Nous reculerions même volontiers jusqu'à quinze ans et à dix-sept les âges où le travail ne doit pas dépasser respectivement six et dix heures. Plus exigeante dans un sens et moins dans un autre se montre l'Autriche : elle interdit l'emploi dans les fabriques d'enfans au-dessous de quatorze ans; elle fixe à partir de cet âge, invariablement pour tous les ouvriers, même les majeurs, la durée *maxima* du travail à onze heures, mais elle autorise parfois une heure de plus; elle interdit le travail de nuit pour les femmes. Elle s'occupe des simples ateliers comme des fabriques, y défendant le travail des enfans au-dessous de douze ans, y fixant jusqu'à quatorze ans la durée *maxima* de la journée à huit heures et y prohibant, au-dessous de seize ans, le travail de nuit. Entrée tard dans la voie de la réglementation industrielle, la démocratique Helvétie a devancé du premier coup la plupart des pays de l'Europe continentale par la rigueur de ses prescriptions : le travail des enfans dans les fabriques n'y peut commencer avant quatorze ans, la journée *maxima* pour eux est de onze heures, sur lesquelles on doit prélever jusqu'à seize ans la part de l'instruction scolaire et religieuse; puis, pour les adultes eux-mêmes de tout âge, le travail de fabrique ne doit pas se prolonger au-delà de onze heures effectives : sauf des exceptions qui peuvent être assez fréquentes, le travail des usines est interdit la nuit et le dimanche. L'Angleterre, qui subit dans sa législation l'influence de plus en plus marquée des philanthropes, mais qui recule, par tradition, devant l'absolue uniformité, a, dans le cours de plus de quatre-vingts ans, depuis l'*act* de 1802, dû au premier sir Robert Peel, constitué une réglementation du travail des enfans et des femmes, qui est à la fois la plus minutieuse, la plus compliquée que l'on puisse imaginer. Positive, cependant, jusque dans ses plus grands accès de zèle humanitaire, elle n'a pas voulu reculer trop dans la vie de l'homme l'époque du travail productif : elle la place à la limite fort basse de dix ans; mais jusqu'à quatorze ans l'on ne peut être employé dans les fabriques qu'au demi-temps, c'est-à-dire trente

heures par semaine; les enfans du même âge employés « industriellement » chez eux ne peuvent travailler plus de cinq heures par jour. Puis les jeunes gens de quatorze à dix-huit ans, et toutes les ouvrières, quel que soit leur âge, ne peuvent travailler plus de cinquante-six heures et demie par semaine dans les industries textiles, ni plus de soixante heures dans les autres fabriques et dans les ateliers. Enfin, toutes ces catégories d'ouvriers protégés par la loi ne peuvent être employés la nuit ni le dimanche, ni même l'après-midi du samedi. Une série d'*acts* étendent ces dispositions, avec quelques faibles tempéramens et beaucoup de mesures de détail plus ou moins restrictives, aux magasins et en partie au travail familial.

Il nous a semblé bon d'énumérer la législation des différens pays de l'Europe en cette matière : nous avons pris dans ces indications le docteur Adler pour guide. Reste la France, que nous avons réservée. Elle interdit dans les établissemens industriels la durée de travail pour les enfans au-dessous de douze ans, sauf des exceptions pour certaines industries où l'entrée à dix ans est tolérée. De dix à douze ans, dans ces dernières, la journée *maxima* est de dix heures; de douze à quatorze, l'on distingue si l'on a reçu ou non l'instruction primaire : l'enfant ne l'a-t-il pas reçue, il ne travaillera que six heures; l'a-t-il reçue, on suppose, sans doute, que ses forces physiques en sont accrues, il pourra travailler douze heures; pour tous les jeunes gens au-dessous de seize ans et pour les jeunes filles de moins de vingt et un ans, le travail est interdit la nuit et un jour par semaine (l'absurde préjugé anticlérical auquel notre démocratie est niaisement assujettie a empêché de désigner le jour); enfin, pour tous les ouvriers, la journée *maxima* est de douze heures. Mais l'on est en train de changer tout cela : une loi, votée par la chambre des députés et actuellement soumise au sénat, va beaucoup plus loin : elle interdit pour les femmes de tout âge le travail de nuit et elle limite pour tous les ouvriers, quels qu'ils soient, la durée de travail à onze heures. Ces mesures sont à la fois excessives en ce qu'elles diminuent la liberté des ouvriers majeurs, et insuffisantes en ce qu'elles permettent une journée trop longue aux enfans de douze à quatorze ou quinze ans occupés dans les fabriques. On eût beaucoup mieux fait d'adopter purement et simplement la loi allemande, qui, parmi toute cette législation industrielle si touffue et si vacillante, est la plus raisonnable.

Pour un homme qui réfléchit, c'est-à-dire qui ne consulte pas uniquement l'impulsion de son cœur, porté à l'idéal, mais qui cherche à voir les choses dans leur ensemble, les rapports des unes aux autres, qui tient compte des nécessités de la vie, de la dureté inévitable de la destinée humaine, des droits de la liberté indivi-

duelle, il n'y a d'intervention légitime de l'état, pour déterminer la durée du travail, qu'en ce qui concerne l'enfant, l'adolescent des deux sexes, la fille mineure. Peut-être pourrait-on y joindre la femme enceinte ou relevant de couches dans les quinze jours qui précèdent et suivent celles-ci, parce que cette femme a la charge d'un autre être humain; mais cette détermination est très délicate, et il vaut mieux laisser agir les mœurs. Une des plus fatales tendances du législateur moderne, c'est sa prétention à remplacer partout l'influence des mœurs par celle des lois. Même en ce qui concerne l'enfant, la tutelle officieuse de l'état doit être limitée. S'il reporte trop loin dans l'existence l'âge où l'enfant peut commencer à travailler, soit à l'atelier, soit en fabrique, il développe les habitudes de paresse, il réduit outre mesure les ressources de la famille. Dans les classes populaires, sauf pour quelques natures d'élite qui émergent, l'instruction ne peut remplir absolument, avec les seuls loisirs, toutes les heures de la journée jusqu'à quatorze ans. Il est désirable qu'il y ait, à partir de douze ans, quelque labeur manuel, et cinq ou six heures alors de travail de fabrique n'ont rien qui mette en péril soit l'intelligence, soit la santé. Puis, si l'on rend le travail impossible ou difficile à l'adolescence, on proscrit par là-même les familles nombreuses. Un ménage où se trouvent cinq ou six enfans, même seulement trois ou quatre, ne peut régulièrement subsister sur le travail du père, du moins quand les enfans, ayant atteint un certain âge, commencent à consommer davantage. Il faut que, à douze ou treize ans, l'enfant d'une famille nombreuse puisse gagner une bonne partie de son entretien, et à quinze ou seize ans la totalité. On a bien inventé, il est vrai, une théorie en vertu de laquelle les salaires des hommes adultes seraient plus élevés si les enfans et les femmes ne travaillaient pas; mais cette théorie est toute superficielle, sans aucun fondement; un examen attentif a démontré que le salaire tend à se régler sur la productivité même du travail de l'ouvrier; aussi bien, le salaire n'est-il au fond qu'une part dans le produit, et l'ensemble des salaires dans un pays ne saurait rester le même si la production diminuait notablement, ce qui serait le cas si les enfans et les femmes cessaient de travailler dans les fabriques et dans les ateliers. L'interdiction du travail dans les usines avant l'âge de douze ans, la limitation du travail de l'adolescent depuis douze ans jusqu'à quinze ou seize ans, l'interdiction du travail de nuit pour les filles mineures, le repos obligatoire du dimanche pour ces catégories d'ouvriers, voilà tout ce que la loi peut édicter sans faire violence et à la nature des choses et au droit individuel.

III.

On cherche en vain sur quels principes le législateur peut appuyer de plus amples prétentions, et un esprit perspicace saisit aisément les inextricables difficultés qu'il rencontre s'il veut aller plus loin. Pourquoi restreindrait-il, soit en général, soit dans certaines industries, la durée du travail des hommes ou des femmes ayant atteint la majorité? Ni le droit ni les faits ne comportent une pareille intervention. Le droit consiste dans la liberté dont doit jouir chaque être adulte de disposer, comme il l'entend, de ses forces et de son temps, sous la seule réserve qu'il ne lèse pas autrui. S'il convient à un homme ou à une femme, ayant beaucoup de charges ou de besoins, de travailler une ou deux heures de plus que la généralité des autres femmes ou des autres hommes, pourquoi la loi aurait-elle la barbarie de le lui interdire? Quelle indemnité lui donnerait-elle pour cette sorte d'expropriation? Se chargerait-elle de pourvoir aux besoins qui devaient être satisfaits par le produit de cette heure ou de ces deux heures de travail supplémentaire? L'indemnité est impossible, tellement elle serait vaste, et l'expropriation sans indemnité serait un acte monstrueux. Puis, pourquoi la loi irait-elle créer des délits fictifs ou artificiels? Il n'existe déjà que trop de délits qu'il est impossible de prévenir et souvent de châtier. On démoralise une nation, on lui enlève toute règle fixe de conscience et de conduite quand on multiplie les prohibitions qui semblent découler de la fantaisie du législateur plutôt que de la nature des choses et des hommes. L'ancienne loi de 1814, qui prohibait le travail du dimanche, outre qu'elle n'a jamais été appliquée à la lettre, paraissait avec raison une intrusion injustifiée du législateur dans la sphère des actes réservés à l'appréciation individuelle. Il en serait de même de toute loi limitant le travail des hommes ou des femmes ayant atteint leur majorité.

L'argument que les ouvriers sont isolés, faibles, dans la dépendance du patron, et qu'ils ne peuvent débattre librement avec lui les conditions de leur travail, outre qu'il porterait infiniment loin et devrait entraîner jusqu'à la fixation des salaires par l'autorité, est en contradiction avec toute l'expérience récente. En fait, les ouvriers contemporains, pourvus d'une instruction assez développée, jouissant du droit d'association et de coalition, possédant, soit individuellement, soit collectivement quelques épargnes, soutenus d'ailleurs par une partie de la presse, encouragés moralement par nombre de politiciens, peuvent discuter, sans aucune infériorité de situation, leurs conditions de travail avec des patrons

qui ne peuvent laisser longtemps sans emploi un vaste matériel, qui ont à exécuter des commandes, sous peine de dédits onéreux, qui sont pressés de tous côtés par la concurrence, soit intérieure, soit étrangère. L'argument de cette prétendue faiblesse de l'ouvrier relativement au patron a le tort de correspondre à une situation ancienne qui a depuis longtemps disparu. La contradiction n'est pas moindre entre la tutelle industrielle où l'état moderne placerait l'ouvrier et la souveraineté politique qu'il lui reconnaît : quand l'ouvrier doit traiter avec un patron, il serait incapable de discerner son intérêt ou de le défendre; quand il s'agit de la direction générale de la nation, l'ouvrier posséderait, au contraire, la capacité la plus incontestable, la liberté la plus absolue. Mineur pour se conduire lui-même, majeur pour conduire les affaires publiques, voilà ce que la législation ferait de l'ouvrier.

Les faits, non moins que le droit, protestent contre l'intervention de l'état dans le travail des adultes majeurs, quel que soit leur sexe. C'est l'universalité du couvre-feu que l'on demande : dormez, habitans de Paris, ou plutôt de la France, à partir de huit ou de neuf heures du soir; reposez-vous à telles heures. Comment faire appliquer de pareilles injonctions non-seulement dans les grandes usines, mais dans tous les ateliers minuscules, dans toutes les campagnes, à tous les foyers? Si l'on n'applique cette législation qu'aux fabriques, c'est-à-dire en général aux travaux qui s'opèrent dans les meilleures conditions de salubrité, il y a là une inégalité flagrante. Si l'on veut, au contraire, généraliser l'interdiction, à quelles impossibilités ne se heurte-t-on pas? Voici le petit propriétaire rural, qui aime à la folie sa vigne ou son champ, irez-vous le détourner d'y travailler en ¡été depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil? l'empêcherez-vous de se faire aider soit par sa femme, soit par ses enfans? Jamais le petit propriétaire rural n'a demandé qu'on fixât la journée de travail à onze heures, ou à dix, ou à neuf, ou à huit. De même pour l'ouvrier fabricant isolé, ce que l'on appelle le petit producteur industriel autonome, l'ouvrier à façon; il en existe encore; lui et sa famille ne lésinent pas sur leurs heures de travail quand l'ouvrage donne. Comment concevoir que la loi vienne le condamner à une demi-oisiveté et lui arracher parfois le pain de la bouche?

A quelle limite l'état arrêterait-il sa réduction des heures de travail pour les adultes ou les majeurs? Dans un champ aussi divers, aussi varié que l'industrie moderne, peut-il y avoir une commune mesure? Les uns voudraient la journée de onze heures; d'autres réclament à grands cris celle de dix; d'autres encore celle de neuf; un plus grand nombre prétendent obtenir de la loi la journée de huit heures. Ainsi l'élément le plus flâneur de l'huma-

nité irait imposer ses goûts de nonchalance à l'humanité tout entière! Les traînards règleraient le pas de tous ceux qui sont plus alertes, plus dispos, plus courageux. C'est la nouvelle conception du progrès. Est-il bon, d'ailleurs, que l'homme ait des loisirs si étendus? Est-il toujours préparé à en faire un sage emploi? Huit heures de travail par jour ou même neuf, avec le chômage régulier du dimanche, des jours de fêtes religieuses ou civiles, avec les interruptions occasionnelles inévitables dans tous les métiers, cela ne crée-t-il pas entre les travaux et les loisirs un rapport qui est tout à l'avantage de ceux-ci et qui risque, dans bien des cas, de beaucoup plutôt détériorer qu'améliorer la situation matérielle et morale de l'ouvrier? Comment un état, c'est-à-dire les hommes que le hasard et l'inconstance des élections portent momentanément au pouvoir, prendraient-ils cette responsabilité indéfinie de régler dans toutes les industries le temps qu'il sera loisible à l'homme majeur de consacrer, sans délit, à sa tâche quotidienne?

Il est un important facteur dont ne tiennent aucun compte ceux qui veulent investir le législateur de ces droits nouveaux. J'ai démontré, dans une précédente étude, combien est vraie la magistrale définition de Montesquieu, que « les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. » Il y a dans la nature des choses une secrète ironie qui se joue du législateur et contrarie ses mesures toutes les fois que celui-ci a l'impertinence de la méconnaître ou de prétendre la corriger. En matière de taxes, quand le législateur veut mettre à contribution les seuls riches, cette ironie de la nature des choses s'appelle l'incidence de l'impôt, cette faculté singulière qu'a souvent l'impôt de glisser seulement sur ceux que le législateur veut frapper et d'atteindre furtivement, mais sûrement, des couches qu'il croyait laisser indemnes. En matière de réduction des heures de travail, cette ironie de la nature des choses s'appelle l'intensité du travail. Vous prétendez réglementer et restreindre la journée dans les usines pour certaines catégories d'adultes, comme les ouvrières : vous croyez avoir beaucoup fait. Mais voici que, poussée par vos restrictions mêmes, l'industrie invente des machines dont le mouvement est plus accéléré, qui, dans une minute, font beaucoup plus de tours; elle perfectionne ses métiers de sorte qu'un ouvrier puisse en conduire trois ou quatre au lieu d'un ou deux; alors la tension de l'esprit et de l'attention doit être portée à l'extrême; la dépense de force nerveuse est énorme; on n'entend plus un autre bruit dans l'atelier que celui des métiers battant de plus en plus rapidement; l'ouvrier est absolument absorbé par l'ouvrage. Voilà le résultat des huit ou des neuf heures de travail qui forment le maximum légal

ou usuel de la journée dans les fabriques d'Angleterre ou d'Amérique. Pour l'équilibre du délicat organisme humain, les dix ou onze, parfois même les douze heures de labeur du continent, sont peut-être préférables. Ce phénomène de l'intensité croissante du travail, qui s'accentue au fur et à mesure que la journée se réduit, c'est un des mérites de Karl Marx de l'avoir signalé ; c'est un grain de vérité au milieu de l'inextricable fatras de développemens sophistiques et abstrus qui remplissent son célèbre livre sur le Capital. Or va-t-on régler aussi cette intensité du travail, fixer combien de tours par minute devra faire au maximum chaque machine, combien de fois la navette devra être lancée par chaque métier, combien de métiers même chaque ouvrier pourra conduire? Si le législateur recule devant ces déterminations minutieuses, qui devront changer à chaque instant, sa législation sera inefficace. S'il s'engage au contraire dans cette voie, c'en est fait pour toujours de tout le progrès industriel.

Les plus avisés, parmi les partisans de la réglementation du travail par l'état, quoiqu'ils n'aient pas aperçu la difficulté qui précède, en ont deviné une autre qui n'est pas de chétive importance. Toutes les nations aujourd'hui ont, en dépit de toutes les barrières douanières, des relations d'échanges entre elles. Il faut bien que les contrées de l'Europe occidentale, par exemple, se procurent ces denrées que leur sol est impuissant à produire : le coton, le café, le cacao, le pétrole, le cuivre, mille autres encore. Pour les avoir, il convient qu'elles puissent écouler certains de leurs propres produits à l'étranger : or, sur les marchés extérieurs, chaque nation est à l'état de concurrence avec toutes les autres. N'est-il pas à craindre que celle qui restreindra le plus les heures de travail ne se mette dans des conditions d'infériorité avec ses rivales et que, par conséquent, elle ne voie un jour son commerce extérieur anéanti ?

Autrefois l'on n'avait pas ces craintes. On répétait superbement que la brièveté de la journée de travail, en rendant la génération ouvrière plus forte, mieux constituée, plus apte à la besogne, assurait la supériorité industrielle au peuple qui adoptait ce régime. On a bien des fois rappelé l'expérience de ce fabricant alsacien, sous le règne de Louis-Philippe, qui, ayant réduit d'une demi-heure la journée de travail dans ses ateliers, où le salaire était à la tâche, vit, au bout de peu de temps, la productivité moyenne de chaque journée s'élever : on produisait plus, disait-on, en travaillant moins longtemps. Cela n'est pas impossible, dans une certaine mesure. Le point délicat, c'est de fixer cette mesure. Dans la discussion de l'une des nombreuses lois anglaises connues sous le nom de *Factory acts,* Macaulay intervint, à l'appui du projet, avec

cet éclat d'images qui lui était habituel : « La durée du travail a été limitée, disait-il. Les salaires sont-ils tombés? L'industrie cotonnière a-t-elle abandonné Manchester pour la France ou l'Allemagne?.. L'homme, la machine des machines, celle auprès de laquelle toutes les inventions des Watt et des Arkwright ne sont rien, se répare et se remonte, si bien qu'il retourne à son travail avec l'intelligence plus claire, plus de courage à l'œuvre et une vigueur renouvelée. Jamais je ne croirai que ce qui rend une population plus forte, plus riche, plus sage, puisse finir par l'appauvrir. Vous essayez de nous effrayer en nous disant que, dans quelques manufactures allemandes, les enfans travaillent dix-sept heures sur vingt-quatre ; qu'ils s'épuisent tellement au travail que sur mille il n'en est pas un qui atteigne la taille nécessaire pour entrer dans l'armée, et vous me demandez si, après que nous aurons voté la loi proposée, nous pourrons nous défendre contre une pareille concurrence. Je ris à la pensée de cette concurrence. Si jamais nous devons perdre la place que nous occupons à la tête des nations industrielles, nous ne la céderons pas à une nation de nains dégénérés, mais à quelque peuple qui l'emportera sur nous par la vigueur de son intelligence et de ses bras. » Quarante-trois ans se sont écoulés depuis cette magnifique harangue. Serait-il dans la destinée du déclin de notre siècle d'infliger un démenti à toutes les promesses idéalistes, à toutes les prophéties idylliques de cette ère de foi qui s'est écoulée de 1830 à 1850? Aujourd'hui, personne n'aurait plus la superbe confiance de Macaulay. La chambre de commerce de Manchester, cette année même, commence à déserter la cause du libre échange, le *free-trade,* pour prôner le « loyal échange » ou la réciprocité, le *fair trade.* Elle s'inquiète de la concurrence des bas salaires et des longues journées d'Allemagne et de Belgique, plus encore de celle des Indes. Les filatures de coton de Bombay font trembler les manufacturiers de Manchester. Il y a quelques semaines, la chambre de commerce de cette ville votait une résolution pour demander au gouvernement l'application des *Factory acts* aux usines de Bombay et des autres villes de l'Inde.

Généralisant et anticipant sur des concurrences encore inconnues, les partisans de la réglementation du travail par l'état en sont venus à demander une législation internationale commune pour la protection des travailleurs. C'est la thèse du docteur Adler, dont nous parlions plus haut; c'était avant lui celle d'un de ses éminens compatriotes, l'un des chefs du socialisme catholique, M. de Ketteler, évêque de Mayence. Si l'on n'obtient pas une législation industrielle identique chez toutes les nations civilisées, les lois réglementant le travail à l'intérieur d'un état ou d'un groupe

d'états pourraient donc être inefficaces ou nuire à la prospérité de la nation. Cet aveu est précieux, il détruit toutes les espérances de ceux qui veulent restreindre par la loi le travail des adultes. Comment peut-on, en effet, dans ce temps, compter sur l'accord complet des nations, de toutes sans exception, pour appliquer un régime minutieusement semblable à toutes leurs industries? Aujourd'hui que les peuples cherchent à se séparer le plus possible, les uns des autres, par des barrières artificielles, que la théorie protectionniste est en pleine floraison, qu'on ne peut plus faire voter un traité de commerce précis par deux nations importantes, que le sentiment de l'indépendance nationale et législative est devenu chez tous les peuples si étroit et si jaloux, le lendemain du jour où échouent toutes les tentatives pour une union monétaire, pour la suppression des primes à la production du sucre, comment rêver que les nations vont tomber d'accord sur le code le plus compliqué, le plus détaillé qui soit, celui du travail? Mais c'est la ressource des populations pauvres, la Belgique, l'Italie, dans une certaine mesure l'Allemagne, à plus forte raison les Indes, d'avoir des heures de travail plus prolongées que les peuples riches, l'Angleterre et les États-Unis. Mettez les uns et les autres au même salaire et au même labeur, les peuples pauvres ne pourront plus soutenir la concurrence. Puis, y a-t-il une mesure commune de tous les travaux sur tout l'ensemble de la planète? On ne tient pas compte de ces différences si capitales de l'intensité du travail, de la diversité des machines, de l'inégalité de force et de précocité dans les diverses races humaines. N'y a-t-il qu'un seul échantillon humain sur le globe? L'adolescent hindou occupé dans une filature de Bombay, le jeune Persan qui, du matin au soir, tisse des tapis, la jeune fille italienne qui est employée dans une filature de soie ou de coton, le solide et un peu pesant garçon de Rouen, l'ardent petit Yankee à l'attention concentrée, le jeune Anglais âpre à la besogne, demain l'homme jaune, le Chinois, le Japonais, l'un à la vie sobre et dure, l'autre à l'esprit ingénieux et élégant, est-ce que vous pouvez soumettre tous ces êtres aux mêmes règlemens pour leur tâche quotidienne? L'idée d'une législation internationale uniforme qui s'appliquerait aux travailleurs dans tous les métiers et sur toute la planète ressemble de fort près au fameux calendrier républicain qui supposait que les saisons se présentaient uniformément à la même date sur toute la surface de la terre et qui ne se doutait pas que le messidor ou le fructidor de France correspondait aux frimas et aux ensemencemens des antipodes. Grâce au ciel, le monde terrestre, si petit et si étroit qu'il soit, offre encore de la variété, et cette variété, c'est la condition même de la vie et du progrès. On veut l'étouffer sous le poids de règlemens internationaux; la diver-

sité heureusement des mœurs, des traditions, des qualités physiques et morales y répugne : nulle tyrannie n'est intolérable comme celle de l'uniformité. Toutes les analogies que certaines personnes prétendent tirer de diverses conventions internationales accomplies montrent la superficialité d'esprit de ceux qui les invoquent. Dans le projet de législation internationale sur les travailleurs, il ne s'agit pas de régler en commun certains organismes généraux et simples, certains cadres extérieurs en quelque sorte à la société, certaines fonctions limitées, circonscrites, d'une nature en quelque sorte élémentaire, comme les postes, les télégraphes, les poids et mesures, la monnaie, les marques de fabrique, etc.; il s'agit de pénétrer profondément la vie quotidienne de chaque être humain, de s'immiscer dans ses occupations les plus intimes, dans la liberté à laquelle chacun a le droit de tenir le plus, celle de l'acte principal de son existence, le travail. Cette législation, si on parvenait jamais à l'édicter, échouerait contre un obstacle insurmontable, la diversité d'intensité du travail des différentes races pour une même durée de labeur.

En supposant l'accord conclu, où serait le contrôle? La matière est compliquée, délicate, infinie, puisqu'il s'agit de tous les sexes, de tous les âges, de tous les ateliers, de tous les foyers. Qui répondrait que les engagemens pris par chaque pays seraient sérieusement tenus? Nommerait-on des contrôleurs internationaux qui auraient le droit de faire des inspections dans les fabriques et les ateliers des diverses puissances? Quelle nation accepterait, dans toute sa vie quotidienne et intime, l'inspection de fonctionnaires étrangers? En supposant par impossible que cette législation internationale fût adoptée, elle deviendrait bientôt un leurre par l'inégalité de conscience des divers pays dans l'application. Elle serait, en outre, un singulier danger pour la civilisation occidentale. Qu'on se garde de trop énerver notre industrie! Manchester se plaint aujourd'hui de Bombay. Mais les Indes ne sont pas le seul concurrent de l'Europe. Par la force des choses, avant un demi-siècle, du moins avant un siècle, la Chine, le Japon, attireront nos capitaux et nos arts, recevront nos machines : ce qui se passe à Bombay finira par se produire dans toute l'Asie. Qu'on réfléchisse que les Occidentaux, gâtés par un monopole industriel qui va bientôt leur échapper, sont en train de beaucoup s'amollir et que, là-bas, dans l'extrême Orient, de vieux peuples engourdis, à population dure et sobre, se réveillent, qu'ils naissent à l'industrie et que, beaucoup moins ménagers de leurs aises, ils pourraient, sur le marché international élargi, préparer de poignantes surprises à nos enfans et à nos petits-enfans.

IV.

La fixation par la loi des heures et parfois des modes de travail paraît encore à beaucoup de personnes une insuffisante intervention gouvernementale en faveur des ouvriers. La tutelle de l'état doit aller, dit-on, beaucoup plus loin. Il convient de protéger l'ouvrier contre tous les risques qui peuvent entraîner pour lui ou pour sa famille la gêne ou l'indigence ; cela, d'ailleurs, serait fort aisé, par la généralisation d'un procédé, qui est connu depuis un grand nombre de siècles et où l'industrie privée a obtenu un succès croissant, notamment dans la dernière centaine d'années ; ce procédé, c'est l'assurance. Il offrirait le moyen certain de mettre les individus à l'abri des risques divers de pertes, de ceux du moins de ces risques qui sont précis, peuvent être déterminés d'avance, ont un caractère en quelque sorte périodique, soumis qu'ils sont, sinon pour chaque individu isolé, du moins pour chaque groupe nombreux, à une loi de répétition et de régularité. Ce procédé consiste dans le calcul, à l'aide de l'observation et de l'expérience, de la fréquence des risques et dans l'imposition à tous les participans d'une cotisation, d'une prime ; l'ensemble de ces primes représente le sinistre total qui, selon les probabilités, frappera le groupe ; il doit, en outre, couvrir les frais d'administration et constituer une réserve pour les cas imprévus et les chances d'erreurs. L'humanité s'est avisée dès longtemps de l'excellence de cette méthode d'évaluer le total de certains risques précis pour tout l'ensemble d'un groupe d'hommes associés et de répartir à l'avance entre eux la perte de façon qu'elle soit aisée à supporter. Inventé par un auteur inconnu, à une époque indéterminée, sorti peut-être de l'instinct même des masses humaines, ce procédé a eu de lents et pénibles débuts ; puis, en vertu de la séduction qu'exercent sur la société les institutions utiles au fur et à mesure que le jour se fait sur elles et que le mécanisme en est compris, il s'est graduellement généralisé. Ce sont d'abord les couches élevées et intelligentes de la société qui l'ont mis en pratique ; puis les couches moyennes et peu à peu on y voit accéder spontanément les classes inférieures. Limité d'abord à quelques risques très simples, très généraux, il tend maintenant à en embrasser beaucoup d'autres. On veut l'étendre parfois à des risques très compliqués qui ne paraissent guère susceptibles de se plier à une organisation de ce genre, aux faillites par exemple ou aux vols, ou à la dépréciation des titres de bourse. En ce qui concerne l'ouvrier ou la famille ouvrière, un économiste allemand, M. Brentano, professeur à l'université de Strasbourg, n'indique pas moins de six assurances diffé-

rentes qui seraient nécessaires pour lui donner la sécurité et le bien-être : 1° une assurance ayant pour objet une rente destinée à secourir et à élever ses enfans dans le cas où il mourrait prématurément (c'est la garantie du renouvellement de la classe ouvrière); 2° une assurance de rente viagère pour ses vieux jours; 3° une assurance destinée à lui procurer des funérailles décentes; 4° une assurance pour le cas d'infirmités; 5° une assurance pour le cas de maladie; 6° une assurance pour le cas de chômage par suite de manque de travail. Encore doit-on dire que l'écrivain allemand s'est borné à l'examen des risques qui frappent la personne. Mais l'ouvrier aurait besoin, en outre, de diverses assurances contre les risques qui menacent les biens; car il ne laisse pas, d'ordinaire, de posséder quelques biens, un mobilier qui peut être brûlé, parfois un champ qui peut être grêlé, une vache qui peut être atteinte de contagion. L'idée que l'on peut donner à l'homme la sécurité complète, absolue, que sa situation pécuniaire ne sera jamais changée, pourrait bien être une idée chimérique. De même qu'il y a la religion de l'assurance, c'est-à-dire une appréciation raisonnable des avantages que ce procédé comporte, des extensions et des progrès dont il est susceptible, il y a aussi une superstition ou un mysticisme de l'assurance qui attend de cette ingénieuse méthode ce qu'elle ne peut pas fournir.

Quelques vues rétrospectives sur les origines, le fonctionnement et la propagation des assurances ne seront pas inutiles pour déterminer le rôle de l'état en cette matière. Sous leur forme actuelle, constituant un réseau aux mailles serrées qui embrasse tout un pays, les assurances peuvent être considérées comme un phénomène de propagation récente; mais il est d'ancienne invention. L'énorme augmentation de l'épargne dans les diverses classes des peuples civilisés, la facile circulation des capitaux, l'abondance des valeurs servant aux placemens, la connaissance plus exacte de la loi des grands nombres, des statistiques plus détaillées et plus certaines, incessamment corrigées et renouvelées par une observation attentive, l'instruction plus répandue, le secours de la presse, toutes ces circonstances ont singulièrement aidé à faire connaître et à généraliser le procédé de l'assurance. Les deux formes d'assurance les plus anciennes semblent être l'assurance maritime et l'assurance contre les maladies; l'une, née de l'instinct du commerce; l'autre, de l'instinct philanthropique. On retrouve dans les discours de Démosthène des preuves du fonctionnement de l'assurance maritime et de quelques fraudes auxquelles elle donnait lieu. Au XIVe siècle existaient des compagnies flamandes, portugaises, italiennes pour cette branche de l'assurance. On en voit sous Charles-Quint qui paraissaient déjà fort anciennes. Le marchand

de Venise, Antonio, de Shakspeare, s'il se vit réclamer sa livre de chair par Shylock, aurait pu, avec quelque prévoyance, éviter cette extrémité. Quant aux assurances contre la maladie, elles sont nées fort anciennement, moins du calcul rigoureux peut-être, que du sentiment de la sociabilité ou de la bienfaisance. Une pensée chrétienne s'y est mêlée au moyen âge. Les confréries de penitens étaient de vraies sociétés de secours mutuels, des assurances contre la maladie : ce fut l'un de leurs principaux attraits. Il ne faut pas oublier qu'il y a deux grandes catégories d'associations, celles de capitaux et celles de personnes et que, si les premières, avec un certain développement du moins, sont relativement nouvelles, les secondes ont foisonné de tout temps, aussi bien dans l'antiquité qu'au moyen âge. L'instinct humain, quand on ne le comprime pas, produit spontanément un nombre infini d'associations libres.

La société doit-elle se fier à cette fécondité de l'instinct humain, s'en remettre à lui de créer successivement et de repandre les organismes qui peuvent atténuer ou réparer les divers maux dont l'homme est menacé? Doit-elle, au contraire, en appeler à cet appareil de coercition qui se nomme l'état pour imposer à tous, ou du moins aux plus menacés et aux plus intéressans, des combinaisons protectrices dont, sans lui, ils ne se soucieraient pas? Un certain nombre de théoriciens, la plupart allemands, soutiennent cette seconde thèse. Pour eux l'état est l'assureur naturel, l'assureur en quelque sorte nécessaire, non-seulement pour les risques qui menacent la personne de l'ouvrier, mais même pour les risques d'incendie, de grêle, de mortalité du bétail, etc. Le professeur Wagner, de Berlin, confident du grand chancelier de l'empire, est celui qui a le plus développé cette doctrine. L'état est, dit-il, l'intermediaire naturel entre les citoyens et le lien des citoyens entre eux. Par la perception de l'impôt et l'emploi des ressources budgetaires, l'etat pénètre dans la vie intime de la nation. Il est vrai que l'etat est un lien; mais c'est un lien que l'on subit, qui n'a aucune souplesse et qui, si on le resserre et qu'on l'étende à tous les membres, rend les individus passifs. Tout autres sont les liens que les individus forment entre eux en vertu de leur activité spontanee ou de leur choix réfléchi; ces autres liens peuvent être tout aussi efficaces, et ils respectent plus la personnalité. L'état est encore indiqué, dit-on, pour le monopole des assurances, parce que seul il peut donner une sécurité absolue. L'histoire ne confirme pas cette assertion : bien des états n'ont pas tenu leurs engagemens, même dans le courant de ce siècle, tandis que la plupart des societes particulières bien conduites exécutaient régulièrement leurs contrats. On peut même affirmer qu'une extension nouvelle et considerable des opérations financières de l'état, en dehors de ce qui est necessaire

au fonctionnement de ses services essentiels, rend plus précaire, plus fragile, plus dangereuse sa situation financière. Mais, quand même l'état, ce qui n'est vrai ni de tous ni d'un seul à tous les instans, offrirait cette absolue sécurité que lui attribue si bénévolement M. Wagner, l'expérience prouve qu'une réglementation prudente, par voie législative, des contrats d'assurance, dans la branche vie notamment, procure, sous le régime des sociétés libres, une très haute sécurité relative, qui est suffisante. Il importe de laisser l'homme faire quelques efforts pour atteindre à la sécurité absolue, sinon l'on engourdit son esprit, et tous les actes de la vie civile finissent par se ressentir de cet engourdissement.

Descendant des principes généraux aux détails, le professeur Wagner invoque en faveur de l'assurance par l'état les raisons de fait qui suivent : il y a dans l'assurance libre un grand gaspillage de capital et de travail; les frais généraux, le nombre des agens, leurs remises, tout cela est excessif. L'état, au contraire, a ses bureaux de poste, ses percepteurs, ses instituteurs, ses agens de police. Il peut recouvrer l'assurance comme un impôt presque sans augmentation de frais. L'opinion publique, ajoute assez imprudemment le théoricien de Berlin, contrôlerait beaucoup plus sévèrement la gestion de l'état et ses combinaisons. On n'aurait plus besoin d'une législation particulière sur les assurances. Puis, le dernier argument, c'est que l'état gérerait les assurances d'une façon plus philanthropique : il abolirait la différence des primes; il ferait soutenir les faibles par les forts; l'humble logis, en torchis couvert de chaume, très exposé au feu, ne paierait pas une prime proportionnelle plus élevée que le solide immeuble en pierre de taille et en fer. Les primes ne seraient plus conformes aux risques, ce qui revient à dire que l'ordre naturel serait interverti, que les propriétaires des meilleures maisons paieraient plus que leur part et ceux des maisons inférieures moins que leur part. Le renversement des conditions naturelles, c'est à quoi veut toujours aboutir l'état bienfaisant. Tous ces prétendus avantages de l'assurance d'état sont presque autant de défauts. Sans doute, il peut y avoir quelque exagération de frais généraux et de personnel dans l'assurance privée; mais le gaspillage y est plutôt apparent que réel. Ces agens, dont on juge le nombre excessif parce que, dans chaque chef-lieu d'arrondissement, ils sont une demi-douzaine ou une douzaine, ne vivent pas en général uniquement de leur agence. Celle-ci n'est, pour la plupart d'entre eux, qu'un accessoire : ce sont des commerçans, des employés, des propriétaires, des rentiers qui joignent cette ressource auxiliaire à celles qui leur viennent d'un autre travail ou d'un autre fond. Les règlemens sont plus faciles avec eux qu'avec des agens de police ou des percep-

teurs. On peut compter sur une justice plus impartiale quand on ne plaide pas contre l'état, redoutable personnage qui jouit de tant de moyens de pression. Quant à l'abolition de la différence des primes, qui aujourd'hui sont graduées sur les diversités des risques, cette mesure réputée humanitaire fausserait les idées du public et aurait des inconvéniens réels : cette différence des primes est juste, puisqu'elle est conforme à la nature des choses : elle a un effet utile, celui de pousser au progrès, aux arrangemens, dans les constructions soit de maisons, soit de navires, qui comportent les primes les moins élevées, c'est-à-dire les moindres risques. Si l'état veut faire la charité, qu'il la fasse ouvertement.

Si l'assurance d'état offrait en elle-même tant de causes de supériorité, on ne comprendrait pas que des assurances privées pussent résister dans beaucoup de pays à la concurrence d'assurances officielles. Or c'est le cas en France et en Angleterre pour les caisses d'assurances sur la vie et sur les accidens. Les caisses officielles fondées en France sous le second empire, quoique, par une pensée philanthropique, elles consentissent des tarifs singulièrement avantageux aux déposans, n'ont jamais pu se développer. Il en a été de même en Angleterre. Devançant d'une quinzaine d'années M. de Bismarck, M. Gladstone, en 1864, avait cru devoir créer un système de petites assurances officielles, analogue à notre caisse des retraites. Jamais cette institution n'a pu se développer. En 1881, au bout de dix-sept ans, elle n'avait créé que pour 4 millions et demi de francs de rente viagère et elle n'avait fait d'assurances sur la vie que pour 12 millions et demi de francs. Les enquêtes faites sur cet échec, notamment en 1882, ont mis en lumière que le but n'avait pas été atteint, par la raison surtout que l'état, personnage peu attrayant de sa nature, avait voulu faire le commerce sans avoir aucun des dons qui permettent d'attirer librement la clientèle. L'Allemagne elle-même a fourni la preuve que les assurances officielles, en dépit de toute l'économie de rouages qu'on leur attribue, ne peuvent triompher des assurances libres. Dans les divers pays allemands et dans les contrées scandinaves, il existe de nombreuses caisses officielles d'assurance contre l'incendie ; leur existence remonte au moyen âge, à cette époque où la commune allemande jouissait d'une forte autonomie. En Allemagne, en Autriche, en Suisse, en Danemark, on trouve donc de ces caisses officielles soit communales, soit provinciales, soit même nationales, qui fonctionnent concurremment avec les sociétés mutuelles ou les sociétés par actions. Ces dernières sont, d'ordinaire, beaucoup plus récentes. Jouissant de la priorité, ayant été parfois même, pendant longtemps, obligatoires, il semble que ces assurances officielles eussent dû former un obstacle à la création et au

fonctionnement d'assurances libres. Celles-ci cependant ont surgi et n'ont pas cessé de gagner du terrain. Le célèbre économiste allemand Roscher constate que, en 1878, les caisses officielles contre l'incendie dans l'empire allemand assuraient pour 25 milliards 641 millions d'immeubles ou de meubles, les sociétés mutuelles libres pour 6 milliards 480 millions, et les sociétés par actions pour 38 milliards 162 millions, soit moitié plus que tout l'ensemble des caisses officielles. Les principaux protagonistes de l'assurance d'état reconnaissent que, sous le régime de la concurrence, les sociétés d'assurances par actions finiraient par évincer les caisses officielles. Telle est, dans le domaine des affaires, la supériorité naturelle de toute organisation libre, flexible, ouverte aux changemens, sur la bureaucratie nécessairement lente et pédantesque de l'état.

Ne pouvant réussir par la persuasion, l'état est revenu, dans quelques pays, à sa vraie nature, la contrainte. Sur ce terrain, il ne craint pas de rival. Il a le monopole de la force, de l'injonction qui ne peut être ouvertement éludée. Sans entrer dans les détails, qui ont été exposés ici tout au long, des lois et des projets de M. de Bismarck (1), il est indispensable à notre sujet d'en exposer les idées générales et d'en juger l'application. Le penchant du grand chancelier de l'empire à un certain socialisme date de loin : ses relations et ses entretiens avec Lassalle, le célèbre agitateur, sont connus. Sous la séduction de ce dernier, partisan des sociétés ouvrières soutenues par l'état, M. de Bismarck avait pensé d'abord à subventionner même largement, en y affectant jusqu'à 100 millions, des sociétés coopératives. Puis ce projet lui parut à la fois trop restreint et d'un succès trop incertain. Le message du 17 novembre 1881, la création du *Reichsamt des Innern*, annoncèrent la nouvelle politique intérieure dont l'incubation prit plusieurs années avant de se formuler dans des plans précis. C'est l'assurance obligatoire qui parut le régulateur de la paix sociale. Mais jusqu'ici ce système d'assurance obligatoire a été très restreint. Il ne s'applique ni à l'incendie, pas même à celui des petits mobiliers, ou des chaumières et des petits immeubles, ni à la grêle, ni à la mortalité du bétail, ni aux naufrages, pas même à ceux des petites barques, ni aux pertes par les transports. Logiquement, l'état allemand devrait finir par s'occuper de toutes ces branches, à l'exception peut-être de la première. Il ne s'est encore chargé que de l'assurance contre les maladies, puis contre les accidens professionnels, enfin, aujourd'hui, il fait discuter un projet de caisses de retraites ouvrières obligatoires. En fait, ces lois, ou votées ou en cours d'examen, sont loin d'avoir la portée sociale qu'on leur a attri-

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 février 1888, l'article de M. Grad.

buée : elles ne concernent qu'un petit nombre des risques ou des maux qui attendent l'homme ; contre le plus grave et le plus certain de ces maux, celui de la vieillesse ou des infirmités, elles ne promettent qu'une indemnité dérisoire. Ces mesures semblent avoir plutôt un objet politique qu'un but vraiment social ; on veut dérober aux socialistes révolutionnaires leur clientèle. Comme toujours, le socialisme d'état croit apaiser le dévorant appétit de Cerbère par un simple gâteau de miel ; après l'avoir englouti, le monstre sent redoubler sa voracité trompée et inassouvie.

V.

Après bien des études, des remaniemens, des résistances réelles ou simulées, le parlement allemand a adopté les deux premières parties de la trilogie du grand chancelier ; il va faire sans doute de même pour la troisième. La loi du 15 juin 1883 a organisé l'assurance obligatoire des ouvriers contre la maladie ; celle du 6 juillet 1884 a constitué l'assurance ouvrière obligatoire contre les accidens. Quoique arrivant la seconde seulement par le vote, celle-ci venait la première par la conception. L'accident professionnel est un des risques graves qui menacent, dans certaines industries, l'ouvrier et sa famille. Il ne faut pas, cependant, s'en exagérer la fréquence. Sur 3,470,435 ouvriers, qui ont été assurés suivant le nouveau système légal et qui représentent presque tous les gens occupés dans la grande industrie et dans les métiers dangereux, on en a compté 2,716 morts par accident et 7,834 atteints de blessures graves, soit 10,540 victimes ou une sur 329 ; quant aux morts, on en trouve 1 sur 1,277 : en évaluant à 33 ans ou 35 ans la durée moyenne de la vie de l'ouvrier de la grande industrie et des métiers périlleux, il y aurait pour chacun d'eux une chance sur 36 ou 38 de rencontrer la mort, et une chance sur 9 à 10 d'éprouver une blessure de quelque gravité. Comme une bonne partie des accidens sont dus, non pas à des cas fortuits, mais à des fautes et à des imprudences de la personne frappée, on peut diminuer pour les ouvriers prudens et attentifs ces mauvaises chances de moitié, de sorte que le risque pour eux de blessures graves dans toute leur carrière serait de 1 sur 20 et celui de mort, par suite d'accident, de 1 sur 70 ou 80. Dans certaines industries, ces risques sont toutefois beaucoup plus intenses et la prudence de chaque ouvrier considéré isolément a moins le pouvoir de les écarter : tel est le cas des mines. Sur 229,663 ouvriers employés dans les mines et les carrières en France, en 1885 il y a eu 325 morts et 990 blessés ; la plupart de ces blessures, il est vrai, ne comportant pas une ab-

solue incapacité de travail. En multipliant par 35, durée moyenne supposée de la vie active de l'ouvrier, on arriverait à 11,375 décès et à 34,650 blessures, de sorte qu'un ouvrier, employé dans les mines, aurait, pendant toute une carrière de trente-cinq années, une chance sur vingt-deux d'être tué et une sur sept environ d'être blessé, au moins légèrement. On comprend donc que la législation sur les accidens est d'une importance considérable pour les ouvriers. Cette législation, dans la plupart des pays, était restée indifférente. Avant 1880 la loi anglaise, avant 1871 la loi allemande, ne venaient pas au secours de l'ouvrier atteint d'accident professionnel. La loi française se montrait plus humaine et plus généreuse, ou, du moins, notre jurisprudence, développant un principe général de notre code, admet que le patron est tenu de réparer les conséquences du préjudice que subit l'ouvrier blessé ou sa famille, si l'accident provient d'un vice quelconque des installations, de l'imprudence ou de la négligence même la plus légère d'un surveillant, d'un contremaître ou d'un autre ouvrier faisant partie du même atelier. La seule difficulté consiste en ce que, conformément aux principes généraux de notre droit, la preuve de la faute incombe aux plaignans, c'est-à-dire à l'ouvrier, qui n'est pas toujours en état de la faire. Mais, d'ordinaire, les dispositions sympathiques des tribunaux atténuent les inconvéniens de cette situation. On peut, d'ailleurs, discuter la question de savoir s'il ne faudrait pas, pour les industries exposées à des risques fréquens, renverser l'obligation de la preuve et la transférer de l'ouvrier au patron. En fait, on peut dire que la presque universalité des accidens survenant dans les ateliers mécaniques est en France largement indemnisée. Dans les industries qui sont le plus assujetties à ces risques, dans la fabrication d'explosifs, par exemple, dans beaucoup de mines et de carrières, les sociétés ou les patrons individuels ont pour habitude de constituer des réserves spéciales pour pourvoir aux accidens qui se produisent sans périodicité régulière, mais quelquefois avec une intensité terrible. Bien autrement malheureux, sont les simples ouvriers isolés ou les petits entrepreneurs autonomes qui, sans patron, se livrent à des tâches souvent dangereuses : bûcherons, charretiers, maçon ou couvreur à la campagne, petit propriétaire, etc. La plupart de ceux-là ne peuvent tirer aucun secours d'une organisation légale quelle qu'elle soit. Leur seule ressource est de s'affilier à quelque société libre ou de faire eux-mêmes, par un prélèvement anticipé et continu sur leurs gains, la part des cas fortuits.

La loi allemande sur les accidens a eu la prétention d'indemniser tous les risques professionnels ; mais, en réalité, et c'est dans la nature des choses, elle en laisse beaucoup de côté. Au lieu

d'abandonner dans chaque cas au juge l'évaluation du préjudice et l'examen de la cause, elle fait d'avance une évaluation invariable. On substitue ainsi une règle abstraite, une formule rigide, à l'équité large et intelligente d'une magistrature humaine. L'accident professionnel est considéré par la loi germanique comme un risque propre à l'entreprise et devant entrer dans les frais généraux. Cette conception, qui est ingénieuse, peut être exacte de certaines industries et de certains risques, ainsi pour le grisou dans les mines; elle ne l'est pas pour la généralité des autres cas. En vertu de la loi du 6 juillet 1884, tous les ouvriers et patrons de l'industrie manufacturière, ne gagnant pas plus de 2,000 marks (2,460 francs) par an, doivent faire partie de corporations spéciales qui comprennent des professions semblables ou analogues et s'étendent soit à tout l'empire, soit à certaines grandes régions. Le grand chancelier de l'empire aurait désiré une organisation plus unitaire; pour obtenir le vote de son projet, il fut forcé de faire des concessions aux idées particularistes d'une grande partie des membres du Reichstag. A la fin de 1886, on comptait 62 de ces grandes corporations, dont 26 s'étendaient à l'empire tout entier. Toutes ensemble comprenaient environ 3 millions et demi d'ouvriers. Il saute d'abord aux yeux que, dans un pays de 45 millions d'habitans, il y a bien plus de 3 millions et demi à 4 millions de travailleurs assujettis aux risques d'accidens professionnels : les cultivateurs n'en sont nullement exempts. La loi est donc incomplète quant à sa sphère d'action. En cas d'invalidité totale et permanente, l'ouvrier a droit aux deux tiers de son salaire; pour une invalidité partielle ou temporaire, l'indemnité est moindre. En cas de mort, la veuve reçoit 20 pour 100 du salaire; les descendans autant; les enfans, chacun 15 pour 100 jusqu'à quinze ans, sans que le total de ces allocations puisse dépasser 60 pour 100 du salaire. Ces indemnités sont à la charge des patrons seuls, l'état, ce qui est d'ailleurs de toute justice, n'y contribuant en rien. Des tribunaux d'arbitres élus, moitié par les patrons, moitié par les ouvriers, statuent, sous la présidence d'un fonctionnaire public, sur les difficultés que peut rencontrer l'application de la loi, sous la réserve d'appel à l'*Office impérial* des assurances, qui est composé presque exclusivement de fonctionnaires.

Ce qui nous préoccupe ici, ce ne sont pas les détails de la législation ou de la pratique, lesquels pourraient être modifiés, mais le principe même et ses conséquences. De toute cette organisation bureaucratique, il résulte d'abord un développement enorme des frais généraux; c'est en dépenses accessoires que se perd la plus grande partie des cotisations arrachées aux industriels. Ce qui se réglait aisément autrefois en général, par la simple sympathie ou

par le jeu aisé d'une caisse privée et locale, devient l'objet de toute une paperasserie administrative. En 1886, l'application de la loi a entraîné 2,324,299 marks d'administration pour 1,711,699 marks payés en indemnités : les quatre septièmes environ des primes sont donc perdus pour les victimes. Ce n'est encore là, pourtant, qu'un des vices accessoires du système. Les vices principaux sont les suivans : d'abord la réalité de la loi est en contradiction avec ses prétentions ; une grande partie, en effet, des travailleurs, soit artisans, soit agriculteurs, soit petits propriétaires ruraux, soit petits entrepreneurs, tous exposés à des risques professionnels divers, ne bénéficient pas de l'organisation qui semble faite surtout (et c'est la nature des choses qui le veut) pour les ouvriers de l'industrie manufacturière. Ensuite, l'intérêt de l'ouvrier et du patron à prévenir les accidens se trouve sensiblement diminué : l'indemnité étant déterminée d'avance, dans les principaux cas, par la loi elle-même, sans considération des fautes ou des imprudences commises par l'une ou l'autre partie, l'ouvrier a un moindre intérêt à prendre des précautions minutieuses. Le patron, qui ne répond pas seulement de son propre établissement, mais encore solidairement d'un grand nombre d'autres établissemens analogues, est beaucoup moins sollicité à adopter toutes les mesures, quelques-unes coûteuses, qui pourraient rendre les accidens plus rares. Cela est de toute évidence. Il n'est plus poussé à le faire que par la philanthrophie presque désintéressée. Certaines sociétés privées se sont constituées soit en France, soit en Alsace, qui, par leurs efforts, avaient beaucoup réduit ces risques professionnels : la *Société industrielle* de Mulhouse notamment, fondée en 1867, qui fit diminuer dans la région, par certaines précautions et certains agencemens, les accidens de 60 pour 100 ; de même à Paris, l'*Association des industriels de France pour préserver les ouvriers des accidens du travail* ; un homme technique, philanthrope aussi, M. Émile Muller, l'a constituée ; quoique née en 1883 seulement, elle compte 500 grands industriels adhérens et s'étend à 60,000 ouvriers ; elle a établi beaucoup de sociétés filiales. Tout ce zèle va, sinon disparaître, du moins par la force des choses, devant cette organisation bureaucratique d'état, s'affaiblir. L'assurance obligatoire suivant le système allemand augmentera probablement le nombre des accidens, notamment des très petits qui entraînent le plus d'abus. Il arrive, d'autre part, que dans la généralité des accidens graves et où l'ouvrier n'est pas en faute, l'indemnité allouée par la loi allemande ou par la loi française en cours d'étude se trouve singulièrement moindre que celle qui était accordée par nos tribunaux : 20 pour 100 du salaire à la veuve, c'est souvent là une allocation très insuffisante. Il est à notre connaissance personnelle qu'une grande société industrielle,

fort exposée à des accidens, par la nature du produit qu'elle fabrique, ayant été condamnée en première instance à payer des indemnités très fortes aux familles d'ouvriers tués, invoqua, en appel, les tarifs proposés dans la loi française à l'étude et fit réduire, grâce à cet argument, dans des proportions considérables les sommes qu'elle devait verser aux familles des victimes. Voilà un cas, et nous en connaissons quelques autres de ce genre, où la loi soi-disant protectrice a tourné contre ceux qu'elle voulait protéger. Une loi n'est qu'une abstraction, un texte mort, une moyenne : elle favorise les uns, d'ordinaire ceux qui sont le moins dignes d'intérêt ; elle réduit les autres, souvent ceux qui mériteraient le plus la sympathie. Sans recourir à la contrainte, on arriverait, d'une manière à peu près aussi sûre et aussi prompte, par une bonne justice, à réparer les accidens professionnels ; et l'on aurait, sous le régime souple et inventif de la liberté et de la responsabilité personnelle, beaucoup plus de chances de les prévenir.

La loi allemande pour l'assurance obligatoire des ouvriers contre la maladie, quoique présentée plus tard, a été votée avant celle contre les accidens. Comme la précédente, elle a le défaut de n'embrasser qu'une partie de la population laborieuse. Elle impose à tous les ouvriers de l'industrie l'obligation de s'assurer contre les risques de maladie en s'affiliant à une caisse de secours ; c'est à la judicieuse résistance des progressistes et du groupe du Centre qu'est dû le choix de la caisse laissé à l'ouvrier. Mais qu'est-ce que l'ouvrier et pourquoi s'en tenir à lui ? Tout le monde n'est-il pas digne d'une protection égale ? Le petit employé, le petit fonctionnaire, la partie inférieure des professions libérales, le maître de langue, la maîtresse de piano, la lingère à domicile, tous ceux-là sont laissés en dehors. Tel est le vice irrémédiable d'une législation de classe : elle ne tient pas compte des gradations infinies et imperceptibles qui existent dans la société moderne ; elle fait une cassure nette dans un milieu qui ne comporte rien de pareil. La loi allemande ne s'applique, en général, qu'aux ouvriers, non aux femmes et aux enfans, dont la maladie est pour la famille ouvrière une cause de grande gêne.

Grâce à l'action des groupes libéraux du Reichstag, la loi sur l'assurance obligatoire contre les maladies s'est efforcée de respecter l'esprit local et corporatif. C'est le type d'assurance communale qui prévaut. Les communes peuvent se grouper en associations ou en unions. Les établissemens qui occupent plus d'un certain nombre d'ouvriers peuvent avoir une caisse spéciale ; ils y sont même obligés dans certains cas. Les corporations d'artisans peuvent aussi avoir les leurs. Les ouvriers peuvent former des caisses

libres. Chaque caisse a ses statuts et est gérée, d'après certaines conditions générales, par un comité de membres ouvriers et de patrons, les premiers dans la proportion des deux tiers contre un tiers. Les statuts peuvent être modifiés avec l'approbation du gouvernement. Un inspecteur spécial gouvernemental a le droit d'ingérence dans la comptabilité. Les cotisations sont fournies jusqu'à concurrence des deux tiers par les ouvriers aux jours de paie, et pour l'autre tiers par le patron. L'ouvrier a droit aux médicamens, aux visites du médecin et à une indemnité qui égale la moitié du salaire pendant une durée maxima de treize semaines. L'assurance est donc boiteuse; car la moitié du salaire peut parfois ne pas suffire, et les treize semaines sont souvent dépassées par la maladie ou la convalescence. Les femmes en couches, assimilées aux malades, ont droit aussi, mais pendant trois semaines seulement, à une indemnité de la moitié du salaire. La prime d'assurance à payer par l'ouvrier varie suivant les localités et les caisses; elle va, d'ordinaire, de 1 1/2 à 2 pour 100 du salaire; dans les caisses de fabrique où l'on s'occupe par surcroît des femmes et des enfans d'ouvriers, la retenue monte souvent jusqu'à 3 pour 100 et la cotisation du patron fournit moitié en plus. Une loi complémentaire de 1886 permet de prendre des dispositions pour l'ouvrier rural ne travaillant pas habituellement chez le même patron; mais ici les difficultés sont assez grandes et on ne peut dire qu'elles aient été surmontées.

Tels sont les traits généraux de cette organisation. Elle séduit un certain nombre d'esprits; elle n'en a pas moins des inconvéniens graves, et spéciaux et généraux. D'abord, elle ne tient pas ce qu'elle promet, ce qui est un grand vice pour une institution d'état; elle n'embrasse pas, en effet, toutes les personnes qui vivent d'un labeur professionnel; et elle sert des indemnités, parfois ou trop réduites, ou pas assez prolongées. Elle fait beaucoup moins que ne faisaient la plupart des grandes entreprises individuelles bien menées. Celles-ci continuaient les secours même au-delà de la période réglementaire et infranchissable de treize semaines. On n'a qu'à lire l'*Enquête décennale des institutions d'initiative privée dans la Haute-Alsace* (1) pour être étonné de tout ce qu'avait fait le zèle individuel et du peu que réalise la contrainte gouvernementale. Si l'on considère notre France actuelle, les sociétés de secours mutuels, en 1884, comptaient 1,072,000 membres participans et en outre 175,603 membres honoraires; ces derniers, l'assurance obligatoire d'état les supprime indirectement ou les fait graduellement

(1) Publication de la *Société industrielle* de Mulhouse, 1878.

disparaître. De même, les institutions de patronage, c'est-à-dire cette intervention bienveillante, philanthropique ou chrétienne, des chefs d'industrie, qui se manifeste par des modes variés et efficaces de secours, l'inflexible mécanisme gouvernemental tend à les éliminer. Un rapport de M. Keller sur l'industrie de la houille en France établit que dans 37 exploitations, comprenant 28,000 ouvriers, les dépenses de secours et aussi de pensions étaient supportées exclusivement par les compagnies. Dans 95 autres, comprenant plus de 31,000 ouvriers, les compagnies fournissaient 531,000 francs et les retenues des ouvriers 969,000 ; la part du patron dépassait ainsi celle fixée par la loi allemande. Bien plus, dans 73 autres exploitations, les retenues fournissaient 1,652,000 fr., et les subventions, 1,188,000. En fait, sur 5,212,000 francs, formant les recettes des caisses françaises dans l'industrie des mines, 2,622,000 seulement provenaient des retenues, et 3,177,000 des versemens des compagnies. D'après le tarif allemand, celles-ci n'auraient été astreintes à fournir que 1,311,000 francs. D'autre part, la rigidité de la loi allemande, qui impose aux patrons comme une dette civile une cotisation qu'ils considéraient comme une simple dette morale, change à la longue les dispositions des industriels. L'on a remarqué qu'un certain nombre, depuis la loi, hésitent à engager des ouvriers valétudinaires ou incurables, afin de ne pas charger la caisse de leur établissement : même les autres ouvriers s'opposent parfois à l'entrée des nouveaux-venus d'une santé débile, dont ils auraient à couvrir partiellement les frais de maladie. Quoi qu'on fasse, la philanthropie officielle, sous une forme obligatoire et générale, et la philanthropie privée et libre ne peuvent longtemps fonctionner de compagnie : l'une doit ruiner l'autre. Voici une belle observation d'Herbert Spencer : « Dans toute espèce de société, chaque espèce de structure tend à se propager. De même que le système de coopération volontaire, établi soit par des compagnies, soit par des associations formées dans un dessein industriel, commercial ou autre, se répand dans toute une communauté ; de même le système contraire de la coopération forcée sous la direction de l'état se propage ; et plus l'un ou l'autre s'étend, plus il gagne en force d'expansion. La question capitale pour l'homme politique devrait toujours être : Quel type de culture sociale est-ce que je tends à produire ? Mais c'est une question qu'il ne se pose jamais. » Peut-être le grand-chancelier de l'empire allemand se l'est-il posée. On lui prêtait dernièrement ce mot prononcé à un moment, vers la fin du second empire, où il était vaguement question de désarmement : « Nous autres, Prussiens, nous naissons tous avec une tunique. » Faire que la tunique soit de plus en plus

étroite et que les mouvemens y soient de plus en plus gênés, cela peut être un idéal; mais il tend à supprimer la civilisation.

Le troisième projet allemand, celui de l'assurance obligatoire contre les infirmités et la vieillesse, nous retiendra peu. Les deux précédens auprès de celui-ci, qui est grandiose par l'intention et par la formule, sont de simples enfantillages. Il n'est encore qu'en cours de discussion. En voici les dispositions principales : l'ouvrier aurait droit, à partir de soixante-dix ans, à une pension variant de 90 francs à 210 francs par an, suivant le taux moyen des salaires de la commune où il aurait travaillé. Pour la détermination de ce taux moyen, les communes de l'empire seraient réparties en cinq catégories. Quand l'ouvrier, ce qui est un cas fréquent, aurait varié ses résidences, les difficultés ne seraient pas minces, les calculs seraient fort compliqués. Quant aux pensions pour infirmités, elles atteindraient, selon la durée de la période pendant laquelle l'ouvrier aurait versé ses cotisations, 24 à 50 pour 100 du salaire moyen de la commune. Les pensions pour infirmités et celles pour la vieillesse ne pourraient être annulées. Les femmes n'auraient droit qu'aux deux tiers du montant des pensions affectées aux hommes, c'est-à-dire que la retraite de l'ouvrière âgée de plus de soixante ans varierait de 70 à 140 francs. Les sommes nécessaires au service de ces pensions, bien infimes, certes, en elles-mêmes, mais formant par leur nombre une masse considérable, seraient ainsi recueillies : les patrons et les ouvriers supporteraient chacun le tiers de la dépense et l'état le dernier tiers. Le taux probable de ces cotisations reste entouré d'une grande obscurité. La loi frappe d'abord par son caractère illusoire. Toute loi doit être sérieuse, cohérente, c'est-à-dire qu'elle doit pouvoir atteindre, au moins théoriquement, le but qu'elle se propose. Ici, le but, c'est de mettre l'ouvrier dans ses vieux jours à l'abri du besoin. Or est-ce que la vieillesse pour l'ouvrier ne commence qu'à soixante-dix ans? On croit rêver en lisant ce chiffre. Voyez-vous un couvreur, ou un marin, ou même un tailleur de pierres et un manœuvre de soixante-cinq ou soixante-huit ans? Le *telum imbelle sine ictu*, de Virgile, ne s'applique pas seulement aux guerriers. D'après le *Bulletin de statistique*, publié par notre ministère des finances, l'âge moyen des fonctionnaires français admis à la retraite, en 1886, était de cinquante-sept ans et quatre mois. J'admets que le relâchement de l'administration et la méthode sauvage pratiquée sous le nom d'épuration aient trop rabaissé l'âge de la retraite dans nos services civils; on devrait revenir à la pratique suivie il y a vingt-cinq ou trente ans, en 1860, par exemple, quand l'âge moyen de la retraite, l'âge moyen le plus élevé que l'on ait vu depuis 1854, était

de soixante-deux ans deux mois. Mais entre cet âge et celui de soixante-dix, quel intervalle, surtout pour des ouvriers qui travaillent avec leur force physique et non avec leur force intellectuelle! La plupart des ouvriers allemands auront traversé les plus dures privations et seront couchés dans la tombe avant de pouvoir jouir de la retraite que la loi en projet promet aux septuagénaires.

Cette pension, si tardive, combien, en outre, elle est modique! 90 à 210 francs par an, qui peut vivre avec cela, même avec le chiffre le plus élevé? En France, la retraite moyenne pour les fonctionnaires de *la partie active* (opposée à la partie sédentaire) des postes et des télégraphes, c'est-à-dire principalement pour les facteurs, s'élève, en 1886, à 518 francs; la retraite moyenne pour les fonctionnaires de *la partie active* du ministère de l'agriculture (toujours opposée à la partie sédentaire ou aux emplois de bureau) monte à 499 francs; c'est surtout des gardes-forestiers, des éclusiers qu'il s'agit là. Or, dans les chambres, il se rencontre toujours des députés qui prétendent que ces retraites sont insignifiantes et qui proposent de les élever. Que serait-ce des 90 à 210 francs que la loi allemande offre comme idéal aux ouvriers de plus de soixante-dix ans? Néanmoins, même dans ces conditions si peu efficaces, ces retraites coûteraient fort cher. Le projet allemand prévoit une charge annuelle de 195 millions pour le service des retraites promises quand la loi sera en plein fonctionnement. Mais, d'après les mécomptes qui sont inévitables en pareils cas, il est à craindre que cette somme ne soit fort insuffisante. Puis, il faudra incontestablement augmenter le chiffre des retraites et abaisser l'âge où elles sont acquises. L'état moderne, l'état parlementaire ou représentatif, l'état qui a affaire au corps électoral (même la puissante monarchie prussienne est dans ce cas), ne peut résister à la poussée universelle, quand il a soulevé les universelles espérances et les universelles illusions. Le principe de l'abstinence absolue est ici de rigueur : l'état peut s'abstenir de promettre des pensions de retraite à l'ensemble des ouvriers du pays; mais une fois qu'il a renoncé à cette abstention, il n'est plus maître de réduire à des chiffres infimes ni ces pensions ni cette participation. Au point de vue financier, le projet de loi allemand repose sur la capitalisation à intérêts composés, pendant une très longue période, des cotisations diverses à verser par les ouvriers, par les patrons et par l'état. On tiendra donc des sommes énormes à la disposition de l'état et des caisses officielles. Qu'en fera-t-on? On achètera des titres de la dette publique ou l'on mettra cet argent en compte-courant au trésor, c'est-à-dire qu'on donnera à toutes ces sommes une destination passive. On les tirera de tous les hameaux, de tous

les petits métiers, de toutes les petites industries qu'elles eussent pu féconder, et on les emploiera uniquement à grossir la dette de l'état. Ces ressources extraordinaires pousseront l'état à accroître ses dépenses extraordinaires, il en a été ainsi en France pour les 2 milliards 1/2 de fonds des caisses d'épargne. Si l'état n'avait pas recueilli chaque année les 200 ou 300 millions de nouveaux dépôts, qu'il dépensait comme des emprunts occultes, s'il avait été obligé, pour recueillir ces sommes, de faire directement appel au public il est certain que le gaspillage gouvernemental eût été beaucoup moindre.

Nous allons clore ici ces études, qu'on pourrait étendre encore, sur les ambitions et les faiblesses de l'état moderne. Oubliant son origine, sa nature et son objet spécial, qui est d'être un appareil militaire, diplomatique et judiciaire, l'état moderne se disperse, s'épuise et s'affaiblit dans des domaines variés d'où il tend à expulser les associations libres. Il y perd en cohésion et en autorité ; il devient une proie de plus en plus tentante pour les intrigans et les fanatiques. En diminuant les habitudes d'action collective libre, il tend à jeter la société dans l'engourdissement et l'hébétement. A la longue, il ferait singulièrement reculer la civilisation. C'est une erreur de croire que la rétrogradation pour les sociétés n'est pas possible. L'histoire enregistre, au contraire, beaucoup de phénomènes de ce genre. L'Europe occidentale et méridionale a prodigieusement reculé sous le coup de l'invasion et de la domination des barbares. Un recul du même genre, sous l'action persistante et prolongée de la tyrannie d'état, n'est pas en dehors des éventualités possibles. La civilisation, c'est-à-dire ce développement presque ininterrompu dans les sociétés humaines du bien-être, des connaissances scientifiques, de la liberté et de la justice, ne peut être sauvegardée et accrue que par les moyens qui l'ont fait naître : à savoir la liberté personnelle, l'initiative individuelle, la fécondité des associations privées, civiles et commerciales. En face des ardentes et jeunes sociétés du monde nouveau et des vieux peuples de l'extrême Orient qui se réveillent, prenons garde de perdre ces biens précieux. Toute notre supériorité dans le passé et dans le présent leur est due. L'organisme bureaucratique et coercitif de l'état, qui n'a plus même le mérite, sous le régime démocratique, d'avoir de la cohésion et de l'esprit de suite, ne peut, en s'étendant en dehors de sa sphère naturelle, que mettre partout l'uniformité à la place de la variété, l'engourdissement à la place de la vie.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LE

PRINCE DE LIGNE

Le prince de Ligne a tracé dans ses *Mémoires* un portrait de ce que l'on appelait en son temps l'homme aimable. L'homme aimable, tel qu'il l'entend, c'est plus que l'honnête homme, c'est l'honnête homme embelli, perfectionné ou achevé par la réunion des dons les plus divers, habile surtout en l'art de se faire valoir, original et un peu précieux, presque aussi rare, si nous l'en voulions croire, qu'un grand général, qu'un grand artiste, ou qu'un homme d'état. On a le droit de supposer qu'en traçant ce portrait le prince de Ligne se regardait lui-même dans son miroir, et ce que l'on peut dire, c'est qu'en tout cas, nul mieux que lui, dans ces années du XVIIIe siècle, où l'ancien régime, avant de disparaître, s'étourdissait de l'éclat de ses dernières élégances, — ne l'a réalisé. C'est sans doute aussi ce qui me permettra d'en reparler.

I.

Charles-Joseph, prince de Ligne, naquit à Bruxelles le 23 mai 1735. D'après les généalogistes, ces romanciers de l'histoire, l'origine de sa famille se perdait dans la nuit des temps : les uns la font descendre d'un roi de Bohême, d'autres lui donnent pour premier ancêtre Thierry d'Enfer, issu de Charlemagne, ou Witikind. La mère de Charles-Joseph, princesse de Salm, avait plus de mérite que de beauté : Mme de Genlis prétend *qu'on la comparait à une chandelle qui coule*. Fidèle à la raideur des mœurs antiques, aussi fier au dedans qu'au dehors, son père paraissait

avoir plus de souci de se faire craindre que de se faire aimer dans sa famille. Ma mère avait grand'peur de lui, dit le prince; elle accoucha de moi en grand vertugadin, et mourut de même quelques années après, tant il aimait les cérémonies et l'air de dignité. Ce n'était pas la mode alors dans le grand monde d'être bon père, ni bon mari. — On songe involontairement à cet autre grand seigneur qui reprochait à son gendre et à sa fille de s'embrasser devant lui : « Monsieur mon gendre et madame ma fille, ne pourriez-vous descendre tout baisés? » — Quant à l'éducation de notre héros, on ne saurait rien imaginer de plus décousu; six gouverneurs successifs, abbés, jésuites, gens de guerre écartèlent en tous sens cette jeune âme : le voici moliniste sans le savoir avec les deux jésuites, janséniste avec l'oratorien, et, malgré son bagage ecclésiastique, ne sachant pas un mot de religion à quatorze ans, si bien que, pour faire sa première communion, il doit tout apprendre chez le curé du village, depuis la création jusqu'aux mystères. Malgré tout, il entasse dans sa mémoire une foule de connaissances, qui, à certain moment, lui donneront presque l'air d'un savant : il se pâme sur Polybe, adore l'histoire militaire, devient fou d'héroïsme; Charles XII, Eugène et Condé l'empêchent de dormir : tout jeune encore, il a entendu la canonnade de Fontenoy, vu, pendant le siège de Bruxelles, trois boulets entrer dans la porte cochère de l'hôtel de Ligne, alors qu'il était sur le balcon. Aussi rêve-t-il de s'échapper de la maison paternelle, de s'enrôler sous un nom supposé, et pour tromper son impatience, il écrit sa première œuvre littéraire, un discours sur la profession des armes. — En 1752, âgé de dix-sept ans, il entre enfin comme enseigne dans le régiment de son père, et, du premier coup, se montre ce qu'il sera toute sa vie, brave entre les plus braves, doué du courage le plus sûr, celui du tempérament soutenu par l'honneur, allant au combat comme à une fête, s'y montrant « ardent d'une jolie ardeur, ainsi qu'on l'est à la fin d'un souper, » regardant une bataille comme une ode de Pindare, y apportant un enthousiasme qui tient du délire. A Catherine II qui lui disait un jour : « Si j'avais été homme, j'aurais été tué avant d'être capitaine; » il ne craint pas de répondre : « Je n'en crois rien, madame, car je vis encore. » — Joignez-y l'élégance du corps et du visage, la noblesse de l'attitude, l'éclair dans l'esprit, l'exercice prompt, raisonné de la pensée et de la volonté, peut-être même ces facultés stratégiques qui sont en quelque sorte la partie divine de l'art de la guerre; ses écrits militaires, appréciés par Washington et Napoléon, témoignent d'études approfondies et font regretter que la fortune ne lui ait pas permis de remplir tout son mérite, de risquer les parties suprêmes et ces terribles enjeux d'où dépend le sort des empires.

Pendant la guerre de sept ans, il se distingue partout où il se trouve : à Collin, à Breslau, à Leuthen, à Hochkirch ; en 1757, il reçoit de Marie-Thérèse elle-même le brevet de colonel accompagné de ces paroles flatteuses : « Je vous ai fait colonel du régiment de votre père ; j'entends mal mes intérêts. Vous m'avez fait tuer un bataillon la campagne passée, n'allez pas à présent m'en faire tuer deux. L'État et moi, nous voulons vous conserver. » — Le jeune colonel, ayant fait part de sa nomination à son père, en obtint cet étrange compliment : « Il était déjà assez malheureux pour moi, monsieur, de vous avoir encore pour fils, sans avoir le malheur de vous avoir pour mon colonel. » — « Monseigneur, répliqua celui-ci, l'un et l'autre ne sont pas ma faute, et c'est à l'empereur que votre altesse doit s'en prendre pour le second malheur. »

Entre temps, il a épousé la princesse de Lichtenstein, et la manière dont s'accomplit le mariage ne contribue pas sans doute à lui inculquer le respect d'une institution qui semblait alors délabrée, atteinte de caducité irrémédiable. Le vieux maréchal le conduit à Vienne dans une maison où il y a quantité de jolies figures *épousées ou à épouser :* il ne savait si c'était sa belle-mère, une tante, ou les jeunes petites personnes qu'on lui destinait. Huit jours après, âgé de vingt ans, il mène à l'autel sa petite femme âgée de quinze ans : ils ne s'étaient rien dit encore. Ligne, pendant quelques semaines, trouva la chose bouffonne, puis indifférente. Au milieu des fêtes données à cette occasion, un mauvais présage vint alarmer les parens des époux : on avait imaginé, comme emblème, de réunir, dans un feu d'artifice, deux cœurs enflammés. La coulisse sur laquelle ils devaient glisser manqua : « Le cœur de ma femme partit et le mien resta là. » dit le prince. Le contraire eût été plus prophétique : son cœur allait, avec lui, faire le tour de l'Europe, car il ne se piquait de fidélité, ni envers sa femme, ni envers ses maîtresses, n'aimant de l'amour que les commencemens, chercheur éternel de l'éternel féminin, poussé sans cesse, par son génie aimable, vers de nouveaux mirages de bonheur. Du moins rapporte-t-il de temps en temps à sa femme quelques fragmens de ce cœur cosmopolite ; et, au rebours de ces hommes d'esprit qui réservent leurs grâces pour le monde et leur méchante humeur pour la famille, se montre-t-il aussi charmant à Bel-OEil que dans les cours et les boudoirs des grandes dames ; il ne se sent ni assez *moral*, *moraliste* et *moralisateur* pour prêcher, et sa morale consiste à rendre tout le monde heureux autour de lui.

Après la victoire de Marxen (novembre 1759), Marie-Thérèse le choisit pour porter la nouvelle à Louis XV. Il réussit à merveille, on admire qu'il sache si bien le français et danse à ravir le menuet, cette danse aristocratique qu'il appelle quelque part : *une grâce*

stupide ; mais il ne partage pas l'enthousiasme qu'il inspire. Le vieux roi lui semble bien ridicule avec ses questions saugrenues. Mme de Pompadour, à laquelle il trouve l'air caillette, le ton bourgeois, lui lâche cent balivernes, développe deux ou trois plans de campagne, le questionne avec emphase : « Vous voyez, monsieur, ce que nous faisons pour vous; nous vendons notre vaisselle pour soutenir votre guerre; n'en êtes-vous pas satisfait? — Je vous jure, madame, que je n'en sais rien. » — Et puis ne s'avise-t-elle pas d'ajouter : « Je suis mécontente de vos femmes de Prague. — Et moi aussi, répondit-il, je l'ai été très souvent. — Elles sont mal élevées : comment ne font-elles pas mieux leur cour aux sœurs de Mme la dauphine? » — Le prince se retira stupéfait d'une telle bêtise.

Le maréchal de Belle-Isle lui dit : « Vous remportez bien tard vos victoires; l'année passée, c'était au mois d'octobre; cette année, c'est au mois de novembre. » Et Ligne de riposter vivement : « Il vaut mieux battre l'automne, et même l'hiver, qu'être battu en été. » Allusion sanglante aux défaites des Français à Minden et à Crefeld. — Le prince, préférant la ville à cette piètre cour, se laissa aller, sous la conduite de Du Barry, à toutes les séductions que Paris lui offrait. Puis il rejoint son corps d'armée, entre à Potsdam et Berlin avec le maréchal Lascy, obtient le grade de général-major, et après la signature de la paix de 1763, va visiter Voltaire à Ferney... Si deux hommes étaient faits pour s'entendre, c'étaient eux. Il y passa huit jours, pendant lesquels on causa de toutes choses et de quelques autres encore ; mais le récit qu'il a écrit lui-même de cette visite est tellement connu, il fait depuis cent ans si bien partie de la biographie même de Voltaire, et tous les historiens du grand homme y ont enfin tellement puisé, que le lecteur me pardonnera de l'y renvoyer.

Ses relations avec Voltaire devaient se prolonger longtemps encore, et c'est chose plaisante que cette correspondance où celui-ci, à force de cajoleries insinuantes, essaie de l'amener au philosophisme, où Ligne fait semblant de le traiter en excellent chrétien, tous deux usant d'une égale politesse, évitant de blesser leurs sentimens respectifs, mais se donnant des conseils en ayant l'air de parler à la cantonade. Comme Voltaire facilite la tâche par son affectation constante à séparer la religion du fanatisme, le prince le prend en quelque sorte dans son propre piège, lui écrit avec un feint enthousiasme qu'il a gagné une grande bataille sur les dévots en leur prouvant que Voltaire l'est plus qu'eux, en le faisant reconnaître *un des pères de l'église*, seulement un peu plus gai que les autres. Et puis les impies le dégoûtaient de l'impiété et lui donnaient presque envie de se faire capucin ; les athées sont dans

les antichambres, les déistes sont dans les salons, et si instruits que le marquis de B... disait : « Je viens de lire un livre si fort contre l'existence de Dieu que je me suis fait déiste. » Un poète n'est ni l'un ni l'autre. Pindare aurait été aussi bon catholique que David était bon juif. — Ligne n'a garde de rappeler le mot d'une admiratrice de d'Alembert sur Voltaire : il est bigot, c'est un déiste ; mais il ajoute adroitement : « La religion catholique doit plaire à celui qui inspire le goût des beaux-arts ; nous lui devons le *Stabat* de Pergolèse, le *Miserere* de Lalande, les Hymnes de Santeuil, tant de chefs-d'œuvre en musique, en peinture et en sculpture ; l'église de Saint-Pierre, la *Descente de croix* d'Anvers, et une autre de ma galerie, par Van Dyck. La mythologie parlait aux passions ; le catholicisme, enveloppé de mystères, parle à l'imagination. » — Et Voltaire de répliquer fort galamment : « Puis donc que vous me faites apercevoir que je suis prophète, je vous prédis que vous serez ce que vous êtes déjà, un des plus aimables hommes de l'Europe, un des plus respectables... Vous jouissez des plaisirs de Paris et vous les faites. »

En trois mots, Ligne a, trente années avant Chateaubriand, opposé à Voltaire le *Génie du Christianisme*.

A vrai dire, s'il déteste l'irréligion d'État et les bigots d'incrédulité, s'il croit au gentilhomme d'en haut, et s'avise un jour de composer un sermon pour apprendre à une *bête d'aumônier* comment on parle de Dieu à des soldats, sa religion, surtout au début, a des assises peu profondes : « Il faut, dira-t-il, avoir la *bonté de croire*, de peur de l'*ennui*, de peur de ces messieurs en *iste*, comme Catherine II appelait les pontifes de l'athéisme. Pourquoi ne pas se contenter de la foi de son trisaïeul, qui croyait à la présence réelle de l'Eucharistie ? » — Plus tard, mieux convaincu de la nécessité d'un culte positif, il rencontrera cette belle pensée au sujet des impiétés fanfaronnes : « Tout cela est très joli, quand on n'entend pas la cloche des agonisans... L'incrédulité est si bien un air, que, si on était de bonne foi, je ne sais pas pourquoi on ne se tuerait pas à la première douleur du corps et de l'esprit. On ne sait pas assez ce que serait la vie humaine avec une irréligion positive : les athées vivent à l'ombre de la religion. » — En fait, Ligne, sur ce chapitre, ne vaut ni plus ni moins qu'une partie de ses contemporains, sceptiques par tempérament bien plus que par système, qui, n'ayant point la foi du charbonnier, ne prenaient pas le temps de s'élever jusqu'à la foi de Bossuet, se détournaient de la morale du Christ pour courir à la morale du plaisir, mais, estimant que l'impiété n'est point un sentiment aristocratique, se croyaient quittes envers Dieu, s'ils respectaient les décors du culte et mouraient sans fracas de scandale.

Avec un tel laisser-aller religieux, Ligne ne pouvait afficher une morale bien austère. Sa philosophie est celle du plaisir combiné avec le bon goût, ou du bonheur, qui est le plaisir fixé. Malheur aux moralistes misanthropes qui ne voient pas le soleil, les fleurs, le sourire de la nature et de la femme!... — Quant à lui, il prend pour devise : « Calme avec soi-même ; bien vivre et bien mourir ; » il voudrait tenir toutes les prétentions du genre humain, ce grand enfant, pour l'empêcher de tomber, de se brûler, surtout de pleurer, de crier, d'arracher et de gâter tout. Il voudrait aussi que son livre fût le panier d'osier qui lui apprend à marcher tout seul, et voici la première leçon qu'il adresse à son élève : « La vie me paraît une promenade dans un jardin. Cueillez les roses, les myrtes et les lauriers, si vous pouvez ; ne laissez faner aucune fleur, depuis l'humble violette jusqu'à l'orgueilleux héliotrope ; mangez de tous les fruits, et ne négligez que ceux dont l'arbre est planté sur le bord d'une fosse, dans laquelle, à force de vous promener, vous devez nécessairement tomber. L'adresse est de marcher au travers des ronces et des épines... Pourquoi n'y a-t-il pas une école de bonheur au lieu des écoles de latin et de droit? Qu'on y apprenne le régime de son âme ; qu'on dise, si l'on est heureux : je jouis ; si on ne l'est pas : la vie n'est qu'un passage. » — Savoir manier l'espérance, ne mettre de prix presque à rien, tirer parti de tout, n'enchaîner sa liberté que par les chaînes légères des roses de l'amour ou par les lauriers de la gloire, admirer ce qui est beau, faire le bien selon sa puissance et réparer l'espèce de tort qui se montre dans le monde (car c'est usurper la vie que se borner à ne pas nuire) ; prendre tous les plaisirs de son âge et de sa situation ; n'avoir ni méfiance, ni envie, ni méchanceté, ni passion ; garder, livrer ou reprendre son cœur suivant l'occasion ; et quand il n'est plus présentable, se retirer à la campagne, en se vouant aux lettres, au culte de la nature ; et de là dire à la mort : je ne vous crains pas ; voilà la science suprême, la meilleure recette du bonheur, philosophie inspirée de Pétrone, de Montaigne et de Candide, morale toute païenne et poétique, aimable sans doute et facile à suivre, mais étroite, fermée aux vastes horizons de l'âme, à ces nobles inquiétudes de l'esprit qui donnent à l'homme, *au roseau pensant* de Pascal, la conscience de sa grandeur et plongent leurs racines dans l'infini.

Parfois cependant, le prince de Ligne a ses heures, ou plutôt ses minutes de misanthropie et d'amertume, heures précieuses qui sont en quelque sorte la rançon des années de gaieté réelle ou factice. Un jour de doute mélancolique, il se prend à un des plus nobles sentimens, la générosité, et lui fait son procès, à la façon de La Rochefoucauld, de Chamfort ; le morceau est trop curieux, trop rare

sous une telle plume pour ne pas trouver place ici : « Homme ! qui que vous soyez, dévot, libertin, prodigue, avare, philosophe, insensé, et même *homme juste, s'il en est*, croyez-vous avoir jamais donné par générosité? Vous dévot, vous êtes celui qui y avez eu le moins de mérite : vous avez placé votre argent à intérêt ; vous vous êtes imaginé qu'il vous vaudrait le pardon de quelque méchanceté ; vous avez dit : « Je donnerai à cet homme, non parce qu'il est mon frère, mais parce qu'il est dit dans notre loi : « Donnez aux pauvres et vous aurez le royaume des cieux. » Vous libertin, qui n'y croyez pas, n'était-ce pas peut-être pour vous débarrasser de ce mendiant? Vous prodigue, vous lui avez donné ce que vous auriez jeté également à la place où il vous a demandé l'aumône ; c'était une occasion de plus de vous satisfaire. Vous avare, c'est pour qu'on le dise, c'est parce qu'on vous regardait. Vous philosophe, c'est par humanité, j'en conviens, mais vous êtes à votre aise, il est aisé d'être philosophe quand on est riche ; un petit écu ne vous dérange pas. L'auriez-vous assisté au point de manquer votre superflu ?.. Et pour vous, insensé, vous vous êtes porté à cette bonne action, par l'exemple, par habitude, par éducation ; vous n'y avez mis que de l'indifférence. Et vous, homme juste, qui peut-être avez vu ce malheureux à la guerre se distinguer sous vos yeux, vous n'avez fait que votre devoir ; je le répète, je cherche un homme vraiment généreux, et je n'en trouve point... »

Ligne avait-il donc médité l'apologue de cette femme d'Alexandrie, qui parcourait les rues, tenant d'une main un seau plein d'eau, de l'autre une torche enflammée, criant qu'elle voulait brûler le ciel et éteindre l'enfer, afin qu'on fît le bien sans espoir d'obtenir l'un, et qu'on s'abstînt du mal sans la crainte de l'autre? Et, si l'on devait prendre cette page pour autre chose qu'une boutade oubliée peut-être le lendemain, ne pourrait-on lui répondre qu'il s'oubliait lui-même, lui qui prodigua toujours son nécessaire et son superflu, comme il oublia Narbonne, Boufflers et Ségur, le jour où, parlant de Talleyrand qui venait d'arriver à Vienne, il écrivit au prince d'Arenberg : « Jugez de son plaisir d'être reçu par moi, car il n'y a plus de Français au monde que lui, et *vous et moi qui ne le sommes pas*. » Le plaisir de lancer un mot piquant met souvent des œillères à l'esprit le plus bienveillant, à cet homme qui éprouve une joie sans mélange à admirer et se sent tout glorieux si un de ses semblables fait une grande chose. Mais n'est-ce pas surtout à l'esprit qu'il faut appliquer cette belle image des fragmens d'un miroir brisé, symbole des vérités incomplètes que nous découvrons dans notre ardente et vaine recherche de l'absolu?

En 1776, un heureux hasard ramène Ligne à Versailles. M. le comte d'Artois se trouvant dans une garnison voisine de celle où il

inspectait des troupes, il y va avec une trentaine de ses officiers les mieux tournés; on boit, on joue, on rit; libre pour la première fois, le comte d'Artois ne savait comment profiter de cette liberté : il exige que Ligne vienne à Versailles; séduit par son bon cœur et sa franchise, celui-ci reparaît à la cour, où désormais il passera tous les ans cinq mois presque de suite.

Auparavant, il avait plusieurs fois revu Paris, et, à force de grâce et d'esprit, désarmé les préventions des plus difficiles. — Mme du Deffand, qui le juge d'abord un peu dédaigneusement, qui l'appelle le *Gilles* de Boufflers, finit par lui rendre pleine justice. Grimm lui cherche noise à propos de sa lettre à Jean-Jacques. Ligne avait fait la connaissance de l'auteur d'*Émile* de la manière la plus piquante : il ne savait pas encore, en montant l'escalier, comment il s'y prendrait pour l'aborder; mais il se fiait à son instinct. — Il entre et feint de se tromper. « Qu'est-ce que c'est? demande Jean-Jacques. — Monsieur, pardonnez; je cherchais M. Rousseau de Toulouse, celui qui fonda le journal encyclopédique de Bouillon. — Je ne suis que Rousseau de Genève. — Ah! oui, ce grand herboriseur! Je le vois bien. Ah! mon Dieu! que d'herbes et de gros livres! Ils valent mieux que tout ce qu'on écrit. Est-il vrai que vous soyez si habile à copier la musique? » — Rousseau sourit presque, lui montre sa pervenche, va chercher des petits livres en long, et dit : « Voyez comme cela est propre ! » Et il se met à parler de la difficulté de ce travail, et de son talent en ce genre, comme Sganarelle de celui de faire des fagots. Le malicieux visiteur demande s'il n'a pas pris ces deux genres d'occupations serviles pour éteindre le feu de sa brûlante imagination. « Hélas! répond Rousseau, les autres occupations que je me donnais pour m'instruire et instruire les autres ne m'ont fait que trop de mal. » Et le voilà qui quitte sa musique, sa pervenche et ses lunettes, parcourt toutes les nuances de ses idées avec une justesse qu'il perdait quelquefois dans la solitude, et les entremêle de maximes sophistiques lorsque son hôte s'avise de pousser cette objection : « Si cependant M. Hume a été de bonne foi? »

Cependant sa vilaine femme l'interrompait par des questions saugrenues sur le linge, ou la soupe; il lui répondait avec douceur et aurait ennobli un morceau de fromage s'il en avait parlé. Enfin, après un silence de vénération, Ligne quitta le galetas, séjour des rats, mais sanctuaire du génie. Rousseau se leva, le reconduisit avec une sorte d'intérêt et ne lui demanda pas son nom.

Il ne l'aurait jamais su, remarque modestement le grand seigneur, si dans la société intime du prince de Condé, il n'avait appris qu'on voulait inquiéter Jean-Jacques. Aussitôt il lui écrit cette lettre un peu maniérée sans doute, à propos de laquelle Grimm

tira un fâcheux horoscope pour sa réputation; il lui propose un asile dans sa petite souveraineté qu'il a en Empire, et où il n'y a ni parlement, ni archevêque, mais les meilleurs moutons du monde. « J'ai, ajoutait-il, des mouches à miel à l'autre habitation que je vous offre; si vous les aimez, je les y laisserai; si vous ne les aimez pas, je les transporterai ailleurs; leur république vous traitera mieux que celle de Genève, à qui vous avez fait tant d'honneur et à qui vous auriez fait tant de bien. »

Rousseau flaira un piège dans cette proposition généreuse; mais comme son premier mouvement était bon, il vint remercier le prince; celui-ci n'en croyait pas ses yeux, et Louis XIV n'éprouva pas un sentiment pareil de vanité en recevant l'ambassade de Siam.

Pendant plusieurs heures, Jean-Jacques lui débita ses paradoxes sur ses prétendus ennemis, la conspiration de toute l'Europe, l'avantage d'écrire sur la liberté quand on est enfermé, de peindre le printemps lorsqu'il neige. « Ses yeux étaient comme deux astres, son génie rayonnait dans ses regards. » Ligne lui prouva, sans en avoir l'air, qu'il savait Julie et Saint-Preux par cœur et finit par lui dire : « Plus vous êtes sauvage et plus vous devenez un homme public. » Comme Chateaubriand, Rousseau eût habité une cellule, à condition qu'elle fût sur un théâtre.

Parmi les *servans* de Mme du Deffand, de Mme Geoffrin, le prince de Ligne, sauf Arnault et Voisenon, distinguait peu d'hommes de lettres aimables à son gré : il trouve que le président Hénault, pour tout esprit, se contente de manger comme un diable, que Marmontel le seconde à merveille, que Crébillon, le grand garçon du grand homme, vit sur sa réputation de boudoir et de canapé : Saint-Lambert lui paraît taciturne, Mme de Genlis a un tour d'épaule dans l'esprit, Laplace est très lourd lorsqu'il veut être plaisant; et ainsi des autres. Il est de toutes les lectures de société, tantôt au Palais-Bourbon, tantôt chez la comtesse de La Marck, la marquise de Coigny ou la maréchale de Luxembourg, succède à Louis XV auprès de la Du Barry, va chez Mme Favart, hante presque toutes les actrices célèbres, dîne à l'insu de Voltaire chez Fréron; soupe chez Julie et Sophie Arnould avec Beauvau, Luxembourg, Coigny, Louis de Narbonne, Boufflers, le duc d'Orléans et le chevalier de l'Isle, son correspondant de prédilection, « le dieu du couplet et du style épistolaire, qui, pour faire croire qu'il dînait avec la reine, le dimanche chez les Polignac, y arrivait le premier au sortir de table. » Il manquait parfois de tact dans la société, par excès d'humour, de familiarité; mais il écrivait au prince de Ligne des lettres fort amusantes; dans l'une de celles-ci, il supplie gaîment son ami de ne point *sabrenauder* un couplet qu'il a fait l'autre jour pour la

reine, en la menaçant de lui jouer le tour qu'elle redoute le plus, qui est d'être nommée au bal de l'Opéra :

Dans ce temple où l'incognito
Règne avec la folie,
Vous n'êtes, grâce au domino,
Ni reine ni jolie.
Sous ce double déguisement,
Riant d'être ignorée,
Je vous nomme, et publiquement
Vous serez adorée !...

A peine Ligne a-t-il paru à Versailles, il devient l'âme du petit cercle intime de la reine, où il jette à pleines poignées la fantaisie, la gaîté, et communique à tous sa belle humeur contagieuse. On le voit partout : il arrange ou dérange les jardins, préside aux fêtes et aux illuminations, se trouve au lansquenet de la reine, au cavagnole de Mesdames, au whist de Monsieur, au quinze du prince de Condé, au billard du roi, au pharaon du prince de Conti. Il prend part aux promenades des bois de Boulogne et de Vincennes, tant calomniées depuis, assiste aux bergeries de Trianon, aux fêtes de Fontainebleau. Une fois, il vient de Bel-OEil à Versailles, afin d'y passer une heure pour la dernière couche de la reine, d'autres disent pour un rendez-vous galant. Quoiqu'il pousse la gaîté jusqu'à la folie, il fait passer de temps en temps, au bruit de ses grelots, quelque utile et piquante moralité, empêche une injustice, combat une prévention. Ne s'avise-t-il pas un jour de présenter à Marie-Antoinette une lettre de Mme Du Barry, dont la fortune était en mauvais état. « Voilà, s'exclame le roi, une belle ambassade dont vous vous êtes chargé! » Mais lui, de répliquer aussitot : « Sire, c'est que certainement personne autre ne l'aurait osé. » — Dans une représentation au théâtre de la cour, afin de ne pas demander de billets aux gentilshommes de la chambre, dont quelques-uns lui gardaient rancune, il imagine d'installer une planche entre leur banc et l'orchestre, s'y place en évidence comme sur un strapontin, et applaudit bruyamment en dépit des usages. Louis XVI, avec sa bonhomie brusque, lui dit : « Mais vous êtes un impertinent ! » — Ah! sire, repart Ligne, ne m'ôtez pas la seule place que je veuille avoir dans votre cœur. » — Ses mots couraient la ville et la cour; un marquis ennuyeux l'aborde en *bâillant :* — « C'est ce que j'allais vous dire, » s'écrie-t-il. — On étalait avant une noce les cadeaux du prétendu à sa fiancée : — « Je trouve, observe-t-il, que le présent vaut mieux que le futur. » — A quelqu'un qui s'étonnait de le voir faire à un sot force politesses : — « J'ai trop souvent éprouvé que dans ce monde la réputation dépend de ceux qui n'en ont pas. » — « A court après

l'esprit. — Je parie pour l'esprit. » — Un ami de Versailles lui demandant d'être son témoin et de lui prêter pour le combat sa terre de Bel-OEil, il mande cet ordre à son intendant : — « Faites qu'il y ait à déjeuner pour quatre et à souper pour trois. » — Mme de Sévigné, en écrivant ses fameuses lettres, n'ignorait point qu'elles allaient plus loin et plus haut que ses correspondans : les hommes d'esprit cisèlent volontiers leurs mots pour la galerie et seraient bien fâchés si personne ne les recueillait ; on parle toujours un peu pour le public du moment ou pour ce public plus éloigné qui s'appelle la postérité. La boutade du prince de Ligne à son intendant visait en réalité Paris et Versailles.

Il fait peu de cas du roi dont il cherchait parfois à élever l'âme par quelque conversation intéressante, lui reproche ses propos de fou et de chasseur, d'aimer beaucoup à polissonner. Un jour qu'il menaçait les amis de la reine de son cordon bleu, qu'il voulait jeter au nez de quelqu'un, le duc de Laval se retira : « Ne craignez rien, monsieur, dit Louis XVI, cela ne vous regarde pas. » Une autre fois, il passe au cou de Ligne son cordon bleu, le heurte contre un meuble, et comme il semblait s'inquiéter si le coup avait porté, le prince l'adjure plaisamment de prononcer les paroles consacrées, lorsque les fils de saint Louis imposaient les mains aux scrofuleux : « Le roi te touche, Dieu te guérisse !.. » Coigny, grand frondeur, lui disait sans ménagement : « Voulez-vous savoir ce que c'est que ces trois frères (le roi, Monsieur et le comte d'Artois)? Un gros serrurier, un bel esprit de café de province, un faraud des boulevards. » De tout temps, les médisans ont procédé de la même manière : écraser leurs victimes en mettant en relief un défaut, une qualité secondaire, qui obstruent les vertus réelles, celles qui impriment le sceau de la grandeur, ennoblissent une physionomie, décorent un caractère.

En revanche, Ligne professe pour la reine un véritable culte : — « Tout ce qui vient d'elle, écrit-il, est marqué au coin de la grâce, de la bonté et du goût ! Elle sentait un intrigant d'une lieue et détestait les prétentions en tout genre. Qui eût pu la voir sans l'adorer? Je ne m'en suis bien aperçu que lorsqu'elle me dit : — « Ma mère trouve mauvais que vous soyez si longtemps à Versailles ; allez passer quelques jours à votre commandement en Belgique ; écrivez de là des lettres à Vienne pour qu'on sache que vous y êtes et revenez. » Cette bonté, cette délicatesse et plus encore, l'idée de passer quinze jours sans la voir, m'arrachèrent des larmes, que sa jolie étourderie d'alors, qui la tenait à cent lieues de la galanterie, l'empêcha de remarquer (1). »

(1) « Le prétendu luxe de la reine était un conte bleu ; elle s'occupait si peu de sa toilette qu'elle se laissa, pendant plusieurs années, coiffer on ne peut plus mal, par

Ligne ne croit pas aux passions qu'on sait ne pouvoir jamais devenir réciproques; quinze jours suffirent à le guérir de ce qu'il osait à peine s'avouer à lui-même. Besenval et Lauzun, qui se montrèrent moins délicats, furent vertement rabroués, apprirent à leurs dépens qu'on doit aimer une reine comme on aime une religieuse, une statue, une belle poésie, et qu'il n'était plus vrai de dire avec Mme de Luxembourg qu'il n'y avait que trois vertus en France : Vertubleu, Vertuchoux et Vertugadin.

En parlant des femmes et de l'amour, Ligne n'a point la véhémence de Rousseau, la sécheresse amère de La Rochefoucauld, l'âpreté sarcastique de Chamfort; moins éloquent, moins profond que ceux-ci, il les domine par le bon ton, l'art des sous-entendus, et même par une certaine ironie bienveillante qui donne du relief à ses jugemens. Ses éloges sont particuliers, ses critiques générales, de telle sorte qu'une femme ne prend jamais celles-ci pour elle-même, et qu'elle a, au contraire, le plaisir de les appliquer à vingt femmes de sa connaissance; avec Sénac de Meilhan et le vicomte de Ségur, il est le moraliste par excellence de l'amour, à la fin du XVIIIe siècle.

Et, d'abord, ceci est l'alphabet de cette science, Ligne distingue mille variétés dans l'amour. On nomme toujours celui-ci, comme s'il n'y en avait qu'un, mais il y en a une centaine de milliards, car chacun a le sien, comme chacun a son visage qui ne ressemble pas à un autre visage. Occupé, épris, aimant, amoureux, amant passionné, fanatique, voyez ce que chacun de ces mots peut produire encore de différences imperceptibles; voyez les effets des coutumes, des préjugés, des climats et des sexes; chacun nomme son cœur, mais l'habille à sa façon. Il y a l'amour poète, l'amour journaliste ou journalier, c'est-à-dire qui rend compte de tout, tant il est minutieux. Il y a l'amour financier, qui est le plus mauvais genre; l'amour théâtral qui est le plus dangereux; l'amour de la galerie qui est le plus fat, l'amour de maintien, de circonstance ou d'oisiveté. Ligne semble ici précurseur de Stendhal, qui pourrait bien lui avoir emprunté quelques-unes de ses théories.

Est-il vrai maintenant que le jour où on n'aime pas davantage, on aime moins, comme, dans les empires, on va toujours en dégringolant dès qu'on atteint le plus haut degré de gloire et de force; et

un nommé Larceneur, qu'elle gardait pour ne pas lui faire de peine; il est vrai qu'en sortant de ses mains, elle mettait les siennes dans ses cheveux pour s'arranger à l'air de son visage. — Elle se moquait elle-même des abus qu'elle n'osait point réformer et surtout de son poulet qui montait à 100 louis par an : une reine de France en avait demandé un pour elle ou son petit chien, on n'en trouva pas, et on fit pour cela un établissement qui devint une charge à la cour. De même, Louis XV, gravement malade, dut se passer de bouillon, parce qu'il survint une querelle entre le département de la bouche et celui de l'apothicairerie; ce dernier soutenant que le premier n'avait rien à faire lorsque Sa Majesté ne jouissait pas d'une parfaite santé. »

ne pourrait-on répondre au prince en lui objectant sa propre conception? Il y a des montagnes qui finissent en pointe, par une aiguille, d'autres se terminent par une plate-forme, et l'amour ne peut-il, sans tomber, s'arrêter dans sa course vers l'infini? ne peut-il s'asseoir enfin, se fixer dans le bonheur? J'aime mieux notre moraliste quand, mettant en regard l'amour et la jalousie, il observe que celle-ci dure bien plus longtemps que celui-là, parce qu'on s'imagine encore avoir des droits, parce que l'amour-propre, sentiment impérissable, est le dernier qui s'en aille.

Passant du général au particulier, de l'effet à la cause, de l'amour aux femmes, je remarque dans les portraits et réflexions de jolis coups de pinceau, des traits spirituels trop souvent gâtés par une affectation de mièvrerie et de préciosité. L'auteur pointille sur l'idée, décrit des arabesques, sculpte des fioritures, s'éloigne de La Bruyère, comme un maître d'armes italien diffère dans son jeu d'un maître français, comme Nattier ou Lancret, de Philippe de Champagne, de Poussin. Mais lorsqu'il trouve sa bonne veine, il a de bien aimables rencontres d'idées, des aperçus excellens, qui, lancés avec humour, avec un coloris délicat, dépassent l'horizon de son époque. A-t-il tort, par exemple, d'affirmer que, quelque vertueuse que soit une femme, c'est sur sa vertu qu'un compliment lui fait le moins de plaisir? Quand on la loue sur sa fidélité à son mari, elle est toujours prête à vous dire : « Quelle preuve en avez-vous? » Au reste, quand une femme dit qu'elle s'ennuie, c'est comme si elle disait : « Personne n'est amoureux de moi. » Et, certes, quel est le grand plaisir des femmes, sinon d'aimer, d'être aimées ou de parler de l'amour? Mais le prince assigne la limite; il veut que, changeant de sexe, une femme de quarante-cinq ans songe à devenir un homme aimable. Ne pensait-il pas à ces grandes dames qui, déjà sur le retour, se disputaient son cœur, ou à cette étonnante Mme de Chaulnes qui excusait ses tardifs caprices en affirmant qu'une duchesse n'a jamais que trente ans pour un bourgeois?

Sur ce point, sa morale ne brille point par la sévérité et vous l'entendrez soutenir que la vertu perdit les vertus, tandis que la galanterie épurait les mœurs en France au lieu de les corrompre, et que celle-ci n'est devenue ingouvernable que depuis qu'elle a cessé d'être frivole. Si les hommes font les lois, les femmes font les mœurs; quand même elles les déféraient quelquefois, il n'en est pas moins vrai que les hommes qui s'éloignent de leur société cessent d'être aimables et ne peuvent plus le devenir. Et puis ne conclut-il pas de la pluralité à l'universalité, ne pousse-t-il pas le scepticisme trop avant, le jour où il écrit : « La femme la

plus sage a son vainqueur. Si elle n'est pas encore subjuguée, c'est qu'elle n'a pas rencontré cette moitié de soi-même qu'on cherche toujours et qui fait faire tant d'extravagances. » Dût mon affirmation sembler naïve, je crois qu'il est des femmes qui, dans leur dignité, dans le devoir conjugal, la maternité et la religion, trouvent la force de résister à cette *moitié de soi-même*. Il y en a de notre temps, il y en avait dans ce XVIIIe siècle qui fut son propre calomniateur et qui, lui aussi, produisit sa pleine moisson d'âmes héroïques et de vertus sans tache.

Aux Françaises, notre moraliste reproche d'être trop les mêmes. C'est la même façon d'être jolie, d'entrer dans une chambre, d'écrire, d'aimer, de se brouiller : on a beau en changer, on croit avoir toujours la même. Du moins écrivent-elles à merveille ; tandis qu'autrefois elles ne savaient pas l'orthographe, il connaît à présent dix ou douze Sévigné qui n'ont que trop d'esprit. Mais ses propres portraits en font foi ; les Françaises se ressemblaient peut-être dans la galanterie, non dans l'amour, non dans l'esprit ; il suffirait, pour le battre avec ses propres armes, de rappeler cette silhouette de Mme Geoffrin :

« Je la croyais un bureau d'esprit et c'en était un plutôt de raison. Les gens d'esprit qui allaient chez elle n'en faisaient plus et devenaient presque de bonnes gens. Il y avait entre elle et Mme du Deffand une espèce de rivalité. Mais au lieu du gros bon sens de la première, l'autre avait une conversation pleine de traits et avait l'epigramme et le couplet à la main. Le genre de Mme Geoffrin était, par exemple, une sorte de police pour le goût, comme la maréchale de Luxembourg pour le ton et l'usage du monde. » — Et quel joli crayon de Mme de Mirepoix dans cette seule ligne : « Vous auriez jure qu'elle n'avait pensé qu'à vous toute sa vie. » Et cette comtesse de Boufflers, l'*idole*, comme on disait, qui, oubliant quelquefois qu'elle était la maîtresse de M. le prince de Conti, répond à quelqu'un qui lui reproche d'oser dire qu'elle méprisait une femme qui avait un prince du sang : « Je veux rendre à la vertu par mes paroles ce que je lui ôte par mes actions. » Cette phrase lui attira une bien piquante leçon de la maréchale de Mirepoix, qui, forcée dans ses retranchemens sur le reproche que lui fit la comtesse de fréquenter Mme de Pompadour, la première fille du royaume, dit-elle, au bout du compte, riposta : « Ne me forcez point de compter jusqu'à trois. » La seconde était Mlle Marquise, maîtresse de M. le duc d'Orléans. »

Et n'était-ce pas aussi la personne la plus originale, la moins semblable aux autres, cette marquise de Coigny, compagne favorite d'Hélène Massalska, à l'Abbaye-aux-Bois, qui parlait l'esprit comme une langue naturelle, que Marie-Antoinette appelait avec une nuance

de dépit « la Reine de Paris, » qui, par la grâce de sa raison, sa coquetterie contenue et son don d'enchantement, avait su captiver le prince de Ligne, qui lui voua un de ces sentimens mixtes, indecis, flottans entre l'amitié et l'amour, comme ce tombeau de Mahomet qu'une légende orientale peint suspendu entre ciel et terre, ne pouvant ni tomber, ni monter? Le prince n'eût pas mieux demandé sans doute que de descendre des sphères platoniques où la marquise le retenait, parce qu'elle voulait garder son empire : félicitons-la et remercions-la, puisque cette amitié amoureuse nous a valu les lettres qu'il lui adressa pendant son voyage en Crimée et qui méritent d'être citées parmi les meilleures d'une époque où la littérature épistolaire avait tant d'éclat. Il y donne maints details sur l'impératrice, mais lui parle d'abord d'elle-même, ainsi qu'il convient lorsqu'on écrit à une jolie femme. Quel aimable debut, par exemple, dans cette première lettre où il dessine, en se jouant, le portrait de la marquise : « Savez-vous pourquoi je vous regrette, madame la marquise? C'est que vous n'êtes pas une femme comme une autre et que je ne suis pas un homme comme un autre : car je vous apprécie mieux que ceux qui vous entourent. Et savez-vous pourquoi vous n'êtes pas une femme comme une autre? C'est que vous êtes bonne, quoique bien des gens ne le croient pas. C'est que vous êtes simple, quoique vous fassiez toujours de l'esprit, ou plutôt que vous le trouviez tout fait : c'est votre langue ; on ne peut pas dire que l'esprit est dans vous, mais vous êtes dans l'esprit. Vous ne courez pas après l'épigramme, c'est elle qui vient vous chercher. Vous serez dans cinquante ans une Mme du Deffand pour le piquant, une Mme Geoffrin pour la raison et une maréchale de Mirepoix pour le goût. A vingt ans, vous possédez le resultat des trois siècles qui composent l'âge de ces dames. Vous avez pris la grâce des élégantes sans en avoir pris l'etat. Vous êtes superieure, sans alarmer personne que les sots. Il y a déjà autant de grands mots de vous à citer que de bons mots. Ne *point prendre d'amans, parce que ce serait abdiquer*, est une des idees les plus profondes et les plus neuves. Vous êtes plus embarrassee qu'embarrassante, et, quand l'embarras vous saisit, un certain petit murmure rapide et abondant l'annonce le plus drôlement du monde, comme ceux qui ont peur des voleurs chantent dans la rue. Vous êtes la plus aimable femme et le plus joli garçon, et enfin ce que je regrette le plus... »

Une fois même échappé, par un heureux hasard, au tourbillon des fêtes impériales, pris d'un bel élan de passion pour cette nature qu'il aime surtout à travers les jardins, saisi par la poétique splendeur du tableau qui se déroule sous ses yeux et jouissant enfin de lui-même, le prince rencontre des accens tout nouveaux, un fris-

son de tendre mélancolie, et, sans dépouiller tout à fait le vieil homme, son esprit s'imprègne des fortes sensations qui débordent dans cette cinquième lettre que M. de Feletz appelait un petit chef-d'œuvre. On sent vaguement sourdre un monde nouveau, que Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre ont passé par là, que Chateaubriand est proche, qu'une révolution littéraire, encore contenue et voilée dans les langes de la mythologie, va éclater, marcher de front avec la révolution politique. L'écrivain donne de la vie à tout, parce qu'il ne met de l'art à rien ; les tableaux succèdent aux tableaux, le panorama d'une existence très contentieuse se mêle délicieusement au panorama de la nature ; hommes et choses, cimetières et moissons, visions du passé et du présent, le ciel, la terre, la mer, s'agitent devant lui, avec leurs larmes et leurs sourires, avec leurs aspects changeans, métamorphosés par la pensée qu'ils remplissent, et lui apportant aussi la parure, l'ornement dans le creuset subtil où elle s'élabore et revêt sa forme définitive.

La femme à laquelle le prince de Ligne adressait de semblables lettres était digne de les recevoir, capable de donner la réplique. Ses réponses, s'il en existe, n'ont point été retrouvées, et c'est grand dommage; car, avec la finesse de son esprit voltairien, sa curiosité toujours en éveil, son observation aiguisée, elle nous eût transmis une riche récolte de souvenirs, d'anecdotes, de portraits à l'emporte-pièce. Elle n'aurait pas eu besoin de chercher bien loin : il lui eût suffi de ramasser les conversations de son salon, où les plus brillans causeurs, Ségur, son madrigalier et chansonnier ordinaire, Narbonne, Lauzun, Rivarol, se disputaient les sourires d'une femme qui, aux conquêtes du cœur, préférait les conquêtes de l'amitié, plus exemptes d'amertume, et prétendit se passer d'amans sans aimer son mari. Cependant, comme les gens les plus raisonnables ont un coin de roman dans l'âme, elle voulut connaître l'amour sans *abdiquer*. Elle distingua le duc de Lauzun et lui inspira la passion la plus chevaleresque ; mais malgré l'inquiétude, l'admiration et l'enthousiasme qui éclatent dans ses lettres, il semble que leur affection demeura platonique jusqu'à la fin : « Votre cœur est aimable comme votre esprit, lui écrit-elle de Londres en 1792, et vous avez l'air de m'aimer pour mon plaisir quand vous ne le pouvez pour mon bonheur... Je voudrais deviner votre vie quand je n'y entre pour rien... Mon intérêt pour vous est l'âme de mon existence. Ainsi ne me sachez pas plus de gré de vous aimer que de vivre... » Sa brouillerie avec la cour avait fini par dégénérer, après la disgrâce de Lauzun, en opposition déclarée : on la voit alors se rapprocher du Palais-Royal, faire à Marie-Antoinette une guerre d'épigrammes meurtrières, fréquenter les assemblées. Éclairée, comme Alfieri, par l'expérience des petits;

dégoûtée des excès de la révolution, qui la chassait de France, mais toujours pleine de haine contre les Bourbons et l'ancien régime, elle devient, pendant son émigration, la reine de Londres comme elle avait été la reine de Paris avant 1789. Rentrée en France sous le consulat, elle voua un véritable culte à Napoléon, qu'elle plaçait au-dessus de tous les rois des temps passés; il lui demandait parfois, en plaisantant : « Comment va la langue? » La langue allait toujours son train, Dieu merci, et avec elle cette royauté des salons, ce goût de la repartie brusque, cet art des mots décisifs qui engagent, prolongent ou terminent une conversation. Le prince de Ligne ne la voyait plus depuis longtemps, et leur amitié avait dû se refroidir singulièrement. Il aimait la reine; il admirait, sans l'aimer, Napoléon, et peut-être n'avait-il pu apprendre, sans quelque amertume intime, le triomphe de Lauzun : le cœur de la marquise avait été en loterie; il y avait mis, il avait perdu, et ces mésaventures s'oublient plus qu'elles ne se pardonnent. Et puis il estimait, comme Joseph II, que son métier était d'être royaliste : lui-même se proclamait un abus de son pays, s'en trouvait bien, et gardait sans doute un peu rancune aux grands seigneurs et aux grandes dames qui, par amour-propre froissé, par esprit de vengeance, démolissaient les *abus des bonnes et vraies monarchies,* pour les remplacer par les abus de la révolution et du despotisme.

II.

C'est chose peu aisée de suivre le prince de Ligne dans ses continuels voyages à travers l'Europe, de 1760 à 1790 : comme il a le fanatisme de la gloire, il a aussi le fanatisme des grands hommes, le sentiment de la patrie peu développé, ou plutôt il regarde comme sa patrie le pays où il aime, le pays où l'on se bat, où il plaît aux rois et aux reines, ses interlocuteurs préférés, cherche à faire de sa vie un rondeau, une fête perpétuelle de l'esprit et du cœur. Il se définit lui-même sans façon : Français en Autriche, Autrichien en France, l'un ou l'autre en Russie. En six mois, il visitera Vienne, Berlin, Prague, Dresde, Varsovie, Cracovie, Petersbourg, et au jour, à l'heure fixée par la reine Marie-Antoinette, rentrera à Paris, pour dîner avec elle chez la duchesse de Polignac, traîné par un carrosse de remise commandé avant son départ. Dans cet intervalle, il aura charmé Frédéric, tracé les jardins de l'évêque de Wilna qui voulait le faire roi de Pologne, enjôlé les palatins et nonces polonais, qui lui confèrent l'indigénat, rempli auprès de la tsarine les instructions de Joseph II, et n'aura oublié qu'une chose : réclamer les 400,000 roubles pour lesquels il a entrepris le voyage.

« parce qu'il lui paraissait peu délicat de profiter de la grâce avec laquelle on le recevait pour obtenir des grâces. » Il est un des derniers gentilshommes dont on dira, en vantant leur savoir-vivre raffiné, qu'ils seraient capables de faire le tour de l'Europe en carrosse avec une dame, sans s'appuyer au fond de la voiture. D'ailleurs il réalise la politique du mouvement perpétuel; en une seule année il fait trente-quatre voyages de Bruxelles à Vienne, dix-huit de Bel-Œil à Paris. Et n'allez pas croire que ce mouvement, cette agitation, nous volent quelque chose de son esprit : cette tête électrique s'allume, jette des flammes partout où elle se frotte, toujours prête à recevoir et communiquer l'étincelle, foyer inépuisable d'où jaillissent les observations ingénieuses, les traits de caractère qui forment la trame de l'histoire. Ligne aime à se baigner dans les diverses atmosphères des cours, où il joue en quelque sorte le rôle de moraliste international, aimé parce qu'on sait qu'il aime et admire ceux qu'il flatte, causeur et écouteur incomparable, peu soucieux de diriger lui-même les marionnettes, pourvu qu'il assiste parfois au maniement des ficelles. Le monde politique lui semble par excellence le monde où l'on s'ennuie, et il n'en veut connaître que ceux auxquels le gouvernement n'a pas ôté l'esprit.

Il y a des personnages prédestinés qui, partout où ils se présentent, font sur la conversation l'effet de la tête de Méduse ; ou bien encore, par leur caquetage insipide et leur pétulance, ils empêchent de s'épanouir l'homme de talent qui, saisi de malaise involontaire, se replie en lui-même, retombe dans le mutisme : ceux-là *troublent la solitude et n'apportent point la compagnie*. D'autres, au contraire, ont en quelque sorte l'art de l'esprit ajouté à l'esprit, accouchent la pensée, inspirent le mot ou le mettent si bien en relief qu'il double de valeur, diamant ciselé par un habile orfèvre : avec eux les ennuyeux deviennent presque intéressans, les hommes de talent ont des attaques de génie, les hommes de génie font patte de velours, rentrent leurs griffes, songent davantage à plaire. Devant le prince de Ligne, Frédéric II oublie complètement de faire le roi, Catherine II renonce à toute étiquette ; avec lui ces souverains se dédommagent de leurs heures de travail, de méditation, de ces heures pesantes où ils portaient le poids de leurs empires, de leurs vastes ambitions.

C'est au camp de Neustadt, en 1770, qu'il vit pour la première fois ce roi de Prusse que, dans son admiration, il met en parallèle avec César, bien qu'il lui en voulût d'avoir brûlé *un tant soit peu* la ville de Dresde et causé plus d'un notable dommage à l'empire. Prompt au sarcasme, en perpétuel état d'épigrammes contre la religion, contre les vivans et les morts, fort capricieux et sujet à prévention, habile à réparer par son génie les fautes où l'entraînait

son humeur frondeuse, plein de coquetterie d'esprit pour ceux qu'il voulait séduire, méprisant ceux qui lui témoignaient trop de condescendance et traitant fort bien ceux qui osaient lui tenir tête, un peu *babillard, mais sublime*, mauvais poète, grand capitaine et grand politique, enfant chéri de la fortune, de *Sa Majesté le Hasard,* cet homme extraordinaire se trouvait, par aventure, assez bien avec l'Autriche à cette époque, pour rendre visite à l'empereur. Comme Ligne, pendant la première entrevue, feignait ou éprouvait de l'embarras, Joseph II dit au roi : « Il a l'air timide, ce que je ne lui ai jamais vu ; il vaudra mieux tantôt. » Il réalise ce pronostic et s'y prend si bien qu'il contribue à rendre plus faciles les rapports des deux monarques, que Frédéric ne peut plus s'en passer, le fait souper tous les jours avec lui et le garde à causer pendant cinq heures. Et ce n'était pas chose commode ; car il fallait le captiver de suite par quelque détail piquant, sans cela il vous échappait ou ne vous donnait plus le temps de parler ; il fallait aussi se tenir sans cesse sous les armes, garder un juste milieu entre une petite attaque et une grande défense. D'ailleurs rien de vulgaire dans sa bouche, observe Ligne ; il ennoblissait tout, la pluie et le beau temps, et les exemples des Grecs, des Romains, des généraux modernes venaient dissiper tout ce qui, chez un autre, eût paru trivial et commun. Comme il demandait au prince si sa lettre à Jean-Jacques était bien de lui : « Sire, répondit celui-ci, je ne suis pas assez célèbre pour que l'on prenne mon nom, » allusion à la lettre de mystification que Walpole écrivit à Rousseau en prenant le nom de Frédéric, et qui se termine par cette phrase : « Si ces avantages que je vous propose ne vous suffisent pas, et s'il faut à votre imagination des malheurs célèbres, je suis roi, et je ne vous en laisserai pas manquer. » Un jour, Joseph et Frédéric, parlant de ce qu'on pouvait désirer être, lui demandent son avis : « Je leur dis que je voudrais être jolie femme jusqu'à trente ans, puis un général d'armée fort heureux et fort habile jusqu'à soixante ; et, ne sachant plus que dire pour ajouter quelque chose encore, n'importe ce que cela devînt, cardinal jusqu'à quatre-vingts. »

A Neustadt, plus tard à Potsdam, le prince et le roi passent en revue tous les sujets : guerre, littérature, religion, philosophie, histoire, beaux-arts, anecdotes ; ils s'égaient des écarts de Voltaire, de la susceptibilité de Maupertuis, du bel esprit de Jordans, de l'hypocondrie superstitieuse du marquis d'Argens, que Frédéric s'amusait à faire coucher pendant vingt-quatre heures, en lui disant seulement qu'il avait mauvais visage. Ce d'Argens eut une bien plaisante réponse, comme le roi demandait à ses convives ce que chacun d'eux ferait s'il se trouvait à sa place : « Moi, sire, je veu-

drais mon royaume et j'achèterais une bonne terre en France, pour en manger les revenus à Paris. »

L'entretien étant tombé sur les Français, Ligne les déclare capables de tout en temps de guerre; mais pendant la paix on veut qu'ils ne soient pas ce qu'ils sont, et on veut qu'ils soient ce qu'ils ne peuvent pas être. « Mais quoi! disciplinés? reprend le roi; ils l'étaient du temps de M. de Turenne. — Oh! ce n'est pas cela; ils ne l'étaient pas du temps de M. de Vendôme et n'en gagnaient pas moins des batailles, mais on veut qu'ils soient vos singes et les nôtres, et cela ne leur va pas. — C'est ce qui me semble; j'ai déjà dit de leurs faiseurs qu'ils veulent chanter sans savoir la musique. »

Le prince de Ligne osa lui poser une question hardie sur la France. « Il y a de tout, dit-il, dans ce pays-là, qui mérite réellement d'être heureux. On prétend que Votre Majesté a dit que, si l'on voulait faire un beau rêve, il faudrait... — Oui, c'est vrai, être roi de France. — Si François Ier et Henri II étaient venus au monde après Votre Majesté, ils auraient dit : « Être roi de Prusse. » Et Ligne trace, chemin faisant, ce joli crayon du prince de Conti : « C'est un composé de vingt ou trente hommes. Il est fier, il est affable, ambitieux et philosophe tour à tour; frondeur, gourmand, paresseux, noble, crapuleux, l'idole et l'exemple de la bonne compagnie; n'aimant la mauvaise que par un libertinage de tête, mais y mettant beaucoup d'amour-propre; généreux, éloquent, le plus beau, le plus majestueux des hommes, une manière et un style à lui; bon ami, franc, aimable, instruit, aimant Montaigne et Rabelais, ayant quelquefois de leur langage; tenant un peu de M. de Vendôme et du grand Condé; voulant jouer un rôle, mais n'ayant pas assez de tenue dans l'esprit; voulant être craint et n'étant qu'aimé; croyant mener le parlement et être un duc de Beaufort pour le peuple; peu consideré de l'un, et peu connu de l'autre; propre à tout et capable de rien. Sa mère disait un jour de lui : « Mon fils a bien de l'esprit. Oh! il en a beaucoup; on en voit d'abord une grande étendue, mais il est en obelisque; il va toujours en diminuant, à mesure qu'il s'élève, et finit par une pointe, comme un clocher. » L'auteur de ce pastel affectionna toujours les portraits ou caractères, cette grâce nouvelle de la conversation, genre mis à la mode par les Precieuses du XVIIe siècle, porté à sa perfection par Retz. La Bruyère, Saint-Simon, qui atteint sa grande vogue au XVIIIe siècle avec Mme de Lambert, Mme du Deffand, Sénac de Meilhan, Rivarol, Levis, et tourne insensiblement à l'abus, à la caricature, pour devenir un instrument de combat aux mains des partis pendant la révolution. Il a survécu à celle-ci, mais se métamorphose de plus en plus; rompant les limites étroites qu'on lui

assignait, agrandissant ses cadres, il a pris les proportions de la notice, de la monographie, et, grâce aux Mignet, aux Sainte-Beuve, aux Loménie, il a conquis une large place dans le domaine de l'histoire.

L'admiration du prince pour le héros prussien ne l'empêche point de garder sa liberté de jugement, et ce qu'on pourrait appeler la franchise du silence : le silence est aussi une opinion, celle qu'autorise le cérémonial en présence de ceux qui peuvent tout. Dans les pittoresques souvenirs qu'il adresse au roi de Pologne, à ce Stanislas Poniatowski, qu'une femme appelait le plus aimable des particuliers, le plus insupportable des souverains, Ligne trouve que Frédéric met un peu trop de prix à sa damnation et s'en vante trop, que dans *la compagnie de gens de mauvais goût*, Jordans, Maupertuis, d'Argens, La Beaumelle, La Mettrie, l'abbé de Prades, il a contracté la fâcheuse habitude de déblatérer contre la religion, de parler dogme, spinozisme, cour de Rome. Et il prend le parti de ne plus répondre toutes les fois que le roi aborde ces questions. Il lui reproche aussi son affectation de respect pour l'empereur : ainsi quand celui-ci mettait le pied à l'étrier, Frédéric II prenait son cheval par la bride. Un jour de confiance, ils parlèrent sur la politique. « Tout le monde ne peut pas avoir la même, disait le roi ; elle dépend de la situation, de la circonstance et de la puissance des états. Ce qui peut m'aller n'irait pas à Votre Majesté : j'ai risqué quelquefois un mensonge politique. — Qu'est-ce que cela ? fit l'empereur en riant. — C'est par exemple d'imaginer une nouvelle que je savais bien devoir être reconnue fausse au bout de vingt-quatre heures ; mais n'importe, avant qu'on s'en fût aperçu, elle avait déjà fait son effet. » — Le roi, depuis longtemps, s'était affermi dans cette pensée que le succès est la seule loi, la seule morale de l'homme d'État, que les traités, les protocoles étaient bons pour ses ministres ; le droit des gens, celui qu'invoquent les vaincus et que nient les vainqueurs. Une guerre de propagande, une guerre idéale, lui auraient fait l'effet de ces marches avec le diable où l'acheteur ne reçoit en paiement qu'un peu de cendres et de feuilles sèches. Pour arracher la Silésie à l'Autriche, pour dépecer la Pologne, il avait dû mentir souvent, et n'en gardait aucun repentir : ce que le mensonge a entrepris, la force, la ruse l'achèvent. Du moins n'y met-il pas de façons et raille-t-il la fausse pruderie de Marie-Thérèse dans les affaires de Pologne : « Elle pleure toujours, mais elle prend plus que sa part. » Et s'il s'amusait à écrire l'*Anti-Machiavel*, c'était, dit Voltaire, une manière de cracher au plat pour en dégoûter les autres.

Une seconde fois, en 1780, à Potsdam, où l'appelaient les invitations les plus flatteuses, le prince de Ligne revit le roi et passa quinze

jours avec lui. De peur de le manquer, Frédéric lui avait écrit à Vienne, à Dresde et à Berlin : il y eut de part et d'autre, comme on pense, une grande consommation d'esprit et de gaîté; le roi parlait davantage, le prince écoutait, et répondait avec sa grâce habituelle. Un jour que son interlocuteur venait de nommer Virgile : « Quel grand poète, sire, mais quel mauvais jardinier! — A qui le dites-vous! repartit le roi; n'ai-je pas voulu planter, semer, labourer, piocher, les *Géorgiques* à la main? Mais, monsieur, me disait mon homme, vous êtes une bête et votre livre aussi : ce n'est pas ainsi qu'on travaille. Ah! mon Dieu, quel climat! croiriez-vous que Dieu ou le soleil me refuse tout? mes pauvres orangers, mes oliviers, mes citronniers, tout cela meurt de faim. — Il n'y a donc que les lauriers qui poussent chez vous, sire, à ce qu'il me semble? Et puis, il y a trop de grenadiers dans ce pays-ci; cela mange tout. — Le roi fit une mine charmante, et se mit à rire, « parce qu'il n'y a que les bêtises qui fassent rire. »

Pinto, un *brise-raison*, le voyant embarrassé sur le choix d'un ambassadeur, lui demanda étourdiment pourquoi il ne songeait pas à M. de Lucchesini, « qui est, observait-il, un homme d'esprit. » — C'est pour cela, répondit le roi, que je veux le garder : je vous enverrai plutôt que lui ou un ennuyeux comme M. un tel. — La molécule héréditaire remontait parfois à la surface : on sait l'aventure de Frédéric-Guillaume, le caporal couronné, le collectionneur de grenadiers géants qui, dans un accès de colère, souffleta M. de Seckendorf, ambassadeur de l'empereur Charles VI : celui-ci rendit le soufflet au premier ministre et dit seulement : « Faites passer. » Cette brutalité matérielle s'était dans son successeur fondue en une sorte de brutalité humoristique. Après la fameuse brouille, Voltaire l'appelait *le maréchal des logis*, et, ayant lu les mots : au château, sur l'adresse d'une lettre, il les barra avec indignation pour y substituer ceux-ci : au corps de garde. Par exemple, Frédéric prenait en estime ceux qui lui donnaient la réplique, un Ségur, un Lucchesini, ou ce médecin qui à cette question : Combien avez-vous tué d'hommes pendant votre vie? repartait sur le même ton : Sire, à peu près trois cent mille de moins que Votre Majesté.

Le prince de Ligne avait toujours été traité avec bonté par l'empereur François Ier et Marie-Thérèse; celle-ci le chapitrait volontiers sur ses écarts de jeunesse et ne laissait pas de s'étonner qu'il eût des séductions pour les plus rebelles. « Je ne sais comment vous faites, lui disait-elle, vous étiez l'ami intime du père Griffet, l'évêque de Neustadt m'a toujours dit du bien de vous, l'archevêque de Malines aussi, et le cardinal vous aime assez. » Ligne, de son côté, aimait et admirait cette reine, à laquelle il trouvait bien plus de

magie et de séduction qu'à Catherine II elle-même. Marie-Thérèse enlevait; l'impératrice de Russie laissait augmenter l'impression, bien moins forte, qu'elle faisait d'abord. Mais elles se ressemblaient en ce que l'univers écroulé les eût trouvées *impavidas;* rien au monde ne les eût fait céder; leurs grandes âmes étaient cuirassées contre les revers; l'enthousiasme courait devant l'une et marchait après l'autre. Et il racontait une curieuse anecdote qui prouve une fois de plus l'utilité d'un peu de mise en scène et combien la note comique se mêle forcément aux actes les plus pathétiques de la vie individuelle ou collective. Lorsque Marie-Thérèse se trouva serrée de si près par ses ennemis, qu'il lui restait à peine une ville où elle pût faire ses couches, elle se réfugia à Presbourg et fit assembler les États. Elle s'avança vers les magnats de Hongrie, ceinte de l'épée royale, vêtue d'un grand habit de deuil qui rehaussait l'éclat de sa beauté, portant sur sa tête la couronne de Saint-Étienne, tenant dans ses bras son fils âgé de deux ans. C'est à vous que je le confie, dit-elle, en leur présentant l'enfant qui se mit à pleurer. Et Joseph II, de qui le prince tient ce trait, ajoutait que sa mère, fort experte dans la science des effets, pinça ses petites fesses en le montrant aux Hongrois. Touchés des larmes d'un enfant qui semblait les implorer, transportés d'enthousiasme à l'aspect de cette jeune princesse, si belle, si malheureuse, si confiante en leur loyauté, ceux-ci tirent leur sabre et poussent le cri fameux : *Moriamur pro rege nostro Theresia!* Mourons pour notre roi Marie-Thérèse et pour sa famille!

A la mort de François Ier, Ligne, quoique très jeune, se considérait presque comme un seigneur de la vieille cour et éprouvait un peu d'humeur contre la nouvelle. Déjà, avant l'avènement de Joseph II, il avait formulé ce curieux pronostic : « Comme homme, il a beaucoup de mérite et de talent; comme prince, il aura toujours des ambitions et ne se soulagera jamais; son règne sera une perpétuelle envie d'éternuer. » Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'à l'amabilité de son père le nouvel empereur joignait des qualités plus sérieuses, et paya ses bonnes grâces d'une fidélité à toute épreuve, d'un dévouement absolu.

C'est l'affection qui lui dictera ce portrait, si décisif malgré tout, où il dissimule de son mieux les erreurs d'un prince qui gâta les plus nobles dons par l'agitation fébrile de son esprit, par l'absence de méthode, dont la tête, selon le mot de Frédéric II, semblait un magasin où dépêches, projets, décrets, étaient entassés confusément. Non certes qu'il aimât fort les philosophes : il considérait Diderot, Helvétius, d'Holbach comme de pauvres conseillers pour les rois, comme de tristes instituteurs pour les peuples; il passa même tout près de Ferney sans s'y arrêter un moment. Mais il em-

pruntait leurs systèmes, prétendant devancer les temps, opérer sur ses sujets comme sur des idées abstraites, traitant de chimère le bien des particuliers et le sacrifiant à ce qu'il appelait le bien général. Ligne ne lui adresse qu'un reproche : celui de n'avoir achevé ni poli aucun de ses ouvrages, de tout esquisser, le bien comme le mal, de trop gouverner et de ne pas régner assez! Dans sa fureur d'innovations, il débute par un tel déluge d'ordonnances que le conseil de Flandre ne peut s'empêcher d'observer que durant cinquante ans Charles-Quint en a moins rendu que lui en cinq ou six. Avec cela, rebelle à l'amour et à l'amitié, mêlant trop souvent le calcul aux affections, et s'arrêtant sur la confiance, parce qu'il voyait d'autres souverains trompés par leurs maîtresses, leurs confesseurs, leurs ministres ou leurs amis, s'arrêtant sur l'indulgence, parce qu'il voulait avant tout être juste ; craignant de passer pour partial dans la distribution des grâces, *exigeant plus de noblesse de la part de la noblesse et plein de mépris pour elle quand elle n'en avait pas;* avare du bien de l'État et généreux du sien ; ne sachant ni boire, ni manger, ni s'amuser, ni lire autre chose que des papiers d'affaires; donnant, quand il le fallait, la pompe et la dignité du palais de Marie-Thérèse à sa cour qui d'ordinaire avait l'air d'une caserne ou d'un couvent. « Sa toilette est celle d'un soldat, sa garde-robe celle d'un sous-lieutenant; sa récréation, le travail; sa vie, le mouvement perpétuel. » Recevant tous les jours les gens du peuple, prenant leurs mémoires, causant avec eux et leur faisant prompte justice; répondant avec plaisir aux questions les plus saugrenues; ainsi une maîtresse d'auberge lui ayant demandé, pendant qu'il se faisait la barbe, ce qu'il était chez l'empereur, il lui dit : J'ai quelquefois l'honneur de le raser. Il avait de l'esprit naturel, oubliait son rang dans ce palais du Belvédère où, tous les jeudis, la princesse Kinsky réunissait la société la plus choisie de Vienne : plein d'empressement auprès des dames, et ne s'offensant d'aucune liberté de langage. L'une d'elles l'ayant interrogé à propos d'un voleur qu'il avait fait pendre : « Comment Votre Majesté a-t-elle pu le condamner après avoir volé la Pologne? — Ma mère qui a toute votre confiance, mesdames, reprit-il, et qui va à la messe tout autant de fois que vous, a très joliment pris son parti là-dessus. Je ne suis que son premier sujet. — Je n'estime pas ceux qui achètent la noblesse, disait-il à Casanova. — Et celui-ci de répliquer hardiment : « Et ceux qui la vendent, sire? »

III.

Tel était ce Joseph II qui fit de Ligne le confident de maint projet, une sorte d'ambassadeur secret, d'aide de camp diplomate, tantôt

chargé d'entretenir des rapports de cordialité avec Frédéric II, tantôt de préparer les conférences de Kherson, de faire régner dans les royales entrevues la gaîté aimable et l'entrain qui amorcent la sympathie, déguisent les conflits d'intérêt, préviennent ou du moins retardent les ruptures et souvent préparent les alliances. Cette diplomatie de la grâce et de l'esprit, cette familiarité charmante qui n'exclut ni la dignité d'un côté, ni le respect de l'autre, avaient grand prix auprès d'une tsarine, qui n'hésitait point à donner des royaumes à ses amans, à les placer à la tête de ses armées, à les faire les premiers dans son empire dont elle leur abandonnait le gouvernement intérieur. Non sans doute que son cœur débordât dans son cerveau, elle maintenait entre l'un et l'autre une cloison parfaitement étanche, restant toujours homme d'État, passant avec la plus grande facilité du plaisir aux affaires, poursuivant avec une fermeté immuable ses grands desseins. De bonne heure, elle avait subi le charme du prince de Ligne, devenu son ami, peut-être plus, peut-être moins, selon qu'on place l'amitié avant l'amour : mais qu'il y ait eu ou non entre eux un peu plus qu'une galanterie de l'esprit, il demeura jusqu'à la fin son admirateur fidèle, son correspondant (jouissez de la présence réelle, écrit-il à Ségur), et de tous les étrangers, celui dont elle goûta davantage les brillantes qualités.

Catherine le Grand cherchait la gloire et l'étendait sans en perdre la tête. « Vous voyez bien, disait-elle, que vous ne me louez qu'en gros, mais qu'en détail vous me trouvez une ignorante. Que voulez-vous! Mlle Gardel (sa gouvernante) m'en avait appris assez pour me marier dans mon voisinage ; nous ne nous attendions pas à tout ceci. » Et comme le prince de Ligne observe qu'elle doit s'accorder au moins une science, celle des à-propos, car elle n'avait jamais rien dit, fait dire, changé, ordonné, commencé et fini qu'à point nommé : « Peut-être, reprend-elle, que tout cela a bon air. Mais qu'on examine au fond : c'est au prince Orlow que je dois l'éclat de mon règne, car c'est lui qui m'a conseillé d'envoyer une flotte dans l'archipel. C'est au prince Potemkin que je dois la Tauride et l'expulsion de toutes les sortes de Tartares qui menaçaient toujours l'empire. Tout ce qu'on peut dire, c'est que j'ai élevé ces messieurs. C'est au maréchal Romanzow que je dois mes victoires ; à Michelson la prise de Pougatcheff qui a manqué venir à Moscou et peut-être plus loin. Croyez-moi, je n'ai que du bonheur (je ne suis qu'un accident heureux, disait le tsar Alexandre) ; et si l'on est un peu content de moi, c'est que j'ai un peu de fermeté et d'égalité dans mes principes. (Elle signait parfois ses lettres à Ligne : *Votre imperturbable*, parce qu'il lui avait dit que telle était la qualité domi-

nante de son âme.) Je donne beaucoup d'autorité à ceux que j'emploie : si on s'en sert quelquefois dans mes gouvernemens voisins des Persans, des Turcs et des Chinois, pour faire du mal, tant pis, je cherche à le savoir... On m'accommode bien mal, je parie, dans votre Europe, on dit toujours que je vais faire banqueroute, que je fais trop de dépense. Eh bien, mon petit ménage va toujours son train. » Elle affectionnait cette expression et demandait souvent à ses familiers : « Comment trouvez-vous mon petit ménage? N'est-il pas vrai qu'il se meuble et s'agrandit peu à peu? » — Et elle feignait de s'étonner si la France, la Prusse ou l'Autriche s'inquiétaient du prodigieux accroissement de ce petit ménage.

Jamais elle n'abandonna un ami ni un projet, jamais elle ne disgracia un fonctionnaire sans motif, pour procurer de l'avancement à un autre ; mais elle balançait volontiers le crédit des uns par celui des autres, et mettait chaque homme dans sa case; dans le domaine de la politique étrangère, ses ministres eux-mêmes n'étaient que ses secrétaires. « On parle tant du cabinet de Saint-Pétersbourg, écrit le prince de Ligne, je n'en connais pas un plus petit, car il n'a que quelques pouces de dimension; il s'étend depuis une tempe à l'autre, et de la racine du nez à celle des cheveux. » Comme il s'étonnait qu'en quittant ses gouvernemens, elle fît à tous des complimens et des présens : « J'ai, répondit-elle, pour principe de louer tout haut et de gronder tout bas. » Belle maxime, digne d'une reine qui devina d'instinct ce qu'il faut de fiction pour faire aller ensemble un peuple et un gouvernement, qui sentit que la vie sociale dans son empire était une conspiration permanente contre la vérité!

Elle avait plus de logique que de rhétorique, disait beaucoup de *mots bons*, mais jamais de bons mots. « N'est-ce pas, observait-elle au prince, que vous n'en avez jamais entendu de moi? Vous ne vous attendiez pas à me trouver si bête? » Il répondit qu'il aimait surtout sa conversation négligée, qui ne devenait sublime que lorsqu'il s'agissait de beaux traits d'histoire, de sensibilité, de grandeur ou d'administration. — Mais n'était-ce pas un bon, un excellent mot que sa riposte à Diderot : « Vous ne travaillez que sur le papier qui souffre tout, tandis que moi, pauvre impératrice, je travaille sur la peau humaine qui est bien autrement sensible et chatouilleuse. » Elle donnait d'ailleurs à tout le cachet de son âme; par exemple, elle écrit à Souvarof : « Vous savez que je n'avance personne hors de son tour, mais c'est vous qui venez de vous faire maréchal vous-même par la conquête de la Pologne. » — « Quelle figure me supposiez-vous? demanda-t-elle à Ligne : — Grande, raide, des yeux comme des étoiles, et un grand panier. » C'est ce contraste de

simplicité dans ce qu'elle disait, avec les grandes choses qu'elle faisait, qui la rendait piquante ; elle riait d'une pauvreté, d'une citation, d'une bêtise et s'amusait d'un rien.

Elle s'accusait volontiers d'ignorance et se servait de cette prétention pour se moquer des médecins, des académies, des demi-savans et des faux connaisseurs. Ignorante en musique, en peinture, elle l'était assurément ; mais ses lettres abondent en traits profonds comme celui-ci : *Le pourquoi du pourquoi serait bien agréable à connaître*, et, malgré l'absence de coloris, de charme dans les détails, son histoire de Russie a quelque mérite. En littérature, elle ne voulait rien de triste, ni de trop délicat en quintessence d'esprit et de sentiment ; elle aimait le *Plutarque* d'Amyot, Montaigne, Le Sage, Molière et Corneille. « Racine n'est pas mon homme, avouait-elle, excepté dans *Mithridate*. Je suis une Gauloise du nord, je n'entends que le vieux français, je n'entends pas le nouveau. J'ai voulu tirer parti de vos messieurs les gens d'esprit *en iste ;* je les ai essayés, j'en ai fait venir ; je leur ai quelquefois écrit, ils m'ont ennuyée et ne m'ont pas entendue : il n'y a que mon bon protecteur Voltaire. Savez-vous que c'est lui qui m'a mise à la mode? Il m'a bien payée du goût que j'ai pris toute ma vie à le lire, et il m'a appris bien des choses, en m'amusant. » La tsarine se montrait injuste envers les gens d'esprit *en iste ;* elle leur avait accordé quelques complimens, quelques subsides, et ils avaient, autant que Voltaire, fait l'opinion publique européenne en sa faveur. Toute sa vie elle excella à conclure d'excellens marchés. Un jour, le prince de Ligne s'amusa à lui prouver qu'elle savait par cœur Périclès, Lycurgue, Montesquieu, Locke, les beaux siècles de Rome, de la France, l'histoire de tous les pays, et il ajouta : « Puisque Votre Majesté le veut, je dirai d'elle ce que le laquais du père Griffet me disait de lui, en se plaignant de ce qu'il ne savait jamais où il posait sa tabatière, sa plume ou son mouchoir : Croyez-moi, cet homme n'est pas tel que vous le supposez ; hors sa science, il ne sait rien. »

Le prince écrivait à Catherine des lettres bien aimables où il donne aux reproches eux-mêmes une tournure de flatterie délicate et répand un encens très fin qui ne porte pas à la tête. Une fois par hasard l'impératrice reste six mois sans répondre, ce qui n'était pas arrivé depuis douze ans. Ligne se plaint et sait bien vite la prendre par son côté faible. Puisque sa majesté n'a rien à faire, puisque son petit ménage est si bien rangé, elle n'est presque pas excusable de l'oublier, dans l'oisiveté que lui donne son activité. Il n'a pas eu l'honneur de connaître les autres souverains de la Russie et conçoit très bien que leurs affaires les eussent empêchés d'écrire. L'un serait occupé de plans de campagne, l'autre de ses finances, un

autre de ses quartiers d'hiver, un autre de sa cour, un autre de ses ministres, un autre de ses chiens, un autre de sa famille, de sa femme et de ses enfans; chacun a ses affaires, mais Catherine qui fait les siennes avec quatre lignes, quatre vaisseaux et quatre bataillons, pourquoi n'a-t-elle pas répondu? Aussi espère-t-il que, pour la première fois de sa belle vie, elle connaîtra le remords. S'il y avait seulement le plus petit grand homme à présent dans les quatre parties du monde, il lui écrirait pour ne pas incommoder sa majesté; mais il faut qu'elle paie pour elle et les grands hommes qui ont disparu. — Une autre fois, il se disculpe d'une indiscrétion prétendue. « Il ne faut pas bouder un homme qui n'a pas quatre cent mille hommes à envoyer pour s'expliquer. Un jour, un de nos très aimables roués, le baron de Besenval, qui s'était enivré avec M. le duc d'Orléans, mettait le feu à son escalier, à Bagnolet. Celui-ci voulut l'en empêcher: « Voilà ce que c'est que les princes, dit-il, ils sont toujours princes; on ne peut pas jouer avec eux. » Mais moi, madame, je n'ai rien brûlé; je me suis laissé aller apparemment, sans le savoir, au plaisir de laisser admirer vos lettres par-dessus mon épaule. »

Qu'on juge maintenant si la *Sémiramis du Nord* reçut avec joie la nouvelle que son cher prince de Ligne l'accompagnerait à travers cette Tauride fameuse dans la fable et l'histoire, pendant ce romanesque et triomphal voyage en Crimée, qu'elle entreprit en 1787 pour visiter ses états et préluder à de nouvelles conquêtes! Non content d'être le charme, l'ornement de l'expédition, Ligne s'en fit l'historiographe; il suivait, dit-il modestement, en qualité de jockey diplomatique.

Curieux voyage, en effet, bien digne de tenter un fantaisiste de l'écritoire! Ces déserts que Potemkin peuplait, disait-on en Europe, de villages de carton, avec des bandes de figurans chargés de jouer le rôle de populations agricoles, ces villes sans rues, ces rues sans maisons, ces maisons sans toit, sans portes et fenêtres, ces cités fabuleuses dont l'impératrice posait la première pierre, et dont le prince de Ligne *posait aussitôt la dernière,* ces jeunes princes du Caucase presque couverts d'argent sur des chevaux d'une blancheur éblouissante, hospodars de Valachie, rois de Géorgie persécutés et venant implorer Catherine, Tartares, Cosaques et Mouzas drapés d'une façon pittoresque, soldats russes dont, par un coup de baguette, on fait tout ce qu'on veut: des marchandes de modes, des matelots, des musiciens ou des chirurgiens; haras de dromadaires qui à distance ressemblent à des montagnes en mouvement, cimeterres éclatans de pierreries, casques et bonnets, uniformes de toutes les couleurs, arcs et mousquets, lances et baïonnettes, popes et derviches, cette rencontre de la civilisation et de la barbarie, de

l'Europe et de l'Asie, tout donne aux voyageurs l'impression d'un conte des *Mille et une nuits.*

Joseph II avait rejoint la tsarine à Kherson. Ligne croit rêver lorsque dans le fond d'une voiture à six places, véritable char de triomphe, orné de chiffres en pierres brillantes et attelé de seize petits chevaux tartares, assis entre deux personnes sur les épaules desquelles la chaleur l'assoupit parfois, il entend dire, en se réveillant, à l'une d'elles : « J'ai 30 millions de sujets, à ce qu'on prétend, en ne comptant que les mâles. — Et moi vingt-deux, repart l'autre, en comptant tout. » — Comme amateur de la belle antiquité, le prince parlait de rétablir les Grecs, Catherine de ressusciter les Lycurgue et les Solon; on prenait, en causant, des villes, des provinces, sans faire semblant de rien : « Vos Majestés ne prendront que des misères et la misère, objectait Ligne. — Nous le traitons trop bien, répliquait gaîment Joseph II ; il n'a pas assez de respect pour nous. Savez-vous, madame, qu'il a été amoureux d'une maîtresse de mon père, et qu'il m'a empêché de réussir, en entrant dans le monde, auprès d'une marquise, jolie comme un ange, et qui a été notre première passion à tous les deux? »

L'impératrice prodiguait les dons sur son passage, achetant tout ce qu'elle trouvait dans les fabriques. (Cléopâtre n'avale point de perles, mais elle en donne beaucoup, remarque Ligne.) Collaborateur assidu, ministre de ses libéralités, le prince jetait l'argent par les fenêtres : à côté de lui, en voiture, il avait un grand sac rempli d'impériales (pièces de 4 ducats). De 10, 15, 20 lieues à la ronde, les habitans des villages venaient voir leur matouchka bien-aimée, et s'y prenaient d'une manière assez étrange, se couchant ventre à terre un quart d'heure avant qu'elle arrivât, se relevant un quart d'heure seulement après son passage : ces dos, ces têtes baisant la terre, le prince les écrasait d'or au grand galop; et cette scène se répétait dix fois par jour.

La flotte se composait de quatre-vingts bâtimens, montés par trois mille hommes d'équipage : à leur tête marchaient sept galères magnifiquement ornées, affectées au service de la tsarine, de ses amis, des ministres et des grands qu'elle avait admis à l'honneur de l'accompagner; chaque galère avait une musique qui célébrait la sortie ou la rentrée de ceux-ci. Pour qu'il y eût de tout, on essuya une tempête où deux ou trois échouèrent sur des bancs de sable. Séparé de Ségur par une simple cloison, Ligne le réveillait pour lui réciter des impromptus en vers, des chansons, et peu après son chasseur lui apportait une lettre de quatre ou six pages, où la sagesse, la folie, la politique, la galanterie, les anecdotes militaires et les épi-

grammes philosophiques se mêlaient de la manière la plus piquante. Une autre fois, comme Cobenzel et Ségur se plaignaient d'accès de fièvre intermittente, il leur reproche leur insouciance, affecte une vive inquiétude, parle tant et si bien que l'un se fait saigner et l'autre prend médecine. A quelques jours de là, l'impératrice, qui le croyait indisposé, le félicite sur sa bonne mine. « Oh ! madame, reprend-il, mes maux ne durent pas longtemps ; j'ai une manière particulière de me traiter ; dès que je suis malade, j'appelle mes deux amis, je fais saigner Cobenzel, purger Ségur, et je suis guéri. » L'impératrice le félicita de sa recette et railla les mystifiés de leur docilité. Un jour, à table, elle dit à ses familiers : « Il est bien singulier que le vous, qui est au pluriel, se soit établi ; pourquoi a-t-on banni le tu ? — Il ne l'est pas, madame, répond Ligne, et peut encore servir aux grands personnages, puisque Jean-Baptiste Rousseau dit à Dieu : « *Seigneur, dans ta gloire adorable*, et que Dieu est tutoyé dans toutes nos prières, comme : *Nunc dimittis servum tuum, domine*. — Eh bien ! pourquoi donc, messieurs, me traitez-vous avec plus de cérémonie ? Voyons, je vous le rendrais. Veux-tu bien me donner de cela ? dit-elle au grand-écuyer. — *Oui, si tu veux me servir autre chose.* » — Et il part de là pour un déluge de tutoiemens à bras raccourcis, plus drôles les uns que les autres. « Je mêlais les miens de Majesté, et *Ta Majesté* me paraissait déjà assez. D'autres ne savaient ce qu'ils devaient dire, et la Majesté tutoyante et tutoyée avait, malgré cela, toujours l'air de l'autocratrice de toutes les Russies, et presque de toutes les parties du monde. » Lorsqu'elle alla au-devant de Joseph II à Kaydak, elle se pressa au point de ne pas emmener sa maison et dut recourir à Potemkin, Branitski et Nassau, qui improvisèrent un repas très gai, mais aussi détestable qu'on pouvait l'attendre de si nobles cuisiniers.

Stanislas Poniatowski, cet élégant, spirituel et frêle simulacre de roi, qui savait si bien plaire et si peu commander, attendait l'impératrice à Kanew sur le Borysthène (1). Le prince de Ligne, qui était son ami, alla dans une petite pirogue zaporavienne l'avertir : peu après, plusieurs des grands officiers de l'empire se présentaient et le ramenaient dans une brillante chaloupe ; en y mettant le pied, il dit, pour éviter toute étiquette embarrassante : « Messieurs, le roi de Pologne m'a chargé de vous recommander le comte Poniatowski. » On attendait avec curiosité sa rencontre avec Catherine, mais l'attente fut déçue : après un salut grave, majestueux et froid, elle lui présenta la main et ils entrèrent dans un cabinet.

(1) Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires du prince de Ligne, 34 vol. — (Mémoires de Ségur.

Le tête-à-tête dura une demi-heure, puis leurs majestés rejoignirent la cour. Ségur crut distinguer sur la figure de l'impératrice un nuage d'embarras et de contrainte inaccoutumés, dans les yeux du roi une certaine expression de tristesse qu'un sourire affecté ne pouvait tout à fait déguiser. Au banquet qui suivit, on parla peu, on mangea peu, on se regarda beaucoup, on but à la santé du roi au bruit des salves d'artillerie. Comme, en sortant de table, Stanislas cherchait son chapeau et ne pouvait le trouver, l'impératrice, qui l'avait aperçu, se le fit apporter et le lui donna : « Deux fois couvrir ma tête, fit-il galamment : ah ! madame, c'est trop me combler de bienfaits et de reconnaissance. » Le soir, il donna une fête magnifique : une représentation du Vésuve éclairait les monts, les plaines et les eaux ; il n'y eut point de nuit : à la lueur de cent mille fusées, on voyait se déployer les brillans escadrons de la cavalerie polonaise : le roi de Pologne avait dépensé 3 millions et trois mois pour passer trois heures avec la tsarine. Celle-ci n'assista point à la fête : elle avait aimé Poniatowski, mais le temps des faveurs était passé, et maintenant elle le dépouillait froidement, lambeau par lambeau, en attendant qu'elle le détrônât. Toutefois, il retira quelques avantages de sa conférence : Nassau et Stackelberg le réconcilièrent avec Potemkin, déjouèrent les intrigues tramées contre lui par l'opposition. « Savez-vous ce que font ici ces nobles de la Grande et Petite-Pologne ? disait le prince de Ligne ; ils se trompent, on les trompe et ils en trompent d'autres. Leurs femmes flattent l'impératrice et se persuadent qu'elle ne sait pas qu'ils l'ont insultée dans les aboiemens de la dernière diète. Tous cherchent un regard du prince Potemkin, et ce regard est difficile à rencontrer, car le prince tient du borgne et du louche. Ces belles Polonaises sollicitent le ruban de Sainte-Catherine pour l'arranger avec coquetterie et pour exciter la jalousie de leurs amies et de leurs parentes. » L'impératrice restait immuablement fidèle à sa politique, entretenir la licence des Polonais, l'anarchie dans la noblesse, pour enchaîner leur liberté ; elle n'y réussissait que trop : il aurait fallu gouverner, empêcher les élégantes de faire le malheur de ce pays par les intrigues, retenir à la cour les grands seigneurs par une chaîne de plaisirs et de distractions ; malheureusement, toutes les affaires d'État devenaient des affaires de société, parce que le « roi était trop honnête homme avec les femmes comme avec tout son royaume. »

L'entrevue de Kherson eut pour épilogue une alliance entre Joseph II et Catherine II : elle pensait pouvoir se préparer de longue main à la guerre ; mais voici que, à l'instigation de la Prusse et de l'Angleterre, *l'homme malade* prend l'offensive, le sultan emprisonne l'ambassadeur russe au château des Sept-Tours. Ligne croit que son

empereur s'en tiendra à des vœux, à des souhaits, et, emporté par son ardeur, fidèle à sa maxime qu'il faut chercher de la pratique où l'on peut, il demande la permission de servir dans l'armée russe, offrant en même temps de le tenir au courant des plans et des opérations. Il se trompait, l'empereur allait bientôt entrer en campagne et venait de le nommer général en chef commandant toute l'infanterie; mais il accorda l'autorisation. Le prince voulait donner un bal aux plus jolies femmes de la cour; comme on croyait la guerre engagée à fond, on ne lui en laissa pas le temps. Il part le 1er novembre 1787 pour Ocsakow, court jour et nuit et tombe de son haut lorsqu'il entend Potemkin se plaindre qu'il manque de tout, que les Tartares le menacent de tous côtés, que c'est miracle s'il a pu tenir bon. Cinq mois s'écoulent dans une inaction dont il finit par percer le mystère. En vain presse-t-il, gourmande-t-il, conjure-t-il les généraux russes d'aller de l'avant, car il voudrait *tonner et étonner* et que la *guerre se dépêchât;* il s'aperçoit que Romanzof et Potemkin sont d'accord pour berner l'empereur et ne se mettre en campagne qu'au mois de juillet, afin que toutes les forces ottomanes se jettent sur les Autrichiens. « Votre Majesté, écrit-il à Joseph II, a pour elle les galeries et les salons de l'Ermitage, mais point le cabinet. » Il se compare à une bonne d'enfant, mais son enfant est grand, fort et mutin; il se flattait de commander les deux armées russes, on le sature de belles paroles, on dépense beaucoup d'hommes dans de fausses attaques, tandis que Potemkin le dessert auprès de Catherine II, qui eût été bien aise qu'il la trompât. Général en chef sans corps d'armée, ambassadeur *in partibus*, il se console comme il peut, en écrivant à l'empereur, à son fils, à Ségur, des lettres fort humoristiques sur cette campagne hypocrite, ses compagnons d'armes et cette Europe *si barbouillée* où tout ce qui se passe lui semble un coup de pied dans une fourmilière.

Cependant Joseph II était entré en campagne : le fils du prince de Ligne se distingue au siège de Sabacz, monte le premier à l'assaut, entre le premier dans la ville. Témoin de ce fait d'armes, l'empereur lui confère le grade de colonel, le décore de l'ordre de Marie-Thérèse et annonce lui-même la nouvelle à son père. On juge de son émotion en lisant dans la lettre impériale que le jeune colonel avait en grande partie contribué à la réussite de l'entreprise. « Cette lettre, écrit-il au prince Charles, te vaut mieux que tous les parchemins, vraie nourriture des rats. » Et, comme la modestie est la pudeur de l'éducation, il se compare lui-même à ce comparse naïf, qui, entendant faire l'éloge d'un beau sermon, disait avec fierté : « C'est moi qui l'ai sonné. »

Bientôt les choses allèrent fort mal pour l'Autriche : trente mille hommes tués en détail, quarante mille dévorés par la peste, l'in-

vasion du Banat, des défaites en Serbie, la révolte des Flandres, tout semblait l'accabler. Joseph II résolut de mander auprès de lui le prince de Ligne et lui donna le commandement de l'aile droite de l'armée qui, sous les ordres de Laudon, assiégeait Belgrade. Les opérations furent menées avec l'activité la plus brillante ; pressé par un chef, qui, dit-il, tient plus du dieu de la guerre que de l'homme, le prince était lui-même tout en feu. « J'étais l'aigle de ce Jupiter dont je portais la foudre. Je remerciais, je priais, je tonnais, je menaçais, j'ordonnais, tout allait, et tout cela dans un clin d'œil. » Belgrade fut prise le 1er octobre 1789 : le général de Ligne voyait avec un grand plaisir militaire et une grande peine philosophique s'élever dans l'air douze mille bombes qu'il avait fait lancer sur les pauvres infidèles ; son fils, cette fois encore, arriva le premier sur la brèche, et lui-même reçut du maréchal Laudon la lettre la plus flatteuse : « Plus de la moitié de la gloire de la prise de Belgrade revient de droit à Votre Altesse. » Le prince lui rendit la monnaie de sa pièce en répondant à quelqu'un qui demandait comment il reconnaîtrait le maréchal à la cour : « Allez ! Vous le trouverez derrière la porte, tout honteux de son mérite et de sa supériorité. »

Joseph II lui envoya la croix de commandeur de Marie-Thérèse, accompagnée d'une lettre froide et sèche, où il recevait l'ordre de choisir pour quartier d'hiver Essek, Peterwardein ou Belgrade. « Attendez-vous, disait l'empereur, aux preuves de mon mécontentement, n'ayant ni le goût ni l'habitude de me laisser désobéir. » La présence d'un aide-de-camp du prince à Bruxelles, au plus fort de la révolte, avait fait croire qu'il la favorisait. Il n'en était rien. Les chefs du mouvement l'avaient assommé de propositions pour se mettre à leur tête ; il les avait grondés de leur sottise, ajoutant plaisamment « qu'il ne se révoltait jamais pendant l'hiver. » Bien mieux, il avait composé d'avance un *discours à la nation Belgique* où il parle haut et ferme, et déclare que, si on l'envoie pacifier son pays, il agira en général autrichien, fera enfermer « un archevêque, un évêque, un gros abbé moine, un professeur, un brasseur et un avocat. » Aux menaces de son souverain, il répondit fièrement : « Je suis plus sensible aux grâces qu'aux disgrâces... Je vous demande pardon de n'avoir pas été plus inquiet de votre colère. C'est que je connais encore mieux votre justice... Je n'ai pas douté du retour de ses bontés... Pendant ce temps-là je me vengeais de vous, sire. J'écrivais à la reine de France pour la supplier de vous envoyer le docteur Seyffert, dont le grand talent est de guérir promptement le mal qui fait souffrir Votre Majesté. »

IV.

Il semble que la mort de son souverain ait marqué pour le prince l'heure des disgrâces, des infortunes. L'empereur Léopold *oublie* de lui conférer les insignes de feld-maréchal, les révolutions de France, de Brabant, le chassent de Bel-OEil, consomment la destruction d'une fortune déjà compromise par tant de prodigalités; son fils bien-aimé, le jeune héros de Sabacz, de Belgrade, d'Ismaïl, tombe frappé par un boulet dans les défilés de l'Argonne, au passage de la Croix-au-Bois; et lui qui, après la disparition de Laudon et Lascy, passait pour le meilleur capitaine de l'Autriche; lui qui, satisfait des rôles de confident et de comparse à la cour, ne visait aux grands rôles qu'à la guerre, il est systématiquement exclu des commandemens supérieurs par la malveillance de Thugut, ce *grand vizir dont il n'était pas l'homme,* implacable ennemi et dangereux ami, qu'il avait surnommé *le baron de la guerre*, en souvenir du Prince de la Paix. On met à la tête des armées quatre pauvres ignorans ou infirmes qu'il a eus sous ses ordres, et à qui, excepté Clerfayt, il n'aurait jamais donné trois bataillons à commander. Forcé de briser l'idole la plus chère à son cœur, la gloire, il s'aperçoit qu'elle est quelquefois une courtisane de mauvaise compagnie, qui attaque en passant des gens qui ne pensaient pas à elle. *Il est mort avec Joseph II, son royaume n'est plus de ce monde.*

Et comment aussi n'eût-il pas douloureusement médité sur les malheurs de cette reine charmante qu'il avait vue pour la dernière fois en 1786, de cette noblesse foudroyée par le tonnerre de 1793, dispersée aux quatre coins du monde, n'échappant à la guillotine que pour languir dans l'exil et la pauvreté? Comment s'étonner si ce gentilhomme, cet ami des rois, défend la cause des gentilshommes et des rois, s'il mêle des raisonnemens d'émigré à des réflexions assez fines, s'il s'entête à ne pas comprendre, à ne pas deviner la grandeur de l'événement, l'impuissance de la digue et l'impétuosité du flot? La Grèce, écrit-il à Ségur en 1790, avait des sages; mais ils n'étaient que sept, vous en avez douze cents à 18 francs par jour, qui sont, sans le savoir, la fable de l'Europe : sans mission que d'eux-mêmes, sans plan général, sans intérêt public, quoique ce nom colore l'intérêt particulier, sans élévation, sans respect pour cette noblesse qui fut, dans les temps, brillante, utile et chère... Qu'on ne dise point : la philosophie a fait cette révolution; je n'y ai pas vu un philosophe, mais des grands seigneurs qui se sont faits roturiers, et des roturiers qui se sont faits grands seigneurs. — Ligne s'indigne que des gens qui ne peuvent pas payer leurs blanchisseuses prétendent payer les dettes de leur pa-

trie, que, ne pouvant régler leurs affaires de famille, ils s'occupent de celles du monde entier, que les dames de la halle aient remplacé les Longueville, les Chevreuse et les Montbazon. Quant à la dette nationale, il ne fait qu'en rire, la traite de « mémoire de blanchisseuse, » engage ses amis à se montrer plus royalistes que le roi, leur prophétise un sceptre de fer et que le résultat de la liberté sera de fortifier partout l'idée monarchique, comme le spectacle de l'ilote ivre dégoûtait de l'ivrognerie les jeunes Spartiates. « On sautera dans l'histoire cent pages ennuyeuses de déclamation, et, de Clostercamp, après avoir passé par quelques jolies fêtes du Petit-Trianon, et le bal paré pour M. le comte du Nord, on ira chercher de nouveaux combats et de nouveaux plaisirs sous un nouveau règne. Platon n'était pas bon à suivre, ni en amour ni en république. » Comme on voit, notre héros portait le poids et en quelque sorte la fatalité de sa gaîté insouciante.

Il espérait, lui, général autrichien, qu'on ne laisserait pas à la nation française le temps de s'aguerrir, il s'aperçoit de son erreur et reconnaît que le talent bientôt a remplacé la guillotine. D'Athènes, dit-il, la France a été à Sparte en passant par le pays des Huns ; d'ailleurs il pense qu'on verra plutôt des républiques devenir des royaumes que des royaumes devenir républiques, et, logique avec ses principes, ou, si l'on veut, avec ses préjugés, il soutient que, dans tous les grands momens de l'histoire qui se prolongent ou qui se fixent, tout tient à un seul homme ou à un très petit nombre. En tout cas, il y a une chose qui est définitivement perdue dans ce naufrage : c'est le goût. La vue des crimes a ôté cette fraîcheur cette grâce, cette urbanité des mœurs de la nation la plus aimable. La république a mis à la place l'esprit de discussion et la fausse éloquence. Ce sera la *France antiquaire* au lieu de la *France littéraire*. Il se fait dans la société *un brigandage de succès* qui dégoûte d'en avoir. Si le XIXe siècle a infligé maint démenti aux prophéties politiques de Ligne, il lui donne gain de cause dans ses arrêts mondains. Il y a encore des gens de goût, il n'y a plus guère de goût, comme on l'entendait autrefois : ces mœurs délicates, cette politesse exquise, cette quintessence d'aménité sont encore l'apanage de quelques-uns, mais ne font plus en quelque sorte partie des vertus publiques, du patrimoine moral de la France.

Aussi bien n'admire-t-il pas davantage les ministres ou souverains absolutistes qui font de la révolution sans le savoir, expulsent les jésuites, compromettent leur propre cause par des réformes prématurées. « Ne dégelez pas les peuples froids, observe-t-il ; ils ont leur bon côté, et ce que vous leur donnerez gâtera ce qu'ils ont. La patience, la fidélité, l'obéissance valent bien l'enthousiasme, qui n'est jamais sûr ni durable. Pour une fois qu'il sera bien placé, il

le sera vingt fois mal. Il vaut mieux qu'une nation n'ait point d'avis. Celle qui en a est sujette aux orages, et si un physicien ne place pas bien le conducteur, la foudre tombe sur sa tête. » Ici le prince tire toute la couverture de son côté, et il faudrait suppléer aux lacunes du raisonnement. L'histoire offre des argumens à tous les systèmes, elle a des souplesses de courtisane pour excuser, justifier, célébrer les théories le plus opposées, elle est l'arsenal inépuisable des gouvernemens et des oppositions, tient boutique de paradoxes et de spécieux sophismes. Elle prouve pour et contre la politique du dégel, pour et contre la politique de résistance, se dénature, porte tous les masques que l'esprit de parti se plaît à lui appliquer, se métamorphose sous la plume de l'écrivain, à la voix de l'orateur. Elle est rarement l'école de la morale, elle est trop souvent l'école du succès. Et combien difficile demeure déjà cette tâche de déterminer les lois, les causes, les conditions du succès, de cette habileté supérieure faite d'inspiration, de pressentimens, d'expérience qui, mettant les hommes d'état aux prises avec les événemens, leur apprend à doser les remèdes, à détourner les dangers, à faire sortir de chaque crise la plus grande quantité de bien, à paraître parfois conspirer avec l'erreur, comme le paratonnerre conspire avec la foudre ! Le prince de Ligne se défie de l'enthousiasme, cette force incalculable qui, bien employée, produit des miracles, qui inonde ou fertilise, détruit ou fortifie, sauve ou perd les peuples et les rois, qui dort parfois pendant des siècles dans l'âme engourdie d'une nation, mais tout d'un coup se réveille, et... malheur alors à qui la nie ou prétend la briser!

A la perte de sa fortune, le prince de Ligne avait opposé la plus stoïque indifférence. Lui qui dépensait jadis cinquante mille francs pour offrir une fête au comte d'Artois, il se surprend à recommander à ses gens de donner un thé sans glaces, sans gâteaux, sans fruits (excepté les prunes qui sont le fruit le moins cher) ; il vend ses tableaux, s'amuse de ses privations, se moque de son avarice, et rit dans son for intérieur, lorsqu'avec deux ou trois mensonges il parvient à vendre quelques exemplaires de ses volumineux ouvrages. Il en vint au point que son boucher refusa de fournir la viande : aussitôt le prince se rend chez lui à l'heure du repas et sans façon se met à table : « Mon ami, dit-il, vous ne voulez pas me donner à dîner chez moi, il faut bien que je dîne chez vous. » Le boucher se confondit en excuses et jura de ne plus retomber dans le péché de méfiance. La situation du prince, d'abord très précaire, finit par s'améliorer : une pension de Paul Ier, la vente de sa terre de Tauride, celle du village d'Edelstetten qu'on lui avait attribué en échange du comté de Fagnolles cédé à la France, la charge de capitaine des trabans en 1803, le grade de feld-maréchal en

1808, lui rendirent quelques bribes de son ancienne opulence (1).

Fixé à Vienne dès 1794, il se fit bâtir sur les remparts une modeste maison qu'il appela fort justement sa cage ou son bâton de perroquet, qu'on nommait par antiphrase l'hôtel de Ligne, composée d'une salle à manger au rez-de-chaussée, au premier d'un salon, au second d'une bibliothèque qui lui servait de chambre à coucher : on montait de l'un à l'autre par une échelle de moulin. Chaque pièce, assure le duc de Broglie dans ses Souvenirs, était meublée de quelques chaises de paille, d'une table en bois de sapin, et de quelques autres objets d'une même magnificence. Sa petite maison, couleur de rose comme ses idées, était à peu près l'unique salon ouvert à Vienne, le rendez-vous des étrangers, de quelques grands seigneurs des Pays-Bas et d'émigrés de distinction; de ceux à qui le plaisir de la conversation tenait lieu de tout, Pozzo di Borgo, Craufurd, d'Arenberg, Sénac de Meilhan, Narbonne, ce charmant intermédiaire entre l'ancienne et la nouvelle société, qui ne voulait, disait-il, se laisser arracher ni par l'une ni par l'autre ses cheveux noirs et ses cheveux blancs, et qui parfois avertissait en souriant le maréchal que le monde avait changé et qu'il *ne fallait pas perdre peut-être une monarchie pour un bon mot*. Il donnait à souper chaque soir, et ses repas, comme ceux de Mme de Maintenon, avaient besoin de toute la magie de sa conversation pour ne pas paraître ascétiques. Parfois, lorsque les visiteurs affluaient, les chaises de paille ne suffisant plus, on se tenait debout, comme au parterre, jusqu'à ce que les plus pressés s'en allassent. On s'égarait en d'interminables causeries sur la Pologne, la Russie, l'Angleterre et l'ancienne France (point du tout sur la nouvelle, comme de raison). Le prince aimait et on aimait à l'entendre se raconter : et cependant, après les heures de gaîté réelle ou factice, il puisait dans la rêverie mélancolique des réflexions éloquentes sur son passé si brillant : « Les souvenirs, s'écriait-il, on les appelle doux et tendres, et de telle façon qu'ils soient, je les appelle durs et amers... L'image des plaisirs innocens de l'enfance retrace un temps qui nous rapproche de celui où nous n'existerons plus. Guerre, amour, succès d'autrefois, lieux où nous les avons eus, vous empoisonnez notre présent. *Quelle différence!* dit-on; *comme le temps s'est passé; j'étais victorieux, aimé et jeune!* On se trouve si loin, si loin de ces beaux momens qui ont passé si vite, et qu'une chanson qu'on a entendue alors, un arbre au pied duquel on a été assis, rappellent en faisant fondre en larmes. *J'étais là*, dit-on, le soir *de cette fameuse bataille. Ici on me serra la main. J'avais*

(1) C'est l'empereur François qui le nomma feld-maréchal. Ce prince avait fait construire un canal où l'eau manquait; on répandit le bruit qu'un homme s'y était noyé : — Flatteur! s'écria Ligne.

bonne idée des hommes. Les femmes, la Cour, la ville, les gens d'affaires ne m'avaient pas trompé. Mes soldats m'adoraient, mes paysans me bénissaient. Mes arbres croissaient; ce que j'aimais était encore au monde ou existait pour moi. O mémoire! mémoire! elle revenait quelquefois au duc de Marlborough tombé en enfance et jouant avec ses pages; et un jour qu'un de ses portraits, devant lequel il passa, la lui rendit, il arrosa de pleurs ses mains qu'il porta sur son visage. » De telles pages ne sont pas rares dans l'œuvre du prince, et, après les avoir lues, on ne peut plus dire que le noir de l'imprimerie n'allait pas bien à son style.

Outre *l'hôtel de Ligne*, il possédait encore au Leopoldsberg, sur la montagne du Kalemberg qui domine Vienne, une habitation appelée : *Mon refuge,* parce qu'il n'était pas plus exposé aux progrès de la philosophie qu'aux inondations. Il s'y rendait les jours de soleil dans un vieux carrosse traîné par deux vieux chevaux *fatigués de l'existence.* Les bâtimens occupés par lui faisaient partie d'un ancien monastère : il y donna des bals où les dames couchaient tout habillées sur les divans qu'entouraient les grandes salles du couvent réparées et transformées en salons. Sur la porte principale, il grava sa devise de famille :

Quores cumque cadant, semper stat linea recta.

Sur le côté qui fait face au Danube, des vers français de sa composition :

Sans remords, sans regrets, sans crainte, sans envie
Je vois couler ce fleuve et s'écouler ma vie.

Uni d'amitié avec les lettrés les plus illustres de l'Allemagne, Goethe, Wieland, Schlegel, entouré de ses charmantes filles, la princesse Clary, la comtesse Palfy, la princesse Flore, et de sa petite-fille la princesse Christine, oublié par la vieillesse et oubliant son âge, empressé auprès des femmes qui, à la vue de sa belle tête *de volcan d'esprit*, l'accueillaient comme s'il avait encore trente ans, adoré des Viennois, recherché de tous, écouté comme un oracle par les jeunes gens, qu'il traita toujours en camarades, le prince de Ligne s'efforçait de tirer de la vie la plus grande somme de sentimens, de sensations agréables, et cultivait avec talent l'art si difficile du bonheur. Mais son bonheur n'avait rien de personnel, et se multipliait par celui des autres; c'est lui, par exemple, qui aplanit les obstacles soulevés contre le mariage de sa petite-fille Sidonie avec le comte François Potocki. Les jours les plus heureux, pensait-il délicatement, sont ceux qui ont une grande matinée et une petite soirée. Heureux celui qui, par le prix qu'il met

et le goût qu'il prend aux plus petites choses, prolonge son enfance (1) ! A Tœplitz, en Bohême, où il allait chaque année, il vécut dans l'intimité de Frédéric-Guillaume et réussit un instant à rapprocher les cours de Vienne et de Berlin. En juillet 1807, il vit Napoléon, *l'homme qui fait et défait les rois*, qu'il admirait comme *l'être le plus extraordinaire que la terre ait jamais porté;* mais il se contenta de le regarder du milieu de la foule, ne voulant rien demander ou craignant d'être trop bien accueilli. Seulement il adressa cette question étrange à Talleyrand : « Mais où donc avez-vous fait connaissance avec cet homme-là! Je ne pense pas qu'il ait jamais soupé avec nous ! » et plus tard, lorsque l'empereur fut à l'île d'Elbe, il lui donna le surnom de Robinson Crusoé. Il alla souvent à Schœnbrunn, où était le jeune roi de Rome qui l'avait pris en affection, et, un jour, devant le comte de la Garde, il ne dédaigna pas de commander la manœuvre d'un régiment de uhlans en bois que l'archiduc Charles venait d'envoyer au fils de Napoléon.

Le prince de Ligne avait l'air de faire les honneurs de Vienne à toute l'Europe civilisée, et aucun étranger marquant ne traversait cette ville sans solliciter l'honneur d'un entretien. Mme de Staël, lors de son voyage en Allemagne, fréquenta aussi la petite maison du rempart. « Prince, dit-elle en présentant Auguste de Staël, je viens chez vous mettre mon fils à l'école du génie. — Il y était dès sa naissance, » repartit gracieusement celui-ci. Ce compliment lui gagna le cœur, et, de son côté, le maréchal ne tarda pas à être conquis par le génie brillant de cette femme dont il disait que la tribune des salons semblait aussi nécessaire à son existence morale que les images le sont à sa pensée. Quand il lui rendit sa visite, elle s'excusa de l'exiguïté de l'appartement où elle le recevait : « Comment donc ? madame, interrompit le prince, mais avec vous on est toujours sur le Parnasse ! » Ils s'écrivaient le matin des billets de quatre lignes ou de quatre pages, en attendant le soir pour se rencontrer. Alors commençaient de véritables assauts d'esprit où l'on eût été embarrassé de décerner le prix, tant cette lutte était courtoise et de bon goût, où, par une sorte de compromis réciproque, jamais un mot sérieux sur 1789 ne fut échangé; car les deux antagonistes n'auraient pu s'entendre sur un fait quelconque de la révolution. Une fois que le prince avait bien excité *les yeux de son interlocutrice, armés de toutes pièces contre sa pointe*, il était heureux : il allongeait ses mains jointes d'une certaine façon, comme il faisait *toujours après quelque bêtise,*

(1) Voir l'ouvrage si attachant de Lucien Perey, *Histoire d'une grande dame au XVIIIe siècle, la Comtesse Hélène Potocka,* 2 vol. in-8°; Calmann Lévy.

tandis que Mme de Staël tournait continuellement entre ses doigts une branche de peuplier garnie de deux ou trois feuilles, dont le frémissement était, disait-elle, l'accompagnement obligé de ses paroles : « Quand Corinne s'envolait au septième ciel par une explosion d'inimitable éloquence, le prince la ramenait petit à petit dans son salon de Paris; quand lui, à son tour, se jetait follement dans les causeries parfumées de Versailles ou de Trianon, Mme de Staël se hâtait d'indiquer en quelques paroles brèves et énergiques, à la manière de Tacite, l'arrêt de cette société condamnée à périr de ses propres mains... Vivacité d'expressions soudaines toujours polies et naturelles ; causerie facile, presque négligée, qui allait de l'un à l'autre au hasard; soin extrême d'éviter toutes les aspérités de la parole; bonhomie réciproque, si l'on peut se servir de ce mot, tel était le trait distinctif de ce feu d'artifice inouï, dont les merveilleuses fusées se retracent encore avec délices dans ma mémoire (1). »

Mme de Staël partageait la passion du prince pour la comédie de société, et tous deux la jouaient fort mal. Quant à lui, on ne lui laissait que les rôles effacés : le notaire du dénoûment, le laquais qui apporte une lettre, encore s'embrouillait-il et arrivait-il en scène trop tôt ou trop tard ; en revanche, il n'en voulait plus sortir et disait tout bas aux autres acteurs : « Mais, mon Dieu, est-ce que je vous gêne? » A l'arrivée de Mme de Staël, on monta plusieurs pièces, entre autres *Agar dans le désert,* qui était de sa façon, et *les Femmes savantes,* où elle remplit le rôle de Philaminte; le comte de Cobenzel joua Chrysale; sa sœur, Mme de Rombeck, Martine; François Potocki et le jeune comte Ouvarof, Vadius et Trissotin.

L'enthousiasme de Mme de Staël pour le prince de Ligne, le seul étranger, selon elle, qui, dans le genre français, fût devenu modèle au lieu de rester imitateur, lui suggéra l'idée de réveiller en France son souvenir : elle choisit avec beaucoup de goût et publia un livre extrait de ses œuvres volumineuses, qui obtint le plus grand succès. « On dirait, disait-elle dans la préface, que la civilisation s'est arrêtée en lui à ce point où les nations ne restent jamais, lorsque toutes les formes rudes sont adoucies, sans que l'essence de rien soit altérée. » Le prince lui témoigna une vive reconnaissance, et de l'avoir *ramassé*, et d'avoir remarqué qu'il avait aussi l'esprit sérieux et rêveur, bien qu'il n'aimât guère la mélancolie à la mode, bien qu'il affirmât que, faute d'esprit, on se donne l'air de penser, qu'on est pensif au lieu d'être penseur.

Le prince de Ligne avait eu un goût très vif pour Casanova;

(1) Ouvarof, *Esquisses politiques et littéraires,* p. 122 et suiv.

et lorsque, las de promener à travers l'Europe ses projets, ses secrets de magie, cet aventurier original se trouva à bout de ressources, il lui procura à Dux, en Bohême, une charge de bibliothécaire chez son neveu le prince de Walstein. C'est lui qui disait qu'une femme n'a jamais que l'âge que lui donne son amant; lui qui, dans un dîner diplomatique, entendant un ministre demander, au sujet de Rubens : « Ce Rubens était donc un ambassadeur qui s'amusait à faire de la peinture? » riposta hardiment : « Non, c'était un peintre qui s'amusait à être ambassadeur. » Ses souvenirs intarissables, les saillies de son imagination, son érudition pittoresque et ses manies elles-mêmes enchantaient le prince, qui définit ses Mémoires : ceux d'un chevalier et du Juif errant. Chaque mot de lui, ajoute-t-il, est un trait, et chaque pensée un livre.

Le marquis de Bonnay, un des habitués les plus intimes de l'hôtel de Ligne, cachait, sous des dehors très austères, un esprit vif et mordant, qui autrefois jeta sa gourme dans les *Actes des apôtres*. François Potocki lui trouvait un ton de suffisance insupportable et lui reprochait de faire à Vienne *le quelqu'un*. C'est de lui que le prince de Ligne disait : « Croie qui voudra aux apparences; le marquis est marié et dévot, et il est taillé en célibataire et en athée. » Un soir qu'on jouait aux épitaphes, il fit celle-ci, qui amusa beaucoup la compagnie :

Ici gît le prince de Ligne,
Il est tout de son long couché;
Jadis il a beaucoup péché,
Mais ce n'était pas à la ligne.

Le prince de Ligne présenta le comte Ouvarof et le mari de Sidonie à Mme de Brionne, princesse de Lorraine, qui vivait à Vienne d'une pension de 12,000 florins que lui faisait l'empereur, portant avec la plus fière résignation la triple majesté de l'âge, de la noblesse et du malheur. Toujours active, jamais remuante, noble et élevée dans le grand, facile dans le détail, toujours aimable au degré où elle voulait l'être, n'ayant jamais déplu à qui que ce soit, pas même à son miroir, telle la peint l'Ami des hommes, le marquis de Mirabeau, qui, dans son admiration, va jusqu'à écrire assez plaisamment : « Si j'aimais le monde, je préférerais les jours de médecine de Mme de Brionne aux jours de gala de toutes les autres. » Louis XV avait été fort amoureux d'elle et n'en avait obtenu que l'amitié la plus tendre; sa beauté éclatante, dont elle conservait des traces à près de quatre-vingts ans, inspira ce quatrain à la duchesse de Villeroy, qui lui envoyait une navette :

L'emblème frappe ici vos yeux.
Si les grâces, l'amour et l'amitié
Peuvent jamais former des nœuds,
Vous devez tenir la navette.

Après 1789, on lui proposa d'aller se cacher dans une petite ville, où elle échapperait plus aisément que dans son château à la persécution jacobine : « Paysanne, tant qu'on voudra! répondit-elle : bourgeoise, jamais! » Dans ce salon pauvrement meublé, à peine éclairé de deux bougies, elle apparaissait aux jeunes visiteurs comme une reine détrônée, comme Hécube. Alors, par un coup de baguette, rétrogradant de cinquante ans, on évoqua subitement Versailles et Trianon. Le passé redevint le présent, un présent en chair et en os : enivrés eux-mêmes d'une réalité factice, le prince de Ligne et Mme de Brionne se mirent à parler comme s'ils eussent été à l'Œil-de-Bœuf ou dans les petits appartemens. Louis XV était le roi de cette féerie : à ce roi de Lawfeld, de Fontenoy, si beau, si gracieux, la princesse passait la duchesse de Chateauroux, mais témoignait peu d'indulgence à Mme de Pompadour; quant à Mme Du Barry, le prince osait à peine la nommer. Il fut décidé que, si le duc de Choiseul n'avait pas été chassé par la cabale du duc de La Vauguyon, qui faisait croire au roi que M. de Choiseul avait empoisonné le dauphin, il serait encore à la tête des affaires et la révolution avortait. Quelle merveilleuse façon avait le duc de Choiseul de porter son cordon bleu! Elle consistait à placer sa main d'une certaine façon dans sa veste entr'ouverte; et quelle fierté dédaigneuse quand il disait de ses adversaires : « Eh! que m'importe à moi que M. de Maupeou et M. de La Vauguyon se mangent le *jaune des yeux!* » On blâma fort la petite maréchale (Mme de Mirepoix) d'avoir consenti, elle grande dame, à devenir la complaisante de toutes les maîtresses du roi. Quant au maréchal de Richelieu, il aurait été sans défaut si, seul à Versailles, il n'avait gardé les talons rouges et les formules complimenteuses du dernier règne. « Tout ce qu'il y avait de plus huppé à Versailles, toutes les grandes dames, avec leurs belles robes traînantes et leurs paniers, leur rouge et leurs mouches, tous les beaux jeunes gens poudrés, parfumés, pailletés, vinrent s'asseoir avec nous dans ce pauvre salon à demi barbare. C'était quelque chose de fascinateur et d'éblouissant qui ressemblait à l'acte de *Robert le Diable* où les morts sortent de leurs tombes et se mettent à danser avec les vivans. » Le comte Ouvarof ne revint à lui que lorsque, après deux heures passées dans ce cercle fantastique, il demanda en sortant quelle était la jeune personne peu jolie et très silencieuse qui avait tenu les yeux constamment baissés sur sa broderie sans prendre aucune part à la conversation. Le prince de Ligne lui

nomma la princesse Charlotte de Rohan, nièce de Mme de Brionne, qui passait pour avoir été mariée secrètement au duc d'Enghien, victime tragique du drame des fossés de Vincennes. Ce nom fut un coup de foudre qui fit évanouir les charmans fantômes et rejeta brusquement le questionneur dans le cercle d'airain de la réalité.

Au congrès de Vienne, qui s'ouvrit vers la fin de 1814, le prince de Ligne se vit l'objet des hommages, de l'admiration universelle, et, sans fonctions, sans titre officiel, apparut comme le maître des cérémonies de cette réunion incomparable de rois, de ministres, d'ambassadeurs, qui, dans le silence des armes, se flattaient de rendre la parole à la raison d'état. Sa verve aimable s'exerce sur les allures étranges de cette *foire diplomatique*, où le plaisir semblait devenu la seule chose importante, servait de décor ou de masque aux affaires sérieuses : un royaume se démembrait ou s'arrondissait dans une redoute, une indemnité s'accordait pendant un concert, un dîner cimentait un traité. Tous à l'envi recherchaient, répétaient les mots dont le prince se montrait prodigue : « Le congrès ne marche pas, mais il danse;.. le tissu de la politique est tout brodé de fêtes... C'est une cohue royale : mais enfin, chose qu'on voit ici pour la première fois, le plaisir va conquérir la paix... Ce congrès, où les intrigues de tout genre se cachent sous les fêtes, ne ressemble-t-il pas à la *Folle journée?* C'est un imbroglio où les Almavivas et les Figaros abondent. Quant aux Basiles, on en trouve partout. Plaise à Dieu qu'on ne dise pas plus tard avec le gai barbier : mais enfin, qui trompe-t-on ici? » Dans ce conflit de prétentions, le maréchal ne réclame qu'un chapeau, parce qu'il use le sien à saluer les souverains qu'on rencontre à chaque coin de rue. Un jour que les faiseurs de nouvelles avaient imaginé le divorce de l'impératrice Marie-Louise et son mariage avec le roi de Prusse : « Mirabeau, observe-t-il, prétendait qu'il n'est si grossière sottise qu'on ne puisse faire adopter à un homme d'esprit, en la lui faisant répéter tous les jours pendant un mois par son valet de chambre. Mais, en vérité, les nouvellistes de Vienne nous supposent une foi trop robuste. Je ne sais pas comment Robinson, à son île d'Elbe, prendrait cette facétie. » Le prince trouvait même qu'on l'écoutait un peu trop et pestait parfois contre ces curieux importuns qui venaient frotter leur esprit au sien, quêter ses saillies, ses anecdotes, pour les colporter ensuite, défigurées, dans les salons : les petits mystères à l'oreille, les conversations dans une embrasure de fenêtre, les grandes discussions sur de petites choses l'agaçaient singulièrement, et il se plaignait de faire de la dépense d'esprit pour des gens qui n'en valaient guère la peine. Cependant, en bon soldat, il ne veut pas quitter la brèche ; en bon acteur, il compte ne se retirer qu'à la chute du rideau, se met au

nombre des marionnettes parlantes, laisse aux marionnettes agissantes les hauts emplois de la comédie; il désire vivre, ne fût-ce que par curiosité, et ne se soucie point de donner le spectacle de l'enterrement d'un feld-maréchal pour amuser le parterre blasé de la salle du congrès.

Il le donna cependant : au commencement de décembre, il prit un refroidissement dans un rendez-vous, et, le lendemain, au bal de la Redoute, il commit l'imprudence de sortir sans manteau, par un froid de dix degrés, pour reconduire des dames jusqu'à leur voiture. La fièvre, un érésipèle, se déclarèrent et bientôt firent des progrès effrayans. D'abord, il crut que la Camarde aurait tort cette fois encore; lui qui ne manquait guère à ses rendez-vous, il se flatta de faire défaut au rendez-vous éternel; il ajournait les vers qu'il voulait, comme Adrien, adresser à son âme prête à s'envoler, parlait de revoir Bel-OEil, les champs de bataille où il s'était distingué, rappelait les souvenirs de l'enfance. D'ailleurs, la mort ne l'effrayait point : il se la représentait comme une vieille femme, bien conservée, grande, belle, auguste, douce et calme, les yeux ouverts pour nous recevoir. J'ai toujours aimé la mort de Pétrone, disait-il; voulant mourir voluptueusement comme il avait vécu, il se fit exécuter une musique charmante, réciter les plus beaux vers : quant à moi, je ferai mieux : entouré de ce que j'aime, je finirai dans les bras de l'amitié. « Je le sens, l'âme a usé son vêtement : je n'ai plus la force de vivre, mais j'ai encore celle de vous aimer. » A ces mots, ses filles se jetèrent sur son lit en baisant ses mains qu'elles arrosaient de larmes. « Que faites-vous donc? leur dit-il, en les retirant : mes enfans, je ne suis pas encore saint; me prenez-vous donc pour une relique?.. » Cette plaisanterie émut douloureusement les assistans. Vers le soir, il eut une violente crise, suivie d'un accablement profond; puis il semble se ranimer, se lève sur son séant, prend l'attitude d'un homme qui veut combattre, et les yeux étincelans, crie d'une voix forte : « En avant! Vive Marie-Thérèse! » appelle à son aide, voit à ses côtés la mort, ordonne qu'on la chasse, et bientôt, retombant sans connaissance sur son oreiller, il expire. C'était le 13 décembre 1814.

Ses funérailles furent célébrées avec un éclat que n'avait pas connu jusqu'alors le convoi d'un particulier : sa compagnie de trabans entourait le char; derrière venaient 8,000 hommes d'infanterie, plusieurs escadrons de toutes armes, quatre batteries d'artillerie, toute la population viennoise qui le pleurait, une foule de maréchaux, de généraux de presque toutes les nations de l'Europe : parmi eux, le prince de Lorraine, le prince Auguste de Prusse, le duc de Saxe-Weimar, le prince Philippe de Hesse, le prince Schwarzenberg, les comtes Colloredo, Radetzky, Neipperg, de Witt, le duc

de Richelieu, l'amiral Sidney Smith. Le cortège se rendit à l'église des Écossais, où avait lieu le service : sur le rempart, debout, tête nue, l'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume étaient venus rendre un dernier hommage à l'ami de Catherine II, de Frédéric II. Après la cérémonie, on se dirigea vers la petite église de Kalemberg où le prince avait déclaré vouloir être inhumé. Au moment où l'on déposait le cercueil dans le tombeau, le soleil, perçant tout à coup l'épais brouillard, vint illuminer l'église et dorer les vitraux. Il sembla, dit Gentz, qu'il voulût aussi saluer une dernière fois ce favori de Dieu et des hommes.

Le XVIIIe siècle a vu mourir bien des choses, présidé à bien des métamorphoses, fait éclore, mûrir et fructifier bien des idées, il a beaucoup démoli et beaucoup reconstruit. Dans cette vieille société tout enivrée de la douceur de vivre, aussi aveugle au danger que ces Grecs du Bas-Empire qui n'avaient d'yeux que pour les acteurs du cirque, tandis que les barbares escaladaient les murailles et pénétraient dans la ville, dans ces salons de l'ancien régime, que la révolution va fermer brusquement, la science de la conversation avait produit ses fruits les plus exquis, consacré le règne aimable de la femme, et, en masquant les défauts, raffiné, embelli les vertus sociales : le tact, l'esprit, la politesse, la grâce ; la grâce, fleur de chevalerie, parfum subtil et rayonnant, élixir de civilisation, fait d'une foule de riens charmans, dans lequel viennent se fondre, comme dans une symphonie, toutes les notes du clavier humain : la voix, le geste, le sourire, la beauté, la bravoure, l'élégance et parfois la profondeur de l'âme. Au rebours des penseurs, les foules vont de l'absolu au relatif, de l'abstrait au concret ; au lieu de généraliser, elles particularisent ; elles ont besoin de symboles et d'emblèmes, de points de repère, de jalons sur les grandes routes de l'histoire, de noms qui représentent les qualités qu'elles admirent, les sentimens dont se compose la trame de la vie, avec lesquels elles se réjouissent, souffrent, meurent. Le prince de Ligne est un de ces emblèmes : au milieu de ses contemporains, aux yeux de la postérité, il apparaît comme l'arbitre de toutes les élégances, le premier par la grâce et l'art de plaire, supérieur à Ségur, à Boufflers eux-mêmes, et, tout compte fait, l'égal de Talleyrand, courtisan moraliste, écrivain incomplet, mais roi de la causerie écrite, ayant laissé des lettres et quelques portraits, qui, pour la verve, la vie et l'éclat, seront cités et relus aussi longtemps qu'il y aura des gens amoureux de l'esprit.

VICTOR DU BLED.

LA PHOTOGRAPHIE

AU

SERVICE DE L'ASTRONOMIE

I. E. Mouchez, *la Photographie astronomique à l'Observatoire de Paris et la carte du ciel*. Paris, 1887. — II. Bulletin du Comité international permanent pour l'exécution photographique de la carte du ciel, 1888-1889.

Obtenir avec le moindre effort le plus grand résultat, n'est-ce pas là tout le problème de l'industrie moderne, problème que résout par degrés le développement des outils et des machines? Les engins qu'il invente permettent à l'homme de multiplier à l'infini l'efficacité de ses organes, d'en étendre les aptitudes, et le dispensent de leur demander des efforts excessifs; ils le soulagent, l'affranchissent de plus en plus de la dure servitude du travail matériel. Se bornant désormais à surveiller les appareils qui besognent pour lui, à mesure qu'il se fatigue moins, il produit davantage et à bien meilleur compte. Est-il possible de comparer la fabrication d'un mille d'aiguilles par une manufacture au travail de l'artisan qui entreprendrait de les façonner une à une, tout seul, chez lui?

C'est un progrès du même ordre que réalise aujourd'hui l'introduction definitive de la photographie dans les observations astronomiques : elle doit délivrer l'astronome d'une besogne ingrate, pénible, fastidieuse et mortelle pour les yeux. Quand, il y a dix ans, je parlais ici même du grand avenir de la photographie céleste (1), j'osais à peine espérer que la routine et les préjugés désarmeraient

(1) Voir la *Revue* du 15 février 1878.

si vite. En effet, les premiers essais de la photographie astronomique remontent à 1840, et, pendant près d'un demi-siècle, des tentatives fréquentes, malheureusement toujours isolées, ont montré que les difficultés du problème n'étaient point insolubles; mais des préventions tenaces, un parti-pris dédaigneux, proscrivaient l'attirail des photographes des sanctuaires où se continuaient les traditions de Cassini et de Bradley. Ce n'est que dans ces dernières années que s'est enfin produit cet élan spontané, ce grand mouvement qui a trouvé son expression dans le « congrès astrophotographique » convoqué à Paris au mois d'avril 1887, et qui promet d'aboutir à une œuvre de la plus haute importance pour les âges futurs : l'exécution photographique d'une carte générale du ciel.

I.

Cette application de la photographie est cependant si rationnelle, son rôle était si nettement indiqué et si bien prévu, qu'il semble qu'un pareil progrès eût dû être obtenu tout de suite, à tout prix. Il y avait là un problème dont la solution était parfaitement circonscrite; ce n'était vraiment plus qu'une question de temps et d'argent. L'histoire de la photographie, depuis ses origines, est comme le développement logique d'une même pensée qui se réalise d'une manière continue et prend corps sous nos yeux. Les tâtonnemens par lesquels on découvre des substances de plus en plus sensibles ou les moyens de retenir, de fixer de plus en plus durablement les traces fugitives des phénomènes, tout cela pouvait être, à coup sûr, accéléré et mûri plus vite, en y mettant le prix. Et c'est ici qu'apparaît clairement le rôle toujours plus tyrannique de l'argent dans les entreprises scientifiques de notre époque.

La chimie et les arts mécaniques ont singulièrement multiplié les ressources des astronomes de cette fin de siècle. Est-il besoin de rappeler les progrès accomplis dans la fabrication et la taille des verres d'optique, dans l'agencement des grandes lunettes, les miroirs argentés, les chronographes électriques, le spectroscope et l'analyse spectrale, dont l'entrée en scène, si brillante et si inattendue, a probablement détourné, pendant quelque temps, l'attention des astronomes du développement des procédés photographiques? Malheureusement, ces instrumens si puissans, ces nouveaux appareils qui ont étendu le domaine de l'observation, sont très coûteux. Pour obtenir de les mettre en œuvre, il a fallu, presque toujours, de grands efforts d'éloquence, le budget des sciences étant, comme on sait, celui dont la dotation est générale-

ment mesurée avec le plus de parcimonie. C'est dans ces situations que la réunion d'un congrès, avec sa publicité solennelle, ses programmes persuasifs et ses vœux impérieux, offre toujours le moyen le plus sûr de venir à bout des résistances inspirées par une économie mal entendue.

Le congrès qui a siégé à l'Observatoire de Paris, il y a deux ans, et qui avait été convoqué par l'amiral Mouchez, sous les auspices de l'Académie des sciences, avait en vue, avant tout, l'exécution d'une carte du ciel. Il comprenait une cinquantaine d'astronomes, venus de tous les points de la terre, quelques-uns déjà familiarisés de longue main avec la pratique de la photographie céleste.

Il serait fastidieux d'énumérer ici, encore une fois, toutes les tentatives qui avaient été faites, depuis Daguerre, pour mettre la photographie au service de l'astronomie descriptive et de l'astronomie de précision. Rappelons seulement que la partie la plus difficile du problème, la reproduction photographique des étoiles, avait été abordée avec quelque succès en Amérique, par G.-P. Bond, aussitôt que l'introduction du procédé au collodion permit d'abréger la durée des poses; vers 1857, il était déjà parvenu à photographier les étoiles jusqu'à la 6e ou la 7e grandeur. Ces essais furent repris, quelques années plus tard, en Angleterre par M. Warren de La Rue, puis en Amérique, avec un succès toujours croissant, par M. Rutherfurd et par M. B.-A. Gould. Chargé de la direction de l'observatoire de Cordoba, sous le beau ciel de la République Argentine, M. Gould commença ses travaux dans cette voie vers 1875, et parvint à réunir, en quelques années, une collection de plus de mille photographies stellaires du plus haut intérêt. Après avoir expérimenté lui-même les lenteurs des procédés au collodion humide, il avait pu, dans les derniers temps, utiliser les plaques sèches au gélatinobromure d'argent, dont l'invention marque une phase nouvelle de la photographie céleste (1). Il faut enfin mentionner ici les essais de photographie stellaire de Henry Draper, de MM. Ainslie Common et Isaac Roberts, qui ont étudié les avantages respectifs des lunettes et des télescopes à miroir argenté; de M. Pickering, qui a fait construire pour l'observatoire de Harvard-College, à Cambridge (États-Unis), un équatorial photographique spécial destiné à l'exécution rapide de cartes célestes à une échelle modérée; de M. David Gill, l'éminent directeur de l'observatoire du cap de Bonne-Espérance, qui a commencé en 1885 une revision photographique du ciel austral, comprenant les étoiles jusqu'à la

(1) Rayet, *Notes sur l'histoire de la photographie astronomique.* (*Bulletin astronomique*, t. IV, p. 318.)

9e ou la 10e grandeur, comme le catalogue dressé par Argelander pour le ciel boréal.

A l'Observatoire de Paris, des travaux analogues se poursuivaient également, depuis quelques années, avec un succès de plus en plus marqué. MM. Paul et Prosper Henry avaient entrepris, en 1871, de continuer la « Carte écliptique, » commencée par Chacornac, qui n'avait pu en exécuter que la moitié. Cette carte, extrêmement utile pour la recherche des petites planètes, doit contenir toutes les étoiles jusqu'à la 13e et la 14e grandeur, contenues, le long de l'écliptique, dans une zone de 5 degrés de largeur. Or, à un moment donné, MM. Henry se virent arrêtés dans ce travail par l'impossibilité manifeste de construire, par les anciens procédés, les sections des cartes où un fourmillement d'étoiles annonce les approches de la Voie lactée. C'est alors qu'ils prirent le parti de recourir à la photographie. Ils étaient, dit l'amiral Mouchez, admirablement préparés pour vaincre ces difficultés. « Suivant les traditions, trop abandonnées aujourd'hui, des grands astronomes des siècles passés, qui s'occupaient eux-mêmes de la construction de leurs instrumens, ils consacraient depuis longtemps, dans leur modeste atelier de Montrouge, tous les momens de liberté que leur laissait leur service très actif à l'Observatoire de Paris, à l'étude de la taille et du polissage des verres d'optique. Une grande intelligence des questions à résoudre, l'harmonie d'aptitudes un peu différentes et très heureusement associées chez les deux frères, une volonté énergique et un travail persévérant qu'aucune distraction ne venait jamais troubler, ne pouvaient manquer de leur assurer un succès bien mérité. Ils étaient devenus, en quelques années, les plus habiles artistes de France, et leur notoriété n'était pas moins grande à l'étranger. » Après avoir construit, à titre d'essai, un objectif de $0^m,16$, qui donna de très bons résultats, MM. Henry se chargèrent d'exécuter la partie optique d'un appareil définitif de $0^m,33$ d'ouverture, dont M. Gautier devait fournir la partie mécanique. Le nouvel instrument a été installé à l'Observatoire en mai 1885 et n'a cessé, depuis lors, de fonctionner. La sensibilité des plaques est telle que l'image d'une étoile de 1re grandeur s'obtient en moins d'un centième de seconde, celle d'une étoile de 6e grandeur en une demi-seconde; pour la 10e grandeur, la durée de pose est de 20 secondes; pour la 15e, de 33 minutes; pour la 16e, il faut 1 h. 20 (1). Les étoiles de 16e grandeur! Nous voilà déjà loin au-delà des limites de visibi-

(1) Nous prenons ces indications dans la notice de l'amiral Mouchez, qui date de 1887; mais ces temps de pose sont déjà abrégés beaucoup en faisant usage de plaques plus sensibles, telles que les plaques américaines dont se sert M. Pickering, et que MM. Henry ont essayées à leur tour.

lité pour les meilleures lunettes sous le ciel de Paris ! « On a même obtenu, dit M. Mouchez, bien des étoiles de 17e grandeur, qui n'ont sans doute jamais été vues encore. » Enfin, les clichés de Paris ont révélé l'existence de nébuleuses, jusque-là inconnues, dans des régions qui avaient été souvent explorées à l'aide des plus puissans instrumens : telle est la nébuleuse de Maïa, dans les Pléiades, dont la présence a été, depuis, vérifiée directement.

Après de pareils succès, on comprend que le directeur de l'Observatoire n'ait point hésité à prendre l'initiative d'une entente internationale au sujet de l'exécution de la carte complète du ciel, par le moyen de la photographie. La possibilité de cette œuvre considérable étant aujourd'hui pleinement démontrée, a-t-il dit aux astronomes, nous avons contracté, envers la science de l'avenir, le devoir de l'entreprendre sans retard; quelle que soit la valeur des travaux en cours d'exécution dans les divers observatoires, ils n'auront jamais, pour les astronomes des siècles futurs, une importance comparable à celle de cet inventaire général que nous pourrons leur léguer. Il est d'ailleurs indispensable de nous concerter, de nous distribuer la besogne et d'arrêter un plan de travail, pour éviter les pertes de force, les lacunes et les doubles emplois, et aboutir à une œuvre vraiment homogène. Quant aux frais qu'entraînera l'entreprise, ils seront sans doute assez élevés en soi, mais bien faibles relativement à l'importance du résultat.

Le congrès astrophotographique s'est réuni à Paris, ainsi que nous l'avons dit, au mois d'avril 1887; seize nations y étaient représentées. On a commencé par vider certaines questions techniques; l'emploi des télescopes (réflecteurs), malgré les avantages qu'ils offrent sous quelques rapports, a été rejeté pour l'exécution de la carte du ciel, et un vote unanime a recommandé les réfracteurs, c'est-à-dire les lunettes; on les construira semblables à la lunette photographique de l'Observatoire de Paris. Sur la limite de grandeur des étoiles à photographier, les avis étaient d'abord partagés, et l'on a eu quelque peine à s'entendre. Prenant en considération la différence notable des durées de pose nécessaires pour les étoiles brillantes et les étoiles très faibles, on a finalement décidé de faire deux sortes d'épreuves destinées à deux usages différens.

Pour la double série d'épreuves, consacrées à la description du ciel, qui devra comprendre les étoiles jusqu'à la 14e grandeur, la durée de pose sera (sous le climat de Paris du moins) d'environ 12 minutes (1). Pour la série supplémentaire de clichés, comprenant les étoiles jusqu'à la 11e grandeur seulement, et qui doit,

(1) Peut-être aussi beaucoup moindre, avec des plaques plus sensibles.

d'une part, assurer une plus grande précision dans la mesure micrométrique des étoiles de repère, et de l'autre fournir les élémens d'un catalogue, la durée d'exposition sera beaucoup plus courte (de 35 à 40 secondes). Ce catalogue contiendra probablement 1 million 1/2 d'étoiles, — plus du double de celles qui sont bien connues aujourd'hui. Quant au nombre des étoiles qui se trouveront représentées sur la carte proprement dite, on peut l'estimer à 10 ou 15 millions. Les deux séries de clichés qui serviront à construire la carte seront faites de façon que l'image d'une étoile, située au coin d'une plaque de la première série, se trouve aussi près que possible du centre d'une plaque de la seconde série ; on espère que cela suffira pour éliminer les fausses étoiles et parer à l'inconvénient des points insensibles qui pourraient exister sur les plaques.

En adoptant, pour la carte, une pose de 30 minutes, on aurait pu aller jusqu'à la 15e grandeur, et obtenir un nombre d'étoiles double ou triple, soit 30 ou 40 millions, et peut-être davantage. C'était ce que désiraient plusieurs membres du congrès, qui n'ont pu se résoudre qu'avec peine à tronquer ainsi l'œuvre commune des astronomes du XIXe siècle. M. Mouchez, notamment, a fait remarquer que la limite à laquelle on s'est arrêté est bien près de celle des astéroïdes que l'on découvre encore tous les jours ; pour obtenir des traces appréciables de ces petits astres, les poses de 12 minutes risquent d'être insuffisantes. Ceux qui ont combattu l'extension du levé au-delà de la 14e grandeur ont allégué, en premier lieu, la longueur du temps que demanderait, dans ces conditions, l'achèvement de la carte. On leur a répondu qu'en fixant à 14,000 (1) le nombre total des épreuves nécessaires pour l'exécution de la carte, et en supposant le travail réparti entre quinze ou dix-huit observatoires, chaque observatoire n'aura qu'un millier de clichés à fournir ; en comptant 12 minutes pour chaque épreuve, le travail pourra aisément s'achever en une ou deux années ; quatre années suffiraient, en adoptant une durée d'exposition de 30 minutes, pour aller jusqu'à la 15e grandeur.

Une autre objection, peut-être plus sérieuse, est tirée de l'impossibilité d'utiliser une pareille surabondance de données. Que ferez-vous, disait M. David Gill, des images de tant de millions d'étoiles, une fois que vous les aurez obtenues ? Où trouver assez d'astronomes pour en tirer parti ? Nous ne sommes pas dans l'île flottante de Laputa, où tous les hommes s'occupaient exclusivement de mathématiques, de sorte qu'il fallait toujours les frapper sur la tête avec une vessie contenant des pois secs pour les réveiller. Ces re-

(1) En comptant 6 degrés carrés par cliché, il en faut 7,000 pour couvrir le ciel, et 14,000 avec les duplicata.

marques, sous leur forme enjouée, sont très justes. On a répondu que l'avenir inventerait, sans doute, des procédés d'étude plus rapides que les nôtres, et qu'il ne fallait pas priver nos successeurs de trésors qu'il nous coûterait si peu de leur léguer. En tout cas, a dit M. Mouchez, on pourrait toujours considérer ces clichés comme des documens à consulter, sans s'astreindre à les étudier dans leurs moindres détails, de même qu'on possède une bibliothèque ou une encyclopédie, non pour en lire tous les volumes d'un bout à l'autre, mais pour y chercher, dans une circonstance donnée, les renseignemens dont on a besoin.

Quoi qu'il en soit, si l'on veut bien supputer la somme de travail qui sera déjà nécessaire pour utiliser les données que fournira l'entreprise, limitée comme elle l'est par les résolutions du congrès, on trouvera peut-être qu'on a sagement fait de ne pas vouloir trop embrasser. Rien n'empêche évidemment d'agrandir, plus tard, dans dix ou vingt ans, le cadre de cette entreprise, si les résultats obtenus sont assez encourageans ; jusque-là, il faut se dire qu'en se limitant on augmentera singulièrement les chances de succès.

Le congrès de 1887, en se séparant, a constitué un comité permanent, chargé d'assurer l'exécution de ses décisions, de centraliser les renseignemens, et de maintenir les observatoires associés en rapports continus. Ce comité, à son tour, a formé un bureau de neuf membres (1), qui a déjà commencé la publication d'un *Bulletin* spécial, destiné à tenir les astronomes au courant de l'état d'avancement des travaux préparatoires dont le congrès avait reconnu la nécessité. Le comité se réunira à Paris le 15 septembre prochain.

Le nombre des observatoires qui ont promis de prendre part au levé de la carte du ciel, et qui ont déjà commandé leur lunette photographique, est, jusqu'à présent, de seize : ce sont, en dehors des observatoires français (Paris, Bordeaux, Toulouse, Alger), ceux du Cap (Afrique), de Potsdam (Allemagne), Oxford et Greenwich (Angleterre), Melbourne et Sydney (Australie), Helsingfors (Russie), San-Fernando (Espagne), Santiago (Chili), Rio-de-Janeiro (Brésil), Tacubaya (Mexique), La Plata (République Argentine). La Société royale de Londres songe à établir un observatoire à la Nouvelle-Zélande ; d'autres, comme ceux de Harvard College, de Meudon, de Poulkova, de Leyde, contribuent activement, par des recherches spéciales, à l'avancement de l'œuvre commune. Il s'agit, en effet, de préparer des réseaux dont l'image, imprimée sur les plaques, puisse fournir des repères pour les mesures micrométriques et permettre de reconnaître les déformations de la couche sensible ; il

(1) Président, M. Mouchez ; membres, MM. Christie, Duner, Janssen, Struve, Tacchini ; secrétaires, MM. Gill, Lœwy, Vogel

faudra faire une étude préalable de l'échelle des grandeurs photographiques d'étoiles, aviser aux moyens de déterminer la distorsion optique du champ de la lunette, étudier la méthode de mesure et de réduction des clichés, etc. Il importe beaucoup de déblayer ainsi le terrain, avant de commencer l'exécution de la carte, pour ne pas être arrêté ensuite par des obstacles imprévus.

On peut maintenant essayer de se faire une idée de la dépense qu'entraînera l'entreprise projetée. Les frais de la construction d'une lunette photographique sont évalués à 50,000 ou 60,000 francs; les quinze ou seize lunettes dont on aura besoin coûteront donc près d'un million. En ajoutant à cette somme le prix des plaques, et, pour chaque observatoire, les appointemens d'au moins deux opérateurs pendant deux ans, on arrive à un total d'environ 1 million et demi. Il est vrai que les instrumens restent acquis aux établissemens qui les ont fait construire et que le travail pourra être confié au personnel existant. Mais l'exécution des photographies n'est pas la partie la plus coûteuse de l'entreprise. M. David Gill, dans un mémoire inséré au premier fascicule du *Bulletin du comité international permanent*, a élaboré un plan détaillé d'organisation du travail de cabinet qui devra être accompli en vue de la publication des résultats, et qui consistera, avant tout, dans la mesure et la réduction des clichés destinés à la formation d'un catalogue. Ce travail, d'une nature si spéciale, dit M. Gill, exige une pratique si parfaite et une organisation si habile, pour être mené à bonne fin sans trop de frais, qu'il faudra de toute nécessité en charger un bureau central. Dans ces conditions, voici quelle serait la dépense à prévoir.

M. Gill suppose que les clichés du catalogue seront faits, comme ceux de la carte, en double, et que chaque cliché couvrira 4 degrés carrés, de sorte que le nombre total des épreuves à mesurer sera d'environ 20,000. Le travail de mesures et de réductions pourra être exécuté, sous la direction d'un chef énergique et habile, par des jeunes gens des deux sexes, d'une intelligence moyenne; il n'en faudra pas moins d'une trentaine, et l'achèvement entier du travail demandera de 17 à 25 années. La publication du catalogue marchera de front avec les calculs. Pour la carte du ciel proprement dite, il suffira d'envoyer aux *abonnés*, c'est-à-dire aux observatoires, sociétés ou nations en relation avec le Bureau, des positifs sur verre, obtenus au moyen des négatifs originaux. Ces copies seront exécutées par un photographe, assisté de deux aides. D'après un devis détaillé des frais qui résulteront de cette organisation, M. Gill pense que le budget du bureau central devra être, au minimum, fixé à 200,000 francs par an, mais

que probablement il faudra le porter à 250,000 francs. La dépense totale s'élèverait ainsi à un peu plus de 6 millions. C'est la somme qui paraît nécessaire pour assurer la publication du catalogue de toutes les étoiles jusqu'à la 11e grandeur, et celle des reproductions photographiques de tous les astres jusqu'à la 14e grandeur, en dehors du prix des lunettes, du traitement des astronomes, etc., dépenses que nous avons déjà évaluées en bloc à 1 million et demi. Il y aurait lieu d'en défalquer le produit de la vente des copies de la carte, qui rapportera, d'après M. Gill, environ 1 million de francs en vingt-cinq ans, c'est-à-dire de quoi payer les lunettes.

La somme de 6 ou 7 millions, à laquelle on arrive ainsi en définitive, est-elle exorbitante, si nous tenons compte de l'importance des résultats qu'il s'agit d'obtenir? Elle paraît, au contraire, peu de chose au prix de ce qu'il faudrait dépenser pour arriver aux mêmes résultats par les anciens procédés. Dans l'état actuel de l'astronomie, la formation d'un catalogue comprenant toutes les étoiles jusqu'à la 11e grandeur (qui est la limite pratique des étoiles de comparaison dans les observations courantes, avec les instrumens ordinaires des observatoires) peut être considérée comme une nécessité absolue. Or on sait par expérience, dit M. Gill, que le prix d'une seule observation méridienne exacte d'une étoile (en y comprenant le prix de réduction et de publication) n'est jamais inférieur à 10 francs et dépasse souvent ce chiffre. Le catalogue que l'on se propose de former à l'aide de la photographie comprendra près de 2 millions d'étoiles, dont chacune aura été déterminée deux fois de suite. Pour obtenir le même nombre de positions indépendantes par des observations méridiennes, — en supposant qu'on trouve des instrumens méridiens assez puissans pour les fournir, — il faudrait évidemment dépenser environ 50 millions. C'est huit fois plus que le prix du catalogue photographique et de la carte générale du ciel. Quant à la précision des positions photographiques, elle sera supérieure à celle des observations directes. Il suffit, à cet égard, de citer les remarquables résultats que M. Thiele, directeur de l'observatoire de Copenhague, a obtenus par des mesures micrométriques exécutées sur trois épreuves d'un amas d'étoiles, qui lui avaient été communiquées par MM. Henry.

Il faut dire ici quelques mots de l'apparence que présentent les images photographiques des étoiles. Ces images, sur les clichés, ont la forme de petits disques noirs, d'un diamètre à peu près proportionnel à la grandeur stellaire, telle qu'elle est figurée sur les cartes célestes; leurs dimensions augmentent peu à peu à mesure qu'on prolonge la pose, ce qui, soit dit en passant, est un obstacle assez sérieux aux recherches photométriques, car les expériences de

M. Scheiner ont montré que l'augmentation n'a pas lieu suivant une loi simple. Sous le microscope (1), ces taches rondes se résolvent en une multitude de points noirs, très serrés au centre pour les étoiles des dix premières grandeurs, de plus en plus clairsemés pour les astres plus faibles, jusqu'aux vestiges indécis qui marquent l'extrême limite de la perceptibilité chimique. Pour le moment, cette limite est bien plus reculée que celle de la pénétration de l'œil armé d'une lunette. Le pointillé des images provient évidemment de l'action de la lumière sur les molécules du sel d'argent, incorporées dans la couche sensible. Ces étoiles photographiques ressemblent ainsi à des amas d'étoiles, à des nébuleuses plus ou moins résolubles.

Cet aspect est si caractéristique qu'on ne risque guère de confondre les étoiles très petites avec des taches accidentelles, comme on l'avait craint tout d'abord, et il s'ensuit qu'on pourra souvent se dispenser de multiplier les poses. MM. Henry, pour éviter toute confusion, se sont astreints à répéter trois fois les poses sur le même cliché, en déplaçant chaque fois la lunette, de manière à former avec chaque étoile un petit triangle équilatéral de 3″ à 4″ de côté. Cette apparence triangulaire n'est d'ailleurs perceptible qu'à la loupe ; les clichés reportés sur papier donnent des images qui paraissent parfaitement rondes. Un avantage subsidiaire de ce mode d'opérer, c'est qu'il devient ainsi possible de reculer encore plus loin la limite de visibilité des étoiles ; on pourrait aussi constater plus facilement, de cette manière, la présence d'une planète inconnue, dont le mouvement propre déformerait le triangle microscopique. Mais il est clair que la pose triple entraîne une grande perte de temps. Le congrès a préféré, pour l'exécution de la carte du ciel, comme nous l'avons vu, deux séries d'épreuves parallèles et indépendantes.

Les clichés ne nous font pas connaître les positions absolues des étoiles ; ils nous permettent seulement d'en déterminer la situation relative. Encore faut-il, pour l'obtenir avec toute la précision voulue, se servir d'un système de repères. On se procurera ces repères par la reproduction des réseaux que M. Vogel prépare à cette intention, et qui sont gravés à la pointe d'acier sur des plaques de verre argenté ; appliqué sur la plaque sensible, le réseau y laisse une image latente qui, développée plus tard, apparaît sous la forme d'un système de lignes de repère bien tranchées. Ces réseaux de repère ne sont pas seulement d'un grand secours pour

(1) A défaut d'une loupe, on peut se servir, pour contempler ces images, d'un simple carton, percé d'un petit trou, qu'on applique sur l'œil : c'est une loupe primitive.

les mesures micrométriques des positions stellaires, ils serviront encore à contrôler les déformations de la couche de gélatine. On sait que, pour le collodion, le retrait et les déformations de l'image qu'il entraîne peuvent atteindre une grandeur très sensible; il n'en est plus de même pour la gélatine, qui adhère plus fortement au verre. C'est du moins ce qui résulte des comparaisons micrométriques d'un réseau original et de plusieurs copies photographiques, que M. Scheiner a récemment entreprises; mais on ne peut répondre de l'invariabilité des clichés dans chaque cas particulier, sans une vérification spéciale; il faut notamment s'attendre à des déformations lorsque les copies ont été exécutées avec un faisceau de lumière légèrement convergente.

II.

L'avantage vraiment inappréciable de cette intervention de la photochimie dans les procédés de l'astronomie pratique, c'est qu'en transportant, pour ainsi dire, une image authentique du firmament dans le cabinet de travail de l'astronome, elle l'affranchit des obstacles sans nombre qui ont si longtemps entravé les recherches les plus délicates : frais de création et d'entretien d'un observatoire, manœuvre difficile des grands instrumens, veilles fatigantes, brouillards ou nuages qui empêchent si souvent les observations, nécessité de changer d'hémisphère pour étudier certaines constellations, etc. Armé d'un simple micromètre, il pourra désormais explorer des collections de clichés photographiques, formées à quelques années d'intervalle, et faire au coin de son feu des découvertes qui autrefois demandaient de longues luttes, continuées pendant plusieurs générations, contre l'inclémence capricieuse du ciel.

Bien des travaux célèbres se présentent à l'esprit qui ont coûté autrefois de longs efforts que nous n'aurons plus à renouveler. Ce sont d'abord les jauges ou dénombremens d'étoiles que William Herschel entreprenait, il y a cent ans, avec son télescope de 20 pieds, d'après un plan tracé par Wright. On sait que, partant de l'hypothèse d'un espacement à peu près uniforme des astres, il admit longtemps que la richesse relative d'une région indiquait la profondeur des cieux dans la direction considérée, ce qui devait le conduire à attribuer à l'univers visible une structure passablement invraisemblable. Plus tard, il changea de méthode, et se mit à sonder les espaces célestes avec des télescopes de plus en plus puissans, en prenant dès lors pour critérium des distances la résolubilité des amas ou groupes d'étoiles. Les deux méthodes ont le tort de confondre avec des effets de perspective les inégalités de con-

stitution des diverses régions stellaires, dont bien des indices font soupçonner la réalité. Mais, tout en réservant les conclusions qui pourront être tirées des jauges ou sondages du système sidéral, il faudra tôt ou tard reprendre ce grand travail de statistique, et la carte photographique va singulièrement faciliter la tâche des astronomes qui s'en chargeront.

Parlerons-nous des catalogues d'étoiles? Les plus anciens, ceux d'Hipparque, d'Ulugh-Beigh, de Tycho-Brahé, contenaient un millier d'étoiles; ils avaient été faits sans lunette. Le catalogue, si précieux, que Bessel a tiré des observations de Bradley (faites à Greenwich vers le milieu du siècle dernier) et qui a, pour ainsi dire, inauguré l'astronomie de précision, n'en contient encore qu'un peu plus de 3,000. Celui qui est fondé sur les observations de Lalande, exécutées vers la fin du siècle, à l'observatoire de l'École militaire, et publiées, en 1801, dans l'*Histoire céleste française* (le catalogue n'a été publié qu'en 1847), comprend plus de 47,000 étoiles. L'Observatoire de Paris s'est attaché, depuis longues années, à les déterminer de nouveau avec le plus grand soin, pour former un nouveau catalogue, qui s'achève peu à peu sous l'habile direction de M. Gaillot. Les deux premiers volumes, comprenant 7,245 étoiles, ont paru en 1887, et cette publication fait ressortir l'étonnante précision à laquelle Lalande et ses collaborateurs ont atteint avec des instrumens en somme bien défectueux.

Le catalogue que Weisse a déduit des « zones » de Bessel contient environ 62,000 étoiles. Celui d'Argelander, fondé sur les « zones boréales » observées à Bonn, en contient 324,000, auxquelles M. Schœnfeld, le successeur d'Argelander, a récemment ajouté plus de 133,000 étoiles, tirées de ses « zones australes. » Les zones de Bonn fournissent les positions, rapidement déterminées, des étoiles du ciel boréal et d'une partie du ciel austral, jusqu'à la 9e ou 10e grandeur. Nous avons déjà dit que M. Gill avait entrepris, au cap de Bonne-Espérance, de compléter cet inventaire pour le reste du ciel austral, par le moyen de la photographie; on a d'ailleurs aussi, maintenant, pour cette partie du ciel, les zones que M. Gould a observées à Cordoba (République Argentine). Ajoutons qu'en 1867 la Société astronomique internationale a pris l'initiative d'une revision générale des zones de Bonn, que se sont partagée une quinzaine d'observatoires, et qui fournira la matière d'un nouveau catalogue. Il s'agit ici de relevés sommaires qui ne comportent pas une bien grande précision des lieux observés; pour les étoiles plus brillantes, qui ne dépassent pas la 8e grandeur et qui sont beaucoup moins nombreuses, on possède une série de catalogues dressés avec plus de rigueur et fondés sur les moyennes

d'observations fréquemment répétées. C'est là que les astronomes prennent les étoiles fondamentales, les étoiles de repère auxquelles on rapporte les autres, pour en rectifier les positions absolues.

Ces vastes travaux, qui ont coûté tant d'efforts et usé tant de vies humaines, faut-il croire qu'ils perdront tout leur prix quand la grande carte photographique sera terminée? Nous ne le pensons pas. Non-seulement les catalogues de haute précision, fondés sur les observations méridiennes, resteront indispensables pour la fixation exacte des positions absolues; mais les catalogues des zones serviront à contrôler les positions relatives des astres déterminées par la photographie.

La comparaison de clichés obtenus à deux époques différentes permettra d'entreprendre sur une vaste échelle la recherche des mouvemens propres, qu'on n'a pu encore aborder que pour quelques milliers d'étoiles. Ces petits déplacemens progressifs, qui, en moyenne, n'excèdent pas un dixième de seconde dans l'espace d'une année (dans quelques cas seulement ils atteignent 7 ou 8 secondes par an), ne proviennent qu'en partie de mouvemens réels des étoiles que l'on voit ainsi changer de position; ce sont, dans une certaine mesure, des déplacemens apparens qui ont pour cause le mouvement de translation du système solaire et qui permettent d'en déterminer la vitesse et la direction (1).

Quelquefois la progression, au lieu d'être uniforme et continue, se trouve affectée d'inégalités périodiques qui révèlent l'existence d'une parallaxe annuelle, c'est-à-dire un effet sensible produit par le changement de position de l'observateur quand la Terre passe d'une extrémité à l'autre de son orbite; l'oscillation qui en résulte dans le lieu apparent d'un astre permet de calculer la distance qui le sépare de notre système. Ou bien l'inégalité présente une plus longue période, et les positions successives de l'étoile laissent reconnaître une orbite qu'elle décrit autour d'un foyer d'attraction voisin. Nous avons affaire à un couple physique; les couples optiques, où le rapprochement n'est qu'un effet de perspective, présentent des mouvemens propres indépendans.

Les recherches de ce genre seront, sans aucun doute, facilitées par l'application de la photographie, car la détermination des positions relatives sera infiniment plus commode sur les clichés que dans le champ d'une lunette, surtout lorsqu'on voudra comparer des étoiles d'éclat très différent. Dans certains cas même, la photographie offre le seul moyen d'obtenir des mesures précises; comment s'y prendrait-on pour mesurer directement les distances ou les angles de position dans une fourmilière d'astres telle que

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er octobre 1875, *les Progrès de l'astronomie stellaire.*

l'amas d'Hercule? Sur le cliché, cet amas forme une petite tache diffuse, large de 2 ou 3 millimètres; en l'examinant à la loupe, on distingue plusieurs centaines d'étoiles dispersées autour d'un noyau d'apparence pulvérulente, que l'on parviendrait sans doute à résoudre, à son tour, en une multitude de points lumineux. On n'a jamais essayé de dessiner ces groupemens, encore moins d'en faire des mesures micrométriques directes, l'œil étant ébloui, dit M. Mouchez, par ce qui apparaît, à l'oculaire, comme un amas d'innombrables et brillans grains de poussière; mais le cliché, porté sous le microscope, permettra de dresser sans difficulté la carte exacte de ce merveilleux coin du ciel. En la transmettant à la postérité, nous donnerons à nos descendans le moyen de constater les évolutions qui, sans doute, s'accomplissent lentement au sein de cette agglomération de soleils.

La recherche de la parallaxe annuelle, qui nous permet de mesurer la distance des étoiles en prenant pour base d'opération le diamètre de l'orbite terrestre, constitue l'un des problèmes les plus délicats de l'astronomie moderne, car les déplacemens qu'il s'agit de constater ne dépassent jamais quelques dixièmes de seconde, et sont le plus souvent noyés dans les erreurs d'observation. De là le désaccord irritant des déterminations successives d'une même parallaxe, effectuées par des astronomes également habiles, avec les instrumens les plus parfaits. La photographie sera-t-elle plus heureuse? M. Pritchard, à Oxford, a essayé de l'utiliser, en premier lieu, pour la vérification de la parallaxe d'une étoile double bien souvent observée, la 61e du Cygne. D'après Bessel et Peters, cette parallaxe ne dépasserait guère un tiers de seconde; d'après Otto Struve et Auwers, elle atteindrait une demi-seconde (0″,52). M. Pritchard a photographié l'étoile double en question, pendant une année, avec quatre étoiles de comparaison, disposées symétriquement, deux dans la direction des composantes et deux dans la direction perpendiculaire. Les mesures micrométriques lui ont donné, pour chacune des deux composantes, une parallaxe de 0″,43, qui indique une distance égale à environ 500,000 fois celle du soleil, distance que la lumière met sept ans et demi à franchir. Il a dû, toutefois, rejeter quelques épreuves à cause des déformations accidentelles de la couche sensible, survenues pendant le développement. Pour se mettre à l'abri de cette source d'erreur, il faudra n'employer que des plaques impressionnées par un réseau de repère, suivant le conseil de M. Lohse. Depuis l'année dernière, M. Pritchard a simplifié son procédé de recherche, en se bornant à observer chaque étoile pendant cinq nuits dans chacune des quatre périodes de l'année indiquées par l'ellipse parallactique, que l'étoile semble décrire dans le ciel; de cette façon, il espère pouvoir déter-

miner les parallaxes de 10 à 15 étoiles par an. Il a commencé le travail par plusieurs étoiles des constellations de Cassiopée et du Cygne, dont les parallaxes paraissent être comprises entre 0″,04 et 0″,19. Pour la Polaire, M. Pritchard a trouvé 0″,07 ; cela veut dire que la Polaire est 3 millions de fois plus éloignée de nous que le soleil.

On admet généralement que les étoiles les plus brillantes sont aussi les plus voisines de nous ; cependant, parmi les parallaxes sensibles, connues jusqu'à présent, beaucoup appartiennent à des astres relativement faibles, et rien n'empêche de supposer que dans le nombre des étoiles qui n'ont pas été examinées et qui seront bientôt cataloguées par la photographie, il s'en trouve qui sont encore bien plus rapprochées de notre système solaire. En tout cas, elles ne tarderaient pas à être démasquées, puisque la simple inspection microscopique d'un même groupe, photographié à six mois d'intervalle, suffirait à révéler des déplacemens parallactiques tant soit peu sensibles.

Les mesures micrométriques directes des groupes stellaires ne nous révèlent que des déplacemens dans le sens perpendiculaire au rayon visuel ; le spectroscope seul peut nous faire connaître des mouvemens qui ont lieu dans la direction même du rayon. En effet, la couleur de la lumière qui nous vient d'une étoile est légèrement modifiée par la vitesse avec laquelle l'astre se rapproche ou s'éloigne de nous, et il s'ensuit que les raies spectrales sont un peu déviées vers la droite ou vers la gauche. (C'est pour la même raison que le sifflet d'une locomotive nous semble plus aigu quand le train arrive que lorsqu'il s'éloigne.) On a pu, par ce moyen, estimer la vitesse de translation d'un certain nombre d'étoiles brillantes dont les spectres ne sont pas trop difficiles à observer. Cependant l'œil se fatigue à comparer, aux raies immobiles d'un spectre artificiel, les lignes toujours tremblotantes des spectres stellaires, et les déviations ainsi constatées reposent le plus souvent sur des impressions fuyantes et fort incertaines. M. Vogel a réussi à s'affranchir de cette difficulté, causée par la scintillation, en photographiant les spectres stellaires en même temps que le spectre d'un gaz; les planches qu'il a publiées font ressortir, avec une netteté surprenante, la déviation d'une raie commune à plusieurs spectres stellaires et qui correspond à la raie violette de l'hydrogène. On constate ainsi, par exemple, qu'une certaine étoile de la constellation d'Orion s'éloigne de l'observateur avec une vitesse de 86 kilomètres par seconde, vitesse qui se réduit à 61 kilomètres si elle est rapportée au soleil.

A Greenwich, où l'étude spectroscopique des vitesses de translation des étoiles se poursuit depuis quinze ans par le procédé d'ob-

servation primitif, on s'est trouvé, plus d'une fois, en présence de résultats contradictoires qui tiennent sans doute au peu de fixité des images des spectres stellaires (1). Il y a lieu d'espérer que la méthode photographique, en faisant disparaître cette cause d'erreur, permettra d'utiliser les données de ce genre au même titre que les mouvemens propres, perpendiculaires au rayon visuel, qui modifient les positions apparentes des astres. On a déjà essayé d'en déduire la direction et la vitesse du mouvement de translation du système solaire, et les résultats s'accordent assez bien avec ceux que l'on avait obtenus par d'autres méthodes (2). Enfin, ces données sont, pour le moment, les seules dont on puisse tirer parti pour arriver à une connaissance plus complète des orbites des étoiles doubles, car les observations usuelles ne nous révèlent que les orbites apparentes, telles qu'elles se projettent sur la sphère céleste. Ces projections sont des ellipses, et il est plus que probable que les orbites réelles que nous voyons en raccourci sont également des ellipses; mais il n'est pas rigoureusement démontré que l'étoile principale y occupe l'un des foyers. Il s'ensuit qu'on ne saurait encore affirmer d'une manière absolue que la loi de Newton, la loi de la gravitation universelle, préside aussi aux mouvemens des étoiles doubles, bien que la généralité de cette loi soit extrêmement vraisemblable (3).

L'étude photographique des spectres stellaires est d'ailleurs d'un haut intérêt à d'autres points de vue, et surtout pour la connaissance de la constitution de l'univers. On s'y livre avec ardeur en Amérique; à l'observatoire de Cambridge, où l'on dispose d'une généreuse fondation que la veuve d'Henry Draper a faite, il y a quelques années, en mémoire de son mari, deux lunettes et deux télescopes sont consacrés à ce genre de recherches. M. Pickering, dont l'énergie ne connaît pas d'obstacles, a fait entreprendre une véritable revision spectroscopique du ciel (4). On a commencé, en premier lieu, un catalogue des spectres de toutes les étoiles visibles à l'œil nu. Un second catalogue contiendra de nombreux spectres d'étoiles plus faibles, jusqu'à la 8e grandeur. On se propose, en outre, de faire une étude détaillée des spectres des étoiles les plus brillantes, des variables, et en général de tous les spectres qui offrent des particu-

(1) Les changemens de sens de la vitesse de Sirius, s'ils sont réels, pourraient s'expliquer par un mouvement orbitaire.

(2) En prenant la moyenne des nombreuses déterminations, tentées depuis W. Herschel, on trouve, pour les coordonnées du point vers lequel se dirige le soleil, 267 degrés d'ascension droite et 31 degrés de déclinaison boréale. Quant à la vitesse de ce mouvement, on peut l'évaluer à 25 ou 30 kilomètres par seconde; c'est à peu près la vitesse de la Terre dans son orbite.

(3) Tisserand, *Traité de mécanique céleste*, t. I, p. 42.

(4) E.-C. Pickering, *Annual Reports of the photographic study of stellar spectra*.

larités curieuses. Une première liste de 10,875 spectres est terminée. Cet automne, une expédition sera envoyée dans l'hémisphère austral, probablement au Pérou, pour compléter le travail jusqu'au pôle Sud.

M. Pickering espère aussi mener à bonne fin une série de recherches photométriques qui ont pour but la comparaison des grandeurs stellaires, fournies d'un côté par la photographie, et de l'autre par l'observation directe au moyen des divers photomètres en usage. Ces recherches portent sur un millier d'étoiles voisines du pôle, sur un nombre égal pris dans le voisinage de l'équateur, et sur les étoiles visibles dans la constellation des Pléiades, l'une des mieux connues du ciel boréal, et qui offre l'avantage de ne renfermer guère que des étoiles blanches. C'est aussi cette constellation que M. J. Scheiner a choisie pour les expériences photométriques dont il vient de publier les résultats.

Ces sortes de recherches donneront le moyen de réduire les diverses échelles à une mesure commune. Nous savons déjà que l'échelle photographique s'établit par les diamètres des disques stellaires; pour un temps d'exposition donné, les différences des diamètres sont, en général, proportionnelles aux différences des grandeurs, telles qu'elles résultent des comparaisons photométriques directes. Avec un peu d'habitude, on arriverait sans doute à estimer les grandeurs pendant les mesures micrométriques des clichés, comme les astronomes les estiment pendant l'observation des passages. Pour une détermination plus précise, on rapporterait toutes les étoiles d'un cliché à trois ou quatre d'entre elles, dont les grandeurs seraient mesurées au photomètre.

Les procédés en usage permettent, en général, de fixer la grandeur (1) d'une étoile à 1 dixième près, au moins pour les neuf ou dix premières grandeurs; c'est ce que montre l'accord des déterminations publiées par différens observateurs. Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit d'étoiles exceptionnellement brillantes, qui se rangent au-dessus de la 1re grandeur, ou d'étoiles très faibles, au-dessous de la dixième, et les désignations de 15e, 16e, 17e grandeur n'ont un sens précis qu'en vertu de la définition adoptée par tel ou tel observateur. On peut, comme on l'a fait à Paris, les définir par la durée de pose nécessaire pour faire apparaître les images, car cette durée varie dans la proportion de 1 à 10,000 depuis la 6e grandeur jusqu'à l'extrême limite de la visibilité, et fournit une échelle des plus étendues. Mais il faut aussi tenir compte de la sensibilité variable des plaques; enfin, il est clair que le procédé fondé sur l'appréciation des temps de pose ne se prête pas

(1) D'une grandeur à la suivante, l'éclat relatif diminue (en moyenne) dans la proportion de 1 : 0,42.

aux applications courantes comme celui qui consiste dans la comparaison des disques, venus sur un même cliché. C'est donc ce dernier que l'on cherche à perfectionner; car il ne laisse pas d'avoir ses difficultés lorsqu'il s'agit d'étoiles de plus en plus faibles. Les images ont alors, en naissant, des dimensions déjà très appréciables qui n'augmentent que très peu dans les premiers momens; la comparaison des diamètres peut conduire à des résultats erronés, si elle est faite trop tôt. L'accroissement progressif des disques a pour cause l'irradiation qui résulte de l'illumination intérieure de la gélatine translucide, à l'endroit où se forme l'image.

III.

Les mesures d'étoiles doubles sont sujettes à une foule d'erreurs qui tiennent à la différence de grandeur des composantes, à l'inclinaison de la ligne des étoiles, etc., et qui rendent les résultats obtenus par divers observateurs difficilement comparables. On rencontre des difficultés de même nature dans les mesures micrométriques des satellites; et c'est dans tous ces cas que l'intervention de la photographie promet d'accroître beaucoup l'exactitude et la sûreté des résultats. Les clichés obtenus par MM. Henry permettent de faire des pointés d'une extraordinaire précision. La plaque sensible n'est pas, comme l'œil, éblouie par le voisinage d'un astre brillant, elle reste attentive aux plus faibles lueurs. Le satellite de Neptune, toujours difficilement visible à Paris, a pu être photographié dans toutes les parties de son orbite, même lorsqu'il se trouvait à 8″ seulement de la planète.

Des satellites encore inconnus, des planètes nouvelles, révèleront leur existence par la trace de leur marche au milieu des étoiles fixes. Le déplacement apparent d'une petite planète, vers l'époque d'une opposition, c'est-à-dire au moment où elle s'approche le plus de la terre, est en moyenne d'une minute d'arc en 2 heures, ou de 0′,5 par heure; sur les clichés de l'Observatoire de Paris, il produirait, en une heure de pose, une trace d'un demi-millimètre. Pour la planète Pallas, qui est de 8e grandeur, on a trouvé cette trace facilement reconnaissable; mais MM. Henry pensent qu'elle serait encore appréciable pour une planète de 14e ou de 15e grandeur, d'un éclat relatif 400 ou 500 fois plus faible.

Le nombre des astéroïdes connus s'accroît, chaque année, de plusieurs unités; il atteint déjà 283. Grâce à l'intervention de la photographie, la recherche, jusqu'à présent assez pénible, de ces petits astres deviendra si facile que nous les verrons se multiplier trop vite au gré des calculateurs, et qu'on ne trouvera plus le temps de leur choisir des noms. Malgré l'insignifiance de leurs

masses, ces humbles comparses du cortège solaire intéressent les astronomes sous plus d'un rapport; aussi les surveille-t-on de près, pour éviter de les perdre après les avoir découverts et inscrits sur les registres du système planétaire. (Cela arrive encore de temps à autre, quand les premières observations n'ont pas été en nombre suffisant pour fixer d'une manière très sûre les élémens de l'orbite; il y a, en ce moment, une vingtaine de ces astres qui manquent à l'appel.)

La grande diversité de forme et de situation de leurs orbites ouvre aux jeunes astronomes un champ d'exercices mathématiques, et soulève parfois des problèmes ardus. Pour arriver à déterminer leurs faibles masses, que l'on a pu tout au plus estimer d'après leur éclat, il faudrait pouvoir constater, par exemple, les perturbations mutuelles de deux astéroïdes passant assez près l'un de l'autre pour que leur attraction réciproque devînt sensible à côté de celle du soleil. On s'est donc attaché à prédire les rapprochemens ou conjonctions physiques des astéroïdes; mais les proximités dignes d'être notées sont assez rares, ou du moins elles ont lieu seulement entre les orbites, et non entre les planètes (1). Peut-être qu'un jour le passage d'une comète à travers l'anneau des astéroïdes nous offrira un autre moyen d'apprécier la puissance d'attraction de ces pygmées. En revanche, les perturbations qu'ils éprouvent eux-mêmes de la part de Jupiter sont parfois très sensibles, et elles ont déjà servi (notamment celles de Thémis et d'Amphitrite) à vérifier la valeur de la masse de cette planète, qui représente un peu moins d'un millième de la masse du soleil. L'une des trois planètes découvertes, au mois d'octobre dernier, par M. Palisa (elle a reçu le numéro 279 et le nom de Thulé) est particulièrement intéressante sous ce rapport, car sa distance moyenne (4,3) surpasse celle de tous les astéroïdes connus, et lui permet de s'approcher assez de Jupiter pour être très fortement troublée dans sa marche. Ce sont là quelques-unes des raisons qui nous font penser que la photographie, en facilitant beaucoup la recherche des petites planètes, ne servira pas uniquement à enfler la statistique du système solaire.

Une découverte infiniment plus intéressante serait cependant celle de la planète transneptunienne, qui n'a pas cessé de hanter l'imagination des astronomes. Rien ne prouve, en effet, que Neptune soit le dernier terme de la série des planètes qui gravitent autour du soleil. On sait que Le Verrier, en 1846, était parvenu à

(1) La plus courte distance des orbites de Thétis et de Bellone est évaluée à 30,000 kilomètres; pour Clytie et Némésis, cette distance est de 115,000 kilomètres, et les deux planètes se trouveront à 950,000 kilomètres l'une de l'autre au mois d'août 1889; c'est deux fois et demie la distance de la Lune à la Terre.

déterminer la position de cet astre à l'aide des erreurs ou résidus des Tables d'Uranus, qui allaient jusqu'à 20″, et qu'il attribuait, avec raison, aux perturbations produites par une planète inconnue. Le jour où il put annoncer à l'Académie des sciences que M. Galle avait rencontré cette planète à la place indiquée, il ajoutait : « Ce succès doit nous laisser espérer qu'après trente ou quarante années d'observations de la nouvelle planète on pourra l'employer, à son tour, à la découverte de celle qui la suit dans l'ordre des distances au soleil (1). » En continuant ainsi, « on tombera malheureusement bientôt sur des astres invisibles, à cause de leur immense distance au soleil, mais dont les orbites finiront, dans la suite des siècles, par être tracées avec une grande exactitude, au moyen de la théorie des inégalités séculaires. » Plus de quarante ans se sont écoulés depuis la découverte de Neptune sans que l'espoir de Le Verrier se soit réalisé ; c'est que ses formules représentent toujours avec précision non-seulement les observations de Neptune faites depuis 1846, mais encore quelques observations beaucoup plus anciennes (Lalande avait rencontré la planète deux fois, en 1795, et l'avait inscrite dans son catalogue comme une étoile de 8e grandeur). On ne sait donc sur quoi s'appuyer pour renouveler la prodigieuse découverte de Le Verrier, qui déjà elle-même n'a été possible que grâce à un heureux concours de circonstances. C'est ce qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître en lisant l'exposé magistral que M. Tisserand a fait de l'histoire de la découverte de Neptune dans le tome Ier de son *Traité de mécanique céleste*, qui a paru il y a quelques mois.

La planète transneptunienne, si elle existe, se trouve peut-être à une distance très grande, dépassant plus de 100 fois le rayon de l'orbite terrestre, ou bien sa masse est relativement faible, et l'action qu'elle exerce ne s'accusera qu'à la longue ; n'oublions pas que c'est à peine si Neptune a parcouru le quart de son orbite depuis l'époque de sa découverte. Il se pourrait même que l'action d'une masse relativement forte restât longtemps cachée pour nous, en se confondant avec celle des autres planètes. Il y a donc peu de chances de découvrir l'astre hypothétique par la seule vertu de la loi de Newton. Il faudra plutôt compter sur un heureux hasard pour le reconnaître au milieu des étoiles de 12e ou 13e grandeur, parmi lesquelles il se trouve sans doute égaré. Tout cela n'a pas empêché M. David P. Todd de se constituer le prophète de la planète transneptunienne, dont il poursuit la recherche, depuis 1874, par l'exploration systématique de certaines régions du ciel (1). Pen-

(1) Galle ayant proposé pour la nouvelle planète le nom de *Janus*, Le Verrier lui répond : « Le nom de Janus indiquerait que cette planète est la dernière du système solaire, ce qu'il n'y a aucune raison de croire. »

dant l'hiver 1877-1878, il a employé à cette exploration le grand réfracteur de l'observatoire de Washington; il a fini par mettre son espoir dans la photographie, qui paraît appelée à rendre ce genre de recherches beaucoup plus facile. M. Todd fonde sa conviction de l'existence de la planète sur l'examen des derniers résidus des Tables d'Uranus, auxquels il a appliqué un procédé graphique très simple, indiqué par sir John Herschel à propos des perturbations d'Uranus dues à Neptune. Ce qui l'a fortifié dans cette conviction, c'est l'accord très probablement fortuit de son résultat avec celui auquel a été conduit M. G. Forbes par la considération d'un prétendu groupement des aphélies des comètes périodiques, dont les distances au Soleil coïncideraient plus ou moins exactement avec les distances moyennes des grosses planètes. Ayant trouvé, d'autre part, sept comètes dont les distances aphélies approchent de 100, et six dont les distances aphélies approchent de 300 (l'unité étant toujours le rayon de l'orbite terrestre), M. Forbes en conclut qu'il pourrait y avoir deux planètes transneptuniennes, situées respectivement aux distances 100 et 300, et dont la puissante attraction aurait conquis ces comètes au système solaire. Les comètes ainsi capturées pourraient alors nous renseigner sur la position actuelle de la planète à laquelle nous les devons, et qui a dû jadis se trouver à proximité de leurs aphélies. Mais, abstraction faite du peu de valeur de ces prémisses, les données numériques sur lesquelles reposent les calculs de M. Forbes ne supportent pas l'examen. L'accord des résultats de M. Forbes et de M. Todd ne signifie plus rien quand on voit comment ces résultats ont été établis. Malgré tout, la planète transneptunienne pourrait très bien un jour apparaître à nos regards étonnés sur un des clichés qui serviront à préparer la carte générale du ciel.

L'astronomie physique, elle aussi, voit s'ouvrir devant elle des horizons nouveaux. Je ne parlerai pas ici longuement des photographies du soleil et de la lune; il y a longtemps qu'on a pu en voir qui sont d'une grande beauté. On sait avec quel succès M. Janssen, à Meudon, poursuit l'application de la photographie à l'étude des phénomènes solaires. Des recherches du même genre se font à Potsdam, et M. Wilsing, en relevant sur une centaine d'épreuves les positions des groupes de facules, est arrivé à cette conclusion inattendue, que (contrairement à ce qui a eu lieu pour les taches) la vitesse de rotation des facules est la même pour tous les parallèles, et égale à celle de l'équateur. Le retard du mouvement des taches explique très bien pourquoi celles qui naissent au

(1) *Account of a speculative and practical search for a transneptunian planet*, 1880. (Comptes-rendus de l'Académie américaine des sciences, 1880-1886.)

pied d'une facule s'échelonnent dans le sens de son parallèle, comme des laisses semées sur sa route. Il paraît probable que la vitesse inégale que possèdent les taches est bornée à une couche assez mince de l'enveloppe solaire, tandis que le gros de la masse tourne tout d'une pièce avec la vitesse constante des facules.

On connaît les effets stéréoscopiques qui s'obtiennent avec des photographies de la Lune, prises à deux époques convenablement appariées. Perfectionnées de jour en jour, ces photographies serviront à étudier plus exactement la libration; elles feront aussi reconnaître les changemens qui s'accomplissent peut-être à la surface de notre satellite, et qui, affirmés par les uns, contestés par les autres, sont restés jusqu'à présent très douteux. Au contraire, la réalité de modifications, parfois assez brusques, paraît aujourd'hui bien constatée pour quelques planètes. Il suffit de rappeler, à cet égard, les mystérieux canaux rectilignes que MM. Schiaparelli et Perrotin ont signalés à la surface de Mars. M. Janssen a fait remarquer, à propos des croquis envoyés de Nice, qu'il était urgent de chercher à obtenir, à l'aide de nos grands instrumens, des images photographiques, assez parfaites pour remplacer les dessins: « Je sais, a-t-il dit, que lorsqu'il s'agit de phénomènes aussi délicats que ceux qui ont été découverts à Milan et à Nice, la photographie, malheureusement, ne peut encore lutter avec la vue; mais il faut entrer résolument dans cette voie, pour préparer l'avenir. Si, à la place des dessins, nous avions des images photographiques même moins détaillées, nous pourrions déjà en tirer, sur les changemens qui ont lieu à la surface de Mars, des notions incomparablement plus certaines que celles dont nous sommes obligés de nous contenter. »

Pour juger de la difficulté qu'on éprouve à confronter des dessins d'origine diverse, on n'a qu'à passer en revue la longue série de croquis de la nébuleuse d'Orion, faits depuis deux siècles par des observateurs tels que Huygens, Mairan, Messier, De Vico, Lamont, J. Herschel, Lassell, O. Struve, les deux Bond, lord Rosse, le père Secchi... En 1882, M. Holden a consacré à cette nébuleuse une monographie où il donne les résultats de ses propres observations, en même temps que des copies des plus célèbres dessins de cet objet fameux. Ces copies, pour être très imparfaites, n'en font pas moins naître la conviction qu'il serait téméraire d'invoquer de pareils témoignages pour prouver quoi que ce soit, tellement l'aspect varie d'un dessin à l'autre. M. Holden a également reproduit une photographie de la nébuleuse, obtenue par H. Draper en 1882. Elle a été, depuis, photographiée par M. Common, par M. Roberts et par d'autres astronomes. MM. Holden et Struve pensent que les contours de la nébuleuse d'Orion n'ont pas changé

depuis qu'on l'observe avec soin, mais que l'éclat de certaines parties a subi des variations qui continuent de se produire sous nos yeux. La photographie seule pourra, un jour, nous donner, à cet égard, une certitude complète, comme elle nous permet déjà de surveiller les rapides changemens des comètes, aux contours si mobiles.

En attendant, elle a déjà évoqué, du sein des ténèbres, des nébuleuses inconnues que l'œil humain n'avait point aperçues. Sur un cliché des Pléiades, que MM. Henry avaient obtenu le 16 novembre 1885, l'étoile Maïa se montrait accompagnée d'une petite queue de comète très brillante; on reconnut que c'était une nébulosité. Il s'est trouvé qu'elle s'était aussi dessinée sur un cliché de M. Pickering, qui datait du 3 novembre; mais, en Amérique, on l'avait prise pour une tache accidentelle. Une fois avertis, les astronomes en possession de lunettes très puissantes ont pu en vérifier directement l'existence; on l'a observée successivement à Poulkova et à Nice, à Vienne, à Washington, à Genève et ailleurs, avec plus ou moins de facilité. Depuis lors, MM. Henry ont continué à perfectionner leurs procédés, et ils refont chaque année le cliché des Pléiades, qui en vaut bien la peine. Les épreuves de 1888, obtenues avec des plaques très sensibles et une pose de quatre heures, ont dévoilé avec une surprenante netteté l'amas diffus de matière cosmique qui enveloppe cette constellation, et dont les nébuleuses de Maïa et de Mérope ne sont que les parties les plus lumineuses. Une particularité curieuse et très inattendue, c'est un filament rectiligne de matière nébulaire qui sort de la masse principale, sur une longueur de 40′ d'arc et une épaisseur de 3″ à 4″ seulement; il rencontre sur sa route sept étoiles qu'il semble réunir comme des grains de chapelet. Une seconde ligne, semblable, mais plus courte, existe au milieu de la masse nébulaire. Ce nouveau cliché contient, en outre, deux fois plus d'étoiles que les premiers : environ 2,000. La carte des Pléiades de M. C. Wolf, qui avait demandé plusieurs années de travail, n'en contient que 671.

M. Pickering est entré dans la même voie, et tout récemment ses clichés ont révélé l'existence de cinq ou six nébuleuses nouvelles dans diverses régions du ciel. Enfin, il y a quelques mois, M. Roberts a communiqué à la Société astronomique de Londres des photographies de la nébuleuse elliptique d'Andromède, qui sont comme une révélation. Ce qui semblait un amas informe de matière cosmique, traversé par des fissures irrégulières, apparaît maintenant comme un système solaire dans son *devenir;* on y distingue les anneaux qui se détachent de la masse centrale, comme le veut l'hypothèse de Laplace, et deux satellites en voie de formation, dont les positions relatives ont dû subir quelques changemens depuis

l'époque des observations de Bond. La photographie rend ainsi intelligible une structure que les dessins dissimulaient plutôt.

Les succès obtenus sur ce terrain peuvent tenir, dans une certaine mesure, au pouvoir photogénique particulier des nebuleuses ; mais ils s'expliquent surtout par ce fait, que la plaque sensible n'est pas éblouie par le voisinage d'objets plus brillans. La nebuleuse qui entoure l'étoile variable Éta d'Arago était invisible quand cette étoile paraissait de 1re grandeur, et n'a été découverte que lorsque l'étoile qui l'éclipsait fut descendue au quatrième rang (elle est maintenant de 7e grandeur).

On trouve un avantage du même ordre dans l'application de la photographie à l'enregistrement de phénomènes instantanés ou de très courte durée, comme les éclipses, les occultations, les passages au méridien, où le sang-froid de la plaque sensible nous met à l'abri du trouble et des erreurs inséparables d'une observation précipitée. Un grand nombre d'éclipses totales de soleil, ainsi que les deux passages de Vénus, de 1874 et de 1882, ont été déjà observés par ce moyen. Les mesures des nombreux clichés rapportés par les expéditions françaises ont été confiées à un personnel féminin sous la direction de M. Bouquet de La Grye ; elles sont terminées, et les calculs sont très avancés.

Nous bornerons là cette rapide revue des services que la photographie a rendus à l'astronomie, ou qu'elle doit lui rendre dans un délai prévu, et qui sont déjà, en quelque sorte, escomptés. Tant de résultats, et de si inespérés, acquis en si peu de temps, n'est-ce pas la plus belle garantie de l'avenir? En même temps, les lunettes se perfectionnent et atteignent des dimensions colossales. La plus grande, pour le moment, est le réfracteur de $0^m,90$ d'ouverture qui vient d'être installé au sommet du Mont-Hamilton, en Californie, où se dresse, à 1,300 mètres au-dessus du niveau du Pacifique, un observatoire fondé par James Lick. Cet ancien facteur d'orgues, enrichi par d'heureuses spéculations, et désireux de perpétuer son nom dans la mémoire des hommes, avait longtemps hésité entre une pyramide, sous laquelle on l'aurait enterré, et un observatoire qui serait érigé au-dessus des nuages. On lui dit que la pyramide, qu'il voulait à l'entrée de la baie de San-Francisco, pourrait, en cas de guerre, être prise pour mire par l'ennemi, et il se décida pour l'observatoire, où il repose maintenant sous la grande lunette. On a dépensé, pour le construire et pour faire une route, plus de 700,000 dollars ; le legs n'y suffisait pas, et l'État a dû intervenir. Mais l'atmosphère y est d'une pureté inconnue ailleurs : au moins deux jours de beau temps sur trois.

R. Radau.

L'ÉMIGRATION CHINOISE

ET LES

RELATIONS INTERNATIONALES

A mesure que l'industrie se développe, perfectionne ses outils, diminue le prix de revient et augmente la production, à mesure que les moyens de transport et de communication se multiplient, deviennent plus rapides et moins coûteux, à mesure que le chiffre des échanges entre les peuples s'élève, à mesure que les courans commerciaux croissent en vitesse, en volume et en nombre, resserrant chaque jour davantage les mailles de l'immense réseau dont ils enserrent le globe, — l'importance des questions économiques va grossissant. Les relations internationales se sont transformées : les questions de haute politique, les cabales de cour et les rivalités de personnes, les combinaisons d'alchimie diplomatique, toutes ces influences qui, pendant des siècles, ont dominé dans les rapports des gouvernemens entre eux, n'exercent plus qu'une action décroissante sur les destinées du monde. Les questions économiques ont pris leur place, et il est vrai de dire qu'un diplomate aujourd'hui doit être aussi bien, peut-être même mieux, préparé à discuter un traité de commerce qu'un traité de paix ou d'alliance. Les questions coloniales, qui ont joué et continuent de jouer un grand rôle dans les relations internationales, ne sont au fond que des questions économiques : c'est la course aux débouchés. Les peuples se précipitent pêle-mêle à la curée; ils se

heurtent à chaque instant; ils multiplient leurs points de contact, agrandissent leurs surfaces vulnérables.

Les questions économiques priment toutes les autres aujourd'hui; cela est si vrai que les nations en sont venues à se faire la guerre sans recourir aux armes. Dès que les questions économiques sont en jeu, les peuples s'excitent les uns contre les autres, les rapports s'aigrissent, les notes diplomatiques s'accumulent plus âpres. Deux nations en guerre de tarifs peuvent se ruiner plus sûrement qu'à coups de canon. M. de Bismarck est ministre du commerce en Prusse, et, tandis qu'il réclame très haut le bénéfice du rôle de protecteur de la paix européenne, il nous fait sans relâche une guerre économique et commerciale. Il compte pour nous réduire à merci tout autant sur ses combinaisons économiques que Guillaume II sur son armée.

Des rapports du travail et du capital est née la question sociale. Elle s'est dans chaque pays, avec des modes divers, imposée aux préoccupations des hommes politiques avec un caractère de nécessité plus pressante, à mesure que se compliquaient les conditions de la production industrielle. Non-seulement l'incessante transformation de l'outillage mécanique a dans un même pays amené à un état de tension constante les rapports du travail et du capital, de l'ouvrier et du patron, mais encore le bon marché et la multiplication des moyens de transport ont déterminé la situation actuelle : ne voit-on pas des milliers de citoyens d'un pays émigrer par masses dans une autre contrée, voisine ou éloignée, avec ou sans esprit de retour, et y apporter des perturbations profondes dans le prix de la main-d'œuvre? Tantôt ces étrangers, comme des oiseaux de passage, viennent chercher la pâture durant une saison, puis, après quelques mois de séjour, reprennent le chemin par où ils étaient venus. Tantôt ils demeurent plusieurs années, mais ils ont laissé leur famille, s'ils en ont une, au pays natal, et ils restent étrangers dans le pays où ils sont venus tenter la fortune. Tantôt le cas est tout autre : les mers sont sillonnées de navires lourdement chargés de familles d'émigrans partis d'Irlande, de Hambourg, du Pays de Galles, du pays Basque, de Gênes ou de Livourne. Ceux-là vont plutôt dans les pays neufs, et ils y deviennent citoyens.

Mais de cette étrange mêlée des peuples, de cette pacifique invasion d'une nation par une autre devaient résulter fatalement des nécessités nouvelles, des rapports inconnus. Or, quoique l'attention publique n'ait été attirée sur ces problèmes que dans ces dernières années, le mouvement date de loin. Il semble que les gouvernemens n'en aient pas aperçu d'abord toute la portée, ou qu'ils aient dédaigné d'y réfléchir. Tandis que les nations discutaient

âprement et réglaient par des instrumens diplomatiques leurs rapports commerciaux, rien n'était prévu pour réglementer et contrôler les courans humains de pays à pays. Il y a eu des congrès internationaux pour constituer la propriété littéraire, la propriété industrielle, pour étendre et simplifier le trafic postal et télégraphique; il y a eu des conférences des chemins de fer, de la navigation fluviale, des sucres, des pêcheries; mais à aucun moment il n'a été question de réunir les représentans des nations intéressées pour qu'une fois enfin quelques principes généraux fussent posés relativement à l'émigration et à l'immigration.

Il ne s'en forme pas moins une opinion publique sur le sujet; les intérêts s'émeuvent; les difficultés se multiplient. Malgré tout, les principes internationaux demeurent les mêmes que lorsque la question n'était pas encore née. Nous ne croyons pas nous tromper beaucoup en affirmant qu'avant qu'il soit longtemps, la nécessité apparaîtra aux divers gouvernemens de provoquer la réunion d'une conférence internationale chargée de jeter un peu de lumière sur la matière.

Il y a des droits et des devoirs nouveaux que nous voudrions voir enfin précisés et établis d'un commun accord par les états intéressés. Par exemple, un pays d'immigration peut-il à un moment donné s'opposer à la pénétration du courant? Peut-il réclamer des immigrans des garanties quelconques, et lesquelles? Peut-il enjoindre à l'état d'où part le courant envahisseur d'y couper court? D'autre part, jusqu'à quel point le pays d'émigration peut-il réclamer du pays d'immigration que celui-ci ouvre ses portes toutes grandes aux sujets du premier? Si les immigrans sont partis en masse, mais avec esprit de retour, jusqu'à quel point le pays d'émigration peut-il réclamer pour ses propres sujets dans le pays d'immigration la jouissance des droits et privilèges accordés aux citoyens des autres nations qui y sont fixés en petit nombre seulement?

Nous fournirons quelques exemples des questions d'ordre intérieur et d'ordre international, souvent fort complexes, que les courans d'émigration font naître. Dans l'exposé des cas choisis nous irons du simple au composé; nous montrerons d'abord les États-Unis aux prises avec les difficultés soulevées par l'importation en masse des prolétaires italiens; nous les montrerons ensuite en lutte avec l'élément chinois et parvenant non sans peine à l'éliminer presque complètement. — Mais déjà, lorsqu'il s'agit d'immigration chinoise, la question n'est plus aussi simple; elle n'est plus purement économique : elle se complique d'antipathies de races, de divergences de civilisations. — Nous pénètrerons enfin dans les colonies britanniques du Canada et d'Australie; nous y trouverons le colon blanc en révolte déclarée contre la concurrence heu-

reuse que lui fait l'immigrant jaune, et les gouvernemens, placés entre leurs intérêts et leurs engagemens, donnant par leur étrange conduite l'impression inquiétante qu'ils n'ont plus une notion très nette de leurs devoirs et des droits de l'etranger. Nous aurons à faire l'histoire de cette crise en détail; nous aurons à en chercher les origines, les causes profondes et les conséquences. Nous serons amené ainsi à regarder en face ce que l'on a appelé le péril chinois, et à considérer les élémens de l'un de ces problèmes économiques qui prendront une importance prépondérante dans les destinées du monde.

I.

Des scandales retentissans émurent l'opinion publique à New-York, point où convergent tous les convois d'émigrans partis d'Europe. Une enquête fut instituée en juillet dernier: elle révéla une situation alarmante à la fois pour le pays d'immigration, les Etats-Unis, et pour le pays d'émigration, l'Italie.

Le nombre s'accroît constamment des Italiens qui viennent chercher en Amérique un salaire élevé. La période de douze mois qui finissait en juin dernier en avait vu débarquer 51,000. L'enquête a prouvé que ces immigrans viennent surtout du sud de l'Italie, qu'ils sont ignorans, sans énergie, et qu'ils arrivent dans l'état le plus misérable. On sait que le gouvernement italien, loin d'encourager l'émigration, s'en préoccupe comme d'un mal à enrayer. Les immigrans appartiennent à une contrée de l'Italie insuffisamment peuplée, où leur disparition augmente encore la difficulté de la culture. Ils ne pouvaient payer le passage; il a fallu que quelqu'un leur en fournît les moyens. Qui donc a intérêt à inonder le sol américain d'une nuée de misérables, véritables non-valeurs sur le marché de la main-d'œuvre, charge menaçante pour l'état? C'est ce que l'enquête a révélé.

C'est une industrie florissante que celle d'importateur de cargaisons humaines: il existe en Amérique des entrepreneurs italiens qui ont en Italie des agens chargés de recruter des émigrans par tous les moyens. Le paysan ignorant se laisse séduire, embarquer; sa volonté intervient à peine; il arrive quasi inconscient à New-York; il n'a rien eu à payer jusque-là; il s'est engagé seulement à restituer à l'entrepreneur le prix du passage, plus un intérêt léonin. Les compagnies de transport, par leur concurrence effrénée, facilitent ce genre d'industrie. L'entrepreneur n'attache guère d'importance à la valeur personnelle du sujet qu'il introduit: son unique souci est de lui trouver du travail assez longtemps pour qu'il paie sa dette. L'entrepreneur a déboursé 115 francs pour son passage,

il lui en réclame 250; il lui trouve de l'ouvrage, embourse son gain jusqu'à concurrence de la somme due. La chose faite, le misérable pressuré est jeté sur le pavé, et l'entrepreneur ne le connaît plus. Cinq mille Italiens sont venus, durant l'année écoulée, demander des secours au consulat italien à New-York. Le 2 août, on télégraphiait de Philadelphie au *Times :* « Le vapeur *Alesia* (Cie Fabre) a quitté New-York pour l'Italie, ayant à bord 300 Italiens attirés par de faux rapports et incapables de trouver de l'ouvrage; il y a aussi deux brigands que le gouvernement renvoie en Italie. »

Sans doute les États-Unis ont besoin encore aujourd'hui de recevoir un afflux d'immigrans disposés à travailler; mais ils ne peuvent oublier qu'il y avait en juillet dernier 2,000 Italiens sans ressources dans les rues de New-York. C'est un terrible inconvénient, c'est payer d'une rançon trop lourde le bénéfice d'une augmentation nécessaire de population.

Le parti dit « américain » a inscrit sur son programme : les privilèges politiques seront réservés aux seuls sujets nés en Amérique; l'immigration sera sévèrement contrôlée; la période de séjour nécessaire pour obtenir la naturalisation sera étendue à quatorze ans (1). — Tous les partis se préoccupent des garanties à exiger de ces milliers d'inconnus qui affluent chaque année : sans doute l'on ne songe nullement à leur interdire en masse de débarquer; l'on ne saurait renoncer au bienfait qu'ils apportent, l'énergie et la puissance du travail. Mais on ne peut oublier ce que l'enquête a révélé : il a été déposé que, en Allemagne, des sociétés favorisent l'émigration de certains individus dont le pays désire se débarrasser, indigens et criminels, en leur remettant des billets de passage et 100 marcs par tête.

L'agitation provoquée par l'approche de l'élection présidentielle a donné encore plus d'animation à la discussion de ces problèmes. Les deux grands partis leur ont accordé une large place sur leurs *platformes;* les deux candidats, dans leurs lettres d'acceptation, se sont déclarés énergiquement contre l'immigration sans contrôle; le président et candidat Cleveland déplorait le tort que fait au travailleur américain l'introduction de la main-d'œuvre « inintelligente; » le candidat Harrison, irresponsable et moins tenu à la circonspection diplomatique, déclarait que les États-Unis devraient « refuser aux gouvernemens étrangers la permission d'envoyer leurs indigens et leurs criminels dans les ports américains (2). »

(1) Un bill, en ce sens, a été déposé au congrès en février dernier : Ne pourra devenir citoyen américain que quiconque aura résidé cinq ans au moins dans le pays, et sera en état de lire la constitution américaine dans le texte anglais.

(2) Au Congrès, le Comité d'enquête sur les abus auxquels donne lieu l'immigration

Lorsque le courant d'émigration part des ports de l'Extrême-Orient et qu'il transporte par masses compactes les fils de Han à San-Francisco, à Cuba, à Manille, en Australie, des résultats heureux se produisent d'abord : dans les pays neufs où tout est à faire, où le sol est à défricher, les mines à exploiter, les chemins de fer à construire, c'est comme une alluvion fécondante qui vient recouvrir un sol jusqu'alors stérile. Mais quand la moisson commence à pousser, quand l'heure de la récolte approche, le colon blanc, qui a payé l'homme jaune pour remuer le sol et se tient quitte envers lui, le salaire payé, ne songe qu'à éliminer ce manœuvre qui, par son épargne, est devenu capitaliste à son tour : c'est un concurrent redoutable, il faut s'en défaire. Alors seulement, alors surtout, les colons blancs s'aperçoivent que l'homme jaune est d'une race ennemie, envahissante, immorale, que leur civilisation supérieure est en danger; il leur semble avoir avalé inconsciemment un poison lent, ils font des efforts terribles et le vomissent dans des convulsions.

C'est le spectacle que nous ont donné certains des États-Unis ; c'est la tragi-comédie qui s'est jouée il y a quelques mois à peine en Australie. Les colons d'origine anglo-saxonne ont su, les premiers peut-être, exploiter systématiquement l'industrie, le labeur des fils du Ciel; et ils ont été les premiers aussi à se réclamer des « droits supérieurs » de la race blanche pour réduire à néant l'élément jaune là où l'on avait commencé par l'attirer, là où ses infatigables et silencieux efforts avaient fait du désert un lieu habitable.

Cette « question chinoise » s'est posée d'abord en Californie. Quelques Célestes arrivent aux États-Unis dès 1835. Mais aucun

a introduit, en février dernier, un *bill* dont voici les principales dispositions : « L'accès des États-Unis est interdit à tout individu idiot, aliéné, indigent, criminel, etc., polygame, socialiste ou anarchiste ; ou à quiconque est engagé par contrat pour exécuter un travail quelconque; ou dont le passage a été payé moyennant une promesse de travail. Les professeurs d'université et les ministres du culte sont seuls exceptés de ces interdictions. Il est, en outre, stipulé que toute personne contrevenant à la présente loi, par action ou par assistance, sera passible d'une amende maxima de 1,000 dollars et d'un emprisonnement de trois ans. L'immigration par mer sera limitée pour chaque navire à un passager pour cinq tonnes de jauge, les enfans non compris. Toute contravention sera punissable de 500 dollars d'amende. Une taxe de 5 dollars par tête sera perçue sur chaque immigrant ou sur chaque personne, quelle qu'elle soit, arrivant aux États-Unis, excepté les représentans diplomatiques et consulaires des puissances étrangères. Toute personne ayant l'intention d'immigrer aux États-Unis devra en faire, trois mois d'avance, la déclaration au consul américain le plus rapproché de sa résidence, qui devra, dans l'intervalle, faire une enquête sur le caractère, la position, etc., du postulant et lui délivrer, s'il y a lieu, un certificat attestant qu'il remplit les conditions nécessaires pour devenir un citoyen désirable des États-Unis. » — Le consul des États-Unis à Berlin mandait à ce propos à son gouvernement que l'on se préoccupait beaucoup en Allemagne des réformes projetées en Amérique parce que l'on prévoit que les mesures proposées auront des conséquences incalculables : ce sera une révolution dans les conditions de l'émigration d'Europe en Amérique.

courant d'immigration n'est encore déterminé; la découverte des placers en Californie n'attire pas tout d'abord le mineur jaune. Cependant les peuples d'Occident et à leur suite les États-Unis frappaient à coups redoublés à la porte de Chine et conquéraient à la pointe de l'épée le droit de pénétrer et de s'établir sur quelques points des côtes. En 1868, le gouvernement de Washington obtenait la libre entrée de ses nationaux en Chine, et s'engageait en retour à garantir aux Chinois sur son sol *le sort de la nation la plus favorisée*.

C'est alors que se produisit un mouvement considérable de Chinois vers la côte occidentale de l'Amérique du Nord. « On ne trouve encore que 42 immigrans en 1853; mais en 1854, le nombre en monte tout à coup à 13,100; il redescend à 3,526 en 1855, puis 4,733 en 1856; 5,944 en 1857. Une poussée de 7,518 immigrans se produit en 1861. Ce chiffre se retrouve à peu près (7,214) en 1863. Puis la moyenne redescend et reste à environ 2,500 jusqu'en 1868. Cette année, et par suite du nouveau traité, il entre 10,684 Chinois aux États-Unis; en 1869, les chiffres sont encore plus forts (14,902). Bientôt ils sont de nouveau dépassés : l'année 1873 voit entrer 18,154 Chinois; il en vient 16,651 en 1874, 19,033 en 1875; 16,879 en 1876. Enfin, après quatre années de dépression, nous trouvons deux totaux formidables : 20,711 en 1881 et 35,614 en 1882 (1). »

Le Chinois a dès longtemps connu toute la valeur de l'association; l'organisation de l'émigration chinoise en Amérique en témoigne. Six grandes compagnies se sont formées, correspondant à six districts entre lesquels la Chine a été divisée. Dans chacun de ces grands districts, la compagnie, sous le contrôle des magistrats locaux, organise l'émigration. Elle fait savoir qu'elle se charge du transport de l'émigrant et de le ramener mort ou vivant. Une fois le Chinois débarqué à l'étranger, elle le suit dans sa lutte pour l'existence. Elle le soutient, lui avance des fonds, s'il est dans un pas difficile; elle veille sur lui en cas de maladie, intervient s'il a des démêlés avec la justice ou un procès civil à soutenir. En échange de ces services, le Chinois verse à la compagnie 2 1/2 pour 100 de tous ses gains. Cette organisation, peut-être en partie imitée des sociétés de protection mutuelle et de vigilance formées par les colons européens dès les débuts de la colonisation en Californie, alors que l'anarchie régnait et qu'un état policé n'avait pas encore été constitué, — cette organisation donnait aux Chinois une force considérable : en 1876, ces six compagnies comptaient 148,000 membres.

La pratique adroite et disciplinée de l'association a puissamment

(1) D. Bellet, *Rev. scient.*, 21 juillet 1888.

aidé le Céleste dans ses entreprises. Un certain nombre de Chinois, occupés de diverses manières, forment entre eux une petite société ; chaque mois, ils apportent à la caisse commune une légère cotisation ; quand l'ensemble forme déjà une petite masse d'une certaine valeur, ce capital est confié à l'un d'eux, qui prend un fonds de commerce : il continue à payer la cotisation mensuelle et partage avec ses associés les bénéfices du commerce qu'il exploite. Un nouveau petit capital se forme et est confié aux mains d'un autre associé, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les membres de la société aient un fonds à exploiter (1). Ce système n'a pu se pratiquer et réussir que grâce à l'existence commune, à la solidarité très étroite des Chinois à l'étranger : fondé sur la confiance mutuelle la plus absolue, il avait pour condition essentielle une sorte de franc-maçonnerie et ce principe que l'honnêteté, — entre Chinois, — est encore le meilleur calcul.

Si le Chinois contribue par son travail opiniâtre à la prospérité du pays où il s'est temporairement fixé, il ne le colonise pas au sens propre du mot, puisque son but unique est de retourner aussi tôt que possible dans la contrée de ses ancêtres ; de plus, il draine des capitaux considérables qui s'engloutissent dans l'immense Empire du Milieu : si l'on consulte les relevés de banques, on verra que, de 1853 à 1878, les Chinois établis aux États-Unis ont expédié en Chine 180 millions de dollars ou 900 millions de francs (2).

Cependant le travailleur blanc sentait sa colère grandir à la vue de ce concurrent prospère et odieux. La lutte n'est pas à armes égales ; il se voit vaincu d'avance ; la haine l'aveugle ; le sang coule. — Mais les politiques, quelque respectueux qu'ils soient des volontés de l'électeur, même brutalement intimées, ne pouvaient décemment intervenir sans quelque prétexte d'un ordre plus élevé : c'est un mineur américain qui, dans une lettre adressée à M. Jones, sénateur du Névada, le suggéra : « Si l'envahissement continue, vous n'aurez bientôt plus de civilisation américaine ; la civilisation chinoise la remplacera. » Les diplomates se mirent à l'œuvre. Le 17 novembre 1880, un traité fut signé à Pékin : était reconnu au gouvernement des États-Unis le droit de réglementer, limiter ou suspendre l'entrée ou la résidence des travailleurs chinois, toutes les fois que cette entrée ou résidence lui paraîtrait pouvoir nuire ou menacer de nuire aux intérêts du pays ; en aucun cas il ne pouvait la prohiber absolument. Étaient à l'abri de ces dispositions les autres sujets chinois ou même les travailleurs se trouvant sur le

(1) D. Bellet.
(2) *Loc. cit.*

territoire des États au moment de la signature du traité : ils continuent de jouir des droits de la nation la plus favorisée. Ce traité fut promulgué le 5 octobre 1881.

Le gouvernement américain s'abstint tout d'abord d'user des droits que lui conférait le traité : les Chinois en profitèrent pour arriver en masse. Une loi intervint le 6 mai 1882, suspendant l'introduction des travailleurs chinois. L'immigration de la race jaune est tombée immédiatement à un taux extrêmement bas : 381 en 1883 ; 84 en 1884 ; 57 en 1885 ; 8 en 1886 ; 28 en 1887. Le chiffre des départs croissait en raison inverse, variant de 10,000 à 17,000 par an.

Il semble que le gouvernement de Washington ne se soit pas cru suffisamment à l'abri d'un retour offensif, puisqu'il nouait des négociations en vue d'aboutir à la prohibition absolue de l'immigration. Le 12 mars 1888, M. Bayard, secrétaire d'état aux affaires étrangères, signait à Washington avec le ministre de Chine un traité qui, légèrement modifié par le sénat, contient les dispositions suivantes : après un préambule où il est déclaré que le gouvernement chinois, en raison de l'antagonisme et des sérieux et déplorables désordres auxquels la présence des Chinois a donné lieu dans certaines parties des États-Unis, désire prohiber toute immigration, et que les deux gouvernemens s'accordent à unir leurs efforts pour atteindre ce but, il est convenu que : 1° l'introduction des travailleurs chinois aux États-Unis est prohibée pour vingt ans ; 2° cette prohibition ne s'applique pas au travailleur ayant une femme légitime, un enfant ou ses parens (père ou mère) aux États-Unis, ou y possédant des biens de la valeur de 1,000 dollars, ou des créances d'une valeur égale ; 3° le traité n'atteint pas les fonctionnaires, professeurs, commerçans, voyageurs, étudians ; 4° les travailleurs chinois résidant au moment de la signature du traité sur le territoire de l'Union, et les sujets chinois qui peuvent venir visiter ce pays dorénavant, ont droit au traitement de la nation la plus favorisée, sans pouvoir cependant réclamer la naturalisation ; 5° le gouvernement chinois ayant réclamé une indemnité pour ceux de ses sujets qui ont été aux États-Unis « victimes de mauvais traitemens dans leur personne et leurs biens de la part d'hommes sans foi ni loi (1), » le gouvernement de l'Union, refusant toutefois de se reconnaître légalement obligé, mais prenant par humanité ces torts en considération, consent à payer avant le 1er mars 1889, entre les mains du ministre chinois, comme pleine et entière indemnité, la somme de 276,619 dollars 75 ; 6° le traité restera en vigueur durant vingt ans, et si aucune des parties contractantes ne le dénonce six mois avant son

(1) Wicked and lawless.

échéance, il restera en vigueur pour une nouvelle période de vingt années (1).

Le gouvernement de Washington semblait à la veille d'obtenir la solution désirée, quand un incident inattendu survint : le projet de traité prohibait en fait l'immigration pour l'avenir, mais il prévoyait l'octroi de permis de retour délivrés aux travailleurs chinois qui, résidant en Amérique, désireraient se rendre pour un temps au pays natal sans perdre le droit de rentrer en Amérique. La Chine approuva; mais, avant de ratifier le traité, le sénat de l'Union introduisit une clause interdisant absolument ces permis de retour. Il fallut renvoyer le traité en Chine pour le soumettre à une nouvelle approbation du gouvernement chinois. On s'attendait à un refus; et la nouvelle, — non officielle, il est vrai, — arriva le 31 août que la Chine refusait la ratification. A peine ce bruit se répand-il qu'un membre du congrès, un démocrate, introduit un bill donnant force de loi aux dispositions écartées par le Tsung-li-Yamèn. Le bill passe sans opposition le 3 septembre au congrès et le 7 au sénat. — La confirmation officielle du refus de ratification n'était pas encore parvenue au gouvernement de Washington; bien plus, le 6 septembre, il recevait de son ministre à Pékin une dépêche annonçant que la ratification était ajournée pour plus ample examen. Et c'est ce moment que le sénat choisissait pour voter un bill qui prenait ainsi le caractère d'une menace directe. Aussi, grâce à l'intervention injustifiable du parlement, à son action brouillonne et impolitique, le gouvernement de l'Union se trouve-t-il aujourd'hui à l'égard de la cour de Pékin dans la même situation défavorable où nous allons voir celui du Royaume-Uni : il perd en un jour le bénéfice de longues et patientes négociations qui peut-être allaient aboutir.

Les travailleurs blancs qui, aux États-Unis, ont poursuivi avec acharnement l'élimination du Chinois ont atteint leur but : les salaires augmentent sensiblement là où autrefois les Chinois entraient en ligne. Déjà même, pour certains travaux où la main-d'œuvre chinoise à bas prix était requise, le manque de bras se fait sentir. — On sait que les caisses de l'Union regorgent de numéraire; que les excédens budgétaires y sont un embarras pour les hommes au pouvoir; que l'état, drainant ainsi des capitaux considérables, menace de troubler la circulation monétaire : ces recettes encombrantes proviennent des douanes; l'état souffre de plethore financière pour avoir maintenu des tarifs protecteurs très élevés, souvent prohibitifs. Il sera intéressant de voir si des mesures analogues appliquées à l'importation de la main-d'œuvre iront jusqu'à provoquer une crise économique.

(1) *Times*, 19 mai 1888.

II.

En passant à l'Australie, nous trouvons que la question se complique : là aussi les Chinois sont venus attirés par l'abondance de l'offre sur le marché du travail ; ils ont rendu des services auxquels l'Européen était impropre ; ils ont prospéré, bon nombre d'entre eux sont retournés en Chine avec leurs économies, et ont été aussitôt remplacés par d'autres ; ils ont su se rendre indispensables en quelque manière ; leur salaire s'élevait, tandis que celui de l'Européen tendait à baisser en proportion. Les intérêts menacés se sont groupés, mis en mouvement : des milliers de voix ont réclamé qu'on délivrât l'Australie de la « peste chinoise. » C'est alors que les choses prennent une autre tournure qu'en Amérique : le sang ne coule pas comme en Californie, mais les gouvernemens prennent des mesures prohibitives énergiques. Ils méconnaissent les traités qui lient la métropole à la Chine ; ils n'ont aucun intérêt direct à ménager l'Empire du Milieu ; les intérêts généraux de l'empire britannique disparaissent devant la nécessité d'apaiser le populaire surexcité. La métropole se trouve alors dans la plus gênante situation, désireuse de ne pas intervenir dans ce qu'elle appelle les affaires intérieures de la colonie, et fort en peine de répondre d'une façon satisfaisante aux représentations de la diplomatie chinoise qui demande l'exécution des traités. Si le gouvernement de Londres est préoccupé d'une part de ne point mécontenter une colonie émancipée, prospère, où grondent déjà des menaces d'indépendance, il sent d'autre part toute la nécessité de maintenir les meilleures relations avec la Chine, où les intérêts britanniques sont nombreux et puissans.

Une étude détaillée de la question chinoise en Australie jettera donc un jour tout particulier sur les rapports de la colonie et de la métropole, ainsi que sur les liens d'*amitié* qui unissent l'empire britannique à l'Empire du Milieu.

En mai dernier, le public anglais, sans y avoir été préparé le moins du monde, apprit par de laconiques dépêches d'Australie que, cédant à un irrésistible mouvement d'opinion, le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud avait décidé de mettre un terme à « l'invasion chinoise, » qu'il venait d'interdire à l'*Afghan* de débarquer ses passagers, venus de Chine sur la foi des traités. La Nouvelle-Zélande devenait la proie des mêmes terreurs : mais, prise de scrupules, elle déclarait tous les ports chinois contaminés, rendant ainsi aux traités cette manière d'hommage que l'hypocrisie passe pour rendre à la vertu. Puis les nouvelles étranges se succédaient : le 16 mai, l'agence Reuter annonçait au monde que sir Henry Parkes, Premier de la Nouvelle-Galles, avait envoyé de la part de son ca-

binet, par l'intermédiaire du gouverneur, au secrétaire d'état pour les colonies une dépêche où il déclarait que le gouvernement de la Nouvelle-Galles était décidé à empêcher *à tous hasards* le débarquement des immigrans chinois. Tandis que la colonie continuait d'expédier à la métropole l'expression télégraphique de son mécontentement, se plaignant amèrement que le gouvernement de Londres fût trop lent à suivre les affaires qui intéressent si vivement les colons, joignant même aux reproches la menace non dissimulée d'un recours à l'autonomie, l'assemblée législative siégeait à Sydney jour et nuit. Sir Henry Parkes demandait, dans une harangue enflammée, le vote d'un bill libérateur et protecteur : *Chinese restriction bill.*

Ce n'était pas la première fois que semblable mesure était proposée aux législateurs australiens et adoptée par eux. Au moment de l'épidémie de « fièvre d'or » qui sévit sur Victoria en 1851, cette colonie se crut à la veille d'une invasion chinoise; prise de panique, elle adopta des lois restrictives. Dans les autres colonies, le mouvement se dessine depuis dix ans.

En Queensland, le premier *act* de ce genre date de 1877 : il s'agissait « de réglementer l'immigration des Chinois et de prendre des mesures afin d'éviter qu'ils ne devinssent une charge pour la colonie. » L'exposé des motifs ajoute qu'il est « expédient » de s'assurer des garanties pour le paiement des dépenses que ces immigrans pourraient occasionner ou des amendes qu'ils pourraient encourir. On ne parle pas encore ouvertement de restreindre l'immigration, on affecte des préoccupations d'un autre ordre. Il est bon que, au cas où le Chinois tomberait à la charge de la colonie (condamnation à la prison, aliénation mentale, indigence), il existe un fonds pour y pourvoir. Les stipulations de l'*act* sont peu en accord avec l'exposé des motifs : il s'y trouve des dispositions nettement restrictives. Le nombre de passagers par navire importateur d'immigrans chinois est fixé au maximum de 1 par 10 tonneaux; le maître du navire doit payer 10 livres sterling par tête avant que chaque passager soit autorisé à débarquer. Un *act* de 1884 resserre encore ces limites : la proportion est réduite à 1 Chinois par 50 tonneaux, et la taxe portée de 10 à 30 livres par tête. La disposition du premier *act*, à savoir que le montant de la taxe perçue à l'arrivée du Chinois, comme *garantie*, lui serait rendu au départ, a cessé rapidement d'être appliquée : l'argent chinois ne contamine pas les caisses de la colonie.—Un autre *act* de Queensland, déclarant s'adresser aux étrangers asiatiques et africains, mais dirigé en fait contre les Chinois, refuse aux étrangers ainsi désignés le droit de se faire naturaliser sujets britanniques, à moins qu'ils ne soient mariés et n'aient résidé avec leurs femmes depuis trois ans dans la colonie. Un *act*

de 1878, réglant les questions de propriété de mines d'or, déclare ces mêmes étrangers incapables d'acquérir des concessions dans les nouveaux placers.

En Nouvelle-Galles, un *act* du 6 décembre 1881, en vue de diminuer l'afflux des Chinois, dispose : il ne pourra être importé qu'un Chinois par 100 tonneaux; il sera levé une taxe de 10 livres par tête. Sont exceptés les Chinois résidant déjà dans le pays, ou naturalisés, ou fonctionnaires.

La colonie de Victoria a quatre ou cinq *acts* à son actif : le dernier, du 24 décembre 1881, est analogue à celui de la Nouvelle-Galles. — Dans l'Australie du Sud, un *act* du 18 novembre 1881 s'abrite derrière les mêmes prétextes fiscaux invoqués en Queensland. La taxe est de 10 livres et la proportion de 1 par 100 tonneaux; mais l'*act* ne s'applique pas à l'immense territoire situé au nord de cette colonie et où le climat interdit à tout blanc de travailler. Là peuvent s'établir les Chinois dans un rayon de 1,000 milles à compter de la côte. — En Nouvelle-Zélande : droit de 10 livres, proportion de 1 par 100 tonneaux (1).

Telle était la situation légale faite au Chinois lorsque éclata l'agitation à Sydney, en mai dernier. Le nouveau bill introduit, le 16 mai, par sir Henry Parkes, disposait : l'*act* aura effet rétroactif remontant au 1er du mois; la naturalisation est refusée au Chinois dorénavant; chaque navire arrivant dans la colonie ne pourra avoir à bord plus d'un Chinois par 300 tonneaux; la taxe est portée de 10 à 100 livres; l'amende, en cas de fraude, est de 50 livres au lieu de 10. Les Chinois pourront se fixer et exercer leurs métiers dans des districts déterminés.

Cependant les Célestes, retenus en rade à bord de l'*Afghan*, s'étaient adressés aux tribunaux, qui avaient accordé à cinquante d'entre eux, munis des pièces nécessaires, des *writs* d'*habeas corpus*. Les juges déclarent unanimement que la détention à bord est illégale, personne que la reine n'ayant le droit d'exclure les étrangers du sol de la colonie. Les cinquante Chinois débarquèrent, mais un grand nombre d'immigrans durent reprendre la route de Chine sans avoir pu mettre le pied sur le sol australien.

Quoique parmi les colonies australiennes l'opinion fût loin d'être unanime à approuver la précipitation de sir Henry Parkes, l'idée de réunir une conférence intercoloniale pour discuter et régler la question d'un commun accord fit rapidement son chemin. La réunion a lieu à Sydney, et, vers le milieu de juin, les délégués adoptent un projet de bill uniforme dont la teneur est télégraphiée au gouvernement métropolitain; suit l'expression du désir qu'a la

(1) *Quarterly Review*, july 1888.

conférence de voir le gouvernement de Sa Majesté engager des négociations avec la cour de Pékin sur des bases analogues à celles qui ont été récemment acceptées par la diplomatie chinoise pour la conclusion d'un traité avec les États-Unis. Les deux principales dispositions du bill uniforme adopté par la conférence sont les suivantes : 1° restreindre à 1 par 500 tonnes la proportion des Chinois admis en Australie ; 2° abolir la taxe par tête.

Le gouvernement de Londres, prévoyant les difficultés que les mesures prises par les colonies pourraient apporter à ses négociations avec la Chine, invite les gouvernemens coloniaux à modérer leur ardeur législative. Les diverses colonies paraissent s'être inclinées ; seul, le gouvernement de Sydney, sir Henry Parkes en tête, continue de réclamer une solution radicale et immédiate. Mais l'opinion semble s'être calmée dans la Nouvelle-Galles, et la chambre haute se sent soutenue dans sa résistance aux exigences antichinoises du Premier. La chambre haute fait observer qu'il y a en dehors de la colonie au moins 400 Chinois y ayant résidé déjà, qu'ils sont partis, munis d'*exemption certificates*, ayant donc l'intention arrêtée de revenir; or la proportion entre le nombre de Chinois admis et le tonnage du navire, telle qu'elle est établie dans le nouveau bill, est si défavorable, qu'elle interdirait le retour à ces hommes qui ont des intérêts dans la colonie et sont en somme d'honnêtes travailleurs. Finalement, sir Henry Parkes a dû céder devant ces représentations, et, pour sauver son bill, accepter les amendemens proposés par la chambre haute. L'affaire en est là.

Vu de loin, suivi d'Europe au jour le jour à travers les télégrammes laconiques des journaux, le problème semble se poser simplement, brutalement : une race européenne a colonisé dans l'hémisphère antarctique un immense continent ; son œuvre est menacée d'être inondée, dévastée par un courant parti d'Asie, formé d'êtres humains d'une autre race, patiens, avides. Le premier occupant défend son bien comme il peut, sans se soucier des considérations étrangères à ce qu'il juge être son droit, droit triple de vivre, de posséder et de dominer. — C'est là l'idée courante, vague, mais assez fortement enracinée. Un examen attentif des termes du problème la dissipera, pour faire place à une notion plus exacte des forces, des intérêts, des droits en présence.

C'est d'abord l'aspect économique et social de la question qui frappe. — Pour justifier les mesures de proscription prises subitement, toute affaire cessante, en séance de nuit, comme en face d'un danger national, par la chambre législative de la Nouvelle-Galles, invoque-t-on le nombre croissant des immigrans jaunes, leur chiffre chaque jour plus élevé à l'étiage de la population, comme d'un fleuve qui se gonfle et menace de tout submerger? Invoque-

t-on cette même raison pour justifier l'étrange mesure prise un beau matin de mai dernier par le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, abusant indignement des lois respectées par tous les peuples civilisés et déclarant, en manière d'expédient, tout l'empire chinois contaminé? Il sera facile de répondre que les Chinois étaient bien plus nombreux en Australie, il y a vingt ou trente ans, qu'ils ne sont aujourd'hui; qu'à l'heure actuelle, ils ne sont pas plus de 51,000 pour une population européenne de près de 3 millions d'habitans; que le nombre des Célestes habitant la colonie diminue chaque année à raison de 3 pour 100; et que, en admettant que la situation actuelle se prolonge, il n'y aurait plus un seul Chinois en Australie dans trente ans; qu'il y a en ce moment 1 jaune par 60 milles carrés et pour 60 blancs; que les trois quarts de l'Australie sont inhabités et que, dans le quatrième, les Chinois ne forment qu'une infime minorité; que les parties où les Chinois sont plus nombreux que les Européens sont précisément celles où ces derniers sont incapables de travailler, comme par exemple le territoire situé au nord de l'Australie du Sud, où l'on rencontre 6,000 Chinois pour 600 Européens; que, si l'on est obligé de renoncer à leurs services, ce territoire redeviendra un désert; que le même cas se présente pour le nord de Queensland; qu'en Nouvelle-Zélande enfin, pas plus qu'en Australie, il n'y a rien pour justifier la panique, les cris d'alarme et les mesures d'exception, Wellington, la capitale, renfermant 72 jaunes pour une population totale de 30,000 blancs, et l'île entière 3,000 Célestes seulement (1).

Les partisans comme les adversaires des lois destinées à restreindre ou à prohiber l'immigration chinoise en Australie s'accordent à reconnaître qu'au fond cette agitation, de quelque autre couleur qu'on la veuille couvrir, n'est qu'un épisode de la lutte pour la vie entre ouvriers jaunes et blancs, de la concurrence sur le marché de la main-d'œuvre. Mais, quand il s'agit de déterminer les positions respectives, les appréciations diffèrent.

Dans la dépêche que, le 11 avril 1888, le Premier de Victoria adressait à lord Salisbury, en réponse à celle du gouvernement de la métropole dans laquelle était transmise aux gouvernemens coloniaux la protestation de la Chine contre les mesures d'exception déjà prises à l'égard des Célestes, — l'honorable D. Gillies, parlant de la concurrence faite par ceux-ci aux travailleurs blancs, disait : « Cette lutte absolument inégale a sérieusement atteint diverses branches d'industrie. » A Victoria, comme dans la Nouvelle-Galles, le gouvernement élu a cru devoir intervenir dans la

(1) *Times*, 22 août 1888.

lutte et mettre tout son pouvoir, — même arbitraire, — au service du travailleur blanc. D'autre part, un *colon* écrit de Sydney en avril (1) : « L'agitation est purement l'œuvre des classes ouvrières (*wage-earning classes*)... Jusqu'à présent, l'influence des Chinois sur les salaires n'a pu être que très restreinte, puisque les taux restent extrêmement élevés : par exemple, la journée de huit heures pour les maçons est payée 11 shillings; le salaire minimum payé sur les chemins de fer de la Nouvelle-Galles est 7 shillings. » Un autre colon australien, qui ne craint pas de signer, écrit (2) : « Les Chinois ne travaillent pas à plus bas prix que les Européens; bien plus, ils sont souvent mieux payés. » Pourquoi leur donne-t-on la préférence là où la concurrence s'établit? D'abord parce que le Chinois a des qualités positives, tandis que « l'ouvrier européen est généralement indolent, demandant le salaire le plus haut pour le moins de travail possible. En ville comme à la campagne, un grand nombre d'entre eux mendient, et même vont jusqu'à exiger de la nourriture comme un droit. Il n'est pas rare, par exemple, que dix ou vingt forts gaillards aillent frapper le soir à la porte d'une *station* en demandant des alimens. On leur en donne, et souvent même on fait la cuisine pour eux. Pourquoi, dira-t-on, le *squatter* se laisse-t-il ainsi rançonner? Par la simple raison qu'il a peur d'être incendié, — ce qui arrive assez fréquemment. »

Les *trade-unions* sont bien autrement puissantes en Australie que dans la métropole; cela tient sans doute au fait que tout citoyen qui a six mois de résidence dans la colonie est électeur. Ce sont elles qui ont organisé l'agitation; elles ont juré d'expulser jusqu'au dernier Chinois. Elles disposent d'une force redoutable. Tout ouvrier qui n'est pas membre d'une *trade-union* a bien des chances de ne pas trouver à gagner son pain. Un ouvrier *non-union* qui accepte de l'ouvrage au-dessous du tarif fixé est mis à l'index sans merci, ainsi que celui qui l'emploie, et les conséquences rappellent celles du *boycottage* irlandais. Dans les villes, il est malaisé d'échapper à cette tyrannie; dans les campagnes, le *squatter*, plus à l'abri des menaces des *trade-unions*, n'hésite guère, fatigué des habitudes d'ivrognerie et de désordre dont ne sont exempts que bien peu des pâtres et travailleurs de sa propre couleur, à prendre pour les remplacer de sobres fils du Ciel. — Récemment, un vapeur postal arrive de Nouvelle-Zélande à Sydney ayant à bord des chauffeurs chinois, le syndicat des travailleurs du port de Sydney déclare au capitaine que son navire ne sera pas déchargé tant qu'il n'aura pas remplacé les chauffeurs chinois par

(1) *Times*, 19 mai 1888.
(2) *Ibid.*, 4 septembre 1888.

des chauffeurs australiens, remmenant les premiers comme passagers. Le capitaine propose de s'engager à ne plus revenir ayant des Chinois dans l'équipage; la *trade-union*, sentant sa force irrésistible, n'admet pas de transaction : le capitaine est obligé de céder.

Il ne manque pas de gens pour regretter sincèrement cette exclusion systématique du Chinois. — Les amis des Australiens leur font observer qu'ils commettent une faute, qu'ils mettent en danger l'avenir de leur colonie en refusant la main-d'œuvre étrangère à bon marché; que l'Australie est immense, qu'il reste beaucoup à faire, qu'il reste à défricher, à planter, à fouiller le sous-sol minier; que, dans bien des cas, le climat interdit tout travail de ce genre au blanc; qu'il faudra recourir au Chinois, tout disposé à l'entreprendre, ou laisser dormir des richesses incalculables.

Il s'élève des voix indépendantes et désintéressées au milieu des clameurs intransigeantes : « Il est révoltant de penser, écrit un Néo-Zélandais, que les destinées d'un vaste territoire, dépassant en étendue, en richesse et en splendeur les plus puissans états du vieux monde, seraient à la merci de quelques petits clans agités, aveuglés par l'esprit de classe, et cantonnés dans un coin de la côte sud-est d'Australie. » — A la séance du 8 juin 1888, à la chambre des lords, lord Derby, tirant à sa manière la morale de l'agitation australienne, mais se défendant d'intervenir dans une question dont la solution, selon lui, devait être laissée au jugement indépendant de la colonie, disait : « On parle beaucoup aujourd'hui de vastes plans d'émigration en masse pour répandre notre surplus de population dans nos colonies. Si nous en venions à l'exécution, et si le résultat était de faire baisser le taux des salaires, les immigrans auraient beau être Anglais et non plus Chinois, ils ne seraient pas moins impopulaires parmi les classes ouvrières de la colonie que les Chinois ne sont aujourd'hui. » Tout le monde n'a pas les moyens d'être aussi philosophe que lord Derby; et parmi les habitans peu fortunés de la métropole, prêts à émigrer à leur tour, plus d'un eût pu répondre au « noble lord » que c'est, en tout cas, de la part de quelques dizaines de mille de travailleurs blancs établis dans « un coin » du continent australien, une singulière prétention que de vouloir traiter en pays conquis cette terre immense qui pourrait recevoir et nourrir une population cent fois plus nombreuse.

Il reste à expliquer pourquoi les gouvernemens australiens, et en particulier celui de la Nouvelle-Galles, ont pris en main avec une telle vigueur la cause des travailleurs blancs, pourquoi ils ont épousé leurs griefs, partagé leurs préjugés, simulé avec eux une panique injustifiable. C'est parce que le temps des élections appro-

chait, parce que la grande majorité des électeurs est formée d'ouvriers, — le suffrage étant universel, avec la condition unique de six mois de séjour, — parce qu'il fallait persuader à ces électeurs peu éclairés que le gouvernement au pouvoir avait fait beaucoup pour eux, qu'il les avait délivrés d'un ennemi, d'un fléau terrible. Et le Chinois, l'odieux *Chinkee*, n'était-il pas le bouc émissaire tout désigné? N'était-ce pas ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal? Aucune voix redoutable ne s'élèverait pour le défendre. Il y aurait sans doute quelques difficultés, soulevées par la Chine, des signes certains le faisaient prévoir; mais la métropole se debrouillerait comme elle pourrait avec les diplomates du Céleste-Empire. Les élections n'en seraient pas moins dans le sac. En somme, il y avait gros à gagner, sans rien risquer. La chose était tentante pour une coterie « d'hommes d'état » coloniaux en possession du pouvoir et peu disposés à passer la main.

La tactique avait été inaugurée en Queensland lors des dernières élections; elle avait réussi à animer la lutte : deux politiciens rivaux avaient cherché à s'arracher les suffrages populaires en jurant à qui mieux mieux que le pays allait être envahi par d'innombrables bandes de barbares mongols; la patrie était en danger; il fallait prendre des mesures extraordinaires. — L'idée fut trouvée bonne dans la Nouvelle-Galles : la coterie gouvernementale la reprit à son compte. Les élections approchant, la mise en scène fut réglée : des *meetings* ouvriers furent tenus, dont le pauvre *Chinkee* fit tous les frais; l'agitation fut savamment tambourinée, grossie, et un beau jour, au sortir d'un *meeting* antichinois, une bande de « larrikins » se rua dans l'enceinte de l'assemblée législative, brandissant une pétition, laquelle réclamait l'exclusion totale de l'homme à face jaune. On connaît la suite... Il semblerait donc que le monde entier a été la dupe d'un immense *humbug* électoral.

L'exemple, toujours contagieux, le succès aidant, a gagné de Sydney les États-Unis. Au seul bruit que le traité prohibitif signé à Washington, entre les plénipotentiaires américains et chinois, avait été définitivement écarté, la cour de Pékin refusant de le ratifier, l'on a pu voir un membre du congrès, un démocrate, agité sans doute de l'horrible pensée qu'il pourrait être devancé par un républicain, se précipiter au parlement et proposer d'adopter sur l'heure une mesure injurieuse à la Chine, attentatoire aux droits reconnus par les traités aux sujets de l'empereur. La nouvelle de l'échec de la convention n'était même pas officielle. Mais il s'agissait d'attraper d'un coup de filet adroit les votes des états du Pacifique pour l'élection présidentielle. Le bill a été voté à mains levées, sans opposition; les républicains, résignés, ne voulurent pas ajouter à la faute de n'avoir point imaginé les premiers cette excellente réclame

celle de combattre une mesure absurde, inique sans doute, mais faite pour flatter les passions du populaire dans l'un des états les plus puissans de l'Union.

III.

Revenons à l'Australie : là, la mise en scène devait être double. Aux oreilles de l'électeur il fallait faire sonner le danger de l'invasion des travailleurs jaunes, les salaires réduits, la hideuse misère. Pour la métropole, — car enfin il fallait la gagner aussi, l'intéresser, l'apitoyer, — on jouerait un air différent. Sans aucun doute, il se trouverait là-bas bien des gens qu'une différence de quelques shillings sur les salaires payés aux antipodes passionnerait peu; mais posez-vous en champions de la vertu britannique, en défenseurs de la pureté de la race anglo-saxonne, et la vieille Angleterre vibrera à l'unisson. Cette fois encore l'événement justifia les prévisions des politiciens coloniaux.

« Il est faux, écrit un colon, qu'il existe dans les colonies aucune prévention contre les prétendus vices du Chinois. Mais il est parfaitement certain que les plus vicieux d'entre les Européens y professent les plus insurmontables préventions contre leurs vertus. » Si le Chinois était aussi foncièrement vicieux qu'on le représente, comment expliquer que des centaines de résidens européens en Chine prennent des Célestes comme domestiques de confiance, qu'ils en fassent des bonnes d'enfant, et qu'ils ne craignent pas de souiller ainsi l'atmosphère morale de leur *home ?* Il semble que les hommes d'état australiens aient voulu emprunter aux provinces les plus arriérées de la Chine leurs plus absurdes préjugés. Ne circule-t-il pas à travers l'Empire du Milieu un pamphlet intitulé : *le Coup de mort aux doctrines corruptrices.* L'auteur y attribue aux commerçans anglais et aux missionnaires chrétiens en Chine des pratiques obscènes, des vices sans nom; il trouve naturellement des milliers de lecteurs crédules. »

Dans le Royaume-Uni, le signal donné, toutes les langues, toutes les plumes entrent en branle : quel bon philanthrope manquerait semblable occasion de placer l'inévitable sermon ou l'article en réserve qu'il tient toujours prêts, — foudroyant le vice et vengeant la vertu ? La presse métropolitaine frémit plusieurs mois sous l'effort de cette croisade courageuse. Elles abondent, les descriptions des lieux d'infamie où pullule et se vautre le Chinois malpropre et malsain, dans les quartiers écartés et mal odorans de Sydney et de Melbourne; on y promène les lecteurs à travers Lower-George-Street ou Little-Bourke-Street. Et le lecteur se sent pris d'une indignation puritaine, dont il se sait un gré tout particulier.

Enfin on reproche au païen chinois (*heathen Chinkee*) d'avoir la peau jaune, et surtout des qualités qui s'imposent. Ses rares défenseurs soutiennent qu'il est naturellement respectueux de la loi, très laborieux, fidèle et honnête, donnant une bonne somme de travail pour un bon salaire, sans qu'il soit nécessaire de le surveiller; il est frugal, sans doute, mais il sait aussi apprécier et se procurer les avantages de notre confort. Les mêmes avocats ajoutent : La moralité des travailleurs jaunes est infiniment supérieure à celle des travailleurs blancs ; leur charité est sans bornes : ils donnent au pauvre méritant. Il suffit de consulter, pour s'en rendre compte, les listes de souscriptions et donations aux hôpitaux et établissemens charitables. Ils ont appris beaucoup de nous, et nous avons beaucoup appris d'eux. Ils sont les seuls qui dans la colonie cultivent et savent cultiver les légumes : sans eux, la colonie en serait privée.

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage. Du côté des gens pressés de rejeter à la mer les fils de Han, c'est un concert de reproches, de mépris, d'accusations monstrueuses, auquel le *cant* britannique vient donner un ragoût de haute hypocrisie.

Le 18 février 1884, la législature de la Colombie britannique passait une loi en vue « de réglementer la population chinoise. » Cette loi était précédée de l'exposé des motifs suivant : « ... Attendu que les Chinois ne sont pas disposés à se soumettre à nos lois ; que leurs habitudes et occupations diffèrent de celles de nos concitoyens; qu'ils se soustraient au paiement des taxes justement dues au gouvernement; qu'ils sont gouvernés par des habitudes infectes (*governed by pestilential habits*) ; qu'ils ne sont bons à rien en cas de danger ; qu'ils ont l'habitude de profaner les cimetières pour en exhumer les corps; attendu en général que les lois qui régissent les blancs sont reconnues inapplicables aux Chinois, et que ceux-ci sont adonnés à des coutumes qui mettent en danger le confort et le bien-être de la société... » La rhétorique ne fleurit pas en Colombie britannique ; le *parliamentary draftsman* y est peu familier avec les euphémismes parlementaires. L'Australie est plus au fait de l'art d'habiller sa pensée au goût de la « civilisation européenne. » Le Premier de Melbourne télégraphie à lord Salisbury, le 11 avril 1888 : « Le Chinois vient sans sa femme et ses enfans, n'ayant pas sans doute intention de se fixer ; il se tient toujours à l'écart ; « le quartier chinois » dans nos grandes villes est légendaire, toujours distinct et souvent noté d'infamie. Ce n'est pas là le fait de l'isolement, non ; mais c'est parce qu'en aucun cas il ne saurait en être autrement. Le Chinois est si différent de nous, qu'un mélange des peuples est impossible. Il n'est pas seulement de race étrangère, mais il reste étranger parmi nous... L'existence au mi-

lieu de nous de cette classe à part entraîne des conséquences très fâcheuses. Le Chinois est laborieux ; n'ayant que peu de besoins, pas de femme ni d'enfans à nourrir, il est disposé à travailler à plus bas prix que nos ouvriers ; de plus, le nombre d'heures de travail qu'il fournit est bien supérieur à celui qui a cours ici... » On reproche aux Célestes de fumer l'opium, d'être des joueurs effrénés, d'avoir un penchant irrésistible à former des sociétés secrètes. Enfin, avec le plus grand sérieux, les ministres de Victoria, de Queensland, de la Nouvelle-Galles, déclarent que la pureté de la race blanche est en danger, que la race même est menacée de disparaître sous une couche uniforme d'envahisseurs jaunes. L'enfant né d'un Chinois et d'une femme blanche va toujours chercher ses ressemblances du côté du père : c'est là encore un des grands crimes de John Chinaman. La conférence intercoloniale réunie à Sydney déclare qu'elle « attend avec confiance du gouvernement de Sa Majesté qu'il fournisse aux colonies australiennes aide et assistance dans leurs efforts pour mettre leur pays à l'abri du danger d'être inondé par une race étrangère. » Et lord Salisbury, dans la dépêche que, quelques jours après avoir reçu ce message, il adressait à sir John Walsham, ministre à Pékin, pour lui recommander d'entrer en négociation avec le Tsung-li-Yamên, parle « du droit qu'ont les colonies australiennes de prendre telles mesures législatives qu'elles jugent nécessaires pour maintenir en Australie la prépondérance et la suprématie de la race britannique. » La presse métropolitaine se fit l'écho de ces cris d'alarme : « Il ne s'agit de rien moins que de décider quel sera le type de la future race australienne (1). »

Les discussions, les polémiques que cette agitation antichinoise a soulevées, l'action diplomatique qu'elle a amené le gouvernement de Londres à engager, les débats du parlement, l'attitude des politiciens coloniaux, celle des ministres de la reine, ont éclairé d'un jour tout particulier les rapports de la colonie et de la métropole. Nul n'ignore qu'il existe dans la colonie un parti remuant qui a pour mot d'ordre : « L'Australie aux Australiens ! » D'autre part, la longanimité de la métropole britannique à l'égard des fantaisies, des velléités d'indépendance de ses diverses colonies est devenue proverbiale ; mais il faut avouer qu'en cette occurrence l'Australie s'est montrée singulièrement ombrageuse et particulièrement égoïste. Le Premier de la Nouvelle-Galles, sir Henry Parkes, prononçait au parlement de Sydney ces paroles étranges : « Ce n'est point les cuirassés de Sa Majesté, ni le représentant de la reine en Australie, ni le secrétaire d'état aux colonies qui nous feront dévier d'une

(1) *Times*, 22 mai 1888.

ligne dans notre plan de conduite : nous voulons mettre un terme à l'arrivée des Chinois sur nos côtes et cela pour toujours ; nous appliquerons les restrictions prévues par le bill, qui tendent et aboutissent à une prohibition de fait. » Et, pour mieux prouver que ces paroles ne lui étaient point échappées dans un moment de passion, il les reproduisit en tête d'une brochure qu'il fit circuler dans la colonie. Le 9 août, à la chambre des communes, sir G. Campbell demandait au secrétaire d'état aux colonies s'il avait connaissance du discours et de la brochure de sir Henry Parkes ; sir J. Gorst se contenta de répondre qu'il n'avait aucune raison de douter de l'authenticité du document.

Le 9 juin, lord Derby avait dit à la chambre des pairs : « Nous sommes à la merci des colons ; il faudra qu'ils en arrivent à leurs fins. S'il est une opinion universellement adoptée en Australie, c'est celle-ci, que l'Australie appartient aux Australiens et que ce n'est point à nous à régler l'admission des Chinois dans les colonies... Il est puéril de croire qu'en une matière où leurs sentimens et leurs intérêts sont si fortement engagés, ils sacrifieront leurs propres désirs à des considérations de politique impériale. » L'opinion est générale en Angleterre : les Australiens sont maîtres chez eux ; à eux de régler comme ils l'entendent leurs affaires intérieures. — Le malheur est qu'en l'espèce ils ont empiété sur le domaine de la politique impériale ; qu'ils ont foulé aux pieds des traités conclus par la métropole avec une puissance amie. Ils ont même lésé des intérêts britanniques : les échanges entre la Chine et l'Angleterre se chiffrent par centaines de millions chaque année ; politiquement et commercialement, l'Angleterre est tenue à entretenir les meilleures relations avec la Chine ; en Australie même, où l'on commençait à exporter des laines en Chine, il ne manque pas de colons que cette politique étroite inquiète et indispose ; il est des points importans de l'empire britannique où le danger que la conduite des Australiens peut susciter a été très vivement senti ; Hong-Kong en est un des plus riches et des plus influens.

C'est de Hong-Kong que partaient tous les navires chargés d'immigrans à destination d'Australie ; la chambre de commerce de Hong-Kong adresse une énergique protestation au gouvernement de sa majesté : « Les armateurs, se fiant à la bonne foi des gouvernemens australiens, s'étant mis en règle avec les règlemens existant au moment où leurs engagemens furent pris, se sont vus, sans avertissement préalable, soumis à des limitations auxquelles ils n'étaient nullement préparés à se conformer. » L'« action injustifiable » des Australiens menace de troubler les relations entre la Chine et l'Angleterre ; elle constitue « une atteinte formelle au droit des gens et aux usages internationaux, une violation des droits

reconnus par les traités aux nations civilisées. » Les armateurs et commerçans de Hong-Kong ont subi de ce fait des pertes très sérieuses.

Lord Salisbury se trouve donc dans une situation très embarrassante; il risque fort de mécontenter un chacun en voulant satisfaire tout le monde. Avant d'examiner comment la question se présente au point de vue international et dans quelle voie le gouvernement de Londres a dirigé son action diplomatique, il importe de mesurer la grandeur des intérêts qui viendront, dans les conseils de sa majesté britannique, faire contrepoids aux réclamations australiennes pour engager lord Salisbury à ménager la Chine.

Le chiffre annuel des échanges entre la Chine et l'empire britannique s'élève à la somme énorme de 763 millions de francs, dont la moitié passe par Hong-Kong (1). En 1887, les statistiques des douanes dans les ports chinois accusaient, comme total des entrées et sorties, le chiffre de 22,195,661 tonneaux, dont 14,171,810 au compte de la marine marchande britannique, c'est-à-dire environ les deux tiers.

Il y a à Singapour 86,766 Chinois pour 2,769 blancs; et dans l'ensemble des *Straits Settlements* (Singapour, Penang, Malacca, etc.) un total de 174,327 Chinois sur une population totale de 423,384 individus. Il n'y a pas un seul Européen qui comprenne leur langage; ils vivent forcément à l'écart, ignorans des projets du gouvernement, des idées des Européens; ils sont la proie de toute sorte de préjugés, vivent sur leur esprit exclusif et cèdent facilement à leur goût pour les sociétés secrètes, dont quelques-unes sont fort dangereuses. En 1887, elles comptaient à Singapour 62,376 membres, à Penang 92,581. Que la nouvelle se répande dans cette foule grossière et fanatique que leurs frères d'Australie sont persécutés, maltraités, le bruit sera rapidement dénaturé, grossi, et nul ne sait quelles conséquences terribles pourraient s'ensuivre.

En Birmanie, les Anglais reconnaissent qu'ils ont besoin des Chinois, ils les accueillent, ils les flattent. En juin 1887, sir Charles Bernard s'exprimait ainsi : « De tous les étrangers réunis aujourd'hui (à l'occasion du jubilé de la reine), il n'y en a pas qui nous soient plus sympathiques que les Chinois, dont l'énergie et le caractère industrieux sont appelés à rendre de grands services à la Birmanie... Le gouvernement de la reine désire vivement faire tout son possible pour que la Birmanie soit un séjour agréable pour les résidens chinois... » Commentant ce *speech*, l'*India Times* ajoutait : « La présence des Chinois dans la haute Birmanie ne peut que nous

(1) Millot, *le Tonkin*. Paris, 1888. — Statesman's Yearbook, 1888.

être très avantageuse. Leur sobriété, leur activité, seront des facteurs puissans pour développer les ressources du pays... A Pekin, ces paroles ne peuvent manquer d'augmenter l'estime des Chinois pour nous (1). »

A Bornéo, la même nécessité se fait sentir. Sir Spencer Saint-John, consul-général, dans un rapport adressé à son gouvernement, disait : « Il est très facile de mettre en exploitation le nord de l'île de Bornéo et d'en tirer de bons profits. Il faut se servir des Chinois : c'est le seul peuple qui puisse aider une nation européenne à coloniser l'île (2). »

A Hong-Kong, sur une population totale de 160,402 habitans en 1881, 7,990 seulement étaient blancs ; il y avait 130,168 Chinois. Hong-Kong atteignait 200,990 âmes en 1886 ; il est à présumer que l'énorme proportion de Chinois n'a pas diminué. Or ce sont les Chinois qui détiennent à Hong-Kong presque tout le commerce du riz dont cette ville est le principal entrepôt dans les mers de Chine, et ce sont eux qui font les armemens et les approvisionnemens des navires (3).

IV.

Le 1er janvier 1887, quelques mois après avoir quitté l'Europe, où il s'était mis fort au courant des dessous de cartes dans le jeu des forces occidentales, où il avait pris des leçons à bonne école et s'était mêlé brillamment à la partie en jouant atout à plusieurs reprises, le marquis Tseng lançait dans une Revue anglaise (4) un article concis, fortement pensé, vigoureusement écrit et qui fit du bruit dans le monde : il reconnaissait que la Chine avait dormi trop longtemps, mais il annonçait que l'heure du réveil était venue, et lui-même sonnait la diane. — La Chine jusqu'alors s'était désintéressée de ce qui se passait au dehors ; elle avait signé des traités le couteau sur la gorge, sans trop savoir à quoi elle s'engageait ; le nombre de ses sujets fixés à l'étranger augmentant sans cesse, les intérêts extérieurs de l'Empire croissant de même, la Chine allait se mettre à avoir une politique étrangère : « Sa poli-

(1) Millot, *loc. cit.* — Je suppose qu'on se demandera plutôt à Pékin ce qu'il faut penser des *chinoiseries* de la politique britannique. Il est même à présumer qu'avant d'engager plus à fond les négociations désirées, le marquis Tseng proposera à sir John Walsham de résoudre au préalable ce petit problème académique : sous quelle latitude le Chinois est-il un animal *sympathique?* sous quelle latitude est-il un être *immoral, malodorant?*

(2) Millot.

(3) De Lanessan.

(4) *Asiatic Quarterly.*

tique étrangère aura pour objet de préparer et d'obtenir la revision des traités existans dans un sens qui s'accorde mieux avec la place que la Chine occupe en tant que grande puissance asiatique. » Ne semble-t-il pas que ce mandarin veuille plagier nos chancelleries? Voilà assurément un style nouveau sous une plume chinoise. Mais il y a mieux : « Les outrageux traitemens que des sujets chinois, résidant en de certaines contrées étrangères, ont eu à subir, sont la honte et du gouvernement sous l'œil duquel les faits se sont accomplis et de celui dont l'indifférence à l'égard des souffrances de ses sujets résidant au dehors semble avoir favorisé ces indignités. Une commission chinoise vient d'être nommée ; elle est chargée de faire une enquête sur place et de rédiger un rapport sur la condition des nationaux à l'étranger; on espère que cette preuve de l'intérêt que le gouvernement impérial commence à prendre au sort de ses sujets qui vont au dehors, suffira à leur assurer à l'avenir le traitement que le droit des gens et la pure humanité dictent aux nations civilisées à l'égard des étrangers qui sont leurs hôtes. » Il ajouta qu'à l'expiration de la période décennale, la Chine ne renouvellera pas les traités par lesquels elle aliène ses droits souverains sur certaines parties de son territoire concédées aux établissemens étrangers; de plus, ses efforts tendront à faire substituer le régime des traités à celui des capitulations dans ses rapports avec les étrangers. — Sans aucun doute, les Anglais se rendirent compte d'emblée que le marquis leur empruntait des verges pour les fouetter; ils l'avaient initié aux subtilités du droit des gens avec le plus parfait désintéressement durant le conflit franco-chinois : c'était alors la France qui payait les frais de cette éducation à la fois théorique et pratique. Mais il semblait bien cette fois que l'élève s'émancipait ; l'article avait beau paraître en langue anglaise dans un recueil anglais et s'adresser à de certaines nations *étrangères*, plus d'un homme d'état britannique sentit, en sa conscience avisée, que l'apologue, bien que dédié à ces Yankees, à ces Hollandais, à ces Espagnols, qui avaient persécuté les fils de Han, était de ces leçons dont tout le monde est appelé à faire son profit. L'Australie, par exemple, pouvait passer, à la rigueur, pour un de ces « pays étrangers » auxquels le marquis faisait allusion, sans compter la Colombie britannique. Il fallait assurément se préparer à du nouveau, et le nouveau ne se fit pas longtemps attendre.

La commission d'enquête envoyée à l'étranger par la cour de Pékin au début de 1887 avait à sa tête le général Wong Yung-Ho, qui parle anglais parfaitement, ayant été l'un des interprètes attachés à Gordon durant sa campagne à la tête de « l'armée toujours victorieuse. » Elle visita les *Straits Settlements*, Java et les autres

colonies hollandaises de l'archipel malais, puis, prenant la route du détroit de Torrès, se rendit successivement dans le nord de Queensland, à Brisbane, dans les provinces de la Nouvelle-Galles, de Victoria, de l'Australie du Sud. La commission allait quitter l'Australie quand elle fut abordée, à Townsville et ailleurs encore, par les ligues antichinoises qui la pressèrent d'empêcher la venue de nouveaux Chinois dans la colonie. Le général Wong, — qui est apparemment un Chinois d'esprit, — répondit à l'une de ces députations que pour lui les fils de Han étaient assurément beaucoup mieux chez eux que dans le Queensland : en ce qui concernait la réduction des salaires, le plus simple remède était de laisser faire les Célestes à leur guise, on verrait bien alors qu'ils sont tout disposés à se faire payer plus cher même que les Européens. A Townsville, les antichinois, qui semblaient s'entendre pour donner l'avantage au général, déclarèrent dans leur adresse que « les Européens ne pouvaient pas plus se résoudre à descendre au niveau des Chinois qu'à les élever au leur, » et que, s'il n'était mis un terme à l'immigration, Queensland deviendrait pour les Célestes un séjour peu enviable. Le général fronça le sourcil et rendit cet énigmatique oracle : « A mon retour en Chine, il sera fait quelque chose, et il se pourrait bien que ce soit plus ou moins qu'il ne vous conviendrait. » La commission rentrait en août à Hong-Kong et gagnait Pékin.

Le 21 décembre, l'ambassadeur de Chine à Londres remettait à lord Salisbury une note dans laquelle il attirait l'attention du gouvernement de la reine sur les traitemens infligés aux immigrans chinois en Australie et au Canada, et demandant qu'une enquête fût instituée sur les mesures législatives prises contre eux par les législatures de ces colonies. C'est cette note qui, transmise aux gouvernemens coloniaux, mit le feu aux poudres. Ce fut le prétexte d'une recrudescence d'agitation antichinoise en mai 1888 : on en a lu le récit plus haut. La conférence intercoloniale se réunit à Sydney, et, le 13 juin, lord Salisbury en informait l'ambassadeur de Chine, ajoutant que cette conférence allait rechercher le moyen d'établir une législation qui conciliât les demandes des colons avec celles du gouvernement chinois.

Le fond de la question, dont on parlait le moins possible, reposait en somme sur les droits parfaitement définis que les traités reconnaissent aux sujets chinois. Quels sont-ils? L'article 1er du traité de Nankin (29 août 1842) stipule que les « sujets de l'empereur de Chine et de la reine Victoria jouiront de pleine sécurité et protection pour leur personne et leurs biens dans les limites des états respectifs des deux souverains. » Par l'article 1er du traité de Tien-tsin (1858), celui de Nankin est « renouvelé et confirmé. » Par

l'article 13 du même traité, le gouvernement chinois consent à « ne mettre aucune restriction à l'emploi des sujets chinois par des sujets britanniques dans les limites de la loi. » L'article 5 de la convention de Pékin, signée le 24 octobre 1860, dispose : « Aussitôt que les ratifications du traité de 1858 auront été échangées (elles le furent le même jour, 24 octobre 1860), Sa Majesté l'empereur de Chine rendra un décret ordonnant aux hauts fonctionnaires de toutes les provinces de proclamer dans l'étendue de leur juridiction que les Chinois, désireux de trouver un emploi dans les colonies britanniques et autres pays d'outre-mer, sont entièrement libres de contracter des engagemens à cet effet avec des sujets britanniques et de s'embarquer à bord de tout vaisseau britannique dans les ports ouverts de l'Empire; de plus, les hauts fonctionnaires susdits s'entendront avec le représentant de Sa Majesté britannique en Chine pour instituer tels règlemens que les conditions spéciales à chaque port rendront nécessaires pour la protection des Chinois émigrant ainsi que convenu. »

Il semblait difficile aux ministres de la reine qui avait signé ces traités de nier les engagemens précis et solennels qu'ils renferment. C'est cependant ce que n'hésitèrent pas à faire, au nom du gouvernement, deux membres dn *Colonial Office*. Le baron H. de Worms dit, le 1er juin, aux communes : « Encore que l'empereur de Chine se soit engagé par traité à ne point empêcher ses sujets de quitter la Chine pour émigrer aux colonies britanniques, le gouvernement de Sa Majesté la reine ne s'est nullement engagé, de son côté, à garantir aux émigrans chinois l'entrée des colonies britanniques selon leur bon plaisir; en somme, l'engagement n'a pas été réciproque. » Le 8 juin, lord Knutsford déclarait à la chambre haute que, « selon lui, il n'y avait pas de raison de supposer que les mesures législatives prises par les Australiens fussent en contradiction avec le traité de Tien-tsin. » Les écrivains irresponsables de la presse vont plus loin encore; un correspondant du *Globe* (14 juin 1888) déclare crûment : « Le traité de Tien-tsin était *notre* traité, non celui de la Chine... La clause de la nation la plus favorisée nous a été concédée, mais nous n'avons nullement accordé la réciprocité. »

Un correspondant du *Times*, homme fort compétent (1), répond longuement à ces interprétations diverses : Les Chinois, dit-il en substance, ont ou n'ont pas le droit de pénétrer dans les possessions britanniques. La distinction que le baron de Worms veut établir, à savoir que, si le traité suppose que les Chinois seront admis

(1) Nous avons des raisons de croire qu'il n'est autre que sir Halloway Macartney, secrétaire de l'ambassade chinoise à Londres, qu'en fait il dirige.

sur le territoire britannique, la reine ne s'engage nullement à les y laisser pénétrer en nombre illimité, cette distinction ne saurait être admise. Il n'est question nulle part dans le traité du nombre de Chinois à admettre : ou bien le Chinois a droit à l'hospitalité du sol britannique, ou il n'y a pas droit? Or la réponse ne peut faire doute. Le même écrivain rappelle au baron de Worms l'article 5 du traité de Nankin, qui, loin d'être caduc, a été fortifié par les traités subséquens. En somme, par trois traités successifs, l'Anglais a voulu « ouvrir » la Chine ; il se trouve que la brèche qu'il a ouverte, en même temps qu'elle laisse pénétrer l'Anglais, offre une issue à l'émigrant chinois. Mais l'Anglais avait prévu cette conséquence, elle était même dans ses plans, puisqu'il y a vingt ou trente ans il songeait à protéger l'exode du travailleur chinois contre les résistances que les mandarins pourraient opposer à son départ. Les événemens ont marché depuis ; ces traités que l'Anglais avait construits et aménagés pour sa commodité propre lui sont devenus une gêne : cela prouve-t-il en rien qu'ils n'existent plus? Les Américains qui avaient presque littéralement les mêmes traités que les Anglais n'ont pas du tout les mêmes vues que le baron de Worms sur la réciprocité : témoin les conventions postérieures qu'ils ont signées; témoin leur tentative diplomatique récente. — Si les Australiens ont à se plaindre d'une invasion d'étrangers pauvres, qu'ils prennent des mesures *générales* contre l'introduction des gens sans ressources ; mais il ne saurait leur être concédé qu'ils ont le droit de prendre des mesures d'exception contre les Chinois sans violer les traités de Nankin et de Pékin. Quand le prince de Bismarck a voulu éliminer les Français d'Alsace-Lorraine, il s'est mis à l'abri des réclamations de la France en prenant une mesure générale, en réclamant un passe-port de tout étranger sans distinction.

Ce correspondant du *Times* pourrait être suspect de partialité. Il est bon d'écouter d'autres avis. Or il semble bien qu'il répugne à la grande majorité du public britannique de voir déchirer des traités solennels pour le maigre bénéfice de couvrir les fautes des Australiens. Sans doute, dit-on, ces traités, qui lient aujourd'hui l'empire britannique aussi bien que l'empire chinois, avaient été conclus par nous dans la tranquille assurance qu'ils ne pourraient jamais tourner qu'à notre avantage ; c'était *notre* traité que nous obtenions ; quant à la Chine, il nous semblait bien que son rôle dût se borner à signer un instrument revêtu des formules généralement en usage entre les hautes parties contractantes. Elle nous joue aujourd'hui le mauvais tour de se prévaloir d'un traité que nous n'avions pas fait pour elle ; il est regrettable que notre haute situation dans le monde ne nous permette pas de faire la sourde oreille. Les convenances s'y opposent.

D'ailleurs, les tribunaux britanniques semblent ne pas avoir la mémoire aussi courte ou l'imagination aussi subtile que les fonctionnaires du *Colonial Office*. En 1884, la législature de la Colombie britannique avait voté une loi antichinoise, dont on a lu plus haut l'étonnant préambule : tout Chinois paie une taxe annuelle de 10 dollars ; il doit être constamment prêt à exhiber le reçu de cette somme. Tout Chinois, désirant travailler aux mines, doit payer 15 dollars en sus : un certificat additionnel lui est délivré. Enfin, l'article 28 dispose que tout Chinois accusé de l'un des délits prévus par le présent *act*, en sera tenu coupable tant qu'il n'aura pas prouvé son innocence, c'est-à-dire que la garantie la plus précieuse que renferme le droit criminel anglais est suspendue quand il s'agit du réprouvé à face jaune. — Il se trouva un riche marchand qui résolut de résister ; ce Céleste, moins patient que le commun des fils de Han, s'appelait Wing-Chong. Il prit un avocat de talent et s'adressa à la cour suprême de la colonie, plaidant : 1° que cet *act* dépassait les attributions de la législature coloniale, étant un empiétement sur les droits des étrangers ; 2° que c'était un obstacle illégal apporté au commerce et à l'industrie ; 3° que c'était une violation des traités ; 4° que les taxes prévues par l'*act*, n'étant pas égales pour tous, étaient inconstitutionnelles. — La cour, dans un long jugement par lequel elle donnait gain de cause à Wing-Chong, condamna sévèrement cette mesure d'exception, la déclara illégale, contraire à la liberté du commerce et en violation des traités existant entre les deux Empires. — Le 3 septembre 1888, la Cour suprême de Melbourne rendit son jugement dans l'action introduite par Chun-Tsong, un passager chinois de l'*Afghan*, réclamant des dommages-intérêts pour avoir été illégalement empêché de débarquer à Victoria : le gouvernement de la colonie s'est vu condamner.

Cependant les diplomates n'étaient pas restés inactifs. Lord Salisbury, sans désavouer publiquement les étranges doctrines de droit international émises au parlement par ses lieutenans, jugea plus prudent ou plus habile de ne les point épouser. La Grande-Bretagne étant liée par des traités, — traités déclarés dangereux par les colonies australiennes, — la seule solution possible était de s'adresser à la Chine pour obtenir d'elle des modifications sur les points délicats. Le 18 juin, lord Carrington, gouverneur de la Nouvelle-Galles, avait envoyé à Londres, en même temps qu'une analyse des dispositions restrictives réclamées par la conférence intercoloniale de Sydney, la teneur d'un vœu émis par la même assemblée en faveur de la conclusion d'un accord international. Le 22, lord Salisbury, dans une lettre adressée à sir J. Walsham, ministre britannique à Pékin, faisait un historique de la question et concluait en l'invitant à demander au gouvernement chinois qu'il consentît à

signer une convention analogue à celle que les États-Unis venaient de conclure sur le sujet. Ce document est un résumé des griefs des Australiens, dont le premier ministre de Sa Majesté se fait le porte-parole. Il proteste cependant du désir qu'entretient bien sincèrement le gouvernement britannique d'avoir pour les sentimens du peuple chinois tous les égards dus à une nation avec laquelle l'Angleterre tient à rester sur le pied de *la plus étroite amitié*. — N'y a-t-il pas dans ces paroles, rapprochées des propositions qui suivent, une ironie énorme qui n'a pu échapper qu'au « noble marquis? » — Depuis un certain temps déjà, ajoute-t-il en substance, les colonies australiennes ont pris des mesures destinées à restreindre l'immigration chinoise; et, récemment, à une sentence de la cour suprême déclarant illégale l'interdiction faite à certains Chinois de débarquer, la législature coloniale a répondu par des mesures plus restrictives encore. « Il a paru au gouvernement de la reine que cette action de la part de la Nouvelle-Galles était *préjudiciable* au traitement de la question par voie diplomatique. » — C'est la seule réserve que contienne ce document; ceci dit, lord Salisbury redevient le transmetteur des griefs australiens. — La conférence intercoloniale, continue-t-il, en vue d'aider à la conclusion d'un arrangement international, a recommandé l'abolition de la taxe établie sur les Chinois; mais, considérant que les négociations entre les gouvernemens pourront être longues et que, dans l'intervalle, l'afflux des immigrans pourrait continuer, elle s'est vue « *contrainte* de légiférer immédiatement en vue de protéger les citoyens contre une invasion qu'ils redoutent, non-seulement pour l'influence qu'elle pourrait avoir sur les salaires, mais aussi sur la condition sociale et *morale* du peuple. »

Telle est l'entrée en matière d'un ministre des affaires étrangères qui vient solliciter d'un état étranger qu'il renonce aux garanties et aux droits que les traités accordent à ses sujets. Et tandis que lord Salisbury, au nom du gouvernement de la reine, entreprenait de régler la question de concert avec celui de l'empereur de Chine, lord Carrington, gouverneur de la Nouvelle-Galles, donnait, au nom de la même reine, son assentiment aux nouvelles mesures restrictives que lord Salisbury avait déclarées *préjudiciables* à l'action diplomatique.

Toute l'argumentation de la conférence de Sydney et de lord Salisbury, — qui semble s'être résigné au rôle de canal de communication entre les colonies australiennes et le Tsung-li-Yamên, — toute cette argumentation tombe devant ce fait que la convention signée à Washington n'a pu obtenir la ratification de Pékin. Le gouvernement chinois sera-t-il plus disposé à conclure une convention analogue avec l'Angleterre? On peut en douter si l'on songe à la

façon dont la question se pose et dont les négociations sont engagées. Le même correspondant du *Times*, qui semble s'être donné pour mission de mettre le public britannique au courant des intentions de la diplomatie chinoise, dit : « Le traité a été rejeté parce qu'il était tel qu'aucune puissance indépendante et jalouse de sa dignité n'en aurait voulu signer un pareil. » Pourquoi le Tsung-li-Yamèn a-t-il attendu à la dernière minute pour anéantir une convention lentement élaborée ? Parce que la diplomatie est un art nouveau en Chine ; parce qu'aucune loi n'y a jamais clairement déterminé à qui revient le pouvoir de conclure les traités. Les choses se passent ainsi : le Tsung-li-Yamèn consent à négocier ; mais toutes les négociations, même le fait qu'elles sont engagées, sont tenus secrets, jusqu'au jour où le résultat final est rendu public ; c'est alors seulement que l'opinion publique dit son mot (1), et le gouvernement règle sa conduite en conséquence. Dans le cas présent, toutes les illégalités, tous les mauvais traitemens auxquels les Chinois ont été en butte, furent révélés à la fois : car à la nouvelle que le gouvernement anglais allait négocier un traité avec celui de Pékin, les corporations chinoises d'Australie se mirent non-seulement en relation avec le ministre de Chine à Londres, mais hardiment télégraphièrent leurs griefs au Tsung-li-Yamèn. « La situation de la Chine dans l'espèce est fort simple : elle n'a en aucune façon le devoir d'aider les puissances étrangères à se tirer de leurs difficultés intérieures ; elle n'a point de propositions à faire, elle maintient les droits accordés à ses sujets par les traités. »

Si l'on se souvient des déclarations énergiques du marquis Tseng, on comprendra que la Chine ne soit pas disposée à rien abandonner de ses droits et qu'elle soit décidée au contraire à les faire respecter. Le marquis exerce aujourd'hui une influence considérable sur les affaires étrangères de l'empire. Quelque intérêt qu'ait la Chine à entretenir des relations amicales avec l'Angleterre, elle n'ira pas jusqu'à se remettre entre ses mains sans condition. Il y a bien des raisons de croire qu'elle sent toute la force de sa situation et qu'elle ne signera plus de traités sans y trouver, elle aussi, son avantage ; elle se sait « grande puissance ; » et le propre d'une grande puissance, — elle l'a appris à ses dépens, — n'est-il pas d'exiger beaucoup en donnant peu ? Aussi bon nombre de sujets britanniques trouvent ils qu'il est risqué d'engager des négociations avec la Chine,

(1) Il arrive parfois que le populaire manifeste assez brutalement son opinion. On télégraphiait au *Standard*, le 6 septembre, de Shang-Haï : « La question de savoir si le traité avec les États-Unis, relatif à l'émigration, sera ratifié après modifications, suscite d'âpres discussions. Des émeutes ont éclaté à Canton, où le palais du ministre chinois à Washington a été assailli par la populace, furieuse du rôle qu'il a joué dans la négociation de la convention. »

qu'il y a plus à perdre qu'à gagner : il serait plus digne, plus simple et plus prudent de chercher une solution « impériale (1). »

Le transport des émigrans chinois en Australie, au Canada, aux États-Unis, est tout entier entre les mains de sujets britanniques. Ce trafic se fait sous le contrôle des autorités britanniques, sous la protection des couleurs britanniques du point de départ au point d'arrivée. Le centre d'où il rayonne est Hong-Kong. De là partent les navires qui vont déverser leur cargaison jaune à Brisbane, Sydney, San-Francisco, Vancouver. C'est une industrie organisée. Les coolies sont enrôlés en Chine, transportés à Hong-Kong : là ils signent des engagemens et sont distribués entre les diverses corporations qui se partagent les colonies (2). On a lu plus haut la protestation de la chambre de commerce de Hong-Kong contre les entraves apportées à ce trafic par les colonies australiennes. Il est singulier que depuis des années une colonie britannique s'obstine à inonder d'immigrans chinois une autre colonie britannique qui s'en veut débarrasser à tout prix. Tout gouvernement, moins désireux que le gouvernement britannique de ne pas « se faire d'affaires » avec ses colonies, eût vu d'emblée que la solution n'était pas à Pékin, mais à Hong-Kong. Il eût choisi, au lieu du rôle commode de spectateur indifférent, celui, plus épineux mais plus digne, d'arbitre impartial, et se fût sans doute épargné un pas de clerc diplomatique.

V.

Depuis quelques années, une vague terreur nous vient de l'Extrême-Orient, celle de l'homme jaune; longtemps nous avions ri de lui, et voilà que nous sentions obscurément que le temps d'en rire est passé. On se mit en Europe à parler un peu en l'air du « péril chinois » comme d'une de ces menaces si lointaines qu'elles flottent encore au pays brumeux des hypothèses et ne viennent pas

(1) Quelle contenance tenir s'il prenait fantaisie au Tsung-li-Yamên de répondre à la note de lord Salisbury par une transposition de ce document, où la prose de l'homme d'état anglais serait simplement démarquée : « La présence des nombreux sujets britanniques qui résident dans quelques villes de la Chine est nuisible, attendu qu'ils ne s'assimilent pas à la population chinoise, qu'ils ne s'établissent que rarement, — on peut même dire jamais, — comme colons définitifs ; que, bien au contraire, ils demeurent essentiellement étrangers dans leurs manières, leurs coutumes, leur religion, et qu'ils retournent en Angleterre après avoir gagné en Chine assez d'argent pour suffire à leurs besoins dans leur pays natal. »

(2) 82,897 émigrans chinois sont partis du port de Hong-Kong en 1887, en augmentation de 18,000 sur l'année 1886. Ces chiffres représentent le total de l'émigration chinoise pour l'année 1887 : tous les émigrans, en quelque lieu du monde qu'ils se rendent, s'embarquent à Hong-Kong.

jusqu'au fond de nous émouvoir notre égoïsme. Cependant les Californiens, les Australiens, qui voyaient le monstre en face, lui déclaraient la guerre et juraient de l'exterminer. Le baron de Hübner, au retour d'un long voyage « à travers l'empire britannique, » publiait ses impressions en 1885 : il ne cachait point que les progrès des fils de Han au dehors l'avaient frappé, que, réunissant en un faisceau tous les signes de leur force pour en mesurer la résistance, il se sentait profondément ébranlé dans sa sécurité héréditaire d'habitant du vieux monde ; il énumérait les belles colonies où l'Anglo-Saxon, l'Européen, se rencontrent avec le Céleste, où la lutte est engagée ; et de la tournure que prennent les choses, il se voyait amené à déduire des vues très sombres sur l'issue du choc entre la civilisation blanche et l'invasion jaune au XXe siècle.

Où est le vrai péril? Faut-il craindre une inondation humaine qui submerge l'ancien continent et les pays neufs que les Européens avaient conquis à leur race? Faut-il craindre, comme les Australiens et les Américains, une invasion pacifique de travailleurs jaunes, redoutables par leurs qualités et leur peu de besoins? Le péril est-il là? Est-il ailleurs?

« La Chine depuis des siècles était endormie ; mais la vie ne l'avait pas abandonnée. Elle fut réveillée par le canon européen. Le traité de Nankin, en 1842, ouvrait quatre nouvelles brèches dans la muraille d'exclusivisme : Amoy, Fou-tchéou, Ning-Po et Shang-Haï, — ajoutés à Canton, — formaient cinq points de contact entre la Chine et l'Occident. Cela commença à tirer la Chine de ses rêves saturniens. Mais il fallait plus encore pour l'éveiller tout à fait. Il fallait que le feu du palais d'Été lui brûlât les sourcils ; il fallait que le Russe atteignît Kuldja, que le Français s'emparât du Tonkin... La Chine n'est déjà plus ce qu'elle était il y a cinq ans; chaque rencontre, et surtout la dernière, en lui montrant sa faiblesse, lui a découvert en même temps sa force. » C'est le marquis Tseng qui parlait ainsi à la fin de 1886.

La Chine est réveillée : faut-il voir dans ce réveil un danger pour l'Occident? « Non, répond-il; les Chinois n'ont jamais été une race agressive : la Chine n'est pas dévorée de cette soif de conquêtes qui caractérise d'autres nations, et, contrairement à l'opinion généralement répandue en Europe, elle n'a nullement besoin de chercher dans d'autres contrées un déversoir nécessaire pour son trop-plein de population. »

L'étude attentive des faits confirme ces paroles du marquis Tseng. A y regarder de près, il semble bien que l'émigration n'est pas pour la Chine une nécessité vitale ; il semble même que l'Empire du Milieu pourrait, si la population était convenablement ré-

partie et la terre partout mise en valeur, nourrir le double du chiffre énorme d'habitans qu'elle contient aujourd'hui.

Les statistiques parvenues au ministère des finances chinois pour l'année 1885 accusent un chiffre de 319,383,500 habitans pour 15 provinces; les cinq autres au recensement précédent représentaient 63,046,072 habitans, ce qui fait un total de 392 millions, non compris les pays vassaux, Thibet, Kashgarie, Ilikuldja, Corée. Ces chiffres, fournis pour les besoins du service de l'impôt personnel, sont forcément au-dessous de la vérité. Le recensement de 1760 avait donné un total de 197 millions, celui de 1821 355 millions d'habitans.

Le docteur Wells Williams (1) calcule qu'en adoptant le chiffre de 362 millions pour les 18 provinces de la Chine propre, représentant 1,300,000 milles carrés, on obtiendrait une proportion de 268 personnes par mille carré : or la moyenne correspondante était aux derniers recensemens de 289 en Angleterre, 249 en Italie, 213 en Allemagne et au Japon, 440 au Bengale. Mais les 9 provinces orientales de la Chine, qui forment les deux cinquièmes de la superficie totale et renferment les terres les plus fertiles de l'empire, portent 458 personnes par mille carré, tandis que la proportion correspondante dans les autres provinces, représentant les trois cinquièmes de la superficie totale, n'est que de 154 (2). Le même auteur évalue à 650 millions d'acres l'étendue des terres cultivées en Chine, ce qui fait 1 4/5 acres par habitant; en France, la proportion correspondante est de 1 2/3. Or, si l'on songe aux méthodes de culture employées, si minutieuses que rien n'est perdu, si l'on songe que tout le sol cultivé produit de la nourriture pour l'homme, qu'il n'y a pas de prairies, qu'on ne fait pas de fourrage; qu'il y a souvent trois récoltes par an dans les régions favorisées du nord-ouest; que, grâce à la perfection où les Chinois ont porté la pisciculture, les rivières et les viviers fournissent du poisson en quantité prodigieuse, — on se convaincra que la Chine produit grandement assez pour nourrir ses habitans.

Sans doute il y a eu des famines terribles, des catastrophes qui ont chassé d'une province des millions d'habitans, les rejetant au-delà des mers ou les forçant à émigrer à l'intérieur : mais c'étaient des causes passagères, aucune d'elles n'a persisté; et il y a tout lieu de croire qu'elles deviendront moins fréquentes et moins funestes. De 1842 à 1882, de singulières fluctuations se sont produites : on constate dans la province métropolitaine de Petchili une

(1) *The Middle Kingdom.*

(2) En 1882, la province de Hunan, où la population était le plus dense, comptait 822 habitans par mille carré; venait ensuite Shantung avec 557; au bas de l'échelle, Kwang-si avec 65, et Kan-su avec 62 habitans par mille carré.

diminution de 18 millions d'habitans; même diminution dans les provinces de Tchekiang et Kiang-Sou, toutes deux situées dans la vallée du Yang-tse; pendant la même période, le Yunnan s'accroissait de 6 millions, le Sze-Chuen de 45 millions d'habitans.

Les causes d'accroissement de la population en Chine n'ont pas cessé d'opérer : ce sont le soin apporté à la culture, la fertilité du sol, le souci qu'ont les parens de voir leurs fils mariés à dix-huit ans, le désir qu'ont les femmes de se marier à dix-sept; le partage égal des héritages entre les fils; les habitudes d'épargne enracinées dans le peuple; le caractère laborieux et l'habileté manuelle du Céleste. Si des Chinois se sont vus contraints de quitter leurs foyers pour aller chercher fortune à Cuba, au Pérou, aux États-Unis, dans les colonies britanniques, c'est par la même raison que d'autres ont dû émigrer à l'intérieur. Les provinces se peuplaient et se dépeuplaient tour à tour, suivant que les cataclysmes physiques ou les catastrophes sociales atteignaient l'une ou l'autre. Les inondations formidables de plusieurs grands fleuves, les longues et sanglantes rébellions des Taïpings et des musulmans ont été les principales de ces causes accidentelles. « Dans ses vastes domaines, la Chine a de la place pour tous ses prolifiques enfans. Elle n'a nul besoin de recourir à l'émigration; ce qu'il lui faut, c'est une organisation convenable qui répartisse également la population. Dans la Chine propre, particulièrement aux endroits qui furent les foyers de la rébellion des Taïpings, des terres en grand nombre sont tombées en jachère; en Mandchourie, en Mongolie, dans le Turkestan chinois, d'immenses espaces de pays sont demeurés vierges des atteintes de la charrue. Non-seulement pour des motifs économiques, mais aussi pour des raisons stratégiques, la colonisation de ces territoires excentriques est devenue indispensable. Le gouvernement impérial l'a reconnu récemment, et il n'a cessé depuis lors d'encourager, dans certaines parties très peuplées de l'empire, un mouvement centrifuge de la population (1). » Le développement des moyens de communication, en même temps qu'il facilitera cette colonisation intérieure, en rendant plus accessibles les districts situés à la périphérie, réduira la fréquence des famines en permettant aux inégalités des récoltes dans les diverses provinces de se compenser par des échanges opérés à temps.

Toutes ces raisons tendent à prouver que la Chine actuelle possède dans son sol des ressources suffisantes pour nourrir une population plus nombreuse encore que celle qu'elle renferme. Une dernière considération viendra rassurer les esprits tourmentés de la crainte d'une inondation humaine, inévitable dans l'avenir : l'in-

(1) Marquis Tseng.

dustrie moderne se crée en Chine, elle ne tardera pas à se développer; l'établissement de manufactures, l'exploitation des mines, l'introduction des chemins de fer, seront de nouvelles sources de richesse; elles feront vivre des milliers d'individus qui n'avaient jusqu'ici d'autre ressource que l'agriculture. L'industrie mécanique sera comme une soupape de sûreté ouverte aux énergies humaines dangereusement accumulées dans les provinces trop peuplées.

Ce n'est donc pas du danger d'être submergés par les flots pressés des fils de Han que se doivent inquiéter le vieux monde ni même les colons qu'il a envoyés coloniser les pays d'outre-mer.

S'il y a un péril chinois, c'est dans le développement économique qu'est appelé à prendre l'Empire du Milieu. Le temps est passé du dédain que les Célestes professaient pour les « barbares. » — « Il est grand temps, dit un remarquable document officiel de 1887 (1), que des mesures soient prises pour inoculer des forces nouvelles au corps de l'état; le seul moyen d'y parvenir est d'introduire l'étude de la science et des arts mécaniques de l'Occident. » En conséquence, ce rapport propose que, dans les programmes des examens, aux sujets traditionnels sur les classiques et la poésie soit ajoutée une épreuve de mathématiques. Et si ces examens du premier degré révèlent des talens capables de pousser plus loin ces études nouvelles, leurs noms seront enregistrés et ils seront admis à subir à Pékin un examen d'un ordre plus élevé sur les matières suivantes: philosophie, mathématiques, mécanique, art de l'ingénieur, tactique militaire et navale, artillerie de marine, *torpilles, droit international* (2), histoire.

Mais les sujets de Kwang-sü n'avaient pas attendu, pour se mettre au fait des procédés de « la science occidentale, » que le Tsung-li-Yamèn eût donné le signal de l'abandon définitif des préjugés traditionnels. Partout où les fils du Ciel sont entrés en contact avec les Européens, ils se sont mis à bonne école, et bon nombre d'entre eux ont surpassé leurs maîtres. Les étonnantes aptitudes du Chinois pour le commerce sont connues de longue date; l'expérience prouve aujourd'hui qu'il n'est pas moins habile industriel.

« Tous ceux qui visitent Singapour, Bang-Kok, Saïgon, Batavia, dit M. de Lanessan, sont frappés de l'importance prise dans ces villes par les commerçans et les ouvriers chinois : je ne parle pas de Hong-Kong, où les Européens sont noyés dans la population indigène... Ils y détiennent non-seulement le petit commerce et les

(1) « Mémoire du Tsung-li-Yamèn proposant un plan de réforme pour l'introduction des mathématiques et autres sciences occidentales dans les concours provinciaux et métropolitains pour l'admission aux emplois civils. » (12e année de Kwang-sü, 1887.)

(2) *Sic* dans le *Mémoire* officiel : Comment douter après cela que la Chine soit décidément entrée dans les voies de la « civilisation occidentale? »

petites industries, mais encore une grande partie des affaires commerciales et financières les plus importantes. A Singapour, on les voit partout dans les magasins, dans les bazars, dans les grandes maisons de commerce, sur les quais. A Bang-Kok, ils concentrent entre leurs mains tout le commerce du riz, l'industrie du décorticage des beaux paddys siamois et la majeure partie des scieries de bois de teck. En Cochinchine, c'est entre leurs mains que passent les 500,000 tonnes de riz ou de paddys que la colonie exporte chaque année. — Partout le voyageur retrouve le marchand et l'industriel chinois prêts à lui vendre ou à fabriquer pour lui quelque chose. A Shang-Haï, les Chinois sont les maîtres du commerce des thés ; dans tous les ports de la mer de Chine, les banques chinoises figurent parmi les plus importantes. Dans les grandes villes de l'Extrême-Orient, la concurrence existe non-seulement entre les commerçans chinois et les commerçans européens, mais encore entre les produits de la Chine et ceux de l'Europe, et la victoire appartient souvent aux premiers. »

La main-d'œuvre en Chine est à un prix dérisoire. Le manœuvre employé par un Chinois qui le défraie de tout, se contente d'un salaire mensuel de 1/3 à 2/3 de taël (soit de 2 fr. 50 à 3 fr. 75). L'Européen paie le même manœuvre, — qui doit subvenir à son entretien, — 3 ou 4 taëls par mois (de 18 fr. 75 à 25 francs). Dans les métiers exigeant un apprentissage et des connaissances techniques, l'abondance d'artisans consommés est telle que, grâce à la concurrence, les salaires restent toujours très bas.

Les travaux les plus délicats de la construction ou de la mécanique, dit encore M. de Lanessan, n'échappent pas plus que les autres à l'intelligence et à l'activité des ouvriers chinois. On les retrouve dans les grands ateliers de maçonnerie, de menuiserie, de charpente, de serrurerie aussi bien que dans les arsenaux. Ils y manient les outils les plus délicats et les plus modernes. — Le jour où parmi ces ouvriers dressés par nous, il s'en trouvera quelques-uns, une élite, qui, rentrant en Chine, y implanteront toutes ces industries, utilisant le merveilleux pouvoir d'adaptation de la race, le bon marché de la main-d'œuvre, la réserve inépuisable d'hommes, les matières premières de toute sorte que renferme en quantités infinies cet immense empire, ce jour-là ils seront en mesure de porter jusqu'en Europe la concurrence terrible qu'ils nous font déjà sur les marchés de l'Extrême-Orient. Et ce jour-là n'est peut-être pas éloigné de nous. Les habiles commerçans chinois, déjà en possession de capitaux énormes, d'une flotte commerciale considérable, sauront créer des débouchés à l'industrie chinoise. S'il y a peu de chances, selon nous, « de voir un jour une population jaune pulluler dans nos rues, » il est permis de prévoir

celui où les produits de la race jaune « encombreront les étagères de nos grands magasins. »

La Chine se met à construire des railways : plusieurs lignes sont en exploitation dans le Nord ; deux lignes viennent d'être ouvertes à Formose et de Tien-tsin à Tykoo. On peut croire que les railways se développeront aussi vite que les télégraphes. En 1880, il n'y avait pas 1 mètre de fil sur toute la surface de l'empire : aujourd'hui Pékin est relié à Shang-Haï, à Tien-tsin, à Canton, à Vladivostock, et à toutes les capitales de provinces ; Pékin est même relié à l'Europe par fil terrestre grâce à la jonction établie à Hong-Tcheng sur la frontière russo-chinoise près de Possiet. — La presse indigène progresse constamment ; elle s'étudie à instruire, à diriger l'opinion, à entretenir le sentiment national. Des encyclopédies, des dictionnaires traduits ou compilés des œuvres analogues de l'Occident, et renfermant une foule de détails techniques, sont publiés et vendus par milliers à des prix infimes.

La Chine se réveille. Ses rapports avec les puissances étrangères en subissent l'influence. La Chine a senti sa force ; elle s'est rendu compte qu'elle était une grande puissance, elle aussi ; elle s'apprête à jouer ce rôle. Sa diplomatie change d'allures ; elle quitte son attitude résignée, indifférente. Elle s'intéresse aux affaires du monde ; elle connaît l'Europe, ses dessous, les intérêts divergens des différentes nations ; elle profite de leurs rivalités. Elle veut être traitée sur le pied d'égalité : elle réclame contre les mauvais traitemens infligés à ses sujets, contre les mesures d'exception dirigées contre eux. Elle veut obtenir le droit d'avoir des consuls à l'étranger pour prendre en main leurs intérêts (1). Les diplomates qu'elle enverra au dehors seront recrutés parmi les jeunes mandarins que le Tsung-li-Yamên reconnaît la nécessité d'initier aux « sciences occidentales. » Le Tsung-li-Yamên en fait la franche déclaration dans le document cité ; il ne veut plus de purs lettrés, « de bavards creux » pour représenter la Chine au dehors. — La Chine est décidée à se faire respecter : sa diplomatie y veillera, appuyée par une armée solide et une marine puissante.

Aujourd'hui, l'*escadre* chinoise du Nord, qui faisait l'été dernier d'importantes manœuvres dans le voisinage de Port-Arthur, est déclarée, par les officiers de marine anglais eux-mêmes, égale au moins, sinon supérieure, — pour le matériel et l'armement, — à la *flotte* britannique dans les mers de Chine. Cette escadre

(1) Ce droit lui a été accordé *en principe* dans le dernier traité de commerce avec la France. Elle a simplement consenti à en ajourner l'exercice. Elle a déjà des consuls à San-Francisco, à Philadelphie, à New-York, à La Havane, à Singapour, au Japon, au Pérou.

chinoise comprend entre autres deux croiseurs Armstrong, le *Ching-Yuen* et le *Chi-Yuen*, construits en 1887, — et qui ont presque atteint la vitesse de 19 nœuds durant les manœuvres récentes. Il n'y a pas dans les mers de la Chine un seul croiseur anglais qui puisse les suivre. Les autorités navales chinoises viennent d'entreprendre la construction d'une série de torpilleurs à l'arsenal de Fou-tchéou, sur le modèle du *Yarrow*, sorti d'un chantier de la Tamise il y a environ deux ans, et qui est considéré comme presque parfait. « La flotte de Li-Hung-Chang ne prête pas à rire, disait récemment un Anglais bien informé ; bien dirigée, avec de bons équipages, elle serait pour notre flotte d'Orient un ennemi dangereux à attaquer. Or la flotte de Li, l'escadre Pei-Yang, n'est qu'une partie des ressources navales de la Chine. Quoique les escadres de Canton et de Fou-tchéou traversent une période critique, elles aussi sont en progrès, et, quand les trois flottes auront été réunies sous la même direction et le même contrôle, elles formeront une force imposante. »

Li-Hung-Chang travaille aussi à la réorganisation de l'armée. Et la France ni l'Angleterre ne peuvent oublier qu'en s'avançant au Thibet, en Birmanie, au Tonkin, en cherchant le contact de l'empire chinois, elles lui ont donné une prise directe sur elles.

Si nous n'avons pas cru devoir partager les craintes bruyantes des Australiens, si nous nous sommes refusé à prédire la submersion de la race blanche sous une immense nappe jaune, nous n'en avons pas moins reconnu que l'agitation antichinoise, qui se répand comme un mal contagieux de Californie aux îles Sandwich, des Sandwich en Australie, d'Australie aux Philippines, est le symptôme d'une lutte qui ne fait que de commencer. Elle s'annonce comme une lutte de races, mais elle sera surtout une lutte économique. Les armes employées seront l'activité industrielle et l'habileté commerciale. Peut-être verrons-nous notre marché écrasé, nos ouvriers réduits à la famine ; alors nous en viendrons aux expédiens que la nécessité pressante nous suggérera. Après avoir ouvert la Chine à coups de canon au nom de la civilisation, nous en viendrons à élever contre l'invasion des produits de l'extrême Orient notre muraille de Chine ; nous ferons des lois contre le Fils du Ciel, nous lui fermerons nos ports : nous retomberons dans la « barbarie » d'où nous prétendions l'avoir tiré. Les « barbares » seront vengés !

MAX LECLERC.

REVUE MUSICALE

La Servante maîtresse, de Pergolèse. — Théâtre de l'Odéon : *les Erinnyes*, tragédie antique de M. Leconte de Lisle, musique de M. Massenet.

On ne s'ennuie pas toujours dans le monde, et je sais un salon parisien où l'on a passé dernièrement une soirée tout artistique. J'aimerais à nommer ce salon, ne fût-ce que par reconnaissance; mais on me l'a défendu, et je n'ai le droit de remercier des maîtres de maison très aimables et trop modestes, qu'à la condition de ne pas écrire leur nom, surtout ici.

C'est *la Servante maîtresse* que nous avons eu la bonne fortune d'entendre, *la Servante maîtresse* négligée depuis trop d'années. S'il est un chef-d'œuvre, pourtant, que l'Opéra-Comique n'ait pas le droit d'oublier, c'est celui-là qui fut le premier. Le perpétuel honneur du répertoire serait bien dû à un enfant du beau pays qui nous aimait naguère, à un enfant dont le génie de vingt ans créa notre art national et cette langue musicale que nous parlons encore, « qui nous vint d'Italie et qui lui vint des cieux. »

Et puis, dans l'histoire de la littérature et des arts, il est des noms sympathiques entre tous, de poétiques figures qu'environne un prestige mélancolique. Aux jeunes hommes de talent tombés sur le seuil de la maturité et de la gloire, aux Pergolèse, aux Vauvenargues, aux Hérold, aux Regnault, aux Bizet, nous donnons une place privilégiée dans notre mémoire et dans notre cœur. Nous les chérissons d'une tendresse plus vive et qui veut racheter la hâte de la mort, ceux dont la destinée fut incomplète, qui semblaient nés pour l'orgueil et la joie de leurs contemporains et ne sont nés que pour l'admiration et le regret de la postérité.

Pauvre Pergolèse! On ne citerait peut-être pas un homme illustre

mort aussi prématurément. Il s'éteignit à vingt-six ans, usé par une phtisie pulmonaire que ne put guérir ni le soleil de Naples, ni la paix cherchée dans le cloître des Franciscains de Pouzzoles. D'autres causes, dit-on, hâtèrent sa fin. Les uns prétendent qu'il aima trop les femmes: d'autres, qu'il aima trop une femme. Le savant archiviste de je ne sais plus quel conservatoire italien, le chevalier Francesco Florimo, s'autorisant de certains papiers de famille trouvés chez le prince de Colobrano, a popularisé le roman que voici, et mis le dernier rayon à l'auréole de poésie et de malheur qui ceignait déjà cette jeune tête.

Pergolèse aimait une de ses élèves, Maria Spinelli, qui lui rendait sa tendresse. Mais un soir, les trois frères de la jeune fille entrèrent dans la chambre de leur sœur, et, l'épée nue, ils lui firent jurer, sous menace de mort, qu'avant deux jours elle renoncerait à son amour et choisirait un époux plus digne d'elle. Le lendemain, Maria prit le voile : elle avait choisi le fiancé divin. Peu de mois après, les cloches du couvent sonnaient la mort de sœur Maria. Pergolèse, consumé par la maladie qui déjà le dévorait, les yeux creusés par la fièvre et par le chagrin, voulut diriger lui-même le *Requiem* qu'on chanta pour sa bien-aimée. Si la légende n'est pas mensongère, quelles plaintes durent s'exhaler des orgues, jouées par les mains tremblantes de ce mourant auprès de cette morte! « *Tre giorni son che Nina.* Il y a trois jours que Nina est endormie, et ce sommeil la tue! Fifres et timbales, retentissez! Réveillez ma Ninette et qu'elle ne dorme plus! » Vous vous souvenez de cette poignante *canzone* qui suffirait à la gloire d'un maître. C'est elle qui dut retentir, le jour de l'enterrement de Maria, sous les voûtes de la chapelle, et jamais la fameuse gamme *svegliate la mia Ninetta,* cette gamme si simple et si désespérée, n'aura déchiré l'air d'un si affreux sanglot. L'infortuné appelait en vain à son secours toutes les voix de ses orgues chéries et tous les cris de son cœur: sa Ninette dormait le sommeil dont on ne s'éveille pas, et un an plus tard, en 1736, il alla lui-même s'endormir auprès d'elle.

Mais laissons la musique d'église et de deuil pour l'œuvre qui fut le sourire, le rire même de Pergolèse, *la Servante maîtresse. La Serva padrona* fut représentée pour la première fois à Naples en 1733, sur le petit théâtre San Bartolomeo, avec un succès prodigieux. Au mois d'août 1752, les bouffons du signor Bambini la donnèrent à l'Opéra de Paris, et l'on sait quel tapage s'ensuivit, quelle illustre querelle, et enfin, sur la scène française, quelle lignée de chefs-d'œuvre. En 1754, deux ans après sa première apparition en italien, *la Servante maîtresse* reparut, accommodée à la française par Baurans, ancien substitut au parlement de Toulouse, répétiteur au lycée Louis-le-Grand, lié avec Laruette, Mme Favart, Jean-Jacques et les bouffonistes du café Procope, et qui depuis longtemps attendait dans une demi-misère une occasion

de montrer ses talens. Il profita de celle-ci, qui était bonne. Mme Favart créa le rôle de Zerbine : *la Servante maîtresse* alla aux étoiles comme *la Serva padrona*, et fit sinon la fortune, au moins l'aisance du traducteur.

Dès qu'on veut remonter à l'origine d'une œuvre un peu ancienne, on rencontre l'incertitude et l'obscurité. L'édition en italien et l'édition en français de *la Servante maîtresse*, bien qu'à peu près contemporaines, ne sont pas entièrement conformes. L'édition en italien porte cet avertissement en première page : « L'éditeur de cet ouvrage le donne au public non dans l'état de mutilation où l'on a été contraint de le mettre à l'Opéra de Paris pour satisfaire l'impatience des spectateurs, mais entier et tel qu'il fait depuis trente ans l'admiration publique sur tous les théâtres de l'Europe. »

L'éditeur parle de mutilation et cependant la partition française renferme des morceaux qui ne se trouvent pas dans la partition italienne : par exemple, le premier air de Zerbine, lutinée par Scapin ; un air de Zerbine encore, au début du second acte : *Vous, gentilles jeunes filles!* enfin quelques récitatifs, notamment celui de Zerbine : *Jouissez cependant du destin le plus doux*, avant son grand air des adieux.

En revanche, le récitatif courant de la partition italienne est remplacé dans la partition française par le dialogue parlé. La partition française ne porte pas non plus trace d'un duo charmant où les deux fiancés enfin d'accord s'expliquent mutuellement l'état de leur cœur. L'une sent comme des coups de marteau, d'un petit marteau, *martellino d'amore* : *Tipiti, tipiti, tipiti!* Chez le vieux barbon, c'est un vrai tambour d'amour qui bat la charge : *Tapata, tapata, tapata!* et l'écho de ce *tapata*, que le bonhomme roule de sa grosse voix de basse, est imité, naïveté charmante, à moins que ce ne soit malice, par de frêles *pizzicati* qui semblent railler Pandolfe et le défier de faire en amour autant de bruit qu'il s'en promet.

Bien que privée de ce ravissant duo et augmentée de quelques pages dont nous n'avons pas le loisir de discuter ici l'authenticité, parfois probable, parfois douteuse, *la Servante maîtresse* nous a enchanté. Grétry disait avec raison de Pergolèse : « Il naquit et la vérité fut connue, et cette vérité de déclamation qui caractérise ses chants est indestructible comme la nature. » L'opéra-comique, l'opéra, le drame lyrique ont passé sur cette opérette de génie et elle demeure : elle a cent cinquante ans et pas une ride. Un demi-siècle avant de paraître, Mozart avait été annoncé au monde : on l'avait entrevu, et pour ceux qui croient à la migration des âmes, l'auteur des *Nozze di Figaro*, cet Allemand à demi Italien, dut ressembler à Pergolèse revenu. Le premier air de *Don Giovanni* rappelle le premier air de *la Serva padrona*, et le pathétique récit avant le dernier air de Pandolfe est traversé des mêmes gammes que le duel de don Juan et du Commandeur.

Qu'on ne crie pas au paradoxe sous prétexte de parallèle. Sans for-

cer le chef-d'œuvre, on peut, on doit en sentir la grandeur, que dis-je, la tristesse. C'est le sourire, le rire même de Pergolèse, oui; mais on sait depuis Homère que le rire est voisin des larmes. Il n'y a pas moins de mélancolie, d'ironie amère dans *la Servante maîtresse*, que dans *le Misanthrope, l'École des Femmes* ou *George Dandin*. Pandolfe, Arnolphe, les deux noms ne riment pas seulement pour l'oreille. Pandolfe est ridicule, mais ridicule à faire pitié. Cette apothéose de la servante, comme on disait jadis, de la bonne comme on dit maintenant, qu'est-ce autre chose que l'aveu douloureux, presque honteux, de notre faiblesse, de notre lâcheté, de notre duperie? Est-il ici assez rabaissé, vulgarisé, je dirais presque encanaillé, l'éternel féminin! Et le masculin, non moins éternel que son compère, fait-il assez pauvre figure! A l'inverse de je ne sais plus quelle cuisinière du Palais-Royal, la Gotte de M. Meilhac, je crois, Pandolfe aime au-dessous de lui. Il aime avec son vieux cœur, avec ses vieux sens, avec sa pauvre âme et son pauvre corps sénile. Il aime à demi par désir libertin, à demi pour assurer les dernières aises de sa vie, le service de sa table et peut-être un peu les autres. Il a beau trouver çà et là des accens de véritable et presque touchant amour, de cet amour l'expression paraît bouffonne; on pressent que les faibles témoignages en seront grotesques. Au fond, on ne saurait plaindre véritablement le bonhomme, qui voit le piège et s'y jette. On rit de sa sottise présente et de sa punition prochaine; on en rit avec la coquine, si hardie à offrir, à vendre son impudique et triomphante jeunesse; on trouve que le vieux galant ne vaut guère mieux que sa soubrette, que tout cela est malheureux et misérable et que cette ravissante comédie musicale ne prête pas seulement à rire.

Quoi! tant de choses dans *la Servante maîtresse!* Mais oui, comme dans les véritables chefs-d'œuvre, qui disent tout en peu de mots, ou de notes, avec une entière simplicité et un naturel parfait, par des moyens dont on ne sait ce qu'on doit admirer le plus : la puissance ou la sobriété. Chacun des morceaux de *la Servante maîtresse* est traité pour ainsi dire symphoniquement. L'idée y est suivie, présentée sous mille formes toutes dérivées de la forme primitive et la ramenant par mille reprises ingénieuses et cependant aisées. Quant aux récitatifs, à peine soutenus d'un semblant d'harmonie et d'une orchestration presque nulle, ils atteignent à une intensité et à une vérité d'expression que les combinaisons d'accords modernes et les recherches de timbres n'ont peut-être pas augmentées.

Que M. Paravey ne fasse pas la sourde oreille; qu'il reprenne bien vite *la Servante maîtresse*, et M. Taskin, un Pandolfe étourdissant, Mlle Samé, la plus madrée des Zerbinette, friponne à souhait sans être coquine, retrouveront au théâtre le succès du salon.

M. Porel n'a pas attendu, pour reprendre *les Érinnyes*, qu'on les jouât en ville. Ce n'est pas là une comédie de société, et l'on raconte qu'aux

représentations sur le théâtre d'Athènes de la trilogie eschylienne, l'émotion précipita parfois chez quelques spectatrices le dénoûment d'une situation que les Grecs, peuple d'artistes, ne qualifiaient pas, comme nous, d'intéressante. Si l'incident ne s'est pas encore produit à l'Odéon, c'est à M. Massenet que les dames en sont redevables, car M. Leconte de Lisle a fait ce qu'il a pu. Loin de tempérer l'horreur du drame antique, il l'a plutôt exagérée. Il a supprimé la troisième partie de la trilogie : *les Euménides*, qui atténue chez Eschyle la barbarie des deux autres. *Les Euménides*, c'est non pas l'absolution, car les voix de l'Aréopage demeurent partagées, mais l'excuse d'Oreste, que les dieux ne pouvaient laisser accabler sous le crime auquel eux-mêmes l'avaient poussé et contraint. C'est la part faite enfin aux idées morales, philosophiques et religieuses qui commencent à poindre ; c'est, dans une humanité jeune encore et courbée sous une fatalité crue, jusqu'alors inévitable et irresponsable, c'est l'avènement ou du moins l'approche de la liberté, de la justice et de la charité. Nous aimerions suivre à travers les siècles, de l'*Œdipe* de Sophocle à l'*Hamlet* de Shakspeare ; le progrès de ces idées plus clémentes et de ces principes plus doux, mais une pareille étude dépasserait à la fois notre compétence et notre loisir. Contentons-nous de louer l'admirable forme donnée par M. Leconte de Lisle à son imitation de *l'Orestie*, ces vers impassibles et impeccables, ces tirades froides et sonores qui s'ajustent et retentissent en se joignant comme des plaques d'airain.

Tout autre est la musique de M. Massenet, et c'est par le contraste surtout qu'elle enchante. Aux effroyables beautés du drame elle mêle sa charmante douceur. D'un sujet atroce, M. Massenet a dégagé les grâces furtives. Il ne pouvait et personne ne pourrait, je crois, mettre en musique cette série d'assassinats. Gluck lui-même eût reculé devant la royale boucherie. L'horreur est absente de l'œuvre de M. Massenet, mais non pas la mélancolie, qui la voile tout entière. Elle est d'abord dans le début de l'ouverture, dans une marche funèbre attristée par des altérations de notes qui donnent à l'ensemble une couleur antique. Elle est aussi dans la rêverie de Cassandre, dans un bref retour vers le passé, de la prophétesse qui recule devant l'effrayante vision de l'avenir. Tant qu'elle maudit et qu'elle menace, la musique se tait. Mais voici que les imprécations s'apaisent, que l'âme se détend :

Citadelle des rois antiques! Palais! Tours!..
Cheveux blancs de mon père auguste et de ma mère!
Sables des bords natals où chantait l'onde amère!
Fleuves! Dieux fraternels, qui dans vos frais courans
Apaisiez vers midi la soif des bœufs errans,
Et qui le soir, d'un flot amoureux qui soupire,
Berciez le rose essaim des vierges au beau rire!

Alors la plainte de l'orchestre accompagne et berce la plainte de la jeune fille.

Voici encore un adorable soupir : *la Troyenne regrettant sa patrie*, le bijou de la partition. Pourquoi déplacer cette page, pourquoi la jouer, avec les deux autres qui l'encadrent, en guise d'entr'acte et non de divertissement dansé, ou plutôt mimé ? Je voudrais, tandis qu'elle se déroule, voir se dérouler aussi le cortège des vierges esclaves, voir Cassandre assise et silencieuse, soutenant d'une main son front pensif et regardant vaguement devant elle : *Pontum adspectabant flentes*. Elle écouterait la phrase délicieuse exposée d'abord par le hautbois, l'instrument de toutes les détresses. Le violoncelle répond à son tour par un sanglot plus profond. De temps en temps une clarinette, avec quelques notes sereines, essaie, mais en vain, d'apaiser l'immense douleur, qui s'épanche en flots de plus en plus abondans. Tous les instrumens à cordes gémissent à la fois et de toutes les harpes les notes ruissellent comme des pleurs. Mille regrets surgissent dans l'âme, regrets de la terre, du ciel, des eaux de la patrie ; regrets du temple et de la maison, regrets des frères et du fiancé couchés sanglans dans la poussière : et tous ces regrets se fondent ensemble, et chacun apporte plus d'amertume au cœur, une larme de plus aux yeux.

Partout dans cette partition la tristesse : mais nulle part l'épouvante; des pleurs, mais pas de sang. Entre les deux parties du drame, quand va revenir Oreste, roulant d'horribles desseins dans sa tête aux yeux fous, quelle musique l'annonce ? Une phrase de violons superbe, mais chargée d'une douleur plus amère que farouche, pleine de souvenirs et de regrets plutôt que de ressentiment et de haine.

Ailleurs encore, écoutez la marche mélancolique des choéphores, semant de pâles glycines la tombe du maître. Quelle suavité, quelle tendresse ! De quelle douceur enfin l'adorable mélodie du violoncelle enveloppe la prière d'Electre, de la pieuse orpheline qui la première ose ici parler de pardon et de miséricorde, et supplie seulement les dieux de la garder plus chaste et moins audacieuse que sa mère ! En vérité, de la sauvage tragédie, M. Massenet a tout adouci. Il a fait son miel dans la gueule du lion, et sa délicate partition ressemble à quelque gracieuse guirlande que la main d'un artiste moderne, de M. Chapu par exemple, aurait sculptée sur les blocs cyclopéens de la vieille Argos.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS DE CHARLES DICKENS.

L'Inimitable Boz, par M. Robert du Pontavice de Heussey. Paris, 1889; Quantin. — *Écrivains francisés*, par M. Émile Hennequin. Paris, 1889; Perrin.

De tous les grands romanciers de l'Angleterre encore contemporaine, Charles Dickens passe communément, je ne dis pas pour le plus Anglais, mais pour le plus « Londonien. » Si cela voulait dire qu'ayant aimé Londres jusque dans ses « verrues, » l'auteur de *David Copperfield* et de la *Petite Dorrit* l'a mieux connue et mieux décrite que personne, on pourrait déjà disputer, puisque je vois que de bons juges ont trouvé dans ses descriptions londoniennes plus d'imagination, et au besoin de fantaisie, que de ressemblance ou d'exactitude. Mais si cela veut dire plutôt qu'Anglais de race et de tempérament, des Anglais seuls peuvent mettre à son prix l'originalité de Dickens, il ne reste plus alors qu'à expliquer comment le plus Anglais des romanciers en est devenu le plus universel ou le plus Européen, le plus lu, le plus goûté en Allemagne ou en France, et son œuvre, comme son nom, de beaucoup les plus populaires. Ni Bulwer, en effet, ni Thackeray lui-même, ni Charlotte Brontë, ni George Eliot n'ont pu faire hors de leur patrie une fortune égale à celle de Dickens. Et cependant, s'il fallait faire un choix, ou distribuer des rangs, est-ce *Barnabe Rudge* que l'on placerait au-dessus du *Dernier des Barons*, ou la *Petite Dorrit* au-dessus de *Pendennis?* et, dans l'œuvre entière de Dickens, que trouverait-on de comparable à *Jane Eyre* ou à *Silas Marner?*

Vous ne chercherez pas de réponse à ces questions dans le livre que vient de consacrer à la mémoire de Dickens, — sous le titre un peu prétentieux de l'*Inimitable Boz*, — un compilateur breton qui re-

pond au nom de M. du Pontavice de Heussey. M. du Pontavice ne se fâchera pas, je l'espère, que l'on parle de lui comme il parle lui-même de M. Scherer et de M. Taine ; — avec une désinvolture qui sent son gentilhomme de lettres, ou peut-être son provincial, — mais qu'en vérité ni ses nombreux travaux, ni son talent, ni l'éclat de son nom n'autorisent encore. Les opinions sont libres; mais, pour avoir rectifié l'insignifiante erreur qu'il aurait, nous dit-on, commise, en faisant de Wilkie Collins le beau-frère de Charles Dickens, on ne traite pas d'égal avec M. Scherer, et encore moins lui fait-on la leçon. En revanche, et après avoir écrit soi-même l'*Inimitable Boz*, on peut être assuré que l'on n'approchera jamais que de très loin l'auteur de l'*Histoire de la littérature anglaise;* et il serait décent de laisser voir qu'on s'en doute. M. du Pontavice de Heussey, qui croit avoir découvert Dickens, n'a vraiment pas, si je puis ainsi dire, la découverte assez modeste; et cela seul pourrait suffire à nous mal disposer pour lui. Mais la lecture attentive de son *Inimitable Boz* n'a pas modifié cette première impression; et cette exagération de l'éloge ou du panégyrique serait capable de nous rendre injuste à notre tour pour Dickens lui-même, s'il fallait faire porter à un grand écrivain la responsabilité des maladresses de son biographe.

M. du Pontavice nous dira que son *Étude* n'était et ne veut être « qu'historique et anecdotique. » C'est au contraire l'intérêt de celle de M. Emile Hennequin que d'être d'abord et surtout « critique et scientifique. » Nos lecteurs se rappelleront-ils, à ce propos, qu'il n'y a pas encore un an nous leur parlions ici même de M. Émile Hennequin, et de son premier livre un peu mêlé, un peu paradoxal, un peu obscur, mais d'ailleurs si curieux sur *la Critique scientifique?* Il s'efforçait d'y démontrer : « qu'il y aurait entre les esprits des liens électifs plus libres et plus vivaces que cette longue communauté du sang, du sol, de l'idiome, de l'histoire et des mœurs qui paraît former et départager les peuples; » et l'observation était bien simple, mais on ne l'avait pas encore faite. Son *Étude sur Charles Dickens* en est une application. Trop sévère d'ailleurs pour l'auteur de *David Copperfield,* injuste même si l'on veut, et d'autant plus qu'il se montre, dans ce même volume, trop favorable à celui des *Frères Karamasof* et des *Souvenirs de la Maison des Morts,* — qui n'est qu'un Dickens russe, plus mystique et plus exalté seulement que l'anglais, — M. Emile Hennequin n'en a pas moins mis en pleine lumière quelques-uns des défauts trop réels de Dickens. Mais ce qu'il a mieux fait voir encore, c'est précisément ce que les qualités prétendues locales de Dickens avaient au contraire d'universel; que sous l'Anglais qu'il a l'air d'être, on trouve sans peine un romancier, je n'ose pas dire de tous les temps, — car l'avenir seul en décidera, — mais européen; et un artiste ou un poète enfin dont les succès, la popularité singulière, et la réputation jusqu'ici persistante

ne peuvent suffisamment s'expliquer que par des causes aussi générales qu'elles-mêmes.

Je suis bien de cet avis. On a trop longtemps expliqué par l'influence de la race ou de l'hérédité, nous expliquons trop souvent encore aujourd'hui, des particularités qu'il suffirait peut-être d'avoir étudiées de plus près pour les expliquer autrement. Si, par exemple, les romans de Dickens, en général, et quoi qu'en dise M. du Pontavice, — qui ne connaît rien au-dessus de Dickens, — si *le Magasin d'antiquités*, si *la Petite Dorrit*, si *Martin Chuzzlewit*, si *Dombey et fils* sont mal composés, sans logique et sans art, un peu à l'aventure et au hasard de l'inspiration, dirons-nous, comme on l'a dit, qu'ils soient bien anglais en cela? Mais nous savons assez que ni les romans « bien composés » ne manquent dans la littérature anglaise, quand ce ne serait que les meilleurs de ceux de Richardson ou de Walter Scott, *Clarisse Harlowe* ou *Ivanhoé*, ni les romans « mal composés » dans notre littérature, à nous, où cependant la composition a toujours passé pour le premier mérite. Est-ce que les romans de Le Sage sont bien composés? ou les romans de Marivaux? ou tous les romans de Balzac? ou tous ceux de George Sand, *Valentine* elle-même, ou encore *Consuelo, la Comtesse de Rudolstadt, le Compagnon du Tour de France?* A vrai dire, les romans de Dickens ne sont mal composés que parce qu'ils sont tous ou presque tous improvisés; parce qu'ayant adopté, comme la plus commode, la composition « à tiroirs, » le romancier l'a ensuite exploitée comme la plus lucrative; et parce qu'enfin n'ayant jamais écrit, comme l'on dit, qu'avec son « tempérament », il n'a jamais eu d'un véritable artiste que les dons qu'on apporte et qui se fortifient par leur propre exercice, mais aucune ou bien peu des qualités qui s'acquièrent.

Est-ce peut-être encore le goût fâcheux qu'il a pour les combinaisons du mélodrame que l'on prétendra rapporter à son origine anglaise? Comme si c'était en Angleterre que fussent nés les Pixérécourt, les Bouchardy, les Ponson du Terrail, les d'Ennery! Mais ce qu'on dira, c'est que ce goût fut celui de son temps, aussi bien chez nous qu'en Angleterre, et dans le roman comme au théâtre, ainsi que le prouveraient au besoin *les Mémoires du diable*, de Frédéric Soulié, *le Juif errant*, d'Eugène Sue, *les Mohicans de Paris*, d'Alexandre Dumas, *les Misérables*, de Victor Hugo. J'ajouterai seulement qu'étant né « peuple » Dickens l'est toujours demeuré. Dans une société très aristocratique, ni ses succès n'ont adouci l'amertume des souvenirs qu'il a toujours gardés de sa misérable enfance, ni son talent ou son génie, si l'on préfère ce mot, n'ont jamais triomphé d'une certaine vulgarité de son éducation première. Il aimait du mélodrame les émotions fortes, comme il aimait du roman d'aventures jusqu'aux invraisemblances. Faut-il être Anglais pour cela? Je n'en vois pas la nécessité. Ce goût pourrait m'étonner si je le rencontrais dans un *fellow* de

Cambridge ou d'Oxford. Chez le fils de John Dickens, commis aux écritures dans les bureaux de la marine, son origine, et ce que nous savons qui lui manqua d'heureux exemples, me suffisent. Ce ne serait que s'il avait eu les goûts de Byron ou de Shelley qu'il y aurait lieu de s'enquérir; mais il ne les a pas eus; et, sans y voir plus de mystère, sa condition fit de lui ce qu'elle en aurait fait s'il était né à Rochefort ou à Lorient au lieu de Portsmouth, Français au lieu d'être Anglais; — et que d'ailleurs il eût eu son talent.

Mais ce qu'il semble que l'on trouve en lui de plus Anglais que tout le reste, c'est la manie de moraliser, de faire servir l'art à des fins utilitaires qui ne seraient pas les siennes, et d'user du roman comme du journal, de la tribune ou de la chaire. Non-seulement il y a toujours de la morale dans les romans de Charles Dickens; mais il y a une « moralité; » quand encore il ne s'y propose point, comme dans *Nicolas Nickleby*, la réforme des établissemens d'instruction secondaire, ou, comme dans *la Petite Dorrit*, l'abolition de la contrainte par corps en matière de dettes; — et voilà, dit-on, qui est tout à fait anglais. Je ne veux pas toucher incidemment une question qui demanderait, pour être traitée selon son étendue, d'être avant tout traitée pour elle-même : c'est la question de la moralité dans l'art, voisine ou réciproque de la question de l'art pour l'art. Mais j'avais pensé jusqu'ici qu'il n'y a rien de plus français que cette manière d'user du théâtre ou du roman, et depuis qu'on a traduit chez nous les romans de Tolstoï et de Dostoïevsky, je ne trouve aussi rien de plus russe. S'il faut faire honneur à Dickens d'avoir provoqué dans son pays des réformes législatives, il me paraît difficile au moins de refuser à M. Alexandre Dumas, à M. Emile Augier, à George Sand, celui d'avoir dans le même temps obtenu des pouvoirs publics le rétablissement du divorce. Et, en nous plaçant à un point de vue plus général, si l'on dit que les romans de Dickens sont « honnêtes, » en ce sens que l'adultère n'en fait pas habituellement la fable, cela prouvera tout simplement qu'en France le grand talent s'est trouvé par hasard, en ce siècle, du côté de l'amour, et en Angleterre, au contraire, du côté de la famille. Mais c'est ici justement qu'il faut dire que le public français s'accommoderait tout aussi bien que le public anglais d'un roman « honnête » et « moral, » puisque leur « moralité » même est une des raisons du plaisir qu'il a pris à la lecture de ceux de Dickens.

Assurément, je ne veux pas démontrer que Dickens soit un romancier français; et, au contraire, je le tiens pour Anglais autant qu'on le puisse être. Je dis seulement que, d'être Anglais, cela ne consiste pas à différer de tous points d'un Français ou d'un Allemand; et qu'en histoire, mais surtout en critique, il faut faire attention de ne pas confondre avec le caractère de sa « race » les particularités qui font l'originalité d'un poète ou d'un romancier. Quelque Anglais que soit

Dickens, il est d'abord Dickens, et non pas Anthony Trollope ou le capitaine Mayne-Reid. C'est mon premier point, et le plus important peut-être, et cependant c'est celui dont on s'inquiète le moins, quand on cherche dans un grand poète ou dans un grand romancier « l'expression » de sa race. Il est de son temps ensuite, qui est le XIXe siècle, où ce qu'il peut y avoir de Saxon dans un Anglais de Portsmouth est aussi difficile à démêler que ce qu'il y a de Gaulois, de Romain, ou de Germain, dans M. Xavier de Montépin ou dans M. Émile Richebourg. Et il est homme sans doute aussi, c'est-à-dire doué d'une nature de sensibilité, d'imagination, de talent, analogue à celle des lecteurs qui l'aiment, puisqu'ils ne l'aimeraient pas sans cette analogie, si même on ne doit dire qu'ils ne l'aiment qu'en raison de cette analogie. Le reste vient alors; et, dans un Dickens ou dans un Balzac, alors, quand on a reconnu, débrouillé, défini ce que je viens de dire, on peut rechercher ce qu'ils ont l'un et l'autre de proprement anglais ou français. Ce n'est jamais qu'assez peu de chose; et plus nous irons désormais, plus on peut croire que ces différences iront elles-mêmes s'atténuant, jusqu'à ce qu'elles s'évanouissent dans l'indistinction d'une forme universelle. Ne commençons-nous pas à comprendre ou même à sentir le chinois; et le général Tcheng-ki-tong n'est-il pas un prosateur français ?

Si cependant, à toute force, il fallait indiquer chez l'auteur de *David Copperfield* un trait qui fût plus particulièrement anglais, je pense qu'on le trouverait dans la nature de son imagination grossissante, pullulante, si l'on peut ainsi dire, et surtout déformante. « Peu d'auteurs décrivent autant que Dickens, nous dit à ce propos M. Émile Hennequin, et peu sont aussi inhabiles à reproduire les aspects pittoresques de la campagne... Chose plus étrange encore, cet écrivain, qui a passé son enfance à rôder par les rues de Londres, et qui, dans son âge mûr, avant de se mettre à une de ses œuvres, éprouvait le besoin de parcourir la ville, de prendre un bain de foule, donne de cette désolante et monumentale métropole une image si fantastique, déformée, poussée au grotesque et à l'amusant, qu'on la prendrait, dans ses livres, pour quelque double grossi et enfumé de Nuremberg ou de Harlem. » Les Anglais trouveront peut-être ce jugement bien sévère, et, sans connaître assez Londres pour oser y contredire, je crains qu'il ne le soit en effet. Dickens, en général, semble partir d'une représentation fragmentaire, mutilée même, si l'on veut, très nette pourtant, et d'une vision souvent étroite, mais d'autant plus précise, et surtout très intense de la réalité. C'est même pour cette raison, et M. Hennequin lui-même en a fait ailleurs la remarque, qu'un ou deux traits de plume, — on pourrait dire de crayon, — lui suffisent à tracer d'inoubliables silhouettes. Le personnage « ressemble; » il est réel, il est vivant, on croit le voir; que faut-il davantage? et l'être humain,

que l'on a cru quelquefois trop simple, est-il vraiment toujours aussi compliqué qu'on l'enseigne aujourd'hui ?

Mais ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'en traversant le milieu de l'imagination de Dickens, les objets se déforment, prennent des aspects insolites, pour ne pas dire hétéroclites, se changent en une caricature ou une parodie d'eux-mêmes, s'animent d'une vie qui n'est plus la leur, dont il faut seulement s'empresser d'ajouter qu'elle n'est pas pour cela moins intéressante ni surtout moins poétique. Dickens a excellé dans l'art d'entendre et de rendre le langage que parlent les choses; il en a souvent exprimé l'âme; et je consens, si l'on y tient, que ses descriptions ne soient pas exactes; mais, qu'on m'accorde alors qu' elles sont mieux qu'exactes. « Les bureaux de *Dombey et fils,* dit encore M. Hennequin, la prison pour dettes dans la *Petite Dorrit,* l'intérieur de pêcheurs dans *David Copperfield,* l'Amérique de *Martin Chuzzlewit,* les avocats et les avoués de *Bleak House* seront considérés par tout homme sachant la vie comme des milieux de fantaisie, des descriptions édulcorées, ou forcées, au contraire, au grotesque et à l'odieux.» Cela dépend encore; et — passant condamnation sur l'Amérique de *Martin Chuzzlewit,* qui peut-être n'était pas si « fausse » il y a tantôt un demi-siècle, — puisque je crois respirer les odeurs de la plage toutes les fois que je rentre dans le bateau de Daniel Peggotty, c'est sans doute qu'une vérité supérieure à celle d'un inventaire ou d'un récolement n'y fait pas absolument défaut. L'imagination de Dickens est représentative au plus haut degré des choses qu'elle veut nous faire voir, et si l'on prétend qu'il ne verrait pas juste, nous en serons quittes pour dire qu'il crée ce qu'il croit voir, et que nous croyons le voir comme lui.

Cette forme ou cette nature d'imagination est-elle d'ailleurs exclusivement anglaise? Je croirais volontiers, pour ma part, qu'elle n'est pas sans quelques rapports avec celle de Balzac, ou celle encore de Victor Hugo, et, au besoin, je le prouverais. Eux aussi, comme Dickens, ils ont l'imagination naturellement déformante. Seulement, pour beaucoup de raisons, dont la principale est toujours celle-ci, qu'ils sont l'un Hugo, l'autre Balzac, et le troisième Charles Dickens, la déformation de l'objet ne s'opère pas de la même manière, ni conséquemment dans le même sens. On avouera peut-être qu'entre les trois si Dickens, comme je le pense, est le moins maître de lui-même, le moins conscient de ce qui se passe en lui, le moins capable enfin de régler son imagination, ce n'est pas au moins en qualité d'Anglais.

Il a le sens du comique, d'abord, ou plutôt celui de la caricature, et quand ses personnages dévient de la logique de leur caractère, ou que ses descriptions s'éloignent de la réalité, c'est habituellement pour tourner au grotesque. Sa plaisanterie n'est pas toujours très fine ; la qualité de son *humour* est même souvent douteuse; il abuse de

certains procédés. Mais les effets sont irrésistibles : il faut que le fou rire éclate, et qu'il nous secoue, malgré qu'on en ait. Je songe à Sam Waller, au capitaine Cuttle, à Richard Swiveller, à Mrs. Gamp, à M. Micawber, à toute cette galerie d'originaux qui font eux-mêmes si complaisamment dans les romans de Dickens, les honneurs, si je puis ainsi dire, de leurs vices ou de leurs ridicules. N'ont-ils peut-être d'autre objet que de nous faire rire? On serait tenté de le croire; et que, publiant, comme il faisait, ses romans par livraisons, quand un de ses grotesques avait réussi, Dickens, qui n'avait pas de grands scrupules d'artiste, l'exploitait, tout bonnement, comme un élément de succès. Mais il s'y intéressait; mais, en tout cas, Thackeray lui-même n'en a pas inventé davantage ni de plus amusans; mais ils traduisent enfin toute une part de la vie humaine, où le ridicule abonde, et, selon la formule romantique, où nous le voyons sans cesse, comme pour s'en moquer, se mêler au tragique.

Ce qui n'est guère moins caractéristique des romans et du tempérament littéraire de Dickens que l'art de provoquer le rire, c'est le don de faire couler les larmes. Rien de plus rare, on le sait, ni de plus particulier qu'une telle alliance. Ceux qui nous font rire ne nous font point pleurer; et, pour ne pas sortir d'Angleterre, si Thackeray, si Sterne, si Fielding, si Swift, si Addison et généralement tous les grands *humoristes* ont excellé dans la caricature, on pourrait avancer que, généralement aussi, le plaisir de railler a tari en eux jusqu'aux sources de celui de sentir. Il en est de même parmi nous, où les Regnard, les Le Sage, les Piron n'eussent pas été moins embarrassés de nous tirer des larmes que Prévost, que Bernardin de Saint-Pierre, que George Sand de nous faire rire. Je sais d'ailleurs ce que l'on peut dire en faveur de l'auteur du *Voyage sentimental* et de *Tristram Shandy*. Mais, après bien des efforts et bien des sollicitations, n'est-il pas vrai que lorsqu'il nous émeut, c'est d'une émotion toute nerveuse, réflexe en quelque sorte, et par là même illégitime, exactement comme on nous ferait rire à force de nous chatouiller? Là, au contraire, est la supériorité de Dickens et son originalité. Tout aussi comique, s'il est d'ailleurs moins profond, que pas un de ces *humoristes*, c'est sur de vraies souffrances qu'il a le don de nous apitoyer, et pour les vraies, pour les bonnes raisons qu'il y en a. Il sent profondément, et, par nos nerfs, il sait faire passer jusque dans nos cœurs la sincérité de son émotion. Dans une phrase qui nous fait rire, il sait nous faire sentir la délicatesse ou la profondeur du sentiment qui la dicte; et sous une enveloppe grotesque ou repoussante, il nous fait apercevoir, je ne dis pas la beauté, mais la bonté morale. C'est un art qu'il me semble que peu de romanciers ou de poètes ont possédé au même degré. Apre et cruelle quand il le veut, son ironie, quand il lui plaît, devient toute bienveillante. On peut vraiment dire de lui qu'il rit au milieu de ses larmes, et

qu'ainsi, dans ses romans, nous éprouvons en un seul le double plaisir du divertissement et de la sympathie.

Et nous en éprouvons un autre, car, en même temps qu'une occasion perpétuelle de nous émouvoir ou de rire, ils nous en sont une aussi de nous indigner, si du moins nous pensons avec lui que l'égoïsme et l'hypocrisie, que l'injustice et la méchanceté, que la laideur morale et la perversité valent toujours la peine qu'on s'en indigne. Il y a en effet du socialiste ou de l'apôtre dans Dickens; et, sa sensibilitéc omme son talent de caricaturiste , il les mit l'un et l'autre presque toujours, dirai-je, au service d'une grande cause? — non, ce serait trop dire, et je lui donnerais là des qualités de pensée qu'il n'a point, — mais du moins au service d'une cause humaine et juste. Il ne faut point douter que ce soit encore là l'une des raisons de son succès et de sa popularité. Il a eu l'âme pitoyable; et nous l'avons dit bien souvent, mais nous pouvons le redire encore, c'est ce qui met tant de différence entre lui et un trop grand nombre de romanciers français contemporains. Je pense à Flaubert en écrivant ceci, je pense aussi à M. Zola, je pense à toute une jeune école qui semblerait vouloir faire consister, sous le nom d'impassibilité, le premier mérite de l'artiste dans son insensibilité même.

Que maintenant la réunion de toutes ces qualités compose un talent très original, je n'y contredis point, puisque c'est moi-même ce que j'essaierais de montrer, si la démonstration n'en était faite depuis déjà longtemps. Mais, que ce talent soit anglais, exclusivement anglais, c'est ce que je vois beaucoup moins clairement. *Humour* ou sensibilité, ni la nature ni l'histoire n'en ont conféré le monopole aux Anglais. Non-seulement en Allemagne, mais en France même, — d'où le mot d'*humour* a émigré, pour faire de l'autre côté de l'eau la fortune qu'il a faite, — et jusque dans le pays de l'auteur de *Don Quichotte* ou de *Don Pablo de Ségovie*, les *humoristes* n'ont pas manqué. J'accorderai uniquement, si l'on y tient, que la caricature anglaise, plus mordante, et la bouffonnerie, plus audacieuse, ont quelquefois trahi des colères plus profondes et, généralement, une manière plus sérieuse, plus grave, plus tragique de prendre la vie.

C'est aussi tout ce que l'on peut dire de cette sympathie pour les humbles et de cette pitié pour la souffrance qui circulent à travers les romans de Dickens. Car d'abord, si nous la retrouverions, après les romans de Dickens, dans ceux de George Eliot, *Adam Bede* et *Silas Marner*, — où, comme la secrète magie du clair-obscur dans les tableaux de l'Ecole hollandaise, elle poétise, en lui donnant de la profondeur, non-seulement la banalité, mais la vulgarité même, — combien y a-t-il de chefs-d'œuvre du roman anglais où c'est en vain que nous la chercherions, ceux de Thackeray, par exemple, ou encore ceux de Smollett? Mais, inversement, depuis quelques années, et avec raison, qu'est-ce

que nous avons donc tant loué, tant admiré dans les romans de Tolstoï ou de Dostoïevsky, si ce n'est cette même sympathie, transformée par l'exaltation mystique d'une race plus neuve en une religion ou en un culte au moins de la douleur? Et nous, à notre tour, sommes-nous tellement oublieux de nos gloires, de Balzac, de l'auteur d'*Eugénie Grandet* ou d'*Ursule Mirouet*, mais surtout de George Sand, sommes-nous devenus tellement étrangers aux chefs-d'œuvre de notre roman contemporain que nous ne sachions plus qu'avant qu'un faux naturalisme eût envahi le roman, cette sympathie en a aussi fait l'âme? « Nous croyons que la mission de l'art est une mission de sentiment et d'amour, que le roman d'aujourd'hui devrait remplacer la parabole et l'apologue des temps naïfs, que l'artiste a une tâche plus large et plus poétique que celle de proposer des mesures de prudence et de conciliation pour atténuer l'effroi qu'inspirent ses peintures. Son but devrait être de faire aimer les objets de sa sollicitude... » C'est George Sand qui parlait ainsi dans la préface de sa *Mare au Diable;* et ce n'est guère que depuis qu'elle s'est tue que le roman français, à l'imitation de Flaubert, en devenant ce que l'on appelle impassible, a perdu sur l'opinion le plus sûr et le plus légitime de ses moyens d'action. *Si vis me flere...*

On me pardonnera d'insister, mais n'est-ce pas aussi ce naturalisme qui a imaginé de séparer l'art, pour ainsi dire, d'avec la vie réelle, et de demander au roman même, — qui n'est pourtant que l'image ou l'imitation de la vie, — de la traiter comme s'il s'en désintéressait? Oui, peu d'Anglais ont écrit pour écrire, avec cette indifférence de nos naturalistes pour leurs personnages, avec cette affectation de vivre eux-mêmes en dehors et au-dessus de leurs contemporains, d'observer l'homme et les choses du haut de leur supériorité d'artistes. Mais peu de Français aussi l'ont jadis professée, cette superbe indifférence; et chez nous, comme en Angleterre, comme un peu partout dans l'histoire, on a surtout écrit pour agir. Dans les romans de George Sand, comme dans ceux de Rousseau, comme dans ceux de Prévost, il y avait une « intention morale » autant que dans ceux de Richardson, de Dickens, ou de George Eliot. Les différences sont ailleurs, et aussi leur explication. Née et mariée dans la bourgeoisie riche ou aisée, une femme comme George Sand ne pouvait pas être frappée des mêmes aspects de la vie, ni s'intéresser à de certaines souffrances dont ceux-là seuls connaissent toute l'amertume et toute la profondeur, qui, comme Dickens, les ont éprouvées. Elle ne les a senties qu'intellectuellement, pour ainsi parler, ou idéalement. Mais c'est bien la même intention, je veux dire une intention du même genre, c'est bien la même conviction que l'artiste ne doit pas se désintéresser de ses personnages: qu'il fait un autre métier que celui d'amuseur public: et qu'ayant enfin une arme dans la main, c'est pour s'en servir au profit de la justice et de l'humanité. Et pourquoi n'ajouterais-je pas que, dans l'histoire générale de la littéra-

ture, si cette disposition d'esprit se retrouve partout, elle est cependant surtout française ?

Qu'est-ce à dire, sinon qu'avant d'être Anglais, Dickens a été de son temps, un homme du XIXe siècle avant d'être de Londres, un romantique, si l'on veut, un contemporain de George Sand et de Pierre Leroux, — je prends des noms français pour mieux préciser les idées, — un plébéien enfin, dans un siècle démocratique ? Ou encore, ce qu'il a de plus anglais, c'est sa langue ; et ce *truisme* ne laisse pas que d'en dire beaucoup, attendu qu'une manière de parler en est une aussi de penser ou de sentir. Nous sommes en effet les esclaves des formes verbales où, de génération en génération, la race, définie par son histoire plutôt que par sa physiologie, a consigné le dépôt de ses expériences, de ses sensations, et de ses idées. Mais, la langue mise à part, Dickens est surtout un romancier européen, et, comme nous le disions, la fortune qu'il a faite, que n'ont point faite Bulwer, ni Thackeray, ni Disraëli, ni même George Eliot, c'est justement qu'étant moins Anglais qu'eux, la nature de son art s'est trouvée répondre à quelque chose de moins national, et de plus universel.

Il n'y a pas jusqu'aux défauts qui ont achevé son succès et assuré sa popularité qui ne soient allemands ou français autant qu'anglais. Ainsi, sa sensibilité tourne souvent au sentimentalisme, et je ne connais rien de plus niais que quelques-uns de ses excellens jeunes gens, si ce n'est quelques-unes de ses excellentes jeunes filles, anges de keepsake, dont on cherche involontairement les ailes, physionomies inexpressives, à force de manquer de défauts, mais qui manquent encore davantage de personnalité, de vie, et de réalité. « Dans *Nicolas Nickleby*, dit à ce propos M. Taine, il nous montre deux honnêtes jeunes gens, semblables à tous les jeunes gens, épousant deux honnêtes jeunes filles, semblables à toutes les jeunes filles : dans *Martin Chuzzlewit*, il nous montre encore deux honnêtes jeunes gens, parfaitement semblables aux deux premiers, épousant aussi deux honnêtes jeunes filles, parfaitement semblables aux deux premières ; du reste, nulle différence. Et ainsi de suite. » Mais, en admettant, avec M. Taine, que cette insignifiance des personnages et cette banalité de l'intrigue, au lieu de procéder peut-être et tout simplement de l'insuffisance de l'observation, répondissent à quelque exigence du public anglais, ne faudrait-il pas convenir que le public français y trouve aussi son compte et son plaisir, comme dans un portrait de lui-même plus fidèle et plus ressemblant ? Car enfin, d'être originaux ou seulement de différer des autres, c'est ce qui n'est donné qu'à un bien petit nombre d'entre nous, et la morale s'en félicite, si peut-être l'esthétique y perd, j'entends une certaine esthétique. En même temps qu'un artiste, il y a dans Dickens un *snob* ou un *cockney*, — comment les Anglais disent-ils cela ? — un Prudhomme solennel et naïf, d'ailleurs animé des meilleurs sentimens,

et, chez nous, comme en Angleterre, c'est le Prudhomme qui a fait passer ou accepter l'artiste. Autant que les Anglaises, nos jeunes filles de France ont pu se mirer, elles aussi, dans l'Agnès ou la Dora de *David Copperfield*, et, reconnaissantes au romancier de les avoir peintes sous les traits les plus propres à leur assurer la main et le cœur d'un bon mari, personne n'a plus contribué qu'elles à répandre la popularité de son nom.

De même encore, lorsque l'on reproche à Dickens d'avoir peu « pensé, » — et la critique est juste, — qu'y a-t-il d'anglais là dedans? M. Hennequin insiste à bon droit sur ce point : si Dickens a beaucoup et profondément senti, peu de romanciers de sa valeur ont assurément moins réfléchi. Je conseille au lecteur qui serait tenté de trouver le reproche excessif, de relire *David Copperfield* ou *Martin Chuzzlewit*, et alors, quand il les aura lus, de relire, pour en faire la comparaison, la *Jane Eyre* de Charlotte Brontë, ou l'*Adam Bede* de George Eliot. Il mesurera la distance. Ou bien encore, et tandis que de l'œuvre de George Eliot ou de Charlotte Brontë, rien n'est plus facile que de déduire ce que l'on appelle une « conception de la vie, » je l'engage à tâcher d'en tirer une de l'œuvre de Dickens. Mais je dis seulement qu'à beaucoup de romanciers français on pourrait faire la même critique, et j'ajoute que de l'avoir méritée, ç'a été parmi nous l'une des raisons très effectives de la popularité de Dickens. Car, pas plus en France qu'en Angleterre, on n'aime beaucoup à penser, ce qui est en effet une fatigue, et d'ailleurs, quand on veut réfléchir, ce n'est point ordinairement à un romancier que l'on s'adresse. Nous ne séparons point, nous ne voulons pas séparer le profit que nous tirons de ses romans de l'agrément et du divertissement que nous estimons qu'ils nous doivent d'abord. Le reste est de surcroît ; et même nous ne nous soucions de savoir s'il nous fait « penser » qu'autant que nous lui sommes obligés de nous avoir d'abord amusés, intéressés et émus.

Nous revenons donc toujours ainsi à la même conclusion. Si Dickens a passé la Manche, et si son nom, populaire en Angleterre, ne l'est pas moins en France et en Allemagne, c'est justement que, moins Anglais qu'on ne l'a prétendu, ses qualités et ses défauts ont au contraire eu quelque chose d'européen. M. Hennequin va plus loin, et précise encore davantage. La grande raison de son succès, dit-il, c'est qu'aux environs de 1857, quand on a commencé de traduire ses romans pour les mettre à la portée du public français, il a procuré à ce public lui-même une satisfaction et un plaisir que lui refusaient dans le même temps les romanciers nationaux. Je crois que M. Hennequin a raison. Tandis que, sous l'influence des *Réalistes* et des *Parnassiens*, nos auteurs inclinaient presque tous vers la théorie de l'*Art pour l'Art*, les romans de Dickens ont paru tout à point pour grouper autour d'eux les

anciens lecteurs de George Sand, je veux dire tous ceux qui ne croyaient pas, qui ne croient pas encore aujourd'hui que le roman doive faire double emploi avec l'histoire naturelle. Il y a toujours eu, et il y aura toujours, en France, comme en Angleterre, comme partout, de cette sorte de lecteurs; et on ne pourra pas dire qu'ils aient absolument tort; et quand on le dirait, qu'on l'aurait même prouvé, puisque sans doute ils continueront d'exister, il faudra bien que l'on tienne compte de leurs exigences. Car il en est effectivement de l'esthétique comme de la morale : elles sont fausses, dès qu'elles ne conviennent qu'à une petite élite, ce qui d'ailleurs ne veut pas dire que l'opinion du plus grand nombre soit la mesure de leur vérité. Mais il faut pourtant qu'elles s'y accommodent, et, pour cela, qu'elles trouvent dans les lois des choses les raisons mêmes des préjugés.

Élargissant ou prolongeant la conclusion, nous dirons encore à notre tour que, si peut-être il y eut jadis, voilà tantôt cent cinquante ans ou davantage, des littératures proprement *nationales*, il semble que désormais le temps en soit passé. C'est à peu près ainsi qu'au moyen âge rien ne ressemblait plus à une *chanson de geste*, qu'une autre *chanson de geste*, allemande ou française, si ce n'est un *fabliau* à un autre *fabliau*, français ou italien, et un *mystère* à un autre *mystère*, italien ou anglais. L'émancipation de la scolastique, la division de la chrétienté contre elle-même, la concentration des groupes géographiques, les guerres d'État à État, au xve et au xvie siècle, en favorisant la formation des nationalités, ont favorisé celle aussi des littératures nationales, qui sentent le terroir, si l'on peut ainsi dire, et dont toutes les œuvres, en même temps et presque aussi profondément que celle de leur auteur, portent la marque du pays qui les a vues naître. Mais aujourd'hui, par une conséquence de la révolution et des guerres de l'Empire, grâce à la vie commune dont on peut dire que l'Europe a vécu depuis près de cent ans, grâce à la facilité des communications, — combien d'autres raisons encore, si l'on avait le temps de les énumérer; — les idées, par toute l'Europe, à quelque vingt-cinq ou trente ans de date et souvent à la fois, évoluent de la même manière; et à Paris comme à Londres, à Londres comme à Saint-Pétersbourg, de la façon dont on écrit et surtout dont on lit un roman, la différence nationale est devenue négligeable. Il ne subsistera bientôt plus que la différence individuelle, dont l'écart souvent est plus considérable d'un Français à un autre Français qu'à un Anglais ou qu'à un Russe. La gloire du plus anglais et du plus londonien des romanciers anglais est justement d'en avoir été le plus cosmopolite et par là même le moins national.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

On y arrivera, c'est bien certain. On touche déjà presque au jour où va se déployer pour la France et pour le monde cette exposition qui devrait être le signal d'une trêve de quelques mois, qui reste, après tout, le point lumineux de l'année, en attendant le point sombre de l'automne, des élections. On y arrivera de toute façon, il le faut pour la bonne renommée de notre pays, toujours hospitalier.

Ce ne sera pourtant pas sans peine : non pas qu'il y ait à craindre de ces séditions, de ces désordres matériels dont on a cherché quelquefois à effrayer les autres nations; mais avant d'atteindre ce jour des fêtes publiques, des somptuosités de l'industrie moderne, il n'est pas dit qu'il n'y aura pas encore des écueils à franchir, des difficultés à vaincre, peut-être même quelque crise à traverser. On pourrait le croire, du moins, à voir comment la politique continue à se traîner à travers les excitations violentes, les incohérences, les embarras inextricables et les incidens plus que médiocres. Tantôt c'est un débat scandaleux qui dévoile les misères des mœurs parlementaires, où l'honneur même des hommes publics est en cause et où la hardiesse de la défense ne suffit pas à tout pallier; tantôt c'est une discussion de simple comptabilité qui révèle les habitudes de gaspillage, le dédain obstiné, systématique de toutes les règles dans l'administration des ressources de l'état. Un jour, c'est le gouvernement qui, même en ayant la raison pour lui, essuie échec sur échec et ne peut se dérober que par la retraite à des votes qui atteignent son autorité déjà assez incertaine; un autre jour, c'est un désastre financier qui éclate à l'improviste comme un cruel avertissement et provoque des explications où un garde des sceaux, égaré dans les subterfuges, n'est sauvé du naufrage

que par l'intervention secourable d'un député de bonne volonté. Tout cela se mêle à la veille de l'Exposition, dévoilant une fois de plus le trouble des esprits, l'incohérence d'une situation sans fixité, et tout cela n'a qu'une cause évidente, palpable : c'est que depuis longtemps on est sorti de l'ordre, nécessaire à tous les régimes, à la république comme à la monarchie. On s'est mis en dehors des plus simples conditions de gouvernement, des traditions de prudence et d'équité, des règles salutaires d'une administration prévoyante; on est allé à l'aventure, au risque de se retrouver un jour ou l'autre en face d'un danger réel avec des pouvoirs affaiblis, des lois obscurcies ou altérées, avec des moyens de défense émoussés par les passions de parti.

C'est là le mal profond, invétéré, il n'y en a pas d'autre, ou du moins il est la source de tous les autres. Il faut bien se dire en effet que tout ce qui arrive aujourd'hui est le résultat d'une politique poursuivie avec la légèreté arrogante des partis qui ont plus de passions que de lumières. Si on en est venu à cette situation où l'on finit par ne plus se reconnaître, où l'instabilité est dans les institutions comme dans le gouvernement, c'est que depuis des années, par les usurpations de la chambre, par l'inertie ou la complicité des ministères, on s'est étudié à fausser tous les ressorts d'une constitution qu'on n'a su ni pratiquer ni défendre. Si le trouble moral et le dégoût qui en est la suite sont dans le pays, c'est qu'on s'est plu, par des lois de secte, par de puériles vexations, à jouer avec les traditions, les croyances, les habitudes, les intérêts des populations. Si les finances de la France sont dans un tel état que la chambre ose à peine y regarder et préfère laisser l'héritage des déficits à la chambre prochaine, c'est que depuis longtemps on s'est accoutumé à dépenser sans compter, à ne respecter ni règles ni garanties. On a mis l'arbitraire dans les affaires financières, et on vient de le voir ces jours derniers encore par un incident instructif qui a fini par devenir assez piquant. Il s'agissait de régler des budgets arriérés qui remontent à 1876, ni plus ni moins. On en était là l'autre jour, lorsqu'un député républicain, farouche gardien de la fortune publique, a cru découvrir dans un coin de budget un crédit de 6,000 francs que M. Buffet, président du conseil et ministre de l'intérieur en 1876, aurait dépensé sans autorisation. Du coup, la république était vengée des réactionnaires, M. Buffet était obligé de rendre 6,000 fr. au trésor, et on allait pour le moins pouvoir éteindre les déficits de deux et trois cents millions ! Malheureusement cette vigilance n'a pas été récompensée. Il s'est trouvé que ce n'était pas M. Buffet qui avait disposé du crédit, que c'était son successeur, M. Dufaure; mais ce n'est pas tout, le révélateur des méfaits réactionnaires n'était pas au bout de ses succès. D'autres députés ont voulu aussitôt imiter un si bel exemple de sévérité, et ils n'ont eu qu'à ouvrir les rapports de la cour des comptes. On a découvert que la liquidation du budget de la der-

nière exposition de 1878 s'était faite fort librement, qu'une partie des dépenses de la caisse des écoles qui s'élèvent à plus de 500 millions restait sans justification, qu'il y avait bien d'autres irrégularités incessamment et inutilement signalées par la cour des comptes. — Il en est ainsi de tout. Les républicains voient aujourd'hui se relever contre eux leurs œuvres, leurs fautes, leurs abus, tout ce qui accuse leur domination, et si les irritations qu'ils ont créées, les désillusions qu'ils ont provoquées, sont venues se résumer dans un homme à la popularité équivoque et menaçante, c'est qu'ils l'ont bien voulu. Leur exaspération d'aujourd'hui n'absout pas leur imprévoyance d'hier.

Les républicains, sans doute, en sont venus à sentir le danger de ce mouvement, qui est en partie leur ouvrage, qui a commencé avec leur complicité et s'est étendu par les griefs qu'ils ont donnés au pays. Ils s'efforcent maintenant de le combattre par tous les moyens, et d'abord par des procès, de l'atteindre dans son organisation, dans ses chefs, dans ses propagandes; c'est leur préoccupation, leur obsession! Ils ont déjà obtenu une partie de ce qu'ils demandaient, l'autorisation de poursuivre quelques-uns des députés, chefs de cette assourdissante et irritante ligue des patriotes, devenue l'armée suspecte de M. le général Boulanger. C'est fait! On dit aujourd'hui qu'on ne s'en tiendra pas là, qu'on entend se servir sans plus de retard d'une loi qui règle les attributions judiciaires du sénat et qui est votée en ce moment même au Luxembourg, qu'on médite de mettre en cause le chef comme les lieutenans. Les plus impatiens pressent le gouvernement de frapper haut et fort. Il paraît qu'il faut s'attendre à tout! Rien de plus simple que de se défendre si on a saisi la sédition, si on peut la montrer à la raison du pays. L'erreur n'est pas de combattre, même par des procès, une ambition qui, en abusant la France, l'entraînerait fatalement dans de redoutables aventures; l'illusion serait de croire qu'on peut combattre efficacement cette ambition avec des moyens sommaires et des légalités douteuses, avec l'arrière-pensée de continuer la politique qui a si bien réussi, avec des scènes de confusion comme celles qui se succèdent depuis quelques jours au Palais-Bourbon. Ce qu'il y aurait de tout aussi décevant serait de se figurer qu'on peut avoir raison d'un égarement d'opinion par quelque diversion de circonstance, en opposant à une fortune de hasard une autre fortune improvisée, aux discours que M. le général Boulanger peut prononcer à Tours ou ailleurs les discours d'un nouveau-venu dans la politique.

Il ne manquait plus que cela! Il n'y avait pas assez d'un Boulanger, on veut en créer un autre. On lui ménage des réceptions et des ovations à son arrivée au chemin de fer, dans les banquets organisés pour lui à Paris. On va maintenant, à ce qu'il semble, le promener en pro-

vince, de ville en ville, avec l'intention visible d'élever popularité contre popularité! L'homme qu'on a choisi pour ce rôle est un Alsacien-Lorrain qui a été longtemps député, bien entendu député de la protestation, au Reichstag à Berlin, et qui, après avoir été l'objet des animadversions du gouvernement allemand, s'est décidé à rentrer en France, à redevenir citoyen français : c'est M. Antoine dont le nom n'est pas encore très répandu en France. Assurément M. Antoine ne peut qu'être le bienvenu dans la patrie où il vient redemander sa place. Le malheur est qu'il s'exagère peut-être un peu son rôle et qu'il dit honnêtement des choses qui ne sont pas nouvelles. Il veut bien nous assurer avec une naïveté un peu solennelle que l'Alsace-Lorraine est en deuil parce qu'elle redoute d'être oubliée, et que c'est pour cela qu'il a déposé son mandat au Reichstag, qu'il est revenu parmi nous. Il nous porte le cri des provinces perdues : « Haut le cœur français! » Il veut bien ajouter aussi que c'est le centenaire, que c'est le moment de s'unir, de mettre fin à des déchiremens intestins, et, au demeurant le dernier mot du programme par lequel il inaugure son rôle, c'est la concentration républicaine. C'est sans doute avec ce drapeau qu'il va faire la campagne qu'on paraît avoir préparée pour lui. Il y a deux choses à remarquer dans cette entrée en scène d'un personnage inattendu. D'abord, il faut en convenir, ceux qui ont mis leurs espérances en M. Antoine ont fait preuve d'humilité. Ils ont avoué par cela même qu'ils ne pouvaient trouver parmi eux un homme à opposer à M. le général Boulanger, et ils n'ont cru pouvoir mieux faire que d'aller chercher un nouveau venu. C'est flatteur pour le parti républicain! mais ce n'est pas là le point délicat. M. Antoine était, il y a peu de temps encore, député au parlement de Berlin : il est aujourd'hui citoyen français, candidat, même candidat d'un ordre exceptionnel, si on en croit ses amis. Il ne déguise rien de sa pensée, et par la position qu'il se fait ou qu'on lui fait, par son langage, il n'y a point à s'y méprendre, il pourrait susciter des questions sur lesquelles la France, sans rien oublier, garde cependant le droit de réserver ses résolutions. Il peut mettre notre gouvernement dans l'alternative de paraître résister à des mouvemens plus généreux que réfléchis ou de se laisser entraîner au-delà de ce que voudrait l'intérêt public. C'est dans tous les cas un incident qui sera exploité contre la France. Franchement, il y a toujours assez d'embarras inévitables sans y ajouter les embarras qu'on pourrait éviter.

Oui, sans doute, c'est l'année du centenaire, de l'Exposition, comme on le dit; c'est aussi l'année des difficultés les plus sérieuses, une année où un ministère né d'hier a tout à la fois à faire face aux mobilités ou aux entraînemens de l'opinion, aux incohérences d'une chambre épuisée, en même temps qu'à ces accidens financiers qui, en ébranlant

le crédit, touchent à la politique. A quoi tient ce désastre du Comptoir d'escompte qui a été un moment une assez pénible diversion dans nos affaires? Il est malheureusement, lui aussi, la suite de cette triste contagion d'irrégularité et d'illégalité qui règne aujourd'hui, qui semble emporter tout le monde. Il est certain que, si le Comptoir d'escompte, qui était la plus vieille maison de crédit après la Banque de France, était resté ce qu'il devait être, fidèle à sa destination et à ses statuts, il n'aurait couru aucun danger. Il a sombré sous le poids d'une opération sur les métaux à laquelle il s'est acharné, qui n'était qu'une spéculation hardie tentée en dehors de ses statuts, contre la loi elle-même. Ce qu'il y avait de plus grave, c'est que la ruine du Comptoir frappait tout le petit commerce de Paris, en même temps qu'elle entraînait la disparition de ses succursales, qui représentent le crédit français dans l'extrême Orient, sur les points les plus lointains du globe. C'est pour cela précisément que le gouvernement s'est décidé à intervenir, non pour prévenir une catastrophe désormais irréparable, mais pour en atténuer les effets et préparer la transformation d'une institution utile au commerce. M. le ministre des finances, avec autant de résolution que de clairvoyance, il faut le dire, n'a point hésité à engager sa responsabilité en faisant appel à toutes les grandes maisons financières, à la Banque de France elle-même.

C'était pour ainsi dire un acte de sauvetage nécessaire pour arrêter la panique, pour détourner une crise dont l'extension pouvait devenir la ruine momentanée du marché français. M. le ministre des finances a donc eu raison, à condition toutefois de ne pas recommencer souvent, de ménager la Banque de France, qui doit rester intacte comme la dernière sauvegarde, comme le puissant instrument de notre crédit pour les grandes crises. Il a servi la cause publique en politique prévoyant. La question est de savoir si ce qu'on a fait d'un côté, on ne le compromettrait pas de l'autre, en se jetant dans des répressions et des luttes à outrance qui ne feraient qu'enflammer les esprits, raviver sans cesse les agitations à la veille de l'Exposition prête à s'ouvrir.

Autant la vie européenne est à certaines heures agitée et troublée par les querelles des puissans du monde, par les perspectives d'inévitables conflits, autant elle est ou elle paraît en d'autres momens tranquille et apaisée. Si ce n'était l'excès des armemens faits pour rappeler sans cesse les préoccupations obstinées des peuples ou des gouvernemens, on dirait que l'Europe n'a été jamais, plus qu'aujourd'hui, dans une ère de paix. Il n'y a pas de souverain qui ne parle de la paix; il n'y a pas de ministre qui ne saisisse l'occasion, quand il le peut, de renouveler les plus rassurantes protestations. Si l'on s'arme, si l'on s'allie, c'est toujours pour la paix, on continue du moins par habitude à le répéter. Tout a jusqu'ici une assez bonne apparence, et à moins

que l'imprévu ne vienne encore une fois déranger tous les calculs, l'intention est évidente : on paraît décidé à laisser sommeiller les grandes questions, à ne pas prendre feu pour le premier incident venu qui pourrait se produire dans les Balkans ou sur quelque frontière occidentale. Il n'y a que peu de jours, le jeune empereur Guillaume II, recevant une adresse des corps de métiers à Berlin, déclarait que son premier devoir était de conserver la paix, et il a même ajouté que c'était la principale raison de ses grands voyages au lendemain de son avènement. Il a dit que, n'ayant pas l'expérience et l'autorité de son grand-père parmi les souverains, il avait voulu aller conquérir la confiance des gouvernemens pour s'en servir dans l'intérêt de la paix qu'il espérait maintenir « durant de longues années. » On veut la paix à Berlin; on la veut sûrement à Saint-Pétersbourg, comme à Vienne, comme à Rome. Quant à la France, son exposition répond de ses intentions. Le printemps de 1889 peut venir quand il voudra : il a des chances d'être le moins agité, le plus pacifique des printemps que nous ayons connus depuis bien des années. C'est pour le moment tout ce qu'on peut demander de mieux, — pourvu que cela dure!

Quel est donc d'ailleurs le pays qui n'ait point aujourd'hui ses raisons de désirer la paix aussi longtemps que la fortune de l'Europe voudra le permettre? Tous les pays ont leurs affaires, ils ne les font pas toujours aisément : témoin l'Autriche, qui a tant de peine à calmer l'agitation provoquée par la loi militaire en Hongrie; témoin l'Angleterre qui, avec toute sa puissance, n'est point sans avoir des embarras sous lesquels le ministère de lord Salisbury commence à fléchir; témoin l'Italie occupée à se débattre dans une crise financière qui peut devenir une crise politique. L'Allemagne elle-même, comme les autres, a peut-être des difficultés qui ne rendent pas plus commode la tâche du chancelier. L'Allemagne, à l'heure qu'il est, semble livrée à un certain mouvement de réaction intérieure qui se manifeste visiblement par les actes, par les tendances du gouvernement, et qui ne laisse pas de rencontrer une assez vive résistance dans les assemblées, dans l'opinion; elle a aussi sa politique coloniale, cette question de Samoa pour laquelle va s'ouvrir ces jours-ci, à Berlin, une conférence où elle n'est pas du tout sûre de s'entendre avec les États-Unis. L'Allemagne a quelques précautions à prendre avant d'aller plus loin dans ses aventures coloniales, et c'est là peut-être tout le secret du voyage énigmatique que le comte Herbert de Bismarck vient de faire en Angleterre, qui a été l'objet de bien des commentaires.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce voyage du comte Herbert de Bismarck à Londres est effectivement un incident assez inattendu après tout ce qui s'est passé depuis un an entre la famille impériale d'Allemagne et la famille royale d'Angleterre, après la brutale campagne en-

gagée il y a quelques mois à peine contre un des principaux agens britanniques, sir Robert Morier. Le chancelier a tout l'air de traiter l'Angleterre un peu sans façon, de compter beaucoup sur la longanimité des ministres de la reine. Il ne craint pas, quand il y est intéressé, de racheter ses brutalités par quelques cajoleries, et pour qu'il ait envoyé à Londres son fils qui a été le ministre de ses violences contre sir Robert Morier, il faut qu'il ait mis un certain art à préparer cette visite; il faut aussi qu'il ait eu ses raisons. Évidemment M. de Bismarck a senti le besoin de se rapprocher plus intimement de l'Angleterre. Il a déjà réussi à entraîner bon gré mal gré les Anglais dans cette expédition de Zanzibar qui est loin d'être finie, qui prépare peut-être plus de complications et de déboires que d'avantages: il espère encore visiblement se ménager l'appui des ministres britanniques dans l'affaire de Samoa, et, avec cet appui, pouvoir tenir tête aux Américains dans la conférence qui va s'ouvrir. Le chancelier disait il y a quelque temps, non sans une certaine hardiesse dans son parlement, que l'Allemagne et l'Angleterre marchaient d'un même pas dans cette affaire de Samoa, qu'elles étaient absolument unies. Ce n'était point du tout exact. M. de Bismarck prenait tout simplement ses vœux pour la réalité; le « Livre Bleu, » récemment publié à Londres, prouve au contraire que lord Salisbury s'est hâté de décliner toute solidarité avec l'Allemagne dans ces aventures de Samoa. Ce qui n'était point exact il y a quelques semaines a pu cependant ou peut le devenir aujourd'hui. C'est précisément pour cela, c'est pour obtenir, pour conquérir l'appui de l'Angleterre dont il a besoin, que le chancelier a sans doute envoyé son fils; il a tenté un dernier effort, et il n'est point impossible que le ministère anglais, qui a depuis longtemps d'inépuisables faiblesses pour l'Allemagne, ne finisse par céder, d'autant plus qu'il pourrait espérer lui-même s'assurer ainsi la bonne volonté du chancelier dans les affaires d'Egypte. C'est un échange de services sur lequel M. de Bismarck paraît compter pour faire oublier des incidens et des procédés qui ont pu dans ces derniers temps émouvoir les susceptibilités anglaises.

On dit aussi, il est vrai, que le comte Herbert de Bismarck, qui avait à se faire pardonner dans la société anglaise les procédés de son père, porterait dans sa valise d'autres propositions, que la question de Samoa ne serait qu'un détail, qu'il s'agirait de faire entrer l'Angleterre dans la triple alliance, dans la coalition du continent; mais ce n'est qu'un bruit, une histoire de journaux à la recherche des grandes combinaisons. Les propositions de ce genre sont tellement contraires à toutes les traditions de la politique anglaise, qu'elles auraient peu de chance d'être accueillies, fût-ce par un cabinet qui pratique si bien l'oubli des injures, qui ne demande pas mieux que de garder les

bonnes grâces de l'Allemagne et de son chancelier. Le ministère de lord Salisbury a fait depuis quelque temps d'assez nombreux sacrifices d'amour-propre et presque de dignité dans ses relations avec l'Allemagne: il n'irait pas jusqu'à faire ce qu'aucun gouvernement anglais n'a jamais fait, jusqu'à lier l'Angleterre par des engagemens permanens et à enchaîner la liberté de ses successeurs. Il aurait d'autant moins d'autorité pour déroger aussi gravement à toutes les traditions de la diplomatie anglaise que la fortune commence à se montrer singulièrement variable pour lui. Les élections qui se succèdent depuis quelque temps dans les provinces et à Londres même sont presque partout favorables aux libéraux, aux amis de M. Gladstone: elles laissent pour le moins entrevoir une évolution lente et croissante de l'opinion, déterminée peut-être en partie par la politique extérieure du cabinet. Ce ne serait pas le moment d'enchaîner l'Angleterre par des obligations que rien ne justifierait, qui pourraient être désavouées par un autre cabinet. Tout ce que peut promettre le ministère de lord Salisbury, c'est d'entrer moralement, sans aliéner la liberté de l'Angleterre, dans les vues d'une ligue qu'on dit formée pour la paix, c'est de s'intéresser à l'œuvre des coalisés du continent, — et il ne laisse échapper aucune occasion de témoigner ses sympathies pour la triple alliance. Le gage le plus sérieux, le plus caractéristique qu'il puisse donner au chancelier d'Allemagne, c'est de le suivre dans la voie des armemens, — et il le fait; il le fait même avec une certaine affectation, sans déguiser l'objectif qu'on se propose. Lord Charles Beresford a donné le ton dans un discours, où il a exposé le plan de campagne dans la prochaine guerre. Il a supputé le nombre des navires anglais et français, calculant quelles forces seraient nécessaires pour réduire nos flottes à l'impuissance dans l'Océan et la Méditerranée, ce qu'il faudrait « pour surveiller, et, il l'espère, pour détruire les vaisseaux français de Toulon. » A la bonne heure! M. de Bismarck n'en demande pas davantage: il n'est pas homme à s'offenser de la liberté que se réserve l'Angleterre et de la neutralité ainsi comprise.

Heureusement on n'en est pas là! Le ministère qui a de si bonnes raisons pour expliquer ses armemens n'est peut-être pas éternel: lord Beresford n'en est pas à bloquer Cherbourg ou à ordonner un autre siège de Toulon, et tandis qu'on se livre à ces chimères belliqueuses dans les discours ou dans quelques journaux anglais, la paix règne entre les deux nations. « Sa gracieuse Majesté, » la reine Victoria, ne laisse pas de venir chercher sur le sol français, à Biarritz, pour sa santé ou pour son plaisir, une hospitalité que notre gouvernement s'efforce avec raison de lui rendre agréable et sûre. Les Anglais peuvent être tranquilles: leur souveraine est la bienvenue parmi nous: elle trouvera, elle trouve partout l'accueil et les hommages qui lui sont

dus. La France n'est pas assez déshéritée de ses vieux dons pour n'être pas toujours flattée des visites qu'on lui fait, encore plus quand c'est une femme qui est son hôte. Par une coïncidence qui n'a rien que de naturel, et qui est peut-être pourtant assez piquante, ce séjour de la reine Victoria à Biarritz a été l'occasion d'une entrevue de la souveraine anglaise et de la reine régente d'Espagne, venue tout exprès de Madrid. C'est à quelques lieues de la frontière, à Saint-Sébastien, que se sont rencontrées, pour quelques heures, les deux princesses, et dans l'entrevue il n'a été probablement question ni des armemens, ni de l'équilibre de la Méditerranée, ni de l'entrée de l'Espagne dans la triple ou la quadruple ou la quintuple alliance. Tout s'est passé aussi simplement, aussi paisiblement que possible, au milieu des fleurs qu'on avait fait venir de Nice, autre terre française, — après quoi la reine Victoria a regagné Biarritz escortée par nos soldats. Nous voici un peu loin du blocus de Brest médité par lord Beresford, du futur siège de Toulon, des coalitions européennes, et même des entretiens mystérieux du comte Herbert de Bismarck avec lord Salisbury au sujet de Samoa ou de la politique de l'Angleterre!

Cette triple alliance dont on ne cesse de parler, qu'on voit partout, même dans le voyage de M. Herbert de Bismarck à Londres, elle ne paraît pas être, pour le moment, dans une phase des plus brillantes, et elle n'est pas faite pour tenter ceux qui ont gardé leur liberté. Si elle reste le signe visible de la suprématie de celui qui l'a imaginée et créée, du tout-puissant chancelier d'Allemagne, elle n'a été jusqu'ici qu'une source de difficultés et d'embarras intérieurs pour ceux qui ont cru y trouver une force ou une garantie nouvelle. C'est, en définitive, pour la triple alliance que l'Autriche a voulu renouveler sa loi militaire, et c'est avec cette loi militaire qu'elle a provoqué sans le vouloir, sans le savoir, en Hongrie, une agitation des plus périlleuses, une crise redoutable qui, depuis près de deux mois, se déroule à travers les plus dramatiques péripéties sans toucher à un dénoûment. Un instant, au début, on a pu croire que ce ne serait qu'une effervescence passagère du sentiment national, que l'ardeur des passions si violemment surexcitées s'épuiserait par la discussion, et qu'après des débats enflammés tout se calmerait. Il n'en a rien été. L'agitation n'a fait que s'aggraver et s'envenimer en passant tour à tour du parlement dans la rue, de la rue dans le parlement. Chaque jour la lutte a recommencé, tantôt sur les droits constitutionnels de la Hongrie qui seraient violés par la loi militaire, tantôt sur le volontariat ou sur l'emploi de la langue allemande dans le service. La présence de l'empereur à Pesth n'y a rien fait. L'énergie qu'a déployée le premier ministre hongrois, M. Tisza, pour une loi qu'il s'était flatté, qu'il avait promis d'obtenir de sa majorité, cette énergie n'a désarmé aucune

passion; elle n'a servi qu'à enflammer encore plus l'opposition. Les discussions ont bientôt pris un caractère d'emportement extrême : on en est venu jusqu'à s'attaquer aux droits de la dynastie, jusqu'à mettre en doute l'intégrité, la probité du chef du cabinet, accusé d'avoir abusé de son pouvoir dans un intérêt personnel, et à la violence des discours dans la chambre a répondu la violence des manifestations populaires. Il a fallu employer, pour le maintien de l'ordre, non plus seulement les forces de police, mais les troupes régulières, la garnison de Pesth, et la répression n'a fait qu'exaspérer les passions. On a été obligé de faire escorter la voiture de M. Tisza par des détachemens de cavalerie, et ce n'est que par un heureux hasard que le premier ministre a pu échapper à la grêle de pierres dont il était assailli. Jusque dans l'enceinte du parlement, des luttes sanglantes se sont produites; un député de la majorité ministérielle, M. Rohonczi, violemment interpellé dans les couloirs par un jeune étudiant, a riposté par un coup de revolver qui a blessé assez sérieusement son adversaire. On ne pouvait aller plus loin sans tomber dans la guerre civile.

Le danger est peut-être apparu alors. C'est du moins le moment où tout a semblé s'apaiser à demi, et on a fini par voter à peu près tant bien que mal, non sans d'ardentes protestations, la loi qui a soulevé tant de passions; mais il est clair qu'au point où en sont les choses à Pesth, la loi fût-elle votée jusqu'au bout, ce n'est point un dénoûment. C'est la première fois depuis sa réconciliation que la Hongrie s'est vue emportée dans un tourbillon presque révolutionnaire, et des crises de ce genre ne s'apaisent pas en un jour, par de simples palliatifs, dans un pays aux sentimens ardens, jaloux de ses droits jusqu'à l'excès. M. Tisza a certes déployé un rare courage dans ces heures difficiles. Il a bravé l'impopularité et les orages qui l'ont assailli; il ne sort pas moins de cette lutte atteint dans son crédit, dans son ascendant. Il l'était déjà il y a quelques semaines, il l'est encore plus aujourd'hui, après ces dernières scènes qui se sont passées à Pesth, et la seule issue pour lui désormais, c'est une retraite qui est peut-être dans ses désirs, que sa raison paraît considérer comme inévitable. Il a pu refuser de quitter le pouvoir dans le feu du combat, dans des circonstances où sa démission aurait ressemblé à une désertion devant le péril; aujourd'hui, sa présence aux affaires ne serait qu'un obstacle de plus à la pacification des esprits et les remaniemens ministériels auxquels il vient de se prêter ne sont probablement que le prélude d'une reconstitution plus complète du ministère hongrois. Étrange retour des choses! Il y a un an à peine, M. Tisza, peut-être pour plaire à de plus puissans que lui, détournait ses compatriotes de participer à l'exposition française, et dans un langage assez risqué il allait jusqu'à mettre en doute la sécurité que les exposans hongrois trouveraient dans la ville révolu-

tionnaire de Paris. Aujourd'hui, à la veille de cette exposition, objet de faux présages, c'est le premier ministre de Hongrie qui se voit lui-même menacé de tomber, victime dans sa propre capitale de violences de parlement, de tumultes populaires qui ne sont point exclusivement, à ce qu'il paraît, le privilège de la France. Il n'avait pas tout prévu, et la simple, la modeste moralité de l'incident est qu'il faudrait, autant que possible, éviter de jeter la pierre aux autres pour ne point s'exposer à des représailles trop faciles et parfaitement inutiles.

Aucun pays de nos jours n'est à l'abri des crises: qu'elles tiennent à toute une situation intérieure ou extérieure, à des luttes de partis, à des troubles économiques et financiers ou même à la disparition d'un souverain, ce sont toujours des crises. Celle dont la Hollande est menacée par la maladie à peu près désespérée du roi Guillaume, sans créer pour le pays un péril immédiat, n'a pas moins sa gravité, et parce qu'elle ouvre l'ère toujours difficile d'une minorité et par les conséquences diplomatiques qu'elle peut avoir. Le roi Guillaume, le dernier héritier de la maison d'Orange, est encore vivant, il est vrai. Malheureusement, c'est un fait qu'on ne peut plus cacher, il n'est plus depuis quelque temps qu'une ombre de souverain dans le château de Loo, il ne règne plus; c'est la reine Emma qui est son conseil et son interprète, qui, à vrai dire, règne pour lui. Le ministère de La Haye, dont le président est M. de Mackay, a pu jusqu'ici par prudence prolonger cette fiction, essayer de voiler cette situation. Aujourd'hui il se croit obligé de dégager sa responsabilité, de proposer des mesures pour l'institution d'une régence appelée à exercer les prérogatives d'une royauté irréparablement frappée d'impuissance: mais c'est là justement le point délicat. La régence pour une minorité est prévue et définie par la constitution: aucune loi ne prévoit la régence avec le roi tombé dans l'incapacité. S'il n'y avait que la Hollande, ce ne serait encore rien; mais il y a le grand-duché de Luxembourg, qui à la mort du roi Guillaume doit passer au duc de Nassau, et ici s'élève la question la plus épineuse. La régence qui va être instituée continuera-t-elle à gouverner le Luxembourg tant que le roi vivra? Le duc de Nassau sera-t-il appelé à régner par anticipation sous le nom de régent? C'est un incident bien simple en apparence: si simple qu'il paraisse, il n'a pas moins une certaine importance diplomatique, et cette mort prévue du dernier représentant d'une des plus illustres maisons souveraines, cette disparition du roi de Hollande qui est la fin d'une histoire, peut avoir aussi sa signification en Europe.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde quinzaine de mars a vu s'accomplir la chute définitive du Comptoir d'escompte et du syndicat du cuivre. Les ruines jonchent le sol de la Bourse. D'abord le Comptoir d'escompte, dont les 160,000 actions valaient 1,050 francs il y a six semaines et représentaient entre les mains de leurs détenteurs un capital négociable de plus de 160 millions. Puis la Société des métaux avec ses 50 millions de capital, ses 20 millions de réserve et ses 15 millions d'obligations, la Compagnie auxiliaire des métaux avec son capital de 40 millions de francs. Il faut y ajouter 70 francs de baisse sur les 341,000 actions du Crédit Foncier, 200 francs de baisse sur les 125,000 de la Banque de Paris, 50 francs de baisse sur les 400,000 du Crédit Lyonnais, 40 francs de baisse sur les 130,000 de la Banque d'escompte, 40 francs de baisse sur les 240,000 de la Société générale, près de 300 francs de baisse sur les 325,000 du Rio-Tinto.

Il faudrait encore tenir compte des dépréciations considérables subies par les titres d'un grand nombre de sociétés dont les intérêts ont été plus ou moins directement affectés par la débâcle du Comptoir d'escompte, Crédit foncier colonial, Banque maritime, Établissemens Cail, Canal de Corinthe, etc.

On ne saurait essayer de chiffrer de telles pertes. Le total est effrayant, surtout si l'on songe que cette série de désastres a succédé de si près au naufrage lamentable de l'entreprise de Panama où 1,400 millions de l'épargne française ont été engloutis. Il y aurait en outre à calculer les effets de la répercussion de tant de sinistres dans les départemens, à relever les catastrophes locales comme celles du Mans. La liste une fois close, en dehors des faillites obscures et sans nombre qu'entraînera dans le monde commercial la chute du Comptoir, on se demanderait comment un marché financier peut supporter des coups d'une telle violence.

Or, si nous consultons la cote à quinze jours d'intervalle, nous voyons les rentes françaises en hausse, les fonds internationaux revenus à leurs plus hauts cours, quelques-uns même à un niveau qu'ils n'avaient pas encore atteint, les obligations de nos grandes Compagnies de chemins de fer portées de 405 à 415, les actions de ces Compagnies plus que jamais recherchées, et bon nombre d'autres valeurs aussi haut cotées qu'au milieu ou au commencement du mois.

Tel est le phénomène qu'il faut constater sans vouloir l'expliquer autrement que par l'inépuisable fécondité de l'épargne, à peine atteinte par la multiplicité des pertes individuelles, si cruelles qu'elles aient été. La spéculation a eu sa part d'action dans cette tenue merveilleuse de notre place, mais elle eût été impuissante si l'abondance des ressources qui vont s'accumulant sans cesse n'avait par elle-même, et dès le début, localisé la catastrophe.

Sans doute, la Banque de France, les établissemens de crédit et les grandes maisons financières dont la réunion constitue ce que l'on appelle la haute banque, ont rendu un grand service à la place et à la communauté financière en se coalisant pour fournir au Comptoir d'escompte les 180 millions qui lui ont permis de rembourser intégralement ses déposans. Une suspension même momentanée eût eu pour résultat un *run* général aux guichets de tous les établissemens de crédit, et le *krach* fût devenu universel. Les sauveteurs, en parant à ce péril, se sont sauvés eux-mêmes. La panique a été arrêtée. Bien que les cours du Crédit foncier, de la Société générale, du Crédit lyonnais, du Crédit industriel, des Dépôts, aient baissé dans une proportion plus ou moins forte, il ne s'agit plus là que d'un effet moral de la crise. Le crédit de ces sociétés reste intact. L'assemblée du Crédit lyonnais, tenue le 25 mars, a révélé une situation très solide et très prospère, 10 millions de bénéfices nets, acquis presque exclusivement en affaires de banque, et 25 francs de dividende. Les actionnaires du Crédit foncier, réunis en assemblée générale, le 3 avril, se convaincront sans peine, par les chiffres qui seront placés sous leurs yeux, de l'état brillant des affaires de leur Société.

Quoi qu'il en soit, il était temps que des faits précis, des sacrifices opportuns, vinssent démontrer aux yeux du public l'inanité des craintes qui auraient pu l'assaillir et auxquelles il a eu le bon sens de ne pas s'abandonner.

Le calme est donc revenu sur le marché. Il ne reste plus qu'à parer aux dangers de la liquidation. Quant aux valeurs directement atteintes par la crise, elles sont jusqu'à présent abandonnées à leur malheureux sort. Les métaux valent 25 francs, et le Comptoir d'escompte a baissé jusqu'à 80 francs. Toutefois, il s'est relevé jusqu'à 120 francs, reprise due à l'annonce des premiers résultats de l'étude faite sur la situation de l'établissement par les deux administrateurs provisoires que le tribunal a désignés pour prendre la gestion du Comptoir, en préparer la liquidation et réunir l'Assemblée générale des actionnaires. Cette assemblée est convoquée pour le 29 avril. Un rapport sommaire des administrateurs provisoires conclut à la responsabilité des membres du conseil d'administration. Pour le surplus, le sort des actionnaires dépendra de la bonne réalisation des divers élémens d'actifs donnés en gage pour 207 millions contre une avance de 179 millions.

Cette communication, succédant enfin à un si long silence sur leur triste destinée, a rendu quelque courage aux porteurs d'actions en leur faisant espérer que la liquidation les ferait rentrer dans une partie au moins de leur capital et que tout n'était pas irrémédiablement perdu.

Une instruction est dès maintenant ouverte contre les administrateurs, en même temps qu'une enquête a été ordonnée sur l'organisation et les opérations du syndicat des métaux.

C'est au moment où régnaient les impressions les plus sombres sur l'état du marché et sur les conséquences possibles de la crise du cuivre que la maison Rothschild a lancé le prospectus officiel de la souscription publique, pour le 29 mars, à l'emprunt russe 4 pour 100 or de 700 millions de francs, destiné à la conversion ou au remboursement d'anciens emprunts 5 pour 100.

Cette annonce a produit un effet de diversion salutaire aux préoccupations du monde financier. La rente française s'est relevée de 85.30 à 86, pour revenir, il est vrai, à 85.50. Le 4 pour 100 russe 1880 a été porté de 91 1/4 à 93 francs, le Hongrois de 84 3/4 à 86 3/4, l'Extérieure de 74 1/2 à 75 1/2, l'Unifiée égyptienne de 437.50 à 455, l'Italien de 95.60 à 96.40, le Turc de 15.07 à 15.37. La hausse des fonds étrangers a été plus importante que celle de nos fonds publics, et s'est, de plus, maintenue en liquidation.

L'obligation douane a été portée de 350 à 358, la Banque ottomane de 535 à 552, le 5 pour 100 hellénique de 440 à 450, la Banque des pays autrichiens de 485 à 500.

La réaction s'est accentuée encore sur les actions des Compagnies productrices du cuivre. Le Rio-Tinto est à 286 après 317.50, le Cape-Copper à 80 après 90. Le Tharsis s'est tenu à 100 francs.

Le concours donné par la Banque de France au Comptoir d'escompte et les réescomptes de papier qui ont suivi la crise ont eu pour résultat une augmentation considérable du portefeuille de cet établissement. De là, en prévision de bénéfices hebdomadaires plus élevés, la hausse de l'action de 3,675 à 3,870. Le Crédit foncier a été très vivement attaqué et perd 50 francs; la Banque de Paris a baissé encore, depuis le milieu du mois, de 45 francs, le Crédit lyonnais de 5 francs seulement.

Les actions de nos chemins, le Suez, le Gaz, les chemins étrangers, les Voitures et la Transatlantique sont à peu près restés indemnes des effets de la crise. Les démêlés de la Compagnie des omnibus avec le conseil municipal ont valu à l'action une baisse de 50 francs, de 1,220 à 1,170.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

DERNIÈRE PARTIE (1).

VI.

Maintenant que l'État vient de répartir à nouveau les charges et devoirs qu'il impose, il faut qu'il répartisse à nouveau les droits et avantages qu'il confère. — Des deux côtés, bien avant 1789, la justice distributive était en défaut, et, sous la monarchie, les exclusions choquaient autant que les exemptions ; d'autant plus que, par une double iniquité, dans chaque groupe d'hommes, l'ancien régime distinguait deux groupes, l'un auquel il accordait toutes les exemptions, l'autre auquel il faisait subir toutes les exclusions. C'est que, depuis les origines, dans la formation et l'administration du royaume, le roi, pour obtenir les services, l'argent, la collaboration ou la connivence dont il avait besoin, avait toujours traité avec des corps, ordres, provinces, seigneuries, clergé, églises, monastères, universités, parlemens, communautés de professions, d'arts ou de metier, familles, c'est-à-dire avec des pouvoirs constitués, plus ou moins difficiles à soumettre, et qui, avant de se

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er avril.

soumettre, ensuite, pour rester soumis, stipulaient des conditions. De là, en France, tant de conditions différentes : chaque corps distinct s'était rendu par une ou plusieurs capitulations distinctes et possédait ainsi son statut à part. De là, en France, des conditions si diversement inégales : bien entendu, les corps les plus capables de se défendre s'étaient défendus le mieux, et leur statut, écrit ou non écrit, leur garantissait des privilèges précieux que les autres corps, plus faibles, n'avaient pu acquérir ou conserver, non-seulement des immunités, mais aussi des prérogatives, non-seulement des allègemens d'impôt et des dispenses de la milice, mais aussi des libertés politiques et administratives, des débris de leur souveraineté primitive, des restes de leur antique indépendance, quantité d'avantages positifs, à tout le moins des distinctions, des préséances, des préférences, une supériorité sociale, un droit incontesté aux grades et aux honneurs, aux places et aux grâces. Tels étaient notamment les pays d'états, comparés aux pays d'élection, les deux premiers ordres, clergé et noblesse, comparés au tiers-état, les bourgeoisies et corporations des villes, comparées au reste des habitans. Par contre, en face de ces favoris de l'histoire, il y avait les déshérités de l'histoire, ceux-ci bien plus nombreux et par millions, les simples taillables, les sujets sans qualité ni rang, bref, le commun des hommes, en particulier le menu peuple des villes et surtout des campagnes, d'autant plus foulé que sa condition était plus basse, plus bas encore les juifs, sorte d'étrangers, à peine tolérés, et les calvinistes, non-seulement privés des droits les plus humbles, mais encore depuis cent ans persécutés par l'État.

Tous ces gens-là, que le droit historique transportait plus ou moins loin hors de la cité, le droit philosophique, en 1789, les y ramène. Après les déclarations de l'Assemblée constituante, il n'y a plus en France de Bretons, de Provençaux, de Francs-Comtois ou d'Alsaciens, ni de catholiques, de protestans ou d'israélites, ni de nobles ou de roturiers, ni de bourgeois ou de villageois, mais seulement des Français, tous citoyens au même titre, tous dotés des mêmes droits civils, religieux et politiques, tous égaux devant l'État, tous introduits par la loi dans toutes les carrières, ensemble, sur la même ligne et sans entrées de faveur, tous, sans distinction de qualité, naissance, croyance ou fortune, invités à fournir jusqu'au terme la carrière qu'ils ont choisie, tous appelés, s'ils sont bons coureurs, à recevoir au bout de la lice les plus beaux prix, emplois et grades, notamment les dignités et places éminentes qui, jusqu'ici, réservées à une classe ou à une coterie, étaient d'avance interdites au grand nombre. Désormais, tous les Français jouissent, en théorie, du droit commun ; par

malheur, ce n'est qu'en théorie. En fait, dans la cité, les nouveaux-venus s'approprient la place, les prétentions et plus que les privilèges des anciens occupans; ceux-ci, grands et moyens propriétaires, gentilshommes, parlementaires, officiers, ecclésiastiques, catholiques, notables de toute espèce et de tout degré, sont tout de suite privés des droits de l'homme. Livrés à la jacquerie des campagnes et à l'émeute des villes, ils subissent d'abord l'abandon, puis l'hostilité de l'État : le gendarme public a cessé de les protéger et leur refuse ses services; ensuite, devenu jacobin, il se déclare leur ennemi, il les traite en ennemis, il les dépouille, il les emprisonne, il les tue, il les expulse ou les déporte, il les frappe de mort civile, il les fusille, s'ils osent rentrer; à tous leurs parens ou alliés qui ne sont pas sortis de France, il ôte les droits civiques; à tous les nobles ou anoblis, il ôte la qualité de Français et leur prescrit de se faire naturaliser à nouveau dans les formes; contre la majorité catholique, il renouvelle les interdictions, les persécutions, les brutalités que l'ancien gouvernement exerçait contre la minorité calviniste. — Ainsi, en 1799 comme en 1789, il y avait deux classes de Français, deux espèces d'hommes inégales, la première, supérieure, installée dans la cité, la seconde, inférieure, exclue de la cité; seulement, en 1799, l'inégalité plus grande reléguait plus bas et plus loin, dans une condition pire, les inférieurs et les exclus.

Néanmoins le principe subsiste; depuis 1789, il a été inscrit en tête de toutes les constitutions : il est encore proclamé par la constitution nouvelle. Même perverti et défiguré par les jacobins, il est demeuré populaire; leur interprétation grossière et fausse n'a pu le discréditer : à travers la caricature hideuse et grotesque, les esprits et les cœurs se reportent toujours vers la forme idéale de la cité, vers le vrai contrat social, vers le règne impartial, actif et permanent de la justice distributive. Toute leur éducation, toute la littérature, la philosophie et la culture du XVIIIe siècle, les incline vers cette conception de la société et du droit; plus profondément encore, ils y sont prédisposés par la structure innée de leur intelligence, par le tour original de leur sensibilité, par les qualités et les défauts héréditaires de leur nation et de leur race. — Dans les objets et les individus, le Français saisit aisément et vite un trait général, quelque caractère commun : ici ce caractère est la qualité d'homme; il la détache avec dextérité, il l'isole nettement, puis, d'un pas leste et sûr, en droite ligne, il se lance sur le grand chemin des conséquences (1). Il a oublié que sa notion sommaire ne

(1) Sur l'antiquité de cette forme d'esprit, qui se manifeste dès le commencement

correspond qu'à un extrait, à un très mince extrait de l'homme total; son opération tranchante et précipitée dérobe à ses regards la plus grande partie de l'individu réel; il a omis quantité de caractères, et les plus importans, les plus efficaces, ceux que la géographie, l'histoire, l'hérédité, l'habitude, la condition, le travail manuel ou l'éducation libérale impriment dans l'esprit, l'âme et le corps, et qui, par leurs différences, constituent les différens groupes, locaux ou sociaux. Tous ces caractères, non-seulement il les néglige, mais il les écarte; ils sont trop nombreux et trop compliqués pour lui; ils le gêneraient pour penser; autant il est propre aux pensées distinctes et suivies, autant il est impropre aux pensées complexes et compréhensives; en conséquence, il y répugne, et, par un travail secret dont il n'a pas conscience, involontairement, il abrège, il simplifie, il écourte; désormais son idée, même partielle et superficielle, lui semble adéquate et complète; à ses yeux, la qualité d'homme prime et absorbe toutes les autres; non-seulement elle a une valeur, mais cette valeur est l'unique. Partant, tous les hommes se valent et la loi doit les traiter en égaux. — Ici l'amour-propre, si vif et si promptement susceptible en France, intervient pour interpréter et appliquer la formule (1). « Puisque tous les hommes se valent, je vaux n'importe quel homme; si la loi confère un droit aux gens de telle ou telle condition, fortune ou naissance, il faut qu'elle me le confère aussi. Toute porte qui leur est ouverte doit m'être ouverte; toute porte qui m'est fermée doit leur être fermée. Autrement, on me traite en inférieur, je suis froissé dans ma fibre intime. Quand le législateur met dans leurs mains un bulletin de vote, il est tenu d'en mettre un pareil dans les miennes, même s'ils savent s'en servir et si je ne sais pas m'en servir, même si le suffrage restreint est utile à la communauté et si le suffrage universel est nuisible à la communauté. Tant pis, si je ne suis souverain que de nom et en imagination; je consens à ce que ma souveraineté soit illusoire, mais j'entends que celle des autres le soit aussi; j'aime mieux la servitude et la privation pour tous que des libertés et des avantages pour quelques-uns, et, pourvu que le niveau passe sur toutes les têtes, j'accepte un joug pour toutes les têtes, y compris la mienne. »

de la société et de la littérature françaises au XIe siècle, cf. mon *Histoire de la littérature anglaise*, I, 84 à 96, et *La Fontaine et ses fables*, 10 à 18.

(1) Sur ce sentiment, lire l'admirable fable de La Fontaine, *le Rat et l'Éléphant*. La Fontaine en a compris toute la portée psychologique et sociale : « Se croire un personnage est fort commun en France... La sotte vanité nous est particulière. Les Espagnols sont vains, mais d'une autre manière... C'est proprement le mal français. »

Telle est la composition interne de l'instinct égalitaire, et tel est l'instinct naturel des Français : il est bienfaisant ou malfaisant, selon que l'un ou l'autre de ses ingrédiens y prédomine, tantôt le noble sentiment de l'équité, tantôt la basse envie de la vanité sotte (1); mais, sain ou malsain, sa force en France est énorme, et le régime nouveau lui donne toutes les satisfactions, les bonnes comme les mauvaises. Plus d'incapacités légales. D'une part, toutes les lois républicaines de proscription ou d'exception sont abrogées : on a vu l'amnistie et la rentrée des émigrés, le concordat, la restauration du culte catholique, la réconciliation imposée aux constitutionnels et aux orthodoxes; le premier Consul n'admet pas de différence entre eux, il recrute son nouveau clergé dans les deux groupes, et là-dessus il force la main au pape (2). Sur soixante sièges épiscopaux, il en donne douze aux anciens schismatiques; il veut qu'ils y montent le front haut, il les dispense de la pénitence ecclésiastique et de toute rétractation humiliante; il tient la main à ce que, dans les quarante-huit autres diocèses, les prêtres qui jadis ont prêté le serment civique soient employés et bien traités par leurs supérieurs qui, à la même date, ont refusé le serment civique. D'autre part, toutes les exclusions, inégalités et distinctions de la monarchie restent abolies. Non seulement le culte calviniste et même le culte israélite sont autorisés par la loi, comme le culte catholique, mais encore les consistoires protestans et les synagogues juives (3) sont constitués et organisés sur le même pied que les églises catholiques; pasteurs et rabbins deviennent aussi des fonctionnaires, au même titre que les évêques et curés; tous agréés ou nommés, tous payés ou accrédités par le gouvernement, ils bénéficient également de son patronage : chose unique en Europe, les petites églises de la minorité obtiennent de l'État la même mesure d'indifférence et de bienveillance que la grande église de la majorité, et, désormais, en fait aussi bien qu'en droit, les ministres des trois cultes jadis ignorés, tolérés ou proscrits, ont leur rang, leur titre, leurs hon-

(1) Beugnot, *Mémoires*, I, 317. « Cette égalité, qui est aujourd'hui notre passion dominante, n'est pas le sentiment noble et bienveillant qui fait qu'on aime à s'honorer dans son semblable et qu'on se trouve à l'aise à tous les degrés de l'ordre social; non, c'est l'aversion pour toute supériorité, c'est la crainte que la place qu'on occupe cesse d'être la première : cette égalité ne tend en aucune façon à relever jusqu'à elle ce qui se trouve confiné en bas, mais à empêcher que rien ne s'élève plus haut. »

(2) D'Haussonville, *l'Église romaine et le Premier Empire*, I, ch. X et XI.

(3) Décret du 17 mars 1808 sur l'organisation du culte israélite. — Les membres des consistoires israélites et les rabbins doivent être, comme les ministres des autres cultes, agréés par le gouvernement; mais leur traitement, qui est fixé, doit être fourni par les israélites de la circonscription; il n'est pas, comme celui des curés ou pasteurs, payés par l'État; il ne le sera que sous la monarchie de juillet; par cette dernière mesure l'assimilation du culte israélite aux cultes chrétiens devient complète.

neurs, dans la hiérarchie sociale et dans la hiérarchie légale, aussi bien que les ministres du seul culte autrefois dominant ou permis. — Pareillement, dans l'ordre civil, plus d'infériorité ni de disgrâce attachées par la loi à une condition, à la qualité de roturier, de villageois, de paysan ou d'indigent, comme autrefois sous la monarchie, à la qualité de noble, de bourgeois, de citadin, de notable ou de riche, comme tout à l'heure sous la République ; chacune des deux classes est relevée de sa déchéance; aucune classe n'est grevée par l'impôt ni par la conscription au delà de son dû ; toutes les personnes et toutes les propriétés trouvent, dans le gouvernement, dans l'administration, dans les tribunaux, dans les gendarmes, la même protection efficace : voilà pour l'équité et pour le bon esprit égalitaire. — Voici maintenant pour le mauvais esprit égalitaire et pour l'envie. Sans doute les plébiscites et l'élection des députés au corps législatif ne sont que des comédies ; mais, dans cette comédie, tous les rôles se valent, et le duc d'ancienne ou nouvelle fabrique, simple figurant parmi des milliers et des millions d'autres, ne donne qu'un suffrage comme le savetier du coin. Sans doute, à la commune, dans le département, dans les instituts de charité, de culte et d'éducation, toute indépendance, initiative ou direction est retirée aux particuliers, et l'État confisque à son profit l'action collective; mais les classes qu'il en dépouille sont surtout les plus hautes, seules assez éclairées et assez riches pour la conduire, l'entreprendre, et la défrayer : par cette usurpation, il entame et ronge bien plus profondément le large cercle où s'espacent les vies supérieures que le cercle étroit où rampent et se traînent les vies humbles ; presque toute la perte, toute la privation sensible est pour le grand propriétaire terrien, non pour ses journaliers et manœuvres, pour le grand industriel ou négociant de la ville, non pour ses ouvriers ou commis (1), et le commis, l'ouvrier, le journalier, le manœuvre, mécontent d'être à terre, s'y trouve moins mal, depuis que ses maîtres ou patrons, tombés de plus haut, y sont aussi et qu'il les coudoie.

A présent que les hommes naissent à terre et tous de niveau, enfermés dans un cadre universel et uniforme, la vie sociale ne peut plus leur apparaître que comme *un concours*, un concours institué,

(1) *Travels in France during the years* 1814 *and* 1815 (Edinburgh, 1816), I, 176. « La noblesse, les grands propriétaires terriens, les petits propriétaires de campagne (*yeomanry*), les fermiers d'un degré au-dessous, tous les rangs intermédiaires, qui auraient pu opposer une barrière au pouvoir d'un prince despotique, sont presque anéantis. » — *Ibid.*, 236. « C'est à peine si, dans la nation, on eût pu trouver un rang intermédiaire entre le souverain et le paysan. » — *Ibid.*, II, 239. — « La classe supérieure des habitans des villes, les commerçans, les manufacturiers, la bourgeoisie, ont été les ennemis les plus décidés de Bonaparte. »

proclamé et jugé par l'État; car, par son ingérence, ils sont tous compris, enserrés et retenus dans son enclos; point d'autre champ de course; par contre, dans l'enclos, les carrières, dessinées et jalonnées d'avance, appellent les coureurs : le gouvernement a disposé et aplani le terrain, posé des compartimens, distingué et préparé des lices rectilignes qui convergent au terme; c'est là qu'il siège, unique arbitre du concours, et il étale aux yeux des concurrens les innombrables prix qu'il leur propose. — Ces prix sont ses emplois, tous les emplois de l'État, politiques, militaires, ecclésiastiques, judiciaires, administratifs, universitaires, tous les titres, honneurs et dignités dont il dispose, tous les grades, depuis le dernier jusqu'au premier de sa hiérarchie, depuis celui de caporal, régent de collège, conseiller municipal, surnuméraire de bureau, curé desservant, jusqu'à celui de sénateur, maréchal de France, grand maître de l'université, cardinal, ministre d'État. Selon que la place est plus ou moins haute, elle confère à son possesseur une part plus ou moins grande des biens que tous les hommes désirent et recherchent, argent, autorité, patronage, influence, considération, importance, prééminence sociale; ainsi, selon le rang qu'on atteint dans la hiérarchie, on est quelque chose ou peu de chose; hors de la hiérarchie, on n'est rien.

Par conséquent, la faculté d'y entrer et d'y monter est l'une des plus précieuses : dans le nouveau régime, elle est garantie par la loi, elle devient de droit commun, elle appartient à tous les Français. Puisque l'État ne leur laisse pas d'autres débouchés, il leur doit celui-là; puisqu'il les invite et les réduit tous à concourir sous son arbitrage, il est tenu d'être un arbitre impartial; puisque la qualité de citoyen, par elle-même et par elle seule, confère le droit de parvenir, tous les citoyens, indifféremment, auront le droit de parvenir à tous les emplois, aux plus hauts emplois, et cela sans distinction de naissance, de fortune, de culte ou de parti. Plus d'exclusions préalables; plus de préférences gratuites, de faveurs imméritées, d'avancemens anticipés; plus de passe-droits. Telle est la règle de l'État moderne : constitué comme il l'est, c'est-à-dire accapareur et omniprésent, il ne peut pas la violer longtemps et impunément. En France, du moins, le bon et le mauvais esprit égalitaire s'accordent pour exiger qu'il la suive : là-dessus, les Français sont unanimes; aucun article de leur code social ne leur tient plus à cœur; celui-ci flatte les amours-propres et plaît aux imaginations; il exalte l'espérance, il nourrit l'illusion, il redouble la force et la joie de vivre. Jusqu'ici, le principe, inerte, impuissant, demeurait suspendu en l'air, dans la région vide des déclarations spéculatives et des promesses constitutionnelles; Napoléon le fait descendre sur terre, dans la

pratique; ce que, depuis dix ans, les assemblées décrétaient en vain, pour la première fois et dans son intérêt propre, il l'effectue. Exclure des places et de l'avancement une classe ou catégorie d'hommes, ce serait se priver gratuitement de tous les talens qu'elle contient, et, de plus, encourir, outre la rancune inévitable de tous ces talens frustrés, le mécontentement sourd et permanent de toute la classe ou catégorie. Le Premier Consul se ferait tort à lui-même, s'il restreignait sa faculté de choisir : il a besoin de toutes les capacités disponibles, et il les prend où elles se trouvent, à droite, à gauche, en haut, en bas, pour enrôler dans ses cadres et à son service toutes les ambitions légitimes et toutes les prétentions justifiées.

Sous la monarchie, une naissance obscure fermait aux hommes, même les mieux doués, l'accès des premières places ; sous le Consulat et l'Empire, les deux premiers personnages de l'état sont un ancien secrétaire de Maupeou, traducteur fécond (1), et un homme de loi, jadis conseiller dans un tribunal de province, Lebrun et Cambacérès, l'un troisième consul, puis duc de Plaisance et archi-trésorier de l'Empire, l'autre, second consul, puis duc de Parme et archi-chancelier de l'Empire, l'un et l'autre princes ; pareillement les maréchaux sont tous des hommes nouveaux et des officiers de fortune, quelques-uns nés dans la petite noblesse ou dans la médiocre bourgeoisie, la plupart dans le peuple ou même dans la plèbe et dans les derniers rangs de la plèbe, Masséna fils d'un marchand de vin et d'abord mousse, puis soldat et sous-officier pendant quatorze ans, Ney fils d'un tonnelier, Lefebvre fils d'un meunier, Murat fils d'un aubergiste, Lannes fils d'un garçon d'écurie, Augereau fils d'un maçon et d'une fruitière. — Sous la république, une naissance illustre destituait ou confinait dans l'obscurité volontaire les hommes les plus compétens et les mieux qualifiés pour leur poste, trop heureux quand leur nom ne les condamnait pas à l'exil, à la prison, à la guillotine. Sous l'empire, M. de Talleyrand est prince de Bénévent, ministre des affaires étrangères, vice-grand-électeur avec 500,000 fr. de traitement. On voit des personnages d'antique race figurer au premier rang : dans le clergé, M. de Roquelaure, M. de Boisgelin de Cicé, M. de Broglie, M. Ferdinand de Rohan ; dans la magistrature, M. Séguier, M. Pasquier et M. Molé ; dans le personnel domestique et décoratif du palais, le comte de Ségur grand-maître des cérémonies, le comte de Montesquiou-Fezensac grand-chambellan, chambellans aussi les comtes d'Aubusson de La Feuillade, de Bri-

(1) Napoléon, voulant le juger, disait à Rœderer : « Envoyez-moi ses livres. » — « Mais ce sont des traductions. » — « Je lirai ses préfaces. »

gode, de Croy, de Contades, de Louvois, de Brancas, de Gontaut, de Grammont, de Beauvau, de Lur-Saluces, d'Haussonville, de Noailles, de Chabot, de Turenne (1), et autres porteurs de beaux noms historiques. — Pendant la Révolution, à chaque nouveau coup d'état parlementaire, populaire ou militaire, les notables du parti vaincu étaient toujours exclus des places et le plus souvent mis hors la loi. Après le coup d'état de brumaire, non-seulement les vaincus des anciens partis rentrent tous sous la protection de la loi, mais encore leurs notables sont promus aux grands emplois. Parmi les monarchiens de la Constituante, Malouet est conseiller d'état, et Maury, archevêque de Paris; quarante-sept autres ecclésiastiques, qui, comme lui, n'ont pas voulu jurer la constitution civile du clergé, sont nommés, comme lui, à des sièges épiscopaux. Parmi les feuillans de la législative, Vaublanc est préfet, Beugnot est conseiller d'état et ministre des finances dans le grand-duché de Berg, Matthieu Dumas est général de division et directeur des revues, Narbonne devient l'aide-de-camp et l'interlocuteur intime de Napoléon, puis son ambassadeur à Vienne; si Lafayette consentait, je ne dis pas à demander, mais à ne pas refuser, il serait maréchal de France. — Parmi les rares girondins ou fédéralistes qui n'ont pas péri après le 2 juin, Riouffe est préfet et baron, Lanjuinais est sénateur et comte; parmi les autres proscrits ou demi-proscrits, le nouveau régime ramène aux affaires et à la direction des affaires les employés supérieurs et spéciaux que la Terreur chassait et tuait de préférence, en particulier les chefs de service aux finances et dans la diplomatie, qui, dénoncés par Robespierre le 8 thermidor ou frappés d'un mandat d'arrêt le matin du 9 thermidor, sentaient déjà sur leurs têtes le couperet de la guillotine; Reinhart et Otto sont ambassadeurs, Mollien est comte et ministre du trésor, Miot devient conseiller d'état, comte de Melito et ministre des finances à Naples; Gaudin est ministre des finances en France et duc de Gaëte. — Parmi les déportés ou fugitifs de fructidor, Barthélemy est sénateur, Barbé-Marbois, directeur du trésor et premier président de la cour des comptes; Siméon, conseiller d'état, puis ministre de la justice en Westphalie; Portalis est ministre des cultes; Fontanes est grand-maître de l'université. Sur tous les antécédens politiques, le premier Consul passe l'éponge: non-seulement il appelle à lui les modérés ou demi-mo-

(1) Cf. le *Dictionnaire biographique*, publié à Leipzig, 1806-1808 (par Eymory), 4 vol., et l'*Almanach impérial* de 1807 à 1812 : on y trouvera beaucoup d'autres noms historiques, entre autres ceux des dames du palais. En 1810, le comte de La Rochefoucauld est ambassadeur auprès du roi de Hollande, et le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur auprès du roi de Bavière.

dérés de la Constituante, de la Législative, de la Convention et du Directoire, mais encore il recrute parmi les purs royalistes et les purs jacobins, parmi les hommes les plus engagés dans l'ancien régime et les hommes les plus compromis dans la Révolution, aux deux extrémités des opinions les plus extrêmes. On vient de voir ses choix à droite et quels favoris héréditaires de l'antique royauté, quels serviteurs nés de la dynastie déchue il élève aux premières dignités de sa cour, de sa magistrature et de son clergé. A gauche, par-delà Chasset, Rœderer et Grégoire, par-delà Fourcroy, Berlier et Réal, par-delà Treilhard et Boulay de La Meurthe, il emploie des hommes flétris ou marqués par de terribles actes, Barère lui-même, du moins pendant quelque temps, et dans le seul emploi dont il soit capable, celui de dénonciateur, gazetier et souteneur de l'esprit public; à chacun son emploi, selon ses facultés; à chacun son rang, selon son utilité et son mérite. En conséquence, Barère demeure espion et pamphlétaire à gages; Drouet, le maître de poste qui arrêta la famille royale à Varennes, devient sous-préfet à Sainte-Menehould; Jean-Bon Saint-André, qui fut membre du comité de salut public, est préfet à Mayence; Merlin de Douai, qui fut le rapporteur de la loi contre les suspects, est procureur-général à la cour de cassation; Fouché, dont le seul nom dit tout, est ministre d'état et duc d'Otrante; presque tous les survivans de la Convention sont juges de première instance ou d'appel, receveurs des finances, députés, préfets, consuls à l'étranger, commissaires de police, inspecteurs aux revues, chefs de bureau dans la poste, les douanes, les droits réunis ou l'enregistrement, et, parmi ces fonctionnaires du nouveau régime, on compte, en 1808, cent trente et un régicides (1).

VII.

Faire son chemin, avancer, parvenir, telle est maintenant la pensée qui domine dans l'esprit des hommes. Avant 1789, elle n'y était pas souveraine, elle y rencontrait des rivales, elle ne s'était développée qu'à demi: elle n'avait pu plonger ses racines à fond, accaparer tout le travail de l'imagination, absorber la volonté, occuper l'âme entière; c'est que l'air et l'aliment lui manquaient. Sous l'ancienne monarchie, l'avancement était limité, d'abord parce qu'elle était ancienne et que, dans tout ordre qui n'est pas nouveau, chaque génération nouvelle trouve les places prises, ensuite parce que, dans ce vieil ordre fondé sur l'hérédité et la tradition, les

(1) *La Révolution*, II, 381.

vacances futures étaient remplies d'avance. Dans le grand escalier social, il y avait plusieurs étages; chaque homme pouvait gravir toutes les marches du sien, mais non monter au-delà; arrivé sur le palier, il s'y heurtait contre des portes fermées, contre des barrières presque insurmontables. L'étage supérieur était réservé à ses habitans; ils l'occupaient dans le présent et ils devaient encore l'occuper dans l'avenir; sur chaque degré, autour du possesseur en titre, on apercevait ses successeurs inévitables, ses pareils, pairs et voisins, souvent tel ou tel nominativement désigné, son héritier légal, l'acquéreur de sa survivance; en ce temps-là, on tenait compte à l'individu, non-seulement de lui-même, de ses mérites et de ses services, mais aussi de sa famille et de ses ancêtres, de sa condition, des compagnies qu'il fréquentait, du salon qu'il tenait, de sa fortune et de son train; ces antécédens et ces alentours composaient sa qualité; sans la qualité requise, impossible de franchir le palier. A la rigueur, un homme né sur les plus hauts degrés d'un étage parvenait quelquefois à gravir les plus bas degrés de l'étage suivant: mais il s'arrêtait là. En somme, les gens de l'étage inférieur estimaient que, pour eux, l'étage supérieur était inaccessible et de plus inhabitable.

Aussi bien, la plupart des offices publics, dans les finances, l'administration et la judicature, dans les parlemens, à l'armée, à la cour, étaient des propriétés privées, comme le sont aujourd'hui les charges d'avoué, de notaire et d'agent de change; pour les exercer, il fallait les acheter, et très cher, disposer d'un capital notable, se résigner d'avance à n'en tirer qu'un médiocre revenu, 10, 5 et parfois 3 pour 100 du prix d'achat (1). Une fois achetée, la place, surtout si elle était haute, comportait une représentation, des réceptions, une table ouverte, une grosse dépense annuelle (2); souvent on s'y endettait; l'acquéreur savait que son acquisition lui rapporterait plus de considération que d'écus. D'autre part, pour être investi, il lui fallait obtenir l'agrément du corps dont il devenait membre ou du patron qui conférait l'office, c'est-à-dire être considéré par ses futurs collègues comme un collègue acceptable, ou par le patron comme un hôte, un invité, un familier possible, en d'autres termes, présenter des répondans, fournir des garanties, prouver qu'il avait l'aisance et l'éducation nécessaires, que ses mœurs et ses manières le qualifiaient pour son emploi, que, dans ce monde où il entrait, il ne ferait pas disparate. Pour se soutenir dans une charge de cour, il était tenu d'avoir le ton de Versailles, autre que le ton de Paris

(1) *La Révolution*, III, 417 à 420.
(2) *L'Ancien Régime*, 151 à 154, 166.

et des provinces (1). Pour se soutenir dans une haute charge parlementaire, il était tenu de posséder les alliances locales, l'autorité morale, les traditions et la tenue qui se transmettaient de père en fils dans les vieilles familles magistrales, et qu'un simple avocat, un robin ordinaire, ne pouvait avoir (2). Bref, dans l'escalier, chaque étage distinct imposait à ses habitans une sorte de costume distinct, plus ou moins coûteux, brodé et doré, je veux dire un ensemble d'habitudes et d'attaches, extérieures et intérieures, toutes obligatoires et indispensables, y compris le titre, la particule et le nom : annoncé dans l'antichambre par le laquais ou l'huissier, tel nom bourgeois eût été une dissonance ; en conséquence, on se faisait anoblir, argent comptant, ou l'on se donnait gratis un nom noble. Caron, fils d'un horloger, devenait M. de Beaumarchais ; Nicolas, enfant trouvé, s'appelait M. de Champfort ; Danton, en écriture publique, signait d'Anton ; de même, un homme qui n'a pas d'habit habillé en loue ou emprunte un, n'importe comment, quand il va dîner en ville ; cela était toléré, accepté, comme une marque de savoir-vivre et une conformité finale, comme un témoignage de respect pour les usages de la bonne compagnie.

Par cette séparation visible des étages, les hommes avaient pris l'habitude de rester dans leur condition ; ils ne s'indignaient pas d'y être confinés ; le soldat qui s'engageait n'aspirait point à devenir officier ; le jeune officier de petite noblesse et de mince fortune n'aspirait point à devenir colonel ou lieutenant-général ; la perspective restreinte empêchait l'imagination et l'espérance de se lancer éperdument dans l'avenir indéfini : l'ambition, tout de suite rabattue en terre, marchait au lieu de voler ; elle sentait dès l'abord que les sommets étaient hors de sa portée ; il lui suffisait de monter lentement un ou deux degrés. — A l'ordinaire, chacun, dans sa ville, dans sa corporation, dans son parlement, avançait sur place. Le conseiller-adjoint, qui dépouillait ses premiers dossiers dans le greffe de Grenoble ou de Rennes, calculait que, dans vingt ans, président à Grenoble ou à Rennes, il y présiderait pendant vingt autres années, et ne souhaitait rien de mieux. Près d'un conseiller au présidial ou à l'élection, près d'un officier des gabelles, des traites ou des eaux et forêts, près d'un commis aux finances ou aux affaires étrangères, près d'un avocat ou procureur, il y avait toujours quelque fils, gendre ou neveu, préparé par l'éducation domestique, par l'apprentissage technique, par l'adaptation morale,

(1) De Tilly, *Mémoires*, I, 153. « Il y avait à peu près une différence aussi sensible entre le ton, le langage de la cour et celui de la ville qu'entre Paris et les provinces. » — *L'Ancien Régime*, 183.

(2) De là l'insuccès du Parlement Maupeou.

non-seulement à exercer l'emploi, mais à s'en contenter, à ne pas prétendre au-delà, à ne pas regarder en haut avec regret et avec envie, à se trouver bien dans son monde, à sentir qu'ailleurs il serait dépaysé et gêné.

Ainsi circonscrite et resserrée, la vie était alors plus agréable qu'aujourd'hui; les âmes, moins troublées et moins tendues, moins fatiguées et moins endolories, étaient plus saines. Exempt de nos préoccupations modernes, le Français suivait ses instincts aimables et sociables, du côté de l'insouciance et de l'enjouement, grâce à son talent naturel pour s'amuser en amusant les autres, pour jouir d'eux et de soi-même en compagnie et sans arrière-pensée, par un commerce aisé d'égards et de prévenances, avec des rires ou des sourires, dans un courant continu de verve, de belle humeur et de gaieté (1). Probablement, si la Révolution n'était pas intervenue, les grands parvenus de la Révolution et de l'Empire se seraient soumis, comme leurs devanciers, aux nécessités ambiantes et accommodés sans trop de peine à la discipline du régime établi. Cambacérès, qui avait succédé à son père en qualité de conseiller à la cour de Montpellier, se serait trouvé à son tour premier président; cependant, il aurait écrit de savans traités de jurisprudence, et inventé quelque merveilleux pâté de becfigues; Lebrun, ancien collaborateur de Maupeou, fût devenu à Paris conseiller à la cour des aides ou premier-commis aux finances; il aurait eu un salon philosophique, avec des femmes du monde et des lettrés polis, pour applaudir ses traductions élégantes et fausses. Parmi les

(1) Voir les recueils de chansons antérieures à la Révolution, notamment les chansons militaires : *Malgré la bataille*, *Dans les gardes françaises*, etc. — Au temps de la Restauration, les chansons pastorales ou galantes de Florian, de Boufflers et de Berquin étaient encore chantées dans les familles bourgeoises, et chacun, jeune ou vieux, homme ou femme, chantait la sienne au dessert. — Ce fond de gaîté, de légèreté, de gentillesse a persisté à travers toute la Révolution et tout l'empire. (*Travels through the south of France* 1807 *and* 1808, p. 132, par le lieutenant-colonel Pinkney, citoyen des États-Unis.) « Je dois dire une fois pour toutes que les manières décrites par Marmontel sont fondées sur la nature. » Il cite quantité de petits faits à l'appui, et constate, dans toutes les classes, la politesse innée, l'esprit communicatif et bienveillant, la grâce souriante, l'art d'être heureux et de rendre heureux les autres, ne fût-ce que pour trois minutes et en passant. — Même impression si l'on compare les estampes, dessins de modes, petits sujets, caricatures de cette période et de l'époque présente. Le ton haineux ne commence qu'avec Béranger; encore ses premières chansons (*le Roi d'Yvetot*, *le Sénateur*) ont-elles le tour, l'accent, la malice ingénieuse et non venimeuse de l'ancienne chanson. Aujourd'hui, dans la petite bourgeoisie, dans les cercles de commis ou d'étudians, on ne chante plus, et, avec la chanson, nous avons vu disparaître les autres traits qui frappaient les étrangers, la galanterie, le badinage, le parti-pris de considérer la vie comme une série de quarts d'heure, dont chacun peut être séparé des autres, se suffire et devenir agréable, agréable à celui qui parle et à celui ou à celle qui écoute.

futurs maréchaux, quelques-uns, purs plébéiens, Masséna, Augereau, Lannes, Ney, Lefebvre, auraient peut-être percé, à force d'actions éclatantes, et seraient devenus des « officiers de fortune, » les uns, entrepreneurs spéciaux de services pénibles, comme ce commandant Fischer qui se chargea de détruire la bande de Mandrin, les autres, lieutenans-généraux comme Chevert le héros, et Lückner le soudard. Rudes comme ils l'étaient, ils eussent trouvé, même dans les grades secondaires, sinon l'emploi total de leurs facultés supérieures, du moins une pâture suffisante pour leurs appétits grands et grossiers ; ils auraient lâché les mêmes jurons, dans des soupers aussi abondans, avec des maîtresses de même acabit (1). Si leur tempérament, leur caractère et leur génie avaient été indomptables, s'ils s'étaient cabrés pour ne point être bridés, attelés et menés comme le commun des hommes, ils n'auraient pas eu besoin pour cela de casser les brancards; sur la grande route où les autres cheminaient au pas, il y avait, par côtés, des ouvertures et des issues. Dans beaucoup de familles, parmi les nombreux enfans, il se rencontrait souvent une tête chaude et imaginative, un naturel indépendant et révolté d'avance, bref un *réfractaire;* celui-là ne voulait pas ou ne pouvait pas se ranger ; la régularité, la médiocrité, la certitude même de l'avancement lui déplaisaient; il abandonnait à son frère aîné, au gendre ou neveu docile, le domaine héréditaire ou la charge acquise ; par suite, le domaine ou la charge restait dans la famille : pour lui, il en sortait ; les perspectives illimitées le tentaient, il s'en allait hors de France : au XVIIIe siècle, dit Voltaire (2), « on trouvait des Français partout, » en Allemagne, en Russie, aux Indes, dans l'Amérique du Sud, au Canada, à la Louisiane, chirurgiens, maîtres d'escrime ou d'équitation, officiers, ingénieurs, aventuriers surtout et même flibustiers, trappeurs et coureurs de bois, les plus souples, les plus sympathiques, les plus téméraires des colons et des civilisateurs, seuls capables de s'assimiler les indigènes en s'assimilant à eux, en adoptant leurs mœurs et en épousant leurs femmes, de mêler les sangs, de faire des races intermédiaires et neuves, comme ce Dumas de La Pailleterie, dont la descendance fournit, depuis trois générations, des hommes originaux et supérieurs, comme ces métis du Canada par lesquels la race aborigène parvient à se transformer et à se survivre. Les premiers, ils avaient exploré les grands lacs, descendu le Mississipi jusqu'à l'embouchure, fondé un

(1) Lire les romans de Pigault-Lebrun : ce sont les livres de l'époque qui convenaient le mieux aux hommes de l'époque, à des parvenus militaires, prompts, francs, gaillards et bornés.

(2) Candide (*Récit de la Vieille*).

empire colonial avec Champlain et Lassalle dans l'Amérique du Nord, avec Dupleix et La Bourdonnais dans l'Indoustan. Tel était le débouché des esprits immodérés et hasardeux, des tempéramens rétifs à la contrainte et à la routine d'une vieille civilisation, des âmes déclassées et dévoyées dès leur naissance, en qui repoussaient les instincts primitifs du nomade ou du barbare, en qui l'insubordination était innée, en qui l'énergie et l'initiative restaient intactes. — Mirabeau, qui compromettait sa famille à force de scandales, faillit être expédié par son père aux Indes hollandaises, où l'on mourait beaucoup ; les chances étaient pour qu'il y fût pendu, ou qu'il y devînt, à Java, à Sumatra, le gouverneur d'un grand district, le souverain vénéré et adoré de 500,000 Malais : l'une et l'autre fins convenaient à ses mérites. — Si Danton avait été bien conseillé, au lieu d'acheter, moyennant 70,000 livres empruntées, une charge d'avocat au conseil, qui lui apportait trois affaires en quatre ans et l'obligeait à vivre aux crocs du limonadier son beau-père, il serait allé à Pondichéry, puis, de là, chez quelque rajah ou roi indigène, pour être son agent, son conseiller, son compagnon de plaisirs; chez Tippo-Saïb ou ailleurs, il eût pu devenir premier ministre, avoir un palais, un harem, des laks de roupies ; sans doute, là-bas aussi, il aurait dû remplir les prisons et les vider quelquefois par un massacre, comme à Paris en septembre ; mais, là-bas, cela était dans les mœurs, et l'on n'opérait que sur des vies de Seikhs et de Mahrattes. — Bonaparte, après la chute de ses protecteurs, les deux Robespierre, trouvant sa carrière barrée, voulut entrer au service du sultan ; accompagné par Junot, Muiron, Marmont et d'autres camarades, il portait à Constantinople des denrées plus rares et mieux payées en Orient qu'en Occident, l'honneur militaire et l'intelligence administrative ; il aurait débité ces deux produits, comme il le fit en Égypte, au bon moment, au bon endroit, au plus haut prix, sans nos scrupules de conscience, sans nos délicatesses européennes de probité et d'humanité. Ce qu'il fût devenu là-bas, aucune imagination ne peut se le figurer : pacha certainement, comme Djezzar en Syrie, ou khédive comme plus tard Méhémet-Ali au Caire ; lui-même se voyait déjà conquérant comme Gengis-Khan (1), fondateur comme Alexandre et Baber, prophète comme Mahomet ; de son propre aveu, « on ne pouvait travailler en grand que dans l'Orient, » et il y aurait travaillé en très grand ; cela eût mieux valu peut-être pour l'Orient ; à coup sûr, cela eût mieux valu pour l'Europe et surtout pour la France.

(1) *Mémoires*, par M. X..., I, 374. « Je suis convaincu que Gengis-Khan plaisait plus à son imagination que César. »

VIII.

Mais la Révolution est venue, et les ambitions qui, sous l'ancien régime, s'espaçaient au dehors ou s'amortissaient à domicile, se sont dressées dans l'enceinte du sol natal et déployées tout d'un coup au-delà de toute attente. A partir de 1789, la France ressemble à une fourmilière d'insectes qui muent; en quelques heures, dans le court intervalle d'une matinée d'août, il leur pousse à chacun deux paires de grandes ailes; ils s'enlèvent et tourbillonnent; ils se heurtent entre eux; beaucoup tombent, se brisent à demi et se remettent à ramper comme auparavant; quelques-uns, plus forts ou plus heureux, montent et brillent dans les hauts chemins de l'air. — Par les décrets de la Constituante, les plus hauts chemins et tous les chemins ont été ouverts à tous, non pas seulement pour l'avenir, mais dès l'instant même. Destitution brusque de tout le personnel commandant, dirigeant ou influent, politique, administratif, provincial, municipal, ecclésiastique, enseignant, militaire, judiciaire et financier; appel aux places de tous ceux qui les convoitent et qui ont bonne opinion d'eux-mêmes; abolition totale des conditions préalables, naissance, fortune, éducation, ancienneté, apprentissage, mœurs et manières, qui ralentissaient et limitaient l'avancement; plus de garanties ni de répondans : tous les Français éligibles à tous les emplois; dans la hiérarchie légale et sociale, tous les grades conférés par l'élection plus ou moins directe, par le suffrage de plus en plus populaire, par la simple majorité numérique; par suite, dans toutes les branches du gouvernement, de l'autorité et du patronage central ou local, installation d'un personnel nouveau; transposition universelle qui partout substitue l'ancien inférieur à l'ancien supérieur (1), « des avocats aux magistrats, des bourgeois aux ministres d'État, des ci-devant roturiers aux ci-devant nobles, des soldats à des officiers, des officiers à des généraux, des curés à des évêques, des vicaires à des curés, des moines à des vicaires, des agioteurs à des financiers, des empiriques à des administrateurs, des journalistes à des publicistes, des rhéteurs à des législateurs, et des pauvres à des riches; » escalade accélérée de tout l'escalier social par quelques-uns, en quelques sauts, depuis le plus bas degré jusqu'au plus haut, depuis le grade de sergent jusqu'à celui de général en chef, depuis

(1) *La Révolution*, II, 17, 30. (Articles de Mallet-Dupan, *Mercure de France*, 30 décembre 1791 et 7 avril 1792.) — Napoléon (*Mémorial*, 3 septembre 1816) porte le même jugement et constate dans la révolution le même caractère essentiel; elle consistait « à dire à tous ceux qui remplissaient les administrations, qui possédaient toutes les charges, qui jouissaient de toutes les fortunes : *Allez-vous-en.* »

la condition d'avocat infime ou de gazetier famélique jusqu'à la possession de l'autorité suprême, jusqu'à l'exercice effectif de l'omnipotence et de la dictature : voilà l'œuvre capitale, positive, éclatante de la Révolution.

En même temps et par contre-coup, une révolution s'opère dans les esprits, et l'effet moral du spectacle est plus grand, plus permanent que le spectacle lui-même ; les âmes ont été ébranlées jusqu'au fond ; des passions engourdies, toutes les prétentions qui sommeillaient se sont éveillées. La profusion des places offertes et des vacances attendues « a irrité la soif du commandement, tendu l'amour-propre et enflammé l'espérance chez les hommes les plus ineptes. Une farouche et grossière présomption a délivré le sot et l'ignorant du sentiment de leur nullité ; ils se sont crus capables de tout, parce que la loi accordait les fonctions publiques à la seule capacité. Chacun a pu entrevoir une perspective d'ambition ; le soldat n'a songé qu'à déplacer l'officier, l'officier qu'à devenir général, le commis qu'à supplanter l'administrateur en chef, l'avocat d'hier qu'à se vêtir de la pourpre, le curé qu'à devenir évêque, le lettré le plus frivole qu'à s'asseoir sur le banc des législateurs. Les places, les états, vacans par la nomination de tant de parvenus, ont offert à leur tour une vaste carrière aux classes inférieures. Voyant sortir du néant un fonctionnaire public, quel est le décrotteur dont l'âme n'ait pas été remuée d'émulation ? » — Il faut tenir compte de ce sentiment nouveau : car, raisonnable ou non, il va durer, agir à demeure, pousser les hommes avec une force extraordinaire (1), devenir l'un des grands ressorts de leur volonté et de leur action. Dorénavant, le gouvernement et l'administration seront des besognes difficiles ; les formes et les dispositions de la vieille architecture sociale ne sont plus de mise ; on ne peut pas construire de même avec des matériaux d'espèce différente, avec des matériaux stables et avec des matériaux instables, avec des hommes qui ne songent point à sortir de leur condition et avec des hommes qui ne songent qu'à en sortir.

En effet, quelle que soit la place vacante, chacun des aspirans s'en croit digne, et un seul des aspirans peut l'obtenir. Il faut donc, en dehors de l'opinion que chaque candidat a de soi-même, poser une règle de préférence ; dès les premiers jours, on l'avait posée, et il n'y en a pas de meilleure : entre tous les concurrens qui demandent la place, celui-là sera choisi qui est le plus capable de la bien remplir. — Par malheur, pour choisir entre les concurrens, on avait

(1) Rœderer, III, 534 (janvier 1809, sur la Normandie). « Les enfans de tout état pensent à se faire soldats pour avoir la croix, et la croix fait chevalier. Le désir de se distinguer, de passer avant un autre, est un sentiment national. »

institué, comme juge ordinaire, extraordinaire et suprême, la pluralité des Français adultes, mâles et comptés par tête, c'est-à-dire un être collectif où la petite élite intelligente était noyée dans la grosse multitude brute; de tous les jurys, c'était le plus incompétent, le plus aisément affolé et dupé, le plus incapable de comprendre les questions qu'on lui posait et les conséquences de sa réponse, le plus mal informé, le plus inattentif, le plus aveuglé par des sympathies ou antipathies préconçues, le plus volontiers absent, simple troupeau de moutons racolés, dont on pouvait toujours escroquer, violenter ou falsifier le vote, et dont le verdict, contraint ou simulé, était d'avance à la merci des politiciens, d'en bas et d'en haut, par les clubs et par le gouvernement révolutionnaire, ceux-ci ont manœuvré en conséquence, de façon à s'imposer, eux et leurs préférés, au choix du peuple français. De là, entre 1792 et 1799, le personnel républicain que l'on a décrit.— Il n'y a que l'armée, où la présence quotidienne et poignante du danger commun, physique et mortel finisse par dicter les bons choix et soulever les mérites prouvés jusqu'aux plus hauts grades; encore faut-il noter que l'infatuation jacobine a sévi dans l'armée comme dans le reste, et à deux reprises : au début, par l'élection du supérieur, que l'on confiait aux subordonnés, ce qui livrait les grades aux bavards de chambrée et aux intrigans qui faisaient boire; ensuite, sous la Terreur, et même plus tard (1), par le supplice ou la destitution de tant d'officiers patriotes et méritans, par le dégoût qui conduisait Gouvion Saint-Cyr et ses camarades à éviter ou à refuser les premiers grades, par la promotion scandaleuse des fanfarons de club et des nullités dociles, par la dictature militaire des proconsuls civils, par la suprématie conférée à Léchelle et Rossignol, par la subordination imposée à Kléber et à Marceau, par les dispositions stupides d'un démagogue à grosses épaulettes comme Cartaux (2), par les ordres du jour grotesques d'un sacripant ivrogne comme Henriot (3), par la disgrâce de Bonaparte, par la détention de Hoche.— Dans l'ordre civil, c'était pis : la règle qui proportionne l'avancement au mérite n'était pas seulement méconnue; on l'appliquait en sens inverse. Dans le gouvernement central comme dans le gouvernement local, et du haut au bas de la hiérarchie, depuis la dignité de ministre des affaires étrangères jusqu'à l'emploi de président du plus petit comité révolutionnaire, les places étaient pour les indignes; leur indignité allait croissant, parce qu'une épuration incessante

(1) *La Révolution*, II, 333, et III, 239.

(2) Napoléon, *Mémoires* (rédigés par M. de Montholon, III, 11-19) sur l'ignorance extraordinaire de Cartaux. — *Ibid.*, 23, sur l'incapacité de Doppet, successeur de Cartaux.

(3) *La Révolution*, III, 310.

opérait sur eux à rebours, et que le fonctionnaire, dégradé par son œuvre, empirait avec sa fonction : ainsi les droits écrits du mérite et de la capacité aboutissaient au privilège effectif de l'incapacité et du démérite; dans la répartition des grades et avantages sociaux, la justice distributive avait fait place à l'injustice distributive, et la pratique, contraire à la théorie, instituait à demeure, d'une part l'exclusion ou la retraite des hommes compétens, instruits, experts, bien élevés, honorables et considérés, d'autre part l'avènement des novices illettrés, ineptes et grossiers, des brutes de la plèbe, des chenapans de la populace, des gens tarés ou salis, des coquins à tout faire, des repris de justice, bref des déclassés et des aventuriers de tout degré (1) : ceux-ci, parvenus grâce à la perversion ou à l'insensibilité de leur conscience, avaient pour titre principal la rudesse de leur poigne et la volonté fixe de garder leurs places comme ils les avaient prises, c'est-à-dire de vive force, par le meurtre ou la déportation de leurs rivaux. — Manifestement, le personnel que la Déclaration des Droits avait promis n'était pas le personnel que dix ans plus tard on voyait en fonctions; l'expérience était manquée. En 1789, on avait ouvert la carrière aux ambitions; jusqu'en 1799, la rivalité des ambitions n'avait produit que la bagarre informe et la conquête brutale. La grande difficulté moderne demeurait entière; il restait à discipliner le concours et à trouver un juge impartial, un arbitre incontesté du concours.

IX.

Enfin, le voici, ce juge-arbitre. Le 8 novembre 1799, il s'est assis sur son siège, et, dès le soir même, il remplit son office, il choisit entre des concurrens, il fait des nominations. C'est un chef militaire et il s'est installé lui-même; partant, il ne dépend point d'une majorité parlementaire, et, devant ses soldats, toute émeute, toute velléité d'attroupement avorte avant de naître; la souveraineté de la rue est abolie; les Parisiens se souviendront longtemps du 13 vendémiaire et de la façon dont le général Bonaparte les a mitraillés sur l'escalier de Saint-Roch. Contre eux et contre les perturbateurs, quels qu'ils soient, contre les opposans qui voudraient contester sa juridiction, il a pris ses précautions dès le premier jour; son fauteuil de Premier Consul et ensuite son trône d'empereur sont solides : personne en France n'est en état de les saper sous lui, sauf lui-même; il y est assis définitivement, à demeure.

(1) Sous le Directoire, ils s'appelaient eux-mêmes les *exclusifs*. — Cf. *La Révolution*, II, 32, 251, 263, 329, 399 à 407, 470 à 474; III, livre III, ch. II et III, et livre V.

Autour de lui, dans le public, silence profond; quelques-uns à peine osent chuchoter, mais sa police a l'œil sur eux : au lieu d'obéir à l'opinion, il la régente, il la maîtrise, et, au besoin, il la fabrique : du haut de son siège, seul, en toute indépendance et sécurité, il prononce les arrêts de la justice distributive. Cependant, contre les influences et les séductions qui faussaient les arrêts de ses prédécesseurs, il est en garde; devant son tribunal, les manèges et les artifices qui prévalaient jadis auprès du peuple ou auprès du roi ne sont plus de mise; désormais, c'est un mauvais métier que celui de courtisan ou de démagogue. — D'une part, on ne parvient plus, comme autrefois sous la monarchie, par des assiduités d'antichambre, par des manières élégantes, par des flatteries délicates, par l'entremise des salons, des valets intimes et des femmes; ici les maîtresses n'ont point de crédit, il n'y a point de favoris ni de favorites; les valets de chambre restent à l'état d'ustensiles; les grands personnages de cour ne sont qu'un décor supplémentaire et l'ameublement humain du palais. Pas un d'entre eux n'oserait demander pour un des siens une place que le protégé serait incapable de remplir, une promotion qui troublerait le tableau d'avancement, un passe-droit; s'ils obtiennent quelques grâces, elles sont infimes, ou politiques; le maître ne leur en accorde qu'avec une arrière-pensée, pour les rallier, eux et leur parti : eux-mêmes, leur culture ornementale, leur ton parfait, leurs mots fins, leur talent pour parler, saluer et sourire, tout cela lui est indifférent ou à charge; il n'a pas de goût pour leurs façons insinuantes et discrètes (1); il ne les juge bons que pour la domesticité d'apparat; il n'estime en eux que leur entente du cérémonial, la souplesse innée qui leur permet d'être à la fois dignes et serviles, le tact héréditaire qui leur enseigne à présenter une lettre, non de la main à la main, mais sur le rebord d'un chapeau ou sur un plateau d'argent, et il n'estime ces facultés qu'à leur juste prix. — D'autre part, on ne parvient plus, comme tout à l'heure sous la République, par le verbiage de tribune ou de club, par l'appel aux principes, par les tirades éloquentes ou déclamatoires : maintenant les généralités vagues, les abstractions creuses, les phrases à effet sont sans effet; bien mieux, pour le solliciteur ou plaideur, l'idéologie politique est une mauvaise note. Du premier regard, l'esprit pratique et positif du juge a percé et pénétré à fond les raisons, les moyens, les titres valables; il ne subit qu'avec impatience la métaphysique et l'avocasserie, le raisonnement verbal et le men-

(1) Mme de Rémusat, *passim*. — Rœderer, III, 538 (janvier 1809). « J'ai pris quelques gens de l'ancienne cour dans ma maison. Ils sont deux ans sans me parler et six mois sans me voir... Je ne les aime point, ils ne sont propres à rien, leur conversation me déplaît. »

songe des mots. — Cela va si loin qu'il se défie du talent oratoire ou littéraire; du moins, quand il confie des rôles actifs et une part dans les affaires publiques, il n'en tient pas compte. Selon lui, « les hommes qui écrivent très bien et qui ont de l'éloquence sont pourtant privés de toute solidité dans le jugement; ils n'ont pas de logique et discutent pitoyablement (1); » ce ne sont que des artistes comme les autres, musiciens en paroles, sortes d'instrumens bornés et spéciaux, quelques-uns bons solistes comme Fontanes, et qu'un chef d'État peut employer, mais seulement dans la musique officielle, pour les grandes cantates et la parade de son règne. L'esprit lui-même, non seulement l'esprit qui invente de jolis mots et qui était le premier des mérites sous l'ancien régime, mais l'intelligence générale n'a pour lui qu'une demi-valeur (2). « J'ai plus d'esprit, direz-vous. Eh! que me fait votre esprit! C'est l'esprit de la chose qu'il me faut. Il n'y a point de bête qui ne soit propre à rien; il n'y a point d'esprit qui soit propre à tout. » En fait, quand il donne une place, c'est une fonction qu'il délègue; que la fonction soit bien exécutée, voilà le motif déterminant de son choix : le candidat nommé est toujours celui qui fera le mieux l'œuvre dont on le charge. Aucune popularité ou impopularité factice de parti, aucun engouement ou dénigrement superficiel de coterie, de salon ou de bureau n'infléchit sa règle de préférence (3). Il évalue les hommes d'après la qualité et quantité de travail qu'ils fourniront, d'*après leur rendement net*, et il les évalue directement, lui-même, avec une perspicacité supérieure et une compétence universelle. Dans toutes les branches de l'action civile ou militaire, et jusque dans le détail technique, il est spécial; sa mémoire des faits, des actes, des antécédens et des circonstances est prodigieuse; son discernement, son analyse critique, sa divination calculée des ressources et des insuffisances qui se rencontrent dans un esprit ou une âme, sa faculté de « jauger » les hommes est extraordinaire; par des vérifications et rectifications incessantes, son répertoire interne, son dictionnaire biographique et moral est incessamment tenu à jour; son attention ne se relâche jamais; il travaille dix-huit heures par jour; on retrouve son intervention personnelle et sa main jusque dans la nomination des subalternes.

(1) Napoléon, *Mémoires*.

(2) Rœderer, *Mémoires*.

(3) Rœderer, III, 281. « Sous son gouvernement, des hommes jugés jusqu'alors incapables se rendirent utiles; des hommes jusque-là distingués se trouvèrent confondus (dans la foule); des hommes regardés comme les colonnes de l'État se trouvèrent inutiles... Un sot, un fripon, ne mettront jamais leur ambition à approcher de Bonaparte, ils n'auraient rien à y gagner. »

« Tous les hommes appelés aux affaires (1) ont été choisis par lui ; » c'est encore par lui qu'ils gardent leur place ; ils n'avancent que sous son contrôle et avec des répondans qu'il connaît. « Un ministre n'aurait pas destitué un fonctionnaire sans l'avis de l'empereur, et tous les ministres pouvaient changer sans qu'il en résultât deux mutations secondaires dans tout l'Empire. Un ministre ne nommait pas même un commis de second ordre, sans présenter à l'empereur plusieurs candidats et, en regard, les noms des personnes qui le recommandaient. » Tous, même à distance, sentent sur eux les regards du maître. « Je travaillais (2), dit Beugnot, du soir au matin, avec une ardeur singulière ; j'en étonnais les naturels du pays qui ne savaient pas que l'empereur exerçait sur ses serviteurs, et si éloignés qu'ils fussent de lui, *le miracle de la présence réelle ;* je le croyais voir devant moi, quand je travaillais enfermé dans mon cabinet. » — « Sous lui, écrit Rœderer, il n'est pas un homme de quelque mérite qui, pour prix d'un long et pénible travail, ne se sente mieux récompensé par un travail nouveau que par le plus honorable loisir. » Jamais les places n'ont moins ressemblé à des sinécures. Jamais le succès des candidats heureux ou l'insuccès des candidats malheureux n'a été mieux justifié. Jamais l'assujettissement, la difficulté, les risques du travail exigé n'ont compensé plus exactement les jouissances de la prime obtenue, ni plus atténué l'aigreur des prétentions désappointées (3). Jamais les fonctions publiques n'ont été attribuées et exercées de façon à mieux satisfaire le désir légitime de s'élever, qui est le besoin dominant de la démocratie et du siècle, et de façon à mieux désarmer les passions mauvaises de la démocratie et du siècle, qui sont l'envie niveleuse, la rancune antisociale et les inconsolables regrets de l'homme qui n'est point parvenu. Jamais le concours humain n'a rencontré un pareil juge, si assidu, si expert et si autorisé. — Lui-même, il a conscience de ce rôle

(1) Fiévée, *Correspondance*, III, 33. — Rœderer, III, 381.

(2) Beugnot, *Mémoires*, II, 372.

(3) Lefebvre, ancien sergent aux gardes françaises, devenu maréchal de l'empire et duc de Dantzig, avec 155,000 francs de dotation par an, reçut un jour la visite d'un camarade qui, au lieu de gravir comme lui toute l'échelle, était resté en bas sur le dernier échelon. Le maréchal, très brave homme, fit à son camarade le meilleur accueil et le promena dans tout son hôtel. De quart d'heure en quart d'heure, le visage du visiteur devenait plus sombre ; des mots aigres lui échappaient ; il murmurait souvent : « Ah ! tu as de la chance, toi ! » — A la fin, le maréchal, impatienté, lui dit : « Eh bien ! je te donne tout cela, à une condition. » — « Laquelle ? » — « Tu vas descendre dans la cour ; je mets à chaque fenêtre deux grenadiers avec leurs fusils, ils tirent sur toi ; si tu en réchappes, tu auras l'hôtel et tout. » — « Merci ! » — « Mon ami, on a tiré sur moi plus de coups, et de plus près. »

unique; son ambition, qui est la plus haute et la plus insatiable de toutes, lui fait comprendre l'ambition des autres; mettre partout l'homme qui convient au poste dans le poste qui convient à l'homme, voilà ce qu'il a fait pour lui-même, et ce qu'il fait pour autrui. Il sait qu'en cela surtout consiste sa force, sa popularité profonde, son utilité sociale : « Personne, dit-il (1), n'a intérêt à renverser un gouvernement où tout ce qui a du mérite est placé. » — Et il répète son mot significatif et définitif, son résumé de la société moderne, une image solennelle et grandiose, empruntée aux souvenirs légendaires de la glorieuse antiquité, la réminiscence classique des nobles jeux d'Olympie : « Désormais la carrière est ouverte aux talens. »

X.

Considérons maintenant la carrière qu'il leur ouvre et les prix qu'il leur propose. Ces prix sont étalés à tous les regards, échelonnés dans chaque lice, gradués selon les distances, de plus en plus beaux et magnifiques; il y en a pour toutes les ambitions, pour les plus hautes, pour les plus humbles, et ils sont innombrables; car ce sont les places, tous les grades de la hiérarchie civile et militaire, dans un grand État centralisé dont l'ingérence est universelle, sous un gouvernement qui, par système, ne tolère aucune autorité ou influence hors de ses cadres et accapare pour ses fonctionnaires toute l'importance sociale (2). — Tous ces prix, même les moindres et les minimes, c'est lui qui les décerne. En premier lieu, sur le seul territoire de l'ancienne France, Napoléon a deux ou trois fois plus de places à donner que les anciens rois; car, même dans le choix de leur personnel, ceux-ci n'étaient pas

(1) Rœderer, III, 332 (2 août 1800).

(2) Papiers de Maine de Biran. (Note communiquée par M. Naville.) Lettre du baron Maurice, préfet de la Dordogne, à M. Maine de Biran, sous-préfet de Bergerac (1811), lui transmettant, par ordre du ministre de l'intérieur, un formulaire à remplir, pour dresser la *Statistique des demoiselles de l'arrondissement appartenant à des familles notables :* le formulaire annexé comprenait plusieurs colonnes distinctes, l'une pour les noms et prénoms, d'autres pour la dot présumée en immeubles et en valeurs mobilières, d'autres pour l'héritage futur en immeubles et en valeurs mobilières, etc. Muni de cette liste, un préfet adroit ou énergique pouvait et devait collaborer efficacement aux mariages et diriger les grosses dots du côté convenable. — *Mémoires de Mme de...*, 3e partie, ch. VII, p. 154. (Ces mémoires, très instructifs, d'une personne très sincère et très judicieuse, sont encore inédits, et je n'ai pas le droit d'imprimer le nom de l'auteur.) « Ce fut dans ce temps qu'il prit à l'empereur la fantaisie de marier à son choix toutes les filles qui avaient au-dessus de 50.000 livres de rentes. » Une riche héritière de Lyon, destinée à M. Jules de Polignac, est ainsi mariée à M. de Marbœuf. M. d'Alfgre, à force de célérité et d'adresse, esquive pour sa fille M. de Caulaincourt, puis M. de Faudoas, beau-frère de Savary, et la marie à M. de Pommereux.

toujours libres ; en beaucoup d'endroits, ils n'avaient pas ou ils n'avaient plus le droit de nomination. Tantôt, ce droit, par titre immémorial, appartenait à des corps provinciaux ou municipaux, laïques ou ecclésiastiques, à tel chapitre, abbaye ou collégiale, à l'évêque dans son diocèse, au seigneur dans sa seigneurie ; tantôt le roi, ayant possédé le droit, s'en était dessaisi et l'avait aliéné, en tout ou en partie, par faveur gratuite et concession d'une survivance, ou moyennant finance et par vente d'un office : bref, des privilèges héréditaires ou acquis lui liaient les mains. Il n'y a plus de privilèges pour gêner les mains du Premier Consul. Toute l'organisation civile date de lui : ainsi, tout le personnel civil est de son choix ; et le sien est bien plus nombreux que celui de l'ancien régime ; car il a étendu, au-delà de toutes les limites anciennes, les attributions de l'État ; directement ou indirectement, il nomme par centaines de mille tous les maires et conseillers municipaux ou généraux, tout le personnel de l'administration, des finances, de la judicature, du clergé, de l'Université, des travaux publics et de l'assistance publique, outre cela, les myriades d'officiers ministériels, notaires, avoués, huissiers, commissaires-priseurs et, par surcroît ou contrecoup, les membres de toute grande compagnie privée, puisque nulle entreprise collective, depuis la Banque de France et les journaux jusqu'aux messageries et aux tontines, ne peut s'établir sans sa permission ni subsister sans sa tolérance. Sans compter ceux-ci, après avoir défalqué de même les militaires en service actif et les fonctionnaires qui n'émargent pas, les préfets constatent, dès les premières années, que, depuis 1789, le nombre des gens « employés ou soldés par l'État » a plus que doublé ; dans le Doubs, en l'an IX, au lieu de 916, c'est 1,820 ; dans la Meurthe, en l'an XIII, au lieu de 1,828, c'est 3,091 ; dans l'Ain, en 1806, au lieu de 955, c'est 1,771 (1). Quant à l'armée, elle a triplé, et, d'après les calculs du premier Consul lui-même, au lieu de 9,000 à 10,000 officiers comme en 1789, elle en a plus de 20,000. — Tous ces chiffres vont croître sur l'ancien territoire par le développement même de l'organisation nouvelle, par l'augmentation énorme de l'armée, par le rétablissement du culte, par l'installation des droits réunis, par l'institution de l'Université, grâce au nombre croissant des officiers, des curés et desservans, des percepteurs et agens fiscaux, des professeurs et maîtres d'études, des invalides retraités et pensionnés (2).

(1) *Statistiques des préfets.* (Doubs, par Debry, p. 60 ; Meurthe, par Marquis, p. 115 ; Ain, par Bossi, p. 240.)

(2) *Statistique de l'Ain*, par Bossi, p. 180[8]. De 1140, en 1801, le nombre des employés et soldés par l'État s'élève à 1771, en 1806, et cette augmentation est attribuée par le préfet aux causes qu'on vient de lire.

Et ces chiffres, qui déjà s'enflent d'eux-mêmes, vont encore être enflés de moitié par l'extension de l'ancien territoire. Au lieu de 86 départemens avec 26 millions d'âmes, la France finit par en comprendre 130 avec 42 millions d'habitans, Belgique et Piémont, puis Hanovre, Toscane, Italie du centre, Illyrie, Hollande et Provinces hanséatiques, c'est-à-dire 44 départemens et 16 millions de Français annexés. Sur cette nouvelle matière administrative, Napoléon applique son cadre français et ses fonctionnaires qui, pour la plupart, depuis Hambourg et Amsterdam jusqu'à Rome et Corfou, sont d'anciens Français (1); voilà, pour les ambitions petites et grandes, un large débouché de plus. — Ajoutez-en un autre de surplus et non moins large hors de France : car les princes sujets et les rois vassaux, Eugène, Louis, Jérôme, Murat, Joseph, importent avec eux, chacun dans ses États, un personnel français plus ou moins nombreux, familiers, dignitaires de cour, généraux, ministres, administrateurs, commis même et subalternes indispensables, ne fût-ce que pour faire entrer les indigènes dans les compartimens militaires et civils du régime moderne, et leur enseigner sur place la conscription, l'administration, le code civil, la comptabilité, à l'instar de Paris. Même dans les États indépendans ou alliés, en Prusse, en Pologne, dans la confédération du Rhin, il y a, par intervalles ou à demeure, des Français en place et en autorité, pour commander des contingens, occuper des forteresses, recevoir des fournitures, faire acquitter des contributions de guerre. Jusque chez le caporal et le douanier en faction sur la plage de Dantzig et de Reggio, le sentiment de la primauté conquise équivaut à la possession d'un grade ; les naturels du pays sont à ses yeux des demi-barbares ou des demi-sauvages, gens encroûtés ou arriérés, puisqu'ils ne savent pas même parler sa langue ; il se sent supérieur, comme autrefois le *señor soldado* du XVIe siècle ou le *civis romanus*. Depuis la grande monarchie espagnole et l'ancien Empire romain, jamais État conquérant et propagateur d'un régime nouveau n'a donné à ses sujets de telles jouissances d'amour-propre, ni ouvert une si vaste carrière à toutes leurs ambitions.

Car, une fois entrés dans la carrière, ceux-ci, mieux que les Espagnols de Charles-Quint ou les Romains d'Auguste, savent qu'ils peuvent avancer, avancer vite et loin. Nulle part la carrière n'est barrée ; personne ne se sent confiné dans son poste ; chacun considère le sien comme une station provisoire ; chacun ne s'y installe qu'en attendant mieux, dès le premier jour ses regards se portent

1) Napoléon, *Correspondance*. (Note du 11 avril 1811.) « Il y aura toujours, à Hambourg, Brême et Lubeck, 8,000 à 10,000 Français, soit employés, soit gendarmerie, douanes et dépôts. »

en avant, courent au-delà, s'élancent plus haut, occupent d'avance le poste supérieur où il compte monter à la première vacance, et, sous ce régime, les vacances sont nombreuses. — Dans le militaire et parmi les grades d'officier, on peut les évaluer à près de quatre mille par an (1); dès 1808 et 1809, mais surtout après les désastres de 1812 et 1813, ce ne sont plus les emplois, mais les sujets qui manquent; Napoléon est obligé de prendre pour officiers des adolescens aussi imberbes que ses conscrits, des apprentis de 18 ans qui, après un an ou six mois d'École militaire, achèveront leur apprentissage sur les champs de bataille, des écoliers de philosophie ou de rhétorique, des enfans « de bonne volonté (2); » le 23 décembre 1808, il en demande à ses lycées 50, qui auront tout de suite les galons de sous-officiers; en 1809, 250, qui serviront dans les bataillons de dépôts; en 1810, 150 de 19 ans, « sachant la manœuvre » et qu'on enverra dans les expéditions lointaines avec le brevet de sous-lieutenant; en 1811, 400 pour l'école des sous-officiers de Fontainebleau, 20 pour l'île de Ré, et 84 qui seront fourriers; en 1812, 112, et ainsi de suite. Naturellement, grâce aux vides annuels et croissans que vont faire le canon et la baïonnette, les survivans de cette jeunesse monteront de plus en plus vite; en 1813 et 1814, il y a des lieutenans-colonels, des colonels de 25 ans.

Dans l'ordre civil, si l'on est moins tué, on est presque autant surmené. Sous ce règne un homme s'use vite, au physique et au moral, même dans les emplois pacifiques, et cela aussi fait des vacances; d'ailleurs, à défaut de la mort, des blessures et de l'élimination violente, une autre élimination, non moins efficace, opère de ce côté, et depuis longtemps, en faveur des hommes de mérite, pour leur préparer des places et pour accélérer leur avancement. Napoléon n'accepte que des candidats compétens; or, en 1800, pour les places civiles, il y a disette de candidats acceptables, et non pas, comme en 1789 ou comme aujourd'hui, surabondance, encombrement. — Dans l'ordre militaire, la capacité est surtout innée; les dons naturels, courage, sang-froid, coup d'œil, activité physique, ascendant moral, imagination topographique, en sont la principale part; en trois ou quatre ans, des

(1) Sur 50 hommes dans l'infanterie, on peut compter 1 officier; dans la cavalerie, c'est 1 officier sur 25 ou 30 hommes, et ces chiffres sont des maxima. — Ce taux de 1 officier sur 50 hommes indique que, parmi les 1,700,000 hommes qui ont péri de 1804 à 1815, il y avait 34,000 officiers, ce qui donne environ 3,000 vacances par an, auxquelles il faut ajouter les vacances produites par les blessures, l'incapacité du service et la retraite. De plus, il faut noter que la mort ou la retraite d'un officier au-dessus du grade de sous-lieutenant fait plusieurs vacances, et des vacances d'autant plus nombreuses que le grade est plus élevé. Quand un capitaine est tué, il y a trois promotions, et ainsi de suite.

(2) Lunet, *Histoire du collège de Rodez* (circulaires du ministre), p. 228.

hommes qui savaient tout juste lire, écrire et faire les quatre règles, sont devenus, pendant la Révolution, des officiers excellens et des généraux vainqueurs. — Il n'en est point ainsi de la capacité civile; elle comporte des études longues et suivies; pour faire un prêtre, un magistrat, un ingénieur, un professeur, un préfet, un percepteur, il faut un homme qui ait appris la théologie ou le droit, les mathématiques ou le latin, l'administration ou les finances; sinon, le fonctionnaire n'est pas en état de fonctionner : à tout le moins, il doit savoir l'orthographe, n'être pas incapable d'écrire le français, d'instruire une affaire, de rédiger un rapport, de tenir une comptabilité, au besoin, de comprendre un plan, de faire un devis, de lire une carte. Au commencement du Consulat, les hommes de cette espèce sont rares; en leur qualité de notables (1), la Révolution les a fauchés de préférence. De tous leurs fils et de tant de jeunes gens bien élevés qui se sont faits soldats par patriotisme, ou qui sont partis pour empêcher leur famille d'être suspecte, la moitié est restée sur le champ de bataille ou n'est sortie de l'hôpital que pour aller dans le cimetière; « le muscadin (2) crevait dès la première campagne. » En tout cas, pour eux et pour leurs frères plus jeunes, pour les enfans qui commençaient le latin ou les mathématiques, pour tous les aspirans aux professions libérales, pour toute la génération qui allait recevoir l'instruction supérieure, secondaire ou même primaire et fournir au labeur intellectuel des cerveaux bien préparés, l'éducation a manqué pendant dix ans. Non seulement les fondations qui défrayaient l'enseignement ont été confisquées, mais le personnel enseignant, qui était presque tout ecclésiastique, a été l'un des plus proscrits entre les proscrits. Pendant que la réquisition militaire et la fermeture des écoles supprimaient les élèves, les massacres, le bannissement, l'emprisonnement, la misère et l'échafaud supprimaient les maîtres. Pendant que la ruine des universités et des collèges abolissait l'apprentissage théorique, la ruine des manufactures et du commerce abolissait l'apprentissage pratique, et, par la longue interruption de toutes les études, l'instruction générale, aussi bien que la compétence spéciale, sont devenues, sur le marché, des denrées rares. — C'est pourquoi, en 1800, et dans les trois ou quatre années suivantes, quiconque apporte sur le marché l'une ou l'autre des deux denrées est sûr de

(1) *La Révolution*, III, 439. — Déjà, en 1795, le besoin des hommes compétens et spéciaux était si grand que le gouvernement cherchait, même parmi les royalistes, des chefs de service pour les finances et la diplomatie; il faisait des offres à M. Dufresne et à M. de Rayneval. — *Ibid.*, 406. — (Cf. les *Mémoires* de Gaudin, Miot et Mollien.)

(2) Paroles de Bouquier, rapporteur de la loi sur l'éducation (séance de la Convention, 22 frimaire an II).

la placer vite (1); plus que personne, le gouvernement nouveau en a besoin; dès que le vendeur se rallie, on la lui achète, et, quel qu'il soit, ci-devant jacobin ou ci-devant émigré, on l'emploie. S'il apporte à la fois les deux denrées et qu'il ait du zèle, il avancera promptement; si, à l'essai, il fait preuve d'une capacité supérieure, sans difficulté et presque d'emblée il arrivera, comme Mollien, Gaudin, Tronchet, Pasquier, Molé, aux premiers postes : il n'a presque pas de compétiteurs. Il en aurait, si les choses avaient suivi le cours ordinaire; c'est la Révolution qui, autour de lui, a déblayé le terrain; sans elle, la voie serait obstruée; les candidats compétens foisonneraient; comptez, si vous pouvez, tous les hommes de talent ou d'expérience, royalistes, monarchistes, feuillans, girondins et même jacobins, qui ont péri; c'était l'élite de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie, l'élite de la jeunesse et de l'âge mûr. Débarrassés ainsi de leurs plus redoutables rivaux, les survivans font leur chemin au pas de course; d'avance la guillotine a travaillé pour eux; elle a pratiqué dans leurs rangs les éclaircies que les boulets font à chaque bataille dans les rangs de l'armée, et, dans la hiérarchie civile, comme dans la hiérarchie militaire, le mérite, s'il est avéré par des services, s'il n'est pas arrêté par la mort, parvient en quelques années aux plus hauts sommets.

Là-haut, les prix offerts sont splendides; aucun attrait ne leur manque : le grand entraîneur qui les expose n'a omis aucune des séductions qui peuvent émouvoir et stimuler une âme ordinaire; aux valeurs positives d'autorité et d'argent, il a joint toutes les valeurs (2) d'imagination et d'opinion : voilà pourquoi il institue les décorations et la Légion d'honneur. « On appelle cela des hochets, dit-il (3); mais c'est avec des hochets qu'on mène les hommes... Les Français ne sont pas changés par dix ans de révolution... Voyez

(1) Sur cet article, je prie le lecteur de consulter comme moi, outre les biographies imprimées, les souvenirs de ses grands-parens.

(2) Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 88. (Exposé des motifs, par Rœderer au Corps législatif, 25 floréal an x.) « Enfin, c'est la création d'*une nouvelle monnaie* d'une bien autre valeur que celle qui sort du trésor public, d'une monnaie dont le titre est inaltérable et dont la mine ne peut être épuisée, puisqu'elle réside dans l'honneur français; d'une monnaie qui, seule, peut être la récompense des actions regardées comme supérieures à toutes les récompenses. »

(3) *Ibid.*, 83. (Paroles du Premier Consul au conseil d'État, 14 floréal an x.) — Et *Mémorial* : « Des nations vieilles et corrompues ne se gouvernent pas comme les peuples jeunes et vertueux; on sacrifie à l'intérêt, à la jouissance, à la vanité. Voilà le secret de la reprise des formes monarchiques, du retour des titres, des croix, des cordons, colifichets innocens, propres à appeler les respects de la multitude tout en commandant le respect de soi-même. »

comme le peuple se prosterne devant les décorations des étrangers : ils en ont été surpris, aussi ne manquent-ils pas de les porter... Les Français n'ont qu'un sentiment, *l'honneur :* il faut donc donner de l'aliment à ce sentiment-là ; il leur faut des distinctions. » — A très peu de gens, leur mérite suffit ; les hommes ordinaires ne se contentent même pas de l'approbation qu'ils lisent dans les regards d'autrui : elle est trop intermittente, trop réservée, trop muette ; ils ont besoin de la renommée éclatante et bruyante ; ils veulent entendre sonner, en leur présence et autour de leur personne, en leur absence et autour de leur nom, la fanfare continue de l'admiration et du respect. Cela ne leur suffit pas encore : ils veulent que leur mérite ne reste pas dans l'esprit des hommes à l'état vague de grandeur indéterminée, mais que, publiquement, il soit évalué, qu'il ait sa cote, que, sans conteste possible, il jouisse de son rang dans l'échelle et de sa hauteur mesurée, chiffrée, au-dessus des mérites moindres. — A toutes ces exigences de l'amour-propre humain et français, la nouvelle institution donne satisfaction complète. Le 14 juillet 1804 (1), jour anniversaire de la prise de la Bastille, sous la coupole des Invalides, après une messe solennelle, devant l'impératrice et toute la cour, puis un mois après, le 16 août 1804, jour anniversaire de la naissance de l'empereur, au camp de Boulogne, en face de l'Océan et de la flottille qui doit conquérir l'Angleterre, en présence de cent mille spectateurs, devant toute l'armée, au roulement de dix-huit cent tambours, Napoléon reçoit le serment des légionnaires et leur distribue les croix ; probablement, il n'y eut jamais de cérémonie plus enivrante : un homme d'une vertu austère, le grand chirurgien Larrey, qui fut alors décoré, en garda l'émotion jusqu'à la fin de sa vie et ne parlait de ce jour unique qu'avec un tremblement dans la voix. Ce jour-là, presque tous (2) les mérites et talens supérieurs et prouvés de la France sont proclamés, chacun avec le titre proportionné qui convient à son degré d'éminence, chevaliers, officiers, commandeurs, grands-officiers et, plus tard, grands aigles, chacun sur la même ligne que ses égaux d'un ordre différent, les ecclésiastiques auprès des laïques, les civils auprès des militaires, chacun honoré par la compagnie de ses pairs, Berthol-

(1) *La Légion d'honneur*, par M. Mazas. *passim.* (Détails sur les nominations et la cérémonie.) Au lieu du 14 juillet, la date effective fut le 15, qui était un dimanche. Augereau et une soixantaine d'officiers « mauvaises têtes, » qui n'aimaient pas la messe, ne voulurent pas entrer dans la chapelle et restèrent dans la cour.

(2) Plusieurs généraux, Lecourbe, Souham, etc., furent exclus comme trop républicains ou comme suspects et hostiles. Lemercier, Ducis, Delille et Lafayette avaient refusé. L'amiral Truguet, qui, par pique et mécontentement, avait d'abord refusé le grade de grand-officier, finit par se raviser, devint d'abord commandeur, puis grand-officier.

let, Laplace et Lagrange à côté de Kellermann, Jourdan et Lefebvre, Otto et Tronchet à côté de Masséna, Augereau, Ney, Lannes, Soult et Davout, quatre cardinaux à côté de dix-huit maréchaux, et de même au-dessous, jusqu'à des caporaux, à des vétérans d'Égypte aveuglés par l'ophtalmie du Nil, y compris les simples soldats qui, par des actions d'éclat, ont déjà gagné le sabre ou le fusil d'honneur, par exemple ce Coignet (1), qui, la baïonnette en avant et tuant cinq artilleurs autrichiens sur leur pièce, a pris un canon à lui seul : six ans auparavant, il était garçon d'écurie dans une ferme, et il ne sait ni lire ni écrire ; à présent, le voilà l'un des premiers nommés de la première promotion, confrère et presque camarade de Monge, l'inventeur de la géométrie descriptive, de Fontanes, le grand-maître de l'université, des maréchaux, des amiraux, des plus hauts dignitaires, tous propriétaires en commun d'un trésor inestimable, légitimes héritiers de toute la gloire accumulée depuis douze ans par le sacrifice de tant de vies héroïques, d'autant plus glorifiés qu'ils sont en plus petit nombre (2) et qu'en ce temps-là un homme ne gagne pas la croix par vingt ans d'assiduité dans un bureau, à force de ponctualité dans la routine, mais par des merveilles d'énergie et d'audace, par des blessures, par la mort cent fois bravée et regardée tous les jours en face.

Désormais, dans l'opinion et de par la loi, ils sont l'état-major de la société nouvelle, ses notables déclarés, vérifiés, pourvus de préséances et même de privilèges. Quand ils passent dans la rue, le factionnaire leur présente les armes ; un piquet de vingt-cinq hommes figure à leur convoi ; dans les collèges électoraux de département ou d'arrondissement, ils sont électeurs de droit et sans être élus, par la seule vertu de leur grade ; leurs fils ont des bourses à La Flèche, à Saint-Cyr, dans les lycées ; leurs filles, à Écouen ou à Saint-Denis. Sauf le titre d'autrefois, rien ne leur manque pour

(1) *Les Cahiers du capitaine Coignet, passim*, et p. 95, 145. Au sortir de la cérémonie, « les belles dames, qui pouvaient m'approcher pour toucher à ma croix, me demandaient la permission de m'embrasser. » — Au Palais-Royal, le maître du café lui dit : « Je vais vous servir ce que vous désirez : les membres de la Légion d'honneur sont régalés gratis. »

(2) Mazas, *ibid.*, p. 413. — Edmond Blanc, *Napoléon : ses institutions civiles et administratives*, p. 279. — Primitivement, le nombre des décorés doit être de 6.000. En 1806, l'empereur a fait 14,560 nominations, et, si l'on prend tout son règne, jusqu'à sa chute, environ 48.000. Mais l'effectif réel des légionnaires vivans en même temps ne dépasse pas 30,000, dont 1,200 seulement dans les carrières civiles. — Aujourd'hui, 1er décembre 1888 (documens fournis par la grande-chancellerie de la Légion d'honneur), il y a 52,915 décorés, dont 31,757 militaires et 21,158 civils. Partout, sous l'empire, il y avait une croix pour 1,400 Français, et aujourd'hui il y a une croix pour 730 Français ; en ce temps-là, sur 50 croix, il n'y en avait que 2 pour les services civils ; de nos jours, c'est près de 20.

occuper la place de l'ancienne noblesse, et, ce titre, Napoléon le refait à leur profit. — Par lui-même, le nom de chevalier, comte, duc ou prince entraîne avec lui l'idée d'une supériorité sociale; quand on l'annonce dans un salon, quand on le prononce au début d'une phrase, les assistans ne demeurent pas insensibles; un préjugé immémorial incline leur âme vers la considération ou même vers la déférence. Vainement, la Révolution avait tenté d'anéantir cette puissance des mots et de l'histoire; Napoléon fait mieux: il la confisque; il s'en arroge le monopole, il dérobe à l'ancien régime sa marque de fabrique, il crée lui-même 48,000 chevaliers, 1,090 barons, 388 comtes, 31 ducs, 4 princes; bien plus, aux anciens nobles qu'il introduit dans sa noblesse nouvelle, il impose sa propre marque: il les titre à nouveau, et parfois d'un titre inférieur; tel duc baisse d'un cran et devient simple comte: admise au pair ou réduite, la monnaie féodale doit, pour avoir cours, repasser par la frappe impériale, qui inscrit sur elle, en chiffres modernes, sa valeur reconnue. — Au reste, quel que soit le métal préalable, or, argent ou cuivre, même plébéien et brut, la monnaie neuve est de bon aloi, et très belle. Souvent, comme l'ancienne, elle étale en haut relief des armoiries, une couronne héraldique, un nom de lieu; ce n'est pas un nom de terre, et il ne rappelle pas une souveraineté primitive; mais c'est un nom de victoire ou de conquête, et il rappelle des exploits récens. Duc de Montebello ou prince de La Moskowa, cela équivaut, du moins dans l'imagination des contemporains, à duc de Montmorency ou à prince de Rohan; car, si le prince ou duc de l'empire n'a pas d'ancêtres, il est et sera lui-même un ancêtre. A ces prix convoités par la vanité, Napoléon attache tous les avantages solides et pécuniaires, en espèces sonnantes, en biens territoriaux, non-seulement les gros traitemens, les sénatoreries adjointes, les larges cadeaux intermittens, un million en une seule fois au général Lassalle, mais aussi les vastes revenus du domaine extraordinaire (1), 32,463,817 francs par an à répartir entre quatre mille neuf cent soixante-dix noms, des pensions de 250 à 5,000 fr. pour tous les légionnaires, des hôtels, des grandes terres, des rentes, une dotation distincte et magnifique pour les plus hauts titrés, une fortune de 100,000 livres de rente et au-dessus pour trente-quatre d'entre eux, une fortune de 450,000 livres de rente pour Cambacérès, de 683,000 livres de rente pour Masséna, de 728,000 livres de rente pour Ney, de 910,000 livres de rente pour Davout, de 1,354,000 livres de rente pour Berthier, outre cela,

(1) Edmond Blanc, *ibid.*, 276 à 299, 325 et 326. (Liste des titres de prince et de duc conférés par l'empereur et des dotations de 100,000 francs de rente ou au-dessus.)

trois « principautés souveraines, » Neufchatel encore pour Berthier, Bénévent pour Talleyrand, Ponte-Corvo pour Bernadotte. — Dernier appât, qui, en ce temps de morts violentes et prématurées, n'est pas médiocre : aux ambitions prévoyantes, Napoléon, par-delà les perspectives viagères et bornées, ouvre les perspectives héréditaires et indéfinies. Chacun des titres qu'il confère, celui de prince, duc, comte, baron, et même celui de chevalier est transmissible, en ligne directe, par ordre de primogéniture, de père à fils et parfois d'oncle à neveu, sous certaines conditions, dont la première, très acceptable, est l'institution d'un majorat inaliénable, insaisissable, à savoir tel revenu ou immeubles, actions de la Banque ou rentes sur l'État, depuis 3,000 francs pour les simples chevaliers jusqu'à 200,000 francs pour les ducs, c'est-à-dire telle fortune constituée à perpétuité par la libéralité du souverain ou par la prudence du fondateur, et destinée à soutenir la dignité du titre, de mâle en mâle et d'anneaux en anneaux, sur toute la chaîne future des héritiers successifs. Par cette prime suprême, le subtil tentateur a prise sur les hommes qui pensent, non-seulement à eux-mêmes, mais encore à leur famille : désormais ils travailleront, comme lui, dix-huit heures par jour, ils iront au feu, ils se diront, en défaillant sur leur bureau ou en affrontant les balles, que leur prééminence leur survivra dans leur postérité : « A tout le moins, mon fils héritera de moi, et même il grandira par ma mort. »

Ainsi employées, toutes les attractions qui peuvent vaincre l'inertie naturelle de la matière humaine opèrent ensemble et de concert; sauf la conscience solitaire et le besoin d'indépendance personnelle, il n'y a plus un seul ressort interne qui ne soit tendu à l'extrême ; et, par delà cette extrémité, une circonstance unique ajoute encore aux ambitions un dernier surcroît d'énergie, d'impulsion et d'élan. — Tous ces hommes qui sont parvenus ou qui parviennent sont *contemporains :* ensemble et sur la même ligne, ils sont partis de la même condition, moyenne ou basse ; chacun d'eux aperçoit au-dessus de lui, et sur le gradin supérieur, d'anciens camarades ; il se dit qu'il les vaut, il souffre de ne pas être à leur niveau, il s'efforce et se risque pour y monter. Mais, si haut qu'il monte, il voit, encore plus haut, des occupans, jadis ses égaux; par suite, aucun rang obtenu par eux ne lui semble au-dessus de son mérite, et aucun rang obtenu par lui ne suffit à ses prétentions. « Voyez Masséna, disait Napoléon (1) quelques jours avant Wagram; il a acquis assez de gloire et d'honneurs; il n'est

(1) Mathieu Dumas, *Mémoires*, III, 363.

pas content, il veut être prince, comme Murat et Bernadotte : il se fera tuer demain pour être prince. » — Au-dessus de ces princes qui n'ont que le grade, le titre et l'argent, sont les grands-ducs et vice-rois régnans, comme Murat, grand-duc de Berg, et Eugène, vice-roi d'Italie. Au-dessus d'Eugène et de Murat, sont les rois vassaux, Louis, Joseph, Jérôme, puis Murat lui-même, parmi eux, dans un meilleur poste, Bernadotte, seul souverain indépendant; tous plus ou moins jalousés par les maréchaux, tous plus ou moins rivaux les uns des autres, l'inférieur aspirant au trône du supérieur, Murat inconsolable d'être nommé à Naples, non en Espagne, et de n'avoir que cinq millions de sujets au lieu de treize. Du bas au sommet de la hiérarchie et jusqu'aux plus hauts sièges, y compris les trônes, les gradins se superposent régulièrement en file continue, en sorte que chaque marche conduit à la suivante et que rien n'empêche le premier venu, s'il a de la chance, si ses jambes sont bonnes, s'il ne tombe pas en route, de gravir, en vingt ou trente ans, tout l'escalier, depuis la première marche jusqu'à la dernière. « On disait alors communément dans l'armée : *il a passé roi à Naples, en Hollande, en Espagne, en Suède*, comme autrefois on disait du même homme : *il a passé sergent dans telle compagnie.* » — Voilà bien l'impression totale et finale qui surnage dans les imaginations; c'est en ce sens que le peuple interprète le nouveau régime, et Napoléon s'applique à confirmer l'interprétation populaire. A cet effet, le premier des duchés qu'il institue est pour le maréchal Lefebvre; c'est « à dessein, » dit-il lui-même (1), parce que « ce maréchal avait été simple soldat, et que tout le monde à Paris l'avait connu sergent aux gardes-françaises. » — Sur cet exemple et sur tant d'autres exemples non moins éclatans, il n'est point d'ambition qui ne s'exalte, parfois jusqu'au délire. « En ce temps-là, dit Stendhal, qui a compris la maîtresse pensée du règne, un garçon pharmacien, parmi ses drogues et bocaux dans une arrière-boutique, se disait, en pilant et en filtrant, que, s'il faisait quelque grande découverte, il serait fait comte avec 50,000 livres de rente. » En ce temps-là, le commis surnuméraire qui, de sa belle écriture moulée, inscrit des noms sur des parchemins, peut se figurer qu'un jour son propre nom viendra remplir un brevet de sénateur ou de ministre. En ce temps-là, le jeune caporal qui reçoit ses premiers galons entend d'avance, en imagination, les roulemens de tambour, les sonneries de trompette, les salves d'artillerie qui le proclameront maréchal de l'Empire.

(1) Napoléon. *Mémoires.*

XI.

Une force nouvelle, extraordinaire, vient de s'introduire dans l'histoire : c'est une force spirituelle, analogue à celle qui jadis a soulevé les âmes, en Espagne au XVIe siècle, en Europe au temps des croisés, en Arabie sous Mahomet. Elle surexcite les facultés, elle décuple les énergies, elle transporte l'homme au-delà ou à côté de lui-même, elle fait des enthousiastes et des héros, des aveugles et des fous, par suite, des conquérans, des dominateurs irrésistibles; elle marque son empreinte et grave son mémorial en caractères ineffaçables, sur les hommes et sur les choses, de Cadix à Moscou. Toutes les barrières naturelles sont renversées, toutes les limites ordinaires sont dépassées. « Les soldats français, écrit un officier prussien après Iéna (1), sont petits, chétifs; un seul de nos Allemands en battrait quatre. Mais ils deviennent au feu des *êtres surnaturels :* ils sont emportés par une ardeur inexprimable, dont on ne voit aucune trace chez nos soldats... Que voulez-vous faire avec des paysans menés au feu par des nobles, dont ils partagent tous les dangers, sans partager ni leurs passions ni leurs récompenses? » — A côté du besoin physique qui réclame pour le corps un peu de bien-être ou du moins le pain quotidien, et qui, s'il est trop frustré, produit les jacqueries passagères, il est un besoin moral, encore plus fort, qui, lorsqu'il rencontre tout à coup sa pâture, se jette dessus, s'y accroche, s'en gorge et produit les révolutions définitives : c'est le besoin de se contempler avec satisfaction et complaisance, de se faire de soi-même une image belle et flatteuse, de transporter et d'imprimer cette image dans l'esprit des autres, bref, le désir de s'estimer beaucoup et d'être estimé beaucoup (2). Selon la qualité des âmes et selon les circonstances, ce sentiment enfante tantôt les plus hautes vertus et les plus sublimes dévoûmens, tantôt les pires méfaits et les plus dangereux délires : l'homme se transfigure; on voit subitement apparaître le dieu et le démon

(1) Thiers, VII, 210.

(2) Thiers, VII, 195 (octobre 1806). Dans un de ses bulletins, Napoléon n'a nommé que la cavalerie de Murat et a omis l'infanterie de Lannes, qui pourtant a fait aussi bien. Lannes, désolé, n'ose lire le bulletin à ses soldats et réclame pour eux auprès de l'empereur : « Quelle récompense peuvent-ils espérer, sinon voir leur nom publié par les cent voix de la Renommée, dont vous seul disposez? » — Napoléon lui répond : « Vous et vos soldats, vous êtes des enfans; il y a de la gloire pour tous... Un autre jour, ce sera votre tour de remplir de votre nom les bulletins de la grande armée. » — Lannes lit cette lettre à son infanterie assemblée sur la grande place de Stettin : transports d'enthousiasme.

latens qui tous les deux habitent en lui. Dès 1789, ils ont apparu tous les deux, et ensemble : à partir de cette date, dit un témoin (1), et pendant un quart de siècle, « pour le plus grand nombre des Français, dans quelque classe que ce fût, » l'objet de la vie s'est déplacé ; chacun l'a mis hors de soi : désormais, pour chacun, l'essentiel fut « d'avoir vécu, » ou, sinon, « d'avoir pu mourir pour quelque chose, » pour une idée. L'homme a été le serviteur de son idée, il s'est donné à elle ; par suite, il a éprouvé le plaisir intense de se croire un être noble, d'essence supérieure, le premier entre les premiers, et de se voir reconnu, proclamé, glorifié comme tel. — Ce plaisir délicieux, profond et puissant, les Français l'ont goûté pour la première fois en écoutant la Déclaration des Droits de l'homme ; là-dessus, et de très bonne foi, ils se sont sentis citoyens, philosophes, destructeurs des préjugés et des abus, zélateurs de la vérité, de la liberté, de l'égalité, puis, avec la guerre en 1792, défenseurs de la patrie, missionnaires et propagateurs de tous les grands principes (2). — Vers 1796, les principes ont commencé à reculer sur l'arrière-plan (3) : par degrés, dans le portrait idéal que l'homme se fait de lui-même, le libérateur et bienfaiteur de l'humanité cède la place au héros, capable de grandes actions, admirable et admiré. Pendant quelques années encore, ce portrait intime suffit à son bonheur (4) : la vanité proprement dite et l'ambition calculatrice ne sont point son principal ressort ; s'il monte en grade, c'est sans le demander ; il n'aspire qu'à se déployer, à se prodiguer, à vivre ou à mourir hardiment et gaîment (5) en compagnie de ses ca-

(1) Mme de Rémusat, III, 129.

(2) *La Révolution*, II, 477 à 479. — Marmont, *Mémoires*, I, 122. (Lettre à sa mère, 12 janvier 1795.) « Voyez votre fils remplir ses devoirs avec zèle, mériter de son pays et servir la république... Nous ne serions pas dignes de posséder la liberté si nous n'avions rien fait pour l'obtenir. »

(3) Comparez *le Journal du sergent Fricasse* et *les Cahiers du capitaine Coignet*. Fricasse est un volontaire qui s'engage pour défendre la patrie ; Coignet est un conscrit (1799) qui veut se distinguer et dit à ses maîtres : « Je vous promets que je reviendrai avec le fusil d'honneur, ou que je serai tué. »

(4) Marmont, I, 186, 282, 296. (En Italie, 1796.) « A cette époque, notre ambition était tout à fait secondaire ; nos devoirs et nos plaisirs, seuls, nous occupaient. L'union la plus franche, la plus cordiale, régnait entre nous tous... Aucun sentiment d'envie, aucune passion basse ne trouvait accès dans nos cœurs. Vers que de mouvement, de grandeur, d'espérances et de gaîté !... Chacun de nous avait le pressentiment d'un avenir sans limites, et cependant était dépourvu d'ambition et de calculs personnels. » — George Sand, *Histoire de ma vie*. (Correspondance de son père, le commandant Dupin.) — Stendhal, *Vie de Napoléon*. « A cette époque (1796), personne, dans l'armée, n'avait d'ambition : j'ai vu des officiers refuser de l'avancement pour ne pas quitter leur régiment ou leur maîtresse. »

(5) Rœderer, III, 556. (Burgos, 9 avril 1809, conversation avec le général Lassalle, écrite le soir même par Rœderer.) — « Vous passez par Paris ? — Oui, c'est le plus

marades, à rester, en dehors du service, l'égal, l'ami, le frère de ses subordonnés et de ses chefs. Déjà pourtant le pillage a commencé; car la guerre, en se prolongeant, dépravé le vainqueur : elle l'habitue à la brutalité, au mépris des propriétés et des vies; s'il est étourdi ou veut s'étourdir, il mange et jouit de l'heure présente; s'il est prévoyant et précautionné, il grappille ou rançonne et se fait un magot d'écus. — Avec l'Empire, et surtout vers 1808 et 1809, la figure idéale se gâte encore davantage : désormais, ce qui la constitue, c'est l'officier arrivé ou l'officier d'avenir, avec son grade et les appendices de son grade, avec son uniforme doré et brodé, avec ses croix, avec l'autorité sur tant de centaines ou milliers d'hommes et tel chiffre notable d'appointemens fixes, outre les gratifications qu'il obtiendra du maître et les profits qu'il peut faire sur les vaincus (1). Il ne s'agit plus que d'avancer vite, et par toutes les voies, belles ou laides, d'abord et bien entendu par la grande voie, c'est-à-dire en risquant sa vie, en se dépensant sans compter, mais aussi par un nouveau chemin, en affectant du zèle, en pratiquant et en professant l'obéissance aveugle, en abdiquant toute pensée politique, en se dévouant, non plus à la France, mais au souverain : la camaraderie affectueuse fait place à l'âpre émulation; sous l'attente des promotions, les amitiés militaires se refroidissent. Quand la mort produit une vacance, c'est au bénéfice des survivans, et ils le savent. A Talavera, dit Stendhal, « deux officiers étaient ensemble à leur batterie; un boulet arrive, qui renverse le capitaine. — Bon, dit le lieutenant, voilà François tué, c'est moi qui serai capitaine. — Pas encore, dit François qui n'était qu'étourdi et qui se relève. — Ces deux hommes n'étaient point ennemis, ni méchans; seulement, le lieutenant voulait monter en grade. » — Et le pénétrant observateur ajoute : « Tel était le furieux égoïsme qu'on appelait alors l'amour de la gloire et que, sous ce nom, l'Empereur avait communiqué aux Français. »

court; j'arriverai à cinq heures du matin, je me commanderai une paire de bottes, je ferai un enfant à ma femme, et je partirai (pour l'Allemagne). » — Rœderer lui fait remarquer qu'on ne se risque et on ne se bat que pour avancer et jouir de son élévation. — « Non, point du tout; on jouit en acquérant tout cela; on jouit en faisant la guerre; c'est déjà un plaisir assez grand que celui de faire la guerre. On est dans le bruit, dans le mouvement, dans la fumée; et puis, quand on s'est fait un nom, eh bien! on a joui du plaisir de se le faire; quand on a fait sa fortune, on est sûr que sa femme, ses enfans ne manqueront de rien. Tout cela est assez. Moi, je puis mourir demain. » — (Tous les détails de cette conversation sont admirables, et aucun document ne peint si bien l'officier de la seconde époque.)

(1) Ce dernier type a été vu de très près, et très bien peint par Balzac, notamment dans *un Ménage de garçon*. — Autres figures de soudards dans Mérimée (*les Mécontens* et *les Espagnols en Danemark*), dans Stendhal (*le Chasseur vert*). — J'en ai connu cinq ou six dans ma jeunesse.

Sur cette pente, on glisse vite et bas; chacun songe à soi d'abord; l'individu se fait centre. Aussi bien, l'exemple est donné d'en haut. Est-ce pour la France ou pour lui-même que Napoléon travaille (1)? Tant d'entreprises démesurées, la conquête de l'Espagne, l'expédition de Russie, l'installation de ses frères et parens sur des trônes nouveaux, le dépècement et le remaniement continus de l'Europe, toutes ces guerres incessantes et de plus en plus lointaines, est-ce pour le bien public et le salut commun qu'il les accumule? Lui aussi, que veut-il, sinon pousser toujours plus avant sa fortune? — « Il est trop *ambitionnaire,* » disent ses soldats eux-mêmes (2); pourtant ils le suivent jusqu'au bout. « Nous avons toujours marché avec lui, » répondaient (3) les vieux grenadiers qui traversaient la Pologne pour s'enfoncer dans la Russie; « nous ne pouvions pas l'abandonner cette fois-ci, le laisser aller seul. » — Mais d'autres qui le voient de plus près, les premiers après lui, font comme lui, et, si haut qu'ils soient montés, ils veulent monter encore plus haut, ou, sinon, garder leur place, à tout le moins se pourvoir, tenir dans leurs mains quelque chose de solide. Masséna a ramassé 40 millions et Talleyrand 60 (4) : en cas d'écroulement politique, l'argent reste. Soult a tâché de se faire élire roi de Portugal (5), et Bernadotte trouve le moyen de se faire élire roi de Suède. Après Leipzig, Murat traite avec les alliés, et, pour garder son royaume de Naples, promet son contingent contre la France; avant Leipzig, Bernadotte s'est joint aux alliés et combat avec eux contre la France. En 1814, Bernadotte et Joseph, chacun de son côté, l'un par des intrigues avec les intrigans de l'intérieur et par des tâtonnemens auprès des souverains étrangers, l'autre, en l'absence de Napoléon, par des « tentatives singulières » et par des « empressemens » anticipés auprès de Marie-Louise (6), pensent à prendre la place de l'empereur qui tombe. Seul ou presque seul

(1) Paroles du maréchal Marmont : « Tant qu'il a dit : *Tout pour la France,* je l'ai servi avec enthousiasme. » Quand il a dit : « *La France et moi,* je l'ai servi avec zèle. » Quand il a dit : « *Moi et la France,* je l'ai servi avec dévouement. » Il n'y a que quand il a dit : « *Moi sans la France,* que je me suis détaché de lui. »

(2) Mot recueilli par Joseph de Maistre.

(3) Mot entendu par Mickiewicz enfant.

(4) Ces chiffres ont été donnés, l'un par Mérimée, l'autre par Sainte-Beuve.

(5) M. de Champagny, *Souvenirs*, III, 183. Napoléon, passant en revue ses maréchaux, lui dit (1811) : « Aucun d'eux ne peut me remplacer dans le commandement de mes armées : les uns sont sans talent, *les autres feraient la guerre à leur profit.* Ce gros Soult n'a-t-il pas voulu devenir roi de Portugal? » — « Eh bien! sire, il ne faut plus faire la guerre. » — « Oui, mais alors, comment entretenir mon armée? Et j'ai besoin d'une armée. »

(6) *Mémoires*, par M. X... IV, 112. (D'après les papiers de Savary, plusieurs lettres de Napoléon et les récits de M. de Saint-Aignan.)

parmi les grands personnages du règne, le prince Eugène est un vrai fidèle, dont la loyauté demeure toujours intacte, exempte d'arrière-pensée et au-dessus du soupçon. Partout ailleurs, on entend ou l'on pressent des craquemens, des bruits sinistres; d'en haut, l'alarme descend, se propage dans l'armée et retentit jusque dans les derniers rangs. En 1815, le soldat a toujours pleine confiance en lui-même et en Napoléon; « mais il est ombrageux, défiant avec ses autres chefs... Tout mouvement qu'il ne comprend pas l'inquiète, il se croit trahi (1). » A Waterloo, des dragons qui passent, sabre en main, de vieux caporaux crient à l'Empereur que Soult, Vandamme, qui en ce moment même sont en train de se battre, haranguent leur troupe contre lui ou désertent; que le général Dhénin, qui a repoussé une charge, et dont la cuisse est fracassée par un boulet, vient de passer à l'ennemi. Le mécanisme qui, depuis quinze ans, jouait si bien, s'est déconcerté de lui-même, par son propre jeu; ses rouages engrenés se désarticulent; dans leur métal, qui semblait solide, une fêlure s'est déclarée : les divinations de l'instinct populaire la constatent; les exagérations de l'imagination populaire l'élargissent, et subitement toute la machine s'effondre. — C'est que Napoléon y a introduit, comme moteur central, comme universel ressort, le besoin de parvenir, l'émulation effrénée, l'ambition sans scrupules, bref, l'égoïsme tout cru, en premier lieu son propre égoïsme, et que ce ressort, tendu à l'excès (2), détraque, puis démolit sa machine. Après lui, sous ses successeurs, le même mécanisme jouera de même, pour se casser de même, au bout d'une période plus ou moins longue. Jusqu'ici, la plus longue de ces périodes a duré moins de vingt ans.

H. TAINE.

(1) *Mémorial*, 26 août 1816.

(2) *Travels in France during the years* 1814 *and* 1815. (Edinburgh, 1816, 2 vol.) — L'auteur, très bon observateur, résume ainsi le principe du système : « Donner de l'emploi, de l'animation, de l'encouragement à tous les hommes de talent, actifs et d'esprit entreprenant. » Nulle autre condition : « La naissance, l'éducation, le caractère moral, étaient complètement mis de côté. » — De là aussi le défaut général du système. « Les Français (ceci est à la lettre) n'ont pas l'idée qu'un homme puisse se charger, volontairement et sans la perspective d'une récompense, d'un devoir envers son pays. Il n'entre pas dans leurs têtes qu'un homme encoure aucune responsabilité, s'il néglige ces devoirs publics pour lesquels il ne reçoit aucun salaire régulier. » — En effet, ce sont là des fonctions publiques, accaparées par l'État et réservées par lui à ses fonctionnaires.

DEUX SŒURS

DEUXIÈME PARTIE (1).

VI.

Le lendemain du voyage aux Grangettes, quand, après souper, Prosper Baduel redescendit au magasin pour s'assurer que tout était en ordre, l'oncle César l'y suivit. Ils se trouvaient seuls dans la longue pièce uniquement éclairée par la lanterne que le commis promenait de rayons en rayons afin de constater si rien ne traînait; si les pièces de toile, dûment repliées, étaient replacées dans leurs casiers respectifs. Tandis que Baduel procédait minutieusement à son inspection, César Dumoulin gagnait à tâtons la loge vitrée où se trouvaient la caisse et les livres, frottait une allumette et enflammait le bec de gaz posé au-dessus des pupitres.

— Prosper, cria-t-il à son premier commis, quand tu auras fini ta ronde, viens un peu ici, j'ai à te parler.

— Voilà, patron! répondit quelques minutes après le ponctuel Prosper, en passant sa large face moustachue à travers l'étroite ouverture du vitrage. — Le ton solennel de l'oncle César l'avait intrigué et ses gros yeux bovins exprimaient une curiosité un peu inquiète. — Qu'y a-t-il pour votre service?

— Assieds-toi là, dit M. Dumoulin en lui faisant place sur la banquette de moleskine, et écoute-moi...

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

L'oncle César se moucha bruyamment et reprit : — Baduel, mon garçon, j'ai eu cinquante-cinq ans au mois d'août ; il me reste donc à peu près cinq années pour m'occuper des affaires de la maison, après quoi je ne serai plus bon qu'à mettre au rancart...

Et comme Prosper croyait bienséant d'ébaucher un geste de dénégation : — Au rancart! répéta Dumoulin d'un ton qui n'admettait pas de réplique, je ne m'illusionne pas ; je sens que je ne suis déjà plus dans le mouvement ; pourtant, si je me retire un de ces jours, je n'entends pas que le *Fil de la Vierge* tombe en quenouille. Ma sœur, il est vrai, est une femme de tête ; mais elle ne peut compter sur ses filles... Elle les a élevées en princesses et elles ne sauraient pas distinguer une cotonnade de Rouen d'une toile de Mulhouse... D'ailleurs, pour qu'une maison ne périclite pas, il faut qu'on y sente le coup d'œil et la poigne d'un homme... d'un homme jeune, actif et connaissant la clientèle... Tu me comprends, hein, et tu vois où je veux en venir?

— Pas tout à fait, patron, répondit Prosper en écarquillant les yeux.

— Tu as la *comprenaison* bien lente, ce soir!.. Tu es un homme, tu es jeune, tu es au courant des affaires ; c'est pourquoi j'ai songé à t'intéresser dans la maison et à te prendre pour associé... Est-ce clair, maintenant?

— Oh! patron, s'écria Prosper dont la figure s'épanouit et les yeux se mouillèrent, comment pourrai-je jamais reconnaître toutes vos bontés?.. Moi, associé au *Fil de la Vierge!*.. Jamais je n'aurais osé rêver ça!

— C'est un tort ; on doit toujours oser dans la vie... Eh bien, oui, tu seras notre associé... *Dumoulin, Baduel et Cie*, ça ne fera pas mal sur les en-tête de lettres... Mais, attends, je n'ai pas fini... J'ai donc parlé de mon projet à Mme Tavan, ma sœur ; elle m'a donné son approbation : seulement, elle est d'avis qu'il ne faut pas faire les choses à moitié... Elle a cru remarquer, — les femmes ont l'œil plus fin que nous, — ma sœur, dis-je, soupçonne que tu as un tendre pour sa fille aînée... Est-ce vrai?

— Pardon, murmura Baduel qui devint cramoisi, c'est l'exacte vérité... Mais je n'en reviens pas que Mme Tavan ait pu deviner un sentiment que je tenais si bien caché, car je connaissais trop la distance qu'il y a entre Mlle Claudia et moi... Je puis vous jurer que malgré tout ce que j'avais dans le cœur, j'ai toujours gardé près d'elle une respectueuse retenue,.. et que jamais je ne lui ai dit le moindre mot...

— Encore un de tes torts!.. Faute de parler, on meurt sans confession... Comment veux-tu que Claudia réponde à tes sentimens,

si tu ne les manifestes pas? Elle ne peut décemment pas venir elle-même t'offrir sa main... Et si tu l'aimes...

— Oh! profondément, monsieur César,.. et ce n'est pas d'aujourd'hui! Ça date du jour où elle est revenue du couvent... J'arrivais de Saint-Étienne où j'étais allé pour régler l'affaire des rubans... Vous vous rappelez?.. Quand je suis entré dans la salle à manger et que j'ai vu Mlle Claudia debout devant la table, avec sa jolie figure sérieuse et ses cheveux dorés, j'ai été pris tout de suite; et, depuis ce temps-là, ça n'a fait que grossir!.. Dès que je pense à elle, je me sens un frisson par tout le corps, et quand elle me regarde, je perds mon aplomb.

— Tout ça est bel et bon, interrompit l'oncle César; mais ce n'est pas à moi, c'est à elle qu'il faudrait dérouler ton chapelet de douceurs... J'ai parlé de nos projets à sa mère, et nous nous sommes mis d'accord sur l'avantage qu'il y aurait à ce que notre associé fût en même temps le mari d'une des filles de la maison... Claudia, je le crois, est trop obéissante et trop sensée pour contrecarrer nos désirs... Mais enfin elle a sa tête, elle aussi, et il est de toute nécessité que tu fasses ta demande toi-même.

— Moi, monsieur César? Il me semble que je ne pourrai jamais.

— Il le faut, sacrebleu!.. Es-tu amoureux ou ne l'es-tu pas?.. Mme Tavan veut que son associé devienne son gendre, et elle a raison... Sans quoi, point d'affaires!.. Il faut que tu parles à Claudia, et le plus tôt sera le mieux... Tu entends?

— Oui, monsieur César... Seulement, j'ai peur qu'une fois devant elle, les paroles me restent au fond du gosier... Quand je pense que le bonheur de ma vie va dépendre de cet entretien, ça suffit pour me mettre là-dedans une diablesse de peur qui me paralyse!

— Poule mouillée!.. murmura d'un ton plus affectueux l'oncle César.

Lui, non plus, n'avait jamais su parler aux femmes, et c'était la raison pour laquelle il avait vieilli célibataire. Il reconnut dans cette gauche timidité de son commis une émotion qu'il avait jadis éprouvée, et cela éveilla en lui un sympathique mouvement de compassion.

— Du courage! reprit-il, songe qu'en te taisant trop longtemps, tu t'exposes à te faire couper l'herbe sous le pied par quelque amoureux plus entreprenant... Hardi donc, et pousse vivement ta pointe!.. Demain, après midi, j'emmènerai François aux Barattes, sous prétexte d'y faire visite à sa marraine; dès que Mme Tavan sera au magasin, tu remonteras à l'appartement, tu trouveras Claudia seule dans la salle à manger et tu t'expliqueras carrément... Est-ce compris?

— Oui, monsieur César!

— Bon... Maintenant allons nous coucher, et tâche de bien dormir afin d'avoir demain ta mine des dimanches!..

En dépit des recommandations de M. Dumoulin, Prosper ne put fermer l'œil. Les horizons que venait de lui faire entrevoir l'oncle César étaient trop merveilleux, trop inespérés, pour que les confidences de son patron ne jetassent pas son esprit dans une agitation inconciliable avec le sommeil. — Fils d'un vigneron du Chablais et n'ayant reçu qu'une instruction élémentaire qui l'avait à peine dégrossi, Prosper Baduel était arrivé néanmoins à force de volonté, de travail et de patience à acquérir toutes les connaissances qui constituent un bon commerçant; mais il ne s'en faisait pas accroire et sentait qu'il ne possédait ni physiquement, ni intellectuellement, les qualités brillantes qui peuvent séduire à première vue une jeune fille élevée comme l'avait été Claudia. Bien qu'il ne fût nullement romanesque, il aimait depuis longtemps déjà l'aînée des demoiselles Tavan; il admirait sa beauté, estimait hautement son caractère loyal et sérieux, mais il la trouvait tellement supérieure à lui, que jamais il n'avait osé lui marquer son amour autrement que par une sorte de culte attentif et silencieux. Il était très épris, sans que pourtant cette adoration lui ôtât sa clairvoyance et sa réflexion. Après le premier éblouissement passé, il se mit à rouler dans son esprit méthodique les difficultés d'exécution et les chances de réussite. — Encore que Claudia fût facilement abordable et qu'elle l'eût toujours traité avec une cordiale affabilité, le pauvre Prosper se sentait tout transi et mal à l'aise, rien qu'à la pensée d'une entrevue solennelle. Il n'était pas eloquent d'ordinaire; mais ce serait bien pis, quand il lui faudrait faire une déclaration en règle à une jeune fille. Tout en se tournant et se retournant dans son lit, assemblait péniblement des phrases, préparait son entrée en matière et ne trouvait rien qui fût digne d'être dit. Il craignait d'être maladroit ou ridicule, et cette crainte seule paralysait son cerveau. Que deviendrait-il si Claudia lui répondait par un refus? Cela rendrait sa position tellement délicate qu'il serait peut-être obligé de quitter le *Fil de la Vierge?* La perspective d'un pareil dénoûment lui redonna une sorte de courage désespéré : — M. César a raison, pensa-t-il; qui ne hasarde rien n'a rien, et, si je reste sans parler, ce n'est pas le moyen d'avancer mes affaires! — Au petit jour, il avait pris sérieusement la résolution de dompter sa pusillanimité et de mettre tout son cœur à convaincre cette jeune fille qui tenait son bonheur et son avenir dans ses mains.

Lorsqu'il entra dans la salle à manger, pour le repas de midi, sa pâleur, son air préoccupé et sa toilette plus soignée qu'à l'ordi-

naire frappèrent Françoise et l'oncle César. Claudia, absorbée encore par le souvenir de la soirée des Grangettes, et n'ayant devant les yeux que l'image de Maurice, fut la seule qui ne s'aperçut de rien. Au dessert, M. Dumoulin, pour réconforter Baduel, lui envoya un solide coup de genou sous la table; puis il se leva et les choses se passèrent ainsi que le patron du *Fil de la Vierge* l'avait annoncé la veille à son premier commis. Françoise alla mettre son chapeau et sortit avec son oncle; Mme Tavan descendit au magasin accompagnée de Prosper, mais celui-ci, au bout d'une demi-heure, gravit de nouveau l'escalier intérieur qui communiquait avec l'appartement, et alla, le cœur battant, frapper à la porte de la salle.

Le couvert avait été enlevé, et les croisées ouvertes pour renouveler l'air; Claudia, après avoir poussé sa table à ouvrage dans l'embrasure de l'une des fenêtres, venait de s'asseoir. Elle avait déroulé une bande de tapisserie; mais l'aiguille restait piquée dans le canevas, et la jeune fille, les mains posées à plat sur les genoux, les yeux fixés sur les croupes boisées du Crêt-du-Maure, demeurait oisivement enfoncée dans une amoureuse rêverie.

Après avoir timidement entr'ouvert la porte, Prosper toussa, afin d'attirer à lui l'attention de Claudia, qui semblait ne pas l'avoir entendu frapper. Celle-ci crut que Baduel revenait chercher quelque objet oublié par Mme Tavan :

— Entrez, monsieur Prosper, murmura-t-elle avec un sourire distrait, entrez vite et fermez la porte à cause du courant d'air.

— Je ne vous dérange pas, mademoiselle? demanda-t-il en toussant de nouveau pour s'éclaircir la voix.

— Mais pas du tout... Maman vous a-t-elle chargé d'une commission pour moi?

— Non, mademoiselle, je suis venu de mon propre mouvement,.. parce que je désirais causer un moment avec vous.

— Ah! fit-elle étonnée, de quoi s'agit-il?

— Il s'agit de choses qui vous intéressent personnellement, reprit-il avec un effort... Mon Dieu, c'est assez délicat à dire, et je vous prie, mademoiselle, de m'écouter avec beaucoup de patience.

— Je vous écoute, répondit-elle en se tournant vers lui avec une vivacité inquiète.

— Voici ce que c'est, continua-t-il en s'essuyant le front; hier soir, nous parlions avec M. César de la prospérité de la maison... Il a bien voulu me confier qu'il était décidé à quitter les affaires dès qu'il aurait assuré l'établissement de ses nièces, et principalement le vôtre, mademoiselle.

— Le mien!

— Oui, vous êtes l'aînée, et M. César, avant de se retirer, désirerait vous voir mariée.

Après avoir souri d'abord, Claudia était devenue très grave; le tour que prenaient les confidences de Baduel commençait à l'alarmer. — Son oncle se doutait-il déjà de l'amour de Maurice Tournyer et avait-il chargé Baduel de la faire adroitement parler? Elle savait que le premier commis possédait toute la confiance de M. Dumoulin, et une pareille ruse, cousue de fil blanc, était assez dans le caractère finassier du commerçant. Elle résolut donc d'user de diplomatie à son tour, et, au lieu de s'effaroucher, elle feignit de prendre la chose en plaisantant :

— Oh! s'écria-t-elle, dans ce cas mon oncle ne se retirera pas de sitôt, car les épouseurs ne se pressent pas d'assiéger la maison du *Fil de la Vierge!*.. Je n'en ai pas encore rencontré dans notre escalier.

— Croyez-vous, mademoiselle? répliqua Prosper en saisissant hardiment le taureau par les cornes, vous pourriez vous tromper... Pour ma part, ajouta-t-il mystérieusement, j'en connais au moins un.

— Vous en connaissez un? murmura-t-elle en tressaillant.

— Oui, mademoiselle, un jeune homme qui serait fier d'être choisi par vous, bien qu'il ne vous vaille pas... Et je suis autorisé à vous dire que, pas plus tard qu'hier, il a fait part de ses désirs à M. Dumoulin.

— Hier!.. — Dominée par son unique préoccupation, Claudia pensa aussitôt à Maurice Tournyer. C'était à lui sans doute que le commis faisait mystérieusement allusion? Maurice seul pouvait avoir eu l'idée de tenter une démarche près de l'oncle César. Après le double et solennel engagement qui avait clos leur intime entretien aux Grangettes, Maurice n'avait probablement pas voulu que leur amour gardât plus longtemps un caractère équivoque et clandestin. Rien d'étonnant à ce que, dès le lendemain, il fut allé trouver M. Dumoulin pour solliciter la permission de faire ouvertement sa cour. Cette conduite franche et droite augmentait encore la tendresse de la jeune fille pour celui qu'elle aimait. Sa physionomie sérieuse s'éclaira, et ce fut avec une voix devenue subitement caressante qu'elle continua d'interroger le commis?

— Et, dites-moi, monsieur Prosper, qu'a répondu mon oncle?

— Votre oncle, mademoiselle, n'a eu que des paroles encourageantes, et il a conseillé à ce jeune homme de vous présenter lui-même sa requête.

— Est-ce possible? s'écria Claudia avec une explosion de joie; et c'est hier que ces choses se sont passées?

— Oui, mademoiselle, balbutia Prosper dont le cœur battait violemment, hier soir.

— Mais, objecta la jeune fille en redevenant soudain pensive, comment se fait-il que mon oncle César ne m'en ait rien dit ce matin?

— C'est que, reprit Baduel de plus en plus embarrassé... c'est qu'il a voulu que vous ne soyez influencée par personne lorsque cette demande vous serait directement adressée... Il tient à ce que vous disposiez librement de votre main... Je n'ai pu, pour ma part, qu'approuver la sagesse de cette décision... J'ai donc obéi et je suis venu moi-même...

— Vous? murmura Claudia stupéfaite; et, se rembrunissant : — c'est vous, monsieur, qui êtes... cette personne?

— Oui, mademoiselle, poursuivit Baduel tout d'une traite, sans lever les yeux et sans reprendre sa respiration, c'est moi qui ose solliciter l'honneur de devenir votre mari... Je sais bien que c'est une grande hardiesse de ma part, mais j'ai l'assentiment de votre oncle; je vous aime depuis longtemps et, si vous avez la bonté de m'agréer, je m'efforcerai de vous donner tout le bonheur que vous méritez...

Il s'arrêta pour reprendre haleine et leva timidement les yeux pour chercher à deviner son sort dans le regard de Claudia. Il fut effrayé en constatant l'expression presque tragique de la physionomie de Mlle Tavan. Sa figure avait la pâleur et la rigidité du marbre; ses regards, ordinairement si caressans, étaient devenus noirs et durs; un pli têtu se creusait verticalement entre ses deux sourcils.

— Monsieur Baduel, répondit-elle d'une voix coupante et cruellement dédaigneuse, je vous remercie de cette communication, mais je suis désolée... Il m'est impossible d'accueillir votre demande.

— Oh! mademoiselle, implora Baduel, navré du subit écroulement de ses espérances, je vous en prie, ne soyez pas aussi prompte!.. Je comprends que mes désirs vous semblent bien audacieux; mais ne prenez pas ainsi, en une minute, une résolution qui peut me rendre à jamais malheureux... Je vous en reparlerai quand vous aurez eu le temps de réfléchir... dans quelques jours... dans une semaine, si vous voulez?..

— C'est inutile, repartit-elle impitoyablement, mes réflexions sont faites...

Elle s'interrompit en voyant la figure consternée de Prosper et en constatant que les gros yeux du commis roulaient des larmes.

— N'insistez pas, continua-t-elle d'un ton plus compatissant. —

mon pauvre monsieur Baduel, ne vous butez pas à un projet irréalisable... Ne voyez aucune intention blessante dans mon refus et excusez-moi...

Elle s'était levée. Il comprit qu'on lui donnait son congé; et, sans pouvoir proférer un mot de plus, il s'en alla très mortifié.

Lorsqu'à trois heures l'oncle César rentra au magasin, il trouva Prosper planté derrière un comptoir obscur, la figure congestionnée, les yeux rouges et aunant machinalement un coupon d'indienne pour la dixième fois :

— Prosper, chuchota-t-il, tu n'es pas à ton affaire!..

Il l'entraîna dans un arrière-magasin où l'on préparait les emballages.

— Eh bien! reprit-il avec impatience, tu as vu Claudia, tu lui as parlé?

— Oui, patron.

— Et qu'a-t-elle répondu?

— Elle m'a refusé, avoua-t-il piteusement.

— Refuse? répéta M. Dumoulin en devenant écarlate.

— Net, patron!

Les yeux bleus de l'oncle César flambèrent. — Ha! ha! grommela-t-il entre ses dents, et quelle raison t'a-t-elle donnée?

— Aucune, hélas!.. elle ne veut pas de moi.

— C'est ce que nous verrons... Je lui laverai la tête!.. Sois tranquille, elle reviendra sur cette réponse.

— Patron, s'écria Prosper, je vous en supplie,.. ne violentez pas votre nièce!.. Bien que je l'aime de toutes mes forces, je serais désolé qu'elle se mariât contre sa volonté!

— Il n'y a qu'une volonté ici, c'est la mienne! répliqua rageusement César;.. tais-toi, ne fais pas l'âne!.. Je me charge de la mater, et ce ne sera pas long!..

VII.

En refusant nettement d'accueillir la demande du protégé de son oncle, Claudia ne se dissimulait pas qu'elle s'exposait à de véhémentes récriminations de la part de César Dumoulin. Elle n'ignorait pas que le bonhomme, habitué à exiger de tout son personnel une obéissance passive, supportait mal d'être contrecarré; elle s'attendait à une scène de reproches et se préparait courageusement à tenir tête à l'orage, comptant bien du reste que sa mère garderait une neutralité bienveillante et, qu'après avoir donné un libre cours à sa mauvaise humeur, l'oncle César lui-même finirait

par entendre raison. Malheureusement elle ne connaissait pas encore le tréfonds de ce caractère entêté et despotique. M. Dumoulin avait des colères fulminantes qui s'allumaient brusquement, jetaient beaucoup de flamme et beaucoup de bruit et ne duraient pas plus qu'un feu de paille; mais il en avait d'autres aussi qu'il savait contenir : — colères blanches, froides, rancunières, qui couvaient longtemps et devenaient cruelles. — Contrairement à ce que pensait Claudia, César n'éclata pas dès qu'il eut franchi le seuil de la salle à manger. Il entra silencieusement, s'assit le dos aux fenêtres et deplia sa serviette d'un air très digne. Prosper était absent; M. Dumoulin annonça, sans s'émouvoir, que le commis, retenu dehors, avait chargé son patron de l'excuser; puis il se versa à boire, avala d'un trait un grand verre d'eau rougie, et, sans adresser la parole à ses deux nièces, s'entretint tranquillement avec sa sœur de la perte d'une caisse de chapeaux de paille, égarée sans doute par suite de l'incurie des compagnies de chemins de fer.

Déconcertée par ce calme menaçant, Claudia commençait à s'effrayer. Elle tenait les yeux baissés sur son assiette, mangeait à peine et souhaitait que l'explosion eût lieu le plus tôt possible. Mais César Dumoulin ne semblait nullement pressé. Il achevait lentement son fromage de *Roblechon* et ne disait pas un mot plus haut que l'autre. Quand le dessert fut enlevé et la nappe ôtée, il s'essuya les lèvres, se leva majestueusement, et, s'adressant à la plus jeune de ses nièces :

— Françoise, commanda-t-il d'un ton bref, monte dans ta chambre,.. j'ai à causer avec ta sœur et ta mère.

— Voici le moment venu! pensa Claudia, et son cœur battit avec violence, tandis que Françoise allumait son bougeoir et se retirait après avoir jeté un circulaire regard de curieux étonnement sur son oncle, sa mère et sa sœur.

César, les mains dans ses poches, se promenait de long en large en faisant sonner les clefs de sa caisse. Quand la porte se fut refermée et que le bruit des pas de Françoise résonna au second étage, il s'arrêta devant Claudia et lui lançant froidement un regard aigu :

— Maintenant à nous deux, murmura-t-il entre ses dents; tu as reçu cette après-midi la visite de Prosper?

— Oui, mon oncle, répondit-elle doucement.

— Veux-tu avoir la bonté de nous répéter ce qu'il t'a dit?

— Il m'a demandé si je consentirais à l'épouser... Il m'a annoncé que vous l'aviez autorisé à me faire cette demande.

— C'est la vérité; il aurait pu ajouter qu'il avait également l'autorisation de ta mère.

— Est-ce vrai, maman? s'exclama la jeune fille en hasardant un regard anxieux du côté de Mme Tavan.

— Oui, répondit cette dernière, Prosper Baduel est un employé précieux et un honnête homme... César désire qu'il devienne à la fois l'associé et l'enfant de la maison, et en cela mes vœux sont entièrement conformes à ceux de ton oncle.

— Augustine, reprit M. Dumoulin, en s'adressant à sa sœur, tu vas voir à présent comment ta fille défère à nos désirs!.. Quelle réponse as-tu faite à Prosper? demanda-t-il en se tournant vers Claudia.

— Celle que je vous aurais faite, mon oncle, si vous m'aviez consultée... Je l'ai remercié de sa démarche et lui ai dit que je n'avais pas l'intention de me marier... quant à présent.

— Tu as dit cela?... s'écria Mme Tavan avec un commencement d'irritation.

— Oui, maman.

— Voilà ce que j'appelle une raison du premier numéro! ricana César en haussant les épaules, tu n'en as pas d'autres?

— Pardon, mon oncle, répliqua-t-elle d'une voix ferme, j'en ai une autre, que je n'ai pas donnée à M. Prosper, afin de ne pas le mortifier:.. c'est qu'il ne me plaît pas.

— Il ne te plaît pas? répéta César en mimant sarcastiquement le ton de sa nièce, sac à papier, tu es bien difficile!... Comment faut-il donc être bâti pour te plaire? Prosper est robuste, sain de corps et d'esprit...

— Laborieux, très entendu aux affaires; un garçon rangé et de bonne conduite, continua Mme Tavan; que lui reproches-tu?

— Rien, maman... Je ne nie pas ses qualités, j'ai pour lui beaucoup d'estime; mais quand il s'agit de mariage, l'estime ne suffit pas, il faut aussi qu'il y ait de l'affection.

— Tout cela, c'est de la phrase! s'écria impatiemment M. Dumoulin, quand vous serez mariés, tu feras comme les autres et tu aimeras ton mari.

— Non, mon oncle, je ne le crois pas... Et si nous nous épousions, nous nous rendrions très malheureux l'un et l'autre... Ce n'est pas ce que vous désirez, n'est-ce pas?

— Je n'ai pas à discuter avec une morveuse! répliqua rudement César, ta mère sait mieux que toi ce qui te convient et elle est de mon avis... Oui ou non, veux-tu nous obéir ou entends-tu te révolter contre notre autorité?

— J'ai toujours obéi à ma mère, répondit Claudia avec fermeté, mais je la crois trop raisonnable, ainsi que vous, mon oncle, pour me contraindre à épouser un homme que je n'aime pas.

— Tu ne l'aimes pas! fulmina César exaspéré, je vais te dire, moi, pourquoi tu ne l'aimes pas?.. C'est que tu t'es mis un autre amour en tête... Oh! je ne suis pas aveugle et j'ai bien vu dimanche de quoi il retourne... Tu t'es amourachée de ce flandrin de professeur que nous avons eu la sottise de recevoir ici!.. Un joli parti, ma foi, pour une demoiselle Tavan, que ce régent de collège qui gagne à peine de quoi nouer les deux bouts!.. Oui, ma sœur, voilà le choix qu'a fait ta fille... Avant-hier, aux Grangettes, j'ai surpris ce pion en train de lui conter des douceurs... Ose donc me démentir; ose-le!.. s'exclama furieusement César en saisissant le bras de sa nièce et en le secouant.

Mais Claudia, muette et impassible, ne sourcillait pas. Elle restait sans répondre, les yeux fixés à terre, les lèvres serrées.

— Est-ce vrai, Claudia? demanda à son tour Mme Tavan d'une voix sévère.

Même silence obstiné, même visage fermé et indéchiffrable.

— Elle nous nargue! grommela César, elle joint l'obstination à l'effronterie...

— Pas de gros mots, César, interrompit la mère en se plaçant entre son frère et sa fille. — Si ce jeune homme a été assez indélicat pour abuser de notre hospitalité, désormais notre porte lui sera fermée et je me charge de lui dire son fait, s'il insiste pour être reçu... Maintenant, Claudia, assez d'enfantillages et écoute-moi : Prosper va devenir notre associé, il t'a demandée en mariage, c'est un brave garçon qui nous plaît... Tu ruinerais nos projets et tu compromettrais nos intérêts en le refusant... Je te donne vingt-quatre heures pour réfléchir et pour m'apporter une bonne réponse.

— J'ai suffisamment réfléchi, maman, n'insistez pas, c'est inutile.

— Tu es une entêtée et une égoïste! s'écria Mme Tavan, que sa nature passionnée et irritable emportait à son tour.

— Égoïste!.. riposta vertement Claudia, c'est vous qui l'êtes en exigeant que je me sacrifie à des convenances purement commerciales.

— Ne m'échauffe pas les oreilles avec tes airs de raisonneuse impertinente... Tu oublies que tu es mineure et que tu n'es pas encore maîtresse de tes actions.

— Je suis maîtresse de mon cœur, et personne ne me forcera à dire oui, quand je pense non.

— Dans tous les cas tu dois m'obéir jusqu'à ta vingt et unième année et je saurai bien te faire joindre, moi!.. Une dernière fois, veux-tu épouser M. Baduel ?

— Non, maman, c'est impossible.

— C'est bien... Monte dans ta chambre, tu n'en sortiras plus qu'avec ma permission... Demain, je te ferai savoir comment j'entends désormais me comporter avec toi!

Claudia alluma son bougeoir d'une main tremblante, mais au moment de s'éloigner, sa sensibilité prit le dessus et elle revint vers Mme Tavan avec des yeux pleins de larmes.

— Maman, supplia-t-elle, ne me quitte pas ainsi... Je suis au désespoir de t'avoir fâchée... Mais, vrai, je ne peux pas... C'est plus fort que moi!

Mme Tavan d'un geste impérieux l'éloigna et lui montra la porte :

— Tu t'entêtes?.. Moi aussi, répliqua-t-elle, bonsoir!

Claudia se dirigea lentement vers l'escalier. En passant devant M. Dumoulin, elle lui murmura tristement :

— Bonsoir, oncle César!

L'oncle César lui tourna le dos sans répondre. Alors elle disparut et gagna la chambre où Françoise déjà couchée, mais ayant gardé sa bougie allumée, l'attendait impatiemment :

— Conte-moi tout, dit celle-ci à sa sœur, de quoi s'agit-il? Tu as la figure renversée... Est-ce qu'on t'a parlé de M. Tournyer?

Claudia se borna à secouer la tête : — Laisse-moi, répondit-elle, je suis lasse, il m'est impossible de te rien dire ce soir.

Elle posa son bougeoir sur la tablette de la cheminée et se mit à dénatter nerveusement ses cheveux qui s'éparpillèrent sur ses épaules.

— Quelle humeur! reprit ironiquement Françoise, il paraît que les choses ne marchent pas à ton gré...

Puis, voyant que sa sœur continuait à procéder silencieusement à sa toilette de nuit, elle se renfonça sous ses couvertures.

— A ton aise! ajouta-t-elle d'un ton vexé, en soufflant sa bougie.

Claudia s'était déshabillée lestement. A son tour elle éteignit sa lumière, s'étendit dans son lit et, la tête enfouie dans son oreiller, elle feignit de dormir. Mais quand la respiration égale et rythmée de Françoise l'eut avertie que celle-ci commençait à s'assoupir, elle releva la tête, s'accouda à son traversin et se mit à réfléchir.

En face d'elle, la fenêtre sans persiennes laissait voir dans l'intervalle des rideaux de mousseline un coin de ciel où les étoiles scintillaient, — ces mêmes étoiles qui deux jours avant, dans le verger de Dingy, s'étaient levées pour saluer sa première soirée d'amour. — Deux jours seulement, et comme déjà les obstacles se dressaient à l'encontre de cet amour naissant! Certes elle avait bien pensé qu'elle aurait à lutter contre les préventions de son oncle; elle connaissait son faible pour Prosper Baduel et elle

pressentait qu'un jour ou l'autre M. Dumoulin lui proposerait d'épouser le premier commis; mais elle ne supposait pas que les événemens se précipiteraient avec une pareille rapidité; elle croyait que Prosper attendrait encore au moins un an avant de se déclarer, et d'ici-là, avec l'assistance de sa mère, elle espérait que Maurice couperait l'herbe sous les pieds du présomptueux commis. — Et brusquement tout lui manquait à la fois; sa mère, qu'elle regardait comme une alliée, se montrait aussi impatiente que l'oncle César de la marier à Baduel. — Que signifiaient les menaces dont on l'avait effrayée ce soir? Quelles mesures essaierait-on de prendre pour vaincre son obstination? Si violentes qu'elles fussent, elle se jurait de les rendre inutiles, car elle avait hérité de la ténacité et de l'énergie maternelles. On pouvait l'enfermer dans un couvent jusqu'à sa majorité, on ne parviendrait pas à la faire fléchir. Elle avait donné son cœur et ne le reprendrait point. Sûre d'elle-même, elle éprouvait au milieu de ses appréhensions une intime volupté à souffrir pour celui qu'elle aimait. Dans cet obscur silence de la nuit qui grossit et exagère tout, son amour grandissait et elle se sentait capable des plus courageux sacrifices. — Mais Maurice serait-il aussi patient, aussi persévérant qu'elle? Une fois qu'il ne la verrait plus, ne se rebuterait-il pas devant le mauvais vouloir de l'oncle César et de Mme Tavan? Elle avait entendu dire que les hommes résistent mal à l'épreuve de l'absence, et son cœur se serrait, ses yeux se mouillaient à la pensée que cet amour dont elle était si fière pouvait périr misérablement comme une plante qui manque d'eau et de soleil. — Le sommeil la prit au milieu de ses larmes et quand elle s'éveilla tard, le lendemain, elle aperçut devant son lit Mme Tavan, qui venait d'entrer.

— Levez-vous, ordonna sévèrement cette dernière, et habillez-vous d'une façon convenable; vous descendrez avec moi au magasin... Françoise s'occupera seule du ménage et des courses; quant à vous, mademoiselle, vous n'aurez plus dorénavant de prétexte pour abuser d'une liberté que j'ai eu le tort de vous accorder... A partir d'aujourd'hui, vous resterez près de moi à la caisse et vous ne quitterez plus la maison.

VIII.

La cage vitrée où s'ouvraient les deux guichets de la caisse était située à l'entrée du magasin du *Fil de la Vierge*, et recevait le jour de la place à travers l'une des glaces de la devanture; toutefois, l'étalage, s'élevant à mi-hauteur, masquait le va-et-vient du dehors et ôtait ainsi tout prétexte de distractions aux personnes

préposées à la comptabilité. D'ailleurs, pour plus de précaution, Mme Tavan s'était reculée près de la vitrine et avait installé sa fille aînée à sa droite en la chargeant d'inscrire sur un registre les recettes du détail, au fur et à mesure qu'elles étaient annoncées par les commis. — La première personne qu'aperçut Claudia, à travers le grillage, fut Prosper Baduel. Il venait de présider à l'arrangement de l'étalage et, lorsqu'il passa devant la cage vitrée, il tressaillit en reconnaissant la jeune fille assise à la place du patron; il entrevit ses yeux cernés, la trouva pâlie et comprit qu'on avait dû prendre, à l'égard de Mlle Tavan, une mesure de sévérité à laquelle il n'était pas étranger. La pensée que Claudia allait être molestée à cause de lui le désola; pénétré de honte et de compassion, il s'enfuit dans le recoin le plus obscur du magasin afin de dérober au moins à la victime la vue de celui qu'elle devait regarder comme son persécuteur.

Il lui fallut néanmoins reparaître devant Claudia, à l'heure du dîner de midi. Ce repas, ordinairement animé et gai, fut cette fois particulièrement maussade. L'oncle César et Mme Tavan affectaient de ne parler qu'au seul Baduel, et celui-ci, décontenancé, n'osant lever les yeux sur les jeunes filles, répondait tout de travers et d'une façon monosyllabique. Claudia restait muette, impénétrable et très digne. Françoise, aiguillonnée par la curiosité, s'agitait impatiemment sur sa chaise et observait avec étonnement les énigmatiques figures de Prosper et de sa sœur. — On ne s'attarda pas à table, et, dès qu'on se fut levé, Mme Tavan redescendit au magasin avec sa fille aînée.

Pour Claudia, l'après-midi se traîna pareille à la matinée, — lourde, anxieuse et triste. — La jeune fille n'avait même pas le loisir de penser à Maurice. A chaque instant sa méditation était coupée par les exigences de la vente. Elle tressaillait, fiévreuse, au son de la voix précipitée d'une vendeuse annonçant de son comptoir : « Accolade!.. Une paire de gants, 1 fr. 95; un chapeau de paille, 5 fr. 25. Deux mètres de ruban à 1 fr. 20. » — Les chiffres se brouillaient devant ses yeux; elle se trompait dans son addition, recommençait et se trompait encore. Elle entendait, comme dans un cauchemar, les marchandages des cliens, le monotone : « Et avec ça, madame? » des employées. Elle avait à subir le supplice du malicieux espionnage des demoiselles de magasin, qu'intriguait sa présence insolite à la caisse et qui, lui voyant les yeux rouges, la mine préoccupée, se demandaient entre elles « ce qu'il pouvait bien y avoir là-dessous. » Parfois aussi, une cliente plus familière se penchait vers le grillage et disait à Mme Tavan :

— Tiens, votre demoiselle est avec vous maintenant? Vous voulez donc en faire une commerçante?

A quoi la mère répondait brièvement : — Oui, je veux qu'elle s'initie aux affaires.

— Vous avez bien raison, madame Tavan, il est bon que les enfans apprennent par eux-mêmes comment on arrive à gagner de l'argent... Seulement, c'est un peu dur, quand on n'en a pas l'habitude ; n'est-ce pas, mademoiselle Claudia?

Claudia rougissait sans répondre. Il lui semblait que les gens lisaient sur sa figure pour quel motif on la tenait cloîtrée derrière le grillage de la caisse... Dans les momens d'accalmie, elle se remettait à réfléchir : — Cette longue journée suppliciante serait suivie d'autres journées également monotones et douloureuses, et elle n'en pouvait prévoir le terme. Elle ne saurait plus rien de Maurice et il serait comme mort pour elle. — A cette pensée, des larmes lui montaient aux yeux ; en dépit de ses efforts pour les retenir, elles tombaient sur le papier du registre et s'y étendaient, mélangées à l'encre des chiffres.

Si pénible que fût cette maussade après-midi dans le jour terne du magasin, elle redoutait de la voir finir ; elle préférait encore cette morne station dans la cage vitrée, à la nécessité d'assister au souper en face de Prosper, qui lui était devenu odieux. Aussi, quand on ferma le magasin, elle prétexta d'une migraine, déclara qu'elle n'avait pas faim, et demanda la permission de remonter directement dans sa chambre. Mme Tavan comprit probablement elle-même que, pour ce jour-là, la punition était suffisante et n'insista pas pour qu'elle parût à table. Claudia s'enferma donc dans la pièce du second étage, où on lui apporta un bouillon, et elle y attendit impatiemment l'arrivée de Françoise.

Vers neuf heures, celle-ci fit vivement irruption dans le dortoir commun, où elle trouva sa sœur en larmes :

— Parleras-tu, enfin? dit-elle, en s'agenouillant devant Claudia et en passant les bras autour de la taille de son aînée ; — qu'est-ce que tout cela signifie?

— Ah ! Françoise, sanglota celle-ci, je suis trop malheureuse !

— Mais que se passe-t-il? répéta la cadette. M. Tournyer s'est-il présenté pour faire sa demande? A-t-il été refusé?

— C'est bien pis, on veut me marier à M. Baduel...

Alors Claudia conta rapidement à sa sœur la démarche de Prosper, la scène qui avait eu lieu entre elle, sa mère et son oncle, puis la décision prise par Mme Tavan afin de l'empêcher de revoir Maurice. Françoise secouait la tête d'un air intrigué.

— Ah ! soupira-t-elle, je m'explique maintenant la mine penaude de Prosper !.. Tu vois, j'avais raison de craindre que l'oncle César n'ait d'autres visées et que les choses ne tournent mal !.. Que vas-tu faire?

— Je ne serai jamais la femme de M. Baduel, protesta énergiquement Claudia; dût-on m'enfermer pendant un an, on n'obtiendra rien de moi!.. J'aime Maurice, je resterai fidèle à l'engagement que j'ai pris, mon cœur ne changera pas, et il faut que M. Tournyer le sache... Écoute, Françoise, m'aimes-tu bien?

— Ma chère, murmura Françoise en l'embrassant, je pense que tu n'en doutes pas!

— Dans ce cas il faut que tu viennes à mon secours... Toi seule peux me rendre un grand service.

— De quoi s'agit-il?

— De voir Maurice le plus tôt possible et de lui remettre un mot de moi.

— Y songes-tu? se récria Françoise en rougissant, tu me donnes là une singulière commission et je n'oserai jamais...

— Il le faut!.. si tu m'aimes, tu feras cela pour moi, et dès demain... Maurice ignore ce qui s'est passé et il va se présenter chez nous un de ces soirs... Je veux empêcher cette visite à tout prix, car il serait très mal reçu par maman et mon oncle, et notre situation en serait encore empirée... D'un autre côté, je désire qu'il soit persuadé que, de loin comme de près, je serai toujours à lui, et je ne puis me fier qu'à toi pour le lui répéter...

— Mais où et comment veux-tu que je le rencontre?

— Ne t'effarouche pas d'avance, reprit Claudia à voix basse, ce sera facile si tu sais t'y prendre... Maintenant que tu es chargée seule du ménage, les prétextes ne te manqueront pas pour sortir... Le collège est à deux pas de la maison, et Maurice traverse la rue à cinq heures précises en quittant sa classe... Arrange-toi pour te trouver sur son chemin et pour lui parler dans un endroit obscur du passage.

— Et si quelqu'un nous voit?

— Le passage est très sombre et peu fréquenté; vous trouverez bien un coin où vous pourrez causer un moment à l'écart... Fanchon, je t'en prie, rends-moi ce service... J'ai tant de chagrin!.. Je ne serai un peu tranquillisée que lorsque je saurai que Maurice est instruit de tout... Tu le verras demain, n'est-ce pas?.. tu me le promets?

— Eh bien!.. oui, murmura Françoise, qui, au fond, n'était pas fâchée de jouer un rôle dans cette aventure d'amour. — Cela lui rappelait certains passages de romans que lui avait prêtés une demoiselle de magasin et qu'elle avait lus en cachette. — Oui, poursuivit-elle, je te promets d'essayer.

— Merci, dit Claudia en l'embrassant, tu es une bonne fille... Maintenant mets-toi au lit; pendant que tu te déshabilleras, je vais écrire un mot que tu lui remettras.

Claudia prit dans un buvard une feuille blanche et griffonna rapidement au crayon les lignes suivantes :

« Cher Maurice, ne venez plus à la maison. Pour des motifs que Françoise vous expliquera, nous ne pourrons nous voir de longtemps peut-être. Mais mon cœur n'a pas changé et il vous appartient toujours. Soyez prudent et patient, pensez à moi et aimez-moi comme je vous aime. — Claudia. »

Elle mit le billet sous enveloppe. — Prends-le, dit-elle à Françoise; dans le cas où maman viendrait me chercher demain matin, j'aime mieux te le donner dès ce soir. Serre-le soigneusement et n'oublie pas ta promesse... Je compte sur toi absolument... A présent, bonsoir, petite sœur, je vais dormir avec l'esprit plus tranquille.

Le lendemain vers quatre heures et demie, Françoise, qui depuis le matin tenait le billet de Claudia serré dans son corsage, prétexta d'une course à faire chez un fournisseur et, nouant hâtivement son chapeau, se glissa hors de la maison. — A Annecy, les jeunes filles appartenant à la bourgeoisie sortent fréquemment seules, sans l'accompagnement du chaperon qui est regardé comme obligatoire dans les habitudes françaises. C'est une liberté qu'autorisent les mœurs savoyardes, se modelant en ce point sur celles de Genève et du canton de Vaud, où les filles jouissent d'une indépendance beaucoup plus large que chez nous. — Du reste, afin de calmer un peu ses scrupules de conscience et aussi pour se procurer un alibi, au cas où sa mère viendrait à avoir quelques soupçons, Françoise commença par se rendre rue Filaterie, chez le marchand dont elle avait parlé à la domestique. Puis, quelques minutes avant cinq heures, elle gagna l'obscur passage voûté qui va de la rue Notre-Dame à la rue du Collège, et arriva, le cœur battant, devant le long mur gris des bâtimens universitaires. Elle n'était pas très rassurée et s'imaginait que tous les regards étaient fixés sur elle. Heureusement, il tombait une pluie fine, la rue était déserte et les fenêtres des rares maisons qui font face au collège étaient déjà closes. Françoise, abritée par son en-tout-cas, put descendre jusqu'à l'église Saint-Maurice sans être remarquée. Au moment où elle rebroussait chemin, le bourdon de Notre-Dame sonna cinq heures, une porte s'ouvrit, et la jeune fille reconnut Maurice à sa taille svelte et à sa barbe noire. Il marchait droit vers elle ; lorsqu'ils se croisèrent, elle souleva son parapluie, démasqua sa figure et d'une voix tremblante balbutia :

— J'ai à vous parler.

Puis, elle marcha vivement dans la direction du passage voûté. — Le professeur avait eu, tout d'abord, un brusque mouvement

de surprise en s'entendant interpeller par une jeune femme; mais, dès qu'il put distinguer les traits de Françoise, il rebroussa chemin et la suivit docilement jusqu'au fond du passage.

Ce couloir très mal éclairé, comme tous ceux qui traversent les vieux quartiers d'Annecy, était coupé d'encoignures ténébreuses et de petites cours humides. Françoise se faufila dans un de ces recoins noirs où elle fut rejointe par Maurice. Ils se trouvèrent là, blottis l'un près de l'autre, comme pour un rendez-vous d'amour. Françoise ne put s'empêcher de penser à la singulière équivoque à laquelle prêtait sa démarche, et son émotion s'en accrut.

— Je viens de la part de Claudia, se hâta-t-elle de dire.

— Mon Dieu, que lui est-il arrivé? demanda Maurice, serait-elle malade?

— Non, mais elle est très tourmentée... Comme elle ne peut se fier qu'à moi, elle m'a mise au courant de ce qui s'est passé... entre vous, et m'a priée de vous raconter ses ennuis...

Alors, aussi brièvement qu'elle put, Françoise apprit à Maurice les événemens qui avaient amené les mesures de rigueur prises par Mme Tavan.

— Claudia, continua-t-elle, ne peut plus sortir et vous devez vous garder de venir à la maison où vous seriez mal reçu par mon oncle et ma mère. D'ailleurs, elle vous adresse ses recommandations dans la lettre que voici.

En même temps elle lui tendait le billet qu'elle tenait serré dans sa main depuis un quart d'heure. Maurice le saisit et quitta la retraite où ils étaient cachés, pour aller le déchiffrer dans la cour voisine. Il revint ensuite très ému vers le coin noir où il ne distinguait de toute la personne de la jeune fille que ses yeux aux points lumineux et attirans.

— Merci, murmura-t-il, dites à Claudia que je saurai attendre et qu'aucun obstacle ne m'empêchera de l'aimer... Mais, reprit-il avec des intonations caressantes, puisque vous avez consenti à nous aider, ne nous aidez pas à demi... Je voudrais lui écrire quelques mots afin de la rassurer et la consoler... Soyez assez bonne pour venir demain, à la même heure, chercher une réponse.

— C'est impossible!.. On nous remarquerait... Je meurs déjà de peur d'être vue avec vous.

— Vous ne reviendrez pas ici... L'endroit est trop dangereux... Trouvez-vous demain à la cathédrale, je passerai près de vous et je vous glisserai facilement ma lettre... Je vous en prie, Françoise, ne nous abandonnez pas... Soyez bonne pour Claudia... et pour moi!

Blotti tout près d'elle, il lui parlait presque dans l'oreille, d'une

voix suppliante et si douce qu'elle en fut troublée et se laissa facilement fléchir.

— Oui, répondit-elle très bas, j'y serai...

— Merci, répéta Maurice en lui serrant affectueusement les mains, vous êtes un bon petit cœur... A demain!

Elle se dégagea, sortit la première, gagna la rue Notre-Dame et rentra à la maison sans encombre.

Pendant le souper auquel Claudia se résigna à assister, Françoise resta rêveuse et taciturne, tandis que sa sœur, l'examinant à la dérobée, cherchait à deviner sur sa figure si elle avait pu rencontrer Maurice. La pauvre Claudia était dans les transes. Elle ne respira librement que lorsqu'elles se trouvèrent enfin seules dans leur chambre.

— Tu l'as vu? demanda-t-elle impétueusement.

— Oui.

— Ah! comment as-tu si bien pu dissimuler à souper?.. Tu étais impénétrable et j'ai cru que tu n'avais pas réussi... Il me semble que si j'avais été à ta place, moi, on aurait tout lu sur ma figure... Dis-moi vite comment cela s'est passé!

— Je l'ai instruit de tes chagrins et il m'a promis d'être sage et de bien t'aimer... Ce n'est pas fini!.. Il va t'écrire et j'ai consenti à aller demain prendre sa lettre à la cathédrale.

Claudia sauta au cou de Françoise et l'embrassa : — Ah! Fanchon, tu es la meilleure des petites sœurs... Je t'adore!.. Maintenant, continua-t-elle en la faisant asseoir près d'elle au bord du lit, répète-moi encore tout ce qu'il t'a dit, sans oublier un mot...

IX.

La haute nef de la cathédrale s'obscurcissait déjà sous un ciel pluvieux et crépusculaire, quand Françoise vint s'agenouiller sur une des chaises qui garnissaient les bas côtés. Le jour terne tombant des larges verrières prenait des tons vaporeux; une brume fine comme de la cendre veloutait les sculptures de la chaire et du banc d'œuvre ainsi que les ciselures des grilles; au fond, le maître-autel se noyait dans une buée grise d'où émergeait seul distinctement le mince élancement des cierges. Quelques dévotes éparses, prosternées sur leur chaise, se montraient de loin en loin, formes noires confuses, et semblaient dans la nuit commençante des taches d'ombre plus opaques. On ne s'apercevait de leur existence qu'en entendant çà et là le cliquetis sec d'un chapelet ou une toux discrètement contenue.

Bien qu'elle fût agitée par des appréhensions faciles à concevoir

et bien qu'elle tressaillît nerveusement au moindre bruit, Françoise trouvait néanmoins une secrète douceur à ces émotions toutes neuves pour elle. — L'attrait du danger bravé, l'attente de Maurice qui allait venir, anxieux lui aussi et palpitant, lui donnaient une indéfinissable angoisse voluptueuse. Dans l'arrière-fond de son cœur elle gardait toujours un souvenir très vif du plaisir goûté dans la traversée des sapins du *Grand-montoir*, lorsqu'elle cheminait appuyée au bras du jeune professeur. Ce rendez-vous au fond de la cathédrale à demi envahie par la nuit surexcitait son imagination avec ses faux-semblans d'aventure amoureuse. La possibilité de devenir la rivale de sa sœur ne lui entrait pas distinctement dans l'esprit, mais le mystère et l'étrangeté de la situation suscitaient en elle de sourds désirs de tendresse. A dix-huit ans les jeunes filles pensent à l'amour, même quand elles n'ont pas d'amoureux; chez celles qui ont beaucoup d'imagination, ce besoin d'aimer s'évapore innocemment en rêves romanesques; mais lorsqu'elles sont, comme Françoise, à la fois positives et passionnées, cette préoccupation de l'amour se satisfait à moins bon marché. Il leur faut un objectif plus précis et plus concret. Cette satisfaction, Françoise la trouvait en partie dans les émotions du rôle qu'elle avait accepté. Cette correspondance clandestine, cette attente périlleuse à l'ombre d'un pilier d'église, exhalaient une troublante odeur qu'elle respirait comme pour son propre compte et qui lui montait à la tête.

A un certain moment, elle entendit le battant de la porte d'entrée s'ouvrir, puis retomber lourdement; des pas légers se dirigèrent de son côté et elle eut un frisson délicieux en devinant que Maurice s'approchait d'elle. Le jeune homme, en effet, arrivait près de la chaise et s'arrêtait à contempler les lignes onduleuses et souples du corps de Françoise, penché sur le dossier du prie-Dieu. Elle tourna la tête à demi; en une seconde, il fut près d'elle et s'agenouilla sur une chaise voisine.

— Je vous ai fait attendre?

— Non, murmura-t-elle, avec un vague désir de lui être agréable.

— Voici ma lettre, reprit-il.

Françoise avait dénoué ses mains et laissé tomber un de ses bras le long de la chaise; elle sentit ses doigts frôlés par ceux de Maurice qui cherchaient sa main à tâtons. Il y déposa une enveloppe pliée de façon à former un très petit volume. — Prenez, ajouta-t-il, donnez ce billet à Claudia avec l'assurance de ma profonde tendresse... Insistez pour qu'elle me réponde... Et maintenant, merci et adieu... Sortez pendant que je vais m'enfoncer dans l'ombre des bas côtés...

Il se leva et disparut derrière les piliers, tandis que Françoise, avec un battement de cœur, glissait le billet dans son corsage, entre la chair et le corset.

Lorsque Claudia remonta pour le souper, sa sœur put d'un clignement d'yeux la rassurer sur la réussite de sa mission. Aussi, pendant tout le repas, la jeune fille montra-t-elle une sérénité et un apaisement qui parurent de bon augure à l'oncle César. En sortant de table, il emmena Prosper Baduel dehors et, tout en se promenant avec lui au bord du Thiou, il essaya de lui redonner de l'espoir :

— Vois-tu, lui dit-il, elle a quitté ses grands airs et elle commence à s'amadouer. La fermeté de sa mère produit de l'effet ; il n'y a rien de tel que l'énergie pour avoir raison de ces caprices de petites filles.

L'oncle César n'avait jamais rien compris au caractère de sa nièce, et, comme tous les gens têtus et bornés, il prenait volontiers ses desirs pour la réalité ; mais Prosper était plus clairvoyant et moins prompt à s'abuser. Il hocha sceptiquement la tête :

— Ne cherchez pas à me leurrer, patron, répondit-il ; surtout ne violentez pas Mlle Claudia. Plutôt que de la voir m'épouser par force, je préfère devenir raisonnable et me résigner.

— Je te défends de te résigner ! s'écria impérieusement César ; patiente seulement ; elle y viendra, te dis-je, elle y viendra !..

A dix heures, Mme Tavan, fatiguée de sa journée, fit signe à ses filles qu'elles pouvaient monter se coucher. Dès qu'elles eurent fermé au verrou la porte de leur chambre, Françoise tira de son corsage le billet de Maurice.

— Tiens, dit-elle à Claudia, voici ce qu'il m'a remis pour toi.

La jeune fille saisit la lettre, la déplia vivement et la parcourut d'abord d'un regard avide.

— Viens, murmura-t-elle ensuite à Françoise, en lui prenant affectueusement la taille et en s'asseyant avec elle au bord de sa couchette, je n'ai rien de caché pour toi et nous pouvons lire sa lettre ensemble.

Alors, l'une contre l'autre, les deux têtes penchées et se touchant, elles savourèrent de compagnie les phrases délicatement tournées de ce billet qui fleurait une suave odeur de tendresse et de poésie. — Après des protestations d'amour immuable et persévérant, la lettre se poursuivait ainsi :

« Je ne partage pas complètement votre avis, chère bien-aimée, au sujet de la conduite à tenir envers vos parens. Si je m'abstenais désormais de me présenter chez vous, j'aurais l'air de me douter de ce qui s'est passé, tandis que je suis censé l'ignorer. En ne me voyant plus revenir, on pourrait croire que j'ai été prévenu par quelqu'un et on ne manquerait pas de vous soupçonner. Non, quoi qu'il m'en coûte, j'irai dimanche rendre visite à M. César et à

Mme Tavan, et je me laisserai congédier par eux. Soyez persuadée que je serai prudent et que je me munirai pour cette entrevue d'une provision de patience et de déférence respectueuse. Mon amour-propre en sera un peu mortifié, mais qu'est-ce que cela auprès de vos chagrins?.. La seule chose que je vous demande comme compensation, c'est de ne pas me priver de vos nouvelles. Vous pouvez m'écrire sans danger au *Marquisat*, où je demeure. Votre excellente et charmante sœur mettra votre lettre à la poste, et puisqu'elle veut bien continuer à être bonne pour nous, elle viendra chercher la mienne, lundi, vers cinq heures, au Jardin public... C'est à quelques pas de votre maison, et, à cette heure-là, le jardin est absolument désert... Je l'attendrai dans le massif qui fait face à l'île des Cygnes... »

— Non, s'écria Claudia en s'interrompant, je ne peux pas consentir à cela!.. Ce serait t'exposer et te compromettre, Fanchon, et je m'en voudrais toute ma vie!.. Je lui écrirai que c'est impossible.

Mais Françoise insista pour qu'on accordât cette consolation à Maurice.

— Laisse donc, insinua-t-elle, le bateau rentre à Annecy à cinq heures et demie, et si on me rencontre, j'aurai l'air de quelqu'un qui va chercher un paquet ou donner une commission au pilote... L'endroit est parfaitement choisi, au contraire, et je ne courrai aucun risque... D'ailleurs, tu ne peux pas refuser cela à ce pauvre garçon, et toi-même, que deviendrais-tu, claquemurée dans le magasin, sans avoir de temps à autre une lettre pour te remonter?..

Après avoir, deux jours auparavant, hésité à se charger d'un premier message pour Maurice, c'était Françoise maintenant qui devenait téméraire et plaidait pour que la correspondance continuât. Sans trop s'en rendre compte, elle prenait goût à ces dangereuses équipées qui lui donnaient des émotions jusque-là inconnues. Claudia, plus réfléchie et déjà plus expérimentée, aurait dû s'apercevoir de ce brusque revirement et s'alarmer de la chaleur avec laquelle sa jeune sœur prenait parti pour M. Tournyer, mais l'égoïsme de l'amour l'aveuglait. Elle ne vit dans le zèle ardent de Françoise que le bon vouloir d'une amitié fraternelle; elle céda à ses exhortations et passa une partie de la nuit à répondre à Maurice.

Elle lui écrivit une longue lettre très tendre, où elle le remerciait de lui garder fidèlement son amour et où elle le louait de ses sages résolutions au sujet de la conduite à tenir avec Mme Tavan et l'oncle César.

« Vous m'avez donné là, mon ami, lui disait-elle, une nouvelle

preuve de la délicatesse de votre cœur. Oui, vous avez raison, vous ne devez pas vous abstenir de rendre une dernière visite à ma mère et à mon oncle. C'est bien à vous d'avoir senti que si vous vous éloigniez brusquement, c'est moi qui serais soupçonnée de vous avoir prévenu! Seulement, pauvre ami, vous allez être soumis à une désagréable épreuve, car mes parens sont très montés contre nous. Quand vous viendrez à la maison, tâchez que ce soit un dimanche, à l'heure où nous serons aux vêpres. De cette façon, vous ne trouverez que mon oncle. Quelque rude que soit son accueil, je vous en prie, restez calme et niez tout. S'il vous accuse d'être la cause de l'échec de M. Baduel, détrompez-le hardiment. Reniez-moi, je vous y autorise. Qu'importe que les autres croient que je vous suis indifférente, pourvu que nous nous aimions bien tous deux, dans le fond de notre cœur!.. Plus tard, quand l'orage sera apaisé, nous nous dédommagerons en montrant notre tendresse à toute la ville, en pleine cathédrale, le jour où l'on bénira enfin notre mariage... »

Le lendemain, Françoise jeta cette lettre à la poste, et, le dimanche, à l'heure des vêpres, Maurice, très calme en apparence, mais non sans éprouver un désagréable tremblement intérieur, se rendit à la maison du *Fil de la Vierge*. Ainsi que l'avait prévu Claudia, M. César Dumoulin était seul au logis. A peine le professeur eut-il mis le pied dans la salle à manger où l'oncle César lisait son journal que celui-ci, rouge comme un coq, se précipita vers lui :

— Monsieur, dit-il en lui empoignant le bras, votre conduite a été indigne... Regardez bien cette porte que nous avons eu le tort de vous laisser franchir, c'est la dernière fois qu'elle s'ouvrira pour vous!...

— Monsieur Dumoulin, repartit Maurice, je ne vous comprends pas... De quoi suis-je coupable?

— Vous osez faire l'étonné!... Après avoir abusé de notre hospitalité pour détourner ma nièce Claudia de ses devoirs!...

— Permettez-moi de vous demander, monsieur, sur quelles preuves repose cette accusation?

— Sur quelles preuves? s'écria l'oncle César très échauffé, puis il s'arrêta court, ne trouvant rien de bien topique pour étayer ses allégations... Hé! mille tonnerres, n'est-ce point parce qu'elle s'est entichée de vous que Claudia vient de refuser le mari que je lui ai proposé?

— Avez-vous interrogé Mlle Claudia et a-t-elle confirmé ces singulières suppositions?

— Non, répondit César interloqué par le sang-froid du professeur, mais quelle autre raison aurait-elle de repousser un parti très convenable?

— Vous me faites beaucoup d'honneur, monsieur, en me croyant capable d'être un obstacle à vos projets... Mais vous vous trompez absolument.

— C'est possible, grommela M. Dumoulin, néanmoins deux sûretés valent mieux qu'une... Nous ne voulons pas que ma nièce devienne la femme du premier venu, et je suis chargé par Mme Tavan, ma sœur, de vous prier de cesser vos visites.

— Les prières de Mme Tavan sont des ordres pour moi, répliqua brièvement Maurice, et je n'ai qu'à m'incliner, quels que soient mes regrets... Je vous salue, monsieur Dumoulin.

— Serviteur, monsieur!... Il se moque de moi, pensait l'oncle César, furieux de n'avoir pu exhaler sa colère avec plus de virulence... Mais j'en suis pour ce que j'ai dit : c'est ce joli parleur qui est la cause de tous nos tracas!

Pendant ce temps, Maurice descendait l'escalier et se dirigeait tout pensif vers son logement situé au Marquisat, en dehors de la ville. Encore qu'il eût fait bonne contenance devant M. Dumoulin, il n'en était pas moins mortifié de la façon peu cérémonieuse dont il avait été éconduit. Cette blessure d'amour-propre l'irritait contre l'impertinence du mercier et le prédisposait à envisager sous des couleurs très noires les complications qui allaient naître d'une situation fausse. Le positivisme et les appréhensions de l'universitaire perçaient à travers les sentimentalités de l'amoureux, comme les fonds noircis d'une vieille peinture reparaissent sous la couche trop mince d'une peinture neuve. — L'humiliant congé que venait de lui signifier M. César ne resterait certainement pas ignoré; le bruit s'en répandrait par la ville et viendrait peut-être aux oreilles de ses supérieurs. Cela jetterait sur lui un ridicule et une défaveur préjudiciables à ses projets ambitieux. Il piochait à ce moment son agrégation et sollicitait d'être chargé de cours au lycée de Grenoble afin de pouvoir mieux préparer son concours. Il comptait, une fois agrégé, aborder l'épreuve du doctorat et arriver ensuite à se faire attacher à une faculté. Mais une mauvaise note, un rapport malveillant de l'inspecteur d'académie, pouvaient faucher en herbe ces beaux rêves d'avenir, et voilà à quoi l'exposait le fâcheux dénoûment de ses relations avec la famille Tavan. A la vérité, il avait comme compensation l'amour de Claudia; mais la jeune fille, maintenant séparée de lui et chambrée dans le magasin du *Fil de la Vierge*, résisterait-elle à l'epreuve de l'isolement? Ses résolutions ne faibliraient-elles pas, et, en supposant qu'elles se maintinssent toujours fermes, Claudia aurait-elle la force d'imposer sa volonté à sa mère et à son oncle?...

Tout en ruminant ces réflexions amères, Maurice Tournyer avait dépassé la porte de son logis; laissant derrière lui les murs de l'hôpi-

tal, il s'était dirigé sur les pentes de La Puya, jusqu'à une châtaigneraie qui domine le lac. — Le paysage automnal, teint de toutes les nuances du jaune, de l'orange et du brun fauve; la vue du lac bleu où se reflétaient ces teintes dorées, le rassérénèrent un peu. L'air transparent, réchauffé par un soleil encore tiède, enveloppait d'une caresse les sommets déjà neigeux, les bois à demi effeuillés, l'eau calme et lisse où des barques manœuvrées à la rame, des yoles à voile triangulaire, glissaient gaîment. Au loin, du côté de Veyrier, le bateau à vapeur redescendait en laissant à l'arrière une molle traînée de fumée blanche. — Maurice trouva un charme apaisant à cette châtaigneraie solitaire, dont les feuilles mortes jonchant le sol rendaient un bruit soyeux à mesure que les pieds s'y enfonçaient. L'endroit était peu fréquenté; on ne risquait guère, surtout en semaine, d'y rencontrer des fâcheux, et le professeur regretta de ne pas l'avoir indiqué à Claudia, de préférence au jardin public, pour le rendez-vous assigné à Françoise.

Sous la pacifiante influence de cette journée de fin d'automne, la pensée de Maurice revenait maintenant à Claudia avec une douceur attendrie. — Elle l'aimait, elle souffrait à cause de lui; ne devait-il pas à son tour tenir sa promesse et lutter avec persévérance contre les obstacles qui se dressaient entre elle et lui? Il avait désiré l'amour de Mlle Tavan; sûr maintenant de le posséder, n'était-il pas tenu de tenter le possible et l'impossible pour qu'elle devînt sa femme? Reculer, par peur de quelques ennuis, n'était ni viril ni généreux. D'ailleurs, s'il craignait que l'isolement n'affaiblît les résolutions de son amie, le meilleur moyen de lui donner du courage ne consistait-il pas à la convaincre de sa persévérante tendresse? En dépit de la séparation, si elle sentait Maurice toujours aimant et prêt à lutter, elle puiserait dans ce sentiment une nouvelle force pour résister aux intimidations et aux menaces. Dans dix mois, elle serait majeure et devant sa volonté énergiquement manifestée les parens auraient beau se gendarmer, la crainte d'un esclandre les forcerait à capituler...

Maurice rentra chez lui et, pour se disculper à ses propres yeux de ses hésitations peu héroïques, il écrivit à Claudia une lettre où il mit toute la sensibilité de son cœur, toute la chaleur de son imagination surexcitée.

Le lundi, il arriva le premier à l'extrémité du jardin public, près des massifs qui font face à l'îlot des *Cygnes*. Ainsi qu'il l'avait prévu, le crépuscule embrunissait déjà les allées et la promenade était déserte. Un brouillard montait des berges du lac et s'étendait comme une gaze légère sur les montagnes du fond. La paix du jour tombant n'était troublée que par le halètement du bateau à vapeur qui

se rapprochait d'Annecy et dont on distinguait les feux rouges dans la brume. — Le gravier de l'allée cria sous un pas alerte, et, dans le demi-jour, Maurice reconnut Françoise qui contournait vivement une pelouse. Elle l'avait aperçu et se dirigeait vers lui. Sur le fond gris des ramures déjà effeuillées, sa jolie taille souple et cambrée se détachait mollement. Dès qu'ils furent l'un près de l'autre, ils s'engagèrent en un étroit sentier tournant où ils se trouvaient enveloppés de massifs d'arbres verts, et enfouis dans une obscurité presque complète. Alors seulement ils se serrèrent la main :

— Cette fois, c'est moi qui vous ai fait attendre, dit Françoise en relevant sa voilette et en reprenant haleine... Savez-vous que, si j'avais écouté Claudia je ne serais pas venue?... Oui, continua-t-elle en observant l'étonnement inquiet de Maurice, ma sœur avait des scrupules et craignait de m'exposer à quelque mésaventure... C'est moi qui l'ai convaincue qu'il n'y avait aucun danger. En effet, je n'ai pas rencontré un chat... J'aime bien mieux cet endroit que la cathédrale...

— Comme vous êtes bonne et dévouée, reprit Maurice, je vous en suis profondément reconnaissant et je vous aime tout plein!

— Bien vrai? demanda-t-elle avec un sourire dans les yeux.

— Bien vrai, répondit-il en donnant à sa réponse une intonation caressante.

Elle resta un moment silencieuse, puis demanda d'une voix un peu altérée :

— Avez-vous écrit?

— Oui, voici ma lettre.

Elle la prit, et, profitant de l'obscurité, l'introduisit dans son corsage. Maurice suivait curieusement le manège de la jeune fille. Il devinait aux mouvemens de la main le corsage furtivement déboutonné dans le haut et le billet prestement insinué dans le creux du corset. Tout d'un coup, dans une allée voisine, ils entendirent un bruit de pas. Françoise, effrayée, se cramponna au bras du professeur et ils se rejetèrent entre deux buissons d'ifs dont les touffes rameuses se refermèrent sur eux. — C'était un passant attardé qui traversait le jardin ; il s'arrêta une minute tout près d'eux, siffla son chien, puis s'éloigna dans la direction du bateau qui venait de rentrer :

— Oh! que j'ai eu peur! chuchota Françoise, qui n'avait pas lâché le bras de Maurice.

— La prochaine fois, nous choisirons un endroit plus sûr et moins fréquenté encore... Connaissez-vous la fontaine du Marquisat?...

Elle répondit affirmativement.

— Il y a là, à main droite, poursuivit-il, un sentier qui mène aux châtaigniers de La Puya... Pourrez-vous vous y trouver d'aujourd'hui en huit jours, à quatre heures?

— J'essaierai.

— Dans le cas où vous seriez empêchée, ne vous inquiétez pas... J'en serais quitte pour une promenade en plein air et vous m'indiqueriez votre jour par un mot jeté à la poste.

— C'est convenu, répliqua-t-elle.

— Maintenant il faut nous quitter... Bonsoir, Françoise! — Il lui prit les deux mains et ajouta : — Vous permettez, n'est-ce pas? que je vous appelle par votre nom de baptême... N'êtes-vous pas déjà un peu ma petite sœur?

— Je ne demande pas mieux, murmura-t-elle.

— Vous embrasserez Claudia pour moi.

— Très volontiers...

Par un mouvement tout spontané, elle avait rapproché sa tête, et, sans retirer ses mains, elle ne bougeait pas, comme si elle eût attendu le baiser qu'elle était chargée de transmettre; en même temps, elle relevait vers le professeur ses grands yeux qu'une lueur humide étoilait dans l'ombre. Ce regard questionneur et provocant exerça sur Maurice la même séduction qu'il avait déjà subie dans la treille des Grangettes, pendant la cueillette des raisins. Sa gorge se serra et il balbutia :

— Pour que la commission soit mieux faite, ne voulez-vous pas que je... vous embrasse?

Elle répondit très bas, d'une voix à peine distincte! — Oui, — et elle tendit le front.

Dans le mouvement qu'il fit pour l'attirer près de lui, les lèvres de Maurice glissèrent du front où elles devaient se poser, sur les paupières baissées de Françoise, dont tout le corps tressaillit et s'abandonna un moment dans les bras qui le soutenaient.

Puis brusquement ils se quittèrent, étrangement remués par cette caresse non préméditée, qui leur laissait à tous deux une saveur trouble de fruit défendu.

X.

Maurice Tournyer n'avait pas l'âme perverse; il passait au contraire parmi ses collègues pour un garçon au caractère droit et loyal; néanmoins il était homme, et, comme tel, sujet aux chutes, aux faiblesses et aux compromissions qui sont le lot de l'animalité

humaine. Depuis son arrivée à Annecy, ses goûts studieux, et aussi une délicatesse native qui répugnait aux plaisirs grossiers, l'avaient aidé à observer une continence rigoureuse ; mais cette sagesse maintenue à grand'peine, cette accalmie momentanée des sens, ne pouvaient résister longtemps à l'épreuve d'une intimité trop familière avec une jeune fille jolie et tentante comme l'était Françoise. La furtive embrassade qui venait de clore leur rencontre au Jardin public avait déterminé chez Maurice une secousse toute physique dont il était honteux et inquiet, mais qui réveillait en même temps sa vanité et sa sensualité masculines. — Tout en se déclarant à lui-même qu'il ne trahirait jamais l'amour et la confiance de Claudia, il ne pouvait s'empêcher de repenser à ce tête-à-tête parmi les ramures résineuses des ifs, à ce baiser silencieusement provoqué et voluptueusement savouré. « Est-ce que Françoise m'aimerait ? » se demandait-il, et la réponse ne se faisait pas attendre, accompagnée d'une sourde poussée de fatuité : — Oui, la jeune fille semblait avoir pour lui un penchant à peine dissimulé. — « En ce cas, songeait-il, sentant déjà en son cœur l'épine d'un remords, je dois veiller sur moi, éviter les occasions de tenter et d'être tenté. Il y aurait de la scélératesse à encourager un caprice pareil ; ce serait trahir bassement Claudia et la trahir pour une fille que je n'aime pas. » Il se représentait mentalement toutes les qualités physiques et morales qui rendaient l'aînée des demoiselles Tavan si supérieure à la cadette. « En réalité, continuait-il, c'est à Claudia que vont toutes mes sympathies et toutes mes préférences. Françoise me fait éprouver une fugitive émotion des sens; mais quand je rentre en moi-même, c'est la grâce, c'est la beauté virginale et captivante de Claudia que j'y retrouve. Rien ne pourra me détacher de cette sœur si aimante, si sincère et si peu égoïste. » — Arrivé à ce tournant de ses réflexions, Maurice se trouva légèrement rassuré. Il chercha à accroître ce sentiment de sécurité en se prouvant que Françoise ne pouvait être dangereuse. « De quoi vais-je m'alarmer? poursuivait-il, il n'y a dans tout cela, sans doute, qu'un dévergondage de mon imagination ; ma vanité exagère la portée du badinage étourdi d'une petite fille inconsciente. Françoise croit pouvoir prendre avec moi d'innocentes privautés, comme on voit certaines nouvelles mariées s'en permettre avec les jeunes frères de leur mari. Cela ne tire pas à conséquence, et c'est moi qui risquerais de rendre ces étourderies périlleuses en leur accordant trop d'importance. » — Et ainsi, à l'aide de raisons spécieuses, se dissimulant à lui-même le danger d'une situation équivoque, Maurice en venait à se donner le change.

Pendant ce temps, Françoise rapportait à sa sœur la lettre très

chaleureuse que le professeur avait écrite la veille, et l'imprudente Claudia la laissait lire à sa cadette par-dessus son épaule. Cette épître dont Maurice, repentant de ses hésitations, avait monté le ton involontairement, était toute débordante d'effusions passionnées. A l'insu de Claudia, ce lyrisme amoureux achevait de surexciter Françoise. Très avant dans la nuit elle restait éveillée, repassant dans sa tête toutes ces protestations tendres qui lui enflammaient l'imagination. Elle aurait voulu qu'on lui écrivît des lettres pareilles. Repensant, elle aussi, au baiser de Maurice, elle frissonnait à ce souvenir et souhaitait de goûter de nouveau la sensation délicieuse de ces lèvres viriles appuyées sur ses paupières.

Peu cultivée, médiocrement intelligente, mais très précoce; ayant dans ses veines le feu et la fougue du tempérament maternel, Françoise était une de ces natures élémentaires, toutes de premier mouvement, capables de bien ou de mal, suivant l'impulsion de leur bon ou de leur mauvais ange. Ces créatures, faites de sang et de nerfs, sont absolument dépourvues de ce qu'on est convenu d'appeler le sens moral. La prévision de la conséquence de leurs actes leur manque aussi bien que le sentiment de leur propre responsabilité. Elles ne sont arrêtées dans la réalisation de leur impétueuse fantaisie ni par la parenté, ni par l'amitié, ni par la foi religieuse, et elles vont jusqu'au bout de leurs désirs sans le moindre scrupule de conscience, sauf à verser des larmes tardives quand la passion les a entraînées à une catastrophe. — Françoise, en ce moment, ne songeait à sa sœur que pour souhaiter d'être à sa place. Un sentiment qu'elle n'analysait pas la poussait fatalement à provoquer de nouveau ce trouble confus où elle avait jeté Maurice et que son flair de femme avait deviné, malgré les efforts tentés par le jeune homme pour le dissimuler. En outre, au fond de son âme purement instinctive, un obscur dépit se remuait. Elle était sourdement humiliée de l'inaltérable confiance que lui témoignait son aînée, de cette sécurité un peu dédaigneuse avec laquelle Claudia usait de ses services, sans avoir l'air de craindre un seul instant qu'elle pût devenir sa rivale. N'était-elle pas, elle aussi, jeune, séduisante, capable d'aimer et d'être aimée? Elle en voulait à sa sœur de ne pas suffisamment tenir compte de tout cela, et ce mouvement de vanité froissée la déterminait à montrer qu'elle pouvait être plus redoutable qu'on ne se l'imaginait. Ce sentiment, timide d'abord, s'était accru à mesure que les rapports de Françoise avec Maurice étaient devenus plus familiers. Ainsi, peu à peu, la rancune de l'amour-propre piqué au vif se joignait aux fermens d'une passion naissante pour affaiblir dans le cœur de Françoise l'amitié, faite d'habitude et d'instinct, qui l'avait jusqu'alors unie à sa sœur.

Claudia, elle, ne soupçonnait pas la pernicieuse evolution qui s'opérait dans l'âme de Françoise. Tout entière absorbée par ses peines d'amour, par la résistance qu'elle opposait à sa mère et à son oncle, elle ne pensait qu'à Maurice. Ses seuls jours heureux étaient ceux où elle recevait une lettre du professeur. Ces lettres, trop rares à son gré, constituaient l'unique distraction de sa nouvelle existence. Elle passait une partie de ses nuits à les relire; elle s'en imprégnait, elle les savait par cœur, et, dans la journée, elle se consolait de la maussaderie de ses occupations en se les répétant phrase par phrase. Elle était arrivée, à force de volonté, à donner à sa figure si mobile un masque d'impassibilité, quand elle se trouvait en présence de Mme Tavan, de César et de Prosper Baduel, ou quand sa besogne journalière la mettait en rapport avec les cliens du magasin. — Courbée sur son registre, dans l'étroite logette vitrée, elle s'exerçait à aligner machinalement des chiffres, tandis que sa pensée se réfugiait près de Maurice comme en un sanctuaire inviolable. — Au dehors, la pluie d'octobre ruisselait contre les vitrines, les portes du magasin battaient au va-et-vient des cliens qui entraient ou sortaient en secouant leurs parapluies trempés; les employées, affairées, appariaient des écheveaux de fil, dépliaient des coupons d'indienne; Mme Tavan rendait de la monnaie avec un vague sourire commercial sur les lèvres; Baduel, le front plissé, les bras pliant sous les pièces d'étoffe, s'agitait à travers le magasin. Les demandes et les offres échangées à mi-voix, les bruits de tiroirs ouverts ou refermés, le choc sourd des coupons jetés sur le comptoir, le grincement soyeux des rubans déroulés pour le métrage, formaient un confus bourdonnement qui hypnotisait presque le cerveau de Claudia et la poussait plus avant dans le courant de ses rêves d'amour. — Parfois, un bref appel de sa mère ou la voix de la vendeuse annonçant les achats la rejetaient brusquement dans la réalité; alors, de l'air de quelqu'un qui se réveille en sursaut, elle additionnait rapidement les chiffres jetés à la volée, elle regardait les cliens aux vêtemens mouillés, le parquet boueux, les vitres ruisselantes, et une crainte la prenait : — Pourvu que ce mauvais temps ne se continuât pas jusqu'au jour assigné à Françoise pour le prochain rendez-vous! — Et de nouveau ses réflexions s'en allaient vers Maurice : — Où était-il à cette heure? Que faisait-il? Pensait-il à elle autant qu'elle pensait à lui?..

Une autre personne aussi pensait au professeur Tournyer, mais pour le maudire et l'envoyer au diable. — C'était l'oncle César. — Il commençait à croire que Claudia ne viendrait pas à résipiscence aussi vite qu'il se l'était imaginé. L'impassible obstination de sa nièce le stupéfiait. Il ne s'attendait pas à trouver chez cette petite

fille une résistance passive et un entêtement qui sont cependant l'un des caractères de la race savoyarde. Dans son dépit, il s'en prenait à Maurice Tournyer : — Il faut, se disait-il, que ce pion lui ait jeté un sort! — Il soulageait sa bile en reprochant à Mme Tavan d'avoir imprudemment attiré chez elle cet enjôleur de filles. Il n'osait plus adresser d'encouragemens à Prosper Baduel, et le commis, à son tour, s'abstenait de lui reparler de Claudia. Il piochait silencieusement, rageusement; son caractère s'aigrissait, il montrait une humeur de dogue et semblait vouloir faire payer ses déconvenues aux demoiselles de magasin, qu'il rabrouait et malmenait du matin au soir.

Pluvieux ou ensoleillés, les jours passerent et on arriva au lundi fixé par Maurice. — Les bourgeois d'Annecy étaient tous occupés de leurs vendanges qui ont généralement lieu vers la fin d'octobre. Bien qu'il ne possédât point de vignes, l'oncle César était parti le dimanche pour Les Grangettes, en compagnie de Prosper Baduel, afin de surveiller la récolte des pommes de terre et des châtaignes. Il ne devait rentrer que le lundi soir. Cette absence, qui obligeait Mme Tavan à une plus grande assiduité au magasin, laissait à Françoise une complète liberté et elle était décidée à en profiter, quelque temps qu'il fît. Même, afin de se ménager plus de loisir, elle avait parlé dès la veille d'une course obligatoire chez la blanchisseuse, logée hors de la ville. Pourtant, quand Claudia en s'éveillant, le lundi matin, vit le ciel couvert de gros nuages qui, par intervalle, crevaient en ondées, elle fut prise de scrupules et déclara qu'elle ne voulait pas que Françoise s'exposât à attraper du mal. Mais celle-ci se moqua de ses craintes et insista pour sortir. — Elle se couvrirait de façon à affronter la pluie. D'ailleurs, M. Maurice n'avait pas reçu contre-ordre, il irait au rendez-vous et, n'y trouvant personne, il ne saurait que penser... Et puis, d'ici à quatre heures, le ciel pouvait se nettoyer... « Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin. » — Claudia était trop impatiente d'avoir une lettre pour ne pas se laisser convaincre; touchée du dévoûment de sa cadette, elle la remercia, l'embrassa et descendit au magasin.

Dans l'après-midi, en effet, les ondées devinrent moins fréquentes; le vent balayait les nuées et un pâle soleil luisait par instans. Françoise monta dans sa chambre, jeta par-dessus sa veste un gros châle de laine, puis, par des rues détournées, gagna le chemin du Marquisat.

Arrivée à la fontaine, elle ne se morfondit pas en une longue attente. Bientôt la svelte silhouette de Maurice Tournyer se profila sur la route grise. Il ne jugea pas prudent d'aborder la jeune fille à cet endroit trop fréquenté, et se bornant à lui faire signe des

yeux et de la main, il s'engagea dans un sentier montant où elle le suivit. Ils atteignirent ainsi les pentes de La Puya. La vendange ayant attiré tout le monde dans les vignes, le sentier était fort solitaire. Maurice s'arrêta un moment pour attendre Françoise, puis lui serrant la main :

— Cela ne vous effraie pas trop, dit-il plaisamment, de vous promener avec moi en pleine campagne?

— Pas du tout, répondit-elle en le regardant de côté, avec vous j'irais au bout du monde...

— Nous n'irons pas si loin, reprit-il ; seulement, si vous le permettez, nous monterons jusqu'aux châtaigniers de La Puya, où nous pourrons causer plus à l'aise... Avant tout, et de peur d'une surprise qui nous oblige à nous séparer, je vais vous donner ma lettre pour Claudia.

Il lui remit le billet qu'il avait préparé. Elle le serra dans la poche de sa veste et ils continuèrent à cheminer vers la châtaigneraie dont les massifs jaunissans se montraient au sommet de la colline. A un endroit où la pente devenait plus abrupte, il offrit son bras à Françoise et elle s'y appuya avec un abandon qui faisait se toucher leurs épaules.

— Nous avons déjà, remarqua-t-elle, marché ainsi une fois ensemble sous les sapins du Grand-Montoir.

— Vous vous en souvenez?

— Oh! oui, murmura-t-elle.

Elle le regarda de nouveau et, sous son regard luisant, Maurice éprouva une seconde fois cette secousse qui l'avait si fort troublé lors de leur embrassade parmi les ifs du Jardin public. Il se raidit contre cette émotion purement sensuelle à laquelle il s'était promis de résister, et resta silencieux. Sans échanger une parole, ils recommencèrent à gravir plus lestement la pente de La Puya. Lorsqu'ils arrivèrent au sommet, Françoise était essoufflée et Maurice sentit contre son bras le gonflement de sa poitrine soulevée. Lui aussi était singulièrement agité. Les tentations contre lesquelles il avait lutté le ressaisissaient. Comme ils avaient atteint le plateau, il en profita pour se dégager et recula à quelques pas de la jeune fille ; mais Françoise reprit brusquement son bras et s'y accrochant nerveusement :

— Pardon, balbutia-t-elle, je suis tout étourdie...

— Venez vous reposer ici un moment, dit-il.

En même temps il lui désignait une pierre blanche adossée à un châtaignier et à demi enfoncée parmi des touffes de bruyères roussies. Puis, comme l'étourdissement ne cessait pas, il lui passa un bras autour de la taille afin de la soutenir. Lentement il la condui-

sit près du banc de pierre, l'y déposa et se trouva lui-même assis à côté d'elle, le bras serré entre le dos de Françoise et le tronc moussu du châtaignier. Intérieurement, il se disait qu'il devait maintenant la débarrasser de ce soutien devenu inutile; mais loin de s'offenser de cette étreinte continuée, elle s'appuyait au contraire plus fort contre le bras du professeur; de sorte qu'il ne résista plus au plaisir d'enlacer cette taille souple, dont sa main sentait la pression élastique et chaude.

— Êtes-vous mieux? demanda-t-il.

— Beaucoup mieux...

Elle poussa un profond soupir et ajouta : — Il fait très bon ici.

Serrés l'un contre l'autre au milieu de la bruyère, comme en un étroit fauteuil, les pieds enfoncés dans les feuilles tombées, ils paraissaient absorbés par la contemplation du lac où un dernier coup de soleil courait sur l'eau fouettée par le vent et blanchissante; en réalité, ils ne voyaient ni le lac moutonnant, ni les vignes rougies, ni les cimes d'en face à demi noyées dans de lourds nuages qui descendaient en épaisses coulées noires le long des pentes neigeuses. Ils n'étaient préoccupés que d'eux et des tumultueux désirs dont ils se sentaient brûlés, mais dont ils n'osaient par un mot ou un geste déterminer l'explosion. — On prétend que certaines plantes dégagent un gaz qui s'enflamme à l'approche d'une bougie ; Françoise Tavan avait un peu de la nature de ces plantes-là. Un fluide amoureux émanait de ses yeux, de ses lèvres mi-closes et des souples mouvemens de son corps. Maurice subissait de plus en plus l'influence de cette électricité féminine. Il lui prenait de soudaines envies d'attirer à lui ce corps onduleux, de se pencher vers cette bouche entr'ouverte et d'y savourer les délices des premiers baisers; puis il reculait, effrayé de la véhémence de son désir. — Non, se disait-il, ce serait trop criminel d'abuser à la fois de la confiance aveugle de Claudia et de la faiblesse de cette jeune fille! — Et pour échapper à cette séduction trop enveloppante, il évoquait l'image de la sœur aînée; il s'apercevait tout à coup qu'il avait à peine demandé de ses nouvelles et il questionnait brusquement Françoise :

— Claudia ne souffre-t-elle pas trop de sa réclusion?.. Comment la traite Mme Tavan?.. Quelle figure lui fait l'oncle César?

Françoise répondait par monosyllabes, d'un ton bref et presque agacé; la conversation tombait et de nouveau un silence plein de périls laissait Maurice en proie à la tentation.

Un coup de vent, balayant en tourbillons les feuilles mortes de la châtaigneraie, les tira soudain tous deux de la langueur où ils s'ou-

bliaient. En relevant les yeux, ils s'aperçurent que la rive opposée était devenue invisible; les nuées crevaient sur Veyrier et la rafale pluvieuse traversait rapidement le lac qui disparaissait à son tour sous une large buée grise. Le jour s'était obscurci et le vent entrechoquait les branches des arbres.

— Partons! s'écria Maurice, nous allons être pris par l'ondée.

Il mit le bras de Françoise sous le sien et ils redescendirent la pente de La Puya; mais à peine étaient-ils à mi-chemin que la nuée les enveloppa. La pluie tombait drue et violente; elle les aveuglait et les inondait. En son désarroi, Maurice proposait à la jeune fille de s'abriter dans une sorte de café-guinguette situé au bord de la route et où les canotiers d'Annecy venaient s'attabler le dimanche. Françoise refusa énergiquement.

— Y pensez-vous? se récria-t-elle, je n'aurais qu'à rencontrer là quelque connaissance de mon oncle ou de Prosper, et nous serions perdus... Non, mieux vaut encore être mouillés.

— Mais, objecta Maurice, la pluie redouble... Avant que vous n'ayez atteint Annecy, vos vêtemens seront traversés... Je ne peux pas vous laisser dehors par un temps pareil, et d'ailleurs, comment expliquerez-vous le désordre dans lequel vont vous mettre la pluie et la boue?..

Elle s'était enveloppé la tête dans son châle, et du fond de ce capuchon improvisé, ses yeux humides regardaient le professeur avec une expression anxieuse.

— Vous avez raison, murmura-t-elle, que faire?

Il ne savait plus trop à quoi se résoudre et perdait tout sang-froid sous l'agacement de la pluie battante : — Écoutez, reprit-il, je demeure tout près, chez un jardinier qui me loue deux chambres au premier étage... La maison est isolée, il fait sombre et, encapuchonnée comme vous l'êtes, vous ne risquez pas d'être reconnue. Voulez-vous vous réfugier chez moi?.. Vous aurez le temps de vous sécher au coin de mon feu, car il n'est que quatre heures et demie...

Elle réfléchit à peine. — Par cette averse ruisselante, c'était en somme le seul expédient possible, — et puis, au fond, elle éprouvait une secrète satisfaction de ne point quitter encore le professeur et de pénétrer avec lui dans l'appartement qu'il habitait.

— Soit, répondit-elle en se remettant à marcher, allons!

Ils coururent sous l'averse et parvinrent à un enclos séparé du chemin par une haie vive. Au fond de ce jardin, à la fois maraîcher et fleuriste, on distinguait la maison d'habitation, — une sorte de chalet tapissé de glycines, auquel on accédait par une longue tonnelle de vigne. — Le mauvais temps avait claquemuré les jardiniers chez eux; de sorte que Françoise, ainsi que l'avait

supposé Maurice, put gravir l'escalier inaperçue, et le professeur se hâta de l'introduire dans la chambre qui lui servait de cabinet de travail.

Tandis qu'il échafaudait des sarmens et des bûches dans la cheminée et se mettait en devoir d'allumer le feu, Françoise, encore étourdie de la course, restait debout au milieu de la pièce, dont elle examinait la physionomie déjà assombrie par le jour déclinant : — les murs étaient tapissés de livres rangés sur des rayons de sapin ; le mobilier, très sommaire, se composait d'une table-bureau chargée de paperasses, de deux chaises et d'un vieux divan tendu d'indienne. — Pendant cette inspection, le cœur de Françoise battait et un obscur émoi la prenait à la pensée de ce tête-à-tête aventureux ménagé par le hasard. — Que va-t-il se passer?.. se demandait-elle, agitée à la fois par une perverse curiosité et un frisson de toute sa chair... Bientôt le feu pétilla, un jet de flamme promena des ombres dansantes sur les rideaux tirés et les livres de la bibliothèque. Encore enveloppée de son châle, la jeune fille était venue s'appuyer à la tablette de la cheminée ; elle tendait vers la flamme ses bottines humides et commençait à se réchauffer. Maurice avait poussé le divan en face de l'âtre ; il jeta une nouvelle bûche sur les chenets, et agenouillé près de Françoise, il la contemplait, éclairée de bas en haut par la lueur du brasier. La flamme sautillante mettait en lumière tantôt la cambrure de la taille, tantôt l'ondulation de la poitrine légèrement agitée, tantôt le scintillement des yeux aux cils mouillés.

Le professeur tâta discrètement l'ourlet de la jupe.

— Pauvre enfant, dit-il, votre robe est trempée.

Il se redressa et lui prit les mains. — Vous êtes glacée, continua-t-il, asseyez-vous et chauffez-vous.

Elle demeurait immobile en face de lui et souriait vaguement.

— Attendez, balbutia-t-elle enfin avec un tremblement dans la voix, mon châle aussi est trempé, et il faut que je le fasse sécher.

Elle dégagea ses mains et s'occupa de se désencapuchonner ; impatiente et nerveuse, elle ne réussissait pas à se débarrasser du châle dont la frange s'était accrochée à l'une de ses épingles à cheveux. Maurice passa derrière elle pour lui venir en aide ; mais, très énervé lui-même, il s'y prenait mal et risquait de la décoiffer. — Françoise se retourna, sourit, et leurs regards se croisèrent, irrésistiblement attirés. Leurs visages se touchaient presque. Maurice, perdant la tête, referma ses bras sur la poitrine de la jeune fille ; leurs lèvres se rencontrèrent et ne se quittèrent plus...

La surprise des sens fut complète, violente, aveuglante comme la pluie d'orage qui les avait contraints à se réfugier dans cette

chambre hermétiquement close, confusément éclairée, où l'on n'entendait plus que le pétillement des bûches et le murmure étouffé des caresses. — Quand Maurice, le premier, reprit possession de lui-même, il fut à la fois consterné, honteux et irrité de la mauvaise action qu'il venait de commettre. Françoise éclata en sanglots :

— Ah! gémit-elle, qu'avons-nous fait et qu'allez-vous penser de moi?

Elle pleurait, la figure cachée dans les coussins. — Maurice avait le cœur sensible. Il n'était pas de ceux qui, une fois le caprice satisfait, traitent avec une égoïste dureté la femme qui s'est abandonnée à eux. Touché de repentir et de pitié, il prit Françoise dans ses bras et l'y berça doucement en cherchant à la rassurer.

— J'ai honte, répétait-elle en se couvrant la figure de ses mains, j'ai honte!.. quelle opinion aurez-vous de moi?

— Pardon, chère enfant! murmurait-il, c'est moi seul qui suis coupable... Pardon!

Il écartait les deux mains de l'éplorée, il baisait lentement ses yeux mouillés, ses lèvres gonflées, et sous ces caresses prodiguées Françoise, ranimée et grisée, redevenait à son tour impétueusement passionnée et démonstrative.

— M'aimez-vous... au moins? soupira-t-elle en levant vers lui ses regards brûlans.

La nuit était tout à fait venue. Ce fut Maurice qui rappela à Françoise qu'il fallait songer au départ. — Machinalement, silencieusement, avec une langueur dans tout le corps, elle répara le désordre de sa toilette; puis elle se cacha la tête dans son châle et il la reconduisit jusqu'au seuil du jardin.

— Adieu! chuchota-t-il en effleurant sa joue d'un dernier baiser... A lundi!

— Lundi! balbutia-t-elle, comment vivrai-je jusque-là?.. Oh! comment pourrai-je regarder Claudia en face?..

Et tous deux se séparèrent, contens de cacher dans la nuit leur confusion, leur angoisse et leurs remords.

ANDRÉ THEURIET.

(La troisième partie au prochain n°.)

LE

CENTENAIRE D'UNE CONSTITUTION

II[1].

LE CONSERVATISME AUX ÉTATS-UNIS.

Les États-Unis, dans leur vaste étendue, se composent de tant d'élémens disparates, le bien et le mal y prennent des formes tellement inattendues et contradictoires, que l'aspect général de l'ensemble est très difficile à saisir. Comment s'y reconnaître au milieu du tourbillon d'activité auquel se livre à corps perdu une grande nation libre, avide à la fois d'égalité et de richesses, mobile dans ses choix et fidèle à ses traditions, possédée de la fièvre des entreprises les plus hardies et restant sobre d'esprit jusque dans l'enivrement de ses succès? Les conflits d'intérêts et d'opinions, le tumulte incessant de cet immense mécanisme politique et social fonctionnant à toute vapeur, empêchent d'entendre la note dominante ou de surprendre au passage le trait caractéristique.

Spontanément les Américains ont donné leur cœur et leur confiance à la démocratie, non à la révolution. Néanmoins, malgré des

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

qualités natives, des instincts judicieux et des avantages matériels inestimables, ils ont parfois penché du mauvais côté. Leur conduite offre des oscillations singulières, et l'on en est encore à se demander si la démocratie, l'ordre et la liberté peuvent subsister ensemble autrement que par un miracle d'équilibre.

La constitution de 1787 a fourni cent années de bons services, sans avaries graves ni modifications importantes. Établie tout d'une pièce chez le dernier venu des peuples modernes, elle est déjà la doyenne des constitutions écrites, régulièrement discutées et formulées. Car l'Angleterre et la Suisse sont gouvernées principalement par des institutions de droit coutumier et par des précédens qui ont formé jurisprudence politique. Les honnêtes constituans de Philadelphie avaient cru faire une œuvre exclusivement conservatrice et doutaient fort de sa durée; ils ont fait un chef-d'œuvre d'élasticité, qui réalisa l'identité dans le changement par le système des adaptations successives.

Cet instrument complexe, pourvu de claviers et de jeux multiples, s'est prêté à moduler différens airs, avec variations et fugues très diverses, non exemptes de fausses notes et de discordances, au milieu desquelles cependant revient toujours le thème fondamental, que les wagnériens allemands appelleraient le *leit-motiv* conservateur. Cela tient-il à la perfection de l'instrument, docile sous tous les doigtés, ou aux traditions heureuses et aux aptitudes des habiles ou des audacieux, qui exécutent tour à tour leur musique particulière?

Puis, comme pour apporter un nouveau trouble parmi les investigations de l'écrivain téméraire, perdu (*bewildered*) dans ce dédale d'innombrables phénomènes, et poursuivi par l'essaim des contradictions, voici venir à la traverse les fâcheux effets du gouvernement de parti, qui semble indispensable en république, et de la corruption, qui paraît non moins inévitable pour maintenir les partis et leur faire suivre une direction ou une autre. De quelle façon apprécier ces deux puissans dissolvans, devenus en même temps, par une étrange anomalie, des agens de cohésion nécessaires en l'espèce?

Dans la confusion des idées et des choses se trouvent beaucoup de bons élémens, faussés par la forme et la pratique des institutions, par les exigences des intérêts, des personnes ou des partis; il s'y rencontre presque autant de combinaisons et de passions mauvaises, redressées ou contenues tantôt par de sages dispositions constitutionnelles, tantôt par le seul bon sens du pays. Le bien l'emporte, puisque les Américains progressent et prospèrent. Comment et pourquoi?

I.

Aux États-Unis, comme ailleurs, il y a ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. L'exhibition républicaine, l'agitation populaire, la mise en scène électorale, les manœuvres des partis, la corruption politique, sautent aux yeux et bourdonnent aux oreilles. Il faut une observation attentive pour discerner l'esprit conservateur anonyme qui inspire plus ou moins la nation, et la ramène de ses écarts momentanés par quelque détour ingénieux. Cette heureuse influence, résultant de l'expérience et d'une certaine rectitude de jugement, a perdu ou gagné du terrain selon les époques et les circonstances. Elle est restée jusqu'ici la vraie force morale de la démocratie américaine et la cause essentielle de ses succès.

Pendant trois ou quatre générations, les États-Unis ont donné le spectacle très intéressant et très particulier d'un grand pays de droite, interprétant et pratiquant des institutions de gauche, s'il est permis d'employer ici, dans l'acception toute française, ces deux termes un peu vagues, qui offrent l'avantage d'indiquer sommairement deux tendances opposées, abstraction faite du détail. Les deux partis traditionnels, qui ont tour à tour exercé le pouvoir en Amérique, sont marqués l'un et l'autre du cachet conservateur. C'est que leur formation même présente un phénomène caractéristique. En effet, presque partout ailleurs le peuple se divise en sections horizontales. La couche supérieure, c'est-à-dire les classes riches et éclairées, composent le parti conservateur, tandis que la population pauvre et ignorante des couches profondes constitue le parti destructeur et subversif. L'Amérique, au contraire, est partagée verticalement en deux partis, qui vont chacun du sommet au tréfonds de la nation, et qui comprennent toutes les classes ou catégories sociales. Assurément l'un comme l'autre a sa minorité, ses enfans terribles et sa queue. Mais, grâce à la discipline rigoureuse imposée et subie dans les deux camps adverses, ce sont les chefs désignés naturellement par leurs situations individuelles qui circonscrivent les programmes sur une question précise et dirigent les mouvemens de leur corps d'armée politique suivant la ligne convenue, sans lui permettre de se laisser entraîner par les excitations d'une minorité impatiente ou de disséminer ses forces sur une foule de difficultés à la fois.

Dans les luttes bruyantes du scrutin, les grands propriétaires, les industriels et les financiers de haute volée, la bourgeoisie riche, les capacités reconnues s'effacent personnellement d'ordinaire et

s'abstiennent de briguer les fonctions électives, sauf peut-être le mandat de sénateur fédéral. Mais cette abdication n'est guère qu'apparente. Le capital, l'intelligence et la propriété savent fort bien user de leur influence et de leurs ressources au profit du conservatisme, sans renier d'ailleurs leur parti ni trahir la démocratie libérale et modérée qui convient au tempérament de la nation. On affirme même qu'après un long intervalle l'abstention individuelle des citoyens instruits et fortunés touche à son terme. Les sommités diverses et les puissans capitalistes montrent, dit-on, moins de répugnance à jouer un rôle ostensible et à rentrer dans la mêlée. Ce sont eux, en tout cas, qui derrière la coulisse désignent et font choisir par les comités incubateurs à leur dévotion les acteurs et les gladiateurs politiques destinés à paraître et à lutter sur la scène électorale et parlementaire. Ainsi, par des moyens occultes ou patens, plus ou moins corrects au point de vue moral, mais efficaces, c'est la tête du pays qui le mène. Cette tête nationale vaut ce qu'elle vaut; trop exaltée par les uns, trop décriée par les autres, elle n'en reste pas moins dirigeante, d'après un principe de simple bon sens que l'humour transatlantique se plaît à exprimer ainsi : « C'est le chien qui remue la queue, et non la queue qui remue le chien (1). »

On ne connaît pas aux États-Unis les partis de gauche, dont la destinée fatale est de rendre impossible aussi bien la république par leurs fautes que la monarchie par leurs attaques. L'Amérique a su échapper jusqu'ici à ces agens de destruction systématique ou inconsciente, mais infaillible, qui se perdent eux-mêmes avec tout le reste. Elle n'a jamais eu de girondins pour couver des nichées jacobines, ni de tiers-parti flottant pour servir à fausser les idées justes et à justifier les idées fausses. Les deux grands partis américains, conservateurs l'un et l'autre, représentent seuls, depuis cent ans, les volontés populaires (2). Ils s'affrontent directement et traitent les affaires face à face, sans laisser se glisser entre leurs armées compactes ces « gens d'entre-deux » qui se prêtent aux concessions toujours du mauvais côté et aux compromis sans réciprocité sincère. L'honorabilité personnelle et le talent des praticiens de l'arbitrage ainsi entendu n'ont pour résultat que de

(1) Carnegie, *le Triomphe de la démocratie.*

(2) A différentes époques, on a vu se former en Amérique quelques sous-partis. Mais ils n'ont jamais pris rang entre les deux grands partis traditionnels. Ou bien ils ont disparu avec les questions spéciales qui les avaient fait naître, ou bien ils se sont confondus dans l'un ou l'autre des deux grands partis existans, ou ils s'y sont substitués en les absorbant, ce qui est beaucoup plus rare. Le strict dualisme dans le gouvernement de parti est un phénomène naturel et constant aux États-Unis.

faire vivre quelque temps les mauvais gouvernemens et d'empêcher les bons de durer.

Sous réserve des modifications de forme, imposées par les exigences des temps et l'évolution des idées, le trait le plus curieux de la démocratie américaine, pendant les cent années de son histoire, est l'existence simultanée et l'organisation de deux droites, l'une au pouvoir, l'autre dans l'opposition, alternativement. Diverses par les nuances, hostiles par intérêt et par ambition surtout, elles sont d'accord sur le fond des doctrines et des principes essentiels, alors même qu'elles se combattent avec acharnement à propos des questions du jour.

Washington et le groupe distingué des fédéralistes ses amis sont des anglo-monarchistes d'origine et de convictions. La république, qu'ils établissent par nécessité, reste fortement empreinte des traditions britanniques. John Adams, le second président des États-Unis, ne cachait pas son admiration pour le gouvernement de l'Angleterre, « l'une des plus hautes conceptions de l'esprit humain. » Au bout de douze ans, le parti démocrate l'emporte, et les tendances républicaines se développent sous l'impulsion de Jefferson. Celui-ci pourtant, malgré ses théories radicales, prenait son point d'appui sur la petite propriété agricole, sur la masse des planteurs et des ruraux, qui sont encore aujourd'hui les plus fermes soutiens des institutions américaines. L'élection du général Jackson, en 1828, fait faire un grand pas à la démocratie, dont les plus mauvais instincts sont flattés. La pratique brutale de la « rotation » des emplois publics et la doctrine du « droit aux dépouilles » impriment à la politique une tache qui va s'élargissant sous les administrations suivantes.

De Washington à Lincoln, les compétitions des partis sont très vives, sans avoir de caractère morbide pernicieux. L'interprétation plus large ou plus étroite de la constitution fédérale, les banques, la trésorerie indépendante, les relations extérieures, les annexions de territoires et les conquêtes servent tour à tour de *platform* électorale. Parfois, le différend s'aigrit au sujet des tarifs de douane et d'autres questions sectionnelles, ainsi nommées parce qu'elles coupent en deux le pays, par suite de l'antagonisme économique entre le travail servile et le travail libre, entre le Sud agricole et le Nord industriel. Nombre de lois bonnes et mauvaises sont débattues, votées, maintenues ou rapportées pour satisfaire à des intérêts nationaux, locaux, personnels et collectifs, plus ou moins égoïstes. Quelles que soient l'incorrection des moyens mis en jeu et l'ardeur déployée de part et d'autre, on ne voit pas intervenir les haines de classes, les idées de spoliation systématique, ni les

attaques ouvertes contre les droits de la propriété individuelle ou les institutions du pays, que nul ne songe à renverser ni à reviser. A peine si quelques enfans perdus dénonçaient la tyrannie du capital. Leur voix ne rencontrait pas d'écho dans une démocratie rurale et paisible, où chacun arrivait facilement à l'aisance par le travail. Les querelles politiques ne se trouvaient pas envenimées, comme de nos jours, par les difficultés sociales, et grossies par l'énorme appât que le pouvoir offre actuellement, avec tous ses avantages avouables ou non.

Cette période de rivalités pacifiques fut interrompue violemment par l'explosion des haines que suscitait l'esclavage. Les anciennes démarcations des partis s'effacèrent alors; le pays se divisa nettement en esclavagistes et anti-esclavagistes répandus sur le territoire entier de l'Union, mais plus spécialement cantonnés dans les deux grandes sections du Sud et du Nord. Jamais guerre civile ne coûta autant d'argent et d'existences humaines sacrifiées en si peu de temps. Faut-il répéter, d'ailleurs, que la doctrine séparatiste était l'hérésie politique? Les républicains défendaient le principe légitimiste de leur république fédérative, l'unité nationale. D'un côté comme de l'autre pourtant la majorité dominante reste fidèle au conservatisme. Les républicains, qui ont la supériorité du nombre parmi les états nordistes, y forment l'élément conservateur, tandis que les démocrates y représentent le radicalisme. De même dans le Sud les démocrates, beaucoup plus nombreux, sont des conservateurs avérés; la minorité républicaine seule est radicale. Au plus fort de la lutte, les deux têtes conservatrices mènent respectivement chaque parti. Lincoln n'obéit à aucune idée subversive en émancipant les esclaves. Quant aux états sécessionnistes, ils ne font pas appel aux doctrines et aux passions révolutionnaires pour défendre leur indépendance locale et leur suprématie perdue.

Aussitôt la guerre finie, l'immense armée victorieuse se laissa licencier sans difficultés et reprit les occupations de la vie civile. Le seul résultat immédiat fut de décupler le nombre des généraux-avocats, banquiers ou politiciens. Malgré l'ivresse du triomphe et le militarisme nécessaire auquel il s'était soumis pendant quatre ans, le Nord vainqueur ne tomba pas dans le césarisme qui arrive toujours par la gauche ou à cause d'elle. D'autre part, le Sud vaincu, et durement traité d'abord par « les satrapes victorieux, » ne se jeta nullement dans le radicalisme et l'intransigeance systématique. Il y eut sans doute des excès commis; le *kuklux klan* et les ligues blanches répondirent aux provocations des ligues noires, encouragées et soutenues par la séquelle radicale des

carpet baggers du Nord. Ces aventuriers pillards, venus dans le Sud pour s'enrichir comme en pays conquis, n'avaient pas d'autre moyen d'existence que d'y fomenter les haines civiles. Bientôt cependant, l'attitude correcte et le loyalisme des anciens rebelles forcèrent le gouvernement central à mettre lui-même un terme à d'inutiles et injustes rigueurs.

En 1885, après un quart de siècle passé dans l'opposition, les démocrates furent rappelés au pouvoir avec M. Cleveland pour président. Ce changement, qui aurait pu présenter chez d'autres peuples le danger d'une crise révolutionnaire, s'opéra sans encombre et trompa les pronostics intéressés des politiciens du parti contraire. Loin d'user de représailles, les vaincus de la guerre civile, redevenus enfin les maîtres par la volonté du suffrage populaire, ne revinrent pas sur les conséquences de leur ancienne défaite. Ils ne profitèrent même pas de la victoire électorale pour chercher à se faire indemniser indirectement des ruines causées chez eux par l'article du quatorzième amendement, qui avait déclaré nulle toute la dette du Sud « contractée pour venir en aide à l'insurrection. » Les démocrates continuèrent d'ailleurs à payer les pensions innombrables, accordées aux vétérans plus ou moins authentiques des armées républicaines qui les avaient battus. Pour la première fois peut-être depuis Jackson, la doctrine du droit aux dépouilles ne fut pas brutalement appliquée. Le président démocrate garda bon nombre de fonctionnaires républicains, au risque de s'aliéner ses propres partisans et de compromettre par avance le succès d'une deuxième candidature en lui enlevant le précieux concours des forces administratives.

Tant de modération ne doit pas surprendre. Il ne s'agissait pas, en effet, d'un de ces partis de gauche qui, tout étonnés de se trouver au pouvoir, continuent d'y pratiquer les méthodes violentes de l'opposition radicale. Ceux-là « oppriment sans gouverner; » les vrais conservateurs font l'inverse. La puissance nationale des États-Unis passait alors simplement d'une droite à l'autre; les lignes et les tendances générales du conservatisme restaient fidèlement suivies. Comme les *whigs* et les *tories* d'Angleterre, les démocrates et les républicains d'Amérique sont deux partis de gouvernement : l'un en exercice, l'autre en expectative. Grâce à l'existence des deux droites américaines, dont chacune est toujours prête à recueillir l'héritage gouvernemental et politique de sa rivale, l'alternance des partis aux affaires publiques n'offre pas de péril sérieux, bien au contraire. Le pays a toujours deux cordes conservatrices à son arc démocratique.

Récemment, on allait même jusqu'à se plaindre aux États-Unis du peu de différence des programmes opposés, qui auraient pu s'échanger réciproquement sans modifications notables. Sauf quelques questions de second ordre, les cupidités et les égoïsmes des politiciens ou des groupes influens maintenaient presque seuls une rivalité active entre les partis contraires. Aussi l'opinion réclamait-elle leur transformation complète, ou tout au moins leur rajeunissement. Mais les partis américains montrent fort peu de goût pour le changement et se détachent à grand'peine de ce qu'on appelle aux États-Unis le *bourbonisme* républicain ou démocrate. Rien de plus difficile à obtenir d'eux qu'une orientation nouvelle, une *new departure*, suivant le terme consacré. Ils préfèrent les sentiers battus et les thèmes tout faits, qui rendent moins pénible et moins onéreux le travail technique indispensable pour tenir en haleine la masse compacte des adhérens. Embarrassés pourtant de sembler trop d'accord avec leurs adversaires aux élections présidentielles de novembre dernier, les républicains s'estimèrent heureux de voir les démocrates et M. Cleveland se lancer imprudemment dans la question des tarifs de douane, vieux terrain connu, où M. Harrison triompha à l'aide des argumens protectionnistes qui réussirent il y a soixante ans.

La stérilité actuelle des anciens partis, piétinant sur place, et leur despotisme étroit ont provoqué contre eux un mouvement de réaction assez prononcé. Les indépendans (*mugwumps*) se sont efforcés de rallier les mécontens ; ils ont formé un groupe nouveau pour combattre les abus du vieux système électoral, et déjà l'appoint de leurs suffrages a décidé de la victoire dans plusieurs scrutins. Ce courant d'indépendance a gagné la presse, le congrès, le public. Beaucoup d'honnêtes citoyens condamnent même par avance toute organisation future, plus ou moins calquée sur les précédentes. Ils prétendent secouer toute espèce de joug et reconquérir la pleine liberté de leur vote. C'est bientôt dit.

On peut lancer contre les partis le réquisitoire le plus varié et le plus vif. Au gré de bien des gens, les accusations, si graves qu'elles soient, paraîtront encore au-dessous de la vérité. Les partis se sont érigés en maîtres absolus. Tous les pouvoirs, locaux ou fédéraux, ne dépendent que d'eux seuls; les fonctionnaires, les représentans, les sénateurs, le président même, sont leurs créatures et leurs instrumens. La volonté populaire ne peut se faire entendre que par l'intermédiaire d'organes viciés qui la dénaturent; les intérêts nationaux sont subordonnés à ceux des coteries et de leurs chefs. Devant les capitulations de conscience et les basses besognes imposées par les politiciens sous le couvert des nécessités politiques, l'élite du pays recule avec dégoût. L'autorité su-

prème se trouve ainsi livrée à des collectivités corrompues, sans responsabilité ni mandat légal; le gouvernement n'est plus que la ligue des incapacités, resserrée par la concentration des appétits.

Nul ne conteste la profondeur et la gravité du mal. L'erreur commence avec la croyance qu'un remède pourrait y être apporté. Que faire, en effet, si c'est un mal nécessaire? Dans une grande république, gouvernée par d'innombrables foules, qu'elle est chargée de gouverner à son tour, l'affranchissement complet du suffrage universel et la fantaisie des électeurs n'aboutiraient qu'à la multiplicité des négations. Rien de positif et de net n'en sortirait. La confusion inextricable qui résulterait du manque absolu de direction et de règles amènerait une réaction forcée et rendrait inévitable une dictature de forme quelconque.

Par essence, le régime démocratique est indécis et flottant. La discipline inflexible et oppressive des partis parvient seule à obtenir, au prix du sacrifice des préférences individuelles, la cohésion indispensable dans les luttes du scrutin. Les indépendans eux-mêmes ne réussirent à remporter quelques avantages qu'à la condition de former un groupe nouveau et d'aliéner leur indépendance. « S'unir, c'est se soumettre (1). » Cette soumission consciente et organisée permet seule aux Américains de condenser la poussière cosmique du suffrage universel pour en faire des agglomérés électoraux. Toutefois, si la première nécessité pratique d'une démocratie libre, sans autre frein qu'elle-même, est d'abdiquer partiellement sa liberté afin d'éviter le despotisme personnel ou le chaos, elle ne peut consentir à cet abandon avec des garanties de sécurité qu'entre les mains de deux partis qui suivent l'un et l'autre les grandes lignes conservatrices. Faute de quoi, la démocratie n'est pas plus libre; mais elle succombe.

II.

De même que le conservatisme ne forme pas l'apanage exclusif d'un seul parti en Amérique, aucune classe de citoyens, aucun corps constitué ne saurait en revendiquer le monopole. Sa prédominance n'est pas une exception historique. Répandu en quelque sorte à travers l'atmosphère, il pénètre tous les esprits dans les milieux les plus variés, et se retrouve aux époques diverses avec des nuances et des proportions différentes. Son influence s'exerce à la fois sur le

(1) *La Politique religieuse du parti républicain*, par M. Étienne Lamy (voyez la *Revue* du 15 janvier 1887).

gouvernement et l'opposition, sur la presse et les réunions populaires, sur les pouvoirs électifs et mobiles, comme sur les pouvoirs inamovibles et hiérarchiques. On le voit poindre, plus ou moins perverti, jusque dans les abus du système électoral et dans les procédés spéciaux d'une corruption politique qui n'est pas celle de tout le monde.

N'étant d'ailleurs ni discuté ni combattu ouvertement, sauf par les groupes socialistes de date récente et composés surtout d'immigrans, il a rarement rencontré l'occasion d'élever église contre église et d'opposer drapeau à drapeau. Ses titres ne sauraient donc s'établir par l'énumération de brillantes batailles rangées qu'il n'a pas eu à livrer encore. Les Américains sont des conservateurs sans le savoir. De même, personne ne se dit royaliste quand chacun l'est sous des monarchies incontestées. Le conservatisme aux États-Unis n'a pas d'histoire spéciale. On ne peut guère en saisir les traits que dans les manifestations quotidiennes de la vie publique, et dans l'ensemble des doctrines, des instincts et des efforts luttant contre les tendances fâcheuses des institutions. Déjà pourtant quelques circonstances importantes lui ont permis de donner sa mesure et de montrer ce que le pays pourrait attendre de son énergie au jour peut-être prochain de l'épreuve définitive.

Il serait superflu de revenir sur le caractère tempéré de la Constitution américaine. Maintes fois on a signalé les nombreux emprunts aux traditions anglaises, les précautions multiples destinées à modérer les uns par les autres tous les détenteurs de la puissance nationale, et les prudens délais concertés pour assagir les ardeurs de la volonté populaire. La difficulté d'amender le pacte fondamental n'est-elle pas un de ses principaux mérites? Parmi les combinaisons constitutionnelles, celles qui ont le mieux réussi sont les moins démocratiques. Le sénat a vu grandir son autorité aux dépens de la chambre. La magistrature fédérale, nommée et inamovible, qui représente seule le principe de stabilité au milieu des créations éphémères du suffrage universel, est encore considérée aujourd'hui comme la meilleure sauvegarde des droits et des libertés de chacun. C'est son libéralisme conservateur qui a contribué surtout à garantir contre les empiétemens de l'état ou des majorités l'une des plus précieuses clauses de la loi suprême, le respect des contrats. Quant au *veto* exécutif, imité de la prérogative royale en Angleterre, son efficacité s'est montrée si manifeste pour la protection des vrais intérêts du peuple, que les Américains en ont progressivement étendu l'usage. Confiée d'abord au président de la république et aux gouverneurs des états particuliers, cette arme défensive appartient aujourd'hui dans un grand nombre

de villes aux maires élus, qui ne craignent pas d'y recourir fréquemment. Les contribuables sont loin de s'en plaindre; le surnom de maire *veto (veto Mayor)*, donné naguère à M. Cleveland par ses concitoyens de Buffalo (1), n'avait rien de désobligeant dans leur pensée, tout au contraire.

Les trois pouvoirs qu'on avait cru d'abord parvenir à enfermer chacun dans son étroite forteresse constitutionnelle, ne manquèrent pas d'en sortir bientôt. Ils poussèrent tour à tour quelque pointe hardie dans le domaine du voisin, ou essayèrent de s'étendre à ses dépens par des discussions et des chicanes sur la position exacte des limites prescrites. Jackson aurait préféré que chaque pouvoir eût le droit de se les fixer à lui-même (2). La prétention s'explique de reste. Souvent les interprétations subtiles, soutenues de part et d'autre, rappellent les procès de mur mitoyen. Parfois, le débat prend plus d'ampleur et offre un haut intérêt. La querelle à plusieurs reprises aussi s'est fort échauffée; un conflit violent paraissait inévitable. Mais d'habitude les adversaires s'abstenaient d'aller jusqu'au bout de leur droit, suivant le principe américain, qui a si heureusement passé de la théorie dans les mœurs politiques. Jamais, du moins, le Congrès ne s'est cru permis de peser sur l'exécutif par le refus absolu et systématique du budget, ou par quelque manœuvre parlementaire du même genre. Aucun des vingt-deux présidens des États-Unis (3) n'a été contraint de se démettre avant l'expiration légale de son mandat. Un seul fut mis régulièrement en accusation (*impeachment*) à l'issue de la guerre civile, alors que toutes les passions surexcitées aveuglaient les esprits et troublaient les consciences. Encore la majorité républicaine recula-t-elle devant sa propre victoire, de peur d'affaiblir les institutions ; le sénat acquitta André Johnson qui, tout accusé qu'il était, n'avait pas cessé un instant de gouverner le pays et d'exercer son droit de *veto*.

En somme, malgré des oscillations diverses, l'équilibre constitutionnel n'a jamais été rompu. Selon les temps et la valeur des hommes, tantôt le congrès obtient la suprématie, tantôt le président ressaisit l'avantage. Actuellement, l'autorité des chambres démocratiques est quelque peu décriée; celle de l'exécutif, plus sympathique à l'opinion, semble grandir, sans qu'aucun empiétement

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1888.

(2) On connaît sa maxime favorite : « Chacun des trois pouvoirs interprète et applique la constitution comme il la comprend, et non comme la comprennent les autres. »

(3) Y compris les quatre vice-présidens qui furent élevés à la présidence par suite de la mort des titulaires.

dangereux soit à craindre encore. Les attributions essentielles subsistent de part et d'autre. L'ensemble du gouvernement a gardé son ordonnance primitive, grâce à la tolérance réciproque des pouvoirs qui le constituent.

Chacun d'eux, dans sa sphère d'action, a commis des erreurs et des fautes, surtout quand l'intérêt électoral ou les exigences de parti se trouvaient en jeu. Hamilton remarquait, il y a cent ans déjà, qu'aucun pacha d'Orient ne compte autant d'adulateurs et d'esclaves que le peuple souverain dans les démocraties libres. Plus d'un président des États-Unis a justifié cette critique. Jefferson n'était pas éloigné d'ériger en dogme l'infaillibilité populaire. Nul n'ignore combien Jackson recherchait la faveur des foules. Madison ne fut-il pas accusé de pousser à la guerre contre la Grande-Bretagne afin d'assurer sa réélection? Tyler mérita un reproche analogue lors des difficultés avec le Mexique à propos de l'annexion du Texas. En revanche, l'histoire américaine s'honore d'exemples très différens. Washington, tout le premier, sauva le pays de ses propres entraînemens et sut maintenir la paix en résistant aux passions déchaînées qui réclamaient un changement de politique envers l'Angleterre. Naguère encore, dans son adresse d'inauguration, le président Garfield parlait au peuple un langage honnête et viril, sans hésiter à lui dire de rudes vérités : « Un mauvais gouvernement local est un mal dont personne ne conteste la gravité. Mais violer la liberté et la sainteté du suffrage est plus qu'un mal : c'est un crime qui finirait par détruire le gouvernement même... Nous n'avons pas d'instrument de mesure pour apprécier l'étendue des désastres qui peuvent fondre sur nous par suite de l'ignorance et du vice des citoyens, s'ajoutant à la corruption et à la fraude électorales... Si la génération qui nous suit se laisse aveugler par l'ignorance et corrompre par le vice, la chute de la république est certaine et sans remède (1). »

Récemment, M. Cleveland refusa d'employer l'énorme excédent budgétaire provenant des recettes de la douane à augmenter inutilement le chiffre des dépenses fédérales ou le nombre des fonctionnaires de l'Union. Il ne consentit pas davantage à le répartir entre les États particuliers sous la forme de vastes travaux publics. Pourtant l'élection présidentielle approchait, et M. Cleveland était candidat. Les fermes paroles de son successeur, M. Harrison, dans le message inaugural du 4 mars dernier, ont montré que l'exécutif, en passant d'un parti à l'autre, ne changeait pas de principes. « Le devoir des citoyens est d'obéir aux lois ; celui du gouvernement,

(1) *Appleton's Cyclopædia*, 1881.

d'en assurer l'exécution pleine et entière. Il n'est permis ni aux citoyens de déterminer ce à quoi ils doivent obéir, ni au gouvernement de choisir ce qu'il doit faire respecter. Une société où la loi est la règle de conduite, où prévalent les tribunaux et non les foules, est le seul champ d'action propre au développement des affaires et du travail honnêtes. »

Dans son rôle d'assemblée législative, le sénat s'est rarement écarté de la ligne conservatrice. Comme conseil exécutif, sa participation légale à la nomination des fonctionnaires l'expose à des tentations trop fortes, auxquelles il n'a pas su résister. Du reste, les abus et les corruptions du patronage font tellement corps avec le système gouvernemental que tous les organes politiques s'en trouvent pénétrés jusqu'aux moelles. Pour s'excuser, les politiciens d'Amérique posent en axiome général que c'est la plaie incurable de la démocratie républicaine. Mais le sénat est resté à la hauteur de sa mission diplomatique concernant la ratification des traités. Sur ce point, il a très peu donné prise au reproche de se laisser entraîner par l'esprit de parti, quoique récemment encore on l'en ait accusé à tort ou à raison, lorsqu'il rejeta l'arrangement négocié par M. Cleveland avec l'Angleterre pour régler la question des pêcheries du Canada. Le comité permanent des affaires extérieures est soigneusement formé de l'élite sénatoriale, et sa composition varie peu. M. Charles Sumner le présida habilement pendant de longues années. Les débats ont lieu portes closes, à l'abri des indiscrétions, des maladresses parlementaires, des incidens de séance et des coups de théâtre, qui ont décidé parfois du sort des peuples dans une heure de colère ou de surprise, et déchaîné contre eux la guerre avec ses conséquences les plus funestes.

Tout a été dit sur les imperfections et les fautes de la chambre des représentans au congrès. Sans essayer une réhabilitation difficile, n'est-ce pas justice de relever à son actif certains traits de sagesse et de bon sens? Si elle doubla d'un seul coup la somme de l'indemnité parlementaire, sous la présidence du général Grant, elle n'a augmenté le chiffre de ses membres que progressivement et en proportions restreintes. C'est une des moins nombreuses qui existent. Par une anomalie singulière, la chambre, qui est la représentation directe d'une société aussi peu hiérarchique que possible, se soumet scrupuleusement au principe de la hiérarchie. L'initiative individuelle est réduite au minimum, et la réglementation va jusqu'à l'excès. Les présidens des comités permanens exercent, chacun dans son domaine, une autorité reconnue. Eux-mêmes sont désignés par le président de l'assemblée (*speaker*) qui possède des pouvoirs presque discrétionnaires. Quoique celui-ci

doive redouter de trop mériter le renom d'impartialité, l'esprit de parti est moins exclusif dans la chambre que dans le pays. Les comités sont composés à dessein de républicains et de démocrates; la minorité d'opposition y obtient toujours une place honorable.

Naturellement, les lois d'intérêt électoral ne se comptent plus. Mais, réserve faite des époques troublées, où l'esclavage jetait un brandon de discorde dans le parlement comme dans la nation, trouverait-on à signaler des lois d'hostilité systématique, édictées contre une catégorie de citoyens à seule fin d'en flatter d'autres? Les faveurs et les privilèges sont prodigués aux banques, aux corporations puissantes, aux grandes compagnies, d'après des motifs divers et des tarifs variables. Les députés ne se montrent guère ménagers des deniers publics quand vient le moment de battre le rappel des électeurs. Encore s'abstiennent-ils habituellement de voter des mesures inutiles ou mauvaises en vue du simple plaisir d'inquiéter certaines classes dans leurs croyances respectables ou leurs biens, sans profit d'ailleurs pour personne. Il y a des formes de conservatisme moins négatives et plus élevées. La démocratie américaine est conservatrice à sa façon.

Elle cesse absolument de l'être, lorsque ses délégués se refusent à tenir les engagemens financiers contractés en son nom. Plusieurs états particuliers, par l'organe des législatures locales, ont répudié leur dette. Cet euphémisme, déguisant la faillite, était-il un hommage indirect à la probité du congrès fédéral, qui au contraire a toujours payé loyalement la dette de l'Union? Les esprits minutieux ne manqueront pas d'observer que l'abondance des recettes de la douane rendait au gouvernement central la vertu facile. L'emploi du surplus de ses ressources n'est-il pas aujourd'hui son principal embarras? Mieux vaut constater les contradictions du bien et du mal, sans trop chercher à en pénétrer la raison secrète. Les délégués directs du suffrage universel auraient-ils deux morales, selon les milieux, l'une, locale et secondaire, à l'usage des états particuliers, l'autre fédérale, plus décorative, plus soigneuse de la bonne renommée du pays et du crédit national à l'étranger?

D'autre part, s'il est vrai qu'un peuple donne la mesure de sa sagesse par le degré de conservatisme où se maintiennent les partis d'opposition, la démocratie américaine peut revendiquer le titre de sage. L'opposition la plus ardente garde presque toujours le sentiment profond de sa responsabilité dans ses attaques contre le gouvernement. Faut-il rappeler la résignation patriotique avec laquelle les démocrates sudistes subirent sans révolte l'élection notoirement frauduleuse de M. Hayes, candidat des républicains? Lorsque, quelques mois après, éclatèrent les grèves socialistes de Pittsburg, de

Chicago et de Saint-Louis, les troupes fédérales purent être retirées aussitôt des états de Louisiane et de Caroline pour aller rétablir l'ordre dans les régions menacées; aucun désordre ne se manifesta à Columbia ou à la Nouvelle-Orléans. Les chefs démocrates, frustrés par les républicains alors au pouvoir, auraient eu honte de profiter de la crise pour tenter quelque revanche au moyen d'une alliance plus ou moins hypocrite avec les grévistes et les révolutionnaires. « Le Sud vient de prouver son patriotisme, nous ne l'oublierons pas, » disait à ce propos le *Times* de New-York.

Dans les conventions électorales, organisées par l'initiative des partis, sans aucun caractère légal ou officiel, les Américains se montrent spécialement habiles à faire de l'ordre avec du désordre. Ces grandes assemblées populaires, dont les membres dépassent le nombre de huit cents, tandis que les spectateurs se comptent par milliers, ne sont nullement des cohues ingouvernables. L'ordre relatif y règne, et la discipline est habituellement maintenue. Un président, à l'autorité duquel se soumet l'assistance, dirige les débats d'après un règlement calqué sur celui de la chambre. On a soutenu non sans raison que ces séances publiques étaient « la parodie des institutions républicaines. » Les politiciens ont machiné la scène, et tiennent les fils des marionnettes qui l'occupent. Mais, arrêtés ou non à l'avance par les comités dirigeans, les choix des candidats et les termes des programmes sont soumis au vote général et finissent par être adoptés. Le parti entier les ratifiera plus tard au scrutin officiel, de sorte que la désignation est l'élection même, *nomination is election*. Cette représentation théâtrale de la souveraineté populaire se joue comme une pièce à tiroirs, d'où sort au dénoûment une réalité puissante, le gouvernement des États-Unis.

Jamais d'ailleurs les conventions nationales des deux grands partis n'ont présenté des agitateurs pour candidats à la présidence, ni inscrit dans leurs *platforms* des revendications radicales. Républicains et démocrates s'attaquent avec violence, et s'accusent réciproquement de tous les méfaits. Ni les uns ni les autres ne proposent des mesures subversives afin d'attirer les électeurs. Cette tactique n'aurait aucune chance de réussir.

C'est qu'en dehors des vastes cités urbaines où se sont concentrés les mauvais résidus de l'immigration étrangère, la nation reste conservatrice de tempérament, comme elle l'était d'origine et de tradition. Ses susceptibilités passagères ne l'empêchent pas de garder au fond du cœur un secret attachement pour les usages et les lois de l'ancienne métropole : « O Angleterre, malgré tes défauts, nous t'aimons toujours... Quel est l'Américain digne de ce

nom qui ne révère pas la patrie de ses pères et ne souhaite de la voir prospérer (1)? »

Selon les nécessités du moment, le peuple des États-Unis approuve tous les ménagemens et les subterfuges, plutôt que de laisser modifier ou réviser la constitution, arche sainte devant laquelle il aime à danser. Le pacte de 1787 s'est prêté à des combinaisons très diverses. Quiconque ne connaîtrait que par son texte séculaire le mécanisme actuel du système fédéral s'exposerait à commettre de graves erreurs. Et pourtant, sauf les amendemens adoptés après la guerre civile et réglant l'abolition de l'esclavage ou les droits des nouveaux affranchis, les amendemens antérieurs furent presque tous votés dès le début, comme addition nécessaire à l'œuvre constitutionnelle incomplète. Au lieu de s'appliquer à détruire le vieil édifice gouvernemental, les partis s'efforcent de le rendre habitable dans l'espoir de s'y loger.

Les états particuliers manifestent plus de goût pour le changement. C'est la contre-partie inévitable en toute question américaine. Les constitutions locales ont été souvent remaniées dans le sens du radicalisme. Il est vrai que plusieurs d'entre elles remontaient à la période coloniale et tiraient leur origine d'une charte monarchique; quelques-unes subsistèrent telles quelles assez longtemps après la fondation de la république.

Dans les épisodes de la vie quotidienne, l'instinct de la loi guide ordinairement les Américains. Chacun d'eux se regarde comme un juré de naissance, et au besoin comme un gendarme volontaire, toujours prêt en cas d'urgence à prêter main-forte à l'autorité pour la bonne cause et à suppléer les commissariats, les tribunaux et la gendarmerie, dont la défection ou l'absence se font parfois désagréablement sentir dans les nouveaux états et les territoires. Ces dispositions d'esprit sont soutenues par la presse qui reste conservatrice, à l'exception de quelques feuilles spécialement socialistes ou anarchistes, allemandes pour la plupart, et de date récente. Lorsque les grèves de 1877 éclatèrent, les principaux journaux, sans distinction de parti, le *Times*, la *Tribune*, le *World*, le *Herald*, etc., s'accordèrent pour flétrir les violences des grévistes, et pour réclamer « la répression la plus rigoureuse et la plus rapide, au nom même de l'humanité. »

Durant de longues années, aucun sentiment de haine ni de malveillance ne divisa les différentes catégories de citoyens. L'impôt sur le revenu fut établi sans arrière-pensée, simplement à titre fiscal. Nul ne songeait à en faire le prélude de l'impôt progressif,

(1) Carnegie, *le Triomphe de la démocratie.*

ni une arme de spoliation ou de combat systématique contre les classes riches et aisées. On l'abolit dès qu'il cessa d'être nécessaire. « Bien que la taxe se trouvât payée entièrement par le petit nombre (tous les revenus annuels au-dessous de 10,000 francs en étaient exemptés), ce furent les masses sur lesquelles elle ne portait pas qui en demandèrent l'abrogation parce que les honnêtes gens seuls la payaient, tandis que les autres s'arrangeaient pour y échapper (1). » C'est une preuve de conservatisme populaire intelligent.

Ne faut-il pas signaler aussi la campagne poursuivie énergiquement contre l'ivrognerie par les sociétés de tempérance? Sans chercher dans d'irréalisables utopies ou de stériles bouleversemens les solutions des difficultés sociales et le remède aux souffrances des ouvriers, un grand nombre d'Américains de toutes situations ont jeté à travers le pays ce cri d'alarme et de ralliement : l'alcoolisme, voilà l'ennemi. Malgré de grosses difficultés et de vives résistances, malgré le ridicule et une suite d'échecs, les adeptes de la tempérance ne se sont pas rebutés. Ils ont réussi à former un parti qui, par l'appoint de ses voix, a décidé de la victoire dans plusieurs élections de municipalités et d'états. Les femmes prêtent à cette propagande l'appui de leur influence et de leur louable ténacité. On les voit parcourir par groupes les cabarets afin d'en éloigner leurs fils, leurs maris et leurs frères par de bonnes paroles, de pieuses exhortations et par la distribution de petits imprimés sur les avantages et la nécessité de la sobriété. Parfois même, en temps de scrutin, elles chantent des cantiques autour des urnes pendant des journées entières. Cette utile et courageuse intervention féminine a servi d'argument en faveur du droit de suffrage attribué aux femmes. Le vote de la famille et du foyer serait ainsi opposé au vote du cabaret, tout-puissant aujourd'hui parmi les classes laborieuses. Ce que l'Amérique a de mieux dans sa constitution, ce sont les Américaines, a-t-on dit. Qu'elles votent ou ne votent pas, on le redira encore. Si elles parvenaient à supprimer ou à restreindre notablement l'ivrognerie, elles feraient plus pour la cause des travailleurs et du progrès que les inventeurs de systèmes socialistes et les auteurs ou commentateurs de constitutions tous ensemble.

III.

Au lieu d'être un sujet de discordes, la question religieuse est un trait d'union en Amérique. Le 21 décembre 1620, les quarante

(1) Carnegie, *le Triomphe de la démocratie.*

et un émigrans de la *Fleur de Mai (May flower)*, à peine débarqués au cap Cod, s'empressent de déclarer dans un acte solennel qu'ils ont entrepris leur voyage « pour la gloire de Dieu et l'honneur du roi. » Le premier document politique américain débute en invoquant le trône et l'autel. Un siècle et demi se passe; les treize colonies se séparent de l'Angleterre et s'essaient à fonder un gouvernement libre. Les articles de la confédération, adoptés dès 1781, commencent et finissent par un appel à la protection divine. En 1876, la république veut fêter le centenaire de l'indépendance. C'est encore au Seigneur qu'elle rend un public hommage de reconnaissance. Le sénat et la chambre des représentans, réunis en congrès, proclament « avec adoration, au nom du peuple entier, que Dieu a été pour lui la fontaine et la source, l'auteur et le donateur de tous les biens. » Depuis l'origine jusqu'à nos jours, l'histoire américaine, dans ses phases les plus diverses, porte l'empreinte des préceptes chrétiens.

On répète souvent que le problème des relations entre l'église et l'état a été résolu en Amérique par la séparation absolue. L'assertion ainsi présentée n'est pas exacte. Tout d'abord, il faut distinguer ici, comme en beaucoup d'autres points, l'état particulier et l'état fédéral. A ce dernier seul, la constitution de 1787 retira le droit d'établir ou de prohiber l'exercice d'un culte quelconque. Cette interdiction même avait pour objet de consacrer la souveraineté locale dans le règlement des questions religieuses. Chaque état particulier restait maître d'attribuer à telle ou telle croyance un caractère officiel, et de la soutenir au moyen d'impôts pesant sur tous les citoyens indistinctement. Les constitutions locales, sauf celle de New-York, admettaient une connexion intime entre l'église et l'état. La plupart exigeaient des candidats aux emplois publics et des membres de la législature l'adhésion expresse à certains dogmes, à l'inspiration divine de l'Ancien et du Nouveau-Testament par exemple, en Pensylvanie, ou au mystère de la sainte trinité dans le Delaware. Plusieurs autres (Géorgie, Caroline du Nord, etc.) imposaient une profession de foi protestante. Le christianisme était regardé comme le principe même de la *common law*. Cette doctrine, affirmée par les plus savans légistes, faisait jurisprudence devant les tribunaux.

Depuis une cinquantaine d'années environ, les différentes églises se sont constituées sous le régime de l'association volontaire; les fidèles de chaque culte pourvoient seuls à son entretien. Mais, si la foi chrétienne a cessé d'être reconnue théoriquement par la loi d'après des raisons dogmatiques ou théologiques, elle l'est toujours en fait, à titre de religion nationale. Les Américains ne sauraient

comprendre que la majorité souveraine n'ait pas droit au respect de ses croyances traditionnelles. C'est à ce point de vue pratique que les pénalités contre le blasphème et le manquement au repos du dimanche continuèrent d'être appliquées et interprétées par les décisions du pouvoir judiciaire local et fédéral. « Dans un pays où le christianisme domine, les actes réputés impies et blasphématoires selon ses préceptes ou sa morale, dit Cooley, sont légalement punis comme offenses à la société civile, puisqu'ils blessent au premier chef le sentiment public et ont pour conséquence immédiate de corrompre la société (1). » A ceux qui leur reprochaient de tenir fermées les portes de l'exposition de Philadelphie pendant la journée du dimanche, les Américains répondaient simplement : « Ici, nous vivons sous le régime des majorités, et le dimanche est pour le plus grand nombre d'entre nous le jour de repos des chrétiens, que nos pères observaient religieusement. Les étrangers viennent sans doute chez nous pour étudier nos mœurs. Eh bien ! l'observance dominicale est une de nos institutions en vigueur. La question se réduit donc à ces termes : pour plaire à la très faible minorité d'une seule classe de la population, devons-nous choquer les sentimens de la forte majorité des fidèles (2) ? »

L'état, devenu laïque, se garde bien d'être athée ou d'afficher l'indifférence à l'égard des choses de la foi. Loin de se désintéresser des manifestations religieuses, il les encourage au contraire et en prend même l'initiative. Chacun des pouvoirs conserve fidèlement les traditions chrétiennes du passé. En 1789, sur la demande expresse du congrès fédéral, Washington lance une proclamation au peuple, afin de l'inviter à s'unir dans un profond sentiment de reconnaissance envers « le glorieux auteur de tout le bien qui fut et sera jamais. » Le président désignait le jour à consacrer aux actions de grâces publiques « en l'honneur du souverain maître et arbitre des nations, pour le remercier humblement de ses infinies miséricordes et des insignes faveurs dont il lui a plu de combler l'Amérique. » L'ancien usage s'est toujours maintenu depuis. Sous la présidence de Lincoln, la crise terrible alors traversée par l'Union y ajouta un cachet particulier de gravité sombre et biblique. Aujourd'hui, la fête du *thanksgiving day* se passe beaucoup plus gaîment; les repas de famille et les plaisirs profanes se mêlent aux exercices du culte. Elle n'en garde pas moins son caractère religieux primitif dans les cérémonies et les discours officiels. La proclamation de M. Cleveland, adressée naguère au peuple des États-Unis pour

(1) Cooley, *Constitutional limitations.*
(2) *Scientific american*, 20 mai 1876.

fixer le jour solennel des prières publiques et des actions de grâces, ressemble fort à un mandement ou à une lettre pastorale (1).

En toute circonstance importante, les paroles officielles des autorités civiles et même militaires sont empreintes du sentiment chrétien. Pendant la guerre de la sécession, les généraux invoquaient hautement devant leurs soldats rassemblés « la faveur protectrice de cette providence, qui conduit les nations comme les hommes. » Lorsque le président Garfield mourut assassiné, son successeur, le vice-président Chester Arthur, annonça au peuple ses funérailles par une adresse dont le début rappelle l'éloquence de la chaire : « Il a plu au Seigneur dans son insondable sagesse de nous enlever le chef illustre de la nation, James A. Garfield, président des États-Unis. La douleur profonde qui remplit tous les cœurs doit se manifester d'un seul accord envers le trône de la grâce infinie. Courbés sous la main du Tout-Puissant, cherchons auprès de lui telle consolation de notre douleur et telle sanctification de notre perte qu'il daignera nous accorder (2). »

Dans les débats parlementaires abondent les allusions bibliques et les citations des saintes Écritures. Les séances des chambres fédérales ou locales sont ouvertes par la prière que récite le chapelain spécialement attaché à l'assemblée. On n'a pas oublié l'histoire de ces deux législatures rivales, élues dans le même état par les deux partis opposés, et prétendant chacune être la seule régulière. L'une et l'autre ont envahi la salle du palais législatif d'où elles

(1) « Le peuple américain doit rendre au Dieu tout-puissant de constantes actions de grâces pour la bonté et la miséricorde qu'il lui a manifestées depuis le jour qu'il en a formé une nation et lui a donné un gouvernement libre. Avec une paternelle bonté, il nous a toujours conduits dans les voies de la prospérité et de la grandeur. Il n'a pas châtié nos fautes avec promptitude, mais avec une douce tendresse, et il nous a appris que l'obéissance à sa loi sainte est le gage de la continuation de ses dons précieux. En reconnaissance de tout ce que Dieu a fait pour nous comme nation, et afin que, dans un jour déterminé, les prières unies et les louanges d'une contrée qui n'est pas ingrate puissent monter vers le trône de la grâce, moi, Grover Cleveland, président des États-Unis, désigne et fixe le jeudi 29 novembre courant pour être un jour d'actions de grâces et de prières, gardé et observé sur tout le territoire. En ce jour, tous les citoyens suspendront leurs travaux et occupations ordinaires, et dans les lieux accoutumés du culte, avec des prières, des chants et des louanges, rendront grâces à Dieu pour ses bienfaits, pour les abondantes récoltes dont il a récompensé, durant le cours de cette année, les travaux des laboureurs, pour les richesses amassées par le peuple dans les ateliers, les marchés, le commerce et le trafic... En même temps que nous rendrons des actions de grâces pour les bénédictions que nous avons reçues des mains de notre Père Céleste, nous n'oublierons pas qu'il nous a enjoint de pratiquer la charité. Dans le jour de *thanksgiving*, souvenons-nous des pauvres, des nécessiteux, de ceux qui ont souffert et qui pleurent, afin que nos louanges et notre reconnaissance deviennent agréables aux yeux de Dieu. »

(2) *Appleton's Cyclopædia*, 1881.

cherchent réciproquement à s'expulser. Déjà le tumulte est à son comble ; les adversaires semblent près d'en venir aux mains. Tout à coup le chapelain se lève et commence un psaume. Aussitôt le calme se rétablit ; républicains et démocrates récitent les répons. Chaque séance des conventions électorales s'ouvre aussi par la prière suivant la coutume établie jadis à la grande convention constituante de Philadelphie, sur la motion de Franklin. Il arrive souvent aujourd'hui qu'un pasteur protestant de marque et un membre éminent du clergé catholique, voire un évêque, soient chargés tour à tour d'appeler la bénédiction divine sur les délibérations et les choix de l'assemblée.

Tout ne se borne pas à de simples et vaines démonstrations. L'église est traitée en fait comme un service public de premier ordre. Les états particuliers encouragent le développement des croyances religieuses. Ainsi les édifices et les terrains consacrés au culte sont exempts de taxes. Le congrès fédéral ne possède pas le droit d'édicter des lois générales sur la question. Mais il a institué en 1874 des privilèges analogues dans le district de Colombie, qui relève de sa juridiction exclusive. La clause constitutionnelle interdisant au gouvernement central toute immixtion religieuse a toujours été interprétée dans le sens de la protection impartiale accordée aux diverses communions chrétiennes. La cour suprême n'a jamais admis que l'esprit de la constitution fût méconnu parce que la flotte et l'armée ont leurs chapelains, ou parce que des jours de jeûne et de prière sont fixés par les différens pouvoirs. La jurisprudence des tribunaux se montre également favorable aux immunités fiscales, de même qu'elle facilite et garantit les donations aux établissemens ecclésiastiques. Il est interdit d'apporter des restrictions aux manifestations extérieures du culte, qui sont de droit commun et sauvegardées à ce titre. « L'adhésion officielle à la foi chrétienne, dit Cooley, ne se fonde pas uniquement sur la pensée de ce qui est dû à l'Être suprême, auteur de tout bien et de toute loi, mais encore sur la raison d'état qui, de même qu'elle engage le gouvernement à favoriser les établissemens de charité et d'éducation, le pousse aussi à encourager les institutions et le culte religieux, comme élémens conservateurs de la morale publique et comme auxiliaires précieux, sinon indispensables, pour le maintien de l'ordre social (1). » Telle est la façon dont les États-Unis résolvent en pratique la délicate question des églises libres et protégées dans l'état libre et protecteur.

La règle de l'enseignement laïque, que plus d'un Américain dé-

(1) Cooley, *Constitutional limitations.*

plore d'ailleurs, n'est pas le résultat d'une hostilité systématique contre la religion. Elle tient uniquement à la multiplicité des diverses églises et sectes américaines, ainsi qu'à la rivalité pacifique mais ardente, entre protestans et catholiques. La neutralité dogmatique, loyale et sans malveillance, bien au contraire, semble être le principe adopté. Chaque jour, quelques versets des saintes Écritures sont lus à haute voix dans les écoles, et personne n'y trouve à redire.

Loin de déclarer la guerre au sentiment religieux, tous les partis le respectent. Quels que soient les vainqueurs aux élections, nul ne demande que les emblèmes de piété soient proscrits, ni que l'on efface les sentences sacrées inscrites en gros caractères à l'extérieur ou au dedans des édifices publics, et même du Capitole, siège du congrès, sous prétexte de ne pas choquer le scepticisme plus ou moins sincère de quelques esprits forts. Dans la pensée des Américains, la véritable atteinte au droit serait de céder aux exigences des sectaires arriérés, dont l'athéisme intolérant ne se reconnaît libre qu'à la condition de supprimer la liberté des croyans. Les journaux religieux hebdomadaires, en beaucoup plus grand nombre que partout ailleurs, sont très populaires; leur influence politique est puissantee en temps d'élections. Parfois, le clergé lui-même intervient dans les luttes du scrutin, à la requête des fidèles qui réclament l'assistance de sa parole et le prient de prononcer des sermons électoraux. D'ailleurs, la religion est associée à toutes les cérémonies patriotiques et nationales. Le jour anniversaire de l'indépendance, les églises sont pleines, et les prédicateurs y répandent des flots d'éloquence.

Il ne faudrait pas se hâter de conclure qu'individuellement les citoyens des États-Unis soient tous de grands ou de petits saints. Mais chacun d'eux, pour des motifs distincts, veut maintenir l'idée religieuse avec honneur. Les nombreux croyans y tiennent par conviction, les incrédules ou les indifférens honnêtes, par *respectability* et par amour de la liberté de conscience, laquelle en Amérique comporte la liberté de croire, d'évangéliser, et de pratiquer, plus que celle de nier les dogmes et surtout d'invectiver les fidèles. Même les libres penseurs souscrivent souvent avec générosité pour les diverses églises; ils estiment en effet que chaque manifestation pieuse produit quelque bien.

Puis, il y a aussi les épicuriens et les roués, qui sont éloignés de toute religion, mais qui se gardent d'en éloigner personne. Car d'après leur calcul, énoncé à demi-voix, rien n'est confortable et lucratif comme de vivre dans une société réglée par le devoir et par la pratique de la vertu, sans s'astreindre soi-même

aux obligations de ce genre. Décidés à éviter le scandale, et à tirer tout le parti possible de leur propre indépendance religieuse et morale aux dépens d'autrui, ces bons apôtres craignent de gâter le métier en multipliant leurs semblables, et de perdre le marché par une propagande antireligieuse qui susciterait la concurrence. A leur avis, le meilleur moyen d'empêcher les loups de se manger entre eux, c'est qu'il y en ait peu, au milieu de beaucoup d'agneaux. Ils sont aises d'entendre prêcher par les ministres de n'importe quel culte l'observance des dix commandemens, et se réservent de ne pratiquer que le onzième, réputé, en terre anglo-saxonne, pour remplacer à l'occasion tous les autres : Fais ce que voudras, mais ne te laisse pas prendre en faute, *do what you please, but mind not to be found out.*

A part les puissans motifs de foi, chacun selon ses tendances voit dans la religion un document humain de haute valeur, la plus noble expression du spiritualisme pratique, ou simplement une économie à réaliser sur les frais supplémentaires de police, de justice et de prison. L'intérêt, la vertu, le libéralisme et le *cant* s'accordent pour professer et imposer le respect des doctrines et de la liberté religieuses. La personne ou le parti qui, sortant des justes limites de la discussion convenable, arboreraient l'étendard de l'irréligion, seraient aussitôt suspects. Un candidat présidentiel affichant l'incrédulité n'aurait pas la moindre chance de réussir. Aucun des deux partis nationaux ne se risquerait à le présenter.

De son côté, le catholicisme s'est développé aux États-Unis, contrairement aux prévisions générales sur l'assimilation rapide de l'immigration irlandaise. « Combien de temps faut-il pour faire d'un Irlandais un Américain? » — Une demi-heure environ, » répondait-on jadis. Que vaut aujourd'hui l'épigramme? En tout cas, cinquante années n'ont pas suffi pour en faire un protestant. L'église catholique a grandi dans des proportions imposantes. Ce succès aura peut-être pour résultat, également imprévu, de modérer l'esprit de conquête ou d'annexion. Le protestantisme domine encore en Amérique, mais subdivisé en une multitude de confessions et de sectes diverses. Au contraire, par sa forte discipline, le catholicisme forme le groupe homogène de beaucoup le plus considérable, avec ses dix millions compacts de fidèles. L'annexion entrevue du Canada, de Cuba, du Mexique, et même des républiques d'origine espagnole jusqu'aux rives du canal de Panama, en grossirait tellement le nombre que les protestans pourraient bien alors perdre la majorité. Sans prévoir de si loin, on peut constater que le vote catholique exerce déjà une influence notable et parfois décisive sur les affaires de l'Union. Le blâme ou l'approbation de

Rome y pèsent d'un grand poids. L'Amérique s'apprête-t-elle à devenir le plus ferme appui du Vatican et le principal foyer moderne du catholicisme émigré, trouvant un sûr refuge dans les libertés des États-Unis?

Malgré ces progrès et ces pronostics, le catholicisme et le protestantisme vivent côte à côte sur le pied de paix. La rivalité entre les deux religions ne se manifeste guère que par une émulation généreuse de dons et de souscriptions pour les œuvres de bienfaisance. L'humble denier de Saint-Pierre ne veut pas se laisser dépasser par le gros dollar protestant.

Lors des fêtes du centenaire, à San-Francisco, le 8 octobre 1876, la messe pontificale fut célébrée en présence du gouverneur de l'état par l'archevêque. Puis un pasteur prononça ce discours, souvent rappelé : « En ma qualité de protestant, je ne suis pas venu ici plus que mes coreligionnaires pour chanter les louanges de l'église catholique romaine, mais je veux lui rendre l'honneur qui lui est dû. Car la fondation primitive de la Californie n'a pas été une entreprise politique ; ce fut une œuvre religieuse, l'œuvre du catholicisme. » Et l'orateur terminait ainsi : « Comme protestant, je n'hésite pas à déclarer que je me réjouis de la force et de la prospérité de l'église catholique. Si je prédis que dans cent ans elle sera plus puissante qu'elle ne l'a jamais été, c'est que mon cœur accompagne cette prédiction. Quand je considère qu'elle est la mère de toute la civilisation moderne et la nourricière de toutes les institutions politiques libres, je prie humblement le Dieu tout-puissant que ce grand pays d'hommes libres apporte dans son sein la plus riche et la plus abondante moisson (1). »

Actuellement, en Amérique, le catholicisme est une des plus précieuses sauvegardes de l'ordre social contre les chances de naufrage et les menaces du fanatisme révolutionnaire. Le clergé catholique et son épiscopat libéral autant que dévoué luttent pour la bonne cause et font tous leurs efforts pour imprimer un caractère pacifique et chrétien au mouvement socialiste, dont ils connaissent la violence et les dangers. Puissent-ils ne pas être entraînés eux-mêmes! De leur côté est le sauvetage. De l'autre, on n'entrevoit que le radeau de la Méduse.

IV.

Même dans leurs écarts, les Américains ont gardé le sens du conservatisme. S'ils se sont laissés glisser plus ou moins vite sur

(1) Extrait du *Mercure de Westphalie*.

la pente républicaine, rien chez eux n'annonce l'esprit de système ou la passion de sectaire. Leurs défaillances et leurs chutes s'expliquent d'ordinaire par les entraînemens d'une démocratie jeune, exubérante, téméraire, portée ainsi à se tromper souvent, mais ne demandant pas mieux que de s'éclairer et de revenir de ses erreurs.

Bien des mesures, qui semblent de prime abord inspirées par les doctrines radicales, ne furent prises qu'en raison des circonstances et des nécessités ou des illusions du moment. Lorsque la plupart des états particuliers de l'Union accordèrent d'emblée aux nouveaux immigrans tous les droits civils et politiques, ce fut moins d'après une théorie préconçue que dans l'intention naturelle d'attirer, par l'appât de ces privilèges, la foule des colons dont les bras étaient indispensables au défrichement d'un sol neuf. La même remarque s'applique à l'extension rapide du suffrage populaire et à la règle de l'élection admise pour le choix des fonctionnaires publics. « L'égalité devant l'urne électorale, dit M. Boutmy, a été une véritable prime à la colonisation (1). »

Aussi les plus lourdes fautes ne sont-elles pas irréparables. Quand les Américains eurent constaté l'imperfection de leur magistrature élective et les effets pernicieux du renouvellement trop fréquent des juges, ils s'efforcèrent d'y remédier. Ne pouvant guère, dans leur milieu républicain, supprimer cette combinaison mauvaise en soi, ils ont cherché du moins et trouvé parfois les moyens d'en atténuer les effets déplorables. C'est dans cette louable intention que plusieurs états ont prolongé notablement la durée du mandat judiciaire, au point de remplacer l'inamovibilité de droit par une sorte d'inamovibilité de fait. Ou bien encore, en dehors de toute intervention légale, les membres du barreau ont formé des associations professionnelles, de façon à exercer sur les choix un contrôle souvent efficace.

Il n'est pas jusqu'à la corruption organisée de leur système électoral et politique contre laquelle les Américains n'aient essayé de réagir. On a osé toucher au principe traditionnel du « droit aux dépouilles. » Certaines règles d'avancement hiérarchique, certaines conditions d'examen ont été établies afin de donner à l'administration quelques garanties de capacité, de savoir, et surtout de stabilité. Il ne faut pas s'exagérer la portée de cette amélioration partielle. L'élection antiseptique de M. Cleveland en 1885 paraît avoir épuisé l'élan vertueux des réformateurs. Peut-être est-ce parce qu'ils s'attaquaient là au mal spécifique des démocraties. La

(1) E. Boutmy, *Études de droit constitutionnel.*

corruption n'est-elle pas aux États-Unis le combustible nécessaire à la machine gouvernementale?

Les Américains sont les premiers à le regretter. Ils s'en excusent sur la faiblesse humaine, sur la difficulté de diriger les foules démocratiques, et de classer leurs vœux ou leurs idées. Ne se flattant pas de réaliser le miracle de l'évangile politique selon Montesquieu, et de fonder la république sur la vertu, ils se demandent quels sont les moyens d'action dont peut disposer une démocratie républicaine en l'absence de hiérarchie administrative et sociale, comme de toute autorité fixe et de responsabilité réelle. Le relâchement de tous les liens semble être sa fatalité première. Prendra-t-elle pour point d'appui l'opinion? Quel sable plus mouvant pour y bâtir? La prétention commune aux républicains est d'avoir un gouvernement édifié uniquement sur l'opinion et dirigé par elle seule. Mais comment l'opinion pourrait-elle être indépendante des partis et les dominer tous, puisqu'elle n'opère efficacement qu'à la condition d'emprunter la forme et les allures d'un parti? Quelle opinion d'ailleurs? Car il y en a toujours au moins deux sur chaque question. S'agit-il de l'opinion qui a la majorité ou de celle qui ne l'a pas? Si c'était un principe absolu de toujours suivre l'opinion des majorités éphémères, à supposer toutefois qu'elle fût toujours facile à connaître, l'art de gouverner serait trop commode. Mais l'expérience prouve que le devoir impérieux des gouvernans est souvent d'en appeler de l'opinion enivrée ou entraînée à l'opinion sobre ou rassise.

Les citoyens des États-Unis se soumettent aux décisions de la majorité; c'est leur légitimité républicaine, si précaire ou frelatée qu'elle soit. Mais, malgré la confiante et naïve superstition que d'une façon ou de l'autre un grand peuple ne se trompe pas en fin de compte, l'Amérique admet fort bien que l'arbitraire et l'injustice ne rentrent pas dans les privilèges du nombre, et que les majorités deviennent factieuses en se faisant oppressives (1). C'est un Américain qui lança cette affirmation hardie de la justice primordiale sous forme religieuse : « Un seul avec Dieu, cela fait la majorité (2). »

D'autre part, qui oserait se flatter de gouverner par la raison pure ou par le simple appel aux consciences? Il en est de louches, d'aveugles et de myopes. N'a-t-on pas vu des honnêtes gens fourvoyés croire en conscience à la légitimité de l'esclavage ou de la confiscation socialiste des propriétés privées?

(1) John Adams, *A defence of the constitution of the United States.*
(2) *The North American Review*, janvier 1888.

La liberté non plus ne saurait être la solution universelle et topique. Elle ne constitue ni une affirmation ni une négation, et ne fait qu'ouvrir la porte au libre choix entre les contradictoires. Le principe du « laisser faire, laisser passer » a produit cette conséquence facile à prévoir que la liberté absolue du plus fort amène l'oppression du faible. Voilà le dilemme libéral. Comment s'en tirer? Puis le mal et la maladie ont le fâcheux privilège d'être contagieux; le bien et la santé ne le sont pas. Goethe, tout olympien qu'il était, disait couramment qu'une pomme pourrie suffit à gâter cent pommes saines, tandis que jamais cent pommes saines n'ont assaini une seule pomme gâtée. Aimer la liberté pour elle-même est un noble sentiment qui ne fait pas marcher les affaires en ce monde. Quoiqu'elle soit le premier des trésors, tout dépend de l'usage que l'on en fait; elle « sert à tout et ne suffit à rien. » C'est notre drapeau, mais il va où on le porte; et qui choisira le porte-drapeau? La liberté, pour se protéger et durer, ne doit-elle pas créer une autorité qui la défende d'elle-même et des autres?

Si du moins on pouvait gouverner par les intérêts et pour eux, ce serait un terrain solide en dehors des abstractions, des utopies, des passions, ou des préjugés. Par malheur, les intérêts sont contradictoires aussi. Quel moyen de se reconnaître et de se décider au milieu du chaos de ces rivalités et de ces antagonismes sans nombre, plus ou moins justifiés tous à divers titres et singulièrement exigeans?

Restent la force et la corruption. Le despotisme ne saurait être en discussion ici comme procédé de gouvernement. La corruption politique à l'américaine est donc, au dire des politiciens experts, la dernière ressource de la démocratie, le seul expédient qui donne des résultats risqués, mais pratiques.

Le travail initial indispensable est de grouper des adhérens autour d'une question choisie le mieux possible, puis de désigner les candidats du parti. Une fois le contingent formé, la seconde opération consiste à le lancer hardiment contre le parti opposé. Cette double tâche s'accomplit sous la direction des comités supérieurs, grâce à l'activité personnelle des courtiers électoraux et des *boss* de toute catégorie. L'arme efficace des uns et des autres est la corruption sous ses formes variées, tentations, promesses, intimidations, marchandages, méthodiquement employés sur une vaste échelle.

Sans ces procédés de concentration des cupidités et des opinions éparses, rien de régulier ne pourrait sortir de la confusion des suffrages; les innombrables électeurs ne seraient qu'une cohue. Il faut avant tout les attirer, les réunir et les encadrer. Le cadre ne peut

être que d'or ou d'argent dès que la violence est exclue. « L'esprit de parti, dit M. Sumner Maine, est devenu une force qui agit avec une énergie extrême sur les démocraties nombreuses, et l'on a imaginé quantité d'inventions artificielles pour en stimuler ou en faciliter l'action. Néanmoins, les discours, la presse, les *caucus* ne suffiraient pas à éveiller l'intérêt de milliers ou de millions d'électeurs, si le parti ne s'adjoignait une force politique auxiliaire. A parler net, celle-ci n'est autre chose que la corruption (1). »

Depuis les élections, qui tournent au bourg pourri universel, jusqu'aux régions les plus élevées du pouvoir, le gouvernement de parti par la corruption forme un vaste ensemble, savamment agencé. Beaucoup d'Américains, tout en le déplorant, prétendent que ce mal est inévitable. Dès lors, pourquoi perdre le temps (qui est de l'argent) à combattre les fatalités corruptrices? Mieux vaut les utiliser, puisqu'on se trouve réduit à les subir. Ainsi font les politiciens du Nouveau-Monde, légistes subtils et casuistes hardis, largement doués de *smartism*, c'est-à-dire de l'entregent qui chemine sur la lisière de la légalité avec d'ingénieux écarts.

Pour endormir leurs scrupules, car ils en ont, leur raisonnement fut simple. La pire corruption est celle du bien, *optimi corruptio pessima*. De cet adage connu, ils ont tiré la contre-partie spécieuse : *pessimi corruptio optima*. S'il est coupable de corrompre les hommes pour les pousser à quelque méfait, combien n'est-il pas innocent et même louable de les corrompre pour le bon motif! Pourquoi proscrire la vénalité du bien? Le mal seul doit-il être rémunérateur, et le bien gratuit et obligatoire? Dès qu'il y a des corrompus, chacun a le droit de l'être. Ne faut-il pas que tout le monde vive, les braves gens comme les autres? La vertu austère et non sans exemple serait de rester soi-même incorruptible en corrompant autrui. Puis les électeurs paient leurs élus; la juste réciprocité n'exige-t-elle pas que les élus offrent aux électeurs, ou tout au moins à leurs chefs de file, ne fût-ce qu'un « honnête pourboire » sous une forme quelconque?

Dans leur plaidoyer, les politiciens abusent du paradoxe. Au fond, ce qu'ils défendent n'est que le régime des marchands de vin pour les électeurs et des pots-de-vin pour les élus. Ils prétendent toutefois, morale à part, ne pas faire commettre au suffrage universel des fautes antinationales, ou foncièrement pernicieuses et déraisonnables. A les entendre, la direction donnée par eux au pays reste plus droite dans l'ensemble qu'elle ne le paraît de prime abord.

Nos procédés ne sont pas les pires, répondent-ils à leurs accu-

(1) *Popular government.*

sateurs dans le vieux monde ; vous nous reprochez notre corruption matérielle ; du moins, elle n'est pas subversive. La vôtre corrompt ou détruit les sources de l'intelligence et du bon sens. Nos déclamations, inhérentes au métier, ne vont presque jamais à rebours de la raison. Nous achetons les électeurs au prix courant, mais sans décapiter le jugement du peuple, ni troubler irréparablement son juste discernement des choses. Si vos ambitieux et vos lettrés d'Europe n'achètent jamais rien de leur propre argent, ils prodiguent à outrance les deniers publics et les dépenses du budget en vue de leur succès électoral. Ils savent bien d'ailleurs s'emparer des places et des profits pour leurs amis, leurs partisans et eux-mêmes. Leur grand moyen est de corrompre le suffrage populaire avec des idées fausses, d'irréalisables promesses, des utopies fascinantes, accompagnées de falsifications historiques, économiques et politiques, qui font perdre l'exacte notion des réalités, et aveuglent toute clairvoyance jusqu'à l'affolement général et irrémédiable. Nous ne subissons pas en Amérique cette inoculation de faux principes, amenant les faiblesses coupables et les transactions humiliantes. Nous avons nos socialistes, qui prêchent les plus dangereuses doctrines. Mais en face de leurs tentatives criminelles, notre esprit conservateur s'affirme au besoin avec une inflexible sévérité. La rigueur des exécutions de Chicago a montré que chez nous l'administration, le jury et la presse d'opinions diverses n'entendaient pas raillerie sur ce sujet et n'hésitaient pas à protéger sérieusement les obscurs et dévoués défenseurs de la société.

On pourrait s'interpeller longtemps d'une rive de l'Atlantique à l'autre. Les démocraties républicaines des deux mondes n'auraient-elles plus qu'à discuter entre sœurs le meilleur système de corruption comparée? Il faudrait un conservatisme pur de tout alliage, un gouvernement qui ne laissât d'excuse ni aux corrupteurs ni aux corrompus. Naguère, sans le recours affligeant aux châtimens ou à la corruption, les citoyens de New-York ont mérité des éloges exempts de réserves. Lorsque M. Henry George brigua les fonctions de gouverneur, sa candidature socialiste échoua par l'alliance des deux partis conservateurs, des deux droites américaines qui s'unirent contre le péril social en pratiquant le *jungamus dextras* de Victor Hugo.

V.

Si froidement que l'on veuille étudier les grandes questions debattues chez les nations étrangères, comment se défendre de la

préoccupation constante des enseignemens qui en ressortent pour son propre pays? Quel profit la France pourrait-elle tirer des exemples ou des institutions de l'Amérique? Assurément il y aurait certaines bonnes parties et beaucoup d'heureux détails à imiter dans la constitution fédérale. Mais plus nombreuses encore sont les combinaisons qu'il faudrait se garder d'emprunter, les unes parce qu'elles sont mauvaises, les autres, quoique bonnes, parce qu'elles changeraient de caractère en changeant de milieu. Ainsi, le rôle important réservé aux minorités produit d'excellens effets aux États-Unis, où l'opposition reste conservatrice. De semblables privilèges, accordés à des minorités intransigeantes et subversives, provoqueraient de graves désordres, et aboutiraient finalement à l'arrêt complet ou à la rupture de la machine représentative et gouvernementale.

De même, l'extension de l'exécutif serait peu rassurante chez les peuples qui, privés de pouvoirs héréditaires, se montrent enclins à se jeter tour à tour dans la démagogie et le césarisme pour échapper aux excès alternatifs de l'un et de l'autre. Les importations politiques sont toujours périlleuses. On risque d'introduire chez soi les défauts d'autrui sans corriger les siens; et ce sont surtout les qualités américaines qu'il serait essentiel de s'assimiler. Aux États-Unis, les différens pouvoirs élus trouvent leur force réelle, mais non dangereuse, dans le ferme appui d'une majorité de conservateurs, qui ne se laisseraient pas faire la loi par des minorités révolutionnaires. Ils ne doivent guère moins cette force à la modération d'une minorité conservatrice aussi, qui se soumet sans abdiquer.

Que de lacunes dans les institutions mêmes, combien de causes de conflits, qui deviendraient funestes si l'esprit public ne réagissait pas spontanément pour pallier tous ces défauts! En répliquant aux attaques plus ou moins méritées, les Américains répètent volontiers : « Notre pays vaut beaucoup mieux que son gouvernement. » Le fait n'est pas unique. « Les populations de France sont foncièrement bonnes... et valent souvent mieux que ceux qui aspirent à les diriger, » disait-on naguère sur les rives de la Garonne (1). Ce n'est pas la constitution qui rend l'Amérique conservatrice et prospère, ce sont les conservateurs des deux partis qui ont su faire de la constitution une machine de renfort allant à droite, contrairement au procédé connu qui consiste à retourner les meilleures combinaisons libérales et à s'en servir pour combattre les intérêts conservateurs.

(1) Discours de M. de Freycinet à Bordeaux, octobre 1886.

« Quand les Américains exaltent leurs institutions, dit M. Bagehot, ils se font tort à eux-mêmes de tous les éloges auxquels ils ont droit. Car s'ils n'avaient pas l'aptitude innée de la politique, s'ils ne témoignaient pas pour la loi le plus grand respect que jamais peuple ait professé, si leurs actes n'étaient pas d'une modération surprenante dans un pays où les discours et les écrits sont très violens, la multiplicité des pouvoirs aurait depuis longtemps conduit les États-Unis à une mauvaise fin... Les hommes du Massachusetts seraient capables de faire bien marcher n'importe quelle constitution. » Un incident actuel confirme cette appréciation de haute valeur. Voici que dans la Virginie de l'ouest un républicain vient d'être élu gouverneur avec la majorité légale. Les deux chambres, qui sont démocrates, se refusent à vérifier et à valider son élection. Le concurrent démocrate réclame alors pour lui-même la place contestée, et l'ancien gouverneur ne veut pas quitter ses fonctions avant une solution régulière. Les Virginiens sauront se tirer d'embarras. Mais leurs combinaisons constitutionnelles ne sont pas des modèles tentans à imiter.

La supériorité américaine paraît tenir à un don ou à un sens spécial, que l'on pourrait en quelque sorte qualifier de dextrine cérébrale et intellectuelle, faite mi-partie de droiture et de dextérité, valant moins que la première et plus que la seconde, espèce de notion spontanée de la direction droite, comparable à l'aimant dans la boussole, ou à l'instinct de l'hirondelle qui sait toujours reconnaître le chemin du nord ou du midi selon la nécessité de chaque saison. Aux États-Unis, ignorans et lettrés, corrupteurs et corrompus ont naturellement l'esprit droit. Ni les uns ni les autres ne sont portés à attaquer ou à renier les principes fondamentaux de l'ordre social. L'enthousiasme, les rancunes et les écarts de conduite ne leur détraquent pas fatalement la cervelle, sauf pour l'objet spécial de leur erreur ou de leur égarement momentanés. Peut-être leurs écrits et leurs discours manquent-ils encore de méthode et de clarté. Ils expriment confusément des idées vraies; c'est moins dangereux que d'exprimer clairement des idées fausses, masquées sous le charme et l'éclat du style. Justes et pécheurs évitent surtout de pécher contre le Saint-Esprit et pratiquent la religion du bon sens. Chacun travaille dans le vice ou la vertu; mais la rectitude du jugement demeure indépendante de la moralité, et les capitulations de la conscience n'engagent pas la raison à capituler.

D'où l'on peut tirer cette conclusion paradoxale au premier abord. Outre la ferme et sage conduite des honnêtes gens, plus nombreux, comme partout ailleurs, mais moins alertes et degourdis que les

autres, ce qui sauve la démocratie américaine, c'est que même ses irréguliers et ses déclassés se piquent d'être bien pensans. Ils localisent leur indélicatesse sur les seuls points où leurs intérêts sont en jeu, et ne songent pas à se jeter dans la révolution pour détruire et renouveler de fond en comble la société ou le gouvernement. Chez les Anglo-Saxons de toute latitude, les partis tiennent à honneur de compter dans leurs rangs le plus grand nombre possible de citoyens loyaux et satisfaits. L'opposition violente n'est pas le panache nécessaire pour conquérir la popularité facile; les plaintes et les découragemens sont mal notés. Quiconque manque de réussir est un maladroit. Le rôle larmoyant de victime et de déshérité n'attire aucune sympathie; l'héritage commun est assez riche et vaste pour que chacun en ait sa large part s'il sait la prendre. Être et se dire misérable est une faute contre le patriotisme, un manque de respect aux États-Unis.

Quoique entraînés par l'évolution du progrès, les Américains gardent presque intact le discernement entre les principes fixes qui doivent être conservés soigneusement et les choses qui peuvent être modifiées. L'insistance obstinée pour le changement n'est pas plus raisonnable suivant eux que la résistance inflexible à toute réforme. Cette solidité du caractère et du jugement fait la véritable force du tempérament national. Il ne fallait rien moins pour soutenir la debilité d'un régime qui, ne fournissant qu'un minimum de gouvernement, exige dans le peuple un maximum de qualités spéciales. Celles-ci sont-elles plus nombreuses que les défauts? Nous n'en avons pas dressé le compte. Mais elles leur sont très supérieures en énergie et en direction. Les qualités des Américains ne marchent pas à la suite de leurs défauts, comme les ambulances réparatrices à la suite des armées combattantes. Ce sont les qualités qui mènent le train et combattent en tête; les défauts sont utilisés pour les besognes inférieures. De la sorte, les Américains ont réussi à maintenir presque constamment chez eux depuis un siècle la prédominance de deux grands partis disciplinés, également conservateurs pour le fond des choses, soit dans l'opposition, soit au pouvoir. Tel est tout le secret transmis par l'Angleterre aux États-Unis, qui l'ont recueilli précieusement et appliqué à leur manière comme une condition essentielle de succès et même d'existence.

A chaque pays appartient l'acceptation ou le choix initial de ses institutions, selon ses goûts, ses traditions, ses nécessités géographiques ou historiques, et ses tendances; c'est là le point contingent. Mais les idées, les principes et les moyens de droite doivent être franchement appliqués et suivis; voilà le point fixe, l'intérêt

primordial pour toute nation qui ne veut pas se suicider ou déchoir. En fait d'études et d'expériences politiques, presque tout aujourd'hui a été approfondi ou tenté. De tant d'essais et de recherches résulte une seule certitude : tout gouvernement qui ne reste pas ou ne rentre pas dans les voies nettement conservatrices se perd, et perd le pays avec lui. Si un régime de forme quelconque est incapable de fournir une droite gouvernementale forte et stable, il faut qu'il change ou soit changé.

La grande question est donc de savoir si la démocratie peut oui ou non produire et faire vivre des majorités, des administrations et des gouvernemens de droite libérale. La république des États-Unis dit oui, et prouve son dire par ses succès depuis cent ans. Elle a ainsi accrédité la démocratie dans le Nouveau-Monde. Nos républiques latines disent non, et ne le prouvent que trop par leurs fautes. La France témoigne sa volonté d'aller à droite ; les partis républicains la poussent à gauche, en plein péril. La preuve se trouve donc largement faite, et la conclusion semble facile à tirer. Que chacun soit conservateur suivant la mode de son pays. Ce n'est pourtant pas la faute des royalistes si les républicains leur ont laissé le monopole des procédés et des principes conservateurs, et si le conservatisme indispensable et vital n'a jamais pu prendre et garder chez nous d'autre forme que la forme monarchique.

A trois reprises différentes, nos républicains ont eu beau jeu de montrer leurs aptitudes conservatrices. Qui donc les empêchait, comme leurs plus clairvoyans amis le conseillaient, d'emprunter les bonnes traditions des précédens régimes et d'en appliquer les saines doctrines administratives, diplomatiques et financières? Au lieu de tout compromettre, pourquoi n'ont-ils pas rendu le pays plus prospère qu'ils ne l'avaient trouvé, selon l'exemple des monarchies antérieures? Ce critérium pratique de la valeur des gouvernemens ne saurait être récusé, même par les adeptes du positivisme. La troisième république était maîtresse absolue ; on lui avait mis tous les atouts dans la main. Qu'en a-t-elle fait?

Quant aux institutions américaines, il leur reste une épreuve décisive à subir. Elles sont arrivées à un tournant dangereux où le socialisme les guette « A l'heure où une crise commerciale jettera sur le pavé de nombreux ouvriers sans ouvrage, quand il ne restera plus de terres publiques à distribuer, et que la population des villes se sera encore accrue, si de mauvaises récoltes font hausser le prix du pain, si des coalitions et des grèves suspendent le travail et qu'aux masses mécontentes et affamées se présente la tentation de détruire les richesses accumulées et sans défense, alors se fera la véritable épreuve de la valeur de nos insti-

tutions. On verra si les Américains sont vraiment capables de *self-government* (1). » M. Park ajoute dans un élan d'orgueil patriotique, justifié par l'énergie virile et la grandeur de son pays : « L'Amérique a une mission providentielle à remplir. Au jour prochain de la crise sociale où la civilisation moderne devra livrer bataille contre la barbarie qu'elle-même a enfantée, si l'Amérique succombe, le monde entier succombera. » Nous n'aurons pas, Dieu aidant, la honte de laisser la civilisation moderne et chrétienne sombrer en pareille aventure. Plus d'une fois déjà, la vieille Europe a ressenti ces formidables secousses que les Américains appellent « des tremblemens d'hommes (*manquake*). » Les plus terribles catastrophes ne l'ont pas empêchée de se relever et de faire encore quelque figure dans le monde. Elle aussi croit à sa mission et se défendra.

Il est triste toutefois de voir finir au milieu de lugubres pronostics un siècle qui a réalisé de grands progrès et tenu quelques-unes de ses plus belles promesses. Le désappointement est universel. M. Bryce, l'auteur éminent d'un ouvrage de premier ordre récemment publié sur l'Amérique, donne des signes de découragement malgré son optimisme résolu (2). « J'ai vu, dit-il, la dernière expérience que l'humanité a tentée, et la dernière qu'elle puisse espérer de tenter dans des conditions aussi favorables. Une race dont l'énergie sans égale et la variété d'aptitudes ne furent jamais surpassées a envoyé l'élite de ses enfans dans un pays neuf, comblé des dons de la nature et sans ennemis à redouter... Pourtant le gouvernement et les institutions des États-Unis, ainsi que leur organisation industrielle, sont loin de l'état social perfectionné que rêvaient les philosophes et que les Américains s'attendaient à créer. » Puis, ramenant son découragement en Europe, l'auteur ajoute avec une mélancolie sincère : « Il y a juste cent ans, une vision de l'âge d'or avait charmé les imaginations, convaincues qu'après la rupture des chaînes de tyrannies séculaires et la proclamation de cette doctrine que le gouvernement résultait du consentement de tous et ne pouvait agir que pour le bien de tous, on avait assez fait pour permettre aux vertus naturelles des hommes d'assurer la paix et le bonheur des nations.

(1) Strong, *Our country*.

(2) N'a-t-on pas été jusqu'à reprocher à M. Bryce « de négliger d'apprécier les courans profonds de mécontentemens qui commencent à troubler la société aux États-Unis?.. Séduit et enguirlandé par les sourires enchanteurs des beautés américaines, le professeur Bryce voit l'Amérique à travers le cristal et la mousse du champagne des bienvenues hospitalières, et fait des États-Unis un tableau flatteur, qui ne le cède guère à celui d'un paradis terrestre. » (*North American Review*, mars 1889.)

Depuis 1789, beaucoup de choses sont arrivées, et les hommes se sentent infiniment moins disposés à fonder leurs espérances sur les réformes politiques. Nombreux sont les penseurs européens qui semblent avoir perdu l'ancienne croyance au progrès... D'autres demeurent persuadés que la marche ascendante de l'humanité est lente, mais sûre. »

A l'occasion d'une récente solennité littéraire et devant un auditoire de choix, M. Renan n'a pas craint de faire son deuil de la révolution française, qu'il condamne en termes empreints d'une tristesse ironique légèrement supportée. Cette excommunication majeure a été lancée de main de maître. Encore serait-il de bonne grâce d'insister sur la distinction entre 1789 et 1793. C'est à la seconde de ces deux dates qu'il faut réserver l'enterrement laïque, silencieux et définitif, pour ressusciter les souvenirs de la première avec honneur et confiance.

L'Amérique est restée fidèle à son 1789; elle ne permettra pas qu'il dégénère en un 1793 imbécile et criminel. Nous en avons pour garant le génie national d'un pays où les citoyens et les pouvoirs publics ont adopté la vraie devise du conservatisme libéral : « Nul ne doit aller jusqu'au bout de son droit et de sa liberté. Quiconque méconnaît ce principe, offense le droit ou la liberté d'autrui, et met en péril toute harmonie politique et sociale. » On peut avoir foi dans les destinées d'un peuple qui, selon la mémorable parole de Webster, « se limite spontanément et fixe des bornes à sa propre puissance. » De tous les triomphes de la démocratie, énumérés par ses panégyristes avec complaisance, le plus rassurant est celui qu'elle sait remporter sur elle-même.

DUC DE NOAILLES.

LA DOULEUR

La douleur est un des sujets sur lesquels les grands esprits de tous les temps se sont appesantis avec le plus de prédilection. Les physiologistes l'ont étudiée sous son aspect physique; les philosophes ont médité sur son essence, ses causes et sa finalité, et, malgré des divergences d'opinion inévitables, tous ont été d'accord pour la considérer comme une loi de la nature, comme une nécessité fatale à laquelle il faut se résigner, parce qu'elle a sa raison d'être et son utilité. Les stoïciens professaient, il y a deux mille ans, à cet égard, les mêmes doctrines que les pessimistes d'aujourd'hui, avec cette différence toutefois que, si les premiers acceptaient la souffrance comme une condition de la vie, c'était pour enseigner à l'homme à l'endurer avec courage. *Supporte et abstiens-toi,* telle était leur devise. Ils plaçaient le bonheur dans l'accomplissement de la vertu, tandis que les pessimistes ne croient ni à l'un ni à l'autre. Pour Schopenhauer, comme pour Hartmann, la douleur est l'irrémédiable condition des êtres, une sorte de damnation, un enfer dont le monde ne pourrait sortir que par l'anéantissement.

Le christianisme a des doctrines plus consolantes. A ses yeux, la douleur, bien loin d'être un mal, est le premier des biens. « O homme, a dit Chateaubriand, tu n'es qu'un songe rapide, un rêve douloureux, tu n'existes que par la douleur, tu n'es quelque chose que par la tristesse de ton âme et l'éternelle mélancolie de ta pensée. » La douleur, dit l'abbé Bougaud (1), éclaire et purifie; elle détache

(1) *Le Christianisme dans les temps présens,* par l'abbé Emmanuel Bougaud, vicaire-général d'Orléans. Paris, 1877, t. Ier.

des choses qui passent. C'est la gerbe de lumière qui éclaire l'infini. C'est l'expiation qui efface les fautes et l'humiliation qui abaisse l'orgueil. Elle grandit et élève l'âme qui l'accepte et qui la bénit, car l'homme n'est vraiment sublime qu'en face de la douleur et de la mort. La souffrance ennoblit tout ce qu'elle touche, elle embellit le cœur comme le visage. De tout temps les saints, les génies, toutes les grandes âmes ont été les privilégiés de la douleur. Elle s'élève et se spiritualise pour se mettre au niveau de ces natures d'élite, car Dieu proportionne la force de ses coups à la vigueur de ceux qu'ils frappent, comme il mesure le vent à la brebis tondue. La souffrance est la clef d'or qui ouvre la porte de la vie éternelle.

« L'homme qui ne connaîtrait pas la douleur, dit Jean-Jacques Rousseau, ne connaîtrait ni l'attendrissement de l'humanité, ni la douceur de la commisération. Son cœur ne serait ému de rien ; il ne serait pas sociable, il serait un monstre pour ses semblables. » Cette thèse vient d'être reprise par le comte Léon Tolstoï dans son livre *de la Vie;* mais, tandis que la religion chrétienne a surtout en vue les souffrances morales, ce sont les douleurs du corps qu'il vise plus particulièrement. Le dernier chapitre a pour titre : *Les souffrances physiques sont une condition indispensable de la vie et du bonheur des hommes*. Si la douleur n'existait pas, dit-il, l'individualité animale ne serait pas avertie des transgressions de sa loi. Si la conscience réfléchie n'éprouvait pas la souffrance, l'homme ne connaîtrait jamais la vérité et ignorerait la loi de son être. La souffrance physique est pour lui un enseignement et une punition. Son intensité est proportionnée à nos forces. Les êtres inconsciens comme l'enfant, comme l'animal, souffrent beaucoup moins que les êtres doués d'expérience et de raison, parce qu'ils n'ont pas le sentiment de la situation et la crainte qu'elle se prolonge ; parce qu'ils ne connaissent pas la révolte.

Je n'ai pas la pensée de m'inscrire en faux contre une doctrine aussi universellement acceptée ; je voudrais toutefois réagir contre ce qu'elle a de trop absolu.

La souffrance est évidemment une condition de l'existence humaine au même titre que la maladie et la mort ; mais le desir et le pouvoir d'adoucir les rigueurs de cette loi sont également dans la nature. L'homme, depuis qu'il est sur la terre, n'a pas cessé de lutter pour améliorer sa condition, pour augmenter son bien-être, en diminuant la somme de ses souffrances et en multipliant ses plaisirs. C'est là son droit, son privilège ; c'est la conséquence de sa liberté, le fruit de son intelligence ; c'est un des principaux attributs qui le distinguent des espèces animales, lesquelles sont passives et impuissantes à changer leur destin.

La lutte que l'espèce humaine soutient depuis son origine contre la souffrance et le malheur n'a pas été stérile. Les pessimistes les plus aveuglés par l'esprit de système sont bien forcés de reconnaître que la somme des maux de l'humanité s'est amoindrie. Lorsqu'on veut prendre en patience ses tristesses de l'heure présente, on n'a qu'à relire l'histoire des temps passés; on y puise la résignation et l'espérance. L'histoire est en effet le martyrologe de l'espèce humaine. C'est une succession de guerres sans fin, de destructions sauvages, où l'incendie et le pillage des villes, le massacre des habitans, sont les passe-temps habituels du vainqueur et qui ne se terminent que par l'anéantissement du vaincu. Nous avons bien encore nos guerres, hélas! nous pouvons même en entrevoir dans l'avenir de formidables; mais enfin ce n'est plus l'état normal des sociétés : leurs explosions sont séparées par de longs intervalles de répit. Elles sont de courte durée et, bien que le chiffre des morts soit très élevé de part et d'autre, c'est à peine s'il affecte d'une manière sensible le mouvement de la population des grands États engagés dans la lutte. Enfin, la guerre ne traîne plus après elle les horreurs dont elle était autrefois accompagnée.

Les autres fléaux ont diminué de même. Autrefois la famine dévastait le monde. Dans les dix siècles qui séparent l'époque de Charlemagne de la nôtre, on ne compte pas un laps de vingt ans sans qu'elle ait régné quelque part en Europe. Dans les années les plus désastreuses, lorsqu'on avait consommé le peu de grain restant de la récolte précédente et dévoré les bestiaux, on en venait à manger l'écorce des arbres, l'herbe des prairies, les animaux immondes. On voyait des affamés profaner les tombeaux et assassiner les voyageurs sur les routes pour s'en repaître. Notre pays, dit M. Maxime Du Camp, a souffert de la faim jusqu'au commencement du XIXe siècle. Aujourd'hui, grâce à la rapidité des communications, à la facilité des transports, on ne connaît même plus les disettes. La dernière remonte à 1847; elle est antérieure à l'essor des chemins de fer et de la navigation à vapeur. Maintenant les produits alimentaires s'échangent d'un bout du monde à l'autre avec une régularité et une promptitude telles que la pénurie ne peut s'en faire sentir nulle part, et c'est à peine si les mauvaises récoltes font monter de quelques centimes le prix du kilogramme de pain.

Les épidémies ont reculé, comme les famines, devant les progrès de la civilisation. Les nôtres ne sont plus que le vestige de celles qui ravageaient le monde au moyen âge. Depuis un demi-siècle, le choléra a passé six fois sur l'Europe, et toutes ses invasions réunies n'ont pas enlevé le centième de sa population, tandis qu'en trois ans la peste noire du XIVe siècle en a détruit le tiers.

L'adoucissement des mœurs a de son côté diminué d'une manière sensible la somme des souffrances de l'humanité. Nous ne connaissons plus l'oppression des grands, les cruautés de l'esclavage, l'horreur des supplices et toutes les rigueurs formidables sur lesquelles reposait le vieil édifice social. Le progrès scientifique a rendu toutes les professions plus salubres et moins pénibles, amélioré toutes les conditions morales et matérielles de l'existence. L'homme, en un mot, par son intelligence et son activité, par le travail accumulé des générations, est parvenu à diminuer la somme des douleurs morales et physiques auxquelles il était condamné. Il a triomphé des maladies les plus meurtrières, et chaque jour il étend ses conquêtes sur ce terrain spécial; enfin, s'il n'a pu se soustraire à la mort, il a réussi du moins à en éloigner le terme (1). En se créant une condition meilleure, il n'a fait qu'obéir à sa nature, et, quoi qu'il fasse dans l'avenir, il lui restera toujours assez de maux à endurer pour obéir à la loi qui le condamne à souffrir.

Cette nécessité m'apparaît, je l'avoue, d'une manière bien plus nette dans l'ordre moral que dans l'ordre physique. Sans replacer la question sur les hauteurs où le christianisme l'a portée et en la traitant au point de vue des faits de la vie pratique, il est certain qu'une prospérité continuelle est mauvaise pour l'esprit comme pour le cœur. Il faut avoir connu le chagrin pour compatir aux peines de ses semblables, de même qu'il faut avoir connu les défaillances pour se montrer indulgent aux faiblesses des autres; mais il ne faut pas que le fardeau du malheur dépasse la mesure de nos forces. Les peines continues irritent les natures vulgaires, exaspèrent les mauvaises et les poussent à la révolte contre la société, qu'elles en rendent responsables. La douleur est mauvaise conseillère; en se prolongeant outre mesure, elle finit souvent par lasser les plus mâles courages. Il n'y a que les âmes d'élite qui puissent résister indéfiniment au vent du malheur sans courber la tête, encore faut-il qu'elles puisent leur courage et leur résignation dans une sphère plus élevée que celle des intérêts matériels.

La souffrance physique a sans doute aussi sa raison d'être. C'est un avertissement que la nature nous donne et sans lequel nous serions à la merci de toutes les influences extérieures, de toutes les agressions. C'est également la punition de nos imprudences et de nos excès, et sous ce rapport encore elle nous rend des services; mais cela n'est vrai que de la douleur normale, telle que la conçoit la physiologie, telle que les philosophes se la figurent; cela ne

(1) Le terme moyen de la vie humaine, qui était de vingt-huit ans à la fin du siècle dernier, dépasse quarante aujourd'hui.

s'applique pas aux souffrances démesurées en présence desquelles les médecins se trouvent chaque jour. Il leur est impossible de considérer comme justes et nécessaires les tortures sans trêve, sans merci, sans espoir, qui accompagnent certaines maladies; les supplices qu'endurent de pauvres femmes, de petits enfans qui n'ont rien à expier, n'ayant jamais fait de mal; ils pensent en un mot qu'il est aussi légitime de calmer les souffrances physiques que de soulager les peines morales. Soulager la douleur est une œuvre divine, a dit Hippocrate. Les médecins de tous les temps se sont efforcés de suivre le conseil du père de la médecine, et ceux de l'époque contemporaine ont eu le bonheur inappréciable de découvrir les moyens de faire disparaître la douleur physique d'une manière à peu près complète. Le siècle qui s'achève a vu naître des découvertes plus brillantes que celles-là, mais il n'en a pas produit de plus utiles.

I.

Les plus redoutées, parmi les souffrances physiques, sont celles qui accompagnent les grandes opérations de la chirurgie. Le moyen de soustraire les blessés à ces tortures avait été souvent recherché; mais on avait été rebuté par les insuccès et personne n'y songeait plus, lorsqu'on apprit tout à coup qu'on venait de découvrir ce grand secret en Amérique et qu'il suffisait de respirer de l'éther pour devenir complètement insensible.

Cette nouvelle fut accueillie en Europe avec une défiance que justifiaient sa provenance un peu suspecte et la simplicité même du moyen sur lequel elle reposait. Il semblait étrange, en effet, qu'une propriété aussi merveilleuse se révélât tout à coup dans un agent connu depuis trois cents ans et que la médecine employait tous les jours sous cette même forme; mais il était si facile de savoir à quoi s'en tenir, qu'on s'empressa de vérifier le fait, et tous les doutes s'évanouirent devant l'évidence. Il y eut alors une véritable explosion d'enthousiasme dans le monde entier et, par un privilège assez rare dans l'histoire des découvertes scientifiques, celle-ci fit le tour du monde sans rencontrer d'opposition ni de résistance.

L'événement fut si soudain, si imprévu, qu'on se crut en présence d'une idée nouvelle et qu'on oublia toutes les tentatives antérieures. Elles n'avaient eu du reste ni succès ni retentissement. La chirurgie avait renoncé à résoudre ce problème. L'Académie de médecine l'avait relégué parmi les questions dont il n'y avait plus à s'occuper, et Velpeau avait frappé cette recherche d'interdit : « Éviter la douleur dans les opérations, écrivait-il en 1839, est

une chimère qu'il n'est plus permis de poursuivre aujourd'hui. » Ajoutons que, dix-sept ans plus tard, il fut le premier à révoquer son arrêt, en prouvant une fois de plus que, dans les sciences, il ne faut jamais engager l'avenir.

Lorsque la découverte de l'*anesthésie* (1) fut passée à l'état de conquête définitive, on sait avec quelle ardeur on en poursuivit l'application, avec quel soin la question fut étudiée sous toutes ses faces. On sait comment le chloroforme remplaça l'éther dans la pratique et comment il a triomphé de toutes les substances rivales qu'on a tenté de lui substituer. Je ne reviendrai pas sur cet historique, parce qu'il appartient au passé et parce qu'il a été fait ici même avec un talent remarquable (2). Il ne constitue du reste que la première étape de la carrière que j'ai l'intention de parcourir.

L'insensibilité causée par le chloroforme et l'éther est profonde, absolue, mais fugitive. Suffisante pour endormir le sujet pendant la durée d'une opération, elle est trop fugace pour calmer la douleur d'une manière définitive; elle est impuissante à triompher d'une simple névralgie dentaire. Après avoir sommeillé un instant sous l'influence de l'anesthésique, le mal se réveille aussi aigu, aussi térébrant qu'auparavant. Ces instans de calme, achetés au prix d'une perte momentanée de connaissance, ne peuvent se prolonger par le même moyen sans inconvénient et sans danger. Le choloroforme en inspiration ne remplissait donc qu'une des conditions du programme, il fallait trouver un *analgésique* (3) d'une action plus persistante et c'est encore en s'adressant à l'un des agens les plus connus de la matière médicale qu'on l'a rencontré.

Si la découverte de l'éther remonte à trois siècles, l'opium a des titres de noblesse bien plus respectables encore : les Grecs prétendaient tenir de Cérès la connaissance de ses vertus; Homère les a chantées, et les illustrations médicales de tous les temps les ont célébrées à l'envi. Leur enthousiasme se comprend. C'était le seul moyen dont ils disposaient pour apaiser les souffrances de leurs malades; mais l'usage continu de l'opium détruit l'appétit, paralyse les voies digestives et produit à la longue l'état cachectique dans lequel tombent tous les *thériakis* (4) et tous les fumeurs d'opium. Il est probable que ce remède n'aurait jamais dépassé le seuil des officines, si les chimistes ne l'en avaient pas fait sortir.

Comme tous les produits naturels, l'opium est une substance éminemment complexe. Il contient une quarantaine d'élémens,

(1) *Anesthésie*, de α privatif et αἴσθησις, sensation.

(2) A. Dastre, *Sur les Anesthésiques*. (*Revue* du 15 décembre 1880.)

(3) *Analgésie*, de α privatif et ἄλγος, douleur.

(4) C'est le nom qu'on donne en Turquie aux gens qui font abus de l'opium.

parmi lesquels on ne compte pas moins de vingt alcaloïdes. Le plus important de ces derniers, celui que l'opium renferme en plus grande abondance et auquel il doit ses principales propriétés, c'est la morphine. Découverte par Sertuerner au commencement du siècle, elle fut immédiatement utilisée dans la pratique médicale, sous forme de solution, de sirop; on l'employa même en application extérieure; mais l'usage ne s'en serait pas vulgarisé, elle n'aurait pas conquis la faveur des gens du monde et donné naissance à un vice élégant, si Pravaz n'avait pas imaginé l'ingénieux instrument à l'aide duquel on introduit les médicamens sous la peau, pour les livrer à l'absorption active et prompte du tissu cellulaire qui la double. Les perfectionnemens apportés à l'appareil primitif, et surtout la substitution de l'aiguille creuse au trocart, en ont rendu l'emploi tellement facile que les injections hypodermiques de morphine sont devenues d'un usage courant en thérapeutique et que les malades eux-mêmes peuvent se les pratiquer. L'impulsion a été donnée en 1855 par un médecin anglais, le docteur Wood, et depuis lors, cette pratique a pris une extension qu'on n'avait pas prévue. Je parlerai plus tard de l'abus qu'on en a fait; mais il est juste de constater d'abord les services qu'elle rend.

Les injections de morphine calment la douleur avec une promptitude extraordinaire. Le soulagement est presque instantané. Au bout de quelques minutes, on commence à en sentir les effets. Peu à peu la souffrance la plus aiguë se transforme en un simple engourdissement, qui fait bientôt place à un état de bien-être délicieux. Il faut l'avoir éprouvé pour en comprendre le charme. C'est un demi-sommeil léger, que le moindre bruit fait cesser; parfois même c'est l'insomnie, mais elle est si agréable qu'on ne songe pas à s'en plaindre. Les morphinomanes passent souvent la nuit entière à lire sans regretter le sommeil.

La douleur, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, revêt des formes bien variées; les homéopathes, qui sont des analystes de première force, en admettent soixante-treize espèces différentes; mais la morphine n'a pas souci de ces distinctions subtiles, elle calme toutes les douleurs, quelles que soient leurs causes et les formes sous lesquelles elles se traduisent. Lorsqu'elle joint son action à celle de l'éther ou du chloroforme, rien ne lui résiste.

L'art de guérir aurait pu se contenter de ces deux moyens; mais la chimie et la physiologie expérimentale lui ont offert de nouveaux calmans qui sont venus compléter son arsenal analgésique. Ce sont d'abord les alcaloïdes de la belladone, du datura stramonium, de la jusquiame, de l'aconit, puis le chloral et les bromures alcalins. Le chloral a été découvert par Liebig en 1832 et introduit dans la

pratique médicale en 1860 par O. Liebreich. Ses propriétés sont tellement analogues à celles du chloroforme, que plusieurs physiologistes ont pensé qu'il n'agissait que par les petites quantités de ce corps qu'il produit en se transformant dans l'organisme. Il est, comme lui, hypnotique et insensibilisant. Le sommeil qu'il procure est exempt d'agitation et de rêves. Il n'a pas les inconvéniens de l'opium, et son énergie le rend utile dans le tétanos, où il a procuré quelques guérisons, et dans la rage, dont il parvient à diminuer les formidables crises.

Les bromures sont les antidotes de l'éréthisme nerveux et de l'excitation cérébrale. Ils fournissent à la thérapeutique de précieux agens dans le traitement des névroses. Ce sont les seuls remèdes qui aient prise sur la plus redoutable d'entre elles, l'épilepsie (1). Enfin, deux nouvelles substances sont venues récemment se joindre à cette liste. C'est d'abord l'antipyrine, dont la vogue est devenue telle que les fabriques suffisent à peine à la consommation qui s'en fait aujourd'hui; c'est ensuite la cocaïne, qui fait moins de bruit et rend plus de services, parce qu'elle jouit de la propriété précieuse de produire l'anesthésie locale, sous la forme la plus simple.

Il suffit de passer un pinceau trempé dans une solution de chlorhydrate de cocaïne au quinzième sur la surface la plus impressionnable, pour y déterminer une insensibilité complète. L'instillation d'une ou deux gouttes de ce liquide entre les paupières permet de faire subir à l'œil les explorations les plus pénibles, les opérations les plus délicates, sans provoquer ni douleur ni clignement. Lorsqu'on veut explorer ou cautériser la gorge des enfans, il suffit de la badigeonner au préalable avec la solution de chlorhydrate de cocaïne pour la rendre insensible à tout contact. Enfin, lorsqu'on en injecte quelques gouttes dans le tissu gingival d'une dent malade, on peut ensuite l'extraire sans que le patient éprouve autre chose qu'un sentiment de surprise et d'ébranlement. On insensibilise de la même manière les cavités intérieures sur lesquelles il faut agir et dont la susceptibilité est aussi grande.

La cocaïne a remplacé avec avantage tous les procédés à l'aide desquels on cherchait, depuis la découverte des anesthésiques, à insensibiliser momentanément une partie, sans être obligé d'agir sur l'économie tout entière. Elle est plus sûre et plus commode dans son emploi que les mélanges réfrigérans, que les pulvérisations d'éther, de sulfure de carbone et même de bromure d'éthyle.

(1) Le bromure de potassium et le chloral forment la base d'un remède composé qui nous vient d'Amérique et qui se nomme *bromidia*. Les extraits de chanvre indien et de jusquiame entrent également dans la composition de ce calmant très actif et d'une administration facile.

Avec de pareilles ressources, l'art de guérir est maître de la douleur. S'il ne lui est pas toujours possible de l'atteindre dans sa source, il peut du moins à coup sûr en suspendre les manifestations, en faire disparaître les tortures, et c'est là le principal. Pour comprendre l'étendue d'un pareil bienfait, il faut avoir été témoin du supplice qu'endurent les malheureux en proie aux névroses douloureuses, quand on ne leur vient pas en aide. C'est une torture sans trêve et sans espoir, car chaque paroxysme en appelle un nouveau, car la durée de l'épreuve est inconnue, car il n'y a pas même à compter sur la mort pour y mettre fin : ces maladies-là ne tuent pas.

Les névropathes, les martyrs de leur système nerveux, les malheureux qui sont obligés de subir les dures nécessités de la chirurgie, ne sont pas les seuls qui aient bénéficié de ce progrès. Il a étendu son action à tous ceux qui souffrent, et il déploie la même puissance, qu'il s'agisse d'apaiser une douleur du moment, ou de procurer du calme à ceux qui n'ont plus que la mort en perspective. Parmi les blessés qui couvrent les champs de bataille, il en est dont l'état ne laisse aucun espoir. On se trouve également quelquefois en présence de ces cas désespérés, à la suite des accidens dont les chemins de fer et les ateliers sont souvent le théâtre. Autrefois, ces malheureux attendaient la mort dans d'atroces souffrances; aujourd'hui, grâce aux inspirations de chloroforme et aux injections de morphine combinées, ils s'éteignent doucement, dans la plénitude de leurs facultés. Ils n'ont perdu que celle de souffrir.

A l'aide des mêmes moyens, on parvient à prolonger, pendant des années, et à rendre supportable l'existence des malades atteints de ces lésions organiques qui ne pardonnent pas et qui font souffrir mort et misère avant de conduire leurs victimes au tombeau ; mais c'est surtout à la guerre que les anesthésiques rendent d'admirables services. Ils ont transformé la chirurgie des champs de bataille.

A l'époque de nos grandes guerres, les ambulances de première ligne offraient un terrible spectacle. Il fallait la force d'âme et la longue habitude des chirurgiens du premier empire pour conserver, dans un pareil milieu, leur calme, leur sang-froid et leur sûreté de main. Les cris des blessés se tordant sous le couteau, les gémissemens de ceux qui attendaient leur tour, les plaintes des mourans, les supplications des uns, les imprécations des autres se mêlaient au bruit de la fusillade et au grondement lointain du canon. Ceux qui se sentaient blessés à mort, et auxquels on avait fait un pansement de consolation, demandaient qu'on les achevât. Les conscrits appelaient leur mère ou imploraient du secours; les vieux soldats, plus stoïques,

étouffaient leurs cris, en mordant dans un morceau de linge ou en mâchant une balle. Ceux-là, il fallait les supplier de se plaindre et de crier, parce que l'effort qu'ils faisaient pour se contraindre devenait un péril de plus. Les blessés, les mourans, se succédaient sans trêve, à mesure que l'affaire devenait plus sérieuse, et cela durait parfois des journées entières. A Eylau, J.-D. Larrey est resté, pendant trente heures, avec ses aides, dans une ferme convertie en ambulance, opérant et pansant les blessés, les pieds dans la neige et par un froid tellement intense que les instrumens tombaient de leurs mains glacées, n'interrompant son terrible labeur que pour faire le coup de feu avec ses chirurgiens, ses infirmiers et les blessés qui pouvaient encore tenir un fusil, contre les nuées de Cosaques qui venaient tourbillonner autour de son ambulance.

Les choses ont complètement changé depuis lors. Les anesthésiques ont transfigure les ambulances. Il y règne toujours la même activité; on y assiste encore à de cruels spectacles; mais tout se passe dans le calme et le silence. La résignation et l'espoir ont remplacé les cris, les larmes et les imprécations. Les chirurgiens s'acquittent de leurs fonctions, avec une tranquillité que ne troublent ni les clameurs ni les mouvemens des blessés. Ceux-ci, lorsqu'ils ont subi leur épreuve, reposent paisibles et confians; les autres attendent leur tour sans appréhensions, rassurés par ce qui se passe sous leurs yeux, et les désespérés voient venir la mort dans un demi-sommeil lucide.

II.

Tout s'enchaîne dans l'évolution de l'humanité, et chaque chose arrive à son heure. Il était temps que la science découvrît les moyens de supprimer la douleur, car nous ne savons plus souffrir. Les progrès de la civilisation, en nous rendant la vie trop facile, ont tellement affiné la race, ils ont à ce point exalté le système nerveux aux dépens de tout le reste, que nous sommes devenus, avec le temps, des êtres tout de sensation, ressentant à l'excès le plaisir comme la douleur, celle-ci surtout.

Nos joies sont plus vives peut-être, elles sont assurément plus délicates que celles de nos ancêtres; mais je ne crois pas qu'il y ait compensation. Le champ de la douleur est bien autrement étendu que celui du plaisir, et la puissance de souffrir est sans limites. Il est des gens, et le nombre s'en accroît tous les jours, pour qui presque toutes les impressions sont pénibles, chez lesquels l'exercice des fonctions les plus simples devient douloureux. Ce n'est pas, comme les personnes bien équilibrées

sont disposées à le croire, une affaire de pure imagination ; il s'agit de souffrances bien réelles; mais on les exaspère en les écoutant. Ceux qui s'y abandonnent sans résistance perdent très vite le pouvoir de réagir contre elles. Cela devient une obsession véritable. On ne trouve plus de mots assez énergiques pour exprimer ce qu'on ressent. Notre langue, malgré sa richesse, n'a plus assez de superlatifs pour répondre à ces exagérations. Les médecins, confidens habituels de ces lamentations, ne peuvent plus faire la part de l'imagination et celle de la réalité. Déroutés par ces hyperboles, ils se demandent si les gens auxquels ils ont affaire sont doués d'une organisation différente de la leur, pour tant souffrir de si peu de chose.

Longtemps ces exagérations ont été le partage exclusif des femmes. Les hommes tenaient autrefois à honneur de braver la souffrance comme le danger. Sans être aussi stoïques que les Spartiates, sans viser à l'orgueilleux mépris du sauvage attaché au poteau du supplice, qui sourit à la torture et entonne son chant de mort, pour braver une dernière fois son ennemi, nos pères auraient rougi de se montrer faibles devant les petites épreuves de la vie. Les hommes d'aujourd'hui n'ont pas cet amour-propre. Lorsqu'il s'agit de souffrir, ils confessent leur pusillanimité avec un aimable abandon. Ils s'en font même une sorte de mérite. Ils sont si nerveux, leur constitution est si délicate, qu'il leur est impossible d'endurer la moindre douleur. Il en est même qui sont organisés d'une façon tellement supérieure, qu'ils ne peuvent pas être témoins des souffrances des autres et qu'ils s'empressent de les fuir. Ces êtres, trop perfectionnés au moral comme au physique, tiennent en médiocre estime les natures grossières qui souffrent sans se plaindre, se résignent quand il faut, et qui n'hésitent pas à prendre leur part des chagrins des autres, quand ils peuvent, à ce prix, leur apporter un soulagement ou une consolation.

Cet excès de sensibilité qui paralyse les meilleures intentions, cette faiblesse de caractère qu'il faut plaindre, lorsqu'elle n'est pas la manifestation inconsciente de l'égoïsme, toutes ces défaillances sont surtout le résultat d'une éducation mal dirigée.

Il s'est produit assurément, comme je le disais tout à l'heure, un changement physique et moral dans l'organisation des peuples que de longs siècles de bien-être ont quelque peu amollis. Il est certain que nous ne sommes pas de la même trempe que nos ancêtres. Les plus solides d'entre nous se sentent passer un frisson dans le dos, lorsqu'ils visitent les musées rétrospectifs dans lesquels les instrumens de torture du moyen âge étalent leur hideux appareil. Si la question juridique n'était pas abolie depuis bientôt un siècle, il

faudrait y renoncer, parce qu'elle serait inapplicable. La vue seule des instrumens ferait tomber les gens en syncope, et le premier contact provoquerait de tels accidens nerveux, que les juges seraient obligés de tout suspendre, dans l'impossibilité d'obtenir aucune réponse de l'accusé, ou parce que, dans sa terreur, il aurait tout avoué par avance.

Les mêmes réflexions se présentent à l'esprit quand on visite les cachots de la même époque. On se demande comment des êtres humains ont pu vivre, pendant de longues années, dans de semblables conditions. Les hommes de notre temps n'y dureraient pas trois mois. Il y a par conséquent, dans notre défaut de résistance, quelque chose qui tient aux modifications subies par la race et transmises de génération en génération; mais les habitudes, les mœurs, l'affaiblissement des caractères et surtout la manière dont les enfans sont élevés, y entrent pour une bien plus forte part.

Ce n'est pas seulement dans l'ordre physique que cet affaissement se fait sentir. Tout se tient dans l'organisation humaine, et la débilité du corps entraîne la faiblesse de l'esprit. Lorsqu'on s'est déshabitué de souffrir, lorsqu'on éloigne avec terreur toute impression pénible, on devient inhabile à supporter les contrariétés et les inquiétudes. On les éprouve au centuple; elles prennent dans la pensée des proportions effrayantes et transforment en torture morale les plus vulgaires préoccupations, les chagrins les plus usuels.

Les médecins sont plus frappés que les autres de cette impuissance à supporter les contrariétés et les soucis, parce qu'ils en sont chaque jour les témoins. Dans les familles où règne le nervosisme, lorsqu'un enfant tombe malade, c'est une exagération d'inquiétude, une explosion d'angoisse qui dépasse toute mesure. Le petit malade, gâté à l'excès, pousse des cris quand on l'approche et ne veut se prêter à aucun examen. Il faut lui faire violence pour s'assurer de la nature de son mal. S'il est nécessaire d'y porter remède par une intervention immédiate, on est obligé d'engager avec lui une lutte dans laquelle on n'a pas toujours le dessus, et qui, dans tous les cas, a pour effet inévitable d'aggraver la situation.

Lorsque l'enfant est rétabli, tout le monde est épuisé dans la famille, et tout cela souvent pour une simple indisposition. Quand le cas est grave, c'est autre chose, et si l'enfant succombe, c'est cent fois pis. La famille est désemparée. Les parens fous de désespoir désertent la maison et vont promener leur chagrin de ville en ville; parfois la mère ne s'en relève jamais.

C'est là sans doute une douleur légitime et respectable entre toutes. La perte d'un enfant est le plus grand chagrin qu'on puisse

éprouver sur la terre ; c'est celui qui déchire les fibres les plus profondes et les plus sensibles de notre cœur ; mais enfin toute chose a sa mesure, et ce n'est pas faire acte de raison que d'ensevelir le bonheur de toute une famille dans la tombe d'un petit enfant. Nos aïeules aimaient aussi les leurs ; elles en perdaient davantage, car la variole à elle seule leur en enlevait un sur trois ; leur cœur de mère saignait comme celui des femmes de nos jours ; mais elles prenaient sur elles et dévoraient leurs larmes en silence, pour ne pas attrister ceux qui les entouraient, pour ne pas affaiblir le moral du chef de la famille, qui avait besoin de toute sa liberté d'esprit, pour continuer à la faire vivre.

Toute souffrance combattue s'affaiblit par la lutte, et la résignation apporte avec elle sa récompense ; mais ce langage ne se comprend pas aujourd'hui. Une conduite aussi raisonnable serait taxée d'insensibilité par les névropathes, pour lesquels le comble de l'héroïsme consiste à se laisser mourir de chagrin, en faisant partager son sort aux autres. Il est temps de protester contre cette tendresse malentendue. Il est tout aussi coupable de s'abandonner ainsi, que de chercher dans la mort un refuge contre les maux de la vie. Les deux suicides se valent, et, puisque j'ai prononcé ce mot, je ne puis pas me dispenser de signaler, comme un argument de plus en faveur de la thèse que je soutiens, l'augmentation rapide et croissante des morts volontaires. D'après les recherches récentes de M. Jacques Bertillon, le nombre en a plus que triplé, en France, depuis un demi-siècle. De 1826 à 1830, sur un million d'habitans, on comptait en moyenne 54 suicides par année ; de 1878 à 1882, le chiffre s'en est élevé à 180, et, l'année dernière, le suicide a fait, à Paris, plus de victimes que la fièvre typhoïde. Le même accroissement se constate dans le reste de l'Europe, sauf en Norvège. Je dirai bientôt la cause de cette exception.

Le suicide suit la même progression que la folie, dont il est le satellite et souvent la conséquence. Ces deux manifestations de l'égarement intellectuel sont soumises aux mêmes influences. C'est toujours l'exagération de la vie cérébrale, l'abus des sensations et celui de l'alcool qui troublent la raison. Les statistiques, avec la précision impartiale de leurs chiffres, projettent sur ces questions une éclatante lumière.

Les peuples riches, élevés en civilisation, sont ceux qui paient le plus fort tribut à la mort volontaire. L'écart d'un peuple à l'autre est énorme. Tandis que, pour un million d'habitans, la Saxe compte chaque année 392 suicides, le Danemark 251, la Suisse 239, l'Espagne n'en enregistre que 30 et l'Irlande 17 seulement.

Le nombre des morts volontaires suit la même marche que la

consommation de l'alcool. Les races du Nord, qui font abus de ce dangereux liquide, comptent deux ou trois fois plus de suicides que celles du Midi. Il n'y a qu'un seul pays où cette consommation décroisse, c'est la Norvège, et c'est aussi le seul où le nombre des gens qui attentent à leur vie aille en diminuant.

Alcoolisme, folie, suicide, sont trois fléaux qui marchent de front dans les sociétés modernes. Ce dernier cependant progresse un peu plus vite, parce qu'il reconnaît une cause de plus, c'est l'affaiblissement des croyances. Lorsqu'on ne croit plus à rien, il est logique de quitter la vie, comme on sort d'une salle de spectacle, quand la pièce a cessé de plaire ou quand on s'y trouve mal assis. Les chiffres confirment encore, à cet égard, les prévisions du raisonnement. A population égale, il y a moitié plus de suicides dans les villes que dans les campagnes, où les principes religieux ont été moins fortement ébranlés. Ce n'est que dans les grands centres de population que les femmes et les enfans attentent à leur vie.

Un dernier fait ne s'explique pas aussi facilement : c'est que les pays protestans, pris en bloc, ont, toute proportion gardée, deux fois plus de suicides que les pays catholiques. Le fait est d'une évidence saisissante dans le royaume-uni. L'Angleterre est le pays le plus riche de l'Europe. C'est celui dont la population s'accroît le plus rapidement. Les mœurs sont relativement austères, le puritanisme ardent, et pourtant on y compte presque autant de suicides qu'en France et dix fois plus qu'en Irlande, ce pauvre et malheureux pays qui meurt de faim, émigre en masse et va se dépeuplant. Pour les peuples, comme pour les individus, ce n'est pas toujours la souffrance qui conduit au dégoût de la vie. Ce ne sont pas les heureux de la terre qui craignent le plus de la quitter, ce sont les déshérités de l'existence, ceux auxquels elle a fait banqueroute et qui s'obstinent à poursuivre, avec l'espoir de le voir sortir enfin, le numéro qu'ils ont pris en naissant, à la loterie du bonheur.

Il est bien difficile de remonter un pareil courant de sentimens et d'idées; mais on peut réagir contre les exagérations de sensibilité, contre la pusillanimité croissante, qui affaiblissent les ressorts de la famille et portent atteinte à sa vitalité, contre la faiblesse de caractère qui ne permet de tenir tête ni aux événemens ni aux hommes, qui se traduit par des défaillances continuelles dans la vie publique, comme dans la vie privée, et qui finira par énerver la nation elle-même, si on n'y prend garde.

Pour combattre cette débilité sociale, il faut l'attaquer dans sa source, en s'adressant aux enfans. On peut transformer les générations de l'avenir, en leur donnant une éducation plus vi-

rile, en leur apprenant à supporter la douleur, à braver le danger, à s'endurcir aux privations comme à la fatigue et à ne pas attacher au bien-être plus d'importance qu'il n'en mérite. Les hygiénistes réclament depuis longtemps cette réforme de l'éducation. J'en ai moi-même fait ressortir la nécessité (1). Cette fois nous n'avons pas prêché dans le désert. La croisade que nous avons entreprise a porté ses fruits. Des sociétés se sont formées pour la propagation des exercices physiques dans les écoles et les lycées. Elles ont fondé des journaux (2) et font une propagande active. Cette question d'hygiène pédagogique fera l'objet d'un des congrès qui se réuniront cette année, à l'occasion de l'exposition universelle; enfin, par un arrêté en date du 8 juillet dernier, le ministre de l'instruction publique a institué une commission pour l'étude des améliorations à introduire dans le régime des lycées et des collèges, et les exercices physiques sont à l'étude dans une de ses sections. Tout fait espérer que les jeunes gens élevés d'après ces nouveaux principes seront plus vigoureux et plus énergiques que leurs devanciers.

III.

La suppression de la douleur a été pour quelque chose dans l'exagération de sensibilité qu'on observe surtout dans les classes élevées de la société; mais ce n'est pas le seul préjudice qu'elle leur ait causé. Elle y a introduit deux vices complètement nouveaux : l'ivresse de l'éther et l'abus de la morphine.

L'insensibilité profonde qu'amènent les inspirations d'éther à haute dose est précédée de l'ivresse la plus délicieuse qu'il soit possible d'imaginer. C'est un enchantement dont on ne peut se faire une idée que lorsqu'on en a savouré le charme, un bien-être ineffable, un bonheur de vivre dont rien n'approche dans la vie réelle. Des visions charmantes, et qu'il est possible de prolonger, vous conduisent doucement à un sommeil léger qui se dissipe au bout de quelques instans, sans trouble, sans malaise, et qui ne laisse après lui que le souvenir du bonheur ressenti et le désir de l'éprouver encore.

Cette ivresse était connue longtemps avant la découverte de l'anesthésie. Humphry-Davy avait, dès le siècle dernier, signalé

(1) Voir *l'Éducation hygiénique et le Surmenage intellectuel* dans la *Revue* du 15 mai 1887.

(2) L'*Éducation physique*, bulletin de la ligue nationale de l'éducation physique. — L'*Éducation athlétique*, journal des élèves de l'école Monge.

les sensations agréables que procure l'inspiration du protoxyde d'azote, qu'il avait désigné, pour ce motif, sous le nom de *gaz hilarant*. Ses expériences, répétées en Angleterre et sur le continent, y mirent à la mode les inhalations gazeuses; mais on ne tarda pas à remplacer le protoxyde d'azote par les vapeurs de l'éther, qui se recommandait par sa limpidité, l'odeur suave qu'il exhale et sa volatilisation facile. L'habitude de le respirer à titre d'amusement se répandit dans les laboratoires de chimie et de physique, en Angleterre et aux États-Unis. Jackson y retrouva cette tradition en 1846; et c'est là ce qui le mit sur la voie de la belle découverte que nous lui devons.

Les médecins, en vérifiant sur eux-mêmes les faits avancés par leurs confrères de Boston, constatèrent, en même temps que l'insensibilité anesthésique, le charme incomparable de l'ivresse qui précède l'anéantissement de la conscience. Il en est bien peu, parmi ceux qui exerçaient à cette époque, qui n'aient cédé quelquefois à la tentation de la savourer de nouveau, soit pour échapper un instant aux soucis et aux ennuis professionnels, soit pour oublier quelque chagrin cuisant, ou pour se débarrasser momentanément d'une douleur trop vive. Quelques-uns d'entre eux en ont conservé l'habitude. Du corps médical, elle a passé à ceux qui l'assistent. Le goût de l'éther a fait des prosélytes dans les rangs des sages-femmes, des infirmières, des garde-malades. Puis est venu le tour des névropathes auxquels les médecins en ont révélé le secret en y recourant pour combattre chez eux des attaques d'asthme, de dyspnée cardiaque, d'hystérie, etc.

Aujourd'hui le nombre des éthéromanes est assez considérable; on les reconnaît à l'odeur qu'ils exhalent, car il n'en est pas de plus persistante, ni de plus caractéristique. On pourrait suivre à la trace celui qui vient de respirer de l'éther.

Les gens qui en font abus et qui se maintiennent sous son influence d'une manière persistante ont une physionomie spéciale. Ce n'est pas l'air abruti, l'œil atone des alcooliques, c'est une sorte d'excitation bizarre, une mobilité extrême dans les idées, comme si la pensée était ailleurs. Ils perdent peu à peu l'aptitude aux travaux de l'esprit; leurs facultés diminuent, en même temps que surviennent les troubles nerveux et que l'appétit disparaît. Il en est chez lesquels la passion de l'éther finit par dépasser toute mesure et qui arrivent à en consommer des quantités invraisemblables, lorsqu'ils peuvent se les procurer. Tel était le cas de ce jeune Anglais dont le docteur Ewald a rapporté l'observation et qui s'en allait par les rues, un mouchoir imbibé d'éther sur la bouche, errant de pharmacie en pharmacie, pour tâcher d'obtenir de nouvelles doses de son liquide favori. Repoussé des officines, chassé

de son logis par le propriétaire, à cause de l'odeur dont il emplissait la maison, le malheureux vint, en désespoir de cause, s'échouer à l'hôpital, dans un état voisin de la folie.

Les médecins n'éprouvent pas de pareilles résistances et peuvent, grâce au privilège professionnel, se livrer d'une manière désordonnée à leur funeste passion. J'en ai connu qui ne sortaient plus, et dont l'existence se passait dans un demi-sommeil dont on avait peine à les tirer. Lorsqu'on parvenait à pénétrer jusqu'à eux, en enfreignant la consigne, on les trouvait étendus sur leur lit, pâles, amaigris, les yeux éteints et tenant entre leurs mains un flacon d'éther dont les vapeurs remplissaient la chambre.

Les cas de ce genre sont très rares; et, au demeurant, l'ivresse de l'éther est bien moins dangereuse que celle de l'alcool, non-seulement chez ceux qui se bornent à le respirer, mais encore chez ceux qui le boivent. Les paysans irlandais qui s'enivrent avec un mélange des deux liquides tombent moins bas et moins vite que ceux qui ne font usage que du second. Il est vrai qu'ils en consomment une beaucoup moins grande quantité. La boisson dont ils usent est un mélange commercial, dans lequel entrent les éthers éthylique et méthylique, mêlés à de l'alcool et à des composés empyreumatiques. Le litre de cette liqueur coûte 3 francs, et il suffit de 15 grammes pour déterminer une légère ivresse. Ainsi, dans ce pauvre et malheureux pays, il en coûte un peu moins de 5 centimes pour se procurer un moment d'oubli.

L'habitude de l'éther s'est développée, en Irlande, à la suite des prédications des prêtres catholiques. Dans leur zèle, ils ont tonné contre le whisky avec une telle force, qu'ils ont réussi à le faire abandonner par leurs coreligionnaires; mais ceux-ci l'ont remplacé par la liqueur mixte dont je viens d'indiquer la composition. La substitution s'est opérée peu à peu, à partir de 1866, et maintenant on reconnaît la religion des gens à l'odeur qu'ils exhalent. Les protestans sentent l'alcool, et les catholiques l'éther. Les paysans irlandais ne sont pas seuls à faire usage de ce dernier liquide, sous forme de boisson. Le goût s'en est répandu dans tout le royaume-uni, et il a fait des prosélytes, même dans les rangs de l'aristocratie anglaise. A la suite des courses d'Epsom, on trouve toujours, sur l'hippodrome, quelques petits flacons d'éther parmi les innombrables bouteilles vides de champagne et de porto qui jonchent le sol.

L'abus de la morphine est bien plus répandu et bien autrement pernicieux que celui de l'éther; mais le corps médical n'en a pas conservé le monopole. Les morphinomanes se rencontrent aujourd'hui dans toutes les professions appartenant aux classes aisées, et le nombre s'en accroît tous les jours, sans qu'on s'en aperçoive, parce qu'ils ne sont pas trahis par leur odeur, comme ceux qui font

usage de l'éther. D'un autre côté, la pente est plus glissante. Lorsqu'on s'éthérise, c'est plutôt pour se procurer une sensation agréable que pour calmer une douleur; c'est une ivresse comme celle de l'alcool à laquelle on s'adonne, tandis que l'abus de la morphine a presque toujours pour point de départ une maladie douloureuse, dans le cours de laquelle le médecin a cru devoir pratiquer des injections hypodermiques. Dans ce cas, le soulagement est si prompt et si complet, que le patient ne trouve pas de termes pour exprimer son contentement et sa reconnaissance; mais, au bout de quelques heures, la souffrance revient à la charge, le malade réclame une nouvelle application du remède qui l'a si merveilleusement soulagé, et le médecin n'a pas le courage de refuser.

Bientôt il devient indispensable de rapprocher les piqûres et d'augmenter les doses, car il n'est pas de remède pour lequel l'accoutumance s'établisse aussi vite. On arrive très rapidement ainsi à faire absorber aux malades des quantités de morphine qu'on regrette d'administrer.

Cependant, il n'y a pas de danger tant que le médecin reste maître de la situation, en pratiquant lui-même les injections hypodermiques. L'abus commence, lorsqu'il a la faiblesse de céder aux instances de son malade et de lui confier l'instrument. La morphinomanie s'établit alors d'une manière à peu près infaillible. On en arrive à se faire des piqûres en l'absence de toute douleur. Chaque jour on se voit obligé d'abréger les intervalles et d'augmenter les doses. Il y a des gens qui, après avoir commencé par quelques milligrammes, en arrivent à consommer 2 et 3 grammes de morphine par jour.

Il paraît surprenant, au premier abord, qu'une habitude dispendieuse, et qui nécessite une petite opération, ait pu se répandre aussi facilement dans un monde aussi pusillanime; mais cela s'explique par la promptitude avec laquelle la sensibilité s'émousse chez les personnes adonnées à la morphine, et par ce fait, connu de tous ceux qui en ont usé, que les injections sont d'autant moins douloureuses que la solution est plus concentrée. Les morphinomanes n'en font aucun cas. « Ils éprouvent, dit le professeur Ball, une âpre volupté à se faire des piqûres. Pour certains sujets, il existe un véritable attrait à pratiquer cette opération sur eux-mêmes, et plusieurs de ces malades m'ont affirmé que, s'il fallait absolument diminuer la dose, ils aimeraient infiniment mieux l'absorber en plusieurs fois qu'en une seule (1). »

La douleur arrête si peu les morphinomanes, qu'on en voit se

(1) B. Ball, *la Morphinomanie*. Paris, 1885.

piquer avec des aiguilles dont la pointe est complètement émoussée. Une femme, dont le docteur Mottet a rapporté l'observation, vint à briser son aiguille, pendant qu'elle se trouvait à la campagne. Elle n'en avait pas d'autre. Elle prit des ciseaux à broder, se fit une ouverture à la peau, y introduisit le tronçon de son aiguille et continua à s'injecter ainsi jusqu'à ce qu'on lui en eût envoyé une autre de Paris. La dépense n'arrête pas davantage. Elle est insignifiante au début, quand on en est encore aux centigrammes, et, lorsqu'on arrive aux grammes, il n'est plus temps d'y renoncer. On voit alors des femmes vendre leurs meubles, mettre leurs bijoux, leurs vêtemens au mont-de-piété, pour se procurer de la morphine. On en voit commettre des vols, comme celle dont j'ai parlé plus haut. Après avoir épuisé toutes ses ressources, poursuivie par le pharmacien qui avait commis la faute de lui donner de la morphine à discrétion, et auquel elle devait 1,600 francs, la malheureuse, affolée, ne sachant plus que faire, s'en alla voler des marchandises aux magasins de la *Ville Saint-Denis,* pour les revendre et acheter de la morphine. Arrêtée, traduite en justice et sous le coup d'une accusation infamante, elle n'avait qu'un souvenir, celui de l'épouvantable nuit qu'elle avait passée au poste, le jour de son arrestation, parce qu'elle y avait été privée de morphine; elle n'avait qu'une crainte, celle de ne pouvoir s'en procurer lorsqu'elle serait en prison.

Ce sont surtout les femmes qui se livrent à la morphinomanie. En général, elles ne dissimulent pas leur habitude. Il en est même qui s'en parent comme d'un vice élégant, comme d'une excentricité à la mode. Ce sont elles qui se font monter en bijoux de petites seringues et des flacons minuscules, pour contenir leur poison bien-aimé. Ce sont elles qui sont ingénieuses à varier les procédés pour se soustraire aux regards et se faire leur injection à toute heure et partout, sans attirer l'attention. Ce sont elles enfin qui, ne sachant pas s'arrêter, vont s'échouer dans un lit d'hôpital quand elles sont à bout de ressources. Les hommes ont plus d'empire sur eux-mêmes, et surtout savent mieux dissimuler leur vice. Les médecins, qui forment le fond de la clientèle masculine de la morphine, mettent surtout un soin extrême à se cacher, et c'est pour cela qu'on n'en connaît pas le nombre. Cependant les statistiques indiquent une proportion bien élevée pour les membres du corps médical et pour leurs auxiliaires : elle dépasse la moitié du nombre total.

Il faut tenir compte aussi des prédispositions individuelles. Les natures inquiètes, avides d'impressions nouvelles, de jouissances inconnues, les déséquilibrés, les héréditaires, sont voués à la morphinomanie, et si les circonstances s'y prêtent, ils ne résistent pas

longtemps. Du reste, il ne faut pas plus de trois mois d'un usage journalier de ce poison, pour que l'habitude en soit prise et le vice établi.

La santé n'est pas troublée au début par ces injections quotidiennes. Souvent même elles font disparaître la maladie nerveuse à laquelle on les avait opposées; mais bientôt l'affaiblissement de l'intelligence, la bizarrerie du caractère, la perversion des sentimens affectifs, dénotent le trouble profond de l'économie; les désordres de la santé générale ne tardent pas à survenir et la déchéance physique marche de pair avec la déchéance morale. Les morphinomanes n'atteignent jamais un âge avancé. Quelques-uns meurent subitement, les autres succombent dans le cours d'une maladie aggravée par l'abus du poison ou s'éteignent dans le marasme.

Cette passion est encore plus difficile à guérir que celle de l'alcool, parce que le penchant est plus irrésistible et le besoin plus impérieux. Lorsqu'il n'est pas satisfait, il en résulte un état d'irritation, de malaise indescriptible; il peut même survenir des accidens sérieux quand l'abstention est brusque et complète.

La morphinomanie est un vice avec lequel il faut compter; il est encore à ses débuts, mais il fait de rapides progrès. L'opium a tout autant de séductions que les boissons alcooliques. Il tient sous sa domination 200 millions d'Asiatiques et il envahit peu à peu le reste du monde, sous une forme plus perfide. Il s'est déjà répandu dans l'Europe entière et il gagne du terrain de l'autre côté de l'Atlantique. En Angleterre, la morphine commence à détrôner le laudanum. En Allemagne, au dire du docteur Landowski, elle compte plus de prosélytes qu'en France. Cette dangereuse habitude n'est plus l'attribut exclusif de la bonne compagnie; elle a franchi le seuil de l'antichambre et de l'atelier; on voit maintenant entrer dans les hôpitaux des domestiques et des ouvrières qui s'y adonnent depuis longtemps. Il faut couper le mal dans sa racine, et rien n'est plus facile. Il n'est pas besoin pour cela de lois nouvelles. Il suffit d'appliquer celle du 21 germinal an XI, qui fait défense aux pharmaciens de *délivrer ou de débiter des préparations médicinales, ou drogues composées quelconques, sans l'ordonnance d'un médecin.*

La même mesure suffirait pour empêcher l'abus de l'éther; ces deux vices demeureraient alors l'apanage exclusif des médecins, auxquels il est impossible de l'interdire; mais ceux-là savent à quoi s'en tenir, et ce n'est pour eux qu'un danger professionnel de plus.

Tout compte fait, si les moyens de calmer la douleur que la science contemporaine a trouvés présentent quelques inconvéniens, ils ont de tels avantages, ils rendent de tels services à tous ceux qui souffrent, que la comparaison n'est pas possible. Je n'ai cependant fait qu'envisager un des côtés de la question. Il me reste

à montrer l'influence que ces découvertes ont exercée sur le plus grand progrès que l'art de guérir ait réalisé de nos jours.

IV.

Lorsque la découverte des anesthésiques eut accompli, en chirurgie, la révolution dont j'ai parlé, les opérateurs purent juger de l'importance de la conquête qu'ils venaient de faire par la facilité avec laquelle on acceptait leur secours. Au lieu de la terreur qu'avait jusqu'alors inspirée leur approche, au lieu des résistances qu'il leur avait toujours fallu combattre et dont l'imminence de la mort ou l'aiguillon d'atroces douleurs leur permettait de triompher, souvent trop tard, ils se trouvèrent en présence de gens résignés qui s'endormaient avec confiance et se réveillaient surpris, ne pouvant pas croire que le moment terrible se fût passé pendant la durée d'un sommeil si doux.

C'est qu'en effet, surtout à notre époque, la souffrance fait encore plus peur que la mort. La sagesse des nations prétend le contraire. Mieux vaut souffrir que mourir, c'est la devise des hommes, a dit La Fontaine; mais cet adage n'est vrai que lorsque la mort se dresse brusquement devant nous, comme devant le bûcheron de la fable. L'instinct presque physique de la conservation se réveille alors, et nous la prions de nous aider à recharger notre fardeau; mais tant qu'elle se tient à distance, elle ne nous cause pas autant d'épouvante que la douleur.

Quoi qu'il en soit, la résignation facile des malades et la possibilité d'agir sur eux, pendant le calme et l'immobilité du sommeil anesthésique, avaient imprimé une impulsion considérable à l'art chirurgical. N'ayant plus à compter avec la douleur ni avec le temps, il put intervenir dans des cas considérés comme incurables et sauver des existences qu'on avait crues jusqu'alors irrévocablement condamnées; mais cet essor fut bientôt entravé par le nombre croissant des insuccès et des revers. Les désastres de la pratique hospitalière surtout frappèrent tous les regards et causèrent un véritable effroi. Il en avait été ainsi de tout temps; mais on en prenait plus facilement son parti lorsque la statistique n'était pas encore venue révéler le véritable état des choses et le chiffre effrayant des décès.

La guerre d'Orient acheva de porter la lumière sur ce sujet. Elle démontra, d'une manière définitive, la puissance et l'innocuité du chloroforme, même aux armées. Sur 30,000 blessés qui y furent soumis, pas un ne dut la mort à son emploi; mais les suites des opérations furent encore plus désastreuses qu'en temps de paix. La mortalité, dans les hôpitaux de Constantinople, comme en Crimée, dépassa toute mesure.

Entravé par cet obstacle, l'art de guérir se trouvait en présence d'un nouveau problème plus difficile à resoudre que le premier; mais, encouragé par le triomphe qu'il venait de remporter sur la douleur, il se mit à chercher, avec une ardeur nouvelle, le moyen de vaincre à son tour le danger. Cette poursuite a duré plus de vingt ans; mais elle a été couronnée par le succès le plus éclatant. Ce fait laissera dans l'histoire de notre siècle une trace assez profonde pour que je n'hésite pas à l'exposer sommairement ici.

A l'époque à laquelle nous nous reportons, les causes de la mortalité excessive que subissent les blessés dans les hôpitaux n'étaient déjà plus un mystère. On n'ignorait pas que les accidens qui les enlèvent sont analogues aux fièvres graves et, comme elles, le résultat d'un empoisonnement. On savait que l'agent toxique est transmis d'un sujet à l'autre par l'air qui les entoure, par les personnes qui les approchent et les objets avec lesquels ils sont en contact, et qu'il pénètre dans l'organisme par la surface des plaies. On s'expliquait dès lors que les chances de contamination fussent d'autant plus grandes que les blessés étaient plus nombreux, les salles plus encombrées, la propreté plus défectueuse; mais on ignorait complètement la nature de l'agent deletère et les moyens de le combattre.

C'était quelque chose toutefois que d'avoir posé, dans des termes précis, le problème de l'intoxication nosocomiale, parce qu'on savait dans quelle direction il fallait marcher pour en trouver la solution. Trois voies différentes se présentaient à l'esprit: on pouvait empêcher le poison de naître, le detruire une fois forme, ou s'opposer à sa pénétration dans l'organisme. Chacune de ces routes fut suivie par les expérimentateurs. Les chirurgiens, habitués à tout demander à la médecine opératoire, s'évertuèrent à inventer des méthodes nouvelles pour oblitérer les vaisseaux, en divisant les tissus et pour fermer ainsi la porte à l'agent infectieux. Ces procédés, quelque peu barbares, auraient été absolument inapplicables, si l'anesthésie n'avait pas été découverte auparavant; quelques-uns d'entre eux ont survécu pour remplir des indications spéciales. Les chimistes, de leur côté, cherchaient des substances susceptibles de neutraliser le poison. Ils imaginaient des pansemens préservateurs, et nous verrons bientôt que cette direction était la bonne et que c'est elle qui a conduit au succès. Les hygiénistes réclamaient l'assainissement du milieu nosocomial et, pendant de longues années, ils ont dirigé, contre les vieux hôpitaux, encombrés, sombres, humides et mal tenus, une croisade habilement conduite et qui a porté ses fruits. C'est à partir de cette époque que les règles qui doivent présider à la construction de ces établissemens ont été définitivement posées. Ceux qui se sont élevés depuis laissent peu

de chose à désirer. L'Hôtel-Dieu a été la dernière infraction aux lois de l'hygiène nosocomiale; cette faute, commise malgré l'opposition du corps médical tout entier, a coûté 25 millions.

Une réforme comme celle-là ne peut porter que des fruits tardifs. Nous avons en France 1,587 hôpitaux ou hospices, et il s'écoulera bien des années avant qu'on ait pu les transformer ou les remplacer tous; mais cette enquête en a fait assainir un grand nombre et a modifié la tenue de la plupart d'entre eux, en y faisant entrer de vive force des habitudes de propreté dont on ne soupçonnait pas jusque-là l'importance.

En dépit de tous ces efforts, la mortalité des blessés restait toujours à peu près la même, et la guerre de 1870 vint démontrer le peu d'importance des progrès qui s'étaient accomplis. Les désastres qui fondirent sur la nation, les revers subis coup sur coup par nos armées, les maladies qui s'abattirent sur leurs débris, détournèrent l'attention de ce qui se passait dans les ambulances et dans les hôpitaux; mais lorsque Paris fut enfermé dans son cercle de fer, lorsque les blessés y affluèrent à la suite des combats livrés sous ses murailles, on vit survenir alors les mêmes accidens qu'en Crimée, et ils s'aggravèrent encore par l'encombrement qui se produisit au sein de cette agglomération de plus de 2 millions d'âmes.

Les hôpitaux ne tardèrent pas à se remplir. On en éleva de temporaires; on construisit des baraques, on dressa des tentes; on convertit en ambulances les édifices disponibles, les maisons vides, les hôtels abandonnés. Ces ressources furent rapidement épuisées, et comme le flot des malades montait toujours, l'entassement ne connut plus de bornes. Toutes les complications des blessures s'y répandirent à la fois, et la mortalité devint effrayante dans ces locaux infectés. Les plus élégans, les plus riches étaient aussi meurtriers que les autres. Lorsqu'on entrait dans la cour du Grand-Hôtel, converti en ambulance depuis le commencement du siège, on se sentait envahi par cette odeur fade, nauséeuse, qu'on ne respire d'habitude que dans les vieux hôpitaux. Les blessures les plus légères étaient presque fatalement suivies de mort, et ceux qui franchissaient le seuil de ces demeures empestées devaient laisser leur dernière espérance sur le seuil. Il en était de même partout. Les médecins, réduits à l'inaction, à l'impuissance, assistaient désespérés à ces désastres qui venaient s'ajouter à tous les autres et mettre le comble aux souffrances que la grande ville endurait avec une résignation et un courage qui ont fait l'admiration du monde entier.

C'est à la fin de cette terrible épreuve que se produisit, en France, la première tentative qui ait été couronnée de succès. Ce fut aussi

la première et la plus heureuse des applications qui ont été faites, à l'art de guérir et à l'hygiène, des belles découvertes qui ont transformé la science contemporaine.

V.

Le moment propice était arrivé ; M. Pasteur venait de découvrir, dans le domaine de l'histoire naturelle, un nouveau monde dont il nous révélait successivement l'organisation et les lois. Dans le cours de ses recherches sur les fermentations et de sa longue lutte contre les derniers défenseurs de la génération spontanée, il avait prouvé que l'atmosphère est peuplée comme la mer, qu'elle renferme des myriades de germes organisés et vivans que leur ténuité dérobe à nos regards, mais que le microscope décèle et qui se dévoilent par leurs effets. Il avait prouvé que toutes les fermentations sont le résultat de l'action de ces petits organismes, et que partout où la vie se manifeste, sans facteur apparent, elle provient du développement et de la multiplication de ces germes.

Les infiniment petits, personne ne le conteste plus aujourd'hui, sont les agens de toutes les transformations et de la destruction qui se produit dans le monde entier, pour compenser la création incessante qui s'y opère. Ils font disparaître, plus rapidement que les grands vertébrés nécrophages, tous les corps qui ont cessé de vivre. Ils protègent les vivans contre les morts, en restituant au monde inorganique les élémens de ceux-ci, afin de leur permettre d'entrer dans de nouvelles combinaisons et de participer à une vie nouvelle. C'est là le côté bienfaisant de leur intervention ; mais ils ne se bornent pas à décomposer la matière morte, ils agissent aussi sur les êtres vivans. Leurs innombrables essaims, répandus dans l'atmosphère, mêlés aux poussières qu'elle entraîne dans ses mouvemens, tombent sur le sol et dans les eaux, qu'ils ensemencent. Ils pénètrent dans le corps de l'homme et des animaux, se développent, se multiplient au sein des liquides organiques qu'ils altèrent, et deviennent ainsi la cause des maladies les plus redoutables qui affligent l'espèce humaine et les animaux.

A l'époque néfaste dont j'évoquais tout à l'heure le douloureux souvenir, M. Pasteur n'avait pas encore démontré, pour l'espèce humaine, l'exactitude de ces grandes lois biologiques ; mais il en avait fourni les preuves pour quelques-unes des maladies contagieuses propres aux espèces animales. La bacteridie du charbon, le vibrion septique, les corpuscules de la maladie des vers à soie étaient découverts, et leur spécificité démontrée ; ces exemples suffisaient pour affirmer la loi posée et pour en permettre la généralisation. M. Pasteur était en droit de déclarer que toute maladie

transmissible est le résultat d'un microbe. Les découvertes qui se sont réalisées depuis ont prouvé l'exactitude de cette assertion. Mais la chirurgie n'avait pas attendu cette démonstration pour en faire son profit, et, sur ce terrain, la pratique a devancé la science de dix années.

M. Pasteur, dans ses études sur les micro-organismes répandus dans l'atmosphère, avait reconnu que ces corps, si ténus qu'il peut en tenir plusieurs millions dans une goutte d'eau, ont cependant des dimensions suffisantes pour qu'on puisse les arrêter au passage avec une couche d'ouate, et qu'ils sont assez lourds pour tomber, par leur poids, au fond des couches d'air, lorsqu'elles sont en repos, comme les poussières tombent au fond des liquides. M. Alphonse Guérin eut l'idée d'utiliser la première de ces propriétés pour préserver ses amputés de l'invasion des microbes flottant dans l'air des salles. Il réalisa sa pensée en enveloppant, aussitôt après l'opération, le membre qui venait de la subir, dans un épais manchon d'ouate vierge, irréprochable, aussi tassée que possible, et en l'y laissant à demeure.

Le résultat répondit à ses espérances, et le pansement ouaté obtint immédiatement le succès qu'il en attendait. C'est au printemps de 1871 qu'il fit ses premiers essais. Les événemens du 18 mars, du 3 avril, et les journées de mai avaient encombré de blessés les salles de l'hôpital Saint-Louis. La mortalité y était désespérante. Pendant les six mois précédens, M. A. Guérin n'avait sauvé qu'un seul de ses amputés. A partir du moment où il adopta sa méthode, il n'en perdit plus que le tiers. Il vit guérir la moitié de ses amputés de cuisse. Ce résultat fut considéré comme merveilleux. Jamais, de mémoire de chirurgien, on n'avait vu à Paris autant d'amputés vivant à la fois dans le même hôpital.

Cependant, de l'autre côté de la Manche, un chirurgien écossais poursuivait, depuis quelques années déjà, la solution du même problème, en marchant dans une autre voie, mais en s'inspirant également des découvertes de M. Pasteur. M. A. Guérin était parvenu à arrêter les microbes au passage, le docteur Lister entreprit de les faire périr. Parmi les nombreux parasiticides qu'on expérimentait depuis dix ans, il fit choix de l'acide phénique, qui, jusqu'alors, avait été considéré comme le moins incertain d'entre eux ; mais, au lieu de se borner, comme on l'avait fait jusqu'alors, à en imprégner les pansemens, il en étendit l'action à tout ce qui approchait du malade. A l'aide de la pulvérisation, il le répandit dans l'atmosphère de la salle ; il en imbiba ses appareils, il y trempa ses instrumens et ses mains, et y fit plonger celles de ses aides ; il eut soin, en un mot, que pas un germe infectieux ne pût échapper à l'action de l'acide destructeur, et il créa ainsi la

méthode antiseptique (1), qui a rendu son nom célèbre dans le monde entier.

Cette méthode ne fut pas accueillie, même en Angleterre, avec l'enthousiasme qu'elle a excité plus tard. En France, on s'y montra d'abord indifférent. D'une part, elle n'avait rien de nouveau, puisque l'acide phénique et le phénol étaient employés depuis longtemps; de l'autre, les précautions méticuleuses, les petits détails d'exécution dont elle se composait, semblaient un peu puérils aux chirurgiens de notre pays. Les esprits sceptiques trouvèrent la confiance de Lister naïve et son procédé presque enfantin; mais le chirurgien de Glascow avait, comme M. A. Guérin, la foi scientifique avec laquelle on fait les grandes choses; il persista, il perfectionna son procédé, et bientôt le succès le plus éclatant vint récompenser sa confiance. Nos compatriotes s'empressèrent alors de convenir de leur erreur. Ils reconnurent que ce sont précisément ces soins minutieux, cette propreté rigoureuse, qui constituent l'essence de la méthode et qui assurent la perfection du résultat.

Depuis cette époque, elle a fait le tour de l'Europe et s'est implantée aux États-Unis. L'Allemagne et le Danemark l'ont accueillie avec enthousiasme, et en France, il y a longtemps qu'on ne la discute plus. Dans ses pérégrinations, elle a subi des modifications de détail. On a quelque peu délaissé l'acide phénique pour d'autres substances reconnues plus actives; mais, au fond, c'est toujours la méthode de Lister, et l'antisepsie chirurgicale est bien son œuvre. Partout où elle a été appliquée, avec la rigueur nécessaire, elle a donné les mêmes résultats; mais cette rigueur est la condition indispensable du succès. Loin de se relâcher des précautions recommandées par son auteur, on n'a fait que renchérir sur leur sévérité. On y a été conduit par les progrès mêmes de la science.

Lorsque Lister créa sa méthode, on ne faisait que soupçonner l'existence des petits organismes auxquels sont dus les accidens formidables qu'on désignait, dans leur ensemble, sous le nom de fièvre des hôpitaux. Le *microbe pyogène* n'a été découvert que dix ans plus tard. Depuis on a en trouvé d'autres qui ne sont pas moins dangereux, et, de plus, on a reconnu l'extrême subtilité de ces micro-organismes et leur résistance surprenante aux causes de destruction. Elles sont telles qu'il ne suffit pas, pour rendre *aseptiques* les mains de ceux qui touchent les blessés, de les laver à l'eau chaude et au savon, de les tremper ensuite dans la solution phéniquée; il ne suffit pas de nettoyer ses ongles à la brosse, pour les débarrasser de tous les germes qu'ils abritent. La poussière

(1) Antiseptique, de ἀντι, contre, et σῆψις, putréfaction.

qu'on peut y recueillir, après cette opération, est encore susceptible de transmettre des maladies, car elle produit de riches cultures de microbes, lorsqu'on la dépose sur la gélatine ou sur l'agar-agar. Pour désinfecter complètement ses mains, il faut recourir à un dernier lavage à l'alcool.

Il est facile de se rendre compte par ce fait de l'examen sévère qu'il faut faire subir à tout ce qui approche des blessés. Pour peu qu'on se relâche de cette surveillance, on en est puni par des accidens de contamination. Il est des salles de blessés dans lesquelles on ne pénètre qu'après avoir subi un sérieux lavage et changé de vêtemens. Dans certains hôpitaux, tous les pansemens, toutes les opérations se font dans une salle spéciale, au milieu d'une atmosphère idéalement pure et par les soins d'un personnel également irréprochable.

Nous sommes loin, on le voit, de la malpropreté légendaire de nos vieux hôpitaux. Aussi, les chirurgiens qui ont conservé les traditions du passé, qui répugnent aux doctrines nouvelles et continuent à traiter d'enfantillage les détails minutieux de l'antisepsie, ceux-là continuent à perdre des malades. Dans les services où ces principes sont observés, les accidens consécutifs des blessures n'existent plus. Les opérations les plus graves réussissent avec une simplicité jusqu'alors inconnue; la guérison s'opère sans trouble, sans réaction et dans un temps invraisemblablement court.

La pratique des opérations a puisé dans cette sécurité une audace que les vieux chirurgiens qualifient de témérité, mais que le succès encourage. Le cadre des maladies accessibles aux instrumens a considérablement augmenté, et celui des innovations heureuses ne se compte plus. Dans les entreprises nouvelles dont nous sommes chaque jour les témoins, il y en a sans doute que la saine pratique réprouve; mais leur témérité même atteste la puissance de la méthode qui permet de les tenter.

L'art des accouchemens a bénéficié, comme celui des opérations, de cette conquête inappréciable. Les maladies puerpérales ont disparu des maternités comme des maisons particulières. Elles ont fui devant l'antisepsie. La mortalité si connue des femmes en couches dans les établissemens hospitaliers est passée à l'état de légende. On en parlera bientôt comme des épidémies du moyen âge. Pour donner la mesure de l'importance du progrès accompli, je ne puis résister au désir de reproduire ici ce que le professeur Tarnier disait, il y a quatre ans déjà, à la tribune de l'Académie de médecine : « En 1856, quand je fus nommé interne de la Maternité, la mortalité des femmes en couches était d'environ 10 pour 100. Elles étaient littéralement décimées par les maladies puerpérales... Je vis un jour mourir sept femmes en

quelques heures. En 1884, sur près de mille femmes entrées à la Maternité, nous n'avons eu qu'un seul décès. »

En dehors des hôpitaux, les résultats sont les mêmes. Les épidémies qu'on voyait autrefois s'abattre avec tant de violence sur les femmes récemment accouchées, ont disparu complètement des localités où l'on observe les règles indiquées plus haut. Les femmes enceintes n'ont plus besoin de fuir les grandes villes pour subir leur épreuve; elles y courent même moins de danger que dans les petites, parce que les règles de l'antisepsie y sont mieux connues et mieux observées. En somme, grâce aux progrès scientifiques contemporains, les femmes, échappant à la condamnation qui pesait sur elles depuis le commencement du monde, peuvent maintenant devenir mères sans souffrances et sans danger.

La solution du problème une fois trouvée, les médecins se sont beaucoup relâchés de leurs exigences en ce qui concerne la construction des hôpitaux, et de grandes dépenses seront ainsi épargnées aux villes qui désireront en construire. Il est même des chirurgiens qui professent une indifférence complète pour la salubrité du milieu dans lequel ils opèrent, et qui acceptent le premier local venu pour y loger leurs blessés. C'est aller un peu loin.

L'antisepsie chirurgicale est destinée à transformer la pratique des champs de bataille. Elle y sera d'une application plus difficile que dans le calme des hôpitaux; ses résultats ne seront probablement pas aussi brillans; mais ils atténueront toujours, dans une proportion considérable, l'effrayante mortalité qui a pesé jusqu'ici sur les victimes de la guerre. Fasse le ciel que nous n'ayons jamais à constater ce dernier bienfait de la méthode !

Je tiens à rappeler, en terminant, que le progrès dont je viens de tracer très rapidement l'histoire est la conséquence de la découverte des anesthésiques et du perfectionnement des moyens à l'aide desquels on annule la douleur. Pour atteindre le degré de sécurité et de hardiesse auquel elle est parvenue, la chirurgie contemporaine doit agir avec une lenteur, un soin et un ensemble de précautions qui ne sont possibles qu'à la faveur d'une immobilité absolue et d'une insensibilité prolongée. Autrefois, il fallait agir vite pour abréger le supplice, et les opérations ne duraient que quelques minutes. Il en est aujourd'hui qui demandent plusieurs heures pour se terminer et, pendant tout ce temps, le malade, plongé dans le sommeil anesthésique, demeure absolument étranger à ce qui se passe. En ne comptant que les femmes rendues à leurs familles par une de ces opérations terribles que nous regardions, il y a trente ans, comme des tentatives criminelles, on arriverait à des centaines de mille.

JULES ROCHARD.

LES

PEINTRES PRIMITIFS

DE L'ALLEMAGNE

H. Janitschek, *Die Deutsche Malerei*. Berlin, 1889.

On sait l'histoire de ce forgeron d'Anvers qui aima une jeune fille, et qui devint peintre par la seule force de son amour. L'Allemagne tout entière eut jadis une histoire pareille : c'est par un miracle d'amour qu'elle devint peintre et le resta trois cents ans.

Jamais une race n'avait eu à un aussi faible degré les qualités que requiert la peinture. Au XIVe siècle, pas plus qu'aujourd'hui, les Allemands ne savaient voir les choses d'une façon colorée ou précise. Le monde extérieur n'était pas à leurs yeux, comme aux yeux des Flamands, un ensemble de lignes et de couleurs très réelles, constantes, nuancées minutieusement ; ni, comme aux yeux des Italiens, une vivante harmonie de formes. Jusqu'au XVIe siècle, les peintres allemands ne semblent pas même s'être aperçus de la réalité visuelle. Ils s'obstinent à dédaigner l'étude de la nature ; leur dessin reste d'une gaucherie surprenante ; leur coloris est tout de fantaisie et de convention. Aucune des aptitudes du peintre ne se retrouve chez eux. Pendant que les Flamands, les Italiens ne cessent de perfectionner leurs procédés techniques, les Allemands persistent à se contenter des procédés les plus simples et les plus primitifs : ils gardent les fonds d'or au lieu des riches perspectives aériennes ; ils adoptent l'usage de l'huile sans prendre

à cœur de s'en bien servir, et Dürer lui-même n'y recourt souvent que pour finir des tableaux ebauchés à la détrempe. Non-seulement la race allemande ne sait pas voir : elle n'aime pas à voir ; et les œuvres de ses peintres ne lui causent pas plus de joie que le spectacle de la nature. Du XIVe au XVIe siècle, pendant tout le temps qu'a vécu l'ancien art de l'Allemagne, il ne s'est pas trouvé de princes ou de seigneurs pour le protéger, pour lui commander des travaux. Les maisons allemandes étaient vides de peintures. Toutes les œuvres des peintres étaient destinées aux églises, où on les traitait avec les mêmes égards que celles des orfèvres et des menuisiers.

Mais cette race aveugle était dès lors animée d'un sentiment fort et profond qu'elle cherchait à traduire dans sa peinture comme elle l'a traduit plus tard dans ses chorals et ses *lieds*. Elle éprouvait dès lors une émotion lente et continue, un vague besoin de tendresse, désireux d'une occasion de s'épancher. Les peintres allemands primitifs trouvèrent cette occasion dans les croyances de leur religion : ils s'attendrirent sur les souffrances du Christ, la bonté maternelle de la Vierge, les angoisses et les joies du jugement dernier. Plus tard, la religion fut remplacée par la métaphysique et l'amour : mais le sentiment, le *gemüth*, est resté le même en changeant d'objet. Ajoutons que ce *gemüth* n'a jamais été aussi pur et aussi parfait que chez les premiers peintres allemands. Il leur a donné le pouvoir de faire, pendant trois cents ans, une peinture où manquent toutes les qualités de la peinture, et qui cependant nous séduit par un mélange extraordinaire de passion et de naïveté. A deux ou trois d'entre eux il a même donné un pouvoir plus haut : il leur a permis de réaliser des visions tout idéales, des rêves d'aveugles, et d'y imprimer le sceau mystérieux de la beauté plastique. Depuis Guillaume de Cologne jusqu'à Dürer et Cranach, le sentiment a fait vivre, à lui seul, la peinture allemande.

Les âmes d'aujourd'hui sont fort éprises du sentiment. Elles vont de plus en plus vers les peintres primitifs de l'Italie et des Flandres, parce qu'elles y trouvent une émotion plus franche, et pour ainsi dire plus de musique, que dans l'œuvre des maîtres postérieurs. Il peut paraître singulier, dans ces conditions, que l'on n'ait pas plus d'égards pour les vieux peintres de l'Allemagne, qui, bien davantage que les primitifs de l'Italie, et surtout des Flandres, ont été jadis les musiciens de la peinture. Aucun art ne semble autant fait que le leur pour répondre au besoin d'âmes lassées du réel, dégoûtées des faits, avides de tendresse et d'ingenuité. Comment donc expliquer, non point l'ignorance, mais le mépris, où l'on tient chez nous l'ancienne peinture allemande?

La cause véritable de ce mépris est dans le discrédit qu'ont jeté sur l'art primitif de leur pays les Allemands eux-mêmes. Les Allemands ne se sont pas guéris, depuis le XVIe siècle, de leur cécité native. Mais, justement en raison de cette infirmité, ils ont admis avec plus de ferveur des théories esthétiques dont il leur a toujours été impossible de vérifier l'exactitude. On leur a dit et ils ont cru que la peinture ne pouvait avoir qu'un seul but, la beauté de la forme; ils ont même cru, par surcroît, que cette forme était une, invariable, universelle. On comprend qu'ils se soient mis dès lors à dédaigner leur vieille peinture nationale, qui était pleine d'une beauté de sentiment incomparable, mais qui certes n'avait rien à faire avec la conception classique de la beauté formelle. Et comment voudrait-on que les étrangers s'intéressassent à un art méprisé à ce point par ses compatriotes eux-mêmes?

Il y a lieu d'espérer, pourtant, que la juste appréciation de la peinture allemande va nous devenir plus facile. C'est que les Allemands sont vaniteux, soucieux infiniment de la gloire de leur pays. Ils commencent à s'apercevoir que ces vieux peintres tant dédaignés étaient des Allemands, et qu'il importe à leur honneur national de paraître les respecter. Aussi, depuis quelques années, les musées se sont-ils largement ouverts aux œuvres des primitifs. A Munich, à Berlin, à Stuttgart, à Vienne, les peintures nationales ont été recueillies avec soin et convenablement exposées. Les villes qui jadis avaient été les sièges des principales écoles, Cologne, Nuremberg, ont créé de somptueuses galeries où les travaux de ces écoles sont traités avec mille égards. Les Allemands ne cessent pas de les dédaigner, au fond de leur cœur, et de leur préférer les compositions les plus médiocres de Carlo Dolci ou de Ferdinand Bol : mais ils vénèrent comme des monumens de leur passé national ces choses qu'ils refusent d'admettre comme des œuvres d'art.

En même temps qu'ils sont soucieux de leur gloire, les Allemands sont érudits, portés à tous les travaux de patience. Or il arrive que leur érudition, depuis soixante ans, a complètement épuisé l'histoire des peintures italienne et flamande : toutes les dates sont découvertes, toutes les attributions rectifiées. La critique allemande s'est enfin tournée vers un domaine inexploré, l'histoire de l'ancienne peinture allemande. Aussi bien ce domaine allait-il lui offrir la matière la plus riche. Il avait été si parfaitement négligé que, aujourd'hui encore, certains catalogues de musées ne contiennent pas une attribution qui n'ait besoin d'être revisée. On avait assigné à des peintres du XIVe siècle des ouvrages évidemment postérieurs à la fin du XVe siècle. On avait confondu sous deux ou trois noms : Lochner, Wohlgemuth, Hol-

bein, des peintures si hétérogènes qu'elles ne pouvaient être ni du même temps ni de la même école. L'érudition allemande s'est jetée avec joie dans cette étude nouvelle. De consciencieux et pénétrans critiques ont commencé à déblayer le terrain : M. Hotho, M. Scheibler, M. Henry Thode. Et voici que, grâce à ces travaux préparatoires, l'histoire de la peinture allemande s'est trouvée assez mûre pour permettre à un savant professeur de Strasbourg, M. Janitschek, de tenter une revue d'ensemble de cette peinture : excellent manuel, où se trouvent clairement résumés tous les travaux antérieurs. Nous essaierons à notre tour d'indiquer, en les appuyant sur les faits que nous donne l'ouvrage de M. Janitschek, les momens et les caractères principaux de la peinture allemande primitive.

I.

Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, l'Allemagne n'a pas eu de peinture nationale. On trouve bien déjà çà et là, dans certaines miniatures et même dans quelques fresques, la marque d'un effort pour secouer les formes byzantines, pour animer d'expressions plus vivantes l'archaïque rigidité des attitudes. Mais si l'on excepte ces tentatives isolées, la peinture, presque toujours cultivée dans les couvens, est restée jusqu'au XIVe siècle un art de tradition, sans rien qui lui donne un caractère distinctif. C'est seulement au début du XIVe siècle que la peinture allemande est devenue originale, nationale, en devenant laïque. Elle est sortie des couvens pour entrer dans le peuple, et le peuple lui a confié la tâche de traduire les fortes et naïves émotions de son cœur.

Aussi bien jamais un peuple n'a-t-il eu à traduire des émotions plus profondes. Vers la fin du XIIe siècle, un prodigieux courant de mysticisme laïque s'était répandu à travers les âmes allemandes. « En 1349, dit *la Chronique de Limburg*, la peur de la mort amena tous les habitans du pays à se repentir de leurs péchés et à chercher des moyens de faire pénitence; et ils le firent de par leur seule volonté, sans prendre conseil ni secours du pape ou de la sainte Église. » Dans le même temps, un marchand de Strasbourg, Merswin, déclarait que « ceux des laïques qui vivaient avec Dieu valaient mieux que le clergé pour la direction des âmes. » Chacun voulait faire son salut par ses propres forces. Les villes et les villages étaient pleins de saintes ménagères qui voyaient Dieu, d'ouvriers qui prophétisaient, et de savans bourgeois qui opéraient des miracles. De toutes les âmes débordait une piété fervente, et toutes

étaient prêtes à accueillir un art qui devait donner forme à leurs idéales visions.

Cette sécularisation de la peinture ne pouvait manquer de créer une peinture toute nouvelle. Le moine, dans sa cellule, étranger aux passions du monde, se contentait habituellement de copier des modèles antérieurs. Il trouvait d'avance dans les traditions du couvent les formes qu'il devait reproduire et les procédés qu'il devait employer. Le peintre laïque, au contraire, ne pouvait s'inspirer que de lui-même. Il avait à exprimer des sentimens personnels, actuels, des sentimens nés en lui sous l'influence du monde qui l'entourait. Et, pour exprimer ces sentimens, il lui fallait tout inventer, formes et procédés.

Aussi les premiers maîtres allemands ont-ils choisi de préférence le genre le plus facile en même temps que le plus populaire : l'illustration des manuscrits. Les manuscrits allemands du XIVe siècle se divisent en deux catégories bien distinctes. D'une part, les poèmes, les recueils de chansons, littérature de luxe et de plaisir destinée aux familles princières, illustrée par des maîtres habiles et instruits; d'autre part, les livres de piété, les traités religieux, les *Armenbibeln* (bibles des pauvres), les manuels de droit, etc., tous ouvrages issus du peuple, la plupart destinés au peuple. Dans les manuscrits de la première catégorie, la miniature témoigne très vivement l'influence des enlumineurs français. C'est ainsi que les images du *Liederhandschrift* de Manesse, qui, récemment encore, appartenait à la Bibliothèque nationale, ressemblent à nos illustrations du XIIIe siècle par l'ordonnance de la composition, par l'ensemble des procédés, et surtout par tous les détails de l'ornementation. Mais, à côté de cet art de cour, les œuvres populaires de la même époque nous font voir déjà dans toute leur pureté les caractères dominans d'un art plus national. La *Chronique* de Baudoin de Trèves, retraçant les principaux faits du voyage de l'empereur Henri VII en Italie, la *Bible* de Wellislas et l'admirable *Passionnale* de la princesse Cunégonde, à Prague, les *Armenbibeln* de Constance, de Munich, etc., n'ont plus rien de commun avec la manière habile et délicate de nos imagiers français. Les procédés sont rudimentaires : un simple tracé des contours, avec deux ou trois couleurs gauchement étalées; nulle marque d'une observation anatomique, nulle perspective; mais, au lieu de ces qualités artistiques, une recherche étonnante de l'expression. Dans la *Chronique* de Baudoin, les moindres mouvemens des bras ou des têtes, les moindres détails des attitudes, sont destinés à traduire des états intérieurs. Qu'il nous suffise de citer, par exemple, la grande image de la mort d'Henri VII, où vingt personnages entourent l'empereur

défunt avec des gestes et des contorsions infiniment variés. Le *Passionnale* est moins mouvementé; mais l'effort d'expression ici s'est porté sur les traits du visage. Plusieurs des enluminures, le frontispice, le *Couronnement de Marie*, présentent déjà le type particulier de vierge des premiers tableaux de Cologne, qu'elles rappellent aussi par la douce pureté des lignes. Ailleurs, dans l'*Armenbibel* de Constance, le sentiment se traduit par mille détails d'une fantaisie enfantine : la jeune Marie, présentée au temple, regarde fièrement dans les yeux le Grand-Prêtre; le petit Jésus se retourne pour tendre le bras à saint Joseph, qui marche gravement derrière lui. Et cette fantaisie va jusqu'à la caricature dans l'*Armenbibel* de Munich, où les personnages de l'Ancien Testament se trémoussent en pourpoints étroits, avec de grandes bottes et d'énormes éperons. Autant de façons d'expression différentes que nous allons retrouver dans l'histoire de la peinture allemande, à travers les trois siècles de sa durée.

Au contraire de la miniature, la fresque ne pouvait guère convenir aux peintres allemands. Outre les difficultés du genre, qui suppose une extrême habileté manuelle et une extrême justesse de vision, les Allemands avaient encore, pour les détourner de la fresque, le caractère spécial de leur architecture. En coupant de larges fenêtres les intervalles des piliers, en multipliant les détails architectoniques, l'art gothique rendait la peinture à la fresque particulièrement malaisée. Aussi les fresques allemandes sont-elles fort peu nombreuses et sans grande importance (1). A peine peut-on signaler deux peintures bien caractéristiques : les décorations murales du château de Runkelstein, dans le Tyrol, longues processions de jeunes seigneurs et de nobles dames, et les merveilleuses fresques de l'église de Ramersdorf. Ces dernières surtout méritent d'arrêter l'attention. Il est curieux de voir à quel point s'y retrouvent les traits distinctifs des miniatures allemandes, notamment du *Passionnale* de Prague. Sous de vives couleurs, — rouge, bleu et jaune, — les personnages présentent des formes élancées, dessinées sommairement, avec des têtes trop petites, des extrémités trop longues et trop maigres. Mais les expressions sont d'une douceur surnaturelle. Ces petits visages pâles semblent perdus dans un rêve souriant et pieux, dont les situations les plus pathétiques ne parviennent pas à les éveiller. Parfois même l'artiste anonyme, à force de sentiment, réalise des figures parfaitement belles : ainsi deux petits

(1) Ajoutons cependant que, de jour en jour, on découvre dans les églises des bords du Rhin de nouvelles traces de fresques. L'église de Schwarzrhein, près de Bonn, a même gardé toutes ses peintures du XIVe siècle.

Anges musiciens sont d'admirables poèmes de grâce féminine, religieux et charmans comme les anges de Fra Angelico.

Nous n'aurons plus l'occasion de retrouver la miniature ni la fresque dans ce rapide examen de la peinture allemande primitive. La miniature, après son merveilleux éclat du XIVe siècle, ne devait pas tarder à être remplacée par un genre plus populaire, plus capable de répandre partout les émouvantes images : la gravure sur bois. Quant à la fresque, les difficultés qui l'avaient entravée au XIVe siècle n'ont fait depuis que s'accroître. Dès la fin de ce siècle, il n'y a plus trace de fresques importantes dans les églises de l'Allemagne. En revanche, à partir de l'an 1350 environ, les chapelles se tapissent de tableaux, les autels se couvrent de triptyques ; la peinture à la détrempe sur bois, la peinture de tableaux, tantôt seule, tantôt associée à la sculpture peinte, prend la place de la peinture à fresque. L'art des peintres allemands a trouvé désormais sa forme définitive.

Les historiens s'accordent à répartir tous les tableaux de cette première période, qui va de 1350 à 1400, en trois catégories, correspondant à trois écoles : l'école de Prague, l'école de Nuremberg et l'école de Cologne. Il nous est cependant impossible de nous arrêter sur les deux premières de ces écoles. L'école de Prague, développée dans cette ville vers le milieu du siècle sous l'influence de l'empereur Charles IV, ne nous apparaît pas comme une école purement allemande. Dans les tableaux de la chapelle de la Croix, à Karlstein, dans le *Christ en croix* et les deux *Apôtres* du Musée de Vienne, provenant de la même chapelle, dans tous ces remarquables ouvrages du maître bohémien Théodoric, nous découvrons un réalisme précis et vigoureux, une entente de la composition pathétique, une habileté de dessin et de technique qui prouvent combien a été vive, sur le peintre de Prague, l'influence des artistes italiens mandés par Charles IV à sa cour. Les énormes figures des apôtres, surtout, n'ont rien d'allemand : ces visages, pleins et ronds, ces larges épaules, ces traits exprimant la force et la décision bien plus que le recueillement religieux, le soin apporté au rendu des accessoires, l'experte ordonnance des couleurs s'harmonisant avec les fonds d'or, rien de tout cela ne semble venir de l'inspiration allemande ; rien, en tout cas, ne s'en retrouvera dans la suite de l'art allemand.

En revanche, les rares peintures nurembergeoises du XIVe siècle, dont la plus remarquable est le célèbre tableau d'autel de la famille Imhof, au Musée germanique, ne nous semblent pas échapper suffisamment à l'influence de l'école de Cologne pour mériter une étude spéciale. Le réalisme y est bien un peu plus accentué ; le souci de

l'exactitude y est plus vif, et moindre le sentiment de la beauté idéale; mais ce sont, en somme, les mêmes poses immobiles, les mêmes formes maigres et pâles (moins pâles cependant) se dessinant sur un fond d'or ou de bleu étoilé.

Malgré toutes les théories des historiens, il n'y a eu, en Allemagne, au XIVe siècle, qu'une seule école vraiment originale et nationale : l'école de Cologne. Mais l'on peut bien dire que jamais une école ne fut plus spontanée, plus indépendante d'influences étrangères, plus homogène, plus merveilleusement adaptée à l'état des âmes qui l'ont faite ou vue naître.

Cologne, d'ailleurs, avait toujours été et devait rester jusqu'au XVIe siècle la capitale artistique de l'Allemagne. Toujours aussi elle en avait été la capitale religieuse, le foyer intellectuel et moral. Lorsque se produisit en Allemagne le mouvement mystique que nous avons signalé, c'est à Cologne qu'il trouva son expression la plus marquée. Il y revêtit la forme très spéciale d'un idéalisme religieux condamnant toute considération du monde extérieur. C'est là que le dominicain Albert prêchait l'abandon de toutes les illusions terrestres et le recueillement de l'âme en elle-même. C'est là que maître Eckhart (mort en 1329) et, plus tard, le fougueux Tauler (mort en 1361) recommandaient, avec un renfort de puissantes images et d'imprécations, le renoncement à toute réalité externe, à toute personnalité, à toute action. « Le but de l'homme, disait Tauler, n'est point l'action, mais l'émotion. » Et les masses se pressaient à ces prédications, accueillaient avidement des théories qui s'accordaient avec leur amour naturel de la rêverie passive, comme avec leur peu de goût pour l'observation extérieure.

C'est dans ces conditions, c'est de ces croyances qu'est née la peinture de Cologne. Elle s'adressait à des âmes pour qui le monde extérieur n'existait pas, pour qui l'unique idéal était l'émotion religieuse. Mais cette émotion était si naïve et si puissante que, au lieu du monde extérieur qu'elles ne voyaient pas, les âmes allemandes voyaient ingénument surgir des formes surnaturelles; elles incarnaient en de pieuses images la Vierge, le Sauveur, les saints et les anges. Les peintres de Cologne n'ont eu qu'à préciser, à reproduire ces visions sacrées. Ils nous ont laissé une peinture extraordinaire, tout à fait en dehors de toute réalité : et cependant vivante, parce qu'ils l'ont tirée du profond de leur cœur; et cependant belle, parce qu'elle traduisait le patient effort de leur pensée pour se figurer les types parfaits de la beauté.

Assurément les œuvres de l'ancienne école de Cologne ne présentent pas, dans l'histoire de l'art, un cas tout à fait unique. Elles rappellent, par leur intention et par plus d'un trait de leur execu-

tion, les peintures de Fra Angelico, et davantage encore les chefs-d'œuvre de la première école de Sienne, qui fut aussi, comme l'on sait, une école de peinture sentimentale. La ressemblance est même souvent si forte que l'on est embarrassé pour l'attribution de certains dessins où l'irréalité des traits, l'expressive beauté des lignes, font songer aussi bien à un maître de Sienne qu'à un maître de Cologne. Mais, en général, un caractère très important distingue les peintures de Cologne de toutes les peintures italiennes. Les maîtres italiens sont toujours, en dépit de leur naïveté, graves et un peu tristes. Ils donnent volontiers à leurs figures des expressions douloureuses : les visages qu'ils nous montrent sont pâles et amaigris, et toujours par l'effet d'une souffrance profonde qui prête à leur sourire même quelque chose d'amer. Rien de pareil chez les peintres de Cologne. Ceux-là n'ont vraiment vu dans la religion qu'un adorable jardin de formes gracieuses et tranquilles. La pâleur de leurs vierges ne résulte point de cruelles angoisses; de même que l'étrange maigreur de leurs corps, elle n'est que la marque d'êtres presque immatériels, étrangers à notre réalité terrestre. Leur sourire n'a rien d'amer : il apparaît comme l'attitude naturelle de leurs doux visages. Nous voyons bien qu'il serait impossible à leurs lèvres de ne pas sourire, comme à leurs membres fluets et délicats de faire un mouvement. Ces vierges, nous les sentons des personnages de rêve, à jamais calmes et gais, tout ensemble bons comme des mères et jolis comme des fées. Même expression de douce gaîté dans les traits de l'Enfant; les vieillards ont un sourire d'une sérénité divine. Et lorsque le peintre, — ce qui lui arrive rarement, — essaie de peindre une scène douloureuse, il ne peut s'empêcher de donner encore au Christ, à la Vierge, aux saints, une sérénité recueillie : il anime d'expressions tendres les visages mêmes des bourreaux.

Les voici sur leurs fonds d'or, digne atmosphère à ces figures irréelles, voici ces merveilleux héros d'une religion souriante. Les voici tels que nous les avons vus déjà aux fresques de Ramersdorf, avec leurs formes élancées, leurs membres à jamais immobiles, leurs mains longues et menues. Leurs amples vêtemens tombent, à grands plis, laissant deviner le corps mince et débile. Tout cela est gauche, impossible; mais de l'ensemble de ces lignes s'exhale l'incomparable parfum d'une poésie pieuse.

Pas un détail qui n'ajoute à cette impression. Les visages sont d'un ovale allongé, avec des fronts d'une hauteur anormale, un nez fluet et gracieux, une bouche très fine, des yeux enfoncés et presque toujours à demi fermés. Pas plus que les mystiques du temps, perdues, comme eux, dans leur rêve divin, les vierges de

Cologne ne veulent regarder notre monde de damnation. Les robes ont, pour égayer nos yeux, des tons chauds et vifs ; les chairs sont d'une pâleur presque blanche, éclairées d'une mystérieuse lumière intérieure.

Tel est cet art de Cologne : exquise fleur de beauté mystique, mais trop frêle et trop délicate, semble-t-il, pour rester longtemps épanouie. Or il se trouve précisément qu'elle a fleuri près d'un siècle. Pendant un siècle les peintres de Cologne ont naïvement essayé de représenter les rêves de leur foi, et leur foi n'a rien perdu de sa calme et souriante sérénité. Alors que déjà l'art réaliste des Van Eyck avait envahi l'Allemagne, en 1450, il se trouvait à Cologne des artistes pour continuer à peindre les vierges mystiques, pour dédaigner de sacrifier à l'observation consciencieuse de la réalité leurs naïves visions intérieures. Et loin de s'affaiblir, pendant ce siècle, le courant idéaliste n'a point cessé de devenir plus fort et plus exclusif.

Des maîtres du XIVe siècle, un seul nous est connu : le premier en date, sans doute, maître Guillaume de Herle, mort en 1378 (1). Il est certainement l'auteur des fresques du dôme de Cologne, aujourd'hui presque toutes perdues. On peut aussi le considérer comme l'auteur d'un grand tableau d'autel à nombreux compartimens, provenant de l'ancienne église de Sainte-Claire, et transporté depuis dans la cathédrale. Ce sont des scènes d'une variété surprenante, avec une grâce tranquille de formes et une tendresse ingénue d'expressions : *la Vierge et saint Joseph baignant l'enfant Jésus ; la Fuite en Égypte ; l'Adoration des Mages*, charmantes compositions où la profondeur du sentiment s'allie à un choix d'harmonieuses couleurs et à une sûreté de trait qui dénote un maître.

Guillaume étant, de tous les peintres de l'ancienne école de Cologne, le seul dont on connût le nom, on n'a pas manqué de lui attribuer tous les tableaux de cette école. Devons-nous, avec M. Janitschek, reconnaître sa main dans les deux *Vierges* de Nuremberg et de Cologne ? Ce sont, à coup sûr, deux chefs-d'œuvre où se retrouvent toutes les qualités de l'*Autel de Sainte-Claire ;* mais il nous semble que, au point de vue de l'expression comme à celui de l'idéalisation des figures, ces deux Vierges représentent un progrès sur les ouvrages authentiques de Guillaume. A plus forte raison refusons-nous d'attribuer à ce peintre les deux *sainte Véronique*, de Munich et de Londres, œuvres d'une poésie plus subtile,

(1) Voir, sur cette première école de Cologne : J.-J. Merlo, *Die Meister des altkölnischen Malerschule*. Cologne, 1852.

et qui montrent déjà la transition entre le premier et le dernier peintre de l'école, entre Guillaume de Herle et Étienne Lochner.

Il nous est impossible de ne pas citer encore un tableau de la même école, qui peut être considéré, sous certains rapports, comme l'incarnation la plus complète de ses tendances et de ses qualités. C'est un petit tableau du musée municipal de Francfort. Dans un jardin, Marie se tient assise, lisant un livre, auprès d'une table de pierre. Autour d'elle, toute la création est en fête : l'herbe éclate de fraîcheur, les arbres sont couverts de fleurs et de fruits; les oiseaux sautillent sur les branches. L'enfant, assis aux pieds de sa mère, babille avec une sainte qui lui apprend à jouer d'un petit luth. Et, çà et là, d'autres saintes se promènent, cueillent des fleurs, puisent de l'eau à une source. Le tout dans une atmosphère blanche, parfumée d'innocence et d'ingénuité, contribuant encore à nous donner l'impression d'une douce réalité de rêve.

L'influence des maîtres de Cologne s'est vite étendue en Allemagne. De la Westphalie, des cités rhénanes, de nombreux ouvrages sont sortis qui montrent, avec les mêmes intentions mystiques, la même manière de modeler et de peindre. Mais on n'y trouve plus la petite flamme de beauté qui scintille adorablement dans les œuvres de Cologne. Il faut bien le dire, d'ailleurs, si toutes les écoles allemandes ont cherché à faire une peinture de sentiment, seuls les peintres de Cologne ont su donner à l'expression de leurs sentimens une intense et mystérieuse beauté formelle. Il suffit de voir, au musée de Berlin, un grand triptyque daté de 1404, et attribué à maître Conrad de Soest, pour comprendre comment l'art de Guillaume perdait vite sa grâce en sortant de Cologne, et comment l'expression des mêmes sentimens mystiques devenait tout de suite plus forte, plus virile, — moins belle.

II.

Nous nous sommes longuement arrêté sur la première école de Cologne. C'est que, seule de toutes, cette école a produit des œuvres parfaites dans leur genre; c'est que surtout elle a seule été entièrement indépendante de toute influence étrangère. Dès la première moitié du xve siècle l'art flamand pénètre en Allemagne, impose aux peintres allemands ses procédés, qui viennent d'être si brillamment perfectionnés par Hubert Van Eyck, et leur donne en même temps un goût du réalisme qui semble convenir bien moins que l'idéalisme de maître Guillaume à une race toute sentimentale. La peinture allemande du xve siècle n'est plus le libre épanouissement d'un art original et spontané, elle apparaît plutôt comme une

résistance inconsciente du génie allemand à un art étranger, que, le plus souvent, il croit imiter.

Dès l'an 1420, la peinture s'est si bien sécularisée en Allemagne, qu'elle est devenue un métier. Des corporations de peintres se sont formées à Cologne, à Colmar, à Augsbourg, à Nuremberg, dans toutes les villes. Le jeune homme qui se destine à la peinture doit d'abord passer de trois à cinq ans, en qualité d'apprenti, chez un maître-peintre. Puis, c'est le voyage traditionnel de tout artisan. Le garçon va dans les villes voisines, visite les ateliers en renom, et, le plus souvent, il pousse son chemin jusqu'en Flandre (1). Il admire à Saint-Bavon de Gand les célèbres peintures d'Hubert Van Eyck, terminées par son frère Jean le 6 mai 1432. Il y voit un art nouveau, consacré à l'exacte reproduction de la nature réelle, au lieu de servir, comme l'art de son pays, à la réalisation d'une nature idéale. Et puis les peintres qu'il rencontre là-bas, les élèves de Van Eyck et de Rogier van der Veyden, ces gens mettent à leur travail une conscience, une application, qui ravissent la bonne âme du jeune Allemand. Il apprend d'eux l'usage de l'huile pour lier les couleurs, la méthode qui leur permet de mélanger si finement les tons. Mais lui, malheureusement, il est gauche par nature, porté à faire sans trop de frais les besognes. Et le voilà qui revient dans sa ville natale, dégoûté de la peinture de ses compatriotes, tout au bonheur de posséder une technique nouvelle dont les intimes secrets doivent lui échapper à jamais.

Lorsqu'un jeune peintre italien terminait son apprentissage, il trouvait tout ouverte devant lui la voie où il allait s'engager. Son maître, ses camarades d'atelier, étaient des lettrés, des savans, au moins des gens instruits, et lui avaient façonné le goût en même temps qu'ils lui enseignaient la technique. Il avait encore pour s'intéresser à lui, pour le guider, toute une troupe de poètes et d'érudits, tous gens qui en Italie vivaient dans la familiarité des artistes et formaient avec eux un même centre intellectuel. Rien de pareil pour le jeune Allemand. Celui-là n'était qu'un ouvrier; il n'avait pour l'encourager et le conduire que ses confrères, les membres de sa corporation. Les savans, étrangers au mouvement populaire des esprits, se confinaient dans leur scolastique où le pauvre diable n'entendait goutte. Que faire donc et à quoi employer les beaux moyens qu'il avait rapportés des Flandres ? Il les employait comme ses maîtres flamands : il essayait de reproduire ce qu'il voyait. Mais lui, avec ses yeux d'Allemand, il voyait mal et sans plaisir la réalité des

(1) Parfois même il s'y installe à demeure : tel fut le cas de Hans Memling, que l'on sait aujourd'hui être né à Mayence. Cette origine explique le caractère d'intime tendresse et de ferveur mystique qui distingue si profondément Memling des autres primitifs flamands. (V. *Chronique des arts*, 1889, 8.)

couleurs et des formes, gêné qu'il était par sa lourdeur native, par son défaut de science, surtout par l'impossibilité de fermer l'oreille à l'incessante musique de ses vagues émotions. De là les défauts et les précieuses qualités de ces maîtres allemands. En voulant reproduire la réalité, ils la déformaient; ils donnaient à leurs personnages des formes et des mouvemens impossibles. Mais par ces formes et ces mouvemens, ils traduisaient à leur insu leurs émotions intérieures. Et au lieu des habiles et froides peintures réalistes de leurs maîtres de Bruges, de Gand et de Bruxelles, ils peignaient malgré eux des tableaux de pure fantaisie, souvent informes et poussés à la caricature, souvent si naïfs, si ingénieux, si touchans, qu'il leur manque seulement, pour être des chefs-d'œuvre, un léger rayon de beauté plastique.

Ce rayon de beauté plastique, un seul maître, durant tout le xve siècle, a su le saisir et le fixer dans son œuvre. Celui-là est, à notre sens, bien plus que Dürer et que Holbein, le plus grand peintre de l'Allemagne. C'est Étienne Lochner (1), né vers 1380, aux environs de Constance, mais qui a vécu à Cologne et y est mort en 1452.

La première peinture que nous possédions de Lochner est *la Vierge au voile* du Petit Musée de Cologne, datant sans doute de 1410. C'est encore un tableau de l'ancienne école : membres fluets et inertes, épaules tombantes, mains trop effilées, yeux enfoncés et paupières à demi baissées; seul, l'ovale du visage a pris un peu de plénitude. Mais comme il a les défauts de la vieille manière de Cologne, le tableau de Lochner en a le charme profond et mystérieux. La Vierge est un être irréel, mais tout empreint d'une naïve beauté. Et cette beauté devient encore plus idéale, plus éloignée de toute réalité terrestre, et en même temps plus pure, dans deux tableaux d'une date postérieure : *la Vierge au buisson de roses*, de Cologne, et *la Vierge entourée d'anges musiciens*, de Munich. Nous ne connaissons pas de peinture qui égale la grâce de ces formes délicates et souriantes, de ces divines figures de jeunes filles, rayonnant parmi leur merveilleux encadrement de fleurs et de verdure. Avant de se modifier, l'art créé par le vieux Guillaume a réalisé dans ces deux tableaux sa perfection suprême. Tout y est frais, léger, harmonieux; et d'adorables petits anges, voletant de tous côtés, contribuent encore à entourer la mère de Dieu d'une atmosphère appropriée à sa beauté surnaturelle.

Entre le temps où il peignait ces deux tableaux et celui où il pei-

(1) Voir sur Lochner et l'école de Cologne au xve siècle : Hotho, *Die Malerschule Huberts van Eyck nebst Deutschen Vorgängern und Zeitgenossen*, Berlin, 1855; et Scheibler : *Meister und Werke der Kölner Malerschule von 1450 bis 1500*, Bonn, 1880.

gnit le grand *Dombild* de la cathédrale de Cologne, qui semble avoir été son dernier ouvrage, Lochner a évidemment fait connaissance avec l'art des Van Eyck. Malgré l'avis des historiens allemands, nous croyons qu'il n'y a rien pris, et que le *Dombild* est le résultat naturel des tendances séculaires de l'école de Cologne. Assurément, la part est faite plus large à un certain réalisme : les formes du corps sont plus naturelles, les tons plus justes; plusieurs des personnages sont même déjà traités en portraits, à la façon flamande. Mais comme on sent que tout cela est secondaire, que le but véritable de l'œuvre est un but d'expression religieuse, une symphonie mystique et non la restitution d'une scène de la réalité ! Cette vierge aux yeux baissés, gardant le type ancien de Cologne, tandis que l'entourent des jeunes filles aux regards déjà hardiment ouverts, cette vierge encore vêtue d'un costume idéal parmi des adorateurs accoutrés à l'allemande, c'est elle qui est le centre, le foyer lumineux de l'œuvre tout entière. A son contact, tous les visages se transfigurent, toutes les formes acquièrent une délicate puissance d'expression qui les rattache profondément à cet être surnaturel. Les procédés même dénotent l'originalité du peintre. Ils prouvent qu'il a connu la méthode de l'huile, qu'il en a compris les effets, mais qu'il a voulu obtenir, avec l'ancienne méthode de la détrempe, les mêmes variétés et richesses de nuances. Le *Dombild* est le chef-d'œuvre de la technique ancienne, comme il est le chef-d'œuvre de l'ancienne tendance de l'école de Cologne.

Une grande *Crucifixion* du musée de Nuremberg nous montre un Lochner tout autre : un maître aux expressions fortes et douloureuses, sachant composer les scènes de la Passion avec une extrême sobriété d'effets. Cette manière doit avoir eu, en Allemagne, un vif succès, à en juger par les nombreux tableaux qui la reproduisent, et dont le plus remarquable est un *Jugement dernier* du musée de Cologne.

De tous les peintres allemands du XVe siècle, Lochner et ses élèves sont les seuls qui aient presque entièrement résisté à l'influence flamande. Tous les autres n'y ont résisté que d'une façon pour ainsi dire inconsciente, par l'unique empêchement de leur nature, qui ne leur a point permis d'imiter une peinture trop habile et trop réaliste : d'autant que l'art flamand qu'ils ont le mieux connu n'est pas celui des Van Eyck ou de Memling, mais l'art tout d'adresse de Rogier van der Veyden.

En général, les peintures allemandes se distinguent aisément des peintures flamandes qui les ont inspirées (1). Au point de vue

(1) Sur la technique de la peinture allemande, voir l'excellente *Introduction* de M. G. Hirth au *Cicerone de la Pinacothèque de Munich*, 1880, p. XLI et suivantes.

technique, l'emploi de l'huile laisse en partie subsister les traditions de la détrempe : on ébauche à la colle, on ne se sert de l'huile que pour les dernières retouches. Les peintres allemands ont aussi conservé l'habitude de dessiner les lignes avec leur pinceau d'une façon très accentuée, de sorte que les traits sont restés sous les couleurs comme des entailles noires et sèches. Chose singulière, il arrive souvent de trouver dans les tableaux allemands une lumière plus vraie, mieux répartie que dans les tableaux flamands. Mais au point de vue de la perfection des détails, de l'observation anatomique, de la science du paysage et de la perspective, l'infériorité des Allemands est incontestable : leur persistance à garder les fonds d'or peut encore être considérée comme une marque d'infériorité.

Si des procédés nous passons à la conception, nous trouvons les mêmes différences. Les Allemands cherchent, mais ne parviennent pas, à être des réalistes. Ils s'attachent, malgré eux, à imprégner d'émotion les scènes qu'ils représentent. Les uns contournent les membres de leurs personnages en mouvemens exagérés; d'autres sacrifient tout à l'expression du visage. Tous, ou à peu près, sont gauches, embarrassés; mais presque tous nous offrent un art plein de fantaisie, et un art vraiment primitif, où débordent la bonne foi et la naïveté.

Contentons-nous d'indiquer en peu de mots les principaux de ces maîtres. Chacun d'eux se distingue des autres par la façon différente dont il accommode à sa nature d'Allemand la manière flamande.

Et d'abord, citons avec respect le maître anonyme des *Scènes de la vie de la Vierge*, au musée de Munich, maître que l'on avait longtemps confondu avec l'auteur de la *Passion de Lyversberg*, au musée de Cologne. Le peintre de la *Vie de Marie* est sans doute originaire de Cologne : il a subi l'influence flamande, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un maître allemand antérieur dont nous avons vu quelques tableaux à Cologne à Bruxelles et au musée de Schleissheim. Les *Scènes* de Munich rappellent d'une façon évidente la manière flamande, moins celle de Rogier que celle du Hollandais Bouts, le plus coloriste et le plus sentimental des maîtres des Pays-Bas. C'est le même réalisme, la même finesse de détails, le même modelé un peu sec et les mêmes couleurs chatoyantes. Mais comme on reconnaît tout de suite les caractères distinctifs de l'Allemand de Cologne! Jamais un peintre des Flandres n'aurait eu le sens de cette composition toute symphonique, de cette appropriation du paysage et des architectures au sujet de la scène. Jamais il n'aurait su animer ses figures jusqu'à leur donner cette vie idéale, jusqu'à les revêtir d'une indéfinissable beauté plastique. Avec leurs

fonds d'or et maintes gaucheries, les *Scènes de la vie de Marie* sont les modèles d'un genre charmant, à mi-chemin de l'idéalisme de Cologne et du réalisme des Pays-Bas. L'élément mystique n'a pas encore disparu : souvent même une volée de petits anges, une jeune figure de vierge aux yeux baissés, évoquent, parmi ces scènes si vivantes, le souvenir de maître Lochner.

Il nous faudrait citer encore d'autres peintres anonymes de Cologne, également soumis à l'influence flamande, et qui ont su transformer l'art qu'ils imitaient en lui infusant une vie de sentiment tout allemande. Mais ni le maître de Liesborn, ni le maître de *Saint Séverin* n'ont eu, dans l'histoire de l'art allemand, une importance comparable à celle d'un peintre de Colmar, Martin Schongauer.

A l'inverse de Lochner, celui-là est parti de l'imitation des Flamands, et c'est par degrés qu'il s'est dégagé de toute influence étrangère pour devenir un peintre essentiellement original. Tout le destinait à être un imitateur des Flamands. A Colmar, où il était né vers 1450, il avait eu pour maître Gaspard Isenmann, dont les tableaux dénotent une connaissance marquée de la technique flamande et un goût du réalisme à la façon de Rogier, mais tourné déjà à la caricature. Au sortir de sa ville natale, le jeune Schongauer est allé lui-même en Flandre : il a étudié chez les élèves de Rogier, et ses premiers ouvrages, lorsqu'il est revenu à Colmar, ont été des pastiches de ce maître (1).

Mais quelques années suffisent pour éveiller en lui le besoin d'une peinture plus émue. Déjà l'influence de Rogier s'est fort effacée dans les *Scènes de la Passion* du musée de Colmar. Non-seulement tous les personnages ont des types allemands, mais il y a entre eux une liaison morale, une unité de pensée et de souffrance qui met certains des tableaux de Colmar, notamment *la Mise au tombeau,* bien au-dessus des peintures de Rogier. Et nulle trace de caricature : une étude consciencieuse, parfaite, des sentimens et de leur traduction corporelle.

L'âme de Schongauer était trop sentimentale pour s'en tenir même à ce réalisme. Il a voulu, dans ses dernières œuvres, tirer, lui aussi, des figures allemandes ce qu'elles contenaient d'idéal et de poésie. Il n'est pas arrivé, comme les maîtres de Cologne, à une véritable beauté plastique, mais il a créé des types de femmes infiniment séduisans et jolis. Deux *Vierges*, à Munich et à Vienne,

(1) Citons, parmi ces premiers tableaux de Schongauer la grande *Vierge au buisson de roses* de Colmar et une petite *Vierge* du Salon Carré, au Louvre, attribuée par le catalogue à Rogier van der Veyden (n° 697).

représentent le mieux cette troisième manière du peintre alsacien. L'ovale s'est arrondi gracieusement, le grand front saillant s'est atténué, les yeux sont devenus brillans de vie et de bonté. Quelque chose de léger et de sensuel a pris la place de la gravité ancienne. En même temps l'exécution devenait plus parfaite. Le fond d'or disparaissait, remplacé par un beau ciel, au-dessus d'un petit paysage de montagnes. Le coloris lui-même prenait un fondu, une chaleur et une suavité qui rappellent les plus parfaits chefs-d'œuvre de l'école des Bellini (1).

Schongauer est mort à trente-huit ans, en 1488. Ses rares tableaux sont l'honneur de l'Alsace, et plus encore ses gravures sur bois, prodiges de sentiment, d'habileté et de charme, tantôt sombres et pathétiques, tantôt légères, souriantes, et d'une adorable grâce féminine.

Il n'est pas arrivé à tous les peintres allemands de tirer de l'étude des Flamands l'heureux parti qu'en a tiré Schongauer. Ni les élèves de ce maître à Colmar, ni les peintres de l'école d'Ulm n'ont su dégager franchement leur personnalité. A Colmar, Louis Schongauer a pourtant gardé quelque chose de la grâce et de l'émotion de son frère, si l'on en juge par les adorables petites *Scènes de la vie de Marie,* de la cathédrale d'Augsbourg, que lui attribue M. Janitschek. A Ulm, le vieux Hans Schüchlin, l'auteur du célèbre autel de Tiefenbronn, n'a guère fait que mettre des types allemands au lieu des types flamands de Rogier et de Bouts; il n'a pas cherché à faire vivre ses personnages, non plus qu'à s'écarter des sèches expressions convenues. Son élève Zeitblom (1450-1517), infiniment plus habile, n'a guère été plus ému. Ses froides figures de saints et de saintes, reproduisant les types et les costumes allemands avec une exactitude méritoire, n'ont jamais ni assez d'expression ni assez de mouvement pour nous donner l'illusion de la vie. A peine pouvons-nous signaler, parmi ses nombreuses compositions d'Ulm, de Stuttgart, de Berlin, d'Augsbourg, etc., un gracieux *Vera Icon* de Berlin, et deux *Scènes de miracles* à Augsbourg, très saisissantes dans leur vigoureux réalisme. Combien nous préférons à cette peinture sans expression les quatre *Scènes de la vie de Marie* du moine Martin Schwarz, au musée de Nuremberg! *L'Annonciation,* notamment, présente un délicieux mélange d'élégance et de naïveté. Cela est joli comme une peinture florentine, et touchant comme une peinture de Cologne.

(1) Les vierges de Munich et de Vienne ont malheureusement perdu sous des repeints leur coloris primitif; mais deux volets, dans une collection particulière de Munich, donnent une excellente idée du coloris de Schongauer dans cette troisième manière.

Le temps n'est pas éloigné où, pour les Allemands, la peinture allemande du xve siècle se résumait dans le nom d'Holbein le Vieux. Aujourd'hui encore c'est à lui que les marchands de tableaux attribuent toutes les peintures primitives allemandes, quand ils n'en font pas honneur à Memling ou à Patinir. Et certes le maître d'Augsbourg mérite l'attention à plus d'un titre. D'abord, il est le père d'Holbein le Jeune et le professeur de son fils. Lui-même, en outre, a été un peintre très habile, disposant de toutes les ressources de son métier. Il a connu les Italiens, les Flamands, les Allemands : à tous il a pris ce qu'il jugeait le meilleur; et il a mis une maîtrise incontestable à fondre ces emprunts hétérogènes dans une manière bien à lui. Ajoutons qu'il se montre, dans ses dessins, un portraitiste merveilleux, supérieur à son fils par la précision et la simplicité des moyens. Il n'est pas seulement, comme Zeitblom, un excellent dessinateur : il est un coloriste de premier ordre, et c'est à lui que l'école d'Augsbourg doit les traditions qui en ont fait, au xvie siècle, l'école vénitienne de l'Allemagne. En un mot, il est le plus *peintre* des peintres allemands de son siècle.

Mais cela ne suffit pas, croyons-nous, pour faire un grand artiste. Holbein a beau être le premier peintre de son pays; il y a, dans les pays voisins, des maîtres qui, au point de vue de la peinture proprement dite, sont supérieurs au premier de l'Allemagne. Carpaccio a plus de couleur qu'Holbein, et Mantegna un dessin plus fort. La comparaison avec ces étrangers n'enlève rien à Lochner, à Schongauer, à Schwarz : ceux-là sont des peintres d'un genre à part, ils ne valent que par les émotions qu'ils ont su traduire. Mais Holbein le Vieux manque d'émotion. Peintre, il est inférieur aux étrangers; créateur d'émotions, il est inférieur à ses compatriotes. Avec les qualités les plus précieuses il n'a été qu'un Zeitblom de génie.

Et pourtant il semblait destiné à un rôle plus haut. Ses premières œuvres, les *Scènes de la vie de la Vierge*, à la cathédrale d'Augsbourg, sa petite *Vierge* du musée de Nuremberg, annonçaient un maître. La science, l'érudition professionnelle, y sont énormes : il y a des détails pris à l'autel de Gand, d'autres à Lochner, d'autres au maître de la *Vie de Marie*, de Munich; et tout cela si habilement accommodé, avec des couleurs si chatoyantes et si chaudes, des attitudes d'une grâce si piquante, que l'ensemble est d'une expression très originale. Mais depuis lors, dans les grands tableaux du musée d'Augsbourg, de la Pinacothèque de Munich, même dans le fameux triptyque de *Saint Sébastien*, la source de l'émotion semble décidément tarie. On a devant soi un art original, correct, riche d'effets, souvent agréable : mais rien

n'émeut, rien ne vit; et toute l'habileté du peintre ne parvient pas à animer les scènes les plus mouvementées. Faut-il y voir la conséquence des mœurs du vieil Holbein, de sa prodigalité, et de la nécessité d'une production incessante? Ou bien n'est-ce pas plutôt qu'il a été victime d'une trop grande habileté, et ne peut-on pas croire que la joie de perfectionner l'exécution matérielle de ses tableaux a éteint chez le vieil artisan la petite flamme de l'émotion artistique?

Nous ne pouvons guère nous arrêter ici sur l'œuvre de Frédéri Herlin de Nordlingen, qui s'est contenté d'imiter la manière de Rogier. L'espace nous manque aussi pour étudier comme il faudrait l'école de Bamberg, qui semble avoir gardé un rayon de l'idéalisme de Cologne; l'école de Bavière, d'un réalisme si naïf, si grossier, si étranger à tout sentiment de grâce ou de beauté; les écoles du Tyrol, singulier mélange de passion italienne et d'ingénuité allemande (1). Mais il faut bien que nous nous étendions un peu sur l'école de Nuremberg qui va devenir, au XVIe siècle, la grande école de l'Allemagne.

L'école de Nuremberg au XVe siècle se résume dans un seul nom : Wohlgemuth (1434-1519). Wohlgemuth (2) a été le maître de Dürer : on sait qu'il a eu un atelier très important, et qu'il a beaucoup travaillé. Et, comme on ne connaît le nom d'aucun de ses confrères de Nuremberg, on lui a attribué tous les tableaux qui provenaient de cette ville. Il suffit d'entrer dans la grande salle allemande de la Pinacothèque, à Munich, pour apprécier l'étonnante variété de ce fantastique Wohlgemuth à qui le catalogue assigne les œuvres les plus hétérogènes.

Nous devons avouer que sur ce point, comme sur celui des œuvres de Guillaume de Cologne, M. Janitschek ne nous paraît pas avoir dit le dernier mot. A notre sens, il faut distinguer, parmi les prétendues peintures de Wohlgemuth, non pas seulement deux mains différentes, mais au moins quatre ou cinq, dont trois nous semblent des mains de maîtres éminens. Non-seulement la *Grande Crucifixion* de la Pinacothèque et celle du musée de Nuremberg sont l'œuvre d'un peintre antérieur à celui de la *Petite Crucifixion*, de la *Descente de croix*, et des deux autres tableaux de l'*Autel de Hof*, exposés dans la même salle, à Munich; mais encore nous croyons que l'auteur de l'*Autel de Hof* doit être distin-

(1) M. Janitschek a consacré des pages admirables à cette école du Tyrol, notamment au peintre Michel Pacher. Le musée de Schleissheim possède une collection très curieuse de tableaux tyroliens des XIVe et XVe siècles.

(2) Voir, sur Wohlgemuth : von Seidlitz, *Wohlgemuth*, dans le *Zeitschrift für Bildende Kunst* de Leipzig, XVIII, p. 169 et suivantes.

gué de l'auteur de l'*Autel Peringsdorffer*, au Musée Germanique, d'une *Annonciation* de Munich, et de l'*Invention de la croix* de l'église Saint-Laurent.

De ces trois peintres, un seul mérite les sévérités de la critique, peu tendre en général pour tout ce qui touche à Wohlgemuth : c'est le dernier en date, le maître du *Hof-altar*. Encore a-t-il racheté la sécheresse et l'inertie de ses figures par un charme tout spécial de composition. Dans la *Descente de croix*, notamment, les personnages ont beau être de bois et figés dans leur tristesse banale, l'ensemble du tableau, avec le paysage lointain et l'admirable lumière d'un bleu clair, produit une impression que l'on ne peut oublier.

Mais combien plus vivant et plus expressif est l'art de la *Grande Crucifixion!* Quelle sincérité de douleur, quelle grandeur toute classique dans cette harmonieuse composition! C'est peut-être le chef-d'œuvre du réalisme allemand; et l'exemple de cette peinture a dû contribuer bien plus que toute autre influence à former le goût du jeune Dürer.

Les tableaux de l'*Autel Peringsdorffer* forment avec cette *Crucifixion* un frappant contraste. C'est ici une réalité tout aimable : les figures, largement modelées, sont baignées d'une lumière douce et sensuelle; leurs mouvemens sont d'une expression ravissante. Certes, on sent toujours l'influence flamande; mais ce n'est plus Rogier qui est imité comme dans l'*Autel de Hof;* on songe plutôt aux chefs-d'œuvre de Bouts; et l'artiste de Nuremberg a su animer encore la manière lumineuse de son modèle hollandais. Dans le *Saint Luc peignant la Vierge*, il a su enlever aux figures toute apparence de portraits isolés, établir entre elles un admirable lien d'émotion et d'action.

Ainsi Nuremberg devenait, au XVe siècle, le centre classique de l'Allemagne, qui avait eu à Cologne son foyer moral et religieux. Les œuvres de ces trois maîtres anonymes sont le véritable point de départ de la Renaissance.

Nous avons essayé de montrer ce que fut, au XVe siècle, la peinture allemande : une fusion de l'esprit allemand, tout d'émotion intérieure, et du réalisme flamand, tout de consciencieuse observation extérieure. Cette fusion, il a été donné à quelques maîtres de la réaliser au profit du génie de leur race, et ceux-là seuls sont les grands artistes. Les autres sont d'habiles ouvriers, ou bien encore, comme les peintres de Bavière, des rustres naïfs et un peu ridicules, qui, avec les plus respectables intentions, ont été victimes de leur maladresse, de leur ignorance, de leur aveuglement à toute beauté plastique.

III.

Nous n'entreprendrons pas ici l'étude des peintres allemands du XVIe siècle. Les deux principaux, Dürer et Holbein le Jeune, sont aussi universellement connus que sont ignorés leurs prédécesseurs. Contentons-nous donc d'indiquer les traits essentiels de la peinture allemande de cette époque, et d'énumérer les maîtres de second ordre les plus importans.

Deux grands faits dominent l'art de la Renaissance, en Allemagne. Tous deux ont eu sur lui une influence très heureuse au début, et tous deux ont vite contribué à lui enlever toute originalité. Ces deux faits sont la connaissance de l'art italien et la conversion de l'Allemagne au protestantisme.

Les peintres du XVe siècle n'ont pas connu l'Italie. L'art flamand qu'ils imitaient était trop différent de l'art où les contraignait leur nature pour être très dangereux : ils croyaient le reproduire, et ils faisaient autre chose. L'art italien, au contraire, ne pouvait manquer de les mettre en désarroi. Celui-là était, lui aussi, par certains points, un art d'émotion et de sentiment; et comme il devait leur paraître supérieur à leur lourde et gauche peinture, cet art qui savait revêtir les émotions d'un triomphant appareil de beauté formelle! L'exemple de Dürer, de Burgmair, nous montre combien fut vive l'impression qu'ils en reçurent. Tous bientôt résolurent de rivaliser avec ces Italiens merveilleux, d'atteindre comme eux à cette beauté de la forme, que leurs compatriotes leur semblaient n'avoir pas entrevue. De là un mouvement superbe, un effort pour créer une beauté tout allemande, pure comme celle des Florentins ou de Mantegna, colorée comme celle des Vénitiens, ingénue et cordiale comme celle de leurs prédécesseurs nationaux. Effort vigoureux et touchant, mais qui ne pouvait réussir. Les peintres allemands se voyaient de plus en plus dépassés par les Italiens; ils s'empêtraient dans des formes indécises, s'épuisaient à vouloir égaler leurs nouveaux maîtres dans cette poursuite d'une beauté plastique. Et ils reconnaissaient bientôt que cette poursuite ne leur était pas naturelle : où auraient-ils pris l'originale et féconde vision qui embellissait toutes choses à l'œil d'un peintre de Florence ou de Venise? Alors, plutôt que de revenir à l'art purement expressif de leurs devanciers, ils se résignaient à imiter, à copier les formes italiennes : se consolant par une théorie esthétique qu'ils devaient léguer à leurs successeurs, et qui érigeait en canon immuable et universel le type particulier de beauté qu'ils pastichaient sans scrupule.

Pareillement, le protestantisme eut pour premier effet d'activer dans les âmes allemandes le feu spontané de l'émotion religieuse. On sait l'adorable entrain des premiers temps de la Réforme, l'unanime ferveur, l'élan de naïve gaieté qu'a si parfaitement incarné le bon et joyeux Luther. On s'était remis à voir d'une vision vivante les scènes de l'Écriture. Rien n'est touchant et vrai comme les gravures sur bois de cette période : elles débordent de fraîcheur, de foi forte et profonde. Mais la réaction ne devait pas tarder. Le protestantisme, bientôt, interdisait l'idolâtrie : il chassait la Vierge de son trône divin, où l'avaient vue si royale et si bonne les âmes des générations passées; il défendait comme un sacrilège la représentation d'Êtres qu'il reléguait dans un ciel tout métaphysique. Et cette influence pernicieuse se répandait aux pays restés catholiques : le foyer sacré où s'était alimentée la peinture de l'Allemagne s'éteignait à jamais. Vers 1600, l'Allemagne n'avait plus un peintre.

L'état d'esprit des artistes allemands au début du XVIe siècle se résume admirablement dans le maître Dürer (1). Jamais il n'y eut une plus belle âme d'artiste. Dürer a eu, comme Léonard, une curiosité universelle, toute la science et toute l'habileté techniques : il a eu, en outre, un sentiment très puissant, une préoccupation de l'étrangeté morale qui donne à ses gravures un charme tout particulier. Et pourtant son œuvre de peintre dénote une inquiétude constante, un douloureux tâtonnement, un vain effort à réaliser d'une façon définitive l'union rêvée de l'émotion et de la beauté. Ni le triptyque de Dresde, ni l'*Adoration des bergers* et la *Mise au tombeau* de Munich, ni l'*Adoration des mages* de Florence, ni la *Trinité* et le *Massacre de Sapor*, de Vienne, aucune de ces œuvres célèbres ne donne pleinement l'impression d'un chef-d'œuvre. Le souci de la concurrence italienne est trop marqué; l'essai de créer une forme originale paraît gauche et pénible. Souvent même le désir de constituer un type de beauté allemand mène Dürer à des œuvres d'un aspect déplaisant : la petite *Vierge* de Vienne, la *Lucrèce* de Munich. D'autres fois, en revanche, cet homme (dont l'œuvre, comme celle de Léonard, est une tentative incessante) obtient des résultats d'une beauté parfaite : la *Vierge à la poire*, de Vienne, le petit *Christ en croix*, de Dresde, chefs-d'œuvre d'une manière et d'un sentiment si différens, également précieux en ce qu'ils marquent la fusion momentanée du génie allemand et du génie italien. Mais Dürer n'a su réaliser cette fusion

(1) Voir, sur Dürer, le livre de Thausing, Leipzig, 1884, l'étude de M. H. Thode, dans les *Bayreuther Blätter*, 1888, et l'excellent ouvrage français de M. Charles Ephrussi, *Albrecht Dürer et ses dessins*, Paris, 1882.

d'une façon durable et complète que dans ses portraits. Qui ne se rappelle le portrait d'*Oswald Krell*, à Munich, cette vive et troublante figure avec le petit paysage mystérieux ; le solide portrait de *Wohlgemuth*, dans la même salle, et à Berlin, le portrait du vieux *Holzschuer*, braquant sur nous son regard fixe et dur? Et bien plus encore que le portrait, le véritable royaume de Dürer a été le dessin et la gravure. Il y est le plus habile, le plus varié, le plus puissant des maîtres. Que l'on voie seulement au Louvre les rares dessins exposés. Paysages réels et frais, scènes religieuses d'une émotion terrible, scènes fantastiques, évoquant un monde de gnomes, de lutins, de spectres et d'anges, Dürer a excellé dans tout cela; et tout cela suffit à faire de lui un immortel prince de l'art.

Une nature comme celle de Dürer ne pouvait manquer d'exercer autour d'elle une influence énorme : la plupart des peintres du XVIe siècle sont, en quelque degré, les élèves de Dürer. Mais ces bons artisans n'ont plus rien du génie de leur maître. Qu'il nous suffise de citer Schäufelein de Nordlingen (1480-1540), Hans de Culmbach (mort en 1522), Pencz (mort en 1550), les deux frères Beham ; le peintre de Ratisbonne Altdorfer (1480-1538), dont la *Bataille d'Arbelles*, à Munich, est vraiment une merveille de fantastique grandeur. Tous ceux-là sont les élèves directs de Dürer. On peut encore lui rattacher deux peintres rhénans, Mathias Grünewald d'Aschaffenbourg, et Hans Baldung Grün de Strasbourg, le premier fantaisiste tourmenté et sombre, le second aussi habile dans le portrait que détestable dans la peinture de religion ou d'allégorie.

L'influence de Dürer se joint à l'influence immédiate de l'art italien dans les œuvres des écoles souabes d'Ulm et d'Augsbourg. L'école d'Ulm n'a guère produit qu'un peintre, Martin Schaffner, auteur de froides compositions aux couleurs imitées des Vénitiens. L'école d'Augsbourg, aussi, n'a produit qu'un peintre, Hans Burgmair : mais celui-là est d'une tout autre importance artistique (1). Fils d'un peintre renommé, il étudia d'abord dans l'atelier de Schongauer, puis à Venise, où son sens naturel de la couleur se développa au contact de l'art des Bellini et des Carpaccio. Il rapporta dans son pays le vivant souvenir de cet art; ses premiers tableaux (musée de Schleissheim) ne sont guère que d'habiles imitations. Mais peu à peu il sentit, lui aussi, le désir d'échapper à l'influence étrangère, de rivaliser avec les Italiens au lieu de les imiter. Il y est parvenu,

(1) Voir, sur Burgmair, l'étude de M. Muther, dans le *Zeitschrift fur Bildende Kunst*, XIX, fascicules 11 et 12.

à notre sens, mieux encore que Dürer. Ses grandes *Basiliques* du musée d'Augsbourg nous offrent vraiment un art nouveau, très allemand, avec des paysages d'une lumière douce, des figures nobles et expressives, des tons finement nuancés, s'harmonisant à merveille avec l'émotion de chacun des sujets. C'est une peinture plus colorée que celle des vieux maîtres allemands, plus sentimentale que celle des Flamands, plus douce et moins passionnée que celle des Vénitiens. Les *Basiliques*, malheureusement, devaient marquer le terme de l'originalité de Burgmair. L'effort avait été trop pénible, trop forte l'influence des magiciens d'Italie. Les œuvres postérieures du peintre souabe, à Munich, à Nuremberg, à Augsbourg, ne sont plus que de belles compositions à la façon vénitienne. C'est à ses gravures que Burgmair a désormais réservé tout l'effort de son génie.

Holbein le Jeune est né à Augsbourg; mais il nous paraît impossible de le rattacher à l'école de sa ville natale. Aussi bien, ce merveilleux portraitiste ne nous paraît-il tenir à l'ancienne peinture allemande que par des liens très faibles. Si, dans ses *Vierges* de Darmstadt et de Soleure, il a mis quelque chose de la naïveté primitive, nous avouons ne pas y trouver le sentiment religieux, la vivante émotion, que nous avons admires chez les peintres allemands. Les compositions de Holbein ne sont que des groupes de portraits; comme dans ses autres portraits de Bâle, de Paris, de Londres, de Berlin, Holbein y montre une maîtrise incomparable, une étonnante justesse de vision, toutes les qualités qui font de lui le premier des portraitistes. Il n'a été surpassé que par les Velasquez, les Hals, les Raphaël, par ceux qui joignaient au génie de la peinture le sens de la vie et de la beauté. Mais il suffit de comparer les chefs-d'œuvre de Holbein avec les portraits de Dürer pour voir combien le maître de Bâle doit peu à son pays d'origine. D'ailleurs, tout a été dit sur lui : et la France, qui possède ses meilleurs portraits, peut encore se glorifier d'avoir produit l'un des meilleurs ouvrages qu'on lui ait consacrés (1).

Notre Louvre peut également nous donner une idée excellente des deux artistes qui représentent avec le plus d'éclat, au XVIe siècle, l'école de Cologne. Tous deux, le maître de *Saint Barthélemy* (auteur de la *Descente de croix*, naguère attribuée à Massys, n° 280) et le maître de la *Mort de Marie* (auteur d'une *Mise au tombeau*, n° 601) ont conservé le sentiment d'une beauté plastique spéciale, faite de grâce et de douceur. Mais que nous sommes

(1) Paul Mantz, *Holbein*, Paris, 1882. Consulter aussi l'ouvrage de Woltmann : *Holbein und seine Zeit*, Leipzig, 1874.

loin de la puissante originalité des Guillaume et des Lochner! Nous retrouvons l'influence de Massys dans le maître de Saint Barthélemy (musées de Cologne et de Munich), l'influence de Luini et des Milanais dans le maître de la Mort de Marie (Vienne, Munich). Un peu plus tard, le peintre Bruyn, après avoir annoncé dans ses premières œuvres une personnalité charmante, va se mettre à imiter sans scrupule la manière de Michel-Ange.

La plupart des peintres allemands de la Renaissance ont été des artistes d'un grand talent, et il serait temps qu'on leur rendît justice. Mais aucun, en somme, si l'on excepte Dürer, n'a été un primitif. La douce ingénuité des siècles précédens a décidément disparu. Un seul maître l'a conservée, un seul a continué, ou plutôt repris, la tradition ancienne. Au cœur du XVIe siècle il a été un primitif : son œuvre nous semble par instans un écho de ce qu'il y a eu dans l'âme allemande de plus pur et de plus naïf.

Le nom de Lucas Cranach (1) est aussi méprisé qu'il est connu. On sait que ce peintre ami de Luther et de l'Électeur de Saxe a fait sur commande des milliers de tableaux, gauchement dessinés, d'un enfantillage grotesque, trop souvent obscènes. Et il est certain que les neuf dixièmes de l'œuvre de Cranach sont d'informes machines, dépourvues de toute vie artistique. Mais cette désastreuse fécondité, la monotonie des types, évidemment moulés sur un canon invariable, la rapacité qui portait Cranach à faire fabriquer à la grosse, par des apprentis au rabais, la peinture qu'on lui commandait, tout cela ne doit pas faire oublier que le même homme, dans quelques tableaux dûment soignés, a été un des peintres les plus expressifs et les plus ingénieux qu'il y ait jamais eu.

Que l'on isole, des innombrables Cranach qui encombrent les musées, une dizaine de panneaux : le *Christ consolé par des anges*, de Dresde, la *Vénus avec l'amour*, de Nuremberg, le même sujet dans une collection particulière, à Paris, la *Fontaine de Jouvence*, de Berlin, les *Grâces*, de Vienne, le *Jugement de Pâris*, de Carlsruhe, les *Vierges*, de Pétersbourg, les *Scènes de la mort*, de Leipzig, la *Femme adultère*, de Munich. Vit-on jamais un art plus varié, d'une expression plus juste, d'une richesse d'imagination plus déconcertante? Et ne sent-on pas combien le génie de ce lettré, de cet humaniste, est un génie tout naïf, allumé au plus intime foyer du cœur de la vieille Allemagne?

Une découverte récente de M. Scheibler achève de nous faire

(1) Il y a, sur la vie et l'œuvre de Cranach, deux ouvrages allemands, l'un de Schuchardt, l'autre, plus récent, de M. Lindau; mais l'un et l'autre sont surtout biographiques et d'une valeur artistique assez mince.

connaître la singulière variété de l'art de Cranach. Nous possédons aujourd'hui toute une série d'ouvrages de sa première manière, absolument différens de ses ouvrages postérieurs : des peintures nobles et délicates, comparables, pour la pureté des lignes et leur magique beauté, aux plus parfaits chefs-d'œuvre de l'art florentin (1).

Voilà donc un vrai maître. Pendant que tous ses contemporains s'enfonçaient dans l'imitation des Italiens, lui seul, constamment, s'en éloignait. Il cherchait son inspiration à la vraie source, dans la naïve émotion qui avait alimenté l'art des vieux peintres de l'Allemagne. Son œuvre est le poème du peuple allemand : avec son mélange d'humanisme et d'ingénuité, de gaieté souriante et de pieux recueillement, elle est comme une adorable légende que raconterait à des enfans un poète resté enfant. Musicien des lignes et des couleurs, Cranach a su leur faire chanter une merveilleuse chanson dont l'écho nous ravit encore. Ne pouvons-nous lui pardonner, après cela, de s'être fait, aux derniers temps de sa vie, fabricant officiel d'images sacrées ou ordurières?

Cranach aura été le dernier peintre allemand de l'Allemagne. Le culte de la forme classique, l'influence croissante des Italiens, l'iconoclastie protestante s'unissent, après lui, pour tuer à jamais la débile floraison de cet art sentimental. Les Overbeck, les Cornélius, les Feuerbach et les Schnorr, au début de notre siècle, essaieront en vain de le faire refleurir. Empêtrés dans l'admiration de la beauté classique qu'ils croient universelle, ils s'épuiseront à vouloir traduire les sentimens de leur race dans une forme qui n'est pas faite pour eux. Seul, Maurice de Schwind tentera de revenir à la forme naïve des vieux maîtres allemands. Hélas! comme il y sera gauche! Il n'aura pas même, pour le préserver du ridicule, le goût français, qui en préserve aujourd'hui nos peintres archaïsans.

Mais si la peinture allemande est morte à jamais, le sentiment, qui l'avait fait vivre, ne périt pas avec elle. Un langage nouveau s'est offert à lui, plus approprié au goût allemand, plus capable de traduire les émotions. Après maître Guillaume et Lochner, après Dürer et Cranach, c'est aux musiciens, à Graun, à Schutz, à Bach et à Hændel qu'échoit l'honneur de revêtir d'une forme artistique le sentiment des âmes allemandes.

T. DE WYZEWA.

(1) L'excellente Histoire de la peinture de Woltmann et Wœrmann (Leipzig, 1889, 3e édition) a mis à profit les travaux de M. Scheibler sur cette première manière de Cranach, dont le chef-d'œuvre est un *Repos de la sainte famille* dans une collection particulière de Munich.

LA

FORMATION SPONTANÉE

D'UNE PROVINCE

A LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE

LA VENDÉE.

I. Célestin Port, *la Vendée angevine*, 1888. — II. Henri Wallon, *les Représentans du peuple en mission et la justice révolutionnaire dans les départemens en l'an II* (1793-1794), 1889. — III. H. Baudrillart, *les Populations agricoles de la France*, 1888. — IV. Benjamin Fillon et O. de Rochebrune, *Poitou et Vendée*, 1887. — V. Cavoleau et A. de La Fontenelle de Vaudoré, *Statistique ou description générale du département de la Vendée*, 1844. — VI. Eugène Louis, *le Bas-Poitou en 1788*, 1880. — VII. Luneau et Édouard Gallet, *Documens inédits sur l'île de Bouin (Vendée)*, précédés d'une *Notice historique*, 1874.

M. Aulard, l'historiographe attitré de la révolution française, reprochait naguère à nos archivistes de se confiner dans le moyen âge et de négliger les problèmes historiques, plus considérables et non moins obscurs, de la période révolutionnaire. Ce reproche semble avoir touché l'éminent archiviste de Maine-et-Loire, M. Célestin Port, et l'avoir décidé à publier les résultats des recherches qu'il poursuivait, depuis plusieurs années, sur les origines de l'insurrection vendéenne. Son livre, très savant et très vivant, très

passionné même dans son esprit général et dans la majeure partie de ses développemens, rectifiera plus d'une erreur généralement répandue. Il eût cependant plus sûrement atteint son but, si l'auteur n'eût fait qu'opposer à la partialité des écrivains royalistes et de leurs copistes la froide impartialité du dépôt public où il en a puisé les matériaux. On y sent trop la séduction d'une thèse et la volonté préconçue de l'établir. On est porté à se défier d'un récit qui, dès le début, prend le ton d'une démonstration, et, qui pis est, d'une démonstration oratoire. La défiance, je me hâte de le dire, ne serait fondée que dans une très faible mesure. La solide érudition de l'auteur et la justesse de son esprit le sauvent presque partout des entraînemens du parti-pris. Il a fait véritablement œuvre d'historien, sur un point très particulier et très restreint; mais les souvenirs qui s'attachent à la contrée de quelques lieues carrées et aux deux ou trois années dans lesquelles il s'est renfermé sont assez grands pour faire de son œuvre une contribution importante à l'histoire générale de la révolution.

Le titre même de l'ouvrage indique un autre genre d'intérêt, plus général et d'ordre proprement philosophique. Ce titre, — la *Vendée angevine*, — se rapporte, non au département de la Vendée, lequel appartient tout entier à l'ancien Poitou, mais à une fraction de la province qui semble s'être constituée d'elle-même, sous le même nom, à la fin du dernier siècle, sur le territoire de quatre départemens: la Vendée, les Deux-Sèvres, Maine-et-Loire et Loire-Inférieure. On peut, en effet, dans l'histoire des guerres de la Vendée, faire la part d'une Vendée angevine, comme d'une Vendée poitevine et d'une Vendée bretonne. Chacune de ces divisions garde sa physionomie propre dans l'effort commun, et, après la lutte, après la pacification, les différences n'ont pu que s'accentuer entre elles. Elles se rattachaient dans le passé à des centres provinciaux distincts: elles ne comptent plus, dans le présent, que comme des collections de communes ou de paroisses dans quatre départemens, dans trois ressorts de cours d'appel et dans trois diocèses. La géographie ne connaît le nom de Vendée que comme celui d'un département et d'une petite rivière. Cependant il y a toujours, pour le langage courant, pour l'opinion courante, une province de Vendée, telle que l'avait formée la guerre civile. Elle reste la Vendée pour ses habitans, pour ses voisins, pour toute la France. Le Breton ou l'Angevin qui passe de la rive droite sur la rive gauche de la Loire dit qu'il va en Vendée, quoiqu'il ne sorte pas du département de la Loire-Inférieure ou de celui de Maine-et-Loire. L'arrondissement de Bressuire, dans les Deux-Sèvres, est en Vendée, pour les habitans mêmes des autres parties du même département. Dans le reste de la France, le nom de Vendée éveille des idées assez

vagues. Beaucoup le confondent avec celui de Bretagne. On ne distingue pas très bien la Vendée département de la Vendée province; mais la confusion se fait presque toujours au détriment du département. J'ai vu des hommes très lettrés se figurer que la Vendée était une ancienne province de la France, au même titre que la Normandie ou la Bourgogne. Je les étonnais en leur rappelant que ce nom, comme nom de pays, ne date que de la révolution et de la division de la France en départemens.

Le nom reste vague et il prête à l'équivoque; mais la province existe et elle a son individualité propre, quoiqu'elle n'ait jamais été constituée ou reconnue par aucune autorité, soit de droit, soit de fait. Elle existe dans les mêmes conditions que nos plus anciennes provinces, qu'il ne faut pas confondre avec les gouvernemens entre lesquels se partageait officiellement la France d'autrefois. Ces gouvernemens reposent, en effet, sur des divisions beaucoup plus anciennes, qui, pour la plupart, sont celles mêmes de la Gaule avant la conquête romaine. Les noms de ces *civitates* et de ces *pagi*, comme les appelle César, se sont perpétués, à peine transformés, à travers toute notre histoire. Ils se retrouvent dans presque tous les noms de provinces ou de pays qui sont toujours en usage, en dépit des divisions et des dénominations officielles. Ils se sont dégagés de tout ce qu'il y a eu d'artificiel dans les délimitations officielles auxquelles ils ont pu être associés dans la Gaule romaine, dans la France féodale, sous la monarchie absolue et dans la France actuelle. Ils expriment des groupes naturels de territoires et de populations qui se sont maintenus par la seule force, soit d'une certaine constitution physique, soit de la communauté des traditions et des mœurs. La Vendée est venue s'ajouter de nos jours à ces groupes naturels, avec ce même caractère d'une existence propre et manifeste, sans consécration officielle. Elle n'en diffère que par son origine récente; mais cette différence même, en permettant de mieux connaître les conditions dans lesquelles elle s'est formée, peut jeter quelque jour sur la formation des provinces vingt fois séculaires parmi lesquelles elle a pris place. Cette génération spontanée d'une province française, il y a moins de cent ans, offre donc un sujet d'étude singulièrement intéressant pour l'histoire philosophique.

Ce sujet d'étude, à notre connaissance, est encore intact. Les histoires générales de la révolution et les histoires particulières de l'insurrection vendéenne se bornent à tracer, sous le nom de Vendée, une carte du pays insurgé. Cette carte a, de trois côtés, des limites naturelles: au nord, la Loire; à l'ouest, l'Océan; au sud, la Sèvre niortaise. A l'est, la limite est tout arbitraire: elle est formée par une ligne assez indécise, traversant du nord au sud le dépar-

tement des Deux-Sèvres. Ces limites n'ont d'ailleurs qu'une exactitude approximative. Le théâtre de la guerre n'y est pas tout entier enfermé, et elles dépassent, d'un autre côté, le théâtre de l'insurrection. L'usage les a toutefois consacrées, et, par une réaction naturelle du nom sur la chose, elles circonscrivent réellement aujourd'hui le pays de Vendée. C'est assez pour le reconnaître ; ce n'est pas assez pour en expliquer la formation. Quelques détails qui se répètent d'une histoire à l'autre sur la configuration du sol et sur les causes locales de l'insurrection n'expliquent pas davantage comment une vraie province s'est trouvée tout d'un coup et spontanément constituée dans une contrée jusqu'alors partagée entre trois provinces. Le sol vendéen n'est pas seulement *bocage*, il est *marais*, et ces deux divisions ne lui appartiennent pas en propre. Il ne peut pas davantage revendiquer pour lui seul les causes qui ont soulevé une partie de ses habitans contre la révolution. Enfin, la guerre civile a sévi ailleurs, soit à l'époque révolutionnaire, soit dans d'autres périodes de notre histoire; elle a été aidée ailleurs par des circonstances du même ordre : elle n'a, nulle part ailleurs, créé et laissé subsister après son extinction l'unité d'une province. La question reste donc entière.

M. Célestin Port n'a pas plus que ses devanciers traité cette question ; mais, si nous l'avons bien comprise et si nous en avons entrevu la solution, nous le devons surtout à ce travail si exact et si précis dans la plupart de ses détails. Nous n'avons pu faire les mêmes emprunts aux *Représentans du peuple en mission* de M. Wallon, dont la publication a suivi de près la *Vendée angevine* et dont le premier volume a précisément pour sujet particulier la Vendée (1). L'objet de cet excellent ouvrage n'est pas, en effet, la Vendée elle-même, mais le rôle des agens envoyés du dehors pour la conquérir, de gré ou de force, à la révolution. Nous y avons trouvé toutefois de précieux renseignemens sur l'esprit des populations vendéennes, principalement dans les deux chapitres sur les *colonnes infernales* et sur les *tribunaux et commissions militaires*. Nous en avons tiré d'autant plus de profit que, si le livre est aussi très passionné, dans un autre sens, la passion ne se montre que dans le ton des récits et n'enlève rien ni à l'exactitude scrupuleuse des faits ni à l'esprit de justice dans leur appréciation générale (2). Nous devons également beaucoup aux lumi-

(1) Le second volume, qui embrasse toute la région de l'ouest, touche aussi aux guerres de la Vendée.

(2) Nous ne mentionnons pas les histoires générales de la révolution, non plus que les histoires particulières des guerres de la Vendée et les *Mémoires*. Nous ferons toutefois une exception pour les *Mémoires* de la marquise de La Rochejaquelein, dont le

neuses études de M. Baudrillart sur l'état passé et l'état présent de nos populations rurales. Nous nous sommes appuyé aussi sur un certain nombre de monographies locales, anciennes ou récentes, dont quelques-unes font le plus grand honneur à la *Société d'émulation de la Vendée*. Enfin, nous avons pu nous aider de nos observations et de nos souvenirs personnels. Enfant de ce pays de Vendée, appelé, depuis notre première jeunesse, par nos relations de famille ou d'amitié, et, plus tard, par les devoirs d'une candidature et d'un mandat de député, à le parcourir dans tous les sens, nous avons pu en bien saisir, dans leur unité persistante et dans leurs transformations inévitables, le caractère et l'esprit. Nous avons pu, enfin, nous entretenir, dans notre enfance, avec quelques-uns des survivans de la guerre civile. Notre famille avait eu des représentans, elle avait eu surtout des victimes dans les deux camps. Les souvenirs qui nous ont été transmis des uns et des autres ont été, pour nous, une première leçon d'impartialité, dont nous nous sommes toujours efforcé de profiter et dont on trouvera, nous l'espérons, les fruits dans cette étude.

I.

La province de Vendée n'est pas le département de la Vendée; mais elle lui doit son nom et elle ne se comprend pas sans lui.

Dans la division de la France en départemens, le Poitou fut partagé, de l'est à l'ouest, en trois tranches. La plus occidentale reçut le nom de Vendée. Ce n'était que le nom d'un petit cours d'eau, affluent de la Sèvre niortaise. Une tradition veut qu'ont eût pensé d'abord à deux rivières plus importantes : le *grand* et le *petit Lay*. On aurait dit les Deux-Lays, comme on devait dire les Deux-Sèvres. Cette dénomination fut rejetée par la crainte d'un mauvais calembour : la malignité publique y trouvait un rapprochement avec la laideur de deux des représentans de la région à l'assemblée nationale. La rivière de Vendée avait d'ailleurs l'avantage de passer par le chef-lieu du nouveau département. Son nom fut préféré.

Le patriotisme local a cherché, pour ce nom de Vendée, une origine symbolique. On prétend le faire dériver des Vendes, population slave, dont la trace se retrouve dans toute l'Europe, et on remonte jusqu'au sanscrit pour attribuer à ce nom de Vendes le sens de *vaillans*. L'assemblée constituante aurait été « prophète sans le savoir en baptisant du nom de vaillant le peuple inconnu

texte original vient d'être publié pour la première fois par son petit-fils. C'est, pour cette époque, le document le plus attachant et non le moins sûr.

qui allait déployer la force du lion (1). » Il n'est pas impossible qu'une tribu slave ait habité le Bas-Poitou et qu'elle y ait donné son nom à un cours d'eau; mais, descendus ou non des Vendes, les riverains de ce cours d'eau n'ont pris, collectivement, aucune part à l'insurrection vendéenne, et leur *vaillance* héréditaire n'a rien à y revendiquer.

Le nom de Vendée, comme nom de pays, a un mérite plus réel, auquel on ne pensa pas sans doute en le choisissant, mais que les événemens mirent bientôt en singulière évidence. Non-seulement c'est l'un des plus harmonieux parmi les noms de départemens, mais c'est l'un des rares qui se prêtent à la formation d'un adjectif. C'est ainsi qu'il fut tout de suite adopté des deux parts pour désigner les insurgés qui se soulevèrent contre la Convention dans le département de la Vendée et les départemens limitrophes, et qu'il a pu, dès l'origine, consacrer l'unité de la province en voie de formation.

Le département de la Vendée, il faut bien le dire, n'avait pas d'autre mérite. Il n'a jamais pu former une unité vivante. Il se compose de quatre régions distinctes : le bocage, la plaine, le marais méridional et le marais occidental (2). Dans les études que M. Baudrillart a consacrées aux populations agricoles de l'ouest de la France, on sent l'embarras qu'éprouve l'auteur, lorsqu'il arrive au département de la Vendée, pour en donner la physionomie générale. Il multiplie les distinctions et les réserves, et il n'aboutit par la force des choses, qu'à des conclusions incohérentes.

Le département a fait cependant, depuis le commencement du siècle, de grands progrès vers une sorte d'unité. Lors de sa création, il avait pour chef-lieu une petite ville, Fontenay-le-Comte, située à l'une de ses extrémités, et dont l'action était encore rendue plus difficile par l'absence de bonnes routes. Son chef-lieu actuel, qui ne date que de quatre-vingts ans, et qui a déjà reçu trois noms : Napoléon-Vendée, Bourbon-Vendée, La Roche-sur-Yon, est aussi une petite ville ; c'est, de plus, une ville sans passé ; mais elle est située au centre du département et elle en enserre, en quelque sorte, toutes les communes dans un admirable réseau de routes nationales, de routes départementales et de chemins de grande communication, auquel est venu s'ajouter un réseau non moins bien entendu de chemins de fer.

(1) L'abbé Simonneau, *Recherches sur le mot Vendée*. (Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, 1886.)

(2) On ne sépare pas ordinairement les deux *marais;* mais, à part l'analogie de la constitution du sol, ce sont deux régions entièrement différentes par le caractère, les mœurs, l'esprit général de leurs populations. Le marais méridional a été non-seulement étranger, mais hostile à l'insurrection vendéenne, et n'a rien, au point de vue religieux comme au point de vue politique, de ce qu'on appelle l'esprit vendéen.

La portion du Poitou qui a formé le département de la Vendée se partageait, au point de vue religieux, en deux diocèses, dont l'un lui était commun avec une partie de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure, et avait son siège dans ce dernier département, à La Rochelle. Il forme aujourd'hui et il forme seul un diocèse unique, celui de Luçon. Il a donc pu avoir, depuis un siècle, dans l'ordre religieux comme dans l'ordre administratif, sa vie propre, et elle n'a pu que lui communiquer un commencement d'unité morale. Il a ressenti enfin, dans toutes ses parties, l'influence du nom de Vendée et des idées que ce nom évoque, et il s'est établi insensiblement une certaine solidarité entre les populations où ces idées n'ont pas cessé de dominer et celles qui leur avaient toujours été rebelles.

Toutefois, l'unité est encore bien incomplète, et elle semble toujours factice. Les vrais centres d'attraction, pour la plus grande partie du département, ne sont ni le chef-lieu administratif ni le chef-lieu religieux; c'est Nantes et Cholet au nord, La Rochelle et Niort au sud et à l'est. Enfin, l'unité de l'esprit vendéen n'est guère qu'à la surface. Elle s'est étendue de la noblesse et du clergé à une partie de la bourgeoisie; mais la population, prise en masse, se partage toujours à peu près également en *blancs* et en *bleus*.

Si tel est l'état actuel du département, qu'on se figure ce qu'il devait être en 1790, quand ses six districts n'avaient de communications faciles ni avec le chef-lieu, ni entre eux, ni avec les communes arbitrairement réparties entre chacun d'eux. L'abus du principe électif s'ajoutait encore à la dispersion de l'autorité pour rendre impraticable toute action commune. Nulle part *l'anarchie spontanée*, si bien décrite par M. Taine, n'a trouvé de facilités plus grandes. Elle fut pour beaucoup dans les guerres de la Vendée et dans la création de la province idéale qu'elles ont suscitée et qui leur a survécu.

Des causes semblables concouraient aux mêmes effets dans les portions des départemens limitrophes qui devaient former, avec le département de la Vendée, la province de Vendée. Les Deux-Sèvres se partagent aussi en *bocage*, *plaine* et *marais*. Toute la différence est que la plaine et le marais y sont de moindre étendue. Le bocage y a tous les caractères du bocage vendéen : peu de forêts ou de bois agglomérés ; mais partout, le long des haies, des fossés et des chemins qui bordent les terres labourables et les prairies, de gros arbres très rapprochés, d'autant plus propres à la guerre de partisans et aux embuscades que les bonnes routes manquaient et qu'il n'y avait guère que des chemins étroits, encaissés, tortueux, mal entretenus. Ajoutez-y, sur un grand nombre de petits cours d'eau, de mauvais ponts faciles à détruire.

Les Deux-Sèvres avaient aussi et elles ont gardé leur chef-lieu à leur extrémité méridionale, et si Niort est plus peuplée que Fontenay, elle n'avait pas, près des populations, le prestige que donnait au premier chef-lieu du département de la Vendée le titre d'ancienne capitale du Bas-Poitou. Enfin, le territoire des Deux-Sèvres, comme celui de la Vendée, se partageait entre deux diocèses, et il avait même ce désavantage qu'il ne possédait les sièges d'aucun des deux évêchés. L'un était à Poitiers, l'autre à La Rochelle.

La portion de Maine-et-Loire qui s'étend sur la rive gauche de la Loire, au nord des départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres, ne diffère en rien du bocage vendéen. Elle est moins isolée du chef-lieu du département, qui est aussi celui de l'ancienne province d'Anjou, mais elle relevait en grande partie d'un autre diocèse; elle se rattachait, comme la moitié de la Vendée et des Deux-Sèvres, au siège lointain de La Rochelle.

Le bocage vendéen s'étend dans la Loire-Inférieure, comme dans les Deux-Sèvres et dans Maine-et-Loire. La Loire-Inférieure est aussi, dans sa région maritime au sud de la Loire, une extension du marais occidental de la Vendée. Ce marais, dans les deux départemens, est une conquête sur une même baie, la baie de Bourgneuf. Il s'est formé à la fois par les *lais de mer* (terrains abandonnés par la mer) et par les alluvions d'une foule de petits fleuves. Le marais méridional de la Vendée et des Deux-Sèvres a une origine semblable. Il en diffère en ce qu'il est séparé du bocage par une large plaine, tandis que le marais méridional confine directement au bocage. De là cette autre différence qu'un même esprit a pu animer, dans les départemens de la Vendée et de la Loire-Inférieure, le marais occidental et le bocage qui l'avoisine. L'esprit du marais méridional est, au contraire, celui de la plaine, et ces deux régions, dans les Deux-Sèvres comme dans la Vendée, sont restées en dehors des influences qui ont suscité l'insurrection royaliste et catholique de 1793.

La Loire-Inférieure offre plus d'unité, dans l'ordre administratif et dans l'ordre religieux, que les trois autres départemens auxquels elle a fourni un contingent pour la formation de la province de Vendée. Sauf un petit nombre de communes, elle est tout entière, dans son passé comme dans son état présent, terre bretonne et diocèse de Nantes. Toutes ses parties subissent d'ailleurs, depuis longtemps, l'attraction de la grande ville qu'elle a pour chef-lieu. Aussi n'est-elle guère vendéenne que par le souvenir de sa participation aux guerres de la Vendée. Celles de ses communes où ce souvenir est le plus vivant, comme Clisson et Machecoul, sont peut-être, pour le reste de la France, villes vendéennes plutôt que villes bretonnes; mais c'est l'inverse pour elles-mêmes et pour leur entou-

rage immédiat. Rien de plus fréquent, d'ailleurs, que la confusion des noms de Bretagne et de Vendée. Pour beaucoup, les guerres de la Vendée et la chouannerie bretonne ne font qu'un, les noms de Vendéens et de Chouans sont synonymes. Combien de fois, sachant que je suis né dans le département de la Vendée, ne m'a-t-on pas parlé de ma Bretagne!

La similitude des causes suffit pour expliquer, dans les quatre départemens, la similitude des conséquences ; mais le nom de Vendée représente autre chose que la rencontre des mêmes efforts en vue d'une même fin. Les efforts, au début, ont été isolés et anarchiques ; mais ils se sont promptement combinés, et leur association a eu de tels effets, qu'elle a tout de suite formé une seule province de territoires empruntés à trois provinces différentes. Il reste toujours à expliquer comment a pu se faire et se maintenir cette création spontanée ; comment, après plus de quatre-vingts ans d'une vie séparée, sous des administrations distinctes, l'unité morale de la nouvelle province n'a pu être brisée. L'unité morale s'est même accrue ; elle est plus grande aujourd'hui que n'a été l'unité effective pendant la guerre civile. Il y a eu, en réalité, deux Vendées, la haute et la basse : la Vendée de Bonchamp, de Cathelineau, de La Rochejaquelein, de Stofflet, et la Vendée de Charette. La première est à la fois angevine, bretonne et poitevine ; la seconde est exclusivement poitevine et bretonne. Elles se sont soulevées séparément ; elles ne se sont prêtées qu'avec peine et par intervalles à une action commune ; elles n'ont jamais obéi à une direction commune. Écrasées dans le même temps, elles se sont soumises par des traités séparés, et elles ont encore manifesté leur indépendance réciproque dans la rupture de ces traités. Stofflet ne dégage sa parole qu'après Charette, agit en dehors de lui et succombe avant lui.

Pour bien comprendre la formation de l'unité vendéenne, il faut d'abord étudier à part ces deux unités dont elle n'a été que la fusion. Nous commencerons par la Basse-Vendée, parce que c'est là que l'esprit *séparatiste*, comme nous dirions aujourd'hui, s'est manifesté d'abord le plus clairement.

La spontanéité, dans la formation des pays comme dans la génération des êtres vivans, n'est jamais que relative. La Basse-Vendée a réuni deux pays préexistans, débris d'une plus ancienne unité, l'un en Poitou et dans le département de la Vendée, l'autre en Bretagne et dans le département de la Loire-Inférieure. Le premier est le pays d'*Herbauges;* le second le pays de *Retz*. Tous les deux datent de l'ancienne Gaule et sont mentionnés par les plus anciens géographes. L'un et l'autre ont mis à la torture les géographes modernes. Leurs limites respectives semblent avoir été,

dans l'origine, très indécises, et les témoignages que l'on possède sur l'un peuvent, en grande partie, s'appliquer à l'autre. Ils appartenaient l'un et l'autre à une même population gauloise, les *Pictons*, qui s'étendaient jusqu'à la Loire. Le pays de Retz s'est incorporé tardivement à la Bretagne, tandis que le pays d'Herbauges est resté poitevin. Leurs capitales sont également mystérieuses. On croit, d'après la ressemblance des noms, retrouver *Ratiatum*, l'ancienne capitale du pays de Retz, dans une bourgade du nom de Rézé. Pour *Herbadilla*, l'ancienne capitale du pays d'Herbauges, aucune conjecture ne paraît plausible. La légende en fait une Sodome ou une ville d'Is, engloutie dans le lac de Grandlieu.

Le pays de Retz, en devenant breton, avait pris place dans l'organisation féodale. Il formait un comté distinct, relevant du duc de Bretagne. Ses limites s'étaient fixées, et il avait trouvé une nouvelle capitale, Machecoul. Le pays d'Herbauges avait perdu de bonne heure son organisation propre, pour ne former qu'une simple région du Poitou, sans limites fixes. On peut affirmer cependant qu'il comprenait tout l'arrondissement des Sables-d'Olonne et la partie orientale de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon, dans le département de la Vendée. Or c'est à peu près, avec le pays de Retz, le périmètre dans lequel se renferma l'action de Charette (1). La ville des Sables-d'Olonne, mise de bonne heure en état de défense et où dominait d'ailleurs l'esprit *patriote* (2), comme dans presque toutes les villes de la Vendée, resta seule en dehors de l'insurrection, avec quelques communes de plaine, où avait pénétré l'esprit général de la plaine poitevine. Charette essaya de réduire ces communes récalcitrantes; mais il y renonça, après son échec devant l'une d'elles, Saint-Cyr en Talmondais. La Vendée de Charette ne faisait donc que reconstituer l'ancienne unité des pays de Retz et d'Herbauges. Tout lien n'avait pas d'ailleurs disparu entre les deux pays, lorsqu'ils avaient été rattachés à des provinces différentes. Le Poitou et la Bretagne avaient des *Marches communes*, qui, jusqu'à la révolution, gardèrent un régime privilégié. On distinguait les Basses et les Hautes Marches. Nous retrouverons ces dernières dans la Haute-Vendée. Les Basses Marches furent le trait-d'union

(1) « Quand le catholicisme en révolte contre la révolution appela la Vendée aux armes, 50.000 habitans, descendant des *Ratiates*, se levèrent le même jour, depuis la Loire jusqu'à l'extrémité méridionale du *pagus* d'Herbauges et se rangeaient bientôt sous les ordres de Charette, un habitant du *Pé-de-Re* (pays de Retz), pour faire face aux armées de la république française. Les courans qui entraînent les peuples dans les grands momens de crise ont toujours des sources lointaines. » (Benjamin Fillon, *Poitou et Vendée : Ratiate et les pays de Rais*, p. 7.)

(2) Nous prenons le nom de *patriote* comme nous prendrons plus tard celui de *libéral* dans le sens relatif que donne au premier depuis la révolution, et au second depuis la restauration, la langue politique.

des deux parties de la Basse-Vendée. Non-seulement elles rapprochaient des paroisses voisines, les unes en Poitou, les autres en Bretagne, mais il existait sur leur territoire une petite ville qui relevait à la fois des deux provinces. C'était Bouin, dans l'île du même nom. Elle fut une des premières à se prononcer contre la révolution.

Le mouvement avait commencé dès 1791, au sud de l'arrondissement des Sables-d'Olonne, par la conspiration du château de La Proutière, dans l'ancien Talmondais. On sait comment cette conspiration avorta. Le château fut envahi par la garde nationale des Sables et livré aux flammes. L'insurrection ne pouvait réussir que dans le nord, moins accessible aux représentans et aux défenseurs du nouvel ordre de choses. Elle s'était produite sur divers points, quand elle trouva un chef dans Charette. Il se tailla une sorte de petit royaume dans la Basse-Vendée et n'en sortit guère. Il y exerça, jusqu'à ses revers, une autorité despotique. Il se montra impitoyable, non-seulement contre ses adversaires, mais contre ses partisans suspects de tiédeur ou coupables d'indiscipline. S'il n'ordonna pas les massacres de Machecoul, sa part y fut analogue à celle de Danton dans les massacres de septembre (1). A la veille de ses dernières défaites, il fit fusiller un curé soupçonné de prêter les mains à une pacification. Zélé royaliste, il n'était pas dévot, et il se dégageait aisément de toutes les règles de la morale. Sa vie privée était scandaleuse. Il sut cependant se faire aimer, en même temps qu'il se faisait craindre, jusqu'au moment où la continuité de ses revers lassa la fidélité des populations. Les souvenirs que sa domination a laissés dans le pays ne lui sont pas défavorables, même parmi les *patriotes*. On avait vu tant d'excès de part et d'autre que les *sages* étaient indulgens. Lorsque Napoléon visita le département de la Vendée, il logea dans la petite ville de Montaigu, sur les confins de la Basse et de la Haute-Vendée, chez un magistrat *patriote*, qu'il se plut à interroger sur la guerre civile et particulièrement sur Charette. « Il était cruel? demanda-t-il. — Sire, lui répondit son hôte, le général Charette, presque abandonné par la population, attribuait ce résultat à l'influence des prêtres. Soupçonnant un jour le curé de la Rabatelière d'une trahison, il le fit prendre et fusiller. Cela hâta sa perte. Hors ce cas, personne n'a accusé ce chef de cruauté (2). »

(1) On trouvera un récit impartial et très exact de ces massacres, qui déshonorèrent à son début l'insurrection vendéenne, dans l'excellent livre de MM. Luneau et Gallet : *Documens sur l'île de Bouin*. Nous signalerons, dans ce récit, la noble conduite des insurgés de la ville de Bouin. Non-seulement ils ne prirent pas part aux massacres, mais ils réclamèrent la garde de leurs compatriotes prisonniers et les firent tous évader. Ils partirent eux-mêmes et ne revinrent plus à Machecoul tant que dura le massacre. Il dura plus d'un mois, du 12 mars au 23 avril 1793.

(2) *Napoléon Ier à Montaigu. Extrait des Mémoires d'Antoine Tortat*, par M. Eugène Louis. (*Annuaire de la Société d'emulation de la Vendée*, 1887.)

II.

Nous nous sommes étendu sur ce règne de Charette dans la Basse-Vendée, parce que son action personnelle a été pour beaucoup dans l'unité historique et morale de la région. Elle était préparée par son passé au groupement de ses diverses parties ; mais ce groupement ne s'est fait que par la main habile et ferme d'un chef unique.

La Haute-Vendée n'offre pas cette unité de commandement. Les chefs y ont été multiples du début aux derniers jours. Lorsque Stofflet est resté seul, après la disparition tragique de tous les autres, il n'a pu que retarder de quelques mois la défaite définitive. Ici, l'unité s'est faite non par une action unique, mais par l'accord, constamment maintenu, entre des actions diverses. Les conflits n'ont éclaté qu'à la fin, quand les passions se sont aigries par une série de revers. Et encore, si Stofflet a fait fusiller Marigny, ce n'a été qu'à l'instigation et sur un rapport de Charette. Mais, dans les premiers temps, quelle admirable entente, quelle émulation dans le désintéressement entre ces généraux improvisés, Bonchamp, d'Elbée, Cathelineau, La Rochejaquelein, Stofflet lui-même! Chacun d'eux a été pris pour chef dans un soulèvement particulier et ne représente au début que l'anarchie dans l'insurrection. Leur union transforme ces tentatives incohérentes en une véritable guerre, et cette guerre trouve une base assurée dans l'appui, à la fois matériel et moral, de toute une région, qui devient aussitôt, pour elle-même et pour le reste de la France, une province constituée. Ce n'est pas, comme la Vendée de Charette, un royaume ; c'est, chez ces royalistes, une république. Non-seulement l'autorité militaire, mais l'autorité civile, est multiple. La première, pour les affaires de tout ordre, est sous la direction d'un *conseil supérieur*. Dans le conseil, comme dans le commandement de l'armée, chacune des divisions de la province a des représentans. Chacun se sent conduit par quelqu'un des siens et se laisse ainsi plus facilement entraîner à une action commune.

La légende, dans les soulèvemens qui ont suscité la formation de la Haute-Vendée, fait une part prépondérante à un seul chef, le plus obscur par la naissance, le plus grand par le cœur : Cathelineau, le voiturier du Pin-en-Mauges. Se faisant spontanément l'interprète du mécontentement général contre la persécution religieuse, les nouveaux impôts, le recrutement militaire, il aurait provoqué un premier soulèvement parmi ses compatriotes et donné le branle, dans tout le pays, à tous les autres actes d'insurrection. Aussi aurait-il été, dès le principe, accepté comme général en chef par

un accord unanime. M. Célestin Port s'est appliqué à détruire cette légende, qui a trouvé crédit parmi tous les historiens. Il montre, par des documens irréfutables, que le mouvement était préparé de longue date par les menées des ennemis de toute sorte que la révolution s'était faits; que des chefs lui étaient déjà acquis sur divers points, parmi lesquels Cathelineau n'a fait que prendre une place d'abord très secondaire. M. Port ne va-t-il pas toutefois trop loin dans sa réaction contre la légende? Il cite les témoignages des premiers insurgés qui ont été arrêtés et traduits devant les tribunaux révolutionnaires, ainsi que ceux des premières victimes de l'insurrection qui ont pu s'échapper. Très peu, parmi les uns et les autres, connaissent Cathelineau comme un des chefs. Rien à cela de surprenant. L'organisation de l'armée insurrectionnelle est encore très rudimentaire. Chacun n'y connaît que les chefs de *chez lui* ou de son voisinage immédiat. Le nom d'un paysan d'une petite commune ne peut être connu que d'un petit nombre dans un rayon très étroit. La liste des chefs varie suivant l'origine des dépositions. Plusieurs noms sont estropiés, et Cathelineau n'est guère cité que par son frère. Un des documens produits par M. Port prouve cependant que le voiturier avait déjà un rôle de quelque importance. C'est une proclamation rédigée et signée par d'Elbée. Elle porte, avant le nom du gentilhomme, le nom du paysan, et aucun autre chef ne l'a signée. Cathelineau a-t-il mis de lui-même son nom avant celui de d'Elbée ou bien y a-t-il été invité par celui-ci? Dans l'une et l'autre hypothèses, il prend ou reçoit un des premiers rangs.

Un point reste acquis dans la démonstration de M. Célestin Port, c'est que tout n'a pas été absolument spontané dans l'insurrection de la Haute-Vendée. Quelque part qu'il faille y faire à l'enthousiasme d'un paysan, des chefs plus éclairés, plus consciens du but à poursuivre, non-seulement l'ont provoquée, mais en ont combiné et ramené à l'unité les élémens épars. Ils ont fait à la fois l'unité de l'insurrection et celle du pays qui en a été le théâtre. La Haute-Vendée, non plus que la Basse-Vendée, n'est pas sortie toutefois de la seule action de quelques hommes, à la fin du XVIIIe siècle. Les âges antérieurs ont eu aussi leur part dans sa formation.

La Haute-Vendée comprend le nord-est du département de la Vendée, le sud-est du département de la Loire-Inférieure, le nord du département des Deux-Sèvres et le sud du département de Maine-et-Loire. Elle réunit ainsi des fractions des trois provinces de Poitou, de Bretagne et d'Anjou; mais ici, comme pour la Basse-Vendée, toute la contrée avait primitivement appartenu au pays des Pictons.

Dans cette contrée, nous rencontrons d'abord un ancien pays

limitrophe du pays d'Herbauges et entouré d'un mystère semblable : le pays de *Tiffauges*. Les *Teiphalli* des anciens géographes, souche primitive des habitans de ce pays, sont présentés comme une population scythe ou slave, implantée parmi les Pictons. Jusqu'où avait-elle pénétré, soit en Poitou, soit dans les régions avoisinantes de l'Anjou et de la Bretagne? On n'en sait rien ; mais le pays de Tiffauges, comme celui d'Herbauges, paraît s'être étendu, au nord, bien près de la Loire. Il confinait, du côté de l'Anjou, à un autre pays, mieux délimité : le pays des *Mauges*. C'est la *Vendée angevine* de M. Célestin Port. Une légende, que M. Port a encore détruite, attribue à César la première mention des Mauges, et veut que ce nom dérive de *mala gens*. Le conquérant aurait flétri, par cette dénomination, une contrée qui lui aurait obstinément résisté. La légende est fausse; l'étymologie reste douteuse; mais il est certain que l'unité du pays des Mauges était constituée dès l'époque gallo-romaine. Elle a persisté à travers le moyen âge et les temps modernes. Elle se maintient encore dans le langage courant et dans les noms de plusieurs localités, comme le Pin-en-Mauges, le village de Cathelineau. Entre les pays de Tiffauges et des Mauges et les autres parties du Poitou, de la Bretagne et de l'Anjou qui ont concouru à la formation de la Haute-Vendée, quels qu'aient pu être leurs liens dans des temps reculés, des points précis de rapprochement s'étaient établis et maintenus jusqu'à la révolution. C'étaient d'abord les Hautes-Marches du Poitou et de la Bretagne, pays neutre et privilégié, comme les Basses-Marches, qui jouissait, entre autres faveurs, de l'exemption du service militaire. Or on sait quel rôle a joué dans l'insurrection vendéenne l'antipathie pour le recrutement. C'était aussi, en Poitou, l'élection de Châtillon-sur-Sèvre, que la révolution devait partager entre les départemens des Deux-Sèvres et de la Vendée, mais dont elle ne pouvait supprimer du même coup, pour les habitans, l'unité séculaire. Dans une province dont la plus grande partie n'avait avec sa capitale que des rapports difficiles et réduits aux grandes affaires, les subdivisions administratives avaient une importance considérable. Châtillon, devenue le chef-lieu d'un simple district du département des Deux-Sèvres, resta un centre pour les communes du département de la Vendée qui en avaient été détachées. Elle était préparée à devenir un centre plus important encore pour toute la Haute-Vendée, comme siège du conseil supérieur.

Un centre d'un autre ordre s'était créé sur les confins du Poitou et de l'Anjou, à Cholet. Cette ville industrieuse était devenue, par le travail qu'elle demandait aux tisserands de tout le pays et par la clientèle de son commerce, une sorte de capitale pour la région qui

allait recevoir le nom de Haute-Vendée. Ce fut la capitale des *Bleus*, comme Châtillon fut celle des *Blancs*. Dès les premiers mouvemens qui préludèrent à l'insurrection, Cholet s'emparait de ce rôle. Ses gardes nationaux pénétraient dans le département de la Vendée, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, pour arrêter des religieux. Les autorités légales protestent; mais bientôt, par la force des choses, les autorités légales elles-mêmes, dans les départemens voisins, ne pouvant plus compter sur l'administration supérieure de ces départemens, s'adressent directement à Cholet pour obtenir des secours. L'unité de la Haute-Vendée se constitue ainsi spontanément, pour les adversaires comme pour les partisans de l'insurrection.

C'est surtout un lien religieux qui assura l'union des différentes parties de la Haute-Vendée. Il ne faut pas chercher ce lien du côté de la Bretagne. A peine deux ou trois paroisses du diocèse de Nantes avaient été rattachées au département de la Vendée et un même nombre du diocèse de Luçon au département de la Loire-Inférieure. Il en était tout autrement du côté de l'Anjou, entre les départemens de la Vendée, des Deux-Sèvres et de Maine-et-Loire, c'est-à-dire dans la plus grande partie de la Haute-Vendée. Le pays des Mauges, bien qu'angevin dans l'ordre administratif et politique, dépendait presque tout entier du diocèse de La Rochelle, comme tout le centre du Poitou, qui allait se partager entre les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres. Trois doyennés de ce diocèse : Saint-Laurent-sur-Sèvre et Bressuire en Poitou, Vihiers en Anjou, embrassaient presque tout le territoire qui devait, dès le principe, se donner à l'insurrection. Le lien était faible entre eux et le siège lointain de l'évêché; mais, depuis un siècle, le premier de ces doyennés était devenu, pour toute la contrée, un centre religieux d'une grande importance. Un émule de Saint-Vincent de Paul, le père Grignon de Montfort, dont la béatification a été célébrée solennellement l'an dernier dans tout l'Ouest, avait fondé à Saint-Laurent-sur-Sèvre deux communautés religieuses, l'une de femmes, l'autre d'hommes, la première vouée aux œuvres de charité et d'enseignement, la seconde à la prédication et à la propagande religieuse : les *Filles de la Sagesse* et les *Missionnaires du Saint-Esprit*. Ces derniers, plus connus au siècle passé sous le nom de *Mulotins*, du nom d'un de leurs premiers pères, furent, dans la région, l'âme de la résistance à la constitution civile du clergé, c'est-à-dire la principale force morale qui suscita et dirigea la force matérielle.

III.

La Basse et la Haute-Vendée se sont constituées séparément; elles ont lutté à part, mais pour une cause commune, qui les rapprochait

inévitablement au temps de la lutte et dont le souvenir a fini par les confondre dans l'unité vendéenne. La Basse-Vendée se personnifie dans un nom illustre, mais à ce nom lui-même ne se rattache aucun fait illustre. Charette est le plus grand des généraux vendéens. Il a été admirable comme organisateur, comme tacticien, comme chef de partisans; il a soutenu le dernier la fortune de l'insurrection; il a tout préparé, jusqu'à l'heure suprême, pour le débarquement et l'entrée en scène du prince toujours attendu, qui devait s'arrêter à l'Ile-d'Yeu, y séjourner inutilement quelques semaines et se rembarquer pour l'Angleterre. Nul de ses rivaux ne peut lui être comparé, ni l'habile Stofflet, ni l'héroïque La Rochejaquelein; mais ses rivaux seuls se partagent la gloire des victoires et des défaites qui remplissent, dans la mémoire des hommes, l'épopée vendéenne. Tous les noms consacrés par ces victoires ou par ces défaites : Thouars, Fontenay, Saumur, Nantes, Châtillon, Vihiers, Luçon, Torfou, Cholet, Le Mans, Savenay, ou bien appartiennent à la Haute-Vendée ou bien rappellent les efforts des chefs de la Haute-Vendée, pour conquérir à leur cause le reste de la France. Les souvenirs de la Haute-Vendée ont ainsi effacé peu à peu ceux de la Basse-Vendée, et n'ont plus laissé à celle-ci que la communauté de ce nom de Vendée. Elle s'est d'autant plus aisément dépouillée de son existence propre que déjà, dans la dernière partie de la carrière de Charette, elle s'était peu à peu détachée de son chef. Elle a repris sa place dans l'unité ancienne du Poitou, dans l'unité nouvelle de la Vendée, et, par l'une et par l'autre, elle a cessé de se distinguer de la Haute-Vendée.

Ainsi s'est formée l'unité de la province; mais elle ne s'est maintenue que par la persistance des sentimens communs qui, sur tout son théâtre, ont animé l'insurrection vendéenne. Nous avons jusqu'ici fait abstraction de ces sentimens. Nous nous bornerions à les rappeler d'un mot, s'il n'y avait à les dégager de plus d'une erreur universellement accréditée. « C'est qu'en vérité, dit M. Célestin Port dans sa préface, il y a mainmise de plein droit sur ce coin de terre, où j'ai voulu pénétrer en curieux. On risque d'y venir troubler, à en croire des révélations antiques, une Arcadie idéale, où l'accord d'un peuple candide et d'une noblesse innocente assurait à toutes les vertus le refuge d'une félicité tranquille. Ici, point de pauvres sans secours; point d'enfans à l'abandon; point de malades en détresse! Toute une campagne en fête, avec d'opulens châtelains, protecteurs nés des mœurs et de la famille, et de braves gens reconnaissans de tant de bien-être à leurs seigneurs, à leurs curés... De cette contrée bénie qu'a-t-il pu sortir, sinon des légions de saints et de saintes, et si le monde s'en approche, la sainte guerre? »

M. Port réfute cette légende pour le pays des Mauges. Elle n'est

pas plus vraie pour la Vendée poitevine et pour la Vendée bretonne que pour la Vendée angevine. Les abus de l'ancien régime se faisaient sentir dans toute la contrée comme dans le reste de la France. La révolution y fut accueillie avec la même confiance et les mêmes illusions. Les *cahiers* de la future Vendée réclament les mêmes réformes que tous les autres *cahiers*. Ses députés à la Constituante, à la Législative, à la Convention elle-même se prononcèrent pour la cause révolutionnaire et lui restèrent fidèles sous la forme républicaine comme sous la forme monarchique. A la veille de la révolution, une enquête avait été faite en Poitou sur les vœux des populations rurales. Les résultats en ont été publiés récemment, pour quelques communes des départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres, par M. Eugène Louis, sous ce titre : *le Bas-Poitou en 1788*. Ce sont, pour la plupart, des réponses de petits cultivateurs, dont l'horizon ne s'étend pas bien loin, qui sont très modestes dans leurs revendications, mais qui ne montrent aucune satisfaction de leur sort, aucune répugnance pour une transformation sociale. De tous les bienfaits, vrais ou prétendus de la révolution, un surtout fut bien compris par les futurs soldats de l'armée catholique et royale, comme par toute la masse de la nation française : c'est la vente des biens nationaux. Ce bienfait gagna les uns à tout jamais, et il est resté cher à tous. Les paysans ne furent pas seuls à se jeter sur la curée. Les bourgeois, les gentilshommes, les dévots de toute classe y prirent part avec eux sans scrupule. Parmi les premiers acquéreurs, les Archives de Maine-et-Loire ont signalé à M. Célestin Port deux des futurs généraux vendéens, deux des plus purs parmi les *saints* de la Vendée : d'Elbée et Bonchamp. Or il s'agissait de biens d'église, des dépouilles de congrégations religieuses.

La première déception vint des impôts. On n'en comprenait peut-être pas très bien la mauvaise répartition (1) ; mais on s'en sentait écrasé. Un surtout était absolument impopulaire : c'était la gabelle. Dès qu'on sut qu'elle devait être supprimée, on n'en attendit pas l'abolition légale. « Par tout l'Anjou, dit M. Célestin Port, le peuple se chargeait d'incendier les barrières et de supprimer les octrois ; les employés des gabelles étaient désarmés ou en fuite. » Nouvelles émeutes, quand on comprend qu'il s'agit de transformer, non de faire entièrement disparaître, « l'impôt ab-

(1) Dans l'enquête de 1788 en Poitou, les paroisses étaient consultées sur « les vices qui s'étaient glissés dans la répartition des impôts et sur les moyens d'y remédier. » Dans plusieurs, on ne sut pas ce que cela voulait dire, et on répondit naïvement qu'on n'en connaissait pas. Dans d'autres, on ne se plaignit que d'abus locaux. Dans quelques-unes, on répond par tout un programme de réformes, mais c'est manifestement l'œuvre de bourgeois lettrés.

horré. » Quand il devint évident que le poids des impôts non-seulement ne serait pas allégé, mais s'aggraverait par la misère des temps, le mécontentement fut général parmi les *patriotes* les plus décidés, comme parmi ceux qui se détachaient déjà de la révolution. Il s'accrut encore par les nouveaux vices qui remplacèrent les anciens ou s'y ajoutèrent dans la répartition et le recouvrement, par les effets surtout de l'inexpérience des nouveaux pouvoirs électifs chargés de la confection des rôles. L'anarchie dominait du haut en bas, parmi les administrateurs, sur le point qui demandait le plus de régularité et de fixité : elle ne pouvait que dominer aussi parmi les administrés et se traduire en désordres de toute sorte. Ailleurs, « l'anarchie spontanée » s'attaquait aux châteaux et aux propriétés privées : ici, elle s'attaqua surtout aux pouvoirs publics, aux représentans officiels de l'ancien régime d'abord, puis du nouveau, et, contre ces derniers, elle devint insensiblement, chez le plus grand nombre, la révolte contre la révolution elle-même.

Une seconde cause, infiniment plus grave, de mécontentement, fut la constitution civile du clergé. Tout le monde est d'accord aujourd'hui pour condamner cette œuvre bâtarde, qui prétendait maintenir une religion d'état en violentant la conscience de ses ministres. L'aveuglement y est tel qu'elle faisait appel à l'élection pour le recrutement du clergé, sans prévoir les résistances qu'elle devait inévitablement rencontrer, parmi les électeurs comme parmi les éligibles. Ces résistances se produisirent partout dans la future Vendée. Les populations rurales étaient très attachées à leurs curés. Le bas clergé était pour elles toute l'église ; car elles ne connaissaient pas les évêques, qui résidaient au loin, à Luçon, à La Rochelle, à Poitiers. Elles étaient indifférentes, parfois hostiles aux congrégations régulières, et elles prirent sans scrupule part à leur spoliation. Elles goûtaient plus volontiers les missionnaires, qui étaient aussi du bas-clergé, et, pour la plupart, enfans du pays. Elles aimaient les cérémonies religieuses, non-seulement le culte ordinaire, mais les fêtes exceptionnelles, où se rassemblaient plusieurs paroisses : les plantations de croix, les pèlerinages. Enfin, l'attachement pour le bas clergé se doublait des sentimens de famille, car la plupart des familles se faisaient et se font encore un honneur de donner un de leurs membres à l'église. L'élection du clergé n'eût rencontré, parmi ces populations, aucune difficulté si elle eût été libre ; mais on ne pouvait élire que des prêtres assermentés, c'est-à-dire des prêtres infidèles, des prêtres condamnés par toutes les voix qu'on était accoutumé à suivre avec une confiance absolue. Se fût-on prêté à l'élection, les candidats manquaient par l'universalité du refus de serment. Dans la plupart des

paroisses, les anciens curés étaient chassés comme *réfractaires*, et on n'en pouvait trouver de nouveaux. Ceux qui se laissaient élire étaient l'objet de l'hostilité générale. La foule est toujours la foule, et qu'elle soit animée par l'esprit religieux ou par l'esprit révolutionnaire, ses manifestations sont rarement pures de toute violence. Il n'est sorte d'injures ou de mauvais traitemens dont ne fussent accablés les *intrus*. De vieilles ouvrières, qui avaient traversé la révolution, répétaient encore, dans mon enfance, des chansons ordurières contre l'évêque constitutionnel de la Vendée. On chansonnait l'évêque ; on maltraitait ses prêtres. La plupart s'enfuyaient des villages, où leur vie n'était pas en sûreté, et se réfugiaient dans les villes, où ils n'échappaient pas aux insultes, mais où ils trouvaient du moins des adhérens et des défenseurs.

La révolte pour cause religieuse fut, en quelque sorte, permanente dans tout l'Ouest, de 1791 à 1793, jusqu'au jour où éclata, dans son ensemble, l'insurrection vendéenne. Elle fut entretenue par les ennemis déclarés de la révolution : ils étaient dans leur rôle. La noblesse et la bourgeoisie comptaient peu de dévots, parmi ceux mêmes qui restaient attachés à l'ancien régime : il y eut bientôt, dans ce que nous appelons les « classes dirigeantes, » une émulation de dévotion. Les uns se rapprochaient des prêtres *réfractaires*; les autres étaient assidus au culte des *intrus*. Les premiers, par leur présence, par leurs exhortations, encourageaient la rébellion et préparaient déjà la coalition des résistances locales. Ils étaient ardemment secondés par les prêtres dépossédés. Si quelques-uns ne cherchèrent que le martyre, beaucoup semèrent, ouvertement ou en secret, l'esprit de révolte. Ceux-ci encore étaient dans leur rôle ou plutôt dans leur devoir ; car on ne peut demander, même à des prêtres, la résignation inerte à des actes qui menacent les plus précieux intérêts des consciences. Il y a eu, avant et pendant la guerre civile, des actes criminels commis ou provoqués par des prêtres (j'en sais une victime dans ma propre famille); ils ont leur part de responsabilité dans certains massacres, généraux ou individuels ; il y eut parmi eux des « fanatiques, » il y eut aussi des intrigans ; mais beaucoup de ceux dont le rôle a été le plus actif étaient animés par le pur zèle de la foi.

L'attachement au clergé proscrit est le sentiment dominant chez les populations soulevées, dans la Haute et dans la Basse-Vendée, pendant toute la durée de la guerre civile. Les meneurs voulaient un roi, mais les paysans réclamaient surtout leurs « bons prêtres. » Un des premiers insurgés qui furent arrêtés et amenés à Angers, le laboureur Peltier, déclare, dans son interrogatoire, que « le motif du rassemblement n'a pour objet que le retour des bons prêtres, et il serait lui-même bien content s'il les voyait revenir, et il consen-

tirait volontiers à tout le reste de la révolution (1). » Dès les premiers soulèvemens, La Réveillère-Lépeaux, le futur directeur, parcourant les Mauges, en mission officielle, recueillait des témoignages semblables. « Les habitans de la Poitevinière, dit-il dans son rapport manuscrit, reconnurent sans hésitation que la constitution était absolument à l'avantage du peuple et protestèrent de leur ferme résolution de la maintenir tout entière, *hormis le serment des prêtres* (2). » On sait enfin que la Basse-Vendée se détacha de Charette, dès les premières espérances d'une pacification religieuse, après le 9 thermidor, et qu'il se l'aliéna tout à fait par le meurtre d'un prêtre. La chouannerie bretonne, opérant par de petits corps éparpillés, a pu s'inspirer de passions politiques : l'insurrection vendéenne, agissant par de véritables armées, n'a été animée que d'une passion commune : l'exaltation du sentiment religieux.

Le sentiment religieux n'a pas été toutefois la cause directe et déterminante du soulèvement général. Le mécontentement n'aurait peut-être suscité, comme dans le reste de la France, que des révoltes partielles, s'il ne s'y était ajouté un dernier grief : le service militaire. L'exemption de la milice était un privilège des Marches, très envié dans tout le pays environnant. Le recrutement avait toujours paru odieux. C'était un des abus dont on attendait l'abolition du nouveau régime. On s'était prêté, ici avec froideur, là avec plus ou moins d'enthousiasme, à l'appel des volontaires : on se refusa au service forcé. L'irritation qu'il excita fut unanime. Ennemis et partisans de la révolution furent, pour une fois, d'accord. La cité républicaine de Cholet fut des premières à se soulever. Le mouvement s'apaisa toutefois, comme de lui-même, parmi les *patriotes*. Les chefs qu'ils étaient habitués à suivre eurent d'autant moins de peine à leur faire entendre raison, qu'ils voyaient autour d'eux l'insurrection s'étendre au profit de la contre-révolution, et menacer tous les intérêts qui, depuis trois ans, les attachaient à la cause révolutionnaire. Chez ceux, au contraire, que tant d'autres causes éloignaient déjà de la révolution, tout contribuait à entretenir l'esprit de révolte. Ils le portaient en eux-mêmes ; ils entendaient des voix respectées, voix de prêtres, voix de bourgeois, voix de petits gentilshommes, à demi paysans eux-mêmes, l'exciter et le glorifier comme le dernier espoir de la religion persécutée et de la patrie déchirée ; enfin, la nouvelle croisade ne trouvait pas seulement des prédicateurs éloquens, des généraux se montraient de tous côtés, prêts pour la conduire. C'est ainsi que se transformèrent tout d'un coup en une vaste guerre civile les insurrections locales.

(1) *La Vendée angevine*, t. II, p. 3[illegible]2.
(2) *Ibid.*, t. Ier, p. 344.

Je suis, je l'avoue, plein d'indulgence pour les révoltes provoquées par la persécution religieuse : je ne saurais l'être pour une guerre civile dont le mobile décisif a été le refus de défendre la patrie contre l'invasion étrangère. Il faut sans doute faire la part de l'ignorance parmi les masses, de la passion politique et de ses griefs plus ou moins fondés chez les chefs. Il faut tenir compte aussi de la différence des temps. Le patriotisme ne tenait pas pour tous le même langage en 1793 que de nos jours. Un fanatisme aveugle ou de mauvaise foi prétend seul aujourd'hui professer, à l'égard des armées vendéennes, des sentimens pareils à ceux qui eussent flétri unanimement, en 1870 et 1871, non-seulement toute entente avec l'ennemi pour le rétablissement de l'empire ou de la royauté, mais toute résistance au devoir militaire. La flétrissure absolue serait excessive : la justification, à plus forte raison la glorification, est immorale. La juste mesure se trouve dans le jugement que portait naguère ici même un prince français sur une faute du même genre dans l'histoire de sa famille : « Toute tyrannie est haïssable. L'homme de bien a le devoir de protester à tout risque contre l'acte tyrannique qui, dans sa personne, atteint le public, de lutter même si, au péril de sa vie, il peut mettre un terme à l'oppression de tous ! Il n'a pas le droit de troubler sa patrie, de la déchirer, d'y porter la guerre pour venger une offense personnelle. » J'ajouterais seulement, et je croirais rester fidèle à la pensée de l'auteur : « pas même pour venger un grief général, si la guerre civile, se rencontrant avec la guerre étrangère, peut mettre en danger l'existence de la patrie. » Et je dirais encore, avec M. le duc d'Aumale : « Non, quoi qu'on dise, la France n'est pas née d'hier, et ce n'est pas d'hier seulement que nos pères ont commencé de l'aimer et de la servir. Lisez les harangues de d'Aubray dans la *Satire Ménippée* ou l'*Histoire universelle* de d'Aubigné. Et lorsque, aux heures obscures, les regards inquiets cherchent un phare dans l'ombre, quand les courages s'égarent et que les caractères s'effacent, écoutons ces voix désolées qui, après cent ans de guerre, oubliaient Bourgogne et Armagnac pour se rallier au cri de : Vive la France (1) ! »

Je ne saurais absoudre une guerre civile qui, non seulement s'est faite au cours d'une guerre étrangère, mais qui a eu pour un de ses mobiles le refus de concourir à la défense de la patrie ; je ne puis davantage pardonner à la révolution d'avoir fourni à la guerre civile un autre motif, infiniment plus respectable : la résistance à l'oppression des consciences. « Quelle sagesse, s'écrie M. Célestin Port, lorsqu'il expose les premiers signes de mécontente-

(1) *De Lens à Vincennes*, par M. le duc d'Aumale. (*Revue* du 15 juin 1888.)

ment, pourra apaiser cette guerre intestine qui a introduit dans toutes les familles une ennemie : la mère de famille? » L'auteur de la *Vendée angevine* ne dit pas assez. La révolution, par la constitution civile du clergé et par l'application de plus en plus violente qui en fut faite, ne s'était pas attiré seulement l'inimitié des mères, mais celle de bien des pères, et la sagesse manqua longtemps, même dans les jours de réaction, pour en conjurer les effets.

Le pays vendéen, depuis la pacification, se prête aussi docilement que toutes les autres parties de la France à toutes les charges financières et militaires. On y murmure sans doute contre l'excès des unes et des autres, mais on paie sans résistance, et on fait bravement son devoir dans les casernes, comme on l'a fait sur les champs de bataille dans toutes les guerres du consulat, des deux empires, des deux royautés et des deux dernières républiques. Seul, l'attachement au clergé subsiste dans toutes les communes qui ont pris part à l'insurrection. La Vendée, au point de vue religieux, est restée ce qu'elle était il y a cent ans. La plaine et le marais méridional sont, non pas peut-être incrédules, mais, chez les hommes du moins, indifférens aux dogmes et aux pratiques, et hostiles aux influences cléricales. Le bocage méridional est partagé. Le bocage septentrional et le marais occidental sont, en très grande majorité, non seulement croyans et pratiquans, mais habitués à suivre, en toute matière, les conseils et l'impulsion des curés. On n'irait pas cependant jusqu'à l'insurrection armée. Ni l'état du pays ni les mœurs ne s'y prêteraient. On l'a bien vu en 1832, lorsque la duchesse de Berry, plus téméraire que n'avait été en 1793 son beau-père, le futur Charles X, essaya de soulever de nouveau la Vendée. Elle trouva des chefs : elle ne trouva pas de soldats. La tentative n'aboutit qu'à l'héroïque folie de la Pénissière ou à l'échauffourée ridicule du Port-la-Claye. On ne se battrait plus à la voix des prêtres pour la royauté, on ne se battrait plus même, au moins sous la forme d'un soulèvement général, pour la religion. On verrait cependant, on voit encore des émeutes, comme celles qui ont précédé la guerre civile, lors de certaines *laïcisations*. On voit les autorités insultées, menacées, parfois frappées. On voit les nouveaux instituteurs bafoués et mis en quarantaine, comme les prêtres constitutionnels en 1791. Ce sont là, d'ailleurs, des crises exceptionnelles. Dans la vie ordinaire, le curé garde l'autorité qu'il avait en 1789. On lui paie encore, dans quelques paroisses, une dîme en nature sous le nom de *boisselage* (1). Il est le conseiller de ses paroissiens

(1) On a même, pendant longtemps, continué de lui payer certaines redevances abolies par la révolution. J'ai possédé, par héritage, une propriété qui restait ainsi grevée pour la conscience des fermiers, malgré les déclarations formelles et réitérées des propriétaires dans tous leurs baux.

dans les affaires privées ; il l'est aussi dans les affaires publiques. Il fait toutes les élections. Un vicaire du marais occidental m'écrivait en 1871 : « Partout où le clergé sera neutre, vous aurez le triomphe, la noblesse ayant perdu en beaucoup d'endroits toute influence dans les élections. Seule, l'influence du clergé est incontestable. » Un autre me disait, quelques années plus tard : « Nous n'intervenons pas activement dans les élections politiques, parce que nos candidats n'ont pas de concurrens sérieux ; mais nous nous jetons à corps perdu dans les élections municipales, qui sont plus disputées. »

L'influence du clergé domine dans les communes qu'on peut appeler proprement vendéennes, au sens moral du mot : elle n'y est pas, elle n'y a jamais été exclusivement dominante. Au temps de la Révolution, les petites villes comptaient un grand nombre de *patriotes* ; ils y étaient même presque partout en majorité. Plus clairsemés dans les villages et dans les métairies, ils formaient cependant, dans la masse de la population rurale, une force respectable. Plusieurs furent massacrés par les insurgés. La plupart s'enfuirent, et ceux qui revinrent après la pacification rapportèrent et transmirent à leurs enfans l'esprit de la révolution, aigri et irrité encore par la persécution et par l'exil. C'est ainsi que la Vendée se partage toujours en *blancs* et en *bleus*, et si les derniers sont en minorité au nord et à l'ouest, ils n'en sont que plus ardens dans les compétitions politiques ou municipales.

La politique proprement dite ne joue d'ailleurs qu'un rôle secondaire et indirect dans ces compétitions. On est, au fond, de part et d'autre, comme en 1793, indifférent à la forme du gouvernement. La plupart des *bleus* sont républicains aujourd'hui, mais beaucoup sont restés impérialistes, et, presque tous l'étaient il y a vingt ans. Les *blancs*, royalistes aujourd'hui, n'étaient pas moins attachés à l'empire tant qu'il a duré, et ils gardaient, comme leurs rivaux, le culte du premier Napoléon. J'ai visité, dans mon enfance, bien des maisons de paysans, en plein bocage vendéen. Je ne me souviens pas d'y avoir vu un seul portrait de La Rochejaquelein ou de Charette ; mais j'y trouvais presque partout le portrait de Napoléon et souvent des illustrations des guerres de l'empire. « Parle-t-on encore des Bourbons ? » demandait Napoléon, en 1808, à son hôte de Montaigu. — Sire, répondait-il, votre gloire et vos bienfaits les ont fait oublier. » C'était le langage d'un flatteur ; mais il n'était pas très loin de la vérité. Les survivans de la guerre civile semblaient d'ailleurs craindre d'en parler. Ce sentiment de défiance et de réserve à l'égard de souvenirs qui leur étaient plutôt pénibles que glorieux dura longtemps. M. Port raconte qu'une vieille femme des Mauges, qu'il interrogeait sur les

guerres de la Vendée, ne lui répondit que par des imprécations contre la gabelle. Un vieillard, à qui mon père, dans mon enfance, faisait des questions semblables, lui parla de la guerre de Sept Ans, à laquelle il avait assisté. C'était la seule qu'il voulût se rappeler.

Nous ne trouvons, sous le régime censitaire des deux monarchies de 1814 et de 1830, aucune manifestation publique des sentimens politiques du paysan vendéen. Ils furent, on n'en saurait douter, plus favorables à la première qu'à la seconde, non pour des raisons de pure politique, mais parce que la restauration avait été une victoire et la révolution de Juillet une défaite pour l'influence du clergé. Le clergé subit une nouvelle défaite en 1848, malgré certaines avances des vainqueurs, et la bonne grâce apparente avec laquelle il se prêta à la bénédiction des arbres de la liberté ne trompa que ceux qui voulaient bien se laisser tromper. Il prit ou crut prendre sa revanche après le coup d'état de 1851. Sous l'impulsion de ses guides spirituels, le paysan vendéen vote tour à tour pour des candidats royalistes en 1848 et en 1849, pour des candidats impérialistes de 1852 à 1870. Un seul candidat royaliste, dans cette dernière période, réussit à se faire nommer dans tout le pays vendéen : c'est en Maine-et-Loire, dans les Mauges, M. le comte de Durfort-Civrac, esprit d'ailleurs libéral et pondéré, vrai type du galant homme encore plus que du gentilhomme, à qui ses électeurs restèrent fidèles sous la république comme sous l'empire. Après 1859, la question romaine détache de l'empire une partie du clergé. Le moment paraît venu de ressusciter en Vendée des candidatures d'opposition royaliste ou cléricale. M. de Falloux se présente et se fait battre dans l'arrondissement des Sables-d'Olonne ; M. Keller, dans celui de La Roche-sur-Yon ; M. le marquis de La Rochejaquelein, dans celui de Bressuire. Le pouvoir temporel du pape ne touche pas les paysans et n'intéresse qu'à moitié le bas clergé, envers qui le gouvernement impérial reste prodigue de faveurs. Il s'abstient ou intervient mollement dans la lutte. Sa nouvelle attitude n'a pour effet que de nuire aux candidatures officielles, sans sauver les candidatures proprement catholiques. Si un candidat d'opposition est élu en Vendée, dans l'arrondissement de La Roche-sur-Yon, qui appartient tout entier au bocage, c'est un libéral, d'origine révolutionnaire, petit-fils d'un conventionnel, le baron Alquier. Le suffrage universel a de ces reviremens. Il en a eu de semblables depuis dix-huit ans. Si l'influence du clergé, restée prépondérante, s'est mise de nouveau au service du parti royaliste et lui a assuré une série de victoires, elle n'a pu empêcher des élections républicaines : dans le département de la Vendée tout entier, en 1871 ; dans l'arrondissement de La Roche-sur-Yon, en 1876 et en 1878 ; dans l'arrondissement de Bres-

suire, en 1878. Nous ne parlons pas des arrondissemens qui appartiennent en partie à la plaine et au marais méridional. Enfin, tout récemment, dans le marais occidental, aux portes mêmes du château où réside le plus fougueux des députés royalistes de la Vendée, des élections municipales se sont faites au profit des républicains.

Il faut tenir compte, en effet, des indifférens et des neutres, toujours nombreux, même dans les temps de crises politiques ou religieuses. Il y en avait beaucoup pendant la guerre civile. Les uns s'enfuirent avec les patriotes. D'autres se laissèrent entraîner par les insurgés. Plus d'un changea plusieurs fois de camp et de drapeau, et ne réussit le plus souvent qu'à s'attirer double persécution. Les neutres, de nos jours, ne courent pas les mêmes dangers. Ils ne s'exposent qu'aux outrages des deux partis, et ces outrages sont souvent injustes, car la neutralité peut être l'effet d'une sage et patriotique impartialité. Désintéressées ou non, leurs évolutions, en Vendée comme ailleurs, ont joué, à toutes les époques, un rôle décisif dans la formation des majorités et dans la direction de l'esprit public.

Les majorités peuvent se déplacer; l'esprit public peut manifester des tendances diverses; mais la Vendée, prise dans son ensemble et dans toute la suite de son existence provinciale depuis le commencement du siècle, garde le pli qu'elle a reçu de la guerre civile. On y est *blanc* ou *bleu*, dans le sens religieux beaucoup plus que dans le sens politique des termes. On y est pour ou contre l'influence du curé. Les neutres ne font que réagir tour à tour, soit contre l'exagération de cette influence, soit contre les excès de ses adversaires. Dès qu'elle est menacée dans ce qu'elle a de légitime, ils passent du côté des *blancs*. On se trompe donc quand on évoque, à propos de la Vendée, les souvenirs politiques de l'ancien régime. L'ancien régime monarchique et aristocratique n'y a laissé de regrets que dans un très petit nombre de familles. Tous les gouvernemens s'y sont fait accepter, la république comme les autres, quand ils ont respecté la paix religieuse. Ils n'ont rencontré de résistance que lorsqu'ils ont donné au clergé et aux fidèles de justes griefs.

IV.

Nous avons jusqu'ici, dans cette étude, considéré surtout les masses rurales. Il faut cependant s'élever plus haut pour bien comprendre l'esprit public dans une province comme dans un état. Nous ne dirons rien de la noblesse, qui, là comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, sans posséder de grands noms et de très grandes situations, forme une société à part, s'ouvrant toutefois

assez facilement à la particule usurpée et même à de purs bourgeois, s'ils font profession de bons principes politiques et religieux. Elle est royaliste et catholique par devoir de naissance, plus royaliste même et plus catholique qu'elle n'était, soit à la veille, soit au lendemain de la guerre civile; car plus d'un, parmi ses membres, n'avait pas échappé à la contagion des idées voltairiennes et révolutionnaires, et plus d'un aussi, après la soumission de la Vendée, avait subi sans résistance les faveurs du premier consul et de l'empereur. Elle représente aujourd'hui et elle garde fidèlement tous les sentimens qui, dans l'opinion courante, s'attachent au nom de Vendée. La bourgeoisie a été et est toujours plus divisée. Elle avait embrassé, en très grande majorité, la cause de la révolution, et très peu la répudièrent, même aux plus mauvais jours. Les excès criminels furent rares, d'ailleurs, de la part des *patriotes* vendéens, et ils rencontrèrent, chez les plus éprouvés, une courageuse résistance. C'est ainsi qu'à Fontenay, après le départ de l'armée vendéenne, un prêtre constitutionnel, devenu successivement grand-vicaire de l'évêché et secrétaire-général de la préfecture, Cavoleau, l'auteur de la *Statistique de la Vendée* (1), s'opposa énergiquement au massacre des prisonniers, et fut assez heureux pour l'empêcher. Le zèle républicain en Vendée se tint généralement plus près de la gironde que de la montagne (2).

Il y eut aussi, en plus petit nombre, des bourgeois parmi les *blancs*. Les uns avaient perdu à la révolution des charges lucratives, dont quelques-unes, après trois ou quatre générations, conféraient la noblesse. D'autres, médecins, avocats, procureurs, hommes de finance ou de commerce, avaient une clientèle aristocratique et en avaient épousé les sentimens. Plusieurs obéissaient à une antipathie désintéressée et réfléchie pour la révolution. Tel est ce docteur Brunet, de Baupréau, dont M. Port a fait revivre la noble figure. Parent et parrain de La Réveillère-Lépeaux, il avait vécu avec lui dans une étroite intimité, jusqu'au moment où la politique les sépara. Dans une dernière entrevue, qui rappelle certaines scènes de Plutarque, ils firent de vains efforts pour se comprendre et pour se rapprocher. Brunet fut au premier rang, dans les Mauges, parmi les adversaires de la révolution, sans toutefois prendre

(1) L'œuvre est digne de l'homme. Nous nous en sommes beaucoup servi dans tout le cours de cette étude.

(2) Il faut lire, dans M. Célestin Port, les rapports du Directoire de Maine-et-Loire à la Convention. Les mesures les plus énergiques y sont réclamées contre les ennemis de la révolution; mais, en même temps, on ne craint pas de flétrir, dans les termes les plus forts, non-seulement Marat, mais Robespierre et Danton, au temps de leur plus grande puissance. — Voir aussi, dans M. Wallon, les protestations de la municipalité républicaine de Fontenay et des plus ardens patriotes, contre les excès commis par les *colonnes infernales*.

part à la guerre civile, qu'il désapprouva même et chercha à empêcher. Il ne fut pas moins massacré par un riche fermier du pays, devenu général des *bleus*, qu'il avait, dit La Réveillère, « tiré d'une maladie mortelle, en exposant sa propre vie pour aller, lui vieux et infirme, par d'affreux chemins et un hiver rigoureux, le soigner dans cette maladie. »

Les *blancs* de la bourgeoisie, comme les *blancs* de la noblesse, à la différence des paysans, obéissaient moins à la passion religieuse qu'à la passion politique. Quelques-uns même étaient franchement voltairiens. L'un des principaux lieutenans de Charette, le chirurgien Jolly (je trouve parmi les ennemis de la révolution bien des médecins et des chirurgiens), méprisait les nobles, et n'avait pas pour les prêtres plus de ménagemens que son chef. C'était, dit un de ses biographes (1), « un démocrate royaliste, » l'un des plus zélés cependant et des plus utiles serviteurs de la cause contre-révolutionnaire.

La bourgeoisie royaliste, comme la bourgeoisie républicaine, comme les paysans de deux partis et la noblesse elle-même, se rallia sans peine au consulat et à l'empire. La différence entre les *blancs* et les *bleus* ne se montre plus que dans le zèle des uns et l'indifférence ou l'hostilité des autres pour la religion ou ses ministres. Leur antagonisme n'éclata d'ailleurs qu'après la restauration, quand on se crut, de part et d'autre, à la veille d'un retour complet à l'ancien régime. La bourgeoisie vendéenne se retrouva presque tout entière du côté des *bleus*. Il se produisit même plus d'une désertion parmi les familles *blanches*, où la fidélité à la cause du roi s'alliait parfois à une aversion très décidée pour les prétentions de ce qu'on appelait le « parti prêtre. » De là des élections très libérales, révolutionnaires même. Manuel fut un des députés de la Vendée.

Le libéralisme vendéen s'accentua encore sous la monarchie de Juillet. Pendant toute sa durée, dans le département de la Vendée, dans les fractions vendéennes des Deux-Sèvres, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, on ne nomme que des députés de la gauche, quelques-uns même de la gauche avancée. On ne nomme surtout que des adversaires déclarés du « parti prêtre, » des « prêtrophobes, » comme on disait du plus marquant d'entre eux, Isambert. Les conseils-généraux ont la même attitude. Le conseil-général de la Vendée, devançant et dépassant le radicalisme anticlérical de nos jours, émet tous les ans des vœux pour la suppression de l'évêché de Luçon, comme « non concordataire, » et pour l'interdiction absolue de l'enseignement aux congrégations religieuses. Parmi les signa-

(1) L'abbé Pondevie (*Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée pour 1887*).

taires de ces vœux, je trouve le fils d'un des membres du conseil supérieur de l'armée vendéenne.

Le nom de Vendée, avec les idées qu'il éveillait, semblait importun à cette bourgeoisie libérale. On le considérait comme synonyme d'arriéré, presque de sauvage. On forçait la note, pour bien faire entendre qu'on ne le portait que comme une pure appellation géographique, n'impliquant aucune solidarité avec ceux que l'histoire et l'usage nommaient les « Vendéens. » Les jeunes gens que leurs études appelaient à Paris rougissaient de ce nom et le répudiaient comme une injure, quand on affectait de lui donner une signification politique ou religieuse.

Ces sentimens se sont bien modifiés à partir de 1848. On sait comment, à cette époque, la peur du socialisme ramena dans toute la France la bourgeoisie libérale aux idées ultra-conservatrices. En Vendée, elle rapprocha les *bleus* des *blancs*. Non pas qu'il y eût beaucoup de conversions au pur royalisme. Elles ont attendu, lorsqu'elles se sont faites, plus de trente ans et l'assurance de n'avoir plus à craindre une royauté de drapeau blanc. Dans l'intervalle, la bourgeoisie, comme les paysans, s'était ralliée presque tout entière à l'empire. Le rapprochement entre les *bleus* et les *blancs* se fit surtout sur le terrain religieux. On revint peu à peu aux pratiques. On cultiva des relations avec le clergé. Loin de demander la suppression des congrégations, on leur confia ses enfans. On cessa dès lors de rougir du nom de Vendéen. Il était glorifié dans les livres donnés en prix aux enfans, avant de l'être dans l'instruction elle-même, lorsqu'elle s'ouvrit à l'histoire contemporaine. Il l'avait toujours été dans la prédication religieuse. Il rencontrait enfin au dehors, pour les mêmes causes, dans les milieux bourgeois, beaucoup plus de sympathie. Les femmes surtout s'en firent un titre d'honneur, alors même que, dans leurs familles, il éveillait encore chez l'autre sexe les anciennes préventions. Il était cher à leurs sentimens religieux; il ne l'était pas moins à leur vanité. Elles en étaient doublement fières, d'abord parce qu'il avait comme un parfum d'aristocratie, puis parce qu'il faisait figure dans l'histoire. Avec le nom, elles étaient toutes prêtes à se parer des opinions qu'il représentait. Une jeune fille de quinze ans, de famille très bourgeoise et sans parti-pris politique, avec laquelle je visitais un ancien château vendéen, écrivait fièrement en bas de son nom, sur le registre des voyageurs : *Vendéenne de naissance et d'opinion*. Ce sont des puérilités, mais elles n'ont pas été sans action sur l'éducation des garçons eux-mêmes, dont les pères, plus indifférens, alors même qu'ils restaient libéraux, se sont peu à peu désintéressés pour en laisser la direction aux mères. Ainsi, dans toute la Vendée jusque dans

la plaine et dans le marais méridional, une même piété pour les mêmes souvenirs a uni les familles bourgeoises. Ainsi s'est cimentée l'unité morale de la province.

Je ne crois pas toutefois que l'esprit vendéen, tel que j'ai cherché à le définir, domine véritablement dans la bourgeoisie vendéenne. Quoique ses suffrages soient noyés depuis quarante ans dans ceux des masses rurales, plus d'un indice permet de reconnaître que les *bleus* y sont toujours en majorité. La lutte est d'ailleurs plus vive que jamais entre les deux partis. On y apporte, de part et d'autre, d'autant plus de passion que les divisions politiques se compliquent de querelles de famille et de brouilles entre anciens amis. Chez les bourgeois comme chez les paysans, cet antagonisme est loin de nuire à l'unité vendéenne; il la maintient, au contraire, en mettant toujours aux prises, sous les mêmes noms de *blancs* et de *bleus*, les deux causes que séparent et rapprochent à la fois les souvenirs attachés au nom de Vendée.

L'antagonisme est, en réalité, plus ardent qu'il n'est profond. L'extrême droite et l'extrême gauche ont peu de partisans en Vendée. Ni les plus royalistes n'achèteraient au prix d'une guerre civile la restauration de la royauté ni les plus ultramontains, au prix d'une guerre étrangère, le rétablissement du pouvoir temporel du pape. Les plus avancés, parmi les républicains, n'ont aucun goût pour le socialisme, et leur *anticléricalisme* reste en-deçà de celui de leurs pères, sous la monarchie de 1830. Aussi doit-on regretter l'abus qui se fait, de part et d'autre, du nom de Vendée pour entretenir l'esprit de discorde. Ce nom éveille certainement des souvenirs héroïques dans l'histoire des deux partis, et la sagesse, chez l'un et l'autre, serait d'en revendiquer l'honneur en commun. La province que ces souvenirs ont concouru à créer peut rester chère à chacun de ses enfans, et ni les uns ne doivent la renier ni les autres se l'approprier au profit de leur seul parti. Ce qu'il faut surtout repousser, c'est l'exaltation des souvenirs pénibles, qui ne font qu'irriter les passions chez les hommes de parti et offenser chez les esprits impartiaux le vrai patriotisme. La guerre civile tient trop de place dans les polémiques, dans les manifestes, dans les sermons. Elle a été trop souvent rappelée dans les cérémonies récentes pour la béatification du fondateur des mulotins, le père Grignon de Montfort. Je ne terminerais pas cette étude tout historique et dégagée de tout esprit de parti, comme M. Célestin Port termine sa préface, par un dithyrambe en l'honneur de la révolution; mais j'aime moins encore les *hosannas* en l'honneur de la guerre civile.

ÉMILE BEAUSSIRE.

DE BONALD

« Je n'ai rien pensé que vous ne l'ayez écrit; je n'ai rien écrit que vous ne l'ayez pensé, » mandait Joseph de Maistre au vicomte de Bonald, et celui-ci écrivait en marge : « L'assertion, si flatteuse pour moi, souffre cependant, de part et d'autre, quelques exceptions. » — Elle en souffre tant qu'elle les souffre toutes, et si ces deux hommes se croient d'accord, c'est qu'ils se rencontrent, et encore à peine, aux mêmes conclusions, sans du reste y arriver jamais par les mêmes chemins. Il n'y a peut-être pas deux esprits concluant dans le même sens en pensant si différemment. Leurs natures intellectuelles sont opposées. L'un est un pessimiste, et c'est du pessimisme même, de l'existence du mal, augmenté du reste et exagéré à plaisir par lui, qu'il tire une conclusion déiste et chrétienne. L'autre est un optimiste; voit l'ordre et le bien immanent au monde, à peine altéré parfois, interrompu jamais; et la providence non point qui se réserve, mais toujours agissante, et Dieu tout près. L'un est extrêmement compliqué, et captieux, et à mille détours. L'autre, encore que subtil dans le détail, a le système le plus simple, le plus court et le plus direct. L'un est paradoxal à outrance, et croit trop simple pour être vraie une idée qui n'étonne point. L'autre voudrait ne rien dire qui ne fût absolument traditionnel et de toute éternité, et, s'il n'est point compris, n'en accuse que ces esprits modernes pour lesquels la vérité éternelle, et qu'il ne croit que répéter, s'est obscurcie. L'un est mystificateur et taquin, et risque le scandale au service de la

vérité. L'autre, grave, sincère et d'une probité intellectuelle absolue, serait au désespoir d'inquiéter les simples, évite la fantaisie, s'interdit le brillant, voudrait éviter l'esprit, et n'en a que malgré lui, serait heureux que toute sa pensée se déroulât dans la pure clarté, et la solidité rassurante, et la sécheresse même d'une série de théorèmes. Et, en dépouillant les mots de leur sens injurieux, l'un est un merveilleux sophiste, et l'autre un scolastique obstiné, intrépide, vigoureux et imposant.

I.

Le dernier des scolastiques, c'est bien de Bonald. Partir d'un axiome, et déduire, déduire encore, déduire toujours, sans jamais rien admettre qui ne soit contenu dans le principe primitif; de temps en temps, quand, par exemple, on commence un nouveau livre, reprendre l'axiome, le poser à nouveau, dans les mêmes termes, et fournir une nouvelle série de déductions, voilà, non pas la méthode de Bonald, mais sa façon même d'être au monde. Il est un raisonnement qui se poursuit. Il est constitué d'un sorite. Je ne dirai rien de son caractère. Il donne l'idée qu'il n'en a pas. Il semble être un esprit pur. Dans de Maistre, dans Rousseau, dans Montesquieu, je sens l'aristocrate railleur, le plébéien amer, le gascon qui s'amuse; dans de Bonald je vois le logicien, et derrière le logicien, je ne sens que le logicien. Ses colères mêmes semblent à peine des saillies d'humeur; elles semblent des emportemens de discussion. Ce sont les « doctrines » qu'il appelle « abjectes » (et trop souvent), ce ne sont pas les hommes, jamais. Ses injures sont injures de soutenance. Ce n'est que de la dialectique qui s'envenime. Il est peut-être l'homme qui, plus qu'aucun, a été pur raisonnement. Il a une théorie qui lui est chère entre toutes, et qu'il a contribué à répandre, c'est que ce sont les livres qui font l'histoire. « Depuis l'*Évangile* jusqu'au *Contrat social*, ce sont les livres qui ont fait les révolutions. » La littérature est « l'expression de la société » présente, et le fabricateur de la société de demain. Les idées sont les reines du monde. — Du moins, elles sont les siennes, et s'il a cru que les idées gouvernent les hommes, c'est qu'il se sentait gouverné par elles. Il est l'idéologue absolu. Il raille l'idéologie quelque part : « *Idéologie*, étude stérile, travail de la pensée sur elle-même, qui ne saurait produire. Tissot aurait pu traiter, dans un second volume, de cette dangereuse habitude d'esprit. » Le plus beau cas eût été M. de Bonald. Nul exemple plus étonnant de la pensée travaillant sur elle-même, indéfiniment, et ne voulant tenir rien que de soi. Elle semble redouter, et non sans raison, l'excursion en dehors d'elle-même comme une occasion

de scepticisme. Sortir de soi, c'est douter de soi, et douter de soi, c'est douter, et le chemin est si long pour revenir, qu'on risque de rester en voyage. Or le doute est la terreur de Bonald. Il en a peur et horreur à ce point qu'il affecte de le mépriser : « Les esprits supérieurs sont naturellement portés vers l'absolu et tendent toujours à simplifier leurs idées... Le doute où les esprits médiocres se reposent est pour les esprits forts ce que l'indécision est pour les forts caractères, un état d'inquiétude et de malaise, dans lequel ils ne sauraient se fixer. » Tout son secret est dans ces trois lignes. Terreur du doute, aveu que le besoin de croire est en son fond le besoin d'agir et que l'on veut n'être pas incertain sur les idées pour n'être pas indécis dans les actes, naïf mépris des esprits médiocres qui ont des idées complexes, et conviction que les esprits supérieurs n'ont qu'un petit nombre d'idées simples; c'est lui tout entier; c'est ce qu'il a été et ce qu'il a voulu être, et ce qu'il a voulu être parce qu'il l'était.

Avoir une seule idée, s'il est possible, dont on soit bien sûr, absolument sûr, puis ne s'en détacher et ne s'en écarter jamais, et tirer tout d'elle, système politique, système historique, système moral, système domestique, système religieux et système du monde, en faire sa « substance » intellectuelle, unique, dont toutes nos idées ne seront que des « modes », qui ne recevra plus rien, ne s'augmentera ni ne diminuera, ne créera même point, à proprement parler, mais s'exprimera elle-même indéfiniment en figures nouvelles et en images variées d'elle-même, voilà à quoi il a tenu essentiellement, et dont il a presque tenu la gageure. Au fond, ce qu'il y a en lui, comme au fond de tout dogmatique, mais en lui plus impérieux, plus tyrannique, plus obsédant et plus ombrageux, c'est le besoin de penser toujours la même chose. Ce besoin est celui des médiocres; mais il faut faire une distinction. Pour les médiocres, il n'est que le désir de rester en repos. L'homme complet a ce désir; mais il en a un autre. Comme dit Pascal, il tend au repos par l'agitation. Bonald tend à dire toujours la même chose, en trouvant toujours de nouvelles manières de le dire, et de nouvelles raisons à prouver qu'il a raison de l'avoir dit. Il eût été heureux de s'écrier en mourant : « Je n'ai eu qu'une idée dans ma vie. Et puis j'ai eu toutes les idées possibles. Et j'ai prouvé que toutes les idées possibles n'étaient rien autre que celle-là. »

L'obsession du système est si forte chez lui qu'elle lui fait lâcher la proie pour l'ombre très facilement, très complaisamment. Il a, par exemple, cette idée, ce sentiment plutôt, qu'en 1800 c'est l'étude de l'homme moral qu'il faut reprendre, pour y appuyer toute théorie tant sociale que religieuse, comme sur une base nouvelle, ou renouvelée. Il est attiré de ce côté-là. Il y entend

comme un appel. La tentation était excellente. Toutes les fois qu'on le voit écrire que le secret de la destinée de l'homme est dans son cœur, que qui saurait définir l'homme aurait la clef de toutes les choses, que la notion du devoir humain est l'étude unique et que tout le reste n'est que *ce monde d'images qui passent*, on se surprend à lui crier : « Bravo! » Eh! sans doute! après le XVIIIe siècle, qui a passé son temps à regarder par la fenêtre, qui a fait tant d'histoire naturelle, de relations de voyages, d'histoire anecdotique, de mémoires mondains, de romans et de systèmes politiques, cette dernière catégorie d'études rentrant dans la précédente, et qui s'est désaccoutumé avec tant de soin, et non sans plaisir, de réfléchir sur l'homme et d'essayer de le voir tel qu'il est, sans doute, reprendre la tâche de Pascal est la vraie tâche, et utile peut-être, et à coup sûr originale, et digne d'un penseur, et qui doit tenter un chrétien. — Et sans doute encore, lorsque les restaurateurs de la pensée chrétienne et du système monarchique sont un Chateaubriand qui fait du christianisme un chapitre d'esthétique, et un de Maistre, si éblouissant, mais trop spirituel pour convaincre, et trop insolent pour persuader, le moment est à merveille, à un penseur grave, pour tirer d'une forte et profonde morale une politique tout entière et une démonstration de la religion qu'il croit la vraie. Puisque vous êtes monarchiste, montrez-nous, comme Bossuet, mais plus explicitement, et avec des arguments nouveaux qu'une histoire récente ne contribuera pas pour peu à vous fournir, que le droit du roi est dans l'intérêt que les hommes ont d'en avoir un pour mettre un frein aux passions violentes, et que, « étant devenus intraitables par la violence de leurs passions, ils ne peuvent être unis à moins que de se soumettre tous ensemble à un même gouvernement qui les règle tous. » Puisque vous êtes chrétien, montrez-nous, comme Pascal, et avec combien de vues nouvelles et d'aperçus, que vous pourrez trouver jusque dans Rousseau, que le christianisme est le vrai parce qu'il résout les contradictions et concilie les discordances de notre nature, ou, tout au moins, parce qu'il n'est philosophe sur la terre qui les ait connues et scrutées jusqu'en leur fond mieux que lui. Et, en tout cas, soyez cet homme nouveau en France, et inattendu, et tel qu'un siècle a passé sans en montrer un, qui étudie les sentimens humains, qui les interroge, qui se demande ce qu'ils signifient, ce qu'ils supposent, ce qu'ils comportent, et qui se hasarde à répondre. Quel divertissement et quel soulagement, rien qu'à cette direction et tournure nouvelle d'esprit, on trouverait tout de suite des systèmes abstraits, des théories ambitieuses, des constructions sans fondemens, et des psychomachies retentissantes!

Mais un moraliste est un homme bien patient, et les allures sont

lentes, prudentes, circonspecte et peu hardies de cet « esprit de finesse » dont mille observations ténues, délicates et chacune dix fois discutée et contrôlée sont les « principes. » L'histoire morale est de l'histoire, et le moraliste est un historien. Mille faits prouvés sont sa base, au-dessus de quoi il s'élève peu, lui servent de point de départ au-delà duquel il s'avance d'un pas; et qu'un grand système logique est plus vite fait! Et, aussi, comme il satisfait plus pleinement la raison pure, à condition, du moins, que la critique sommeille! Et comme l'homme de combat s'en accommode aisément, la suite des déductions paraissant si bien pousser et refouler au loin l'adversaire! A la vérité, ce n'est le tuer que par raison démonstrative; mais l'illusion en est toujours douce. Et voilà pourquoi, sur le chemin, sinon de la vérité, du moins de la vraie méthode, Bonald rebrousse, et nous ramène en pleine idéologie, s'empare d'un principe, d'un axiome, y adhère de toutes les forces de son esprit, lui attribue la certitude, lui donne de sa grâce, et s'habitue, par le respect même dont il l'entoure, à lui conserver je ne sais quelle autorité mystérieuse, puis y applique tout, y rattache tout, en tire tout; et si, par aventure, le principe est moins évident à nos yeux qu'aux siens, et perd son caractère sacré en passant de son esprit dans le nôtre, tout s'écroule.

Et quelle est-elle donc, enfin, cette idée universelle? Voilà bien où se montre et éclate le pur scolastique. Cette idée — je n'ai aucune velléité de parodie, et ne crois ni trahir ni travestir un penseur sérieux et vénérable — cette idée, c'est un chiffre, cette idée c'est le nombre *trois*. Tout va par trois, Dieu, le monde, l'État, la famille, l'homme; tout le visible et tout l'invisible. Sans l'idée ternaire rien ne s'explique; avec elle tout se comprend, parce que c'est par elle que tout est constitué et se soutient. Quelque chose que l'on considère au monde, on y trouvera ces trois termes : *cause*, *moyen*, *effet*, et rien autre que ces trois termes. Le monde est un système de trinités. Dieu et le monde, qu'est-ce bien? C'est une cause, Dieu; un effet, le monde; un moyen, et ici il faut prononcer *médiateur :* Jésus-Christ. L'homme, qu'est-ce bien? « Une intelligence servie par des organes, » c'est-à-dire une cause : l'âme; des moyens : les organes; un effet : la conservation et la reproduction. La famille, qu'est-ce bien? Une cause : l'homme; un moyen : la femme; un effet : les enfans. La société, qu'est-ce encore? Une cause : le roi; un moyen d'action : le patriciat ou les patriciats; un effet : conservation et reproduction du peuple, etc.

Et maintenant voulez-vous mettre des termes concrets à la place des abstractions? Ne dites plus : *cause*, *moyen*, *effet* ; mais *pouvoir*, *ministre*, *sujets*, vous répéterez la théorie en la vérifiant et la confirmant. Dieu est *pouvoir*, Jésus est *ministre*, le monde est

sujet. L'âme est pouvoir, les organes ministres, la matière sujet. L'époux est pouvoir, la femme ministre, l'enfant sujet. Le roi est pouvoir; les nobles, prêtres et magistrats ministres; le peuple sujet. Voilà l'idée, l'idée unique, ou plutôt voilà l'entendement même de M. de Bonald. Il comprend ainsi et ne peut comprendre qu'ainsi; les choses prennent la forme ternaire en entrant dans son esprit. Tel un homme qui verrait violet, ou qui goûterait acide. Il a un triangle dans le cerveau, et y applique tout ce qui tombe en sa pensée. Il décompose l'unité en trois, ou ramène à trois le multiple, pour ajuster l'un ou l'autre à sa pensée, pour le pouvoir entendre. Par des miracles de subtilité, qui, peut-être, ne sont chez lui que les démarches très naturelles de son entendement, il accommode tout objet à la figure géométrique qui s'est dessinée une fois pour toutes au point central de son esprit. Jésus-Christ, par exemple, s'il est moyen, ou médiateur, dans le système général du monde, considéré en lui-même, doit être et sera cause, moyen et effet. Il sera pouvoir, ministre et sujet dans la société religieuse : pouvoir par sa pensée, ministre par sa parole, sujet comme victime de sa prédication même; et encore pouvoir, ministre et sujet même dans la société politique : pouvoir comme roi des Juifs, ministre comme prêtre, sujet comme patient résigné et martyr obéissant.

S'il y a une lacune apparente dans le système, ou quelque chose qui semble s'y dérober, Bonald n'est pas embarrassé de l'obstacle, et l'a bien vite levé. Ame, pouvoir, organes, ministres, matière, sujet, voilà qui est bien, lui dira-t-on; mais une bonne moitié du corps n'obéit point à l'âme. L'estomac digère et le sang circule sans que la volonté y soit pour rien, et sans qu'elle puisse arrêter leur fonctionnement, sinon par le suicide. — D'abord, en effet, elle a le suicide, répond Bonald, le suicide, cette *ultima ratio* du gouvernement de l'âme, « l'acte suprême de la puissance de l'âme sur le corps »; le suicide, que les animaux ne connaissent point, vraie preuve qu'ils ne sont que des mécanismes; le suicide preuve de l'âme, et, remarquez, de l'immortalité de l'âme; car si l'âme *peut* tuer le corps, c'est qu'elle sent qu'elle ne se tue pas en le tuant, qu'elle s'en débarrasse et lui survit. *Se* tuer est un non-sens et une impossibilité; tout être ne peut que vouloir être; aussi rien ne *se* tue dans la nature; seulement il y a dans l'homme un être qui tue ses organes, une cause qui détruit ses moyens éphémères. — De plus, si vous voyez dans l'homme des parties qui n'obéissent point à l'âme, et si vous en concluez que l'âme n'est pas la dominatrice du corps, c'est que vous considérez l'homme en lui-même, et indépendant de la société pour laquelle il est fait. Mais l'homme n'est un monde complet (cause, moyens, effets) que relativement, et

une société complète (pouvoir, ministre, sujets), que relativement. Il fait partie de la famille, autre monde complet et relatif, autre société complète et relative, et il se doit à elle, qui elle-même (et c'est pour cela qu'elle aussi n'est complète que relativement) se doit à l'État. Il a donc *fallu* que l'homme fût pouvoir sur lui-même, mais non absolu, qu'il disposât de ses organes, mais dans certaines limites. Sans ces bornes, il en aurait disposé trop facilement. S'il lui suffisait de ne pas vouloir, un instant, que son sang circule, pour que la circulation s'arrête, comme il lui suffit de vouloir fermer les yeux pour les fermer, il suffirait d'une colère enfantine ou d'un dépit de jeunesse pour qu'un suicide, acte irrévocable, se produisît. De là ces bornes et ces entraves à notre volonté souveraine. Elle est souveraine. Si elle ne l'était pas, il n'y aurait pas en moi pouvoir, ministre, sujet, et je ne me comprendrais pas; je ne serais pas « constitué, » je ne serais rien, je serais ce minéral. Elle est souveraine ; elle peut toujours supprimer ses ministres et ses sujets ; mais il lui faut pour cela un immense effort : il faut qu'elle arme un de ses organes au moins contre tout son organisme ; et elle est avertie par cet effort même qu'elle ne suit pas sa vraie destinée en s'affranchissant. Et, de même, dans la famille, le père est pouvoir, mais non pouvoir absolu. Son « ministre » et ses « sujets » ne lui doivent qu'obéissance ; mais, pouvoir ici, il est sujet ailleurs, et son pouvoir sur ses sujets est limité par l'obéissance qu'il doit au pouvoir supérieur, qui est le roi. Et, de même, dans la société, le roi est pouvoir absolu au sens humain du mot ; ses ministres et ses sujets ne lui doivent qu'obéissance ; mais, pouvoir du côté de la terre, il est sujet du côté du ciel.

Les analogies, il faut dire les identités, entre la société personnelle qu'on appelle un homme, la société domestique qu'on appelle la famille, la société politique qu'on appelle l'État, iraient à l'infini si on les cherchait toutes ; car ce ne sont que trois formes de la même chose et trois textes de la même loi. Ainsi, comme il y a dans le corps des fonctions indépendantes de la volonté dirigeante, autonomes, et que la volonté dirigeante ne peut que supprimer, et par la mort totale de l'organisme ; de même il y a, il est bon qu'il y ait, il doit y avoir dans l'État des sociétés particulières indépendantes qui ont en elles la raison et les moyens de leur existence, et qui servent et conservent l'État sans recevoir l'impulsion du chef de l'État, et que le pouvoir central ne peut que briser, et par une « action désordonnée et oppressive qui serait une sorte de suicide social. » — Ainsi de suite. Voulez-vous connaître la vérité sur l'homme, regardez l'État, sur l'État regardez la famille, sur la famille regardez l'homme, sur le monde regardez l'État, ou l'homme ou la famille ; et intervertissez les termes à votre gré, capricieuse-

ment, indéfiniment, vous trouverez toujours les mêmes solutions, parce qu'il n'y a qu'une loi de constitution dans le monde, et que, pour mieux dire, le monde est un fait unique.

A quoi sert ce que je me permettrai d'appeler cette fureur subtile de réduction à l'unité? A montrer aux hommes, à forcer les hommes d'avouer, sous la pression contraignante que l'analogie exerce d'ordinaire sur les esprits, que la monarchie est le vrai. C'est le but évident de tous les tours de force dialectiques de Bonald. L'univers est monarchique, voilà la grande vérité à établir. Quand elle éclatera, un gouvernement non monarchique paraîtra une infraction aux lois naturelles, comme serait un corps qui ne graviterait pas. Prouver que tout gouvernement non monarchique est un monstre, voilà le but. La place que le gouvernement occupe dans le système, et comme dans la hiérarchie des choses organisées, est à souhait, du reste, pour le raisonnement. Entre les puissances invisibles qui sont là-haut et les organisations particulières que nous sommes, ou que nous formons, le gouvernement est là, suspendu. Que doit-il être? S'il est prouvé que le gouvernement de la Divinité sur le monde est monarchique, que la famille est monarchique, que l'homme est une monarchie, ne faudra-t-il pas conclure que l'état doit être monarchique, sous peine d'être quelque chose d'étrange, d'artificiel, de contre-nature plutôt, qui prétend remplir une place non dessinée pour lui et où il ne s'ajuste pas? Faire trembler les hommes sur l'immense et scandaleuse audace qu'il y a, en touchant à la monarchie, à vouloir renverser l'ordre du monde, faire réfléchir les hommes sur l'impossibilité, aussi, qu'il y a à changer un rouage qui tient au système du monde entier, leur persuader que c'est à la « nature des choses » qu'ils s'attaquent en s'attaquant à la monarchie, tel est le but constant et l'effort obstiné de Bonald.

La « nature des choses » est, en effet, son mot favori, et comme son refrain. « Les lois sont les rapports nécessaires qui résultent de la nature des choses, » cette phrase de Montesquieu a été son *delenda est;* et ce qu'il a prétendu toute sa vie, c'est retrouver cette nature des choses et les rapports *nécessaires* (il répète cent fois le mot et le souligne avec une sorte d'entêtement) qui en résulte. Montesquieu, il le remarque, et sa remarque est parfaitement juste, après avoir posé cet axiome, ne s'y est pas tenu le moins du monde. Après avoir promis par cette première phrase et le chapitre qui la suit une sociologie systématique, il a été surtout un critique sociologue; il s'est placé tour à tour en face de chaque constitution, ou, bien plutôt, en face de chaque complexion et tempérament social, et il a dit, de celui-ci et de celui-là, quelle était la force intime, le vice caché aussi, et les ressources possibles contre ce

vice, et les limites probables de cette force, et les maladies à craindre, et le régime à suivre, et les palliatifs à employer, et les demi-guérisons, et les rechutes; — et, à la différence de tous les sociologues peut-être, si confians dans la vertu éternelle de l'hygiène qu'ils recommandent, c'est le voisinage perpétuel et les approches constantes de la mort qu'il semble voir sans cesse, très convaincu que la destinée de tous les peuples est de périr très vite, très persuadé qu'une constitution sociale un peu durable est un prodige d'équilibre de forces contraires toujours sur le point de se rompre, disant à chaque instant : si telle chose manque, ou telle autre, « tout est perdu ; » ayant à peine un système, parmi tous les systèmes, qu'il croie un peu moins imparfait que les autres, système du reste relatif encore et applicable seulement à tel tempérament national, lequel est rare ; théoricien, en un mot, du contingent et du probable, et écrivant surtout un admirable cours de pathologie sociale. — C'est l'éternité politique, au contraire, que Bonald prétend inventer, c'est l'élixir de vie sociale perpétuelle. Les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses; donc qui trouverait la nature des choses, et non point la nature des choses de tel peuple ou tel pays, mais celle de tout l'univers, sans aller plus loin, trouverait du même coup les lois nécessaires, et non point les lois nécessaires à tel peuple pour qu'il dure un peu plus qu'il ne durerait sans elles, mais les lois nécessaires à tous les hommes de toutes les latitudes et de tous les climats.

Et cette nature des choses, nous l'avons vu, Bonald l'a trouvée, c'est la cause, le moyen, l'effet; le pouvoir, le ministre, le sujet, et voilà la vérité éternelle. Ce n'est pas la constitution parfaite, c'est *la constitution*. Il n'y a jamais eu qu'une constitution. Les admirateurs d'Aristote nous parlent des cent cinquante constitutions qu'il a étudiées; « comme s'il y en avait plus de deux, une bonne et une mauvaise : celle de l'unité du pouvoir et celle de la pluralité des pouvoirs! » Il n'y en a même pas deux. Il y a *la constitution*, et l'absence de constitution. Il y a des *peuples constitués* et ce sont les peuples monarchiques, et il y a des « peuples *non constitués* » et ce sont les autres. Et maintenant, en possession de notre loi suprême, nous n'avons qu'à en tirer des déductions rigoureuses pour arriver sûrement à toutes les vérités de détail et d'application.

Cette intrépidité de dogmatisme, et cette confiance intraitable dans une idée générale d'abord, dans la logique déductive ensuite a quelque chose qui confond. Comment! Jamais de Bonald n'a douté de son axiome initial, de son principe triangulaire? — Jamais! — Jamais il ne s'est demandé si cette loi générale, trouvée un matin, et qu'appuient peut-être en son esprit, mais que ne viennent

jamais appuyer dans ses œuvres ni l'histoire, ni l'histoire naturelle, ni la physiologie, ni aucune science, est autre chose qu'une hypothèse? — Jamais! — Jamais il n'a fait la réflexion que cette loi universelle destinée à montrer la légitimité et la nécessité de la monarchie, c'est du spectacle même de la monarchie qu'il l'a tirée, et non d'ailleurs, qu'il voit l'univers avec des yeux de monarchiste et que c'est l'univers ainsi vu qu'il tourne en argument pour la monarchie, et que, par conséquent, il n'y a peut-être rien de plus dans son argument qu'une affirmation? — Jamais! — Je n'ai pas d'exemple plus frappant de pure « raison raisonnante » que de Bonald. Le minimum de *matière à pensée* qu'il faut jeter dans la mécanique intellectuelle pour qu'elle ne tourne pas absolument à vide, c'est lui qui l'a mis dans la sienne. Il y a mis une analogie; celle-ci : l'État ressemble à une famille. Et, dès lors, voilà qui est fait : que la machine marche, qu'elle établisse des rapports, qu'elle fasse une série d'équations, qu'elle déduise et généralise, et d'une généralisation qui embrasse le monde, redescende aux idées les plus particulières, travaillant sans relâche sans jamais recevoir en elle une matière nouvelle, et laissant tomber autour d'elle, constamment, comme une pluie dense et indéfinie de formules!

Cet éloignement, cette répulsion de Bonald à l'égard de la matière à pensée, à l'égard du fait, de l'observation, de l'information, vraiment, je ne l'exagère point. Il sait l'histoire, et fort bien, nous le verrons, et il la méprise : « Ceux qui, *dans le gouvernement des affaires humaines*, se dirigent uniquement par des faits historiques, et ce qu'ils appellent l'expérience, *plutôt que par des principes* qui apprennent à lier les faits et à en tirer l'expérience, ressemblent tout à fait à des navigateurs qui ne prendraient ni compas ni boussole, mais seulement des relations de voyages et des journaux de marins. » Bonald est convaincu qu'il a sous les yeux la boussole et entre les mains le compas. Il est l'homme de Pascal qui « en juge par sa montre » et qui se moque de ceux qui jugent par leur goût. Il repousse ce qui gêne ses principes avec une hauteur et une horreur incroyables. Il sent que l'histoire naturelle lui fait obstacle, qu'elle trouve tout moins simple qu'il ne lui plaît de le voir. Il n'hesite pas à la qualifier durement, à l'accuser de mener les hommes d'une part à la « zoolâtrie, » d'autre part à la « bestialité. » Voilà de ses aménités. De Maistre en a de ce genre, mais amusantes, jetées (le plus souvent du moins) à travers la grêle cinglante et étourdissante des boutades, des paradoxes et des traits d'*humour*. Bonald les assène gravement et lourdement, comme des interdits. Cela irrite. On se redresse; on lui demande de quel droit il le prend sur un pareil ton. Du droit du « principe? » Du droit de l'idée ternaire? Du droit d'une généralité passablement arbitraire,

appuyée de deux ou trois analogies un peu forcées? Est-ce suffisant?

C'est suffisant pour lui, parce qu'il est orgueilleux comme un croyant, et, en même temps, tranchant comme un raisonneur du XVIIIe siècle. Ces « sophistes » du XVIIIe siècle, comme il les appelle, ont été des hommes de foi, à leur manière, autant qu'il est possible de l'être. Ils ont cru à la logique, à la réalité objective d'une construction dialectique, autant qu'un scolastique du moyen âge a pu croire à la « parole » et au *dixit* du Maître. Pour eux, une idée qui fait système est une idée vraie. Elle n'est pas probable, elle n'est pas utile, elle n'est pas une hypothèse favorable à la classification des idées et mettant un peu de clarté dans le cerveau, comme une bonne table des matières; elle n'est pas, pour se placer à un autre point de vue, spécieuse, agréable, élégante, attrayante, d'un joli dessin, d'une belle hardiesse ou d'une heureuse harmonie de lignes; elle est vraie; elle est la vérité, et la pratique des hommes s'y doit soumettre. Ainsi Rousseau (sauf de nombreuses contradictions qui lui font honneur) a pensé; ainsi Condorcet, ainsi Volney, ainsi beaucoup d'autres, dont est Bonald, dans un autre camp, avec la même méthode. Cette scolastique philosophique, il en est plein. Ce jeu des abstractions, ce déroulement des syllogismes et cette éclosion précise des formules est une volupté de son esprit où il a le tort d'engager sa conviction et de vouloir soumettre la nôtre. Nous ne lui refusons pas notre admiration, et même il faudrait peu de chose pour que nous prissions au jeu, en ne le tenant que pour un jeu, autant de plaisir qu'il en prend lui-même. Il n'y faudrait qu'un peu plus d'aisance, et plus d'air libre circulant dans ces pages un peu compactes. Mais toute adhésion se dérobe à des raisonnemens qui ont une base commune si étroite qu'elle semble ne pas exister, et qui, faute d'un fondement solide, ou tout au moins large, paraissent ne se soutenir que les uns par les autres, et réciproquement se demander et se rendre la force apparente que le second ne tient que du premier et le premier que du second.

II.

C'est avec cette intempérance de dialectique et cette intrépide confiance aux principes qu'on a une fois cru découvrir, qu'on arrive très vite aux égaremens du « sens propre » et au respect superstitieux de son « opinion particulière. » Qu'il y ait dans Bonald l'étoffe d'un hérétique, puisqu'il y a en lui l'esprit d'un raisonneur du XVIIIe siècle, cela éclate aux yeux, et souvent inquiète. Sa haine pour ceux-là même, dont il a, sans le savoir, la tradiction intellectuelle, l'a sauvé. Il a l'esprit systématique; mais il ne l'aime que

chez lui, et le déteste chez les autres, et à le détester chez les autres, et à le combattre en eux, il en est venu à l'abandonner, sans s'en rendre compte, et à le condamner même chez lui, sans s'en apercevoir. C'est la seconde pensée de Bonald, dont il n'a jamais su combien elle était en contradiction avec la première. Trouvant en face de lui la philosophie du XVIIIe siècle, il l'a combattue, d'abord par son système, ensuite par la condamnation et le mépris de tout système et de toute invention intellectuelle purement humaine, enfin par ces deux idées à la fois, mêlées ensemble, ou plutôt juxtaposées, et sans se demander jamais si la seconde, que j'avoue qu'il préfère, ne le condamnait pas à tout simplement abandonner l'autre. Laissé seul à lui-même, il dévide implacablement le fil fragile et brillant de ses raisonnemens ternaires, et c'est ce qu'il a fait, sans distraction, ce me semble, assez longtemps, jusqu'aux *Recherches philosophiques;* sentant la pression et la poussée de l'adversaire, il nie que l'adversaire puisse avoir raison, *puisqu'il raisonne,* puisqu'il invente des idées, puisqu'il jette dans le monde une pensée qui n'y a pas été de toute éternité, et, sans faire de trop près son examen de conscience sur ce point même, il se jette éperdument dans la « tradition, » et s'y enferme et s'y retranche avec l'intransigeance obstinée qu'il met à tout.

Son idée maîtresse, maintenant, c'est que l'homme est radicalement incapable de quoi que ce soit. L'homme n'a en lui aucune puissance d'invention. Il n'a inventé ni les arts, ni la société, ni la famille, ni sa parole, ni sa pensée. Toutes ces choses, on les lui a apprises. Il était table rase. On a déposé en lui, non pas seulement les germes de toutes les facultés dont il est si fier, non pas même, vraiment, ces facultés, mais ce qu'il considère comme les effets et les fruits lentement élaborés de ces facultés, tout ce qu'il est en un mot, comme être pensant, parlant, aimant, familial, social, politique. L'homme est né nul. C'est bien de l'extérieur que tout lui est venu; seulement ce n'est pas la sensation, comme le croyait Condillac, qui l'a lentement instruit et pourvu; c'est Dieu qui l'a pourvu tout d'un coup. Dieu est l'instituteur du genre humain. On demande quelle est l'origine des idées : c'est Dieu; quel est l'inventeur des premiers arts : c'est Dieu; quel est l'inventeur du langage : c'est Dieu; de l'écriture : c'est Dieu, ou un apôtre directement inspiré de lui; de la famille : c'est Dieu; de la société : c'est Dieu; de *la* constitution politique (car il n'y en a qu'une) : c'est Dieu. Dieu au commencement et sa tradition ensuite; il n'y a absolument que cela dans le monde, et les facultés humaines sont des illusions. Parce que les hommes combinent des idées, ils croient penser. C'est une erreur. Ils disposent, engrènent, agrègent, désagrègent et réordonnent les idées qui leur ont été données une fois pour toutes par

Dieu avec une certaine liberté de les agiter. Rien de plus. Au fond ils pensent éternellement la pensée de Dieu, ils pensent éternellement une pensée unique. Comme tout le monde, Bonald se figure toute l'humanité sur son propre modèle, et comme il a fait le ferme propos de penser toujours la même chose, il est sûr que le genre humain a eu et aura perpétuellement la même pensée. L'homme n'a pas plus inventé un art qu'il n'a inventé une idée. Les arts principaux, ceux dont les autres ne sont que des applications, remarquez-vous que personne n'en connaît les inventeurs? Ils sont de *société primitive,* et la « société primitive, » c'est une façon de parler qu'ont trouvée les hommes pour ne pas désigner Dieu; mais ce n'est pas autre chose, ne leur déplaise, que Dieu même. La société primitive, c'est Dieu parlant à l'homme et l'instruisant.

Vous reconnaîtrez bien, par exemple, que sans langage il n'y aurait ni arts, ni société, en un mot pas d'humanité. Or croyez-vous que l'homme ait été capable de découvrir, de constituer lui-même le langage? C'est l'impossibilité même; car pour inventer le langage, il faut avoir l'idée du langage, et sans langage il n'y a pas d'idée. L'idée sans le mot qui l'exprime, il ne faut pas dire : reste confuse, il faut dire : n'existe pas. Consultez-vous vous-même; reconnaissez que vous ne savez ce que vous voulez dire que quand vous le dites, que, mentalement même, une idée ne se présente à vous que par un mot, auparavant n'existe point, n'est, si vous voulez, qu'une disposition à penser, mais disposition dont vous ne vous apercevez qu'après qu'elle a abouti, qu'après que vous avez pensé, c'est à savoir dit un mot, au moins à vous-même, disposition, par conséquent, qui n'est qu'une supposition de votre part, que vous n'avez jamais saisie en elle-même, et que, tant que vous ne l'aurez pas saisie en elle-même, c'est-à-dire toujours, je tiendrai pour une simple illusion. Donc, pensée et parole, ce que nous en savons quand nous ne vous payons pas de *peut-être* et de *il me semble*, c'est que ce sont choses qui vont toujours inévitablement ensemble, qui ne se séparent point; forme et fond, si vous voulez, mais forme et fond indiscernables l'un de l'autre, en vérité chose unique. Pour penser, il a donc fallu parler, je ne dis pas auparavant, mais en même temps, du même coup. La parole n'a donc pas été inventée. La supposer inventée, c'est supposer une idée cherchant son mot qui n'existe pas, c'est-à-dire une idée n'existant pas et voulant naître, c'est-à-dire un néant plein d'énergie. Dispensez-moi de suppositions pareilles. J'aimerais autant le monde se créant lui-même de rien, rien voulant devenir tout, rien ayant une idée, un dessein, une volonté et une énergie, et réussissant très bien, oui qui n'est pas et ne pense pas, dans sa pensée d'être.

Et, en effet, c'est exactement la même question. C'est la chose-

tion de la création. Supposer rien pour commencer, et ce rien, grâce à une immense bonne volonté et beaucoup de temps, insensiblement devenant tout, c'est la théorie du langage sans Dieu, comme c'est la théorie du monde sans créateur. Voilà pourquoi je tiens, dans l'un et l'autre cas, à la pensée contraire. Et Bonald y tient dans tous les cas possibles, et multiplie les cas. Pas de langage-pensée, ou de pensée-langage sans Dieu qui le donne. Pas d'art primitif et *nécessaire* (les autres sont des amusemens de l'orgueil humain) sans Dieu qui l'enseigne. Pas de société sans Dieu qui la forme. Même argumentation. L'*invention sociale* est une absurdité dans les termes. Tout à l'heure, Bonald *retournait* Condillac. Il disait : « L'homme table rase, oui ; c'est précisément pour cela qu'il faut que quelque chose ait mis sur lui une empreinte, mais non pas le monde extérieur, principe inerte, mais Dieu principe actif. » Maintenant il *retourne* Rousseau. Il dit : l'homme primitif sans société, évidemment. Mais, dès lors, il ne sera jamais en société. Il ne s'y mettra jamais de lui-même. Pour s'y mettre, il faudrait délibérer, et délibération suppose déjà l'homme en société. Pour s'y mettre, il faudrait s'entendre, et s'entendre, c'est être en état social depuis des siècles. Votre *invention sociale* n'est qu'un perfectionnement politique : l'homme, déjà en société, a délibéré pour y être mieux ; il est possible. Mais le fait initial ne peut être d'invention humaine. Ce serait encore un rien devenant quelque chose. Je ne comprends pas. Reste que le fait initial soit divin, comme toute invention dite humaine.

Placer, je veux dire replacer Dieu à l'origine de toute institution humaine et de toute faculté de l'homme, voilà ce que Bonald poursuit de toutes les forces de sa logique. Il ne s'en tient pas là. Il replace Dieu à toute origine ; mais il se garde bien de l'y laisser. Voilà qui serait encore singulièrement « philosophique. » Dieu n'est pas seulement celui par qui tout commence, il est celui par qui tout se maintient. La création est continue. Dieu continue de nous créer comme êtres pensans, parlans, aimans, sociaux, par l'instrument de la société qu'il a faite. Nous ne créons rien, nous n'inventons rien. Mais nous sommes engagés et engrenés dans la société, qui est la pensée de Dieu. Elle conserve *sa* parole, *ses* idées, *ses* arts, *ses* inventions, notamment elle-même, grâce à la tradition ininterrompue. Et c'est en elle, c'est-à-dire en lui, que nous vivons et agissons, avec une certaine liberté de jeu qu'il a voulu nous laisser ; mais, du reste tellement soutenus de lui que nous languissons sitôt qu'il relâche les liens, et péririons s'il les dénouait. L'homme est un animal traditionnel. Il est enchaîné par la tradition. Les autres le sont par la nécessité, et c'est toute la différence, qui du reste est infinie. L'homme vit dans les inventions de Dieu et n'a que la fa-

culté de les maintenir parfaitement ou imparfaitement. Si, par hasard, il en oubliait une, elle serait perdue à jamais, n'y ayant être au monde capable d'inventer à nouveau société, famille, langage, agriculture même ou vêtement. L'homme vivant est engagé dans les fibres de la société pleine de l'esprit de Dieu, l'homme pensant est emprisonné dans le réseau du langage, œuvre de Dieu. Les langues sont la pensée traditionnelle. Incapables d'avoir une pensée sans avoir le mot qui l'exprime, nous recevons nos idées des mots que nos pères nous transmettent. Nous ne pouvons commencer à penser que dans la pensée de nos ancêtres, laquelle remonte à la pensée divine. Notre pensée est ainsi comme pétrie et sculptée de toute éternité par le démiurge divin, puisqu'elle ne prend forme et conscience d'elle-même, ou, pour mieux parler, puisqu'elle n'est, que du moment qu'elle s'est versée dans le moule du mot, dessiné par lui. Et quand nous faisons un mot nouveau, vous savez assez que seulement nous croyons le faire. Nous le tirons d'un autre, nous obéissons en le formant aux lois éternelles du langage; il le faut pour que nous soyons compris; c'est encore ceux dont nous voulons être compris qui nous l'imposent; c'est encore l'humanité parlant en nous, et par nous, sa langue, l'humanité, laquelle parle elle-même la langue de Dieu. Par la société, par la parole, l'homme est comme soumis à une double fatalité divine; il est contraint de vivre la vie traditionnelle, de penser la pensée héritée. Qu'il tende à la liberté, il lui est loisible et peut-être il faut qu'il ait ce penchant; mais c'est à la mort qu'il tend sans le savoir; car l'extrême aboutissement du désir de s'affranchir de la société, c'est la mort du corps, et l'extrême aboutissement du désir de s'affranchir de la pensée en commun, c'est le silence de la bouche, le silence de la pensée et la mort de l'âme. L'homme ne peut s'enfuir hors de Dieu que pour mourir.

Adhérons donc à la loi, pleinement et sans réticence. Si, plus nous nous éloignons de la tradition, plus nous nous rapprochons de la mort, plus, aussi, nous embrassons fermement la tradition, plus nous vivons d'une vie forte et complète. Cherchons la tradition la plus pure, la plus assurée, la plus nettement continue. Ne nous contentons point de cette tradition générale qui est nécessité de vivre en société et nécessité de penser en commun, mais attachons-nous, de plus, à cette tradition plus étroite qui est conseil de Dieu donné aux hommes et conservé par ses fidèles. Ne cherchons pas à inventer, puisque nous sommes incapables d'invention, ne cherchons pas à penser, puisque nous sommes incapables d'une pensée personnelle, sinon illusoire; mais ne pensons que pour retrouver la pensée divine; sachons la recueillir et nous en pénétrer, n'ouvrons

notre esprit que pour la recevoir, et, comme dit Pascal : « Écoutons Dieu. »

Comment l'intrépide inventeur de système, et d'un système qui n'est, ce me semble, inscrit dans aucun livre saint, en est-il arrivé à cette pure soumission à la vérité traditionnelle, et à cette abdication de la pensée personnelle devant la tradition? Comment surtout, s'étant attaché à cette seconde conception, n'a-t-il pas simplement abandonné la première, comme suspecte, au moins, d'une certaine tendance à la liberté de penser? Je ne sais. Ce qui est certain, c'est qu'il les a obstinément maintenues toutes deux. Il y a en Bonald un homme de 1760, un dialecticien fougueux qui a vite construit un système tout personnel et qui y fait rentrer l'univers de gré ou de force, et c'est comme son côté affirmatif; il y a, de plus, un chrétien qui méprise tout système opposé au christianisme et qui prétend humilier les faiseurs de système par la démonstration de l'imbécillité de la raison humaine, et c'est son côté négateur. Il s'est maintenu dans cette double ligne, persuadé que son affirmation n'était point antichrétienne, ce qui est vrai, mais convaincu qu'elle confirmait son christianisme et n'en était que l'expression suprême, ce qui n'est pas démontré. Un chrétien ne doit pas avoir de système personnel. Il ne doit que prouver que tous les libres penseurs ont tort, et quand il s'agit d'affirmer à son tour, n'affirmer que l'Écriture. C'est ce que de Bonald n'a pas fait. Cette grande différence entre un Bossuet et lui, et qui marque bien la date de l'un et de l'autre, était essentielle à considérer.

Quant à l'esprit qui anime la patrie impersonnelle et vraiment chrétienne du système de M. de Bonald, il commande l'attention autant que le respect et sollicite la réflexion. Bonald a l'instinct de la polémique directe et de la position au point central, comme de Maistre a celui des mouvemens tournans et des *fantasias* brillantes. Il s'est placé au centre des opérations et a poussé droit devant lui. Il a pensé ceci : le christianisme, c'est la création. Tout ce qui n'est pas le christianisme, c'est la négation, ou l'escamotage, ou l'atténuation, ou l'obscurcissement, ou la relégation dans un lointain nébuleux de l'idée de création. Pour prouver le christianisme, il n'y a qu'une vraie méthode, c'est de remettre l'idée de création en honneur et en créance. Le prouver autrement, c'est le trahir. Le prouver par la considération de ses « beautés, » c'est montrer quelle place honorable il peut prendre parmi les différens paganismes qui ont amusé les hommes. Le prouver par le pessimisme, c'est beaucoup plus le faire désirer que le faire croire; c'est faire souhaiter qu'il soit vrai, comme compensation juste et comme résolution satisfaisante des griefs que nous avons contre la nature; ce

n'est pas le démontrer, et c'est risquer de laisser le lecteur à mi-chemin, à savoir dans la conception d'un Dieu méchant ou indifférent. Défions-nous de ces chemins qui sont promenades divertissantes ou peut-être gageures de beaux esprits. Mais s'il y a une idée que, seul, le christianisme ait eue, prouvons qu'elle est vraie et nécessaire, et le christianisme, le vrai christianisme, et non pas un christianisme approximatif et superficiel, est rétabli.

Cette idée existe, c'est l'idée de création. Les païens ne l'ont pas, les matérialistes ne l'ont pas, les déistes ne l'ont pas, les chrétiens modernes, artistes, hommes du monde, beaux prédicateurs eux-mêmes, sont très loin de l'avoir. Les païens voient une matière éternelle, un artiste puissant qui l'a organisée et des êtres supérieurs capricieux qui l'agitent un peu çà et là. Les matérialistes voient une matière éternelle douée de forces inhérentes et intimes qui l'agitent et la transforment, d'une manière assez régulière. Le déiste, cet homme « qui n'a pas vécu assez longtemps pour devenir athée, » croit à une sorte de Dieu constitutionnel, qui a créé, il est vrai, mais il y a bien longtemps, et qui regarde son œuvre marcher toute seule, à moins que, même, il ne la regarde pas. La création n'est pour le déiste qu'un moment très éloigné, et un premier acte réduit à son minimum. Dieu a créé la matière et l'a douée des forces qui la meuvent; et ensuite ces forces ont indéfiniment suffi à l'évolution de l'univers. De là à supprimer Dieu et à dire que cette matière douée de ces forces n'a pas eu de commencement, il n'y a qu'un pas; il suffit de reculer indéfiniment le point de départ. Quand le déiste réfléchit, il s'aperçoit qu'il n'a pas besoin de Dieu et il laisse tomber ce dernier reste qu'il avait en lui, par hérédité, éducation, ou bonne éducation, de conception théologique. Le chrétien moderne lui-même croit à la création, mais n'y songe pas. Le chrétien moderne n'est pas philosophe chrétien. Il ne réfléchit pas à ce qu'il y a dans l'idée de création. Il ne songe pas que cela veut dire : au commencement il y a Dieu, et rien. L'idée de ce « rien » s'est obscurcie. De ce que le monde est vieux, je ne sais quelle demi-idée, je ne sais quel demi-sentiment qu'il est *à peu près éternel* se glisse et se mêle dans la pensée du chrétien inattentif. Du moins ce chrétien ne laisse pas d'avoir quelque peine à se figurer le pur rien. C'est l'idée du rien qu'il faut rétablir et restaurer pour y ramener le chrétien et en faire un chrétien solide, pour y ramener le déiste et en faire un chrétien.

Voilà pourquoi de Bonald prodigue, en quelque sorte, cette idée du rien. Il ne voit que création dans l'univers, que rien devenant quelque chose parce que Dieu le veut. D'une part, il dissipe cette illusion, née de l'histoire et de l'histoire naturelle, ses deux enne-

mies personnelles, que le monde est très ancien. Il ne faut pas croire le monde très ancien ; cela mène, par un manque d'esprit philosophique, mais enfin cela mène à le croire éternel. La création est d'hier. Hier vous n'étiez rien. Vous sortez à peine du néant sous le souffle de Dieu. D'autre part, il applique l'idée de création à toute chose. Dieu n'est pas seulement le créateur du ciel et de la terre, il est le créateur de la pensée, de la parole, et de la civilisation, et de la famille, et de toute chose par quoi nous vivons. Enfin, Bonald prolonge la création dans le temps et la voit et la montre aussi active à chaque moment que nous traversons qu'au premier moment. La tradition nous fait vivre, penser, parler ; mais elle peut se rompre ; nous tendons même à faire qu'elle se rompe. Dieu la soutient. Il nous crée par elle à chaque minute de notre vie. Voilà la vérité que seul le christianisme enseigne : soyez chrétiens. Et prenez garde ! Entre cette doctrine et le pur matérialisme, il n'y a pas d'autre doctrine. Toute autre doctrine, ou n'enseigne point la création, ou la dissimule et semble faite pour empêcher d'y penser. Il n'y a que deux doctrines au monde : la création, et l'éternité de la matière, c'est-à-dire le christianisme et l'athéisme. Soyez chrétiens.

Il a raison, en ce qu'il croit que l'idée de création n'a été nette que chez les chrétiens, et c'est sa grande originalité d'avoir établi son christianisme dans ce fort. Il y avait longtemps que cette doctrine était comme rouillée. De Bonald remonte ainsi, ou aux philosophes chrétiens du IVe siècle, ou aux docteurs du moyen âge. Je crois qu'il avait beaucoup étudié les uns et les autres. Sa preuve de l'existence de Dieu est exactement l'argument de saint Anselme un peu développé, et à *l'idée de Dieu* s'ajoutant le *sentiment de Dieu*. Il était original, et aussi digne d'un penseur austère, et aussi fort à propos, de restaurer cette doctrine, qui, en effet, est bien la doctrine centrale, non du christianisme primitif, mais du premier christianisme philosophique, retrempé dans la Bible et s'étant rigoureusement rattaché à la tradition. Je dis que cela était original, car personne, il me semble, du moins parmi les hommes en lumière, n'avait repris la grande polémique chrétienne de ce côté-là ; et c'était fort à propos ; car ce que de Bonald a très bien vu (en 1800), c'est qu'on pouvait négliger Voltaire et tout le voltairianisme, comme petite guerre brillante, mais dont la portée était courte et dont l'influence sur les esprits n'irait pas loin, tandis que, quoique bien plus obscur et comme bégayant encore, le transformisme, l'évolutionnisme était l'ennemi redoutable, l'ennemi fait pour grandir, cet ennemi de demain qu'on oublie toujours d'étouffer aujourd'hui. Cela, c'était prévoir, c'était prédire. Cet homme du passé avait beaucoup d'avenir dans son esprit.

Seulement, il me semble qu'il a été insuffisamment instruit, et un peu maladroit et excessif.

Pour maintenir l'idée de création contre l'idée évolutionniste, certes c'était quelque chose d'être un bon logicien, de ramener la question à ses premiers termes, de dire : l'éternité des choses bornées et contingentes est contradictoire ; le monde a commencé ; donc avant il n'y avait rien ; que rien soit devenu quelque chose, peu importent les siècles et le *peu à peu*, c'est contradictoire ; donc il y a eu création extérieure ; c'est quelqu'un qui a créé ; ce quelqu'un est le fond et l'âme de tout, — et d'amener ainsi l'esprit du lecteur à cet extrême point où il faut se décider, prendre parti, ne plus voir que deux idées sans accommodement possible, et incliner vers l'une. Cela certes est quelque chose ; c'est une lumière, une grande clarté jetée sur une question. Mais il n'eût pas été mauvais pourtant qu'il connût davantage, en son détail, la doctrine qu'il combattait. Il la connaît mal, il tranche bien vite par des « doctrines abjectes » ou par des épigrammes qui, chose curieuse, rappellent tout à fait Voltaire, ennemi, lui aussi, superficiel et dédaigneux, des théories évolutionnistes naissantes. Quand de Bonald a ri consciencieusement de l'idée que le premier ancêtre de l'homme pourrait bien être un poisson, il croit avoir broyé l'adversaire. C'est triompher vite. On s'attend toujours, en le lisant, à une exposition solide, complète et pleinement loyale des hypothèses transformistes : on s'attend même, tant il a l'esprit de système et s'entend à exposer une doctrine, à ce qu'il présente ces hypothèses en y ajoutant, en les coordonnant, quitte après à partir en guerre. Cet espoir est constamment déçu. Et, dès lors, l'effet est tout différent. Il paraissait très moderne, saisissant si bien le nœud même de la question, telle que les modernes la posent ; il ne paraît plus (souvent) qu'un scolastique répétant des argumens très anciens, sans les rajeunir par le plein contact des objections mêmes. Le chrétien ou le vrai déiste qui tiendra vraiment compte de la doctrine évolutionniste, qui lui laissera toute sa force et qui saura montrer que, fût-elle vraie, la création reste, n'est pas encore venu. — Je dis de plus qu'il me paraît maladroit et excessif. En vérité, il veut trop prouver. Comme dans son autre système, ou, s'il y tient, dans l'autre partie de son système, il prodiguait trop l'idée ternaire, ici, il prodigue trop la création. L'esprit systématique l'entraîne encore, et il compromet encore son idée en en abusant. Est-il bien nécessaire pour que l'idée de création ne soit pas entamée, que le Créateur soit l'inventeur du langage ? Dieu sait si de Bonald y tient ! On se demande pourquoi il croit qu'il y va de Dieu. Voici une hypothèse. L'homme est un animal social ; il est né avec l'instinct de conservation, comme tous les animaux ; en tant qu'il est animal social, son instinct de

conservation est social comme tous ses grands instincts, et, dans chaque individu, compte sur les autres; de là le *cri* d'appel dans le danger, le cri de l'enfant vers la mère, de la femme vers l'homme, de l'homme vers son semblable. Ce cri ne peut pas se modifier peu à peu pour devenir un langage rudimentaire, d'abord, plus complexe ensuite, extrêmement complexe enfin? Jamais une idée sans le mot qui l'exprime, dites-vous. Certainement; mais qui dit que mot et idée ne sont pas nés ensemble, idée et mot confus d'abord, idée s'exprimant par une onomatopée, par exemple, onomatopée instinctive faisant surgir l'idée et désormais la conservant, la fixant dans la mémoire? En quoi cette hypothèse atteint-elle l'idée de création et qui empêche des êtres ainsi constitués d'avoir été créés? — Ils sont ainsi *moins créés*, pour ainsi parler, et c'est ce qui déplaît à de Bonald. La création recule et s'éloigne. Il la veut tout proche et comme présente.

De même pour la société. En quoi la création est-elle compromise parce que la société est considérée comme chose humaine et non nécessairement divine? Dieu crée le monde, soit; toutes les énergies qui lui sont nécessaires, il les lui donne. Elles remontent toutes à lui, dérivent toutes de lui, et ensuite elles agissent. Une de ces énergies est l'instinct social chez l'homme, il y obéit. Il le doit à Dieu, mais il en sent l'impulsion sans qu'il soit nécessaire qu'une parole et un ordre formel le contraignent à s'y conformer. En quoi cette hypothèse touche-t-elle à l'idée de création? — Elle fait la création moins directe, en quelque sorte, et immédiate, et c'est ce qui contrarie de Bonald. Ainsi de suite.

Il est poursuivi par une idée, importune pour lui, et insupportable à son esprit, qui a été très en faveur au XVIIIe siècle, l'idée que toutes choses humaines sont d'*invention* humaine. Les hommes ont *inventé* la religion par un affreux calcul et dans un odieux dessein d'oppression. Ils ont *inventé* la société. Elle pouvait ne pas être. Un jour ils se sont dit qu'il était bien plus convenable qu'elle fût. Il y a eu discussion, mais les gens de bon sens l'ont emporté. Je ne trouve point qu'aucun philosophe ait jamais dit qu'un bienfaiteur de l'humanité ait inventé la parole; mais il n'est pas impossible qu'il y en ait un qui eût cette idée. Bonald, avec raison, trouve cela une puérilité. Avec raison, avec profondeur, il dit : les plus grandes choses humaines n'ont pas été *inventées;* l'homme n'a pas eu le choix de les adopter ou de s'en passer; elles sont nécessaires. Nécessaires, oui, non inventées, oui; mais primitives en leur entier, primitives avec tout le développement qu'elles ont maintenant, primitives en leur perfection : voilà ce qui n'est pas démontré, et voilà ce que de Bonald affirme sans cesse. Il ne voit aucun laps de temps entre le langage primitif et le langage com-

plet. C'est le langage complet que Dieu a donné à l'homme. Il ne voit aucun laps de temps entre la société primitive et la société « constituée. » C'est la société constituée, avec tous ses organes, qui a été établie de Dieu, et ici revient la théorie ternaire : Adam pouvoir, Ève ministre, enfans sujets. Certes il n'est pas évolutionniste pour une obole, et le *peu à peu* est absolument exterminé de sa doctrine. Cela lui nuit. On sent bien qu'il y a plus de jeu et plus de tâtonnemens dans la marche de l'humanité et du monde. Ceux mêmes qui restent fidèles à l'idée de création ne peuvent guère s'en faire une idée si absolue, et la voir si directe et si contraignante. Sans croire la matière éternelle, ils la croient bien ancienne et ayant accompli bien des révolutions. Ils trouvent le système de Bonald étroit. Ils estiment que de Bonald a fait trop bon marché des objections. Les objections, on le sait, ce sont les animaux dans l'histoire du monde, et les sauvages dans l'histoire de l'humanité. Les animaux n'ont-ils pas aussi des sociétés et des langages? Ces sociétés et ces langages sont-ils, aussi, enseignement direct de Dieu? Et si vous dites non, la négative ne pourra-t-elle pas s'appliquer aussi à l'homme? Bonald a repoussé ces observations avec plus d'emportement que de raisons. Il revient purement à la doctrine de la bête par mécanisme, et il passe vite. Les sauvages n'ont point de « société constituée. » Sont-ils en chemin vers cette société, auquel cas ils seraient l'image de ces sociétés primitives que nous supposons qui étaient en train d'évoluer vers un état social complet, et par conséquent ne l'avaient pas reçu tout fait. Bonald répond vite que les sauvages ne sont pas des primitifs, mais des « dégénérés » punis et chassés de l'humanité par une faute de leurs pères, et il passe. En vérité, c'est passer trop vite. Les sociétés animales, les demi-sociétés sauvages, voilà ce que l'homme de science doit étudier avec attention, avec scrupule, et en s'affranchissant de cette crainte, que je ne puis m'empêcher de toujours soupçonner chez Bonald, que l'enquête ne mène à une conclusion qu'on ne désire pas.

A tout prendre, il n'y a chez de Bonald qu'une grande idée, l'idée de création, vigoureusement reprise et énergiquement remise en lumière, — et au grand effort, plus puissant qu'adroit, pour ramasser, pour concentrer l'univers. L'univers se dispersait. Par l'histoire trop longue déjà, quoique si courte ; par la géographie, par ces mondes nouveaux découverts et ces peuples étranges ajoutés à la notion générale qu'on avait des choses ; par l'histoire naturelle et de nouveaux mystères révélés ou annoncés par elle, l'idée du monde, petit dans la main de Dieu, était peu à peu effacée des esprits. Dieu s'éloignait. Il flottait aux limites reculées de jour en jour d'un monde de jour en jour agrandi. Le mot des déistes du

XVIIIe siècle : « Élargissez Dieu ! » a fait frémir de Bonald. Il connaissait la faiblesse de l'esprit humain. Il savait qu'à élargir Dieu on le dissémine à perte de vue. Ce qu'il a voulu rétablir, c'est Dieu immédiat. Il a exprimé cela dans une très bonne page qui donne bien l'idée de ses regrets, de ses terreurs, de sa tentative, aussi de ses mérites d'écrivain : « Aux premiers temps de l'humanité, lorsque les lois de la nature étaient peu connues, la pensée les franchissait, en quelque sorte, et remontait à Dieu même, auteur de toutes les lois. Cette présence générale de la divinité, qui est un dogme pour une raison éclairée, était pour leur raison naissante une *présence locale;* cette volonté générale qui, par des lois générales comme elle, détermine tous les événemens de ce vaste univers, était une suite de volontés particulières qui agissaient sur tous les êtres... (1). » Ce qu'a voulu de Bonald, c'est retrouver et rétablir « la présence locale » de Dieu. Il l'a retrouvée pour lui-même dans l'idée de création, ressaisie et embrassée avec une sorte d'ardeur emportée. Il a fait rentrer, comme violemment, l'univers dans Dieu éternelle force, unique force. Il a rapproché Dieu de nous en supprimant tout ce qui, encore qu'émanant de lui, était entre lui et nous, et, à son gré, était moins un lien qu'une distance. On l'appelait le *réacteur,* c'était juste; le *contracteur* eût été plus juste encore. L'effort a été énorme et subtil; l'adresse faible. Il a fallu pour cela nier toute évolution et comme tout mouvement dans le monde. L'univers de Bonald est dans une sorte d'immutabilité et d'immobilité hiératique. Il n'est guère intelligible, ainsi, qu'à une intelligence immobile aussi et arrêtée jusqu'au terme dans une idée unique.

D'autres viendront qui, infiniment séduits, au contraire, à l'idée évolutionniste, et comme pénétrés d'elle, verront Dieu, non plus comme « cause première, » mais comme cause finale, et le monde comme plein de lui, non en ce qu'il en vient, mais en ce qu'il y tend; qui se figureront l'univers comme se soulevant vers l'Être et le réalisant lentement par cet effort; qui estimeront, par conséquent, que l'éternel changement, et non plus l'éternelle immobilité, est ce qui fait Dieu possible; et qui témoigneront Dieu ainsi à leur manière, qui témoigneront plutôt de l'éternel besoin des hautes intelligences de rattacher à l'idée de Dieu, par l'une ou l'autre extrémité, la chaîne de leurs idées générales. Ce retour de l'idée de Dieu, cette réinstallation de l'idée de Dieu dans la doctrine même qui paraissait le plus l'exclure, n'eût pas consolé de Bonald; elle l'eût épouvanté, comme une restauration entachée de charte. Il eût tremblé que les hommes ne se sentissent grands en apprenant qu'ils

(1) *Recherches philosophiques. — De la Cause première.*

coopéraient à la réalisation de Dieu, et en en concluant sans doute que Dieu dépendait de leurs efforts. Tout à fait au fond, la pensée de Bonald, c'est l'idée de la nullité de l'homme. Il a eu l'orgueil de son humilité, mais il a bien eu l'humilité. Que les hommes se croient capables de quelque chose, il est persuadé que cela les mène à être capables de tout. C'est sa philosophie de l'histoire, et particulièrement sa philosophie de l'histoire de la revolution française. Elle n'est pas fausse de tout point. Il a dit un jour, je ne sais plus à propos de quoi, avec le grand talent qu'il a quelquefois pour transformer une idée en image : « Dans une file d'aveugles qui tous se tiennent par la main, il ne faut de bâton qu'au premier. » C'est ainsi qu'il a vu l'humanité. Tous aveugles! Dieu donne au premier le bâton de la tradition. Il suffit. Nous pouvons marcher. Mais ne perdons point le bâton, et tenons-nous bien par la main!

III.

Je ne sais trop; mais il eût peut-être été à souhaiter que de Bonald s'inspirât de la tradition dans ses considérations politiques autant qu'il faisait dans ses « recherches philosophiques. » Car de Bonald se croit « traditioniste » en politique, et c'est chose étrange combien il l'est peu malgré les apparences, malgré, je le reconnais, beaucoup d'apparences. Il a passé une partie de son existence intellectuelle à affirmer et à démontrer que l'ancien régime était un gouvernement libéral, et une autre partie à repousser de toutes ses forces le gouvernement libéral, de sorte que, si on lui faisait le piège de mettre bout à bout ses vues historiques et ses dogmes de gouvernement, on aurait des prémisses libérales se développant en conclusions despotiques. N'ayons point cette malice, et examinons séparément ces deux régions, trop séparées en effet, de son esprit.

Bonald a eu d'une manière très remarquable le sens de l'ancien régime, et du vrai, de celui qui nous importe, à nous modernes. Point de rêveries féodales, si fréquentes en son temps, point d'idéal de la vieille France placé dans les temps de la première ou de la seconde race. (Remarquez-vous que Montesquieu donne un peu dans ce travers-là?) L'ancien régime français, celui dont nos pères de 1800 ou de 1816 pouvaient tirer quelque chose, dont, au moins, l'étude pour eux (et certes pour nous) était utile, c'est le régime qui date d'Henri IV et de Richelieu. C'est celui-là que de Bonald a bien connu, et dont il a admirablement, ce me semble, sauf quelques réserves, saisi l'esprit, mieux peut-être que Montesquieu lui-même. Il a démontré fort bien à quel point ce régime était souple et fort et capable de progrès, et, relativement, mais réellement,

libéral et égalitaire et suffisamment démocratique. Il a mieux vu qu'un autre ce que l'erreur capitale du XVIIIe siècle et de la révolution a été de ne pas voir, à savoir qu'il y avait une constitution avant 1789, — nous avons pu voir, depuis lui, que c'est à partir de 1789 qu'il n'y en a plus eu, — et que cette constitution assurait l'égalité devant la loi, l'inviolabilité de la propriété, le recours contre le pouvoir central, et permettait, sollicitait même l'accession de tous à toutes les fonctions, sauf la royauté.

Dans cette constitution, il y a d'abord la magistrature, la plus solide, la plus libre, la plus puissante qui fût en Europe : « En Europe il y avait des juges ; en France seulement il y avait des magistrats. » En effet, cette magistrature avait « le dépôt des lois, » arrêtait, gênait le pouvoir par le refus d'enregistrement et les remontrances, était une barrière au caprice et une invitation continuelle à la réflexion, contenait les écarts de la souveraineté, et non point comme une chambre, que le souverain, roi ou peuple, sait qu'il peut dissoudre ou sait qu'il peut changer par un coup d'élection, mais comme un corps autonome, permanent et éternel. Car cette magistrature n'est nommée ni par le roi, ni par le peuple. Elle est par elle-même. Son droit est une propriété ; elle en a quittance, ce qui peut faire sourire ou crier, mais ce qui est la plus solide garantie d'un droit. Et cette magistrature, presque démesurément puissante, tous relèvent d'elle : le prince du sang est cité à sa barre comme le manant. Son autorité constitue et garantit l'égalité de tous devant la loi. Faites tomber les restes de juridictions seigneuriale et ecclésiastique, et vous avez l'indépendance judiciaire, c'est-à-dire la liberté de n'obéir qu'à la loi, c'est-à-dire la liberté. — Et ce corps si puissant est-il une caste? Est-il fermé ? Il est ouvert à tous. Le fils du marchand qui a travaillé achète une charge ; il est magistrat. Le travail et l'économie d'une génération, voilà toute la garantie qu'on demande, et certes c'est du trop peu qu'on peut se plaindre, et il faudrait des titres intellectuels mieux établis. Tout au moins n'est-ce point une caste inaccessible opprimant un peuple qu'on peut trouver ici.

De Bonald voit encore dans cette ancienne constitution française un système de libertés corporatives et de libertés individuelles fondées sur la propriété. Tout était propriété sous l'ancien régime (il va un peu loin); ce qu'on a appelé avec horreur privilèges, c'étaient des propriétés. Les provinces avaient des privilèges, c'est-à-dire des libertés; les villes avaient des privilèges, c'est-à-dire des libertés; les corporations avaient des privilèges, c'est-à-dire des droits. Les offices étaient des privilèges, des propriétés, quelque chose d'inviolable où l'homme était retranché. « Cette inamovibilité des charges, les mœurs l'avaient étendue à presque tous les em-

plois;.. tout était possédé *à titre d'office* (encore une fois, il y a du vrai, mais c'est trop dire), tout était propriété. La propriété, comme une barrière impénétrable placée entre la faiblesse et la force, formait autour du monarque une enceinte qu'il ne pouvait franchir. » L'idée moderne est celle-ci : vous êtes libre par vous-même, en tant qu'homme. Dans la pratique, cela se réduit à être électeur, et Dieu sait quelle liberté cela constitue ; l'idée ancienne était celle-ci : vous serez libre par l'emploi, la charge, la fonction que votre travail vous aura acquise, par la corporation, la classe, l'ordre où vous serez parvenu (tous sont ouverts) grâce à votre travail. La liberté s'acquiert et se conquiert par l'effort, en sociologie comme en psychologie, dans l'état comme dans l'âme. Libre, vous ne l'êtes point de naissance. Ne savez-vous point qu'en effet la nature ne vous donne d'elle-même aucune sorte de liberté? Vous le devenez en vous appliquant. Soyez énergique, vous serez libre par votre corporation, qui a des droits; par votre office, qui vous confère une propriété; par les privilèges de la magistrature où vous êtes entré, de l'église où vous avez pénétré, de la noblesse que vous avez conquise.

Car la noblesse aussi est ouverte, comme la magistrature, comme l'église. C'est une singulière idée que de tenir la noblesse française pour une caste égyptienne. La noblesse française est une institution démocratique. Tout bisaïeul de noble, à bien peu d'exceptions près, est un roturier; tout aïeul de grand seigneur est un anobli. La noblesse draine le peuple et en aspire les parties pures et saines pour les élever. Elle s'acquiert par des services de tout genre, même par l'argent, ce qui est très démocratique, l'argent étant du travail accumulé, et elle se conserve par la fidélité et l'honneur. « La constitution disait à toutes les familles privées : quand vous aurez rempli votre destination dans la société domestique, qui est d'acquérir l'indépendance de la propriété par le travail, l'ordre et l'économie; quand vous aurez acquis assez pour n'avoir plus besoin des autres et pour pouvoir servir l'état à vos frais, le plus grand honneur auquel vous puissiez prétendre sera de passer dans le service de l'état, et dès lors vous devenez capable de toutes les fonctions publiques. »

Et remarquez la sagesse profonde de cette constitution que les mœurs ont faite. Il faut gagner de l'argent pour devenir noble, soit par la magistrature, soit par l'anoblissement direct ; mais le noble *n'en doit plus gagner*. A lui s'arrête l'ascension du plebéien énergique vers la richesse, parce que sans cette barrière si sage, la ploutocratie s'établirait ; l'accumulation des richesses formerait une classe dont l'office ne serait pas de servir le peuple en le dirigeant, mais

dont le métier serait de l'opprimer. De la conquête de l'argent la noblesse est la récompense, et il faut aussi qu'elle en soit le terme. Dès que vous êtes noble, n'acquérez plus, pour qu'il soit bien établi que vous n'avez acquis que pour être noble. Le but atteint, que le moyen soit méprisé, pour que l'acquisition de la richesse ne paraisse pas être, et ne soit pas, le but suprême du travail d'une nation, ce qui en ferait une nation de misérables et de millionnaires, c'est-à-dire déséquilibrée, et une nation d'avides et d'avares, c'est-à-dire sans grandeur morale. — Et maintenant détruisez la noblesse, soit ; mais l'ascension du plébéien énergique vers la richesse continuera, et n'aura ni but noble, ni terme; elle n'aura de but que la richesse elle-même et constituera une aristocratie qui ne sera pas une noblesse; elle n'aura de terme d'aucune sorte, et constituera un patriciat d'argent, dur et oppresseur, contre lequel les haines seront bien plus âpres qu'elles étaient contre l'autre, et contre lequel se fera un jour une révolution qui ne sera pas la révolte de la vanité, mais la révolte de l'avidité et de la faim.

Et, pour finir, dans cette ancienne constitution française Bonald voit la consultation nationale, les états-généraux, qu'il n'aime guère, mais dans lesquels il aperçoit la ressource suprême dans les grands périls, l'État rassemblant toutes ses forces, forces en plein développement, forces en formation, pour se rendre compte de ses puissances déclarées ou latentes, et démêler de quel avenir il peut être gros.

Tout cela est bien vu, et juste encore cette considération, sur laquelle Bonald est revenu souvent dans ses comparaisons de l'ancienne France à la nouvelle, qu'il faut toujours une « certaine quantité de monarchie » dans un état et que cette quantité, jusqu'à ce que la décadence définitive commence, ne change point, et seulement se déplace. Ainsi dans l'ancienne France, c'était la constitution qui était monarchique, et c'était l'administration locale qui était populaire. Les assemblées municipales et les assemblées provinciales (dont les attributions, du reste, étaient trop différentes d'une région à l'autre) étaient de véritables assemblées d'administration, et leur existence et leur fonctionnement étaient une puissante garantie d'indépendance et d'autonomie locales. L'organisation démocratique générale a rendu nécessaire un redoublement de monarchie dans l'administration. Que toute la France fasse la loi, il est possible, encore qu'il y ait là quelque illusion; mais toute la France est serrée, d'autre part, dans le réseau rigide d'une administration uniforme dont le chef est au centre. La France change les ministres; mais elle subit les fonctionnaires, sorte d'armée qui semble une armée étrangère, tant

les soldats sont toujours étrangers au pays où ils campent, et armée qui, pour obéir à un chef responsable devant le pays, n'en a pas moins toujours le même esprit, la même discipline, et la même puissance autocratique sur laquelle aucune influence locale ne peut agir pour les tempérer. Cela est pénible, mais légitime, et il ne faudrait point que cela changeât. Une diminution de monarchie au centre rend nécessaire une aggravation de monarchie dans l'instrument politique; « le *régime* doit être plus sévère à mesure que le *tempérament* est plus faible. » Et c'est pour cela que, quand la puissance centrale, en France, redevient monarchique pour un temps, il n'y a plus que monarchie partout, et le pays se sent sous le joug d'un despotisme extraordinaire, inconnu dans son histoire, énorme et inouï, dont il est comme étonné; car jugez ce qu'est alors un pays où il n'y a ni magistrature indépendante, ni noblesse, ni corporations privilégiées, ni privilèges de ville ou de province, rien que des fonctionnaires, et un pouvoir central qui s'est rendu indépendant de tout contrôle!

Voilà l'idée que se fait de Bonald de l'ancienne constitution française. Elle est un peu complaisante; elle n'est pas fausse. Elle est un peu complaisante : il ne faut jamais, quand on parle de l'ancienne constitution française, oublier de dire qu'elle existait, mais qu'elle était constamment faussée; qu'elle existait, mais que, comme a dit spirituellement Mme de Staël, « elle n'avait jamais été qu'enfreinte; » qu'elle existait, mais que tous les rouages en étaient ou rouillés, ou rendus inutiles ou détournés de leur but.

Oui, les états-généraux existaient; mais on ne les convoquait jamais. Oui, la magistrature était établie sur les meilleurs fondemens qui pussent la faire indépendante et puissante pour le bien; mais il y avait des lettres de cachet et des lits de justice, et des parlemens brisés net de temps en temps. Oui, la noblesse était un admirable instrument de transformation du peuple laborieux en aristocratie; mais faite, à ce titre, pour être constamment « ouverte, » on la fermait de plus en plus, et les règnes de Louis XV et de Louis XVI sont beaucoup moins « bourgeois » que celui de Louis XIV; et c'est aux dernières heures de la monarchie que la faculté pour le plebéien de s'élever à l'aristocratie par l'armée lui est le plus rigoureusement refusée. Et oui, encore, c'est une admirable tradition, devenue loi de caste, que le plebéien devenu noble ne dût plus s'enrichir; seulement, s'il ne s'enrichissait point par le travail, il s'enrichissait par la faveur, et puisait, à Versailles, la richesse toute faite et toute liquide, comme plongeant, la coupe en main, à même la fortune publique; et le travail du noble était interdit, mais non évitée la ploutocratie. Et oui, les libertés locales,

qu'elles s'appellent privilèges ou d'un autre nom, sont choses excellentes; mais un intendant de Louis XIV ou de Louis XV n'est déjà pas autre chose qu'un préfet, ou un préteur; et ainsi de suite.

Et l'idée de Bonald n'est pas fausse. Oui, il y avait une constitution en France avant 1789; il y avait les germes, un peu mortifiés, et le dessin, un peu altéré et obscurci, d'une excellente constitution, mélange très heureux de monarchie, d'aristocratie « ouverte, » de démocratie, avec un corps admirablement fait pour recevoir et pour garder le « dépôt des lois, » et tout cela, peut-être pouvait être conservé, à la condition d'être redressé et revivifié; et j'admets qu'il ne fallait pas une révolution; mais je tiens qu'il fallait une réforme. Il fallait retrouver, en la comprenant bien, la constitution, et la ranimer. La *constituante* aurait dû se nommer *reconstituante*. Il semble bien, en vérité, que c'est l'idée de Bonald, puisque cette constitution il l'admire, et puisque cette reconstitution, il la fait. C'est bien lui, qui, en admirant dans les parties diverses de l'ancienne constitution, française ce qu'elles auraient pu faire, indique ce qu'elles auraient dû être. C'est bien lui qui montre, de l'ancienne constitution française ramenée à son véritable esprit, quel gouvernement pondéré, souple, fort, aisé et libéral pouvait sortir. Dès lors, on s'attend à ce qu'il dise : « Je suis d'avant 1789, parce que je suis libéral. Des conquêtes de 1789 je tiens que le despotisme est, tout au moins, la plus palpable et la plus incontestable. Nous en sortons. Je tiens qu'en France c'est le despotisme qui est nouveau et la liberté qui est ancienne. Je veux donc ranimer l'ancienne constitution, qui était mille fois plus libérale que vos inventions nouvelles. Je me place en 1788. Je vois une noblesse ouverte, aristocratie qui se forme incessamment de ce qu'il y a de plus pur dans tout le peuple, et à qui sa loi interdit de devenir un patriciat d'argent : je la rétablis avec ces caractères, et je l'empêche de devenir riche par la mendicité. Je vois une magistrature indépendante ayant le dépôt des lois : soit par la vénalité des charges, soit par un autre moyen moins décrié, je la maintiens indépendante, je m'oppose à ce qu'on en fasse un corps de fonctionnaires, et je lui conserve le dépôt des lois. Je vois des libertés locales : je les régularise, et j'établis, je veux dire je rétablis, une large décentralisation administrative. Je vois des états-généraux : je les régularise, ne fût-ce que pour qu'on ne passe point deux siècles sans les convoquer, et j'en fais, par exemple, un parlement de deux chambres, clergé et noblesse dans l'une, peuple dans l'autre, qui se réunit de droit, non pas constamment, ce qui serait un gaspillage de temps et de forces, mais d'une manière périodique, et qui vote l'impôt et surveille le gouvernement, sans l'exer-

cer. Et je prétends que c'est la France ancienne, simplement régularisée et rendue plus libre en son jeu, que je fais renaître. »

On s'attend à ce qu'il dise cela, ou bien à peu près; car il le dit quand il se tourne vers le passé, qu'il admire. Mais quand il considère le présent ou l'avenir, il ne le dit pas le moins du monde. Alors il devient pur despotiste, ou du moins, entre le despotiste et lui, je ne vois guère de différence. Il ne veut pas de parlement périodique; il ne veut pas de magistrature autonome; il ne veut pas de la charte, et qu'est-ce que la charte, en son fond et en son principe, que l'ancienne constitution française *écrite* enfin, et devenue loi connue, non plus obscure et mystérieuse, de l'État? Il ne veut pas de liberté de conscience, et je reconnais que la liberté de conscience n'était pas loi fondamentale de l'ancienne France. Encore est-il que pendant près d'un siècle elle avait existé en fait et en droit, consacrée par un édit solennel, et n'avait été détruite, contre possession et droit, que par un véritable coup d'état. Il ne parle nullement, pour ce qui est du présent et de l'avenir, de libertés locales et de décentralisation administrative; et ces libertés individuelles conférées à l'homme par sa fonction qu'il possède « à titre d'office, » ce n'est aussi que dans le passé qu'il les révère. On ne voit pas qu'il désire les voir revivre. Non! son idéal pour le présent, c'est bien « Louis XVIII couché dans le lit de Napoléon; » c'est bien un pur souverain absolu. En vérité, il n'est pas assez réactionnaire. Il ne l'est pas assez pour vouloir la France aussi libre, ou capable de le facilement devenir, qu'elle l'était avant 1789. La France telle que l'a faite la convention et perfectionnée l'empire, pourvu qu'elle soit aux mains d'un Bourbon, lui convient très bien. Veut-on une preuve assez piquante? Il ne déteste pas assez Napoléon; et c'est la pierre de touche à connaître un despotiste d'avec un libéral, même très timoré. Son petit article sur Bonaparte (1) est très aimable. L'abolition du tribunat, les députés silencieux, le Sénat sans pouvoir, sont des institutions impériales pour lesquelles il n'a que des éloges; et ceux à qui il réserve ses colères, ce sont ceux qui en établissant, ou voulant établir, une monarchie parlementaire, ont tenté « d'affermir la révolution sur la base de la légitimité. » Mais, d'après les idées mêmes de Bonald sur l'ancien régime et la révolution, la « monarchie selon la charte » n'est point, ce semble, la monarchie selon la révolution, mais bien la monarchie selon l'ancien régime compris en son vrai esprit. Un monarchiste de 1815 peut, et, sur

(1) *Observations* sur les Considérations de Mme de Staël et sur la Révolution française, VII.

la lecture de Bonald, devrait être libéral, parlementaire, décentralisateur et même demi-démocrate, en faisant abstraction de la Révolution, en n'en tenant pas compte, et même parce qu'il ne l'aime point.

Contradiction curieuse, moins formelle et criante que je ne la donne ici pour la faire entendre, car je force un peu les choses, mais réelle, et qui fut celle de tout un parti. Bonald, et beaucoup d'autres à côté de lui, et après lui, ont répété sans cesse trois propositions, dont la première était qu'ils voulaient l'ancien régime, la seconde qu'il y avait mille fois plus de libertés avant 1789 qu'après, la troisième qu'il n'en fallait pas. Tout est plus acceptable que ce système-là, tout est plus sûr et plus rassurant que cet état d'esprit. De Maistre, qui n'a pas vu un atome de liberté, de gouvernement mixte et tempéré, de constitution complexe, dans l'ancienne France, est du moins plus logique, et il nous montre aussi un terrain plus solide en nous assurant que l'absolutisme est à la fois de raison et de tradition. On ne peut pas en vouloir à de Bonald d'avoir démêlé ce qu'il y avait de constitution libérale dans l'ancien royaume de France quand on estime qu'il a eu raison de l'y apercevoir; mais on se demande à quoi il lui sert de l'avoir vu.

Il n'est pas si coupable, et la faute est aux temps. Elle est d'abord, si l'on veut, au tempérament national ; car il est à peu près impossible à un Français d'être libéral, et le libéralisme n'est pas français. Mais elle tient surtout à la date où de Bonald écrivait. Au sortir de la Révolution, un long temps devait s'écouler (sauf pour un Constant ou une de Staël, qui sont des demi-étrangers), où personne n'aurait le calme d'esprit et le sang-froid d'un Montesquieu, non pas même ceux qui, comme de Bonald, l'avaient bien lu ; et où, pour tout le monde, le libéralisme ne serait jamais qu'un argument à opposer à l'adversaire. La Révolution française a fait bien du tort au libéralisme français. La liberté politique, qui n'est qu'une complexité plus grande, de plus en plus grande, dans le gouvernement d'un peuple, à mesure que le peuple lui-même contient un plus grand nombre de forces diverses ayant droit et de vivre et de participer à la chose publique, est un fait de civilisation qui s'impose lentement à une société organisée, mais qui n'apparaît point comme un principe à une société qui s'organise. Quand Rousseau se figure les hommes se réunissant et délibérant pour créer l'état social, dans l'état social qu'il suppose qui se crée ainsi, il ne met aucune liberté, et il est en cela très logique et plein de raison, car, dans de pareilles conditions, les hommes « n'inventeraient » nullement la liberté, ils organiseraient le pouvoir, rien de plus ; et à la liberté, peu à peu, de se faire sa place ensuite. Or

ce que les hommes n'ont jamais fait au commencement de l'histoire, il est vrai que dans une révolution radicale ils prétendent le faire et, en une certaine mesure, le font. A un certain égard, ils sont au commencement des choses, ou, tout au moins, ils y croient être, et ils font ce qu'ils feraient au début du monde : ils organisent la souveraineté, et rien de plus. Les hommes de 1789 ont déplacé la souveraineté. Dès lors nous avons affaire à une sorte de société primitive, très simple, répugnant à la complexité, et où la liberté s'introduira, n'en doutez point, mais après avoir recommencé son évolution, pour le moment retardée, réprimée et contenue.

Et à cela si vous ajoutez que les révolutionnaires constituans d'hier n'ont que *déplacé* la souveraineté, ce qui veut dire qu'il y en avait une et qu'il y en a une autre, longtemps il ne pourra y avoir que gens tenant pour l'ancienne et gens tenant pour la nouvelle, et ceux qui tiendront pour l'ancienne, constituans à leur manière, ne pourront songer qu'à la souveraineté aussi, à celle de leur goût, qu'ils voudront réparer, non à autre chose, et, pas plus que leurs adversaires n'auront le goût, ni même la pensée, d'une limitation de ce qu'ils créent, ou d'un affaiblissement de ce qu'ils fondent. Cela revient à dire que la liberté a besoin pour s'introduire d'une société depuis longtemps stable, et que faire une révolution est le vrai moyen de ne pas créer la liberté, qui ne se crée point. Les de Bonald, aussi bien que leurs adversaires, subissent donc l'influence de la Révolution, en cela qu'ils vivent dans l'état d'esprit qu'elle a fait, et quelque libéraux qu'ils puissent être, comme on voit que parfois ils le sont, en tant qu'historiens et spectateurs du passé, on ne saurait trop leur demander de l'être comme théoriciens, fondateurs et « constituans. »

IV.

Tel me paraît de Bonald, esprit vigoureux, loyal et étroit, esprit surtout négatif, vraiment faible et, on peut le dire, un peu puéril quand il a posé et affirmé une thèse personnelle, solide et d'une assez rude étreinte quand il a nié les idées modernes, étroit pourtant là-même encore, et oubliant que pour étouffer sûrement il faut avoir embrassé. On comprend très bien l'influence qu'il a exercée. Il a donné l'illusion qu'il était le philosophe à opposer à Rousseau, et l'on voit bien à le pratiquer que lui-même se flatte d'être l'antagoniste direct du philosophe genevois. Il le considère, il l'admire, il le cite, il le combat : il songe toujours à lui, le plus souvent il est « Rousseau retourné. » Rousseau a cru à un « état de nature ; » de

Bonald croit que la société a toujours existé. Rousseau croit que l'homme naît bon, et que la société le dépravé ; de Bonald croit non pas que l'homme naît mauvais, mais qu'il naît nul, et que la société le *fait*. Rousseau veut que le souverain décrète une religion civile ; de Bonald veut que la religion forme et règle la société politique. Et si l'un peut donner ainsi, très souvent du moins, l'exacte contre-partie de l'autre, c'est qu'ils ont tous deux des esprits de même nature. Ils sont tous deux des idéologues passionnés, fougueux, et (de Bonald surtout) intransigeans ; ils sont tous deux des psychologues bornés, et des historiens médiocres, tout au moins des historiens à qui l'histoire ne donne pas leurs idées. Ils sont faits pour s'entendre, ou pour discuter, ce qui est à peu près la même chose, car c'est ne pas parler la même langue qui fait la vraie différence entre les hommes. Ils parlent la même. On a vu dans le second celui qui détruirait le premier, et, à une époque où l'on considérait Rousseau, plus qu'un autre, comme l'auteur de la Révolution, on a vu dans Bonald le vainqueur de l'idée révolutionnaire. Ni l'un n'avait fait la Révolution, ni l'autre ne l'a détruite. L'un lui a donné des phrases, l'autre lui a dit des injures. Elle était un fait : elle s'est à peine aperçu et de son professeur et de son critique. Mais l'un et l'autre restent des témoins intéressans de ce grand fait. L'un a très bien vu qu'une grande chose disparaissait, la tradition ; et que l'homme sans lien avec l'homme, le parfait individualisme allait être la façon d'être de l'humanité nouvelle. Il a vu cela, et s'en est réjoui, et en a fait un beau système allant de la religion à la politique et de la politique à l'éducation. L'autre a très bien vu qu'une grande chose venait de disparaître, la tradition, et que l'homme isolé, sans souci des ancêtres, sans obligation envers ses contemporains, retranché dans son droit et sa liberté jalouse, était l'homme moderne. Il a vu cela, et en a été désolé, et de la conception contraire, poussée à l'extrême, à tous les extrêmes, il a fait un beau système embrassant la religion, la politique, l'éducation et la morale. Ils s'éclairent bien l'un l'autre. On voudrait qu'ils eussent même génie pour que la question fût également pénétrée de clartés en toutes ses profondeurs des deux côtés. Tels qu'ils sont, ils sont intéressans à écouter ensemble ; et à l'avènement du monde moderne, on n'entend pas sans émotion, on ne cherche pas sans intérêt, à bien saisir et recueillir ces deux cris, l'un de joie et l'autre de désespoir, qui disent la même chose.

ÉMILE FAGUET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Plus que jamais, c'est donc une fatalité, nous voici rentrés dans les hasards, les incohérences et les agitations factices, dans le fouillis de ce triste imbroglio qui s'appelle la politique du jour. A dire vrai, on n'en était guère sorti; tout au plus pouvait-on, pour un instant, avec quelque illusion, croire à une trêve qu'on désirait. Nous voici plus que jamais engagés à outrance dans cette voie où toutes les idées sont confondues et toutes les passions déchaînées, où les partis croient faire oublier par des violences les fautes qu'ils ont commises, et où le gouvernement lui-même ne trouve rien de mieux que d'imiter ce conspirateur qui se prétendait obligé de suivre ses complices puisqu'il était leur chef.

Certes, ce ministère qui a pris les affaires il y a quelques semaines n'avait rien de particulièrement brillant; il ne portait pas au pouvoir un prestige bien imposant. Pourtant on pouvait croire qu'il arrivait avec la pensée simple et modeste de mettre pour le moment de côté les questions oiseuses ou irritantes, d'assurer à tout événement l'avenir par le vote du budget, de tourner enfin les esprits vers l'Exposition, — et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il en avait vraisemblablement l'intention. Malheureusement, il avait compté sans les excitations des partis et ses propres effaremens, sans l'obsession du fantôme boulangiste et la peur de paraître faible devant l'ennemi, sans les incidens et les surprises. Il a été lui-même entraîné. Il a voulu être le premier à l'action, sans calculer les difficultés qu'il allait rencontrer, sans prévoir les pièges où il pouvait tomber. Frapper fort et vite, c'était l'essentiel! Et voilà comment tout s'est rapidement compliqué et aggravé: voilà comment on s'est trouvé aveuglément jeté

dans ce tourbillon tragi-comique où se pressent tous ces faits : des procès mal engagés et mal finis, des incohérences de répression, des abus de légalité, M. le général Boulanger se dérobant tout à coup par une fuite peu héroïque et ironique à une arrestation qui le menaçait, le sénat transformé en cour de justice pour juger le fugitif, des discussions révolutionnaires préludant dans la chambre à une grande instruction criminelle contre des présomptions d'attentat, à la veille des fêtes du Champ de Mars! Est-ce assez d'événemens ou d'incidens pour quelques jours ? La question est de savoir si le gouvernement et ceux qui l'ont poussé dans cette voie ont mesuré la portée de ce qu'ils faisaient, s'ils ont été prévoyans en engageant toutes les forces de l'état et des institutions contre un seul homme, s'ils ne servent pas la cause de ce fugitif par l'emportement de leurs répressions effarées et décousues; la question est enfin de savoir s'ils ne se sont pas exposés, par un entraînement de passion politique, à compromettre ce qui est bien au-dessus d'un parti et d'un ministère, l'inviolabilité des lois, la dignité d'une justice impartiale, la paix des esprits, — le succès de l'exposition elle-même.

Frapper fort et vite, c'est bientôt dit, et c'est même bientôt fait, si l'on veut. Encore serait-il de la plus simple prudence de savoir ce qu'on fait, de ne pas s'engager légèrement, de ne point s'exposer surtout à renouveler l'éternelle comédie de « beaucoup de bruit pour rien. » On vient de voir ce qui en est par ce procès de la Ligue des patriotes, qui n'a été évidemment qu'un essai, le préliminaire de la grande instruction ouverte aujourd'hui devant le sénat contre le chef de l'agitation et des agitateurs. Rien n'a été négligé pour donner de l'éclat à ce procès. Tout a été mis en œuvre, réquisitions, perquisitions, saisies de papiers, divulgations calculées, menaces d'arrestation préventive. On s'est hâté, comme s'il s'agissait de sauver l'état, de demander à la chambre l'autorisation de poursuivre les députés affiliés à la Ligue, et la chambre s'est empressée, bien entendu, de livrer ces députés. Il s'est déroulé devant la police correctionnelle, cet étrange procès, — et puis? tout s'est évanoui ou à peu près. Le délit de société secrète a disparu, l'accusation a même été presque abandonnée par le ministère public. Il n'est plus resté que le modeste délit d'affiliation à une association non autorisée, — et tout a fini par une amende de 100 francs! C'était tout simple, le tribunal n'avait à juger qu'un délit longtemps toléré par le gouvernement lui-même; mais c'était bien la peine de faire tant de bruit, de mettre en mouvement police et tribunaux, de réclamer au plus vite la suspension de l'inviolabilité parlementaire, de laisser soupçonner quelque secret redoutable qui allait éclater en pleine audience : tout cela pour aboutir à 100 francs d'amende! Avec un peu plus de sang-froid et de réflexion, le gouvernement se serait épargné le ridicule d'un dénoûment puéril qui a ressemblé pour lui à une défaite; il aurait

compris que ce qu'il y avait de plus sûr, de plus efficace, c'était de dissoudre tout simplement cette remuante et turbulente Ligue des patriotes, qui a été toujours un danger, même quand tous les ministères la toléraient, — que tout le reste n'était qu'un bruit inutile.

Soit, dit-on, c'est un procès manqué. Cette police correctionnelle n'est bonne à rien ; mais ce n'est plus qu'un incident déjà oublié, désormais perdu dans la grande affaire où M. le général Boulanger lui-même, présent ou fugitif, est appelé à rendre compte de ses menées, de ses ambitions, de ses préméditations d'attentat devant une justice plus haute, celle du sénat. C'est là, en effet, une autre affaire, et à dire toute la vérité, cette affaire nouvelle, de plus vastes proportions et d'un caractère infiniment plus grave, ne paraît pas avoir été mieux préparée, mieux conduite que la première. Par une singulière rencontre, il s'est trouvé, dès le début, un garde des sceaux qui avait oublié la précaution la plus vulgaire, celle de s'assurer le concours d'un procureur-général. Au moment décisif, M. le procureur-général Bouchez, chef du parquet de Paris, a refusé de mettre son nom au bas d'un acte d'accusation qu'il n'avait pas préparé, dont il ne connaissait pas les élémens ; il a décliné la mission de demander à la chambre une autorisation de poursuite contre l'élu du 27 janvier. C'était mal débuter ! Heureusement M. le garde des sceaux Thévenet a pu mettre la main sur un magistrat de la cour de Paris, M. Quesnay de Beaurepaire, qui n'a point hésité à accepter la responsabilité déclinée par M. Bouchez ; il a trouvé son procureur-général, — et c'est même pendant ces délibérations ou ces tergiversations que M. le général Boulanger a cru devoir prendre le parti, plus sûr que brillant, de se dérober à une arrestation préventive, par une évasion en Belgique, où il est aujourd'hui. Tout cela est assez bizarre, la fuite du député de Paris en Belgique comme le reste. Quels que soient d'ailleurs ces préliminaires, l'affaire n'est pas moins engagée. Le prologue est fini, le drame commence : il est même déjà commencé, puisque le Sénat est constitué à l'heure qu'il est en cour supérieure pour juger non-seulement M. le général Boulanger, mais avec lui son ami, M. Dillon, M. Henri Rochefort, — en attendant ceux qui pourront encore être mis en cause comme complices. Ils sont tous accusés de complot et d'attentat contre les institutions, contre la sûreté de l'État. Or c'est ici que pour tous ceux qui gardent la liberté de leur raison, la question devient grave, délicate et complexe.

Que M. le général Boulanger soit un personnage équivoque, un agitateur sans scrupule, se servant de tout pour son ambition, abusant des troubles de l'opinion, rusant avec tous les partis, dangereux pour les institutions libérales, pour le pays, oui, sans doute. Qu'on s'efforce de combattre l'agitateur, d'éclairer, de désabuser l'opinion, de réduire à ce qu'elle a de vain et de trompeur cette popularité de hasard, rien de mieux encore ; mais la difficulté est justement de saisir, de fixer la

limite où finit le droit, même excessif, du chef de parti, — où commence le conspirateur, le fauteur d'attentats, et on n'a peut-être pas bien réfléchi avant de soulever cette question délicate. On n'a pas vu le danger de la confusion qu'on peut faire, même avec une certaine sincérité, entre un adversaire et un accusé. Le gouvernement tient sans doute en réserve des preuves sérieuses, précises, qu'il livrera à la justice du sénat. Ce sera fort utile. Jusqu'ici, il faut l'avouer, l'acte par lequel il a demandé l'autorisation d'engager ce périlleux procès est un morceau de littérature accusatrice qui ne prouve rien, si ce n'est qu'il s'agit ici de politique. On passe en revue la vie tout entière de M. le général Boulanger depuis des années, même depuis 1871, ses actes, ses discours, ses relations, ses commandemens, son ministère; mais tout ce qui est représenté comme un crime, il n'a pu l'accomplir qu'avec l'appui des républicains. Il n'a pu s'élever, arriver au ministère, donner toute liberté à ses fantaisies ou à ses ambitions qu'avec la complicité ardente, passionnée des républicains, qui l'ont soutenu jusqu'au bout. S'il a commis quelque action coupable pendant son passage au pouvoir, comment se fait-il qu'elle ne soit relevée qu'aujourd'hui, qu'elle n'ait point été déférée ou au conseil d'enquête qui a éliminé le général indiscipliné de l'armée, ou à un conseil de guerre qui aurait jugé le soldat infidèle? Comment a-t-on laissé l'opinion s'égarer et a-t-on attendu l'élection du 27 janvier, au risque de paraître répondre par le code pénal au suffrage universel? Si c'est conspirer contre les institutions, contre l'état, que de demander la revision, il y a en vérité bien d'autres conspirateurs. M. Floquet en a fait autant. Lui, président du conseil, il a proposé la revision à sa manière, une revision qui réduisait le sénat, la présidence de la république au rôle de pouvoirs inertes, muets et inutiles. C'est peut-être, c'est très certainement une politique de ruineuse agitation, ce n'est point encore un attentat, ou, dans tous les cas, bien d'autres le commettent, comme M. Floquet, avec M. le général Boulanger.

Ce n'est pas tout. Dans quelles conditions fait-on le procès de cet accusé? Devant quel tribunal est-il appelé à comparaître? Assurément, le sénat réunit toutes les garanties de lumières, de modération, d'équité; mais enfin, c'est une assemblée politique, qui n'a plus, pour accomplir une œuvre de justice, l'indépendance de l'inamovibilité, même d'une inamovibilité partielle, qui subit fatalement l'influence du moment, — et il n'y a que quelques jours à peine, c'est un groupe républicain du sénat qui aiguillonnait le gouvernement, l'excitait à poursuivre, demandait un accusé, M. le général Boulanger sera peut-être un coupable, il sera peut-être un condamné, on n'en sait rien encore; pour le moment, c'est un adversaire jugé par des adversaires. — C'est bien cela, s'écrient naïvement ou étourdiment ceux qui laissent échapper la vieille passion jacobine, il n'y a pas de justice en politique, il

n'y a que des adversaires décidés à se défaire d'un adversaire! C'est précisément ce qu'il y a de redoutable. C'est ce qui force les esprits libéraux à désavouer ces confusions de la politique et de la justice, à se rappeler que la première condition, pour défendre sa propre liberté, c'est de défendre la liberté des autres, c'est de ne pas laisser transformer un adversaire en accusé pour le livrer aux passions du moment. Une fois dans cette voie, il n'y a plus de limite. Aujourd'hui, c'est M. le général Boulanger; mais il y a dans les chambres, il y a partout bien d'autres Français qui ne déguisent pas leurs sentimens, qui ne craignent pas d'avouer leurs défiances, même leur hostilité à l'égard de la république. Les poursuivra-t-on, eux aussi, pour leurs opinions, pour leurs alliances et leurs propagandes? On le peut, dès qu'on avoue que l'intérêt de parti est le seul juge. Et c'est ainsi que de conséquence en conséquence, par aversion pour un homme, on en vient à ramener la suspicion et la menace dans la politique, à tout compromettre, et les garanties libérales et la dignité de la justice, peut-être le sénat lui-même. Décidément M. Boulanger coûte trop cher par les fautes qu'il fait commettre.

A parler franchement, le gouvernement aurait mieux fait de résister à des passions sans prévoyance. Il a eu même la meilleure des occasions. A la dernière extrémité, il aurait pu garder son autorisation de poursuites, rester armé de quelque mandat d'arrêt éventuel et laisser M. le général Boulanger se morfondre en Belgique avec son prestige, ses ressources de propagande et ses moyens d'action diminués par la fuite, par l'éloignement. D'ailleurs, M. le général Boulanger, fût-il condamné, ce serait une étrange illusion de croire que tout ce qui a fait sa force et son succès a disparu. La situation d'où est née cette dangereuse fortune ne cesse pas d'exister, et, dans cette situation, la seule arme de combat efficace reste aujourd'hui comme hier une politique de réparation et de pacification. M. Jules Ferry s'en doute probablement, on le dirait du moins, à lire un discours qu'il vient de prononcer devant une association républicaine. Malheureusement, M. Jules Ferry en est toujours à mettre plus de grands mots et d'équivoques que de réalités dans sa politique. Il veut bien accepter pour alliée cette « union libérale » qui vient de se former pour rallier les forces modérées du pays; il se garde, d'un autre côté, de froisser, de décourager les radicaux : il tient à les ménager, à les rallier. En d'autres termes, M. Jules Ferry en est encore à la concentration républicaine, bien entendu, une concentration dont il resterait le chef, à l'exaltation de sa politique, à l'apologie de tout ce que la république des républicains a fait depuis dix ans; mais c'est justement cette politique qui a conduit le pays là où il est, — et si M. Jules Ferry n'a pas d'autre moyen, il ne reste à la France qu'à compter sur elle-même, à se dégager d'un

effort spontané et énergique, aux élections prochaines, des confusions où l'imprévoyance des partis l'a jetée.

On ne peut sans doute rien augurer pour l'avenir, même pour un avenir prochain en Europe. Il y a tant d'élémens divers, tant de complications intimes, tant d'incompatibilités et de défiances avouées ou inavouées dans cette situation européenne telle que les événemens l'ont faite, que tout pourrait dépendre d'un incident si on le voulait. Pour le moment on ne le veut pas. Les apparences générales n'ont pas changé, elles ne cessent pas d'être à la paix, à la réserve, à la prudence dans les relations. Il y a même des politesses officielles : M. le président de la république va en gala à l'ambassade d'Allemagne à Paris, tandis qu'à Berlin l'empereur Guillaume visite courtoisement l'ambassade de France. Tout est pour le mieux, et ce qui tendrait à prouver qu'on ne songe pas trop à raviver les questions brûlantes sur le continent, c'est qu'on en est encore aux entreprises lointaines, à ces affaires coloniales qui sont la tentation ou le piège des gouvernemens, qui ne laissent pas d'être traversées par bien des péripéties.

Qu'en sera-t-il de cette affaire de Samoa, de cette négociation qui doit s'ouvrir entre l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis ? Rien n'est encore décidé. Malheureusement, avant même qu'on se soit rencontré, un effroyable ouragan, un cyclone a préludé par une œuvre de destruction à l'œuvre de la diplomatie. L'Allemagne a perdu trois navires, avec une partie de leurs équipages, sur les côtes de Samoa. La marine américaine n'a pas été moins éprouvée. Une tempête ne prouve rien sans doute. Le cyclone de Samoa pourrait bien cependant avoir son influence à la conférence de Berlin et refroidir M. de Bismarck, qui est un homme pratique, qui n'a jamais eu d'ailleurs un goût très vif pour ces aventures lointaines, où il y a plus de périls que d'avantages. En revanche, l'Italie est peut-être sur le point de se laisser tenter encore une fois par le mirage des entreprises sur la Mer-Rouge. L'Italie a eu ses mécomptes à Massaouah. Elle a paru depuis quelque temps assez désillusionnée, surtout peu disposée à prodiguer ses soldats et son argent dans des expéditions lointaines, d'autant que l'état de ses finances ne laisse pas toute liberté à ses fantaisies. Une circonstance qu'on ne pouvait prévoir est venue lui rouvrir des perspectives peut-être plus favorables : c'est la mort du négus, du roi d'Abyssinie, qui aurait été tué dans un combat, laissant après lui un interrègne, une période de compétitions et de guerre civile. Aussitôt, les impatiences guerrières se sont réveillées à Rome; la vision d'un empire colonial a passé encore une fois devant l'imagination italienne, et quoique M. Crispi, interrogé dans le sénat, ait gardé une certaine réserve de langage, le gouvernement du roi Humbert semblerait vouloir saisir l'occasion pour tenter de nouveau l'aventure. Ainsi, au même instant,

le désastre maritime de Samoa tempérerait peut-être quelque peu le zèle des Allemands pour l'extension coloniale, la mort du négus enflammerait plus que jamais les ardeurs italiennes. Il resterait à savoir si le parlement de Rome, qui a pris ses vacances pour ne revenir à Monte-Citorio qu'au 1er mai, suivrait le gouvernement, si, dans la crise économique et financière que traverse l'Italie, il voudra voter des dépenses nouvelles pour une diversion lointaine dont on ne peut prévoir ni les proportions ni l'issue.

Tout a son importance aujourd'hui, et ce qui se passe dans les états orientaux des Balkans, sans décider précisément de la politique des cabinets, sans faire sortir les gouvernemens de la réserve où ils se retranchent par calcul, n'a pas moins sa place dans l'ensemble des affaires de l'Europe. Les crises intérieures qui agitent ces petits états si récemment émancipés ne sont que des épisodes, si l'on veut. Ce sont des épisodes qui ont leur signification, qui laissent entrevoir des luttes d'influences, des antagonismes toujours latens, toujours prêts à éclater, quoique systématiquement ajournés. Derrière les conflits de partis, les changemens de ministères, même les crises de souveraineté qui se succèdent, il y a la Russie et l'Autriche qui méthodiquement, silencieusement, sans rien brusquer, se disputent le terrain.

Il est certain que le prince Ferdinand de Cobourg a beau se flatter de régner en Bulgarie, à la faveur d'une neutralisation d'influences entre les puissances signataires du traité de Berlin : son règne reste précaire tant qu'il a contre lui la Russie, et à l'abri du nom de la Russie, tous les mécontens, le clergé orthodoxe lui-même avec lequel il est entré en lutte. Tout reste obscur et provisoire en Bulgarie sous un pouvoir de fait qui n'a ni l'autorité morale dans le pays, ni le prestige d'une sanction diplomatique. A Belgrade, dans la Serbie, l'abdication récente du roi Milan a laissé visiblement la situation la plus compliquée. A quels mobiles a obéi ce prince à l'humeur violente et fantasque? Quelles seront les conséquences de l'acte par lequel il a transmis la couronne à son fils, un enfant de douze ans, après avoir divorcé avec la mère du nouveau roi, la reine Nathalie, par la complaisance d'une autorité ecclésiastique improvisée? Ce prince étrange, qui n'a peut-être pas renoncé au pouvoir sans arrière-pensée, se promène aujourd'hui. Il était récemment à Vienne, il est maintenant à Constantinople, recevant les politesses du sultan, il va, dit-on, en Palestine, à Jérusalem. Pendant ce temps la régence qu'il a constituée et dont le chef est M. Ristitch, n'est point certainement dans une situation facile. Elle se débat entre les partis qui la pressent et les agitations d'un prétendant sur la frontière du Montenegro. Une question qui n'est pas la moins délicate se joint à toutes les autres et les domine peut-être. La reine Nathalie, à qui le jeune roi paraît être resté profondément attaché, reviendra-t-elle à Belgrade? Les régens, à ce qu'il semble, lui ont en-

voyé un émissaire pour débattre les conditions de son retour, de ses relations avec son fils. Si la reine revient à Belgrade malgré la volonté du roi Milan, n'en résultera-t-il pas des crises nouvelles? Dans tous les cas, les événemens de Serbie ressemblent à un échec pour l'Autriche et ne peuvent que profiter un jour ou l'autre à la Russie. C'est le commencement; mais ce n'est pas seulement en Serbie et en Bulgarie que tout est incertain, que la lutte des influences est ouverte. La crise la plus curieuse, la plus grave peut-être est celle qui se déroule depuis quelques jours à Bucharest, et où le roi Charles de Roumanie ne laisse pas d'être lui-même engagé.

Au fond, de quoi s'agit-il dans cette crise de Bucharest? C'est la suite d'un mouvement ininterrompu, irrésistible, contre une politique qui s'est imposée à la Roumanie depuis quelques années. Lorsque M. Jean Bratiano, qui s'était fait pendant longtemps une dictature sans scrupules, tombait vaincu par l'opinion, dépopularisé par sa diplomatie, aussi bien que par les excès de son administration intérieure, un nouveau ministère s'était formé avec M. Rosetti et M. Carp. Ce ministère, sans donner toute satisfaction aux conservateurs et aux libéraux qui avaient combattu ensemble M. Jean Bratiano, qui triomphaient ensemble aux élections, pouvait néamoins passer pour un pouvoir de transaction. Son illusion ou son malheur a été de se croire assez habile pour jouer avec tous les partis, pour se créer une majorité dans le parlement et lui faire accepter sa politique. C'est là qu'il s'est trompé! Il n'a réussi qu'à susciter contre lui une opposition des plus vives dans les camps mêmes où il aurait pu chercher des appuis. Il n'a trouvé qu'une majorité disposée à résister, et il n'a pas pu même empêcher un vote prononçant la mise en accusation de M. Jean Bratiano. Vainement alors il a essayé de se rapprocher des conservateurs et des libéraux en faisant appel au concours de quelques-uns de leurs représentans, M. Lahovary, M. Vernesco, le général Mano : les dissentimens n'ont pas tardé à éclater avec plus de vivacité que jamais, et la démission du ministère est devenue une nécessité. C'est là toute la crise. M. Carp, qui a été sinon le chef du dernier cabinet, du moins l'inspirateur et le diplomate du gouvernement depuis quelque temps, est assurément un homme d'esprit, quoique affecté d'une certaine suffisance doctrinaire. Il est tombé pour avoir trop cru à son habileté, — pour avoir voulu aussi soutenir jusqu'au bout une politique qui tendrait à asservir la Roumanie à la triple alliance, à l'influence austro-allemande, — et ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'en réalité c'est là toute la politique du roi : de sorte que, dans cette crise, c'est le souverain lui-même qui est engagé. Le roi aurait voulu sans doute pouvoir refaire un ministère avec M. Carp et M. Rosetti, il n'a pas réussi. Il a essayé d'organiser un cabinet de transition et d'attente avec le général Floresco, il n'a pas été plus heureux. Il n'a plus eu d'autre ressource que de s'adresser à

M. Lascar Catargi qui est le chef des vieux conservateurs, le président de la chambre. Il est certain qu'avec M. Catargi, c'est une toute autre politique qui triomphe. C'est le parti de l'alliance conservatrice et libérale, arrivant au pouvoir avec ses idées sur les affaires intérieures, avec l'intention arrêtée de n'engager la Roumanie ni avec la triple alliance, ni avec la Russie, de maintenir l'indépendance roumaine, et c'est là précisément ce que le nouveau ministère a de plus significatif dans le mouvement qui agite tous ces pays des Balkans et du Danube.

Les états aux mœurs paisibles, aux institutions fixes et aux traditions fortes ont cela d'heureux que tout s'y passe sans trouble, que les transitions les plus délicates, les plus épineuses peuvent s'accomplir sans susciter de dangereuses agitations. La Hollande se trouve depuis quelque temps déjà dans une situation assurément difficile et rare, entre un roi qui, sans être mort, est hors d'état de régner, et une régence qui, sans être la vraie régence prévue pour une minorité, est cependant devenue nécessaire. Ce n'est même pas tout. L'état du roi soulève une question qui n'est pas moins grave, celle d'une séparation anticipée entre la Hollande et le grand-duché du Luxembourg rattachée depuis 1815 à la couronne des Pays-Bas. C'est là toute la crise, qui vient d'ailleurs de se dénouer pacifiquement, régulièrement à La Haye par l'accord de tous les pouvoirs publics. Le roi Guillaume, celui que le président des états-généraux appelait récemment « le dernier prince de la maison-mère d'Orange, » est-il destiné à vivre encore quelque temps, à traîner à travers des crises incessantes une existence épuisée? Toujours est-il que, depuis près d'un an, il est étranger aux affaires, il ne peut plus remplir les devoirs de la royauté. Depuis quelques mois, il y a eu à peine un jour où, d'une main défaillante, il a pu signer quelques arrêtés. La royauté, sans être vacante, restait en suspens. Dès lors, le ministère a tenu à dégager sa responsabilité en proposant d'abord au conseil d'état des mesures devenues inévitables, et, d'accord avec le conseil d'état, il a provoqué une assemblée plénière des états-généraux. La réunion a eu lieu effectivement, et les états-généraux ont décidé que le moment d'aviser était venu, que le conseil d'état devait rester provisoirement le dépositaire des prérogatives de la couronne en attendant le choix d'un régent qui doit être désigné dans le délai d'un mois. S'il y avait une minorité réellement ouverte par la mort du roi, il n'y aurait aucune difficulté; tout a été prévu, c'est la reine-mère qui est la régente désignée et reconnue pendant la minorité de la jeune héritière du trône. Il n'y aurait encore aucune difficulté si la future régente de droit consentait dès ce moment à être une régente provisoire pour la circonstance; mais la reine Emma paraît répugner à cette prise de possession anticipée et vouloir se vouer tout entière au soin du malheureux souverain qui s'éteint lentement au château de Loo. Si la reine Emma refusait jus-

qu'au bout, les états-généraux auraient nécessairement à choisir un autre régent qui serait sans doute un des principaux personnages publics de la Hollande. Ce serait peut-être une complication de plus; la question ne resterait pas moins réglée pour la Hollande.

Elle est par le fait déjà résolue pour le Luxembourg. La mort du roi Guillaume III d'Orange doit marquer l'heure de la séparation définitive entre le grand-duché et le royaume néerlandais réunis par la politique sous une même couronne en 1815. La maladie du roi est le commencement de cette séparation : c'est le duc Adolphe de Nassau qui est appelé à exercer la régence provisoire dans le petit pays de Luxembourg où il doit régner comme prince souverain. Les droits du duc de Nassau résultent d'un pacte de famille déjà ancien entre les maisons d'Orange et de Nassau, — il date de 1783, — et confirmé depuis par le traité de 1867 qui reconnaît et garantit la neutralité du Luxembourg. Il n'y a aucun doute ni sur la position internationale du grand-duché, ni sur les droits du futur grand-duc, du régent d'aujourd'hui dont l'avènement s'accomplit dans les conditions les plus régulières. La Hollande voit vraisemblablement sans regret la fin de l'union, d'ailleurs toute dynastique, qui rattachait le grand-duché à l'ancien royaume des Pays-Bas. Les puissances de l'Europe ne peuvent rien avoir à objecter à une combinaison qui est leur œuvre, qu'elles ont sanctionnée d'avance à la conférence de Londres de 1867. Les représentans du Luxembourg se sont hâtés eux-mêmes d'aller au-devant de leur nouveau prince dès que la régence a été déclarée. Tout a été préparé pour le recevoir, et à l'heure qu'il est, la prise de possession est un fait accompli : le régent est entré en fonctions en attendant le règne.

Par un jeu bizarre de la fortune, le duc de Nassau, qui a été comme d'autres violemment dépossédé par les armes prussiennes en 1866, retrouve aujourd'hui une souveraineté, et les journaux de Berlin ou de Cologne ne manquent pas de lui rappeler qu'il est un prince allemand, qu'il va régner dans un état allemand. Ils craignent sans doute que le nouveau souverain n'ait pas oublié qu'on lui a enlevé jadis sa jolie résidence de Wiesbaden. Le duc de Nassau a bien prouvé depuis longtemps qu'il n'avait pas de rancune, et il a fait tout ce qu'il fallait pour se réconcilier avec ceux qui l'ont dépouillé une première fois. Il n'est plus à Wiesbaden, il sera maintenant à Luxembourg, il est plus heureux que l'héritier du roi de Hanovre, le duc de Cumberland, qui s'est montré moins résigné ou moins facile avec ses vainqueurs, et à qui la Prusse n'a pas permis d'exercer ses droits d'hérédité à Brunswick. Le duc de Nassau peut assurément, ne fût-ce que par prudence, ne point oublier qu'il est un prince allemand; il peut être aussi intéressé à se souvenir qu'il va régner dans un petit état qui a ses traditions, qui peut se sentir flatté d'avoir désormais son prince, sa petite cour, mais qui tient en même temps à son indépendance, à la neutralité qu'on lui

a garantie. A vouloir être trop Allemand dans sa politique, comme on le lui demande déjà impérieusement, le nouveau souverain risquerait sans doute de s'aliéner les populations du Luxembourg qui veulent garder leurs droits et leur liberté. Le jour où la citadelle de Luxembourg a cessé d'être une forteresse fédérale et a été détruite par la volonté collective de toutes les puissances, avec l'assentiment de la Prusse elle-même, le signe visible de la domination allemande a disparu ; tout ce qui tendrait directement ou indirectement à faire revivre cette domination serait inévitablement la source de difficultés nouvelles pour le pays, pour le souverain, pour l'Europe elle-même qui, en étendant la neutralité au Luxembourg, a cru donner une garantie de plus à la paix.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La catastrophe du Comptoir d'escompte avait des causes très nettes, très déterminées, dont l'action était manifeste depuis longtemps pour tous ceux qui avaient suivi d'un regard attentif les agissemens de cette institution dans l'affaire des cuivres. La direction était sortie souvent déjà de la lettre comme de l'esprit des statuts, et finalement, pour réparer d'un seul coup des mécomptes successifs, elle avait engagé le Comptoir dans une aventure désespérée. La spéculation sur le cuivre est tombée brusquement, et le Comptoir s'est effondré avec elle.

Que pouvait-il bien y avoir de commun entre ce sinistre pressenti, inévitable dès que tel incident annoncé depuis plusieurs mois se produirait, et la panique que l'on a essayé de jeter dans les rangs des porteurs d'actions et d'obligations du Crédit foncier ? Entre toutes les institutions de crédit, on est allé choisir justement, pour la battre en brèche, la plus solide, celle dont la prospérité repose sur les bases les mieux et les plus sûrement assises. Evidemment on ne se proposait pas le même succès qu'avec le Comptoir d'escompte, on ne cherchait que l'occasion d'encaisser quelques différences respectables, et sur ce point on a à demi réussi.

C'est la tragi-comédie après la tragédie. Pendant quelques jours des

capitalistes, à Paris et en province, en ont été réduits à se demander s'il y avait quelque chose, si un mal secret minait le Crédit foncier, si cette grande prospérité n'allait pas s'affaisser au premier souffle, et déjà l'action baissait avec une rapidité inquiétante. Elle partait de 1,365. En quelques jours, au début d'avril, on la voyait reculer jusqu'à 1,200. Les obligations présentaient le même aspect de déroute; on en jetait par milliers, disait-on, sur le marché, et sans trouver acquéreur. En fait, ces titres, en deux ou trois séances, baissaient de 30 à 40 francs.

Mais ce mouvement était par trop artificiel. Quelques achats opportunément effectués et le bon sens des porteurs ont eu promptement raison des insanités qui se débitaient. L'assemblée du Crédit foncier venait justement de se réunir le 3 avril; le gouverneur, M. Christophle, y avait démontré victorieusement que jamais la situation du Crédit foncier n'avait été plus forte, ni ses opérations plus strictement conformes aux prescriptions des statuts, qu'aucun danger prochain ou lointain ne le menaçait; que le dividende mis en répartition, 62 francs pour 1888, était le résultat légitime d'une activité ne poursuivant aucune fin étrangère aux règles de la plus étroite prudence. Plus vite encore qu'elle n'avait reculé, l'action s'est relevée de 1,200 à 1,305 fr., et les obligations, en une seule séance, ont recouvré leurs plus hauts cours.

Après la clôture de ce singulier épilogue des catastrophes du mois dernier, le marché s'est mis franchement et largement à la hausse, encouragé dans cette direction par l'énorme succès de l'emprunt russe, par le bon marché et l'abondance extraordinaire des capitaux, par la concordance de ces dispositions optimistes avec les tendances régnant à Vienne, à Berlin et à Londres. La paix assurée, la disparition successive de tous les points noirs qui, il y a un an, mouchetaient encore, sans réussir à l'assombrir, l'horizon politique, tel est le fait capital qui soulève les fonds d'état et les porte, sur tous les marchés, à des cours que l'on eût jugés naguère extravagans. C'est à cause de ce puissant facteur de hausse que la politique intérieure ne compte pour ainsi dire plus sur notre place et qu'on ne s'y est inquiété pendant cette quinzaine ni de l'hégire du général à Bruxelles, ni de l'ajournement de la discussion du budget, ni de certaines séances scandaleuses au Palais-Bourbon, ni enfin de la mise en fonctionnement d'un appareil judiciaire des temps jadis au Luxembourg.

La maison Rothschild, à la fin de mars, en pleine crise, offrait aux capitalistes et aux porteurs d'anciens emprunts 5 pour 100 de la Russie un nouvel emprunt russe 4 pour 100 de 700 millions de francs à 89.75. Les demandes de conversion ont été si nombreuses qu'il n'est resté à peu près rien pour les souscriptions en espèces et que celles-ci ont dû se contenter de 1 1/2 pour 100 de leurs demandes. La Russie a encore

des emprunts 5 pour 100 à convertir. L'opération sera donc reprise avant peu et dans des conditions encore meilleures pour la Russie, car les fonds de cet empire ne cessent de monter; le 4 pour 100 1880, qui valait 86 il y a quelques mois, en novembre 1888, est aujourd'hui coté au-dessus de 94.

Le Hongrois est en hausse de 86 3/4 à 87 3/4. L'Extérieure a regagné le coupon trimestriel détaché au commencement du mois. L'Unifiée a été portée de 455 à 464, sur l'annonce que le gouvernement khédivial était résolu à soutenir son droit de rembourser par avance, avec le consentement des puissances, les obligations privilégiées qui ont depuis longtemps dépassé le pair. L'Italien ne s'est avancé que de 96.35 à 96.70, mais cette fermeté est par elle-même très remarquable en présence du changement considérable que les deux dernières années ont amené dans la situation des finances italiennes en y remplaçant l'équilibre par un déficit de plus de 200 millions, résultat de la grande politique, des armemens, du régime du tarif général et de l'oubli des conditions qui avaient valu aux valeurs italiennes dans le public français une faveur si constante.

Il n'est pas jusqu'à la dette turque pour laquelle la spéculation ne se soit enflammée en la portant de 15.35 à 16.20. Et nous ne parlons pas du Portugais en hausse d'un point et demi à 67, des progrès continus de tous les fonds des deux Amériques, du Canada jusqu'à la République argentine. Un exemple curieux fera juger de la transformation qui s'est opérée depuis une dizaine d'années dans le taux de capitalisation des fonds que l'on peut mettre au premier rang. En 1879, le gouvernement du Dominion canadien a emprunté 75 millions de francs en 4 pour 100 à 95 pour 100. En 1884, il a émis 125 millions en 3 1/2 pour 100 à 91; en 1885, nouvel emprunt de 100 millions en 4 pour 100 à 100 francs; enfin en 1888, emprunt de 100 millions en 3 pour 100 à 95, soit exactement au cours où, neuf ans auparavant, ce même état empruntait à 1 pour 100 de plus d'intérêt.

On ne saurait donc sérieusement s'étonner de voir notre rente 3 pour 100 s'élever à son tour et se hasarder au-dessus de 85. Elle avait été ramenée à 85.10 au moment de la liquidation. Un mouvement continu de reprise l'a portée à 86.40. L'amortissable, regagnant le coupon trimestriel détaché le 1er avril, est au-dessus de 89 francs, et le 4 1/2 sur lequel on détachera 1 fr. 12 de coupon le 1er mai a dépassé 105 francs.

Une hausse considérable a fait passer l'action de la Banque de France de 3,850 à 4,300; ce cours a provoqué quelques réalisations et une réaction de 100 francs à 4.200. La chute du Comptoir d'escompte a déterminé une augmentation considérable du portefeuille, par conséquent un accroissement de bénéfices. De plus, le ministre des finances doit déposer prochainement à la chambre un projet de loi tendant au

renouvellement du privilège de la Banque de France pour une période de trente ans, de 1897 à 1927.

La Banque de Paris laisse quelques millions dans l'affaire des cuivres, et donne pour 1888 un dividende de 40 francs seulement, alors qu'on avait espéré 45 francs. La spéculation et les actionnaires ont estimé que c'était trop payer de 200 francs de baisse un accident sans influence sur la marche des opérations de la compagnie. On ne reviendra sans doute pas de suite à 900 francs. Mais déjà il y a eu reprise, dans cette quinzaine, de 705 à 770. Le Crédit lyonnais a gagné une vingtaine de francs à 680, le Crédit mobilier autant à 427.50, la Société générale 10 francs à 460, la Banque d'escompte 15 à 525.

Tous les établissemens de crédit se sont groupés autour du Crédit foncier pour l'émission, le 15 courant, de 1,200,000 bons à lots de 25 fr. A ces bons sont attachés 25 tickets d'entrée à l'Exposition, qui, détachés et employés au gré du porteur, aliénés s'il le veut, sont comme un remboursement intégral du prix du bon. Celui-ci donne droit en outre à participer à six tirages de lots pendant l'Exposition, à des tirages annuels pendant les soixante-quinze années qui suivront, et à un second remboursement à 25 francs au terme de cette période.

Un certain nombre de valeurs sont appelées à profiter du grand mouvement de circulation que doit produire l'Exposition. A Paris, d'abord la Compagnie des voitures et celle des Omnibus. Les Voitures, avant la dernière crise, avaient été déjà portées à 845. Elles avaient fléchi à 800 francs et viennent de remonter à 845. Les Omnibus ont monté de 100 francs de 1,180 à 1,280. La Compagnie transatlantique qui transportera des milliers d'Américains a vu ses actions s'élever de 590 à 625. Les actions de nos Compagnies de chemins de fer ont été également très recherchées, surtout le Nord et le Lyon. Les obligations ont à peu près toutes atteint maintenant 420 francs.

A Vienne, depuis deux mois se produit un relèvement marqué de quelques valeurs industrielles, Alpines, Trifail, etc. Les chemins de fer ont leur tour; Autrichiens et Lombards sont en hausse à 527.50 et 250. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse ont suivi l'élan général à 395 et 292.

Le syndicat des actions du Rio-Tinto s'étant dissous, les actions sont retombées à 280. Le Tharsis est ferme à 103 francs avec un dividende de 10 francs pour 1888.

La Banque des Pays-Autrichiens est en hausse de 20 francs à 520, la Banque ottomane de 7,50 à 560.

Camp des éclopés : les Métaux sont immobiles à 25, le Comptoir d'escompte à 142, le Panama à 53, le Corinthe à 115, le Télégraphe de Paris à New-York à 100 francs.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIXe ANNÉE.

MARS. — AVRIL.

Livraison du 1er Mars.

LES FIANCÉS DE RADEGONDE, quatrième partie, par M. ADRIEN CHABOT. 5

LORIS-MÉLIKOF. — NOTES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE, par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 43

UN ROI DE L'INDE AU IIIe SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE. — AÇOKA ET LE BOUDDHISME, par M. ÉMILE SENART, de l'Institut de France. 67

UN MAGISTRAT BRETON, GENTILHOMME RURAL. — NOEL DU FAIL, par M. HENRI BAUDRILLART, de l'Institut de France. 109

KOWALSKI LE MENUISIER, par M. ADAM SZYMANSKI. 139

LA PHILOSOPHIE DE LAMENNAIS. — II. — LAMENNAIS LIBÉRAL ET RÉVOLUTIONNAIRE, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France. 156

L'ARBITRAGE INTERNATIONAL ET LA PAIX PERPÉTUELLE, par M. G. VALBERT. . . 184

REVUE DRAMATIQUE. — THÉATRE DU VAUDEVILLE, *Marquise*, DE M. VICTORIEN SARDOU. 211

REVUE LITTÉRAIRE. — UNE DÉFINITION DE MOTS, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . 215

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 227

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Mars.

LA RECONSTRUCTION DE LA FRANCE EN 1800, première partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 241

La Liberté religieuse en Russie. — I. — Les Cultes chrétiens : Arméniens, Protestans, Catholiques, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 285
Les Fiancés de Radegonde, dernière partie, par M. Adrien CHABOT. 315
La Femme aux États-Unis, par M. C. de VARIGNY. 350
La Philosophie de Lamennais. — III. — Lamennais métaphysicien et esthéticien, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 376
L'Allemagne il y a cent ans, par M. LÉVY-BRUHL. 412
Un Pèlerinage a Delphes, par M. Paul LEFAIVRE 438
Revue musicale. — Théatre de l'Opéra-Comique, *la Cigale Madrilène*. — Les Concerts, par M. Camille BELLAIGUE. 454
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Avril.

Deux Sœurs, première partie, par M. André THEURIET. 481
La Reconstruction de la France en 1800, deuxième partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 511
L'État moderne et ses fonctions. — V. — L'État, le Régime du travail et les Assurances, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 541
Le Prince de Ligne, d'après ses mémoires et sa correspondance, par M. Victor DU BLED. 581
La Photographie au service de l'astronomie, par M. R. RADAU. 626
L'Émigration chinoise et les Relations internationales, par M. Max LECLERC. 650
Revue musicale. — *La Servante maîtresse*, de Pergolèse. — Odéon, *les Érinnyes*, de M. Leconte de Lisle, musique de M. Massenet, par M. Camille BELLAIGUE. 689
Revue littéraire. — A Propos de Charles Dickens, par M. F. BRUNETIÈRE. 695
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Avril.

La Reconstruction de la France en 1800, dernière partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 721
Deux Sœurs, deuxième partie, par M. André THEURIET. 759
Le Centenaire d'une constitution. — II. — Le Conservatisme aux États-Unis, par M. le duc de NOAILLES. 795
La Douleur, par M. Jules ROCHARD, de l'Académie de Médecine. 830
Les Peintres primitifs de l'Allemagne, par M. T. de WYZEWA. 856
La Formation spontanée d'une province a la fin du XVIIIe siècle. — La Vendée, par M. Émile BEAUSSIRE, de l'Institut de France. 884
De Bonald, par M. Émile FAGUET. 913
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Mouvement financier de la quinzaine. 955

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.92

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY